THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

Class ____________

Book ____________

SMITHSONIAN DEPOSIT

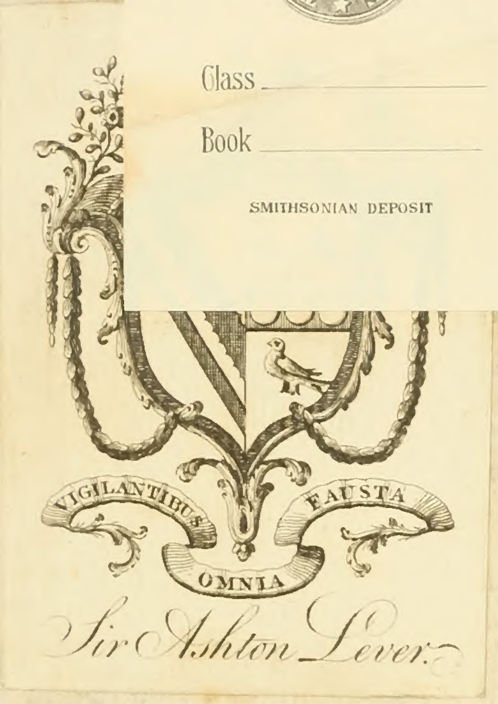

595.7 R28 Insects

# MEMOIRES
## POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES INSECTES.

*Par M.* DE REAUMUR, *de l'Académie Royale des Sciences, de la Societé Royale de Londres, & des Académies de Petersbourg & de l'Institut de Bologne, Commandeur & Intendant de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis.*

TOME CINQUIE'ME.

*Suite de l'Histoire des Mouches à deux aîles, & l'Histoire de plusieurs Mouches à quatre aîles, sçavoir, des Mouches à scies, des Cigales, & des Abeilles.*

SMITHSONIAN INSTITUTION JUN 27 1928 278703 NATIONAL MUSEUM
LIBRARY OF CONGRESS CANCELLED SMITHSONIAN DEPOSIT CANCELLED

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXL.

QL 467
.R28
Copy 2

595.7
.R28
t.5
M
QL
462
R43
1734
t.5
SCNHRB

# TABLE DES MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

PRÉFACE, *où l'on donne une idée générale des Mémoires contenus dans ce Volume.* page j

PREMIER MÉMOIRE. *Histoire des Tipules.* page 1

SECOND MÉMOIRE. *Histoire des Mouches de S.t Marc; & quelques Suppléments au neuviéme & au douziéme Mémoire du quatriéme Volume.* 55

TROISIÉME MÉMOIRE, *Et le premier sur les Mouches à quatre aîles. Des fausses Chenilles, & des Mouches à scies, dans lesquelles elles se transforment.* 87

QUATRIÉME MÉMOIRE. *Sur les Cigales, & sur quelques Mouches de genres approchants du leur.* 145

CINQUIÉME MÉMOIRE, *Et le premier de l'Histoire des Abeilles, où l'on traite de la forme des Ruches les plus propres à faire des observations sur les Abeilles; où l'on examine ce qu'on doit penser de la constitution de leur gouvernement; & où l'on explique les moyens dont on s'est servi pour voir les faits qu'on rapporte.* 207

SIXIÉME MÉMOIRE. *Des parties extérieures des Abeilles ordinaires. Comment elles vont faire dans les campagnes la récolte de la cire & celle du miel.* 281

SEPTIÉME MÉMOIRE. *Des Aiguillons des Abeilles, de*

*leurs combats, & des différences remarquables entre les parties extérieures des Abeilles ordinaires, & les parties extérieures des mâles & des meres.* 339

HUITIÉME MÉMOIRE. *Des Gâteaux de cire; comment les Abeilles parviennent à les construire; comment elles changent en véritable cire les poussiéres d'étamines. De la récolte & de l'emploi de la Propolis. Comment elles remplissent les alvéoles de miel, & comment elles l'y conservent.* 379

NEUVIÉME MÉMOIRE. *De la Fécondation, & de la Ponte de la mere abeille.* 461

DIXIÉME MÉMOIRE. *Des moyens de faire passer les Abeilles d'une ruche dans une autre; & comment on peut examiner une à une toutes celles d'une ruche.* 521

ONZIÉME MÉMOIRE. *De ce qui se passe dans chaque alvéole d'une ruche depuis qu'un œuf y a été déposé, jusques à ce que le Ver sorti de cet œuf parvienne à être une Abeille.* 569

DOUZIÉME MÉMOIRE. *Des Essaims.* 607

TREIZIÉME MÉMOIRE. *Des soins qu'on doit prendre des Abeilles pour les conserver, les faire multiplier, & pour profiter de leurs travaux.* 659

---

# *ERRATA.*

## TOME IV. PRÉFACE.

*PAge xv. lignes 2 & 3*, toute chenille doit avoir été papillon, *lisés*, tout papillon doit avoir été chenille.

## TOME V.

*PAge 70, lignes 15 & 23*, pharinx, *lisés*, larinx. *Page 161, ligne 32*, reste de circonférence, *lisés*, reste de la circonférence.

*PREFACE,*

# PRÉFACE,

*Où l'on donne une idée générale des Mémoires contenus dans ce Volume.*

DES observations sur les mouches à deux aîles, qui n'ont pû entrer dans le quatriéme Volume, sont rapportées dans les deux premiers Mémoires de celui-ci. L'histoire des Cousins par laquelle le Volume précédent finit, nous a fait connoître d'avance les mouches appellées tipules; elle nous a appris que nous n'avons rien à en craindre, quoique leur extérieur soit très-semblable à celui des cousins, elles n'ont point de trompe, ni aucun autre instrument capable d'agir sur nous. Le premier Mémoire de ce Volume est destiné à nous instruire plus à fond de ce qui les regarde; il en fait connoître d'un très-grand nombre d'espéces différentes qui ont toutes de commun d'avoir un corps long, & d'être montées sur de longues jambes. Quelques-unes qu'on trouve sur-tout dans les prairies pendant l'Automne, surpassent beaucoup les cousins en grandeur; elles sont si haut montées, qu'elles semblent l'être sur des échasses. Leurs longues jambes leur servent aussi à passer sur les herbes, comme les échasses servent aux habitants des pays inondés & marécageux, pour marcher dans l'eau & dans la bouë. Toutes les Tipules des espéces que je connois, ont été des vers sans jambes, & à tête écailleuse, mais qui ont des particularités propres souvent à faire distinguer les uns des autres, ceux qui doivent se transformer en tipules qui différent spécifiquement. Ces vers sont de nature

différente, & naiſſent avec des goûts fort différents. Il y en a qui vivent ſous terre, & de terre. Une terre ordinaire, telle que celle de nos champs, de nos prairies, de nos jardins, convient pour loger les uns & les nourrir; d'autres ſe tiennent dans une ſorte de terreau qui ſe trouve au fond de ces trous formés par la pourriture dans des troncs d'arbres; d'autres vivent ſur des plantes ou dans des plantes; d'autres enfin, prennent leur accroiſſement ſous l'eau. Quelque part où ils l'ayent pris, dès qu'ils n'ont plus à croître, ils ſe métamorphoſent en nymphes ou en criſalides, & deviennent enſuite des mouches. Les vers de la plus grande des eſpéces de tipules de ce pays, ſont de ceux qui vivent ſous terre, qui s'y changent en nymphes dépourvûes de jambes propres à marcher; mais qui, avec les picquants dont leurs anneaux ſont hériſſés, ſçavent ſe pouſſer en haut, percer la terre & s'élever un peu au-deſſus de ſa ſurface. C'eſt alors que la mouche tire ſes parties de leurs fourreaux, & qu'elle prend bientôt l'eſſor. Par la ſuite, on voit avec plaiſir les fémelles ſemer leurs œufs en terre; elles ont l'adreſſe de marcher en tenant leur corps droit: il ſe termine par une pointe écailleuſe, qui eſt pour la tipule, ce qu'eſt un plantoir pour un jardinier. Elle pique cette pointe ſucceſſivement en différents endroits. Chaque trou reçoit un ou pluſieurs œufs. Parmi les vers tipules qui vivent ſur les plantes, il y en a des eſpéces qui ne connoiſſent d'autre nourriture que celle que la ſubſtance des champignons leur fournit. Il eſt ordinaire à beaucoup de champignons de différentes eſpéces, qui ont un peu vieilli ſur pied, de fourmiller de vers, qui, pour la plûpart, deviennent des tipules. J'en ai obſervé qui s'arrêtent ſur l'extérieur d'un agaric du chêne: ils ſont remarquables en ce que leur tête a ſoin de rendre unis & liſſes au poſſible les

endroits sur lesquels le corps doit passer; elle les enduit d'une matiére visqueuse qui se séche dans l'instant, & qui a tout le luisant de ces traces que les limaçons & les limaces laissent sur les murs. Toutes les fois qu'il se veut reposer, il se fait un lit d'une pareille matiére. Enfin, de cette même liqueur gluante, il se construit une coque qui semble être de mousse telle que celle du savon.

Un ver que je ne connoissois pas encore lorsque ce premier Mémoire a été imprimé, est de ceux qui aiment les truffes qui se pourrissent; je l'ai trouvé dans quelques-unes que M. le Marquis de Gouvernet m'avoit envoyées, parce qu'il les sçavoit dans le mauvais état où j'aimois à en avoir. Ce ver, dis-je, se sert comme le précédent, d'une liqueur visqueuse pour se préparer un chemin; mais il pousse l'industrie & la délicatesse plus loin. Il marche toûjours dans un tuyau de cette matiére; à mesure qu'il avance, qu'il veut aller plus loin, il prolonge ce tuyau; de le prolonger, est pour lui l'ouvrage d'un instant. On ne croiroit pas que ce tuyau fait d'une matiére qui a si peu de consistance, & aussi mince qu'on puisse l'imaginer, car on ne distingue pas mieux les parties de l'insecte lorsqu'il est à découvert, que lorsqu'il est dans le tuyau; on ne croiroit pas, dis-je, que ce tuyau eût tant de solidité. La portion que le corps vient de quitter en allant en avant, s'affaisse & devient une lame plate; quand le ver va à reculons, cette lame reprend la forme cylindrique. Enfin, ce tuyau cylindrique se laisse élargir autant qu'il est nécessaire, quand le ver veut se retourner dedans. Je n'ai pas eu la mouche dans laquelle se transforme ce ver; mais l'analogie veut que nous la croyions une tipule.

Je n'aurois pas manqué aussi de donner place dans le Mémoire dont il s'agit actuellement, à une autre tipule,

ſi je l'euſſe connuë aſſés tôt ; ce n'eſt pas qu'elle ait rien de remarquable dans ſa figure, elle eſt même aſſés petite. Mais il eſt curieux de ſçavoir que le ver d'où elle vient, ſe nourrit dans les fleurs du bouillon blanc ; qu'il fait devenir ces fleurs monſtrueuſes; qu'il produit dans leur ſtructure un changement pareil à celui que produit dans les fleurs du Camedris, une eſpéce de punaiſe dont il a été parlé dans le dernier Mémoire du Tome III. Enfin, ce ver tipule empêche la fleur du bouillon blanc de s'ouvrir; elle lui fait une boîte dans laquelle il reſte renfermé, lorſqu'il a pris la forme de criſalide, & juſques à ce qu'il en ſorte ſous celle de mouche. C'eſt à M. Bernard de Juſſieu que j'ai dû les fleurs monſtrueuſes du bouillon blanc, qui m'ont mis en état de faire des obſervations ſur ces tipules, comme je lui ai dû les fleurs monſtrueuſes du Camedris.

Mais il n'eſt nulle part auſſi aiſé de voir des vers tipules, que dans les eaux qui croupiſſent. Les bacquets qui ont été tenus pleins d'eau pendant quelques ſemaines, ont leurs parois & leur fond remplis de flocons terreux qui ſont les habitations que ſe ſont faites des vers rouges qui doivent devenir des tipules. Le même bacquet qui avoit des milliers de ces vers, eſt plein par la ſuite des nymphes dans leſquelles ils ſe ſont transformés, dont le corcelet eſt orné de chaque côté de belles & ſinguliéres pennaches; ces nymphes ſe métamorphoſent à la ſurface de l'eau, comme les nymphes des couſins : elles deviennent des tipules, dont la tête a des plumets qui le diſputent en beauté à ceux des nymphes. Dans les eaux croupies, on trouve des vers blancs qui ſe tiennent dans des eſpéces de glaires, & qui deviennent auſſi des tipules. D'autres tipules doivent leur origine à des vers d'une tranſparence qui ne le céde gueres à celle de l'eau dans laquelle ils ſe tiennent.

Ils ſont encore ſinguliers par un grand crochet formé de deux crochets ſemblables appliqués l'un contre l'autre, qu'ils portent en devant de la tête. Enfin, tant de petites mouches ſans trompe, que nous prenons ſouvent pour des couſins, & qu'on voit voler par nuées en l'air, qui y ont des mouvements de vibration de haut en bas, ſont ordinairement des tipules, dont celles de différentes eſpéces doivent leur origine à différentes eſpéces de vers.

Ce qu'il nous reſtoit d'obſervations à rapporter ſur les mouches à deux aîles, ſe trouve dans le ſecond Mémoire; nous y faiſons d'abord connoître l'origine de celles qui ont été appellées mouches de Saint Marc, & qui paroiſſent vers le temps de la fête de ce Saint. Les vers qui donnent la plus connuë & la plus commune des eſpéces de ces mouches, prennent leur accroiſſement ſous terre; s'ils avoient des jambes, ils reſſembleroient à des chenilles veluës; c'eſt ſous terre qu'ils ſe métamorphoſent en nymphes. Les mouches qui ſortent de ces nymphes, n'ont rien de ſort particulier à nous offrir. Le mâle qui, ſelon la regle ordinaire, eſt plus petit que la femelle, a cependant une tête beaucoup plus groſſe que la tête de celle-ci. Ce n'eſt que pour ne pas laiſſer ignorer d'où viennent certaines mouches extrémement petites & très-communes, que nous parlons dans ce même Mémoire, des vers qui ſe nourriſſent de miel, de compôtes qui commencent à ſe gâter, de lie de vin, de marc de raiſin, & de toute matiére ſucrée qui s'eſt aigrie. Nous y parlons auſſi de quelques eſpéces de mouches qui viennent de vers qui aiment les truffes. Mais nous y traitons plus volontiers de vers dont nous euſſions dû faire mention dans le quatriéme Volume, auxquels la nature a aſſigné un lieu bien ſingulier pour prendre leur accroiſſement. Dans le fond

de la bouche du cerf, à chaque côté du larinx, il y a deux bourſes charnuës qui ſemblent n'avoir été faites que pour élever les vers dont nous voulons parler, ou ſans leſquelles au moins ils ne pourroient croître. Les cerfs n'ont pas de ces vers en toute ſaiſon : le temps qui précéde, & celui qui ſuit de près la chûte du bois, ſont ceux où il leur eſt plus ordinaire d'en avoir. C'eſt apparemment ce qui a fait imaginer aux Chaſſeurs, que ces vers étoient les agents que la nature employoit pour faire tomber ce grand bois ſi ſolidement aſſujetti. Ils ont cru, & ils croyent encore, qu'ils quittent de concert le lieu de leur naiſſance, pour ſe rendre à la meule ou baſe des perches ou du merrein, & pour la ronger. Nous avons dit ailleurs * que d'autres vers, ceux qui font élever des tumeurs ſur le corps de ce grand animal, ont encore été chargés de cet ouvrage, & nous avons fait voir alors qu'ils y ſont peu propres, & qu'auſſi n'y ſongent-ils pas. Nous tâchons de détromper dans ce ſecond Mémoire, ceux qui croiroient les vers de la gorge du cerf plus capables que ceux des tumeurs, de venir à bout d'un pareil travail, parce qu'ils ſont munis d'eſpéces de dents en crochets, qui manquent aux autres. Nous faiſons voir que ces crochets qui ne ſont pas plus durs que la corne du cerf, ne peuvent agir qu'en piochant ; que, fuſſent-ils plus durs, il leur faudroit un temps plus long peut-être que celui de la vie du cerf, pour creuſer juſques au centre une maſſe ſi groſſe & ſi dure. Mais cette fauſſe & prétendue merveille eſt remplacée par beaucoup d'autres très-réelles & très-véritables. Ces vers doivent leur origine à une mouche qui ſçait, ou ſemble ſçavoir, que pour perpetuer ſon eſpéce, elle doit entrer dans les narines du cerf, cheminer tout le long de ſon nés, ſe rendre auprès de ſon goſier ; que là ſe trouvent deux cavités charnuës, deſtinées

* *Tom. IV.*

à loger & à nourrir les vers auxquels elle se prépare à donner naissance; que ces vers parvenus à une grosseur assés considérable, sçauront qu'ils doivent abandonner leur cavité charnuë; que pour sortir du gosier du cerf, ils sçauront trouver la même route que leur mere a sçu suivre pour y arriver.

Malgré les deux Mémoires précédents, & ceux qui remplissent la plus grande partie du quatriéme Volume, je laisse encore l'histoire des mouches à deux aîles, grossiérement ébauchée. Je suis persuadé que j'ai obmis bien des généralités que j'aurois dû y faire entrer, & une infinité de détails curieux. Je commence pourtant dans le troisiéme Mémoire de ce Volume-ci, à traiter des mouches à quatre aîles. J'y en fais connoître un genre qui est très-bien caractérisé par l'instrument singulier qu'on trouve aux fémelles, & aux seules fémelles de toutes ses espéces. J'appelle ces mouches des mouches à scies. Elles en ont deux dentelées comme les nôtres, & qui ont des perfections que nous n'avons pas imaginé de donner à celles dont nous nous servons; aussi nos ouvriers ne doivent-ils aucunement être comparés avec le maître qui a inventé & executé ces scies, qui ne sont pas seulement admirables par leur extrême petitesse. Les mouches qui en sont pourvûes, viennent de ces vers que nous avons nommés fausses chenilles, parce que leur forme est telle qu'elle les a fait prendre pour de véritables chenilles par de sçavants Naturalistes. Ils ont des jambes, & en ont au moins deux de plus que les chenilles qui en sont les mieux fournies, que celles qui en ont seize. Le nombre des espéces de ces fausses chenilles est très-grand, la plûpart sont rases; quelques-unes pourtant ont le corps tout hérissé d'épines d'une figure singuliére, faites en T ou en Y. Les différentes espéces nous en offrent de toutes couleurs,

& de couleurs différemment combinées, ſoit par rayes, ſoit par taches. Ce qui eſt plus ſingulier, c'eſt que quelques-unes ſont vétues tout-à-fait différemment dans différents temps de leur vie. De muer eſt pour elles changer d'habits; il y en a que la derniére muë rend méconnoiſſables. La fauſſe chenille qui juſques-là avoit été rayée ou tachetée de jaune & de noir, ou de quelque autre couleur, après avoir quitté ſa vieille peau, eſt entiérement blancheâtre. Ce qui eſt encore plus remarquable, & plus propre à faire méconnoître quelques fauſſes chenilles, c'eſt que celles qui juſque-là avoient eu le corps couvert d'épines, ou de tubercules chargés de poils, prennent une derniére peau qui eſt abſolument raſe. Entre ces fauſſes chenilles, il y en a pluſieurs qui ſe font remarquer par leurs attitudes biſarres, qui ont le corps contourné en S, & qui tiennent ſouvent leur derriére en l'air & plus élevé que leur tête; d'autres ſe roulent en pain de bougie; d'autres ſe roulent ſimplement en cercle. Une de celles-ci ſe tient ſur le chevre-feuille, & a une autre particularité; quand on la prend le matin, elle fait ſuinter de petites gouttelettes d'eau de tous les endroits de ſon corps.

Chaque fauſſe chenille ſe conſtruit une coque dans laquelle elle ſe transforme en nymphe. Les unes les font en terre & de terre, & les autres y filent des coques purement de ſoye. Toutes les variétés & les adreſſes qui peuvent être employées dans les conſtructions des coques de ſoye, ſembleroient avoir été épuiſées par les chenilles; néantmoins malgré tout ce qu'elles nous ont fait voir dans ce genre *, nous trouvons du nouveau & digne d'être admiré, dans les coques de quelques fauſſes chenilles; elles s'en font deux dont l'une eſt renfermée dans l'autre. L'intérieure où l'inſecte eſt logé eſt d'un tiſſu ſerré, mais mince & flexible. L'extérieure, celle qui ſert d'enveloppe

* *Tom. I.*

d'enveloppe à la précédente, eſt à rezeau; elle eſt cependant beaucoup plus ſolide & très-capable de réſiſtance. Auſſi eſt-elle formée uniquement d'eſpéces de groſſes fibres, qui, par rapport aux fils de la coque intérieure, ſont ce que les cordes d'une raquette ſont par rapport aux fils d'une toile ordinaire.

Toutes ces fauſſes chenilles ſe transforment en des mouches à deux aîles, qui, pour ainſi dire, ont un air de famille, & dont toutes les fémelles portent à leur derriére deux ſcies qu'elles ne montrent que quand elles veulent les faire agir. Il n'eſt aucun des inſtruments que la nature a accordés aux inſectes, qui doive nous paroître fait avec plus d'art. Ces ſcies ſont appliquées l'une contre l'autre, & peuvent jouer alternativement. Leurs dents ſont elles-mêmes dentelées. Enfin, ces inſtruments, qui ſont des ſcies par leur tranchant, ſont des limes ou des rapes par le plat. La face extérieure de chacune eſt armée de pluſieurs rangs de longues dents. Ces excellents inſtruments ont été donnés à certaines mouches pour les mettre en état de faire aiſément des entailles dans le bois de divers arbuſtes, comme celui du roſier, dans leſquelles il étoit eſſentiel à leurs œufs d'être dépoſés. Il n'eſt point de mouches moins farouches que celles-ci; il ſemble que celui qui les a faites, ait voulu que nous puſſions les obſerver à notre aiſe, c'eſt-à-dire, les admirer pendant qu'elles ſont occupées à ſcier & à pondre. Leurs œufs ſont oblongs, comme ceux de mille autres inſectes, & de même, n'ont pour enveloppe qu'une forte membrane; mais ils différent des œufs plus connus par une propriété bien ſinguliére, ils ont celle de pouvoir croître; de jour en jour, ils acquierent des dimenſions en tout ſens, juſques à ce que le petit ver ſoit prêt d'en ſortir.

Le quatriéme Mémoire nous montre combien on

feroit faire de progrès à l'Hiſtoire naturelle, ſi on pouvoit établir de bons Correſpondants dans les différentes parties du Monde. Les environs de Paris ne nourriſſent point de cigales, & je n'en ai trouvé dans aucun des pays où j'ai pû obſerver à loiſir les inſectes. Il ne m'étoit pas permis cependant d'ignorer ſans regret, l'hiſtoire d'un genre de mouches dont les plus anciens Naturaliſtes ont fait mention, & qui ſont ſi renommées pour leur chant. Une place leur étoit dûe dans nos Mémoires. Les regrets que je devois avoir de ne me pas trouver dans un pays agréable aux cigales, m'ont été ôtés par les ſoins officieux & éclairés de M. le Marquis de Caumont. Je ne crois pas que j'euſſe été en état de donner plus d'obſervations & plus certaines ſur ces grandes mouches, que j'en donne dans le quatriéme Mémoire, quand j'aurois été expoſé pendant pluſieurs mois de différentes années, à être fatigué de les entendre chanter. Les Auteurs qui en ont parlé, n'en ont fait connoître que deux eſpéces, & nous en faiſons connoître trois. Entre les mouches à corps court de ce pays, il n'y en a aucune qui approche de la grandeur des cigales de la grande eſpéce. Du bout antérieur de leur tête, qui eſt preſque coupé quarrément, & qui a autant de groſſeur que ce qui précéde, part une partie triangulaire qui ſe replie en deſſous. C'eſt de l'extrémité de cette partie que ſort une trompe contenuë dans un fourreau, & appliquée contre le deſſous du corcelet. Cette trompe apprend que la cigale n'eſt pas faite pour vivre uniquement de roſée. Les dentelûres qu'on peut découvrir à deux des longues piéces dont elle eſt compoſée, prouvent qu'elle eſt capable de pénétrer dans des corps durs. Leur chant dont on a tant parlé, ſuppoſe un grand nombre d'organes qui n'ont pas été aſſés connus, ou au moins, qui n'ont pas été décrits : ils

n'ont été accordés qu'aux ſeuls mâles; auſſi les fémelles ſont-elles parfaitement muettes. Ces organes ſont placés près de l'origine du ventre, en deſſous & ſur les côtés. Le ſecours des figures & peut-être de deſcriptions auſſi longues que celles dans leſquelles nous nous ſommes engagés dans le Mémoire dont il s'agit, ſont néceſſaires pour voir combien d'appareil a été employé par la nature pour mettre la cigale mâle en état de former des ſons qui peuvent nous déplaire, mais qui ſont apparemment touchants pour ſa fémelle. Deux eſpéces de timbales faites d'une membrane plus roide que le parchemin le plus ſec, & dont toute la convexité eſt remplie de plis qui ſe touchent; ces deux timbales, dis-je, ſont deſtinées à rendre les ſons; il y en a une placée de chaque côté dans l'intérieur du ventre. Quand l'air qu'elles ont agité, ſort de la cellule de chaque timbale, il trouve une voute platte, un volet écailleux qui le réfléchit dans une grande cavité où il eſt modifié & rendu plus ſonore. Cette cavité eſt diviſée en deux par une eſpéce de cloiſon. Au fond de chacune des parties formées par cette diviſion, eſt une membrane mince, ſi liſſe, ſi tenduë, ſi tranſparente & ſi brillante, qu'elle paroît un miroir, & que le nom lui en a été donné même par les enfants. Ne ſommes-nous point un peu humiliés, quand après nous être crus en tous points l'ouvrage par excellence du Créateur, nous voyons que les parties qui ont été employées pour mettre le mâle d'une cigale en état de ſe faire entendre par ſa fémelle, le diſputent par leur nombre, par la ſingularité de leur matiére & de leur ſtructure, & par l'art avec lequel elles ſont diſpoſées aux organes de notre voix!

La fémelle a à nous faire voir des merveilles d'un autre genre; elle peut pondre quatre à cinq cens œufs; elle ſçait les ſoins qu'ils demandent d'elle, pour que les

embryons qui y ſont contenus puiſſent éclorre, & puiſſent parvenir à être un jour des cigales. Ces œufs doivent à peine paroître au jour pendant un inſtant. Dès qu'ils ſont ſortis de ſon corps, ils doivent être logés dans l'intérieur de très-menues branches de bois ſec & rempli de moëlle: là ils doivent être diſpoſés par files, à l'abri de la pluye & des injures de l'air. La circonſtance d'un bois plein de moëlle étoit eſſentielle; la moëlle eſt peut-être la premiére nourriture de l'inſecte qui ſort de chaque œuf. Les mouches dont nous avons parlé dans le Mémoire précédent, font des entailles au bois verd auquel elles confient leurs œufs; ils y peuvent & y doivent être expoſés aux impreſſions de l'air extérieur; pour faire ces entailles, il leur falloit des ſcies, & la nature en a donné deux à chacune de ces mouches. Mais il ne ſuffiſoit pas à la mere cigale de fendre le bois, elle devoit le percer, y creuſer des trous. Auſſi a-t-elle été pourvûë d'une tariére qui en peut creuſer d'aſſés longs, car elle a plus de cinq lignes de longueur. Elle la porte à ſon derriére cachée dans une couliſſe où elle eſt conſervée par un double étuy. Cette tariére n'eſt pourtant pas ſemblable à celles dont nous nous ſervons, elle eſt un inſtrument double, elle eſt compoſée de deux piéces qui peuvent jouer alternativement, mais ſans s'écarter l'une de l'autre; elles ſe meuvent toûjours parallelement l'une à l'autre; & cela, parce qu'elles ſont aſſemblées avec la plus grande préciſion, à couliſſe & à languette dans un ſupport commun. Ces deux piéces ſont deux limes dont chacune a près de ſa pointe, & ſeulement ſur le côté extérieur, des dentelûres. Avec ces limes ou cette tariére, la cigale creuſe un trou qui a toute la longueur de l'inſtrument, & qui ſe dirige parallelement à l'axe du brin de bois, dès qu'il a atteint la moëlle: elle y dépoſe & arrange ſept à

huit œufs à la file, plus ou moins. Près de ce trou, elle en perce ensuite un second, pour y placer à peu près le même nombre d'œufs; & ainsi, elle remplit un brin de bois, & successivement plusieurs brins, des trous nécessaires pour loger ses œufs. Si en fendant en deux un de ces brins de bois on met à découvert plusieurs files d'œufs, l'ordre avec lequel ils paroissent arrangés ne sçauroit manquer de plaire. L'insecte sorti de chaque œuf après avoir pris de l'accroissement, mais avant que d'avoir grossi à un point où l'entrée du trou se trouveroit trop petite pour le laisser passer, quitte le lieu de sa naissance. Il est muni de jambes dont les deux premiéres sont de bons instruments pour fouiller la terre; il s'y enfonce, il se rend sur les racines de quelque arbre. Il a une trompe avec laquelle il tire de ces racines le suc qui le nourrit & le fait croître. Il reste ainsi caché sous terre jusques à ce qu'il soit en état d'en sortir pour subir la métamorphose qui le fait paroître aîlé, qui le rend cigale.

Le cinquiéme Mémoire & tous ceux qui le suivent, ne nous entretiennent que des abeilles. Leur histoire méritoit d'être traitée avec plus d'étenduë que celle du commun des insectes. On s'attend, & peut-être s'attend-on trop à la trouver remplie de faits surprenants, car il y aura à rabattre des merveilles qu'on en a publiées. Il ne faut pourtant que jetter les yeux sur l'intérieur d'une ruche, pour être forcé d'en regarder les mouches comme des ouvriéres incomparables. La cire de ces gâteaux, qui ne sont qu'un assemblage de cellules d'une figure si réguliére, & le miel qui remplit ces mêmes cellules, prouvent qu'elles sçavent des arts qui nous sont inconnus. Aussi, si on s'en rapporte à un très grand nombre d'Auteurs, qui, à l'envi, leur ont prodigué des éloges, elles égalent ou surpassent peut-être les hommes en intelligence

& en connoiſſances; elles ont même des mœurs qui nous doivent faire rougir des nôtres; car il n'y a gueres de vertus morales qui ne leur ayent été accordées. On croit bien que ces éloges auront beſoin d'être réduits à leur juſte valeur. Les faits, même vrais, qui nous ont été tranſmis, ne l'étoient pas pour nous, ils demandoient à être examinés de nouveau; il falloit avoir des preuves de leur réalité qu'on ne nous a pas données. Cet examen conduit à découvrir des merveilles certaines & ignorées, qui remplacent ce qu'on en avoit dit de fabuleux. Le gouvernement des abeilles a été propoſé comme le parfait modéle d'un gouvernement monarchique. Nous cherchons dans le cinquiéme Mémoire, & le premier de leur hiſtoire, en quoi il conſiſte, quels en ſont les principes. Nous nous y trouvons obligés de reconnoître que les abeilles ſe conduiſent par rapport au bien de leur ſociété, comme ſi l'unique motif de leurs actions étoit celui qui fait agir les plus grands hommes & les plus vertueux; elles ne ſemblent travailler que pour leur poſtérité; leurs avantages particuliers ne paroiſſent entrer pour rien dans tout ce qu'elles font. Après avoir décrit les formes des ruches les plus favorables pour obſerver ce qui ſe paſſe dans leur intérieur., nous nous contentons de dire ce que nous remettons à prouver dans d'autres Mémoires, que dans chaque ruche, il y a en certains temps de l'année, trois ſortes de mouches, & dans les autres temps, ſeulement deux ſortes; des abeilles ſans ſexe, ou, qui ne contribuent en rien à la génération, des abeilles mâles, & enfin des abeilles fémelles. Les premiéres ſont celles que tout le monde connoît; leur nombre eſt ſans comparaiſon plus grand que celui des autres; elles ſont uniquement nées pour le travail; tout celui de la ruche roule ſur elles, auſſi les nommons-nous les ouvriéres. Ce n'eſt ordinai-

rement que pendant un ou deux mois qu'on peut voir des mâles dans une ruche; dans celle qui en eſt le plus peuplée, il n'y en a pas autant de centaines qu'il y a de milliers d'ouvrieres; ils ſont plus gros que celles-ci. Pendant le cours de chaque année, ſi on en excepte peu de jours, on ne peut trouver dans chaque ruche qu'une ſeule fémelle; mais qui eſt capable de multiplier ſon petit peuple, au point que l'habitation où il eſt, ne ſuffiſe plus pour le contenir. Sa fécondité eſt prodigieuſe. Telle fémelle peut dans un an devenir mere de trente à quarante mille mouches, & peut-être de beaucoup plus. C'eſt à elle ſeule que doivent le jour toutes les ouvriéres, les mâles & le petit nombre de fémelles qui naiſſent par la ſuite dans la ruche. Cette mere reſte preſque toûjours dans l'intérieur du logement; elle eſt aiſée à reconnoître quand elle ſe montre, ſur-tout par la longueur de ſon corps; elle eſt plus longue que les mâles, quoiqu'elle ſoit moins groſſe; d'ailleurs, ſes aîles ſont courtes en comparaiſon de celles des mâles & de celles des ouvriéres. C'eſt cette mere que les Anciens ont appellée le roi des abeilles, & qui eſt digne d'en être nommée la reine. On ne nous en a pas impoſé quand on nous a parlé du reſpect que les autres mouches ſemblent avoir pour elle. Nous prouvons par un très-grand nombre d'expériences & d'obſervations ſûres, que les abeilles ordinaires font plus que de la reſpecter, qu'elles cherchent continuellement à lui être utiles, à lui rendre les meilleurs offices; que ſans ceſſe elles lui offrent du miel, elles la léchent, elles la broſſent; que quelque part où elle aille, quelques-unes lui font cortege; enfin, que la vie de toutes leurs compagnes n'eſt rien pour elles, en comparaiſon de celle de la mere. Elle ſemble être l'ame de toutes leurs actions. On verra que lorſque j'ai partagé un

essaim en deux ruches, les mouches de l'une où elles étoient en plus grand nombre, mais sans mere, n'ont pas daigné faire le moindre travail; à peine ont-elles songé à vivre au jour le jour; elles se sont laissé périr, pendant que celles qui étoient dans une autre ruche avec la mere, y ont travaillé, quoiqu'elles y fussent en très-petit nombre. Enfin, je prouve par des expériences incontestables, que dès qu'on a ôté la reine à des abeilles qui s'occupoient sans relâche du matin au soir à faire des récoltes de cire & de miel, elles ne semblent plus sçavoir que les plantes leur offrent des richesses nécessaires. A peine sortent-elles de leur ruche, & elles y retournent sans y rien apporter. Tout travail cesse dans l'intérieur, on n'y construit pas une seule cellule de cire, on n'y acheve aucune de celles qui étoient commencées. Qu'on redonne une mere à des abeilles tombées dans une inaction complette pour avoir été privées de la leur, dans le moment on leur rend l'activité & l'ardeur pour l'ouvrage; les travaux de toutes espéces sont repris. Les abeilles sont non-seulement laborieuses quand elles ont parmi elles une mere féconde, elles le sont proportionnellement à sa fécondité. Quoiqu'elles ne contribuent en rien à la génération, quoiqu'elles ne soient destinées qu'à être les nourrices des vers qui éclosent des œufs pondus par la reine, l'Auteur de la Nature a voulu qu'elles s'intéressassent pour ces vers qui, avec le temps, doivent devenir des abeilles, autant que si elles en étoient les véritables meres. C'est la seule espérance de voir naître beaucoup d'abeilles qui les détermine à multiplier le nombre des gâteaux de cire, & à y mettre des provisions de miel. Dès que cette espérance leur est ôtée, dès que leurs travaux ne peuvent être utiles à leur postérité, le soin de leur propre vie ne les touche plus, elles se mettent en risque évident de périr de faim;

elles ne ramaſſent plus de miel, quand celui qu'elles recueilleroient ne ſerviroit qu'à les faire vivre.

Nous nous arrêtons d'abord dans le ſixiéme Mémoire, à conſidérer les parties extérieures des abeilles, dont la plûpart peuvent être regardées comme des inſtruments, qu'il eſt eſſentiel de connoître pour entendre comment elles viennent à bout de faire leurs récoltes, & d'exécuter des ouvrages ſi ſinguliers. Elles ſont de la claſſe des mouches qui ont une trompe & des dents. La ſtructure de leur trompe eſt différente de celles de tant d'autres dont nous avons parlé dans les Volumes précédents. Pour expliquer tout l'art avec lequel elle eſt faite, il a fallu nous engager dans une aſſés longue deſcription, & être aidé par les figures. Nous nous contenterons de dire que l'abeille la tient ordinairement pliée en deux & comme roulée; mais que quand elle veut, elle la déplie & l'allonge. C'eſt avec ſa trompe qu'elle enleve aux fleurs une liqueur miellée que la nature a miſe en réſerve dans certaines glandes connues à préſent par les Botaniſtes, mais qui l'ont été de tout temps par nos mouches. Nous prouvons que cette trompe n'agit point à la maniére des pompes, comme il étoit naturel de penſer qu'elle agiſſoit, & comme on l'a fait agir juſqu'ici; qu'elle eſt une eſpéce de langue veluë & très-longue, qui, en léchant, ſe charge d'une liqueur qu'elle ſçait conduire juſques à une bouche qu'il étoit très-important de connoître. Les dents ſont les outils avec leſquels elles façonnent la cire: leur forme mérite d'être examinée. Nous ne diſcutons pas encore dans ce Mémoire ſi les abeilles trouvent la cire toute faite à la campagne, ſi elles n'ont qu'à la ſéparer des corps étrangers avec leſquels elle eſt mêlée, ou ſi elles ont de plus importantes préparations à donner à cette matiére qui doit fournir la cire, & que nous nommons matiére à cire,

ou cire brute; mais nous y faisons voir que c'est sur les plantes, & seulement sur les fleurs des plantes, que les abeilles la ramassent. Sans avoir étudié la structure des fleurs, on a vû cent & cent fois dans celle d'un lys, des filets jaunes, dans celle d'une tulipe, des filets bruns; & on sçait que les premiers laissent sur les doigts une poudre jaune, & les autres une poudre brune. En langage de Botaniste, ces filets sont des étamines, & leurs poudres, les poussiéres des étamines. Chaque grain de ces poussiéres a une figure constante dans chaque espéce de plante. Ce sont souvent des boules quelquefois bien sphériques, & quelquefois plus ou moins allongées. Ces poussiéres sont précieuses pour les abeilles, & elles le sont pour nous, puisqu'elles sont la matiére à cire, la cire brute; elles sont l'objet d'une des deux grandes récoltes que ces mouches ont à faire. Une abeille qui est sortie de sa ruche pour aller en ramasser, entre dans la fleur dont les étamines lui ont paru le plus chargées de ces poussiéres, & de poussiéres qui y tiennent moins. Nous n'avons pas dit encore que sa partie antérieure, son corcelet, ses jambes & plusieurs endroits de son corps, sont chargés de poils dont la plûpart ont une forme qui mérite d'être vûe au microscope. Chaque poil ressemble à une tige de plante à qui des feuilles sont attachées de deux côtés opposés, du haut en bas. Une portion d'une écaille de la mouche, garnie de poils, semble au microscope, un gazon bien fourni de jolies mousses. Ces poils sont pour les abeilles, ce que les toisons sont pour ceux qui ramassent les paillettes d'or des riviéres. L'abeille devient bientôt toute poudrée d'une poudre jaune ou blancheâtre, ou d'une poudre d'une autre couleur, c'est-à-dire, de celle des poussiéres des étamines de la fleur dans laquelle elle s'est promenée. Les poils branchus arrêtent les poussiéres.

La mouche se sçait couverte de cette poudre, & sçait la ramasser. La pénultiéme partie de chacune de ses jambes est faite en brosse. Elle passe sur son corps les unes ou les autres de ces brosses, & toutes ordinairement les unes après les autres. Les brosses retiennent un peu humides, les poussiéres qu'elles ont enlevées, l'abeille les rassemble ensuite, les réunit en deux petits tas. La nature, ou plûtôt son Auteur qui a pourvû à tout, a ménagé une cavité dans la face extérieure de la troisiéme des parties de chaque jambe de la derniére paire. Cette cavité est bordée de gros poils, au moyen desquels elle est une espéce de corbeille propre à conserver ce qui lui est confié. C'est dans cette cavité que les jambes de la seconde paire portent les poussiéres des étamines, qu'elles y en font un petit tas, une masse solide, en les pressant les unes contre les autres. L'abeille passe d'une fleur à une autre pour y continuer sa récolte, pour grossir les deux petits amas de cire brute; elle parvient à rendre celui de chacune de ses deux jambes égal à un grain de poivre, & d'une figure un peu plus applatie. Assés chargée de ces deux petites pelotes, elle part alors & les porte à la ruche. Pour faire sa récolte il ne lui suffit pas toûjours de se promener de fleur en fleur. Les poussiéres des étamines ne sont pas toûjours prêtes à tomber. Avant que d'être, pour ainsi dire, à maturité, elles sont renfermées dans des espéces de capsules appellées sommets, & elles ne paroissent au jour que quand ces capsules s'ouvrent. L'abeille n'ignore pas que la matiére dont elle a besoin, est renfermée dans ces petites boîtes, elle saisit donc entre ses dents successivement plusieurs de ces capsules; quand celle qu'elle tâte lui paroît propre à être entr'ouverte, elle la presse & l'oblige à laisser paroître ses poussiéres; les deux premiéres jambes viennent les prendre, elles les donnent

aux deux ſuivantes qui les portent aux deux derniéres.

Pour continuer d'examiner les parties qui paroiſſent à l'extérieur des abeilles, au moins en certains temps, nous faiſons connoître dans le ſeptiéme Mémoire, l'appareil avec lequel a été fait cet aiguillon redoutable dont elles ſont armées. Ce qu'on appelle vulgairement l'aiguillon, eſt une pointe écailleuſe extrémement fine, & qui cependant n'eſt que l'étuy de deux aiguillons, de deux dards beaucoup plus fins. L'un & l'autre ſont dentelés ſur leur côté extérieur, & près de leur pointe. Les bleſſures faites par deux armes ſi déliées, ſeroient peu à craindre pour nous; mais l'abeille les empoiſonne & les rend par-là très-douloureuſes. Dans ſon intérieur, près de la baſe de l'aiguillon, elle a une veſſie pleine d'une liqueur très-tranſparente, mais cauſtique. Une gouttelette de cette liqueur, quelque petite qu'elle ſoit, fait naître de la chaleur ſur l'endroit de la langue où elle a été appliquée. Quand pour mieux éprouver l'effet de cette liqueur, je me ſuis fait deux piqûres legéres avec la pointe d'une petite épingle, j'ai rendu très-cuiſante celle de ces bleſſures dans laquelle j'ai introduit un peu de la liqueur venimeuſe de l'abeille. Un canal la porte dans l'étuy des dards, au bout duquel on en voit paroître des gouttes ſucceſſivement toutes les fois qu'on tient une abeille gênée entre ſes doigts; elle fait alors des tentatives inutiles pour piquer, & comme ſi elle piquoit, elle oblige de la liqueur venimeuſe à ſortir. Nous aimerions mieux aſſûrément que les abeilles fuſſent dépourvûes de cette arme; mais elle leur étoit néceſſaire. Les fruits de leurs travaux, leur cire & leur miel, excitent les deſirs de beaucoup d'inſectes avides & pareſſeux, contre leſquels elles ont à les défendre. Elles ont à ſe défendre elles-mêmes contre d'autres inſectes voraces qui les mangent plus volontiers que leur cire

& leur miel. Enfin il vient un temps où elles nous doivent paroître extrémement barbares, où du matin au soir elles ne s'occupent chés elles que de carnage; & c'est dans ce temps sur-tout que leur aiguillon leur est nécessaire. Les mâles sont inutiles & même nuisibles dans la ruche après un certain temps, après que la mere a été fécondée. Les ouvriéres qui avoient été leurs nourrices lorsqu'ils avoient la forme de ver, qui depuis leur derniére transformation avoient vêcu avec eux en parfaite intelligence, leur déclarent la plus cruelle guerre, lorsqu'ils ne feroient que consumer les provisions de la ruche sans y être bons à rien; elles les massacrent; au bout de deux ou trois jours, il y en a quelquefois plus de mille de tués, & il n'en reste pas un seul dans la ruche. Les raisons que les abeilles ouvriéres pourroient alléguer pour leur justification, nous sont peu connues; nous ignorons sur quels titres est fondé leur droit de vie & de mort sur les mâles; il leur a été accordé par la nature qui les a mises en état de l'exercer. Les faux-bourdons ou mâles sont plus gros que les abeilles, mais ils n'ont pas été armés d'un aiguillon; celui qu'ont les abeilles ordinaires leur donne une grande supériorité sur eux. Assés souvent des querelles s'élevent entre les abeilles ouvriéres d'une même ruche; assés souvent on en peut voir deux aux prises, qui, posées ou plûtôt couchées sur terre, font l'une contre l'autre tout ce que pourroient faire deux adroits & courageux lutteurs; elles cherchent réciproquement à se piquer. Leurs corps sont si bien cuirassés qu'il est difficile à l'une & à l'autre de trouver un endroit où elle puisse faire pénétrer son aiguillon dans le corps de son adversaire. C'en est bientôt fait de celle qui a été piquée; la victorieuse la laisse bientôt expirante sur la poussiére. Quelquefois trois à quatre abeilles en attaquent une seule, sans en vouloir à sa vie; elles

cessent de lui porter des coups dès qu'elle a allongé sa trompe, & qu'elle y a dégorgé du miel que les attaquantes vont succer tour à tour. C'est à ce miel qu'elles en vouloient. Outre les actions particuliéres dont nous venons de parler, il y en a de générales. Quand les mouches d'un essaim ont choisi inconsidérément pour se loger, une ruche déja habitée par d'autres mouches, à peine s'y sont-elles introduites, qu'un combat meurtrier commence. Celles qui ont le droit de la possession, s'opposent à l'invasion avec tout leur courage & toutes leurs forces. D'instant en instant on voit sortir de la ruche une mouche victorieuse qui en emporte une morte, ou une qui n'a plus qu'un reste de vie qui lui est bientôt ôté. Ces batailles ne finissent qu'avec le jour, & coûtent souvent la vie à plusieurs milliers de mouches. Une abeille qui laisse son aiguillon dans l'endroit où elle a piqué, & il arrive assés souvent qu'elle l'y laisse, se fait à elle-même une blessure mortelle; ainsi, la vie de celle qui pique est toûjours en risque. La mere est armée d'un aiguillon plus grand que celui des autres mouches, quoique quelques Anciens ayent assûré le contraire, & que quelques devises les en supposent privées. Mais comme il importoit qu'une vie aussi précieuse que celle de la reine, ne fût pas aussi souvent exposée que celle des abeilles ordinaires, elle est née avec un naturel plus pacifique; on peut la tenir entre les doigts sans qu'elle cherche à piquer. Nous finissons ce Mémoire par faire remarquer les différences qui sont entre quelques-unes des parties extérieures des trois sortes de mouches, & qui y devoient être. Les parties nécessaires pour ramasser la cire brute, par exemple, & pour façonner la cire même, étoient inutiles à la mere & aux mâles sur qui aucun travail ne roule, & ils en sont privés.

Le huitiéme Mémoire nous montre les abeilles occupées

dans l'intérieur de leur ruche à leurs différents travaux. Leurs gâteaux de cire ſont de tous leurs ouvrages, les plus dignes de notre attention, & les plus ſûrs de ſe l'attirer. L'admiration croît pour eux à meſure qu'on les examine, je dois dire à meſure qu'on les étudie, car ſans le progrès de l'analyſe, & ſans celui qu'elle a fait faire à la géometrie dans ces derniers temps, nous ne ſerions pas en état de ſçavoir à quel point ils méritent d'être admirés. Chaque gâteau eſt composé de deux rangs de cellules ou de tubes exagones. Sur une de ſes faces ſe trouvent les ouvertures de toutes les cellules d'un rang, & ſur la face oppoſée, les ouvertures des cellules de l'autre rang. Pappus célébre parmi les géometres anciens, qui connoiſſoit les avantages des cellules de figure exagone, qui ſçavoit que de toutes les cellules de capacité égale qui peuvent être ajuſtées les unes contre les autres, ſans laiſſer de vuides entr'elles, les exagones ſont celles qui peuvent être faites avec moins de matiére ; Pappus, dis-je, a regardé les abeilles comme de grandes géometres. Mais il eût eu une bien plus haute idée de leur géometrie, s'il eût ſçu que la conſtruction du fond de chacune de ces cellules, ſembloit ſuppoſer qu'elles avoient réſolu un probleme, dont la ſolution n'auroit pu être trouvée par les géometres de ſon temps ; une ſolution à laquelle on ne peut arriver que par l'analyſe des Infiniment-petits. Celui au moins qui les a ſi bien inſtruites, a réſolu pour elles le probleme dont nous voulons parler, & que nous allons expoſer. Le fond de chaque cellule n'eſt pas plat, il eſt pyramidal, & formé par trois petits lozanges ou rhombes de cire, ſemblables & égaux. Cette figure pyramidale permet aux fonds des cellules des deux faces oppoſées, de s'ajuſter les uns contre les autres auſſi exactement que les corps des cellules s'ajuſtent, c'eſt-à-dire, ſans laiſſer de

vuide. Mais les abeilles avoient à choisir entre une infinité de rhombes différents qui peuvent former des pyramides plus écrasées ou plus allongées, & également propres à s'appliquer les unes contre les autres sans laisser de vuide. Les rhombes pour lesquels elles se sont déterminées, ont deux angles opposés chacun d'environ 110 degrés, & les deux autres chacun d'environ 70 degrés. Quelles sont les raisons de la préférence donnée à ces rhombes? J'ai soupçonné que l'épargne de la cire en pouvoit être une, & j'ai proposé à M. Kœnig capable de résoudre les problemes les plus difficiles, de déterminer entre les cellules exagones de même capacité & à fond pyramidal composé de trois rhombes égaux & semblables, quels devoient être les angles des rhombes au moyen desquels la quantité de matiére ou de cire employée, seroit la plus petite qu'il est possible; & il a trouvé que les rhombes demandés sont précisement ceux que les abeilles ont choisi.

La construction des cellules des abeilles, outre les problemes purement géometriques, nous offre à résoudre des problemes physiques, qui dans leur genre ne sont pas moins curieux que les autres. Nous avons vû ces mouches occupées à enlever aux plantes les poussiéres de leurs étamines, & rapporter sur chacune de leurs jambes postérieures une petite boule faite de ces poussiéres. Ces boules sont-elles de la cire? Les abeilles trouvent-elles sur les plantes, de la cire toute faite, comme elles y pourroient trouver de la gomme & de la résine? Nous prouvons que ces poussiéres d'étamines ne sont point actuellement de la cire, qu'elles ne sont que la matiére propre à la faire, aussi la nommons-nous de la cire brute. Mais par quelle manipulation cette cire brute est-elle convertie en véritable cire? Les abeilles n'ont-elles qu'à

la pestrir

la peſtrir avec leurs jambes après l'avoir humectée de quelque liqueur, comme Swammerdam & M. Maraldi ſemblent avoir été diſpoſés à le croire! La converſion de la cire brute en véritable cire n'eſt pas ſi ſimple, elle eſt analogue à la converſion de nos aliments en chyle; c'eſt-à-dire, que c'eſt dans les inteſtins des abeilles & dans un de leurs eſtomacs, car elles en ont deux, que ſe fait la cire. Des obſervations très-certaines nous ont appris que les abeilles mangent la cire brute: après qu'elles l'ont digérée, elles font retourner vers leur bouche la véritable cire qui en a été extraite; elle y arrive & elle en ſort en forme & conſiſtance de bouillie claire & quelquefois mouſſeuſe. La langue de l'abeille aide à conduire hors de la bouche, la cire plus délayée qu'une pâte molle; elle la porte où elle doit être miſe en œuvre par les dents pour former une portion, ſoit du fond, ſoit d'un des pans d'une cellule. Dans un inſtant, cette bouillie de cire ſe ſéche & ſe durcit, comme la liqueur qui devient un fil de ſoye, ſe ſéche dès qu'elle eſt ſortie des filiéres des chenilles & de celles de divers inſectes. Pluſieurs mouches fourniſſent les unes après les autres & employent la cire néceſſaire à la conſtruction d'une ſeule cellule. Celle qui n'a encore qu'une partie de ſa profondeur, ou qui ne vient que d'être rendue auſſi profonde qu'il lui convient de l'être, eſt très-brute, elle n'eſt qu'ébauchée; elle ne doit pas reſter auſſi épaiſſe, auſſi maſſive qu'elle l'eſt. Les abeilles s'occupent bientôt à rendre ſes pans plus minces, à les dreſſer, à les applanir & à les polir, ce qu'elles font en les ratiſſant, en les rabotant, pour ainſi dire, avec leurs dents, qui en emportent de petits coupeaux. Comme ce travail eſt long, on a ſouvent occaſion d'obſerver les mouches qui y ſont occupées; on ne ſe

laſſe pas de voir l'activité & l'adreſſe avec laquelle elles ſont alors agir leurs dents.

L'habitation des abeilles, leur ruche, doit être très-cloſe; pour toutes ouvertures elle ne doit avoir que celles qui leur permettent d'entrer & de ſortir librement. Celles par où d'autres inſectes pourroient s'introduire trop aiſément, les fentes par où l'eau & le vent pourroient paſſer, auroient des ſuites à craindre. Les abeilles le ſçavent, au moins elles ſçavent boucher toutes ces ouvertures & ces fentes; elles ſçavent même que la cire n'eſt pas la matiére la plus propre à y être employée. Elles connoiſſent une eſpéce de réſine qu'elles trouvent toute faite ſur certains arbres, qui a plus de ténacité que la cire; elles vont s'en charger, elles l'apportent ſur leurs jambes poſtérieures en petites pelotes ſemblables à celles de la cire brute; mais elles n'ont pas beſoin de la manger ni de lui donner aucune préparation. Dès qu'une de celles qui s'en ſont chargées, eſt entrée dans la ruche, pluſieurs de ſes compagnes ſe rendent ſucceſſivement auprès d'elle; chacune prend une petite maſſe, un petit grain de la réſine entre ſes dents, & va ſur le champ le poſer dans l'endroit qui a beſoin d'être bouché. Les abeilles ſe ſervent auſſi de la même matiére pour enduire la plus grande partie des parois de leur ruche. Cette réſine a une odeur aromatique aſſés agréable. Nous lui conſervons le nom de propolis qui lui a été donné par les Anciens.

Tout ce qui a rapport à la génération des abeilles, fait l'objet du neuviéme Mémoire. Quelque grand que ſoit le nombre des ouvriéres qui naiſſent dans une ruche pendant le cours de l'année, elles doivent toutes le jour à une même mere, à cette reine que les Anciens avoient

chargée de tous les détails du gouvernement, & qui a assés affaire d'avoir tant d'œufs à pondre. Elle est aussi la mere des faux-bourdons, & elle l'est encore des fémelles. On n'est plus surpris qu'il y en ait telle, qui dans une année suffise à donner naissance à vingt mille, à trente mille, ou même à quarante mille mouches, lorsqu'on a ouvert le corps de quelqu'une qui étoit en pleine ponte: on le lui trouve tout rempli d'œufs; on y en peut compter environ cinq mille actuellement sensibles. Si on fait attention à la quantité de ceux qui en sont déja sortis, & surtout, si on fait attention que le nombre de ceux qui par leur petitesse échappent à nos yeux, & qui ne se développeront que peu à peu, est peut-être sept à huit fois plus grand que le nombre de ceux qui sont visibles, on admirera la fécondité de l'abeille, & on sera disposé à croire qu'elle peut aller à faire naître trente ou quarante mille mouches par an. L'intérieur des faux-bourdons est presque rempli par des parties qui semblent démontrer qu'ils sont destinés à féconder les œufs. On y trouve plusieurs réservoirs de liqueur laiteuse. Enfin les faux-bourdons font sortir de leur derriére, en certain temps, des parties qui paroissent analogues à celles des mâles des autres insectes. Mais pour ce qui est des abeilles ouvriéres, en quelque saison de l'année qu'on ouvre leur corps, on ne sçauroit parvenir à y découvrir ni œufs ni vaisseaux propres à les contenir, ni aucune des parties qui caractérisent le mâle. On voit seulement leur premier estomac plus ou moins plein de miel, & leur second estomac & leurs intestins plus ou moins remplis de cire brute. Aussi ne contribuent-elles en rien à l'œuvre de la génération. Nous enseignons les temps où l'on peut parvenir à surprendre la mere occupée à pondre. Elle fait entrer son derriére dans une cellule vuide, au fond de laquelle elle laisse

un œuf. Elle en ſort bientôt pour aller preſque tout de ſuite en pondre un autre dans une cellule voiſine ; elle eſt toûjours accompagnée de quelques mouches, qui, chaque fois qu'elle ſort d'une cellule, ne manquent pas de lécher les derniers anneaux de ſon corps. Nous venons de dire qu'elle ne donne pas ſeulement naiſſance à des abeilles ouvriéres, qu'elle la donne à d'autres fémelles & à tous les mâles. La cellule dont la capacité convient à l'œuf, ou, plus exactement, au ver qui doit devenir une abeille ouvriére, ſeroit trop petite pour un ver qui après ſa transformation ſera un mâle, & à celui qui après la ſienne ſera une fémelle. Comme ſi les abeilles ordinaires en étoient bien inſtruites, elles conſtruiſent des cellules de trois différentes capacités ; & ce qui n'eſt pas moins digne d'être remarqué, la mere ſemble ſçavoir quel eſt l'embryon qui eſt contenu dans l'œuf qu'elle va mettre au jour. Elle ne manque jamais de loger dans une petite cellule, l'œuf qui donnera une abeille ouvriére; dans une cellule exagone plus grande, l'œuf qui doit donner un mâle. Enfin l'œuf plus précieux que les précédents, celui dont le ver qui en ſortira, deviendra une fémelle, eſt dépoſé dans une cellule qui ne différe pas ſeulement des autres par ſa grandeur, qui en différe encore par ſa figure. Les abeilles qui doivent être des reines, ſont traitées avec diſtinction dès l'inſtant de leur naiſſance, & avant même que de naître, lorſqu'elles ſont encore contenues dans l'œuf. Les ouvriéres abandonnent leur architecture ordinaire quand il s'agit de faire une habitation où une fémelle prendra ſon accroiſſement. Ce n'eſt pas là le temps où elles ſongent à profiter des avantages que leur offrent les alvéoles exagones à fond pyramidal pour œconomiſer la cire. Rien ne leur coûte alors. Elles employent plus de cire pour une ſeule cellule deſtinée à être le berceau d'une

reine, que pour cent ou cent cinquante cellules ordinaires. Elles cherchent sur-tout à la rendre solide ; car d'ailleurs, la forme qu'elles lui donnent n'a rien de fort agréable & de recherché pour nous ; elle est même simple. Cette cellule n'est pas, comme les autres, faite à pans, elle est oblongue & arrondie, ayant plus de diametre que par-tout ailleurs auprès de sa base, de-là elle devient de plus en plus menuë jusques à son ouverture. L'extérieur en est cependant orné d'une espéce de guillochis. Une seule reine a tant de mâles dans sa ruche, qu'elle semble vivre au milieu d'un très-nombreux serrail ; cependant la maniére dont elle est fécondée a été mise au rang des mystéres. Comme elle se tient presque constamment dans l'intérieur de son habitation, on n'a pu parvenir à voir aucun accouplement. Le trop grand nombre des mâles a même fait penser qu'elle ne devoit pas s'accoupler. Des Anciens & des Modernes ont cru que le seul office des mâles étoit de répandre sur les œufs déposés dans les cellules, une liqueur laiteuse & vivifiante, comme on pense communément que le font les mâles des poissons sur les œufs de leurs femelles. Mais ce sentiment est détruit dès qu'on sçait que ce n'est que pendant quelques semaines de chaque année que la mere abeille vit avec des mâles, que pendant neuf à dix mois il ne lui en reste pas un seul, quoiqu'elle ponde dans la plûpart de ces mois des œufs féconds. Swammerdam à qui les mâles n'avoient pas paru avoir des parties par lesquelles ils se pussent joindre avec la femelle, a eu un sentiment qui semblera bien étrange à ceux qui n'ont pas médité la suite de merveilles que suppose la génération des animaux. Il a pensé que la vapeur, l'odeur que les mâles répandoient, suffisoit pour féconder la mere. Il faut avouer que le grand nombre des mâles qui ont été accordés à cette mere, fait une

difficulté confidérable contre l'accouplement; s'ils étoient tous auffi ardents que le font ceux des autres infectes, la fémelle en deviendroit à plaindre, elle ne trouveroit pas les moments de repos qui lui font effentiels. Des obfervations que j'ai faites fur des meres dont chacune a été mife feule avec un mâle, levent la difficulté. Elles m'ont appris un renverfement d'ordre qui étoit néceffaire, dès qu'il avoit été réglé que chaque mere auroit à fa difpofition tant de mâles. Ceux qui lui ont été donnés font les plus froids, les plus indifférents de tous les mâles. C'eft à cette reine fi cherie par les ouvriéres, accoûtumée à être fervie & prévenuë en tout par celles-ci; c'eft à cette reine, dis-je, à faire fa cour au mâle qui lui plaît, à le tirer de fon état de froideur par fes agaceries. Elle pouffe même fes careffes jufques à ce que nous appellerions plus qu'indécence. Elle prend par rapport à fon mâle la pofition dont font en poffeffion les mâles des autres fémelles. Enfin, quoique je ne fois pas fûr d'avoir vû un accouplement complet, j'ai vû au moins une efpéce d'accouplement; & quand il n'y auroit que ce que j'ai vû, c'en feroit affés pour que tout fe paffât par rapport à la fécondation des œufs des abeilles, comme par rapport à celle des œufs des oifeaux. Les accouplements de ceux-ci font fouvent plus courts que ceux que la mere abeille m'a montrés.

Nous avons demandé qu'on nous crût pour quelque temps fur notre fimple témoignage, lorfque nous avons affûré que chaque ruche n'a qu'une feule fémelle, excepté pendant un petit nombre de jours où y naiffent des fémelles qui n'y doivent pas refter. Nous nous fommes de même contentés d'affûrer qu'il vient un temps où tous les mâles font ôtés à la mere, & qu'elle paffe neuf à dix mois fans en avoir un feul. Ces faits effentiels à l'hiftoire des

abeilles, & quelques autres, avoient besoin d'être établis par des preuves certaines que nous avons promises, & que nous donnons dans le dixiéme Mémoire. Pour pouvoir certifier qu'il n'y a qu'une seule mere dans une ruche pendant plus d'onze mois de l'année, & qu'il n'y a pas un mâle pendant plus de neuf à dix mois, il faut absolument en avoir examiné toutes les mouches une à une, en différentes saisons de l'année. Je commence par indiquer divers moyens de faire passer les abeilles d'une ruche dans une autre, qui ne doivent pas être ignorés par ceux qui soignent ces mouches pour profiter du fruit de leurs travaux. Pendant que l'on oblige les abeilles à déménager, on a des occasions de les voir étalées, d'appercevoir les fémelles & les mâles. Mais ce qui peut mettre plus à portée de les examiner, c'est que j'enseigne ensuite à faire entrer dans plusieurs bouteilles d'un verre très-transparent, toutes les abeilles d'une ruche. Ces expédients ne sçauroient pourtant contenter quelqu'un aussi difficile sur les preuves des faits singuliers qu'on le doit être. Il lui restera toûjours des soupçons tant qu'il n'aura pu examiner une à une, & manier même toutes les abeilles d'une ruche; mais il semble que cela ne se puisse bien faire que sur des abeilles mortes, qu'il faille en venir à faire périr toutes les abeilles d'un grand nombre de ruches, c'est-à-dire, d'en faire périr dans plusieurs mois, & faire périr même plusieurs ruches en certains mois. Il n'est pas difficile au moyen du soufre, d'étouffer celles d'une ruche; mais ceux qui nient le plus fermement l'ame des bêtes, se résoudroient avec peine à faire périr tant de milliers de machines trop admirables. D'ailleurs ces expériences ne laisseroient pas d'être chéres, & n'ôteroient pas absolument tout doute. Car par exemple, quand on n'auroit trouvé qu'une seule mere au Printemps,

& ſans mâles, on n'en ſeroit pas en droit d'affirmer que cette mere qui n'avoit pas de mâles, auroit pondu des œufs féconds. On ne peut être bien certain qu'elle étoit en état d'en donner, que quand on lui en a vû pondre de tels au bout de quelques jours ou de quelques ſemaines. Sans ôter la vie aux abeilles, il y a un expédient auquel j'ai eu recours pour les examiner auſſi aiſément une à une, que ſi elles étoient véritablement mortes; de les manier les unes après les autres; & de revoir par la ſuite ces mêmes mouches occupées de leurs différents travaux. Après avoir obſervé que des abeilles, qui, pour être tombées dans l'eau ſembloient parfaitement mortes, pouvoient être ramenées à la vie, lorſqu'après les avoir ſéchées, on les chauffoit; après m'être aſſûré que des abeilles tenues même ſous l'eau pendant pluſieurs heures comme mortes, pouvoient être ranimées, j'ai voulu faire en grand les expériences que j'avois faites en petit. J'ai plongé des ruches ſous l'eau; toutes leurs abeilles y ont paru noyées, incapables de mouvement. On les a peſchées enſuite avec des écumoires. Ainſi toutes les mouches d'une ruche, très-actives quelques heures auparavant, ont été miſes par tas ou étenduës ſur une table. Ce ſpectacle avoit quelque choſe de triſte pour qui ne ſçavoit pas quelles en devoient être les ſuites. J'examinois mes abeilles auſſi à l'aiſe que je les euſſe examinées ſi elles euſſent été véritablement mortes. Lorſqu'elles avoient été toutes parcouruës une à une, lorſqu'après avoir trouvé la mere, je m'étois aſſûré qu'il n'y en avoit qu'une, & qu'il n'y avoit aucun mâle, je faiſois changer la ſcene; je faiſois eſſuyer les mouches, je les mettois dans des poudriers, ou dans des vaſes de crin que j'ai nommés ſéchoirs, où j'achevois de les ſécher; je les chauffois doucement, & bientôt je les remettois en état de rentrer dans

dans une ruche, & d'y recommencer leurs travaux. J'ai fait cette opération un très-grand nombre de fois, autant qu'il a été néceſſaire pour m'inſtruire des faits qui demandoient à être prouvés. Nous détaillons dans le Mémoire dont il s'agit, les moyens les plus ſûrs d'en aſſûrer le ſuccès, & les inconvenients qui l'ont quelquefois fait mal tourner.

Nous retournons dans le onziéme Mémoire à ces œufs que nous avons vû dépoſer par la mere en différentes cellules. Ils ont chacun une figure oblongue & arrondie, un peu plus groſſe par un bout que par l'autre. Il n'y en a ordinairement qu'un dans chaque cellule. Cependant j'ai quelquefois obſervé deux, trois & juſques à quatre œufs dans la même; mais ceci n'arrive que lorſque les ouvriéres n'ont pu ſuffire à conſtruire autant de cellules que la fécondité de la mere en demandoit de vuides. Quatre vers, & même deux, périroient dans un logement qui par la ſuite ſera rempli par un ſeul. Auſſi les abeilles ouvriéres ont-elles ſoin d'ôter les œufs ſurnuméraires des cellules où il s'en trouve. L'unique œuf qui doit reſter, eſt collé contre le fond & ſeulement par ſon petit bout. Ce n'eſt que par ce bout qu'il touche la cellule. Un jour ou deux après qu'il y a été poſé, un ver en ſort. Il eſt bientôt l'objet des tendres ſoins des abeilles ouvriéres. Chaque jour & à pluſieurs repriſes, elles lui fourniſſent l'aliment qui lui eſt néceſſaire; elles tiennent le fond de ſa cellule couvert d'une couche d'une eſpéce de bouillie blanche dont il ſe nourrit; cette bouillie lui ſert même d'un lit mollet ſur lequel il eſt roulé en anneau. Dans moins de ſix à ſept jours, il eſt parvenu à ſon dernier terme d'accroiſſement. Les abeilles qui connoiſſent le temps où il n'a plus beſoin de nourriture, ceſſent alors de lui en porter. Le dernier des ſoins qu'elles prennent pour lui, c'eſt de

murer, pour ainsi dire, la porte de sa cellule. Elles mettent un couvercle de cire à son ouverture. Quand ce couvercle est posé, le ver qui jusque-là avoit été en inaction & roulé, se déplie, s'étend & commence à travailler. Il tapisse de soye les parois de sa loge; il ne tarde guéres ensuite à se métamorphoser en nymphe. Plusieurs vers croissent les uns après les autres dans la même cellule; on peut reconnoître le nombre de ceux qu'il y a eu dans chaque cellule, si on se donne la peine de séparer les unes des autres, les différentes toiles de soye dont elles sont tapissées. Les vers qui doivent devenir des fémelles, sont traités avec plus de distinction; chacun a sa cellule neuve, faite pour lui, & qui ne sert qu'à lui. Enfin, environ 20 à 21 jours après que l'œuf a été collé contre le fond d'une cellule, une abeille est en état de paroître au jour; après s'être défaite de ses enveloppes de nymphe, elle fait usage de ses dents pour ronger la porte, le couvercle de cire qui y a été attaché; elle y fait une ouverture par où elle sort encore humide. D'officieuses mouches se présentent sur le champ pour l'essuyer avec leur trompe: ses aîles s'affermissent, & dès le même jour elle est en état de sortir de la ruche, & de s'acquitter par des récoltes de cire & de miel, de ce qu'elle doit à ses meres nourrices.

Après que la rude saison est passée, le nombre des abeilles se multiplie journellement dans une ruche; & souvent il s'y est multiplié à un tel point vers la mi-Mai, que l'habitation étant devenuë trop petite pour contenir toutes les mouches, le meilleur parti qui leur reste à prendre, c'est de se partager. Dans un instant une très-grande troupe se détermine à abandonner le lieu de sa naissance, pour aller chercher ailleurs un établissement. Cette colonie d'abeilles est appellée un essaim. Le douziéme Mémoire traite de ce qui a rapport aux essaims,

de ce qui précéde & annonce leur ſortie, de la maniére dont elle ſe fait, & de tout ce qui la ſuit, juſques à ce que la nouvelle république ſe ſoit miſe ſolidement en état de ſe perpétuer. Quelque peu proportionné cependant que fût le grand nombre des abeilles à la capacité de la ruche, il n'en ſortiroit point d'eſſaim ſi toutes les mouches nouvellement nées étoient des ouvriéres. Celles-ci, qui doivent faire le gros de la colonie, veulent avoir à leur tête une reine, & une reine féconde & qui ait été fécondée. Elle ſeule peut aſſûrer la durée d'un nouvel établiſſement. Il a auſſi été réglé que lorſqu'un très-grand nombre de mouches ordinaires ſeroient nées dans une ruche, des mâles y naîtroient, & que des fémelles y naîtroient enſuite. Or dès qu'il y a des fémelles nées, & qu'une de celles-ci eſt en état de mettre au jour une nombreuſe poſtérité, c'en eſt aſſés pour déterminer un eſſaim à quitter même une ruche qui n'eſt que médiocrement peuplée. Le ſoir & pendant la nuit, des bourdonnements plus forts que les ordinaires, ſe font entendre dans une ruche quelques jours avant le départ de l'eſſaim. Il eſt quelquefois annoncé le matin du jour où il ne ſe doit faire que l'après-midi, par un ſigne moins équivoque & plus digne d'être remarqué. Pendant qu'un temps ſerein & doux, & un Soleil brillant, invitent à ſortir les abeilles des différentes ruches, pendant qu'on en voit beaucoup rentrer avec des récoltes de cire brute dans des ruches médiocrement peuplées, ſi on obſerve peu de mouvements aux portes d'une ruche qui fourmille de mouches, ſi peu de celles qui arrivent, rapportent de la cire brute, on peut compter que dans le fort de la chaleur du jour, il en ſortira un eſſaim. Comme ſi cette grande entrepriſe avoit été décidée pendant la nuit, comme ſi le moment où elle doit être executée avoit été determiné, les mouches qui

doivent abandonner la ruche l'après-midi, ne daignent pas y travailler pendant la matinée; & celles qui y doivent rester, attendent pour s'occuper avec leur activité ordinaire, que leurs compagnes soient parties. La résolution de partir dans le jour semble donc bien déclarée; mais je ne crois pas que le moment du départ ait de même été fixé. Ce moment arrive quand la chaleur devient plus considérable, & sur-tout quand quelque ardent rayon de Soleil agit sur la ruche. Alors dans un instant des abeilles en sortent en foule; elles remplissent l'air des environs; dans quelques secondes, toutes celles qui doivent composer l'essaim s'y trouvent répandues. Après avoir voltigé & tourbillonné pendant quelques minutes au-dessus d'un arbre, elles se réunissent autour d'une de ses branches. Quand elles y sont devenues tranquilles, on les fait tomber dans une ruche où ordinairement elles se trouvent bien. Les Anciens ont voulu que dans un essaim, outre le véritable roi, il se trouvât souvent une mouche rebelle par qui la puissance souveraine étoit disputée. Ils ont accordé au premier les qualités qui rendent digne de regner; ils ont assûré que son extérieur répondoit au rang auquel il étoit destiné. Ils nous peignent au contraire la figure de la mouche qui s'est révoltée, comme très-hideuse & ignoble; selon eux, sa figure est l'image des mauvaises qualités de son ame. Cette mouche indigne de l'empire sçait pourtant séduire quelques abeilles; mais bientôt elle est punie de sa trahison par les autres, qui lui ôtent la vie. Le vrai auquel tout ceci doit être réduit, c'est que quelquefois plusieurs femelles nouvellement nées se trouvent dans une ruche lorsqu'un essaim en part; que quelquefois deux ou trois, ou même quatre femelles s'y associent. Cependant le bien de la nouvelle société demande qu'il ne lui en reste qu'une. Aussi une

ſeule eſt-elle conſervée. En moins d'un jour ou deux les ſurnuméraires ſont miſes à mort. Celle qui demeure unique ſouveraine eſt la plus digne de l'être, non par des vertus morales, mais par une vertu phyſique bien eſſentielle à la république naiſſante. Elle eſt la plus prête à pondre, & probablement celle qui promet une ponte plus abondante. Souvent dès le premier ou le ſecond jour, elle dépoſe des œufs dans les alvéoles qui viennent d'être faits. C'eſt ce qu'on n'auroit pas dû attendre de celles qui ont été immolées au bien public. Lorſque j'ai ouvert le corps de pluſieurs de celles-ci, je n'ai pu y appercevoir des œufs d'une groſſeur ſenſible. Les fémelles nouvellement nées qui ſont reſtées dans l'ancienne ruche, n'ont pas un ſort plus heureux que les ſurnuméraires de l'eſſaim ; comme celles-ci elles ſont miſes à mort. Il y a pourtant quelquefois deux ou trois jeunes fémelles à qui la vie eſt conſervée, & cela quand la ruche, comme il y en a quelques-unes, fournit deux ou trois eſſaims.

Il ne nous eſt pas permis d'être indifférents pour des mouches ſi induſtrieuſes, & dont les travaux nous ſont ſi utiles. L'objet du treiziéme & dernier Mémoire, eſt d'examiner les moyens de les multiplier, & d'en tirer le meilleur parti qu'il eſt poſſible. Lorſque nous avons vû où elles ſe chargent de cire & de miel, nous avons dû faire réflexion que la quantité de l'une & de l'autre qu'elles recueillent ſur les fleurs, n'eſt preſque rien en comparaiſon de la quantité qu'elles ſont forcées d'y laiſſer. Les ouvriéres nous manquent pour faire faire des récoltes de fruits offerts par la nature avec une ſi grande profuſion ; mais il ne nous eſt pas auſſi facile de multiplier ces ouvriéres qui ne nous coûtent rien, qu'il l'eſt de multiplier les vers à ſoye. Il y en a autant de ceux-ci qui deviennent des papillons fémelles, qu'il y en a qui deviennent

des papillons mâles. On pourroit peut-être ſonger à mettre plus à profit le petit nombre des abeilles fémelles qui naiſſent chaque année dans chaque ruche. Mais ce qui ſe préſente de plus ſûr pour la multiplication des abeilles, c'eſt d'empêcher qu'il n'en périſſe chaque année, autant qu'il en périt. Une avidité mal entenduë a établi en diverſes provinces, l'uſage de faire mourir celles qui ſont parvenues à bien remplir leur logement de cire & de miel. Il ſeroit aiſé de proſcrire par un réglement, une pratique barbare & ſi oppoſée à la multiplication de mouches ſi dignes d'être conſervées. Les Auteurs qui ont traité des abeilles, nous ont appris qu'elles ont beaucoup d'ennemis qui les détruiſent. Tels ſont dans le genre des quadrupedes, les mulots & d'autres rats de jardin. Beaucoup d'oiſeaux les attrapent quand ils peuvent. Certains inſectes aîlés, comme les guêpes & les frêlons, ſont auſſi redoutables pour elles que les oiſeaux ; on prétend même que les guêpes ne permettent pas d'avoir des abeilles dans quelques-unes de nos Iſles de l'Amérique, qu'elles les y exterminent toutes. Une eſpéce de poux s'attache ſur elles, & y vit ſans les abandonner. Elles ſont ſujettes à diverſes maladies contre leſquelles on n'a pas manqué de preſcrire des remédes. Mais tous leurs ennemis enſemble, & toutes les maladies dont elles peuvent être attaquées, même dans de belles ſaiſons, n'empêcheroient pas que le nombre des ruches ne ſe multipliât conſidérablement chaque année, ſi on pouvoit les ſauver pendant la fin de l'Automne, pendant l'Hiver & le commencement du Printemps. C'eſt alors que les ruches entiéres périſſent, & qu'il en périt beaucoup. Les deux grands fleaux des abeilles dans ces temps fâcheux, ſont le froid & la faim. Nous prouvons que quand on cherche à les mettre à l'abri de l'un, on les livre ſouvent à l'autre. Tant qu'elles ne ſont qu'engourdies

de froid, elles peuvent vivre ſans avoir beſoin de manger; mais un plus grand degré de froid leur ôte la vie. Si pendant l'hiver on les tient dans un lieu trop doux, leurs proviſions ſont trop-tôt conſumées, & elles ſe trouvent réduites à mourir de faim. Mais l'air qui ſeroit doux pour des ruches très-peuplées, eſt trop froid pour celles qui le ſont peu, il les fait périr. Après avoir examiné les inconvénients de l'une & de l'autre eſpéce, & comment ils ſe combinent par rapport aux différentes ruches, nous preſcrivons les moyens qui nous ont ſemblé les meilleurs pour conſerver les abeilles pendant les rudes ſaiſons, & qui ſont fondés ſur des expériences qui paroiſſent déciſives. Des ruches très-peu peuplées, & dont toutes les mouches ſeroient mortes avant la fin de l'hiver, ſi elles euſſent été tenues dans un jardin & même dans une chambre, ont été conſervées, parce que je les ai miſes chacune dans un tonneau où les unes étoient entourées de terre, & les autres de menu foin; & ce qui a le plus contribué à ſauver la vie à ces abeilles tenues aſſés chaudement, c'eſt que je leur avois ménagé une porte qui leur permettoit de ſortir lorſque de beaux jours les y invitoient. Enfin, plus nous mettrons les abeilles à portée de faire de bonnes récoltes, & plus nous en tirerons de parti, & nous travaillerons en même temps à leur conſervation. Dans pluſieurs pays de plaine, dès que les bleds ſont enlevés, les abeilles ne trouvent plus ou preſque plus de fleurs, pendant que d'autres pays ſouvent voiſins, arroſés de ruiſſeaux & couverts de bois, ont en abondance des fleurs de toutes eſpéces. De grands exemples nous excitent à chercher à mettre ces derniéres fleurs à profit. Un uſage établi en Égypte de tout temps & qui y ſubſiſte encore, eſt de faire voyager des bateaux pleins de ruches le long des

bords du Nil. En Gréce, on transportoit autrefois en Attique les abeilles, lorsqu'elles n'avoient plus de fleurs en Achaïe. Un usage si sage a été connu dans beaucoup d'autres pays; & il a été renouvellé par le maître entendu d'une Blanchisserie de cire établie à quelques lieuës de Petiviers en Beauce. Quand les abeilles de six à sept cens ruches qu'il a en sa possession, ne trouvent plus de quoi s'occuper utilement autour de la Blanchisserie, il les fait transporter, soit en Beauce, soit sur les lisiéres de la forêt d'Orléans, soit en Sologne, selon que l'année a été pluvieuse ou séche. Avec de pareils soins on parviendra à multiplier les abeilles dans le Royaume, à leur faire faire de plus abondantes récoltes de cire & de miel, que nous partagerons, & aurons acquis le droit de partager avec elles. Nous finissons par expliquer comment ces sortes de partages doivent se faire, & par dire quelque chose des différents miels & des différentes cires, & de la quantité de l'un & de l'autre qu'on peut attendre de chaque ruche.

Indépendamment des utilités que nous retirons de ces mouches, & des utilités encore plus grandes que nous en pourrions retirer, leurs républiques sont bien dignes d'occuper un esprit philosophique; elles lui fournissent matiére à bien des réflexions capables de l'étonner. Une seule abeille est l'ame de tout son peuple, elle met au jour chaque année un nombre prodigieux de mouches, qui ne semblent naître que pour la servir, & pour la servir avec une affection inconcevable. Quoique naturellement très-laborieuses, dès que la mere leur manque, elle ne sçavent plus ce que c'est que de travailler. Alors faute de faire les provisions ordinaires, elles se laissent périr de faim. Mais ont-elles une mere féconde, c'est avec une activité sans égale qu'elles exercent deux arts à nous inconnus, celui de recueillir & préparer le miel, & celui de faire de la

cire.

cire. Quand on étudie la maniére dont elles mettent celle-ci en œuvre, quand on voit qu'elle suppose des connoissances en géometrie supérieures à celles qu'ont eûes les plus grands Géometres de l'antiquité, l'admiration que ces mouches font naître ne s'arrête pas à elles. Si on ne veut pas les regarder comme des êtres très-intelligents, on est forcé de reconnoître qu'elles ne peuvent être l'ouvrage que d'une intelligence infiniment parfaite & infiniment puissante. Bientôt l'admiration s'éleve à celui qui leur a donné l'être; mais bientôt on demande pourquoi il les a si admirablement instruites? Qu'étoit-il nécessaire qu'elles conduisissent leurs ouvrages selon les regles de la plus sublime géometrie? On est tenté de penser que la Sagesse par excellence, a donné trop d'attention à de simples mouches. Ce n'est que pour nous que nous voulons que tout ait été fait. Nous serions pardonnables de le penser avec un excès de complaisance, si nous le pensions avec assés de reconnoissance. Mais les abeilles eussent pu nous ramasser du miel, quand elles l'auroient logé dans des vases plus grossiérement construits, dans des cellules qui n'eussent point été des exagones à fond pyramidal. Nous trouverions mieux notre compte par rapport à la cire, si les abeilles, au lieu de sçavoir l'employer en grandes géometres, avoient sçu en ramasser assés pour fournir à construire des cellules plus massives.

Mais nous sommes bien éloignés d'être à portée d'entrevoir quelles perfections convenoient à chacun des êtres qui entrent dans la composition de l'univers, & quels rapports ils devoient avoir entr'eux. Nous n'avons aucune idée de l'immensité de cet univers dont il nous est aisé de reconnoître que notre terre n'est qu'une particule, qu'une espéce d'atome. Cet atome sur lequel nous avons été placés, pour avoir le rapport qu'il convenoit qu'il eût avec

la totalité de l'ouvrage, demandoit à être peuplé d'une infinité d'animaux entre lesquels les uns, malgré leur petitesse, sont cependant des mondes pour d'autres. Si l'insecte pour qui l'abeille en est un, pense, il se juge mieux fondé à croire les abeilles faites pour lui, que nous ne le sommes à les croire faites pour nous. S'il connoît toutes les perfections de l'être qu'il habite, pour peu qu'il soit disposé à s'enorgueillir de sa propre excellence, combien doit-il être flaté de ce qu'une créature si merveilleusement organisée, si laborieuse, si industrieuse, si habile, & pour la conservation de laquelle les hommes prennent des soins, s'il pense, dis-je, que l'abeille a été faite pour lui.

Si l'ouvrier qui fait une montre, faisoit aussi les métaux qui y entrent, il sçauroit de quelle nécessité il est de combiner entr'elles certaines matiéres de l'union desquelles il résulte un composé qui est du cuivre; d'en combiner d'autres ensemble, ou les mêmes différemment, mais de maniére que leur assemblage soit du fer ou de l'acier. L'Ouvrier de l'univers n'en a pas simplement combiné les parties, il les a faites; le plan parfait sur lequel il l'a formé, demandoit que dans cet univers il entrât une particule qui est notre terre, que cette particule presqu'infiniment petite par rapport à l'immensité du reste, fût composée de tout ce que nous y voyons, & de beaucoup plus que nous n'y sçavons voir; qu'elle eût des mineraux, des végétaux, des animaux; & parmi ceux-ci, qu'elle en eût d'aussi industrieux que le sont les abeilles. En un mot, chaque estre n'est ce qu'il est, que parce qu'il est une partie nécessaire à la perfection de l'ouvrage total. Comment pourrions-nous avoir la plus legére idée de l'infinité & de la nécessité de ces combinaisons, nous qui ne sçavons pas celles qui doivent entrer dans un simple grain de terre commune! La sphere d'intelligence

qui nous a été accordée, ne s'étend pas au-delà de la premiére écorce de quelques-unes des parcelles de l'univers. Nous avons cependant à nous reprocher, de ne pas donner assés notre attention au petit nombre de ces estres qui ne sont pas au-delà de notre portée. Ce que nous en pouvons voir est plus que suffisant pour remplir la mesure d'admiration dont nous sommes capables. Nous ne pouvons même suffire à admirer toutes les merveilles que nous offrent ces petits animaux, que le commun des hommes ne juge pas dignes de ses regards, les insectes.

Malgré l'étenduë que nous venons de donner, & que nous nous sommes crus en droit de donner à l'Histoire des abeilles, parce qu'elles sont de ceux avec qui nous avons, pour ainsi dire, à vivre, & qu'elles nous sont d'une grande utilité, nous avons apparemment laissé ignorer un grand nombre de faits curieux qu'elles nous ont cachés. Il nous reste à parler de beaucoup de genres & d'espéces de mouches à quatre aîles, qui, n'ayant pas trouvé de place dans ce cinquiéme volume, se trouvent renvoyés au sixiéme; entre ces mouches différentes en genres ou en espéces, les unes vivent en société, comme les abeilles, & les autres vivent solitaires. Si parmi les unes & les autres il n'y en a pas qui s'occupent actuellement pour nous, comme le font les abeilles, il y en a au moins qui peuvent nous donner des vûes pour nous faire entreprendre des ouvrages qui nous seroient utiles, qui nous enseignent des manipulations auxquelles nous ne sçavons pas avoir recours, comme nous le ferons remarquer dans le temps. Enfin entre ces mouches, nous en trouverons qui semblent le disputer aux abeilles en génie, en adresse, en prévoyance, & en amour pour leur postérité, & qui ont à nous faire voir des singularités,

des espéces de prodiges de tous autres genres que ceux que les abeilles nous ont montrés.

On peut être né avec un esprit qui sçait apprécier les connoissances, avec un esprit qui, avide d'en acquérir, voudroit être instruit des merveilles que la nature nous offre, & manquer du temps nécessaire pour les étudier en détail dans de gros ouvrages. Ceux qui se trouvent dans ce cas nous sçauront peut-être quelque gré de l'étenduë que nous avons donnée à cette Préface. Nous les avons eu en vûe lorsque nous y avons rassemblé les principaux faits qui se trouvent dispersés dans le Volume; nous avons cherché à les dispenser de le lire. Nous avons donné des espéces d'extraits de ses différents Mémoires, moins resserrés que ceux qui se trouvent dans les Préfaces des Volumes précédents. S'il n'étoit question que de rapporter les faits qu'on a observés, s'il n'étoit pas nécessaire de prouver en même temps qu'on les a bien vûs, & de mettre en état de les revoir, on n'auroit pas à craindre de rendre ennuyeux par leur longueur des Volumes où il ne s'agit que de matiéres intéressantes par elles-mêmes. Mais on ne satisferoit pas les esprits philosophiques qui sçavent ne devoir admettre que les faits dont la réalité a été prouvée incontestablement.

---

LA Vignette représente un Appentis sous lequel sont placées des Ruches vitrées de différentes formes. En dehors de l'Appentis, un homme couvert d'un camail tient une Ruche renversée dans laquelle il fait tomber les Abeilles d'un essaim qui s'étoit attaché à une branche d'arbre. La Ruche qui est près du même homme, est posée sur la terre, comme le sera celle dont il est chargé, dès qu'il aura reçû dedans les Abeilles de l'essaim.

MEMOIRES

# MEMOIRES

## POUR SERVIR

## A L'HISTOIRE

## DES INSECTES.

## *PREMIER MEMOIRE.*

## HISTOIRE

## DES TIPULES.

L'HISTOIRE des Mouches appellées *Tipules*, auroit été placée dans le dernier volume, s'il eût été possible de l'y faire entrer, sans le rendre d'une grosseur incommode; il finit par l'histoire des cousins, à la suite de laquelle celle des Tipules devoit naturellement se trouver; mais au moins cette derniére ne sera séparée de l'autre par aucun Mémoire. Les Tipules*, comme nous l'avons déja dit

* Pl. 1. fig. 14. Pl. 2. fig. 11. & pl. 3. fig. 1. & 2.

* Tom. 4. Mem. XIII. pag. 575.

ailleurs *, ſont des mouches à deux aîles, qui, au premier coup d'œil, reſſemblent ſi fort aux couſins, qu'elles paroiſſent être de leur genre. Auſſi des auteurs d'hiſtoire naturelle, très-célebres, & des obſervateurs attentifs, Swammerdam, Goedaert, &c ont confondu les petites eſpeces de tipules avec les couſins. Mais quand on ne s'arrête pas aux premiéres apparences, on reconnoît aiſément qu'elles ſont d'une claſſe différente de celle des autres. Ceux-ci ſont de la premiére claſſe générale des mouches à deux aîles; ils ſont pourvûs d'une trompe qui n'eſt point accompagnée de dents, mais qui eſt munie de pluſieurs aiguillons, avec leſquels ils ſçavent percer notre chair, & tirer le ſang de nos vaiſſeaux; au lieu que les tipules ſont de la ſeconde claſſe générale des mouches à deux aîles: la nature ne leur a point accordé de trompe, elle ne leur a donné qu'une bouche *, qui même n'a pas de dents. Auſſi les tipules ne cherchent point à nous faire du mal, & ne ſont pas en état de nous en faire.

* Pl. 2. fig. 8. & 9.

Il eſt heureux que nous n'ayons rien à craindre de ces mouches, car aux environs de Paris, le nombre de leurs eſpeces ſurpaſſe beaucoup celui des eſpeces de couſins. Communément elles ſont auſſi fécondes, & quelques-unes ſont conſidérablement plus grandes que les eſpeces de ceux-ci. Mais les tipules & les couſins ſe reſſemblent par la forme du corps; celui des unes, comme celui des autres, eſt allongé; les unes & les autres ſont de la ſeconde des claſſes ſubordonnées aux claſſes générales. Ces inſectes ſe reſſemblent encore par la grandeur de leurs jambes, par la maniere de les poſer, par la figure des aîles, & par la forme du corcelet.

Tous les couſins que je connois, ont été dans leur premier état, des vers aquatiques, & ils n'ont quitté l'eau que lorſqu'ils ſont devenus aîlés. Des tipules de bien des

DSI

especes différentes, ont pris aussi leur accroissement dans les eaux, sous la forme de vers; mais des tipules de beaucoup d'autres especes, ont été des vers qui se sont nourris sous terre, ou sur des plantes. Nous commencerons par faire connoître quelques especes de ceux qui ont été des vers terrestres, & nous finirons par en faire connoître des especes de ceux qui ont été des vers aquatiques. Nous n'avons garde au reste de nous proposer de décrire exactement toutes les especes de ces insectes qui naissent sur terre, & toutes celles qui naissent dans l'eau ; nous croyons qu'on aimera mieux que nous nous bornions à parler de celles qui se presentent le plus souvent à nos yeux, & de celles qui offrent quelque particularité remarquable.

Nous venons de dire que les tipules différent des cousins, en ce qu'elles n'ont point de trompe, & elles différent des autres mouches de leur propre classe, en ce qu'elles ont la figure des cousins; elles en différent encore par la conformation de leur bouche, & par ses accompagnemens. La fente qui en fait l'ouverture extérieure*, est dirigée de devant en arriére; elle n'a point une levre antérieure & supérieure, & une postérieure & inférieure. Ses levres sont latérales*, elles jouent en quelque sorte comme les deux mâchoires ou dents des chenilles; elles sont articulées au bout de la teste. Quand on presse le corcelet, on oblige la bouche à s'ouvrir; & on voit bientôt les deux levres qui s'écartent l'une de l'autre, & qui laissent appercevoir des chairs entre lesquelles il n'y a qu'une fente. En augmentant la pression, on contraint ces derniéres chairs à s'écarter les unes des autres, comme on y avoit contraint les premiéres. Il semble que cette bouche ait deux levres de chaque côté, une levre extérieure & une levre intérieure; on ne sçait pas même si on ne lui en doit pas croire davantage, ou si les plis & replis des chairs

* Pl. 2. fig. 9. & 10.

* *l, l.*

ne font pas de chaque côté plus que l'équivalent de deux levres. Les extérieures ſont comme cartilagineuſes, & garnies de poils courts & fins, mais les intérieures ſont
* Pl. 2. fig. 8.
ſimplement charnuës. La tête de la tipule * eſt un peu allongée, on peut la mettre au rang des têtes en demi-trompe: c'eſt à ſon bout que ſont articulées les deux levres extérieures & toutes les parties qui compoſent la bouche, que nous conſidérons. Du deſſus & de chaque côté part
* Fig. 8. & 9. *b d.*
un barbillon *, qui, comme une antenne, a pluſieurs articulations. Dans les temps ordinaires, ces deux barbillons s'appliquent l'un contre l'autre, & ſe recourbent pour paſſer ſur la bouche, & pour ſe plier enſuite en-deſſous de
* Figure 8.
la tête, où ils vont aſſés loin *. Ils ſemblent faits pour couvrir la fente de la bouche. Les eſpeces de tipules que j'ai examinées, ne m'ont fait voir que ces deux barbillons, & me les ont fait voir placés de la même maniére. Si leur nombre ſe trouve conſtamment fixé à deux, & que leur poſition ſoit conſtante, on aura un caractere commode pour diſtinguer ces ſortes de mouches des autres mouches qui, comme elles, ont une bouche ſans dents. Les mouches qui auront beaucoup de reſſemblance avec les tipules, mais à qui les deux barbillons manqueront, ou qui les auront autrement placés, pourront être miſes dans un genre particulier, qui ſera celui des *Protipules*. Peut-être pourtant aimera-t-on mieux conſerver ce nom pour les mouches ſemblables d'ailleurs aux tipules, mais qui auront plus de deux barbillons.

C'eſt dans les prairies qu'on voit plus communément
* Pl. 3. fig. 1. & 2.
les grandes eſpeces de tipules *, celles qui n'ont point été confonduës avec les couſins, & qui dans la plûpart des campagnes, ont leur nom particulier. Goedaert les a nommées des *Tailleurs*, & Leeuwenhoek leur donne le même nom. Entre celles-ci, on en trouve qui depuis le

bout antérieur de la tête jusqu'à leur extrémité postérieure, ont dix-neuf à vingt lignes de longueur, ce qui fait de longs insectes. Mais leur corps est délié; où il a le plus de diametre, à peine en a-t-il une ligne & demie; il est composé de neuf anneaux. Le corps du mâle est plus court que celui de la femelle, & plus gros à son bout que par-tout ailleurs; ce bout * est ordinairement relevé en dessus, au lieu que le corps de la femelle se termine par une pointe fine dirigée * selon la longueur du corps. Cette pointe, que nous serons bien-tôt obligés de décrire plus exactement, est composée de plusieurs pieces comme écailleuses, qui partent du dernier anneau.

* Pl. 3. fig. 1. *q.*

* Fig. 2. *p. r.*

Dès le commencement du printemps jusqu'à celui de l'hiver, les tipules paroissent dans les prairies; mais la fin de Septembre & le commencement d'Octobre, sont les temps où elles y sont le plus communes: certaines prairies sont si peuplées alors de celles de la plus grande des especes, qu'on n'y peut faire un pas sans déterminer plusieurs de ces mouches à s'élever en l'air. Quoiqu'elles prennent quelquefois un assés grand vol, lorsque le Soleil est brillant & chaud, ordinairement elles vont peu loin; souvent même elles ne volent que terre à terre, ou plûtôt qu'à la surface des herbes. Dans certains temps elles ne se servent de leurs aîles, que comme les autruches se servent des leurs, pour s'aider à marcher, & réciproquement leurs jambes les aident à voler; elles s'en servent pour soûtenir un peu leur corps à fleur des herbes, & pour le pousser en avant. Ces jambes, sur-tout les postérieures, sont déméfurément grandes, elles ont plus de trois fois la longueur du corps; elles sont pour ces insectes ce que sont des échasses pour les paysans des pays marécageux & inondés, elles les mettent en état de passer assés commodément sur des herbes élevées.

La couleur de cette grande eſpece de tipules n'a rien d'agréable; celle du corps eſt un gris blancheâtre; le corcelet de même couleur par-deſſus, y eſt ondé, & en deſſous eſt d'une nuance plus claire; il s'éleve d'une maniére qui fait paroître l'inſecte boſſu. La tête qui tient au corcelet par une eſpece de col très-court, eſt petite, & couverte en grande partie par deux grands yeux à rezeau * d'un verd changeant, dans lequel on apperçoit du pourpre mêlé, lorſqu'on les regarde en certains ſens. J'ai inutilement cherché des yeux liſſes ſur cette tête, car je ne crois pas qu'on doive prendre pour de pareils yeux, un petit tubercule que la loupe fait découvrir à l'origine de chaque antenne, parce qu'il n'a pas le luiſant ordinaire aux yeux liſſes. On ſeroit plus tenté de prendre pour deux yeux de cette eſpece, deux petits grains arrondis d'un brun preſque noir, mais très-brillant, que la loupe fait découvrir; il y en a un à chaque côté de la partie antérieure du corcelet: ce ſeroient à la vérité des yeux placés bien ſinguliérement; mais d'autres inſectes, les faucheurs, par exemple, en ont qui nous doivent ſembler l'être auſſi bizarrement.

* Pl. 2. fig. 8. & 9. y, y.

Les aîles, malgré leur tranſparence, laiſſent appercevoir une teinte de brun, qui, tout autour de leur bord & ſur les groſſes nervûres, eſt plus forte qu'ailleurs: ces aîles ſont aſſez étroites par rapport à la grandeur de l'inſecte. Quoiqu'il les tienne quelquefois ſur ſon corps, il lui eſt très-ordinaire de les en tenir écartées, & dans une poſition oblique, & telle que les plans prolongés des deux aîles ſe rencontreroient à peu-près ſur celui où les jambes ſont poſées. Le microſcope n'y fait point découvrir de ces écailles qui ornent le deſſus des aîles des couſins, & qui font une jolie frange à leur côté intérieur. Il y a pourtant d'autres eſpeces de tipules auxquelles je crois avoir

trouvé des franges; mais je ne me souviens pas d'en avoir vû qui eussent des écailles, soit sur le corps, soit sur le corcelet. La grande espece que nous nous sommes fixés à decrire, a seulement sur le corcelet & sur les anneaux du corps, des poils fins, une sorte de duvet qu'on n'apperçoit qu'à la loupe. A l'origine de chaque aîle on ne trouve aucun vestige de ces coquilles ou aîlerons, qui ont esté accordés à tant d'autres mouches à deux aîles. Mais nos tipules sont pourvûes de balanciers * ou maillets, qui n'en sont que plus aisés à voir; d'ailleurs la longueur de leur tige aide à les mettre en vûe: chacun d'eux est posé au-dessus d'un très-grand stigmate *, vers la partie postérieure du corcelet. Les deux stigmates antérieurs * sont moins aisés à appercevoir, on les trouve pourtant assés facilement quand on sçait que chacun d'eux est placé au-dessus de l'origine d'une des jambes de la premiére paire, & qu'il s'étend jusqu'auprès de l'origine de la jambe suivante. Les stigmates des anneaux du corps doivent être extrémement petits, car je les ai cherchés avec une assés forte loupe, sans avoir pû les découvrir. Chaque anneau du corps est à peu-près cylindrique, & fait de deux tuyaux presque égaux, qui n'ont guéres qu'une consistance membraneuse : le tuyau superieur est joint de chaque côté à l'inférieur, par des peaux blanches, & plus flexibles que le reste, qui se plissent lorsque les deux tuyaux se touchent, & qui se déplissent lorsque les deux tuyaux s'écartent l'un de l'autre. J'ai cherché les stigmates dont je viens de parler sur ces peaux, sans les y trouver.

* Pl. 2. fig. 8. *m.*

* Fig. 8. *S.*

* *z.*

Les tipules de nostre grande espece portent deux antennes *, qui n'ont rien de remarquable que quatre à cinq grands poils * qui sont verticillés à l'origine de chaque articulation; le reste est couvert de poils très-courts. Les antennes du mâle n'ont rien de plus que celles de la

* Fig. 8 & 9. *a, a.*

* Fig. 13. *p, p.* &c.

femelle. Mais nous parlerons de quelques autres especes de tipules, dont les mâles ont des antennes qui peuvent le disputer aux plus belles de celles qui parent d'autres insectes.

Les tipules de la plûpart des petites especes sont plus agiles que celles des grandes especes que nous examinons: non-seulement elles volent plus volontiers, il y en a qui se tiennent presque continuellement en l'air. Dans toutes les saisons, sans en excepter celle où le froid se fait le plus sentir, on voit dans l'air à certaines heures du jour, des nuées de petits moucherons que l'on prend pour des cousins, & ce sont ordinairement des nuées de tipules. Rien n'est plus ordinaire que de voir de ces nuées en plein midi, dans les jours de printemps, & même dans ceux d'hiver où le Soleil brille. Les tipules qui les composent, ont une façon de voler qui mérite d'être remarquée: chacune de ces petites mouches ne fait continuellement que monter & descendre, & cela suivant la même ligne verticale, ou à peu-près, comme monteroit & descendroit alternativement une boule d'ivoire qui tomberoit sur une enclume; avec cette différence que la mouche remonte jusqu'au point, & même par-delà le point d'où elle étoit descendue, & continue long-temps un pareil jeu.

Pour prendre ces mouches dès leur origine, toutes ont été des vers sans jambes, à tête de figure constante *. Ceux qui par la suite se transforment en grandes tipules grises, & en celles de plusieurs autres especes de grandeur médiocre, se tiennent cachés sous terre. Ils sont d'un blanc très-sale, ou plûtôt grisâtre; leur figure est cylindrique, à cela près que leurs deux bouts ont moins de diametre que ce qui les précéde. Leur tête est écailleuse, & a peu de volume: l'insecte n'en montre ordinairement qu'une portion, & quand on le prend à la main, il la retire toute sous le premier anneau. Lorsque

* Pl. 1. fig. 1. 2. 3. & 11. t.

après

après l'avoir forcé par la pression, de la montrer, on la considére en-dessous * avec une loupe forte, on dé- * Pl. 1. fig. 4.
couvre deux crochets *, dont un part d'un côté, & l'autre * c, c.
de l'autre; quoiqu'ils se touchent mutuellement par leur pointe, ils ne semblent pas faits pour agir l'un contre l'autre; ils le seroient plûtôt pour agir contre deux piéces *, placées sur une même ligne au-dessous d'eux. * l, l.
Les piéces que nous voulons faire connoître, sont fixes & écailleuses, leur surface extérieure est convexe, & l'intérieure est concave. Leur bord supérieur est dentelé; il semble que chaque crochet soit fait pour presser contre une suite de dents, les matiéres qui doivent être coupées & broyées; que cette suite de dents soit une mâchoire fixe, & que le crochet soit une espece de mâchoire mobile. La tête a en-dessu s deux especes de cornes charnuës*. * Fig. 5. a, a.

Il y a apparence que ces vers ont sur leurs anneaux des stigmates qui m'ont échappé par leur petitesse; mais ils en ont deux postérieurs très-aisés à trouver; le ver les cache pourtant quand il veut. Ils sont au bout de son dernier anneau *, qui, comme le dernier anneau des vers * Fig. 6. s, s.
que nous avons nommés à derriére rayonnant, a six * r, r, r, r,
rayons ou six angles charnus *; deux de ces rayons * sont c, c.
plus courts que les autres. D'ailleurs les rayons sont plus * c, c.
ou moins allongés dans des vers qui donnent des tipules de différentes especes. Quand le ver veut, il applique les rayons les uns sur les autres *; & de plus, il fait rentrer en * Fig. 2. p.
partie dans son corps, l'anneau dont ils partent; mais en pressant son bout postérieur, on oblige cet anneau à se montrer, & ses rayons à s'étendre. C'est alors qu'on distingue très-bien sur le plan du bout posterieur, deux taches brunes & circulaires. Si on les examine à la loupe, on voit que chaque tache est formée d'une plaque un peu concave *, à quelque distance de la circonférence * Fig. 9. s, s.

* Pl. 1. fig. 9. *m.* de laquelle est une autre plaque * qui a quelque convexité, & dont le centre répond à celui de la plus grande plaque. En un mot, sa structure est semblable à celle des stigmates postérieurs de plusieurs especes de vers. Enfin, si on disséque le ver, on lui trouve deux trachées très-remarquables, une de chaque côté *, qui tend en ligne droite, vers la tache ou le stigmate qui est du même côté * : elle semble pourtant se terminer un peu avant que de l'avoir atteint ; mais où elle paroît se terminer, elle se divise en un très-grand nombre de branches *, qui toutes se dirigent vers la plaque circulaire * du stigmate : cette plaque est la base du cone formé par toutes ces branches. Elles sont destinées à recevoir l'air, & à le porter à la grande trachée * d'où elles partent : je dis à le porter, car j'ai conjecturé il y a long-temps, que c'étoit leur seul usage ; que l'air avoit d'autres ouvertures pour sortir du corps de l'insecte, & que ces ouvertures, ou partie de ces ouvertures, étoient même placées à son bout postérieur. Là sont quatre taches circulaires *, brunes comme les stigmates, mais beaucoup plus petites. Ayant tenu sous l'eau la partie postérieure du ver, j'ai vû sortir des bulles d'air de ces quatre petites taches, & je n'en ai vû sortir aucune des grandes taches ou stigmates. Ce que j'ai rapporté ailleurs * de l'usage qu'ont huit petits trous rangés comme ceux d'une flute, sur le derriére des vers des tumeurs des bêtes à cornes, confirme fort l'idée que nous avons prise de l'usage des quatre petits trous du bout postérieur des vers tipules.

*Fig 10. *us, us.*

* *s.*

* Fig. 10. *b, b.*

* *m ss.*

* *t.*

* Fig. 6.

* *Tom. 4. Mem. XII. pag. 519.*

Du côté du ventre, & tout près du bout postérieur, est l'ouverture * par laquelle le ver fait sortir ses excrémens ; pour les rejetter, il fait paroître au jour une portion du rectum, longue de plus d'une ligne, & d'autres parties charnues.

* Fig. 7. *a.*

Ces vers ſe tiennent ſous terre; & toute terre qui n'eſt pas ſujette à être trop fréquemment remuée, leur eſt bonne; on les trouve ſur-tout dans celle des prairies baſſes & humides, & il ne faut pas fouiller profondément pour les y trouver; ſouvent ils ne ſont pas éloignés d'un pouce ou deux de ſa ſurface. Je connois dans le Poitou de grands cantons de marais deſſéchés, qui en certaines années, n'ont pas fourni l'herbe néceſſaire pour nourrir les beſtiaux, à cauſe du déſordre que ces vers y avoient cauſé; dans les mêmes cantons, & dans les mêmes années, ils ont fait beaucoup de tort à la récolte des bleds. Ces vers qui habitent ſous terre, ne ſçauroient pourtant manger les parties des plantes qui s'élevent au-deſſus de ſa ſurface; & ce qui eſt plus remarquable, ils ne ſont pas faits pour vivre de racines. Pour tout aliment, il ne faut que de la terre, & la meilleure pour eux eſt celle qui n'eſt encore qu'un terreau. La terre des marais dont je viens de parler, eſt très noire, elle n'eſt preſque que du terreau, & c'eſt ſans doute une des raiſons pour laquelle nos vers tipules s'y multiplient davantage que dans d'autres pays. Les meres mouches connoiſſent la terre à laquelle elles doivent, par préférence, confier leurs œufs, celle qui fournira une bonne nourriture aux petits qui en doivent éclorre. Mais comment ces vers qui n'en veulent point aux racines des plantes, font-ils donc tant mal aux prés & aux bleds? M. Baron Medecin de Luçon, en m'informant dans une de ſes lettres, des déſordres faits par ces vers, & dont il avoit été témoin, m'en indiquoit la véritable cauſe, ce me ſemble. Ces vers ne ſe tiennent pas tranquilles, ils changent de place, ils labourent la terre qui eſt auprès des racines; ils détachent celles-ci, les ſoûlevent, & les expoſent trop à eſtre deſſéchées, lorſque le Soleil devient ardent. Peut-être auſſi qu'ils en coupent pluſieurs pour ſe faire des chemins.

Au reste, il n'y a aucun lieu de douter que la terre ne soit la vraye nourriture de ces vers. Les excrémens même qu'ils jettent, le prouvent; ils sont encore de véritable terre, dont l'estomach & les intestins de l'insecte ont sçû tirer ce qu'elle contenoit de sucs nourriciers. J'ai examiné pendant l'hiver la terre qui remplissoit des vases dont toutes les plantes avoient été arrachées dès l'été précédent; & j'ai vû quelquefois qu'elle étoit remplie de vers tipules, qui ont achevé de prendre leur accroissement au milieu de cette terre, à laquelle il ne pouvoit rester que des fragmens de racines pourries. J'ai quelquefois trouvé de ces vers dans des terres qui m'auroient semblé trop sablonneuses pour eux, telle que celle du bois de Boulogne: mais quoique la terre qu'ils aiment le mieux soit celle qui tient du terreau, ils peuvent vivre d'une terre plus maigre.

Il est assés ordinaire aux vieux arbres de différentes especes, d'avoir des cavités dans des endroits où leur bois a été attaqué par la pourriture. Lorsque ces creux sont anciens, leur fond est souvent couvert d'un terreau qui ressemble à celui qui vient du fumier le mieux consumé. Les tipules de différentes especes vont volontiers faire leurs œufs dans les creux d'arbres pleins en partie d'un pareil terreau. Depuis plusieurs années je suis sûr de trouver, quand je veux, dans les saisons convenables, des vers de tipules dans des creux de quelques ormes de mon jardin de Charenton. J'ai trouvé de même de ces sortes de vers dans des creux de saules où l'eau pouvoit être retenue; mais je n'en ai point trouvé dans les saules dont le centre de la tige étoit pourri depuis le haut jusqu'aux racines; l'eau y avoit un écoulement trop libre; la matiére propre à nourrir les vers, ne pouvoit conserver le degré d'humidité qu'ils lui veulent. Les troncs des arbres d'une même espece, m'ont fourni des vers de plusieurs especes différentes de

ceux qui se transforment dans les plus grandes tipules grises, & de ceux qui se transforment en tipules grises de médiocre grandeur. J'ai eu une espece de celles-ci * qui m'est venuë de ces vers de troncs d'arbres, dont chaque aîle, a trois à quatre taches brunes qui ne se trouvent point sur les aîles de beaucoup d'autres tipules, & dont les mâles ont de jolies antennes à barbe de plume.

* Pl. 4. fig. 1. & 2.

D'autres vers des creux des troncs d'ormes & de saules, se sont transformés dans les poudriers où je les ai renfermés, en une espece de tipules * qui mérite que nous nous arrêtions un instant à la faire connoître; elle est un peu moins longue que la grande espece grise; mais ses fémelles sont plus grosses que celles de l'autre espece. La forme de leur corps * approche de celle du corps allongé de certaines guêpes, & on se prête d'autant plus volontiers à cette ressemblance, qu'on y trouve aussi celle des couleurs. Leur corps est ceint alternativement de bandes noires & de bandes d'un beau jaune qui tient de l'aurore. Le dessus du corcelet est noir, ses côtés & son dessous sont jaunes; les jambes le sont aussi; la tête est noire; chaque aîle a une teinte jaune sur sa moitié extérieure, & près de son bout une tache brune. Nous avons déja fait representer en grand * une antenne du mâle d'une de ces tipules, qui est une belle antenne à barbes.

* Pl. 1. fig. 14. 15. & 16.

* Fig. 14.

* *Tom. 4. pl. 9. fig. 4.*

Si nous voulions parcourir toutes les especes de tipules, nous en pourrions trouver qui nous offriroient beaucoup d'autres variétés de couleurs, quoique les especes les plus communes, & dont le nombre est le plus grand, soient brunes ou grisâtres. J'ai, par exemple, pris à Reaumur, vers la fin de Septembre, beaucoup de tipules d'une très-petite espece, dont les aîles sont blanches, & qui le paroissent sur-tout lorsqu'elles sont posées sur le corps. Ce corps, depuis son origine jusqu'aux deux tiers de sa

longueur, est d'un verd qui a moins de jaunâtre que le citron, & le reste est d'un brun presque noir. La tête de cette petite tipule, comme celle de quelques autres, dont nous parlerons dans la suite, a deux antennes si bien fournies de barbes, & de barbes si longues, que celles d'une des antennes rencontrent celles de l'autre, & les croisent même. Ces deux antennes ne font ensemble qu'une masse, qu'une espece de gros bonnet de plume, si peu proportionné à la petitesse de la tête, qu'elle semble à peine le pouvoir porter. Je ne connois pas le ver de cette tipule, j'ignore s'il est terrestre ou aquatique. J'ai trouvé aussi à Reaumur, le long des allées, soit de chênes, soit de charmille, un grand nombre de tipules aussi petites que les précédentes, qui sont toutes blanches.

Nous n'avons pas besoin de dire que ces insectes ne passent pas immédiatement de l'état de ver à celui de mouches, qu'il y a pour eux un état moyen. Les vers de tipules, pour parvenir à cet état moyen, se défont de leur peau comme les chenilles se défont de la leur pour devenir crisalides. L'insecte tipule, après sa transformation, pourroit aussi être appellé une crisalide; nous le nommerons pourtant une nymphe, parce que les parties extérieures de la mouche y sont plus aisées à reconnoître qu'elles ne le sont dans les crisalides ordinaires; elles y sont néantmoins moins distinctes qu'elles ne le sont dans les nymphes de plusieurs autres insectes. Nous ne parlons actuellement que des nymphes* de ces vers tipules, qui vivent de terre ou de terreau. Leur couleur est grisâtre; c'est à l'ordinaire en-dessous, du côté du ventre, que les aîles & les antennes sont ramenées, & que les jambes sont posées & arrangées près & à côté les unes des autres*. Ces jambes, sur quelques nymphes, ne vont pas jusqu'à la moitié du corps, & ne vont guéres par-delà la moitié

* Pl. 2. fig. 1. 2. & 3.

* Fig. 1. & 3.

de celui des nymphes, où elles vont le plus loin. Cependant les jambes des tipules devenues aîlées, sont plus longues proportionnellement à la longueur du corps, que ne le sont celles de beaucoup d'autres mouches, qui, lorsqu'elles étoient en nymphes, avoient des jambes dont le bout atteignoit le derriére. Mais l'Auteur de tant de petits êtres animés, a jugé convenable de replier davantage les jambes des nymphes tipules. Chaque jambe*, après estre descendue assez bas, se plie dans une de ses articulations, elle remonte ensuite pour se rendre près de la tête; là elle se plie une seconde fois dans une autre articulation pour redescendre. Si on étend la jambe qui étoit ainsi pliée, on ne lui trouvera pas encore à beaucoup près, la longueur qu'elle aura après la derniére transformation; c'est que chaque jambe est plissée dans l'étui qui la contient.

* Pl. 2. fig. 7.

De la partie supérieure & antérieure de la nymphe, partent deux especes de cornes* plus longues sur les nymphes de certaines especes, que sur celles de quelques autres; elles sont de même couleur & consistance que le reste de l'enveloppe extérieure, mais elles ne servent à couvrir aucune des parties propres à la mouche. Elles sont uniquement des parties de la nymphe, & des parties dont l'usage ne sera pas difficile à deviner, si on se rappelle ce que nous avons dit ailleurs* des coques dans lesquelles sont renfermées les nymphes des vers à queuë de rat, & des coques dans lesquelles sont renfermées les nymphes des vers des oignons de Narcisse*. Nous avons vû que les premiéres de ces coques ont quatre cornes, & que les autres en ont seulement deux, & nous avons prouvé qu'elles sont des tuyaux qui portent l'air aux stigmates du corcelet de la mouche en nymphe. L'analogie veut que nous jugions que les cornes de nos nymphes de tipules,

* Fig. 3. c, c.

* *Tome 4. Mem. XI. pag. 456.*

* *Tome 4. Mem. XII. pag. 502.*

ont un ſemblable uſage; elles ſont, comme les autres, poſées ſur le corcelet. L'ouverture qui eſt à leur bout *, eſt pourtant peu ſenſible; à peine le microſcope y fait-il découvrir une fente. Mais une ouverture bien petite, peut ſuffire à fournir d'air un inſecte. Ces cornes ſont ſillonnées tranſverſalement, elles paroiſſent faites d'anneaux poſés les uns ſur les autres.

* Pl. 2. fig. 6.

Le corps du ver étoit liſſe, au lieu que celui de la nymphe eſt tout hériſſé de tubéroſités, & de véritables picquans *. Il y en a ſur tous les anneaux, mais les poſtérieurs en ſont les mieux fournis. Il y en a plus auſſi du côté du dos que du côté du ventre : à quoi ſur-tout on doit faire attention, c'eſt que tous ces picquans ſont inclinés vers le derriére; les uns ſont ſimples, les autres ſont fourchus, ou diſpoſés en fourche. La nymphe n'a point de jambes dont elle puiſſe faire uſage, il vient cependant un temps où elle a beſoin d'aller en avant; c'eſt alors que les picquans dont nous venons de parler, lui ſervent. Le ver s'eſt transformé en nymphe ſous terre, ſi la nymphe s'y transformoit en mouche, outre que les parties de la mouche auroient peine à s'y affermir, c'eſt qu'elle ne ſeroit pas en état de percer ni de ſoûlever la terre. La nymphe dont la métamorphoſe eſt prochaine, ſe pouſſe ſur ſes picquans, pour s'élever peu-à-peu juſqu'à la ſurface, & un peu au-deſſus de la ſurface de la terre, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que ſon corcelet en ſoit dehors. Il ſe fait une fente à ce corcelet, par laquelle ſort celui de la tipule, qui tire ſucceſſivement toutes ſes parties de leur fourreau, & qui laiſſe ſa dépouille dans le trou où elle eſt engagée en partie. Il eſt aiſé de s'aſſûrer que les nymphes peuvent faire uſage de leurs picquans pour marcher : ſi on poſe ſur une table des nymphes, ſur-tout de celles qui ſont prêtes à ſe transformer, on les y voit ſe traîner, ou plûtôt

* Fig. 7. e, e, &c.

plûtôt se pousser en avant, y faire du chemin; on ne les voit point aller en arriére; la direction de leurs picquans, loin de leur aider, leur nuiroit, si elles vouloient cheminer en ce dernier sens.

Des especes de tipules grises, & les tipules jaunes & noires, dont j'ai parlé ci-dessus, n'ont paru chés moi avec leurs aîles, que vers le commencement de l'été, vers la mi-Juin, dans de grands poudriers où je les avois renfermées avec de la terre, sous la forme de ver, dès la fin de l'automne de l'année précédente. La terre n'est plus pour elles un aliment convenable, quand elles sont devenues mouches: sans pourtant avoir pû voler sur les plantes propres à leur fournir des sucs qu'elles puissent digérer, les tipules jaunes & noires comme les guêpes *, cherchent à s'accoupler; le mâle ardent s'unissoit à une femelle dans le poudrier * & ils voloient ensemble dans une prison si étroite, sans se séparer. Nous avons déja dit que le mâle a le bout du derriére plus gros qu'aucun autre endroit du corps. C'est-là aussi que sont rassemblées les parties nécessaires pour saisir le derriére de la femelle. Cette derniére, pour se prêter aux caresses du mâle, recourbe son derriére en haut, & alors, malgré la pointe par laquelle il se termine, le mâle qui est au-dessus d'elle, & qui a contourné son corps *, peut accrocher en-dessous le dernier anneau de la femelle. L'accouplement a quelquefois duré dans mes poudriers pendant près de vingt-quatre heures de suite, où s'il a été interrompu, ce n'étoit que pour quelques instants; le mâle se rejoignoit bientôt à la femelle, dont il s'étoit séparé.

* Pl. 1. fig. 14. & 16.

* Fig. 15.

* Fig. 15. *p.*

Pour voir les parties dont le derriére du mâle a été pourvû, on pressera entre deux doigts le dernier anneau, pendant qu'on considérera son bout au travers d'une loupe. Dès que la pression a un peu agi, le bout s'entrouvre,

& des parties qui étoient appliquées les unes contre les autres, s'écartent les unes des autres. On en remarque alors quatre de chaque côté*, qui partent d'une tige commune, ou au moins du même endroit, & qui composent de chaque côté une espece de bouquet. Une de ces piéces, l'extérieure*, est grise, & ne semble que membraneuse, elle est concave, & fait la moitié d'une espece de boîte destinée à renfermer le reste. Des trois autres pieces, l'une* est un assés long crochet écailleux, délié & terminé par une pointe d'un brun-clair; ce qui précéde cette pointe est plus blancheâtre. La troisiéme & la quatriéme piéce sont en entier écailleuses & de couleur d'ambre. La troisiéme* s'élargit, à mesure qu'elle s'éloigne de son origine, elle se termine par une tête platte qui excede beaucoup sa tige. Enfin, la quatriéme* & derniére piéce, est une lame faite en croissant. Toutes ces piéces ensemble mettent le mâle en état de bien tenir le derriére de la fémelle.

* Pl. 3. fig. 7, 8 & 9. *l, t, c, d.*

* *l.*

* *c.*

* *t.*

* *d.*

Du milieu de l'espace qui est entre les deux especes de bouquets formés par les quatre piéces que nous venons de décrire; du milieu de cet espace, dis-je, s'éleve un petit corps* à peu-près cylindrique, de couleur d'ambre, & écailleux, qu'on ne peut prendre que pour la partie qui caractérise le mâle, ou pour l'étui de cette partie. La pression oblige un fil très-délié, aussi délié presque qu'un fil de soye d'araignée ou de ver à soye, à sortir par son bout qui est taillé en bec de plume: celui que j'ai fait paroître, avoit quelquefois plus d'un pouce de longueur. Ce que nous avons dit ailleurs, en parlant de l'accouplement des papillons, peut faire soupçonner que ce fil est la matiére propre à féconder les œufs. Près de la base de la partie du mâle, s'élevent deux petits mammelons cylindriques; un peu plus loin, près du ventre, on peut observer deux houppes de poils roux.*

* Pl. 3. fig. 7. *m.*

* *h, h.*

Nous avons déja dit que le derriére de la fémelle * se termine en pointe; cette pointe est formée par la réunion de quatre piéces écailleuses qui composent deux especes de pinces * d'inégale longueur; deux piéces égales appliquées l'une contre l'autre, & dont chacune se termine par une longue pointe, composent la pince supérieure *, ou celle qui est du côté du dos; & deux pinces plus courtes *, dont les pointes sont plus mousses, & qui se terminent à peu-près à la moitié de la longueur de la pince supérieure, forment la pince inférieure ou celle qui est du côté du ventre. C'est dans la fente, qui est à l'origine de cette derniére, où je crois que le mâle insére la petite partie cylindrique, de laquelle sort une espéce de fil.

* Pl. 3. fig. 2. *p*, *r*.

* Fig. 3. *p*, *r*.

* Fig. 4. *p*, *p*.

* *r*, *r*.

Pour connoître les usages auxquels sont destinées les pinces dont nous venons de parler, il faut avoir observé une tipule fémelle dans le temps où elle fait ses œufs; j'en ai vû, & avec plaisir, dans cette opération, soit dans des prairies, soit dans des plattes-bandes de jardin. L'attitude dans laquelle elle est alors, ne sçauroit manquer de paroître singuliére; elle ne tient plus son corps parallele au plan sur lequel elle est posée, qui est la situation ordinaire du corps de tous les insectes, & de celui de tous les quadrupedes, & même de celui de tous les animaux, si on en excepte l'homme. Alors, dis-je, elle se tient droite *, & marche même de temps en temps sans faire sortir son corps de la direction verticale. Sa partie postérieure, la plus longue de ses pinces, lui sert comme d'une cinquiéme jambe, ou au moins comme d'un point d'appui qui aide aux deux jambes postérieures à la soûtenir. Ces deux derniéres jambes sont les seules qui posent alors à terre, elles sont placées par de-là le dos assés en arriére; la queue en longue pince contribue d'autant mieux à soûtenir la tipule, que la tipule l'enfonce en terre, & qu'elle a besoin de

* Fig. 10.

s'y enfoncer. C'eſt dans la terre qu'elle doit ſemer ſes œufs. La pointe de la pince, fine comme elle eſt, ne trouve pas grande réſiſtance à percer la terre, elle s'y enfonce aiſément, & elle s'y enfonce au moins juſqu'à l'origine
* Pl. 3. fig. 4. r, r. de la pince inférieure *: celle-ci eſt le conduit dans lequel
* Fig. 6. les œufs paſſent à meſure qu'ils ſortent du corps *. Quand la tipule a laiſſé un œuf, & peut-être deux ou trois, dans le trou qu'elle vient de percer, & ſur lequel elle s'eſt arrêtée, elle fait un pas en avant, elle perce un nouveau trou, & ainſi elle continue ſa ponte. Quoique ſes jambes antérieures ne poſent pas alors à terre, elles ne laiſſent pas de l'aider, ſur-tout dans les efforts qu'elle a à faire pour introduire dans la terre la queue compoſée de deux pinces; car les herbes donnent continuellement des appuis aux premiéres jambes d'une tipule qui pond dans une prairie. Ces appuis manquoient à une que je vis pondre ſur une platte-bande nouvellement labourée, mais auſſi la terre y étoit plus aiſée à percer.

Ce que la terre cache pendant l'opération, peut être vû ſi l'on preſſe un ventre de tipule très-rempli d'œufs; on contraint aiſément les œufs d'en ſortir, & on les voit paſſer entre les deux branches de la pince inférieure. Il eſt aiſé d'imaginer que lorſque des muſcles preſſent ces deux branches l'une contre l'autre auprès de leur origine, elles forcent les œufs à aller vers leur pointe, par une méchanique ſemblable à celle qui fait qu'un noyau de ceriſe humide s'échappe d'entre les doigts.

* Fig. 13. Ces œufs * au reſte, ſont très en état de réſiſter à la preſſion de la pince, ils réſiſteroient même à une preſſion plus forte; chacun d'eux eſt un petit grain auſſi noir qu'un grain de poudre à canon, mais bien plus luiſant. Il eſt
* Fig. 11. & 12. un peu oblong *, & un peu recourbé en croiſſant. Des femelles que j'ai tenues dans des poudriers, où elles

n'avoient point de terre, n'ont pas laiſſé d'y faire leurs œufs. J'ai négligé de compter le nombre de ceux que peut donner chaque fémelle ; mais à en juger par la maniére dont ſon ventre eſt rempli de grains ſi fins, elle en doit pondre bien des centaines.

Nous n'avons conſidéré juſqu'ici que de grandes eſpéces de tipules, que celles dont les parties ſont les plus aiſées à voir ; nous allons à préſent en faire connoître quelques petites eſpéces, & qui ſous la forme de ver ſe ſont nourries ſur terre d'aliments différents de ceux des eſpéces précédentes. Près de la fin de Septembre, j'ai ſouvent trouvé des bouzes de vache très-peuplées de petits vers * ſans jambes, ronds & longs, & dont les anneaux ont le luiſant de l'écaille, quoiqu'ils ne ſoient que membraneux. Une moitié de chacun de ces anneaux a une bande brune, & le reſte eſt blancheâtre ou d'un blanc ſale. La tête * de ces vers eſt écailleuſe, elle approche de la figure de celle des vers aquatiques *, qui donnent des mouches à corcelet armé. En-deſſous on en voit ſortir deux barbillons frangés * aſſés ſemblables à ceux de ces mêmes vers. Quatre tuyaux cylindriques * ſont poſés près de leur derriére. Les deux derniers ſont plus grands que les deux qui les précédent. Il n'eſt pas douteux que ces quatre tuyaux ne ſoient quatre ſtigmates.

* Pl. 4. fig. 3. & 4.

* t.

* *Tom. 4. pl. 23. fig. 1. 2. 3. &c.*

* Fig. 5. 6.

* Fig. 6. *ſ, ſ, u, u.*

Quatre à cinq jours après que j'eus renfermé ces vers dans un poudrier avec de la bouze de vache, ils quitterent leur peau, & devinrent des nymphes * ſemblables en petit à celles des plus grandes tipules. Comme les nymphes de celles-ci, elles avoient des anneaux hériſſés d'épines, inclinés vers le derriére. Auſſi ces petites nymphes avoient beſoin d'être en eſtat de s'élever à la ſurface de la bouze de vache, lorſque le temps de leur derniére transformation ſeroit prochain, comme nous avons vû que les autres

* Fig. 7. & 8.

nymphes s'élevent dans un ſemblable temps à la ſurface de la terre.

Ces inſectes reſterent à peine ſous la forme de nymphe pendant ſept à huit jours, & après avoir quitté leur derniére dépouille, ils devinrent de petites tipules*, qui tiennent volontiers leurs aîles croiſées ſur leur corps. Ces aîles ſont tachées de gris-brun, ce qui peut faire diſtinguer cette eſpéce de tipule de beaucoup d'autres.

* Pl. 4. fig. 9. & 10.

Les champignons de preſque toutes les eſpéces, ſont ſujets à être mangés par des vers, & il eſt ordinaire à ceux de quelques-unes d'en fourmiller; il l'eſt à une grande eſpéce commune dans les pays de bois, dont le chapiteau eſt épais & verd par deſſous, & dont les morceaux qu'on en détache ont des caſſures qui deviennent bleues en peu de temps. Les vers qu'on trouve le plus ſouvent dans ces derniers champignons, & dans beaucoup d'autres, ont une tête écailleuſe & noire; leur corps eſt tranſparent & d'un blanc luiſant. Je les ai fait repréſenter de grandeur naturelle, & groſſis au microſcope, dans le quatriéme volume, pl. 13. fig. 7. 8. & 10. On y voit que le ver montre en certains temps, des mammelons charnus qui lui tiennent lieu de jambes. On y voit auſſi qu'ils ont en-deſſous du corps, des boutonniéres de crochets qui peuvent leur aider à ſe fixer & à marcher. On ſera plus aiſe de ſçavoir ce que deviennent ces ſortes de vers qu'on peut trouver aiſément, que de ſçavoir ce que deviennent des inſectes beaucoup plus rares. Je ſuis parvenu à en avoir qui ſe ſont transformés en des petites tipules qui n'ont rien de fort remarquable, & dont les aîles n'ont point de taches, mais ſeulement une teinte de gris. Je dis que je ſuis parvenu, parce que j'ai fait bien des tentatives avant que de voir de ces petits inſectes ſous leur derniére forme. Lorſqu'on met, comme j'ai mis d'abord, des champignons qui en ſont remplis, dans un

poudrier, les champignons s'y pourriffent, s'y diffolvent en eau, & bientôt les vers font noyés. Il m'eft même arrivé de voir périr ceux que j'avois mis dans des poudriers que j'avois eu la précaution de remplir de terre en partie, mais fur laquelle j'avois mis une trop grande quantité de chair de champignons par rapport au volume de la terre; celle-ci a été encore trop abbreuvée d'une eau corrompue. Dans la fuite, j'ai feulement jetté quelques petits morceaux de champignon dans des poudriers prefque remplis d'une terre féche: les vers font entrés dans cette terre, ils s'y font métamorphofés en nymphes, & ces nymphes à leur tour fe font métamorphofées en tipules.

Une efpéce de champignons moins fucculens que celle dont fe nourriffent les vers dont nous venons de parler, une efpéce de champignons prefque ligneux, en un mot, un agaric du chêne fournit l'aliment néceffaire à un ver plus rare que les précédents, qui a plus de fingularités à nous offrir, & qui fe transforme en une tipule. C'eft fur des agarics qui avoient crû fur des chênes du Bois de Boulogne, & affés près de leurs racines, que j'ai obfervé d'abord l'efpéce de vers * que je veux faire connoître. Ils ne pénétrent point dans la fubftance de la plante, ils fe tiennent en deffous de fon chapiteau. Ils ont une petite tête de figure conftante & comme écailleufe. D'ailleurs ils ont quelqu'air de fangfues; leur long corps eft pourtant rond comme celui des vers de terre, & femble de même compofé d'un grand nombre d'anneaux. Les plus longs de ces vers font grifâtres, les petits & ceux de médiocre grandeur, font blancs & très-tranfparents; la peau des uns & des autres eft toûjours humide, comme celle des limaces, & a de même quelque chofe de gluant.

* Pl. 4. fig. 11.

Ils n'ont point du tout de jambes, ils ne font que ramper; mais ils n'aiment pas à ramper immédiatement

ſur l'agaric, ni à avoir, en aucun temps, leur corps immédiatement appliqué deſſus. Les endroits où ils ſe tiennent en repos, & ceux où ils paſſent lorſqu'ils vont en avant, ou qu'ils retournent en arriére, ſont, pour ainſi dire, tapiſſés *. On y voit un enduit brillant qui reſſemble ſi fort à celui qui marque ſur des murs les chemins que des limaçons ou des limaces ont ſuivis, que je crus que de petites limaces avoient paſſé & repaſſé ſur les premiers agarics où je les obſervai. Une humeur viſqueuſe qui humecte le corps des limaces, & qui en ſort continuellement, s'attache aux endroits contre leſquels il s'applique, & forme des traces comme vernies, ſans que la limace cherche à les former; mais les enduits ſur leſquels notre ver marche, & ceux ſur leſquels il ſe repoſe, ſont un ouvrage dans lequel il entre du deſſein. Ils ſont faits d'une liqueur gluante que la bouche fournit. Quand le ver veut ſe fixer quelque part, il fait ſortir cette liqueur de ſa bouche; il l'applique contre un des points de l'endroit qu'il ſe propoſe d'enduire; retirant enſuite ſa tête en arriére, il file cette liqueur gluante; mais il ne la file pas en un fil tel que celui des chenilles, ou que celui des araignées; il la file en eſpéce de ruban, quelquefois auſſi large que ceux que nous appellons des Nompareilles. Il couche enſuite & applique ce ruban ſur la place qu'il veut couvrir; en continuant ainſi de faire ſortir à diverſes repriſes de la liqueur gluante, en la filant en lames minces, en étendant ces lames, & en ſe tournant & retournant de différents côtés, il parvient à ſe faire une eſpéce de lit bien liſſe, beaucoup plus large & plus long que le volume de ſon corps ne le demande. Quand il veut reſter long-temps dans la place qu'il s'eſt préparée, il en choiſit une qui ſe trouve en quelqu'endroit où l'agaric ait des inégalités un peu conſidérables; étant poſé dans l'enfoncement, il ſe fait

* Pl. 4. fig. 12. *b.*

fait une tente d'une matiére semblable à celle de son lit. Il tire des lames de figure irréguliére, d'une élevation à l'autre ; ainsi il forme un toit transparent, mais capable de dérober son corps aux grandes impressions de l'air qui sont à craindre pour lui, qui pourroient le trop dessécher, car il a besoin d'être toûjours humide. Aussi quelque doucement qu'on manie ces vers, si on les tient un peu de temps entre les doigts ou sur la main, on les fait périr, ils s'y dessechent trop.

Ce ver veut que le chemin par où il passe, soit tapissé, comme le lieu où il se repose. Quand il se prépare à aller en avant, il fait sortir de sa bouche une goutte de liqueur qu'il applique sur le premier endroit où il doit passer; élevant ensuite sa tête, il forme un ruban ou plûtôt une lame mince de verni, dont la figure n'est pas toûjours bien réguliére, & qu'il étend & colle en avant. C'est en répétant toûjours le même manége qu'il se met en marche, & qu'il fait chemin, de sorte qu'il ne passe que sur des endroits bien lisses & bien doux.

Je n'ai jamais trouvé plus de huit à dix de ces vers sur les plus grands agarics, & sur ceux où j'en ai vû le plus. Ces agarics étoient sains, ils ne paroissoient entamés nulle part ; ils étoient humides, & même très-abbreuvés d'eau ; de sorte qu'il y a grande apparence que les vers se nourrissent de l'eau que l'agaric leur fournit. Ils sont péris chés moi sur les agarics que j'ai laissé trop dessécher, & ont vêcu sur ceux que j'ai eu soin de tenir humides.

On prendroit volontiers pour deux yeux, deux taches brunes, dont une se trouve sur un des côtés de la tête du ver, & l'autre sur l'autre côté; mais quand on examine de près ces taches avec une loupe, sur des vers jeunes & transparents, on reconnoît qu'elles sont intérieures & faites en arcades, dont la convexité est tournée en devant. Ces

jeunes vers ſont preſqu'auſſi diaphanes que le verre; auſſi peut-on très-bien voir dans leur intérieur deux trachées qui vont en ligne droite de la tête au derriére. Quoique le bout de celui-ci ſoit arrondi dans la fig. 11. & qu'il le paroiſſe de même dans l'état ordinaire, il y a eu des temps où il me faiſoit voir quatre cornes, dont deux étoient plus courtes que les autres, & qui ſont ſans doute les quatre ſtigmates poſtérieurs. L'ouverture par laquelle il fait ſortir la liqueur viſqueuſe, avec laquelle il enduit ſon chemin, eſt grande, & ne peut être que la bouche. J'ai cru voir deux petits crochets qui l'accompagnoient, & qui ſe montroient dans le temps où le ver étendoit de la liqueur gluante en ruban; mais les parties d'un inſecte mol & aſſés petit, ſont difficiles à voir diſtinctement.

Ce n'a été que vers la fin de Juillet, & dans le commencement d'Août, que j'ai trouvé de ces vers. Quand ils ſe diſpoſent à ſe métamorphoſer, ils ſe conſtruiſent une coque*. Ils employent à la compoſer, la même liqueur viſqueuſe dont ils enduiſent les chemins où ils veulent paſſer; mais ils ne donnent pas à ſon extérieur le luiſant qu'ils donnent à ces chemins. Les dehors de la coque ſont raboteux, pleins de petites cavités de forme irréguliére, que je ne puis comparer à rien de plus reſſemblant qu'à celles des morilles. La figure de la coque tient de la conique, à cela près que l'un & l'autre de ſes bouts ſont arrondis. J'ai trouvé de ces coques toutes faites ſur des agarics, & d'autres ont été travaillées ſous mes yeux. Le ver qui en commence une, diſpoſe des filaments gluants autour de l'eſpace dans lequel il veut ſe renfermer. Ces filaments conſidérablement plus gros que les fils les plus groſſiers des coques de chenilles, forment un rezeau à très-grandes mailles & irréguliéres, qui eſt la charpente de la coque;

* Pl. 4. fig. 13.

les vuides de ces mailles doivent être remplis par des eſpéces de plaques de même matiére que les filaments. J'ai vû que le ver laiſſoit dans pluſieurs mailles, des gouttes auſſi arrondies & auſſi tranſparentes que des gouttes d'eau, mais qui avoient plus de conſiſtance, & qui devoient en prendre encore davantage en ſe deſſéchant. Le tiraillement qu'elles ſouffrent alors fait perdre une partie de leur rondeur à celles que le ver n'a pas eu ſoin d'applatir.

Quand il a donné à la coque toute la ſolidité qu'elle doit avoir, il n'y reſte pas long-temps ſans ſe métamorphoſer; il s'y défait de ſa peau pour devenir une nymphe * très-blanche, qui reſſemble à celles des mouches tipules par l'eſpéce de boſſe que forme le corcelet, mais qui a les jambes plus dépliées. Les ſiennes * s'étendent tout du long du ventre, & vont juſqu'au bout poſtérieur. Ces nymphes ſont ſi tendres, qu'il ne faut pas ſonger à les prendre autrement qu'en les collant contre un doigt mouillé. J'ai toûjours rendu contrefaites celles que j'ai voulu manier avec deux doigts.

* Pl. 4. fig. 14. & 15.

* Fig. 15.

Je ne ſçais pas précisément le temps que cet inſecte paſſe ſous la forme de nymphe, parce que j'ai négligé d'écrire le jour où il l'avoit priſe; mais ce temps n'eſt pas long, au bout de 12. à 15. jours au plus, il ſe défait des enveloppes qui le tenoient emmailloté, & il devient une mouche * que j'ai placée parmi les tipules: comme celles-ci, elle eſt montée ſur de hautes jambes. Son corps long eſt gris-brun. Son corcelet a un peu de jaunâtre. Ses antennes * ſont d'une forme ſinguliére, elles ſont larges & plates, quoiqu'elles ſe terminent en pointe; elles ſont faites par des articulations qui leur donnent un air de rape. On peut voir une de ces antennes repréſentée en grand tom. 4. pl. 9. fig. 10. J'ai trouvé à ces mouches deux

* Fig. 16. & 17.

* Fig. 18. *a, a.*

barbillons jaunâtres en devant de la tête, mais je n'ai pas examiné dans le temps, si leur position étoit précisément la même que celle des barbillons des tipules.

Après avoir fait connoître assés d'espéces de tipules qui viennent de vers terrestres, il nous reste à parler des espéces, qui sous leurs premieres formes, sous celles de ver & de nymphe, ont vécu dans l'eau. Il y a de ces derniéres tipules, aussi grandes que les plus grandes tipules qui ont été des vers terrestres. Je ne l'assûre que sur ce que j'ai tiré de l'eau, & sur-tout de celle de la riviere de Marne, des vers qui ressembloient parfaitement par leur forme extérieure & par leurs couleurs, aux plus gros vers tipules qui vivent sous terre; j'en ai pêché d'autres qui ne différoient des précédents, qu'en ce que les rayons charnus de leur derriére étoient plus longs que les rayons du derriére des autres; & j'en ai même fait graver un dans le quatriéme tom. pl. 14. fig. 9. & 10. mais je ne suis parvenu à voir aucun de ces gros vers aquatiques se transformer, même en nymphe; ils ont péri dans les baquets où je les ai mis, faute apparemment d'une eau convenable.

Il est souvent difficile d'avoir sur les insectes des suites d'observations aussi complettes qu'on les voudroit; & généralement, il est plus difficile d'avoir ces suites d'observations sur les insectes aquatiques, que sur les insectes terrestres. J'ai eu, par exemple, une tipule & sa nymphe, sans être parvenu à voir le ver qui se transforme dans cette nymphe qui par elle-même mérite d'être connue. Elle est assés grande pour donner une tipule de médiocre grandeur. Elle est oblongue, ayant les jambes & les aîles arrangées & repliées dans une assés courte étendue. En un mot, elle ressemble assés aux nymphes les plus communes, dont elle ne différe que par une particularité. De la partie supérieure

de ſon bout antérieur, part une ſorte de long cheveu *, deux à trois fois plus long que la nymphe elle-même. Ce n'eſt qu'en jugeant ſur la premiére apparence, qu'on compare ce fil délié à un cheveu, il eſt un tuyau, dont l'uſage n'eſt point équivoque, quand on ſçait que la nymphe qui peut changer de place dans l'eau, qui peut y nager, tient toûjours le bout de ce filet à la ſurface de l'eau, dont elle eſt elle-même aſſés éloignée; il paroît clair qu'elle l'y tient pour recevoir l'air qu'elle a beſoin de reſpirer, que le tuyau le lui porte, quoiqu'elle ſoit ſous l'eau à une aſſés grande profondeur.

* Pl. 6. fig. 1 & 2. *i, f.*

J'ai trouvé de ces nymphes qui étoient encore attachées par un filet à leur dépouille de ver *; mais cette dépouille trop raccourcie & trop chiffonnée, n'a pas ſuffi pour me faire connoître la figure du ver qui s'en étoit défait. La loupe fait appercevoir des poils courts & aſſés preſſés les uns contre les autres ſur les anneaux. La marre du Bois de Boulogne eſt la piéce d'eau qui m'a fourni le plus de ces nymphes, qui y ſont rares cependant; c'eſt dans les mois de Juin & de Juillet qu'elle me les a fait voir.

* Pl. 6. fig. 1. *d.*

Chacune de celles que j'ai miſes dans des poudriers couverts & remplis d'une eau claire, s'y eſt transformée au bout de cinq à ſix jours dans une tipule * de médiocre grandeur, dont le corps a un renflement près de ſon bout; auſſi ſa figure eſt-elle moyenne entre celle du corps des tipules les plus communes, & celle du corps de certains ichneumons. Cette tipule a ſur chacune de ſes aîles des taches brunes, la couleur de ſon corps & celle de ſes autres parties eſt griſâtre.

* Fig. 3.

D'autres tipules des plus petites eſpéces, ſont plus aiſées à obſerver dès leur premiére origine, & en tous leurs états, que les derniéres dont nous venons de parler. Il y en a

une petite eſpéce qui ſe multiplie extrémement dans toutes les eaux qui croupiſſent ; c'eſt celle qui a été le plus confondue par de ſçavants Naturaliſtes, avec les couſins. Il ne faut que tenir de l'eau dans un baquet expoſé à l'air libre, pour y voir bientôt les vers qui ſe transforment dans les tipules dont je veux parler : de cela ſeul que ces vers ſont extrémement communs, nous en ſommes plus engagés à rapporter ce qu'ils peuvent avoir de remarquable. Ils ſont d'ailleurs d'un genre caractériſé par des parties
* Pl. 5. fig. 1. ſingulières. Ils * ſont rouges, & d'un aſſés beau rouge. Il y en a qui, quoique près de ſe transformer, ſont de différentes grandeurs, & qui ſont probablement de différentes eſpéces. Les plus petits ne ſont gueres plus grands que les vers des couſins, mais il y en a de deux ou trois fois plus longs, & plus gros proportionnellement.

Le baquet qu'on a laiſſé à l'air plein d'eau, pourroit être très-peuplé de ces vers ſans qu'on s'apperçût qu'il en a, ſi on ne ſçavoit pas où il faut les chercher. Quelqu'un pourtant accoûtumé à obſerver, remarqueroit bientôt contre les parois du baquet de petites maſſes, de petits amas de matiére terreuſe peu éloignés les uns des autres, de figures irréguliéres plus ou moins oblongues, & plus ou moins arrondies. Il ſeroit curieux de ſçavoir pourquoi ces petits amas de terre ſe trouvent attachés par endroits contre les parois du baquet ; pourquoi les parois ne ſont pas couvertes en entier d'une couche uniforme de pareille matiére. La curioſité qui le porteroit à examiner une de ces petites maſſes, & ce qui peut les tenir collées, le détermineroit à en défaire quelques-unes ; dans certains temps, il n'en déferoit aucune ſans y trouver pluſieurs de ces vers rouges dont nous voulons parler ; ainſi il jugeroit bientôt que chaque monticule terreux eſt l'ouvrage & l'habitation de ces petits vers.

Lorſqu'on met le fond du baquet preſqu'a découvert, on y trouve encore plus de ces maſſes terreuſes habitées par des vers; quelques-unes même ont des ouvertures très-viſibles, & pluſieurs ont des figures qui montrent mieux qu'elles ſont le logement d'un ver. Elles ſont oblongues & contournées en ver. On voit auſſi de ces logements oblongs attachés aux parois des baquets. Quand les maſſes terreuſes qui ſont attachées, ſoit contre les parois du baquet, ſoit contre ſon fond, ont une circonférence dont le diametre a un pouce ou plus, elles paroiſſent à qui n'y regarde pas de très-près, des eſpéces de gâteaux, qui ont quelque reſſemblance avec ceux des abeilles, au moins ſont-elles percées de même de beaucoup de trous très-proches les uns des autres, mais qui différent de ceux de cellules des abeilles en ce qu'ils ſont ronds. Chaque trou permet au ver de faire ſortir ſa tête & la partie antérieure de ſon corps hors de ſa cellule, ce qu'il fait de temps en temps.

Ces vers ſont de ceux qui ont une tête écailleuſe, & par conſéquent de figure conſtante, & qui en dehors de la bouche n'ont point de dents ou de mâchoires mobiles; nous les avons mis dans la troiſiéme claſſe. Ils ſont d'un genre ſingulier de cette claſſe, d'un genre de vers qui, quoiqu'ils n'ayent pas de véritables jambes, ont des parties qui leur en tiennent lieu; telles ſont les deux * qui ſont attachées très-près de la tête, qui ont plus l'air de reſtes de bras, de deux moignons, que de deux jambes. Elles n'ont point d'articulations, comme en ont les jambes écailleuſes; elles ſont membraneuſes, & ne peuvent point rentrer dans le corps comme y rentrent les jambes membraneuſes des fauſſes chenilles, & celles de divers autres inſectes. Leur bout un peu plus large que ce qui précede, eſt terminé par un plan oblique & incliné vers la tête, &

* Pl. 5. fig. 3. *b.*

dont le contour est bordé de poils en crochets. Le milieu de ce bout a un petit enfoncement, d'où partent aussi quelques poils. J'ai vû quelquefois l'insecte se tirer en avant sur ces deux espéces de bras, ou, si l'on veut, sur ces deux espéces de jambes de figure particuliére.

Depuis les deux bras jusqu'au pénultiéme anneau, le ver n'a aucune partie extérieure propre à s'attirer notre attention; mais sur les côtés & vers le ventre, deux longs cordons charnus partent du milieu du pénultiéme anneau, & deux autres cordons pareils & semblablement posés, partent de la jonction de l'anneau précedent avec le dernier. Ces quatre cordons * ont une sorte de ressemblance avec ceux des poissons appellés polypes, quoiqu'ils soient tout autrement placés, & ils m'ont déterminé à donner à ces vers le nom de *Vers polypes*. Lorsque nous avons rangé les vers en classes dans le quatriéme volume, nous avons fait représenter pl. 14. fig. 12. un de ces vers très en grand, avec les cordons ondés & entrelacés ensemble, comme ils le sont ordinairement. Ces cordons sont ronds, & ont par-tout un diametre à peu-près égal, leur bout seulement est un peu plus menu que ce qui précede. Au reste, ils sont très-flexibles, & l'insecte peut les plier & les contourner. Un de leurs usages est de retenir le corps dans le tuyau de terre, & de le fixer par un bout dans des temps où il doit s'agiter en différents sens, sans que le derriére s'éloigne d'un point fixe.

* Pl. 5. fig. 5. *l*, *l*, *l*, *l*.

L'ouverture par laquelle le ver rejette ses excrémens, & par laquelle j'en ai forcé de sortir en pressant le ventre, est au bout du dernier anneau, & un plus près du dos que du ventre; son contour extérieur est quarré, & il est commode de le considérer comme tel pour déterminer la position de quatre petits corps oblongs faits en olive *, dont un est placé à chacun des angles du quarré. De ces quatre

* Fig. 4. *m*, *m*, *m*, *m*.

quatre petites olives, deux ſont plus proches de la tête que les deux autres. De l'origine de chacune de ces derniéres, part un còrps de figure arrondie & oblongue*, mais plus gros auprès de ſa baſe qu'à ſon bout. Ce bout eſt plat, & entouré d'une couronne de poils roides ou de picquants. Chacun de ces derniers corps eſt au moins une fois plus long, & une fois plus gros, que les petits en olive. J'ai vû quelquefois le ver s'en ſervir pour ſe pouſſer en avant; mais j'ignore s'ils n'ont point une fonction plus importante, s'ils ne ſont point les organes avec leſquels l'inſecte reſpire l'eau ou l'air.

* Pl. 5. fig. 4. *ſ, ſ*.

Quelle que ſoit la raiſon qui détermine quelquefois ces vers à quitter leurs tuyaux, ſoit que ce ſoit pour s'en faire de plus grands, ſoit que ce ſoit pour les placer mieux à leur gré, ſoit pour quelque beſoin qui ne m'eſt pas connu, on les voit quelquefois nager aſſés près de la ſurface de l'eau; alors ils ſe contournent en cercle, tantôt de deſſus en deſſous, tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre, & ſe redreſſant enſuite ſubitement, ou ſe contournant ſubitement vers le côté oppoſé, ils ſe donnent des mouvements propres à les porter où ils veulent aller.

J'ai vû quelquefois tous les vers que j'avois mis dans un poudrier plein d'eau, hors de leurs tuyaux, & s'en tenir dehors pendant des journées entiéres. Tous étoient raſſemblés autour de quelque feuille*, qui s'élevoit peu au-deſſus du fond du poudrier, ou autour de quelqu'autre petite maſſe. Chacun s'y tēnoit fixé par ſa partie poſtérieure, mais il donnoit à ſon corps des mouvements d'ondulations; il lui faiſoit prendre des figures telles qu'en peut prendre une corde qu'on agite dans l'air pendant qu'on ne la tient que par un de ſes bouts. Quelquefois ils ſembloient donner des contorſions très-forcées à leur corps.

* Pl. 5. fig. 2.

Des centaines de vers qui s'agitent ainsi en même temps sur un point fixe, offrent un spectacle assés plaisant & très-varié. Quoiqu'ils soient ordinairement arrestés contre quelque corps etranger, quelquefois le corps d'un ver, & plus souvent son bout postérieur, sert d'appuy à un autre ver.

Mais il est plus ordinaire à ces vers de se tenir dans leurs tuyaux ou cellules. Chacun d'eux se construit la sienne de ce qu'il rencontre de plus spongieux & de plus leger, comme sont des fragments de feuilles pourries, devenus à peine assés pesants pour se précipiter au fond de l'eau, des grains d'une espéce de terre peu compacte, d'une sorte de terreau. J'ai tout lieu de croire que ce ver sçait filer, qu'il tire d'auprès de sa bouche des fils, dont il se sert pour réunir les petits grains, qui ensemble doivent composer le tuyau qui est pour lui un logement convenable. Je n'ai pourtant pû parvenir à voir ces fils; mais je crois qu'ils m'ont échappé par leur finesse. Car j'ai vû faire au ver que j'avois mis dans la nécessité de se construire un logement, tous les mouvements d'un insecte occupé à filer. Celui qui a été mis hors de son ancienne habitation, & qui commence à travailler pour s'en faire une nouvelle, fixe sa partie postérieure; il la rend un point d'appuy sur lequel le reste du corps se donne une infinité de mouvements pour se porter tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt en haut, tantôt en bas, & pour se contourner de toutes façons. Dans chacun des endroits où la tête se trouve successivement, elle cherche de petits grains solides, & d'une qualité convenable. Dès que les parties qui environnent la bouche, en ont touché & saisi un, les deux bras ou moignons dont nous avons parlé, s'avancent pour aider à le tenir. Le corps se recourbe ensuite, de maniére que la tête amenée tout proche de la

partie poſtérieure, y peut dépoſer & arrêter le petit grain. C'eſt de ces petits grains apportés ſucceſſivement, & dépoſés les uns ſur les autres, que ſe forme un tuyau. La tête n'abandonne pas abſolument le petit grain après qu'il a été mis en place, elle ſe donne des mouvements vifs, elle retourne en arriére, mais ſur le champ elle ſe rapproche du grain. Les deux bras ne ſont pas alors dans l'inaction, il ſemble qu'ils s'approchent de la tête pour ſaiſir le fil qui en ſort, & l'appliquer ſur le grain. Un ver que je tirai un jour de ſon fourreau, & que je mis dans un poudrier plein d'eau, dont le fond étoit couvert d'une terre que je croyois convenable, ne réuſſit point à ſe couvrir; mais il me montra mieux qu'aucun autre que j'aye vû en œuvre, les mouvements ſemblables à ceux d'un inſecte qui file, & l'effet des fils. Il forma à diverſes repriſes, & ſucceſſivement en différents endroits, de petites lames de grains liés enſemble; mais que ce fût ſon intention ou non, il ne parvint point à faire prendre une figure courbe à ces lames, à s'en couvrir; tout ſon travail aboutit à faire des lames plattes qui flottoient dans l'eau.

Chacun de ces vers ſe transforme en nymphe dans le tuyau même où il a achevé de prendre ſon accroiſſement. Par ſa métamorphoſe, l'inſecte perd ſon crâne écailleux, ſes bras, ſes cordons charnus, & enfin toutes ſes parties extérieures, comme les autres inſectes perdent les leurs en pareil cas. Il devient une nymphe, dont les jambes & les aîles ſe trouvent placées comme elles le ſont ſur les nymphes des tipules les plus communes; mais elle différe de celles-ci, par des ornements que la nature ne lui a pas accordés ſans doute préciſément pour la parer *. Lorſqu'après en avoir tiré une de ſon logement, on la conſidére dans l'eau où on la tient, on voit une très-groſſe pennache blanche & très-fournie * qui s'éleve ſur ſa partie

* Pl. 5. fig. 6. & 7.

* p.

antérieure & ſupérieure, ſur ſon corcelet, & qui s'étend même ſur les côtés. Selon la poſition dans laquelle eſt l'inſecte, & ſelon que l'eau agitée agit ſur lui, tantôt cette pennache ne ſemble eſtre qu'une groſſe houppe faite de fils ou de plumes d'une prodigieuſe fineſſe; tantôt on voit que ce qui n'avoit paru qu'une ſeule houppe, eſt com-
* Pl. 5. fig. 9. poſé de pluſieurs plumets différents *. Quand on l'obſerve dans des temps où l'eau ne fait point élever ces plumets,
* *p, p, p, p, p.* on en trouve cinq * de chaque côté du corcelet qui partent tous d'un même centre; c'eſt-à-dire, qu'on trouve de chaque côté cinq tiges qui jettent différentes branches d'où partent des barbes ou poils extrémement fins.

Chaque plumet reſſemble aux antennes à barbes des
* Fig. 10. *a, a.* couſins, & plus encore aux antennes * de la tipule, dans laquelle notre nymphe doit ſe transformer. Qu'on ne croye pas cependant ſur cette reſſemblance, qu'elles ſont les antennes de la mouche, leur nombre excede cinq fois le nombre de celles-ci. Elles ne tirent pas leur origine d'où les antennes doivent tirer la leur; & enfin, ce qui auroit diſpenſé de toute autre preuve, ces plumets reſtent attachés à la dépouille de la nymphe. A quoi lui ſervent donc toutes ces pennaches? Il y a grande apparence qu'elles ſont à cette nymphe, ce que ſont les ouïes aux poiſſons. Ceux qui connoiſſent les merveilles que l'Hiſtoire naturelle nous offre, ſçavent qu'il y a des eſpéces de poiſſons ou d'animaux aquatiques qui n'ont pas leurs ouïes cachées, qui les portent en dehors; & il paroît que notre inſecte, qui, tant qu'il eſt ver, & preſque pendant tout le temps qu'il eſt nymphe, ſe tient ſous l'eau, doit avoir des ouïes équivalentes à celles des poiſſons.

La partie poſtérieure de la nymphe a auſſi ſa penna-
* Fig. 6, 7 & 8. *h.* che *, mais elle eſt faite en éventail. A l'origine de cette
* *c, c.* derniére, il y a deux crochets * dont l'inſecte ſe ſert

apparemment pour ſe retenir dans ſa cellule, dans des circonſtances où l'agitation de l'eau l'en pourroit faire ſortir plus qu'il ne veut, car il en ſort quelquefois en partie.

Au reſte, ces nymphes ſont très en état de ſe mouvoir, elles ſont même très-vives. Quand on les tire de leurs fourreaux & qu'on les met dans l'eau, on les y voit s'agiter en tout ſens & ſe tourmenter. Auſſi ont-elles beſoin d'être vigoureuſes, quand le temps de leur derniére métamorphoſe approche, & qui n'eſt, je crois, éloigné de celui de la premiére que de dix à douze jours au plus. La nymphe vient alors à la ſurface de l'eau, elle y nage, elle y change de place en faiſant prendre à ſon corps différentes inflexions ; il y en a qui y reſtent au moins un jour entier avant qu'arrive le moment où elles parviennent à changer d'état. Tout ce qui ſe paſſe lorſqu'enfin la petite tipule ſe dégage de ſon fourreau de nymphe pour devenir aîlée, eſt ſi ſemblable à ce qui ſe paſſe lorſque le couſin ſe dégage du ſien, qu'en expliquant comment ſe fait la derniére transformation de celui-ci *, nous avons aſſés expliqué comment ſe fait celle de celle-là. Nous redirons ſeulement encore une fois, que tous les plumets de la nymphe reſtent à ſa dépouille, ils y paroiſſent quelquefois défigurés, de ſorte que lorſqu'on n'y regarde pas de près, & qu'on voit l'eau couverte de ces dépouilles, comme elle l'eſt en certains jours, on croît que le bout antérieur de chaque dépouille s'eſt moiſi.

* *Tome 4. Mem. XIII. pag. 611.*

Les petites tipules * qui viennent de ces vers, reſſemblent ſi fort aux couſins les plus communs, qu'on n'héſiteroit pas à les prendre pour des couſins, ſi on n'étoit averti qu'elles peuvent être un inſecte d'une autre claſſe; & on ne reconnoît qu'elles ſont d'une autre claſſe, que

* Pl. 5. fig. 10.

lorſqu'après avoir examiné le deſſous de leur tête, on n'y trouve point de trompe, mais une bouche, du deſſus de laquelle partent les deux barbillons qui caractériſent les tipules. Les mâles * ont des antennes à plumes plus fournies de poils, & qui ont plus de volume que les plus grandes & les plus belles de celles qui s'élevent au deſſus de la tête des couſins; chaque aîle a trois petites taches brunes.

* Pl. 5. fig. 10.

D'autres tipules qui ne différent guéres des précédentes en grandeur ni en forme, qui n'en différent que par de très-légéres particularités, comme par quelques nuances de couleur, par des antennes moins fournies de poils, &c. ont été des vers aquatiques que nous devons faire connoître, des vers blancs qui reſſemblent aux vers rouges des autres tipules par la tête, par les deux eſpéces de bras, par la forme du corps; mais qui n'ont pas, près du derriére, les quatre cordons charnus qui nous ont fait donner aux autres le nom de vers polypes. Ce qu'ils offrent de plus digne d'être remarqué, c'eſt la matiére dans laquelle on les trouve. Chacun de ces vers eſt logé au milieu d'une plaque épaiſſe & convexe par deſſus, d'une eſpéce de gêlée, de la nature & de la conſiſtance de laquelle ceux qui connoiſſent le fray des grénouilles, peuvent prendre une aſſés juſte idée. Le ver à tout âge eſt enveloppé de toutes parts de cette matiére gluante & tranſparente, elle n'eſt pas même ſi tranſparente qu'elle ne le cache un peu. Chaque plaque a au moins huit à dix lignes, & quelquefois un pouce de diametre; quelquesfois elles ſont écartées les unes des autres, & quelquefois elles ſe touchent. Dans certaines années, dans les mois de Juin & de Juillet, j'ai trouvé beaucoup de ces plaques de gêlée ſur le fond des baquets que je tenois pleins d'eau, & quelquefois j'en ai trouvé contre les parois du baquet. J'ignore ſi le ver même fournit cette quantité de matiére

gluante, à quoi elle peut lui être bonne, comment il se nourrit au milieu de cette matiére, si l'eau, qui peut-être se filtre au travers, est le seul aliment qu'il lui faut. On pourroit soupçonner que cette matiére est celle-là même, dont il a été enveloppé dès sa naissance, lorsqu'il étoit encore contenu dans l'œuf; que cette matiére se développe & vegete dans l'eaũ, ou, si l'on veut, qu'elle est pour lui une sorte de placenta qui lui fournit sa nourriture. Tout cela peut être soupçonné; mais je n'ai point fait d'observations propres à me conduire plus loin que le soupçon.

J'ai souvent observé sur l'eau des baquets, de petites plaques * d'une matiére visqueuse, semblable à une goutte de suif qui y seroit tombée. Elles étoient remplies d'œufs oblongs. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoient des nichées d'œufs de tipules. Mais sont-ce des vers blancs ou des vers rouges, qui sortent des œufs des nichées de cette espéce ! C'est ce que divers accidents m'ont empêché d'apprendre; ils ont empêché que les œufs des nichées que j'avois mises dans des verres pleins d'eau, ne soient venus à bien.

* Pl. 6. fig. 16 & 18.

Dans des plaques de matiére gluante, semblables à celles qui couvent les vers blancs, & même dans des plaques qui étoient un peu au dessus de la surface de l'eau, qui s'étoit abbaissée, j'ai trouvé des nymphes de ces vers; mais je ne crois pas que la nymphe reste long-temps au milieu de la matiére glaireuse. Je sçais au moins que ces nymphes, comme celles des vers rouges, se tiennent à la surface de l'eau pour s'y transformer, qu'elles y sont dans un mouvement continuel. Elles n'ont point sur le corcelet de pennaches semblables à celles des nymphes des vers rouges; mais elles y ont deux cornes semblables à celles des nymphes terrestres des tipules, & elles les ont apparemment pour respirer l'air.

On n'imagineroit pas combien on peut voir de choſes, combien on peut prendre de connoiſſances ſur la transformation des inſectes aquatiques de divers genres, dans un ſeul baquet plein d'eau, & expoſé à l'air libre. La ſuite de cet ouvrage apprendra combien d'inſectes de différentes claſſes viennent s'y rendre pour y faire leurs œufs. Il eſt bien autrement facile de ſuivre les inſectes qui y naiſſent, que de ſuivre ceux qui naiſſent dans de grandes piéces d'eau. Avant que de finir ce Mémoire, je dois faire connoître encore une eſpéce de vers aquatique que j'avois trouvée dans des baſſins, ſans avoir pû parvenir à ſçavoir quelle étoit la derniére forme ſous laquelle elle devoit paroître, & mes baquets m'ont mis en état de l'apprendre. Les vers dont je veux parler, ſe transforment en de très-petites tipules *, qui n'ont rien de fort remarquable; mais pour eux, ils le ſont par leur forme, & elle avoit excité ma curioſité. Chaque ver * eſt auſſi blanc & auſſi tranſparent qu'un morceau de criſtal; auſſi quand il nage dans l'eau claire, il faut regarder dans des ſens favorables pour l'y appercevoir. D'ailleurs, lors même que le temps de ſa métamorphoſe eſt proche, il n'eſt guére plus grand qu'un ver de couſin, & il y a ſouvent un air roide; il ſçait néantmoins donner des coups de queue à l'eau lorſqu'il veut changer de place. Ce qui le rend le plus remarquable, c'eſt un grand crochet * qui part du deſſus de ſa tête, & qu'il porte en devant, elle lui donne l'air d'une eſpéce de licorne à corne recourbée. Auprès de cette corne, il y a de chaque côté une tache brune. A quelque diſtance de la tête on voit en deſſus, mais dans l'intérieur, deux corps bruns * qui ont chacun la figure d'un rein. Deux corps de même figure *, mais plus petits & moins bruns, ſe voyent auſſi dans l'intérieur à peu de diſtance de l'extrémité poſtérieure. Celle-ci ſe termine par deux

* Pl. 6. fig. 12, 13 & 14.

* Fig. 4 & 7.

* c.

* Pl. 6. fig. 7. r, r.

* e, e.

deux cornes * charnues, dirigées selon la longueur du corps. * Pl. 6. fig.
A l'origine des cornes, est une nageoire * d'une grande 7; g, g. * n.
transparence, qui, sans son attache, seroit ovale. De cette attache, partent des lignes qui, comme des rayons, se dirigent vers différents endroits du contour de l'oval. Il n'est pas besoin d'avertir que tout cela ne se voit qu'au moyen d'une loupe; avec son secours, on suit aussi tout du long du corps un vaisseau qui paroît être le canal des aliments, & qui passe entre les quatre espéces de reins.

Quand on ne s'en tient pas à considérer ce ver dans l'eau, quand on cherche à voir distinctement la conformation de toutes ses parties, on parvient à découvrir que ce qu'on prenoit pour un crochet simple *, est composé de deux crochets exactement appliqués l'un contre l'autre, mais qui peuvent s'écarter * l'un de l'autre toutes les fois que l'insecte le veut. C'est immédiatement sur la tête que sont articulées deux piéces qui ont chacune une autre articulation vers leur milieu; la partie qui est par-delà cette derniére articulation est brune, & de consistance de corne. C'est vers l'origine de ces deux crochets, qui ensemble n'en paroissent faire qu'un, que la bouche est placée; à chaque côté de celle-ci, est une main * assés semblable à celle qui est au bout du bras des vers rouges, dont nous avons parlé ci-devant; elle est un peu applatie, & bordée de gros poils, d'espéces d'épines. Lorsqu'on presse le ver, on fait sortir de sa bouche un long corps, auquel je n'oserois donner le nom de langue *; par sa forme & son volume, il a l'air d'un gros bout d'intestin aveugle qui a assés de roideur pour se soûtenir.

* c.

* Fig. 6.

* m.

* Fig. 6. l.

J'ai mis souvent beaucoup de ces vers dans des poudriers très-transparens remplis de l'eau la plus claire, & j'ai trouvé ensuite dans le poudrier quantité de petits corps faits comme des portions de tuyaux cylindriques. Je ne sçais si

c'eſt la figure de leurs excréments, ou s'il vient un temps où ces vers ſe défont de leurs inteſtins par parcelles.

C'eſt dans les mois de Juillet & d'Août, que les vers que je tenois dans des poudriers, ſe ſont transformés en nymphes. Ces nymphes* reſſemblent pour l'arrangement & la diſpoſition des jambes, à celles de pluſieurs autres tipules; mais elles ont deux eſpéces de cornes * qui s'élevent au deſſus de leur tête, & qui partent du corcelet beaucoup plus grandes, proportionnellement à la grandeur de leur corps, que celles d'aucune nymphe tipule. Par leur port elles ont quelqu'air de celles des nymphes des couſins; elles ſont plattes & menues à leur origine; elles s'élargiſſent enſuite, pour, après s'être encore retrécies, ſe terminer preſque par une pointe. L'inſecte nous apprend aſſés pourquoi elles lui ont été données, en tenant pour l'ordinaire leur extrémité au deſſus de la ſurface de l'eau, pendant que tout le reſte de ſon corps eſt au deſſous & comme droit. Ces eſpéces de cornes examinées au microſcope*, ſemblent faites de grains tels que ceux du plus beau chagrin, & mieux allignés. Il y a grande apparence que les deux plus grands de ces corps en forme de rein*, qu'on apperçoit dans le ver, ceux qui ſont les plus proches de la tête, ſont par la ſuite les deux cornes de la nymphe.

* Pl. 6. fig. 8. & 9.

* *c, c.*

* Fig. 11.

* Fig. 7. *r, r.*

Elle a à ſon derriére deux nageoires égales & ſemblables*, qui ont la figure d'une feuille; elles ſont extrémement tranſparentes; elles ont un rebord épais par rapport au reſte, mais qui devient plus mince & plus étroit en s'approchant du bout juſqu'auquel il ne parvient pas. Dans leur intérieur, on voit pluſieurs ramifications qui partent de deux tiges, dont une eſt plus conſidérable que l'autre.

* Fig. 10. *n, c, t, f.*

Enfin l'inſecte après avoir vécu dix à douze jours en nymphe, ſe transforme en une petite eſpéce de tipules*,

* Fig. 12, 13 & 14.

dont les mâles ont des antennes à plumes, & les femelles des antennes moins fournies de poils. Les unes & les autres portent leurs aîles croisées sur le corps, qui les excéde en longueur. Du bout de celui du mâle sortent deux espéces de lames garnies de poils, & au dessous deux espéces de crochets * presque droits, dont chacun est articulé, avec une plus grosse piéce; dans l'état ordinaire les pointes des crochets sont tournées vers le ventre, & ils forment un X, en se croisant l'un l'autre. * Pl. 6. fig. 15. *c, c.*

## *EXPLICATION DES FIGURES DU PREMIER MEMOIRE.*

### PLANCHE PREMIERE.

LES Figures 1, 2 & 3 représentent de grandeur naturelle un ver de tipule, de ceux qui vivent en terre ou dans le terreau des troncs d'orme. Il y en a de bien plus grands que celui qui est représenté ici. Dans la figure 1, il montre sa tête *t*, autant qu'il peut la montrer; & quelques-uns des rayons charnus de sa partie postérieure *p*. Dans la figure 2, où il est plus raccourci, sa tête paroît moins, & il a entiérement caché les rayons charnus de sa partie postérieure *p*. Dans la figure 3, où il est plus allongé que dans la précédente, les rayons charnus sont plus à découvert & plus écartés les uns des autres, que dans la figure 1, & la tête est plus cachée que dans les deux autres figures.

La Figure 4 fait voir par-dessous une tête de ver tipule grossie au microscope. *a, a,* bouts des deux antennes. *c, c,* deux crochets écailleux que j'ai forcé le ver à me montrer, en pressant extrémement les parties qui en sont voisines. *l, l,* deux parties écailleuses courbées en gouttiére, dont le bord supérieur est dentelé. *e,* partie

charnue de figure triangulaire, qui ſepare les parties précédentes, dont le milieu eſt blancheâtre, & dont les côtés ſont bruns.

La Figure 5 montre la tête de la même tipule, & également groſſie, mais vûe par-deſſus. *d, d,* l'anneau charnu auquel tient la tête écailleuſe *t,* & ſous lequel elle ſe peut cacher. *a, a,* les antennes.

La Figure 6 repréſente en grand & vûe de face la partie poſtérieure du ver. *r, r, r, r, c, c,* ſix rayons charnus, dont les deux *c, c,* qui ſont du côté du dos, ſont plus courts que les autres. Il y a des vers qui ont ces ſix rayons charnus bien plus longs & plus aigus. *ſ, ſ,* les deux grands ſtigmates. On voit au deſſus quatre taches beaucoup plus petites, qui probablement ſont deſtinées à donner ſortie à l'air que les grands ſtigmates *ſ, ſ,* ont reçû, & qui a fait ſa route dans le corps de l'inſecte.

Dans la Figure 7, le bout poſtérieur du ver eſt vû du côté du ventre. *a* l'anus, qui n'eſt à découvert & viſible, que quand les rayons *r r r r,* s'élevent vers le dos.

La Figure 8 eſt celle d'un ver ouvert tout du long, & tenu ouvert par des épingles. *u ſ, u ſ,* les deux groſſes trachées qui vont ſe terminer près des ſtigmates *ſ, ſ.*

La Figure 9 repréſente très en grand un des ſtigmates *ſ,* figure 6. qui eſt écailleux, & qui a quelqu'air d'un plat dont le fond ſeroit relevé en boſſe ; mais il eſt compoſé de deux piéces différentes. *ſ, ſ,* la grande piéce circulaire & inclinée comme le ſont les bords de certains plats. *m,* la ſeconde piéce qui a quelque convexité.

La Figure 10 montre en grand ce que le deſſinateur & moy avons cru avoir vû, un très-grand nombre de petites trachées *b, b,* qui partent de la principale trachée *t,* & qui vont aboutir au ſtigmate *ſ, ſ;* elles forment une eſpéce d'antonnoir, dont la plaque de ce ſtigmate eſt la baſe.

La Figure 11 eſt celle d'un ver de tipule pris dans un trou de tronc de ſaule.

La Figure 12 eſt celle de la nymphe dans laquelle le ver précédent s'eſt transformé, vûe du côté du ventre.

La Figure 13 montre du côté du dos la nymphe de la figure 12. Dans l'une & l'autre de ces figures, *q* marque la partie poſtérieure de cette nymphe, & *c, c,* marquent les deux cornes qui ſont à ſa partie antérieure.

La Figure 14 eſt celle de la tipule fémelle, qui étoit renfermée ſous les enveloppes de la nymphe des figures précédentes.

La Figure 15 montre la tipule fémelle de la figure précédente, accouplée avec ſon mâle. *f,* la fémelle. *m,* le mâle.

La Figure 16 fait voir le mâle ſéparément.

## PLANCHE II.

Les Figures 1 & 2 repréſentent dans ſa grandeur naturelle, une nymphe des vers qui ſe tiennent en terre ſous le gazon, & qui ſe transforment dans des tipules d'une grande eſpéce. Dans la figure 1, la nymphe eſt vûe du côté du ventre, & dans la figure 2, elle eſt vûe du côté du dos.

La Figure 3 eſt celle de la nymphe de la figure 2 groſſie. *c, c,* les cornes qui ſont les organes de la reſpiration. *l, l,* les aîles entre leſquelles les ſix jambes ſont aſſés diſtinctes.

La Figure 4 montre le bout poſtérieur de la nymphe, vû par-deſſous, & extrémement groſſi. *a,* l'endroit où étoit l'anus du ver. Toutes les tuberoſités épineuſes marquées *e, e,* &c. aident à la nymphe lorſqu'elle ſe pouſſe en avant.

La figure 5 fait voir par-deſſus, une portion plus courte du bout qui eſt vû par-deſſous figure 4.

La Figure 6 repréſente en très-grand une des cornes

de la figure 4. *d,* baſe de la corne. *c c,* ſon bout qui ſemble avoir une fente dirigée de *c,* en *c.* Elle paroît entourée de fibres tranſverſales.

La Figure 7 eſt celle d'une nymphe d'un grand ver de tipule terreſtre, très-groſſie. Cette nymphe n'eſt pas la même que celle des figures 1, 2 & 3; on remarque aiſément, qu'elle a ſes cornes *c, c,* plus petites que celles de la figure 3, quoique ſon corps ſoit conſidérablement plus gros. Elle a été deſſinée d'après une nymphe tirée de terre à la fin de Septembre, & qui devoit devenir une grande tipule. On a écarté les aîles & les jambes du corps, afin qu'on puiſſe mieux voir comment ces derniéres ſont pliées lorſqu'elles ſont en place, comme elles y ſont dans la figure 3. *l,* une des aîles. *i, n, m,* les trois jambes qui ſe trouvent attachées au côté qui eſt ici en vûe. *e, e, e,* &c. épines qui partent aſſés près de la fin de chaque anneau. *p, p,* épines du bout poſtérieur.

La Figure 8 repréſente la partie antérieure d'une mouche tipule, vûe avec une lentille d'un court foyer. *a, a,* les antennes. *y,* un des yeux à rezeau. *t,* partie de la tête qui eſt allongée en trompe. *b, d,* deux barbes, qui ſervent à diſtinguer les tipules de beaucoup d'autres mouches; elles paſſent ſur la bouche, elles deſcendent, & ſe contournent en deſſous de la tête en *d. l,* les aîles qui ont été coupées & relevées. *m,* le balancier. *ſ,* un des ſtigmates.

Dans la Figure 9 on voit par deſſus, & encore plus grandie, la tête qui eſt vûe de côté dans la figure 8. *y, y,* les yeux à rezeau. *t* la portion de la tête allongée en trompe. *a, a,* les antennes. *b d, b d,* les deux barbes, dont chacune a été jettée vers le côté duquel elle part, pour mettre la bouche à découvert. *l, l,* levres charnues; la fente qui les ſépare eſt celle de la bouche.

La Figure 10 montre par-deſſous la tête qui eſt vûe

par-dessus dans la figure précédente. *y, y,* les yeux à rezeau. *b, b,* les deux barbes. *l, l,* les deux levres, entre lesquelles la fente de la bouche est très-marquée. *e, e,* deux petits tubercules placés au-dessous de la bouche.

La Figure 11 représente dans sa grandeur naturelle, & ayant les aîles croisées sur le corps, une tipule fémelle de la grande espéce, commune en Octobre dans les prairies.

La Figure 12 représente en grand une aîle de cette tipule. On peut remarquer qu'à son origine elle est très-étroite dans la portion marquée *l o.*

La Figure 13 est celle d'une portion d'antenne de la tipule précédente, vûe au microscope. *p, p, p, p,* quatre grands poils qui partent de chaque articulation. On voit qu'elle a de plus une barbe de poils très-courts.

## PLANCHE III.

La Figure 1 représente une tipule mâle de la grande espéce, de celles qui sont communes en Septembre. *q,* marque le bout postérieur du corps, qui est plus gros que ce qui le précéde, & coupé obliquement.

La Figure 2 est celle de la tipule fémelle, dont on vient de voir le mâle. La pointe *p, r,* qui termine son derriére est composée de deux pinces *p,* & *r,* représentées en grand dans les figures suivantes, & dans des vûes propres à les faire mieux distinguer.

La Figure 3 montre par le côté le bout postérieur du corps de la tipule fémelle. *p,* la longue pince, la plus aiguë, & la supérieure. *r,* la pince inférieure, plus courte que l'autre & plus mousse. On a écarté ces deux pinces l'une de l'autre pour faire voir les parties charnues qui sont entr'elles. En *a,* est l'anus.

La Figure 4 montre le bout postérieur en grand &

par-dessous. Les deux branches *p, p,* qui composent la longue pince & supérieure, ont été écartées l'une de l'autre, afin qu'on les distinguât, & qu'elles ne parussent pas être une seule & même piéce, comme elles le paroissent dans les figures 2 & 3.

Dans la Figure 5, le bout postérieur est vû par-dessus; les deux branches *p, p,* de la longue pince, y sont très-écartées l'une de l'autre, & elles cachent presqu'entiérement les deux branches de la courte pince.

La Figure 6 représente le bout postérieur vû par-dessous, comme dans la figure 4, mais avec une seule de ses pinces, & la plus courte. Entre les branches *r, r,* de cette pince, on voit deux œufs *o, o;* la pince sert à les conduire en terre.

La Figure 7 représente en grand le bout postérieur du mâle vû du côté du ventre, & dans un moment où la pression a obligé toutes les parties qui y sont contenues, à s'écarter les unes des autres, & à se montrer. *l, l,* espéces de demi-coquilles presque écailleuses, qui ensemble composent une sorte de boîte qui renferme toutes les autres parties quand le derriére de la tipule est dans l'état où on le voit dans la figure 1. *t, t,* deux piéces écailleuses, dont le bout plus gros que ce qui précéde, forme une tête platte. *c, c,* deux espéces de crochets, dont la pointe est brune & écailleuse, & dont la tige est blanche. *d, d,* deux piéces comme écailleuses faites en croissant. Toutes les piéces précédentes, servent apparemment à saisir le derriére de la fémelle. *m,* partie du mâle, de laquelle sort une espéce de fil. On trouve à sa base deux mammelons ou appendices, qu'on n'a pas marqués par des lettres. *h, h,* petites houppes de poils roux. En *a,* est l'anus.

Les Figures 8 & 9 font voir les mêmes parties, mais dans

dans des vûes différentes, & celles d'un des côtés de la figure 1 ; aussi les parties semblables sont-elles désignées par les mêmes lettres dans ces trois figures. *l*, une des lames qui fait la moitié de la boîte ou de l'enveloppe des autres parties. Elle est vûe en dedans, ou du côté concave, figure 8 ; elle est vûe par dehors, ou du coté convexe, figure 9. *t*, piéce dont le bout est plus gros que ce qui précéde. *c*, un des crochets. *d*, un des croissants.

La Figure 10 représente une tipule fémelle dans l'attitude où elle se met lorsqu'elle se dispose à pondre. Celle-ci commence à picquer en terre le bout de la longue pince marquée *p*, & *p*, *p*, figures 2, 3, 4 & 5.

Les Figures 11 & 12 représentent un œuf de tipule très-grossi. La figure 11 le fait voir du côté où il a une cavité. La figure 12 le montre du côté opposé à celui où est la cavité.

La Figure 13 fait voir trois œufs de tipule de grandeur naturelle.

## PLANCHE IV.

Les Figures 1 & 2 représentent chacune une tipule de médiocre grandeur & de même espéce, mais de différent sexe; la tipule de la figure 1 est un mâle, & celle de la figure 2 une fémelle; le grisâtre est leur couleur dominante, mais elles ont du jaunâtre à leurs jambes. Elles sont nées chés moy de vers trouvés dans le terreau tiré de saules, dont une partie de l'intérieur étoit pourrie.

La Figure 3 montre grossi à une forte loupe un ver de tipule qui n'a que sa grandeur naturelle dans la figure 4; ces vers se tiennent dans la bouze de vache. *t*, sa tête écailleuse. *f*, sa partie postérieure où sont les organes de la respiration.

La Figure 5 est en très-grand celle de la tête du ver des figures précédentes, & de deux de ses anneaux. *t*, la tête.

*y,* tache brune qui ſemble être un des yeux. *b,* barbillons qui, en certains temps, ſortent de la bouche.

La Figure 6 fait voir en deſſus la partie poſtérieure du ver précédent & extrémement groſſie. *ſ, ſ, u, u,* quatre tuyaux, dont les deux *u, u,* ſont plus courts que les deux *ſ, ſ.* Ces quatre tuyaux ſont les quatre ſtigmates poſtérieurs. *t, t,* marquent deux trachées qui ſe rendent aux ſtigmates.

La Figure 7 eſt celle de la nymphe dans laquelle ſe métamorphoſe le ver précédent, dans ſa grandeur naturelle. La même nymphe eſt groſſie dans la figure 8.

Les Figures 9 & 10 repréſentent en deux vûes différentes, la petite tipule qui ſort de la nymphe de la figure 8.

La Figure 11 eſt celle d'un ver de tipule qui ſe tient appliqué contre le deſſous d'un agaric du chêne; mais cette figure le montre beaucoup plus grand qu'il ne le devient.

La Figure 12 repréſente une portion d'un agaric du chêne, dont le deſſous a été mis en deſſus. *a, a,* bord de cette portion d'agaric. *u,* ver de tipule dans ſa grandeur naturelle. Tout ce qui eſt en blanc & marqué *b, b,* eſt le lit d'une bave luiſante ſur lequel il ſe tient. *h, h,* &c. diverſes feuilles de gramen, qui paſſent au travers de l'agaric; l'agaric en croiſſant, renferme celles qui le touchent.

La Figure 13 eſt celle d'une coque que le ver de la figure 12 ſe fait d'une liqueur gluante.

Les Figures 14 & 15 montrent en deux vûes différentes la nymphe dans laquelle le ver précédent ſe transforme, & la montrent plus grande que nature. Dans la figure 15, où l'on voit le ventre, on voit la diſpoſition des jambes qui s'étendent juſqu'au derriére; & la figure 14 dans laquelle elle eſt vûe de côté, laiſſe voir la boſſe *b,* qui eſt ſur le corcelet. Mais ce qu'on doit le plus remarquer dans cette figure, c'eſt la poſition des antennes, qui eſt différente de celle des antennes de la plûpart des

nymphes; elles ſont ſur le corcelet, & celles des autres nymphes ſont placées en partie ſous le ventre.

La Figure 16 eſt celle de la tipule de la nymphe précédente vûe par-deſſus; & la figure 17 eſt celle de la même tipule vûe par-deſſous.

La Figure 18 eſt celle de la partie antérieure de la mouche précédente, qui eſt repréſentée en très-grand, & vûe du côté du ventre. *a, a,* les antennes dont la ſtructure eſt particuliére. *i, i,* les yeux à rezeau. *b, b,* deux gros barbillons au-deſſus de la bouche.

## PLANCHE V.

La figure 1 eſt celle d'un ver aquatique, & rouge, qui ſe transforme en une petite tipule.

La Figure 2 repréſente une ſorte de grouppe de vers rouges de l'eſpéce du précédent, aſſemblés autour d'une feuille qui eſt dans l'eau; ils ſont dans un mouvement continuel & changent ſouvent d'attitude.

La Figure 3 montre un ver rouge groſſi à la loupe. *b,* un de ſes deux bras. *l, l, l, l,* les quatre ligaments qui nous ont déterminé à donner à ces vers le nom de polypes.

La Figure 4 fait voir en deſſus la partie poſtérieure très-groſſie. *ſ, ſ,* deux corps oblongs, dont le bout eſt bordé de poils, & qui paroiſſent être deſtinés à porter l'air dans le corps du ver, être deux ſtigmates. *m, m, m, m,* quatre corps en forme d'olive, qu'on peut encore ſoupçonner être des ſtigmates.

La Figure 5 eſt encore celle de la partie poſtérieure du ver, très-groſſie, mais vûe en-deſſous. *ſ, ſ,* les deux ſtigmates. *m, m,* deux des corps en olive. *l, l, l, l,* les quatre ligaments qu'on a négligé de donner à la figure précédente, parce que c'eſt la derniére qui fait voir leur origine. Ces ligaments, & le ver lui-même, ont été repréſentés très en grand dans le tome 4. pl. 14. fig. 12.

Les Figures 6 & 7 repréſentent en grand la nymphe dans laquelle ſe transforme le ver polype; elle a, dans l'une & l'autre figure, la tête en bas. Dans la figure 6, elle eſt vûe du côté du ventre, & elle eſt vûe du côté du dos dans la figure 7. *h,* houppe qu'elle a à ſa partie poſtérieure. *p,* pennache qui orne ſon corcelet. *l, l,* les aîles qu'on a écartées du corps figure 7. La figure 6 fait voir le contour ſingulier de deux jambes *i, i.*

Dans les Figures 8 & 9, la même nymphe eſt vûe de côté. La figure 9 montre cinq eſpéces de plumets *p, p, p, p, p.* Quand ceux des deux côtés ſe relevent, & ſe réuniſſent ſur le corcelet, ils compoſent enſemble la pennache *p,* de la figure 8.

La Figure 10 eſt celle de la tipule dans laquelle ſe transforme la nymphe précédente, groſſie au microſcope. *à, a,* les antennes. *b, b,* les barbes.

La Figure 11 eſt celle d'une nymphe d'un ver tipule blanc, qui n'eſt guére plus grand que le ver tipule de la figure 1; auſſi cette figure la groſſit très-conſidérablement. Cette nymphe ſe tient à la ſurface de l'eau, & s'y agite continuellement. *a,* une de ſes aîles. *i,* ſes jambes, qui ſont ſinguliérement contournées. *c,* une des deux cornes avec leſquelles elle reſpire l'air. La mouche de cette nymphe différe peu de celle de la nymphe des vers rouges.

## PLANCHE VI.

La Figure 1 repréſente plus groſſe que nature une nymphe de ver aquatique, qui eſt vûe dans ſa véritable grandeur, figure 2. L'une & l'autre figure la montrent du côté du ventre. Cette nymphe eſt toûjours dans l'eau. *i f,* long fil qui part du corcelet, & dont la nymphe tient ordinairement le bout à la ſurface de l'eau; mais le fil eſt quelquefois plus contourné qu'il ne l'eſt ici, ſelon que l'eau agit deſſus, pendant que la nymphe change

de place. Elle en change quand elle veut ; quand elle veut, elle se met dans des positions différentes de celle où elle paroît dans les deux figures. L'origine du fil est sur le corcelet. La figure 1 fait voir des poils *p, p,* sur les côtés de cette nymphe, qui, pour être visibles, demandent à être grossis par la loupe, aussi ne paroissent-ils pas dans la figure 2. *d,* marque la dépouille du ver que j'ai trouvé attachée à une de ces nymphes. La figure 2 n'a point cette dépouille, mais elle a en *c,* une espéce de crochet.

La Figure 3 est celle de la tipule, dans laquelle se transforme la nymphe des figures précédentes. Elle a sur ses aîles quelques taches brunes & opaques.

La Figure 4 fait voir à peu-près dans sa grandeur naturelle un ver aquatique de tipule, singulier par sa grande transparence, & par l'espéce de crochet qu'il porte en devant de la tête; le même ver est grossi au microscope dans la fig. 7.

La Figure 5 représente la partie antérieure du ver précédent grossie au microscope. *i,* un des yeux *c, c d e,* les deux crochets qui, lorsqu'ils sont appliqués l'un contre l'autre, comme ils le sont dans les figures 1 & 7, & comme ils le sont ordinairement, ne semblent être qu'un seul & unique crochet. *c d;* bout d'un des crochets, brun & écailleux, articulé en *d,* avec une partie blanche & moins dure. *e,* l'endroit où la partie *e d* se trouve articulée. *m, m,* espéces de mains armées d'ongles ou de longues épines, & posées à chaque côté de la bouche & un peu en dessous.

La Figure 6 ne différe de la figure 5, qu'en ce qu'une partie *l,* blanche & oblongue, & d'un volume considérable, sort de la bouche du ver. On oblige cette partie à paroître lorsqu'on presse le corps, & sur-tout près de la tête.

La Figure 7 montre le ver de la figure 1 grossi au microscope. *c,* son crochet qui semble simple, quoique les figures précédentes nous ayent appris qu'il est double. *i,* un des yeux. *r, r, e, e,* quatre corps bruns chagrinés & faits

en forme de rein, qu'on apperçoit dans l'intérieur de l'insecte. *n,* sa nageoire. *q, q,* deux filets qui forment une queue fourchue.

La Figure 8 représente dans sa grandeur naturelle, la nymphe du ver de la figure 1, & la même nymphe est considérablement grossie dans la figure 9. *c, c,* deux espéces de cornes qui sont probablement les organes de la respiration. *i,* les jambes. *n, n,* les deux nageoires, dont chacune semble être double, parce qu'elle est comme divisée en deux par une espéce de côte.

Dans la Figure 10, la partie postérieure de la nymphe est grossie au microscope. *n c t f, n c t f,* les deux nageoires. *n c,* le bord extérieur. *f,* le bord intérieur. *t,* côte ou principal vaisseau, qui jette diverses branches. La partie *f c,* n'est pas bordée comme l'est le reste, & c'est ce qui aide à tromper sur le nombre des nageoires.

La Figure 11 est celle d'une des cornes *c,* figure 9, vûe au microscope; alors elle paroît chagrinée avec art.

Les Figures 12, 13 & 14 représentent la tipule dans laquelle se transforme la nymphe de la figure 8.

La Figure 15 montre le bout postérieur du corps d'une des tipules précédentes, d'une tipule mâle, grossi au microscope. *c, c,* deux tiges, de chacune desquelles part une espéce d'épine écailleuse. Quand le mâle ne fait point usage de ces épines, elles se croisent en X, comme on le voit ici.

La Figure 16 est celle d'une nichée d'œufs de tipules aquatiques de grandeur naturelle.

Dans la Figure 17, un des œufs de la nichée précédente, est grossi au microscope.

La Figure 18 montre la nichée d'œufs de la figure 17, telle que le microscope la fait voir.

Pl. 1. pag 54 Mem. 1. de l'Hist. des Insectes. Tom. 5.

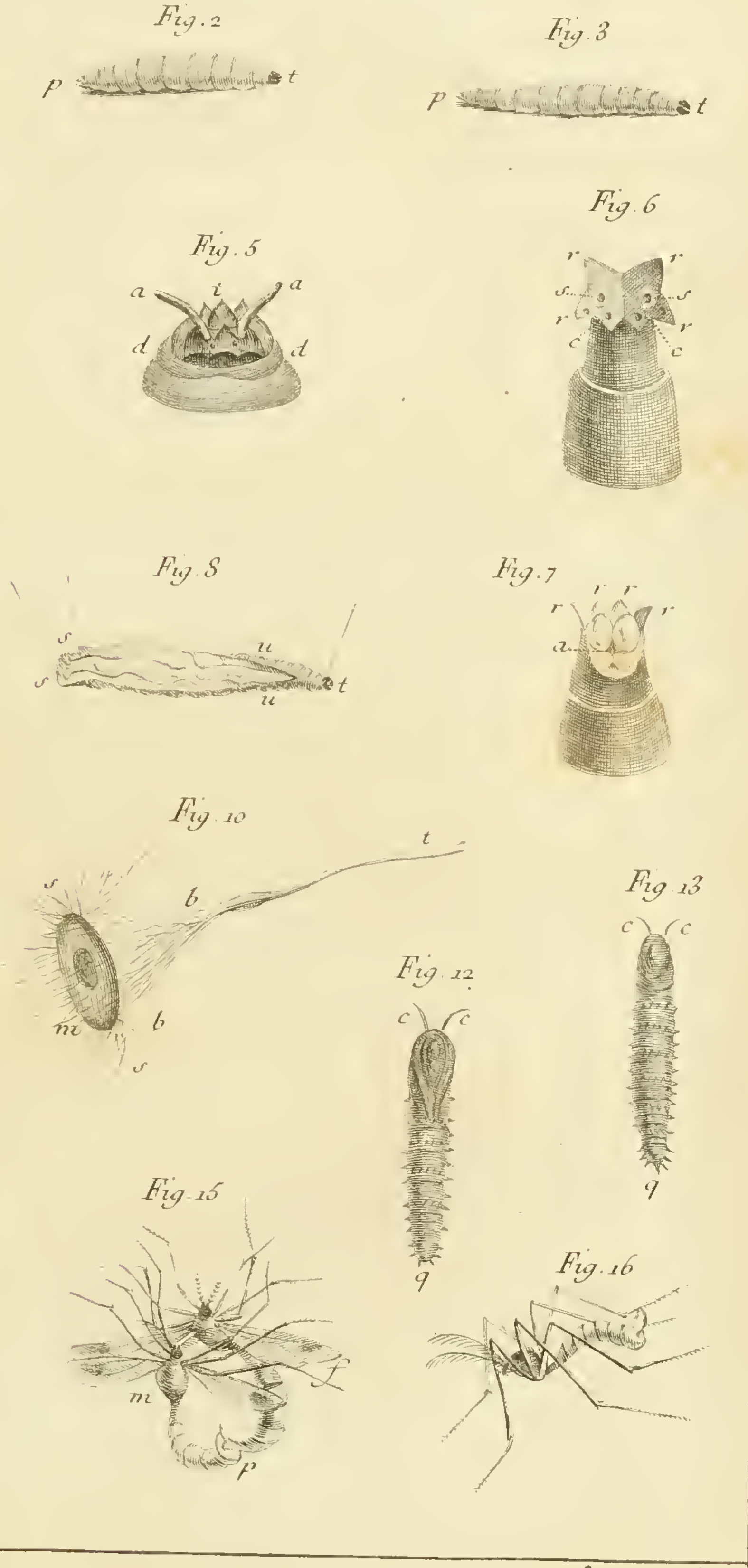


Simonneau Sculp.

Simonneau sculp.

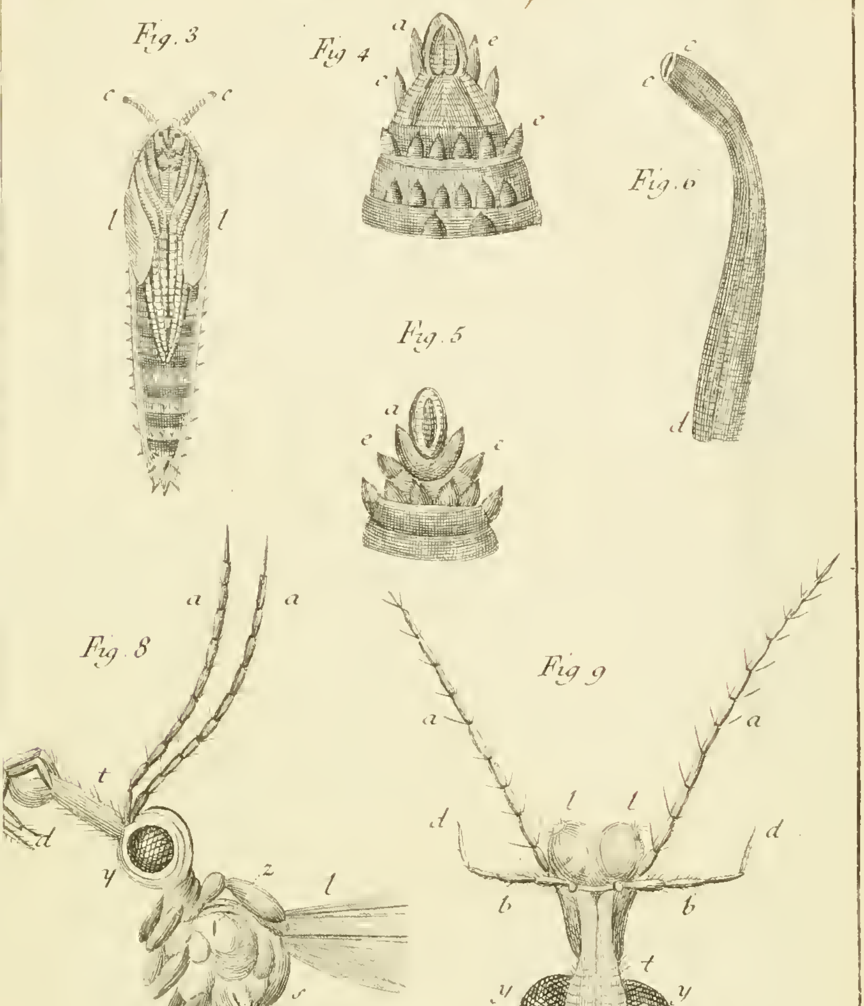


Simonneau Sculp

Pl. 2 pag. 54 Mem. 1 de l'Hist. des Insectes Tom. 5

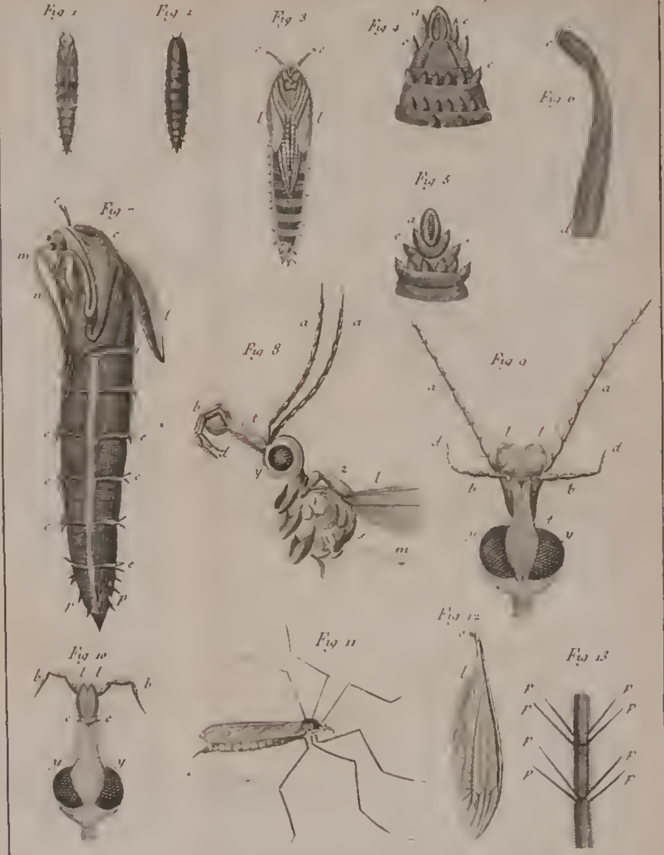


Simonneau Sculp.

Pl.3. pag.54. Mem.1. de l'Hist. des Insectes. Tom.5.

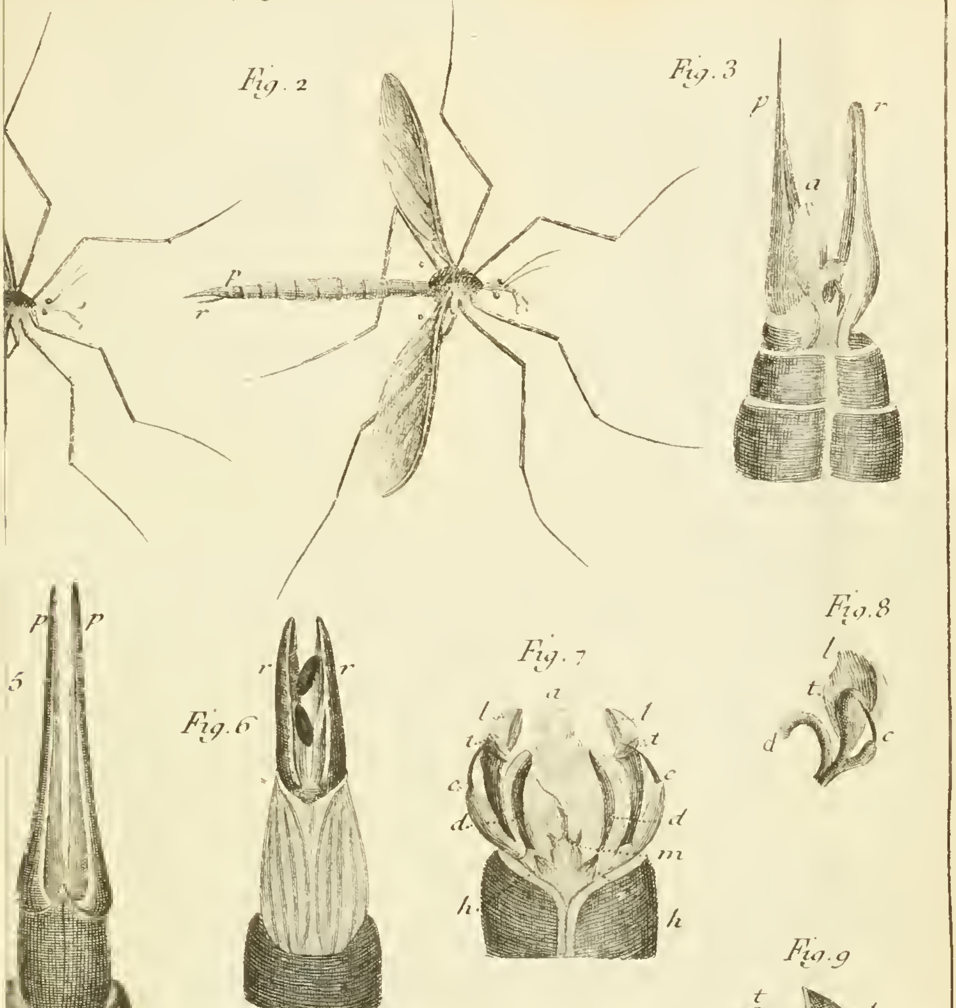


Simonneau Sculp.

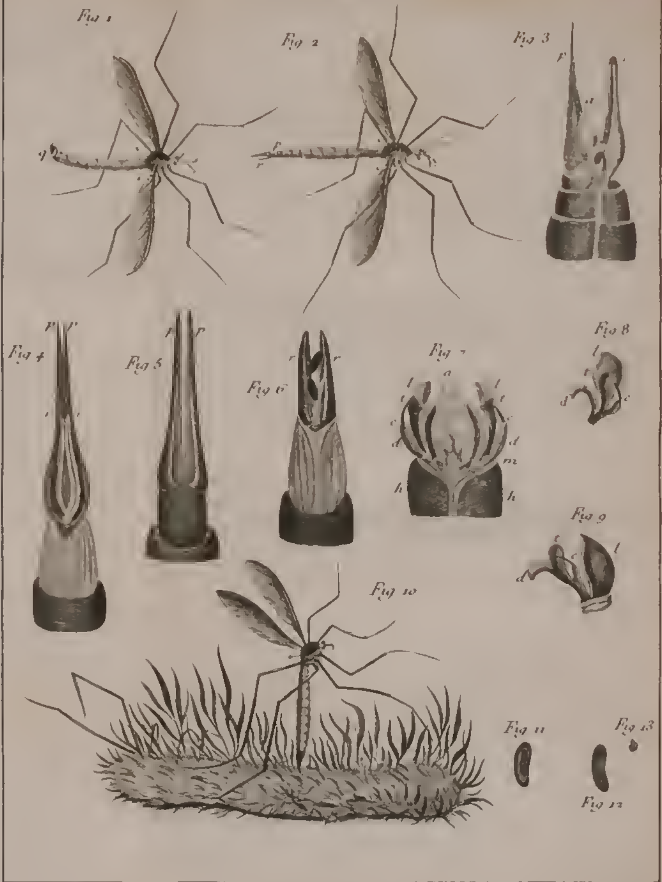


Simonneau Sculp.

Pl. 4. pag. 54 Mem. 1. de l'Hist. des Insectes Tom. 5.

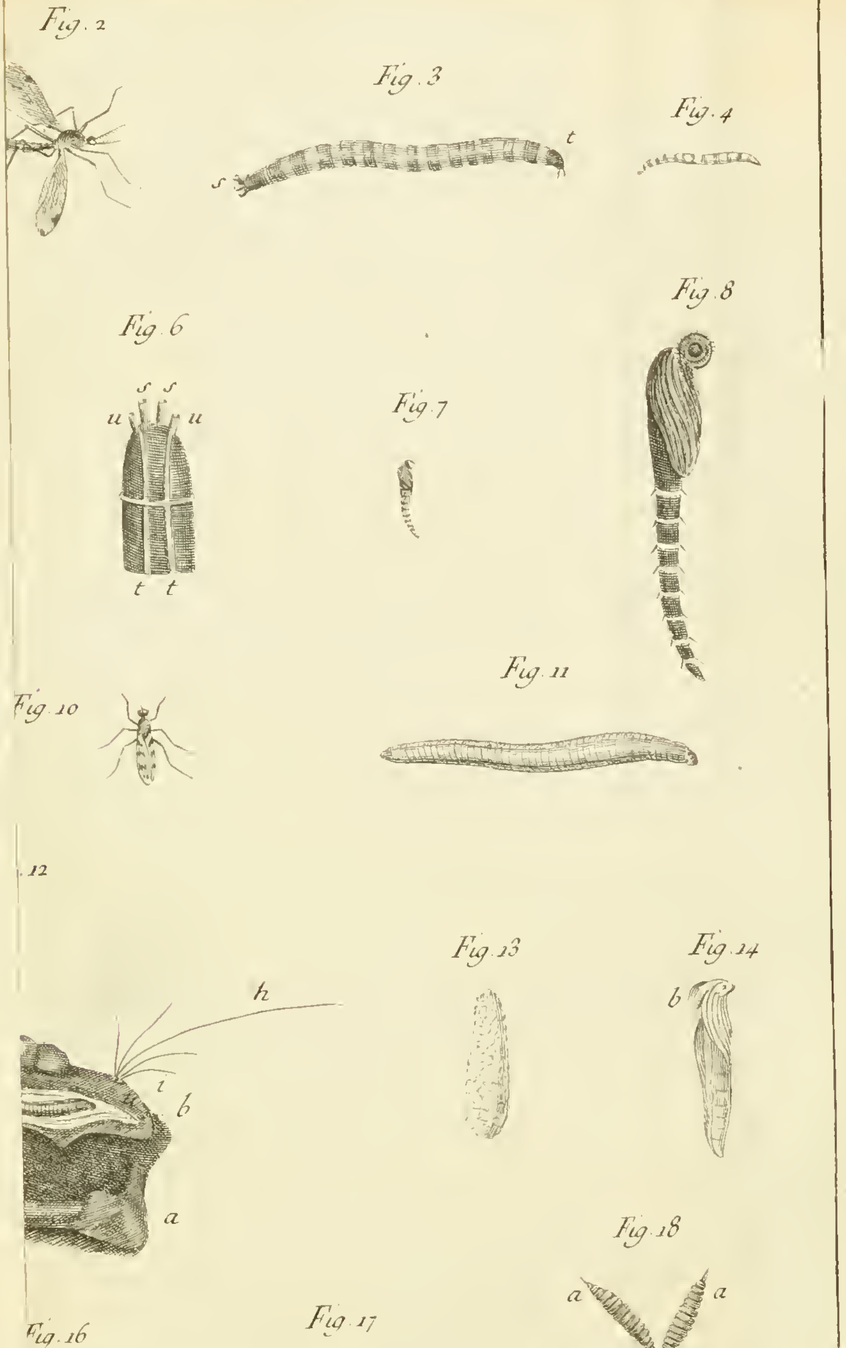


Simonneau Sculp.

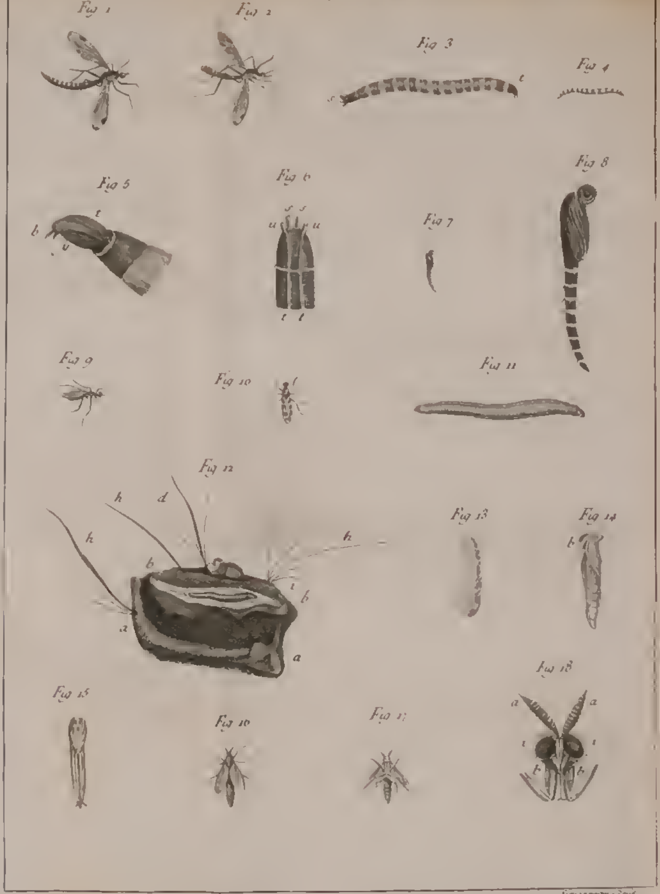


Simonneau Sculp.

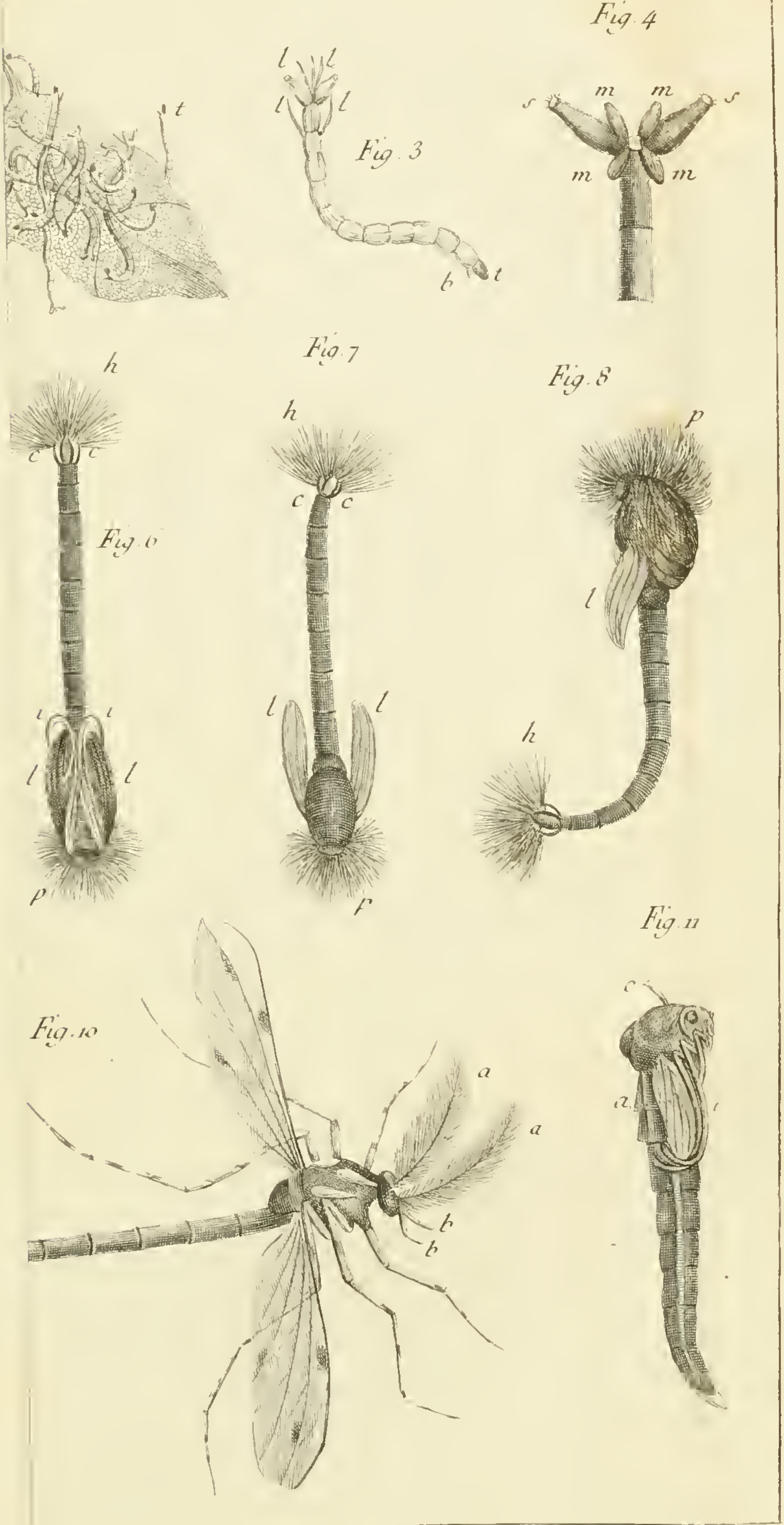


Simonneau Sculp.

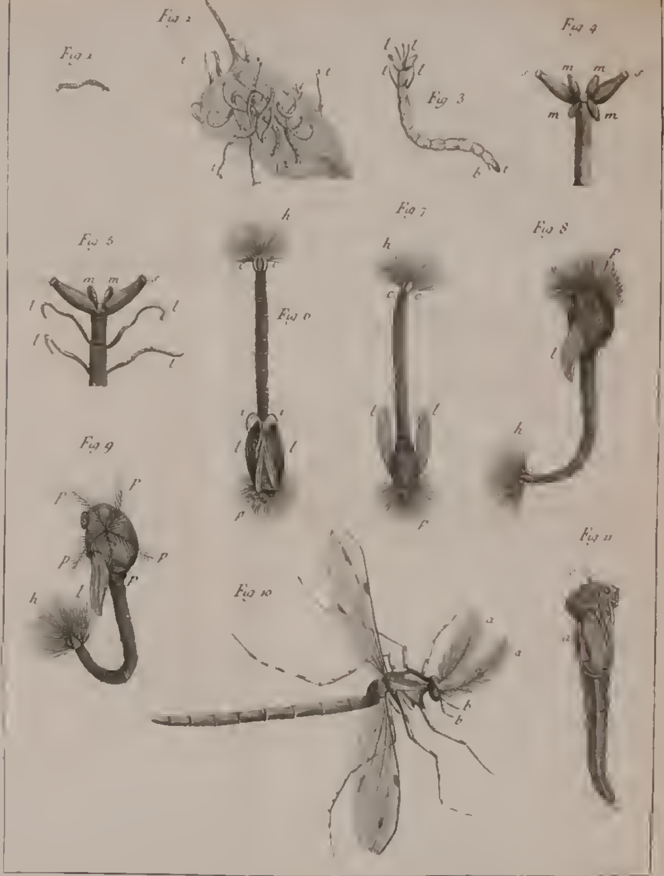


Simonneau

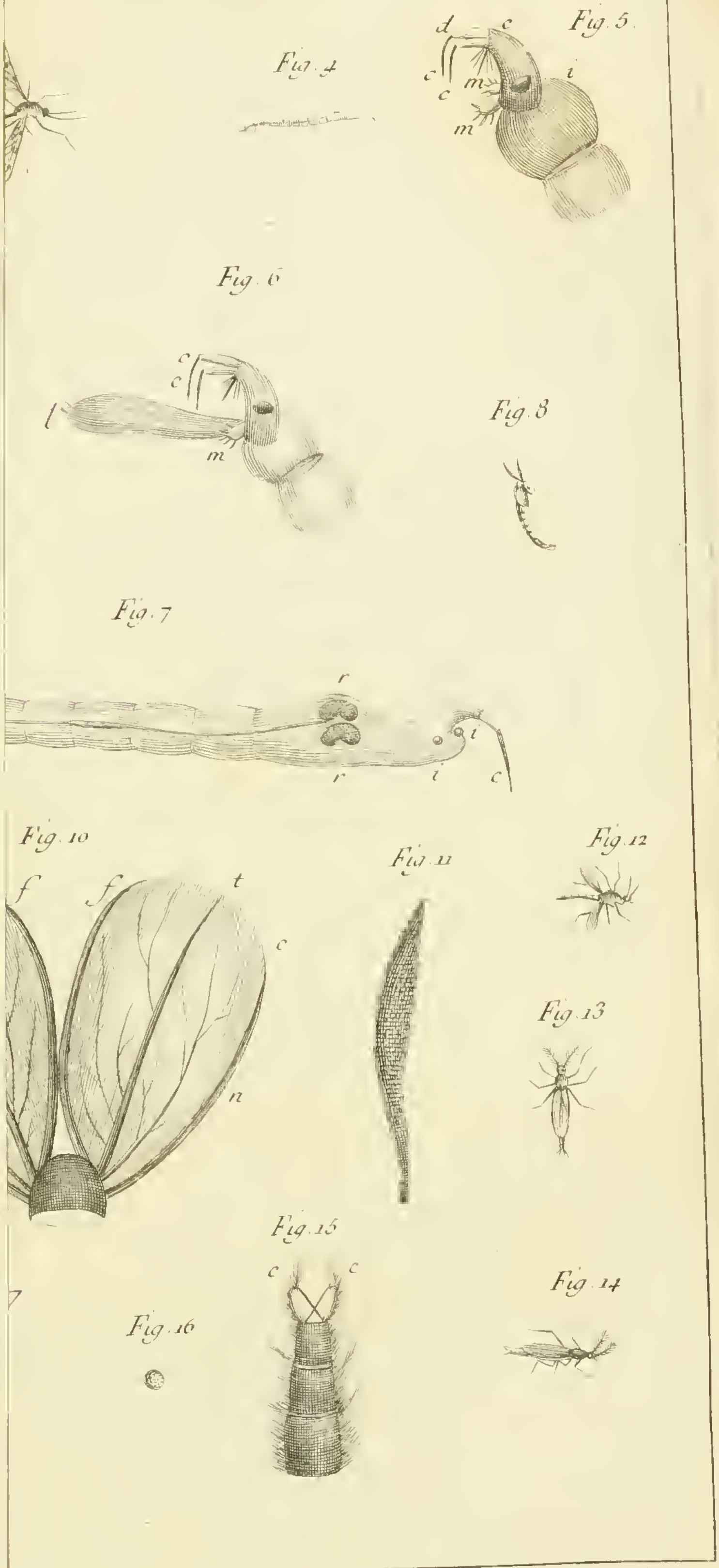


Simonneau Sculp.

Simonneau Sculp.

*SECOND MEMOIRE.*

# HISTOIRE DES MOUCHES DE S.T MARC;

## *Et quelques Suppléments au neuviéme & au douziéme Memoire du quatriéme Volume.*

NOUS conſervons aux mouches *, dont nous voulons parler dans ce Memoire, le nom qu'elles portent en quelques Provinces du Royaume, en Poitou & en Touraine, où on les a traitées avec une diſtinction dont elles ne ſont pas trop dignes; car par elles-mêmes, elles n'ont rien de plus propre à ſe faire remarquer, qu'un très-grand nombre d'eſpéces de mouches auxquelles on ne s'eſt pas aviſé d'impoſer un nom. Mais elles paroiſſent des premiéres au Printemps; d'ailleurs, il eſt probable qu'il y a eu quelqu'année où vers la Fête de Saint Marc, vers la mi-Avril, ou un peu plus tard, elles ont paru en prodigieuſe quantité; & qu'elles ont cauſé quelque mal, ou que quelque mal du moins leur a été attribué dans cette même année. Les payſans qui ſe croient les mieux inſtruits, prétendent qu'elles étoient autrefois armées comme les gueſpes, d'un aiguillon que Saint Marc leur a fait perdre.

* Pl. 7 fig. 7, 8, 9 & 10.

En certaines années j'ai entendu accuſer ces mouches par ceux qui cultivent avec le plus de ſoin les arbres fruitiers, d'y avoir fait du tort, d'en avoir rongé les bouts des boutons, & d'avoir fait périr les fleurs. Il eſt vrai auſſi qu'on les voit ſouvent ſur les fleurs & ſur les bourgeons des arbres. Ce ſont des mouches de grandeur médiocre*,

* Fig. 7 & 9.

bien plus petites que les grosses mouches bleues; elles sont de la seconde classe générale de celle des mouches qui ont une bouche * sans dents; mais elles peuvent avec leur bouche exprimer du suc des bourgeons & des fleurs qui ne sont pas épanouies, & peut-être y occasionner un desséchement qui les fait périr.

* Pl. 7. fig. 12. *f.*

Leur bouche, comme celle des tipules, est au bout de la tête, & sa fente se trouve de même entre deux levres latérales faites en espéce de coquilles, & qui couvrent d'autres levres plus charnues; en un mot, la structure de leur bouche ressemble beaucoup à celle de la bouche des tipules, & elle est de même recouverte en certains temps par deux barbillons, chacun desquels est attaché à un de ses côtés; ils sont moins longs proportionnellement que ceux des tipules.

Les antennes * de ces mouches sont peu longues, & n'ont d'ailleurs rien de singulier; elles sont à grains. Mais il est à remarquer que le mâle * a une tête beaucoup plus grosse que celle de la fémelle *. Les yeux à rezeau du mâle, sont aussi beaucoup plus gros que ceux de la fémelle, & ce sont eux qui rendent sa tête grosse, par rapport à celle de l'autre. Dans plusieurs espéces de ces mouches, ces yeux sont noirs. Quoiqu'ils couvrent presque tout le dessus de la tête du mâle, qu'ils s'y touchent presque vers le derriére, là même il y a une petite grappe * composée de trois petits yeux lisses & disposés triangulairement, qui s'éleve au-dessus des yeux à rezeau.

* Fig. 11 & 12. *a, a.*
* Fig. 11.
* Fig. 12.
* Fig. 15.

Ces mouches portent ordinairement leurs aîles de maniére qu'une des deux couvre l'autre presqu'en entier; celle-ci ne paroît qu'auprès de son origine & à son extrémité. Elles sont aussi longues ou un peu plus longues que le corps, aussi le cachent-elles à nos yeux. Quand on a mis à découvert celui du mâle *, on ne balance pas à placer

* Fig. 11.

placer cette mouche dans la claſſe de celles à corps long: ſa forme a quelque choſe de ſingulier, en ce que l'anneau qui a le plus de diametre, tient au corcelet, & que les autres en ont de moins en moins à meſure qu'ils s'approchent du bout poſtérieur. D'ailleurs ce mâle paroît une mouche aſſés malfaite, dont le corps raboteux n'a pas une groſſeur proportionnée à celle du corcelet; celui de quelques-uns eſt extrémement menu. On héſiteroit davantage à placer la fémelle * parmi les mouches à corps long, le ſien mieux façonné, plus liſſe & diſtendu par les œufs, tient de la figure d'une olive applatie. Ces mouches volent d'aſſés mauvaiſe grace; quand elles ſont en l'air leur corps ſemble y être pendant, elles laiſſent au moins pendre leurs jambes qui ſont aſſés longues. * Pl. 7. fig. 3.

Je n'ai encore vû de ces mouches que de deux couleurs. Les unes ſont noires & d'un très-beau noir, & les autres ont le corps & le corcelet rougeâtres; mais j'en ai obſervé des unes & des autres, de grandeurs très-différentes, & qui ſont de différentes eſpéces. Il y en a des eſpéces auſſi petites que les petites eſpéces de tipules & que les couſins, & on ne les diſtingue des unes & des autres, que quand on examine à la loupe la forme de leur corps.

Des mouches connues même des payſans, communes dans nos jardins, & qu'on accuſe d'y faire des deſordres, avoient de droit une place dans nos Memoires, quoique d'ailleurs elles ayent peu de ſingularités à nous offrir; au moins falloit-il faire ſçavoir quelle eſt leur origine. Elles viennent, comme les tipules, de vers * qui ſe tiennent ſous terre, qui s'y nourriſſent d'une eſpéce de terreau ou de terre, & qui pourtant s'accommodent d'une matiére, qui paroît contenir des ſucs plus aiſés à extraire. J'ai vû en Octobre de ces vers à milliers, & * Fig. 1.

encore petits, dans des bouzes de vache médiocrement fraîches, & pendant l'hyver j'ai trouvé des mêmes vers ſous terre, dans le Bois de Boulogne. Si la ſaiſon où j'ai rencontré des bouzes de vache peuplées de vers de ce genre, étoit celle où leurs mouches paroiſſent, il ſeroit naturel de penſer que des meres avoient fait leurs œufs ſur ces excréments; mais dans le mois d'Octobre, on ne voit point les mouches dans leſquelles ſe transforment les vers dont il s'agit; d'où il ſuit qu'ils n'avoient pu naître dans des excréments dont un grand animal ne s'étoit vuidé que depuis peu de jours; qu'il faut penſer que ces vers qui étoient ſous terre, ayant ſenti que la matiére qui avoit été dépoſée ſur ſa ſurface, & qui l'avoit humectée, étoit propre à leur fournir de la nourriture, s'étoient rendus au milieu de cette matiére. Quand nous en ſerons à l'hiſtoire des Scarabés, elle nous apprendra qu'il y en a quantité d'eſpéces qui vont s'établir dans les bouzes de vache fraîches.

Ces vers qui ſe doivent transformer dans les mouches de Saint-Marc, ſont de la troiſiéme claſſe, & lorſque nous avons mis les vers en ordre, nous les avons placés * dans le ſeptiéme genre de cette claſſe. Ils ont une tête écailleuſe, & ſont dépourvûs de jambes. Ils ont d'ailleurs beaucoup de reſſemblance avec les chenilles, par la figure de leur corps, & ils reſſemblent à celles de certaines eſpéces, parce qu'ils ſont hériſſés de beaucoup de poils, plus gros pourtant & plus écartés les uns des autres que ceux des chenilles bien velues, & tous inclinés vers le derriére.

* *Tom. 4. Mem. IV. pag. 180.*

Ils changent de peau comme les chenilles; j'ignore combien ils en changent de fois; mais je ſçais que lorſque j'en examinai vers la mi-Mars, que j'avois apportés de Poitou à la fin d'Octobre, & que j'avois renfermés dans

des poudriers avec la même bouze de vache, dans laquelle ils avoient été trouvés, je sçais, dis je, qu'ils me parurent différents de ce qu'ils étoient avant l'hyver; non-seulement ils étoient plus grands, ils étoient moins couverts de poils, mais de poils plus gros. Ils avoient sur chaque anneau une ceinture composée seulement de huit à dix poils très-roides. Au reste leur couleur n'est pas propre à leur attirer nos regards, elle est d'un gris-brun, & partout à peu-près de la même nuance. La tête est noire & platte.

De crainte que les vers dont je m'étois fourni, ne se trouvassent trop à l'étroit, & dans une matiére trop dessechée, vers la mi-Mars je mis les morceaux de bouze de vache dans lesquels ils étoient, sur la terre humide qui remplissoit une cloche de verre placée dans une position contraire à celle où l'on met ordinairement les cloches. Au bout de deux jours tous étoient entrés en terre, il n'en restoit aucun dans les morceaux de matiére où ils avoient vécu jusque-là. Je négligeai de remuer la terre dans laquelle ils s'étoient introduits, jusqu'au 22 avril, & pour peu que j'eusse différé davantage, je n'y eusse trouvé que des dépouilles; j'y surpris plusieurs des mouches dans lesquelles ils s'étoient transformés, prêtes à sortir de terre. Plusieurs autres avoient apparemment pris l'essor dès les jours précédents; il n'en restoit plus que deux cachées sous la forme de nymphe, & depuis plusieurs jours apparemment, il n'y en avoit plus qui eussent celle de ver.

Mais je suivis mieux une autre année, les vers du même genre, que j'avois trouvés au milieu d'une terre sablonneuse, proche d'un pied de chêne du Bois de Boulogne, au commencement de Février. Tous ceux que j'avois apportés, subirent leur premiére métamorphose en quatre

jours de temps; depuis le 2 jusqu'au 5 Mars inclusivement, tous devinrent des nymphes, dont quelques-unes se transformerent en mouches le 15 Avril, & les autres les jours suivans.

Pour parvenir à paroître nymphes, ces insectes se défont de leur peau de ver, & cela comme des chenilles de plusieurs espéces se défont de la leur en pareil cas. Celui qui travaille à se métamorphoser, oblige la peau des premiers anneaux à se fendre sur la partie supérieure du

* Pl. 7. fig. 2. corps *. Des parties charnuës s'élevent dans l'instant au-dessus de la fente, & en s'y élevant contribuent à l'aggrandir. La partie antérieure de la nymphe paroît bientôt

* Fig. 3. *a*. au jour, elle sort par la fente. Le crâne * du ver qui tient à la dépouille dont la nymphe veut se tirer, se trouve alors sous le ventre. La nymphe dégage ensuite ses anneaux postérieurs, elle les amene en devant, & les gonflant & poussant en arriére, elle y pousse en même temps la

* Fig. 2 & 3. *d*. dépouille *; elle l'oblige à se plisser, & peu à peu elle la conduit jusqu'au bout de son derriére où elle est réduite à un petit paquet.

Le nom de crisalide convient peut-être aussi-bien à notre insecte métamorphosé, que celui de nymphe que nous venons de lui donner. Les aîles & les jambes appli-

* Fig. 4 & 6. quées les unes contre les autres du côté du ventre *, dans une étendue qui n'a pas la moitié de la longueur du corps, n'y sont guéres plus aisées à distinguer qu'elles le sont dans les crisalides ordinaires. D'ailleurs, ces crisalides ou nymphes n'ont rien de particulier dans leur forme, si ce n'est qu'elles semblent bossues. Le corcelet de la mouche

* Fig. 5. *e*. qui est gros & élevé, demande que l'endroit de la crisalide* où il est placé, soit plus élevé que le reste.

Au reste, la maniére dont se fait la derniére transformation, la maniére dont la mouche brise ses enveloppes

& s'en tire, n'a rien qui mérite d'être expliqué ; car tout ce qui paſſe alors reſſemble parfaitement à ce que les papillons & d'autres mouches nous ont fait voir dans une pareille circonſtance.

Le reſte de la vie de ces mouches ne m'a offert aucun fait remarquable. Après leur naiſſance elles prennent l'eſſor, elles vont volontiers ſe poſer ſur les plantes, & ſur-tout ſur les arbres fruitiers. Les mâles ſe joignent aux fémelles, auxquelles ils reſtent unis des heures entiéres. Pendant l'accouplement le mâle * ne ſe tient point ſur la fémelle, le corps de l'un & celui de l'autre ſont ſur une même ligne, ils ſemblent n'en faire qu'un. Les aîles de la fémelle recouvrent une partie de celles du mâle. Ces deux mouches ainſi jointes enſemble, reſſemblent à un inſecte qui auroit une tête à chacun de ſes bouts. Quelquefois la fémelle emporte en l'air le mâle qui ne veut pas l'abandonner. Souvent auſſi on les prend ſans les déterminer à ſe ſéparer. Le mâle a au-deſſous de ſon derriére deux crochets * capables de bien ſaiſir celui de la fémelle, & qui ne ſont pas viſibles dans les temps ordinaires. Il introduit la partie propre à féconder les œufs * dans une ouverture qui eſt du côté du ventre de la fémelle * aſſés près de l'anus. Après que celle-ci a été fécondée, elle n'eſt pas long-temps ſans doute à faire ſes œufs qu'elle dépoſe, ſoit dans la terre, ſoit dans des excréments de vache, & peut-être dans ceux de cheval, après quoi elle périt. On ne voit guéres de ces mouches que pendant trois ſemaines ou un mois.

* Pl. 7. fig. 17 & 18. *m*,

* Fig. 13. *c*, *c*.

* *m*.

* Fig. 14. *u*.

La même raiſon qui nous a engagé à parler des mouches de Saint-Marc, nous détermine à dire ici quelque choſe d'une eſpéce de mouches * beaucoup plus petites. Elles ſont extrémement communes, elles paroiſſent dans toutes les Saiſons de l'année. Nous avons oublié de les

* Pl. 8. fig. 7.

faire connoître dans le neuviéme Mémoire, nous y suppléerons dans celui-ci; elles ne sont que de vrais moucherons; elles sont plus petites que les plus petites tipules. Lorsque leurs aîles sont posées sur leur corps, à peine sont-elles aussi grosses qu'une grosse tête d'épingle. Avec une loupe on s'assûre pourtant de la classe à laquelle elles appartiennent; on reconnoît * qu'elles sont de la première des classes générales, qu'elles n'ont qu'une trompe assés semblable à celle des mouches bleues de la viande, & qu'elles sont de la premiére des classes subordonnées à la classe générale, de celle des mouches à corps court.

* Pl. 8. fig. 11 & 12.

Elles aiment l'espéce de lie de vin qui est déposée sur les tonneaux d'où on tire le vin avec un robinet; elles aiment le marc de raisin qui s'aigrit, & en général elles aiment les liqueurs qui ont été sucrées lorsqu'elles viennent à s'aigrir. Des pots où il y avoit eu du miel qui s'étoit aigri, parce qu'on n'avoit pas daigné le séparer des vers, des nymphes de mouches à miel, & de ces mêmes mouches qui avoient péri, soit dedans, soit dessus ce miel; des compottes de pommes de rambour qu'on avoit aussi laissé aigrir, m'ont fourni des mille milliers des mouches dont je veux parler. Elles avoient crû sous la forme de vers *, dans ces matiéres aigries, & par la suite elles y avoient paru avec des aîles. Quand on découvroit le compottier de verre dans lequel elles étoient nées, on voyoit des nuées de ces petites mouches s'envoler.

* Fig. 8 & 10.

Le corps & le corcelet de cette petite mouche sont jaunâtres. Ses yeux à rezeau sont d'un rouge qui n'est pas d'une belle nuance, mais qui fait pourtant qu'on les remarque plûtôt qu'aucune des autres parties. Les aîles qui ordinairement se croisent sur le corps, ont des couleurs d'iris. Inutilement ai-je cherché à voir les balanciers; mais il y a plus d'apparence que leur petitesse a contribué

à me les cacher, qu'il n'y en a que la mouche en ſoit privée. Les antennes * ſont à palette ovale & platte, comme celles des mouches à forme d'abeilles. * Pl. 8. fig. 11 & 12. *a, a.*

Je n'ai pu m'aſſurer ſi elles ſont vivipares ou ovipares. Quoi qu'il en ſoit, leurs vers * ſont blancs & ont deux crochets paralleles l'un à l'autre en devant de la tête. En un mot ces vers ſont ſemblables, mais très en petit, aux vers de la viande. Comme ceux-ci auſſi, lorſqu'ils ſont en état de ſe transformer, ils ſe font une coque de leur propre peau * dont ils ſe détachent, ſans en ſortir. Le bout antérieur & ſupérieur de la coque formée par cette peau, eſt un peu applati & terminé par deux cornes, * qui probablement ſont analogues à celles des autres coques cornuës, & à celles des criſalides cornuës. Leur couleur eſt feuille-morte ou marron, elle eſt ſemblable à la couleur des coques des mouches de la viande; le bout poſtérieur de la coque a auſſi deux eſpéces de cornes. *

*Fig. 8 & 10. *Fig. 9 & 13. * Fig. 13. *c, c.* * *p, p.*

Environ dix à douze jours après que l'inſecte s'eſt transformé pour la premiére fois, il eſt en état de paroître avec des aîles; il détache la piéce qui couvroit cette partie * de la coque que nous avons dit être applatie; il ſouléve une piéce platte, au bout de laquelle les cornes reſtent; enfin il ſort aîlé par cette ouverture. * Fig. 14. *d.*

Nous donnerons encore ici un Supplément à un autre article du neuviéme Mémoire du quatriéme volume, à l'article * où nous avons parlé des vers truffes; nous avons décrit & fait repréſenter une eſpéce de ver, qui comme nous, eſt friande de cette plante ſoûterraine; mais nous n'avons pu faire connoître la mouche de ce ver, toutes les mouches que j'aurois dû avoir de ceux de cette eſpéce ayant péri chés moi avant que de s'être métamorphoſées pour la derniére fois. Nous avons eu depuis une * *Pag. 372.*

* Pl. 8. fig. 1 & 2. mouche des truffes *, dont nous n'avons pas eu le ver, mais ſeulement la coque, & cette coque différoit, je crois, de celles que nous avions eûes auparavant. Les truffes ſont recherchées par plus d'une, & même par plus de deux eſpéces de vers qui ſe transforment en des mouches à deux aîles : les vers par leſquels elles ſont attaquées en hyver & en automne, ne ſont peut-être pas de l'eſpéce de ceux qui leur en veulent en été. M. le Marquis de Gouvernet qui penſe que malgré une très-grande naiſſance, que quoique poſſeſſeur de terres très-conſidérables, on peut vivre ſans être dévoré par l'ambition, qu'on peut mener une vie douce & tranquille, celle d'un Philoſophe, admirer les productions de la Nature, la forcer à étaler ſes plus rares beautés dans les jardins qu'on prend ſoi-même plaiſir à cultiver ; M. le Marquis de Gouvernet, dis-je, me fit l'amitié de m'envoyer quelques truffes qui lui étoient arrivées du Dauphiné vers le commencement de Juillet, parce qu'il y avoit remarqué des coques de vers. Au bout de douze à quinze jours, il ſortit de chacune des coques qui étoient bien conditionnées, une mouche * qui a quelque reſſemblance avec celle qui dépoſe ſes œufs ſur des excréments humains; ſon corps comme le corps de celle-cy eſt contourné en deſſous *, mais il eſt moins velu. Cette mouche de la truffe a cependant des poils longs, gros & roides, ſemés ſur le corps, le corcelet & la tête. La couleur du corcelet & celle du corps, eſt un rougeâtre pointillé de brun. Ses antennes ſont à palette platte & ovale *, & par là cette mouche ſe trouve d'un genre différent de celui de la mouche à laquelle nous venons de dire qu'elle reſſemble. Elle eſt, au reſte, de la premiére claſſe générale des mouches à deux aîles ; elle a une trompe charnuë, & elle n'a point de dents.

* Fig. 1 & 2.

* Fig. 2.

* Fig. 3.

Je ſuis incertain de la forme de la coque d'où cette mouche ſort, & qu'elle s'eſt faite lorſqu'étant prête à paſſer de l'état de ver à celui de nymphe, elle s'eſt détachée de la peau du ver; mon incertitude vient de ce que les mêmes truffes me firent voir trois eſpéces de coques différentes. J'en trouvai de ſemblables à celles des vers de la viande, mais plus petites que celles de ces vers qui ſe transforment en groſſes mouches bleues. J'y trouvai d'autres coques, mais très-petites *, qui avoient deux cornes * placées comme le ſont celles des coques des vers à queue de rat: le bout de chacune de ces coques avoit une ſorte de courte queue *; ainſi le ver qui ſe fait cette coque ſemble devoir être du genre de ceux à queue de rat. Je trouvai dans les mêmes truffes une troiſiéme eſpéce de coque * qui n'avoit point de cornes à ſa partie antérieure, & qui avoit comme deux mammelons, deux cornes très-courtes à ſon bout poſtérieur *. Ces trois eſpéces de coques prouvent au moins, qu'au printemps & en été il y a trois différentes eſpéces de vers qui aiment les truffes, & qui ſe transforment en trois eſpéces différentes de mouches à deux aîles. Quand je voulus examiner les coques d'où étoient ſorties des mouches, telles que celle qui eſt repréſentée fig. 1 & 2, il s'en préſenta de vuides des trois eſpéces, & qui l'étoient apparemment lorſque je les renfermai dans le poudrier, & celles qui étoient pleines ne contenoient que des mouches mortes & défigurées.

* Pl. 8. fig. 4.
* Fig. 5. *c, c.*
* *q.*
* Figure 6.
* *q, q.*

Je profite de l'eſpace qui reſte à remplir dans la huitiéme planche, pour faire paroître une mouche à deux aîles & à corps long *, qu'on trouve ſur les charmilles dès qu'elles commencent à être couvertes de feuilles. Les deſſeins que nous avons fait faire en grand, de la tête de cette mouche, montrent que la trompe qui en

* Fig. 15.

part, eſt autrement conſtruite que les différentes eſpéces de trompes de mouches à deux aîles dont nous avons parlé dans le tome IV. La trompe de celle-cy eſt ordi-
* Pl. 8. fig. 16. nairement logée dans un long étui*, qui, tout du long & en deſſus, a une couliſſe qui la reçoit, & qui lui permet de ſortir. Quand cette trompe eſt hors de ſon étui, & développée, on voit qu'elle eſt compoſée de quatre
* Fig. 17. t, e, e, i. piéces*, toutes d'une ſorte de corne, dont une* eſt
* t. plus longue & plus forte que les autres; de deux plus
* e, e. courtes & très-fines*; & d'une quatriéme* un peu plus
* i. groſſe & un peu plus longue que les deux précédentes, mais plus mince & plus courte que la premiére.

La figure 8 nous donne auſſi le développement d'une trompe dont nous ne connoiſſions pas aſſés la compoſition, lorſque nous l'avons fait graver dans le quatriéme
* Tom. 4. pl. 8. fig. 11, 12, 13 & 14. tome*. Nous nous ſommes contentés alors de faire voir que ſon bout* eſt fait en bec d'oiſeau*; mais nous ferons remarquer actuellement qu'en deſſus, depuis l'origine de
* t. cette trompe juſque par-delà le tiers & près de la moitié
* Pl. 8. fig. 18. de ſa longueur, il y a une couliſſe*; que dans cette couliſſe ſont logées trois parties, dont une* plus conſidérable
* g. que les deux autres, peut être regardée comme une eſpéce
* e. de langue, de ſuççoir ſemblable au ſuççoir de la trompe
* Tom. 3. pl. 28. fig. 14. de ces pucerons* qui ſont ſi bien diſtingués des autres par la grandeur démeſurée de la leur. Les deux parties
* f, f. plus courtes & plus déliées* qui accompagnent le grand ſuççoir, ſont elles-mêmes apparemment des ſuççoirs plus foibles qui aident au premier.

Le ſupplément que je dois au douziéme Mémoire du quatriéme volume, a pour objet une matiére qui peut paroître plus intéreſſante que celles des ſuppléments que nous venons de donner à d'autres Mémoires de ce même volume. Lorſque nous avons traité des mouches à deux

aîles qui ont la forme de bourdons, nous avons fait remarquer les endroits ſinguliers qu'a choiſi celui à qui ſont dûes tant de merveilleuſes productions, pour faire croître les différentes eſpéces de vers qui ſe transforment en différentes eſpéces de ces mouches; nous avons admiré les mouches qui vont percer la peau de nos grandes bêtes à cornes, & celle des cerfs, pour ſemer leurs œufs dans les chairs de ces animaux; nous avons vû que de chaque œuf il ſort un ver *, qui fait élever une tumeur * dans la cavité de laquelle il croît, & du fond de laquelle il ſçait ſe conſerver une communication avec l'air extérieur. Ces tumeurs paroiſſent quelquefois en grand nombre ſur le corps d'un même cerf, auſſi ſont elles connues des Chaſſeurs. Ils les ſçavent habitées par des vers qu'ils appellent taons. La chûte du bois du cerf eſt un phénomene d'hiſtoire naturelle très-ſingulier, dont les Chaſſeurs ont voulu rendre raiſon. Quelques-uns penſent qu'elle eſt l'ouvrage des vers qui ſont logés dans les tumeurs charnues; ils prétendent que dans un temps qui précede de peu celui de la chûte qu'ils veulent expliquer, ces taons s'acheminent vers le bois, qu'ils parviennent à ſa baſe ou meule, & qu'ils rongent ſucceſſivement le merrein ou la perche de chaque corne, à l'endroit où la perche ſort de la meule; que le bois qu'ils ont comme ſcié par le pied, eſt obligé de tomber.

* *Tom. 4. pl. 37. fig. 1 & 2.*

* *Pl. 36. fig. 1.*

J'ai ſuffiſamment prouvé qu'heureuſement pour les cerfs, ces vers ne ſçavent pas faire un pareil voyage; gros comme ils le deviennent, s'il falloit que ceux qui ont crû dans des tumeurs placées ſur le dos, ſur les côtes, ſur les cuiſſes & dans d'autres endroits éloignés de la tête, ſe rendiſſent en marchant & toûjours à couvert, près de l'origine du bois, ils auroient à faire de cruelles diſſections dans les chairs pour s'ouvrir des chemins d'une largeur

ſuffiſante & fort longs; les chairs du cerf ſeroient toutes déchiquetées. Le Mémoire que nous venons de citer, a appris que chaque ver ſe tient dans la cavité de la tumeur qu'il a fait élever, juſqu'à ce qu'il ait pris tout ſon accroiſſement; qu'alors il aggrandit l'ouverture qui lui donnoit une communication avec l'air extérieur; il en fait une porte aſſés grande pour lui permettre de ſortir, & par laquelle il ſort; que le ſeul voyage qu'il ait à faire, eſt de ſe laiſſer tomber doucement à terre, où il ſe traîne enſuite en avant juſqu'à ce qu'il ait trouvé à ſe cacher à ſon gré ſous quelque motte de terre, ou ſous quelque pierre. Il eſt donc certain & très-certain, que ces vers ne contribuent aucunement à la chûte du bois du cerf.

Mais ils ne ſont pas les ſeuls vers qui doivent être nourris par les cerfs, juſqu'au temps de leur transformation. Il y a une ſaiſon où aſſés ſouvent l'on en trouve à chaque cerf beaucoup d'autres réunis enſemble. Les Chaſſeurs ont été apparemment les premiers qui ayent obſervé ce fait, & ils ont eu ſouvent occaſion de le revoir. Quelques-uns d'eux croyent que les derniers vers ſont ceux des tumeurs, qui ſont arrivés à un rendez-vous commun. Mais au moins preſque tous les Chaſſeurs veulent que ce ſoient ces derniers vers qui rongent le bois du cerf, juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus à le faire tomber. E'tant réunis dans un même lieu, ils peuvent partir tous à la fois pour aller de concert ſe mettre à l'ouvrage, & ils ne ſont pas éloignés de l'endroit où on les veut faire travailler; car ceux mêmes qui ont mis au plus loin l'endroit où on les trouve, diſent qu'ils ſe tiennent dans le col. Le chemin du col au-deſſus de la tête n'eſt rien en comparaiſon de celui qu'on fait faire aux vers des tumeurs. Enfin le temps où l'on trouve ces vers eſt à peu-près celui de la chûte du bois du cerf.

C'eſt auſſi apparemment ſur ces raiſons ou plûtôt ſur l'authorité des Chaſſeurs, que les Auteurs modernes qui ont traité de la chaſſe du cerf, attribuent à ces vers la chûte du bois; ſans ſe donner la peine de les conſulter, on n'a qu'à lire l'article du cerf dans le Dictionnaire de Trevoux, & l'on verra que l'on y rapporte comme un fait certain que le bois de cerf ne tombe que parce qu'il eſt ſcié par ces derniers vers. Le chemin du col à la tête ne laiſſeroit pourtant pas encore de leur être difficile à faire, & on ne voit pas à quelle fin ils entreprendroient d'abbattre le bois, & y parviendroient.

Mais ce n'eſt pas aſſés pour nier que des choſes ſe faſſent dans la nature, que de ne pas connoître le motif pour lequel elles peuvent être faites. S A. S. M.r le Prince de Conty, à qui les progrès des ſciences ſont chers, a voulu que je puſſe avoir des raiſons plus fortes pour détruire un ſentiment très-généralement reçû & très-enraciné. Elle eut la bonté de me faire dire le 4 Mars qu'elle partoit pour la chaſſe dans l'intention de m'envoyer la tête & tout le col du cerf qui ſeroit pris. M.r le Prince de Conty ne manqua pas de faire couper le col par-delà la derniére vertebre à celui qui fut la malheureuſe victime de cette chaſſe, & de faire enlever toute la peau ou nappe, & de la laiſſer attachée au col. S. A. S. ſçavoit que cette peau pouvoit me fournir des obſervations. Enfin elle eut juſqu'à l'attention de m'envoyer le tout ſur le champ. Les chairs du col étoient encore chaudes lorſque je me mis à les diſſequer. Ce fut inutilement que je cherchai des vers entre les muſcles ou dans les muſcles qu'elles compoſoient. On m'avoit mal indiqué l'endroit où je les devois chercher; je me retournai d'un autre côté, je forçai la mâchoire inférieure pour découvrir juſqu'au fond de la bouche; mais je n'y apperçûs point de vers: je ne les

cherchois pas encore où on peut les trouver. Le véritable endroit où il les faut chercher, eſt pourtant peu éloigné de la racine de la langue; mais il eſt caché quand on ſe contente de regarder en dedans de la bouche. Pour apprendre à mettre cet endroit à découvert, & à le trouver dans le moment, nous devons dire que le palais du cerf ſe détache de lui-même de la voute oſſeuſe, un peu par-delà la derniére des dents, pour aller ſe joindre à la langue. Qu'on coupe tranſverſalement cette portion du palais * près de l'endroit où elle commence à s'éloigner de la voute oſſeuſe, & qu'on rejette ſur la langue * la partie qui a été ſeparée du reſte; alors on met en vûe une cavité que cette partie cachoit, & qu'elle fermoit d'un côté; celle par où paſſe l'air, qui par les narines & les deux conduits du nez ſe rend au pharinx: ſi on regarde le palais, on remarque la fin de la cloiſon oſſeuſe * qui forme les deux conduits du nez *. L'ouverture de chaque conduit, ce qu'il eſt bon de ſçavoir pour la ſuite, avoit un diametre tel qu'un de mes doigts entroit dedans ſans y être gêné. Si on tourne enſuite les regards vers la racine de la langue, on apperçoit l'ouverture * par laquelle paſſe l'air que la trachée artere porte dans les poulmons. C'eſt près de cette derniére ouverture, c'eſt-à-dire, c'eſt près du pharinx, & par conſéquent de la racine de la langue, que ſe tiennent les vers dont nous parlons. Je ne tardai pas à en voir dès que j'eus coupé & abbaiſſé la portion du palais * dont je viens de parler. Trois à quatre qui étoient en marche, ſe préſentérent les premiers, & me conduiſirent à en trouver beaucoup d'autres. Je vis de chaque côté une fente oblongue *, qui imitoit aſſés celle d'un œil, dont la paupiére eſt plus d'à moitié, ou preſqu'entiérement abbaiſſée; un ver * qui ſortoit d'une de ces fentes, la tenoit plus ouverte que n'étoit l'autre. Quand après en avoir retiré le

* Pl. 9. fig. 1. *q, q.*

* *f.*

* *l, e, l.*

* *c, c.*

* *x.*

* *q q.*

* *p p.*

* *u.*

ver, j'y introduisis le doigt, je reconnus qu'elle étoit l'entrée d'une cavité remplie de vers qui y étoient amoncellés, que les vers étoient logés dans une espéce de bourse de chair. Avant que d'en avoir fait sortir les vers, je dégageai par dehors, c'est-à-dire du côté de la trachée artere, chacune de ces bourses, des parties qui la pouvoient couvrir Leur grosseur & leur figure me parurent celles d'un œuf ordinaire de poule. M. Winslow à qui je les fis voir dans la suite, les trouva placées à peu-près comme les amygdales dans l'homme.

Ce sont au reste de vrayes bourses charnues; quand je les eus vuidées l'une & l'autre des vers dont elles étoient remplies, je vis qu'on pouvoit, quand on le vouloit, rendre leur ouverture circulaire, qu'elle laissoit passer aisément le plus gros doigt; que lorsque la bourse étoit vuide, elle avoit des plis, qui, comme ceux des bourses ordinaires, étoient dirigés de l'ouverture vers le fond. Enfin je reconnus que l'on pouvoit retourner ces espéces de bourses, c'est-à-dire, en ramener le fond en dessus des bords de l'ouverture. Le ressort des bords, ou une espéce de sphincter peut être, tend à la rétrecir, à la rendre plus longue que large. Malgré la largeur qui lui peut rester, elle ne paroît qu'une fente, parce que la partie charnue * qui est d'un côté, fait l'office de paupiére pour la couvrir. * Pl. 9. fig. 1. *p p.*

Les vers que je trouvai dans ces bourses, étoient de grandeurs fort différentes, & par conséquent de différents âges. Pendant que plusieurs avoient à peine la grosseur d'une petite ficelle, quelques-uns * ne le cedoient en aucune de leurs dimensions, à ceux des vers du nez des moutons dont nous avons parlé ailleurs *. Ils leur ressembloient aussi par la forme; ils étoient, comme ceux-ci, de la classe des vers à tête de figure variable, & dépourvûs

* Fig. 2.

* *Tome 4. Mem. XII.*

de jambes. J'en tirai 64 à 65 des bourses; mais pendant que je les ramassois, il y en avoit qui se dispersoient; j'en perdis beaucoup des plus petits, je crois que si je les eusse pris tous, j'en eusse eu plus de cent. Les petits ne différent des plus gros qu'en grandeur. Ils sont blancs, leur blancheur est seulement alterée par un grand nombre de courtes épines rousseâtres, dont la moitié antérieure
* Pl. 9. fig. 3. de chaque anneau est hérissée *. En dessous, mais au
* Fig. 4. *c, c.* bout de la tête, chaque ver a deux crochets noirs * plus courbes que ceux des vers du nez des moutons, qui font ensemble un angle, tantôt plus, tantôt moins ouvert, & qui ne sont jamais paralleles l'un à l'autre. Le ver s'en sert pour marcher; c'est sur ces crochets bien cramponnés qu'il se tire en avant. Les pointes qui les terminent l'un & l'autre, sont roides quoique très-fines, & elles le sont à un tel point, que les vers qui les enfonçoient dans ma main pour marcher, me faisoient des picquûres assés douloureuses. Ils peuvent faire souffrir le cerf, lorsqu'ils se tirent sur ses chairs, pour peu qu'elles soient sensibles. Lorsque j'en voulois détacher de ceux qui s'y étoient cramponnés, j'éprouvois quelquefois une résistance qui me faisoit craindre de les crever si je m'obstinois à les avoir de force. Quand je les arrachois, il falloit arracher le morceau de chair dans lequel les crochets étoient engagés, ou le déchirer. Leur bouche est entre les deux crochets près de leur origine; ce n'est qu'en pressant fortement le corps qu'on parvient à la découvrir, qu'on apperçoit une fente qui est entre deux espéces de lévres ou deux parties charnues, dont la supérieure saille plus que l'inférieure. Deux
* Fig. 2 & 4. *m, m.* cornes courtes *, deux espéces de mammelons charnus sont placés sur la tête immédiatement au-dessus des crochets. L'anneau d'où la tête sort, est assés large; près de sa jonction avec l'anneau qui le suit, il a de chaque côté, & en

& en deſſus une petite éminence longuette de couleur feuille-morte *. On reconnoît ces deux éminences pour les deux ſtigmates antérieurs, dès qu'on les examine avec la loupe. * Pl. 9. fig. 2. *S, S.*

Les deux ſtigmates poſtérieurs * ſont bien plus aiſés à voir; chacun d'eux eſt une plaque brune, dont la figure eſt moyenne entre celle d'un croiſſant & celle d'un rein applati. C'eſt apparemment dans l'échancrûre de chacun de ces derniers ſtigmates, qu'eſt l'ouverture qui donne paſſage à l'air. Pour prendre une juſte idée de leur poſition, & du moyen que la nature a employé pour qu'ils ne fuſſent pas expoſés à être inondés en beaucoup d'occaſions, il faut ſçavoir que le corps ſe termine par un appendice charnu *, dans le bout duquel eſt l'anus environné de pluſieurs épines courtes & déliées. Cet appendice a peu d'épaiſſeur. Le dernier anneau eſt terminé en certains temps par un plan, qui, comme une eſpéce de mur s'éleve au-deſſus de l'origine de l'appendice, & par un plan qui a de hauteur plus des deux tiers du diametre de l'anneau. C'eſt dans ce plan, dans ce bout du dernier anneau que ſont les deux ſtigmates * en croiſſant. Mais ce plan que nous venons de conſiderer comme perpendiculaire à la longueur du ver, peut s'incliner plus ou moins *, & quand il en eſt beſoin, s'abbaiſſer juſqu'à s'appliquer ſur l'appendice charnu où eſt l'anus; alors les ſtigmates ſe trouvent renfermés dans une eſpéce de boîte. C'eſt par les parties que nous venons de décrire, & par la figure & la diſpoſition des crochets de la tête que ces vers différent principalement de ceux du nez des moutons.

* Fig. 5. *r, r.*

* Fig. 5. *a.*

* *r, r.*

* Fig. 2. *b.*

Ils différent bien davantage de ceux * qui croiſſent ſur le corps des bêtes à cornes, & ſur celui du cerf même, dans des tumeurs charnues. Outre que ceux des tumeurs

* *Tome 4. pl. 37. fig. 1 & 2.*

deviennent plus gros, c'eſt qu'ils ne ſont point munis de crochets ſemblables à ceux des autres. Au lieu de faire aller les vers des tumeurs dans la gorge, ou près de la gorge du cerf, comme le font pluſieurs Chaſſeurs, il eut été moins déraiſonnable de ſuppoſer que ceux qui ſe trouvent réunis dans les bourſes charnues, ſe diſperſent par la ſuite ſur le corps pour achever d'y prendre leur accroiſſement, puiſqu'entre ceux qui ſont dans les bourſes il y en a d'extrémement petits. Mais cette idée comme l'autre, ſeroit pourtant détruite par les obſervations que nous avons données ſur les vers des tumeurs.

De quelque part que viennent les vers qui ſe trouvent près de la racine de la langue du cerf, la phyſique des Chaſſeurs, qui ici n'eſt pas une bonne phyſique, veut abſolument que ce ſoient eux qui faſſent tomber le bois du cerf. Ils ne ſe ſont pas embarraſſés de nous dire le chemin que prennent ces vers; ſans nous expliquer ſi c'eſt à couvert qu'ils arrivent où ils doivent travailler après s'être fait jour au travers des chairs & des os; ou s'ils ne font point de façon de s'expoſer au grand jour, s'ils ſe traînent hardiment ſur la tête du cerf; ſans, dis-je, s'être embarraſſés de nous expliquer la marche de ces vers, ils les mettent tous en œuvre: ils ne ſe ſont pas non plus donné la peine d'examiner s'ils étoient pourvûs d'inſtrumens propres à l'ouvrage qu'ils vouloient leur faire faire. Les deux crochets écailleux * dont ces vers ſont munis, ſont de très-bons inſtruments, ſoit pour les aider à marcher, ſoit pour les tenir cramponnés contre les chairs du cerf; mais c'en ſeroient de fort mauvais pour abbattre ſon bois plus dur qu'ils ne le ſont eux-mêmes. Je pardonnerois d'avoir imaginé que ces vers y peuvent réuſſir, s'ils avoient des ſcies faites ſur le modele de celles que nous verrons à quelques mouches. Mais comment

* Pl. 9. fig. 4. c, c.

a-t'on pu croire qu'avec des crochets qui ne sçauroient agir qu'en piochant, des vers pussent venir à bout de couper des corps aussi durs & aussi gros que le sont les perches de certains bois de cerfs ! Ces crochets eussent-ils une dureté supérieure à celle de la matiére qu'ils doivent creuser, combien faudroit-il de vers employés à un pareil travail, & pendant combien de temps pour l'amener à sa fin ! On a imaginé que cela se faisoit, sans examiner comment cela pouvoit être fait, sans faire attention que les vers ne s'aviseroient pas d'agir contre le bois du cerf, précisement pour rendre de bons ou de mauvais offices à l'animal qui le porte, que ce seroit pour eux-mêmes qu'ils l'attaqueroient s'ils en avoient besoin pour se nourrir; mais il est contre toute vraisemblance, que des vers qui n'ont vêcu que des mucosités que les parties charnues qu'ils ont habitées, pouvoient leur fournir, ayent besoin ensuite de se nourrir de corne de cerf.

Celui auquel je trouvai tant de vers, eût suffi pour desabuser le Chasseur le plus obstiné qui se seroit prêté à faire les remarques & les réflexions auxquelles ce cerf donnoit lieu. Une des moitiés de son bois étoit déja tombée, lorsque M.r le Prince de Conty le prit, & S. A. S. l'en jugea plus propre à me fournir des observations décisives. La moitié du bois, la perche qui étoit restée en place, quoiqu'elle parût bien jointe à sa base, en fut détachée par des efforts assés médiocres. A quoi s'étoient donc amusés les vers dont les bourses étoient remplies ! Etoit-ce le temps où ils devoient y être tranquilles ! N'étoit-ce pas celui où tous auroient dû en être dehors ! le temps où, après avoir déja abbattu une des perches, ils auroient dû s'être rassemblés autour de l'autre ! Mais nous avons déja vû que cette derniére étoit prête à tomber, quoiqu'ils ne lui eussent donné aucune atteinte. La nature ne s'en est pas

reposée sur eux pour faire tomber ces grands branchages. Une partie de la peau prolongée qui s'avance sous le merrein qui doit être détaché, qui y forme un bourlet qui se gonfle de plus en plus; cette partie de la peau, dis-je, est un meilleur agent, & semblable en quelque sorte à celui qui chasse une dent de son alvéole. Enfin, autour du bois tombé & de celui qui étoit prêt à tomber, on ne pouvoit observer aucun ver, ni aucune de leurs traces, rien de déchiqueté, aucune sciûre; la partie qui avoit été séparée du bois tombé, étoit couverte d'une membrane bien saine, qui n'avoit été nullement piochée par les crochets des vers.

Le bois du cerf tombe donc sans que des vers ayent travaillé à le faire tomber. Mais je m'apperçois que je paroîtrai m'être trop arrêté à le prouver, m'être trop arrêté à combattre un sentiment si éloigné de la vraisemblance & de la vérité; on me le pardonneroit si on sçavoit aussi bien que je le sçais, combien de gens, & de gens qui méritent le plus d'être détrompés, sont encore dans cette idée. Je crains de n'en avoir pas encore assés dit pour leur en montrer tout le faux, pendant que je crains que les Physiciens ne me reprochent d'avoir combattu trop sérieusement une telle opinion.

Les vrais Physiciens aimeront bien mieux m'entendre parler avec admiration des deux bourses charnues qui sont placées auprès du pharinx *. Nous ne sçavons pas de quel usage elles sont à ce grand animal, mais elles sont essentielles aux vers qui croissent dedans. Si elles ne sont pas faites pour eux seuls, si elles servent au cerf, au moins celui qui les a faites, & qui a fait les vers qui se nourrissent dans leur cavité, sçavoit qu'elles étoient nécessaires à ces vers, il leur a appris à s'y tenir. Il y a mis tout ce qu'il falloit pour qu'ils y fussent bien. Mais comment ces vers

* Pl. 9. fig. 1. *pbb, pbb.*

ſe trouvent-ils logés dans ces deux bourſes charnues? Ce ne doit plus être un myſtére pour nous, dès que leur conformation apprend que chacun d'eux doit ſe transformer dans une mouche à deux aîles. Car ſi nous nous rappellons la hardieſſe de la mouche qui va pondre dans l'anus du cheval, & ſur-tout la hardieſſe de celle qui va dépoſer ſes œufs dans le nez du mouton, nous ne ſerons pas étonnés qu'une mouche auſſi courageuſe & auſſi pleine de prévoyance & de ſoins pour les vers qu'elle doit mettre au jour, entre dans les narines du cerf. Fût-elle une des plus groſſes mouches, ces narines ſont des ouvertures aſſés grandes pour lui permettre de pénétrer dans les deux larges conduits du nez; elle peut marcher à l'aiſe d'un bout à l'autre de chacun de ces conduits, qui, où il eſt le plus étroit, laiſſeroit paſſer un corps plus gros que le plus gros doigt. La mouche arrivée au bout du canal qu'elle a enfilé, n'a qu'un pas à faire pour ſe rendre à l'une ou à l'autre des bourſes charnues: ſi elle eſt entrée dans le nez du cerf, c'eſt pour les aller chercher, elle ſçait donc où elle les doit trouver; elle ſçait qu'elle leur doit confier ſes œufs ou ſes vers, ſi elle eſt vivipare.

Ces deux cavités charnuës ſont comme deux eſpéces de matrices deſtinées à faire croître les vers de cette eſpéce de mouche; elles ont au moins de commun avec les matrices ordinaires, de s'aggrandir peu à peu pour offrir une capacité ſuffiſante aux vers qui y ſont logés, & qui y croiſſent. Ce qui me le fait penſer, c'eſt encore une obſervation que M.r le Prince de Conty m'a mis en état de faire. S. A. S. m'envoya le 12 Mars la tête & le col d'un cerf qui devoit être fort âgé, à en juger par la groſſeur de la tête; on ne pouvoit pas en juger par ſon bois, car lorſqu'on le prit, il avoit perdu le ſien, & ce n'étoit que depuis peu de jours. Dans les deux bourſes charnues

du col de ce grand animal, je ne trouvai en tout qu'une douzaine de vers, cinq, je crois dans l'une, & ſept dans l'autre. Ils n'étoient encore que de médiocre grandeur; auſſi la cavité de chaque bourſe étoit beaucoup plus petite que ne l'étoit celle de chaque bourſe de ce premier cerf, dont les deux enſemble donnoient le logement à près de cent vers, ou même à plus, & dont pluſieurs étoient plus gros que les vers précédents. J'ai comparé le volume de chacune de celles-ci à celui d'un œuf; je meſurai les autres, & je ne leur trouvai que 16 à 17 lignes de profondeur, & 8 lignes de diametre à leur ouverture, que j'avois forcée de s'arrondir.

M.[r] le Prince de Conty avant que de m'envoyer la derniére tête, m'avoit encore envoyé celle d'un cerf beaucoup plus jeune, une tête d'un de ceux qu'on nomme des daguets; je ne lui trouvai aucun ver, & à peine auſſi pus-je lui trouver des bourſes charnues. Les narines & le nez des grands cerfs, offrent aux mouches des chemins plus commodes que ceux des narines & du nez des jeunes cerfs. D'ailleurs les jeunes cerfs ont de plus petites bourſes charnues. La mouche, qui ſçait prendre ſes avantages, ne s'adreſſe donc pas à ceux-ci, ou elle ne le fait que dans la néceſſité. Au reſte, les différentes grandeurs des vers que nous avons trouvés dans les bourſes charnues du premier cerf, nous indiquent que ces vers étoient de différents âges, & nous en devons conclurre que la mouche avoit fait ſa ponte en pluſieurs jours, ou que pluſieurs mouches vont dans différents jours pondre au fond de la bouche d'un même cerf.

Quand les vers ont pris tout leur accroiſſement dans les bourſes; quand le temps de leur transformation approche, ils ſçavent ſans doute enfiler les routes par leſquelles a paſſé la mere qui leur a donné naiſſance; ils

ſont près des ouvertures intérieures du nez, ils s'y rendent; ils arrivent aux narines, & ne ſe font pas apparemment plus d'affaire de tomber à terre que s'en font les vers du nez des moutons, & que s'en font les vers qui ſortent des tumeurs de la peau des bêtes à cornes & de celles des cerfs mêmes. Les Piqueurs diſent qu'ils voyent quelquefois des cerfs cracher de ces vers. Ils pourroient bien ſe méprendre, croire que des vers qui ſortent du nez, ſortent de la bouche; mais il peut ſe faire auſſi que des vaiſſeaux rompus dans un cerf aux abois, inondent de ſang les vers, & que ceux-ci ſe déterminent à s'échapper en confuſion, que quelques-uns prennent alors la route de la bouche, quoique la plus difficile & la moins ſûre.

Au reſte, tout ce que je viens de dire n'eſt fondé que ſur l'analogie, car je ne ſuis pas même parvenu à avoir cette mouche qui a été inſtruite à choiſir un lieu ſi ſingulier pour y aller faire ſes œufs. Les vers qui par leur transformation auroient dû me donner des mouches de ſon eſpéce, n'étoient pas encore à terme lorſque je les tirai de leurs logements. Entre ceux que je trouvai au premier cerf, il y en avoit pourtant quatre beaucoup plus gros que les autres, & qui paroiſſoient proche du temps où ils ſe devoient métamorphoſer. Je les mis ſéparement dans un poudrier rempli à moitié de terre; ils ſe traînerent pendant deux à trois jours ſur la terre, ils y furent dans un mouvement continuel. Au bout de ce temps deux des vers devenus bruns s'allongerent & s'applatirent, je jugeai avec raiſon qu'ils étoient péris; mais les deux autres, en changeant de couleur, conſerverent leur figure arrondie. Leur peau devint dure, en un mot telle qu'eſt celle des vers des tumeurs, & celle des vers du nez des moutons, qui ont ſubi leur premiére métamorphoſe, qui ſe ſont fait une coque de leur peau. La

* Pl. 9. fig. 6. coque * des vers du cerf ressembloit même à celle des vers des tumeurs, en ce qu'elle étoit un peu concave du côté du dos, & en ce que le côté du ventre avoit pris une convexité qu'il n'a pas naturellement. Ces vers du cerf se transformerent donc: leur peau devint une coque, de laquelle je m'attendois à voir sortir une mouche; mais après l'avoir attendu inutilement pendant près de trois mois, j'ouvris les deux coques, & je trouvai que les insectes étoient péris dans l'une & dans l'autre, sans avoir pu parvenir à subir leur derniére métamorphose: l'aliment leur avoit été soustrait trop tôt. J'ai lieu d'espérer que S. A. S. M.r le Prince de Conty me mettra en état l'année prochaine de rendre mes observations plus complettes, qu'elle voudra bien me procurer encore des têtes de cerfs, dont quelqu'une me pourra fournir quelque ver qui se transformera dans une mouche qu'on doit avoir envie de connoître, & qui est sûrement de la classe de celles qui n'ont que deux aîles.

## *EXPLICATION DES FIGURES DU SECOND MEMOIRE.*

### PLANCHE VII.

LA Figure 1 représente un de ces vers qui deviennent des mouches de Saint-Marc, grossi à la loupe; on le peut voir dans sa grandeur naturelle Tome 4. Mem. IV. pl. 14. fig. 8.

La Figure 2 fait voir une nymphe qui a commencé à se tirer de la peau d'un ver semblable à celui de la figure 1. *a*, la tête du ver. *c*, le corcelet de la nymphe qui s'éleve au-dessus de la peau qui a été fendue. L'endroit où la fente

fente le termine. *d,* la partie de la peau, hors de laquelle le corps de la nymphe s'eſt déja tiré.

Dans la Figure 3, la nymphe eſt prête d'achever de ſortir de ſa dépouille, qui eſt pliſſée en *d. a,* la tête du ver. *c,* celle de la nymphe.

Les Figures 4 & 5 ſont celles de la nymphe de grandeur naturelle; on en voit le deſſous dans la figure 4, & on en voit le deſſus & le côté dans la figure 5. Dans cette derniére figure, le corcelet *c* la fait paroître boſſue.

La Figure 6, eſt la figure 5 groſſie à la loupe.

Les Figures 7 & 8 ſont celles d'une mouche de Saint-Marc ſortie d'une des nymphes précédentes. Elle eſt de grandeur naturelle dans la figure 7, & groſſie dans la figure 8. La mouche de ces deux figures eſt une fémelle.

La Figure 9 fait voir la mouche qui eſt le mâle de celle de la figure 8 dans ſa grandeur naturelle, & ayant les aîles ſur le corps.

La Figure 10 nous montre la mouche de la figure 9 groſſie, & dont les aîles laiſſent le corps à découvert.

La Figure 11 repréſente très en grand la mouche mâle des figures 9 & 10, & vûe par-deſſous. *a, a,* ſes antennes. *b, b,* deux barbillons. *i, i,* yeux à rezeau, qui ſont velus, & beaucoup plus gros que ceux de la fémelle, auſſi la tête de celle-ci eſt plus petite que celle du mâle. *l, l,* les aîles coupées. *m, m,* les balanciers. *cp,* le corps dont les anneaux diminuent de diametre depuis le corcelet juſques en *p.*

La Figure 12 nous fait voir la mouche de Saint-Marc,

fémelle groſſie dans la même proportion que le mâle l'eſt dans la figure précédente, & de même par-deſſous. *a, a,* les antennes. *b, b,* les barbillons. *i, i,* les yeux à rezeau. *f,* fente de la bouche. *l, l,* les aîles. *m, m,* les maillets ou balanciers. *cp,* le corps dont les anneaux ont entr'eux des proportions différentes de celles du corps du mâle, figure 11.

La Figure 13 eſt celle du bout du derriére du mâle extrémement groſſi. *c, c,* deux crochets qu'on l'oblige de montrer lorſqu'on lui preſſe le ventre, & avec leſquels il ſaiſit la fémelle. *m,* partie qui caractériſe le mâle.

La Figure 14 fait voir par-deſſous le bout du corps de la fémelle, très-groſſi. En *a,* eſt l'anus; & en *u,* eſt la fente deſtinée à recevoir la partie propre au mâle.

La Figure 15 montre la tête du mâle groſſie & vûe par-deſſus, & la Figure 16 montre celle de la fémelle groſſie proportionnellement, & vûe du même côté. Les mêmes lettres marquent les parties ſemblables de l'une & de l'autre. *a, a,* les antennes. *b, b,* les barbes qui en *b* font un coude pour revenir en deſſous. *i, i,* les yeux à rezeau qui occupent tout le deſſus de la tête du mâle, & ſeulement une partie du deſſus de celle de la fémelle. *y* les trois yeux liſſes.

Les Figures 17 & 18 repréſentent des mouches de Saint-Marc accouplées. Elles ne ſont vûes qu'en deſſus figure 15, & on les voit en deſſus & de côté figure 16. *m,* le mâle. *f,* la fémelle.

La Figure 19 eſt celle d'une jambe de mouche de Saint-Marc, très-groſſie. Le pied eſt terminé en *p,* par des pelottes ſemblables à celles des mouches de la viande. *e, e,* deux épines.

## PLANCHE VIII.

Les Figures 1 & 2 ſont celles d'une même mouche ſortie à la fin de Juillet de la coque d'un ver qui avoit vêcu d'une truffe de l'année; elle eſt vûe par-deſſus figure 1, & de côté figure 2.

La Figure 3 repréſente en grand une antenne de la mouche précédente. C'eſt une antenne à palette.

La Figure 4 montre dans ſa grandeur naturelle une coque de ver que j'ai trouvée dans les mêmes truffes qui ont donné la mouche précédente, & cette coque eſt groſſie dans la figure 5. On y voit deux cornes *c, c,* & une queue *q,* propre à faire croire que cette coque eſt celle d'un ver à queue de rat, & par conſéquent, qu'il y a des vers de ce genre qui mangent les truffes.

La Figure 6 eſt encore celle d'une coque de ver que j'ai trouvée dans les mêmes truffes où étoient les coques telles que celles de la figure précédente. *b,* bout antérieur de la coque. *q, q,* deux eſpéces de cornes qu'elle avoit à ſon bout poſtérieur. Enfin, j'ai trouvé dans les mêmes truffes des coques ſemblables à celles des vers de la viande; & j'ignore ſi c'eſt de ces derniéres, ou d'une telle que celle de cette figure 6, que les mouches des figures 1 & 2 ſont ſorties.

La Figure 7 fait voir dans ſa grandeur naturelle une très-petite mouche qui ſe multiplie prodigieuſement dans les liqueurs ſucrées qui ſe ſont aigries.

La Figure 8 eſt celle du ver de cette mouche, & la figure 9 celle de la coque que ce ver ſe fait de ſa peau.

Dans les Figures 10, 11, 12, 13 & 14, les figures 1, 2 & 3 paroiſſent en grand.

La Figure 10 eſt celle du ver de la figure 8.

Les Figures 11 & 12 ſont voir la mouche de la figure 7, qui a ſes aîles croiſées ſur le corps dans la figure 11, & qui les a écartées du corps dans la figure 12.

La Figure 13 eſt celle de la coque que le ver des figures 7 & 10 ſe fait de ſa propre peau. *c, c,* deux cornes qui ſont à la partie antérieure de la coque. *p, p,* deux autres cornes qui ſont à la partie poſtérieure.

La Figure 14 eſt celle de la coque précédente vûe de côté, & dans le temps où la mouche en eſt ſortie. *d,* piéce qui a été ſoûlevée par la mouche, & qui lui a laiſſé une ouverture qui lui a permis de ſe tirer de ſa priſon.

La Figure 15 eſt celle d'une mouche à corps long qu'on trouve au printemps ſur les charmilles.

La Figure 16 repréſente en grand & de côté la partie antérieure de la mouche précédente. *a, a,* les antennes ſemblables à celles des taons de quelques eſpéces; mais la ſtructure de ſa trompe eſt différente de la ſtructure de la leur. *f,* le fourreau de la trompe. *t,* la trompe.

La Figure 17 montre la trompe de la figure précédente hors de ſon étui, & toutes les parties qui la compoſent. *f,* l'étui de la trompe. *t, e, e, i,* les quatre parties dont la trompe eſt compoſée.

La Figure 18 repréſente très en grand la trompe d'une mouche qui eſt gravée planche 8. figures 11, 12, 13 & 14 du quatriéme volume, & que j'ai appellée aſſés improprement mouche à tête en trompe. La ſtructure du bout de

cette trompe *y* est bien développée figure 14. Ce bout est fait en bec; mais le reste de ce qui entre dans la structure de cette trompe, n'y est pas expliqué, & cette figure 18 est faite pour suppléer à ce qui manque à celles que je viens de citer. *t*, bout de la trompe fait en bec d'oiseau. *e*, aiguillon, langue ou espéce de succoir analogue à celui des pucerons à longue trompe *. *f, f*, accompagnements du succoir. *g*, coulisse dans laquelle se loge le succoir avec ses accompagnements.

* *Tom. 3. pl. 28. fig. 5, 6, &c.*

## PLANCHE IX.

La Figure 1 represente une tête de cerf qui a été préparée, & disposée pour faire voir les bourses charnues dans lesquelles croissent les vers auxquels les Chasseurs attribuent la chûte du bois. *m*, la machoire inférieure qui a été forcée. *g f*, la langue. *q q*, portion du palais, qui a été coupée & détachée vers *e* de la voute osseuse contre laquelle elle étoit appliquée. *o o*, mâchoire supérieure. *l e l*, partie de l'éminence osseuse qui divise en deux la cavité du nez selon sa longueur. *c, c*, les deux conduits qui se rendent aux narines. *x*, ouverture qui donne passage à l'air pour entrer dans la trachée artere. *p b p, p b p*, les fentes des deux bourses. *p p*, la partie qui, comme une paupiére, recouvre l'ouverture de la bourse. *u*, ver qui sort d'une des bourses.

La Figure 2 est celle d'un ver tel que celui marqué *u*, figure 1, un peu plus grand que nature. *m, m*, ses cornes charnues posées au-dessous des crochets qu'on ne voit point ici, parce qu'ils sont recourbés en dessous. *s, s*, les stigmates antérieurs. *a*, l'anus. *b*, portion du dernier anneau au-dessous de laquelle sont les stigmates postérieurs, & qui les cache actuellement.

Dans la Figure 3, on fait voir en grand la portion supérieure d'un anneau pour montrer la position, & la direction des épines dont il est hérissé.

La Figure 4 montre la partie antérieure du ver grossie à la loupe. *c, c,* les deux crochets écailleux. *m, m,* les cornes charnues.

La Figure 5 représente le bout postérieur du ver vû de face. *a,* appendice charnu qui est du côté du ventre, & au bout duquel est l'anus. *r, r,* les deux stigmates postérieurs. *n,* partie du dernier anneau qui peut s'avancer comme dans la figure 2, ou davantage, qui peut s'étendre & s'abbaisser jusqu'à s'appliquer sur l'appendice *a;* alors elle couvre les stigmates *r, r.*

La Figure 6 est celle de la coque que le ver de la figure 1 se fait de sa propre peau, lorsqu'il veut se transformer.

Pl. 7. pag. 86 Mem. 2. de l'Hist. des Insectes. Tom. 5.

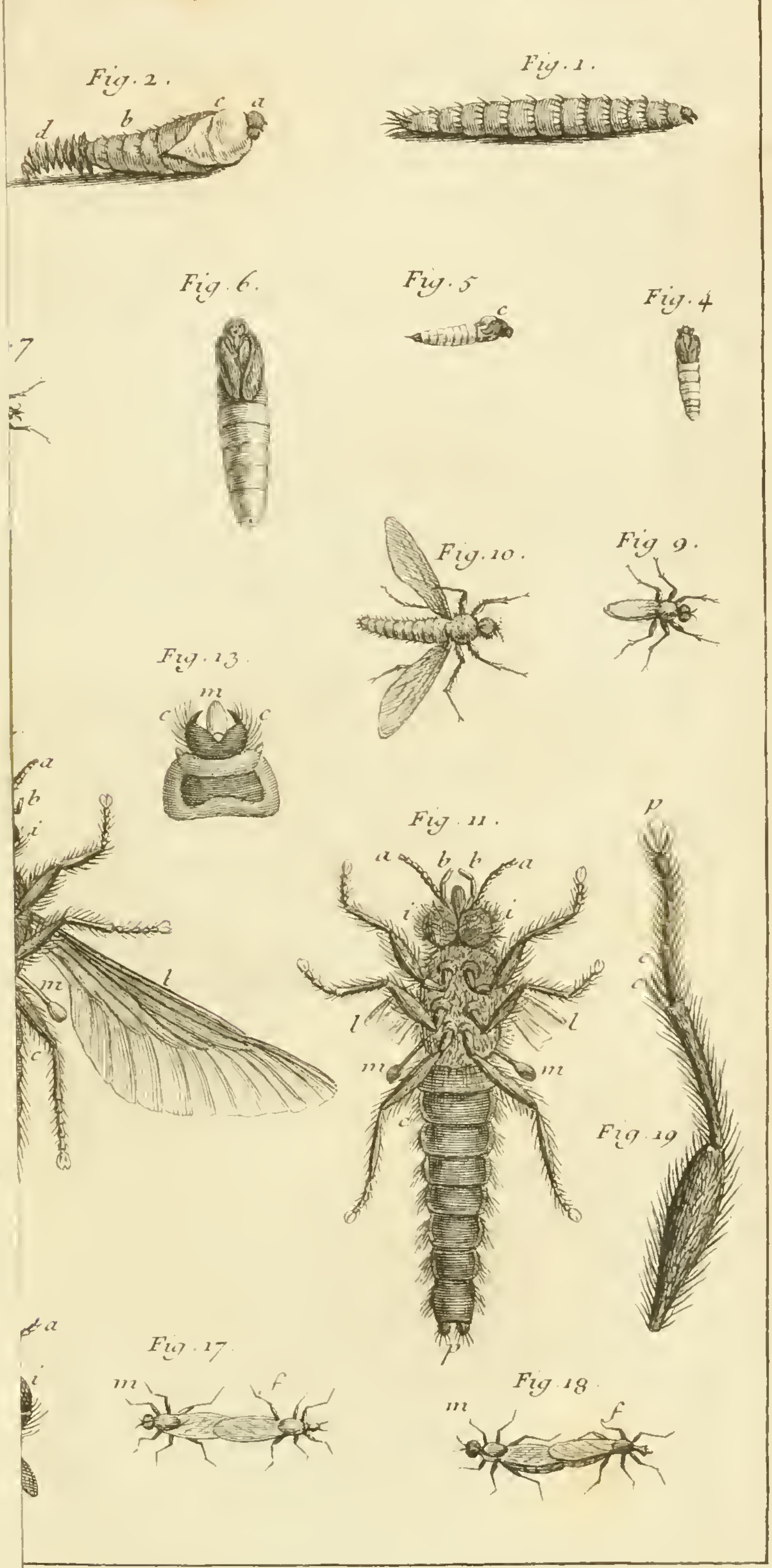


Haussard Sculp.

Haussard Sculp.

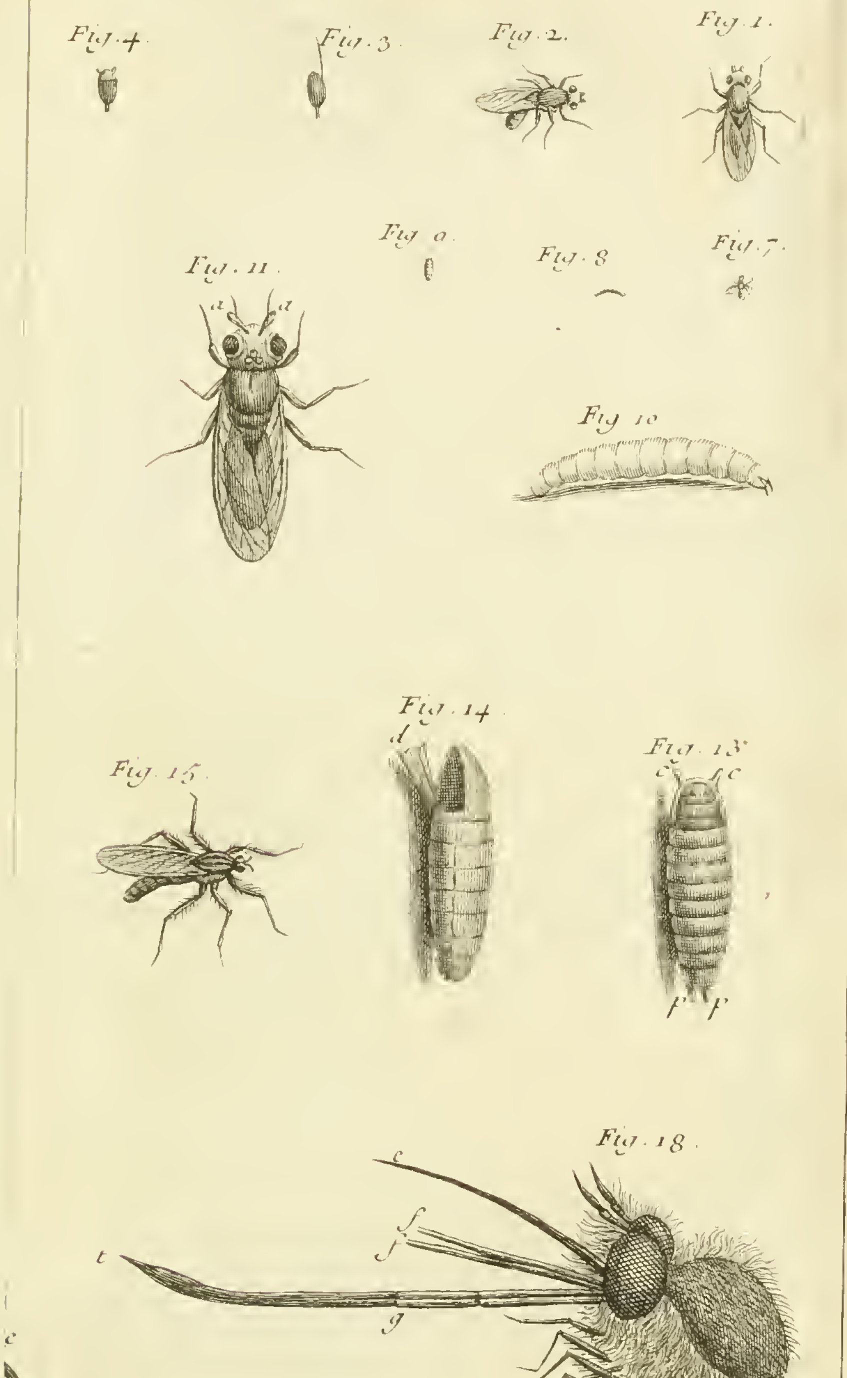


Haussard Sculp

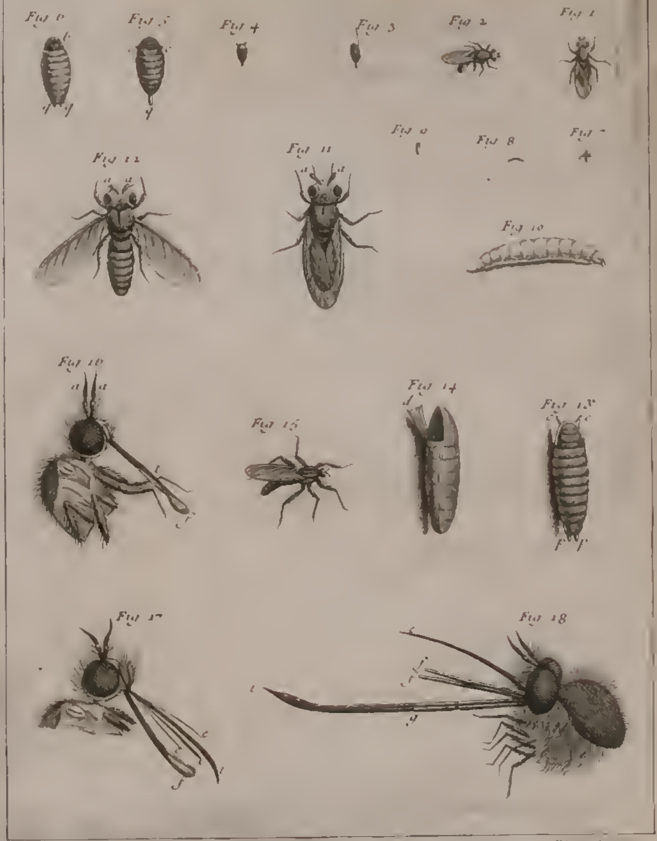

*Pl. 9 pag. 86 Mem. 2 de l'Hist des Insectes Tom. 5.*

*Haussard Sculp.*

Pl. 9 pag. 80 Mem. 2 de l'Hist. des Insectes Tom. 5

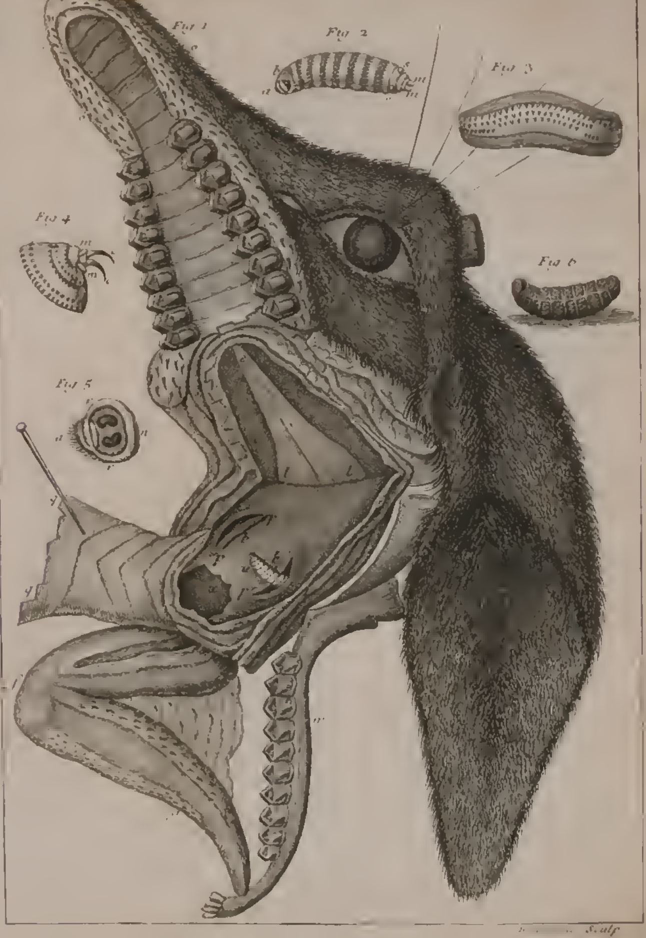

# TROISIÉME MEMOIRE, ET LE PREMIER SUR LES MOUCHES A QUATRE AISLES.

## DES FAUSSES CHENILLES, ET DES MOUCHES A SCIE,

*Dans lesquelles elles se transforment.*

LEs mouches à quatre aîles, pour l'histoire desquelles nous allons commencer à donner des Mémoires, ont été distribuées en quatre classes générales, lorsque nous avons cherché à mettre les mouches en ordre *. Nous avons composé la premiére de ces classes des mouches qui n'ont qu'une trompe qui n'est point accompagnée de dents ; la seconde des mouches qui ont une bouche sans avoir des dents ; la troisiéme des mouches qui ont une bouche munie de dents ; & la quatriéme des mouches qui ont une trompe, & qui, de plus, ont des dents. Quand nous traiterons d'un genre de mouches à quatre aîles, nous ne manquerons pas de dire à laquelle de ces classes il appartient ; mais nous n'avons pas cru devoir nous asservir à parler de suite de tous les genres de la premiére classe, ni de même de ceux qui appartiennent à chacune des trois autres: nous avons pensé qu'on aimeroit mieux voir un genre de mouche placé après celui auquel il ressemble par quelque industrie, ou par les soins qu'il prend soit pour ses œufs, soit pour ses petits, que de trouver l'un auprès de

* *Tome 4. Mem. III.*

l'autre deux genres qui ne se ressembleroient que parce qu'ils auroient, ou n'auroient point de dents. On s'écarte du véritable ordre, quand on ne suit pas celui qui peut faire prendre plus d'interêt pour les connoissances qu'on veut faire acquérir; quand on en suit un mieux symmétrisé & plus regulier en quelque sorte, mais qui jette plus de sécheresse dans l'ouvrage: il faut, s'il est possible, faire naître le desir d'être instruit à ceux qu'on veut instruire.

On peut se souvenir que sous chacune des quatre classes générales, nous en avons placé trois autres *, qui, quoiqu'elles ne différent pas entr'elles par des caractéres aussi essentiels que ceux des premiéres, ont l'avantage d'avoir chacune un caractére, qui, pour être apperçû, n'engage à aucun examen. Avant que nous ayons pris une mouche, lorsqu'elle est posée, ou qu'elle vole assés près de nous, nous pouvons voir si son corps est long, ou si son corps est court; si son corps est bien appliqué contre le corcelet, ou si ce corps ne tient au corcelet que par une espéce de fil. Nous avons fait une classe subordonnée des mouches qui ont le corps court ou en ellipsoïde; une autre des mouches qui ont le corps long; & une autre des mouches dont le corps soit long, soit court, ne tient au corcelet, & n'y paroît tenir que par un filet. Il s'est trouvé heureusement que nous pourrons traiter de suite des différents genres de mouches qui appartiennent à chacune de ces trois classes subordonnées, sans nous éloigner trop de l'ordre dans lequel les faits les plus intéressants que nous avons à rapporter, demandent que nous parlions des différentes mouches à quatre aîles. Nous commencerons par les mouches à corps court, à corps dont la figure tient de l'ellipsoïde, ou de celle d'une olive. Et les mouches auxquelles nous avons donné le nom de mouches

* *Tom. 4. Mem. III.*

mouches à ſcie, parce que toutes les fémelles de ce genre en ont une faite avec un art admirable, ſont celles que nous ferons paroître les premiéres.

Dès le ſecond Mémoire du premier volume, lorſque nous avons voulu faire connoître les principales variétés qu'offre l'extérieur des chenilles, nous avons été obligés de parler du genre de vers auquel nos mouches à ſcie doivent leur origine. Ces vers ont tant de reſſemblance avec les chenilles, que nous nous ſommes trouvés alors dans la néceſſité d'apprendre qu'ils en différoient eſſentiellement, & en quoi ils en différoient, de crainte qu'on ne prît pour des chenilles, des inſectes qui ne doivent point ſe transformer en papillons, & qui doivent devenir des mouches. Nous les avons appellés fauſſes chenilles *, & ils ont été regardés comme de véritables chenilles par de très habiles obſervateurs. Jungius a fait mention de trois eſpéces de ces vers ſous le nom de chenilles, dont deux vivent des feuilles de groſelier, & d'une troiſiéme, qui vit de celles de l'ancolie. Goedaert dans ſes obſervations, *n.° 77. lettres a & b*, a pris auſſi pour deux chenilles, deux fauſſes chenilles; quoiqu'elles euſſent trompé ſon attente, quoiqu'au lieu des papillons qu'il croyoit en devoir ſortir, il en eût vû ſortir des mouches, ces deux mouches ne le deſabuſerent point, & n'ont point deſabuſé ſon ſçavant Commentateur, Liſter. Ce dernier qui ſçavoit bien que les chenilles ne devoient donner que des papillons, a cru que les deux mouches que Goedaert avoit deſſinées, étoient des ichneumons qui avoient vêcu de l'intérieur des deux chenilles; elles étoient néantmoins les deux mouches dans leſquelles s'étoient transformés les deux vers que Goedaert avoit eu tort de croire des chenilles.

* *Tome I. Mem. II. pag. 75.*

Il eſt vrai que ces vers ont des reſſemblances avec

* Pl. 10. fig. 10 & 12. Pl. 13 fig. 1, 12 & 13. Pl. 14. fig. 3. * Pl. 13. fig. 1 & 2.

les chenilles, capables d'en impoſer. Leur corps * oblong & fait comme celui de beaucoup de chenilles, eſt couvert d'une peau de la conſiſtance de celle des chenilles ; ſur la peau de ceux de beaucoup d'eſpéces *, on voit des couleurs différentes & différemment diſtribuées comme ſur la peau des chenilles razes. Le corps des uns comme celui des autres, eſt porté par des jambes de deux eſpéces différentes, par des jambes écailleuſes & par des jambes membraneuſes; mais les fauſſes chenilles ont bien plus de celles-ci, que n'en ont les chenilles. Les unes & les autres ont un nombre égal de jambes écailleuſes, ſix. Les chenilles les mieux pourvûes de jambes membraneuſes en ont dix, & les fauſſes chenilles qui en ont le moins, en ont douze. D'autres en ont quatorze, d'autres en ont ſeize, & je ne ſçais ſi quelques-unes n'en ont pas dix-huit. D'ailleurs, les jambes membraneuſes des fauſſes chenilles ne ſont point, comme celles des chenilles, armées de crochets, ou de crochets ſemblablement diſpoſés. Cette différence de ſtructure a déja été expliquée ailleurs *.

* *Tom. 1. pl. 3. fig. 14.*

Mais avant que d'avoir examiné le nombre des jambes membraneuſes, & leur conformation, au premier coup d'œil on peut très-bien s'aſſûrer ſi l'inſecte qu'on voit eſt une chenille, ou s'il eſt une fauſſe chenille, dès qu'on a fait une fois attention à la différence conſtante qu'il y a entre la figure de la tête des fauſſes, & la figure de la tête des véritables chenilles. Dans les différentes eſpéces de ces derniéres, on trouve à la vérité des têtes différemment conformées, de plus & de moins applaties, de plus ou de moins allongées, de plus ou moins aiguës, de reffendues par-deſſus, &c. Mais la tête de toutes ou de preſque toutes les fauſſes chenilles, eſt faite ſur le même modéle, & ſur un modéle ſur lequel aucune tête de chenille n'a été formée; elle eſt courte & arrondie, elle a

une ſorte de ſphéricité *. Si elle eſt un peu applatie en devant, le crâne au moins eſt ſphérique. Les têtes des fauſſes chenilles, & ſur-tout les têtes qui ſont noires ou brunes, comme elles ſont pour la plûpart, reſſemblent aux têtes de Mores. La tête des fauſſes chenilles n'a de chaque côté qu'un œil aſſés gros pour être diſtingué à la vûe ſimple, & la tête de la chenille a de chaque côté cinq à ſix yeux arrangés ſur plus d'un demi-cercle, & on ne les apperçoit guéres ſi on ne les cherche avec la loupe. La ſtructure de leur bouche reſſemble ſi fort à celle de la bouche des chenilles, qu'il ſuffit d'avoir averti de cette reſſemblance. Elles ont auſſi des ſtigmates placés comme ceux des chenilles, mais ſouvent plus difficiles à découvrir.

* *Tome 1. Mem. III. pag. 128. pl. 4. fig. 13.*

Le nombre des jambes qui varie dans des fauſſes chenilles de différentes eſpéces, fournit des caractéres commodes pour les diſtribuer en quatre ou au moins en trois claſſes ou genres premiers. On aura une claſſe compoſée de celles qui n'ont que 18 jambes *. Une autre compoſée de celles qui en ont 20 *. Une autre compoſée de celles qui en ont 22 *. Une quatriéme claſſe ſera compoſée de celles qui ont 24 jambes; car je crois avoir obſervé ce nombre de jambes à quelques-unes, entr'autres à une fauſſe chenille de l'alliaire, qui eſt raze, & qui a tout du long du dos une bande brune, & de chaque côté une bande griſe. Nous ne placerons pas pourtant les fauſſes chenilles dans ce Mémoire ſuivant cette diviſion; nous ne nous propoſons de rapporter que ce qu'elles nous ont fait voir de plus remarquable, ſans nous embarraſſer de parcourir toutes leurs eſpéces, ce qui demanderoit peut-être autant de volumes que nous en avons donné aux chenilles, & qui feroit un ouvrage peu agréable.

* Pl. 14. fig. 1, 2 & 3.
* Pl. 11. fig. 1. *a, b, c, d.*
* Pl. 12. fig. 13 & 14. Pl. 13. fig. 12.

Il y en a beaucoup d'eſpéces, dont tout le corps eſt

d'une ſeule couleur. Il y en a des eſpéces entiérement blanches, d'autres entiérement noires, d'autres vertes; les vertes même ſont les plus communes. D'autres ſont ardoiſées, d'autres d'un bleu qui approche de celui de la fayence. Enfin, il y en a qui ſur des fonds de différentes couleurs, ont des rayes & des taches différemment colorées & différemment diſtribuées. A meſure que nous aurons occaſion de parler de quelque eſpéce de fauſſes chenilles, nous en aurons une de donner des exemples de ces variétés.

Mais nous devons apprendre dès à preſent, que dans certaines eſpéces, chaque fauſſe chenille eſt ſujette à une variation de couleur très-remarquable. Comme les chenilles, elles changent toutes de peau, elles quittent des dépouilles très-complettes, & pluſieurs fois dans leur vie, comme l'a très-bien obſervé M. Valliſnieri; & elles s'en défont de la maniére dont nous avons expliqué ailleurs que les chenilles ſe défont de la leur. Les fauſſes chenilles de certaines eſpéces, après leur derniére muë, après avoir quitté la derniére des dépouilles qu'elles peuvent quitter ſans paroître transformées, ſont tout autrement colorées qu'elles l'étoient auparavant. Comme nous ne diſtinguons ſouvent les uns des autres des inſectes qui ne différent qu'en eſpéce, que par la couleur de leur habillement, pour ainſi dire, certaines fauſſes chenilles deviennent abſolument méconnoiſſables après leur derniére muë, Telle fauſſe chenille qui auparavant avoit un habit, une peau dont les couleurs étoient agréablement mêlées, ſe trouve enſuite couverte d'une peau d'une ſeule & unique couleur, & différente des couleurs qui paroient la peau précédente. Dans leurs premiers âges, ces fauſſes chenilles ont des habillements recherchés, & dans leur âge de maturité, elles en ont de ſimples. Les feuilles du ſureau

& de l'hieble en nourriſſent une *, dont le fond de la couleur eſt verdâtre, mais qui a tout du long du dos une large raye brune. Dans la muë cette fauſſe chenille perd ſa raye brune, & elle devient par-tout d'un jaune-pâle, tel que celui de quelques gommes. * Pl. 10. fig. 12.

Une fauſſe chenille * grande comme une chenille de grandeur médiocre, qui vit ſur la ſcrophulaire, eſt une de celles qui ſont remarquables par cette ſingularité; juſques à ce qu'elle ait pris à peu-près tout ſon accroiſſement, le fond de la couleur de ſa peau eſt un gris-blanc qui tire ſur le gris de perle; des taches d'un brun preſque noir, poſées aſſés près les unes des autres, & bien alignées, forment ſur ſon corps des rayes qui vont de la tête au derriére; elle eſt piquée de quantité de taches beaucoup plus petites que les précédentes, & de chacune deſquelles part un poil noir. Toutes ces taches & ces poils noirs diſtribués ſur le fond d'un joli gris, font un effet agréable. Après ſa derniére muë cette fauſſe chenille * eſt couverte d'une peau d'une couleur verdâtre, qui a une foible teinte de couleur de chair. Cette fauſſe chenille ſe roule volontiers en ſpirale dès qu'on la touche *; elle eſt de la troiſiéme claſſe, elle à 22 jambes; ſon quatriéme anneau eſt le ſeul qui en ſoit dépourvû. Ses jambes membraneuſes ſont des mammelons dont le bout eſt réfendu, & n'a point de crochets. * Pl. 13. fig. 12 & 13. * Fig. 14 & 15. * Fig. 15.

Le changement de couleur n'eſt pas le ſeul qui ſoit remarquable après la muë, ſur l'extérieur de ces chenilles, & ſur celui de beaucoup d'autres. Leur derniére peau eſt ridée, & de maniére que leur corps paroît compoſé d'un prodigieux nombre d'anneaux ou de fibres annulaires *. * Fig. 15.

La Lyſimachie m'a fourni un aſſés grand nombre de fauſſes chenilles à 22 jambes, qui, dans certaines poſitions,

paroiſſent d'un gris-bleuâtre, & qui après avoir mué ſont d'un verd-jauneâtre.

* Pl. 10. fig. 4 & 5. Une fauſſe chenille * qui ſe nourrit des feuilles de groſelier, & qui a 22 jambes diſpoſées comme celles de l'eſpéce précédente, avant ſa derniére muë a le fond de ſa couleur d'un verd-céladon mêlé avec un peu de jauneâtre; les premiers & les derniers anneaux ont plus de ce jauneâtre que les autres; elle a un grand nombre de tubercules noirs qui la rendent comme chagrinée. Dans la derniére muë elle perd tous ces tubercules. La nouvelle peau dont elle eſt couverte, eſt liſſe & d'un blanc qui a une teinte de jaune, & les deux premiers & les deux derniers anneaux ſont d'un jaune preſque citron.

D'autres fauſſes chenilles deviennent encore plus méconnoiſſables par leur dernier changement de peau, que celles qui perdent des tubercules. Il y en a d'épineuſes *, & qui ſont ornées par la forêt d'épines qui les couvre; car ces épines ſont poſées ſur le corps fort proche les unes des autres, & avec ſymmétrie. Ces derniéres fauſſes chenilles ſont petites, auſſi faut-il conſidérer leurs épines avec la loupe pour voir plus nettement leur figure, qui eſt digne d'être obſervée. J'ai trouvé pluſieurs fois ſur le chêne une de ces fauſſes chenilles * à 22 jambes, dont le corps eſt légérement lavé de verd. Les épines qui s'en élevent, ſont noires; chacune de ces épines ſe termine par une fourche *, près de ſon bout elle ſe diviſe en deux branches, qui finiſſent par une pointe déliée.

* Pl. 12. fig. 7 & 8; 13 & 14.

* Fig. 7.

* Fig. 9 & 10.

Sur le prunier ſauvage, j'ai trouvé une autre fauſſe chenille * que j'ai nourrie de feuilles de prunier franc, dont le corps d'un verd aſſés foncé eſt couvert d'épines blanches. Le bout ſupérieur de la tige de chacune de ces épines, jette deux branches * égales entr'elles, & auſſi longues ou plus longues chacune que la tige même; ces

* Fig. 13.

* Fig. 14 & 15.

branches se courbent un peu en embas. L'épine a une figure moyenne entre celle d'un Y très-écraié, & celle d'un T. Les deux branches deviennent pourtant de plus en plus pointues en s'éloignant de leur origine.

Les fausses chenilles de l'une * & de l'autre de ces espéces, ne montrent plus aucun vestige de leurs épines singuliéres sur la peau qui les couvre après leur derniére muë, leur peau alors est parfaitement raze & lisse. * Pl. 12. fig. 11 & 12.

Les fausses chenilles de plusieurs espéces ne sont étendues que lorsqu'elles marchent ou qu'elles mangent. Dans leur temps de repos elles sont roulées *; leur tête est au centre du tour ou du tour & demi de spirale que forme leur corps, & ces tours sont sur le même plan. D'autres fausses chenilles, & entr'autres une verte du rosier *, se roulent d'une façon plus singuliére, elles font environ deux tours de spirale qui ne sont pas sur un même plan; la tête est à la circonférence du rouleau, & la queue est au centre; mais elle est la partie la plus haute, elle s'éleve comme s'éleve le bout d'un barillet de bougie prêt à être allumé. * Pl. 13. fig. 2 & 13. * Pl. 12. fig. 20 & 21.

D'autres fausses chenilles ont, pendant qu'elles mangent, des attitudes variées, & tout-à-fait singuliéres *; elles attaquent les feuilles par le bord, elles tiennent entre leurs six jambes écailleuses l'épaisseur de la feuille; ainsi cramponnées, elles font passer une petite portion de la feuille entre leurs dents, qui ne manquent pas de détacher d'un seul coup la partie qu'elles rencontrent. Le reste du corps est en l'air, & contourné en différents temps, de cent façons différentes, la plûpart très-bizarres. La partie postérieure se releve tantôt plus, tantôt moins au-dessus du reste du corps, & en prenant des contours variés: quelquefois le corps est presque renversé sur la * Pl. 11. fig. 1 & 3, & pl. 14. fig. 1 & 2.

tête; alors toute la partie du ventre à laquelle tiennent les jambes membraneuses, est en haut.

Il y a de ces fausses chenilles singuliéres par leurs attitudes, & par la façon dont elles les varient, qui semblent vivre en societé, elles attaquent ensemble une même feuille. Plus de trente fausses chenilles sont quelquefois * arrangées autour de la même feuille d'osier. Toutes y sont occupées à la ronger, & donnent dans un même instant le spectacle des attitudes variées dont nous venons de parler. Le fond de la couleur de celles-ci est un blanc-verdâtre, sur lequel des rayes d'un brun presque noir sont disposées de la tête au derriére. Elles sont de la seconde classe, de la classe de celles à 20 jambes; le quatriéme & le onziéme anneau en manquent. Tant d'insectes qui agissent à la fois contre une même feuille, l'ont bientôt entiérement mangée; chacune avance dans l'entaille qu'elle a faite; elles épargnent pourtant la grosse côte de la feuille, & les principales nervûres. On voit quantité de brins des osiers sur lesquels elles se sont établies, desquels il ne part d'endroit en endroit qu'un long filet *, de chaque côté duquel sortent cinq à six filets * plus courts & plus déliés. C'est à quoi a été réduite chacune des feuilles dont ce jet étoit chargé.

* Pl. 11. fig. 3.

* Pl. 11. fig. 3. c, c.

* f, f, &c.

La fausse chenille * du chevre-feuille, dont nous avons déja parlé ci-dessus, a une singularité d'une autre espéce, mais qui peut-être ne lui est pas propre à elle seule; lorsque je l'ai prise le matin, j'ai vû son corps se couvrir de goutelettes d'une eau qui avoit suinté de toutes parts: cette eau est un peu gluante; quoique très-liquide & trèsclaire, elle a une odeur pénétrante & desagréable. Je ne chercherai point à expliquer pourquoi le corps de cette fausse chenille est comme criblé pour laisser passer l'eau. Ne m'abandonnerai-je point encore trop aux conjectures, si je

* Pl. 13. fig. 1 & 2.

ſi je dis qu'il y a apparence que les trous néceſſaires pour laiſſer des iſſues à une partie de l'air que l'inſecte reſpire, ſont les mêmes qui laiſſent ſortir l'eau, dont les vaiſſeaux ſe trouvent trop remplis. Les chenilles nous ont donné ailleurs occaſion d'établir l'exiſtence des trous dont leur peau eſt criblée, pour laiſſer échapper l'air des petites trachées.

Quoique la plûpart des fauſſes chenilles ayent, comme le commun des chenilles, le corps d'une figure qui approche de la cylindrique, il y en a qui l'ont applati. Nous avons donné le nom de chenilles cloportes à des eſpéces de chenilles à corps applati, & la même raiſon nous met en droit de donner le nom de fauſſe chenille cloporte à une * que j'ai trouvée ſur l'aune qui a des anneaux qui s'emboîtent les uns ſous les autres; elle eſt très-applatie & verdâtre. * Pl. 12. fig. 17 & 18.

Un autre genre de fauſſes chenilles * qui s'éloigne extrémement de la figure la plus ordinaire aux fauſſes chenilles, eſt un genre dont il n'eſt pas aiſé de caractériſer les eſpéces. On trouve de ces fauſſes chenilles ſur diverſes ſortes d'arbres fruitiers, ſur les pruniers, ſur les cériſiers, mais ſur-tout ſur les poiriers. Les arbres fruitiers ne ſont pourtant pas les ſeuls ſur leſquels on les puiſſe voir, car j'en ai vû ſur des chênes. Les unes & les autres ſe tiennent ſur le deſſus des feuilles, & n'en mangent que le parenchime ſupérieur. Elles ont une peau toûjours gluante, qui les feroit prendre pour des limaces, ſi on ne leur appercevoit point de jambes. Leur couleur eſt un verd-brun, ſemblable à celui du noſtoc ou à celui des tetards. Je leur donne auſſi le nom de fauſſes chenilles tetards, mais pour une autre raiſon. Il eſt rare qu'elles ſoient allongées * comme une chenille l'eſt; elles peuvent renfler à volonté certaines parties de leur corps. Souvent elles en renflent

* Fig. 1, 2, 3 & 4.

* Fig. 2.

* Pl. 12. fig. 1. a, b, & fig. 3. a b. extrémement le tiers antérieur *, ou une plus grande portion, & rendent le reste effilé; alors la fausse chenille a quelque ressemblance avec un tetard. La ressemblance est augmentée, parce que, comme je l'ai déja dit, sa peau a le verdâtre de celle du tetard, & paroît de même humide. Je n'ai trouvé que 20 jambes à celles de ces fausses chenilles qui se tiennent sur les feuilles de poirier *; je n'ai pû en découvrir à leur dernier anneau. Quelquefois ces insectes se multiplient extrémement sur les poiriers, on en trouve quatre à cinq sur une même feuille; aussi ai-je vû de ces arbres, qui, dans le mois de Juillet, n'avoient plus que des feuilles desséchées, parce que toutes leur avoient été rongées d'un côté.

* Fig. 2 & 4.

Quoique le plus grand nombre des espéces de fausses chenilles se tienne sur les feuilles des arbres, il y en a des espéces qui vivent cachées. Il y en a une * qui creuse les tiges du rosier, qui les perce en flute *, & qui vit de ce qu'elle détache. Nous avons déja parlé * de quelques autres, qui, écrasées sentent l'amende, & qui font tomber au printemps les poires presqu'aussitôt qu'elles sont noüées, qui ne leur donnent pas le temps de grossir. Elles sont logées dans l'intérieur du fruit, & se nourrissent de sa substance. D'autres sont préjudiciables à d'autres fruits. L'histoire des galles nous a donné occasion * de faire connoître des fausses chenilles qui croissent dans ces galles, si communes sur les feuilles du saule, & sur celles de l'osier.

* Pl. 10. fig. 3.

* Fig. 1 & 2.

* *Tome 2. pag. 476. pl. 38. fig. 11, 12 & 13.*

* *Tome 3. Mem. XII. pl. 37. fig. 1, 2, 3 & 4.*

Toutes les fausses chenilles pour parvenir à être des mouches à quatre aîles, se défont de la peau qui leur donnoit la forme de ver. Après l'avoir quittée, elles sont des nymphes *. Nous ne nous arrêterons point à expliquer comment chaque nymphe oblige la peau du ver à se fendre sur le dos, & comment elle sort par la déchirûre

* Pl. 13. fig. 7, 17 & 18.

qu'elle y a faite. Tout ce qui se passe alors, a été rapporté lorsque nous avons raconté * comment la crisalide se tire de la peau de chenille pour paroître à découvert. Sur les nymphes de nos fausses chenilles, on reconnoît aisément les jambes & les aîles; mais elles y sont empaquetées, & d'ailleurs si molles & si tendres, qu'elles sont incapables alors des fonctions auxquelles elles sont destinées. Elles ne résisteroient pas aux frottements des corps durs & raboteux. Aussi lorsqu'une fausse chenille se sent prête à changer d'état, elle songe à se faire une coque dont les parois intérieures ont un lisse & un poli incapable d'offenser les parties les plus délicates, & une coque capable de résister par sa solidité aux corps étrangers qui pourroient la presser, & aux insectes qui voudroient que la nymphe devînt leur pâture ou celle de leurs petits.

* *Tome 1.*

Après tout ce que nous avons dit des différentes constructions des coques des chenilles de différentes espéces *, il ne sembleroit pas que les fausses chenilles pussent avoir quelque chose de nouveau à nous faire voir dans ce genre d'ouvrages; plusieurs espéces de ces derniéres sçavent pourtant se faire des coques de soye qui ont quelques particularités dans leur structure. Elles n'ont rien de remarquable dans leur figure extérieure, qui le plus souvent est oblongue comme celle d'un œuf, mais qui est quelquefois applatie *, & qui quelquefois a des irrégularités. Pour voir ce que chacune de ces coques a de remarquable, il ne faut pas s'arrêter à son extérieur, il faut l'ouvrir, & cela avec quelque précaution, peu à peu, comme on le fait lorsqu'on veut mettre la nymphe à découvert sans la blesser. Alors on reconnoît que la coque est faite de deux tissus très-différents; l'un, l'extérieur *, est un rezeau à grandes mailles; & l'autre *, l'intérieur, est un tissu très-serré, plus serré que celui d'aucune toile.

* *Tome 1.*

* Pl. 14. fig. 5. *c.*

* Pl. 14. fig. 6 *a, a,* & fig. 8

* Fig. 6. & fig. 7. *b.*

Qu'on ne se presse pas, au reste, de comparer ces deux tissus avec ceux d'une coque de ver à soye, où celui de l'enveloppe extérieure est lâche, mol, comme cotonneux, pendant que l'intérieur est compacte & ferme; car les tissus de la coque de la fausse chenille, sont différents, à bien des égards, des précédents. L'enveloppe extérieure, quoiqu'à rezeau, n'est rien moins que molle & cotonneuse. Ce tissu criblé * est ce que la coque a de plus solide, de plus capable de résister à la pression. Les yeux seuls sont en état de distinguer le rezeau, mais quand on le considére avec une loupe forte *, il paroît, quoiqu'en petit, semblable à celui d'une raquette. Les fils dont il est composé, sont si gros, qu'ils semblent être de petites cordes à boyau, mais qui ont des inégalités; ils ont un ressort pareil à celui qu'ont ces sortes de cordes lorsqu'elles sont tendues, un ressort qui les ramene dans leur premiére position, lorsque la pression des doigts qui les en avoit tirés, cesse d'agir contre eux.

* Pl. 14. fig. 8.

* Fig. 9.

Le tissu intérieur * plus serré & extrémement serré, est au contraire mol & flexible. Il n'a point sensiblement de ressort. Aussi, & c'est ce que les coques en question ont de plus singulier, le tissu intérieur n'a rien de commun avec l'extérieur; ils se touchent simplement l'un l'autre, sans être aucunement unis l'un à l'autre, sans même être attachés ensemble; de sorte que la coque de la fausse chenille est double, elle est composée de deux coques, dont l'une est logée dans l'autre, comme le sont les boîtes de bois mince faites pour qu'une un peu plus petite entre commodément dans une un peu plus grande. Mais dans la coque de notre fausse chenille, la boîte ou l'enveloppe extérieure est solide *, & faite pour deffendre l'enveloppe intérieure qui est mince *.

* Fig. 6. *b*, & fig. 7.

* Fig. 8.

* Fig. 7.

Il est aisé de se convaincre, que la structure de ces

ſortes de coques eſt préciſément telle que nous venons de la décrire. On n'a qu'à couper avec attention au moyen d'un canif, une petite portion d'un des bouts de l'enveloppe extérieure *, qui ſe laiſſe couper comme une plume; la portion qu'on a détachée met à découvert la ſeconde enveloppe. Qu'on continue de couper des morceaux du même bout juſqu'à ce que celui de l'enveloppe intérieure ſoit entiérement à nud, & juſqu'à ce qu'il le ſoit par-delà l'endroit le plus renflé; qu'on tire alors le bout de la coque intérieure, ſoit avec une épingle, ſoit avec deux doigts d'une même main, pendant qu'avec les doigts de l'autre main on retient la coque extérieure; ſans employer une force ſenſible, ſans avoir beſoin de rien rompre ni de rien décoller, on fera ſortir de l'enveloppe extérieure la coque intérieure *, celle qui renferme immédiatement la nymphe; & on reconnoîtra à n'en pouvoir douter, que ces deux coques ne faiſoient que ſe toucher, qu'elles n'étoient nullement adhérentes l'une à l'autre. C'eſt alors qu'on pourra voir plus nettement le rezeau de la coque extérieure *, qui ſe trouvant vuide, n'a plus de corps opaque poſé vis-à-vis ſes mailles. C'eſt alors auſſi qu'on pourra mieux connoître quel eſt ſon reſſort, car après l'avoir preſqu'applatie, après avoir amené deux côtés intérieurs & oppoſés, à ſe toucher, on les verra reprendre leur premiére courbûre dès qu'on les laiſſera libres.

* Pl. 14. fig. 6. *b*.

* Fig. 7.

* Fig. 8.

La fauſſe chenille n'a qu'une certaine proviſion de matiére à ſoye, l'œconomie avec laquelle elle l'employe, eſt digne d'être remarquée. Elle a beſoin que la coque ou l'enveloppe extérieure ſoit capable d'une certaine réſiſtance. Or il eſt évident que ſi la même quantité de ſoye qui eſt miſe en œuvre pour faire avec de très-gros fils, avec des eſpéces de petites cordes, un rezeau très-clair, étoit

employée à composer un tissu serré, qui n'eut pas de mailles sensibles, il faudroit que les fils de ce dernier fussent beaucoup plus fins pour suffire à remplir tous les vuides des mailles. Alors les fils plus flexibles n'auroient pas la roideur qu'ont ceux qui composent la coque à rezeau, l'enveloppe extérieure seroit trop molle. Mais cette coque extérieure étant composée de mailles faites par des espéces de petites cordes, est nécessairement raboteuse; elle est bien éloignée d'avoir le poli que doit avoir l'enveloppe immédiate des tendres parties de la nymphe : aussi quand la fausse chenille a filé l'enveloppe qui la mettra en sûreté, lorsqu'elle sera une nymphe, sous cette premiére enveloppe, elle en file une autre sur laquelle les parties de la nymphe pourront être posées comme sur un lit très-mol. L'intérieur de cette seconde coque est plus doux & plus lisse que le plus beau satin.

Il leur est très-nécessaire de se construire une coque extérieure capable de résister aux dents de leurs ennemis; car M. Vallisnieri a observé des fourmis qui cherchoient ces sortes de coques, qui les rongeoient & qui parvenoient quelquefois jusqu'à la miserable nymphe qui y étoit renfermée, dont elles faisoient de bons repas.

Nous devons faire connoître par préférence une fausse chenille du rosier *, qui est de celles qui se construisent une double coque, parce que nous aurons beaucoup à dire dans la suite, de la mouche en laquelle elle se transforme. Cette fausse chenille est de celles qui se font remarquer par leurs attitudes bizarres; elle tient ordinairement la partie postérieure de son corps, élevée *, & souvent contournée en S; quelquefois elle la tient contournée en embas *. Elle est de la premiére classe, de la classe

* Pl. 14. fig. 1, 2 & 3.

* Fig. 1.

* Fig. 2.

de celles à 18 jambes; on ſeroit ſouvent tenté de ne lui en croire que 16, parce qu'elle montre rarement les deux poſtérieures. Le quatriéme anneau, le dixiéme & le onziéme en ſont dépourvûs. Ses jambes écailleuſes ſont terminées par deux crochets *, au lieu que dans les chenilles, les mêmes jambes n'ont qu'un ſeul crochet. Le fond de la couleur du deſſus du corps, eſt un jaunâtre qui tire ſur le feuille-morte. Elle eſt toute couverte de petits tubercules noirs, de la plûpart deſquels il part un poil. Les côtes & le deſſous du ventre, ſont d'un verd-moyen entre le céladon & la couleur d'eau. Tout ce qui eſt verdâtre eſt tranſparent, & permet de voir dans l'intérieur les trachées & leurs ramifications. En deſſous, tout du long du ventre, on apperçoit un vaiſſeau ſemblable à celui qui regne le long du dos, & que nous avons regardé comme le cœur des chenilles, & de bien d'autres inſectes, ou au moins comme leur principale artére. Le vaiſſeau qui paroît ſous le ventre de notre fauſſe chenille, a un mouvement, mais qui ſemble plus lent & plus foible que celui de l'autre. Eſt-ce que ce vaiſſeau ſeroit le principal tronc de veines?

* Pl. 14. fig. 4. c, c.

Quand cette fauſſe chenille a pris tout ſon accroiſſement, elle entre en terre pour s'y conſtruire une double coque, telle que celles que nous avons décrites ci-deſſus. Les coques faites en terre ont beſoin d'être nettoyées des grains de terre qui ſe ſont engagés dans le rezeau qui forme l'enveloppe extérieure, lorſqu'on veut voir bien diſtinctement ce rezeau; mais ſi ces inſectes ſont tenus dans des poudriers où on leur refuſe de la terre, ils ne s'en bâtiſſent pas moins le logement qui leur eſt néceſſaire pour leur transformation. J'en ai eu qui ſe le ſont fait ſur des feuilles de roſier *. Les coques de ceux-ci étoient nettes & propres. La coque extérieure eſt d'un rougeâtre

* Fig. 5. c.

qui tire sur le cannelle, & la coque intérieure est d'une couleur plus blancheâtre.

* Pl. 13. fig. 1. La fausse chenille du chevre-feuille *, & beaucoup d'autres fausses chenilles entrent de même en terre, & s'y construisent des coques conformes au modéle que nous avons décrit.

Mais d'autres fausses chenilles entrent en terre pour s'y faire des coques plus semblables à celles que s'y font des chenilles de plusieurs espéces. Elles lient ensemble des grains de terre, elles en forment une masse creuse, dont l'extérieur est presque sphérique, & dont elles tapissent l'intérieur d'une toile de soye *. * Fig. 16.

Toutes les coques de pure soye où les fausses chenilles se renferment, ne sont pas aussi industrieusement construites que les coques des fausses chenilles du rosier, du chevre-feuille, &c. sous des écorces d'arbres, au bout d'une trace de sciûre empilée, & cela au milieu de l'hyver, & quelquefois dans des creux d'arbres qui commençoient à se pourrir, j'ai trouvé des coques faites d'une toile de soye blanche, très-serrée, mais mince, & par conséquent flexible, dans laquelle habitoit une fausse chenille qui s'y devoit métamorphoser. Les coques défendues par l'écorce ou par le bois, n'ont pas besoin d'avoir une enveloppe aussi forte que l'enveloppe de celles qui se trouvent en terre, & à peu de distance de la surface; elles ne sont pas autant en risque d'être comprimées. Chaque sorte d'industrie n'a été accordée qu'aux insectes auxquels elle étoit nécessaire.

Quelques-unes de nos fausses chenilles se font des coques encore plus foibles que les précédentes. Une assés petite à 22 jambes, qui a une raye brune tout du long du dos, que j'avois trouvée sur l'orme, & que j'avois renfermée dans un poudrier avec une feuille de cet arbre,

arbre, se construisit sur cette feuille une coque *, dont l'extérieur avoit le blanc, le luisant & le raboteux d'une écume épaisse qui se seroit desséchée; comme de l'écume de savon, ou comme de l'écume de bave de limaçon, il étoit plein de bulles; mais l'intérieur étoit uni & compacte, & visiblement composé de fils blancs & luisants.

* Pl. 10. fig. 15.

J'ai assés fait entendre que les fausses chenilles filent comme les chenilles. La filiére de celles-là est placée comme la filiére de celles-ci; mais j'ai cru voir deux filiéres, deux mammelons posés l'un auprès de l'autre, qui fournissoient des fils à une fausse chenille du groselier *. N'ayant point trouvé de terre, elle travailloit à réunir ensemble des grains d'excréments secs; je la troublai dans son opération, je brisai la coque qu'elle avoit commencée; elle se remit à en faire une nouvelle sous mes yeux, dès qu'elle eût été tirée hors de la premiére.

* Fig. 5.

La saison dans laquelle une fausse chenille s'est fait une coque, décide du temps qu'elle y restera. J'en ai vû telle en été qui est sortie de la sienne sous la forme de mouche, au bout de trois semaines & même plûtôt; & j'en ai eu d'autres, qui ne s'étant renfermées que vers la fin d'Août, & ayant été tenues dans mon cabinet, se sont montrées encore avec leur premiére forme dans le mois d'Avril, lorsque j'ai eu ouvert leurs coques. J'ai déja dit que j'avois trouvé pendant l'hyver, des fausses chenilles dans des coques qu'elles s'étoient faites sous l'écorce de certains arbres, ou plus avant dans l'intérieur de quelques autres arbres. Toutes doivent devenir des nymphes pour parvenir à être des mouches, & il suit des observations précédentes, qu'elles ne sont jamais dans l'état de nymphe pendant un temps fort long, que celles qui doivent passer l'automne & l'hyver dans des coques, l'y passent sous leur forme de vers & sans prendre aucune nourriture. Cette

longue abſtinence de tout aliment ne nous paroîtra pas nouvelle, les chenilles nous en ont donné aſſés d'exemples. Quand les fauſſes chenilles ſe changent en nymphes, la ſaiſon eſt favorable pour les amener bientôt à l'état de mouches.

Enfin, la fauſſe chenille devient une nymphe, qui, ſans ſortir de la coque, ſe transforme enſuite en mouche. Cette mouche eſt de celles qui n'ont point de trompe, mais qui à chaque côté de la tête ont une forte dent *. Ces deux dents ſe rencontrent l'une l'autre vers le milieu de la bouche. Le premier uſage que la mouche en fait, eſt de les faire agir contre ſa coque, de les employer pour ſe procurer une ouverture qui lui permette de ſortir d'un logement qui n'eſt plus pour elle qu'une priſon. Les dents viennent bientôt à bout de hacher des fils de ſoye, même ceux qui, dans certaines coques, tiennent des grains de terre réunis.

* Pl. 13. fig. 11. *d, d.*

Les mouches des différentes eſpéces de fauſſes chenilles ſe reſſemblent toutes; elles ont, pour ainſi dire, un air de famille, & elles l'ont à tel point qu'un obſervateur qui a aſſés examiné une mouche d'une fauſſe chenille quelconque, pour avoir retenu l'image qu'il s'en eſt faite, eſt en état lorſqu'il voit pour la premiére fois une mouche qui ſort d'une autre eſpéce de fauſſe chenille, de la reconnoître pour une mouche de fauſſe chenille, quoiqu'elle différe de la premiére qu'il a vûe par ſa couleur & par d'autres circonſtances. Je ne veux pas parler des reſſemblances eſſentielles qui ſont entr'elles, comme de celles de la ſtructure de la bouche, qu'on ne peut voir que quand on tient la mouche entre ſes doigts; je veux parler de celles qui ſe font ſentir au premier coup d'œil, & qui cependant ne ſont pas aiſées à décrire, parce qu'elles réſultent d'un enſemble de petites particularités.

Toutes ont un air aſſés lourd, elles ſont peu farouches, elles ſe laiſſent approcher, & même elles ſe laiſſent prendre, elles ſemblent ſottes. Nous verrons bientôt que nous devons être contents de leur eſpéce d'imbécillité. Leurs aîles ſont croiſées ſur le corps qu'elles débordent un peu de toutes parts, & au-deſſus duquel elles ont un peu de convexité. Ces aîles ne ſont pas auſſi liſſes, & auſſi bien tendues que celles de beaucoup d'autres mouches; elles ont de petites convexités, de petits enfoncements, un air d'être mal détirées. Du reſte, les variétés qu'offrent les mouches qui viennent de fauſſes chenilles de différentes eſpéces, ſont ſouvent bien moins conſidérables, & moins frappantes que celles qui ſont entre les fauſſes chenilles; & ſi nous nous engagions à les détailler, on pourroit nous reprocher avec quelque raiſon de nous arrêter trop à des minuties. Il nous ſuffira de dire que quelques-unes différent ſenſiblement des autres en couleur; les unes ont le corps jaune, d'autres l'ont verdâtre, pendant que d'autres l'ont noir. Celui de quelques-unes, entr'autres celui de la mouche de la fauſſe chenille du chevre-feuille *, eſt d'une couleur approchante de celle des abeilles. Les unes ont des aîles tranſparentes, qui à peine laiſſent appercevoir une légére teinte de jauneâtre; la teinte noire ou la teinte bleuâtre des aîles de quelques autres eſt très-forte. Enfin, les nuances, ſoit des couleurs du corps, ſoit de celles des aîles, varient dans celles de ces mouches qui ſont de différentes eſpéces. Mais il y en a dans leſquelles elles ne ſont pas notablement différentes, quoique ces mouches viennent de fauſſes chenilles qui différent beaucoup entre elles. Les unes ont le corps plus court, d'autres l'ont plus allongé. On peut encore remarquer des différences dans la ſtructure de leurs antennes; celles des unes ſont à

* Pl. 13. fig. 8.

* Pl. 13. fig. 19. filets grainés *, celles des autres font en maffue *. Les antennes du mâle différent quelquefois de celles de la * Fig. 9. fémelle. La mouche mâle de la fauffe chenille du rofier, * Pl. 15. fig. 4. a les fiennes bordées de poils *, pendant que celles de la mouche fémelle * font liffes. Mais ceffons de nous arrêter * Fig. 5. à de fi petites variétés, il vaut mieux faire confidérer une partie qu'on trouve à toutes les fémelles, qui ne fçauroit manquer de paroître admirable, même à ceux qui fçavent le moins admirer, dès que fa ftructure leur fera connue.

Les mouches fémelles de nos fauffes chenilles font ovipares; les œufs que pondent plufieurs efpéces de ces mouches, & les feuls œufs que nous confidérerons actuellement, demandoient à être logés dans des entailles faites dans le bois, ou dans d'autres parties d'arbuftes vivants. La mouche a été pourvûe d'un inftrument qui la met en état de faire ces entailles. Cet inftrument eft une véritable fcie, qui ne différe de celles dont nous nous fervons pour couper le bois, qu'en ce qu'elle eft de corne, au lieu que les notres font d'acier, & qu'en ce qu'elle eft faite avec beaucoup plus d'art que les nôtres. Nos fcies ordinaires font des lames coupées quarrément, fur un des longs côtés defquelles les bafes des dents font arrangées en ligne droite; mais on oblige la pointe de chaque dent à s'écarter un peu de cette ligne, & à s'en écarter alternativement dans un fens oppofé; je veux dire, que fi une dent s'incline vers la droite, celle qui la fuit s'incline vers la gauche, celle qui vient après la précédente, s'incline vers la droite, & ainfi de fuite. Delà il arrive que les pointes de la moitié des dents de la fcie fe trouvent fur une ligne, & les pointes des autres dents fur une autre ligne peu diftante de la précédente. L'intervalle qui eft entre ces deux lignes, eft ce qu'on appelle la voye de la fcie. Les

parties du corps que l'on ſcie, qui ſe rencontrent dans cet intervalle, dans la voye de l'inſtrument, ſont celles qui doivent être réduites en grains, en ſciûre. On tient cette voye d'autant plus étroite que la ſcie eſt plus mince, & qu'on veut moins perdre des parties du corps qu'on prétend diviſer. Quand les E'beniſtes ont à refendre en feuilles minces, des bois précieux, ils y employent des ſcies qui ont très-peu de voye, au lieu que les Scieurs de long qui fendent de gros arbres, qui en tirent des planches, ont d'épaiſſes ſcies, & dont la voye eſt conſidérable. Les ſcies de nos mouches étant extrémement fines, n'ont pas beſoin d'avoir des dents beaucoup dévoyées; mais la maniére dont ces ſcies doivent agir, demandoit que les baſes des dents ne fuſſent pas placées, comme celles des nôtres, ſur une ligne droite. Le côté, ou au moins une grande partie du côté ſur lequel elles ſont rangées, eſt un peu concave, à peu-près comme l'eſt le tranchant d'une faux *; la ſcie ſe termine par une pointe, & nous verrons qu'elle devoit ſe terminer de la ſorte. Elle n'eſt pourtant pas concave dans toute ſa longueur; les dents * les plus proches de l'origine de la ſcie, ſont poſées ſur une ligne convexe: de ſorte que le côté d'où partent les dents de la ſcie, eſt contourné comme le ſont les lignes qui ont un de ces points que les Géometres appellent point d'inflexion, un de ces points qui ſépare une portion concave d'une portion convexe.

* Pl. 15. fig. 9. *f d.*

* *d.*

Lorſque nous voulons qu'un ſeul homme puiſſe faire agir une ſcie, & qu'il le puiſſe d'une ſeule main, nous mettons un manche à un des bouts de la ſcie, ſemblable à peu-près à ceux des couteaux. La ſcie de nos mouches eſt miſe en mouvement, comme le ſont nos ſcies à manche. Des tendons * preſque écailleux, attachés à ſon origine, lui tiennent lieu d'un manche; des muſcles agiſſent

*Fig. 10. *t, x.*

pour la pouſſer en avant, & la retirer en arriére comme agit la main de l'ouvrier qui fait travailler la ſcie à manche. Mais la main ne fait agir à la fois qu'une de ces ſortes de ſcie, & nous n'avons garde d'oublier de dire, que quoique nous n'ayons parlé encore que d'une ſcie de notre mouche, elle en a deux égales * & ſemblables, qu'elle met en mouvement en même temps.

* Pl. 15. fig. 10. *z d t; a f x.*

Le ſecret de faire agir pluſieurs ſcies à la fois ne nous eſt pas inconnu. Nos ouvriers, les Ebeniſtes entr'autres, ont quelquefois deux ou trois feuilles de ſcie montées ſur un même chaſſis; l'Ebeniſte tenant ce chaſſis à deux mains, fait agir à la fois toutes les ſcies qui y ſont montées. Mais nos mouches font en ce genre quelque choſe que nous ne ſçavons pas faire; les ſcies du même chaſſis vont toutes dans le même ſens, toutes ſont portées à la fois en avant ou en haut, & toutes ſont à la fois ramenées en arriére ou en embas, au lieu que dans le même temps où la mouche pouſſe en avant une de ſes ſcies, elle retire l'autre en arriére. Il eſt encore à remarquer que l'ouvrier qui employe pluſieurs ſcies à la fois, les employe pour faire un nombre d'entailles égal à celui des ſcies, au lieu que les deux ſcies de la mouche travaillent en même temps à aggrandir la même entaille, elles font l'office d'une ſcie dont la voye ſeroit très-grande.

Ces deux ſcies étant très-minces, & deſtinées à déchirer des fibres ligneuſes, ont beſoin d'être maintenues pendant qu'elles ſont dans l'action, afin qu'il ne leur arrive pas de ſe courber ou de s'écarter l'une de l'autre. La nature a prévû à tout; le dos de chaque ſcie eſt logé tout du long dans une couliſſe * formée par deux piéces écailleuſes, comme l'eſt ſouvent la couliſſe des lames des couteaux à reſſort. Ces deux piéces * deviennent de plus

* Fig. 9. & 10. *c r.*

* Fig. 12. *c r, c r.*

en plus étroites à mesure qu'elles s'éloignent de leur base, comme la figure des scies le demandoit. Elles sont épaisses, & convexes en dehors ; elles ont de plus des cannelûres dirigées comme celles des colomnes torses ; elles sont assemblées par une ou plûtôt par plusieurs membranes * très solides, capables pourtant de se plisser, & par conséquent, de permettre aux lames écailleuses * de former une coulisse un peu plus ou un peu moins large. M. Vallisnieri n'a pas pensé que l'unique usage de ces membranes fût de maintenir les lames écailleuses, il a observé qu'elles formoient deux canaux, dont il a cru l'un destiné à conduire les œufs hors du corps de la mouche.

* Pl. 15. fig. 12. *m n.*

* *cr, cr.*

Les dents des scies de nos mouches sont elles-mêmes dentellées *. Chaque grande dent est une suite de dents très-petites. Nous ne devons pas être surpris que les instruments qui ont été accordés à des insectes soient supérieurs aux nôtres, & plus travaillés, quand nous nous rappellons de qui ils les tiennent.

* Fig. 11. *s, d, d, d.* * Fig. 14. *d, d, d.*

Outre les particularités que nous avons remarquées ci-dessus aux scies de cette mouche, & qui manquent aux nôtres, elles en ont encore une qui ne doit pas être oubliée. Chaque scie n'est pas seulement une scie, elle est en même temps une rape, ou une lime d'une structure singuliére. Les rapes ont des usages plus importants que ceux de réduire en poudre du tabac ou du sucre ; elles servent à applanir les surfaces trop raboteuses des corps les plus durs, des pierres, des métaux. Les scies n'ont des dents qu'à leur tranchant, pour ainsi dire, au lieu que les rapes ont de longues & larges surfaces tout hérissées de dents. Nous n'avons point encore réuni dans le même instrument la scie & la lime, ou la rape, & l'une & l'autre se trouvent réunies dans chacun des instruments qui ont été donnés à nos mouches pour entailler le bois. Outre

les dents qu'ils ont diſpoſées comme celles des ſcies ordi-
* Pl. 15. fig. 11. p, p, p. naires, ils ont ſur une de leurs larges faces, ſur l'extérieure *, un nombre conſidérable de dents beaucoup plus fines, & qui ne le cedent guéres aux autres en longueur, ſi elles le leur cedent; qui toutes ſont dirigées vers l'origine de l'inſtrument, & un peu inclinées vers les groſſes dents de la ſcie. Chacune de ces dents longues & déliées a quelqu'air de celles des peignes; de ſorte qu'il ſemble que pluſieurs peignes ont été appliqués les uns au-deſſous des autres ſur la ſurface extérieure de chaque ſcie. Ces différentes ſuites de dents compoſent une lime ou une rape qui eſt ajoûtée à la ſcie; mais une rape ou une lime fort différente de celles qui juſqu'ici ont été taillées par nos ouvriers.

Quoique les mouches munies d'un inſtrument ſi ſingulier ne ſoient pas rares, quoiqu'il y en ait des eſpéces, & même pluſieurs eſpéces, qui ſe tiennent ſur un des arbuſtes les plus communs dans nos jardins, ſur le roſier; cet inſtrument conſtruit avec tant d'art, eſt pourtant reſté inconnu juſqu'à ce que les yeux de M. Valiſnieri ayent ſçû le voir. Dans un grand nombre d'obſervations curieuſes que nous devons à ce célébre Auteur, il n'y en a aucune peut-être qui lui ait autant plû, & dont il ait paru faire autant de cas; auſſi a-t'il eu ſoin de décrire cette ſcie ſi ſurprenante, de la faire graver, & toutes les parties qui entrent dans ſa compoſition; de donner l'Hiſtoire de la mouche à laquelle il l'a d'abord trouvée, & cela avec une étendue & une élégance qui nous auroient aſſûrément dégoûté de parler après lui d'un inſtrument ſi ſingulier, & de l'uſage que la mouche en fait, ſi nous n'y euſſions été obligés par l'Hiſtoire générale des fauſſes chenilles & de leurs mouches, qui entre néceſſairement dans le plan de notre Ouvrage. Nous ne devons pas au reſte,

reste, dissimuler que nous pensons que ceux qui n'ont pas lû encore dans M. Vallisnieri l'Histoire de la mouche à scie des rosiers, pourront l'y lire avec plaisir. Quoique nous n'ous proposions de n'obmettre rien de ce que cette Histoire a d'essentiel, nous pourrons passer sur quelques détails qui plairont assûrément dans M. Vallisnieri. D'ailleurs, on trouvera des différences entre les figures de la scie que cet attentif Observateur a fait graver, & celles que nous faisons paroître pour représenter un instrument du même genre, mais des différenees peu essentielles pourtant. Les scies qu'il a fait représenter n'ont point de dos, elles sont dentellées sur les deux côtés opposés; M. Vallisnieri en a vû sans doute de telles, mais celles que nous avons observées, ont un dos semblable à celui des scies de nos ouvriers. Ses figures ont été prises d'après la scie d'une mouche qui est d'une espéce différente de la mouche dont nous avons fait dessiner la scie en grand, quoique l'une & l'autre mouche viennent de fausses chenilles qui vivent sur le rosier.

On imagine bien qu'il faut avoir recours au microscope, ou au moins à des loupes très-fortes pour voir distinctement la composition de la scie de nos mouches. La vûe simple fait néantmoins assés appercevoir cet instrument, pour faire naître le desir de le connoître mieux. Quand on tient entre deux doigts une mouche qui vient de quelque fausse chenille, & une de celles qui ont le ventre le plus gros, si on lui presse le ventre doucement, on oblige deux espéces de feuillets * courbés en coquille, dont l'origine est à quelque distance de l'anus, de s'écarter l'un de l'autre, & de laisser entr'eux une fente dans laquelle on apperçoit une pointe plus brune que le reste. En pressant davantage, on force le corps, dont on ne voyoit que la pointe, de se montrer en entier; on contraint la scie *

* Pl. 15. fig. 15. *l, l.*

* Fig. 8. *f.*

entiére à paroître à découvert. Les deux lames courbes qu'on a obligées de s'écarter, sont faites pour la couvrir dans les temps où elle doit être dans l'inaction.

Si la mouche dont on a pressé le corps, quoique de même espéce que la précédente, a le ventre moins renflé; si elle est un mâle, la pression ne fait point paroître de scie. Cet instrument n'est nécessaire qu'à la fémelle, le mâle ne l'a point. Mais on oblige deux lames* terminées en pointe, & concaves vers l'anus, à se séparer, & à laisser voir que toutes deux ensemble composent une pince très-propre à saisir le derriére de la fémelle. L'anus * alors est porté plus loin; à distance égale de l'une & de l'autre lame, paroît une partie charnue, dont chaque côté est fortifié par deux corps comme cartilagineux; chacun de ceux-ci se termine par une espéce de court crochet * un peu recourbé en dehors. Entre ces deux espéces de crochets, est l'ouverture par laquelle doit sortir la partie propre au mâle.

* Pl. 11. fig. 7. *l, l.*

* *a.*

* *m, m.*

Mais c'est à la fémelle que nous devons nos regards, c'est elle que nous devons considérer, & que nous ne sçaurions manquer de voir avec plaisir pendant qu'elle est occupée à pondre, & par conséquent à faire les entailles dans lesquelles elle place ses œufs. Il n'y a guéres de jardin où il n'y ait des rosiers, & il n'y a presque point de rosier dont les branches ne servent chaque année à loger un bon nombre d'œufs de nos mouches à scie. Les endroits des branches dans lesquels il y en a eu de déposés, sont aisés à distinguer du reste; ordinairement ils sont plus renflés que ce qui suit, & que ce qui précede; ils sont courbés, & leur côté concave est noirâtre; il paroît desséché. Qu'on examine ces endroits noirâtres, & on y verra de petites fentes, au fond desquelles on trouvera quelquefois des œufs, on y verra au moins les places où il y en a eu.

Si on eſt curieux de voir une de nos mouches à ſcie occupée à pondre, c'eſt donc ſur-tout celles qui aiment les roſiers, qu'il eſt commode d'épier. On y en peut trouver en différentes ſaiſons de l'année; j'y en ai vû au printemps, vers la mi-May; & j'y en ai vû dans tout le mois d'Août, & même dans les premiers jours de Septembre. La mouche * que j'y ai obſervée le mieux, & un plus grand nombre de fois, a la tête & le corcelet noirs. Le côté extérieur de chacune de ſes aîles eſt auſſi bordé de noir dans preſque toute ſa longueur; ſon corps eſt d'un jaune qui tire ſur l'orangé; ſes jambes ſont du même jaune, elles ont ſeulement deux jarretiéres ou points noirs. Quand dans de beaux jours, vers les dix heures du matin, on verra ſur le roſier des mouches de cette eſpéce, ou de quelqu'autre eſpéce du même genre, qu'on s'attache à les ſuivre des yeux, & on parviendra aiſément à avoir le plaiſir d'en obſerver quelqu'une dans l'opération. Heureuſement, comme nous l'avons déja dit, ces mouches ſont lourdes, pareſſeuſes & elles ſemblent ſtupides; ou pour traiter mieux des mouches ſi ſinguliéres par leur induſtrie, elles ſont très-peu farouches; elles le ſont moins qu'on n'oſeroit le deſirer; pourvû qu'on ne faſſe pas de grands mouvements, on peut les regarder de tout auſſi près qu'on le veut. Je les ai ſouvent obſervées avec des loupes qui n'avoient pas trois à quatre lignes de foyer, ſans les déranger dans leur travail; & elles l'ont ſouvent continué, quoique pour les mieux voir, je déplaçaſſe certaines branches, mais à la vérité, je les déplaçois le plus doucement qu'il m'étoit poſſible. La mouche prête à pondre, ſe promene de branche en branche, elle en parcourt pluſieurs avant que de ſe déterminer pour une place; celle qu'elle choiſit, eſt ordinairement à quelque diſtance du bout de la branche, mais pourtant beaucoup plus près de ce bout que de

* Pl. 14. fig. 10.

l'origine; la tête de la mouche eſt alors tournée en embas. Quand la mouche s'eſt arrêtée dans un lieu qui lui a paru convenable, elle recourbe un peu ſon corps en deſſous. Qu'on ſoit attentif dans ce moment, & bientôt on appercevra la pointe de la double ſcie, de la ſcie compoſée de deux feuilles. Une plus longue portion de cette ſcie, ne tardera pas à paroître; dans un inſtant, la mouche la fait ſortir preſque toute entiére de l'eſpéce d'étui où elle étoit renfermée & couchée; en la faiſant ſortir elle la redreſſe, de façon qu'elle l'amene à être preſque perpendiculaire à la petite branche dans laquelle elle la veut faire pénétrer. Ce n'eſt que dans le moment où la ſcie a été miſe dans la poſition convenable, qu'on la peut voir toute entiére, car ſa pointe n'a pas plûtôt touché l'écorce de la branche, qu'elle s'enfonce dedans. La mouche qui eſt cramponnée ſur ſes jambes, appuye ſon ventre ſur la baſe de l'inſtrument, elle la preſſe de toute ſa force. Dans ce premier inſtant, elle n'agit ſur l'inſtrument que pour le piquer dans le bois, que pour y engager ſa pointe, que pour le mettre dans l'état où il doit être, pour que les dents des ſcies trouvent priſe; celles-ci peuvent bientôt agir avec ſuccès, bientôt une plus longue partie de l'inſtrument ſe cache dans le bois, il s'y enfonce de plus en plus; enfin, en moins d'une minute il parvient à y entrer preſque tout entier. Le ventre de la mouche, qui d'abord étoit éloigné de l'écorce, de toute la longueur de la ſcie, s'en approche juſqu'à s'appliquer contre cette même écorce.

Pour voir tout ceci, on n'a beſoin de donner aucun ſecours à ſes yeux; mais ſi on leur donne celui d'une loupe forte, & ſi on cherche à ſe placer dans une poſition favorable pour bien obſerver tout ce qui ſe paſſe, on parviendra aiſément à voir que ce n'eſt pas la ſimple preſſion de la mouche qui fait pénétrer l'inſtrument dans le

bois. On verra, & on verra avec plaiſir le jeu alternatif des deux ſcies. On verra qu'il y en a une qui eſt pouſſée dedans le bois, pendant que l'autre eſt retirée vers l'écorce; & on verra même que ce mouvement eſt produit par celui des tendons ou cartilages, auxquels chaque ſcie eſt aſſujettie.

La mouche n'introduit pas ſon inſtrument dans la tige du roſier préciſément pour l'y introduire, & ſimplement pour fendre cette tige; elle l'y introduit pour y faire une cavité propre à loger un œuf aſſés gros, qu'elle veut y laiſſer. Si on fait attention à la maniére dont cet inſtrument doit agir pour pénétrer dans la tige, on verra pourquoi il convenoit qu'il eut bien des particularités que n'ont pas les inſtruments que nous employons à des uſages qui nous ſemblent avoir du rapport avec celui que la mouche fait du ſien. Nos ſcies pour ſcier un morceau de bois, ſoit de long, ſoit de travers, n'ont pas beſoin d'être pointues, elles peuvent mordre d'abord contre la ſurface ſur laquelle elles ſont appliquées; elles ne pourroient ſervir qu'à faire dans le bois une couliſſe égale par-tout. Mais ce n'étoit pas la figure qu'il convenoit que la mouche donnât à l'entaille qu'elle doit faire. Cette entaille ne devoit pas être par-tout également large & également profonde; l'œuf qui ſera laiſſé dedans, doit non-ſeulement y être reçû, il y doit être à couvert. La mouche pour faire ſon entaille, dirige ſon inſtrument à peu-près comme un Chirurgien dirige ſa lancette pour ouvrir un vaiſſeau, elle l'enfonce d'abord preſque perpendiculairement, & l'en retire dans une direction oblique. Les deux ſcies de la mouche avoient donc beſoin d'être pointues par le bout, ce qui n'eſt pas néceſſaire aux nôtres. Il falloit que leurs bouts puſſent s'introduire dans l'écorce & dans les fibres ligneuſes, comme s'y introduiſent des inſtruments tranchants. Les dents des ſcies

ſont en état de couper les fibres qu'elles rencontrent; mais ces deux ſcies ſi prodigieuſement minces, & qui ont chacune une voye extrémement étroite, n'auroient pû ouvrir une cavité ſuffiſante. La face extérieure de chaque ſcie a été faite en rape pour ſuppléer à ce qui manque à la voye & à l'épaiſſeur des deux ſcies: lorſqu'une des ſcies eſt retirée vers l'écorce, les dents déchirent les fibres qu'elles rencontrent.

Nous avons dit que quand la mouche veut commencer à faire ſortir ſa ſcie de l'étui où elle eſt ordinairement logée, & que quand elle l'applique contre l'écorce, elle tient ſon corps, ſon derriére recourbé vers la branche; nous devons ajoûter que dès que les ſcies ont pénétré à une certaine profondeur, que lorſqu'il s'agit moins de rendre l'entaille plus profonde que de la rendre plus longue, la mouche redreſſe ſon corps, en le redreſſant elle l'appuye ſur la ſcie dans l'inclinaiſon propre à la faire avancer vers le derriére.

Après avoir admiré le jeu des ſcies d'une mouche qu'on a obſervée avec une loupe; après avoir vû leurs progrès, & les avoir vû pénétrer auſſi avant qu'elles le peuvent, tout mouvement ſemble s'arrêter dans les tendons des ſcies, tout paroît en repos. Ce moment eſt celui où l'entaille a été rendue telle qu'elle devoit être, celui où la mouche fait ſortir de ſon corps l'œuf pour le mettre dans la place qu'elle lui a préparée. Après un inſtant de repos, la mouche retire tout d'un coup de l'entaille la plus grande partie de l'inſtrument, elle n'y en laiſſe que le bout, moins du tiers de ſa longueur; dans cet inſtant même, il y a encore à obſerver. J'ai vû alors une liqueur mouſſeuſe, une liqueur pleine de bulles, telles que celles du ſavon, s'éléver juſqu'au bord extérieur de l'entaille. J'ai vû même quelquefois des bulles pouſſées au-delà du bord. Si on entaille un roſier de quelque maniére que ce ſoit, on ſe

convaincra aiſément qu'en aucun temps, il ne ſçauroit fournir ſur le champ une ſi grande quantité de ſeve mouſſeuſe, & les mois d'Août & de Septembre ſont de ceux où il en donneroit le moins. Il paroîtra donc certain que cette liqueur a été fournie par la mouche, qu'elle en arroſe ſon œuf. Cette liqueur eſt au moins gluante, & M. Valliſnieri, a qui elle n'a pas échappé, croît que la mouche l'employe pour eſpalmer la playe faite au roſier, pour l'empêcher de ſe fermer. Il y a grande apparence qu'elle ſert à conſerver l'œuf, & à empêcher les fibres hachées ſur leſquelles il eſt poſé, de ſe corrompre trop vite.

Peu de temps après que la liqueur mouſſeuſe a paru, la mouche acheve de tirer ſa double ſcie de l'entaille, elle la remet dans ſon lieu ordinaire, mais ce n'eſt pas pour l'y laiſſer long-temps. Bientôt la mouche fait un pas en avant, c'eſt-à-dire, en deſcendant ; elle laiſſe en arriére & en enhaut l'entaille qu'elle a faite pour en creuſer une nouvelle tout près de la précédente. Elle recommence alors la manœuvre que nous venons de décrire ; elle fait ſortir ſa double ſcie ; elle la pique à plomb, & elle en fait jouer chaque feuille. Enfin, elle pond un œuf dans cette derniére entaille. Elle continue ainſi de faire de nouvelles entailles ; de les mettre à la file les unes des autres *, & d'y en mettre plus ou moins, apparemment ſelon qu'une plus ou moins longue partie de la branche lui paroît propre à recevoir ſes œufs. Quelquefois il n'y a que trois à quatre entailles à la file les unes des autres, & j'en ai quelquefois compté juſqu'à 24. La mouche ſans avoir fini ſa ponte, quitte ſouvent la branche ſur laquelle elle l'avoit commencée ; elle paſſe ſur une des plus proches, elle s'y proméne ; elle en parcourt quelquefois pluſieurs avant que de trouver un endroit à ſon gré pour y recommencer ſon opération.

* Pl. 14. *fig.* 13 & 14. *op.*

Je ne crois pas que ces mouches faſſent toute leur ponte dans un ſeul jour; malgré les excellents inſtruments dont elles ſont munies, entailler le bois comme elles l'entaillent, doit être pour elles un ouvrage aſſés rude. Tout ce que put faire devant moi une mouche qui ne ſembloit pas avoir envie de perdre du temps, fut d'achever ſix entailles depuis dix heures juſqu'à dix heures & demie. Auparavant elle en avoit fait trois ſur une autre branche, où elle n'avoit pas jugé à propos d'en faire un plus grand nombre. J'en ai pourtant vû travailler quelques-unes qui m'ont paru être des ſcieuſes plus habiles, qui alloient plus vite.

L'ouverture de chaque entaille nouvellement faite, eſt une petite ſente un peu courbe, ſemblable à celle d'une ſaignée *; elle a un peu moins d'une ligne de long. J'en ai meſuré une file de quinze qui n'avoit guéres qu'un pouce; un quinziéme de cette longueur n'appartenoit pas en entier à chaque entaille, car la mouche laiſſe toûjours un eſpace entre deux entailles, & nous en verrons bientôt la raiſon.

* Pl. 14 fig. 15. e, e.

Si on enleve l'écorce qui eſt aux environs d'une de ces fentes, & un peu de la partie ligneuſe, on met l'intérieur de la cavité à découvert. L'œuf qui la remplit * eſt aſſés gros proportionnellement à la grandeur de la mouche; il eſt oblong, plus menu à un de ſes bouts qu'à l'autre, & d'un jaune approchant de celui du corps de la mouche.

* Fig. 18. o, o.

L'endroit de la branche auquel elle a confié ſes œufs ne paroît le premier jour différent des autres, qu'en ce qu'il a une file de différentes fentes * ſemblables à celles que la lancette ouvre dans notre peau, & dont les lévres comme celles des ſaignées ſe ſont rapprochées.. Mais bientôt, dès le lendemain, cet endroit de la branche eſt différent

* Fig. 13 & 14. o p. & fig. 15. e, e.

différent du reste par sa couleur; il est brun, & devient même noir pendant que les environs des entailles, pendant que le côté opposé sur-tout conserve sa couleur verte. Il se fait même peu à peu sur chaque entaille un changement plus considérable, & que le changement de couleur n'annonceroit pas; car celui de couleur semble avertir que l'écorce, & peut-être que les fibres ligneuses qui sont dessous, sont péries, & commencent à se dessécher; cependant on voit que chaque endroit entaillé se releve *, & prend de jour en jour plus de convexité. En un mot, au bout de quelques jours la file des entailles devient comme une file de grains de chapelet faits en olive *, qui ayant toute leur longueur, auroient perdu une partie de leur circonférence.

* Pl. 14. fig. 16. *e, e.*

* Fig. 17.

Qu'on n'attribue pas ces élévations à une végétation des parties entaillées, ces parties ont été mises hors d'état de prendre de l'accroissement. On reconnoîtra qu'elles sont dûes à une autre cause, & très-singuliére, si on ouvre un des endroits qui ont du relief *, si on en tire l'œuf *, & si on peut comparer cet œuf, comme je l'ai fait quelquefois, à un œuf tiré d'une entaille applatie, d'une entaille où la mouche ne l'a déposé que depuis quelques heures: l'œuf sorti de l'entaille qui a du relief, paroîtra considérablement plus gros que l'autre. On jugera donc que l'œuf a augmenté de volume depuis qu'il a été pondu, ce qui nous doit paroître une grande singularité. A la vérité, ces œufs n'ont point, comme ceux de nos poules, une enveloppe roide & cassante, ils ne sont recouverts que d'une simple membrane; mais les œufs de la plûpart des autres insectes, n'ont aussi que des enveloppes membraneuses, & cependant les œufs du commun des insectes ne croissent pas. L'œuf de notre mouche à scie croît donc journellement, & à mesure qu'il croît, il oblige les parois de

* Fig. 18.
* *o, o.*

la cellule, dans laquelle il eſt renfermé, de s'élever; il oblige cette cellule à devenir plus grande en tout ſens. La mouche place ſes œufs comme ſi elle ſçavoit ce qui doit arriver; quoiqu'elle aime à les placer proche les uns des autres, elle laiſſe un intervalle entre deux endroits entaillés, afin qu'ils puiſſent ſe gonfler ſans empiéter l'un ſur l'autre.

L'œuf en croiſſant & en obligeant la peau de l'arbuſte à s'élever, à devenir convexe, oblige la fente qui a été faite à la peau, à s'aggrandir. Cette ouverture devient de jour en jour plus conſidérable, & elle eſt telle lorſque la fauſſe chenille ſort de l'œuf, qu'elle lui donne le libre paſſage qui lui eſt néceſſaire pour aller chercher de quoi vivre ſur les feuilles du roſier.

Une mouche à ſcie d'une eſpéce différente de l'eſpéce de celle que nous avons ſuivie juſqu'ici, qui a pourtant le corps teint du même jaune qui colore celui de la derniére, mais dont la tête, le corcelet, les jambes & les aîles ſont d'un violet très-vif, cette mouche, dis-je, confie auſſi ſes œufs à des branches de roſier qu'elle a entaillées; mais elle les y arrange tout autrement, & avec une ſymmétrie qui a quelque choſe de plus agréable; elle les y diſpoſe par paires *, & elle en place dix à douze, & juſqu'à quatorze paires à la file les unes des autres, tantôt plus tantôt moins. Les deux œufs de chaque paire font enſemble un angle dont la concavité eſt tournée vers le bout de la branche; l'angle des deux de la premiére paire eſt aigu, & l'angle qui eſt entre les paires ſuivantes, l'eſt de moins en moins, ſouvent il eſt obtus & quelquefois très-obtus. Une eſpéce de ſillon tiré en ligne droite ſépare tous les œufs qui ſont à droite, de ceux qui ſont à gauche. Chaque œuf eſt encore ſéparé de celui qui le précéde, & de celui qui le ſuit * par des fibres ligneuſes; en un mot, chaque œuf

* Pl. 15. fig. 1, 2 & 3. *f o, f o.*

* Fig. 3.

eſt logé dans une eſpéce de cellule; mais qui ne le renferme pas entiérement. Les œufs de notre premiére mouche ſont bien cachés dans les entailles où ils ont été laiſſés, au lieu que ceux de la derniére mouche ſont à découvert en grande partie dans l'inſtant même où ils viennent d'être pondus. L'entaille faite pour recevoir deux œufs poſés à côté l'un de l'autre, eſt trop large pour que les lévres de la playe de l'écorce puiſſent ſe toucher lorſque la mouche ceſſe d'agir contr'elles.

Quoique j'aye trouvé ſur des roſiers des nichées d'œufs, telles que je viens de les décrire, je ne ſuis point parvenu à voir en œuvre la mouche qui les y place avec tant d'art; mais il eſt aiſé d'imaginer en quoi peut différer ſon travail, du travail de l'autre mouche; pour l'eſſentiel, pour le jeu de la ſcie, il eſt le même, & n'en différe que par la maniére dont les entailles ſont diſtribuées. Mais pour ôter tout regret à ceux qui voudroient ſçavoir plus en détail les procedés de cette mouche induſtrieuſe, je n'ai qu'à les renvoyer à M. Vallisnieri, qui a décrit tous ces procedés, comme il les ſçavoit voir & décrire. Cette mouche à ſcie eſt même celle qu'il a le plus ſuivie dans l'opération, c'eſt celle dont il a fait graver la ſcie; & dont enfin il nous a donné une hiſtoire très-complette.

Les figures & les deſcriptions de M. Vallisnieri apprendront même que les ſcies de cette mouche ſont encore plus ouvragées que celles que nous avons fait repréſenter: au lieu que ces derniéres n'ont qu'un de leurs côtés dentellés, que le dos ne l'eſt point, le dos de celles que M. Vallisnieri a fait graver, eſt dentellé comme le côté qui lui eſt oppoſé. Nous n'avons vû des dents ſemblables à celles des peignes *, que ſur une des faces de nos ſcies, & M. Vallisnieri a vû de ces ſortes de dents aux deux faces des

* Pl. 15. fig. 11. *p*, *p*, *p*.

autres ſcies; enfin, ſi on ſe donne le plaiſir de lire ce que ce célébre Auteur a écrit ſur la fabrique de ces ſcies, on y apprendra que la piéce * qui forme une couliſſe néceſſaire pour contenir les deux ſcies pendant qu'elles ſont en jeu, que cette piéce, dis-je, a deux conduits, dont il penſe que l'un eſt deſtiné à laiſſer paſſer les œufs lorſqu'ils ſont pouſſés dans les cellules qui leur ont été préparées dans la ſubſtance du roſier; & dont il croit l'autre deſtiné à fournir une liqueur qui doit arroſer les œufs à meſure qu'ils paroiſſent au jour. Les œufs m'ont pourtant paru bien gros pour paſſer par le premier canal, & ceux que j'ai fait ſortir du ventre, que je preſſois avec les doigts, ſont ſortis par l'anus.

* Pl. 15. fig 9, 10 & 12.

Comme les œufs, ſi bien arrangés par paires, ſont à découvert, ils ſont plus aiſés à obſerver que ceux que d'autres mouches cachent dans des entailles qui les renferment preſqu'entiérement. Auſſi M. Valliſnieri a été à portée de voir, & a très-bien vû leur accroiſſement & tous les changements qui y arrivent juſqu'au moment où une fauſſe chenille eſt en état de ſortir de celui dans lequel ſes parties ſe ſont développées & fortifiées.

Le roſier eſt, ce ſemble, l'arbriſſeau favori des fauſſes chenilles & de leurs mouches: outre les deux eſpéces de ces derniéres qui entaillent ſi ſinguliérement ſes tiges, j'y ai obſervé une mouche à ſcie d'une plus petite eſpéce *, qui eſt preſque toute noire; ſa tête, ſon corcelet & ſes aîles même le ſont; elle n'a de blanc que la partie moyenne de chaque jambe. La ſcie dont elle eſt pourvûe, eſt apparemment trop foible pour couper les fibres ligneuſes du roſier, ou peut-être que ſes œufs ne ſeroient pas environnés de parties propres à les tenir aſſés humides s'ils étoient logés dans les tiges. Quoi qu'il en ſoit, cette mouche n'attaque que des parties plus tendres & plus abbreuvées de ſuc. Dans

* Fig. 6.

le commencement d'Avril, lorſque les roſiers avoient encore la plûpart de leurs feuilles pliées en éventail, j'ai vû de ces mouches ſe promener ſur les feuilles, comme les autres ſe promenent ſur les branches. La mouche alloit ſur-tout ſur la principale côte, elle la parcouroit, elle l'examinoit & ſe déterminoit enſuite à y faire une entaille, dans laquelle elle dépoſoit un œuf. La maniére dont cette mouche opére, n'a d'ailleurs rien de particulier. Je ne lui ai jamais vû faire qu'une entaille de ſuite. Après l'avoir faite, elle quittoit la feuille, elle alloit en parcourir d'autres pour faire dans leur groſſe nervûre une fente ſemblable à celle que je lui avois vû faire dans la nervûre de la premiére feuille. Quelquefois pourtant j'ai vû la mouche revenir ſur celle-ci, & l'entailler une ſeconde fois, mais dans un autre endroit.

Quand on connoît l'admirable ſtructure de la ſcie des mouches des fauſſes chenilles; quand on a vû quelques eſpéces de ces mouches l'employer à l'uſage pour lequel elle paroît faite, on doit être ſurpris, lorſqu'on trouve les œufs de diverſes eſpéces de mouches à ſcies qui ſemblent ſimplement poſés & collés ſur des feuilles; qui ſemblent n'y être retenus que par une colle qui s'eſt deſſéchée, comme le ſont ceux des papillons, & ceux de tant d'autres mouches. La fauſſe chenille du groſelier *, dont nous avons parlé au commencement de ce Mémoire, ſe métamorphoſe dans une mouche * aſſés ſemblable à la premiére mouche à ſcie du roſier, à celle qui ſe contente de diſpoſer ſes œufs dans une ſeule file. Elle a, comme celle-ci, le corps jaune, & le côté extérieur de chaque aîle bordé de brun. Ses antennes ſont un peu plus longues que celles de l'autre. Cette mouche laiſſe ſes œufs ſous les feuilles du groſelier contre les nervûres, ils y ſont à la file les uns des autres *. Les files néantmoins ſont ſouvent

* Pl. 10. fig. 4.

* Fig. 6 & 7.

* Fig. 8.

interrompues. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'ils n'y ſemblent que collés; ils n'y paroiſſent aucunement contenus dans des entailles. Quel uſage cette mouche fait-elle donc de ſa ſcie? Peut-être s'en ſert-elle pour faire une fente très-légére ſur l'endroit de la côte où elle applique ſon œuf, & que cette fente toute légére qu'elle eſt, ſuffit pour fournir à l'œuf une humidité qui peut lui être néceſſaire. J'ai vû auſſi de ces mouches dans la poſture où elles devoient être pour faire des entailles *, & je les y ai vûes de bien près. Pluſieurs fauſſes chenilles du groſelier entrerent dans la terre du poudrier, où je les avois renfermées au commencement de Septembre, pour s'y faire des coques & s'y métamorphoſer. Dans les premiers jours d'Avril de l'année ſuivante, je vis paroître dans le poudrier les mouches de ces fauſſes chenilles. Quatre à cinq jours après qu'elles y furent nées, j'en tirai deux du poudrier, une mouche mâle & une mouche fémelle. Je les mis dans un autre poudrier, dans lequel j'introduiſis une branche de groſelier, ſans la caſſer ni la détacher de l'arbuſte. La mouche fémelle parcourut une des feuilles, paſſa deſſous, & dès les premiers inſtants, elle me montra qu'elle cherchoit à y faire ſes œufs. A peine un demi-quart d'heure s'étoit écoulé, qu'elle avoit déja commencé ſa ponte, & au bout d'un quart d'heure, elle avoit pondu dix œufs oblongs qu'elle avoit placés ſur la partie la plus relevée d'une côte. Chaque fois que cette mouche vouloit pondre un nouvel œuf, elle ſe poſoit comme ſi elle eut voulu entailler la place dans laquelle elle avoit envie de le mettre. Aucun œuf pourtant ne s'eſt trouvé logé même en partie dans une cavité ſenſible. Les œufs que je voulus détacher étoient ſi adhérents, que je ne pus y parvenir ſans les créver; & une loupe aſſés forte ne put me faire découvrir l'entaille qui

* Pl. 10. fig. 7.

pouvoit être bouchée par la peau de l'œuf qui y étoit resté attachée.

Les mouches * qui viennent des fausses chenilles * qui paroissent en grand nombre sur une feuille d'osier dans des attitudes si variées & si bizarres, sont encore de celles qui ont le corps jaune; mais le côté extérieur de leurs aîles n'a pas le bordé brun qu'a le côté extérieur des aîles des mouches précédentes. Elles ont une scie, sur l'usage de laquelle je suis encore plus embarrassé que sur celui de la scie des mouches du groselier. Elles ne choisissent pas les côtes des feuilles pour y laisser leurs œufs, elles les appliquent sur la feuille même *, où elles les arrangent les uns auprès des autres, elles les y arrangent même en recouvrement. Les œufs forment ensemble une plaque. J'ai eu beau découvrir les endroits cachés par des plaques d'œufs, & y chercher des incisions, la loupe n'a pu m'y en faire appercevoir. La matiére gluante qui enduit les œufs, suffiroit-elle pour boucher ces incisions, & les empêcher d'être visibles? Pour cela, il faut qu'elles soient bien petites; d'ailleurs, l'endroit où elles sont, s'il y en a, n'en paroît pas souffrir, sa couleur n'est pas plus alterée que celle du reste.

* Pl. 11. fig. 5 & 6.

* Fig. 3.

* Fig. 8 & 9.

Il m'a été plus aisé de voir sur les œufs de ces derniéres mouches, que sur ceux d'aucunes autres, combien l'accroissement qui se fait dans ceux des fausses chenilles, est considérable. J'ai comparé de ces œufs, de chacun desquels l'insecte étoit prêt à sortir, avec d'autres assés nouvellement pondus; les premiers avoient au moins un volume double de celui des seconds. Ceux qui ne viennent que d'être mis au jour, sont oblongs, arrondis par les deux bouts, blancs & transparents; ils n'ont pour enveloppe qu'une membrane mince & flexible. Au bout de quelques jours, on voit dedans une portion jaunâtre.

Quand ils ſont plus avancés, on y découvre deux points noirs qu'on juge être les yeux; enfin, ſi on les conſidére vis-à-vis le grand jour, lorſqu'ils ſont aſſés près d'être à terme, on y apperçoit la fauſſe chenille qui m'a paru y être pliée en deux; l'accroiſſement ſubit ſe fait dans les derniers jours.

Celui qu'y prennent les vers de ces mouches, & ceux des autres mouches à ſcie, eſt aſſûrément très-remarquable. La coque de l'œuf, ſon enveloppe, eſt-elle une eſpéce de placenta qui s'abbreuve, qui s'imbibe du ſuc de la partie de la plante ſur laquelle elle eſt poſée, & d'un ſuc qui non-ſeulement la fait croître, mais qui fournit à l'accroiſſement de l'embrion qu'elle renferme? Un œuf qui a été dépoſé dans la ſente faite à une tige de roſier, y eſt-il greffé en quelque ſorte? Doit-il s'approprier le ſuc de l'arbuſte comme l'œilleton d'un arbre, logé dans la fente faite à l'écorce d'un autre arbre s'approprieroit le ſuc de cet arbre? Il ſemble que cela ſoit ainſi. A la vérité, les œufs de quelques fauſſes chenilles ſe trouvent poſés immédiatement ſur des feuilles où nous n'avons pu découvrir d'inciſion; mais il ne s'enſuit pas de-là, que ces feuilles ne puiſſent pas fournir aux œufs au moins l'humidité qu'elles laiſſent tranſpirer. J'ai fait une expérience qui prouve déciſivement qu'il eſt eſſentiel à l'œuf que cette humidité lui ſoit fournie par la feuille. J'ai gardé pluſieurs fois dans des poudriers des feuilles d'oſier, ſur leſquelles il y avoit des œufs de ces fauſſes chenilles. Les feuilles s'y ſont deſſéchées, & les œufs s'y ſont deſſéchés de même, ce qui eſt arrivé à M. Bazin comme à moi. Des œufs de papillons qui auroient été laiſſés ſur une feuille qui ſe ſeroit deſſéchée, n'en auroient pas moins donné pour cela des chenilles J'ai pris enſuite le parti de mettre dans l'eau le bout des feuilles ſur leſquelles il y avoit des nichées d'œufs

d'œufs de fausses chenilles. Les feuilles ont par ce moyen conservé leur fraîcheur; aussi les œufs n'ont-ils paru souffrir aucunement. J'ai vû sortir des fausses chenilles des uns au bout de quatre à cinq jours, & des autres au bout de six à sept jours. Je crois avoir observé des plaques de ces œufs * composées de deux couches, ce qui semble former une grande difficulté sur la maniére dont se nourrissent les œufs de la seconde couche. Cependant si la mouche les entasse ainsi, il faut qu'elle le puisse faire sans inconvenient. On doit penser que l'humidité qui s'éleve de la feuille, parvient à la seconde couche d'œufs, ou que les œufs de la premiére couche fournissent à ceux de la seconde ce qu'ils ont de trop d'humidité, & qui suffit à ceux-ci.

* Pl. 11. fig. 9.

Au reste, ce n'est pas un ouvrage difficile pour la fausse chenille, dont toutes les parties sont bien formées, que celui de percer la membrane qui la renferme, & qui fait la coque de l'œuf. On la voit sortir, par l'ouverture qu'elle y a faite, la tête la premiére. Peu après qu'elle est née elle mange; elle est alors plus difficile qu'elle ne le sera dans la suite sur le choix des parties des feuilles. Cette fausse chenille, qui, dans la suite, n'épargnera pas les plus grosses fibres des feuilles qu'elle aime, se contente alors d'en détacher le parenchime. Quelques semaines suffisent à celles de plusieurs espéces, pour prendre tout leur accroissement, pour être en état de subir leur premiére métamorphose; aussi y a t-il au moins deux générations par an des mouches à scie qui paroissent au commencement du printemps, comme de celles du rosier, de celles du groselier & de celles de l'osier, & sans doute de beaucoup d'autres. Les observations exactes de M. Vallisnieri, nous apprennent que des fausses chenilles sorties d'œufs pondus depuis 14 à 15 jours, & vers le 6 May, étoient le 18 Juin,

des mouches parfaites, des mouches en état d'entailler le rosier & de pondre à leur tour.

## *EXPLICATION DES FIGURES DU TROISIE'ME MEMOIRE.*

### PLANCHE X.

LA Figure 1 représente une branche de rosier, dans la tige de laquelle une fausse chenille s'est établie. En *a* paroît un tas de grains noirs, qui sont les excréments que la fausse chenille y a apportés & entassés.

La Figure 2 est celle de la tige de la figure premiére, qui a été fendue pour mettre à découvert l'intérieur du tuyau. *a b,* la partie qui a été remplie d'excréments. *b c,* la partie du tuyau qui est vuide. *c d,* la fausse chenille, dont la tête est cachée dans l'endroit qu'elle est occupée à creuser.

La Figure 3 montre en son entier la fausse chenille de la figure précédente, qui est de la classe de celles à 22 jambes, & d'un jaune blancheâtre. Elle est de celles qui ont une petite tête; la sienne est noire.

La Fig. 4 fait voir plusieurs fausses chenilles *f, f, f,* &c. en des positions & des attitudes différentes, occupées à manger une feuille de groselier. *c d, c d,* &c. les grosses côtes de la feuille qui ont été épargnées, pendant que ce qui étoit entr'elles a été dévoré.

La Figure 5 est celle d'une des fausses chenilles de la figure 4, un peu plus allongée.

La Figure 6 représente une mouche de l'espéce de celles dans lesquelles les fausses chenilles précédentes se transforment.

Dans la Figure 7, on voit la mouche de la figure 6, dans l'attitude où elle eſt lorſqu'elle pond.

La Figure 8 montre une petite feuille de groſelier, ſur les côtes de laquelle des œufs ont été laiſſés & arrangés à la file par une mouche telle que celle de la figure 7.

Les Figures 9 & 10 ſont celles de la même fauſſe chenille, qui vit ſur le groſelier épineux. Elle eſt roulée figure 9, & étenduë figure 10. Elle a 20 jambes. Son corps eſt d'un vert très-clair.

La Figure 11 repréſente en *c* la coque que s'étoit faite une fauſſe chenille de l'eſpéce de celle des deux derniéres figures.

La Figure 12 eſt celle d'une fauſſe chenille qui s'accommode fort des feuilles du ſureau, & de celles de l'hieble. Elle a 22 jambes. Avant la muë, le deſſus de ſon corps eſt d'un brun-clair, & le reſte d'un blanc-verdâtre; quand elle a mué, elle eſt par-tout verdâtre.

La Figure 13 fait voir une fauſſe chenille qui eſt preſque noire, d'une couleur plus foncée que l'ardoiſé. Dans le mois d'Août, j'en ai trouvé un grand nombre de cette eſpéce ſur le même pied d'oſeille. Dès que je touchois les feuilles de ce pied, toutes ſe laiſſoient tomber. Elles ſont entrées en terre pour ſe métamorphoſer. J'ignore ſi elles ont 22, ou ſeulement 20 jambes.

La Figure 14 eſt celle de la mouche dans laquelle ſe transforme la fauſſe chenille de la figure 13.

La Figure 15 repréſente une coque faite d'une eſpéce d'écume qui a pris conſiſtance, par une fauſſe chenille de l'orme qui eſt des plus petites.

La Figure 16 eſt celle de la mouche qui eſt ſortie chés moy de la coque précédente.

La Figure 17 fait voir en grand la ſcie que la petite mouche de la figure 16 porte à ſon derriére.

## PLANCHE XI.

La Figure 1 repréſente une feuille d'aune qui eſt actuellement rongée par quatre fauſſes chenilles qui ſont toutes dans des attitudes différentes. Celle de la fauſſe chenille marquée *b*, eſt celle qui leur eſt la plus ordinaire. Elles ont chacune 20 jambes. Leur tête eſt noire, leur premier anneau eſt jaune, & le reſte jaunâtre: les points allignés ſur les côtés, ſont noirs; le deſſous du ventre a d'un bout à l'autre une traînée de points noirs ſemblable à une de celles des côtés.

La Figure 2 eſt celle de la mouche dans laquelle s'eſt métamorphoſée une des fauſſes chenilles de la figure précédente. Elle a paru chés moy les derniers jours d'Avril; elle eſt ſortie alors de la terre où elle étoit entrée ſous la forme de fauſſe chenille au commencement d'Octobre.

La Figure 3 fait voir une branche d'oſier, dont une des feuilles eſt, pour ainſi dire, bordée de fauſſes chenilles, dont les unes l'ont preſque mangée à moitié & tout du long, & dont les autres ſont occupées à l'entamer de l'autre côté. Pendant que ces fauſſes chenilles mangent, elles prennent, comme celles de la figure 1, différentes attitudes toutes très-bizarres. Au bas de la tige, il ne reſte plus que la côte *c c c*, & quelques groſſes fibres *f, f, f*, &c. d'une feuille qui a été mangée par les fauſſes chenilles.

La Fig. 4 eſt celle d'une des fauſſes chenilles de la figure 3 un peu groſſie & étenduë. Elle a 20 jambes. Le fond de la couleur de ſon corps eſt un verd-blanchcâtre, ſur lequel il y a des rayes noires qui vont de la tête au derriére.

La Figure 5 eſt celle d'une des mouches mâles, dans laquelle une des fauſſes chenilles précédentes s'eſt métamorphoſée. La femelle de la même mouche eſt repréſentée

de grandeur naturelle, & plus grande que nature, tome IV. pl. 10. fig. 7 & 8. Dans la figure plus grande que nature, on a donné le caractére de la disposition d'aîles propre aux mouches à scie. Quand les mouches des fausses chenilles de l'osier viennent de naître, leur corps est d'un beau verd, par la suite il devient d'un verd-jaunâtre & même jaune. Celles qui ont passé l'hyver en terre dans des coques de soye, ont paru au jour chés moy à la fin d'Avril.

La Figure 6 montre par-dessous le mâle de la figure 5, ou un autre mâle de mouche à scie. On n'y voit point au bout du derriére, en *f*, une fente pareille à celle qu'on voit au même endroit de la fémelle, la fente où la scie est logée.

La Figure 7 fait voir le derriére du mâle de la figure 6, grossi, & dans un moment où la pression a obligé à se montrer des parties, qui, dans l'état ordinaire sont cachées. *l, l,* deux lames solides & concaves qui font un étui à la partie qui caractérise le mâle, & qui lui servent à saisir le derriére de la fémelle. *a,* l'anus qui est par derriére la partie qui caractérise le mâle. *m, m,* la partie propre au mâle, ou son fourreau immédiat.

Dans la Figure 8, paroît un tas d'œufs laissé sur une feuille d'osier par la mouche fémelle; des fausses chenilles semblables à celles de la figure 3 en doivent sortir.

La Figure 9 représente des œufs semblables à ceux de la nichée de la figure 8, mais elle les représente plus entassés, & même en recouvrement les uns sur les autres.

La Figure 10 fait voir dans sa grandeur naturelle la mouche à scie, qui vient d'une fausse chenille du saule, qui a été gravée, tome I. pl. 1. fig. 18. Cette fausse chenille a 20 jambes. Elle est remarquable par ses couleurs, & leur distribution. Le fond de la couleur de la plus longue partie du corps est un bleu-verdâtre, un celadon plus

bleuâtre que l'ordinaire. Les trois premiers anneaux ſont d'un brun-tanné, & la partie poſtérieure eſt du même brun. Elle a outre cela diverſes lignes longitudinales, tracées par des points noirs.

La Figure 11 fait voir en grand & par-deſſous, le bout du corps d'une mouche à ſcie telle que celle de la figure precédente. *f,* la fente où la ſcie eſt logée.

Dans la Fig. 12, auſſi groſſie que la précédente, on voit la ſcie *ſ,* que la preſſion des doigts a forcé de paroître au jour.

## PLANCHE XII.

La Figure 1 repréſente une feuille de poirier, ſur laquelle ſont trois fauſſes chenilles du genre de celles que j'ai appellées tetards. *a, b, c,* marquent ces trois fauſſes chenilles. En *p, p, p,* le parenchime de la feuille a été mangé par ces inſectes.

Les Figures 2, 3 & 4 ſont celles d'une fauſſe chenille tetard très-groſſie, & vûe en différents temps, & en des ſens différents. Dans la figure 2, la fauſſe chenille ne montre qu'un de ſes côtés, & fait voir ſa tête & ſes jambes. Dans la figure 3, la fauſſe chenille eſt vûe par-deſſus, ayant la partie antérieure *a b,* renflée. Dans la figure 4, la fauſſe chenille eſt vûe par-deſſous.

La Figure 5 repréſente la mouche dans laquelle ſe transforme la chenille tetard de la figure 1.

La Figure 6 eſt celle d'une mouche venuë d'une fauſſe chenille tetard, qui avoit vécu ſur le ceriſier. Cette mouche eſt aſſés ſemblable à celle de la figure précédente, & je ne ſuis pas ſûr qu'elle en différe ſpécifiquement. Elles ſont l'une & l'autre de la claſſe des mouches qui ont une bouche & des dents.

La Figure 7 fait voir par-deſſus, & dans ſa grandeur naturelle, une fauſſe chenille épineuſe du chêne, qui eſt

beaucoup grossie dans la figure 8, & qui y est vûe par-dessous & de côté. Cette fausse chenille a 22 jambes.

Les Figures 9 & 10 sont celles de deux épines de la fausse chenille précédente.

La Figure 11 montre la fausse chenille de la figure 7, dans le moment où elle acheve de se tirer de sa dépouille. *d,* dépouille qui a été presque poussée sur les derniers anneaux.

Dans la Figure 12, on voit la fausse chenille de la figure 7, mais qui a mué, & qui alors est lisse; en se défaisant de sa dépouille, elle s'est défaite de ses épines.

La Figure 13 représente dans sa grandeur naturelle une fausse chenille épineuse à 22 jambes, qui vit de feuilles de prunier. La même chenille est beaucoup grossie dans la figure 14.

La Figure 15 est celle d'une des épines de la fausse chenille précédente, vûe au microscope.

La Figure 16 est celle de la mouche à scie, dans laquelle s'est transformée la fausse chenille de la figure 13. Cette mouche n'a paru que dans le mois d'Avril; elle a passé l'hyver dans sa coque; son corps est jaune, & ses aîles sont teintes d'un brun un peu verdâtre.

La Figure 17 est celle d'une fausse chenille de l'aune qui est parmi les fausses chenilles, ce que sont parmi les chenilles celles que j'ai appellées cloportes. Ses anneaux s'emboîtent les uns dans les autres. Elle est plus applatie que ne le sont les fausses chenilles ordinaires; elle est verte. J'ai eu une autre fausse chenille de l'aune, qui étoit blanche, & couverte de poudre; mais sa figure étoit celle des fausses chenilles ordinaires.

La Figure 18, est la figure 17 grossie à la loupe.

Les Figures 19, 20 & 21 représentent la même fausse chenille, qui est d'une des espéces de celles qui vivent de

feuilles de rosier. Elle est étenduë dans la figure 19; mais son attitude la plus ordinaire, & qui est singuliére, est celle de la figure 20, où elle est roulée en barillet de bougie. Elle est encore roulée dans la figure 21; mais son bout postérieur ne s'y éleve pas, comme il s'éleve dans la figure 20. Elle a 22 jambes; le dessus de son corps est d'un beau verd, & chacun de ses côtés a une bande d'un verd-jaunâtre. Observée à la loupe, elle paroît chagrinée. De petits grains blancs comme osseux, & faits en lames pointues, bordent le contour de chacun de ses anneaux.

## PLANCHE XIII.

La Figure 1 représente dans sa grandeur naturelle & étenduë une fausse chenille qui se nourrit de feuilles de chevre-feuille.

Dans la Figure 2, la fausse chenille de la figure premiére est roulée, comme elle l'est ordinairement.

La Figure 3 est celle de la tête de la fausse chenille précédente, vûe de face.

La Figure 4 montre une coque *c* attachée à une petite feuille de chevre-feuille. Elle est de soye, & a été faite par une fausse chenille renfermée dans un poudrier où il n'y avoit point de terre.

La Figure 5 est celle d'une coque moins applatie que la précédente, quoique faite par une fausse chenille de même espéce que celle qui a fait l'autre coque.

La Figure 6 fait voir une moitié de la coque de la figure 5 qui a été coupée transversalement, afin qu'on en pût tirer la nymphe qui y étoit renfermée. Le tissu extérieur *ee*, est différent du tissu intérieur *i*. Chaque coque entiére est composée de deux coques, dont l'une est mise dans l'autre; mais cela sera mieux expliqué par les figures de la planche 14.

La

La Figure 7 eſt celle d'une nymphe tirée d'une des coques précédentes, de la nymphe dans laquelle ſe transforme la fauſſe chenille des figures 1 & 2.

La Figure 8 repréſente la mouche dans laquelle la nymphe de la figure 7 s'eſt métamorphoſée. Elle a ici les aîles écartées du corps, comme elle les a quand elle ſe diſpoſe à voler. Sa couleur approche de celle des mouches à miel. Ces mouches ſont ſorties chés moy de leurs coques au commencement de Mai.

La Figure 9 montre très en grand, une des antennes de la mouche précédente; elle eſt de ces antennes que nous avons nommées en maſſue.

La Figure 10 repréſente encore une mouche d'une fauſſe chenille du chevre-feuille; celle-ci a actuellement ſes aîles croiſées ſur le corps; c'eſt le mâle, & celle de la figure 8 eſt la fémelle; ſon corps eſt plus long, plus effilé que celui de l'autre.

La Figure 11 fait voir en grand & par-deſſous, la tête d'une des mouches précédentes. *d, d,* les deux grandes dents ou mâchoires, qui ont chacune trois dentelûres ou petites dents. Au-deſſous eſt la lévre inférieure, figurée en palette, de chaque côté de laquelle partent deux appendices longuets.

Les Figures 12 & 13 repréſentent la même fauſſe chenille; elle eſt étenduë dans la figure 12, comme elle l'eſt quand elle marche; & dans la figure 13, elle eſt roulée, comme elle ſe roule volontiers. Cette fauſſe chenille vit ſur la ſcrophulaire; elle a 22 jambes.

Les Figures 14 & 15 ſont encore celles de la fauſſe chenille étenduë & roulée, des figures 12 & 13; mais les nouvelles figures la repréſentent après ſa derniére muë. La peau qu'elle a alors, n'a plus les couleurs & les taches qu'avoit la peau qu'elle a quittée.

La Figure 16 fait voir une des fausses chenilles précédentes dans une coque qu'elle s'est faite en liant ensemble des grains de terre pour s'y métamorphoser en nymphe. La coque dans son état naturel est fermée de toutes parts; on lui a fait l'ouverture qui permet de voir la fausse chenille.

La Figure 17 montre dans sa grandeur naturelle la nymphe qui est grossie dans la figure 18. Cette nymphe a été tirée d'une coque semblable à celle de la figure 16.

Les Figures 19 & 20 représentent la mouche dans laquelle se transforme la fausse chenille des figures 12, 13, 14 & 15; elle a les aîles croisées sur le corps, figure 19, & écartées du corps, figure 20. Son corps est plus allongé que ne l'est celui des mouches des fausses chenilles les plus ordinaires; il a quelque chose de la forme de celui de certaines guespes, auquel il ressemble encore par la couleur. Ses anneaux sont jaunes & bordés de noir.

La Figure 21 est celle de la partie postérieure du corps de la femelle en grand. *a*, l'anus. *l, l,* deux piéces qui composent l'étui de la scie. *f,* la scie.

La Figure 22 montre encore le bout postérieur du corps de la même mouche, grossi; mais dans un temps où, en pressant le ventre, on a obligé à paroître des parties qui sont ordinairement cachées. *a,* l'anus. *l, l,* deux lames écailleuses, creusées en cuillier, qui font l'étui de la scie. *f,* la scie, ou, plus exactement, les deux scies appliquées l'une contre l'autre. *d, d,* prolongements de chacune des scies, qui sont écailleux, & qui servent à les faire jouer alternativement. *e, e,* tendons qui peuvent aider au jeu des scies.

La Figure 23 fait voir en grand & de côté, la double scie des figures précédentes. *fq,* est le dos de la piéce, dans laquelle est creusée une coulisse qui maintient les

deux ſcies. *h,* eſt une des ſcies, & la ſeule viſible dans cette poſition, parce qu'elle eſt immédiatement appliquée ſur l'autre ſcie qui lui eſt égale & ſemblable. *d,* prolongement de la ſcie, l'eſpéce de manche qui ſert à la faire jouer.

## PLANCHE XIV.

Les Figures 1 & 2 font voir la même fauſſe chenille du roſier en deux poſtures différentes. Son corps eſt plié en *ſ,* & ſa partie poſtérieure eſt relevée dans la figure 1; dans la figure 2, ſa partie poſtérieure eſt ſeule recourbée en deſſous. La branche de roſier qui pendoit en bas lorſqu'elle a été deſſinée, ſe trouve ici dans une ſemblable poſition.

Dans la Figure 3, on a repréſenté la fauſſe chenille des figures précédentes groſſie & allongée, comme elle l'eſt lorſqu'elle marche, pour faire voir l'arrangement de ſes jambes.

La Figure 4 eſt en grand celle d'une des jambes écailleuſes de la fauſſe chenille, une des ſix premiéres. *c, c,* deux crochets par leſquels elle eſt terminée.

La Figure 5 montre une feuille de roſier ſur laquelle une fauſſe chenille s'étoit faite une coque, parce qu'elle n'avoit point de terre dans laquelle elle pût entrer. *c,* la coque.

La Figure 6 fait voir une coque de ces fauſſes chenilles, qui avoit été faite en terre; mais qui, après en avoir été tirée, a été bien nettoyée, broſſée & même lavée. On a voulu montrer que la coque eſt double, qu'une coque d'un tiſſu plus mince & plus ſerré, eſt contenue dans une coque d'un tiſſu à groſſes mailles & roides. *a, a,* partie de la coque extérieure. Le reſte de cette coque a été emporté avec un canif; ainſi la coque intérieure a été miſe à découvert en *b.*

La Fig. 7 eſt celle de la coque intérieure qui a été tirée hors de la portion de la coque extérieure *a a*, figure 6.

La Figure 8 eſt la portion de la coque extérieure *a a*, qui eſt actuellement vuide, parce que la coque de la figure 7, en eſt dehors.

La Figure 9 eſt en grand, celle d'une portion du rezeau de la coque extérieure.

La Figure 10 repréſente une des mouches qui ſortent des coques précédentes, de celles dans leſquelles les fauſſes chenilles des figures 1 & 2 ſe transforment, après avoir paſſé par l'état de nymphe. Elle eſt vûe par-deſſus dans cette figure, ayant les aîles croiſées ſur le corps.

Les Figures 11 & 12 repréſentent deux mouches de même eſpéce que la précédente, mais de différent ſexe, vûes par-deſſous. La figure 11, qui eſt celle de la femelle, a en *ſ*, une fente où la ſcie eſt logée; on ne voit point une pareille fente à la figure 12, qui eſt celle de la mouche mâle.

La Figure 13 montre dans ſa grandeur naturelle une branche de roſier, dans laquelle la mouche de la figure 11 a fait diverſes entailles, pour y loger autant d'œufs qu'elle a fait d'entailles. Ces entailles ſont diſpoſées ſur une même ligne entre *o*, & *p*.

Dans la Figure 14, une portion de la branche précédente eſt groſſie à la loupe; les entailles y ſont plus ſenſibles.

La Figure 15 eſt celle d'une portion de branche groſſie au microſcope. Elle n'a que deux entailles *e, e*, mais dont la direction & la courbûre eſt mieux exprimée, & rendue plus ſenſible que dans les figures précédentes.

La Figure 16 eſt encore deſſinée au microſcope, & fait voir l'état où ſe trouvent au bout de quelques jours, les

parties qui répondent à deux entailles, telles que celles *e, e,* figure 15, qui étoient recemment faites. On voit les deux convexités qui se sont formées en *e, e.*

La figure 17, qui n'est pas grossie considérablement, fait voir une file d'entailles observées dans un temps encore plus avancé que celles de la figure précédente. Alors elles forment une file de demi-grains de chapelet.

La Figure 18 a été vûe avec un verre qui grossissoit autant que celui à l'aide duquel on a dessiné les figures 15 & 16. Dans la figure 18, on a enlevé l'écorce *p e e e,* & une mince feuille du bois qui recouvroit la partie d'une branche de rosier qui avoit été entaillée; ainsi, on a mis à découvert la file de cellules, dont on ne voit que les fentes ou ouvertures dans les autres figures. *d f c, c f d,* sont deux de ces cellules. *o, o,* l'œuf que chacune d'elles renferme. *f,* les fibres ligneuses qui ont été forcées de prendre de la convexité, pendant que l'œuf qu'elles couvrent, a pris plus de volume.

## PLANCHE XV.

La Figure 1 représente dans sa grandeur naturelle un morceau de branche de rosier, dans lequel est une entaille *o f f o,* où des œufs sont arrangés dans deux files; la mouche à scie qui a fait l'entaille & arrangé les œufs, est d'une espéce différente de celle des figures 10, 11 & 12, planche 14. *f f, o o,* les deux files d'œufs.

La Figure 2 est la figure 1 grossie à la loupe.

Dans la Figure 3, on n'a qu'une portion d'une des figures précédentes; mais vûe au travers d'un verre qui grossissoit plus que celui dont on s'étoit servi pour la figure 2. Ici on distingue aisément les espéces de boîtes

ligneuſes, dans chacune deſquelles un œuf eſt logé. *o, o, o, f, f, f,* ſix œufs poſés dans ſix cellules. Plus les œufs groſſiſſent, & plus ils ſont à découvert ; en croiſſant, ils obligent l'entaille à s'ouvrir de plus en plus.

La Figure 4 repréſente en grand une antenne de la mouche de la figure 12, planche 14. De chaque côté cette antenne eſt bordée d'une frange de poils *ad, ad.* La mouche à laquelle elle appartient, eſt mâle.

La Figure 5 montre une autre antenne auſſi ou plus groſſie que celle de la figure précédente, mais qui n'a point la frange de poils qu'a l'autre. Elle eſt l'antenne de la mouche de la figure 11, planche 14, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt l'antenne de la fémelle.

La Figure 6 eſt celle d'une mouche qui fait les entailles où elle loge ſes œufs, dans les groſſes côtes des feuilles de roſier. Elle paroît ici occupée à faire entrer ſa ſcie dans la côte d'une feuille nouvellement développée, & qui eſt encore pliée en deux. Cette mouche eſt toute noire, elle a ſeulement une partie de chaque jambe jaunâtre.

La Figure 7 fait voir le derriére de la mouche à ſcie de la figure 11, planche 14, extrémement groſſi, & par-deſſous. *l, l,* deux lames creuſes, qui enſemble ſervent à couvrir la ſcie, à lui faire une eſpéce d'étui ; le bout de chacune de ces lames, a un bordé noir & écailleux. Le reſte eſt jaune, & a moins de conſiſtance.

La Figure 8 eſt celle du bout poſtérieur du corps de la même mouche, qui eſt repréſenté dans la figure 7, mais qui ici eſt vû dans un temps différent, ſçavoir, dans un moment, où, en preſſant le ventre entre deux doigts, on force la ſcie à ſe montrer. *le, le,* les deux piéces, qui dans les temps ordinaires, couvrent la ſcie, & qui étant un peu

écartées l'une de l'autre, la laiſſent paroître. *ſ,* la ſcie. *a,* l'anus.

La Figure 9 montre la ſcie marquée *ſ,* figure 8, détachée du ventre, extrémement groſſie, à plat & de côté. *cr,* eſt un des côtés de la couliſſe, dans laquelle le dos de la double ſcie, ou les dos des deux ſcies ſont logés. *ſd,* la double ſcie avec ſes dents. Sur le plat de la même ſcie, ſont d'autres dents ſemblables à celles des peignes, exprimées plus en grand & plus nettement dans la figure 11.

Dans la Figure 10, on a ſéparé l'une de l'autre les deux ſcies, qui enſemble compoſent la double ſcie. *c r,* une des piéces écailleuſes, qui fait un des côtés de la couliſſe. *e a ſ x,* une des ſcies qui a été tirée de ſa couliſſe, & jettée ſur le côté. *z d t,* l'autre ſcie qui eſt reſtée en place, & qui eſt en partie dans ſa couliſſe. *t,* portion de la queue de la ſcie *z*. *x,* portion de la queue de la ſcie *ſ.*

La Figure 11 repréſente le bout, & une petite portion d'une des ſcies *e a ſ,* ou *z d,* vûe avec un microſcope qui groſſit beaucoup. *p, p, p,* les dents ſemblables à celles d'un peigne, diſtribuées en autant de rangs qu'il y a de dents ſur le tranchant de la ſcie; la face où elles ſont, l'extérieure a quelque convexité. *ſ, d, d, d, d,* les grandes dents de la ſcie, qui ſont elles-mêmes dentellées; leurs dentelûres ſont inclinées vers la pointe de la ſcie.

La Figure 12 fait voir de face le dos de l'aſſemblage qui forme la couliſſe. *c r, c r,* deux piéces écailleuſes. On ne voit qu'une de ces piéces, marquée par les mêmes lettres dans les figures 9 & 10. *m, n,* membranes qui tiennent aſſemblées les parties écailleuſes *c r, c r,* & qui leur permettent de s'écarter plus ou moins. *b, b,* bouquets de poils. *a, a,* chairs qui tiennent aux piéces qui compoſent la couliſſe.

La Figure 13 représente une des deux scies qui a été ôtée à une mouche d'une espéce différente de celle des rosiers, & sert à donner un exemple des variétés qu'on peut trouver entre les scies des différentes mouches. Sur le plat, ou plûtôt sur le convexe de la derniére, on ne découvre point de ces dents en peigne marquées *p, p, p*, figure 11. On voit aussi que les grandes dents saillent moins, sortent moins de la scie, que ne sortent celles de la figure qui vient d'être citée.

La Figure 14 n'est que celle d'une portion de la figure 13; mais on voit mieux dans cette figure que dans la précédente, que les grandes dents *d d d*, sont elles-mêmes dentellées, & que leur dentelûre est plus fine que celle des dents de la figure 11.

*QUATRIEME*

Pl. 10 pag 144. Mem de l'hist. des Insectes Tom 5

Simonneau Sculp.

Pl. 10 pag. 44. Mem. de l'Hist. des Insectes Tom. 5
Simonneau Sculp.

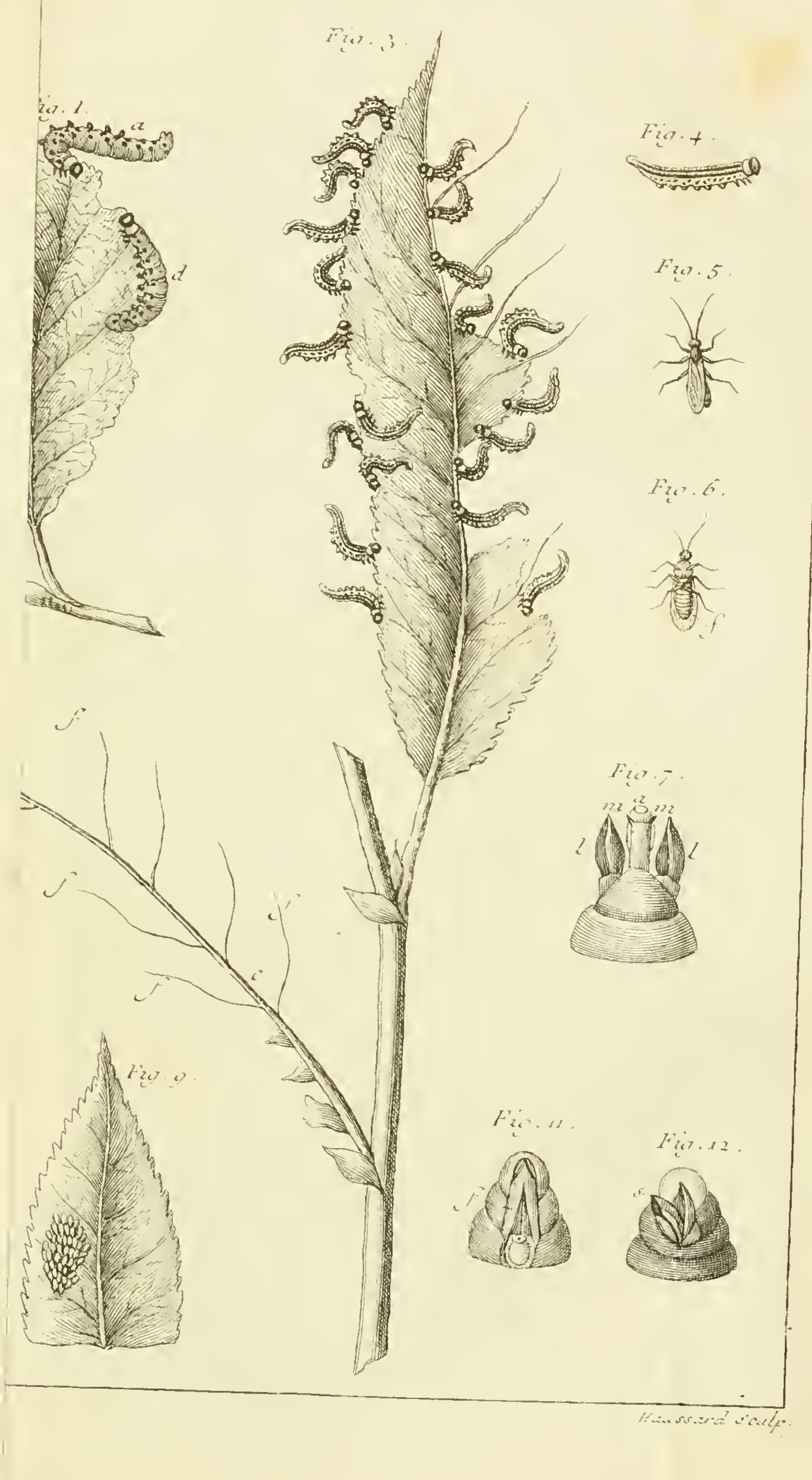


Haussard sculp.

Pl. pag. 144 Mem. 3 de l'Hist. des Insectes Tom.

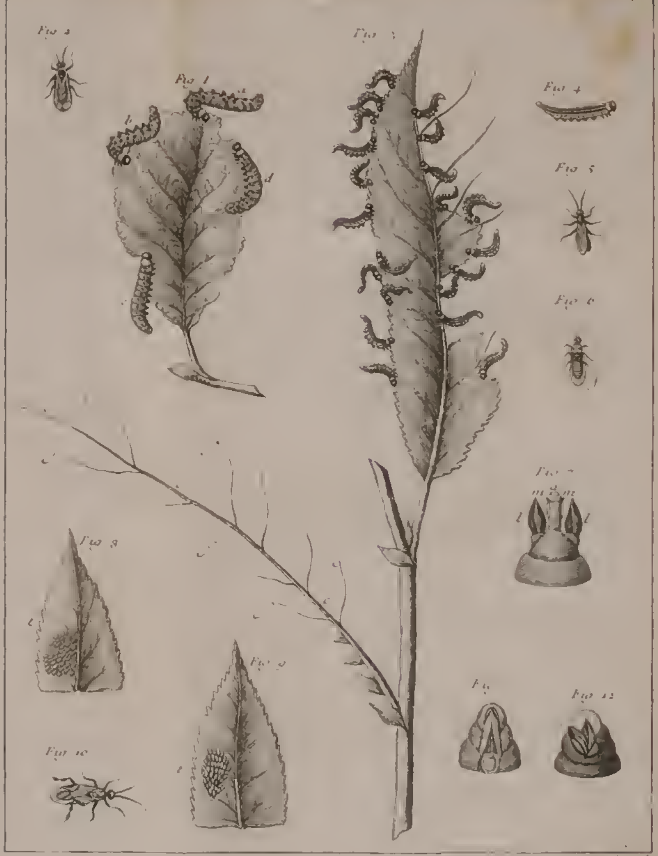

Pl. 12. pag. 144 Mem. 3. de l'Hist. des Insectes Tom. 5.

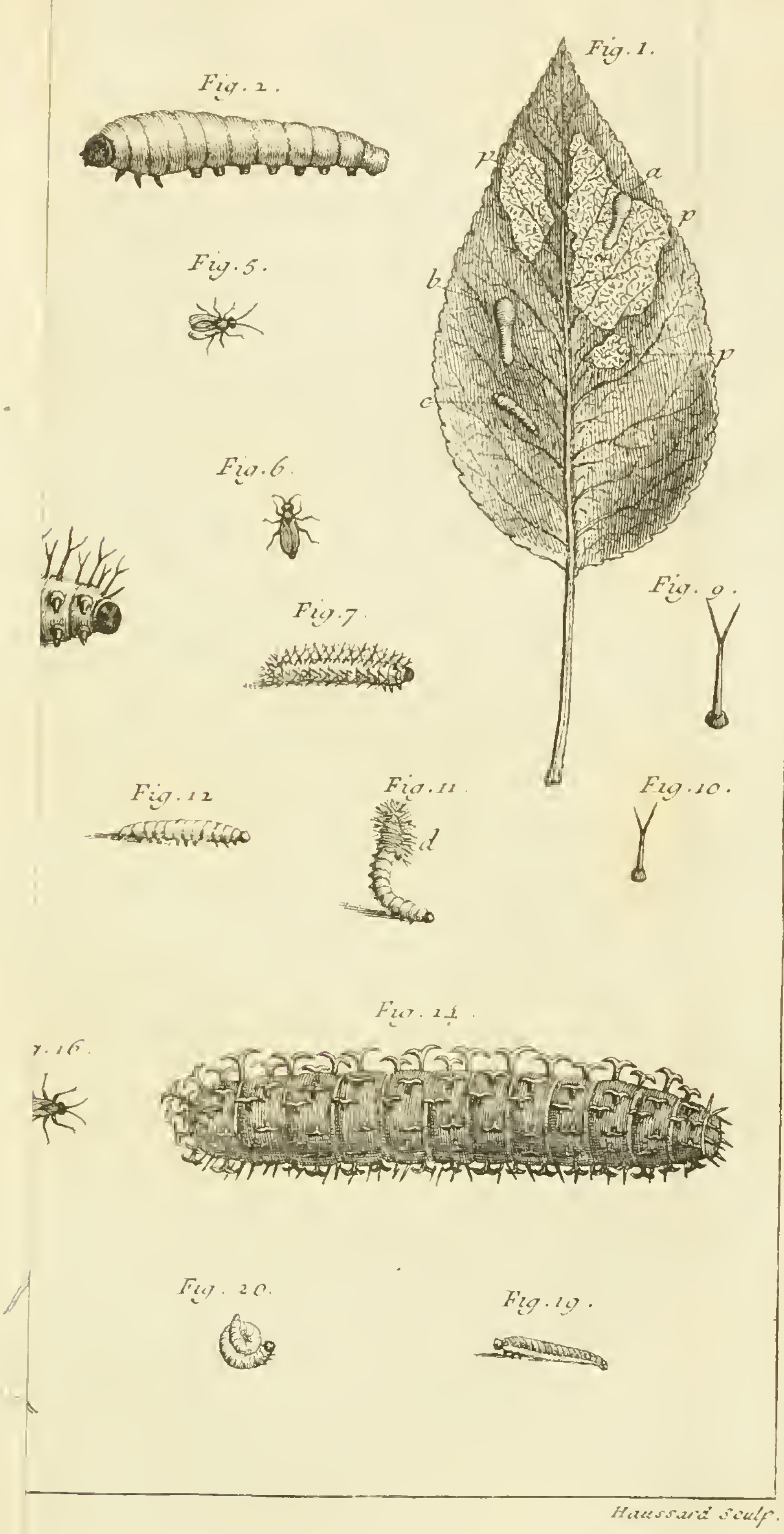


Haussard Sculp.

Pl. 12. pag. 144. Mem. 3. de l'Hist. des Insectes Tom. 5.

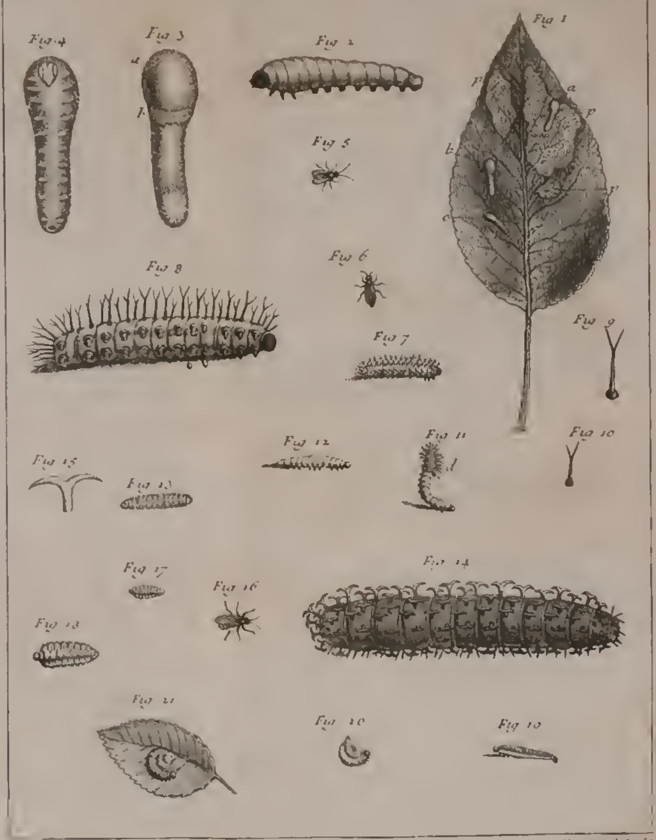


Haussard Sculp.

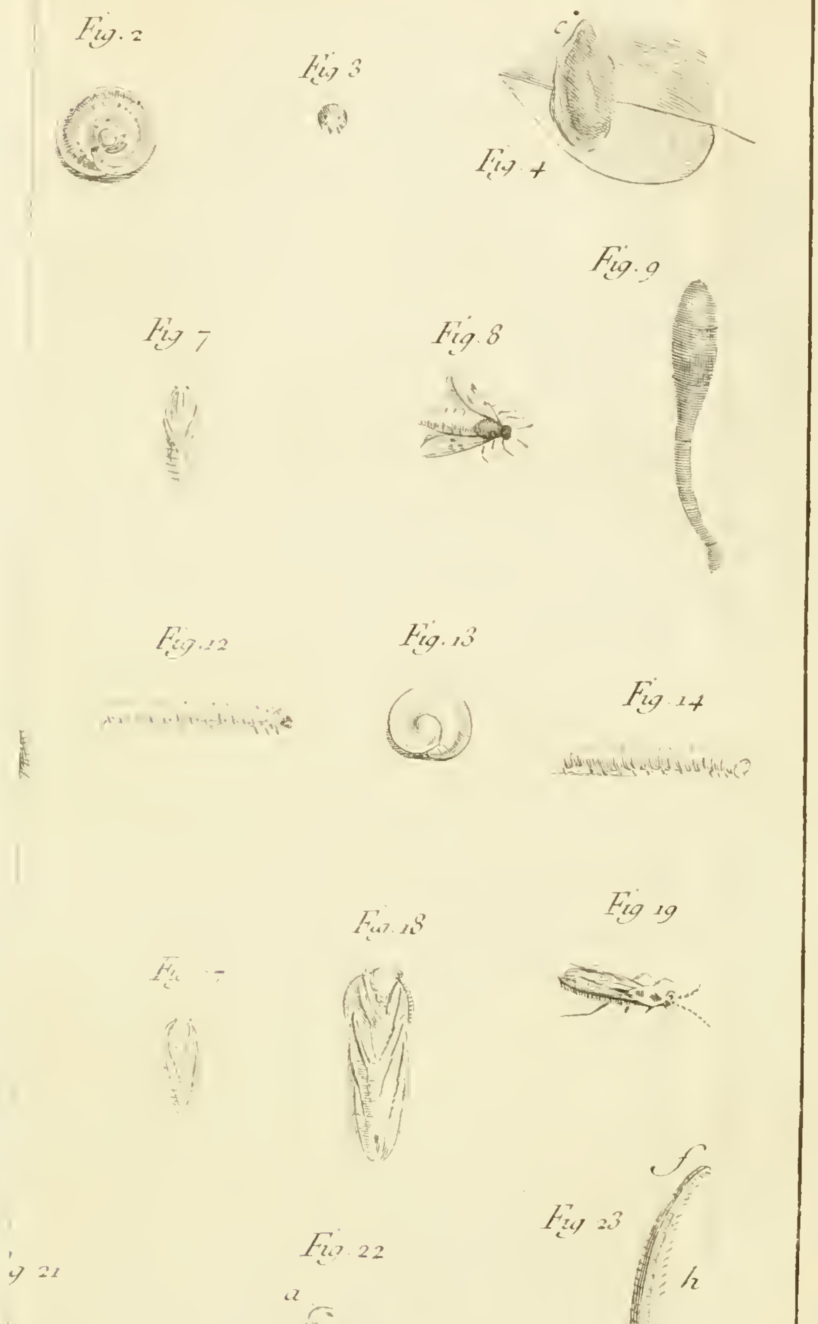
Fig. 2
Fig. 3
Fig. 4
Fig. 7
Fig. 8
Fig. 9
Fig. 12
Fig. 13
Fig. 14
Fig. 18
Fig. 19
Fig. 22
Fig. 23
c
a
l
l
d
d
c
c
f
h
q
d
a

Pl. 13 pag. 144 Mem. 3 de l'Hist. des Insectes Tom. 5

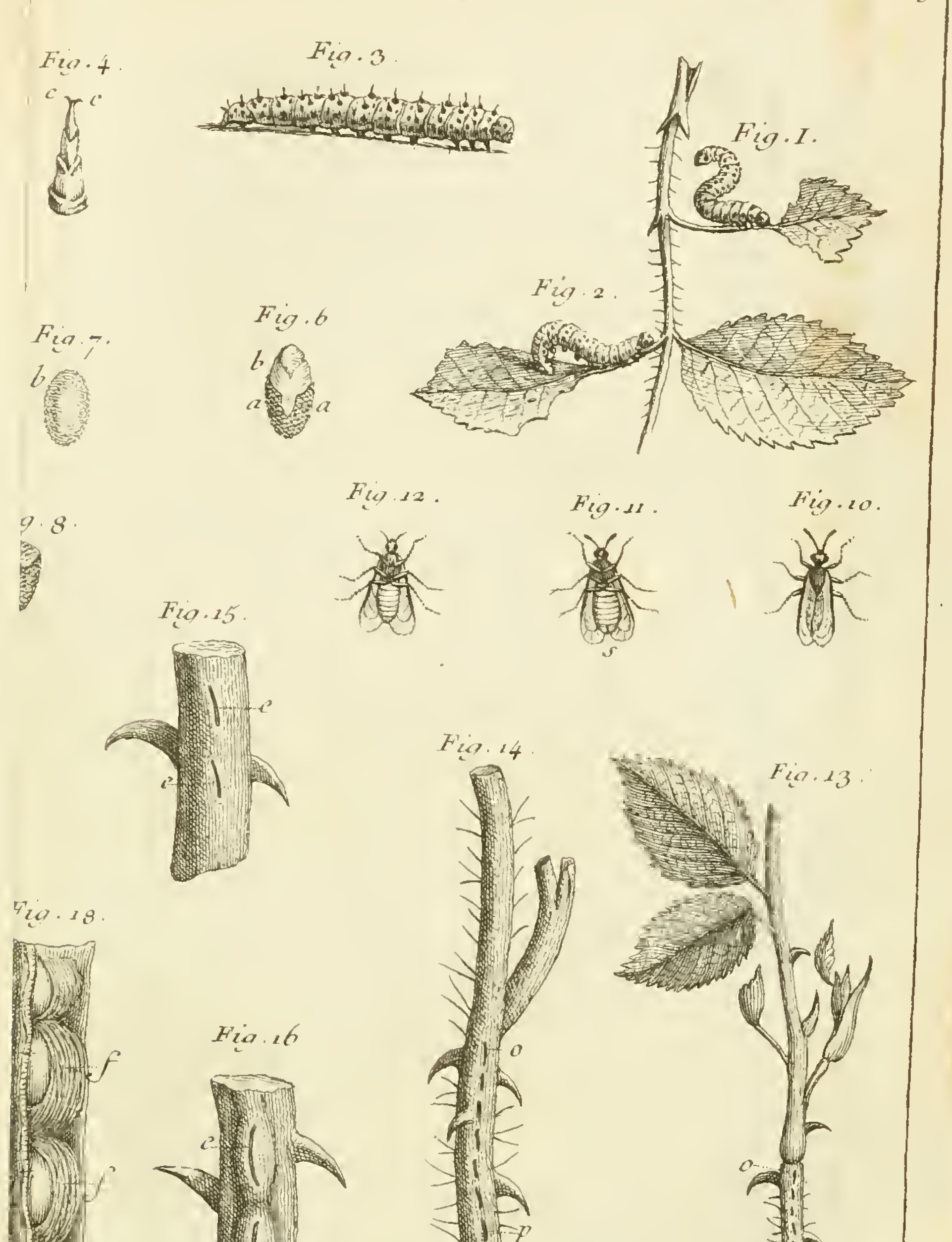


Haussard sculp.

Pl. 14. pag. 144. Mem. 3. de l'Hist. des Insectes Tom. 5.

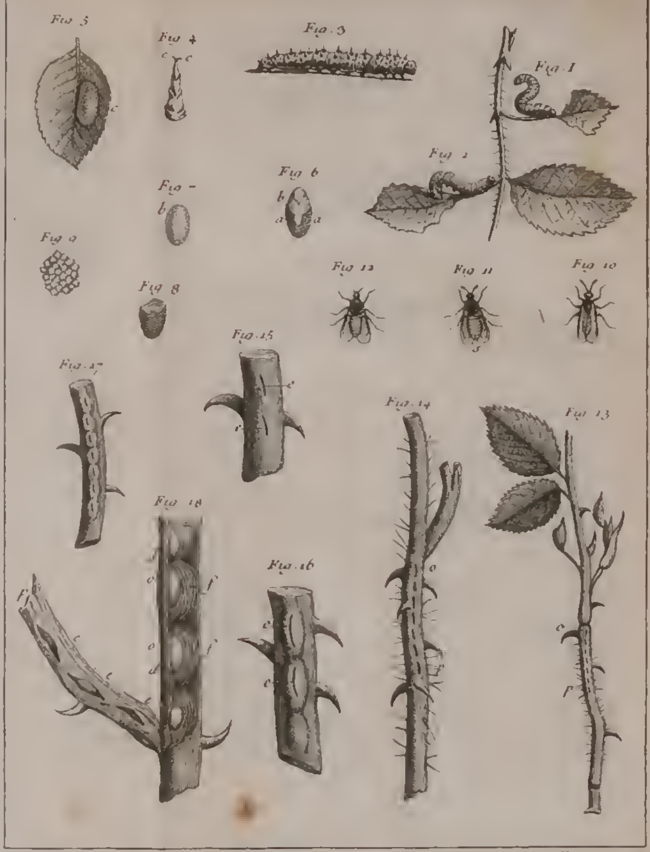


Haussard

Pl. 15. pag. 144. Mem. 3. de l'Hist. des Insectes Tom. 5.

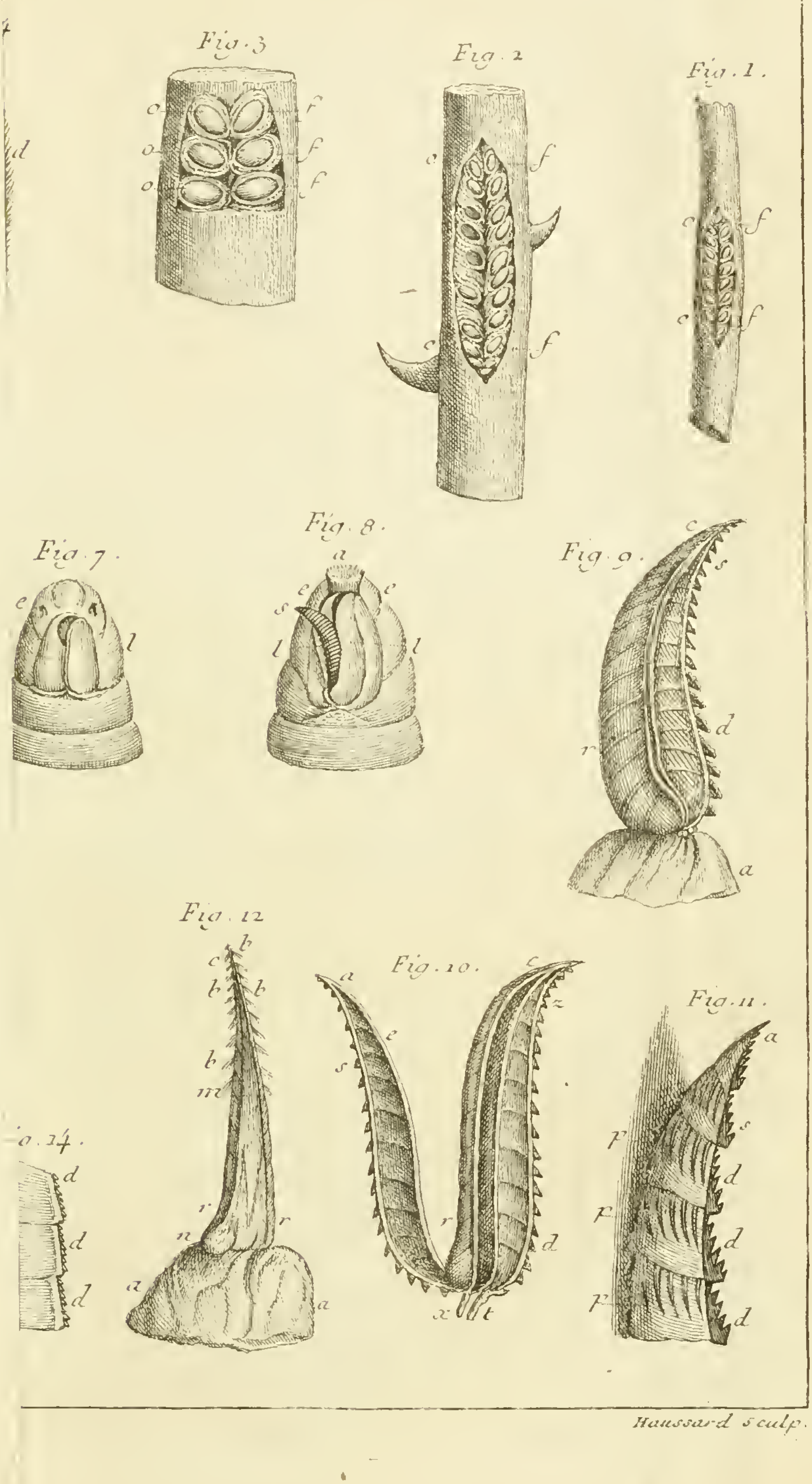


Haussard sculp.

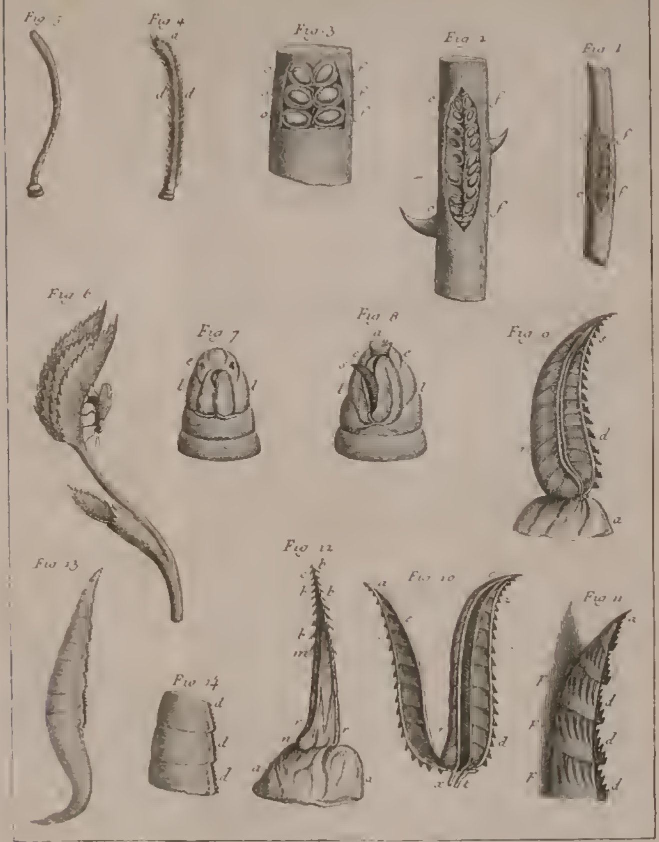


Haussard Sculp.

# *QUATRIE'ME MEMOIRE.*

# SUR LES CIGALES;

## *ET SUR QUELQUES MOUCHES de genres approchants du leur.*

LEs Cigales ne ſont pas de ces inſectes qui ont reſté ignorés pendant une longue ſuite de ſiécles; elles ne ſont pas de ceux qui n'ont pû être découverts que par des Obſervateurs curieux & attentifs; elles ont été connues il y a long-temps. La groſſeur de celles * qui ſont les plus communes, les met à portée des yeux les moins accoûtumés à s'arrêter ſur de petits objets. D'ailleurs elles ſont renommées pour leur chant. Cette eſpéce de chant, ou de bruit qu'elles font entendre vers le temps de la moiſſon, & qui ne plaît pas toûjours, les a fait chercher par ceux mêmes qui ſe ſoucioient le moins de connoître les petits animaux. Ils ont voulu ſçavoir d'où venoit un bruit qui les importunoit. Les pays chauds ſont ceux où elles ſe plaiſent. Dans le Royaume, je ne ſçache pas qu'on les connoiſſe ailleurs que dans la Provence & dans le Languedoc. Mais comme on a par tout oui parler de leur chant, dans pluſieurs provinces où on ne trouve point de cigales, on en donne le nom à certaines eſpéces de ſauterelles, ſoit aîlées, ſoit non aîlées, qui ſont de grandes chanteuſes. Quelques-unes de ces provinces peuvent pourtant avoir des cigales, mais qui n'y ont pas été obſervées, parce qu'elles y ſont rares. Il y a quelques années que M. du Hamel m'apporta une dépouille bien complette, & qui lui ſembloit avoir été laiſſée par un ſcarabé

* Pl. 16. fig. 1, 2, 5 & 6.

dans l'inſtant où il s'étoit transformé. Il l'avoit trouvée à ſa terre de Nainvilliers, près de Petiviers en Beauce. Je l'aſſurai qu'une cigale étoit ſortie de cette dépouille; que cette dépouille apprenoit qu'il devoit trouver des cigales dans ſa terre. Il y en chercha l'année ſuivante, & il y en trouva quelques-unes qu'il m'a données, & qui ſont de l'eſpéce des plus grandes cigales * de la Provence & du Languedoc.

* Pl. 16. fig. 1.

Ce n'eſt pas parce que les cigales ſont des mouches à corps court ou ellipſoïde, que nous nous ſommes déterminés à les placer à la ſuite des mouches à ſcie ; mais parce qu'elles leur reſſemblent par l'induſtrie avec laquelle elles mettent leurs œufs à couvert & en ſûreté. Elles ſont d'ailleurs bien autrement grandes que les mouches à ſcie. Parmi les genres de mouches à corps court, il n'y en a point dans le Royaume, dont les mouches ayent le corps auſſi gros que celui des cigales des grandes eſpéces; le corps des cigales des petites eſpéces *, eſt encore plus gros que celui des frelons, c'eſt-à-dire, que celui des mouches que nous regardons comme fort groſſes.

* Fig. 8 & 9.

Au premier coup d'œil, la forme de la cigale paroît groſſiére. La tête * n'eſt pas proportionnée avec les autres parties, comme elle l'eſt communement dans les autres inſectes, & ſur-tout dans les autres mouches. Elle eſt large & courte. Les deux yeux à rezeau * y ſont, l'un à droite & l'autre à gauche, tout près de ſon bout poſtérieur. Depuis la convexité d'un de ces yeux, juſqu'à celle de l'autre, il y a une diſtance égale au diametre du corcelet dans l'endroit où il eſt le plus gros ; & la diſtance depuis le milieu du bout poſtérieur de la tête juſqu'au bout antérieur, priſe en deſſus, n'eſt au plus qu'égale au tiers de celle qu'il y a entre les convexités des deux yeux : auſſi le devant de la tête eſt-il obtus.

* Fig. 1. & 2.

* Fig. 1, 2, 5 & 6. *i, i.*

Les yeux à rezeau ont par leur figure oblongue, quelque ressemblance avec ceux des écrevisses, mais sans être mobiles comme ces derniers dans leur orbite. Entre ces yeux, qui sont taillés à un nombre prodigieux de facettes, car leur rezeau est extrémement fin, il y en a trois* de ceux que nous avons nommés des yeux lisses, disposés triangulairement sur la tête.

* Pl. 16. fig. 1.

Les mouches de ce genre sont de celles qui ont un corcelet composé de deux piéces, ou, si l'on veut, qui ont deux corcelets. La tête est jointe & appliquée au corcelet antérieur * par un col si court, qu'il est toûjours caché. Le corcelet antérieur peut jouer sur le postérieur * auquel il est uni. Il peut se mouvoir pour permettre à la tête de descendre un peu plus bas. C'est encore de ce que ces corcelets ont d'un côté à l'autre un diametre à peu près égal, & égal à celui de la tête, que la cigale paroît assés grossiérement façonnée. Il y a pourtant quelque travail sur le corcelet antérieur, un triangle y est sculpté, ses côtés sont gravés en creux; on y voit aussi quelques traits en creux paralleles aux côtés de ce triangle. Le dessus du second corcelet est plus lisse & plus luisant; vers le milieu de son bout postérieur, il a pourtant un petit cordon qui s'éleve au-dessus du reste. Enfin, le bord de sa partie supérieure & postérieure se releve au-dessus d'un sillon qui le précéde.

* Fig. 1 & 6. *keek.*
* *cc.*

Les quatre aîles de la cigale sont transparentes. Les supérieures * beaucoup plus grandes que les inférieures *, ont des nervûres opaques, très-marquées, très-fortes & très-capables de soûtenir le tissu mince qui remplit les intervales qu'elles laissent entr'elles. Ces deux aisles supérieures sont attachées au second corcelet tout près de sa jonction avec le premier; & les inférieures ont leur attache assés proche de la jonction de ce corcelet avec le premier des

* Fig. 6. *l, l.*
* *m, m.*

* Pl. 16. fig. 1. anneaux du corps. Elles sont toutes quatre posées en toit *, elles s'appliquent pourtant sur le corps, dont une portion reste à découvert.

Pour achever de décrire tout de suite ce que nous offre la partie supérieure de cette grosse mouche, nous dirons qu'on y compte huit anneaux, si on veut mettre au nombre des anneaux une partie oblongue & conique, par laquelle le corps est terminé, quoiqu'elle ne soit pas composée de deux piéces dans les fémelles, comme les autres le sont. Le premier anneau est le plus large de tous; le second plus étroit, l'est moins que le troisiéme, le quatriéme, le cinquiéme & le sixiéme; mais le septiéme égale pour le moins le second en largeur. D'un côté à l'autre, le diametre des cinq premiers est à peu-près égal, mais celui du sixiéme est plus petit sensiblement que le diametre de celui qui le précede, & surpasse le diametre du septiéme qui est plus grand que celui du dernier anneau. Aussi le corps du mâle *, & celui de la fémelle * se terminent en pointe; mais la pointe du corps de la fémelle est plus allongée. Tous les anneaux sont écailleux, ils n'ont aucun poil sensible à la vûe simple; ce n'est qu'autour des yeux à rezeau & sur le dessous de la tête & des corcelets, qu'on en découvre, sur-tout si on les cherche avec une loupe.

* Fig. 5. z

* Figure 2.

Mais ce sont les parties que peut montrer le dessous de la cigale, qui nous arrêteront le plus dans ce Memoire. C'est-là qu'on peut voir sa trompe *; c'est-là qu'on peut voir sur les fémelles où est posé l'instrument * avec lequel elles parviennent à percer les trous dans lesquels elles logent leurs œufs. C'est-là enfin, qu'on trouve aux mâles * les organes qui produisent cette espéce de chant qui a tant fait célébrer la cigale. Heureusement que ces parties, les plus singuliéres de l'extérieur de ces mouches de l'un & de l'autre sexe, peuvent être bien vûes sur celles qui sont

* Fig. 2 & 5. t.

* Fig. 2. f.

* Fig. 2. u, u.

mortes; & que pour les étudier & les disséquer à l'aise, il faudroit faire périr les cigales qu'on auroit vivantes; car je me suis trouvé engagé à écrire leur histoire sans en avoir jamais entendu chanter une, & sans en avoir jamais possedé une en vie. Je n'en ai pu découvrir aucune dans les environs de Paris, ni dans les autres cantons du Royaume où j'ai été à portée de faire des observations. Les regrets que j'avois de ne pouvoir observer vivant un genre d'insectes, à qui une place étoit si dûe dans nos Mémoires, ont cessé lorsque j'ai vû beaucoup d'habiles gens se préter dans le Royaume, & hors du Royaume, à me procurer des connoissances que je désirois. Dans le Languedoc, feu M. Lefévre Médecin d'Uzez, qui a communiqué à l'Académie beaucoup d'expériences qui ont paru curieuses; feu M. Lefévre, dis-je, m'a envoyé des cigales telles qu'elles sont en été, & m'en a envoyé sous la forme qu'elles ont avant que de s'être métamorphosées. M. Sauvage sçavant Professeur en Médecine à Montpellier, & de la Societé des Sciences de la même Ville, a eu aussi attention de m'en procurer. M. Granger, ce Voyageur si plein de courage, à la mort duquel toutes les parties de l'Histoire Naturelle, & la Botanique sur-tout, ont tant perdu, m'a fait parvenir des cigales d'Egypte. Mais les cigales se trouvassent-elles naturellement aux environs de Paris, & y eussai-je employé un grand nombre de personnes à m'en chercher, je n'en eusse pas été plus fourni que je l'ai été de celles de toutes espéces, & de l'un & de l'autre sexe, des environs d'Avignon, par les soins de M. le Marquis de Caumont. Son penchant naturel le porte à obliger, & sur-tout à obliger ceux qui, comme lui, aiment les sciences; mais je me fais un plaisir de penser, & je le pense sur de bonnes preuves, que son amitié pour moy lui fait faire bien au-delà de ce qu'il

feroit pour des Sçavants qui ne lui feroient pas auffi attachés que je le fuis. Il ne s'eft pas contenté de faire lui-même les recherches & les obfervations que je lui avois marqué défirer être faites; il a engagé plufieurs perfonnes à le feconder, & entr'autres M. Alphons, qui, quoiqu'occupé journellement de bonnes œuvres, trouve du temps pour étudier les infectes, & en a trouvé affés pour me fournir les obfervations que j'avois le plus d'envie d'avoir par rapport aux cigales.

Apparemment que nous euffions pû nous difpenfer de traiter des cigales, de faire graver des figures qui repréfentent celles de différentes efpéces & de différents fexes, & leurs parties les plus remarquables, fi des circonftances que nous ignorons n'euffent pas empêché jufqu'à préfent M. Pontedera d'en publier l'hiftoire, qu'il avoit fait efpérer, & qu'il avoit promis d'accompagner de figures. Ce qu'il a rapporté de ces groffes mouches, dans une lettre écrite à M. Sherard dans le mois d'Octobre 1717, & imprimée enfuite à Padouë, prouve qu'il les a étudiées avec un foin & une attention qui n'ont pu manquer de lui faire faire beaucoup d'obfervations fûres & curieufes.

Ariftote & les anciens après lui, ont réduit les cigales à deux efpéces, qui différent principalement par la grandeur; il a nommé celles de la plus grande efpéce *achetæ*, & celles de la petite efpéce *tettigoniæ*. M. Pontedera, dans la lettre que nous venons de citer, dit auffi qu'il ne connoît que deux fortes de cigales, des grandes & des petites; mais qu'il connoît deux efpéces des unes & des autres. Il a fait un ufage du nom d'efpéce, qu'on n'a pas coûtume d'en faire lorfqu'il s'agit des animaux; les cigales de deux fexes différents, le mâle & la fémelle, font pour lui de deux efpéces différentes. Il s'eft cru autorifé apparemment

à cette dénomination, parce que les Botaniſtes regardent comme des eſpéces de plantes différentes celles qu'ils diſent être d'un ſexe différent; mais les ſexes des plantes ne ſont ni auſſi ſûrement connus, ni connus depuis auſſi long-temps que ceux des animaux, ce qui fait qu'on ne ſeroit pas auſſi hardi à aſſûrer de deux plantes qu'elles ne différent qu'en ſexe, qu'on l'eſt à l'aſſûrer de deux animaux. Quoi qu'il en ſoit, M. Pontedera convient qu'il ne connoît réellement que les grandes cigales * qu'Ariſtote a nommées Achetes, & les petites * qu'il a nommées Tettigonies. A ces deux eſpéces, j'en ai une troiſiéme * à ajoûter, qui eſt d'une grandeur moyenne entre les grandeurs des deux autres, & qui en différe encore par d'autres endroits. A en juger par la grandeur de la cigale qu'Aldrovande a fait repréſenter pour une tettigonie, & par ce qu'il dit des lignes dorées qu'elle a ſur le corps qu'il confond avec le corcelet, ſa tettigonie eſt notre cigale de l'eſpéce moyenne *, & la plus petite eſpéce de cigales lui auroit été inconnue.

* Pl. 16. fig. 1, 2, 5 & 6.
* Fig. 8 & 9.
* Fig. 7.
* Fig. 7.

Outre les différences de grandeur qui peuvent faire aiſément diſtinguer trois eſpéces de cigales les unes des autres, elles ont encore entr'elles des variétés de couleur très-propres à les faire reconnoître. La grande eſpéce eſt en deſſus la plus brune des trois. Le corps & les corcelets y ſont d'un brun luiſant preſque noir. Le premier corcelet a pourtant un bordé d'un jaune-brun, tout autour de ſon contour poſtérieur. Il a encore une ligne droite du même jaune dirigée vers la tête, & qui le diviſe en deux également; quelquefois on y apperçoit de plus, deux ou trois points jaunâtres. Les parties du bord poſtérieur du ſecond corcelet, qui ſont plus relevées que le reſte, ſont auſſi jaunâtres. Le jaune domine bien autrement ſur les cigales de l'eſpéce de moyenne grandeur *.

* Fig. 7.

Le premier corcelet de celles-ci, a plus de jaune que de brun; le ſecond corcelet a auſſi beaucoup de jaune; il a deux taches de cette couleur poſées l'une contre l'autre près de ſon milieu, qui ont quelque-choſe de la figure d'un X mal formé. Près de l'origine de chaque aîle, il y a encore une autre tache jaune; plus de la moitié de la partie ſupérieure de chaque anneau eſt jaunâtre. Enfin, les aîles ſupérieures ſont picquées de huit à dix points d'un brun preſque noir, qu'on ne trouve point aux aîles des cigales de la grande eſpéce.

* Pl. 16. fig. 8 & .9

Les cigales de la troiſiéme ou plus petite eſpéce *, ſont appellées cigalons, près d'Avignon; elles ont moins de jaune que celles de la ſeconde, & plus que celles de la premiére eſpéce. Quelques-unes ont une teinte rougeâtre. Tous les anneaux de leur corps, ont un étroit bordé jaune. Quatre rayes jaunes un peu tortueuſes, ſont couchées ſur le ſecond corcelet à peu-près parallelement les unes aux autres, & dirigées ſuivant la longueur du corps. Il y a beaucoup de jaunâtre ſur le premier corcelet. Si on approche les aîles des cigales de cette petite eſpéce, de celles des cigales des deux premiéres eſpéces, elles paroiſſent ſales en comparaiſon des autres aîles. On leur trouve une teinte jaunâtre qui aide à faire briller le luiſant argenté des premiers. A ces trois eſpéces, il y en aura apparemment encore d'autres à ajoûter, lorſqu'on obſervera les cigales de différents pays avec une nouvelle attention. Le nombre des eſpéces de ces mouches eſt preſque déja trop grand, pour qu'on puiſſe les diſtinguer les unes des autres ſimplement par la grandeur; mais on pourra les caractériſer par d'autres particularités qu'elles nous offrent ; les différences de couleurs, & les différentes diſtributions des mêmes couleurs, y peuvent ſeules ſuffire.

Venons à conſidérer par-deſſous nos cigales que nous n'avons

n'avons encore fait voir qu'en dessus. Les plus brunes, celles de la plus grande espéce, ont le ventre d'une couleur plus claire que celle du dessus du corps; il est d'un jaunâtre sale & pâle, excepté près des bords, où l'on trouve encore deux bandes brunes. Ces bandes sont des portions des mêmes arcs écailleux, qui recouvrent le dessus du corps; chacun de ces arcs * se recourbe de chaque côté pour venir finir sur le ventre, & pour y être assemblé à une lame écailleuse, comme ils le sont eux-mêmes, mais moins convexe. Elle est presque platte, plus épaisse pourtant vers son milieu que près de ses bords; dans toute son étendue, elle est d'un jaunâtre pâle. Une de ces lames & l'arc auquel elle est jointe, forment ensemble un anneau complet.

* Pl. 16. fig. 4. *a a*, *b b*, *c c*, &c.

Si on oblige le ventre de s'allonger, c'est-à-dire, si on écarte les lames blancheâtres les unes des autres, autant qu'elles peuvent s'écarter, on met à découvert les stigmates du corps. Il y en a deux * entre deux lames, un de chaque côté, placé tout près de la jonction d'une lame avec l'arc écailleux qui lui correspond.

* *ss*, *ss*, &c.

Nous n'avons pas encore achevé la description de la tête de la cigale, parce que nous n'avons pas encore parlé de ce qu'on en voit en considérant le dessous. Nous n'avons pas même encore parlé de deux antennes * qui pourroient échapper par leur petitesse, elles n'ont que quelques lignes de longueur. On peut pourtant les appercevoir en ne voyant la tête que par-dessus, mais il faut la regarder par-dessous pour voir leur origine *. Chacune d'elles est posée assés près d'un des yeux à rezeau, & part de dessous une petite lame cartilagineuse qui se trouve sur le contour qui fait la séparation de la partie inférieure, & de la partie supérieure. Une loupe forte fait voir que chaque antenne * est composée de

* Fig. 1 & 2, &c. *a*, *a*.

* Fig. 2.

* Fig. 3.

cinq à six piéces articulées bout à bout, & déliées de plus en plus; celle de l'extrémité est aussi fine qu'un cheveu, & celle de la base est sensiblement plus grosse.

Du bout antérieur de la tête part une piéce de figure triangulaire *, qui semble être une espéce de très grand menton, qui se plie pour couvrir le dessous de la tête, & qui s'étend plus loin. Sa base a une largeur égale à la distance qui est entre les yeux à rezeau, & sa pointe va bien par-delà la ligne dans laquelle sont les attaches des deux premiéres jambes. Le milieu de cette piéce est relevé en bosse conique, & est orné de cannelûres transversales. La base de ce demi-cone fait le bout de la tête vûe par-dessus. Le sommet du cone se rend à la pointe de la piéce triangulaire. C'est de la pointe de cette piéce que sort la trompe *, au moyen de laquelle la cigale est en état de prendre pour nourriture autre chose que la rosée dont les anciens l'ont fait vivre. Avec sa trompe elle peut aller puiser dans les vaisseaux des feuilles & des branches des arbres, le suc qui y est contenu. Je trouve aussi dans une lettre de M. Alphons, que lorsqu'il saisissoit une cigale attachée à un arbre, il lui est souvent arrivé de tirer avec peine la trompe dont le bout étoit piqué dans l'écorce. Avant sa transformation, avant que d'être mouche, ce n'étoit que des racines des plantes qu'elle pouvoit tirer les aliments nécessaires pour son accroissement, comme nous le dirons bientôt; alors cependant elle n'étoit pourvûe que d'une trompe pareille à celle qu'elle a étant cigale. Il y a donc apparence que cette trompe, qui lui a été conservée dans sa métamorphose, doit lui servir à un usage semblable à celui auquel elle lui a été nécessaire sous sa premiére forme; qu'elle s'en sert pour pomper la seve des branches ou des feuilles, comme elle s'en servoit auparavant pour pomper celle des racines.

* Pl. 16. fig. 1 & 5. *p*.

* *t*.

Un corps délié & long *, une espéce de gros fil semble partir de la pointe triangulaire ; il a à peu-près la grosseur & la longueur d'une petite épingle. Il est appliqué contre le second corcelet, & va par-delà l'endroit où sont articulées les jambes de la troisiéme paire. Ce corps délié n'est pas la trompe, il n'en est que l'étui, & ce n'est pas du menton qu'il part comme les apparences portent à le croire. Pour voir la véritable origine de ce fourreau de la trompe, & pour voir la trompe même, il faut faire violence à l'espéce de menton, le soûlever, tâcher de le redresser un peu *. Pour peu qu'on le redresse, ce qui n'est pas difficile, on oblige une partie de la trompe * à paroître à découvert; celle-ci tient réellement à la pointe du menton, aussi le menton ne sçauroit être soûlevé sans que la trompe le soit. Or, lorsque la trompe est obligée de suivre le mouvement de la pointe du menton, il lui arrive souvent de se tirer de son fourreau; celui-ci reste en arriére, parce que son bout antérieur, ou sa base, est attachée fixement à des parties membraneuses qui se trouvent au-dessous du menton, vis-à-vis son milieu, mais auquel elles ne tiennent point. Pour faire prendre une idée encore plus nette de la position de la trompe, & de celle de son étui, ayons recours à une comparaison noble pour la cigale; comparons le bout de son menton, au bout du nôtre, & les parties charnues ou membraneuses qui sont sous son menton, à celles de notre gorge. C'est de ces parties charnues, analogues à celles de notre gorge, que l'étui tire son origine, & c'est de la pointe du menton que part la trompe. Quand celle-ci s'éloigne de l'endroit où elle est ordinairement, son fourreau ne la suit pas toûjours, elle en sort, & c'est à elle à le venir retrouver quand elle doit y être renfermée. Il y a pourtant des circonstances où le fourreau peut suivre la

* Pl. 16. fig. 2. *t.*

* Fig. 10. *p.*

* *r.*

trompe, sçavoir, lorsque la cigale donne aux chairs d'où il part, un mouvement qui fait qu'elles accompagnent elles-mêmes le menton.

* Pl. 16. fig. 10. *f.* Le fourreau * est une espéce de gouttiére, à laquelle il ne paroît tout du long qu'une legére fente; cette fente est sur la face qui est en vûe lorsqu'on regarde la cigale par-dessous. La gouttiére est assés solide, faite en grande partie de matiéres cartilagineuses; elle peut se resserrer au point que la fente n'est que le terme des deux bords ou levres qui se touchent; & elle peut s'ouvrir lorsqu'il en est besoin pour laisser sortir la trompe. Ce fourreau est plus renflé qu'ailleurs auprès de sa base, delà il va en diminuant de diametre jusques un peu par-delà la pointe du
* *b.* menton *. Dans le reste de sa longueur il est plus menu, & a à peu-près par-tout le même diametre, jusqu'à son bout qui est arrondi. Une portion de la partie la plus ren-
* *a, b.* flée semble avoir deux articulations *; on y voit au moins deux traits transversaux plus enfoncés que le reste. Au-dessous de cette même portion on doit remarquer des cartilages bruns qui forment un ceintre en forme de go-
* *g.* det *. Ces cartilages peuvent être comparés à nos clavicules; c'est sur l'espéce de bec du godet que pose une partie de l'étui; le reste du contour du godet, est, pour ainsi dire, une mentonniére destinée à soûtenir le menton.

Quand on considére le fourreau avec une forte loupe, elle y fait découvrir beaucoup de poils. Ceux de son bout se font plus remarquer que les autres, parce qu'ils sont disposés en rayons. On remarque aussi de chaque côté de la fente, des poils qui y sont dirigés perpendiculairement & horizontalement, ils font deux espéces de franges, mais légérement fournies.

Nous venons de voir que lorsqu'on soûleve le menton, la partie de la trompe qui y tient, se dégage du

fourreau. Si on paſſe une épingle ſous cette partie de la trompe, & qu'avec cette épingle on la pouſſe doucement, & peu à peu en haut, on parviendra bientôt à dégager la trompe toute entiére, & dès qu'elle ſera à découvert, on verra aiſément qu'elle eſt compoſée de trois filets * écailleux, ou de nature de corne, égaux en longueur, & de couleur de marron. Ces filets ſe ſéparent ſouvent d'eux-mêmes lorſqu'on les fait ſortir hors de la couliſſe qui les contenoit; mais s'ils ſont reſtés unis, on les écarte les uns des autres en les frottant aſſés légérement avec la pointe de l'épingle. Quand on s'eſt aſſûré du nombre des piéces qui entrent dans la compoſition de cette trompe, pour bien voir comment elles ſont diſpoſées les unes par rapport aux autres, on doit tirer le plus doucement qu'il eſt poſſible, une trompe hors de ſon étui, afin de n'y cauſer aucun dérangement. Elle paroît alors à peu-près ronde & terminée par une pointe. Quand enſuite on vient à ſéparer les trois piéces les unes des autres, on reconnoît qu'entre deux de celles-ci *, que nous nommerons les extérieures, eſt renfermée la troiſiéme *, que nous appellerons l'intérieure. Cette derniére eſt d'une couleur un peu plus claire que celle des autres. Les deux piéces extérieures ſont convexes par dehors, & plattes au moins par la face qui s'applique contre la piéce intérieure. Si on les examine au microſcope ou avec une loupe d'un court foyer, on voit que leur bout ſe termine en pointe arrondie, & faite à peu-près comme une cuillier oblongue, & que la convexité de cette pointe mouſſe eſt hériſſée de dents très-proches les unes des autres, d'où il eſt aiſé de juger que ces deux piéces ſont deſtinées à faire des entailles aux plantes. La piéce intérieure a ſon bout terminé par une pointe fine & courbe.

* Pl. 16. fig. 11. *t, r, t.*

* *t, t.*

* *r.*

Outre les trois piéces, dont nous venons de parler,

nous ne devons pas oublier d'en faire connoître une quatriéme *, qui semble appartenir à la trompe. Elle est cependant très-courte & part comme elle de la pointe du menton; elle s'appuye sur la trompe même. Elle est plus blancheâtre que les piéces qui composent la trompe, & elle n'a pas autant de consistance; elle est assés large à sa base, mais elle s'étrécit insensiblement pour se terminer par une pointe fine. Nous en laisserions prendre une fausse idée, si nous la laissions imaginer platte, elle est pliée en gouttiére. Je donnerois volontiers à cette piéce le nom de langue de la cigale. Je suis très-disposé à croire qu'elle conduit dans le menton, le suc qui lui est apporté par la trompe. Ce n'est, au reste, que l'analogie qui veut que je lui attribue cette fonction; car je n'ai jamais été à portée d'observer une cigale pendant qu'elle se servoit de sa trompe. J'ignore par la même raison, si la trompe est écartée du fourreau pendant qu'elle agit, ou si le fourreau la soûtient alors, au moins en partie.

* Pl. 16. fig. 10 & 11. *l.*

Dans chaque espéce de cigales, le mâle seul sçait chanter. Cependant dans les pays où ces insectes sont les plus communs, on croit que c'est la fémelle qui chante, du moins le croit-on en Provence & en Languedoc, on y prend le mâle pour la fémelle. C'est une méprise qui ne doit être reprochée ni au peuple ni même à des hommes d'ailleurs éclairés, puisque M. Malpighi avouë y être tombé. Il avouë qu'il dessina d'abord l'instrument dont la fémelle est pourvûe pour percer les brins de bois dans lesquels elle veut déposer ses œufs, pour la partie propre au mâle, & destinée à rendre les œufs féconds. Ceux qui ont attribué le bruit que les cigales font entendre, à une agitation prompte des aîles, accompagnée d'un frottement des supérieures contre les inférieures, ont donné dans une erreur plus grossiére. Les grillons & quelques sauterelles

les ont conduits à le penſer, & ils l'ont dit ſans avoir conſidéré un mâle de cigale; car l'examen le plus leger, celui dont les gens de la campagne ſont capables, c'eſt-à-dire, une ſimple inſpection, a ſuffi à ceux-ci pour leur apprendre à diſtinguer les cigales qui doivent être muettes, de celles qui peuvent ſe faire entendre; les payſans le ſçavoient dès le temps d'Aldrovande, & l'ont ſçû apparemment plûtôt.

Si on ne veut donner le nom de voix qu'à l'eſpéce de bruit qui eſt produit par l'air chaſſé hors des poulmons, & qui, à ſa ſortie du larinx, eſt modifié par la glotte, les inſectes n'ont point de voix. Mais ſi on croit devoir donner plus d'étenduë à ce mot, ſi l'on veut convenir que tous les bruits, que tous les ſons, au moyen deſquels des animaux déterminent ceux de leur eſpéce à certaines actions, méritent le nom de voix, alors nous trouverons de la voix aux inſectes, & les organes de celle de la cigale nous paroîtront dignes d'être admirés, quoiqu'ils ne ſoient pas placés dans le goſier. C'eſt ſur le ventre qu'il les faut chercher; c'eſt dans ſa cavité qu'ils ſont logés.

Quoique la poſition de ces organes *, connus même des payſans, n'ait pu échapper à Ariſtote, & à ceux qui, depuis lui, ou plus exactement d'après lui, ont parlé des cigales, M. Pontédéra aſſûre avec raiſon, qu'il ſemble qu'ils ont été mal vûs. Il eſt certain, au moins, qu'ils ont été mal décrits, & qu'il y en a quelques-uns qui ſont difficiles à découvrir. Quand on obſerve du côté du ventre un mâle des cigales de la grande eſpéce, on y remarque bientôt deux aſſés grandes plaques écailleuſes * qu'on ne trouve point aux fémelles *. Leur figure arrondie approche de celle d'un demi-oval coupé ſur ſon petit axe; je veux dire que chaque plaque a un côté qui eſt en ligne

* Pl. 16. fig. 5. *u*, *u*.

* Fig. 5. *u*, *u*.

* Fig. 2.

droite, & que le reste de son contour est arrondi. C'est par le côté qui est en ligne droite, que chaque plaque est arrêtée fixement, sans aucune articulation, sur le second corcelet, immédiatement au-dessous de l'insertion de la troisiéme paire de jambes, c'est-à-dire, tout auprès de l'endroit où le second corcelet & le corps sont joints ensemble. La largeur de chacune de ces piéces est plus grande que celle de la moitié du ventre; posées à côté l'une de l'autre comme elles le sont, non-seulement elles cachent en entier la partie qui leur correspond, mais elles sont encore un peu en recouvrement l'une sur l'autre. Elles sont un peu plus longues que larges, elles atteignent presque le troisiéme anneau par leur bout arrondi.

Cependant c'est au seul corcelet que tiennent ces deux plaques, & quoiqu'elles y soient arrêtées à demeure, & qu'elles n'y ayent point d'articulation sensible, on peut les soûlever lorsqu'on leur fait violence *; elles tournent alors sur la partie la plus proche de leur attache; souvent aussi, elles sont obligées de céder un peu au mouvement que fait le ventre, lorsqu'en se pliant en dessous, il s'approche du corcelet. Mais pour empêcher que ces deux pieces ne soient trop soûlevées, & pour les faire retomber lorsqu'elles l'ont été, il y a deux espéces de chevilles * roides & faites en épine, dont chacune appuye sur chaque plaque qui s'éleve : c'est de la cuisse de la cigale, ou de la partie de la jambe qui est unie au corcelet, que part chaque cheville épineuse.

* Pl. 17. fig. 1, 2 & 3. u, u.

* Fig. 11. b.

Si sans s'embarrasser de la résistance des deux chevilles, on soûleve les deux plaques * jusqu'à les renverser sur le corcelet ; si on met à découvert les parties qu'elles cachent lorsqu'elles sont dans leur position naturelle, on est frappé de l'appareil qui se présente. On ne peut douter que tout ce qu'on voit n'ait été fait pour mettre la cigale en état

* Fig. 2 & 3.

en état de chanter. Quand on compare alors les parties qui ont été diſpoſées pour qu'elle pût chanter, pour ainſi dire, du ventre, avec les organes de notre goſier, on juge que les notres n'ont pas été faits avec plus de ſoin que ceux au moyen deſquels la cigale rend des ſons qui ne nous ſont pas toûjours agréables. On voit une cavité qui a été pratiquée ſinguliérement dans la partie antérieure du ventre. Le premier anneau a été coupé pour la former, & le ſecond a été rétreci. Le contour ſupérieur de cette cavité a un rebord plus fort & plus épais que ne le ſont les anneaux : la forme de ce contour a même quelque choſe d'agréable, il eſt arrondi ſur les côtés, & au milieu du ventre il a une languette qui s'avance vers la tête, c'eſt-à-dire, vers l'intérieur de la cavité. Cette cavité au reſte eſt partagée en deux loges principales*. Un triangle écailleux *, convexe du côté qui eſt en vûe & très-ſolide, a été employé pour faire cette ſéparation. La baſe * de ce triangle eſt du côté du corcelet, & le ſommet de l'angle oppoſé à la baſe, eſt auprès de la languette dont nous avons parlé, & placé ſous elle. Sur ce même triangle s'éleve une arête qui va ſe terminer à la languette même. Cette arête fait la cloiſon qui diviſe la cavité en deux juſqu'au niveau des anneaux, ou à peu près.

* Pl. 17. fig. 2 & 3. *m, m.*

*Fig. 7. *q e q.*

* *q q.*

Le fond de chacune des cellules formées par la diviſion de la grande cavité, offre aux enfants qui prennent des cigales, un ſpectacle qui les amuſe, & qui peut être admiré par les hommes qui ſçavent faire le meilleur uſage de leur raiſon. Les enfants croyent voir un petit miroir * au fond de chaque cellule, taillé en demi-cercle, parce qu'un de ſes côtés eſt terminé par un de ceux du triangle écailleux, & que le reſte de circonférence s'ajuſte ſur le contour de la cavité. Quand une petite glace du verre le plus mince & le plus tranſparent, ou

* Fig. 2 & 3. *m, m.*

une petite lame du plus beau talc, seroit sertie au fond de chacune de ces cellules, ce qu'on y verroit ne paroîtroit pas différent de ce qu'on y voit; la membrane qui y est tendue, ne le céde en transparence, ni à aucun verre, ni à aucun talc; & si on la regarde obliquement, on lui trouve toutes les belles couleurs de l'arc-en-ciel. Il semble que la cigale ait deux fenêtres vitrées, par lesquelles on peut voir dans l'intérieur de son corps. Mais ces deux fenêtres sont ordinairement fermées par deux volets, qui sont les deux piéces écailleuses * qui couvrent la grande cavité. Lorsqu'on sçait que c'est de dessous ces volets, de dessous ces plaques écailleuses, que sortent les sons que la cigale fait entendre, on comprend bien que les deux loges & les membranes si parfaitement tendues, sont destinées à modifier les sons, à les rendre plus harmonieux, si ce n'est pas pour nous, au moins pour la fémelle par laquelle ils doivent être entendus, & pour laquelle ils sont formés. Nous avons fait remarquer les deux arrêts qui empêchent les deux volets, les plaques écailleuses de s'élever trop; il y en a un aussi qui les empêche de descendre dans la cavité; c'est une espéce de petit chevalet * qui part de l'extrémité du corcelet, & qui est dirigé horizontalement jusqu'auprès de la base du triangle écailleux. Là ce chevalet se replie à angle droit pour se faire un pied qui porte sur la base dont nous venons de parler, & qui y est fixé. Cette espéce de chevalet sert aussi à retenir le corps, à l'empêcher de s'écarter trop du corcelet, de se relever trop en enhaut.

Le triangle écailleux ne partage en deux que la partie postérieure de la cavité. La partie antérieure de cette même cavité, est remplie par une membrane très-blanche *, & qui, quoique mince, a de la consistance. Elle est attachée par un de ses côtés à la base du triangle écailleux, & par

* Pl. 17. fig. 2 & 3. *u, u.*

* Fig. 3. *c.*

* Fig. 2 & 3. *n, n.*

ſon autre côté au bord poſtérieur du corcelet. Enfin, ſes deux bouts ſont attachés aux parties ſolides de la cavité qui leur répondent. Cette membrane n'eſt pas tendue comme le ſont celles qui imitent de petites glaces; elle ne l'eſt que quand le corps de la cigale ſe redreſſe: mais quand le corps ſe recourbe en embas, comme pour ſe rapprocher de la tête, alors cette membrane ſe pliſſe néceſſairement, & les plis qu'elle forme ſont paralleles aux anneaux.

Voilà, ce ſemble, aſſés de parties employées pour faire chanter une cigale; auſſi eſt-ce par quelques-unes de celles que nous venons de décrire, que pluſieurs Auteurs ont prétendu que leur chant étoit produit. Les uns ont voulu que le frottement des anneaux contre les volets ou plaques écailleuſes, fût ſuffiſant pour faire le bruit dont il s'agit, & cela quand le ventre s'approche du corcelet en ſe courbant en deſſous, & s'en éloigne enſuite avec vîteſſe pour ſe recourber de nouveau & ſur le champ. Mais en faiſant faire ſoi-même ce jeu au corps d'une cigale morte, il eſt aiſé de s'aſſûrer qu'il ne produit preſque point de frottement & nullement un frottement capable de faire du bruit. D'autres ont regardé les deux petits miroirs comme deux tambours qui rendoient les ſons; mais il falloit trouver les baguettes propres à frapper ſur ces tambours, & on les chercheroit inutilement. D'autres enfin, ont jugé que la membrane blanche* qui occupe la partie antérieure de la cavité, pouvoit, en ſe pliant & ſe dépliant, faire une ſorte de cri: cependant il eſt facile de ſe convaincre que cette membrane eſt trop humide & trop fléxible pour rendre des ſons lorſqu'elle ſe plie & ſe déplie.

* Pl. 17. fig. 2 & 3. *n, n.*

Enfin, il eſt très-certain que le chant de la cigale n'eſt produit par aucune des parties que nous venons d'examiner, qu'il en demande beaucoup d'autres plus

ſinguliérement placées, & qu'il ne ſeroit pas poſſible de découvrir avec quelqu'attention qu'on obſervât une cigale vivante, eût-elle la complaiſance de chanter ſur la main de l'Obſervateur; il n'y a que la diſſection qui puiſſe nous montrer les vrais organes de ſa voix. Après en avoir ouvert quelques-unes ſur le dos, c'eſt-à-dire, après y avoir emporté la partie ſupérieure du premier & du ſecond anneau; après avoir mis à découvert du côté du dos la portion de l'intérieur qui répond à la cavité où ſont les miroirs, je fus frappé de la grandeur de deux muſcles * qui s'offrirent à mes yeux. Chacun des muſcles, dont je veux parler, eſt un faiſceau d'un prodigieux nombre de fibres droites appliquées les unes contre les autres, & pourtant aiſées à ſéparer les unes des autres. Les deux muſcles ſe rencontrent l'un l'autre ſous un angle plus petit qu'un droit, & ce point de rencontre & de leur attache eſt ſur le revers de la piéce triangulaire & écailleuſe *, & préciſément à celui des angles * d'où partent les côtés qui ferment les cavités où ſont l'un & l'autre miroir. Ceux qui ont fait attention à la diſpoſition des fibres des muſcles qui ſe trouvent dans le corcelet des mouches de différentes eſpéces, & qui ſervent à mouvoir leurs aîles, ſe feront une juſte idée des muſcles que nous voulons faire connoître; ces derniers ne le cédent, ni en groſſeur, ni en force à ceux qui ſont employés à produire le mouvement des aîles, & ſont beaucoup plus longs. Des muſcles d'une telle force, placés dans le ventre de la cigale, & dans l'endroit du ventre où ils ſe trouvoient, ne ſembloient y être que pour agiter vivement les parties, qui étant mûes produiſoient le bruit ou le chant. Auſſi pendant que j'examinois un de ces muſcles, pendant que je le tiraillois doucement avec une épingle, pendant que je le faiſois un peu ſortir de ſa place pour l'y laiſſer retourner enſuite, il m'arriva de

* Pl. 17. fig. 6. *f, f.*

* Fig. 8.

* *e.*

faire chanter une cigale morte depuis plusieurs mois. Le chant, comme on l'imagine, ne fut pas fort; mais il le fut assés pour me conduire à trouver la partie à laquelle il étoit dû. Je n'eus qu'à suivre le muscle que j'avois tiraillé, qu'à chercher la partie à laquelle il aboutissoit.

Mais avant que de faire connoître la partie qui rend les sons, nous devons faire connoître le lieu où elle est posée; pour cela, considérons encore une fois notre cigale du côté du ventre *; relevons encore les volets * ou les piéces écailleuses, pour mettre à découvert la grande cavité où sont les miroirs & les autres parties que nous avons décrites. Il y a encore dans cette grande cavité deux réduits * égaux & semblables, dont nous n'avons rien dit, & qu'il est bien important de connoître; il y en a un de chaque côté. On ne voit que les ouvertures de l'un & de l'autre, qui sont courbes. Une cloison solide, une cloison écailleuse est employée de chaque côté avec une portion du premier anneau, à former un de ces réduits, une de ces cellules. Cette cloison qui commence auprès du bout du premier anneau, & qui là se joint au rebord qui entoure le contour postérieur de la grande cavité, va se terminer à l'origine de ce même anneau. Si cette cloison étoit plane & droite, le vuide du réduit, de la cellule ne seroit qu'égal à celui qui peut être entre la courbûre de la portion d'anneau, & un plan; mais la cloison rentre un peu dans la grande cavité, & la capacité du réduit en est augmentée, l'ouverture de chaque cellule est au niveau du ventre. C'est dans ces deux cavités que sont les deux organes du chant. Les ouvertures de ces deux cavités sont pour la voix des cigales, ce que notre larinx est pour la nôtre. Si elles sont inflexibles, si elles ne peuvent pas modifier les sons qu'elles laissent sortir, en recompense ces sons trouvent plus de parties qui les modifient,

* Pl. 17. fig. 3.
* *u, u.*
* *l, l.*

que n'en trouvent ceux qui ont été formés par notre glotte. La voute du palais de la bouche, & la cavité du nez, ſont néceſſaires pour perfectionner nos ſons; ceux des cigales peuvent être modifiés par les volets écailleux, par les cavités où ſont les miroirs, par les miroirs mêmes, & par les différentes parties de la grande cavité.

Mais pour voir enfin les premiers & véritables organes du chant des cigales, nous n'avons qu'à ouvrir une des cellules* dont nous venons de déterminer la figure & la poſition, nous trouverons un inſtrument ſonore qui y eſt logé. On peut remarquer de chaque côté, ſur le premier anneau du mâle, une portion triangulaire * plus élevée que le reſte. Deux élevations pareilles ne ſe trouvent pas ſur le même anneau de la fémelle; elles ont été données à celui du mâle pour aggrandir les loges des inſtruments ſonores. On parviendra à ouvrir une de ces loges ſans endommager l'inſtrument qui y eſt contenu, ſi on emporte ſimplement avec un canif cette partie de l'anneau qui forme une boſſe. Dès qu'elle ſera enlevée *, dès que l'intérieur de la cavité ſera à découvert, on verra qu'elle eſt occupée en partie par une membrane contournée en forme de timbale *, & que cette eſpéce de timbale préſente ſa face arrondie. Cette piéce pourtant loin d'être liſſe comme l'inſtrument auquel nous la comparons, eſt toute pliſſée & pleine de rugoſités. Pour peu qu'on la touche, on ne ſçauroit héſiter ſur l'uſage auquel elle eſt deſtinée, elle reſonne plus que ne feroit le parchemin le plus ſec, ou quelqu'autre membrane plus ſonore que le parchemin. Quand la timbale qu'on touche, appartient, comme celle que je touchois, à une cigale qui a été long-temps tenue dans de l'eau-de-vie bien chargée de ſucre, on voit que la nature de cette membrane eſt d'être toûjours roide, de l'être quoique mouillée, ou au moins

* Pl. 17. fig. 3. *l.*

* Fig. 4. *e.*

* Fig. 5. *e.*

* *t.*

qu'elle eſt de nature à ne pouvoir être aiſément pénétrée par une liqueur, puiſque pendant que toutes les autres membranes de la cigale étoient flexibles & molles, elle avoit conſervé la roideur néceſſaire pour rendre des ſons.

La circonférence de cette timbale eſt arrêtée bien fixément *, elle l'eſt ſur une eſpéce de cerceau d'écaille, je donne ce nom à la piéce dans laquelle eſt percé un trou ſillonné autour de ſon bord, dont le diametre eſt preſqu'égal à celui de la circonférence de la timbale. La piéce dans laquelle il eſt percé, eſt la partie antérieure de cette cloiſon qui ferme d'un côté la cellule de la timbale. Les rugoſités qui ſont ſur la ſurface de cette eſpéce de timbale, y ſont arrangées avec une ſorte de régularité. Ce ſont des ſillons aſſés relevés, & preſque paralleles les uns aux autres; le premier & le plus court de tous, eſt le plus proche de la portion de la circonférence la plus voiſine du corcelet; celui qui ſuit, qui s'éleve davantage ſur la convexité de la timbale, eſt plus long néceſſairement que celui qui le précéde; c'eſt-à-dire, que ces ſillons ne ſont pas paralleles à la baſe de la timbale, que chacun d'eux part d'un point de cette baſe pour s'élever ſur la partie convexe, & aller ſe terminer à un point de la baſe, oppoſé à peu-près diametralement à celui dont il eſt parti. Lorſqu'on frotte ces ſillons ou la ſurface convexe de la timbale, avec un petit corps incapable de percer & de déchirer, tel que peut être un petit morceau de papier roulé, on la fait reſonner; & on voit que le reſonnement vient de ce que des portions de la timbale qui ſont enfoncées par les frottements du petit corps, ſe relevent dès que ce corps ceſſe d'agir contr'elles. La diſpoſition & le reſſort des parties qui ont été enfoncées ſuffiſent pour les relever; il ne faut point de muſcles pour produire cet effet, mais il en

* Pl. 17. fig. 9. *t.*

faut un, qui alternativement tire en dedans une portion de la timbale, qui oblige à devenir creuſe une portion qui étoit convexe, & qui permette enſuite à cette partie d'être relevée par ſon reſſort.

On ne doit pas être embarraſſé où trouver le muſcle capable de produire cet effet, car on n'a pas oublié les deux forts muſcles* dont nous avons déterminé la poſition ci-deſſus. Celui qui eſt deſtiné à mettre en mouvement une des timbales, eſt appuyé & arrêté en partie contre la piece écailleuſe qui ſoûtient la timbale, & qui eſt percée d'un trou dont le diametre eſt preſqu'égal à celui de la baſe de cette timbale; une partie du bout du muſcle eſt vis-à-vis la portion poſtérieure de ce trou. Les fibres qui compoſent ce muſcle ſe terminent à une plaque tendineuſe preſque circulaire*. De cette plaque tendineuſe partent pluſieurs filets*, pluſieurs petits tendons, qui vont s'attacher à la ſurface concave de la timbale, à peu près à diſtance égale de ſa partie la plus élevée, & de ſa circonférence, & cela vers la portion poſtérieure de cette circonférence. Je n'oſerois aſſûrer que ces petits tendons ſoient les ſeuls par leſquels le muſcle peut agir ſur la timbale, mais ils ſuffiſent pour en expliquer tout le jeu; car il eſt clair que quand le muſcle ſe contractera & ſe relâchera alternativement avec vîteſſe, une portion convexe de la timbale ſera renduë concave, & cette portion reprendra enſuite ſa convexité par l'action de ſon propre reſſort. Alors ſe fera ce bruit, ce chant que nous avons été ſi long temps à expliquer, parce que nous avons voulu faire connoître toutes les parties au moyen deſquelles celui qui n'en fait point d'inutiles, a voulu qu'il fût produit.

* Pl. 17. fig. 6. *f, f.*

* Fig. 9 & 10. *p.*

* *i.*

Je ſuis étonné que M. Pontédéra qui paroît avoir bien connu les organes du chant des grandes cigales, les ait placés dans

dans ce qu'il appelle la poitrine, qui est la partie que nous nommons le corcelet, puisqu'il est certain qu'elles sont toutes contenuës dans la cavité formée par les premiers anneaux du ventre.

Les cigales appellées tettigonies, ou celles de la petite espéce *, n'ont pas été données par les anciens, pour d'aussi bonnes chanteuses que les achétes ou grandes cigales; quelques-uns même les font passer pour presque muettes. M. Pontédéra prétend qu'elles chantent aussi fort que les autres proportionnellement à la grandeur de leur corps; elles sont pourvûes de très-grandes timbales, mais dont le bruit ne semble pas devoir être aussi bien modifié que celui des autres. J'ai trouvé la même disposition des organes du chant aux cigales de moyenne grandeur *, sur qui le jaune domine, & aux plus petites cigales, mais une disposition différente de celle des cigales de la plus grande espéce. Les timbales de celles de la moyenne & de celles de la petite espéce, ne sont pas cachées entiérement *. Les volets écailleux * de ces cigales sont plus courts & plus étroits que ceux des autres, & leurs timbales sont plus allongées. L'une & l'autre timbale suivent en remontant, la courbûre de l'anneau; l'endroit * où chacune se termine, est à peu près aussi proche du milieu du dos, que du côté d'où elle part. Elles sont à découvert l'une & l'autre près de l'endroit où elles se terminent, & près du volet, c'est-à-dire, qu'elles le sont près de leurs deux bouts. La portion d'anneau qui répond à chaque timbale, a été entaillée pour la laisser voir, ou plûtôt pour laisser sortir le son qu'elle doit rendre; mais le milieu de la portion entaillée n'a pas été emporté, il a été reservé pour former une languette * qui recouvre le milieu de la timbale. On peut abbaisser cette languette * en lui faisant violence, comme on peut soûlever les volets. Ces timbales, ainsi que

* Pl. 16. fig. 8 & 9.

* Fig. 7.

* Pl. 17. fig. 11. *t*.

* *u*.

* *r*.

* Fig. 11. *p*.

* Fig. 12, *p*.

celles des grandes cigales, ſont faites d'une membrane cartilagineuſe & ſonore, mais dont les plis ou ſillons ſont plus réguliérement arrangés; ils ſont paralleles les uns aux autres, & paralleles à peu près aux anneaux du corps. Il n'y a qu'une petite portion de chaque timbale qui ſe trouve ſous chaque volet, ainſi il n'y a que l'air agité par cette portion, qui, avant que de ſortir, puiſſe être reſléchi par les différentes parties de la grande cavité.

* Pl. 17. fig. 13. *m.*

D'ailleurs le miroir * qui eſt dans cette cavité eſt proportionnellement plus petit que celui de la cavité des cigales de la grande eſpéce. Si les cigales de la petite & celles de la moyenne eſpéce ont ſur les cigales de la grande eſpéce l'avantage d'avoir des timbales proportionnellement plus grandes, elles les ont moins favorablement placées, puiſqu'il n'y a qu'une partie de l'air qu'elles font reſonner, qui puiſſe être modifiée une ſeconde fois, & qu'elle ſemble le devoir être moins parfaitement. Au reſte les muſcles deſtinés à agiter ces timbales, ſont ſemblables à ceux qui ſervent à agiter celles des autres, & ſemblablement placés.

Si parmi les cigales toutes les fémelles ſont muettes, ſi elles n'ont point des organes du chant ſemblables à ceux que nous venons d'admirer dans les mâles, elles ont en revanche un inſtrument qui leur eſt propre, & qui mérite bien d'être examiné avec attention. Leurs œufs doivent être logés dans l'intérieur de petits morceaux de bois *, & elles ſont pourvûes d'un inſtrument avec lequel elles viennent à bout de percer de longs trous, dans leſquels elles les arrangent avec un grand art. Cet inſtrument, comme tous ceux que la nature a accordés aux inſectes, pour couper, ſcier, entailler & percer, eſt d'écaille ou de corne; & il eſt un des plus ſolides dont un inſecte ſoit armé. Il eſt d'ailleurs d'une grandeur plus conſidérable que ne le ſont la plûpart des inſtruments des inſectes,

* Pl. 19. fig. 1 & 2.

destinés à des usages équivalents. Sa structure a des particularités qui peuvent être apperçûes à la vûe simple. Nous nous fixerons à celui des plus grandes cigales, qui a environ cinq lignes de longueur. Le dernier anneau des cigales, tant mâles que fémelles, est conique, mais il est bien plus long & même plus gros à sa base dans les fémelles * que dans les mâles; & c'est ce qui fait paroître le corps de celles-là plus allongé. D'ailleurs dans les fémelles, cet anneau est composé d'une seule piéce; il n'en a pas une seconde en dessous comme celui des mâles *. Il est fendu tout du long *, pour permettre de sortir à l'instrument que nous voulons faire connoître, & que nous appellerons la tariére. Il en est la premiére enveloppe. La tariére a cependant encore son fourreau particulier, qui est logé avec elle dans la coulisse du dernier anneau.

* Pl. 16. fig. 2, & pl. 17. fig. 14. *a, a.*

* Pl. 19. fig. 6, 7 & 8. *e.*

* Pl. 17. fig. 14.

En pressant, & même assés foiblement, le ventre de la cigale, on oblige sa tariére à sortir de ses étuis, à se montrer toute entiére à découvert *. A la vûe simple on reconnoîtroit pour quel usage elle est faite; les yeux n'ont pas besoin de secours pour voir qu'elle est un corps long & écailleux, qui dans toute sa longueur est à peu près d'une grosseur égale, mais qui devient un peu plus gros proche de son extrémité, pour se terminer ensuite par une pointe angulaire *, ou de la figure de celle d'un fer de pique; mais cette pointe a la particularité d'être dentellée tout du long de chacun des deux côtés, qui la forment par leur réunion.

* Pl. 18. fig. 1. *b f.*

* *f.*

Le fourreau immédiat * de la tariére, ne la suit point pendant qu'elle sort de l'anneau. Il est composé de deux piéces semblables *, dont chacune depuis son origine jusqu'à la moitié de sa longueur *, ou par-delà, est arrêtée fixement contre les chairs qui font le fond de la coulisse * de l'anneau. Dans l'endroit où une des moitiés de l'étui cesse d'être attachée, il y a une articulation. La partie *

* Fig. 1. *c c.*

* Fig. 2, & 3.

* *f.*

* *g.*

* *g c.*

qui commence à cette articulation, eſt faite en cuilleron allongé; dans les temps ordinaires, la pointe de la tariére eſt renfermée entre ces deux cuillerons. Cette partie & celle qui fait la baſe de chaque demi-étui, ſont brunes, luiſantes & écailleuſes, comme l'eſt la tariére même. Celle-ci n'eſt pas abſolument droite, elle a une courbûre*, dont la convexité eſt du côté qui ſe préſente lorſqu'on regarde la cigale en deſſous. Elle eſt plus courbe vers ſa baſe qu'ailleurs, ce qui rend ſa figure propre à s'ajuſter dans la couliſſe, & qui la porte à y rentrer lorſqu'elle eſt abandonnée à elle-même. Nous diſtinguerons ſes faces par les noms de convexes & de concaves.

* Pl. 18. fig. 1. ſ b.

Cette partie mérite aſſûrement qu'on ne s'en tienne pas à la conſidérer à la vûe ſimple; il ſuffit d'obſerver ſa pointe avec une loupe, pour voir que les dentelûres ſont fortes & arrangées avec ſymmétrie. Elles ſont paralleles les unes aux autres, & toutes dirigées de façon que ſi elles étoient prolongées juſqu'à l'axe de l'inſtrument, des deux angles qu'elles y feroient, l'aigu ſeroit tourné vers la pointe. On en compte neuf de chaque côté, dont les plus proches de la pointe ſont les plus fines. Elles deviennent de plus en plus groſſes, à meſure qu'elles s'en éloignent; par-delà les neuf premiéres & groſſes dentelûres, il y en a encore trois à quatre aſſés petites.

Quand on pourſuit l'examen de cet inſtrument, il ceſſe de paroître auſſi ſimple qu'on l'avoit jugé d'abord. Une fente qu'on apperçoit tout du long de la face convexe, indique qu'il eſt compoſé de pluſieurs piéces, & on parvient aiſément à s'aſſûrer qu'il en a trois. Pendant qu'on le manie, qu'on le tiraille ſans chercher encore à le diſſéquer, le hazard met ſouvent en état de voir que la pointe eſt faite au moins de deux piéces; que quoique fine, elle eſt formée par la rencontre de deux pointes

une fois plus déliées, & que les dentelûres font taillées fur deux piéces différentes. On voit tout cela, dis-je, lorfque l'on détermine, & fouvent fans le chercher, une de ces piéces * à aller plus loin que l'autre *. On devine aifément le moyen de faire paroître, quand on veut, ce que le hazard a montré d'abord, il n'y a qu'à pouffer en haut avec une épingle, ou avec la lame d'un canif, une des moitiés de la bafe de la tariére, pour obliger une des pointes * à s'élever plus que celle contre laquelle elle étoit appliquée *.

* Pl. 18. fig. 6. *l p.*
* *f p.*
* Fig. 8. *l p.*
* *f p.*

Si nous continuons de donner le nom de tariére à cet inftrument deftiné à ouvrir des trous, quoiqu'il foit tout autrement conftruit que ceux dont nous nous fervons pour un femblable ufage, c'eft qu'il lui a déja été donné par M. Malpighi, qui a pourtant héfité à l'appeller une lime. Quand on a étudié la compofition de cette tariére, & qu'on lit enfuite la defcription, & qu'on confulte les figures que ce célébre Auteur en a données, on eft convaincu qu'il avoit très-bien obfervé les différentes parties dont elle eft compofée; mais fes figures & fa defcription concife, qui fuffifoient dans un temps où il n'en a parlé que par occafion, ne fuffiroient peut-être pas pour en faire prendre des idées nettes à ceux qui ne les auroient pas examinées fur la cigale même. Avec un peu de dextérité & de patience, on vient à bout de féparer les trois piéces dont elle eft compofée *. Si on introduit une pointe fine & roide, celle d'une épingle, dans la fente qui eft en vûe, lorfqu'on regarde la mouche du côté du ventre, & qu'on pouffe vers le côté un des rebords de cette fente, après quelques tentatives, on écarte un peu la piéce à laquelle appartient le rebord pouffé; on lui fait faire un coude en cet endroit; il paroît un vuide entre cette piéce & la partie à laquelle elle étoit ci-devant jointe. On peut

* Fig. 5. *l p, f p, r t.*

faire entrer l'épingle dans ce vuide. Si on la conduit en-
ſuite tout doucement vers le bout de la tariére, on acheve
* Pl. 18. fig. de dégager cette piéce *. C'eſt une de celles dont la pointe
4. *ſp*. eſt taillée en lime, & que nous appellerons auſſi une des
limes. Si on eût agi avec l'épingle contre l'autre côté, on
* Fig. 5. *lp*. eût détaché une autre lime *. L'inſtrument eſt donc com-
poſé de deux limes d'une figure particuliére, qui peuvent
jouer alternativement. Mais ce qui eſt de plus remarqua-
ble, c'eſt la maniére dont elles ſont maintenues l'une &
l'autre pendant leur jeu ; elles le ſont de façon qu'elles
reſtent toûjours paralleles entr'elles, de façon que celle
qui avance ne s'écarte point de celle qui eſt en repos.
Ceci dépend de la maniére dont elles ſont aſſemblées :
elles le ſont toutes deux avec une troiſiéme piéce, que
*Fig. 5. *tecr*. nous nommerons le ſupport ou la piéce d'aſſemblage *.
Cette derniére eſt taillée quarrément dans la plus grande
partie de ſa longueur, elle eſt environ une fois plus large
qu'épaiſſe. Les faces ſur leſquelles nous prenons ſa largeur,
ſont la ſupérieure & l'inférieure, ou celles qui ſont paral-
* *tc*. leles au ventre de l'inſecte. Son bout * ſe termine en fer
de pique, mais il n'eſt guére moins épais que le reſte. Le
* *lb, ſb*. manche, pour ainſi dire, ou la tige * de chacune de nos
piéces en lime, eſt dans toute ſa longueur creuſée en gout-
tiére. Sa ſurface extérieure eſt pourtant arrondie. Un des
* *cr*. côtés *, une des tranches de la piéce d'aſſemblage ou du
ſupport, entre dans la gouttiére de la tige d'une lime, &
l'autre côté de cette piéce entre dans la gouttiére de la
tige de l'autre lime; les gouttiéres ſont tellement creu-
ſées, que chaque tige de lime recouvre une moitié de
* Fig. 7 & 8. cette face de la piéce d'aſſemblage *, qui ſe préſente lorſ-
qu'on regarde le ventre de l'inſecte, ou de la face infé-
rieure. Là les deux tiges laiſſent ſeulement entr'elles une
petite fente, qui eſt celle dans laquelle nous avons dit

qu'il falloit faire entrer une épingle quand on vouloit ſéparer une des limes de l'autre & de ſon ſupport. Mais la face oppoſée* du ſupport n'eſt point recouverte par les tiges des limes. * Pl. 18. fig. 10.

Les tiges* des limes ſont à peu près droites, c'eſt-à-dire, qu'elles n'ont que la courbûre qui leur eſt neceſſaire, pour que la tariére ſe place dans ſon étui*; mais la partie taillée en lime* fait un angle avec la tige, ce qui leur donne quelque reſſemblance avec certaines limes, ou avec certains rifloirs que nos ouvriers employent à limer ou à réparer dans des cavités. Nous avons dit que la piéce d'aſſemblage ſe termine en fer de pique; les deux faces* qui en marquent l'épaiſſeur, & qui concourent à ſa pointe, ſervent de ſupport aux deux limes*; c'eſt-à-dire, que chaque lime eſt poſée ſur un des côtés de la portion faite en fer de pique.

* Fig. 7. *lm.*
* Fig. 1. *ccc.*
* Fig. 5, 6. *pſ, pl.*
* Fig. 5.
* *lp, ſp.*

La poſition des limes eſt aſſés expliquée, on entend aſſés comment le ſupport eſt emboîté dans l'une & dans l'autre; mais nous n'avons rien vû encore qui puiſſe rendre cet aſſemblage ſolide: il l'eſt au de-là de ce qu'on l'imagineroit, car ſi on n'agit avec bien des précautions, & ſi on ne ſe retourne de bien des maniéres, il eſt difficile de dégager les deux limes de deſſus le ſupport, ſans briſer quelqu'une de ces trois piéces. Le moyen qui a été employé pour les tenir unies, & en même temps, ce qui étoit eſſentiel, pour que les limes puſſent jouer alternativement, pour que la pointe de l'une* pût être portée par de-là la pointe de l'autre, & ramenée enſuite en arriére; ce moyen, dis-je, eſt le même que celui auquel nous avons journellement recours dans divers ouvrages de ménuiſerie. Nous avons des boîtes dont le deſſus ſe tire, parce qu'il a des languettes qui entrent dans des couliſſes taillées près du bord ſupérieur de la boîte. Nous

* Fig. 8. *lp.*

avons des tiroirs qui ſont auſſi à couliſſe ; enfin nous faiſons beaucoup d'autres ouvrages à couliſſes & à languettes. Quand on examine avec une loupe forte la tranche de la piéce d'aſſemblage *, & celle de ſes faces *, qui eſt couverte par les tiges des deux limes, & quand on examine la cavité des tiges * de ces limes, on découvre ſur les unes & ſur les autres, tout ce qui eſt néceſſaire pour produire un engrainement exact ; on découvre ſur les unes & ſur les autres de ces piéces & couliſſes & languettes, & autant qu'il en faut pour rendre l'aſſemblage ſûr. Il eſt d'ailleurs executé avec la préciſion qui rend le jeu aiſé. Nous ne ſommes pas étonnés que des piéces qui échappent preſque à nos yeux par leur petiteſſe, ſoient ſi parfaitement travaillées, quand nous penſons quelle eſt la main qui les a faites. Il ne m'a paru y avoir qu'une couliſſe pour chaque tige de lime ſur la face de la piéce d'aſſemblage contre laquelle les deux limes ſont appliquées ; mais ſur la tranche de la même piéce, on apperçoit de chaque coſté deux couliſſes ſéparées par deux languettes. Les entailles & les reliefs de cette piéce déterminent, & les reliefs & les entailles qui doivent eſtre dans les tiges creuſes des limes, & qu'on y voit lorſqu'on cherche les poſitions les plus propres à les rendre ſenſibles.

* Pl. 18. fig. 4. tr.
* Fig. 5.
* Fig. 10. o.

Il y a une meilleure maniére encore, que celle dont nous avons parlé, de reconnoître combien cet aſſemblage eſt parfait, & cependant combien le jeu des limes eſt libre ; c'eſt de couper une tariére avec des ciſeaux aſſés près de ſa baſe. On la prend enſuite entre les deux doigts d'une main, ou, ſi on l'aime mieux, entre les deux branches d'une pince. On la ſaiſit de maniére que la preſſion n'agiſſe que ſur la tige d'une des limes, ſur une moitié de la largeur de la tariére. Alors, ſoit avec deux doigts ſeuls, ſi on en a

d'aſſés

d'aſſés adroits, ſoit avec une épingle on pouſſe vers la pointe de l'inſtrument la lime qui n'eſt pas preſſée *; elle cede ſans oppoſer de réſiſtance à la petite force qui tend à la mouvoir; elle va auſſi loin qu'on veut par-delà la pointe fixe, toûjours parallele à elle-même. On la ramene enſuite avec la même facilité dans ſa premiére poſition, & on l'en retire après, ſi l'on veut, pour la faire aller du côté oppoſé au premier *, vers celui qui étoit le plus proche de la baſe de la tariére. Pendant ces mouvements elle ne s'écarte jamais ni à droite ni à gauche, & elle laiſſe à découvert les parties de la piéce d'aſſemblage deſquelles on la contraint de s'éloigner. Lorſqu'elle eſt dans ſon état ordinaire, on reconnoît aiſément que la moitié de la face inférieure de la piéce d'aſſemblage, eſt entiérement recouverte par une des limes, & que chaque lime recouvre de plus un des côtés, ou la tranche de cette piéce, mais ſans la déborder *, & ſans ſe recourber ſur la face ſupérieure; ce qui appartient à la piéce d'aſſemblage eſt d'autant plus aiſé à diſtinguer, que cette piéce eſt très-noire, pendant que les tiges des limes ſont châtain. L'endroit de chaque tige d'où part une lime, a une eſpéce d'appendice employé à cacher la moitié de la partie faite en fer de pique. La face ſupérieure de la piéce d'aſſemblage, celle qui eſt toute entiére à découvert, a tout du long une arête, elle eſt faite un peu en dos d'âne.

* Pl. 18. fig. 8. *lp.*

* Fig. 7. *plo.*

* Fig. 10. *plo.*

La baſe de chaque lime eſt aſſemblée avec une piéce cartilagineuſe, ou plûtôt écailleuſe, comme la lime elle-même *; ou ſi l'on veut, la baſe de chaque lime ſe courbe, & forme une eſpéce de queue. Ces deux piéces, ces deux queues ſont égales & ſemblables, elles ſont l'une & l'autre larges & épaiſſes. La longueur de chacune eſt environ celle du quart de la circonférence du ſeptiéme anneau, ſous lequel ces piéces ſont cachées en certains temps. Mais ce

* Fig. 12. *z, z.*

qu'on doit le plus remarquer par rapport à leur position, c'est que chacune d'elles fait un angle * avec une lime, au point où elle lui est jointe; & que dans l'état ordinaire, ce point de jonction est plus éloigné du derriére de la cigale, que ne l'est le bout de la piéce *. Il suit de cette disposition, que lorsque ce bout est forcé par des muscles à descendre un peu, & en même temps à s'avancer un peu vers le corcelet, la lime à laquelle cette piéce tient, est obligée au contraire d'avancer vers le derriére. Ainsi chacune des limes peut alternativement être poussée vers le derriére, & être retirée en avant par le mouvement alternatif de la solide queue cartilagineuse à laquelle elle tient.

* Pl. 18. fig. 12. l, s.

* z, z.

C'est au moyen de ce jeu alternatif des deux limes, que la cigale vient à bout de percer dans le bois, les trous dans lesquels elle veut loger ses œufs. J'eusse eu plus regret que je n'en ai eu de ne m'être point trouvé dans des pays où il m'eût été permis d'en épier quelques-unes occupées à ce travail, si je n'avois pas lû dans M. Pontédéra, que dès qu'on s'approche de celles qui sont dans l'action, elles ne manquent pas de s'envoler. Après tout, la structure de leurs instruments étant bien connue, & lorsqu'on a vû comment des mouches de plusieurs espéces, dont il est parlé dans le troisiéme Mémoire, font agir leurs scies, il n'y a guéres à craindre de se tromper sur la maniére dont on peut imaginer que les cigales font agir leurs limes. Ce qui reste de plus curieux à voir, c'est l'ouvrage produit par ces limes, c'est la profondeur & la direction des trous qu'elles ont creusés dans le bois; & c'est ce que M. le Marquis de Caumont m'a mis à portée de voir aussi bien à Paris, que je l'eusse pû voir en Provence & en Languedoc, & dans d'autres pays, s'il y en a, où les cigales se plaisent davantage.

Une premiére singularité qui mérite d'être remarquée, c'est qu'au lieu que les mouches dont nous avons parlé, font les entailles dans lesquelles elles veulent laisser leurs œufs dans de petites branches d'arbres ou d'arbustes, qui sont vivantes & pleines de suc, les cigales ne percent que des branches mortes & seches. C'est ainsi que la nature nous offre des varietés par rapport à des sujets où tout nous sembleroit devoir se passer de la même maniére. Les œufs de certaines mouches ont besoin d'être humectés, & même nourris, comme nous l'avons prouvé dans le troisiéme Mémoire, par la séve que fournit la branche dans laquelle ils ont été logés; & les œufs de cigale ont tout ce qu'il leur faut. Le suc qui s'épancheroit des parois du trou où ils sont renfermés, ne pourroit apparemment que leur nuire, la mere le sçait, ou se conduit comme si elle en étoit instruite.

Les branches que les cigales entreprennent de percer, sont donc constamment de bois sec, mais elles peuvent être de bois de différentes espéces. Toutes celles qui m'ont été envoyées par M. le Marquis de Caumont, bien remplies d'œufs, avoient été prises à des meuriers. Entre les brins de bois où des nichées d'œufs étoient logées, les plus gros n'avoient qu'environ trois lignes de diametre, & les plus menus n'en avoient qu'une ligne. Les petites branches auxquelles les cigales ont confié leurs œufs, sont aisées à * connoître *, on y remarque aisément de petites inégalités, de petites élevations formées par une portion du bois qui a été soûlevée: ces élevations sont à la file les unes des autres, & quelquefois assés bien alignées; mais toûjours au moins se trouvent-elles sur le même côté du brin de bois. Quelquefois j'en ai vû deux hors de la ligne, & vis-à-vis quelques-unes des autres *; mais cela est rare. Elles ne sont pas espacées fort réguliérement;

* Pl. 19. fig. 1 & 2.

* t, t, t, &c.

* Fig. 1. e, e.

il y en a telle qui eſt diſtante d'un demi-pouce de celle qui la ſuit, & on en voit d'autres entre leſquelles il n'y a que deux lignes d'intervalle, & moins quelquefois. Le plus ſouvent la petite piéce d'écorce qui recouvroit cet endroit, eſt tombée en entier * ou en partie. Chacune de ces éminences eſt un paquet de fibres ligneuſes, écartées pour la plûpart les unes des autres à leur extrémité *; ce ſont celles qui ont été limées & ſoûlevées lorſque la tariére a commencé à ouvrir un trou; elles ſont reſtées en place, & ſervent à couvrir l'ouverture de ce trou. L'angle qu'elles font avec la tige, eſt aſſés aigu. Les paquets de fibres qui ſont au-deſſus des différents trous, ſont inclinés du même côté, parce que la cigale étoit ſemblablement placée quand elle a percé dans le même morceau de bois des trous à la file les uns des autres.

* Pl. 19. fig. 4. e.

* Fig. 3. k, f, g, h.

Il n'eſt peut-être perſonne qui ait l'eſprit aſſés peu curieux, pour s'en tenir à regarder les dehors d'un pareil brin de bois, ſur-tout lorſqu'on ſçait que les œufs d'un inſecte y doivent être actuellement renfermés. Il eſt naturel d'avoir envie d'en voir l'intérieur. Si pour y parvenir ſans cauſer trop de dérangement, on emporte d'un côté des lames de bois très-minces, & paralleles à la longueur du brin, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à en emporter une qui paſſe par l'ouverture d'un des trous *, on mettra à découvert la cavité de ce trou, & peut-être celle de pluſieurs autres; & on verra que les différents trous ont des diametres à peu-près égaux, ſoit qu'ils ayent été percés dans de plus gros ou dans de plus petits brins de bois. On verra encore que la longueur du trou ne dépend aucunement de la groſſeur de la petite branche. Dans celles qui n'ont qu'une ligne de diametre, comme dans celles qui en ont trois, on trouvera des trous longs de trois lignes & demie, & quelquefois de près de quatre

* Fig. 3. t f.

lignes. Le trou eſt auſſi long que l'inſtrument le peut faire. Il y a pourtant des tariéres de cigale qui ont plus de cinq lignes de longueur; mais une portion de la tariére de plus d'une ligne, eſt arrêtée en dehors par le paquet des fibres qui ont été ſoûlevées.

Quoique cette tariére ſoit aſſés forte pour couper les fibres ligneuſes, il y a plus de travail à les couper qu'à percer de la moëlle de bois. Le meurier a de la moëlle, & tous les bois dans leſquels la cigale dépoſe ſes œufs, en ont auſſi. Nous verrons même qu'elle eſt déterminée à en choiſir de tels, par une raiſon plus importante que celle de la facilité qu'elle trouve à en creuſer l'intérieur. Le commencement du trou * eſt dirigé obliquement; mais dès que ce trou parvient à la moëlle, il prend une direction qui s'approche peu à peu du paralleliſme à l'axe du brin de bois. La tariére ne perce plus que la moëlle dès qu'elle l'a une fois atteinte, elle n'entame pas le bois qui eſt par-delà.

* Pl. 19. fig. 3. r.

Ce qui s'attire d'abord l'attention, lorſqu'on commence à voir l'intérieur de ces trous, ce ſont les œufs qui y ſont poſés; il y en a huit à dix dans tel trou, & quatre ou cinq dans ceux qui en ont le moins. Ils ſont blancs, oblongs, pointus par les deux bouts *. Auſſi pour profiter du terrein, la cigale ne les met pas préciſement à la file les uns des autres; le bout poſtérieur de celui qui précéde eſt vis-à-vis le bout antérieur de celui qui ſuit.

* Fig. 5.

Chaque cigale peut faire un grand nombre de pareils œufs. Ceux qu'elle a dans le corps, ſont contenus dans deux ovaires. J'ai compté 150 & quelques œufs dans chaque ovaire * d'une fémelle qui pouvoit avoir déja fait une partie de ſa ponte, car ſes ovaires étoient moins gros que ceux que j'ai vûs à d'autres cigales. Celle-ci avoit donc plus de 300 & tant d'œufs dans le corps, & ce ne

* Fig. 10.

devoit pas être tout ce qu'elle y en avoit eu ; auſſi M. Pontédéra aſſûre-t'il qu'il y en a qui ſont 500, d'autres 600, & d'autres juſques à 700 œufs.

Ce Sçavant prétend que la mere a ſoin de luter l'ouverture de chacune des cavités où les œufs ſont logés, avec une gomme capable de réſiſter aux injures de l'air ; je crains qu'il ne l'ait dit, parce qu'il a penſé que cela devoit être ; car je n'ai pû trouver aucun veſtige de gomme à leurs ouvertures, quoique j'y en aye cherché avec les meilleures loupes. Mais ce que j'ai remarqué à l'honneur de la prévoyance de la mere cigale, c'eſt que les ouvertures des trous ſont bouchées par des fibres ligneuſes. Quand la cigale commence à creuſer le bois, elle ſe contente de ſoûlever les fibres qui ſont au bord du trou, elle les y laiſſe attachées par un bout, & quand elle a retiré ſa tariére de la cavité, elle ſe ſert de ces mêmes fibres pour boucher l'entrée du trou.

Autant que le corps des fémelles eſt plein d'œufs, autant celui des mâles eſt-il rempli de vaiſſeaux où ſe prépare la liqueur qui les doit vivifier. Quand on ouvre le corps de ces derniers *, on y trouve des paquets de ces vaiſſeaux *, qui font une infinité de tours & de retours appliqués les uns contre les autres. Si on ſe contente de preſſer le corps par dehors, ſon dernier anneau * ſe montre plus qu'il ne faiſoit, & il s'entr'ouvre ; on voit qu'en deſſous il forme une gouttiére, qui ordinairement eſt couverte par une plaque écailleuſe *. La preſſion fait ſortir de la gouttiére un gros crochet * brun & écailleux recourbé vers le ventre, & dont le bout eſt mouſſe ; il ſert à ſaiſir le derriére de la fémelle, & il ſert auſſi à deffendre & à couvrir par-deſſus un court tuyau *, dont le bout eſt ouvert, rebordé, écailleux, & d'une couleur plus claire que celle du crochet. La preſſion augmentée,

* Pl. 17. fig. 6.
* ſ.
* Pl. 19. fig. 6. p.
* e.
* Fig. 6 & 7. e.
* Fig. 6. m.

fait ſortir du bout de ce dernier tuyau, une partie charnuë, blanche, oblongue, & terminée par un mammelon qui eſt précédé par une eſpéce de bourlet *. Les mâles des cigales de la moyenne & de la petite eſpéce, ont deux crochets qui partent d'une même tige. * Pl. 19. fig. 7. *m, n.*

Pendant pluſieurs années j'ai reçû des nichées d'œufs, en apparence bien conditionnés, qui n'ont pas répondu à mon attente. Aucun n'eſt venu à bien, quoique j'aye porté mon attention pour eux juſques à les tenir dans mon gouſſet dans un tube de verre. Mais M. Alphons ayant ouvert des nids en différents temps, comme j'avois ſouhaité qu'il le fît, parvint à y trouver des vers éclos; j'eus le plaiſir d'en voir dans ceux qu'il me mit en état d'ouvrir moi-même vers la mi-Septembre. J'en obſervai même dans quelques brins de bois, de deux eſpéces très-différentes. Dans preſque tous, je trouvai deux ou trois vers blancs *, ſans jambes, munis de deux dents jaunâtres *, longs à peine d'une ligne, & pas plus gros qu'un brin de fil. * Fig. 12. *u.* * Figure 14. *d, d.*

Les vers de l'autre eſpéce étoient de même très-blancs; mais ils avoient ſix longues jambes; leur forme approchoit aſſés de celle d'une puce, au lieu que celle des premiers étoit longue & arrondie comme celle des vers les plus communs. Je dois avertir de l'erreur dans laquelle j'ai été par rapport à ces deux ſortes de vers, pour empêcher d'autres obſervateurs d'y tomber. Je n'héſitai point à penſer que chaque ver ſans jambes, ne dût ſe transformer dans un ver héxapode. Ce ne fut qu'au bout de huit à neuf mois que j'appris que j'avois regardé comme les enfants de la cigale, des vers qui dévorent ſes œufs & les petits qui en ſortent. Ces vers ſans jambes devinrent au printemps, de petites mouches noires & luiſantes, de la claſſe des ichneumons. Les fémelles portent au derriére deux longs filets, tantôt ſéparés l'un de l'autre, & tantôt réunis, parce que l'un eſt

une eſpéce de tariére dont l'autre eſt l'étuy. Cet inſtrument lui ſert à porter ſes œufs dans les nids où les cigales ont logé les leurs.

Si j'euſſe ſoupçonné que les vers munis de jambes naiſſoient des œufs de la cigale, je ne les euſſe pas confondus avec leurs plus mortels ennemis. Je n'aurois eu dès-lors qu'à obſerver des nids avec l'attention avec laquelle j'en obſervai dans la ſuite de ceux que j'avois conſervés dans l'eſprit de vin; j'euſſe vû ce que je vis plus tard, des vers à ſix jambes, qui ne s'étoient encore dégagés des œufs qu'en partie, qui avoient encore une portion de leur corps dans la coque. J'ai comparé leur forme à celle des puces, ce qui fait entendre que leur tête ſe recourbe en deſſous vers le ventre. Son bout eſt refendu, & forme deux eſpéces de longues dents. Les bouts de leurs deux premiéres jambes ſont fourchus. Entre l'origine de l'une & celle de l'autre s'éleve un tuyau cylindrique, qui a bien l'air d'être le bout de la trompe que l'inſecte aura par la ſuite. Je ne puis faire paroître ici les deſſeins que j'ai de ce ver, ils n'ont été fait que depuis que les planches où ils devroient ſe trouver, ont été gravées & tirées.

Ils ſortent du nid par la même ouverture par laquelle les œufs y ont été introduits; ils vont chercher la terre dans laquelle ils s'enfoncent. M. Alphons aſſûre que c'eſt dès l'été, & M. Pontédéra prétend que ce n'eſt qu'après l'hiver. Les vers mangeurs de ceux des cigales, qui paſſent réellement l'hiver dans les brins de bois, n'en ont-ils point impoſé à ce Sçavant, comme à moi?

Je ſuis incertain s'ils quittent leur premiére dépouille dans le nid, ou ſi ce n'eſt qu'après être entrés en terre; c'eſt-là qu'ils croiſſent ſous la figure d'un héxapode dont le bout de la tête n'eſt plus refendu, mais qui a une trompe, & qu'enſuite ils ſe transforment en nymphes de la

claſſe

claſſe de celles qui marchent, qui prennent de la nourriture, & qui elles-mêmes ont à croître. Ces nymphes ont été très-connues des anciens. Ariſtote les a nommées tettigometres ou meres des cigales. Leur forme ne différe de celle qu'elles avoient lorſqu'elles étoient vers héxapodes, qu'autant que différe celle d'un jeune puceron de celle d'une nymphe de puceron; je veux dire que la plus grande différence que j'aye remarquée entre l'héxapode de quelque groſſeur qu'il ſoit, & la nymphe ou tettigometre, c'eſt que celle-ci * a des fourreaux * dans leſquels les ailes de la mouche ſont renfermées, & qu'on ne trouve point de veſtiges de ces fourreaux à l'héxapode *. Cette différence étant connue, celui-ci ſera ſuffiſamment décrit quand nous aurons fait connoître la figure de l'autre, & ſes principales parties: car nous ne nous arrêterons point à faire remarquer que dans les héxapodes les antennes paroiſſent partir du premier corcelet, au lieu que celles des nymphes partent de deſſous les grands yeux; nous ne nous arrêterons pas non plus à d'autres différences de cette nature.

* Pl. 19. fig. 16 & 17.
* *a.*
* Fig. 15.

La nymphe eſt d'un blanc-ſale. La figure de ſa tête approche de celle de la tête qu'elle aura lorſqu'elle ſera devenue cigale; dans l'un & l'autre état l'inſecte eſt muni d'une trompe * de même ſtructure, poſée de la même maniére, & conſervée par un étui ſemblable & ſemblablement placé. La nymphe, comme la cigale, a un double corcelet duquel partent les fourreaux des aîles. On compte huit anneaux au corps de la nymphe, comme à celui de la cigale; mais on ne trouve point aux nymphes qui doivent devenir des cigales mâles, ni à celles qui doivent devenir des cigales fémelles, les parties par leſquelles les cigales mâles différent des fémelles. On ne découvre aux premiéres aucune des parties qui compoſent l'organe du chant, & les ſecondes n'ont point de tariére.

* Pl. 20. fig. 1 & 2.

Les jambes de la premiére paire sont ce que les nymphes des cigales ont de plus remarquable *. On juge qu'elles leur ont été données pour s'ouvrir des chemins sous terre, pour piocher dans le besoin. Au premier coup d'œil on leur trouve une sorte de ressemblance avec les jambes des écrevisses, parce qu'auprès de leur extrémité elles ont une partie * que nous appellerons le pied ou le gros de la jambe, beaucoup plus large & plus épaisse que le reste. Le plus grand diametre de ce pied est vers son milieu ; près de son bout il est articulé avec une partie courte, une espéce de petit bouton avec lequel est aussi articulé un fort & solide crochet * terminé par une pointe. Nous nommerons ce crochet l'ongle, parce qu'il ressemble à ceux de divers oiseaux. A quelque distance de la pointe de cet ongle, est l'origine d'une espéce de dent pointue. Dans la partie concave de l'ongle, assés près de la dent, est articulée une piéce longue * en forme de petit bâton, & écailleuse, comme toutes celles dont nous venons de parler, un peu moins grosse près de l'articulation, qu'à son extrémité. De celle-ci partent deux crochets * fins & courts, mais solides. Dans les cigales mortes, & apparemment dans celles qui sont en repos, cette piéce est couchée tout du long de l'ongle, & sur une partie du pied *. Le bord inférieur du pied, le plus proche de l'ongle, a une plaque de quatre à cinq dents très-fines *; mais plus loin plusieurs dents beaucoup plus longues, ou des pointes, partent aussi du bord du pied en se courbant vers l'ongle. La plus considérable de ces pointes * est branchue. La jambe a trois autres parties articulées ensemble, dont la derniére l'est avec le pied ; elles n'ont rien qui doive nous engager à les décrire. Les quatre autres jambes de la nymphe de la cigale n'ont rien aussi qui doive nous arrêter, elles n'ont point ce gros

* Pl. 20. fig. 3 & 4.

* *i.*

* Fig. 3 & 4. *c.*

* Fig. 4 & 5. *p.*

* Fig. 5. *d.*

* Fig. 3. *d.*

* *d.*

* *f.*

pied qui rend les premiéres remarquables. Outre le petit ongle aigu par lequel elles ſont terminées, elles ont pluſieurs autres pointes écailleuſes près de leurs différentes articulations.

Ces nymphes avoient beſoin d'être munies de jambes telles que ſont leurs deux premiéres, pour pénétrer auſſi avant ſous terre qu'elles y pénétrent quelquefois. Dans une lettre où feu M. le Fevre Médecin d'Uzez, me raconte tous les ſoins qu'il s'étoit donnés, pour me procurer de ces inſectes pendant l'hyver, il m'aſſûre en avoir trouvé à deux & trois pieds de profondeur, & que l'argile compacte ne les avoit pas arrêtés. Il prétend que les nymphes la mouillent pour venir plus aiſément à bout de la percer. Au reſte toutes les obſervations qui m'ont été communiquées, concourent à établir que c'eſt auprès des racines des arbres qu'elles ſe tiennent.

M. Pontédéra aſſûre que l'inſecte ne quitte ſon état de nymphe que dans l'année qui ſuit celle où il l'a pris; ce qui me paroît très-probable. Mais quelle que ſoit la longueur du temps néceſſaire aux nymphes pour arriver à leur dernier terme d'accroiſſement; quand elles y ſont parvenues, & que les chaleurs de l'été commencent à ſe faire ſentir, elles ſortent de terre, elles grimpent ſur les arbres, & s'y accrochent à leur tige ou à leurs branches, & peut-être auſſi à leurs feuilles. Nous avons vû que leurs jambes ſont munies d'aſſés de pointes roides pour ſe cramponner ſolidement. Leur métamorphoſe s'accomplit alors comme celle de tant d'autres inſectes. Au reſte, après tout ce que nous avons rapporté de la maniére dont les papillons & diverſes mouches parviennent à ſe tirer de leur fourreau de criſalide ou de celui de nymphe, nous n'avons pas eu beſoin de voir des cigales dans cette opération, pour ſçavoir quelle eſt la méchanique à laquelle elles ont recours.

Tout ce que nous avons dit pour des cas pareils, a appris qu'elles doivent d'abord dégager du fourreau les parties intérieures de leur corps, & les ramener ensuite vers le corcelet pour faire violence à l'enveloppe qui le couvre, en la remplissant plus qu'elle n'est remplie ordinairement, & pour l'obliger par-là à se déchirer. Si j'eusse eu sur cela le moindre doute, il eût été levé par des cigales que j'ai reçûes, & qui avoient péri dans l'opération. J'ai vû que le corps de quelques-unes s'étoit détaché du fourreau de nymphe, que les quatre à cinq derniers anneaux de ce fourreau étoient vuides, que le corps avoit été ramené tout entier dans les anneaux les plus proches du corcelet, & que le dessus de celui-ci étoit fendu.

Aldrovande nous parle d'après ses propres observations, réiterées pendant plusieurs années, & non d'après les anciens, ce qui lui est beaucoup plus ordinaire, lorsqu'il nous rapporte comment la cigale se tire de son enveloppe de nymphe. Il dit que celle qui ne vient que de paroître au jour, est presque verte par tout, qu'ensuite le dessus de son corps prend des nuances de couleur de marron, & qu'enfin au bout d'un jour elle est d'un brun noirâtre.

Il seroit à souhaiter pour les campagnes où l'on est étourdi en été par le bruit des cigales, que les mets dont les Grecs s'accommodoient, fussent encore à notre goût. On servoit sur leurs tables des nymphes de cigales. Aristote détermine le temps où elles étoient excellentes: *quo tempore,* dit-il, *gustu suavissimæ sunt, antequam cortex rumpatur.* On mangeoit les cigales mêmes, & au rapport encore d'Aristote, avant l'accouplement on préféroit les mâles, & après l'accouplement on donnoit la préférence aux femelles, parce qu'alors elles avoient le ventre plein d'œufs

très-agréables au goût; on aimoit dans ce temps-là ces œufs, comme nous aimons aujourd'hui ceux d'écreviſſe.

Un inſecte *, qui par la poſition & la ſtructure de ſa trompe *, & par celle du fourreau dans lequel il eſt logé, reſſemble aux cigales; qui leur reſſemble encore par l'induſtrie avec laquelle il introduit ſes œufs dans des branches d'arbuſte, auroit droit de paroître à leur ſuite, quand on ne voudroit pas le reconnoître pour une cigale, parce que le talent de chanter ne lui a pas été donné, pourvû qu'il fût une mouche à quatre aîles; on pourroit au moins le mettre dans le genre qu'il convient d'appeller celui des *procigales*. Je n'héſiterois pas auſſi à placer dans ce genre un petit inſecte *, mais très-commun, & dont je vais parler, ſi j'étois aſſés certain qu'il eſt une mouche. Il a deux aîles très-tranſparentes; mais je doute ſi au-deſſus de celles-ci on doit lui reconnoître deux autres aîles, ou lui croire ſimplement deux fourreaux des véritables aîles; car ſi ce ſont des aîles, leur tiſſu n'eſt pas auſſi tranſparent que celui des aîles des mouches ordinaires, & ſi ce ſont des fourreaux, ils ſont des fourreaux bien minces. Quand nous parlerons des inſectes dont les aîles ſont couvertes par de véritables fourreaux, nous donnerons pourtant des regles pour diſtinguer les véritables aîles des étuis qui leur ont été accordés, quelque minces qu'ils ſoient; mais il n'eſt pas aiſé de faire l'application de ces regles à des inſectes extrémement petits. Heureuſement que peu de gens s'embarraſſent qu'on ſoit extrémement exact dans la diſcuſſion des faits de cette nature; généralement on aimera mieux qu'on ſe ſoit à rapporter ceux qui ſont honneur au génie des inſectes.

* Pl. 20. fig. 10.

* Fig. 13. *t.*

* Fig. 10.

Celui que je veux faire connoître, ſe tient ſur les roſiers; depuis la ſaiſon des roſes juſque vers la Touſſaint, on ne ſçauroit toucher les branches de ceux de la plûpart des

jardins, les agiter, ſans déterminer un grand nombre de petites mouches à s'envoler; je dis de mouches, car je continuerai à leur en donner le nom malgré l'incertitude où je ſuis, ſi elles ont quatre aîles ou ſimplement deux aîles & deux fourreaux. Toutes les petites mouches à beaucoup près, ne partent pourtant pas de deſſus le roſier qu'on agite légérement. Si on cherche à voir celles qui y ſont reſtées, on en trouve des milliers de diſperſées ſur les branches, & ſur-tout près des ſommités. On en trouve auſſi ſur les feuilles mêmes. Elles peuvent être vûes ſans le ſecours de la loupe. La couleur de leurs aîles ſupérieures eſt un citron pâle. Celle du reſte du corps eſt plus blancheâtre. Non-ſeulement elles volent, elles ſçavent auſſi ſauter. J'ai déja dit d'avance que leur trompe eſt aſſés ſemblable à celle des cigales, & poſée ſemblablement.

Tant de milliers de ces petites mouches qui ſe tiennent ſur le même roſier, devoient faire ſoupçonner au moins qu'elles n'y étoient pas ſeulement pour y prendre leur nourriture; qu'elles s'y multiplioient. Armé d'une loupe, j'y obſervai pluſieurs de celles qui étoient tranquilles ou qui le paroiſſoient, & je les obſervai en deſſous & de côté, parce que je penſai qu'il y en pouvoit avoir d'occupées à pondre. Je ne fus pas long-temps à en découvrir qui étoient dans cette opération, ou qui s'y préparoient. J'en vis qui redreſſoient une petite piéce * qui étoit couchée auparavant contre leur ventre; & qui après l'avoir redreſſée juſqu'à la rendre perpendiculaire à la ſurface de la tige, ſur laquelle leurs jambes étoient cramponnées, en piquoient le bout dans cette tige; elles l'y faiſoient pénétrer enſuite de plus en plus, juſqu'à l'y enfoncer toute entiére.

* Pl. 20. fig. 11. ſ.

Cette partie eſt donc un inſtrument propre à entailler les branches de roſier. Quand j'ai examiné celui d'une

petite mouche que je tenois à la main, j'ai vû qu'il étoit une véritable ſcie terminée en pointe *, & un peu courbe. Le côté concave eſt appliqué contre le ventre, & le côté convexe eſt dentellé, & le ſeul qui le ſoit. Cette ſcie ne m'a pas paru auſſi composée que celles des mouches que nous avons appellées à ſcie; mais une ſi petite partie pourroit bien avoir des particularités qui m'auroient échappé. L'endroit où on trouve ſon origine, en eſt une aiſée à remarquer; cette ſcie eſt attachée bien plus loin du bout du corps, que ne l'eſt la ſcie d'aucune des mouches dont il a été parlé dans le troiſiéme Mémoire; elle l'eſt vers le milieu du troiſiéme anneau; de ſorte que lorſque la ſcie eſt entiérement redreſſée, elle eſt à peu-près perpendiculaire au-deſſous du milieu du ventre. La mouche peut donc agir deſſus avec le poids de tout ſon corps.

* Pl. 20. fig. 12.

Parmi ces petites mouches, comme parmi toutes les autres, il y a des fémelles & des mâles. On ne trouve point de ſcie à ces derniers; mais lorſque leur derriére eſt preſſé, il fait voir trois petites baguettes *, d'entre leſquelles ſort une partie charnue & oblongue *, qui eſt apparemment celle qui eſt eſſentielle au mâle; & c'eſt pour s'emparer du derriére de la fémelle, que le mâle a les trois autres corps en forme de baguette.

* Fig. 15. *c, c, c.*

* *m.*

Les œufs que la fémelle dépoſe dans les entailles qu'elle a faites, ſont ſi petits & ſi tendres que je n'ai pu parvenir à les détacher ſans les crever. Quand j'ai enlevé de l'écorce entaillée, je n'ai pu appercevoir qu'un peu d'humidité qui ne me paroiſſoit pas être celle de la ſeve. Dans chacun des endroits où un œuf a été dépoſé, il ſe fait une petite tuberoſité que le ver qui ſort de l'œuf oblige à s'élever davantage; mais elle eſt toûjours très-petite, moins groſſe qu'un grain de millet, & plus applatie. Le ver eſt auſſi

tendre ou plus tendre que l'œuf, car je n'ai jamais pû parvenir à l'avoir. Je n'ai jamais eu que de l'eau quand j'ai ouvert sa loge, mais en une quantité plus considérable que quand j'ouvrois celle où étoit un œuf. Cependant ce ver se métamorphose sous l'écorce en une nymphe * de la classe de celles qui marchent, & qui ne différe de la mouche qu'elle doit devenir, qu'en ce que les aîles sont contenues dans de très-courts fourreaux, qui laissent le dessus du corps à découvert. Les nymphes marchent sur les rosiers, & s'y transforment en ces mouches, dont nous n'avons parlé qu'à cause de leur petite scie.

* Pl. 20. fig. 14.

Nous sommes réduits à ne donner presque que la figure d'une mouche * d'une espéce très-singuliére, & qui nous paroît être de celles qui à cause de la structure de leur trompe *, doivent être mises parmi les procigales. La mouche dont nous sommes fâchés d'avoir si peu de chose à dire, n'est pas seulement remarquable par sa grandeur, & par les couleurs dont elle est parée, elle l'est bien davantage par la lumiére qu'elle répand pendant la nuit, & par la figure & la position de sa partie lumineuse. La lumiére de nos vers luisants, & des scarabés luisants, appellés vulgairement mouches luisantes, vient de dessous le ventre, d'auprès du derriére ; & c'est la partie antérieure * de la tête de notre grande mouche qui éclaire, & qui éclaire à un tel point, que M.[lle] Merian assûre qu'elle met en état de lire la Gazette d'Hollande pendant la nuit. C'est à Surinam qu'elle a observé ces mouches, & qu'elle y en a peint des figures qui sont gravées dans la quarante-neuviéme planche de ses insectes de ce pays-là. On nous en a envoyé à Paris de Cayenne. Ces deux endroits qui sont assés voisins, ne sont pas apparemment les seuls de l'Amérique où elles naissent. On les appelle des porte-lanternes, parce qu'on a regardé la partie antérieure de la tête, de laquelle la lumiére

* Fig. 6 & 7.

* Fig. 6. t, & fig. 9.

* Fig. 6 & 7. l.

lumiére sort comme une espéce de lanterne. Quand on seroit plus à portée d'étudier cet insecte que nous ne le sommes, on ne parviendroit peut-être pas à sçavoir pour quel usage cette lanterne lui a été donnée; il ne semble pas au moins que ce soit pour l'éclairer pendant qu'il vole. Les yeux à rezeau * sont près de son origine. Un flambeau ou plûtôt une flamme plus large que notre front, & qui en partiroit, ne serviroit qu'à nous empêcher de voir les objets qui seroient par-delà. * Pl. 20. fig. 6. *i.*

La tête de cette mouche, si on la prend depuis le corcelet, & qu'on en mette la fin à l'origine de la lanterne, est très-courte. Elle n'est pas plus longue qu'est large un anneau du corps. Mais si on regarde la lanterne comme une portion de la tête même, alors la tête n'a guére moins de longueur que le corps, car le volume de la lanterne est considérable; elle a plus de diametre d'un côté à l'autre que de dessus en dessous. Près de son origine elle a en dessus une espéce de bosse; son bout est arrondi. Le fond de sa couleur, ou de la couleur qu'elle a dans des mouches séches telles qu'elles nous arrivent ici, est olive; mais sur ce fond sont des rayes ondées, & quelques taches brunes. La partie supérieure a de plus deux rayes d'un assés mauvais rouge. De chaque côté elle a un rang de tubercules applatis & rougeâtres. En dessous *, la lanterne a une arête qui la divise en deux également presque depuis son origine jusqu'à son extrémité, & deux autres qui partent d'auprès de l'origine de la précédente, & qui après s'en être écartées pour s'approcher des côtés, reviennent la joindre à son extrémité. Ces trois arêtes sont rougeâtres. Il y en a encore deux dont chacune est proche d'un côté, qui ont de distance en distance des épines. * Fig. 7.

La curiosité que j'ai eûe de voir l'intérieur de ces lanternes, a été assés mal satisfaite. J'en ai ouvert une qui ne

m'a offert qu'une cavité considérable, renfermée par un cartilage médiocrement épais. Je n'ai trouvé aucune partie dans cette cavité. Quand on supposeroit que celles qui y étoient lorsque l'animal vivoit, s'étoient desséchées, elles n'auroient jamais pû remplir, lors même qu'elles étoient molles, qu'une petite partie de cette cavité.

Près de l'origine de la lanterne, il y a de chaque côté un
* Pl. 20. fig. 6. *i.* œil à rezeau * de couleur rougeâtre, qui est un demi-globe logé dans un orbite écailleux & échancré par embas. Au-
* Fig. 8. dessous de cet œil, sur la même plaque écailleuse *, il y a
* *g.* un autre demi-globe * dont la surface est grainée, & que M.[elle] Mérian a négligé de faire paroître dans ses figures. Ces derniers demi-globes seroient-ils encore des yeux ? En ce cas c'en seroient d'une structure différente de celle des yeux à rezeau. Entre chaque œil à rezeau & chaque demi-globe chagriné, est un petit mammelon presque
* *m.* cylindrique *.

Les aîles supérieures n'ont pas une parfaite transparence. Le fond de leur couleur est celle d'une olive pochettée; elles sont pointillées d'un peu de blancheâtre, & près de leur base elles ont plusieurs petites taches presque
* Fig. 7. noires. Les aîles de dessous *, un peu plus transparentes que les supérieures, sont plus courtes, & ont cependant plus d'ampleur. Elles ont chacune un grand œil qui a quelque ressemblance avec ceux des aîles des papillons paons. Les teintes les plus claires de ces yeux sont olive, & les teintes brunes sont caffé.

Dans la même planche où M.[elle] Mérian a representé des porte-lanternes, elle a représenté une autre mouche que les Indiens appellent des vielleurs, à cause que le bruit qu'elles font imite le son d'une vielle. Elle a donné aussi la figure de la nymphe du vielleur, qui est une mouche qui doit encore appartenir au genre des procigales. M.[elle] Mérian dit que

les Indiens ont voulu lui perſuader que les vielleurs ſe métamorphoſoient en porte-lanternes ; & il ſemble qu'elle en ait été convaincue, puiſqu'elle nous donne une des figures de ſa planche pour celle d'un vielleur dont la tête s'eſt allongée pour devenir une lanterne. C'eſt une métamorphoſe qui demanderoit à être mieux ſuivie. En cas qu'elle ſoit véritable, elle pourroit être comparée au changement qui arrive aux mouches éphemérẹs, qui, après avoir volé, ont encore à ſe deffaire d'une dépouille.

## *EXPLICATION DES FIGURES DU QUATRIE'ME ME'MOIRE.*

### PLANCHE XVI.

LA Figure 1 repréſente une cigale fémelle de la grande eſpéce, vûe du côté du dos. *a, a,* les antennes. *i, i,* les yeux à rezeau entre leſquels ſont placés les trois yeux liſſes. La tête finit où les yeux à rezeau ſe terminent. Là commence le premier corcelet, ou la premiére partie du corcelet double. *ieei,* l'étendue du premier corcelet. *ec ce,* le ſecond corcelet.

La Figure 2 fait voir par-deſſous la cigale de la figure précédente. *i, i,* les yeux à rezeau. *p,* le prolongement de la tête, d'où la trompe part. *t,* la trompe. *ſ,* la fente du bout poſtérieur du corps, dans laquelle la tariére double, ou les limes ſont logées.

La Figure 3 eſt en grand celle d'une antenne marquée *a,* fig. 1 & 2.

La Figure 4 a été deſſinée pour faire voir la poſition des ſtigmates du corps. On y voit comment l'arc qui forme la portion ſupérieure de chaque anneau, revient en deſſous, & qu'une lame moins convexe eſt jointe par

ſes bouts, aux bouts de l'autre. *a b, b c, c d,* trois différents anneaux. *ſ, ſ, ſ,* &c. vont chacune marquer par une ligne ponctuée un des ſtigmates.

La Figure 5 montre par-deſſous une cigale mâle de la grande eſpéce. Les parties qu'elle a ſemblables à celles de la fémelle de la figure 2, ſont déſignées par les mêmes lettres; ce qu'elle a de particulier ſont les deux volets, ou les deux écailles *u, u,* qui couvrent les endroits où ſont les organes qui modifient le chant. On y voit auſſi que ſa partie poſtérieure *z*, eſt faite autrement que la partie poſtérieure *ſ*, de la figure 2, qu'elle n'eſt pas ſi allongée, & qu'elle n'a pas une fente ſemblable à celle qui loge les limes.

Dans la Figure 6, la cigale mâle de la figure 5 eſt vûe par-deſſus, & montre ſes quatre aîles. *i, i,* yeux à rezeau & ſin de la tête. Depuis les yeux à rezeau juſqu'en *e e,* eſt le premier corcelet. *e e, c* le ſecond corcelet.

La Figure 7 repreſente une cigale de moyenne grandeur, vûe par-deſſus.

Les Figures 8 & 9 font voir par-deſſus, deux cigales de la petite eſpéce. La cigale de la figure 8, a ſur ſon double corcelet des taches qu'on ne trouve point aux corcelets de celle de la figure 9.

Les Figures 10 & 11 font voir en grand la poſition des parties qui compoſent la trompe, d'où ces parties tirent leur origine, comment elles ſe réuniſſent, & comment elles peuvent être ſéparées. *i, i,* figure 10, les yeux à rezeau. *p,* la partie de la tête qui eſt ramenée & prolongée en deſſous. De la pointe *p,* de cette partie, part la langue *l.* La trompe *t,* ſe rend à cette même pointe *p,* en deſſous de la langue *l.* Ici la trompe eſt en partie hors de ſon fourreau. *f,* le fourreau. *g,* eſpéce de godet écailleux d'au-deſſus duquel part le fourreau de la trompe.

Dans la Figure 11, on n'a que le prolongement *p,* du

bout de la tete ; on en a retranché les yeux à rezeau, & une grande portion de ce qui les suit. On y voit la trompe hors de sa coulisse, & développée. *t, r, t,* les trois parties dont elle est composée, soutenues en l'air par l'épingle qui les a mises hors de leur coulisse, & qui les a écartées les unes des autres. *l,* la langue. Cette figure montre encore mieux que la précédente, l'endroit où est l'origine de l'étui, & combien il est éloigné du bout *p,* d'où la trompe part.

## PLANCHE XVII.

Toutes les figures de cette planche, excepté la derniére, ont été dessinées pour faire connoître les organes du chant de la cigale.

La Figure 1 fait voir à peu-près dans sa grandeur naturelle & par-dessous, le corps & partie du dernier corcelet de la cigale mâle de la grande espéce; & les figures suivantes jusqu'à la dixiéme inclusivement, sont prises d'après cette même cigale. *u,* un des volets écailleux qui est en sa place naturelle, & sur lequel pose une jambe. *u,* autre volet qui a été relevé pour mettre à découvert la cavité qu'il couvroit. *m,* le miroir qui est dans le fond de cette cavité.

Dans la Figure 2, plus grande que nature, les deux volets *u, u,* sont représentés, relevés & jettés sur le corcelet, & laissent voir en entier la cavité où sont les deux miroirs. *m, m,* ces miroirs. L'espace qui est entre les miroirs, est rempli par un triangle écailleux qu'on voit mieux dans la figure suivante. *n n,* membrane blanche & plissée, que les uns ont regardée comme l'instrument du son, pendant que les miroirs ont été pris pour tels par d'autres.

La Figure 3 représente les mêmes parties que la figure 2; mais beaucoup plus grossies, & au point nécessaire qu'elles le soient pour rendre leur figure & leur position distinctes.

*u, u,* les deux volets. *m, m,* les miroirs. *q, q,* le triangle écailleux placé au milieu de la cavité, & qui aide à renfermer les deux loges où ſont les miroirs. *n n,* membranes blanches & pliſſées qui ont été priſes pour l'inſtrument du chant. *l, l,* deux ouvertures de forme oblongue, dont chacune eſt à peu-près renfermée par deux arcs. C'eſt par chacune de ces ouvertures que ſort l'air ſonore qui a été mis en mouvement par les deux inſtruments du chant. Ce ſont les ouvertures des deux cellules, dans chacune deſquelles une timbale eſt logée.

La Figure 4 fait voir de côté une portion du corcelet, & une portion du corps d'une cigale mâle ; tout ce qu'on a voulu y montrer, c'eſt une élévation qui eſt en *e,* ſur le premier anneau, & qu'on ne trouve point au premier anneau de la fémelle. Là cette partie de l'anneau s'éleve pour faire une loge d'une capacité ſuffiſante pour contenir la timbale, & lui laiſſer ſon jeu libre.

La Figure 5 ne différe de la figure 4, qu'en ce que la portion d'écaille marquée *e,* dans cette derniére figure, a été coupée preſque tout autour dans la figure 5, & rejettée vers le dos. *e,* cette portion d'écaille. *t,* la timbale qui alors eſt à découvert. *u,* le volet qui eſt dans ſa poſition naturelle, & qui ferme la moitié de l'ouverture de la cavité où ſont les miroirs.

La Fig. 6 repréſente fort en grand le corcelet & le corps d'une cigale mâle, dont le corps a été ouvert par-deſſus. Cette figure eſt très-propre à donner idée des parties d'où dépend le chant de la cigale. *m, m,* les deux miroirs vûs du côté du dos, au lieu que dans les autres figures, c'eſt du côté du ventre qu'ils ſont en vûe. *f, f,* deux muſcles compoſés de fibres droites, & preſque paralleles les unes aux autres. Chaque muſcle *f,* eſt deſtiné à faire jouer la timbale vers laquelle il ſe dirige. *t, t,* les deux timbales,

qui ont été mises à découvert. Les muscles *f, f,* sont appuyés sur le triangle écailleux du côté où il est concave. Vers la partie postérieure du corps, on voit en *s,* des vaisseaux blancs qui y font une infinité de plis & de replis; ces vaisseaux sont pleins de la liqueur nécessaire à la fécondation des œufs.

La Figure 7 est celle d'une coupe d'anneau vûe du côté du ventre, & prise au bord de la cavité où sont les miroirs; mais les miroirs, & les autres parties ont été ôtées de cette cavité. *eqq,* le triangle écailleux, qui, quand il étoit en place, touchoit par le sommet de l'angle *e,* la portion *c* de l'anneau qui est courbée en cœur, & qui étoit arrêté contre cette partie de l'anneau par les deux ligaments qui partent du sommet *c.*

La Figure 8 montre le côté concave du triangle écailleux, dont le côté convexe est en vûe dans la figure 7. C'est sur ce côté concave que sont posés les muscles *f, f,* de la figure 6.

La Figure 9 représente les deux muscles *kf, kf,* tirés de dessus le triangle écailleux de la figure précédente. Des fibres *i,* qui partent d'une plaque presque cartilagineuse, posée sur le bout d'un de ces muscles, vont se joindre à la timbale *t.*

La Figure 10 fait voir la plaque cartilagineuse qui a été détachée du bout d'un des muscles de la figure 9. Les fibres *i,* qui partent de cette plaque, sont celles qui étoient attachées à une timbale.

La Fig. 11 représente une partie du corcelet antérieur, le corcelet postérieur, & partie du corps d'une cigale mâle de moyenne grandeur, de l'espéce de celle de la figure 7, planche 16; elle les représente, dis-je, vûes de côté & grossies. *e, e,* partie du corcelet antérieur. *c,* le corcelet postérieur. *u,* l'un des volets écailleux. *t, r,* la timbale, qui

eſt à découvert en *t*, & en *r*. *p*, piéce qui couvre une partie de la timbale.

La Fig. 12 eſt la même que la fig. 13, à cela près que la piéce *p*, qui couvre une partie de la timbale dans la figure précédente, a été abbaiſſée dans la fig. 12. *p*, cette piéce.

La Figure 13 fait voir le ventre, & partie du deſſous du corcelet de la même cigale, ſur laquelle les figures 11 & 12 ont été deſſinées. Un des volets *u*, eſt abbaiſſé, & une des jambes poſe deſſus. L'autre volet *u*, eſt relevé. On peut remarquer pluſieurs différences entre la cavité qui eſt à découvert, & celle des figures 1, 2 & 3. *m*, le miroir qui eſt très-petit & plus enfoncé que ceux des grandes cigales. *n*, la membrane blanche & pliſſée. *t*, une petite portion d'une des timbales qui ſe trouve ſous le volet qui eſt du même côté.

La Figure 14 repréſente en grand le bout du derriére de la cigale fémelle de la figure 2, planche 16. *a a*, le bout du corps, ou le dernier anneau, dont la forme eſt fort différente de celle des autres; c'eſt une eſpéce de cone, qui a un renflement au-deſſus de ſa baſe; & qui eſt fendu tout du long du côté du ventre. *c f*, *c f*, les deux piéces, qui enſemble compoſent l'étui de la tariére; la fente qui eſt entre ces deux piéces, laiſſe entrevoir la tariére.

## PLANCHE XVIII.

Toutes les figures de cette planche ſont groſſies au microſcope, & ſont deſtinées à faire connoître la ſtructure de l'eſpéce de tariére de la cigale.

La Fig. 1 repréſente le bout du corps d'une cigale fémelle de la grande eſpéce, vû du côté du ventre. *b a a*, ce prolongement du corps, qui peut être appellé le dernier anneau, quoiqu'il ait une figure différente de celle de ceux qui le précédent; il a une entaille dans toute ſa longueur

dans

dans laquelle font logées les piéces qui compofent l'étui de la tariére, & qui la renferment. *b*, le dernier des anneaux ordinaires. *a a*, cet anneau allongé en cone, & refendu, dans lequel la tariére eft logée dans les temps ordinaires. *f*, la tariére fortie de fon étui. *c*, *c*, les deux piéces qui enfemble compofent l'étui de la tariére.

Les Figures 2 & 3 montrent les deux piéces qui forment un étui à la tariére. Une de ces piéces figure 2, eft vûe de côté, & l'autre par la face où eft la concavité d'une efpéce de cuilleron oblong. *cg*, le cuilleron. *gf*, tige du cuilleron articulée en *g*, & qui a une cavité qui paroît le long de *g f*, figure 3.

La Figure 4 fait voir la tariére développée en partie, & les trois piéces dont elle eft compofée. *aa*, portion de l'anneau dans lequel fe loge la tariére, qui a été coupée en *a a*. Une des limes *p f*, a été retirée de deffus fon fupport. *p f*, eft la partie qui eft armée de dents inclinées vers la pointe *p*. Les dents font noires, & le refte de la lime eft blancheâtre. *t r*, piéce d'un brun prefque noir qui fert de fupport aux limes, & que nous avons nommée piéce d'affemblage. On en voit la partie de deffus laquelle la lime *p f*, a été dégagée. *p l*, l'autre lime qui eft pofée & engrainée dans l'autre moitié du fupport, comme *p f*, l'étoit naturellement.

Dans la Figure 5 les deux limes font retirées de deffus leur fupport. *t e c r*, le fupport, fur la face & fur l'épaiffe tranche duquel on voit des languettes & des cannelûres. *p f*, une des limes. *p l*, l'autre lime. Le fens dans lequel cette derniére fe préfente, permet de voir qu'elle a des cannelûres & des languettes propres à s'affembler réciproquement dans les languettes & les cannelûres du fupport.

La Figure 6 qui ne repréfente qu'une portion de la tariére, montre qu'une des limes peut s'élever plus que

l'autre ; la pointe *p*, de la lime *p l*, eſt plus élevée que la pointe *p*, de la lime *p ſ*. Une partie *r*, du ſupport a été laiſſée à découvert par la lime *p l*.

Dans la Figure 7, où la tariére eſt repréſentée dans preſque toute ſa longueur, la pointe *p*, de la lime *p l*, eſt beaucoup deſcendue au-deſſous de la pointe *p*, de la lime *p ſ*, & on eût été maître de la faire deſcendre davantage.

Dans la Figure 8, tout au contraire de la figure précédente, la pointe *p*, de la lime *p l*, eſt beaucoup élevée par-delà la pointe *p*, de la lime *p ſ*. *q r*, partie du ſupport de deſſus laquelle la lime *l p*, a été retirée.

La Figure 9 eſt celle des deux limes tirées de deſſus leur ſupport.

La Figure 10 montre la tariére de la figure 7, du côté oppoſé à celui où elle eſt vûe dans cette derniére figure. La lime *p ſ* eſt dans ſa poſition ordinaire, & la lime *p l* eſt deſcendue plus bas qu'elle n'eſt ordinairement. Ici la face qui eſt en vûe, eſt la ſupérieure quand la cigale eſt poſée ſur un plan horizontal, au lieu que la face des autres figures eſt l'inférieure, ou celle qui ſe préſente lorſqu'on regarde le ventre d'une cigale. La partie *o*, de la lime *p l*, qui excéde le ſupport, apprend que la tige de la lime ne s'applique que ſur l'autre face du ſupport, & ſur celle qui en marque l'épaiſſeur, ou ſur la tranche. Toute la large face du ſupport, eſt vûe dans cette figure ; ſi on y remarque quelques ſillons, ils ne ſont pas de ceux qui ſervent à maintenir les ſcies pendant qu'elles ſont en jeu.

Dans la Figure 11, les ſcies ont été coupées en *l*, & *ſ*, & ont été écartées de leur ſupport coupé en *t*. Tout ce qu'on a eu deſſein d'y faire voir, c'eſt que le ſupport, avant que d'arriver au corps, ſe diviſe en deux branches *t y*, *t x*, & que l'entre-deux des branches eſt rempli par des membranes *m*, qui lient les deux branches enſemble.

La Fig. 12 ne montre encore qu'une partie de la tariére & de l'anneau dans lequel elle est logée. Elle fait voir les queues *z l, z s,* des limes, ou les tendons écailleux qui les font agir alternativement. *b,* le support des limes.

## PLANCHE XIX.

Les Figures 1 & 2 représentent deux petites branches de meurier, dont celle de la figure 1, est plus menue que celle de la figure 2 : une cigale a déposé ses œufs dans l'intérieur de chacune de ces branches. *t, t, t,* &c. marquent de petites élevations faites par la peau & les fibres qui ont été coupées & soûlevées. Chacune couvre l'ouverture d'un trou creusé dans l'intérieur de la branche. Fig. 1, on voit en *e, e,* deux élevations qui ne sont pas dans l'alignement des autres, mais cela est rare. Dans la figure 2, où une partie du bois a été emportée, un œuf paroît en *o.*

La Figure 3 montre l'arrangement que la cigale donne à ses œufs dans l'intérieur de chaque morceau de bois. Le brin de bois dont on a ici la figure, est grossi à la loupe, & on en a emporté une partie depuis *l l,* jusqu'en *r r,* pour mettre à découvert son intérieur. *k, f, g, h,* bouquets de fibres ligneuses qui ont été coupées & soûlevées par la tariére de la cigale. En *t,* on voit la coupe de l'ouverture du trou sur lequel les fibres étoient appliquées. *s,* sont les œufs, dont le trou a été rempli. *l,* & *l,* la coupe des endroits qui sont ligneux. *m,* la coupe de ce qui est occupé par la moëlle. Les bouquets de fibres *h, g, k,* sont posés au-dessus d'autant de trous, dont les directions ne se sont pas trouvées en entier dans celle de la coupe qui a été faite. *o, q, x,* les œufs qui occupent une partie des trous, dont les ouvertures sont au-dessous de *k, g, h.* On remarquera que les œufs ne vont pas du côté de *o, q, x,* par-delà la partie occupée par la moëlle.

Dans la Fig. 4, on n'a qu'un morceau de bois très-court, & plus grossi que celui de la figure précédente.

*t*, le bord d'un trou, où les fibres ligneuses ont été coupées. *f*, ces fibres. L'écorce qui les couvroit, a été brisée & détachée jusqu'en *e*.

La Figure 5 montre un œuf, tel que ceux de la fig. 3, très-grossi.

La Figure 6 représente le bout postérieur du corps de la cigale mâle, marqué *z*, figure 5, planche 16; il est vû ici de côté, dans un temps où la pression des doigts l'a obligé de s'ouvrir. *p*, la pointe du dernier anneau, qui répond au milieu du dos. *e*, lame écailleuse. *f*, fourche barbue. *c*, gros crochet écailleux. *m*, la partie du mâle qui commence à se montrer.

La Figure 7 ne différe de la figure 6, qu'en ce que la partie avec laquelle le mâle féconde la fémelle, s'y montre en entier. *m*, la tige de cette partie. *n*, bourlet charnu qui est auprès de son bout; ce bout est fait en mammelon.

La Figure 8 est celle du bout postérieur du corps du mâle de la cigale de la figure 7, planche 16, très-grossi. *e*, lame écailleuse du dessous du ventre. *c*, *c*, double crochet écailleux. *a*, l'anus.

La Fig. 9 fait voir séparément le crochet de la fig. 8.

La Figure 10 nous montre un des deux ovaires de la cigale extrémement grossi. Les files d'œufs n'ont point été comptées, mais elles sont au moins en aussi grand nombre qu'ici. *a*, le gros tronc antérieur, d'où partent tous les vaisseaux à œufs. *b*, le gros tronc auquel les vaisseaux pleins d'œufs m'ont paru aboutir.

La Figure 11 est celle d'un œuf, d'où le ver est sorti par l'ouverture *o*.

La Fig. 12 fait voir un ver *u*, mangeur d'œufs de cigale, & des vers à six jambes qui sortent de ces œufs. Il est ici grossi. *b*, portion du bois qui a été relevée pour mettre l'intérieur du nid à découvert. Dans la Fig. 13, un ver mangeur de ceux des œufs de la cigale, est vû dans sa grandeur

naturelle, & le même ver est grossi dans la figure 14. *d, d,* ses dents.

La Figure 15 est celle d'un ver héxapode de cigale.

Les Figures 16 & 17 sont celles d'une nymphe de cigale ou d'une tettigometre, vûe dans différents sens. La nymphe ne différe presque du ver héxapode, que parce qu'elle a des fourreaux d'aîles *a, a,* qui manquent à l'autre.

La Figure 18 fait voir par-dessous une nymphe de cigale. *t,* sa trompe.

## PLANCHE XX.

La Figure 1 est en grand celle d'une tête de nymphe de cigale & de ses dépendances. *t,* la tête. *a,* une des antennes. *p,* le prolongement de la tête, duquel sort la trompe. *f,* l'étui de la trompe, qui, ici comme dans les cigales, a une origine différente de celle de la trompe. *i,* une des jambes de la premiére paire.

La Figure 2 ne représente qu'une partie de la précédente, sçavoir, le prolongement *p,* de la tête; mais dans cette fig. 2, la trompe *t,* est entiérement hors de son fourreau *f.*

Les Figures 3 & 4 montrent une même jambe de nymphe de cigale, une de celles de la premiére paire; mais elles la montrent prise en différents temps. Du gros de la jambe *i,* figure 3, part un gros crochet *c.* Au-dessous de ce crochet, on voit une suite de dents & des épines, soit simples *e,* soit fourchues *f.* Outre toutes ces parties qu'on trouve à la fig. 4, on lui trouve une espéce de pince *p,* que la nymphe releve plus qu'elle n'est ici, quand il lui plaît; quand elle veut, elle l'applique si bien contre le crochet *c,* qu'on ne la voit pas, ou presque pas, comme dans la figure 3.

La Figure 5 fait voir plus en grand le crochet de la fig. 4, avec sa pince. *c,* le crochet. *p,* la pince. *d d,* fourche pointue par laquelle elle est terminée. *a,* articulation de la pince avec le crochet.

La Figure 6 eſt celle d'une de ces grandes mouches de l'Amérique, appellées porte-lanternes, vûe par-deſſous. *l*, la lanterne. *i*, un des yeux à rezeau. *g*, tubérosité en forme d'œil, placée au-deſſous d'un de ceux à rezeau.

La Figure 7 repréſente la mouche porte-lanterne, vûe par-deſſous. *l*, la lanterne. *t*, la trompe.

La Figure 8 eſt en grand celle de la partie écailleuſe, où ſe trouve un œil à rezeau. *i*, l'œil à rezeau. *g*, tubercule grainé. *m*, mammelon.

La Figure 9 fait voir la trompe de la mouche précédente ſéparément, & groſſie. *f*, le fourreau qui ſemble avoir une articulation en *f*. *t*, la trompe que j'ai obligé de ſortir de ſon fourreau.

La Fig. 10 nous montre dans ſa grandeur naturelle, un de ces petits inſectes aîlés du roſier, que j'héſite à mettre dans le genre des cigales, & même dans un genre voiſin du leur.

Dans la Figure 11, le même inſecte eſt vû bien plus grand que nature. *f*, ſa ſcie qu'il a éloignée de ſon ventre, comme il l'en éloigne lorſqu'il veut s'en ſervir pour entailler une branche de roſier.

Dans la Figure 12, la ſcie de la figure précédente eſt repréſentée plus en grand, & ſéparément.

La Figure 13 fait voir la mouche de la figure 11, par-deſſous, & également groſſie. *f*, ſa ſcie dans la poſition où elle eſt ordinairement. *t*, ſa trompe.

La Figure 14 eſt celle de la nymphe de cette mouche, groſſie dans la proportion des figures 11 & 13.

La Figure 15 eſt celle du derriére du mâle de la mouche de la fig. 11; des parties qu'il tient ordinairement cachées, ſont vûes ici groſſies au microſcope. *c, c, c*, eſpéces de baguettes avec leſquelles il peut ſaiſir le derriére de la femelle. *m*, la partie propre au mâle.

Pl.16 page 206. Mem 4 de l'Hist des Insectes Tome 5.

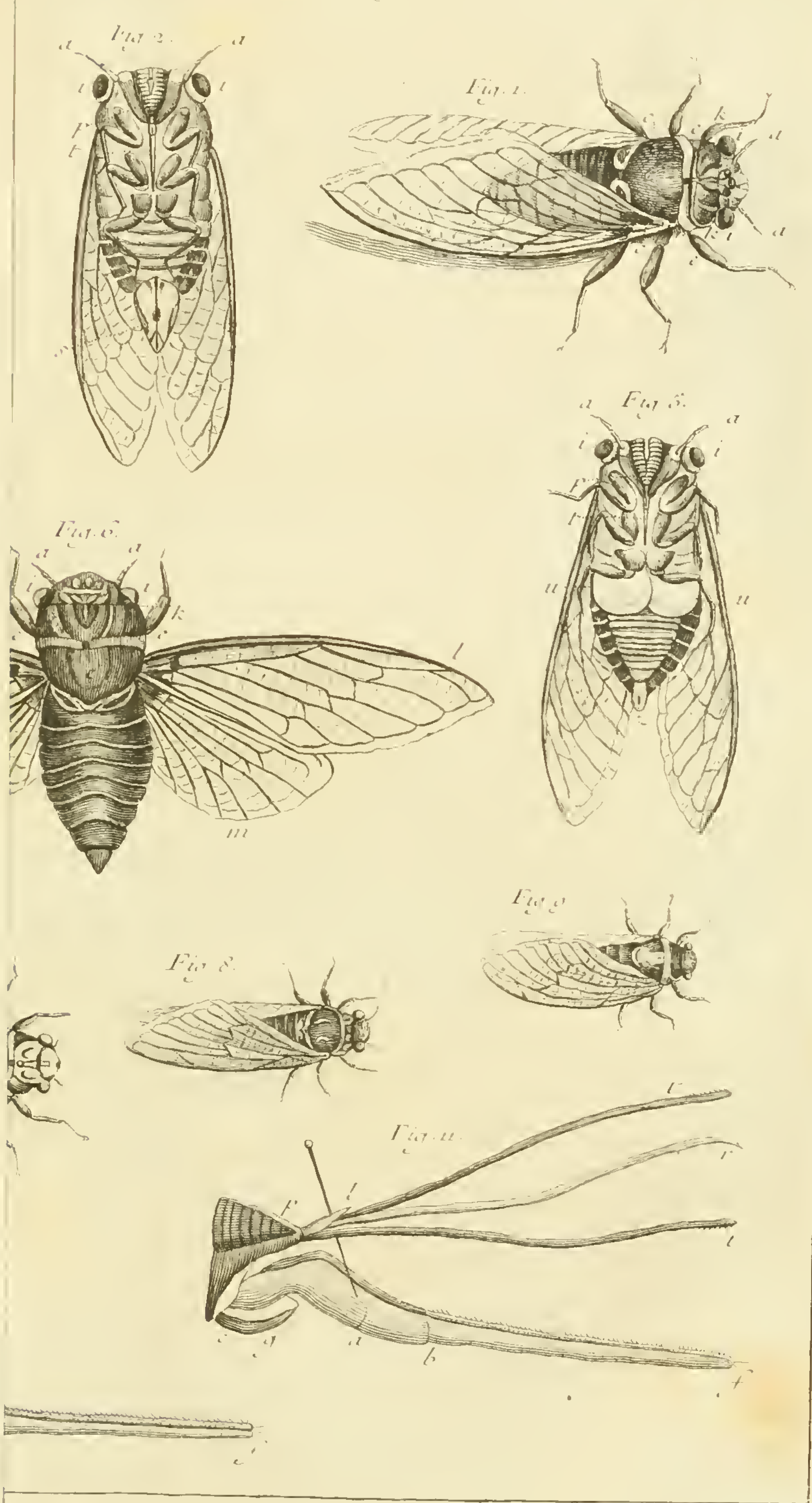

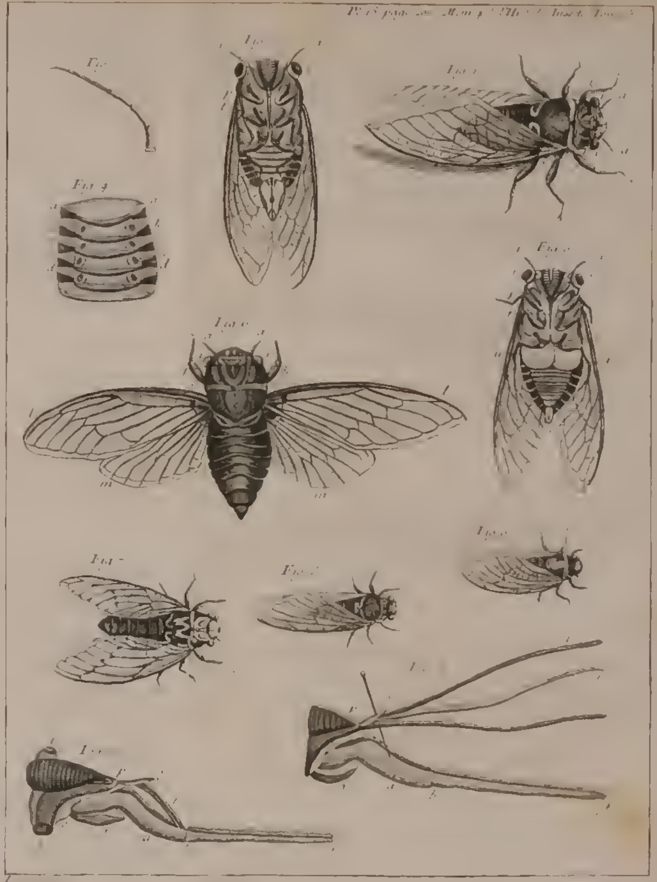

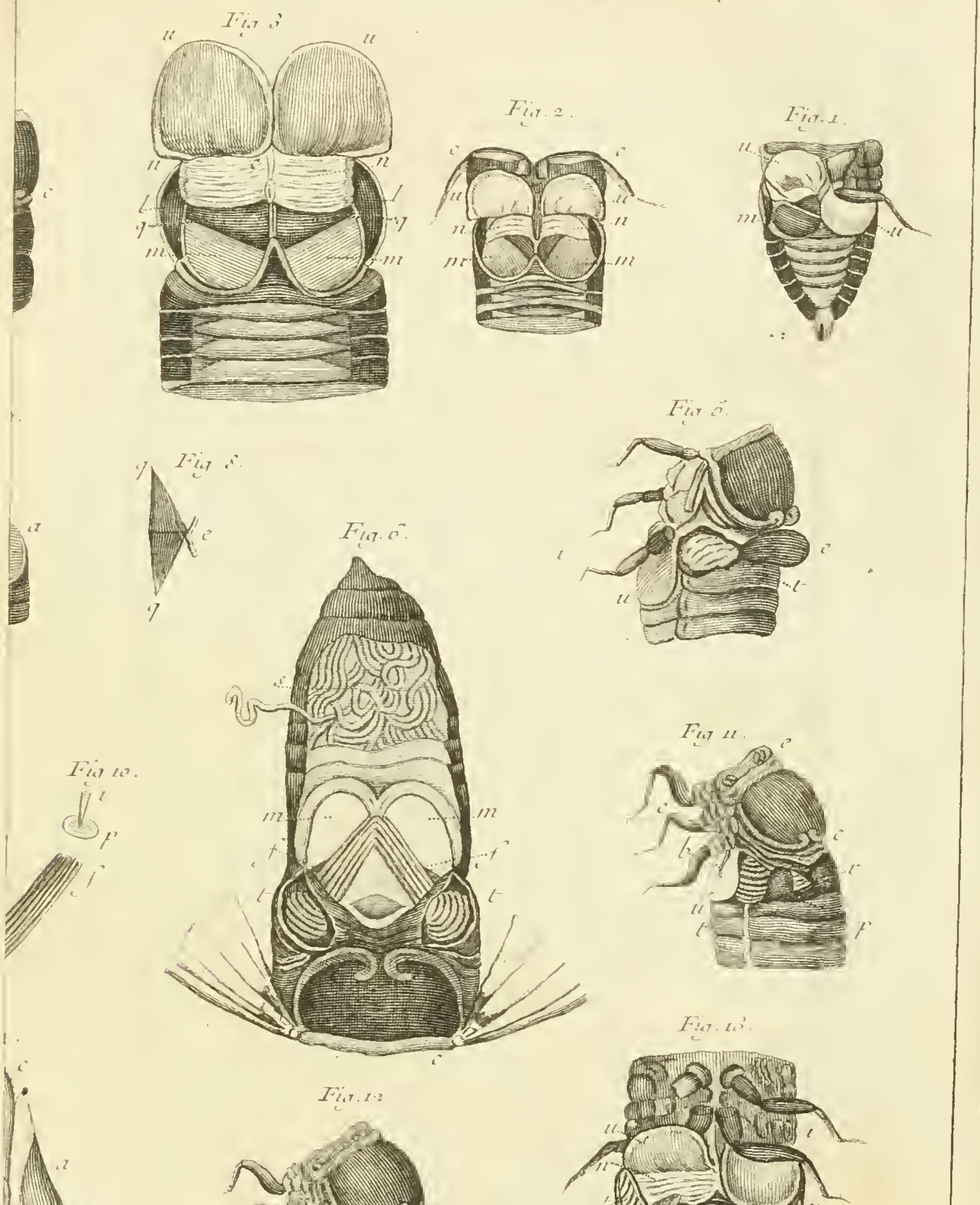
Fig. 3
Fig. 2
Fig. 1
Fig. 5
Fig. 8
Fig. 6
Fig. 11
Fig. 10
Fig. 13
Fig. 12

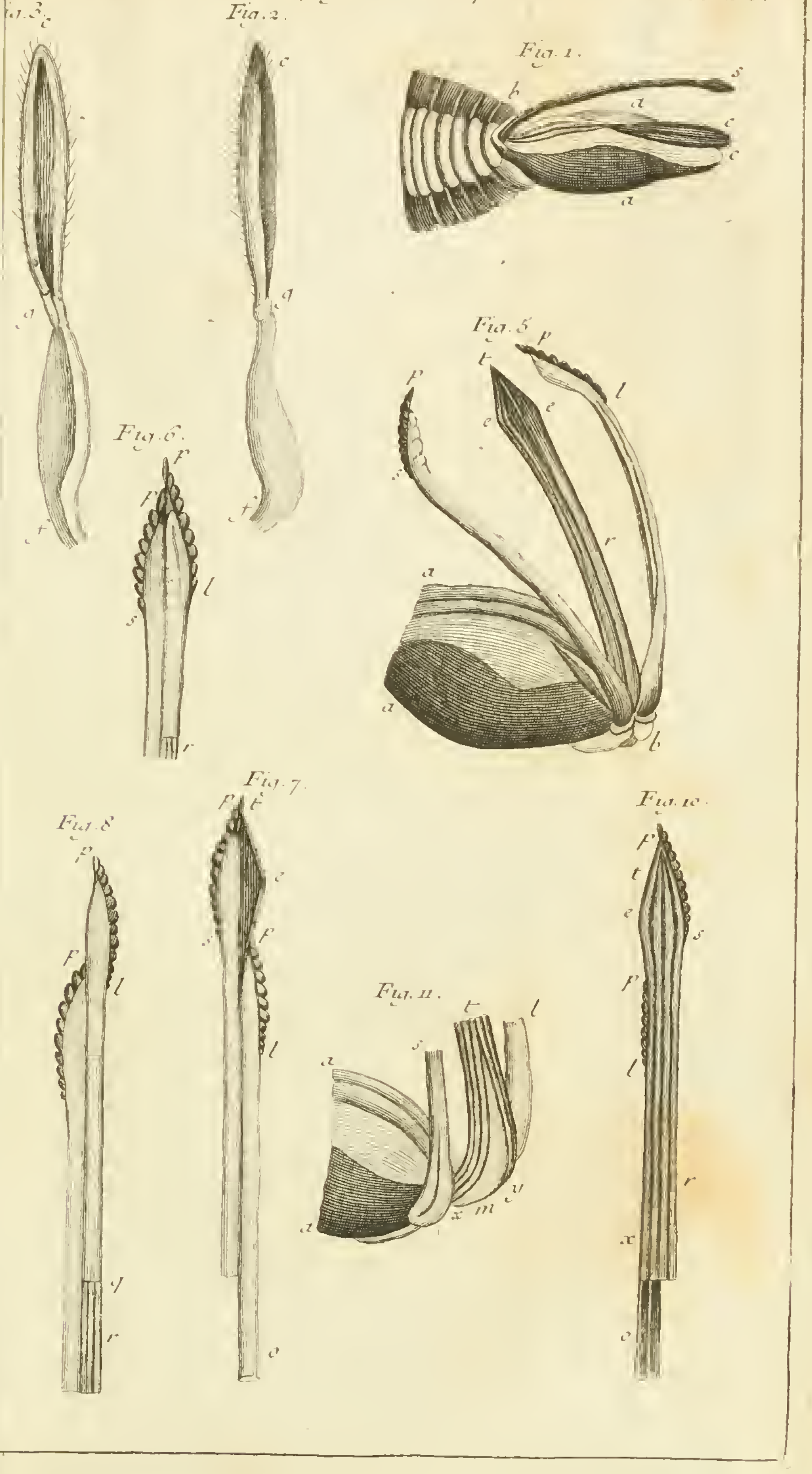
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 10.
Fig. 11.

Pl. 18 pag. [illegible] Mém. 4 de l'Hist. des Insectes Tome 5

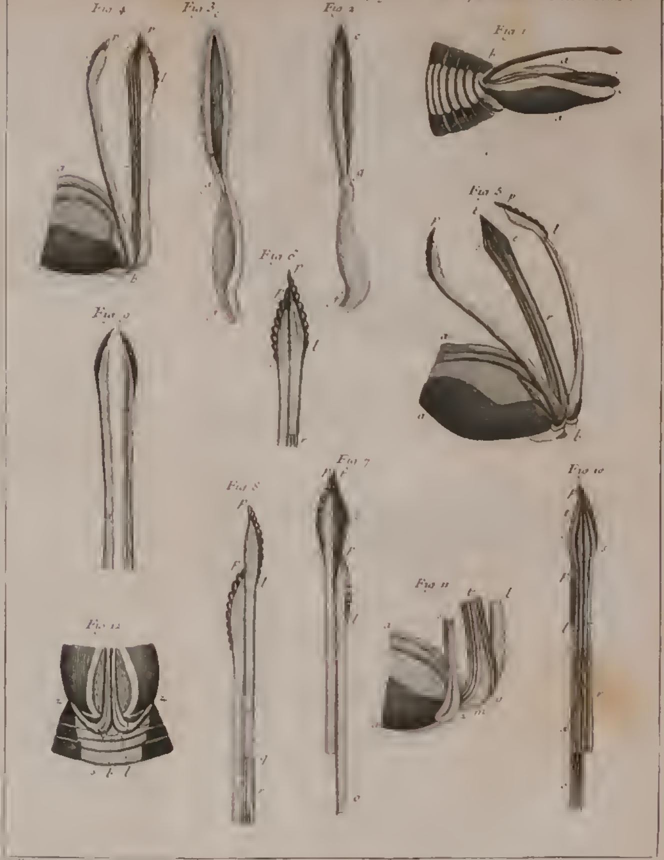

Fig. 3
Fig. 8
Fig. 17
Fig. 18

Pl. 19 pag. 206.

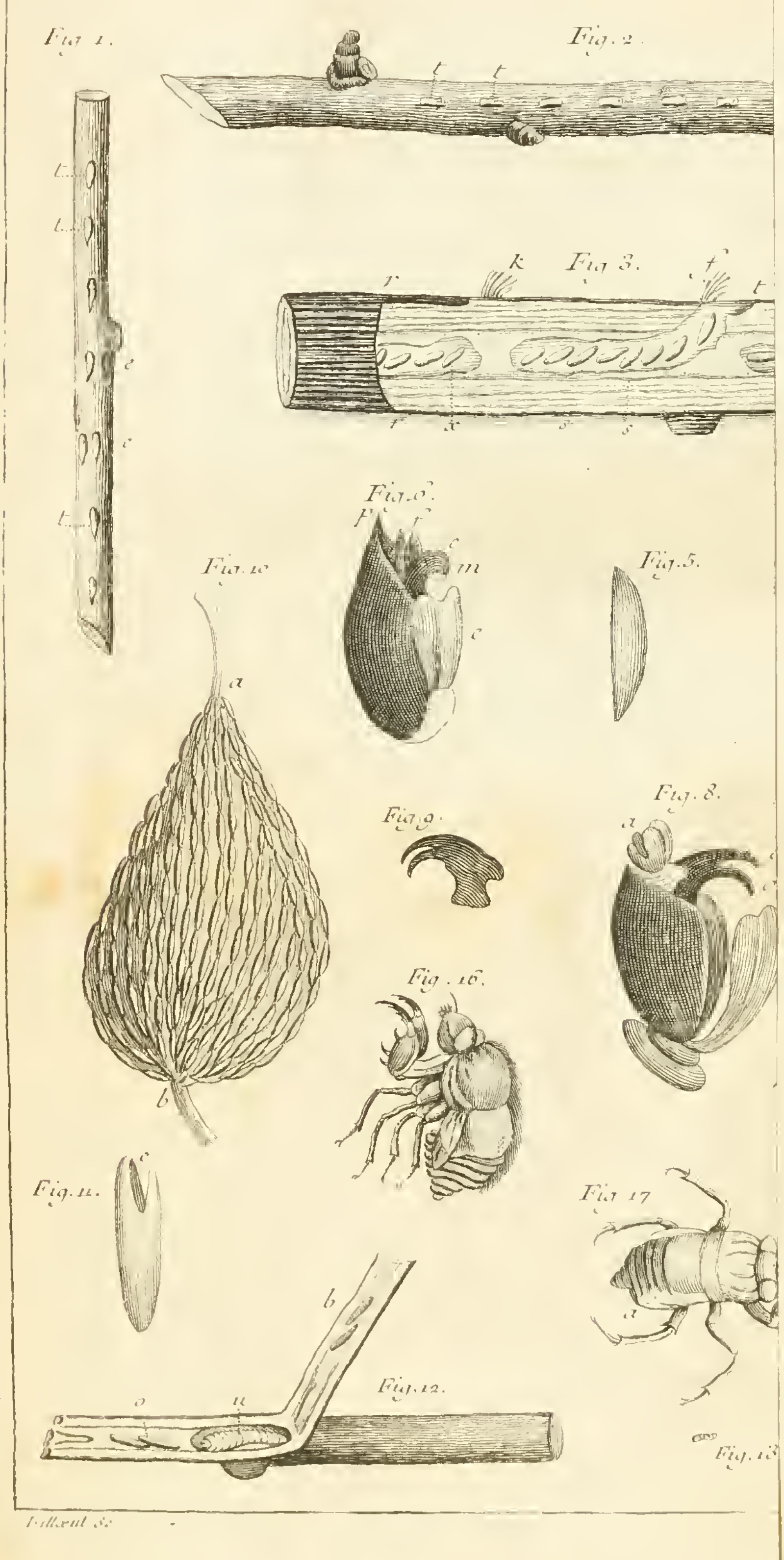


Fillœul Sc.

Pl. 20 pag. 206. Mem. 4. de l'Hist. des Insectes. Tome. 5

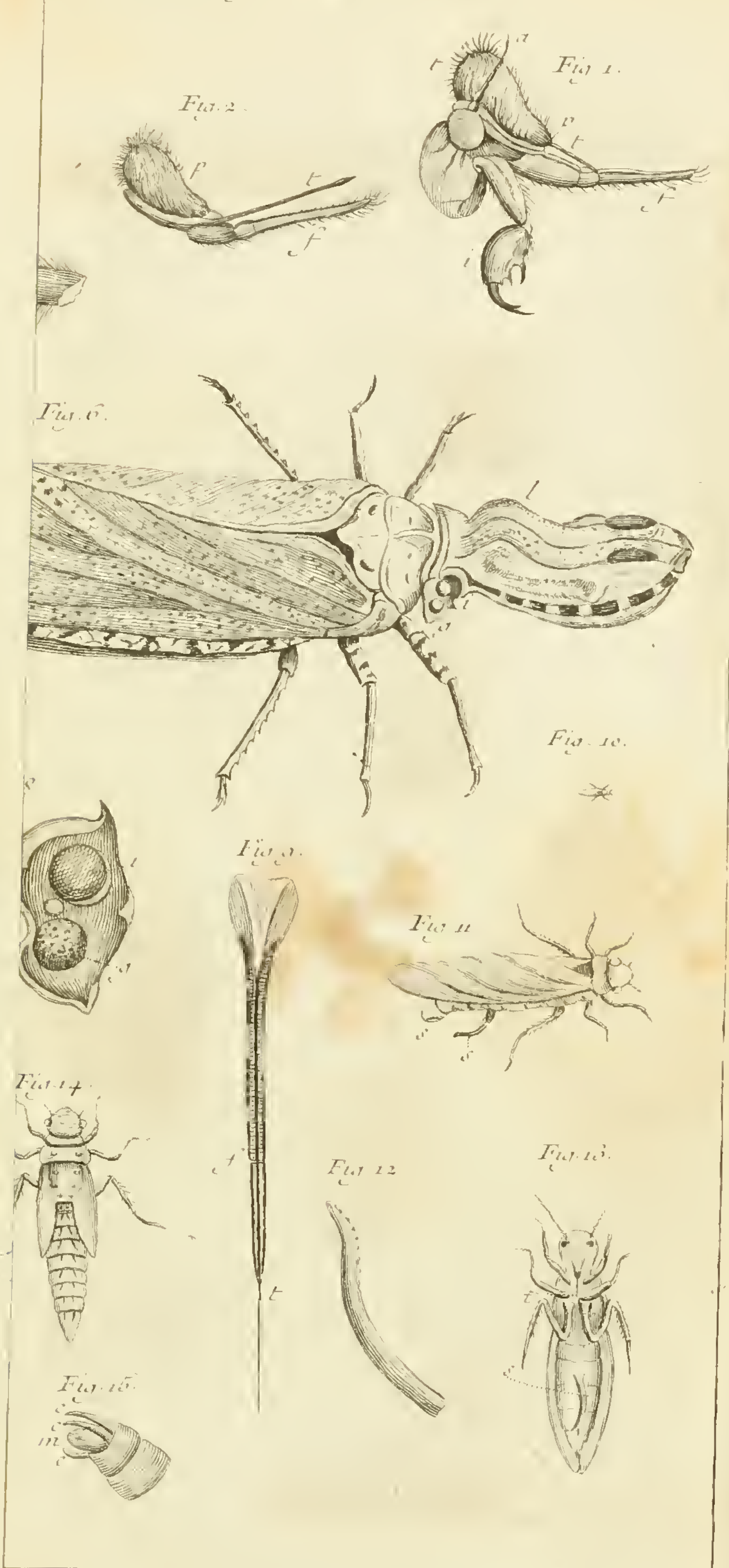

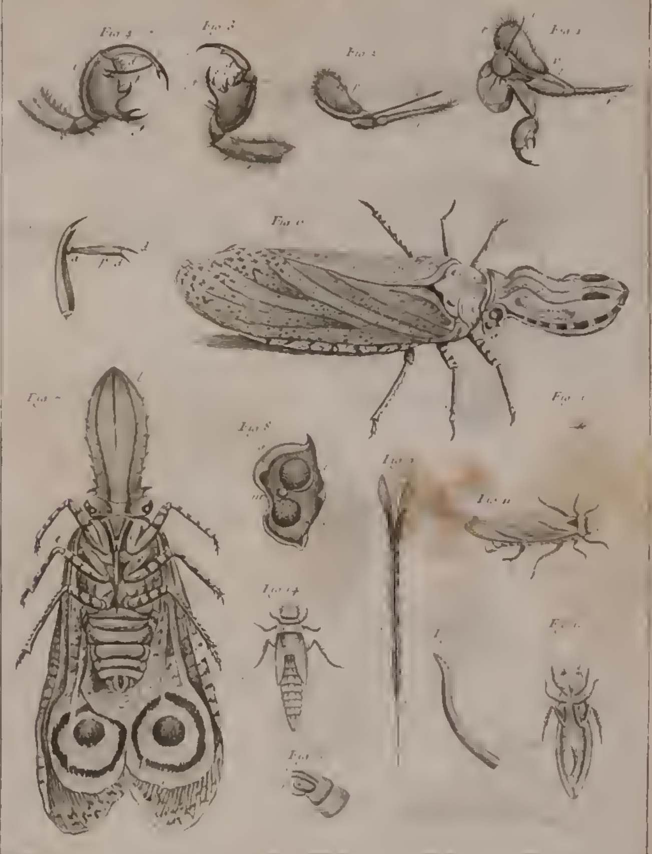

# CINQUIÉME MEMOIRE,
## ET LE PREMIER
## DE L'HISTOIRE DES ABEILLES:

*Où l'on traite de la forme des Ruches les plus propres à faire des observations sur les Abeilles; où l'on examine ce qu'on doit penser de la constitution de leur gouvernement; & où l'on explique les moyens dont on s'est servi pour voir les faits qu'on rapporte.*

LEs Abeilles ont été si célébrées par les Naturalistes, tant anciens que modernes, on en a raconté tant de merveilles, & on est si généralement convaincu qu'elles sont de tous les insectes, & peut-être de tous les animaux, ceux a qui notre admiration est dûe à plus de titres, que nous devons craindre que l'histoire de ces mouches industrieuses que nous allons donner, ne paroisse pas remplie d'autant de faits singuliers qu'on s'attend d'y en trouver; du moins n'y en trouvera-t-on que de certains; on n'y trouvera que des faits qui ont été bien vûs & revûs. Comme nous examinerons à la rigueur tout ce qui a été rapporté d'admirable de ces mouches, nous découvrirons bien du faux dans le merveilleux dont on a voulu leur faire honneur; mais nous aurons aussi des compensations à faire en leur faveur. Le faux merveilleux qui leur a été attribué, sera remplacé par du merveilleux réel qui a été ignoré.

Les plus anciens Auteurs qui ont parlé des abeilles, & la plûpart de ceux qui sont venus après eux, & qui n'ont été que leurs échos, ne nous donnent pas plus de

garants, pas plus de preuves de la réalité de ce qu'ils en débitent, que les Autheurs des Romans nous en donnent de la vérité des événements par le récit desquels ils sçavent nous intéresser. Ce n'a été que dans ces derniers temps qu'on a publié sur les abeilles, des observations sur lesquels on peut compter. On en trouve de telles, imprimées dans les Mémoires de l'Académie de 1712, & dûes à M. Maraldi. Plusieurs années avant que ces observations parussent, une histoire des abeilles avoit été composée par un Auteur célébre, & capable de la faire bonne; par un Auteur à qui il avoit été plus permis de donner beaucoup de temps à l'étude de ces mouches, qu'il ne l'avoit été à M. Maraldi, engagé par sa place dans l'Académie, à des observations d'un tout autre genre. Swammerdam, qui pendant toute sa vie avoit fait ses délices de l'étude des insectes, s'étoit plû sur-tout à observer les abeilles; il composa leur histoire en Hollandois. Cette histoire ne pouvoit manquer d'estre pleine de recherches fines & curieuses; mais une sorte de fatalité a voulu qu'elle soit restée dans les ténebres pendant une longue suite d'années. Elle n'étoit pas encore imprimée lorsque Swammerdam mourut; il la légua avec ses autres manuscrits, à son fidéle ami M. Thevenot, entre les mains duquel le tout tarda trop à passer, par la faute des héritiers. La mort enleva encore M. Thevenot, avant qu'il eût eu le temps de rendre à la mémoire de son ami, ce qu'il lui devoit, avant qu'il eût pu faire imprimer les manuscrits de Swammerdam. Heureusement que M. du Verney en devint possesseur; pour un très-modique prix il les sauva, & les planches dont ils étoient accompagnés, du danger où ils étoient d'avoir le sort des écrits les plus méprisables. M. du Verney a eu pendant long-temps, intention de les donner au public, & il a promis pendant long-temps, de

de le faire, sans l'avoir exécuté. On n'a pourtant pas dû lui en sçavoir aussi mauvais gré, qu'on l'auroit sçû à tout autre. On doit être indulgent pour quelqu'un qui ne fait pas paroître au jour les découvertes d'autrui, lorsqu'il néglige de publier les siennes propres. L'ardeur des recherches nouvelles dont M. du Verney étoit toûjours animé, j'ai presque dit tourmenté, ne lui permettoit pas de faire part au public, de ce que ses recherches précédentes lui avoient appris. D'ailleurs les manuscrits de Swammerdam étoient en Hollandois, & avant que de songer à les faire imprimer, il falloit les faire traduire en François ou en Latin. Enfin l'illustre M. Boerhaave, dont nous ne serions pas réduits à pleurer la perte, si la durée de la vie de chaque homme étoit proportionnée à l'utilité dont elle est au public; M. Boerhaave, que plusieurs des plus grands Médecins de l'Europe se font gloire de reconnoître pour leur maître; qui a donné tant d'excellents ouvrages de Médecine & de Physique; M. Boerhaave, dis-je, crut rendre un grand service à tous ceux qui aiment l'histoire naturelle, s'il pouvoit parvenir à leur procurer les observations de Swammerdam; il négocia de M. du Verney, les manuscrits qui les contenoient *, & après en avoir fait l'acquisition, il engagea M. Gobius sçavant Professeur de Leyde, de se charger de les traduire en Latin, & de les faire imprimer en Hollandois & en Latin, ce qu'il a executé. Ils remplissent deux volumes in-folio, dont le second n'est public que depuis un an. C'est dans ce dernier que se trouve une histoire des abeilles, qui répond à ce que M. Boerhaave en avoit promis.

* M.r Winslou, dont la probité & le grand sçavoir anatomique sont également connus, assûre que M.r Boerhaave a été mal instruit du prix que ces MSS. & les Planches en cuivre avoient coûté à M.r du Verney; que le tout n'avoit pas été acheté à la fois. M.r du Verney n'a voulu apparemment que retirer la somme au moyen de laquelle il avoit sauvé de si précieux ouvrages.

Malgré le grand cas que je fais de cette hiſtoire, & quoique celle que M. Maraldi a publiée, me paroiſſe eſtimable par bien des endroits, j'ai cru cependant que je devois laiſſer voir le jour à celle pour laquelle j'avois raſſemblé des matériaux pendant une longue ſuite d'années. Les peuples dont les exploits ont mérité de paſſer à la poſtérité, ont eu bien plus d'un ou de deux Hiſtoriens. Malgré toute l'étendue que les Peres Catrou & Roullier ont donnée à leur Hiſtoire Romaine, malgré l'élégante préciſion de celle de Laurent Echard, dans l'eſtat où M. l'abbé Desfontaines l'a fait paroître en François, M. Rollin, qui en cherchant à faire aimer les ſciences, cherche encore plus à faire aimer la vertu, s'eſt déterminé à donner une nouvelle Hiſtoire Romaine; le public en a reçû les premiers volumes avec tous les éloges, & s'il eſt poſſible, avec plus d'éloges encore, qu'il n'en avoit donné à l'Hiſtoire ancienne de cet illuſtre Auteur. Les abeilles ſont au moins parmi les inſectes, ce qu'ont été les Romains par rapport aux peuples qui ont donné les plus grands ſpectacles à l'univers. L'Hiſtorien qui écrit aujourd'huy les actions dignes de mémoire des Perſes, des Grecs ou des Romains, peut ne rien obmettre d'eſſentiel de ce qui nous en a été tranſmis; il peut & doit avoir lû les ouvrages où ces actions ſont rapportées; ce n'eſt que là qu'il peut puiſer; & les regles de la critique le déterminent ſur le choix des faits qu'il doit adopter: au lieu qu'il ne ſuffit pas d'avoir lû les Auteurs qui ont traité des abeilles, pour nous donner une nouvelle hiſtoire de ces mouches, auſſi utiles qu'induſtrieuſes; il faut les étudier elles-mêmes de nouveau, les ſuivre avec une grande attention; s'aſſûrer d'abord ſi tout ce qu'on nous en a dit eſt vrai. Il faut enſuite examiner ſi tous leurs procedés ont été aſſés connus, ſi elles n'ont

point des induſtries qui ayent été ignorées, ou mal expliquées. Il n'eſt guéres d'inſecte, qui, étant étudié de la ſorte, ne fourniſſe des matériaux pour une hiſtoire, qui ne différera pas uniquement par la forme, de celles qui en auront été publiées. Il n'en eſt point parmi eux, qui ne puiſſe récompenſer la patience d'un obſervateur attentif, en lui laiſſant voir des nouveautés ſinguliéres. Swammerdam & M. Maraldi ont obſervé bien des particularités dans l'hiſtoire des abeilles, qui avoient échappé aux Anciens ; des circonſtances favorables m'en ont montré auſſi, & même d'eſſentielles, que Swammerdam & M. Maraldi ne ſe ſont pas trouvés à portée de voir. Je ſuis pourtant perſuadé que ces mouches admirables ne m'ont pas tout montré à beaucoup près, qu'elles ſe ſont réſervées encore des myſtéres qu'elles pourront découvrir à quelqu'un qui les obſervera dans de nouvelles circonſtances, & avec une nouvelle aſſiduité.

Les abeilles ne ſont pas du nombre de ces inſectes qui ne peuvent nous intéreſſer que par leur génie; on ſçait aſſés qu'elles ſont de ceux qui travaillent le plus utilement pour nous. Elles ſont de ceux dont la multiplication doit paroître un objet important dans tout gouvernement policé. Quoique le miel dont elles font chaque année de grandes récoltes, ait beaucoup perdu de l'eſtime où il étoit dans des temps où le ſucre, aujourd'hui ſi commun, étoit à peine connu, ce miel nous eſt cependant encore très-utile; & il a des uſages par rapport auxquels le ſucre ne pourroit lui être ſubſtitué, comme il le lui a été pour les confitures. Mais la conſommation que nous faiſons de la cire, & qui va journellement en augmentant, ne nous permettroit de penſer aux abeilles qu'avec beaucoup de reconnoiſſance, ſi nous ne ſçavions que ce n'eſt pas nous qu'elles enviſagent dans leurs travaux. Nous avons au moins bien de

l'obligation à celui qui, le premier, a retiré ces mouches des forests, qui nous a appris à les rendre domestiques, & qui nous a mis en état de nous approprier leurs récoltes.

Nous nous jetterions dans une énumération ennuyeuse par sa longueur, si nous voulions indiquer tous les auteurs qui ont donné des préceptes sur la maniére de soigner les abeilles, & qui n'ont pas oublié d'en raconter en même temps des prodiges. Tous ceux qui ont traité de la bonne œconomie des biens de campagne, ont regardé ces mouches comme un des objets qui y sont dignes d'attention. Caton, Varron, Columelle, Palladius sont de ce nombre. Par rapport aux modernes, il n'en est aucun de ceux qui ont publié des ouvrages sous les titres de Maison rustique, de Dictionnaire œconomique, & sous d'autres titres équivalents, qui n'ait accordé un très-grand article aux abeilles : on a fait de plus pour elles divers traités particuliers. Sans parler de ce poëme si parfait, dans lequel Virgile a rassemblé tout ce qui avoit été dit sur ces mouches jusqu'à son temps; nous avons divers traités modernes moins élégants assûrément, où on s'est proposé d'apprendre à tirer un bon parti des abeilles. Nous croyons devoir nous contenter de citer plusieurs de ces ouvrages dans les occasions qui s'en présenteront. Nous en avons perdu deux qui seroient les plus curieux & les meilleurs de tous, si la valeur & le nombre des observations dont ils étoient remplis, étoient proportionnés à la longueur du temps qu'on avoit employé à faire ces observations, & à l'ardeur qu'on avoit eûe pour les faire. Je veux parler de ce qu'avoit écrit le Philosophe Aristomachus, qui, au rapport de Ciceron & de Pline, n'avoit fait autre chose pendant 58 ans, que d'étudier les abeilles; & de ce qu'avoit écrit aussi, au rapport de Pline & d'Ælien, le Philosophe Hyliscus, qui fut épris pour

elles d'une si forte passion, qu'il se retira dans les déserts pour les observer plus à son aise.

Tous les ouvrages que nous ne venons de citer qu'en gros, donnent la même prise à une juste critique. Ils nous racontent les faits les plus propres à faire admirer des insectes si utiles ; mais l'auteur ne nous dit presque jamais qu'il a vû ces faits, ni comment il les a vûs. Or, plus on sçait combien le nombre des mouches qui habitent une ruche est grand, combien elles y sont entassées, & mieux on sçait combien il est difficile de parvenir à voir ce qui se passe parmi elles, si on n'a pas recours à des expédients particuliers, & si on ne profite pas de circonstances heureuses & rares. Quand on considére les abeilles d'une ruche, on est aussi peu en état de reconnoître à quoi tendent leurs actions, qu'on l'est de démêler les motifs de celles des hommes distribués par pelotons dans une place qu'ils remplissent presque, & où on ne les voit que du haut d'une tour.

Pour concevoir beaucoup d'admiration pour les abeilles, il suffit cependant de se trouver dans un jardin auprès des ruches qui y ont été placées. On ne s'accoûtume point à regarder sans surprise, ces habitations remplies par un petit peuple si actif, si laborieux, remplies par un nombre d'habitants qui surpasse le nombre de ceux d'une grande ville. Si dans les belles heures du jour on fixe ses regards sur les dehors d'une de ces ruches, on voit autour des ouvertures qui donnent entrée dans son intérieur, un concours de mouches plus grand que celui des hommes que nous pouvons voir dans les lieux les plus fréquentés. On voit les unes arriver de la campagne chargées de matériaux & de provisions, pendant que d'autres prennent l'essor pour aller faire des récoltes semblables à celles que les premiéres rapportent. On en voit de celles-ci

qui n'attendent pas qu'elles ſoient rentrées dans la ruche, pour faire part à d'autres mouches du miel qu'elles ont recueilli, ou de la matiére propre à devenir cire qu'elles y ont amaſſée. Dans tel inſtant on n'en verra plus ſortir aucune, celles qui ſont dehors arrivent en foule; les portes ne ſuffiſent pas pour laiſſer rentrer toutes celles qui s'y préſentent. Qu'on regarde en l'air, & on ſera bientôt au fait de la cauſe qui les détermine à revenir chés elles. On verra quelque nuée noire, de celles qui dès qu'elles ſont arrivées ſur notre tête, y laiſſent tomber de la pluye. Soit que les abeilles jugent comme nous de ces nuées par leurs yeux, ſoit qu'elles ſoient inſtruites de leur approche, par quelqu'autre ſens dont nous n'avons aucune idée, elles ſçavent ordinairement ſe mettre à l'abri; il n'y a que les foibles & celles qui ont été très au loin, qui ſe laiſſent ſurprendre par une grande pluye.

Ariſtote & ceux qui ont parlé des abeilles après lui, comme Pline, ont cru qu'elles ſçavoient ſe mettre en état de ne pas trop ceder en l'air aux vents impétueux; que pour n'en être pas le jouet, avant que de s'envoler, elles ſe leſtoient, pour ainſi dire, d'une petite pierre qu'elles tenoient ſaiſie entre leurs jambes. Mais inutilement obſervera-t-on celles qui ſont ramenées à la ruche par les plus forts coups de vent; on n'en verra aucune qui ait eu recours à un expédient pareil. Pluſieurs centaines de petites pierres, tranſportées par autant de mouches, ſeroient pourtant aiſées à trouver auprès des portes ou dans l'intérieur même de la ruche. Swammerdam a, je crois, très-bien deviné ce qui a donné lieu aux anciens d'attribuer une pareille induſtrie aux abeilles. Il y a des mouches de leur genre, dont nous parlerons dans la ſuite, qui bâtiſſent avec de gros gravier. On les a confondues avec les abeilles ordinaires, & on a imaginé qu'elles ſe chargeoient

pour une autre fin que celle pour laquelle elles le font.

Les dehors d'une ruche fourniſſent beaucoup d'autres faits qui s'attirent l'attention du ſpectateur. Aſſés ſouvent il ſe préſente à ſes yeux quelque mouche qui employe toutes ſes forces pour en traîner une morte hors de la ruche, & la conduire au loin. D'autres fois il en voit partir une & s'envoler avec aſſés de légéreté, quoique chargée d'une maſſe d'un volume preſqu'égal au ſien, qu'elle va dépoſer à une diſtance de pluſieurs pas. Qu'on aille examiner cette maſſe dans l'endroit où elle a été laiſſée, on trouvera ſouvent qu'elle eſt le cadavre d'une autre abeille. L'Obſervateur pourtant ne ſera pas diſpoſé à croire, avec les Auteurs qui prodiguent à ces mouches toutes les vertus morales, que ce ſoit là une action de charité, lorſqu'il verra d'autres abeilles entraîner hors de la ruche, & avec autant de peine, des ordures de différentes eſpéces. Ce qui lui paroîtra plus certain, c'eſt qu'elles aiment la propreté, & qu'elles font ce qui eſt en elles pour tenir leur logement net. On les voit de même en certains temps tranſporter hors de la ruche des nymphes très-blanches, & de jeunes mouches à peine transformées.

Des combats, mais qui ne vont pas toûjours à mort, ſont aſſés fréquents auprès de l'entrée de la ruche; & il y a des temps dont nous parlerons, où il s'y en livre des plus ſanglants. Seroit-ce auſſi par charité qu'elles s'entretueroient? Seroit-ce par un motif ſemblable à celui qui détermine certains peuples ſauvages à ôter aux vieillards un reſte de vie, qu'ils ne pourroient paſſer que dans les ſouffrances & dans la miſere? On le veut, car on prétend que les mouches jeunes & vigoureuſes, tuent celles qui ſont vieilles & uſées par le travail.

Tout cela peut être obſervé ſans aucun riſque, ſi on a la conſtance de laiſſer bourdonner autour de ſes oreilles,

& même autour de ſon viſage les mouches que le hazard y conduit. Qu'on ſoit tranquille, & on ne ſera point piqué, ſur-tout ſi les ruches auprès deſquelles on eſt, ſont dans des endroits ſouvent frequentés par des hommes, car les abeilles s'apprivoiſent avec eux. Si l'on en croit divers Auteurs, on ne devroit pourtant s'approcher d'elles qu'après avoir fait ſon examen de conſcience. Ils nous aſſûrent qu'elles ne peuvent ſouffrir les hommes impurs, & ſur-tout ceux qui ſont coupables d'adultére; qu'elles ne font aucun quartier aux voleurs. Ce ſont des mouches vertueuſes qui aiment les vertueux, & qui les ſçavent diſtinguer des vitieux qu'elles haïſſent. Il ſeroit plus aiſé de faire croire que les muguets leur déplaiſent, comme on l'a écrit; qu'elles n'aiment pas les jeunes gens friſés & pommadés; car il pourroit ſe faire qu'il y eut des odeurs propres à les irriter. Ariſtote prétend que les odeurs tant bonnes que mauvaiſes les déterminent à attaquer celui qui les répand. Si cela étoit, elles auroient beaucoup à ſouffrir lorſqu'elles vont faire des récoltes ſur les fleurs; ſi l'odeur de la violette ne leur eſt pas deſagréable, pourquoi la même odeur ne ſeroit-elle pas de leur goût, lorſqu'elle s'exhaleroit d'une pommade! Auſſi n'ai-je point remarqué que je les miſſe de plus mauvaiſe humeur, lorſque je m'approchois d'elles ayant ſur la tête une perruque qui ne venoit que d'être pommadée & poudrée, que lorſque je m'en approchois avec un bonnet. Il faudroit même convenir de ce qu'on appelle mauvaiſe odeur, avant que de dire en général que les mauvaiſes leur déplaiſent; car on ſçait qu'elles ſe poſent volontiers ſur les endroits qui ſont fréquemment mouillés d'urine. On nous a aſſûré encore qu'il y avoit des temps où les dames ne devoient pas s'expoſer à s'en approcher. Toutes ces averſions des abeilles ſont de purs contes. Si on les a accoûtumées à voir des hommes, il n'y a aucun

danger

danger à les observer, tant qu'on ne les irrite pas par quelque mouvement.

Mais quand on ne s'arrête pas au dehors d'une ruche, quand on peut se mettre à portée d'en voir les dedans, quand on peut voir l'intérieur d'un de ces atteliers où se font la cire & le miel, c'est alors sur-tout qu'on ne peut assés s'étonner du nombre des petites ouvriéres qui y sont occupées; qu'on ne se lasse point d'admirer ces gâteaux ou rayons de cire travaillés avec tant de régularité; ces gâteaux composés d'un nombre prodigieux de cellules ou alvéoles, qui sont autant de petits vases destinés à contenir le miel, & qui ont encore bien d'autres usages. Des milliers d'abeilles occupées à divers travaux différents, donnent un grand spectacle. On considére même avec plaisir, des masses ou des grouppes de ces mêmes abeilles *, qui, en prenant le repos qui leur est devenu nécessaire, se mettent en état de recommencer leurs travaux. Les arrangements des abeilles tranquilles qui forment ces grouppes, sont de différentes figures, & souvent très singuliéres. D'autres mouches rassemblées en moindre quantité, forment des chaînes * dont tous les chaînons sont animés. Souvent ces espéces de chaînes sont disposées en maniére de guirlande. Chaque abeille est accrochée par ses deux jambes antérieures, ou seulement par une, à une des jambes, ou aux deux jambes postérieures de celle qui la précéde. Ainsi la premiére est chargée du poids de toutes celles qui se trouvent jusqu'à l'endroit le plus bas de la guirlande. Les grouppes * ne sont, pour ainsi dire, qu'un assemblage de chaînes mises les unes auprès des autres; je veux dire que les mouches qui forment les plus gros massifs, les plus grosses grapes, sont accrochées les unes aux autres par les jambes, qui donnent des prises plus commodes que le corps, & que les autres parties.

* Pl. 21. fig. 5.

* Pl. 22. fig. 5.

* Pl. 21. fig. 5.

Il faudroit être né sans aucun esprit de curiosité, avoir l'indifférence la plus parfaite pour toutes connoissances, pour ne pas desirer alors de sçavoir comment des mouches si peu remarquables par leur forme, peuvent parvenir à executer des ouvrages si singuliers. Elles doivent sçavoir des arts que nous ignorons absolument, celui de faire du miel, & celui de faire de la cire. Enfin, l'art de mettre cette cire en œuvre, comme elles l'y mettent, est bien au dessus de ce qu'on peut attendre de l'adresse humaine. Dans tant de mouches réunies, & qui travaillent pour une même fin, on croit voir en petit ce que la raison a fait de plus grand & de plus utile pour nous ; une societé, qui, comme celle de nos républiques ou de nos monarchies, est gouvernée par des loix. Il y a long-temps aussi qu'on a donné les abeilles comme le modéle d'un gouvernement monarchique. Mais quelles sont leurs loix? En ont-elles réellement? Enfin, comment ce petit peuple se perpetue-t-il? C'est ce que leur histoire doit nous apprendre, ou sur quoi au moins elle nous doit donner bien des connoissances.

Les ruches ordinaires dans lesquelles on tient les abeilles, sont de différentes figures & de différentes matiéres en différents pays. On trouvera représentées dans les planches du dernier Mémoire, celles qui ne le sont pas dans les planches de celui-ci. Les unes ne sont qu'un tronc d'arbre creux; d'autres sont faites de quatre planches égales, qui forment une espéce de boîte longue, posée sur un de ses bouts, & dont le supérieur est couvert. Le plus grand nombre des ruches tient de la figure d'une cloche ou de celle d'un cône. Ce sont des espéces de paniers *, & on leur en donne le nom. Les uns sont faits d'osier, ou de quelqu'autre bois liant, & d'autres sont faits de paille tressée. Ces logements simples suffisent à nos mou-

* Pl. 21. fig. 1.

ches, & les gens de la campagne qui ne veulent que tirer du profit de leurs travaux, sont fort contents de ce que de tels logements leur conviennent. Mais le desir de suivre ces mouches dans toutes leurs opérations, a fait regretter à des hommes d'une autre trempe, de ce que les parois des ruches ordinaires ne permettoient pas de voir ce qui se passoit dans l'intérieur. Les anciens ont fait des ruches dont les parois étoient en partie des matiéres les plus transparentes qu'ils eussent à leur disposition. Pline nous apprend * qu'un Sénateur Romain en avoit fait faire de la corne la plus transparente. On a imaginé de les loger dans des ruches vitrées, c'est-à-dire, dans des ruches dont l'extérieur qui est tout de bois, a des volets qui peuvent s'ouvrir quand on veut, & sous chacun desquels est un grand carreau de verre qui permet de voir les abeilles en travail comme si elles étoient à découvert. Moufet n'eût pas apparemment conseillé d'en construire de telles, car il se moque * des anciens qui avoient donné à quelques-unes des leurs, des carreaux, soit de corne, soit de pierre spéculaire: il croyoit qu'ils avoient perdu leur temps & leurs peines, que les abeilles appliquoient bien vîte sur de pareils carreaux un enduit qui empêchoit qu'on ne pût voir au travers.

* *Liv. XI. ch. 16.*

* *Page 16.*

L'invention des ruches vitrées, ou le renouvellement des ruches transparentes, est assés recent. Il paroît qu'elles n'étoient pas connues du temps de Swammerdam, vers 1680, ou qu'au moins, elles étoient très-rares alors. Son silence seul en seroit une bonne preuve; mais ce qui en est une plus forte, c'est que pour parvenir à mieux voir travailler les abeilles qu'il ne l'avoit pû, il propose de mettre des carreaux de papier à la ruche dans laquelle on logeroit un nouvel essaim; d'y laisser faire de l'ouvrage par les abeilles, & de déchirer le papier, lorsqu'elles auroient

conſtruit des gâteaux de cire. Il ignoroit que les abeilles n'auroient pas laiſſé la peine de déchirer ce papier. Je les ai vû détacher & réduire en piéces du papier qui leur donnoit moins de priſe. Lorſque les bandes de papier qui avoient été emploiées à boucher les vuides qui ſe trouvoient entre le bois & les carreaux de verre de mes ruches, & à mieux aſſujettir ces carreaux, lors, dis-je, que ces bandes étoient en dedans de la ruche, les mouches ne manquoient pas de les hacher.

Swammerdam auroit fait ſans doute pluſieurs obſervations ſur les abeilles, qu'il n'a pas été en état de faire, faute d'avoir eu de ces ruches vitrées. Elles n'étoient pas plus connues apparemment de ſon temps en France, qu'à Amſterdam, car il a demeuré quelque temps à Paris. Depuis qu'on a imaginé de faire de ces ſortes de ruches, elles ſe ſont beaucoup multipliées. Celles que feu M. Caſſini avoit fait placer dans un jardin de l'Obſervatoire, ont mis M. Maraldi en état de voir tout ce qu'il nous a rapporté de curieux & de certain dans ſon Mémoire ſur les abeilles.

Ces ruches de verre, nous donnent aſſûrément de grands avantages ſur ceux qui nous ont précédés, pour parvenir à nous inſtruire de tous les procédés des abeilles. Leurs carreaux ne ſont point ſalis auſſi vîte que Mouſet l'avoit cru. Il y en a qui conſervent preſque toute leur tranſparence pendant des années entiéres; & lorſqu'ils commencent à s'obſcurcir, il y a des moyens de les lever, & de les nettoyer enſuite. Au travers de ces carreaux, un obſervateur peut conſidérer les abeilles à toutes les heures du jour, & dans toutes les ſaiſons de l'année ſans les troubler & ſans les inquiéter. La ruche étant placée comme il lui convient de l'être, ſous un petit toit, ce toit ne fût il que de paille, & étant entourée de bancs de tous côtés, excepté de celui où ſont les ouvertures qui

permettent aux mouches d'entrer & de fortir, l'obfervateur affis fur un de ces bancs, peut, fans aucune incommodité, jouir d'un fpectacle extrémement amufant & infiniment varié. Des abeilles s'occupent avec une activité furprénante, en différents endroits à différents travaux. Il fe met bien-tôt au fait de la difpofition de l'intérieur de la ruche. Il voit qu'il y en a une grande partie remplie par des gâteaux de cire pofés à peu-près parallelement les uns aux autres, & qui partent du fommet de cette ruche ou des environs, autant que la figure de la ruche le permet. Il lui eft aifé d'appercevoir que les gâteaux ne fe touchent point, qu'entre deux gâteaux il refte un efpace au moins affés large, pour que deux abeilles y puiffent paffer à la fois. Ce font les rues, ou même, fi l'on veut, les places publiques que les abeilles ont refervées pour pouvoir faire ufage de toutes les cellules de chaque gâteau. Outre ces grandes rues, on en remarque de beaucoup plus petites, qu'on appellera peut-être plus volontiers des portes, ce font des ouvertures menagées dans chaque gâteau, & qui le traverfent. Ces portes abbrégent beaucoup le chemin que les abeilles ont à faire, lorfqu'étant entre deux gâteaux, elles veulent paffer entre d'autres gâteaux, ou fe rendre dans des endroits de la ruche où elles n'ont pas encore travaillé.

La diftribution des rues ou des places, ou, ce qui revient au même, l'arrangement des rayons de cire, peut pourtant être vû dans les ruches opaques, & fur-tout dans celles qui font en panier, & cela, fi on couche fur le côté celles qui ne font que médiocrement peuplées, ou dont une bonne partie des mouches eft à la campagne. On voit alors les gâteaux par le bout*. Pour l'honneur des abeilles, il eft à propos de renverfer ainfi plufieurs ruches, parce qu'on obfervera que la difpofition des rues varie dans différentes ruches, comme elle varie dans nos différentes

* *Pl.* 21. *fig.* 2 & 3.

villes. Les mouches ne ſont point aſtreintes à une trop grande régularité, elles s'accommodent aux circonſtances. On trouvera des ruches remplies par des gâteaux tous pa-
* Pl. 21. fig. 2. ralleles les uns aux autres*. On en trouvera d'autres, dont les gâteaux qui occupent du haut en bas une partie de la capacité de la ruche, ſont encore paralleles entr'eux, pendant que ceux qui occupent le reſte de la capacité, ſont
* Fig. 3. obliques * aux premiers, & plus ou moins obliques. On trouvera même des ruches, dont une partie de la capacité
* Fig. 4. eſt entiérement remplie par des gâteaux perpendiculaires* à ceux qui occupent l'autre partie. Enfin, on trouvera beaucoup d'autres variétés & d'autres irrégularités dans l'arrangement des gâteaux.

Mais il faut avoir recours néceſſairement aux ruches vitrées pour voir diſtinctement une des faces de quelque gâteau, pour bien voir les cellules dont il eſt composé. On croit communément que les cellules des gâteaux ſont des logements que les abeilles ſe ſont conſtruits, que chacune a le ſien; & cela ſur ce qu'on obſerve en certains temps, des cellules dans chacune deſquelles une abeille eſt entrée la tête la premiére, & dont il ne paroît que le bout du derriére, & qui y eſt tranquille. Mais pour peu qu'on obſerve, on reconnoît que le principal uſage des cellules n'eſt pas de donner des logements aux abeilles. On voit un grand nombre de cellules remplies de miel; on en voit qui ſont bouchées par un couvercle de cire. D'autres qui ſont ouvertes, ont chacune un ver plus ou mois gros; & on reconnoît aiſément que ces vers ne ſont pas indifférents aux abeilles. On obſerve de ces mouches, qui ſemblent chargées du ſoin de voir l'état des vers des cellules. L'abeille fait entrer ſa tête dans la cellule qui en a un, elle l'en retire ſur le champ pour la faire entrer dans une autre, & ſucceſſivement elle en viſite ainſi pluſieurs. Ce n'eſt que

dans les ruches vitrées que tout cela, & une infinité de procedés très-curieux peuvent être bien vûs.

Il faut pourtant avouer que les ruches vitrées ordinaires ne donnent pas à beaucoup près un plein contentement à un ſpectateur qui n'eſt pas ſatisfait de voir ſimplement des abeilles très-occupées à différents travaux; à un ſpectateur qui deſireroit voir nettement & diſtinctement chaque ſorte de travail & chaque opération. Il a regret de ce que des manœuvres qu'il ſouhaiteroit ſuivre, ſe font ſouvent dans des endroits trop éloignés de ſes yeux, & trop peu éclairés. En général tout lui ſemble ſe faire trop tumultuairement. L'abeille ſur laquelle il a fixé ſes regards, & qu'il voudroit obſerver pendant tout le temps qu'elle reſte occupée à une ſorte d'ouvrage, lui eſt bien-tôt cachée par d'autres qui paſſent ſur elle, ou qui ſe placent devant elle. Plus une ruche eſt peuplée, plus le mouvement y eſt grand, & plus il paroît y avoir de confuſion, quoique tout s'y paſſe avec beaucoup d'ordre.

Il n'eſt pas poſſible d'avoir des ruches vitrées, où, malgré le nombre des abeilles & leur agitation continuelle, on puiſſe faire à chaque inſtant des obſervations ſuivies; mais on peut donner aux ruches des formes telles qu'il ſera beaucoup plus aiſé de faire de ces ſortes d'obſervations, qu'il ne l'eſt dans les ruches de la forme de celles qu'on a faites juſqu'ici, & où on aura incomparablement plus d'occaſions de faire des obſervations telles qu'on les deſire. Les ruches vitrées qu'on a conſtruites juſqu'ici, ſont extérieurement des eſpéces de tours quarrées *. La cavité occupée par les mouches, eſt renfermée du bas en haut par quatre faces égales & rectangles. Tantôt on donne un fond à cette ruche, & tantôt le plan ſur lequel elle poſe, la ferme par embas; ſon bout ſupérieur porte une eſpéce de plancher, ou de couvercle plat. Chacun a

* Pl. 22. fig. 5.

varié à son gré les ornements dont il a embelli les dehors de cette tour quarrée. Plusieurs ont mis dessus, un toit qui
* Pl. 22. fig. 5. le termine en pyramide*, mais qui n'a nulle communication avec le logement des abeilles. M. de Rezons, dont l'Artillerie étoit devenue le principal objet, avoit donné à l'extérieur de sa ruche l'air d'un fort, dont le dessus étoit terminé par une plate-forme entourée d'un parapet, & sur laquelle même il y avoit de petits canons moins à craindre que l'aiguillon d'une mouche; ils étoient de carton.

Mais de toutes les figures qu'on peut donner à une ruche, celle qui met l'observateur le moins en état de faire des observations, est celle à quatre faces égales; c'est celle où il y a moins de mouches à portée de ses yeux. Plus de mouches sont en vûe à chaque instant, lorsque la ruche a une figure plus applatie, lorsqu'elle est beaucoup plus large qu'épaisse. J'en ai fait faire de plus ou de moins applaties, & qui avoient d'autres variétés dans leur forme, & des variétés qui m'avoient paru propres à faciliter les différentes sortes d'observations & d'expériences que je me proposois de faire; car une figure de ruche avantageuse à certains égards, peut ne l'être pas par rapport à d'autres objets. Je me trouve obligé de donner une idée générale de celles que j'ai fait construire, sans quoi je ne pourrois faire entendre dans la suite comment je suis parvenu à faire certaines expériences, ou certaines observations difficiles.

La plus simple des ruches vitrées, dans lesquelles j'ai
* Pl. 23. fig. 4. renfermé des abeilles, & celle * qui m'a mis en état de faire les observations les plus délicates, étoit si applatie que, vûe par dehors, elle ne sembloit qu'une boîte à peu près quarrée & platte, telle qu'une boîte dans laquelle on renferme un miroir pour le transporter, & qui seroit posée de chan ou verticalement sur un de ses côtés. Elle n'étoit aussi qu'une espéce de chassis haut de vingt-deux pouces, large

large de deux pieds, & épais de quatre pouces & demi. Sur l'épaiſſeur de ce chaſſis étoit priſe de part & d'autre une feuillure capable de retenir un panneau de bois *. Chacun de ces panneaux étoit arrêté en place par deux tourniquets * attachés contre le bord ſupérieur du chaſſis & à diſtance égale du milieu. Au-deſſous de chaque panneau, il y avoit un aſſemblage de menuiſerie, ſemblable à celui de nos fenêtres ordinaires, & fait pour recevoir & ſoûtenir quatre grands carreaux de verre. Quoique j'aie fait imaginer le chaſſis de bois qui formoit le corps de la ruche comme composé de côtés ſemblables, la traverſe inférieure * étoit plus longue que la ſupérieure; chacun de ſes bouts débordoit le montant avec lequel il étoit aſſemblé; il formoit une eſpéce d'oreille qui laiſſoit paſſer une groſſe vis emploiée à tenir le chaſſis aſſujetti contre le banc de bois * ſur lequel il étoit poſé. Cette même traverſe inférieure avoit une longue & large fente, par laquelle on pouvoit faire entrer l'eſſaim dans la ruche. Je ne m'arrêterai point à faire remarquer encore qu'un des montants, celui qui étoit tourné vers le midi, étoit percé de pluſieurs trous * de la grandeur qu'il convenoit qu'ils euſſent pour laiſſer ſortir librement les abeilles de la ruche, & pour les y laiſſer rentrer.

* Pl. 23. fig. 5.
* Fig. 4. r, r.
* u u.
* b b.
* r.

Ce à quoy je dois faire faire attention, c'eſt que cette ruche étant très-mince, il reſtoit peu d'eſpace entre les deux carreaux oppoſés. Si les mouches logées dans une pareille ruche y travailloient, comme je ne doutois pas qu'elles ne le fiſſent, elles étoient abſolument dans la néceſſité de placer leurs gâteaux à peu-près parallelement aux carreaux de verre. Des gâteaux poſés perpendiculairement à ces carreaux, euſſent été beaucoup plus étroits qu'elles ne les veulent. D'ailleurs le peu d'eſpace qui reſtoit entre les deux faces, ne permettoit aux abeilles que de faire deux gâteaux paralleles

l'un à l'autre. De-là il ſuit que les mouches ne pouvoient travailler à faire des gâteaux, à les allonger ou à les élargir, qu'elles ne fuſſent auſſi près qu'il eſt poſſible de le deſirer, de l'œil du ſpectateur, tout près du verre; quelque manœuvre qu'elles fiſſent dans les cellules extérieures des gâteaux, on étoit toûjours à portée de les voir: qu'enfin le gros des mouches étoit obligé d'être beaucoup plus étalé dans une pareille ruche qu'il ne l'eſt dans les ruches ordinaires. On comprendra aiſément combien ces derniéres permettent de moins voir, ſi on ſçait qu'elles renferment ſouvent neuf à dix gâteaux paralleles les uns aux autres, & paralleles à deux des faces de la ruche. On ne peut donc voir que deux de ces gâteaux par une de leurs larges faces, & les autres ne ſont vûs que par la tranchée; & toutes les abeilles qui ſe tiennent entre ces gâteaux, y ſont cachées. Notre ruche platte a, dans deux gâteaux, la valeur de neuf à dix gâteaux d'une ruche épaiſſe; & ces deux gâteaux ſont vûs en entier par une de leurs faces. Dans une ſi grande étendue qui eſt continuellement à découvert, & où le peu d'eſpace qui reſte juſqu'au verre, ne permet pas aux mouches d'être ammoncelées, on a donc incomparablement plus d'occaſions d'obſerver leurs différentes manœuvres, & on eſt à portée de les mieux voir.

D'autres conſidérations m'ont déterminé à donner d'autres formes à d'autres ruches vitrées. Si on a plus d'attention à la forme qui convient le mieux aux abeilles, qu'à celle qui eſt le plus favorable aux obſervations, on donnera aux ruches moins de capacité par en haut que par en bas. C'eſt au haut de la nouvelle ruche où des abeilles viennent d'être logées, qu'elles s'établiſſent; c'eſt au haut de la ruche qu'elles commencent à travailler, à faire des gâteaux. La chaleur leur eſt eſſentielle au-delà

de ce qu'on le croiroit, comme nous le prouverons dans
la ſuite, & elles ſont plus chaudement quand elles trou-
vent dans le haut de leur ruche, une capacité qu'elles
peuvent remplir en entier, en ſe poſant, comme elles font,
les unes contre les autres. Auſſi les paniers *, ſoit d'oſier, * Pl. 21. fig.
ſoit de paille, qui ſont en uſage, ont une des meilleures 2, 3 & 4.
formes que les ruches puiſſent avoir. Pour concilier ce
qui convient aux mouches & à l'obſervateur, autant qu'il
eſt poſſible, j'ai fait donner une figure pyramidale aux
ruches de bois que je voulois vitrer. J'ai fait faire des
ruches qui étoient des pyramides à baſe rectangle *, & * Pl. 22. fig.
j'en ai fait faire dont la baſe étoit plus ou moins large 6 & pl. 23.
par rapport à ſa longueur. Quelques-unes de ces ruches fig. 1, 2 & 3.
en pyramide dont la baſe étoit étroite *, étoient vers le * Pl. 24. fig.
milieu de leur hauteur, ou un peu par-delà, auſſi minces 1 & 2.
ou plus minces que la ruche platte dont j'ai parlé ci-
devant; mais j'en ai fait faire d'autres dont la baſe * avoit * Fig. 3.
de large le tiers ou la moitié de ſa longueur.

Ordinairement j'ai fait conſtruire ces ruches de ma-
niére qu'elles pouvoient ſe diviſer en trois parties *, à * Fig. 3. *ae*,
peu près égales en hauteur, & qui miſes les unes ſur les *ef*, *ft*.
autres, formoient la pyramide complette. La ruche en-
tiére étoit ainſi compoſée de trois étages. Chaque étage
ſupérieur avoit à ſa large face un carreau de verre monté
dans un chaſſis de bois; & chaque chaſſis pouvoit être
tiré de place, & y être remis à volonté. L'étage inférieur,
comme beaucoup plus large que les autres, avoit à chaque
face deux chaſſis, ou ce qui eſt la même choſe, deux
carreaux de verre. Enfin, des volets de bois * attachés à * *u*, *x*, *yy*.
chaque étage aux montants de la ruche, ſervoient à fermer,
pour ainſi dire, les feneſtres de verre, & empéchoient le
froid & les rayons du ſoleil, de pénétrer trop aiſément
dans la ruche.

Ff ij

Comme les mouches cherchent à faire de larges gâteaux, elles disposent pour l'ordinaire les leurs parallelement aux deux grandes faces de la ruche, ainsi on ne perd presque rien à n'avoir point de verre sur les petites faces, & les mouches y gagnent. Il leur est plus commode de pouvoir monter & descendre le long du bois, que sur le verre. Aussi un Auteur qui a parlé de la maniére de faire des ruches vitrées * telles qu'on les fait ordinairement, conseille de ne leur pas mettre du verre de tous côtés. La pyramide est terminée par une boule *, ou par quelqu'autre ornement dont je ne dirois rien s'il ne servoit précisément qu'à l'orner. J'en parle parce qu'il sert à boucher un trou qu'on a eu soin de réserver au haut de la pyramide. Cette pyramide a sa pointe tronquée. On conserve un trou à l'endroit où elle se termine. Ce trou reçoit une tige cylindrique, un boulon * qui fait corps avec la boule, & au-dessus duquel elle s'eléve; & cette tige est telle qu'elle ne remplit pas bien exactement le trou. J'ai fait donner une base platte à d'autres boules destinées au même usage que celle dont je viens de parler; & j'ai fait arrêter cette piéce avec un couplet ou une charniére. La base, le pied-d'estal de la boule étant appliqué sur le trou supérieur de la ruche, le bouchoit exactement; & dans les occasions qui demandoient qu'on mît ce trou à découvert, il étoit souvent plus aisé de le faire, que quand on avoit à tirer hors du trou un cylindre de bois qui y étoit à la vérité entré à l'aise, mais qui depuis y avoit été mastiqué par les abeilles.

* *Traité des abeilles, imprimé à Paris chés Jombert 1720.*

* Pl. 24. fig. 3 & 4.

* Fig. 4. *b.*

Des expériences que j'avois en vûe, m'ont déterminé à faire construire des ruches d'une forme différente de celle des précédentes. La base de la ruche que je veux faire connoître *, étoit, comme celle des autres, une pyramide tronquée à quatre faces, & plus large qu'épaisse, & une pyramide tronquée qui pouvoit être divisée en deux selon

* Fig. 6.

ſa hauteur. Cette portion de pyramide n'avoit que la moitié de la hauteur que j'avois voulu donner à la ruche. Le reſte de la ruche étoit fait de quatre boîtes * ſans fond & ſans deſſus, poſées les unes ſur les autres, toutes égales entr'elles & ſemblables, & dont la longueur & la largeur étoient telles, que la premiére de ces quatre boîtes s'appliquoit exactement ſur le bord ſupérieur de la baſe de la ruche. Un volet de bois * qui pouvoit s'ouvrir & ſe fermer, étoit arrêté à un des bouts de chacune des grandes faces de chaque boîte, & au-deſſous du volet étoit un carreau de verre monté dans un chaſſis, qui pouvoit être retiré de la feuillure qui le recevoit.

* Pl. 24. fig. 6. *cd*, *ef*, *gh*, *l*.

* *i*.

On imagine d'avance que les ruches composées de pluſieurs portions de pyramides, & celles qui l'eſtoient de pluſieurs boîtes, n'avoient été faites ainſi que pour donner la facilité de ſéparer une partie de la ruche des autres quand on le ſouhaiteroit. Auſſi chaque partie n'étoit-elle retenue ſur celle ſur laquelle elle étoit poſée, que par des crochets, ou de quelque maniére équivalente; mais elles n'étoient point aſſemblées l'une avec l'autre à languettes, ni à tenons, ni d'aucune façon qui ſuppoſât de l'engrainement. Le bord de la partie inférieure & celui de la partie ſupérieure étoient plans, afin qu'ils puſſent s'appliquer exactement l'un ſur l'autre, mais qu'ils ne fiſſent que s'y appliquer. Quand des mouches logées dans une ruche à boîtes * y avoient travaillé, quand elles y avoient conſtruit des gâteaux, qui, de la boîte ſupérieure deſcendoient juſqu'à la derniére, ou même par-delà la derniére des boîtes, je pouvois non-ſeulement examiner au travers des carreaux de verre * le travail, qui avoit été fait dans la partie de la ruche qui répondoit à chaque boîte, je pouvois même examiner à mon aiſe l'intérieur de cette boîte; car je pouvois retirer chaque boîte

* Fig. 6.

* *k*.

de sa place. Pour y parvenir, je coupois tous les gâteaux de cire qui se trouvoient dans cette boîte, je les coupois, dis-je, à sa jonction avec la boîte inférieure, à sa jonction avec celle sur laquelle elle étoit posée, & à sa jonction avec celle qu'elle portoit immédiatement. Une lame de fer-blanc ou même un fil de fer, étoit le seul instrument nécessaire pour cette opération. Pendant qu'on tenoit de chaque main un des bouts de cette lame ou de ce fil, on le forçoit d'avancer parallelement à lui-même entre deux boîtes, & le fil coupoit sans peine les gâteaux de cire qu'il trouvoit en son chemin. La boîte qu'on se proposoit d'ôter de place, n'étoit donc plus retenue par les gâteaux de cire. Il ne restoit de difficulté dans l'opération, que celle de se deffendre contre les mouches à qui elle ne pouvoit manquer de déplaire ; mais nous verrons ailleurs comment on doit se conduire en des cas semblables à celui-ci pour être en sûreté.

Pour beaucoup d'observations & d'expériences, je me suis encore servi d'une ruche * qui n'est pas de celles dans lesquelles on pourroit élever des abeilles avec profit. Sa capacité étoit telle qu'elle ne pouvoit contenir que très peu de cire & de miel. Quatre petits montants assemblés par leur bout inférieur avec une base faite d'une planche épaisse d'un pouce, formoient la principale partie de la charpente de la petite ruche dont je parle. Ils étoient placés aux quatre coins d'un quarré, dont chaque côté n'avoit que cinq pouces. La hauteur de chaque montant n'étoit que de huit pouces. Ils étoient maintenus par quatre traverses avec lesquelles ils étoient assemblés près de leur bout supérieur à tenons & à mortaises. Les montants avoient des coulisses propres à recevoir des carreaux de verre. Trois de ces carreaux étoient arrêtés à demeure, & le quatriéme qui étoit sur la face que nous appellerons

* Pl. 23. fig. 1, & 2.

l'antérieure, pouvoit monter * & descendre dans les deux coulisses qui le contenoient, parce que ces coulisses étoient en dehors par rapport à la traverse qui réunissoit les deux montants de ce carreau. Enfin, la partie supérieure de cette petite ruche étoit couverte d'un carreau de verre. Ainsi cette ruche n'étoit qu'une espéce de boîte presqu'entiérement de verre, parce que les traverses & les montants étoient minces & étroits. Elle n'avoit que sa base d'opaque. Les abeilles logées dans une telle ruche, y étoient assûrément bien à découvert. * Pl. 23. fig. 1. c c.

Voilà ce qu'avoient de plus remarquable les différentes ruches que différentes circonstances & différentes vûes m'ont déterminé à faire construire. Non seulement elles m'ont donné plus de facilité à observer les abeilles que n'en donnent les ruches vitrées dont on s'est servi jusqu'ici; mais elles m'ont mis en état d'executer diverses opérations propres à nous faire connoître le génie de ces mouches industrieuses; comment leur république est composée; quels sont, pour ainsi dire, les fondements du gouvernement de cette république; & quel est le principe qui anime, qui fait agir toutes celles d'une même société. C'est ce que nous allons commencer à examiner.

Quand au travers des carreaux d'une ruche vitrée, on examine ce qui se passe dans l'intérieur, on n'y voit pendant la plus grande partie de l'année, que des mouches qui n'ont entr'elles que de légéres différences, que des mouches qui différent peu entr'elles en grandeur & en couleur, & qui dans le reste sont parfaitement semblables; en un mot, on n'y voit que de ces mouches auxquelles on a donné le nom d'abeilles*. Mais il y a des temps où parmi celles-ci, on en voit d'autres* qui sont sensiblement plus grandes, qui ont proportionnellement à leur gran- * Pl. 22. fig. 1. * Fig. 2.

deur, une tête plus groſſe & plus ronde que celle des abeilles, & entre leſquelles & les abeilles ordinaires, il y a encore des différences plus eſſentielles dont nous parlerons dans la ſuite, mais que le premier coup d'œil ne nous découvre pas. Ces groſſes mouches ſont celles que les anciens ont appellées *Fuci*, & qu'on a nommées Bourdons en François, apparemment parce que leur vol produit un bourdonnement plus plein & plus fort que celui que produit le vol des abeilles ordinaires. Malgré le nom dont elles ſont en poſſeſſion, nous les appellerons cependant des *Fauxbourdons*. Celui de bourdon peut cauſer des équivoques, parce qu'il eſt propre à un genre particulier de mouches à miel. Ces fauxbourdons ont été donnés pour les mâles par ceux qui ont étudié les abeilles avec les yeux les plus éclairés; tout nous prouvera dans la ſuite qu'on les doit regarder comme tels, & nous les déſignerons ſouvent par ce dernier nom. Communément on ne voit des mâles ou fauxbourdons dans chaque ruche, que depuis le commencement ou le milieu de May, juſques vers la fin de Juillet. D'abord on n'en apperçoit que quelques uns; leur nombre ſe multiplie journellement; & enfin il n'y en a jamais tant que dans les jours qui précédent immédiatement ceux où l'on ceſſera d'y en pouvoir découvrir. Le nombre des mâles au reſte, eſt fort inférieur à celui des abeilles ordinaires. Il y a des ruches où il eſt beaucoup plus grand par rapport au nombre de celles-ci, qu'il ne l'eſt dans d'autres ruches; mais la ruche où il n'y a que ſept à huit abeilles contre un mâle, eſt extrémement peuplée de ceux-ci.

Le nombre de ces mâles paroîtra cependant encore très-conſidérable, quand on ſçaura qu'ils ne ſont pas faits pour être aſſortis avec les abeilles ordinaires. Celles-ci ne ſont pas nées pour contribuer à la multiplication de

leur

leur espéce; elles n'ont point de sexe, elles ne sont ni mâles ni fémelles; elles sont destinées à faire tout le travail de l'intérieur de la ruche, à faire la récolte du miel & de la cire, & à mettre cette derniére en œuvre. Elles sont chargées du soin d'élever les petits insectes qui, comme elles, doivent devenir mouches par la suite. C'est enfin sur elles que roule tout l'ouvrage de l'intérieur de la ruche; aussi les appellerons-nous souvent les ouvriéres.

On a écrit il y a long-temps que chaque ruche possede une seule & unique mouche, qui semble avoir une prééminence sur les autres, une mouche à laquelle les anciens ont donné le nom de Roy des abeilles. Mais des observations faites depuis plus de cent ans, ont appris que cette mouche est une fémelle: que si on veut lui accorder un empire despotique sur les autres, c'est le nom de Reine qu'on doit lui donner. Butler Auteur Anglois a aussi imprimé un Traité des abeilles, traduit en latin en 1671. qui a pour titre, *Monarchia feminina,* dans lequel il fait un peuple d'amazones des abeilles d'une ruche. Mais Swammerdam a confirmé par des preuves incontestables, que cette mouche qu'on appellera si l'on veut la Reine, est une mere prodigieusement féconde. Il a très-bien prouvé de plus que c'est à elle que doivent leur naissance toutes les nouvelles mouches qui naissent dans une ruche, & que les abeilles ordinaires ne produisent point d'autres abeilles, malgré ce qui en a été dit par Butler, & par tant d'autres. Quelque féconde que soit cette mere, chaque ruche doit nous paroître trop fournie de mâles. Il en est peu où l'on n'en puisse compter plusieurs centaines; & il y en a où l'on en peut trouver plus d'un mille. Ces mâles passent presque toute leur vie avec une seule fémelle; car s'il leur arrive de vivre avec trois ou quatre fémelles, ce n'est probablement que pendant très-peu de jours.

Dans la plus grande partie de l'année au moins, il n'y a donc dans chaque ruche qu'une ſeule fémelle * aiſée à diſtinguer des autres par la forme de ſon corps. Elle eſt plus longue, mais moins groſſe que les mâles. Ses aîles ſont très-courtes proportionnellement à la longueur de ſon corps ; au lieu que les aîles des abeilles ordinaires, & celles des mâles, couvrent tout le corps, les aîles de la fémelle ne vont gueres plus loin que la moitié du ſien, elles finiſſent vers le troiſiéme anneau. Mais il n'eſt pas temps encore de nous arrêter à expliquer toutes les différences qui peuvent être remarquées entre les trois ſortes de mouches d'une même ruche. Il ſuffit actuellement qu'on ſçache qu'on ne ſçauroit voir une mere dans une ruche, ſans la reconnoître, tant ſa figure différe de celle des autres mouches. Toute la difficulté eſt de la voir, & elle eſt telle que parmi ceux qui élevent à la campagne des abeilles pour en retirer de la cire & du miel, il y en a beaucoup à qui il n'eſt jamais arrivé de voir une mere. Quand je leur en ai montré une, ils la regardoient avec un plaiſir qui prouvoit au moins autant que leur témoignage, que c'étoit pour eux une vraye nouveauté. Malgré les ruches vitrées des formes les plus favorables aux obſervations, on ne parvient à la voir, que quand on ſçait les temps qui peuvent fournir des circonſtances heureuſes. J'ai eu pendant pluſieurs années une ruche vitrée en tour *, ſans y avoir jamais apperçû la mere; & ce n'étoit pas faute aſſûrément de la bien chercher des yeux toutes les fois que j'obſervois ce qui ſe paſſoit dans l'intérieur de la ruche.

* Pl. 22. fig. 4.

* Pl. 22. fig. 5.

Lorſque je me déterminai il y a pluſieurs années, de tâcher de m'inſtruire à fond de l'hiſtoire des abeilles, de vérifier les merveilles qu'on s'eſt contenté d'en rapporter, ſans s'embarraſſer de les prouver, une des premiéres expériences que je crus devoir faire, & qui auſſi eſt une

expérience vrayement fondamentale, fut de diviser un essaim d'abeilles en deux. Je n'ai pas besoin de définir ce que c'est qu'un essaim d'abeilles. Personne n'ignore qu'il vient un temps où les mouches s'étant beaucoup multipliées dans une ruche, & s'y trouvant trop à l'étroit, ou par quelqu'autre raison, prennent le parti de se partager; que quand la résolution, pour ainsi dire, en a été bien prise, dans un moment, dans moins d'une minute, une grande partie des mouches de la ruche prend l'essor pour aller chercher ailleurs une nouvelle habitation. Nous supposons encore qu'on sçait que toutes ces mouches, après être sorties de la ruche, vont assés ordinairement s'attacher à une branche d'arbre, & que là cramponnées les unes contre les autres, elles forment un massif qui est d'autant plus gros, que le nombre des mouches qui composent l'essaim est plus grand. Nous parlerons ailleurs assés au long de tout ce qui se passe depuis le moment où cette espéce de colonie quitte le lieu de sa naissance, jusqu'à ce qu'elle ait fixé quelque part son nouvel établissement. S'il n'est personne qui n'ait entendu parler d'un essaim d'abeilles, il n'est personne aussi qui n'ait entendu dire que cet essaim est conduit par un chef, par un roy qui doit être une reine, ou plus simplement une mere abeille. Une des premiéres expériences que je crus devoir faire, fut de partager un essaim en deux ruches. Celui sur laquelle je la fis, n'étoit pas des plus forts, ou de ceux qui sont composés d'un plus grand nombre de mouches. Lorsque j'eus appris qu'il s'étoit attaché contre une branche d'un pommier en buisson, & par conséquent placé assés bas & commodément, je fis apporter deux ruches au pied de l'arbre, dont l'une étoit cette petite ruche *, la derniére de celles que nous avons décrites, dont les quatre faces sont égales, & qui est fermée de tous côtés, & par-

* Pl. 23. fig. 1 & 2.

deſſus par des carreaux de verre. L'autre étoit la ruche platte* & quarrée dont nous avons déterminé les dimenſions ci-deſſus. C'eſt une opération plus ſimple qu'elle ne le sembleroit devoir être, que celle de faire entrer les mouches d'un eſſaim dans une ruche. Nous expliquerons ailleurs le peu de précautions qu'elle demande ; mais il ſuffit de dire actuellement que mon Jardinier, avec ſa main couverte d'un gand, fit tomber dans la petite ruche vitrée, dont on avoit eu ſoin d'ôter le carreau de devant, environ la cinquiéme ou la ſixiéme partie des mouches de l'eſſaim, & celles qui compoſoient la partie inférieure du grouppe. Sur le champ le carreau de devant fut remis en place, & les mouches furent renfermées de maniére à ne pouvoir ſortir. Ce fut dans la ruche platte qu'on fit entrer le reſte de l'eſſaim.

* Pl. 23. fig. 4.

Si cet eſſaim avoit une mere, & s'il n'en avoit qu'une, comme on prétend qu'ils n'en ont qu'une communément, cette mere devoit ſe trouver dans l'une de mes ruches, & il ne devoit pas s'en trouver dans l'autre. Mes ruches étoient donc propres à me faire voir la différence qui eſt entre la maniére dont ſe comportent les abeilles qui ont une reine parmi elles, & la maniére dont ſe comportent celles qui en ſont privées. Je ne fus pas long-temps à apprendre qu'il y en avoit une dans la petite ruche vitrée; je ne fus pas long-temps ſans l'y voir; & il me fut bien prouvé dans la ſuite, que la ruche platte où je ne pus découvrir ſur le champ une mere, n'en avoit point. Après avoir conſidéré pendant moins d'un demi-quart d'heure la petite ruche vitrée, après que la grande agitation des abeilles qu'on venoit d'y renfermer, eût été un peu calmée, je parvins enfin pour la premiére fois de ma vie, à voir une mere abeille qui marchoit ſur le fond de la ruche. Je fus dédommagé de n'avoir réuſſi

que tard à voir une mere, en voyant celle-ci à bien des réprises differentes, autant de fois que je la voulus voir. Je fus en état de la montrer à une compagnie assés nombreuse qui étoit chés moy, dans laquelle il n'y eut personne qui ne voulût voir, & qui ne vît cette reine si renommée.

Dans les premiers moments où je suivis des yeux cette mouche remarquable, je fus fort tenté de croire que tout ce qui a été dit de la cour que les autres abeilles font à la mere, du cortege dont elle est accompagnée, avoit été plus imaginé qu'observé. Elle étoit seule, marchant d'un pas peut-être un peu plus lent que celui des autres abeilles, & que ceux qui étoient avec moi, appelloient volontiers une démarche grave. Elle arriva, toûjours seule, à un des carreaux de la ruche, le long duquel elle monta pour se rendre dans un des gros pelotons de mouches, qui s'étoient formés à la partie supérieure. Peu de temps après elle reparut encore sur le fond de la ruche étant toûjours fort délaissée. Après être montée une seconde fois, & avoir été dérobée à mes yeux pendant quelques instants par un gros de mouches, elle revint pour une troisiéme fois sur le fond de la ruche. A cette troisiéme fois, douze à quinze abeilles se rangerent autour d'elle, & semblerent s'y ranger pour lui faire cortege. Dans les premiers instants d'un grand trouble & d'une grande confusion, on ne songe qu'à soy. Si on se trouvoit dans une grande salle d'assemblée qui fut renversée subitement sans dessus dessous, on oublieroit dans le premier moment ce qu'on y auroit de plus cher. Les abeilles jettées tumultuairement dans la petite ruche qui avoit été tournée & retournée, & en différents sens, avoient été dans un cas semblable. Dans les premiers instants, chacune ne pensa qu'à soi; mais quand elles furent, pour ainsi dire,

revenues à elles-mêmes, elles commencerent à ſonger a cette mere qu'elles avoient oubliée & méconnue. Malgré le penchant que j'avois à croire que le premier cortege que je lui apperçus lui avoit été donné par une ſorte de hazard; malgré la diſpoſition que j'avois à penſer qu'une mouche plus groſſe que les autres en déterminoit quelques unes de celles-ci à marcher vers le côté où elle alloit, qu'elle les déterminoit à venir à ſa ſuite préciſément, parce qu'elle étoit plus groſſe; bientôt je fus forcé de reconnoître que ce n'étoit pas ſans fondement qu'on avoit parlé des hommages que paroiſſent rendre les abeilles à celle qui doit produire une nombreuſe poſtérité, & qu'on avoit parlé des ſoins & des attentions qu'elles ont pour elle. La mere avec ſa petite ſuite, alla encore ſe rendre dans un tas d'abeilles où elle diſparut. Elle n'y reſta pas long-temps ſans revenir encore ſe montrer ſur la baſe de la ruche. A peine y fut-elle arrivée, qu'environ douze mouches ſe mirent à ſa ſuite. D'autres ne tarderent pas à s'avancer vers elle. Celles-ci ſe placerent en deux files ſur les côtés, pendant que la mere continua ſa marche. D'autres qui venoient à ſa rencontre, l'entouroient pardevant. Sa cour groſſiſſoit de moment en moment. Bien-tôt il ſe fit autour d'elle une eſpéce de cercle composé de plus de trente abeilles. Le rang de celles de devant s'ouvroit à meſure qu'il en étoit beſoin pour lui laiſſer le paſſage libre. Quelques-unes s'approchoient d'elle plus que les autres; elles la léchoient avec leur trompe. D'autres étendoient leur trompe & la préſentoient étendue à la ſienne pour lui offrir le miel dont elle étoit pleine. Je la vis quelquefois s'arrêter pour ſuccer la trompe qui lui étoit préſentée, & je la vis quelquefois ſuccer en marchant celle d'une autre mouche.

Pendant pluſieurs heures, je vis à un très-grand nombre de repriſes différentes cette même mere, & je la vis

toûjours avec un cortege de mouches, qui sembloient desirer lui rendre des honneurs ou plûtôt de bons offices. Il y a pourtant encore des cas dont nous parlerons dans la suite, où la mere paroît être un peu negligée : mais on lui rend si fréquemment des soins & des assiduités, qu'on doit regarder comme certain, une grande partie de ce qui a été dit des apparences de respect des autres mouches pour leur reine. Nous allons avoir des preuves qu'il n'est point d'attachement qui puisse aller plus loin que celui qu'elles ont pour elle ; notre essaim divisé nous en donnera des plus fortes ; aussi croyons nous qu'on ne desapprouvera pas que nous nous arrêtions à décrire son histoire tout au long, & de rapporter quelle fut sa fin.

On doit se souvenir que nous avons dit qu'il n'y eut qu'environ la cinquiéme ou la sixiéme partie de cet essaim d'introduite dans la petite ruche quarrée. Le reste fut logé dans une ruche platte qui étoit beaucoup plus grande. Quoique le nombre des abeilles fût plus grand dans cette derniére ruche que dans l'autre, sa capacité étant encore proportionnellement plus grande, & sa forme d'ailleurs étant encore plus favorable pour laisser voir à la fois un plus grand nombre des mouches qu'elle contenoit, s'il y eût eu parmi elles une mere, il n'eût guéres été possible qu'elle m'eût échappé ; cependant je ne pus y en découvrir. J'obligeai plusieurs fois, dans différents temps, les abeilles à se répandre sur les carreaux de verre, de façon qu'elles n'étoient en grouppe nulle part. Une mere n'eut guéres été plus aisée à voir parmi des abeilles étalées sur une table, qu'elle l'eût été parmi celles qui étoient étalées sur les carreaux de verre de la ruche. Aussi n'y avoit il réellement qu'une mere dans cet essaim. Ce que nous avons actuellement à apprendre, c'est comment se comporterent les mouches qui étoient en

petite quantité dans la petite ruche, mais avec une mere, & comment se conduisirent celles qui étoient en un nombre quatre à cinq fois plus grand dans l'autre ruche, mais sans mere.

Le partage de cet essaim avoit été fait peu après-midi & un samedi; je marque le jour pour être plus court & plus clair lorsque je parlerai de ce qui se passa dans chacun des jours qui suivirent. Vers les quatre à cinq heures, je fis porter la grande ruche sur une espéce de petite montagne qui se trouve dans un de mes jardins de Charenton; & je fis ouvrir les trous nécessaires pour donner aux mouches la liberté de sortir & de rentrer. A l'égard de la petite ruche, je lui fis passer la nuit dans mon cabinet, pour ôter aux abeilles qui y étoient renfermées, toute occasion de retrouver celles dont elles avoient été séparées, & pour leur en faire perdre le souvenir, si elles avoient du souvenir. J'avois lieu de craindre qu'il ne leur prît envie de quitter une habitation où elles étoient très à l'étroit, pour aller trouver leurs camarades dont le logement étoit spacieux. Mais le lendemain dès le matin je portai cette petite ruche dans un jardin qui est séparé de celui où étoit l'autre ruche, par la rue, & je le plaçai au bas d'une terrasse qui est à l'entrée de ce jardin. L'éloignement de cette ruche à l'autre n'étoit grand que de haut en bas; mais les murs qui les séparoient, étoient cause que les mouches de l'une étoient peu à portée de rencontrer, même en l'air, les mouches de l'autre. Celles de la petite ruche allerent dès le même jour, dès le dimanche à la campagne. Elles revenoient pourtant peu chargées de ces poussiéres jaunes qui sont la matiére de la cire, elles en avoient seulement le corps poudré; elles n'en avoient point de pelotes aux jambes postérieures, à peine y en avoient-elles quelques plaques; aussi firent-elles très-peu d'ouvrage dans leur journée.

Tout

Tout celui qui parut le ſoir, étoit un petit cordon qui regnoit au haut de la ruche le long de la moitié d'un de ſes côtés ; on diſtinguoit ſur ce cordon des alvéoles ébauchés.

Le lundi matin les mouches me parurent avoir pris plus de cœur au travail ; mais je ne pus les ſuivre, ayant été obligé de partir ſur les huit heures pour un voyage de quelques lieuës. Je ſçai au moins qu'en mon abſence elles firent un petit gâteau de cire qui avoit quinze à ſeize cellules de chaque côté, & qu'il fut fait avant deux heures après midi, car vers ce temps elles abandonnérent toutes leur ruche ; ce fut ſur une groſſe branche d'un poirier qui en étoit peu éloigné, qu'elles allerent s'établir. Je les y trouvai bien raſſemblées & fort tranquilles lorſque j'arrivai chés moi vers les ſept heures & demie du ſoir. Je les fis remettre dans cette même ruche qu'elles avoient abandonnée. Le mardi ſur les ſix heures du matin, je les y vis tranquilles. Quelques-unes en partirent pour la campagne lorſque l'air eût commencé à s'échauffer ; mais elles ne ſe mirent point à l'ouvrage. Vers les onze heures, temps où le mouvement auroit dû être grand dans la ruche, où les mouches auroient dû travailler avec activité, je les vis toutes raſſemblées en un grouppe, & toutes étoient tranquilles. J'augurai mal d'une ſi grande tranquillité, elle prouvoit que mes abeilles ne ſe trouvoient pas bien dans leur logement, qu'elles ne daignoient pas y faire des gâteaux de cire, qu'elles l'abandonneroient bientôt une ſeconde fois. J'en fus engagé à les obſerver avec plus d'attention, pour voir à quoi elles ſe détermineroient. Il n'y avoit pas un quart d'heure que je les conſidérois, lorſque je vis tomber la mere ſur le fond de la ruche. Elle s'étoit détachée du gros du grouppe. Elle n'y fut pas plûtôt que quelques douzaines d'abeilles vinrent en bourdonnant, ſe

ranger autour d'elle. Le bourdonnement augmenta; il ſembla devenir général. L'émeute ſe mit par-tout. Dans un inſtant le grouppe ſe diviſa en petits pelotons qui ſe rendoient ou tomboient ſur le fond de la ruche. Bientôt il n'y eut plus aucun reſte de grouppe, de maſſe d'abeilles en repos. La mere alors s'avança vers la porte de la ruche, quelques mouches ordinaires ſortirent; elle-même ſortit auſſi-tôt, & à peine fut-elle hors de la ruche qu'elle prit ſon vol; dans l'inſtant, preſque toutes les mouches ſe déterminerent à voler avec elle. A peine en reſta-t-il une cinquantaine. L'air fut rempli d'un tourbillon de mouches qui, après avoir fait des circuits aſſés courts, ſe dirigea vers un pommier. Dès que j'eus remarqué que quelques mouches s'appuyoient ſur une des branches de cet arbre, je me rendis en courant auprès de ce même arbre. Je voulois tâcher de découvrir la mere, de voir comment elle ſe conduiſoit dans une ſemblable occaſion; ſi elle étoit de celles qui s'étoient poſées les premiéres ſur la branche. Quand j'arrivai l'écorce de cette branche étoit déja cachée par les mouches; elles y formoient déja un petit maſſif. Mais j'obſervai la mere toute ſeule poſée ſur une feuille à trois ou quatre pouces de la branche où l'on s'attroupoit; il ne lui convenoit pas apparemment de ſe mettre des premiéres ſur la branche, de ſe trouver ſous tout le maſſif. Pour déterminer les abeilles à continuer de s'aſſembler dans cet endroit, il ſuffiſoit que la mere parût l'approuver en s'en tenant proche. Les abeilles qui étoient en l'air, qui formoient un tourbillon autour du pommier, ſe rendoient de moment en moment ſur le maſſif commencé, elles y reſtoient dès qu'elles s'y étoient appliquées. Quand la maſſe fut devenue conſidérable, quand le plus grand nombre des abeilles s'y fut joint, la mere vola de deſſus ſa feuille ſur cette maſſe, & bien-tôt elle y fut

couverte par des couches formées par les mouches que ſa préſence détermina à venir ſe fixer, à ceſſer de voler.

Je me ſuis arrêté volontiers à détailler ce qui ſe paſſa depuis que ces mouches ſe furent déterminées ſous mes yeux à quitter leur ruche, juſqu'à l'inſtant où elles furent toutes raſſemblées ſur une branche; & je ne ferai pas grace de deux autres aventures pareilles que j'obſervai. On en prendra d'avance une idée de la maniére dont les abeilles ſe comportent, lorſqu'elles ſortent en eſſaim de la ruche dans laquelle elles ſont nées. Il eſt plus aiſé de voir ce qui ſe paſſe dans une petite troupe telle qu'étoit celle-ci, qu'il ne l'eſt dans une eſpéce d'armée nombreuſe. Il eſt plus aiſé de s'aſſûrer que jamais le gros des mouches ne ſe détermine à partir que la mere n'ait pris l'eſſor, & que dès qu'elle l'a pris, toutes celles qui doivent compoſer la nouvelle colonie, prennent leur vol dans l'inſtant.

Mes abeilles avoient leurs raiſons & apparemment bonnes, pour ne pas ſe tenir dans la ruche, où j'avois auſſi de bonnes raiſons de les vouloir. Une habitation d'une ſi petite capacité ne devoit pas leur paroître ſuffiſante pour contenir la nombreuſe poſtérité qui devoit naître de la mere, & la quantité de rayons de cire néceſſaire à l'élever; & peut-être avoient-elles encore d'autres raiſons & meilleures, qui m'étoient inconnues. Je m'obſtinai pourtant à les vouloir faire reſter dans ce petit logement, qui me donnoit beaucoup de facilité à faire un grand nombre d'obſervations, qui me donnoit celle de porter ſans embarras ces mouches où je voulois. Mais ſoupçonnant que leur nombre pouvoit contribuer à les y faire trouver mal à leur aiſe, je me déterminai à n'en faire paſſer qu'une partie dans la petite ruche. Du gros des mouches qui étoit attaché contre une branche, mon Jardinier en prit une poignée qui pouvoit contenir environ quatre à cinq

Hh ij

cens abeilles, & la mit dans la petite ruche, dont le carreau qui y servoit de porte fut abbaissé sur le champ. La mere se trouva parmi celles qui furent renfermées & séparées des autres. A l'égard du reste de ces mouches, & qui en étoit la partie la plus considérable, je le fis entrer dans une espéce de boîte qui pouvoit servir de pied à la ruche platte, dans laquelle avoit été logée la plus grande partie de l'essaim, à cette ruche qui avoit beaucoup de mouches sans mere. Cette boîte avoit une ouverture en dessus, par laquelle les mouches pouvoient, s'il leur plaisoit, aller se réjoindre à celles de la ruche platte, lorsque cette derniére auroit été posée sur l'autre. Je ne fis pourtant pas placer sur le champ cette boîte sous l'autre ruche, je la laissai près de l'arbre auquel s'étoient attachées un peu auparavant les mouches qui avoient été partagées entr'elle & la petite ruche vitrée.

Mais pour la petite ruche vitrée, je la fis emporter au loin sur le champ, & cela, en lui faisant faire plusieurs tours & détours entre des arbres, afin de dérober aux mouches qui avoient été mises dans la boîte, la connoissance de l'endroit où on transportoit leur reine. Lorsque j'eus mis cette petite ruche sur un appui, à un des bouts du jardin, j'en considérai l'intérieur. Tout m'y parut dans une furieuse agitation. La reine y étoit oubliée. Je la vis parcourir seule toutes les parties de la ruche. Un peuple assés nombreux venoit d'être réduit à très-peu d'habitants, qui, comme s'ils eussent été inquiets de ce qu'ils devoient devenir eux-mêmes, ne songeoient point à celle qui semble les intéresser tant en d'autres circonstances. Pendant plus d'un quart d'heure, je vis la mere dans le plus grand abandon aller deça & delà. Il sembloit qu'on voulut la punir de la fausse démarche qu'elle avoit faite, & qui avoit causé la dispersion de son peuple. Mais si elle étoit

abandonnée de celles qui, comme elle, étoient captives, elle ne le fut pas de même de celles qui étoient restées en liberté. Quelques-unes des mouches qui s'étoient répandues dans l'air, pendant qu'on avoit fait entrer leurs compagnes dans l'une & dans l'autre des ruches, vinrent se rendre sur celle où la mere étoit prisonniére. Bien-tôt d'autres mouches, de celles qui étoient libres, averties, soit par le bourdonnement qui se faisoit dans la ruche, soit par celui des mouches qui étoient dehors, ou par quelqu'autre voye à moi inconnue, se rendirent sur la petite ruche. En peu de temps, il s'y en assembla assés pour former tout autour un tourbillon de mouches bien fourni. Elles se poserent dessus, & firent des efforts pour s'introduire dedans; & ne pouvant y parvenir, parce que toutes les entrées leur étoient bouchées, elles s'ammonceloient sur les carreaux.

Il m'eut été aisé de repeupler dans un instant cette ruche; mais ce n'étoit pas mon intention, j'étois content du petit nombre d'habitants qui lui étoit resté. Je pris donc le parti de faire chasser doucement avec des branches chargées de feuilles, les abeilles attroupées dessus, de faire chasser ensuite celles qui s'en approchoient, pendant qu'une personne la transportoit en lui faisant faire divers circuits propres à dérouter les mouches qui s'obstinoient à la suivre, & qui sembloient si fort desirer de se rejoindre à leur reine. Pour ôter tout moyen de retrouver cette ruche aux mouches qu'on en avoit éloignées, je la fis porter dans mon cabinet, & alors les mouches du jardin, qui inquiétes voloient en l'air, n'eurent plus d'autre parti à prendre que de s'aller réunir à celles qu'on avoit fait entrer dans l'espéce de boîte dont nous avons parlé.

Tout cela se passa avant midi. Sur les trois heures on me proposa de porter la petite ruche sur la montagne de

mon Jardin auprès de la ruche platte, auprès de cette ruche dans laquelle la plus considérable partie de l'essaim avoit été logée, & où elle étoit sans mere depuis près de trois jours. On étoit curieux de sçavoir si les mouches après trois jours, auroient encore conservé le souvenir de cette mere qu'elles avoient perdue. Cette expérience me paroissant mériter d'être faite, non-seulement je portai la petite ruche dans laquelle la mere étoit prisonniére, auprès de l'autre, je la posai même dessus. A peine y eut-elle été un quart d'heure, que les mouches qui sortoient de la grande ruche, parurent avoir connoissance que cette petite ruche renfermoit leur reine, ou au moins une reine dont elles avoient besoin. Quelques mouches se rendirent sur les carreaux de verre. Elles furent bien-tôt suivies de plusieurs autres. Dans quelques instants elles y furent attroupées. Le nombre des mouches qui s'y rendoit, devenoit de plus grand en plus grand. Les carreaux ne tarderent pas à être couverts de plusieurs couches de mouches posées les unes sur les autres. L'empressement de se réunir à la reine, de s'introduire dans l'endroit où elle étoit, parut devenir général. Toutes les mouches sembloient vouloir profiter de la bonne fortune qui leur étoit offerte. Enfin, il me parut que pour peu que j'eusse differé à éloigner la petite ruche, il ne fût pas resté une seule mouche à la grande ruche. Je ne voulois pas les en laisser toutes sortir, il auroit pu être difficile de les y faire retourner, & j'avois des raisons de souhaiter qu'elles y demeurassent. Je fis donc chasser, comme je l'avois fait dans une autre occasion, les mouches qui s'étoient ammoncelées sur la petite ruche, & je dépaysai celles qui la vouloient suivre, en la faisant transporter par des chemins tortueux.

Quoique les mouches de la ruche platte se fussent attroupées sur la petite ruche où leur mere étoit renfermée,

on n'en sçauroit conclurre qu'elles avoient une espéce de connoissance que leur mere y étoit logée ; mais il paroit au moins qu'elles y avoient été déterminées, parce qu'elles avoient reconnu que la petite ruche leur offroit une reine fort mal pourvûe de sujets, sous l'empire de laquelle elles pourroient se mettre. Il y avoit pourtant lieu de former un doute aisé à lever. La reine & les mouches qui lui étoient restées dans sa ruche, étoient agitées, elles y faisoient un grand bourdonnement. Il étoit assés naturel de soupçonner que ce bourdonnement seul avoit suffi pour déterminer les mouches de la ruche platte à se rendre sur celle dans laquelle il y avoit tant de tumulte. Des expériences que j'avois faites dans d'autres temps, m'avoient appris d'avance que le tumulte seul des mouches de la petite ruche, n'auroit pas excité la curiosité d'un aussi grand nombre de mouches d'une autre ruche. Il m'étoit arrivé dans d'autres temps de placer la petite ruche pleine d'abeilles, parmi lesquelles il n'y avoit point de mere, auprès de ruches très-peuplées, sans que les ouvrieres de celles-ci eussent été détournées de leur travail par le grand bourdonnement des autres.

Pour m'assûrer néantmoins, à n'en pouvoir douter, que l'agitation & le bourdonnement des mouches de la petite ruche n'avoit eu tant de pouvoir sur celles de la ruche platte, que parce que celles-ci manquoient de reine, je portai cette petite ruche tout auprès d'une ruche vitrée, dont un essaim étoit prêt à sortir, & qui étoit si peuplée, qu'il y avoit en dehors des pelotons de mouches attachées à son pied. Plusieurs de celles-ci vinrent effectivement se rendre sur la petite ruche, mais elles ne s'y attroupérent pas. Il ne s'y en arrêta pas la vingtiéme ou la trentiéme partie de ce qui s'y étoit arrêté de celles de la ruche platte sans mere. Leur nombre dès les premiers instants fut à

peu-près ce qu'il fut dans la ſuite, au lieu que le nombre des autres mouches avoit été ſi fort en augmentant, que la ruche platte auroit été bientôt vuide, ſi je ne me fuſſe hâté d'en éloigner la mere qui les attiroit. Il paroît donc bien prouvé que les mouches de la ruche platte avoient au moins connu qu'il y avoit dans la petite ruche une mere, & qu'elles avoient fait tout ce qui étoit en elles pour s'aller loger avec cette mere. Mais les mouches d'une ruche bien peuplée, & qui ſans doute avoient une mere, s'étoient contentées, & en petit nombre, de venir viſiter la petite ruche où une mere étoit priſonniére & mal accompagnée, ſans trop chercher à ſe mettre à ſa ſuite.

J'ai fait depuis beaucoup d'autres expériences qui ont concouru à établir que les mouches qui ont actuellement une mere, ne ſont point empreſſées de s'aller joindre à une autre. A deſſein j'ai poſé pluſieurs fois un poudrier, dans lequel j'avois renfermé une mere, ſucceſſivement auprès de cinq à ſix différentes ruches, & jamais il ne m'a paru que les mouches de ces ruches s'en ſoient embarraſſées. Souvent il n'y a pas eu une ſeule abeille de la ruche auprès de laquelle ſe trouvoit la mere abandonnée, qui en ait ſemblé tenir quelque compte, qui ſe ſoit arrêtée ſur le poudrier; cependant l'heure où je leur offrois cette mere priſonniére, étoit l'heure du jour où elles alloient à la campagne en plus grand nombre, où elles étoient plus en mouvement.

Pour revenir à notre petite ruche vitrée, ſur les ſix heures du ſoir je la reportai dans le jardin où elle avoit été d'abord; mais je la mis ſur un appui aſſés éloigné du premier, ſur lequel elle avoit été. Alors j'ouvris une porte aux abeilles, c'eſt-à-dire, que j'élévai le carreau de devant autant qu'il étoit néceſſaire, pour que celles qui étoient

captives

captives depuis midi, puſſent ſortir & rentrer aiſément. Pluſieurs partirent ſur le champ, elles allerent à la campagne, & retournerent à leur ruche; mais j'obſervai bien-tôt qu'il y en rentroit plus qu'il n'en ſortoit. La boîte propre à ſervir de pied à la ruche platte, dans laquelle on avoit fait entrer les mouches qui avoient été ſéparées ſur le midi de celles de la petite ruche, étoit encore dans le même jardin. Les mouches qui apprenoient, ou par leurs compagnes, ou je ne ſçais comment, l'endroit où étoit l'habitation de leur reine, s'y rendoient. Je vis que la petite ruche étoit déja redevenue plus pleine que je ne la voulois. Pour empêcher qu'elle ne le devînt encore davantage, je fis porter dans l'autre jardin la boîte où étoient les mouches qui avoient été ſéparées avant midi de leurs compagnes; je la fis poſer ſous la ruche platte; c'eſt-à-dire, que les mouches de la boîte furent miſes à portée de ſe réunir à celles avec leſquelles elles avoient ceſſé d'être en ſocieté depuis trois jours; elles s'y réjoignirent volontiers.

Le lendemain, le mercredi, les mouches de la petite ruche ſe déterminerent pour une troiſiéme fois à l'abandonner ſur les onze heures du matin. Une perſonne que j'avois laiſſée auprès d'elles pour veiller à leurs mouvements, vint m'avertir du parti qu'elles venoient de prendre. Lorſque j'arrivai dans le jardin, elles étoient encore en l'air, où elles formoient un tourbillon. Les premiéres qui voulurent s'arrêter, choiſirent pour ſe poſer, une branche d'un poirier en buiſſon peu éloigné de la ruche. Le nombre de celles qui ſe placerent deſſus alla bien-tôt en augmentant. Je m'approchai de cette branche, & je vis la mere toute ſeule ſur une feuille comme je l'avois déja vûe dans une autre circonſtance, & de même tout près de l'endroit où les autres mouches s'aſſembloient. Mais il

sembloit que cette troisiéme sortie ne se fût pas faite d'un consentement général. Une bonne partie de la petite troupe resta à voltiger autour de la ruche qui venoit d'être abandonnée, plusieurs mouches même rentrerent dedans. La mere elle-même parut ne pas trouver à son gré l'endroit qui avoit été choisi. Elle s'envola, elle s'éleva en l'air, les autres la suivirent, & peu après je vis les mouches rentrer en grand nombre dans la petite ruche, sur le fond de laquelle je ne fus pas long-temps à distinguer la mere.

Ce retour me donna espérance de voir le petit nombre de mouches que j'avois laissé à cette ruche, s'y établir à demeure. Il marquoit qu'elles n'avoient plus pour ce logement toute l'aversion qu'elles avoient eûe auparavant. Je n'ai pas encore dit, que pour défendre pendant la nuit contre le froid, le peu d'abeilles qui devoient l'occuper, & que pour les dérober pendant le jour aux rayons immédiats du soleil, & que pour qu'elles ne fussent pas inquiétes dans un logement qui sembloit à jour de toutes parts, parce qu'il étoit tout vitré, j'avois eu soin de faire faire à cette ruche un surtout de toile de coutil * doublé de flanelle, & composé de quatre pans séparés les uns des autres, & cousus seulement par un de leurs bouts à un des côtés du quarré destiné à couvrir le dessus de la ruche. Des cordons tenoient ces pans joints les uns aux autres par les côtés. On pouvoit lever à volonté celui des pans qui cachoit l'endroit de la ruche que l'on vouloit voir. J'eus lieu de croire que ce surtout n'avoit pas assés défendu les mouches contre un coup de soleil, qui ayant trop échauffé l'intérieur de la ruche, les avoit déterminées à une de leurs sorties précédentes. Je fis faire sur le champ un surtout de bois à la ruche qui en avoit déja un d'étoffe. Une boîte de bois de capacité convenable, à cela près qu'elle étoit un peu trop longue, fut rendue

* Pl. 23. fig. 3.

propre à faire cette ſeconde couverture, dès qu'on en eut ſcié le bas. Le jour ſuivant, le jeudi, je vis dès le matin mes mouches dans les diſpoſitions où je les voulois. Après avoir ôté leur couverture de bois, je levai un des cotés du ſurtout d'étoffe, & je n'obſervai dans la ruche que les mouvements qui y devoient être. Celles qui revenoient de la campagne, en rapportoient à leurs jambes une bonne récolte de matiére à cire. Sur les dix heures, je fus obligé de partager mon attention entr'elles & d'autres mouches. On vint m'avertir qu'un eſſaim ſortoit d'une grande ruche vitrée qui étoit dans le jardin haut, dans celui de la montagne; & c'eſt un fait qu'il eſt néceſſaire qu'on ſçache, car j'aurai à parler de cet eſſaim. Sur les onze heures, je retournai pourtant voir les mouches de la petite ruche, que je trouvai en plein travail. Elles avoient commencé un gâteau de cire, elles en avoient déja fini pluſieurs alvéoles. Je les laiſſai tranquilles pour aller faire mettre dans une ruche les mouches du nouvel eſſaim; mais vers une heure après midi, j'allai encore revoir celles de la petite ruche. Il faiſoit chaud alors. Le thermometre étoit à plus de dix-neuf degrés, & le ſoleil étoit brillant. Après avoir découvert mes mouches, je vis qu'elles avoient fait un petit gâteau qui avoit plus de deux pouces de long, & plus d'un pouce de large. C'étoit aſſés d'ouvrage pour la matinée d'un ſi petit nombre d'ouvriéres. Je les vis travailler à l'aggrandir, à augmenter le nombre de ſes alvéoles, à achever de façonner, & à polir ceux qui étoient faits. Le plaiſir que j'avois à obſerver ces mouches dans le travail, beaucoup mieux qu'on ne peut les voir dans les ruches très-peuplées, me fit oublier que la chaleur que je ſupportois avec patience, ne ſeroit pas ſoûtenue de même par les abeilles. J'étois pourtant prêt de les mettre à l'abri des rayons du Soleil, de les recouvrir, lorſqu'il s'éleva

ſubitement une émeute parmi elles. Pluſieurs ſe déterminerent ſur le champ à ſortir de la ruche. Je voulus en fermer la porte; mais leurs mouvements furent ſi prompts, qu'avant que j'euſſe eu le temps de faire deſcendre un peu le carreau de verre antérieur, je vis ſortir la mere, & toutes les autres mouches ſortirent à ſa ſuite.

Ce fut par cette quatriéme ſortie que ſe terminerent leurs aventures. Le chaud qu'il faiſoit les détermina à s'élever beaucoup plus haut qu'elles n'avoient fait dans les ſorties précédentes. Elles ne ſe rabbattirent point ſur les arbres où elles s'étoient arrêtées les autres fois; elles paſſerent bien haut par-deſſus le mur, traverſerent la ruë, & ſe rendirent dans le jardin où eſt la montagne. Dans le moment qu'elles y arriverent, le gros eſſaim, dont j'ai parlé ci-deſſus, n'étoit pas encore tranquille dans la ruche où il avoit été mis. L'air des environs étoit encore plein de ſes mouches. Celles de la petite ruche paſſerent dans les tourbillons mêmes des mouches de l'eſſaim; elles furent déterminées à voler autour de la grande ruche pendant près d'un demi-quart d'heure. Alors leur reine, qu'elles étoient tentées apparemment d'oublier pour une autre bien logée, vint ſe poſer contre un mur dans un endroit qui n'étoit éloigné que de ſix à ſept pieds de cette ruche qui lui débauchoit le peu qui lui étoit reſté de ſujets. Quelques-unes de ſes mouches pourtant l'y allerent joindre; mais l'endroit étoit trop échauffé par les rayons du Soleil, pour qu'elle & ſa ſuite y puſſent reſter. Elle partit, elle entra dans le tourbillon de la grande ruche, ſes mouches & elle-même ſe déterminerent bien-tôt à y aller établir leur domicile, car nous vîmes peu à peu diminuer le nombre des mouches qui étoient en l'air; & on n'en trouva nulle part d'aſſemblées hors de la grande ruche. Il y en eut ſeulement une cinquantaine qui retournerent à la petite ruche.

L'hospitalité fut mal exercée à l'égard de celles qui entrerent dans la grande ruche, où un nouvel essaim & très-nombreux venoit de s'établir. Elles n'y furent pas bien reçûes, j'ai lieu de croire même qu'elles y furent toutes massacrées. Ce qui est sûr, c'est qu'à peine s'y furent-elles introduites, qu'il s'éleva un bourdonnement considérable qui prouvoit que tout s'y mettoit en grande émeute. J'eus bien-tôt preuve que cette émeute ne se passoit point sans carnage. Bien-tôt je vis des mouches mortes ou mourantes que d'autres mouches portoient hors de la ruche. Je vis des combats à mort qui se faisoient dehors même de cette ruche. Enfin, depuis une heure & demie, heure à laquelle les mouches de la petite ruche s'introduisirent dans la ruche de l'essaim, jusqu'à cinq heures du soir, la tuerie fut grande. J'avois besoin d'abeilles mortes pour les peser, & pour faire ensuite un calcul dont je parlerai ailleurs; j'en ramassai plus de deux cens cinquante de celles qui avoient été tuées. J'en aurois ramassé davantage si je l'eusse voulu; & il y en eut beaucoup de tuées qui furent portées au loin, & qu'il ne m'eut pas été possible de retrouver; mais ce ne sera que dans un autre Mémoire que nous décrirons les combats des abeilles, & que nous acheverons de parler de cette derniére bataille.

Attentifs jusqu'ici à suivre toutes les démarches & toutes les aventures des mouches qui avoient été mises avec leur reine dans la petite ruche portative & vitrée, nous n'avons rien dit, & nous aurons peu de chose à dire de celles qui composoient la plus grande partie de l'essaim dont les premiéres furent séparées. Elles parurent se trouver bien dans la grande ruche vitrée & platte qui leur avoit été donnée pour logement. Dès le matin du jour qui suivit celui où elles y furent mises, j'en vis sortir plusieurs,

aller à la campagne, & en revenir; mais elles en revenoient ſans apporter aucune matiére à cire. Elles continuerent ainſi les jours ſuivants à ſe tenir tranquilles dans leur logement. Le nombre de celles qui en ſortoient, étoit petit, & aucune ne rapportoit des materiaux propres à faire des gâteaux de cire. Auſſi quoique le nombre des ouvriéres fût grand, quoiqu'elles ne paruſſent aucunement ſonger à quitter leur habitation, ſix jours ſe paſſerent ſans qu'elles y euſſent fait aucun ouvrage, ſans qu'elles y euſſent fait un ſeul alvéole. Pendant ces ſix mêmes jours les compagnes dont elles avoient été ſéparées, quoiqu'en très-petit nombre, quoique miſes dans une ruche qui ne leur plaiſoit point, & qu'elles abandonnerent pluſieurs fois, ne laiſſerent pas d'y travailler. Nous avons vû qu'elles y firent deux petits gâteaux de cire. Les abeilles, parmi leſquelles il y avoit une mere, ne laiſſerent donc pas de travailler malgré tout ce qui ſembloit les en devoir détourner, & celles qui étoient ſans mere reſterent dans l'oiſiveté. Delà, il ſemble que les abeilles ſoient déterminées au travail par un motif pareil à un des plus louables qui nous puiſſe faire agir, par le ſeul amour de la poſtérité. Celles qui ſe trouvent avec une mere qui doit donner naiſſance à des milliers d'abeilles qui leur reſſembleront, conſtruiſent les alvéoles néceſſaires pour recevoir les œufs. Elles en conſtruiſent de capables de contenir du miel, elles les en rempliſſent. Enfin, nous verrons dans la ſuite tous les ſoins qu'elles ſe donnent, toutes les peines qu'elles prennent pour élever les vers qui ſortent de ces œufs juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de ſe transformer en nymphes. Les abeilles au contraire qui n'ont point parmi elles une mere capable de mettre au jour une nombreuſe poſtérité, ne daignent pas faire le moindre ouvrage; elles ſe contentent de vivre

au jour la journée, d'aller prendre leurs repas dans la campagne, ſans s'embarraſſer de faire des proviſions dans la ruche. En un mot, il ſemble évident que ce n'eſt pas pour elles-mêmes qu'elles travaillent, & qu'elles font des récoltes.

Pour voir ſi je ne ranimerois pas mes mouches qui avoient reſté ſix jours dans l'inaction, je les fis paſſer dans une nouvelle ruche, dans un panier tel que ceux où l'on loge le plus ordinairement les abeilles. Elles y furent encore plus tranquilles qu'elles ne l'avoient été dans leur premiére demeure. Quoique le jour ſuivant fût chaud & beau, aucune d'elles ne s'aviſa de ſortir. Elles ſortirent pourtant & rentrerent par la ſuite; mais tous les jours leur nombre alla en diminuant. A peine y en reſta-t'il un millier au bout de trois ſemaines; & quelques jours après je trouvai un matin toutes celles qui y étoient reſtees, mortes ſur la baſe de la ruche. Toutes étoient péries, ſoit dans la ruche, ſoit hors de la ruche, ſans avoir fait le plus petit gâteau de cire.

Pluſieurs fois j'ai mis une aſſés grande quantité d'abeilles ſans mere dans de petites ruches vitrées, pareilles à celle dont il a été tant fait mention ci-deſſus, ou elles ont abandonné la ruche, ou elles y ont péri dans un nombre de jours aſſés court, ſans jamais y faire aucun ouvrage. On peut donc regarder comme une vérité bien conſtante, que les abeilles ceſſent tout travail, qu'elles ne ſongent plus à l'avenir dès qu'elles n'ont plus de mere. Ariſtote a dit, que lorſqu'elles en ſont privées, elles ſe contentent de faire des gâteaux de cire dans les alvéoles deſquels elles ne portent point de miel. Mais je puis aſſûrer qu'alors elles vivent dans une parfaite oiſiveté, que non-ſeulement elles ne font aucune récolte de miel, mais qu'elles ne conſtruiſent pas une ſeule cellule de cire;

& je l'assûre sur un très-grand nombre de preuves de l'espéce de celles que je viens d'en donner, auxquelles je me contenterai d'en adjoûter une que j'ai eûe recemment.

Vers la fin du mois de Mars de cette année, je remarquai que les abeilles logées dans une de mes ruches en panier, y rentroient toutes sans être chargées, pendant que celles des autres ruches y revenoient avec de bonnes récoltes. Elles continuerent à retourner toûjours les pattes vuides dans leur ruche, jusques vers la mi-Juin. Je faisois de temps en temps coucher leur ruche sur le côté, au moins de semaine en semaine, pour en examiner l'intérieur, & je n'y voyois jamais que de vieux gâteaux de cire; je ne pouvois y découvrir aucune cellule faite depuis l'hyver. Je remarquois aussi que le nombre de ces mouches alloit tous les jours en diminuant. Enfin, il étoit réduit à moins d'un millier vers la mi-Juin, temps où je me déterminai à les tirer toutes de leur ruche pour les examiner. Nous apprendrons dans la suite le moyen auquel nous avons recours pour pouvoir examiner les unes après les autres toutes les mouches d'une ruche sans les faire périr; il me suffit de dire à present que parmi ces abeilles qui avoient resté pendant deux mois & demi dans l'inaction, je ne trouvai point de mere, & aussi ne m'attendois-je pas à y en trouver. J'avois jugé long-temps auparavant, que si elles avoient cessé de travailler, c'est qu'elles avoient perdu la leur. Je sçavois même qu'il leur étoit arrivé une aventure, qui dans une nuit fit périr beaucoup de leurs compagnes, parmi lesquelles s'étoit apparemment trouvée cette mere si nécessaire. Il semble donc que la mere soit l'ame de la ruche, que ce soit elle qui mette tout en action.

Swammerdam a déja rapporté une fort jolie expérience, pour prouver combien les mouches d'un essaim sont

ſont attachées à leur reine, combien elles cherchent à la ſuivre; cette expérience néantmoins n'aura rien de ſurprenant, ſi on ſe rappelle tous les efforts que faiſoient les abeilles de la grande ruche platte où je les avois miſes ſans mere, pour s'introduire dans une petite ruche où leur mere étoit priſonniére. Il attacha la mere d'un eſſaim par une de ſes jambes avec un brin de fil, près du bout d'une longue perche. Les mouches de l'eſſaim ne tarderent pas à s'aſſembler autour de ce bout de perche, à couvrir la mere, à s'entaſſer ſur elle. On portoit cet eſſaim par-tout où on vouloit porter la perche.

Bien des Lecteurs ont pu être tentés de mettre au nombre des contes, par leſquels le Pere Labbat s'eſt plû à égayer les relations qu'il a publiées de divers voyages, ce qu'il a rapporté d'un homme qui prétendoit avoir le ſecret ſingulier de ſe faire ſuivre par les mouches, & qu'on appelloit l'homme aux mouches. Voici ce qu'il en dit dans le troiſiéme volume * de la relation de l'Afrique occidentale, faite ſur les Mémoires de M. Bru Directeur de la Compagnie du Senegal. Dans un des voyages que fit ce Directeur pour les intérêts de ſa Compagnie, « il reçut la viſite d'un homme qui ſe diſoit le maître des mouches « à miel; qu'il en fût le maître ou non, il eſt certain « qu'elles le ſuivoient comme un troupeau ſuit le paſteur, « & même de plus près, car il en étoit tout couvert. Son « bonnet ſur-tout en étoit tellement chargé, qu'il reſſem- « bloit parfaitement à ces eſſaims qui, cherchant à ſe pla- « cer, s'attachent à quelque branche. On le lui fit ôter, & « les mouches ſe placerent ſur ſes épaules, ſa tête, ſes bras « & ſes mains, ſans le picquer, ni même ceux qui étoient « auprès de lui, &c. Il falloit que cet homme ſe fût frotté « avec quelque ſuc d'herbes. On le preſſa beaucoup de « dire ſon ſecret, mais on n'en put tirer autre choſe, ſinon «

* *p. 316.*

» qu'il étoit le maître des mouches. Elles le ſuivirent toutes » quand il ſe retira, car outre celles qu'il portoit ſur lui, » il en avoit encore des légions à ſa ſuite. » Il ne falloit d'autre ſecret à cet homme, que celui de tenir la mere d'un eſſaim, attachée avec un fil ou autrement contre ſon bonnet ou ſon col, c'en étoit aſſés pour qu'il ſe fît ſuivre par des légions de mouches. Peut être que cette mere étoit d'abord ſur ſon bonnet, & qu'il la fit paſſer ſur ſon col, lorſqu'on lui fit ôter ſon bonnet.

Mais eſt-ce ſeulement pour la mere qui leur a donné naiſſance, ou au moins pour la mere qui eſt née parmi elles, que les abeilles ont tant d'affection? On pourroit être tenté de le croire, quoique ce ſoit, ce ſemble, donner trop de ſentiments à ces mouches, & des ſentiments qui n'iroient pas aſſés à l'objet que la nature ſe propoſe, à celui de la conſervation & de la multiplication de l'eſpece. Il paroit plus probable que toute mere dont le corps eſt plein d'un grand nombre d'œufs, a de quoi déterminer les abeilles à ſe livrer au travail; qu'elles ſont même prêtes à reconnoître pour reine toute fémelle qui leur ſera préſentée, ſi elle eſt en état de mettre au jour une nombreuſe poſtérité. C'eſt ce qui me parut mériter d'être décidé par une expérience que je ne manquai pas de faire dès que l'occaſion s'en offrit. Ayant eu une mere à ma diſpoſition, & on verra dans la ſuite qu'il m'eſt ſouvent arrivé d'y en avoir, & quels ſont les moyens d'en avoir quand on veut; ayant, dis-je, eu une mere à ma diſpoſition, je la ſéparai de toutes les abeilles avec leſquelles elle avoit vêcu juſque là, & je ſongeai à la préſenter pour reine à d'autres abeilles à qui elle étoit parfaitement inconnue, & que j'aurois privées de leur reine naturelle. C'eſt ce qui me fut aiſé d'exécuter; je me ſervis encore de ma petite ruche

vitrée*. Je n'ai pas eu besoin de dire encore, que le fond de cette ruche, qui étoit de bois, étoit percé d'un trou rond, & que ce trou dans les temps ordinaires étoit rempli par un bouchon. J'ôtai ce bouchon, & je posai le trou sur celui qui étoit au bout supérieur d'une grande ruche pyramidale*, & que je venois de découvrir. Cette ruche pyramidale étoit très-peuplée d'abeilles, dont plusieurs furent déterminées à sortir par la nouvelle ouverture qui se présentoit; elles entrerent dans la petite ruche vitrée. Quand il y en eut dedans celle-ci environ 400, il m'y en parut assés pour ce que je m'étois proposé, & je songeai à empêcher leur nombre de s'augmenter. Pour cela, je fis glisser deux feuilles de papier posées l'une sur l'autre entre les deux ruches. Celui qui les avoit glissées, en tint une appliquée contre le trou de la ruche pyramidale, pendant que je tenois l'autre appliquée contre la petite ruche. On ôta ensuite cette derniére ruche de place, & on boucha le trou de chaque ruche dès qu'on eut retiré le papier qui le couvroit. La petite ruche avec les mouches qui y étoient prisonniéres, & qui avoient été séparées de leurs compagnes, furent portées dans mon cabinet. Elles étoient toutes dans une grande agitation. Je ne tardai guéres à éprouver si ce ne seroit point un moyen de les calmer & de les consoler, pour ainsi dire, que de leur offrir une nouvelle reine. Celle que je leur gardois, étoit dans une petite boîte de bois. J'ouvris cette boîte, j'ôtai prestement le bouchon du trou de la petite ruche, je posai ce trou immédiatement sur la boîte; sur le champ presque je rebouchai ce trou, car dans l'instant la mere entra dans la ruche dont je ne voulois ni la laisser sortir, ni aucune des autres mouches.

* Pl. 23. fig. 1. & 2.

* Pl. 4. fig. 3.

On croit assés que je fus attentif à examiner comment cette mere étoit reçuë; elle le fut convenablement,

elle le fut en reine. A peine fut-elle entrée dans la ruche, qu'elle eut un cercle composé au moins d'une douzaine de mouches, qui toutes cherchoient à lui faire de fête. D'instant en instant sa cour devint de plus en plus nombreuse. Quand elle se produisit, elle étoit très mal-propre. Le hazard avoit voulu qu'il y eût de la terre réduite en poudre très-fine dans la boîte où je l'avois renfermée; une partie de cette terre, qui s'étoit attachée contre les parois de la boîte, avoit poudré la mere abeille au point de la rendre grise. Le premier soin des autres mouches fut de la dépoudrer, de la décrasser, de la bien nettoyer. Elle resta pendant plus de deux heures sur le fond de la ruche toujours entourée & souvent couverte de mouches, dont chacune la léchoit de son côté. Elles sembloient aussi chercher à l'échauffer, & elle avoit besoin d'être échauffée. Tout cela se passa un 25.^e^ d'Avril, dont la nuit avoit été très-froide. J'avois eu cette mere le matin, transie ou plûtôt comme morte de froid. Je l'avois trouvée au milieu de plusieurs milliers d'abeilles que le froid de la nuit avoit réellement fait périr. En la chauffant peu à peu je lui avois pour ainsi dire rendu la vie. Je ne pouvois me lasser d'observer les soins & les empressements des autres mouches pour cette nouvelle reine, combien elles cherchoient à lui être utiles. Je ne parvenois à la voir que par intervalles, que quand une ou deux mouches, qui avoient travaillé à la nettoyer, cedoient leur place à d'autres, qui venoient à leur tour pour lui rendre de bons offices. Elle fut longtemps à la renverse, ayant le ventre en haut, son corps recourbé, & le derriére beaucoup plus élevé que le reste. Plusieurs mouches étoient posées sur elle; mais il y en avoit aussi d'autres au dessous d'elle. Quelquefois celles-ci la soûlevoient & la portoient à un demi-pouce ou à un pouce de l'endroit où elles l'avoient prise. Des mouches

si pleines de bonnes intentions méritoient qu'on eût soin d'elles, aussi leur donnai-je du miel. J'observai l'amusant manége que je viens de rapporter, pendant plus de deux heures.

Il faisoit froid ce jour là, mais le soleil étoit brillant. Je portai la petite ruche contre un mur sur lequel il donnoit à plomb, & dans un endroit qui n'étoit pas éloigné de trente pas de celui où étoit la ruche pyramidale d'où avoient été tirées les mouches auxquelles j'avois donné une nouvelle mere. Sur le midi je fis mettre sur la petite ruche son surtout d'étoffe *, de crainte que les rayons du soleil ne se fissent trop sentir aux mouches. Alors elles montérent toutes, & la mere avec elles, jusques au haut de la ruche. Un très-petit gâteau de cire y étoit attaché; ce fut sur ce gâteau qu'elles s'attroupérent & qu'elles se mirent en peloton. Je ne crus pas devoir leur laisser la liberté de sortir ce jour là, de crainte qu'elles ne fussent saisies du froid. Je leur fis même passer la nuit bien chaudement dans mon cabinet; mais le lendemain sur les dix heures, quoique l'air fût encore froid, mais parce que le soleil étoit beau & chaud, je les portai auprès de ce même mur & dans le même endroit où elles avoient passé une partie de la journée précédente. Elles profitérent bientôt de la liberté que je leur donnai de sortir; elles allerent à la campagne, elles en revinrent. Enfin je vis le soir un gâteau de cire aussi petit à la vérité qu'un petit écu, qui avoit été l'ouvrage de leur journée.

* Pl. 23. fig. 3.

Ces abeilles s'étoient donc dévouées à la nouvelle reine, & s'y étoient dévouées à un point remarquable. Elles avoient oublié leur premiére reine, leurs compagnes, en un mot cette espece de ville si peuplée, si bien fournie de magasins de toutes espéces, cette ville où elles avoient pris naissance; elles l'avoient oubliée pour se loger dans

une petite habitation où tout manquoit, où tout étoit à faire. Quoiqu'il puiſſe paroître peu étonnant que des mouches oublient, l'oubli dont nous parlons a cependant quelque choſe de ſingulier, lorſqu'on penſe qu'il étoit arrivé à des mouches qui s'éloignoient ſouvent de leur premiére ruche, qui alloient faire des récoltes à la campagne dans des endroits qui en étoient quelquefois diſtants de plus d'un quart de lieue, & peut-être de bien davantage: de ſi loin ces mouches ſçavoient pourtant ſe ſouvenir de leur ruche & du chemin par lequel il falloit paſſer pour y revenir. Dès que les mouches avoient été logées dans la petite ruche portative, elles ſembloient avoir perdu tout ſouvenir de leur ancienne habitation, ne ſçavoir plus que cette habitation, où rien ne leur manquoit, n'étoit pas à trente pas de celle où elles ſe trouvoient dénuées de tout. Eſt-ce que d'avoir une reine qu'elles pouvoient voir & ſervir plus à l'aiſe, une reine pour elles ſeules, leur tenoit lieu du reſte, & étoit pour elles un dédommagement ſuffiſant de beaucoup de commodités & d'avantages perdus?

Si ces mouches ſe trouvoient bien d'avoir une reine, la reine n'étoit peut-être pas contente d'être accompagnée d'un ſi petit nombre d'ouvriéres. J'ai dit que ce fut le 25. Avril que je la renſermai avec très-peu de mouches; que je leur permis d'aller à la campagne le 26. & que le ſoir de ce même jour il y eut un gâteau de fait. Le lendemain 27. elles travaillérent peu. Pendant que je les obſervois ſur le trois heures après midi, je remarquai une mouche plus groſſe que les autres, qui venoit vers la ruche; mais qui, au lieu d'entrer dedans, alla ſe poſer ſur le mur, qui étoit alors éclairé du ſoleil. Dès que je me fus approché d'elle je la reconnus pour une mere, & elle ne pouvoit être que la mere de la petite ruche. Il étoit

ſingulier même qu'elle fût ſortie ou au moins revenue ſans avoir aucune mouche à ſa ſuite. Je la pris aiſément, je la fis entrer dans une petite boîte que je mis ſur le champ toute ouverte dans la petite ruche. Dans le moment où elle en ſortit, il n'y avoit auprès de la boîte qu'une ſeule abeille ordinaire, qui ſur le champ s'avança auprès d'elle pour la lécher & la broſſer. La mere fut bientôt arrivée au pied du bâton planté au milieu de la ruche, tout du long duquel elle monta pour gagner le gros, où on lui fit place pour la laiſſer pénétrer dans l'intérieur.

La petite ruche dont nous parlons, a toûjours paru déplaire aux abeilles que j'y ai miſes. Elle n'avoit pas une capacité ſuffiſante pour loger les vers qui y devoient naître, & tous les gâteaux néceſſaires pour les élever juſqu'à ce qu'ils fuſſent transformés en mouches. Auſſi les abeilles, dont il s'agit à préſent, ne ſortirent point ou preſque point de la ruche le 28; elles n'étendirent point le gâteau qu'elles avoient commencé, ce qui prouvoit qu'elles vouloient aller s'établir ailleurs plus à leur gré. Je les vis de même tranquilles le 29. juſques à onze heures & demie du matin; mais à midi & demi je trouvai la ruche vuide; toutes en étoient décampées à quatre à cinq près, qui étoient apparemment à la campagne dans le moment où les autres avoient pris leur parti. On chercha cette petite troupe dans le jardin, & on la trouva attachée à une branche de prunier. La mere étoit au milieu du gros.

Je ſongeai à mettre cette mere & les mouches qui la reconnoiſſoient pour reine, dans une ruche qui leur déplût moins que celle que je leur avois donnée auparavant. Je les fis entrer dans la partie ſupérieure d'une ruche conique *; elles montérent tout au haut de cette ruche, & s'y arrangérent fort bien. Le froid de la nuit ne fut pas conſidérable; la liqueur du thermométre étoit vers le

* Pl. 24. fig. 5.

lever du ſoleil à dix degrés & demi. Ce froid cependant avoit été trop grand pour des mouches qui n'étoient pas en aſſez grand nombre pour conſerver dans la ruche un degré de chaleur tel qu'il le leur faut. Le matin je les trouvai tombées au bas de cette nouvelle ruche, elles y formoient un peloton au milieu duquel étoit la mere. Elle & toutes les autres étoient ſans force, incapables de ſe mouvoir. Je les fis chauffer au ſoleil, je les remis dans la ruche, elles ſe ranimérent. Sur les onze heures je les vis voltiger autour de cette ruche, j'y vis même voltiger la mere, qui revenoit de dehors; elle ſe poſa deſſus, & entra enſuite dedans. Il ſembloit qu'elle ne fût ſortie que pour découvrir un lieu où elle pût conduire ſa petite troupe, & qu'elle ne fût rentrée que pour l'y emmener. Ce qui eſt ſûr, c'eſt qu'à midi & demi la ruche fut abandonnée, & je perdis totalement la mere & ſes ouvriéres. Je ne pus découvrir où elles avoient été ſe placer; mais j'avois appris ce que je voulois ſçavoir, qu'une mere donnée à des abeilles tirées de leur ruche, la reconnoiſſoient pour leur reine, & qu'elles oublioient pour elle celle ſous l'empire de laquelle elles vivoient quelques inſtants auparavant.

Il m'a été prouvé que les abeilles s'intereſſoient pour toute mere, qu'elles ont pour toute mere des ſoins, des attentions qu'elles n'ont pas les unes pour les autres; il me l'a été prouvé, dis-je, par un fait aſſez ſingulier & propre à apprendre même que la vie de toutes leurs compagnes n'eſt rien pour elles en comparaiſon de celle d'une mere. On ſçait que ſouvent des mouches ordinaires, telles que celles de la viande, paroiſſent noyées ſans l'être réellement, qu'après être ſorties de l'eau auſſi incapables de ſe mouvoir que ſi elles étoient mortes, elles ſe raniment, elles reprennent leur premiére vigueur, ſi on les a reſſuyées &

réchauffées

réchauffées peu à peu. Il en eſt ſouvent de même des abeilles, comme nous aurons occaſion de le dire plus au long ailleurs, en rapportant des expériences ſur celles que nous avons tenues dans l'eau pendant un temps aſſés conſidérable. Le ſeul fait dont j'ai beſoin qu'on ſoit inſtruit actuellement, c'eſt que je retirai de l'eau une mere qui ſembloit morte, qui dans cet inſtant ne donnoit pas le plus léger ſigne de vie: Elle avoit même été eſtropiée, une partie d'une jambe de la ſeconde paire lui manquoit. Malgré le fâcheux état dans lequel elle étoit, je crus devoir tenter tout ce qui pourroit lui rendre la vie. Ce n'eſt pas pour les abeilles ſeules qu'une mere eſt précieuſe, elle l'eſt pour quelqu'un qui veut s'inſtruire de l'hiſtoire de ces mouches; car il en coûte ſouvent bien des milliers de mouches, ſouvent toutes celles d'une ruche, pour avoir une ſeule mere. Je mis celle qui ſembloit morte, dans un poudrier de verre, & je mis avec elle ſept à huit abeilles qui avoient paru noyées, & que j'avois fait revivre, que j'avois amenées au point de pouvoir marcher, quoiqu'elles fuſſent encore foibles, & quatre à cinq autres mouches qui paroiſſoient auſſi mortes que la mere. Mais ce que je ne dois pas oublier de faire remarquer, c'eſt que ces mouches n'avoient jamais habité avec la mere, qui paroiſſoit morte. Elles étoient d'une autre ruche que la ſienne. J'approchai du feu le poudrier dont je viens de parler; quand il ſe fut un peu échauffé, je commençai à obſerver la mere, pour voir ſi la chaleur produiſoit quelque effet ſur elle. J'eus beau obſerver avec une loupe, ſoit ſes jambes, ſoit ſa trompe, je ne pus y appercevoir le plus léger mouvement, je ne pus lui voir donner aucun ſigne de vie. Mais je remarquai avec plaiſir, que dès que quatre à cinq des autres abeilles eurent pris un peu de vigueur, elles vinrent ſe ranger autour de cette mere,

comme ſi elles euſſent été touchées de ſon état, comme ſi elles euſſent voulu lui donner des ſecours qu'elles croyoient lui pouvoir être utiles: Elles ne ceſſoient de la lecher avec leur trompe, & cela ſucceſſivement en différents endroits de ſon corps, de ſon corcelet & de ſa tête. Tandis qu'elles prenoient tous ces ſoins pour une étrangere, elles ne tenoient aucun compte de leurs anciennes compagnes, qui étoient tout auprès, mortes ou mourantes. Enfin elles ſembloient eſperer, autant qu'elles le deſiroient, que la mere ſe ranimeroit, & leurs eſpérances étoient fondées. Au bout d'un quart d'heure ou d'un quart d'heure & demi, j'apperçus un petit mouvement dans le bout d'une de ſes premiéres jambes. Après un intervalle aſſés court ce mouvement fut réiteré. La mouche remua enſuite un peu une autre jambe. A peine eut-elle donné les premiers ſignes de vie, qu'on entendit un bourdonnement s'élever dans ce poudrier où dans les moments précédens il n'y avoit pas le moindre bruit. Pluſieurs perſonnes qui étoient avec moi, & qui comme moi, ſouhaitoient voir revivre cette mere, furent frappées de ce bourdonnement, qui ſembloit plus aigu que les bourdonnements ordinaires, toutes lui donnerent le nom de chant de réjouiſſance. Les abeilles eurent lieu de continuer de ſe réjouir, la mere reprit ſes forces peu à peu, & malgré ſa jambe eſtropiée elle devint en état de marcher, & elle marcha.

S'il étoit aſſés démontré que les animaux ſont doués de ſentiment, nous n'héſiterions donc pas à dire que la nature en a donné des plus tendres & des plus reſpectueux aux abeilles ordinaires pour les fémelles; que les ouvriéres traitent en ſouveraine toute fémelle qui leur eſt préſentée, non par de ſimples apparences d'une ſoûmiſſion extérieure, mais en lui rendant tous les ſervices qu'elles lui

peuvent rendre. Qu'on ne croye pas même qu'elles n'en usent ainsi que quand étant privées d'une reine, il s'en offre une qui leur est nécessaire. J'ai fait diverses expériences & beaucoup d'observations qui prouvent que les abeilles qui ont une reine dont elles doivent estre contentes, sont cependant disposées à faire le meilleur accueil à une fémelle étrangere qui vient chercher un asyle parmi elles. Dans une ruche vitrée & une de mes ruches les plus plattes *, qui étoit extrémement peuplée, où toutes les abeilles travailloient avec beaucoup d'activité, j'ai introduit une seconde reine. Pour être en état de la distinguer dans la suite, de la reine naturelle, avant que de la livrer à un nouveau peuple, j'avois eu la précaution de lui peindre de rouge presque toute la partie supérieure du corcelet. J'ai répété cette expérience dans toutes les saisons de l'année, & sur différentes ruches, mais toûjours vitrées & des plus plattes, afin qu'il me fût plus aisé d'observer ce qui se passeroit, & j'ai toûjours vû que la nouvelle mere a été reçûe en souveraine; je lui ai toûjours vû rendre des hommages semblables à ceux qu'on rendoit à la reine naturelle; c'est-à-dire que toutes les fois que je la voyois paroître, elle avoit autour d'elle un cortege d'abeilles ordinaires, qui montroient pour elle les mêmes attentions & les mêmes empressements qu'elles avoient pour leur ancienne souveraine. Quand je la faisois entrer dans la ruche, c'étoit par le trou de l'ouverture supérieure; elle tomboit sur un gros de mouches qui pour l'ordinaire la déroboient à mes yeux sur le champ. Son arrivée étoit suivie d'un bourdonnement qui commençoit autour d'elle, & qui bientôt devenoit général dans toute la ruche : c'étoit un grand évenement qui devoit être annoncé à tout le peuple, & auquel tout le peuple prenoit part. Quoique fort peu au fait du langage des abeilles, je

* Pl. 23. fig. 4.

pourrois presque dire que le bruit qui se faisoit alors, en étoit un d'acclamation & de réjouissance; car dès que je voyois paroître la reine étrangere, je la voyois entourée de mouches, qui, si l'expression n'est pas trop peu respectueuse, ne cherchoient qu'à lui faire des caresses, qui la lechoient avec leur trompe, qui la suivoient par-tout où elle alloit.

J'ai fait plus quelquefois, j'ai donné à differents jours, mais peu éloignés les uns des autres, deux nouvelles reines à la ruche qui avoit déja la sienne, & auxquelles j'ai fait porter une livrée différente. Le dessus du corcelet de l'une a été peint en rouge, & le dessus du corcelet de l'autre, l'a été soit en bleu, soit en jaune. La troisiéme mere a été traitée par les abeilles, comme la seconde l'avoit été, & toutes deux l'ont été comme l'avoit été la premiére mere ou la mere naturelle.

On sera curieux apparemment de sçavoir ce qui est arrivé par la suite dans chaque ruche où il y a eu pluralité de reines. On demandera comment cette pluralité, qui s'est établie si pacifiquement, peut se concilier avec ce qui a été dit par tous ceux qui ont traité des abeilles, avec ce que j'ai fait entendre moi-même jusqu'ici, & avec ce que je prouverai ailleurs, que chaque ruche n'a qu'une seule mere. Comment cette pluralité de reines peut-elle être conciliée avec ce qui a été rapporté unanimement des guerres civiles, pour ainsi dire, qui ne manquent pas de s'élever dans les essaims où il y a plus d'une mere! Mais comme toutes ces questions ne peuvent être éclaircies sans instruire de ce qui précéde & de ce qui suit la sortie des essaims, nous devons remettre à entreprendre d'expliquer comment des faits opposés en apparence sont cependant vrais, jusqu'à ce que nous en soyons à traiter de ce qui regarde les essaims. Il nous suffit pour le present d'avoir rapporté les expériences qui prouvent qu'une mere

abeille est bien reçûe par les abeilles ouvriéres qui ont déja une mere parmi elles, qu'elles la traitent avec des distinctions qu'elles n'ont pas les unes pour les autres; en un mot, qu'elles sont portées à rendre les meilleurs offices à toute mouche qui peut contribuer à la multiplication de leur espece. Elles se dévouent à une mere qui, d'ailleurs, ne semble rien faire pour elles, parce qu'elle est propre à rendre leur république plus nombreuse. En travaillant pour les avantages de notre société, nous travaillons pour les nôtres, souvent sans nous en appercevoir. On ne doit pas être disposé à croire les abeilles mieux instruites que nous, & qu'elles voient mieux de quelle utilité leur peuvent être des actions & des soins qui ne les regardent pas directement; mais il est sûr qu'en faisant tout ce qui est en elles pour que le nombre de leurs compagnes se multiplie, lorsqu'elles ne paroissent travailler que pour le bien général, elles travaillent pour leur bien particulier. Nous verrons dans la suite qu'il leur importe extrêmement de faire partie d'une grande republique, que leur vie est d'autant plus en sûreté qu'elles ont un plus grand nombre de compagnes. Nous verrons dans la suite que des abeilles qui périssent dans une ruche peu peuplée dès que des froids assez médiocres commencent à se faire sentir, soûtiendroient les froids des plus rudes hivers, si elles se trouvoient dans une de ces ruches qui suffisent à peine pour contenir le nombre des mouches qui y sont logées. Si les abeilles sont capables de faire des souhaits raisonnables, elles doivent donc souhaiter que la mere mette au jour la plus nombreuse postérité, & qui parvienne à état de mouches; elles agissent au moins comme si elles le souhaitoient.

Nous avons assés prouvé qu'elles abandonnent tout soin de l'avenir, qu'elles ne travaillent plus quand elles n'ont

pas parmi elles une mere, & je crois pouvoir assûrer à présent, qu'elles mesurent leur travail sur la fécondité de la mere avec laquelle elles habitent. Il me paroît que j'en ai eu une preuve assés certaine cette année même. Entre mes ruches en panier, j'en remarquai une dont les abeilles sembloient paresseuses. En faisant renverser cette ruche & en examinant ensuite son intérieur, de semaine en semaine, j'observai qu'elles n'augmentoient pas le nombre de leurs gâteaux, qu'elles n'aggrandissoient pas ceux qui étoient faits, & cela dans une saison où les mouches des autres ruches faisoient le plus d'ouvrage. Après les avoir reconnues pendant près de deux mois pour de mauvaises travailleuses, je les tirai de leur ruche pour les faire passer dans une autre. Elles avoient très-peu travaillé, mais elles avoient un peu travaillé; elles devoient donc avoir une mere; elles en avoient une aussi, que je parvins à tenir dans ma main par l'expédient qui sera expliqué dans la suite. Mais bien-tôt il me fut prouvé qu'elle étoit une mere peu féconde, car dans les gâteaux que je tirai de cette ruche, je ne trouvai pas la centiéme partie des vers qui en auroient dû faire l'espérance, de ces vers qui devoient devenir des abeilles, je n'en trouvai pas, dis-je, la centiéme partie de ce qu'il y en avoit dans d'autres ruches. Les abeilles n'avoient pas daigné s'occuper à multiplier le nombre des logements, celui des alvéoles, pendant qu'elles voyoient que la mere en laissoit tant d'inutiles, qu'elle avoit si peu d'œufs à déposer dans ceux qui étoient faits.

Voilà bien des connoissances pour des mouches; j'ai pourtant soupçonné que les leurs pouvoient aller encore plus loin sur ce qui a rapport à la multiplication de leur espece. Qu'on redonne une mere aux abeilles qui étoient oisives, parce qu'elles avoient perdu la leur, les voilà déterminées à travailler, & cela proportionnellement

à la fécondité de cette nouvelle mere; mais il m'a paru curieux de sçavoir si des abeilles privées de leur mere, pourroient être sensibles à l'espérance d'en avoir une autre un jour, & ce que cette espérance pouvoit sur elles; je veux dire, que j'ai imaginé de loger des abeilles dans une ruche où il n'y auroit point actuellement de mere, mais où il pourroit en naître une par la suite. Pour faire entendre comment j'ai pu faire cette expérience, je dois dire au moins ce qui sera expliqué dans un autre Mémoire, que les cellules dans lesquelles naissent les vers qui doivent devenir des meres abeilles, & dans lesquelles ces vers se métamorphosent en nymphes, sont très-différentes des cellules dans lesquelles croissent les vers qui doivent se transformer en abeilles ordinaires, & de celles dans lesquelles croissent les vers qui se transforment en faux-bourdons. Je chassai les abeilles d'une ruche qui étoit très-peuplée, & je les fis passer dans une autre, dans un temps où je me promettois de trouver dans les gâteaux de la premiére ruche, des cellules où seroient, soit des vers, soit des nymphes, qui par la suite devoient devenir des meres abeilles. Mon attente ne fut pas trompée, j'eus à ma disposition cinq cellules, trois desquelles étoient ouvertes, & avoient chacune un ver de différent âge, de ceux qui se transforment en mere; deux de ces cellules étoient fermées & chacune contenoit une nymphe, ou un ver prêt de se métamorphoser en nymphe, de celles qui par la suite, sont des meres. Je coupai un petit morceau de chacun des gâteaux de cire, auquel tenoit une des cellules dont je viens de parler, je veux dire, que je pris cinq morceaux de gâteaux, dont chacun avoit environ quinze à seize lignes de largeur, & plus de deux pouces de longueur, & dont chacun avoit une cellule qui renfermoit un insecte qui pouvoit devenir une mere abeille. J'enfilai ces cinq morceaux de gâteaux dans un brin de bois,

que j'arrêtai assés près du haut d'une ruche vitrée & platte. J'avois eu soin de laisser entr'eux des intervalles à peu près égaux à ceux que les abeilles laissent entre les gâteaux de leur ruche. Tout étant ainsi préparé, je fis entrer dans la ruche vitrée quelques faux-bourdons, & environ mille ou quinze cens abeilles qui avoient été privées de leur mere. Il s'agissoit de sçavoir comment elles se comporteroient, si elles paroîtroient sçavoir qu'elles pouvoient se promettre de voir naître au moins une fémelle parmi elles. Elles parurent en être bien instruites, elles se conduisirent comme l'étant : ce fut sur les gâteaux qu'elles s'attroupérent toûjours. Il y a des temps & des circonstances dont nous parlerons dans la suite, où les abeilles ordinaires traitent avec barbarie les vers, même ceux qui doivent devenir des mouches ouvriéres, où elles les arrachent de leurs cellules pour les aller jetter hors de la ruche. Les abeilles mises nouvellement dans la ruche vitrée, en userent ainsi par rapport à plusieurs vers des petits gâteaux, par rapport aux vers qui devoient devenir des abeilles ordinaires. Elles traiterent avec la même cruauté, des vers qui devoient devenir des meres. Je ne veux point examiner ici si leur procédé étoit aussi cruel qu'il nous le paroît, je ne veux point actuellement chercher à le justifier, je ne veux que faire remarquer que le plus gros des grouppes qu'elles formoient, étoit autour de deux cellules fermées; qu'elles sembloient couver, tenir aussi chaudement qu'il leur étoit possible, la nymphe renfermée dans chacune de ces cellules. Enfin dès le lendemain je vis qu'elles avoient fait de l'ouvrage, peu à la vérité ; mais des mouches qui eussent été sans espérance, n'en eussent pas fait du tout : elles avoient travaillé à arrêter solidement les petits gâteaux que je luer avois donnés ; elles les avoient scellés avec de la cire, contre les carreaux de verre qui étoient

étoient vis-à vis. Elles avoient été obligées de leur adjoûter à chacun quelque chose pour les prolonger jusqu'aux carreaux. Le jour suivant je remarquai qu'elles avoient donné des formes plus arrondies à tous les petits gâteaux, qu'elles les avoient aggrandis par leur bout supérieur pour parvenir par la suite à leur faire remplir le haut de la ruche. Le travail alla pourtant assés mollement pendant deux à trois jours; mais il alla ensuite un tout autre train, les gâteaux furent allongés & élargis dans tous les sens où ils pouvoient l'être. Je vis que les abeilles avoient commencé à mettre du miel en provision dans plusieurs cellules nouvellement construites. Je ne doutai presque plus alors qu'elles n'eussent parmi elles une mere nouvellement née. On la chercha, & on en vit une des plus belles & des plus grandes.

On voit assés à present à quoi on doit réduire ce qui a été dit de ces sociétés d'abeilles, qui ont été proposées comme un modéle d'un excellent gouvernement monarchique. Leur état n'en seroit pas moins monarchique, quand, au lieu du roi qu'on leur avoit cru autrefois, elles n'auroient qu'une reine, quoique ce fût une fémelle qui tînt le premier rang parmi elles, comme quelques Voyageurs * ont voulu que les peuples d'Achem eussent toûjours une souveraine, & jamais de roi. Mais ceux mêmes qui se croiront forcés par les faits que nous avons rapportés, & par un grand nombre d'autres dont nous parlerons dans la suite, d'accorder de l'intelligence & des sentiments à ces mouches admirables, ne trouveront rien qui les oblige de penser que leurs états subsistent par des loix analogues aux nôtres, comme les anciens l'ont voulu. On ne peut s'assûrer que d'un seul principe qui fait agir les abeilles, l'amour de leur reine, ou plûtôt de la nombreuse postérité qu'elle peut mettre au jour. Qu'un état monarchique seroit heureux, quoique dépourvû de loix, si tous les sujets qui

* *Gemelli Carreri.*

le compoſent, agiſſoient par le ſeul principe qui ſemble conduire les abeilles! Chacune d'elles ſe porte à faire ce qu'elle doit, dans la vûe du bien commun, ou dans la vûe de la poſtérité. Si elles conſtruiſent des cellules de cire, ſi elles les poliſſent avec grand ſoin, ſi elles ſont des récoltes de miel, ce n'eſt pas pour elles-mêmes directement. Ceci auroit pû paroître plus que paradoxe à ceux qui ont obſervé que les abeilles conſument à la fin de l'hyver le miel qu'elles ont mis en reſerve pendant le printemps & pendant l'été; mais les expériences que nous venons de détailler, ont appris que dès qu'elles ont perdu l'eſpoir d'une poſtérité, elles ceſſent de faire les récoltes néceſſaires pour conſerver leur propre vie, dont elles ne ſemblent plus ſe ſoucier, elles ſe laiſſent périr. L'amour de la poſtérité peut tout, & peut ſeul ſur elles; Swammerdam l'a penſé comme moi, & tous ceux qui les étudieront ſolidement, le penſeront de même. Quand Ariſtote a dit qu'elles chaſſent de leur ruche les gloutonnes, les mauvaiſes ménagéres & les pareſſeuſes; quand Pline & d'autres avec lui, aſſûrent qu'elles châtient ces derniéres, qu'elles les puniſſent même du dernier ſupplice; ils ont avancé des faits dont ils n'avoient pas aſſés de preuves: on voit bien qu'ils ont voulu deviner les intentions de nos mouches. Ils ont pu voir des abeilles qui en tuoient d'autres, mais aſſûrément ils n'ont pas vû les piéces du procès fait à celles à qui on ôtoit la vie. Tout ce qu'on a débité de l'empire de la mere, des loix qu'elle fait executer, n'a pu de même qu'être imaginé. Faudroit-il des loix dans un état dont chaque membre ſe porteroit, autant qu'il ſeroit en lui, à contribuer au bien public, où perſonne n'auroit en vûe ſon bien particulier, qu'autant qu'il ſe rapporteroit au bien général, & où tous les ſujets également éclairés, connoîtroient également ce que le bien général exigeroit! Mais il ne faut pas eſpérer

que nous voyons jamais un tel état dans le genre humain; il ne ſubſiſtera jamais que parmi les abeilles, ou parmi d'autres inſectes mépriſés par le commun des hommes.

## *EXPLICATION DES FIGURES DU CINQUIÉME MEMOIRE.*

### PLANCHE XXI.

LA Figure 1 eſt celle d'une ruche en panier.

Les Figures 2, 3 & 4 repréſentent auſſi des ruches en panier, mais elles les repréſentent renverſées, afin qu'on puiſſe voir dans leur intérieur la diſpoſition des rayons ou gâteaux de cire que les abeilles y ont conſtruits. Ces ruches ont été deſſinées ſur une plus grande échelle que celle de la ruche de la figure 1, pour conſerver aux gâteaux une grandeur qui les rendît plus ſenſibles. On ne voit point ſur la ſurface extérieure des trois derniéres ruches, les croiſements des brins de bois dont elles ſont faites, comme on les voit dans la figure 1, & cela parce que les brins de bois y ſont cachés ſous un enduit, ſoit de plâtre, ſoit de bouze de vache mêlée avec de la terre, &c.

Dans la Figure 2, tous les gâteaux, dont trois ſont marqués *gg, rr, gg,* ſont paralleles les uns aux autres; & c'eſt la diſpoſition qui leur eſt la plus ordinaire.

La Figure 3 fait voir une ruche, dont les gâteaux depuis le premier *cc,* juſqu'au gâteau *gg,* ſont paralleles les uns aux autres. Les autres gâteaux, dont trois ſont marqués *r,* ſe trouvent inclinés aux précédents, & ne ſont pas même bien paralleles entr'eux.

La Figure 4 montre des gâteaux encore autrement diſpoſés que dans les ruches précédentes. Le gâteau *cc,* & ceux qui le ſuivent, y compris le gâteau *gg,* ſont paralleles entr'eux; mais vient enſuite un gâteau *hp,* qui eſt

plié en équerre, & dont une moitié eſt parallele aux gâteaux précédents, & l'autre moitié leur eſt perpendiculaire. Les gâteaux *i, i, i,* &c. ſont auſſi tous perpendiculaires aux premiers.

La Figure 5 repréſente un grouppe d'abeilles, dont les ſupérieures ſont accrochées à un bâton, & dont celles qui ſuivent ſont accrochées les unes aux autres par leurs jambes. Il y a de ces grouppes d'abeilles d'un volume conſidérable.

## PLANCHE XXII.

La Figure 1 eſt celle d'une abeille ordinaire vûe pardeſſus.

La Figure 2 repréſente un mâle d'abeille, un fauxbourdon.

La Figure 3 fait voir des abeilles telles que celles de la figure 1, diſpoſées en guirlande; chacune de ces mouches, excepté les deux premiéres, eſt accrochée par les jambes, aux jambes de celle qui la précéde.

La Figure 4 montre dans ſa grandeur naturelle une mere abeille qui étoit une des plus grandes, & des plus groſſes que j'aye vûes, car il y en a de plus petites.

La Figure 5 repréſente une ruche faite en tour quarrée. En *t,* ſont les trous qui permettent aux abeilles d'entrer & de ſortir. *u, u,* deux des volets de bois qui peuvent s'ouvrir, & au-deſſous de chacun deſquels eſt un carreau de verre. *e e,* chaſſis de bois poſé ſur la partie ſupérieure de la tour, & qui porte le chapiteau *dd.* Le chapiteau *dd,* n'eſt que poſé ſur le chaſſis *ee,* & le chaſſis *ee,* n'eſt que poſé ſur la ruche. Ainſi on peut enlever les parties *dd,* & *ee.* Lorſqu'on les enleve, on met à découvert une lanterne de verre, dont la figure eſt ſemblable à celle que forment enſemble les parties *ee,* & *dd.*

La Figure 6 repréſente une ruche pyramidale & platte, vûe ſur une de ſes larges faces. *u, c, f, e, e,* cinq volets, au-deſſous deſquels ſont des chaſſis, dont chacun eſt garni d'un carreau de verre. *f,* un des volets qui eſt ouvert. *a,* abeilles vûes au travers du carreau de verre. *g,* gâteau de cire. *b,* bouton qui peut être ôté de place, & qui bouche un trou qui eſt à la partie ſupérieure de la ruche. *aika, illk, lmnl,* trois parties poſées les unes ſur les autres, & qui peuvent être ſéparées les unes des autres. *pp,* baſe de la ruche, qui a des couliſſes qui reçoivent les bords inférieurs des piéces dont eſt compoſée la partie *lmnl.* On dégage quand on veut, cette partie de la baſe *pp. t,* l'endroit où ſont les trous qui ſervent de portes aux abeilles, & qui ne paroiſſoient pas dans cette vûe de la ruche.

## PLANCHE XXIII.

Les Figures 1 & 2, ſont celles d'une très-petite ruche vitrée, dont je me ſuis ſervi pour faire pluſieurs obſervations & pluſieurs expériences ſur les abeilles.

Dans la Figure 1, la ruche eſt vuide. *cc,* le carreau de verre antérieur, qui ici eſt levé; il eſt aiſé d'imaginer que ſes bords ſe trouvent dans les couliſſes des montants de bois, entre leſquels il eſt placé. *bb,* baſe de la ruche.

Dans la petite ruche de la Figure 2, il y a quelques abeilles qui y ont déja fait un petit gâteau de cire *g,* attaché vers le haut de la ruche. Le carreau de devant eſt abbaiſſé. En *e,* ce carreau eſt entaillé, & laiſſe une ouverture qui permet aux abeilles de ſortir & d'entrer. On ferme cette ouverture, quand on veut, avec une petite plaque de fer. Ce même carreau peut n'avoir point d'échancrûre, & il n'en a pas dans la figure 1; alors on donne une porte aux abeilles auſſi longue que le devant de la

ruche eſt large, en mettant une pierre plus groſſe qu'un pois au deſſus de la couliſſe deſtinée à recevoir le bord inférieur du carreau; quand on veut ôter aux abeilles la liberté de ſortir, on n'a qu'à ôter la petite pierre, & faire deſcendre le carreau dans la couliſſe. *bb*, baſe de la ruche. *mn*, un des quatre montants, qui ſont aſſemblés avec quatre traverſes, dont deux ſont marquées *mt*, *td*. Le bâton qui eſt poſé au milieu de la ruche, eſt fait en bâton de cage de perroquet, & donne une idée de la compoſition de ceux qu'on peut mettre dans les grandes ruches pour aider à ſoûtenir les gâteaux pleins de miel. Sur le fond de la ruche, eſt une mouche *r*, plus grande que les autres, & vers laquelle pluſieurs autres ont la tête tournée; c'eſt une mere.

La Figure 3 eſt celle d'un ſurtout, dont je me ſuis ſervi pour couvrir la ruche précédente, & ſur laquelle il peut être aſſujetti au moyen des cordons *c*, *c*, *c*, &c. Le deſſus de ce ſurtout eſt de coutil, & il a une doublûre d'une épaiſſe flanelle. La doublûre paroît en *d*.

La Fig. 4 repréſente une grande ruche quarrée extrémement platte. *bb*, banc ſur lequel la baſe de la ruche eſt arrêtée par les vis *u*, *u*. En *p*, ſont les trous par où les mouches peuvent entrer & ſortir. Le deſſus a vers ſon milieu un plus grand trou *o*, qui ſert lorſqu'on veut faire paſſer les mouches de la ruche dans un poudrier, & à diverſes autres expériences. Les carreaux de verre de cette ruche ſont actuellement à découvert; on a ôté le volet de bois qui les cache dans les temps ordinaires. *r*, *r*, tourniquets qui ſervent à arrêter par enhaut le volet; le bord inférieur de ce même volet, ſe loge dans une couliſſe *cc*. On n'a mis dans cette ruche que quelques gâteaux de cire. *t*, *t*, *t*, tringles de bois, dont l'uſage eſt de donner des appuis aux gâteaux.

La Figure 5 fait voir le volet qui ſert à couvrir les carreaux de verre de la ruche précédente, & en fait voir la face intérieure, c'eſt-à-dire, celle qui s'applique ſur les carreaux. Cette face du volet eſt recouverte de flanelle, ce qui a été fait dans la vûe de conſerver la chaleur dans une ruche, qui étant mince eſt plus expoſée aux impreſſions de l'air froid, que ne le ſont les ruches ordinaires. L'autre face de ce volet eſt de bois.

## PLANCHE XXIV.

Trois différentes ſortes de ruches vitrées ſont repréſentées dans cette planche.

Les Figures 1 & 2 ſont celles de la même ruche, qui eſt pyramidale & platte, & qui montre une de ſes grandes faces. Dans la figure 1, les carreaux de verre ſont cachés par le volet *u*. *c, c, c, c,* quatre tourniquets qui ſervent à arrêter le volet. *f,* poignée qui donne la facilité de le tirer de place, & de l'y remettre.

Dans la Figure 2, le volet *u f,* de la figure 1, eſt ôté; les carreaux de verre permettent alors de voir la partie de la ruche qui eſt remplie de gâteaux de cire *g, g,* ſur leſquels ſont quelques mouches. Dans la partie inférieure eſt le gros *a a,* des mouches en repos. *p,p,* baſe de la ruche. *t,* trous par leſquels les mouches peuvent ſortir & entrer.

La Figure 3 repréſente une ruche pyramidale plus épaiſſe que celle des figures 1 & 2, compoſée de trois parties *a e, ef, ft,* qui peuvent être ſéparées les unes des autres; & de la baſe *p,p.* Elle a quatre volets *u, x, & y, y.* Une telle ruche peut être réduite, quand on le veut, aux ſeules parties *f e,* & *e a,* & alors elle eſt d'une grandeur médiocre. On peut n'en prendre que la partie *a e,* qui ſeule forme une très-petite ruche. La croix qui paroît au travers du carreau de verre, que le volet *u,* ouvert laiſſe paroître, cette croix,

dis-je, eſt une de celles qui ſont dans la ruche pour aider à ſoûtenir les gâteaux de cire. Les parties *a e,* & *e f,* doivent avoir chacune leur croix, & même une croix à plus de bras que la précédente.

La Figure 4 eſt celle du bouton *b,* qui termine la ruche de la figure 3. En *b,* eſt le boulon qui entre librement dans le trou qui eſt percé dans le deſſus de la ruche.

La Figure 5 montre ſéparément la partie ſupérieure *a e,* de la ruche de la figure 3; mais en la place du bouton qui s'éleve au-deſſus de la figure 3, on a poſé ſur celle de la figure 5 un poudrier *p.* Les abeilles ne tardent pas à entrer dans un pareil poudrier par l'ouverture ſupérieure de la ruche; ce qui donne une maniére commode de ſe fournir de celles dont on a beſoin pour des expériences.

La Figure 6 repréſente une ruche vitrée, dont la partie ſupérieure eſt compoſée de quatre boîtes égales, & qui ont peu de hauteur, miſes les unes ſur les autres. *c d, e f, g h, l k,* les quatre boîtes qui peuvent être ſéparées les unes des autres. *a a,* le couvercle de la ruche qu'on ôte aiſément de place, & au-deſſous duquel eſt un carreau de verre. *i k,* volet de la boîte *l k,* qui eſt ouvert; alors le carreau de verre permet de voir les gâteaux qui ſont dans la ruche, & les mouches qui ſont ſur ces gâteaux. Les volets des autres boîtes ſont fermés, & on peut les ouvrir comme le volet *i k.* La face de chaque ruche oppoſée à celle qui eſt en vûe, a un volet ſemblable à celui qui paroît ſur celle-ci. *m m n, o o t,* deux parties de la ruche qui ſont coniques, & qui ſervent de baſe à l'aſſemblage des boîtes. *p p,* banc ſur lequel la ruche eſt poſée. *u,* tringle de fer, qui, avec une pareille qui eſt de l'autre côté, ſert à contenir les quatre boîtes, & à les aſſujettir avec la partie *m m n.* *m, m, o, o,* quatre volets.

*SIXIE'ME*

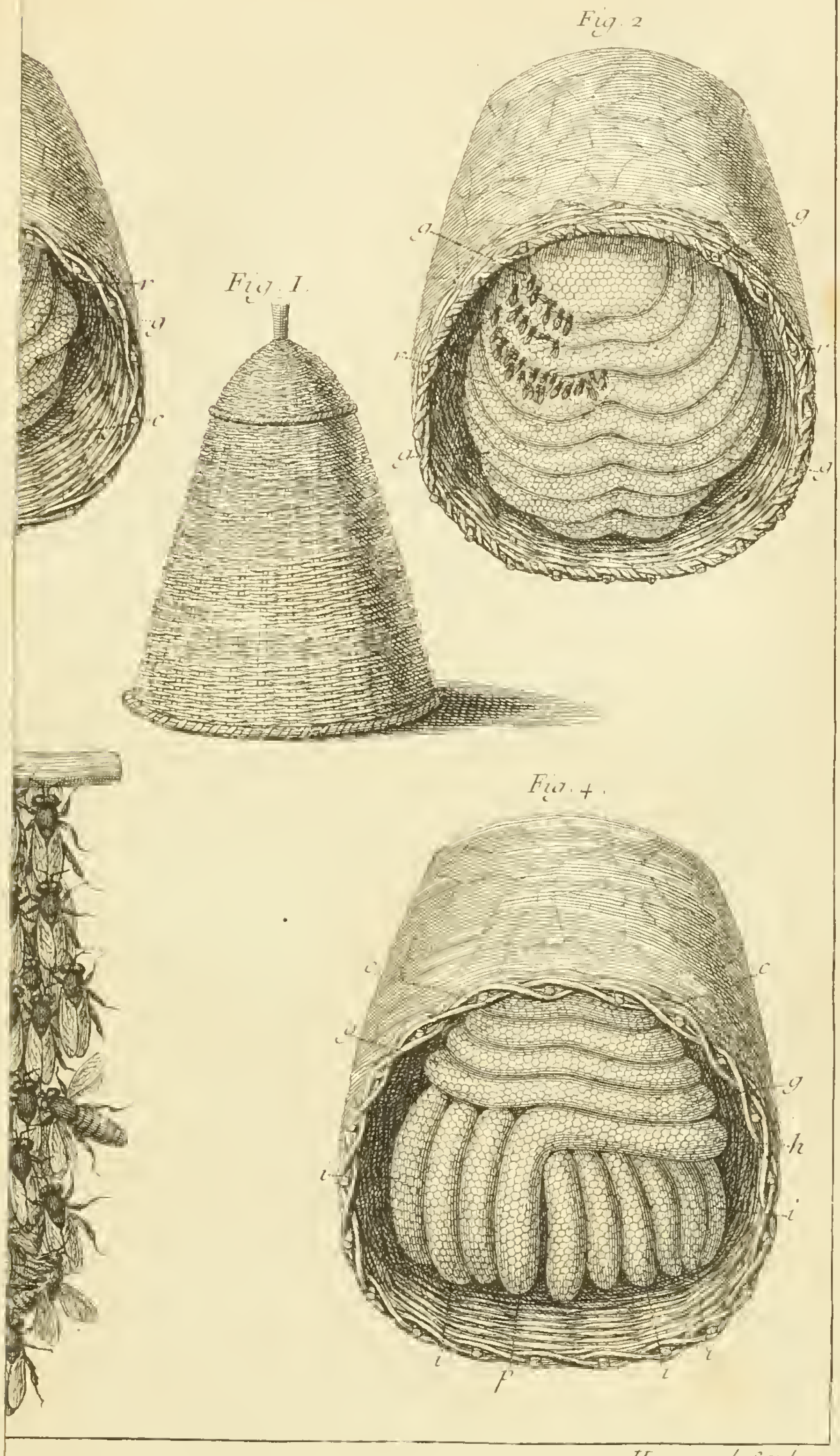


Haussard Sculp.

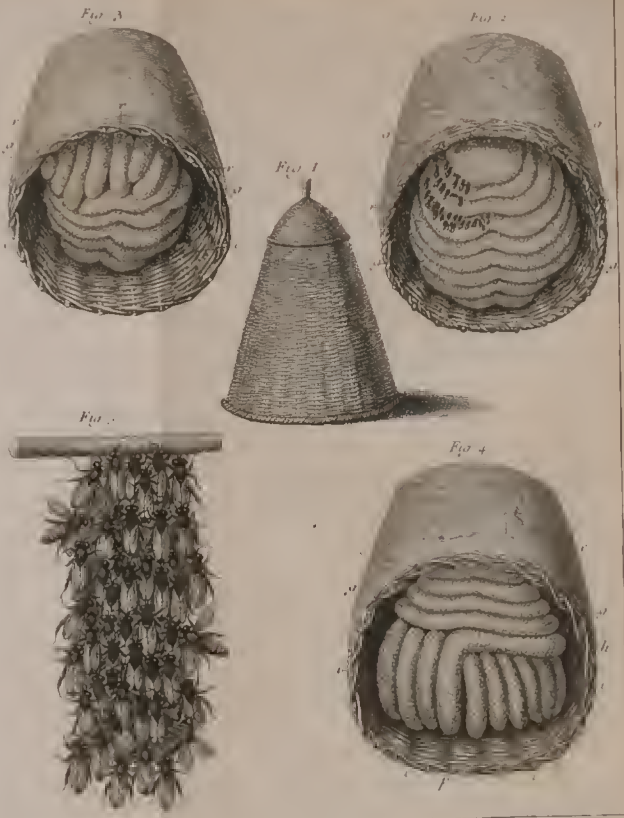


Haussard f.

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

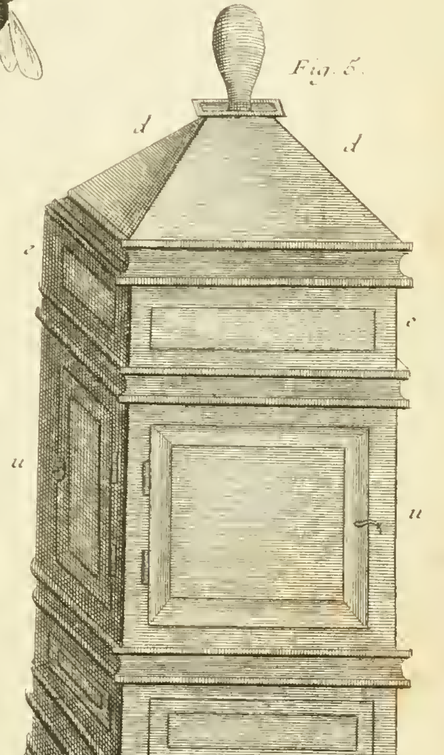


Echelle d'un pied

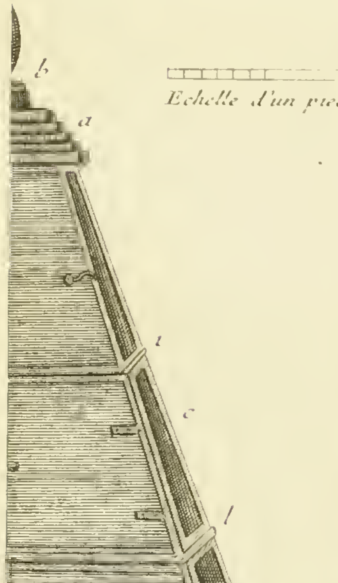

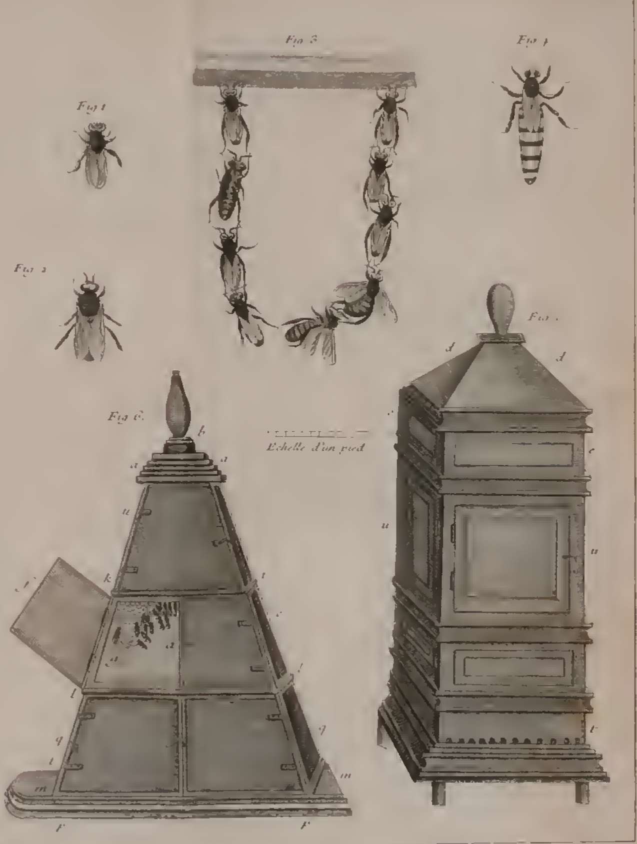
Fig. 1
Fig. 2
Fig. 3
Fig. 4
Fig. 6
Echelle d'un pied

Fig. 2.

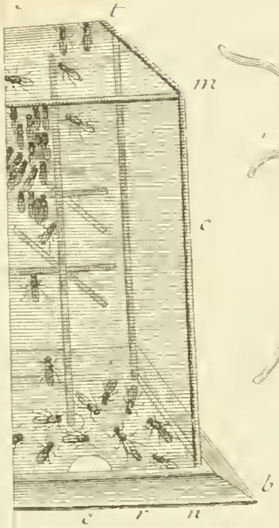

Fig. 3.

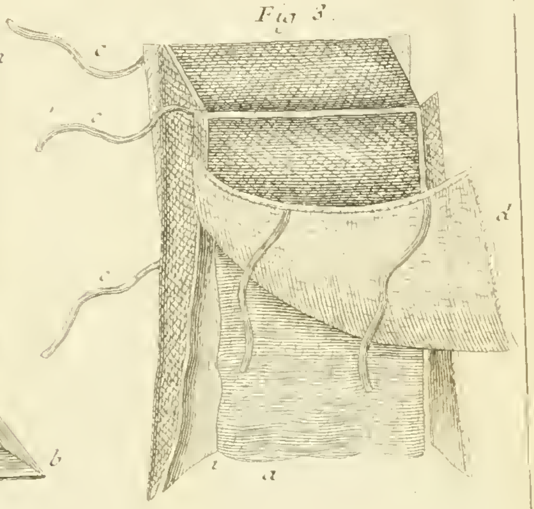

Echelle de 6 pouces

Fig. 4.

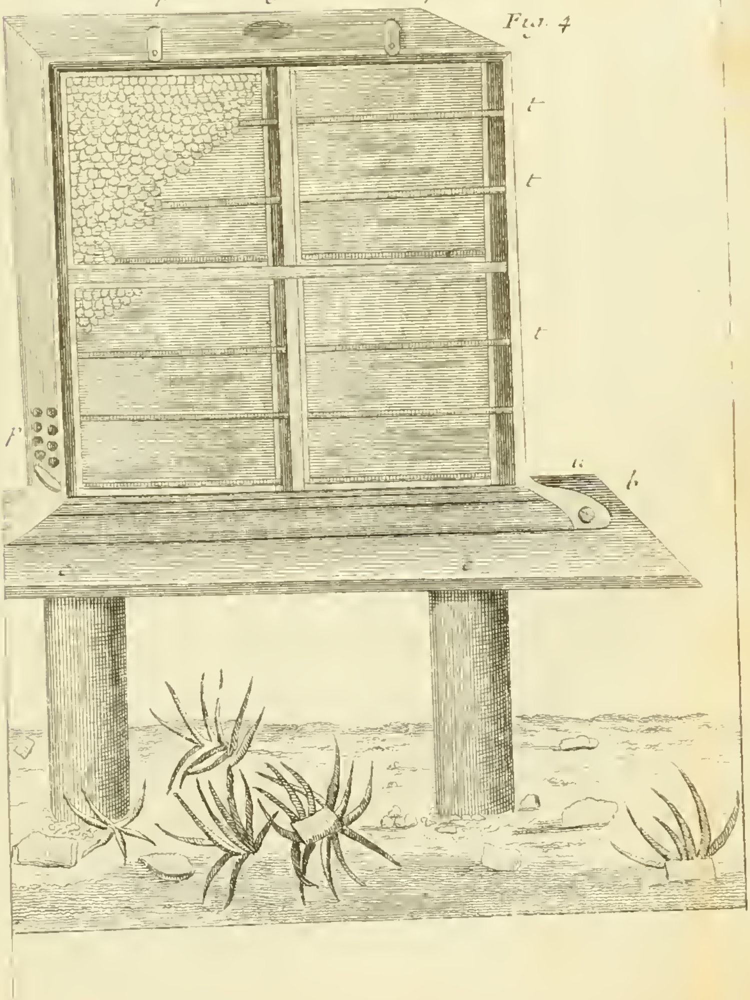

Pl. 28 pag. 18[illegible] Mem. 5 de l'Hist. des Insectes Tom. 5

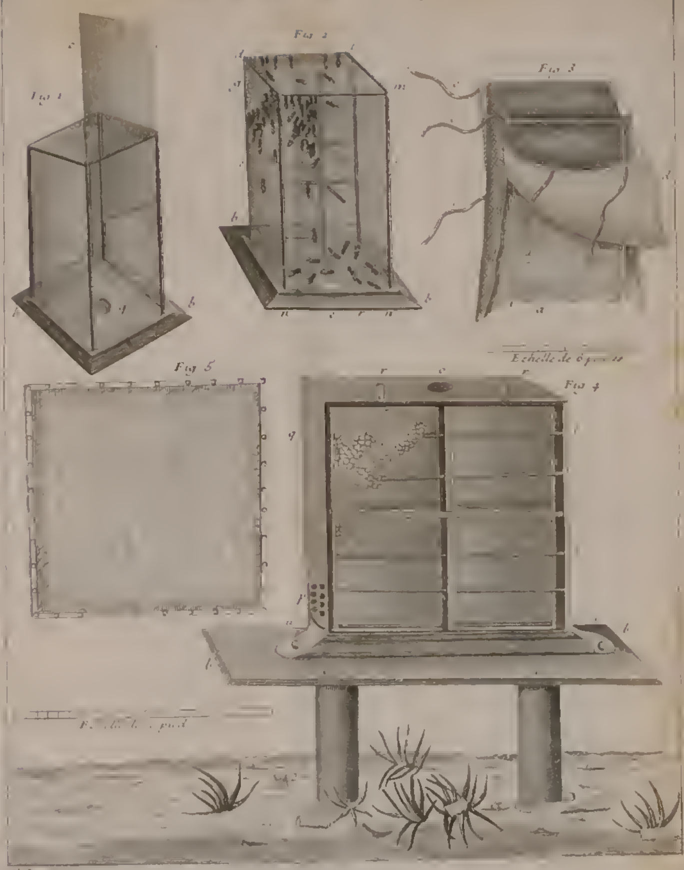

Pl. 24 pag. 280 Mem. 5. de l'Hist. des Insectes Tom. 5

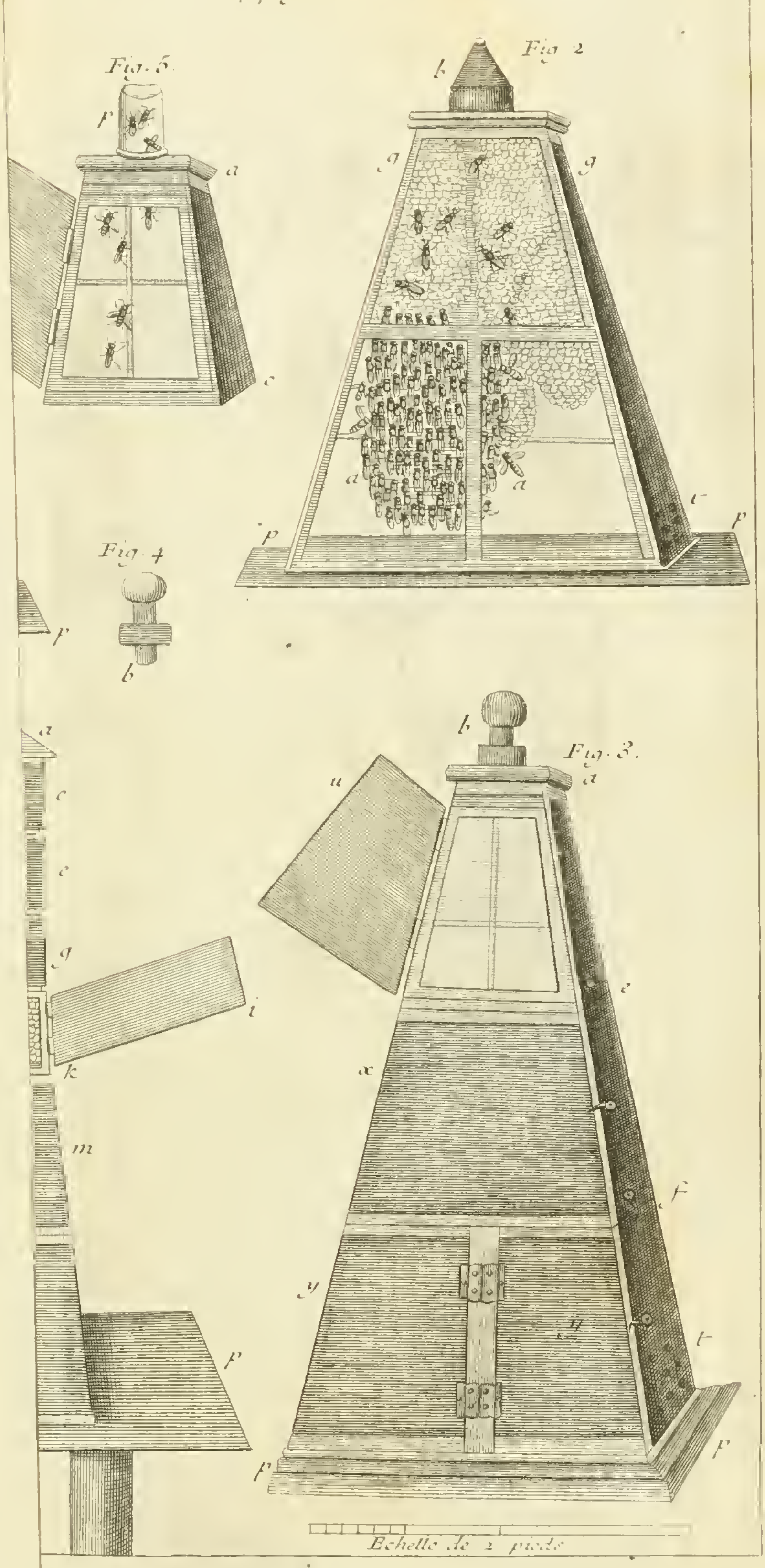

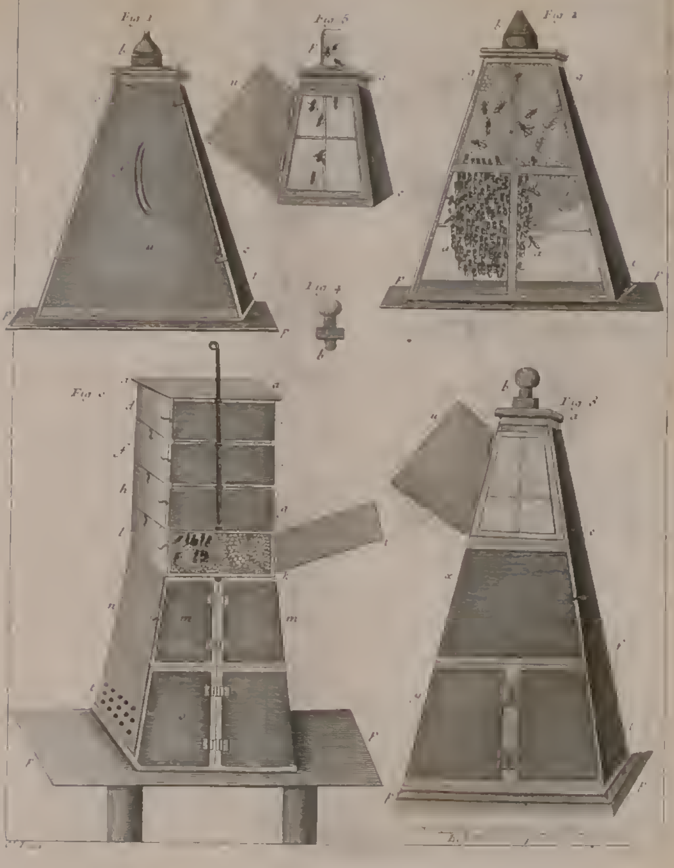
Fig. 1
Fig. 5
Fig. 2
Fig. 4
Fig. 6
Fig. 3

## *SIXIEME MEMOIRE.*

# DES PARTIES EXTERIEURES, DES ABEILLES ORDINAIRES.

*Comment elles vont faire dans les campagnes la récolte de la cire & celle du miel.*

NOus devons notre premiére attention à tout ce que l'extérieur des abeilles peut nous offrir de remarquable. Ce ne ſera qu'après avoir bien examiné leurs principales parties extérieures, que nous paſſerons à conſidérer ces mouches mêmes pendant qu'elles ſont occupées dans l'intérieur de leur ruche à leurs différents travaux; que nous chercherons à voir comment elles viennent à bout de conſtruire des gâteaux compoſés d'alvéoles ſi réguliers; comment elles rempliſſent de miel ceux de ces alvéoles deſtinés à le recevoir; comment elles ſoignent les jeunes vers logés dans d'autres alvéoles; enfin, comment elles s'acquittent des différentes fonctions que la propreté, la ſûreté & le bon état de l'intérieur de leur habitation exigent d'elles. Nous les verrons en œuvre avec plus de plaiſir, quand nous connoîtrons tous les inſtruments que la nature leur a accordés pour faire au mieux tout ce qu'elles doivent faire, quand nous connoîtrons bien toutes leurs parties extérieures.

Le devant de la tête de la mouche à miel ordinaire eſt plat, & à peu-près triangulaire *, depuis ſa partie ſupérieure juſqu'à ſon bout inférieur, il va en s'étréciſſant. Les yeux à rezeau ſont placés ſur les côtés *. Ce ſont des eſpéces d'ovales, dont un des bouts eſt moins ouvert,

* Pl. 25. fig. 2.

* Fig. 2. *y*, & fig. 3. *y*, *y*,

plus aigu que l'autre. Ce bout le plus ouvert ſe trouve ſur la partie la plus élevée de la tête; de-là chaque œil ſe rend en deſcendant près de l'origine d'une des mâchoires ou dents. Il reſte entr'eux un aſſés grand eſpace qui n'eſt pas uni au point de n'avoir aucune inégalité; il a même deux enfoncements qui ne ſont ſéparés l'un de l'autre que par une petite éminence, par une eſpéce de cloiſon peu épaiſſe. De chaque côté de cette petite éminence qui eſt plus proche du bas que du haut de la tête, part une antenne *. Celles de l'abeille n'ont rien de fort remarquable; elles ſont compoſées de pluſieurs parties, dont la nature tient de celle de la corne, articulées bout à bout; ces antennes ſont faites de maniére qu'elles peuvent être pliées en deux *, & qu'elles le ſont toûjours dans les abeilles mortes. La baſe * de chaque antenne, eſt un bouton oblong, luiſant & rougeâtre. Une eſpéce de fuſeau * plus brun que la baſe, eſt articulé avec elle. Ce fuſeau peut atteindre l'endroit le plus élevé de la tête. La partie reſtante * de l'antenne eſt articulée avec ce fuſeau, avec lequel elle fait un angle tantôt plus, tantôt moins ouvert. Cette partie a une longueur à peu près égale à celle du devant de la tête; elle eſt compoſée de dix piéces, dont la derniére * eſt une ſorte de bouton, & dont les neuf autres ſont cylindriques, à cela près que la premiére de celles-ci a un de ſes bouts, celui qui s'articule avec le bouton, plus menu que l'autre, & que la derniére piéce eſt arrondie à ſon extrémité. Au moyen de toutes ces piéces jointes par des articulations, la derniére & plus longue partie de l'antenne, peut ſe courber plus ou moins en arc, elle peut auſſi faire des angles plus grands ou plus petits avec la partie en fuſeau.

* Pl. 25. fig. 2 & 3. *a, a.*
* Fig. 3 & 4.
* Fig. 4. *b.*
* *f.*
* *a c.*
* *a.*

La tête de l'abeille n'eſt que médiocrement épaiſſe, elle l'eſt moins qu'elle n'eſt longue, & qu'elle n'eſt large;

Sa partie supérieure est arrondie, & c'est sur sa portion la plus élevée & en arriére, que trois petits yeux lisses * sont disposés triangulairement. * Pl. 25. fig. 3. *i, i.*

Nous avons déja dit ailleurs que les abeilles sont de la seconde classe des mouches à quatre aîles, parce qu'elles ont une trompe & des dents. Celles-ci * contribuent beaucoup à rendre la figure du devant de la tête triangulaire. * Fig. 2. *d.* Quand elles sont dans l'inaction, elles forment par leur rencontre mutuelle un angle qui est la pointe d'une espéce de pince*. * Fig. 8. Cette pince excéde le bord d'une lévre crustacée, par laquelle le bas du devant de la tête est terminé. Ce n'est pas principalement pour broyer les matiéres que l'abeille veut faire passer dans son intérieur, & qui y doivent être digérées, qu'elle a été munie de dents; les siennes sont les instruments, au moyen desquels elle execute les ouvrages les plus dignes d'être admirés. Comme celles de la plûpart des insectes, elles sont deux mâchoires mobiles, dont chacune est attachée à même hauteur à un des côtés de la tête. Un peu au-dessus de son origine, chaque dent a moins de diametre que par tout ailleurs*; * Fig. 5, 6 & 8. delà jusqu'à son bout elle s'évase. Le bout est coupé en ligne droite & obliquement par rapport à la tige, & cela de maniére que celui d'une dent peut s'appliquer contre celui de l'autre, & que les deux ainsi appliquées forment une pince angulaire*. * Fig. 8. Nous laisserions prendre une fausse idée du bout de chaque dent, si nous laissions imaginer qu'il est une lame platte. Sa surface extérieure *, & qu'on * Fig. 5 & 8. peut nommer la supérieure ou l'antérieure, selon la position dans laquelle on considére la tête, est convexe; la face opposée * est concave, à peu près comme le sont * Fig. 7. certaines tariéres; d'où il suit que lorsque les deux dents sont appliquées l'une contre l'autre, il y a entr'elles une cavité *, dont chaque dent fournit la moitié. Le contour * Pl. 25. fig. 9. *c.*

extérieur de cette cavité est bordé de poils. Elle a ses usages, elle sert à recevoir les parcelles de matiére qui ont été pressées & broyées entre les deux côtés extérieurs des dents, entre ceux qui se touchent lorsqu'ils se cherchent à vuide. La cavité de chaque dent n'est pas également creuse par tout, une arrête * dirigée vers la pointe de la dent, la divise en deux portions égales. Au reste les dents peuvent non-seulement se rencontrer, elles peuvent aussi se croiser, & souvent on trouve croisées celles des abeilles mortes.

* Fig. 7. *ca*.

Un col charnu & flexible, mais très-court, unit le corcelet à la tête; ce col * part de la face postérieure de celle-ci, & c'est auprès du col qu'est l'origine de la trompe. Quand cette derniére est en repos *, elle s'avance jusques auprès du bout de la pince formée par les dents, & se recourbe ensuite en arc pour retourner vers le corcelet. Nous nous contentons actuellement d'avoir déterminé la position de la trompe qui mérite que nous nous arrêtions dans la suite à examiner sa structure.

* Pl. 27. fig. 8. & 12. *c*.

* Fig. 1 & 2. *t*.

C'est au corcelet que les quatre aîles sont attachées, en dessus & sur les côtés, & que les six jambes sont attachées en dessous. C'est aussi sur le cocelet qu'il faut chercher les quatre principaux stigmates *, qui y sont placés à peu près comme nous avons vû qu'ils le sont sur celui de plusieurs mouches à deux aîles. Dans les temps les plus ordinaires, le bout postérieur du corcelet est appliqué tout entier contre le premier des anneaux du corps ; ils semblent unis l'un à l'autre dans toute leur circonférence. Le vrai est pourtant, & c'est ce que l'abeille montre dans bien des cas, que le corcelet ne tient au corps que par une espéce de filet * qui est vers la partie inférieure; mais ce filet étant très-court, le bout du corcelet étant convexe *, & trouvant dans le bout du corps une concavité * propre

* Pl. 25. fig. 15. *f*.

* Pl. 26. fig. 12 & 13. *f*.

* Fig. 13. *ee*.

* Pl. 26. fig. 12. *oo*.

à le recevoir, le corps & le corcelet paroiſſent ſouvent unis enſemble dans une étendue dans laquelle ils ne font que ſe toucher.

La charpente du corps eſt faite de ſix anneaux *, & je ne ſçais pourquoi Swammerdam lui en a donné ſept. Le premier a moins de diametre que les trois qui le ſuivent; le dernier de ceux-ci, ou le quatriéme, en a auſſi un peu moins que le troiſiéme; mais le cinquiéme en a conſidérablement moins que celui qui le précéde, & en a lui-même moins à ſa jonction avec le ſixiéme anneau, qu'à ſa jonction avec le quatriéme. Enfin le ſixiéme ou dernier anneau a peu de diametre à ſon origine, & ſe termine preſque en pointe. Chaque anneau eſt compoſé de deux piéces écailleuſes; l'une en forme non-ſeulement la partie ſupérieure & les côtés, elle vient même en deſſous recouvrir par l'un * & l'autre * de ſes bouts la ſeconde piéce, celle qui eſt ſur le ventre. Les abeilles avoient beſoin d'être bien cuiraſſées; les querelles qu'elles ont entr'elles ſeroient trop meurtriéres, ſi elles pouvoient s'entrepiquer aiſément avec leur aiguillon; ſi des parties charnues, des parties dans leſquelles l'aiguillon pût pénétrer, ſe trouvoient à découvert, il ſeroit rare que deux abeilles combattiſſent l'une contre l'autre, ſans ſe porter réciproquement des coups mortels. Leur corps avoit donc beſoin d'être deffendu par des écailles; mais les mouvements qu'il a à ſe donner, demandoient qu'il pût ſe plier; il falloit auſſi qu'il pût ſe gonfler & ſe contracter. On lui a accordé tout ce qui lui étoit néceſſaire en le couvrant de différents anneaux, dont chacun eſt fait de deux piéces, dont l'une eſt en recouvrement ſur l'autre, & en diſpoſant auſſi les anneaux qui ne pouvoient pas être ſoudés les uns ſur les autres, de façon que celui qui précéde couvrît l'origine de celui qui ſuit. Quand le corps ſe courbe en embas,

*Fig. 13. ſz, ſz, &c.

* z.

* ſ.

ou qu'il s'allonge, une plus grande portion de chaque anneau est laissée à découvert par l'anneau qui le précéde; mais il reste toûjours sous celui-ci une bande écailleuse de l'autre. Cette derniére bande qui est la partie antérieure de l'anneau, tient à une bande membraneuse * qui n'est jamais mise à découvert, & qui est unie à l'anneau qui la cache.

* Pl. 26. fig. 14. cc.

Les abeilles ordinaires ont plusieurs endroits rousseâtres; ils doivent cette couleur à des poils dont ils sont couverts. Le dessous & les côtés de la tête, certaines parties des jambes, le dessous, le dessus & les côtés du corcelet paroissent très-velus *, même à la vûe simple. La plûpart de leurs poils méritent d'être mis au microscope. Lorsqu'on les regarde au travers de verres qui grossissent beaucoup, la partie qui en est couverte paroît un gazon rempli de très-jolies plantes, ou plus précisément de jolies mousses d'inégale grandeur *. Chaque poil ressemble à une petite plante qui n'a qu'une seule tige, de chaque côté de laquelle partent des feuilles oblongues & étroites, qui font avec la tige un angle tourné vers son extrémité. Le nombre des poils qui peuvent être apperçûs à la vûe simple, est petit en comparaison du nombre de ceux qu'une forte loupe fait découvrir. Elle en fait voir en des endroits où on n'en soupçonneroit pas. Les yeux à rezeau * en paroissent presque aussi remplis qu'aucune partie du corps. Nous avons déja dit que dans les papillons & dans beaucoup d'autres insectes, ces yeux composés de tant de facettes, ces yeux qui ne sont qu'un assemblage d'une prodigieuse quantité d'yeux extrémement petits, sont de même chargés de poils qui peuvent nous paroître assés mal placés. M. Vallisnieri a pensé qu'on ne pouvoit regarder comme des yeux ces corps taillés à tant de facettes, parce que les poils dont ils sont hérissés, devoient empêcher les

* Pl. 25. fig. 2.

* Pl. 26. fig. 1.

* Pl. 25. fig. 2. y.

rayons de lumiére de les rencontrer. Il est vrai qu'au moyen des poils, il n'y a que les rayons qui viennent dans certaines directions, qui puissent parvenir sur chaque facette; mais il ne convenoit pas apparemment que des rayons de lumiére pussent agir à la fois sur toutes, sur tous les petits yeux de certains insectes.

Ce que nous avons dit ailleurs de la structure de ces petits corps, ne permet guéres de douter qu'ils ne soient réellement des yeux; & Hook a fait, il y a long-temps, des expériences rapportées dans sa micrographie, propres à les faire reconnoître pour ce qu'ils sont. Il a coupé ou percé à des mouches les parties que nous appellons les yeux, & elles se sont ensuite conduites en aveugles. Swammerdam a eu recours à un moyen plus doux & moins équivoque de s'assûrer de la même vérité. Il a enduit de noir détrempé à l'huile les yeux de certaines mouches, mais des yeux qui ne sont pas velus. Il a observé que les mouches, sur les yeux desquelles il avoit mis un pareil bandeau, voloient à l'aventure, qu'elles étoient comme imbéciles, que lorsqu'elles étoient posées quelque part, elles ne fuioient point la main qui les vouloit prendre. J'ai répété ces expériences sur les mouches bleuës de la viande, & elles m'ont fourni les mêmes observations.

J'ai fait aussi ces expériences sur des yeux à rezeau très-velus, sur ceux de nos abeilles mêmes, & j'ai choisi les circonstances les plus décisives pour sçavoir si les abeilles qui avoient sur les leurs un enduit opaque, étoient en état de trouver leur chemin. J'ai couvert d'un vernis rouge, sans transparence, les yeux à rezeau de plusieurs abeilles toutes prises de la même ruche. Je les ai renfermées dans un poudrier avec d'autres abeilles de la ruche, aux yeux desquelles je n'avois pas touché. Je n'étois qu'à huit à dix pas de la ruche dont les abeilles avoient été tirées,

lorsque j'ôtois le couvercle du poudrier. Celles qui avoient les yeux nets prenoient sur le champ l'essor, & se rendoient à leur habitation. Celles dont les yeux étoient vernis n'avoient aucun empressement de sortir du poudrier, elles avoient peine à se déterminer à voler, & la plûpart dirigeoient leur vol indifféremment de différents côtés, & n'alloient pas loin. Pour en déterminer quelques-unes à prendre un plus grand essor, je les jettois en l'air, elles s'y élevoient presque verticalement à perte de vûe, je ne sçavois ce qu'elles devenoient. On a imaginé une espéce de chasse aux corneilles assés plaisante, on leur met de l'appas dans un cornet de papier rempli en partie, ou au moins enduit de glu. La corneille qui donne dans le piége qu'on lui a tendu, qui va pour prendre le morceau qui lui est offert, se fait une coëffe du cornet, & une coëffe qui lui couvre les yeux, & dont elle ne sçait point se débarrasser. Elle s'éleve alors en l'air à perte de vûe, & on assûre qu'elle s'éleve jusqu'à ce qu'elle tombe sans force & presque morte. Mes abeilles dont les yeux étoient vernis me presentoient en petit une image de cette chasse aux corneilles. Non-seulement celles que je jettois en l'air, mais toutes celles qui plus vives ou plus inquiétes que les autres, prenoient en partant un vol un peu élevé, ne manquoient pas de monter en l'air de plus en plus jusqu'à y disparoître à mes yeux; & aucune n'a paru connoître le chemin pour aller à sa ruche.

J'ai vû souvent des abeilles qui voloient en pirouettant auprès de la surface de la terre, comme si elles eussent été folles Elles ne faisoient que tournoïer, & cela successivement en des sens contraires. Peut-être que la cause de ces mouvements devoit être attribuée à trop de poudre qui s'étoit attachée aux poils de leurs yeux à rezeau, car ces abeilles paroissoient poudreuses.

Il eſt donc certain au moins que les abeilles voyent, & qu'elles voyent avec leurs yeux à rezeau, quoiqu'il y ait grande apparence, comme le veut Swammerdam, que l'organiſation de leurs yeux eſt très-différente de celle des nôtres. Une différence très-conſtante, c'eſt que toutes les cornées des yeux des mouches ont leur ſurface intérieure enduite d'une matiére colorée, ou pour parler plus exactement, tapiſſée par une membrane colorée. Cette membrane, qui doit paroître analogue à notre corroïde, eſt donc tout autrement placée, puiſqu'elle eſt par-tout appliquée contre la cornée tranſparente.

Des expériences ſemblables à celles que j'ai faites ſur les yeux à rezeau, m'ont prouvé que les petits yeux des abeilles, les yeux liſſes * leur ſervent auſſi à ſe conduire. J'ai verni ces yeux, ou, ce qui eſt la même choſe, le derriére de la tête, à plus de vingt abeilles que j'ai miſes enſuite en liberté à trois à quatre pas de leur ruche; aucune n'a ſçu la trouver, ni n'a paru la chercher. Elles ont volé de tous côtés ſur les plantes, & n'ont pas volé loin. Auſſi ſembloient-elles s'embarraſſer peu de voler. Mais je n'en ai point vû de celles-ci qui ſe ſoient élevées en l'air, comme s'y élevent celles dont les yeux à rezeau ſont vernis.

* Pl. 25. fig. 3. *i, i.*

Les poils des yeux à rezeau ne ſont pas de ceux qui ſont chargés de feuilles, qui ſemblent de petites plantes; comme les poils que nous voyons le plus ordinairement ſur les grands animaux, ils ne ſont qu'une ſimple tige qui va en diminuant de groſſeur depuis ſon origine juſqu'à ſon extrémité.

La partie de chaque anneau qui couvre le deſſus du corps, ſemble bordée d'une frange de poils; mais quand on y regarde de plus près, on remarque que ces poils qu'on jugeoit attachés au bord poſtérieur, au bord mobile de

l'anneau, sont plantés sur l'anneau qui suit dans l'endroit où le bord de l'anneau qui précéde, doit s'appliquer.

Nous nous arrêtons volontiers à parler au long des poils de l'abeille, parce que nous aurons à faire voir bientôt qu'ils ont des usages que n'ont pas ceux des grands animaux, ni même ceux des autres insectes. Mais avant que d'expliquer à quoi ils servent, nous devons parler de ceux des jambes, & faire connoître les jambes elles-mêmes. Celles de la premiére *, & celles de la seconde paire *, ne différent pas beaucoup en longueur; mais les deux derniéres * sont plus longues que les quatre précédentes. Celles-ci ont chacune environ cinq lignes de longueur, pendant que celles qui les précédent immédiatement, n'en ont que trois & demie, & que les premiéres ne sont longues que de trois lignes. Chaque jambe est composée de cinq parties principales, faites d'une écaille brune & luisante. La premiére de ces parties *, celle qui est attachée au corcelet, est la plus courte de toutes, c'est une espéce de bouton conique, à un des bouts duquel la seconde piéce * est articulée; celle-ci est longuette, peu applatie, un peu contournée, & un peu moins grosse à l'un & à l'autre de ses bouts que vers son milieu. La troisiéme piéce * est plus considérable par rapport aux autres dans chaque jambe de la troisiéme paire, & faite autrement qu'elle ne l'est dans les jambes des deux autres paires, & sur-tout dans celles de la premiére; dans chaque jambe de la troisiéme paire, dis-je, la troisiéme piéce * est applatie & triangulaire. Comme nous aurons plus d'une fois occasion de la désigner, nous croyons lui devoir donner un nom, celui de palette triangulaire. Son bout aigu est à sa jonction * avec la seconde piéce, & sa partie la plus large est à son autre bout où

* Pl 26. fig. 2.
* Fig. 3.
* Fig. 4.
* Fig. 2, 3 & 4. *a.*
* *e f.*
* Fig. 4. *p.*
* Fig. 4 & 6. *p.*
* *f.*

elle s'articule avec la quatriéme piéce. La troisiéme piéce* de chaque jambe de la seconde paire, est plus courte, plus étroite & moins triangulaire que ne l'est la piéce correspondante de chaque jambe de la troisiéme paire. Enfin, dans chaque jambe de la premiére paire, la troisiéme piéce* n'est ni applatie ni triangulaire. La quatriéme piéce est encore applatie dans les jambes de la troisiéme * & de la seconde paire *, elle est à peu près également large à l'un & à l'autre de ses bouts; son contour est à peu près quarré, aussi l'appellerons-nous la piéce quarrée ou la brosse. Bientôt on ne sera pas embarrassé de sçavoir sur quoi ce dernier nom est fondé. Cette piéce quarrée, ou cette brosse, est beaucoup plus grande, plus considérable dans les jambes de la derniére paire, que dans celles de la seconde. La quatriéme piéce des jambes de la premiére paire *, ne tient aucunement de la figure quarrée & applatie, elle est oblongue & arrondie. Enfin, la cinquiéme & derniére partie * de chacune des six jambes, & qui pourroit être appellée le pied, est extrémement déliée, & composée de cinq parties assés courtes mises bout à bout, & articulées les unes aux autres. Les quatre premiéres * sont des espéces de cones tronqués un peu applatis, & dont la base du premier est articulée avec le sommet du second, & ainsi de suite. Le premier & le quatriéme cone sont plus longs que les deux autres. La derniére piéce plus courte que celle qui la précéde, est armée de deux paires d'ongles *, ou de crochets recourbés en embas. Un des ongles de chaque paire est au moins une fois plus long que l'autre. Entre les deux paires de crochets, est une petite partie charnue & chargée de poils courts, qui est analogue à la pelotte des pieds des mouches de la viande.

Les premiéres piéces de toutes les jambes sont très-fournies de poils à feuilles, sur-tout sur les côtés; mais

* Pl. 26. fig. 3. *p.*
* Fig. 2. *p.*
* Fig. 4 & 6. *b.*
* Fig. 3. *l.*
* Fig. 2. *b.*
* Fig. 2, 3 & 4. *q.*
* Fig. 7. *o, q, r, s.*
* *c, c; i, i.*

quelques piéces de jambes de la seconde, & sur-tout de celles de la troisiéme paire, sont garnies de poils simples plus gros & plus roides que les autres. Où l'on doit principalement remarquer de ces gros poils, c'est tout autour, ou sur trois côtés de la piéce que nous avons nommée palette triangulaire *. La face extérieure de cette palette est lisse & luisante, mais des poils s'élevent au-dessus des bords de cette face. Ceux qui partent de l'un & de l'autre de ses côtés, sont dirigés vers le bout de la jambe, & disposés parallelement les uns aux autres. De la base de cette palette partent d'autres poils aussi roides que les précédents, & qui, comme eux, s'élevent au-dessus de la face extérieure, mais en se contournant vers le haut de la jambe, de sorte que les poils des deux côtés & ceux de la base, forment ensemble les bords d'une espéce de corbeille, dont la face extérieure de la palette fait le fond. Cette palette est aussi destinée à servir, pour ainsi dire, de corbeille; elle est destinée à recevoir une petite pelotte de matiére à cire *; les poils roides aident à retenir la pelotte dans la place où elle a été mise. Si pourtant la face extérieure de la palette étoit par tout convexe, comme elle l'est vers son origine, & jusqu'au tiers ou à la moitié de sa longueur, les poils n'auroient pas assés de force pour retenir la pelotte : afin qu'elle pût y être logée sûrement, dans le reste de la face de la palette il y a une gouttiére profonde qui va en s'élargissant à mesure qu'elle s'approche de la base. La palette de chaque jambe de la seconde paire *, n'a point une pareille gouttiére ni des poils arrangés comme nous venons de le dire; aussi ces deux jambes & les deux premiéres, qui n'ont pas de palette triangulaire, ne sont jamais chargées de pelottes de matiére à cire. Ce sont les deux derniéres jambes, qui seules ont été faites pour conserver la récolte de cette matiére.

* Pl. 26. fig. 4 & 5. *p.*

* Fig. 8. *p, p.*

* Fig. 3. *p.*

Nous devons dire encore un mot de la partie quarrée * qui se trouve aux jambes de la troisiéme, & à celles de la seconde paire; nous l'avons déja nommée la brosse, & elle mérite ce nom, parce que pendant que sa face extérieure est rase & lisse, sa face intérieure * est plus chargée de poils que ne l'est aucune brosse. Ces poils sont des poils simples *, qui sont plûtôt arrangés comme ceux de nos brosses à habits, que comme ceux des pinceaux. Ils sont distribués par rangs paralleles les uns aux autres, & paralleles en même temps aux bouts de la brosse, & dirigés vers le pied. Voyons à present quel usage l'abeille fait de ces poils disposés en brosse, & à quoi lui servent ceux dont toutes ses parties extérieures sont chargées.

* Pl. 26. fig. 4 & 6. *b.*

* Fig. 6.

* Fig. 7.

On sçait que les abeilles vont faire leur récolte de cire sur les fleurs; mais les Auteurs les plus exacts n'ont pas assés fait entendre que les fleurs seules peuvent leur fournir cette récolte. M. Maraldi, par exemple, paroît avoir cru que les abeilles ramassent de la cire où elles ne sçauroient en trouver, lorsqu'il dit *qu'elles recueillent la cire sur les feuilles d'un grand nombre d'arbres & de plantes, & sur la plûpart des fleurs qui ont des étamines.* Ce n'est que sur ces sortes de fleurs qu'elles trouvent à se pourvoir de matiére propre à devenir cire, ou, pour nous exprimer plus briévement, de matiére à cire; car elles ne rencontrent nulle part de la cire toute faite: mais cette matiére propre à devenir de la cire, n'est jamais fournie aux abeilles par les feuilles des arbres & des plantes. Swammerdam qui a très-bien observé que cette matiére est un assemblage de petits grains, qui, pour l'ordinaire sont de petits globules plus ou moins arrondis, & plus ou moins allongés, propose des doutes sur la cause de la figure de ces petits grains, & ne paroît pas avoir sçu à

quelle partie des plantes ils devoient leur origine. En un mot, je ne connois point d'Auteur qui nous ait dit assés précisément ce que c'est que cette matiére à cire, & où les abeilles la prennent constamment. Rien n'est plus ordinaire cependant, que de voir une abeille sur une fleur, & de lui voir le corps tout poudré d'une poussiére qu'elle ne peut avoir prise que sur cette fleur; & les observations les plus grossiéres peuvent apprendre quelles sont les parties de la fleur qui ont pû couvrir ainsi l'abeille de poussiére. Des observations encore assés aisées à faire, démontrent que cette même poudre, dont on a vû une abeille couverte, est la matiére à cire. Une tulippe, un lys, &c. ont fait voir cent & cent fois à ceux qui n'ont jamais cherché à étudier les fleurs en Physiciens, des filets qui sont chargés d'une poussiére qu'ils laissent sur les doigts qui les manient. Les filets des lys y laissent une poudre jaune, & les filets des tulippes en pareil cas, y en laissent une brune. Les filets dont nous parlons, ont été nommés par les Botanistes, les étamines de la fleur. Le célébre M. de Tournefort n'a voulu regarder les poussiéres dont ces étamines sont chargées, que comme des excréments qui devoient être tirés de la fleur par une espéce de sécrétion. Mais le sentiment qui a prévalu parmi ceux qui font leur objet principal de l'étude des plantes, le sentiment le plus généralement adopté, veut qu'on ait une idée plus noble de ces poussiéres, il veut qu'on les regarde comme destinées par la nature à rendre les germes des plantes féconds, il veut que les graines restent stériles quand elles n'ont pas été vivifiées par ces poussiéres. Il ne nous conviendroit pas de nous engager à discuter ici cette grande & curieuse question ; il nous suffit de dire, que ces poussiéres nous sont d'une grande utilité, puisqu'elles sont la seule & unique matiére dont est faite

la cire que nous consumons. Je ne puis pourtant laisser ignorer à ceux qui n'ont pas cherché à examiner ces poussiéres, qu'ils ne doivent pas croire les figures de leurs grains aussi irréguliéres que le sont celles de nos poudres ordinaires, aussi irréguliéres que le sont les figures des grains de notre farine. Quand on les observe au microscope, on reconnoît que les grains des poussiéres des étamines d'une même plante, ont tous une même figure ; mais que des plantes de différents genres ont des poussiéres différemment figurées : c'est de quoi on peut s'instruire dans un Mémoire de M. Geoffroy, publié parmi ceux de l'Académie de l'année 1711. pag. 210. On y verra que ces grains sont faits en boule ou en boule allongée dans le plus grand nombre des plantes; mais que dans d'autres plantes, ces grains ont constamment d'autres figures beaucoup plus singuliéres.

L'abeille qui entre dans une fleur bien épanouie, & dont les étamines sont chargées de poussiéres qui y tiennent peu, ne sçauroit manquer de faire frotter diverses parties de son corps contre ces poussiéres, & loin de l'éviter, elle le cherche apparemment; c'est alors que les poils dont elle est hérissée, lui sont d'un grand usage. Les poussiéres qui glisseroient si elles ne touchoient que des parties aussi lisses qu'une écaille luisante, sont arrêtées dans les forêts de poils. L'abeille devient toute poudrée, assés ordinairement d'une poudre jaune, quelquefois d'une poudre rouge, & d'autres fois d'une poudre d'un blanc-jaunâtre, & cela selon que sont colorées les poussiéres des étamines de la fleur dans laquelle elle marche. J'en ai vû souvent qui, lorsqu'elles retournoient à leur ruche, avoient leurs poils si chargés d'une poudre colorée, qu'elles en étoient méconnoissables. Un Gentilhomme d'un canton du Poitou, où les abeilles rencontrent à

la fin du Printemps beaucoup de fleurs dont les étamines sont bien fournies de poussiéres, croyoit avoir des ruches qui, dans ce temps, étoient remplies en partie d'abeilles jaunes. On me parla de ces abeilles d'une couleur différente de celle des abeilles ordinaires, comme d'une singularité; on me promit même de m'en faire avoir. J'avertis qu'il pourroit bien se faire qu'on ne seroit pas en état de me tenir promesse, qu'il y avoit grande apparence qu'on croyoit jaunes des abeilles dont les poils étoient très-couverts d'une poudre de cette couleur. Aussi quand j'ai eu fait vérifier ce qui en étoit par quelqu'un accoûtumé à observer, par M. de Villars Docteur en Médecine, qui demeure dans le canton où on croyoit avoir des abeilles jaunes, il me fit réponse que j'avois deviné; qu'on n'avoit pû en trouver aucune qui fût véritablement jaune, malgré l'envie qu'on avoit eu de m'en envoyer de telles; & que celles qu'on avoit cru l'être, ne l'étoient que quand elles rapportoient dans leurs poils beaucoup de poussiéres jaunes.

Quoiqu'il y ait quantité d'abeilles qui, quand elles arrivent à leur ruche, ont leurs poils pleins de cette sorte de poussiére; il y en a bien davantage, qui, avant que de songer à y retourner, ont eu soin de s'en nettoyer, de se brosser. Elles ont, comme nous l'avons vû ci-devant, des brosses plattes à leurs quatre jambes postérieures *; elles en ont sur-tout de très-grandes aux derniéres de celles-ci. Les premiéres jambes chargées de poils comme elles le sont entre la quatriéme & cinquiéme articulation, ont aussi là une espéce de brosse ronde *. Il est donc aisé d'imaginer comment la mouche en passant & repassant ses différentes brosses sur le dessus, sur le dessous, & sur les côtés de son corps, de son corcelet, & de sa tête, peut en ôter la poussiére qui y est arrêtée. Mais elle n'a garde de chercher

* Pl. 26. fig. 3, 4, 6 & 7. *b.*

* Fig. 2. *b.*

chercher à faire tomber à terre cette poussiére, comme on cherche à y faire tomber celle qu'on ôte aux habits & aux meubles qu'on nettoye. Cette poussiére est précieuse pour elle, elle veut en faire un amas; aussi parvient-elle à faire deux petites pelottes * de figure plus ou moins arrondie, & assés souvent lenticulaire, de tous les petits grains qui se trouvoient dispersés sur les différentes parties de son corps.

* Pl. 26. fig. 8. *p, p.*

Nous avons déja décrit les deux places * que la nature a préparées pour recevoir ces deux pelottes; nous avons fait connoître deux cavités, dont chacune se trouve sur la face extérieure d'une de ces piéces de chaque jambe postérieure, que nous avons nommées les palettes triangulaires; enfin, nous avons vû que cette cavité est bordée de gros poils qui s'élevent assés haut. C'est dans chacune de ces cavités, que l'abeille porte tour à tour les petits grains, ou, plus exactement, de petites masses de ces grains, qu'elle les réunit pour en composer une plus grosse masse. L'amas qui est sur une des palettes, n'excéde jamais guére en grosseur celui qui est sur l'autre. L'un & l'autre n'y sont sensibles, que quand ils ont à peu près celle de la tête d'une petite épingle, & peut-être commencent-ils par l'avoir; mais de nouvelles poussiéres qui y sont adjoûtées successivement, les grossissent. Quand l'abeille trouve de quoi faire une bonne récolte, elle les rend aussi gros que des grains de poivre un peu applatis. Pendant qu'elle est occupée à brosser les poussiéres qui sont attachées à ses poils, pendant qu'elle les fait passer d'une jambe de la premiére paire à une jambe de la seconde, & enfin, pendant qu'elle les place & qu'elle les empile sur la palette d'une jambe de la troisiéme paire, ses mouvements sont si prompts, qu'il n'est guéres plus aisé de les suivre, qu'il le seroit de suivre

* Fig. 4 & 5. *p.*

ceux des doigts de quelqu'un qui écrit couramment, ou que ceux des doigts d'un habile Muſicien qui joue des airs dont l'execution doit être très-prompte. On voit bien que l'abeille fait agir les inſtruments propres à ramaſſer ces pouſſiéres, & à les réunir enſemble; mais on ne voit pas aſſés à ſon gré comment elle employe chacun de ces inſtruments. Auſſi tous ceux qui ont voulu les obſerver dans ce travail, ſe ſont plaints de leur trop grande activité, qu'elles ne ſont pas diſpoſées à moderer pour ſatisfaire la curioſité de l'obſervateur.

Tout ce que j'ai cru pouvoir faire de mieux pour parvenir à voir leur manége, ç'a été de les étudier ſur des fleurs près de la fin de l'hyver, c'eſt-à-dire, dans des temps où foibles encore, & peu animées par un ſoleil ſans ardeur, elles ne pouvoient ſe donner des mouvements auſſi vifs que ceux qu'elles ſe donnent en d'autres temps. Dans des jours du Printemps où la force du ſoleil ſuffiſoit à peine pour en déterminer quelques-unes à aller ſur les fleurs des poiriers, ou ſur celles des pommiers qui ne commençoient qu'à s'épanouir, j'ai vû ce que j'ai inutilement cherché à voir dans des jours plus chauds. C'eſt alors que j'ai été en état d'obſerver que l'abeille ne ſe contente pas de ramaſſer avec ſes poils les pouſſiéres qui ſont prêtes à tomber de deſſus les étamines. Pluſieurs plantes ont chacune de leurs étamines terminée par une eſpéce de tête, par un petit corps ſouvent oblong, que les Botaniſtes ont appellé le ſommet de l'étamine. Les Botaniſtes ſçavent que ce ſommet eſt une capſule dans laquelle les pouſſiéres ſont renfermées, & dont elles ne ſortent que quand le temps eſt venu où la capſule s'entr'ouvre pour les laiſſer paroître au jour. Les abeilles le ſçavent auſſi. Les étamines des fleurs de pommier ont chacune leur ſommet. L'abeille qui arrivoit ſur un de

ces arbres, dont les fleurs encore peu développées, ne fournissoient pas à une récolte aisée & abondante, tâtoit avec ses dents le premier sommet d'étamine qui se présentoit. Quand il ne lui paroissoit pas convenable, elle le quittoit pour en prendre un autre. Si celui-ci lui paroissoit mieux conditionné, elle le pressoit avec ses deux dents comme avec une pince. On juge assés qu'elle tendoit par cette pression à obliger la capsule à s'ouvrir, à lui donner des poussiéres qui n'en étoient pas encore sorties. Bientôt on voyoit l'une & l'autre jambe de la premiére paire s'approcher successivement de la pince, & sans doute pour s'y charger de quelques grains. Bientôt la jambe qui avoit touché la pince, retournoit en arriére, & rencontroit une de celles de la seconde paire qui étoit du même côté. Cette seconde jambe portoit aussi à la troisiéme jambe du même côté, ce qu'elle avoit pris à la premiére; du moins les mouvements successifs des trois jambes d'un même côté, qui étoient très-visibles, paroissoient uniquement tendre à cela, & on en avoit une preuve peu équivoque, lorsque la même mouche après avoir répété le même manége sur quatre à cinq fleurs différentes, avoit un petit amas de matiére à cire sur chaque palette triangulaire d'une jambe de la troisiéme paire.

Ce que j'avois vû faire à des abeilles occupées à ramasser des poussiéres sur des fleurs de pommier, je l'ai vû faire bien plus distinctement à d'autres abeilles occupées à la récolte d'une autre matiére dont nous parlerons dans la suite, & qui est beaucoup plus tenace que la matiére à cire & que la cire même, qui est une espéce de gomme résineuse, & qui a la viscosité d'une résine qui n'étant pas encore desséchée, peut s'attacher aux doigts. Pendant que je considérois à la loupe une mouche, je l'ai vû charger chacune de ses derniéres jambes d'une

grosse pelotte de cette matiére résineuse. Ce fut pour elle un ouvrage d'une grande demi-heure. La matiére étoit difficile à manier & à détacher; & par-là cette mouche se trouvoit dans une circonstance où j'avois eu grande envie d'en voir une depuis long-temps. Tous ses mouvements étoient lents en comparaison de ceux même des abeilles qui ramassent la matiére à cire dans des jours presque froids. Les dents ne parvenoient à détacher une parcelle résineuse, qu'après des coups & des tiraillements redoublés. Les dents donnoient ensuite une forme plus arrondie à la parcelle; après quoi une des jambes de la premiére paire venoit bien-tôt la saisir. La derniére partie de chaque jambe *, celle qu'on en peut appeller le pied, est, comme nous l'avons dit, composée de cinq articulations qui la mettent en état de faire la fonction de main. Cette partie de la premiére jambe en se recourbant, tient bien saisie la petite parcelle que les dents lui ont laissée. Cette premiére jambe donne cette parcelle au pied de la seconde jambe du même côté, & cette derniére va poser la parcelle sur la palette triangulaire de la troisieme jambe. Mais ce n'est pas assés de l'y avoir posée, il faut que la nouvelle parcelle fasse corps avec les autres parcelles qui y ont été déposées, & qui commencent une pelotte, c'est à quoi la jambe de la seconde paire travaille encore. Dès que son pied a mis en place la petite parcelle, elle s'avance davantage en dessus de la pelotte commencée; elle la tappe trois à quatre fois de suite * avec la partie qui est faite en brosse, comme on tappe avec une palette de bois de la terre molle qu'on veut façonner.

* Pl. 26. fig. 2, 3, 4, &c. *q*.

* Fig. 10.

Les abeilles ne retournent pas toutes à la ruche avec une charge égale, toutes ne sont peut-être pas également bonnes ouvriéres; & il y en a qui ont le bonheur de trouver des plantes qui leur fournissent plus que n'ont

fourni à d'autres celles auxquelles elles se sont adressées. Quand la pelotte de chaque jambe est petite, elle n'excéde pas les bords de la jambe, mais les grosses pelottes vont bien par-delà *; elles sont collées contre les poils, elles les obligent à se plier en dehors. Ces poils auxquels elles sont collées, aident beaucoup à les soûtenir.

* Pl. 26. fig. 11. *g, g, g.*

C'est quand les sommets des étamines sont bien épanouis, pour ainsi dire, & quand la fleur a beaucoup de ces sommets dont les poussiéres sont prêtes à être emportées par le vent, que l'abeille peut en ramasser davantage avec ses poils qu'avec ses dents, & qu'elle n'a presque pas besoin de faire agir celles-ci. Ces mouches, comme nous l'avons dit, peuvent emporter les poussiéres qui se sont attachées aux poils de leurs différentes parties, avec les brosses * des jambes des deux derniéres paires, & même avec les brosses rondes * des jambes de la premiére paire; mais les plus grandes brosses & celles qui expédient l'ouvrage plus vîte, sont celles des derniéres jambes. Celles-ci peuvent réciproquement se donner les poussiéres dont leurs brosses se sont chargées. J'ai vû souvent l'abeille * en faire passer une sous son ventre, & conduire sa brosse contre le bord extérieur de la palette triangulaire de l'autre, l'y frotter, & par conséquent y laisser & y rassembler les poussiéres qui étoient engagées dans la brosse. La jambe qui venoit de recevoir ces poussiéres en rendoit ensuite autant à l'autre par un semblable manege.

* Fig. 3, 4, 6 & 7. *b.*

* Fig. 2. *b.*

* Fig. 9.

Dans le même instant des abeilles rentrent dans la ruche avec des pelottes jaunes, d'autres avec des pelottes rouges, & d'autres avec des pelottes blancheâtres, j'en ai vû rentrer quelquefois avec des pelottes vertes. Les unes ont ramassé des poussiéres sur des plantes qui les ont jaunes, & les autres les ont ramassées sur des plantes qui les ont rougeâtres, ou sur d'autres qui les ont blancheâtres ou vertes.

Les grains qui composent ces pelottes ont non seulement la couleur qu'ils avoient lorsqu'ils étoient sur la plante ; ils ont tous conservé leur figure. Si on les examine au microscope, on trouve que ceux de quelques-unes sont de petites boules bien rondes, ceux de quelques autres des boules applaties, ceux de quelques autres des boules oblongues. Toutes celles que j'ai examinées tenoient de la figure arrondie. Je ne sçais pourtant pas si les abeilles n'en ramassent point de celles qui ont des figures plus singuliéres. Un Botaniste qui auroit assés étudié les poussiéres des plantes, seroit peut-être en état de sçavoir sur quelle plante auroit été prise la pelotte qu'il examineroit.

Dans les mois d'avril & de may, les abeilles ramassent du matin au soir de la matiére à cire, mais lorsqu'il fait plus chaud, dans les mois de juin & juillet, &c. c'est sur-tout le matin jusque vers les dix heures, qu'elles font la grande récolte de cette matiére. Alors si la journée est favorable, on voit les deux pelottes de poussiéres à toutes ou à presque toutes celles qui arrivent à la ruche. Quand on considére plus tard les abeilles qui entrent dans la même ruche, on en voit cependant toûjours quelques-unes qui reviennent avec des pelottes ; mais le nombre en est petit en comparaison de celui des mouches qui n'en rapportent point. Ce n'est pas que les abeilles ne trouvassent sur les fleurs des plantes, lorsque la chaleur du soleil se fait plus sentir, autant de poussiéres qu'elles en y trouvent plus matin ; ces poussiéres doivent même être plus aisées à détacher lorsqu'il fait plus chaud, elles doivent tenir moins à l'étamine ; mais il ne convient pas à l'abeille de les recueillir lorsqu'elles sont trop seches ; alors il ne lui est pas si aisé de les lier ensemble, de les réunir dans une masse ; elles sont plus propres à faire corps les unes avec les autres, quand elles sont encore humectées par

la rosée de la nuit, ou par la liqueur qu'elles ont laissé transpirer.

Il est pourtant vrai qu'on voit à toutes les heures du jour, des abeilles qui rapportent des pelottes, & le nombre de celles qui en rapportent, est grand comme le matin, vers le midi & après, dans la ruche où un essaim n'est établi que depuis peu de jours. Mais les abeilles qui vont au loin peuvent trouver des fleurs placées à l'ombre & dans des lieux aquatiques, qui, l'après midi, sont aussi humides que d'autres fleurs le sont le matin. La nécessité de travailler où sont les abeilles établies dans une ruche dont l'intérieur manque de tout, les oblige de chercher avec plus de soin les fleurs qui peuvent leur fournir de quoi faire des gâteaux qui y sont si essentiels.

Ce ne sera que dans le Mémoire suivant que nous examinerons ce que les abeilles font de ces pelottes qu'elles transportent à leur ruche avec tant de soins & de fatigues. Nous devons parler actuellement d'une autre récolte bien importante pour elles, qu'elles vont encore faire sur les fleurs des plantes; elles y vont faire celle du miel. M. Linéus a mieux observé qu'on ne l'avoit fait avant lui, que les fleurs ont des espéces de vessies, ou plûtôt des glandes qui sont des reservoirs pleins d'une liqueur miellée, qu'il a nommés en latin *nectaria:* il leur a trouvé des figures & des positions si différentes dans les fleurs de différentes plantes, qu'il a cru qu'on devoit faire entrer ces *nectaria* dans les caractéres des genres des plantes. Les abeilles auroient pû nous instruire il y a long-temps, de la position de ces reservoirs, car elles sçavent très-bien où il faut aller les chercher. C'est dans ces glandes ou autour qu'elles vont puiser le miel ou la liqueur propre à le devenir. Sur le champ elles la font passer dans leur corps, où elles la conservent jusqu'à ce qu'elles puissent la déposer dans les petits pots

préparés dans la ruche pour la recevoir. On porteroit donc ſouvent des jugements très-injuſtes des abeilles, ſouvent on les croiroit à tort des pareſſeuſes, ſi on penſoit qu'elles n'ont été à la campagne que pour ſe promener, ou pour y prendre leur repas, toutes les fois qu'on les voit revenir chés elles ſans apporter des boules de matiére à cire, car ſouvent elles reviennent alors avec une bonne proviſion de liqueur à miel. Mais avant que de voir où cette liqueur eſt contenue dans l'intérieur de la mouche, nous devons connoître l'inſtrument qui a ſervi à la recueillir, nous devons connoître la trompe.

Les Volumes précédents nous ont déja fait admirer la ſtructure des trompes de divers inſectes, & même celle de trompes faites pour agir contre nous, telles que ſont celles de quelques mouches, & ſur-tout celles dont les couſins ſe ſervent pour s'abbreuver de notre ſang. Nous devons être plus diſpoſés à admirer la ſtructure de la trompe des abeilles, qui ne ſert pas ſeulement à porter à ces mouches l'aliment qui leur eſt néceſſaire, mais qui eſt de plus employé à faire une récolte que nous nous approprions comme ſi elle eût été faite pour nous. D'ailleurs la trompe des abeilles ordinaires mérite d'autant plus d'être connue, qu'elle eſt conſtruite ſur un modéle très-différent de ceux des différentes trompes dont nous avons parlé juſqu'ici, & que dès qu'on la connoîtra, on connoîtra celles de beaucoup d'autres eſpéces d'abeilles qui vivent ſolitaires, ou en des ſociétés peu nombreuſes; qu'on connoîtra par exemple celle de ces gros bourdons velus ſi communs dans nos campagnes; en un mot, qu'on connoîtra les trompes d'un très-grand nombre d'eſpéces & de genres de mouches.

Dans différents temps la trompe de l'abeille eſt plus ou moins allongée; le temps où elle eſt dans une parfaite inaction,

inaction, où elle ne se prépare pas même à agir, est celui où elle est le plus raccourcie; & c'est dans l'état où elle est alors que nous commencerons à la considérer. Si on regarde le devant de la tête d'une abeille* qu'on tient entre ses doigts, on remarquera aisément tout près du bout des dents* une espéce de lame* assés épaisse, très-luisante & de couleur châtain, qui fait là un coude, qui s'y plie pour retourner le long de la face postérieure de la tête, & se rendre auprès du col. Depuis le coude qui est proche des dents*, cette espéce de lame va en diminuant de largeur pour se terminer en pointe. Dans d'autres temps où la trompe n'est pas plus allongée, la partie dont nous venons de parler est plus en vûe, elle descend en faisant un arc*, ou quelquefois elle est presque toute droite dans la direction du devant de la tête*. Dans cette derniére circonstance on la regarderoit volontiers comme une espéce de bec d'autant plus semblable à celui des oiseaux, qu'elle a un luisant qui la fait juger de corne. Cette partie que nous avons prise tout près du bout des dents, n'est qu'une portion de la trompe, celle qui est déterminée par le coude que fait la trompe en repos pour se tenir pliée, & nous la nommerons la partie antérieure, ou la seconde partie de la trompe. Nous nommerons celle à laquelle elle tient, la partie postérieure ou la premiére partie. L'origine de la trompe, l'endroit où elle est unie à la tête est proche du col*; de-là elle va en ligne droite jusqu'aux dents où elle se replie sur elle-même, de façon que sa pointe vient rejoindre sa base*.

Quand elle est ainsi pliée en deux*, ou quand elle est simplement redressée*, on ne la voit pas elle-même, on ne voit que les enveloppes sous lesquelles elle est cachée. Ce n'est pas une nouveauté pour nous de trouver une trompe renfermée dans un étui, nous en avons déja

* Pl. 27. fig. 1 & 2.
* *d, d.*
* *t.*
* *d, d.*
* Pl. 25. fig. 2. *t.*
* Pl. 27. fig. 4, 5 & 8.
* Fig. 8. *c.*
* Fig. 2.
* Fig. 1 & 2.
* Fig. 4, 5 & 8.

eu bien des exemples ; mais les étuis que nous avons vûs à d'autres trompes, ne reſſemblent point à celui ou plûtôt à ceux de la trompe des abeilles, car elle n'en a pas pour un ; elle en a deux. Un des deux pourtant * ne la couvre gueres que dans la moitié de ſa longueur, & l'un & l'autre ne la couvrent pas dans toute ſa circonférence. Chaque étui eſt fait de deux piéces, dont chacune ſera nommée un demi-étui. Pour voir diſtinctement ces quatre piéces, pour prendre une idée de leur figure, & de la maniére dont elles ſont ajuſtées lorſqu'elles couvrent la trompe, il faut preſſer celle-ci vers ſon origine, en la pouſſant en devant. Dans l'inſtant la trompe ſemble devenue plus longue qu'elle n'étoit, & elle ne paroît plus auſſi ſimple qu'elle le paroiſſoit. On voit à la fois cinq piéces différentes *, dont celle du milieu *, qui dans une grande partie de ſa longueur eſt un filet un peu applati, une lame étroite dont les côtés ſont arrondis, dont celle du milieu, dis-je, eſt accompagnée de quatre eſpéces d'aîlerons poſés deux à deux * de chaque côté. Ce ſont les quatre demi-étuis qui ſont plus ou moins éloignés de la petite tige qu'ils doivent couvrir ſelon que la preſſion a été plus ou moins forte. Deux de ces aîlerons * plus courts & moins grands dans leurs autres dimenſions, que les deux autres, tirent à peu près leur origine de l'endroit * où eſt le coude de la trompe pliée en deux. L'uſage auquel ils ſont deſtinés, fait aiſément imaginer qu'ils ont une concavité ; mais lorſqu'on ſçaura qu'ils ne doivent couvrir que chaque côté de la trompe, une petite bande de ſon deſſous, & une bande encore plus étroite de ſon deſſus, & enfin, ſi on ſe rappelle que la trompe eſt une lame plate qui ſe termine en pointe, on ſe fera une idée juſte de la cavité de ces demi-étuis, & même de leur forme extérieure. Nous adjoûterons ſeulement qu'un peu

* Pl. 27. fig. 7 & 9. *e, e.*

* Fig. 7. *t; e, e; f, f.*

* *t.*

* *e, e; f, f.*

* *e, e.*

* Fig. 7 & 9. *g g.*

au dessus de leur origine, ils ont plus de diametre que partout ailleurs, & que delà en allant en avant ils se retrécissent de plus en plus. Ces demi-étuis sont des espéces de gouttiéres angulaires, mais dont l'angle est compris entre deux plans, dont l'un est plus étroit que l'autre. Une arête marque cet angle. Quand les demi-étuis restent appliqués sur la trompe, comme ils y restent ordinairement *, quoique celle-ci soit autant allongée qu'elle le peut être, on voit qu'ils s'en écartent près de leur bout * qui se courbe pour se placer perpendiculairement à la direction du reste. Ces deux bouts paroissent même lorsque la trompe est le plus raccourcie *. On y observe trois articulations très-distinctes. Chaque bout fût-il couché sur la trompe allongée *, il s'en faudroit encore quelque chose qu'il n'en pût atteindre l'extrémité. Pour finir ce qui nous reste à dire de ces deux demi-étuis, nous ferons remarquer que tout leur contour est bordé de poils assés longs *.

* Pl. 27. fig. 9.

* *h, h.*

* Fig. 4, 5 & 8, &c. *h, h.*

* Fig. 9.

* Fig. 7.

Les deux autres demi-étuis sont bien plus considérables que les précédents, aussi leur doivent-ils servir d'enveloppe. Nous appellerons le dessus de la trompe ou sa face supérieure, celle qui le devient lorsqu'on tient l'abeille droite entre ses doigts, ou qui le devient encore lorsque l'abeille éleve sa tête; cette face de la trompe *, qui, dans d'autres temps, n'est que l'antérieure, & qui même ne l'est que dans une moitié de sa longueur, lorsque la trompe est pliée. Les deux grands demi-étuis ne couvrent en entier que la face que nous venons de désigner par le nom de supérieure *; & chacun d'eux la couvre en entier depuis l'endroit où la trompe se plie en deux jusqu'à son extrémité, de sorte que l'un d'eux recouvre l'autre. L'un & l'autre se replient pour venir simplement s'appliquer contre le bord de chaque côté de la trompe *. Tout le dessus de la partie antérieure de la trompe est donc

* Fig. 7.

* Fig. 4 & 5.

* Fig. 6. *f, f.*

défendu par deux lames, minces à la vérité, mais capables de résistance, parce qu'elles sont des lames d'une espéce de corne, pendant que le dessous de la trompe n'est recouvert que le long de chacun de ses bords par les deux demi-étuis qui recouvrent le dessus. Mais on voit bien que le dessous n'avoit pas besoin d'autant d'enveloppes que le dessus,
* Pl. 27. fig. 1 & 2. puisque lorsque la trompe est dans l'inaction *, elle est pliée en deux, & que par conséquent sa face inférieure ou postérieure est alors bien à l'abri de tous les chocs auxquels la supérieure seule peut être exposée.

L'origine des deux demi-étuis qui sont les plus petits, & que nous nommerons les intérieurs, est sur le corps
* Fig. 7 & 9. g g. de la trompe même *, aussi la suivent-ils lorsqu'elle se redresse & lorsqu'elle est portée en avant. Mais alors les deux
* f, f. autres demi-étuis, les extérieurs *, restent en arriére : ils laissent aller la trompe, parce que leurs attaches & leur origine sont par-delà la base de la trompe, & en dehors. Chacun de ces demi-étuis extérieurs, est porté par une
* Fig. 9. k, k. tige assés massive *, dont la longueur égale à peu près celle de la partie postérieure de la trompe ; & chacune de ces tiges est posée à un des côtés de la trompe, auquel elle n'est aucunement adhérente. Dans l'endroit où finit la tige, où le demi-étui commence, il y a une sorte d'arti-
* i. culation *, ou au moins un pli qui permet au demi-étui de rester sur la trompe raccourcie, lorsqu'elle se plie en deux.

* Fig. 7. e, e. Quand on écarte un des demi-étuis intérieurs * de dessus la tige qu'il enveloppe naturellement, ou encore
* g. mieux quand on le coupe près de son origine *, on met à découvert une piéce, qui, en petit, a assés la figure de celle qui l'empêchoit de paroître, & qui part à peu près du même endroit. Mais nous ne nous arrêterons pas à faire connoître davantage deux piéces si petites, & dont

les usages ne sont pas de ceux que nous chercherons à découvrir, lorsque nous examinerons les parties qui contribuent le plus au jeu de la trompe.

Laissons les enveloppes de la trompe pour la considérer elle-même lorsqu'elle en est dehors, lorsqu'elle est allongée & portée en avant. Nous continuerons de la regarder comme composée de deux parties, l'une est antérieure *, & l'autre postérieure *. La partie antérieure est celle pour laquelle les étuis ont été faits ; nous fixons l'origine de celle-ci, & la fin de l'autre, comme nous l'avons déja dit, à l'endroit où la trompe se plie en deux. Quand elle ne puise point le suc miellé des plantes, ou quand elle est dans une parfaite inaction, elle est applatie ; elle est peut-être au moins trois fois plus large qu'épaisse, mais ses bords sont arrondis : elle devient insensiblement de plus en plus étroite, depuis son origine jusque tout auprès de son extrémité. Elle se termine par un petit mammelon presque cylindrique, au bout duquel est un bourlet *, une espéce de bouton dont le centre semble percé. La circonférence de ce bourlet jette des poils assés longs & disposés en rayons. Les poils n'ont pas été épargnés à la partie antérieure de la trompe, son dessus en est tout couvert ; ils y sont par-tout de même couleur, d'un jaune qui tire sur celui de l'or un peu rouge ; mais en différents endroits, ils sont de différente longueur & différemment arrangés. La premiére & la plus large partie du dessus *, semble cannelée transversalement par de petits sillons très-proches les uns des autres. Chacun de ces sillons est couvert de poils très-courts, quoiqu'assés gros, & couchés parallelement les uns aux autres. Dans le reste * du dessus de la partie à laquelle nous sommes fixés, les poils sont plus longs, très-pressés les uns contre les autres, couchés & dirigés vers le bout, de maniére que ceux qui précédent

* Pl. 27. fig. 7. *gg*, *tb*.

* *gg*, *kk*, &c.

* Fig. 7, 9 & 11. *b*.

* Fig. 7. *t*, *n*.

* *tb*.

* Pl. 27. fig. 11. ne laiſſent voir qu'une portion de ceux qui les ſuivent *; mais où ils ſont encore plus longs, c'eſt ſur les côtés de cette même partie & ſur-tout en approchant du bout. Auſſi la trompe vûe au microſcope, a quelque reſſemblance avec une queue de renard ou de marte.

Le deſſus de cette partie antérieure de la trompe, ſemble tout cartilagineux ; mais le deſſous de la même partie ne paroît cartilagineux que dans une partie de ſa largeur. Le milieu de celui-ci eſt tout du long marqué par un trait plus tranſparent que le reſte * qui paroît membraneux, ou même une membrane pliſſée, comme l'eſt celle qui ſépare les anneaux écailleux de certaines mouches dont nous avons parlé ailleurs. Il eſt aiſé de s'aſſûrer que ce qui paroît membraneux dans cette partie de la trompe, l'eſt réellement, & de le diſtinguer de ce qui eſt de nature de corne ou de cartilage. On n'a qu'à preſſer la partie poſtérieure de la trompe, pendant qu'on en tient la partie antérieure tout près d'une bougie, vers laquelle la face ſupérieure de cette partie eſt tournée, & qu'on examine la face inférieure au travers d'une loupe dont le foyer eſt très-court ; bientôt on voit arriver une goutte de liqueur dans la partie antérieure de la trompe; en continuant de preſſer, on y fait avancer cette goutte; tous les endroits où elle parvient, ſe gonflent conſidérablement, les deux bords s'écartent l'un de l'autre : alors ce deſſous de la trompe qui étoit plat, ſe releve & ſe renfle très-conſidérablement *, & tout ce qui ſe releve eſt évidemment membraneux. On croit voir paroître une longue veſſie * faite en boyau, & de la matiére la plus tranſparente. Mais pendant qu'il ſe fait une ſi grande augmentation de volume du côté de la ſurface inférieure, la ſurface ſupérieure s'arrondit ſeulement un peu; de platte qu'elle étoit, elle devient un peu convexe; ce qui prouve que l'enveloppe immédiate

* Fig. 9 & fig. 10. x.

* Pl. 28. fig. 2 & 3.

* Fig. 3. d d.

de celle-ci, n'eſt pas capable d'extenſion notable. Au travers de la veſſie qui s'éleve de l'autre côté, on croit voir un vaiſſeau qui va ſe rendre au bouton de la trompe; on croit même appercevoir ce vaiſſeau dans des temps où on n'a pas forcé de la liqueur de s'introduire dans la trompe, & de la gonfler. Si on obſerve une mouche occupée à ſuccer une liqueur miellée, on verra quelquefois la partie antérieure de ſa trompe plus gonflée que dans les temps d'inaction; & on verra dans cette trompe des alternatives, de plus grands & de moindres gonflements. Néantmoins on ne lui verra jamais prendre autant de volume qu'on lui en fait acquerir lorſqu'on force par la preſſion des doigts, de la liqueur à retourner de la baſe vers la pointe.

Paſſons à preſent à la partie poſtérieure de la trompe*, à laquelle nous n'avons encore donné aucune attention; elle eſt beaucoup plus groſſe que l'antérieure, & ce n'eſt que quand celle-ci eſt dans l'inaction, que l'autre lui eſt preſque égale en longueur. Nous venons de voir que le deſſus de la partie antérieure, a la conſiſtance de la corne; une petite portion * de la trompe, à laquelle on peut donner un nom particulier, quoiqu'elle ſoit très-courte, celui de partie moyenne, eſt entiérement ou preſque entiérement charnue; elle avoit beſoin d'être très-flexible, c'eſt celle qui permet à la trompe de ſe plier, celle dans laquelle le pli ſe trouve, & qui fait la jonction de la partie antérieure avec la partie poſtérieure. Pour parvenir à bien connoître cette derniére, nous devons conſidérer ſéparément ſes deux faces. L'inférieure, ou, ſi l'on veut, la poſtérieure *, eſt toute écailleuſe, très-luiſante & arrondie. On juge qu'elle a beaucoup plus de ſolidité que tout le reſte. Son diametre augmente à meſure qu'elle s'éloigne de la partie moyenne juſqu'à plus des deux tiers de ſa longueur;

* Pl. 27. fig. 9. *gg, q.*

* *l, l.*

* *gg, q.*

là elle se rétrécit un peu, & il semble que la premiére des deux piéces dont elle est composée, y finisse. La premiére
* Pl. 27. fig. 9. p. piéce * s'arrondit comme pour se poser sur une autre * qui lui sert de base & de pivot. Celle qui lui en sert est conique,
* q. écailleuse, mais d'une couleur plus claire que celle de l'autre; ainsi la derniére piéce solide du corps de la trompe se termine en pivot, en pointe assés aigûe.

La trompe sans devenir réellement plus longue, peut nous paroître l'être devenue, parce que sans s'être allongée, elle peut être portée beaucoup par-delà les dents, ce que nous appellerons être portée en avant. La méchanique que la nature a employée pour porter la trompe en avant, mérite qu'on cherche à la voir, & il est aisé d'y parvenir. Prenons la trompe dans le moment où elle est autant en arriére, aussi proche du col qu'elle le
* Fig. 8. peut être *. Si on observe alors avec une forte loupe le
* q. pivot * dont nous venons de parler, on le trouvera logé dans l'angle que font ensemble deux petits corps bruns,
* r, r. longs & droits, & assés déliés *, mais qui ont toute la solidité que peuvent avoir des parties si menues, car ils sont écailleux; & on sçait que dans les insectes la corne & l'écaille sont ce qu'est la matiére osseuse dans les grands animaux. Ces deux petits corps longuets, sont les deux leviers qui portent la trompe en avant. Le pivot par lequel elle se termine, est articulé avec le sommet de l'angle qu'ils forment. L'autre bout de chacun de ces leviers est arrêté
* Pl. 28. fig. 1. r u. & articulé sur le bout d'une espéce de petit pilier * posé dans la direction de la longueur de la tête. Malgré le nom de pilier que je viens de donner aux corps qui servent d'appuis aux leviers, ils ne sont guéres plus gros que les
* Pl. 27. fig. 8. leviers mêmes. Quand la trompe qui étoit en arriére *, est
* Fig. 9. portée en avant *, c'est le sommet de l'angle * auquel elle
* q. tient, qui lui fait faire ce chemin. Les deux petits leviers, sans

ſans ſe ſéparer l'un de l'autre, s'élevent peu à peu au-deſſus de la tête contre laquelle ils étoient appliqués, & cela juſqu'au point où il leur eſt poſſible de s'élever le plus, après quoi ils s'inclinent dans le ſens oppoſé juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus à rencontrer le devant de la tête, & à ſe coucher deſſus. L'angle qui, dans la premiére poſition * où nous l'avons pris, étoit tourné vers les dents, dans la ſeconde poſition où nous l'avons amené *, eſt tourné vers le col, d'où il eſt aiſé de juger que le ſommet de l'angle eſt plus proche, & de combien il eſt plus proche de la tête dans cette ſeconde poſition, qu'il ne l'étoit dans la premiére. Or la diſtance qu'il y a entre le point où étoit d'abord le ſommet de cet angle, & le point où il a été porté, eſt viſiblement la meſure du chemin que la trompe a fait en avant.

* Pl. 27. fig. 8.

* Fig. 9.

Ces petits leviers * qui ſervent à porter la trompe en avant, & à la reporter en arriére, ſont auſſi les appuis des deux plus grands demi-étuis *. Un de ces demi-étuis eſt arrêté par un pédicule * ſur un des leviers, & l'autre ſur l'autre par un pareil pédicule. Cette poſition nous apprend pourquoi, lorſque la trompe eſt portée par-delà les dents juſqu'à un certain point, les deux demi-étuis extérieurs l'abandonnent; le chemin qu'ils ſont en avant ne pouvant être auſſi long que celui qu'y fait la trompe, ils ſont forcés de reſter en arriére; car il ne faut pas être géometre pour voir que le chemin que parcourent les deux bouts réunis des leviers, eſt beaucoup plus long que celui qui eſt parcouru par toute autre partie de ces leviers.

* *r, r.*

* Pl. 27. fig. 9. & 28. fig. 1. *fk, fk.*

* *o.*

Quoique la trompe ne puiſſe être portée en avant, ſans que les deux leviers écailleux ſe redreſſent pour aller enſuite ſe coucher du côté oppoſé à celui où ils étoient, tous ces mouvements s'executent ſans que la trompe

s'éleve sensiblement, & sans que le sommet du triangle excéde jamais le plan où sont les bords de la tête; & cela parce que les bords du crane sont élevés & arrondis*. Ils laissent entr'eux une cavité longue & profonde par rapport à l'épaisseur de la tête. L'origine de cette cavité est peu éloignée de l'endroit écailleux où le col s'insere, & elle s'étend jusqu'aux dents, c'est-à-dire, jusqu'au bout antérieur de la tête. C'est dans cette grande cavité * qu'est placée en tout temps la partie postérieure de la trompe, que le sont les deux pilliers des leviers, & les deux leviers eux-mêmes, & ceux-ci y peuvent faire tout leur jeu sans en sortir.

* Pl. 27. fig. 12. z, z.

* o.

Il nous reste encore à faire connoître des parties * charnues qui se trouvent dans cette même cavité, & qui nous conduisent à examiner la seule portion de la trompe dont nous n'avons point encore parlé, la face supérieure de sa partie postérieure. Lorsqu'on pousse la trompe en avant, ou lorsqu'on la tient allongée par-delà les dents, on remarque une espéce de cordon très-blanc, plus gros que le col, vers lequel il semble se diriger après être entré dans la tête & s'y être enfoncé; tiraillé comme il l'est alors, on juge assés qu'il est plus long & bien moins gros qu'il ne l'est lorsque la trompe est en arriére. On voit un grand nombre de plis paralleles à sa longueur, semblables à ceux qu'on oblige de faire à une vessie lorsqu'on la rend très-oblongue. Le corps que nous venons d'appeller une espéce de cordon, a aussi dans d'autres temps la figure d'une espéce de vessie*, c'est sous son enveloppe que sont cachés les vaisseaux qui reçoivent le suc qui est fourni par la trompe, & qui, dans d'autres circonstances, reportent des liqueurs à la trompe même. En pressant le ventre d'une abeille, on force du miel ou quelqu'autre liqueur à retourner dans ces vaisseaux, & la membrane transpa-

* Fig. 9. m, n, n.

* m.

rente qui les enveloppe, permet de voir la liqueur qui s'y rend & qui s'y rassemble. En un mot, c'est-là qu'est le vaisseau, ou que sont les vaisseaux qui reçoivent les liqueurs ou les autres matiéres qui entrent dans la tête de l'abeille, qui se rendent au col où elles trouvent un canal, qui après les avoir conduites au travers du corcelet, les porte dans le corps, dans l'estomac. Enfin, c'est dans ces parties charnues qu'il faut chercher les muscles qui produisent les mouvements du triangle écailleux destiné à pousser la trompe en avant. Mais ce que nous avons à remarquer actuellement, c'est que l'enveloppe blanche & membraneuse * qui renferme les vaisseaux qui doivent recevoir ce qui est apporté par la trompe, vient se réunir au-dessus de la trompe à sa partie postérieure. Toute cette partie de la trompe, qui du côté opposé * a un contour circulaire, & qui y est écailleuse, est platte du côté que nous examinons actuellement, & charnue *. Les chairs y sont suffisamment deffendues par les écailles de l'autre face.

* Pl. 27. fig. 9. *n*, *n*.

* *p*.

* Fig. 7.

Les parties charnues du dessus de la trompe, peuvent, si l'on veut, être regardées comme un prolongement des membranes & des parties charnues qui forment & remplissent la vessie qui est à sa base; ou, si l'on veut, les regarder comme des fibres différentes, la réunion des unes avec les autres, l'insertion des unes dans les autres ne se fait pas dans un seul point, elle se fait dans une étendue qui a quelque longueur; par-tout où elle se fait, les chairs sont plus relevées qu'ailleurs, au moins pendant le tiraillement. Vers l'endroit où finissent les chairs les plus relevées, il y a une partie que je n'ai vûe que par le besoin que j'ai eu de la voir. La maniére dont les abeilles se nourrissent d'une matiére qui a une tout autre consistance que le miel, la maniére dont elles rejettent du

miel dans certaines circonstances, & d'autres faits de l'histoire de ces mouches beaucoup plus curieux, qui regardent tout ce qui se passe pendant qu'elles bâtissent des alvéoles de cire, tous ces faits, dis-je, devenoient inexplicables, pendant qu'on ne croyoit à la trompe des abeilles qu'une ouverture * à peine perceptible, lorsqu'on la cherche avec le microscope, & qui est la seule que Swammerdam lui ait accordée. Quoiqu'il ait donné des desseins de la trompe vûs avec les microscopes qui grossissent le plus, une autre ouverture, qui est d'une grandeur prodigieuse en comparaison de celle du bout de la trompe, s'il y en a une à ce bout, lui a échappé ; & malgré sa grandeur, elle m'eût échappé comme à lui, si je ne me fusse obstiné à chercher à expliquer les faits que je viens d'indiquer, les faits les plus embarrassants, & peut-être les plus singuliers de l'histoire des abeilles. Mais Swammerdam semble ne s'être attaché qu'à considérer la trompe par-dessous; c'est seulement de ce côté qu'il l'a fait représenter. D'ailleurs, les desseins qu'il en a donnés, ne sont ni assés détaillés, j'oserois presque dire, ni assés exacts pour expliquer ce qu'on peut voir sur la composition & les mouvements de cette partie; & ses explications ne suppléent pas à ce qui manque aux desseins.

* Pl. 27. fig. 7, 9 & 11, *b*.

Outre cette ouverture presque insensible qu'on a prétendu être au bout de la trompe, les abeilles ont une bouche, & même très-grande *; elle est sur la trompe & dans les chairs dont je viens de parler ; mais quoique grande, on ne parviendroit pas à la voir, si on ne sçavoit où l'on doit la chercher. L'ouverture du trou que j'appelle la bouche, ou, si l'on veut, le fond de la bouche, est ordinairement appliquée contre les parois de cette cavité, dont la partie antérieure peut être appellée le palais de l'abeille. Quand la trompe est portée en avant,

* Pl. 28. fig. 4. *o*.

autant qu'elle le peut être, outre que cette ouverture est souvent fermée par les chairs qui la bordent, elle se trouve placée comme une bouche d'insecte doit l'être, au-dessous des dents. Une languette de chair *, une vraye langue la couvre entiérement en quelques circonstances. Mais il y a un moyen sûr de la voir, qui ne demande qu'une adresse fort médiocre & peu de patience. Après avoir tiré la trompe en avant autant qu'elle y peut être tirée, on la ramenera en embas * autant qu'on peut l'y ramener sans la forcer trop, sans rien déchirer, & on l'assujettira dans cette position en tenant son bout pressé par un doigt, soit contre le corcelet, soit contre la tête même. Si alors on regarde de face la partie de la trompe qui est au-dessous des dents, on verra une ouverture * plus considérable qu'on n'auroit cru la trouver; elle a l'air de l'ouverture d'un grand gosier. Son contour paroîtra si bien terminé, qu'on n'aura aucun lieu de craindre qu'elle soit une fente produite par un tiraillement trop forcé. On n'hésitera pas à la prendre pour une ouverture préparée par la nature. On remarquera que son contour intérieur est un peu plus brun & plus luisant que les chairs des environs, comme s'il étoit cartilagineux, & comme s'il avoit une consistance nécessaire pour résister à l'impression des grains durs qu'il peut recevoir quelquefois. Enfin, on trouvera toûjours cette ouverture, & faite de la même maniére, à toutes les abeilles, quand on la cherchera de la maniére qui vient d'être expliquée.

* Pl. 28. fig. 4. *l.*

* Fig. 4.

* *o.*

On ne trouvera pas seulement cette bouche aux abeilles ordinaires, on la trouvera à toutes les mouches de leur classe. Il y en a même des genres où elle est beaucoup plus visible, comme dans celui des gros bourdons velus, qui étant plus gros que les abeilles, ont une plus grande bouche. C'est aussi d'après ces derniéres mouches que j'ai fait faire

les premiers deſſeins des parties qui y ont rapport, & qu'il eſt plus aiſé de voir diſtinctement en tout temps la langue qui couvre l'ouverture que j'appelle la bouche. Cette langue eſt charnue, & capable de prendre bien des figures, comme il convient à une langue d'en pouvoir prendre.
* Pl. 28. fig. 9 & 11. Il y a des temps où elle eſt allongée *, & où elle reſſemble en petit aux langues les plus connues; il y a des temps où elle eſt à peu près également large dans plus des deux
* Fig. 8. *l.* tiers de ſa longueur *, & où le tiers reſtant ſe termine par une pointe telle que celle d'un angle rectiligne. Dans d'autres temps ſa pointe eſt mouſſe, & formée par des côtés un peu courbes. En d'autres temps, cette langue
* Fig. 7. *l.* montre trois pointes mouſſes diſpoſées en fleur de lis *.

Il eſt aiſé de voir ſur la trompe des bourdons une ca-
* Fig. 7 & 9. *e.* vité * qui a été préparée pour recevoir la langue. Quand la langue y eſt placée, ſa partie ſupérieure eſt de niveau avec
* Fig. 8. *l.* le reſte de la ſurface de la trompe *. Si on éleve avec une épingle cette langue, on découvre l'ouverture qu'elle ca-
* Fig. 7 & 10. *o.* choit, l'ouverture * que nous regardons comme la bouche, & qui ſeroit appellée le goſier, ſi elle ſe trouvoit plus loin; elle eſt préciſément ſituée à la racine de la langue. Cette racine de la langue eſt attachée ſur la trompe, mais il m'a paru qu'elle a encore des attaches contre le palais de la
* Fig. 10. mouche *, & que c'eſt de là qu'il arrive que lorſqu'après avoir tiré la trompe en avant, & l'avoir ramenée en embas autant qu'il eſt poſſible, comme nous l'avons expliqué
* Fig. 4 & 10. *o.* ci-deſſus, on voit très-bien l'ouverture de la bouche *, elle eſt alors à découvert, & la langue * reſte appliquée contre
* *l.* le palais. On n'a qu'à chercher celle-ci, ſoit dans une abeille ordinaire, ſoit dans un bourdon velu, en donnant à ſes yeux le ſecours d'une loupe; quoiqu'elle y ſoit raccourcie, on l'y reconnoîtra, & on ſera aidé à la reconnoître par la figure qu'elle a alors. C'eſt le temps où elle paroît

quelquefois faite en fleur de lis *. Quand elle est ainsi vûe par-dessous, on distingue très-bien une arête assés élevée qui la divise d'un bout à l'autre en deux parties égales.

* Pl. 28. fig. 7.

Il n'est pas temps de parler de tout ce que peut faire cette petite partie qui est destinée à des fonctions bien importantes, que nous n'expliquerons que dans les Mémoires suivants. Il est étonnant que ceux qui ont étudié les abeilles, n'ayent pas été déterminés par une infinité de faits, à chercher la bouche dont nous venons de voir la position. S'ils n'ont pas pensé assés combien elle étoit nécessaire pour donner entrée dans le corps de la mouche à diverses matiéres, ils ont dû reconnoître au moins qu'il y avoit une ouverture vers la base de la trompe, qui permettoit souvent au miel d'en sortir en grosses gouttes. Quand on prend une abeille qui n'a pas jeûné, quand on la tient entre ses doigts, on voit sortir de dessous les dents de grosses gouttes du miel le plus clair & le plus limpide; plusieurs de ces gouttes paroissent les unes après les autres. Or on ne pouvoit chercher l'ouverture qui leur permet de sortir, sans trouver la bouche.

Avant que de quitter la trompe des abeilles, nous devons faire remarquer, que non-seulement elle peut paroître allongée, lorsqu'elle est portée par-delà les dents, mais qu'elle est capable d'un allongement réel dans sa partie antérieure. Les demi-étuis * qui enveloppent cette partie, servent à le prouver. Comme ils sont d'une matiére analogue à celle de la corne ou de l'écaille, ils ne sont capables d'aucun allongement. S'il arrive donc à la partie contre laquelle ils sont appliqués, de s'allonger depuis l'endroit où ils lui sont assujettis, jusques auprès de son bout, cette partie les laissera en arriére, & elle les y laisse en bien des circonstances. La distance du bout

* Pl. 27. fig. 9. *e, e.*

* Pl. 27. fig. 3. & 9. *b*.

* *h*, *h*.

de la trompe * aux bouts des demi-étuis *, eſt alors la meſure de l'allongement qui s'eſt fait dans ſa partie antérieure.

Lorſqu'une abeille entre dans une fleur qui, près de ſon fond, a de ces glandes ou reſervoirs deſtinés à contenir une liqueur miellée, & qui en ont été bien remplis, elle peut trouver de cette liqueur épanchée, pour ainſi dire, ſur différentes parties de la fleur; c'eſt-à dire, qu'elle peut y trouver de celle qui a tranſpiré au travers des membranes des cellules dans leſquelles elle étoit renfermée. Le fond d'une fleur peut ainſi être enduit d'une eſpéce de miel ou de ſucre, comme le ſont au printemps les feuilles de divers arbres, & entr'autres celles de l'érable qui ſouvent en ſont toutes luiſantes. La trompe eſt l'inſtrument avec lequel l'abeille recueille cette liqueur; on n'eſt pas long-temps à voir avec quelle activité, & quelle adreſſe elle en fait uſage, ſi on obſerve la mouche qui, après s'être poſée ſur une fleur bien épanouie, a avancé vers l'intérieur; bientôt on peut appercevoir qu'elle allonge le bout de ſa trompe, qu'elle l'applique contre les petales ou feuilles de la fleur, tout près de leur origine. Alors ce bout de la trompe eſt dans une action continuelle, il ſe donne ſucceſſivement une infinité de mouvemens différents; il ſe raccourcit, il s'allonge enſuite; il ſe contourne, il ſe courbe comme il le doit, pour s'appliquer ſur des parties, ſoit concaves, ſoit convexes; enfin, ſes mouvements ſont plus prompts & plus variés qu'on ne le peut dire.

Mais il n'eſt pas aiſé de bien connoître à quoi tendent tant de mouvements, & quel effet ils produiſent; je veux dire, qu'on ne peut pas juger aſſés de la maniére dont la trompe opére pour faire paſſer dans l'intérieur de la mouche, la liqueur qu'elle enleve à la fleur. Ce qui ſemble de plus

plus vraiſemblable, ce qu'on a penſé juſqu'ici, généralement, ce qu'a cru Swammerdam, & ce que j'ai cru pendant long-temps avec lui, c'eſt que la trompe eſt une eſpéce de corps de pompe, que ſon bout eſt percé d'un trou, par lequel la liqueur peut être aſpirée; enfin, qu'il y a dans le corps de la trompe des piſtons ou des parties équivalentes propres à faire l'aſpiration. On ne s'eſt pas même aviſé de douter que ce ne fût pas là le vrai jeu de la trompe, & je n'en euſſe pas douté auſſi, ſi je n'euſſe penſé à avoir recours à un expédient très-ſimple, pour voir cette partie en action plus à l'aiſe & plus diſtinctement qu'on ne la peut voir, lorſqu'elle tire d'une fleur le peu de liqueur miellée qu'elle y trouve. Tantôt j'ai ſimplement enduit d'une legére couche de miel quelques endroits des parois d'un tube de verre de quatre à cinq lignes de diametre, & tantôt j'y ai mis par-ci par-là quelques gouttes de miel. Des abeilles ont été enſuite introduites & renfermées dans le tube. En pareil cas, elles oublient preſque ſur le champ qu'elles ſont priſonniéres. On ne tarde pas à en voir d'auſſi près qu'il eſt poſſible, quelqu'une qui ſe met à ſuccer le miel; c'eſt en obſervant de celles-ci, que j'ai commencé à douter que la trompe des abeilles dût être regardée comme une pompe; car l'abeille ne ſemble pas devoir s'y prendre autrement pour tirer le miel de deſſus une fleur que de deſſus un tube, & dans cette derniére circonſtance, il ne m'a jamais paru que le miel fût pris par ſuction. La mouche ne m'a jamais paru chercher préciſément à poſer le bout de la trompe dans la petite couche de liqueur, comme cela devroit être, ſi la liqueur devoit être aſpirée & introduite par le trou qu'on y ſuppoſe. Dès que l'abeille ſe trouve auprès de l'endroit enduit de miel, elle allonge ſa trompe, c'eſt-à-dire, qu'elle en porte le bout à une ligne ou plus par-delà

* Pl. 28. fig. 12. *hh*, *tb*. les bouts des étuis*, qui ne cessent pas de la couvrir dans le reste de son étendue. Si le miel ne fait qu'enduire la surface du verre, la portion de la partie antérieure de la trompe, qui est à découvert, se contourne & se courbe* au point nécessaire pour que sa surface supérieure s'applique contre le verre; là, cette partie fait précisément tout ce que feroit la langue d'un animal occupé à lécher quelque liqueur. Elle frotte le verre à diverses reprises, & se donne avec une vîtesse merveilleuse, cent & cent inflexions différentes.

* Fig. 12.

Si la couche de liqueur qui a été offerte à la mouche est épaisse, si elle rencontre une goutte de miel, alors elle fait entrer la partie antérieure de sa trompe dans la liqueur; mais il semble encore que ce soit pour l'y faire agir, comme un chien qui lape du lait ou du bouillon, fait agir sa langue. Dans la goutte de miel même, l'abeille plie le bout de sa trompe, elle l'allonge & le raccourcit alternativement; enfin, elle l'en retire d'instant en instant; alors on lui voit non seulement allonger & raccourcir ce bout alternativement, on voit qu'elle lui fait faire des sinuosités, & sur tout qu'elle rend de temps en temps sa surface supérieure concave*, comme pour donner une pente vers la tête à la liqueur dont elle s'est chargée. En un mot, la trompe paroît agir comme une langue, & non comme une pompe. Le bout de la trompe, l'endroit où l'on veut que soit l'ouverture, est souvent au-dessus de la surface de la liqueur, dans laquelle l'abeille puise.

* Fig. 13. *tb*.

Après avoir observé cent & cent fois, & très-distinctement, la trompe en action, il m'a donc paru qu'on devoit regarder sa partie antérieure comme une seconde langue qui a été accordée à l'abeille, & qu'on pourroit appeller la langue, extérieure & velue, pour la distinguer de la langue charnue plus analogue aux langues ordinaires, de celle de

la bouche. Par ses différents mouvements, cette langue extérieure tend à se charger de la liqueur miellée, & à la conduire dans la bouche. C'est sur le dessus de la langue velue que passe la liqueur; l'abeille cherche sur-tout à l'en mouiller, à l'en couvrir; en raccourcissant cette partie, & quelquefois au point de la faire toute rentrer sous les étuis, elle porte & dépose la liqueur dont elle est chargée, dans une espéce de conduit qui se trouve entre le dessus de la trompe & les étuis qui la couvrent. Ainsi ces étuis ne sont peut-être pas autant faits pour couvrir la trompe, qu'ils le sont pour former & couvrir le chemin par où passe la liqueur qui est conduite à la bouche, qu'on pourroit appeller intérieure, si on vouloit donner le nom de bouche extérieure au canal qui lui fournit la liqueur miellée. Nous avons dit ailleurs que la trompe peut se gonfler & se contracter, on y observe aussi des gonflements & des contractions qui se succédent, & qui peuvent opérer efficacement sur la liqueur qui est en chemin sous les étuis, pour la faire parvenir à la véritable bouche.

Pour me démontrer que la route que je viens d'indiquer, est celle que l'abeille fait prendre au miel, qu'elle ne le fait pas passer dans l'intérieur de sa trompe, mais que c'est entre le dessus de cette trompe & ses étuis, j'ai tenté une premiére expérience qui n'a pas répondu à ce que j'en attendois. J'ai mêlé avec du miel une poudre bleue extrémement fine : j'esperois qu'une partie de la poudre qui seroit conduite avec le miel, resteroit dans le chemin par lequel elle auroit passé, & qu'elle le marqueroit. Mais quand je suis venu à examiner ce chemin, je ne l'ai point trouvé coloré. Aussi ai-je remarqué que l'abeille n'avoit puisé dans le miel que ce qu'il y avoit de plus liquide; & il y a apparence qu'elle avoit sçu séparer celui dont elle s'étoit chargée, d'une poudre qui n'étoit pas à son goût.

Mais au moins je me ſuis parfaitement convaincu par un autre moyen, que le miel mis ſur la trompe & ſous ſes étuis étoit conduit à la bouche, entre cette trompe & ſes étuis. J'ai écarté les étuis de deſſus la trompe d'une abeille que je tenois entre mes doigts, & je ſuis parvenu à placer avec la pointe d'une épingle, une goutte de miel extrémement petite ſur la trompe, dans un endroit où elle pouvoit par la ſuite être couverte par les bouts de l'étui extérieur. J'ai enſuite laiſſé les étuis en liberté, quelquefois ils ſe ſont d'eux-mêmes remis en place, & quelquefois j'ai aidé à les y remettre. La goutte de miel qu'ils ont recouverte, n'eſt jamais revenue vers le bout de la trompe; elle a toûjours été pouſſée vers la bouche, & ſans doute dans la bouche même. Quelquefois pourtant, ayant pris à deſſein du miel qui avoit trop de conſiſtance, & qui étoit en maſſe ſolide, parce que je l'avois coloré, le grain que j'ai poſé ſur la trompe, n'a pu être porté juſqu'à la bouche, par une partie que j'avois trop fatiguée. Mais alors même, j'ai vû ce miel grainé avancer vers la tête, je lui ai vû faire quelque chemin.

J'ai encore mieux vû, & dans une circonſtance où je ne devois pas me prometre de le voir ſi bien, que l'abeille conduit le miel à ſa bouche en le faiſant paſſer tout du long de la partie ſupérieure de la trompe. Plus d'une fois j'ai tenu à deſſein une abeille dans un état aſſés violent; mon doigt index preſſoit ſa tête contre mon pouce, & l'obligeoit à allonger le bout de ſa trompe ſur l'ongle de ce dernier doigt. Sur ce bout de trompe allongée, c'eſt-à-dire, ſur la partie qui n'étoit pas couverte par les étuis, je mettois du miel. L'abeille, quoique ſi mal à ſon aiſe, n'a pas laiſſé de faire ce qu'elle fait lorſque plus libre elle ſucce du miel. La trompe s'eſt donnée les mouvements néceſſaires pour faire paſſer celui dont je l'avois mouillée

ſous les étuis, d'où apparemment il étoit conduit juſqu'à la bouche.

Il eſt donc très-certain que lorſque l'abeille a du miel à ſa diſpoſition, elle le léche, elle lape, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce terme, & que ce n'eſt point du tout par le trou qu'on a cru au bout de la trompe, qu'elle le fait paſſer. Si ce trou exiſtoit, il ſeroit d'une petiteſſe extrême. Sa petiteſſe m'a fait naître le premier doute que j'ai eu ſur ſon exiſtence. Il ne me paroiſſoit pas poſſible qu'une groſſe goutte de miel, qui ſouvent étoit bûe ſous mes yeux dans peu d'inſtants, eût pû en ſi peu de temps paſſer par une ſi petite ouverture. Une preuve encore plus forte que ce trou n'exiſte point, m'a été fournie lorſque je preſſois une trompe vers ſon origine pour l'obliger de ſe gonfler *; j'y voyois arriver la liqueur qui lui faiſoit prendre plus de volume: mais j'ai eu beau preſſer la trompe, jamais je ne ſuis parvenu à forcer de la liqueur à ſortir par ſon bout, quoique la preſſion ait ſouvent mis la liqueur en état de produire un déchirement dans les membranes, qui lui donnoit une ouverture par laquelle elle s'échappoit. Ne ſeroit-ce pas être trop timide, que de n'oſer aſſûrer que les abeilles n'ont pas une maniére d'enlever le miel des fleurs, différente de celle dont elles enlevent celui qui eſt ſur un tube de verre? Ce qu'il peut y avoir de différent, c'eſt que l'abeille qui ſe trouve dans une fleur où il n'y a pas aſſés de miel épanché, employe peut-être les frottements de ſa trompe velue, pour ouvrir les capſules qui le contiennent. En pareil cas, elle peut bien auſſi faire un uſage de ſes dents ſemblable à celui qu'elle en fait lorſque les ſommets des étamines tiennent encore renfermées les pouſſiéres qu'elle cherche; elle peut bien avec ſes dents ouvrir les veſſies qui ont de la liqueur miellée. Elle ſçait

* Pl. 28. fig. 2 & 3.

s'en ſervir quand il s'agit de hacher du papier qui couvre du miel; & pourquoi ne s'en ſerviroit-elle pas, quand il s'agit de déchirer les membranes qui forment des veſſies pleines de miel, ou d'une liqueur propre à devenir miel?

## *EXPLICATION DES FIGURES DU SIXIE'ME ME'MOIRE.*

### PLANCHE XXV.

LA Figure 1 eſt celle d'une abeille ordinaire, d'une ouvriére.

La Figure 2 fait voir de côté la partie antérieure de cette abeille extrémement groſſie, ſa tête & ſon corcelet. *a, a,* ſes antennes. *d,* ſes dents. *t,* la trompe. *y,* un de ſes yeux à rezeau.

Dans la Figure 3, on voit la tête, le corcelet, & partie du corps d'une abeille par-deſſus. Ces parties quoique groſſies, le ſont moins que dans la figure précédente. *a, a,* les antennes. *y, y,* les yeux à rezeau. *i, i,* les petits yeux. *c,* le corcelet.

La Figure 4 repréſente une antenne de l'abeille de la figure 1, vûe au microſcope. *b,* baſe de l'antenne. *f,* la partie faite en fuſeau. *c,* bouton avec lequel un des bouts du fuſeau eſt articulé. Depuis *c* juſqu'en *a,* eſt la ſuite des anneaux qui compoſent le reſte de l'antenne.

Les Figures 5, 6 & 7, ſont celles d'une des dents ou mâchoires d'une abeille ordinaire, obſervée au microſcope. Dans la figure 5, la dent eſt vûe par-deſſus. Dans la figure 6, elle eſt vûe par-deſſous & de côté. Et dans la figure 7, elle eſt vûe par-deſſous & de face; c'eſt ſeulement dans celle-ci qu'on peut obſerver l'arête *a c,* qui diviſe en deux ſa cavité.

La Figure 8 montre en grand & par-dessus deux dents d'abeilles, appliquées l'une contre l'autre, comme elles le sont, soit dans leurs temps de repos, soit lorsqu'elles pressent quelque grain de cire, ou quelqu'autre petit corps.

La Figure 9 est la figure 8 vûe par-dessous. L'ouverture *o*, qui reste de ce côté-là, entre les deux dents, est remarquable; son contour est bordé de poils.

La Figure 10 représente dans sa grandeur nâturelle un mâle d'abeille, une de ces mouches appellées assés communément bourdons, & que nous avons nommées faux-bourdons. Ce mâle a ici les aîles écartées du corps, comme il les a quand il vole.

La Figure 11 fait voir par-derriére la tête d'un mâle d'abeille, très-grossie. *y*, *y*, ses yeux à rezeau qui se touchent l'un l'autre sur la partie postérieure de la tête; au lieu que les mêmes yeux de l'abeille ouvriére, figure 2 & 3, laissent là un intervalle entr'eux. *i*, *i*, les petits yeux posés plus près du devant de la tête que ne le sont ceux des abeilles ordinaires, figure 3. *a*, *a*, les antennes.

La Figure 12 montre la tête de la figure 11 par-devant, & presque de face. *y*, *y*, les yeux à rezeau. *i*, un des petits yeux. *d*, *d*, les deux dents. *t*, la trompe. En comparant ces dents & cette trompe avec les dents & la trompe de la mouche ouvriére, figure 2, on voit que le faux-bourdon les a plus petites, quoiqu'il soit plus grand.

La Figure 13 est celle d'une antenne d'un faux-bourdon grossie, mais dans une proportion qui n'est pas la même que celle dans laquelle l'est l'antenne de la mouche ordinaire, figure 4. Il suffit qu'on puisse remarquer que le fuseau *f*, de la figure 13, est beaucoup plus court proportionnellement que dans la figure 4, & que la partie de l'antenne du mâle qui vient après le bouton *c*, a dix anneaux, au lieu que la même partie de l'antenne de l'abeille

ouvriére n'en a que neuf. Swammerdam n'a pas été exact dans le compte qu'il a fait des parties dont sont composées les antennes des différentes mouches; il en donne 15 à celles des mouches ordinaires, & seulement 11 à celles du mâle, qui en ont plus que les autres. Il fait commencer chaque antenne par le fuseau. Le fuseau de chaque antenne d'une mere abeille, est à peu près aussi long que celui des abeilles ordinaires, mais par-delà le bouton qui s'assemble avec le fuseau, l'antenne des meres abeilles a, comme celle des mâles, dix anneaux.

La Figure 14 représente une dent d'un faux-bourdon, grossie & vûe par-dessous.

La Figure 15 est celle de la partie antérieure d'une mere abeille vûe de côté & grossie, mais elle ne l'est pas autant que la partie antérieure de l'abeille ordinaire, figure 2. La comparaison de la figure 15 avec la figure 2, suffit pour apprendre que la forme de la tête des meres ressemble à celle de la tête des abeilles ordinaires, & nullement à celle de la tête des mâles; on y voit assés que la trompe *t*, de la mere est beaucoup plus petite que la trompe des abeilles ordinaires. *f*, un des stigmates postérieurs du corcelet. Le stigmate antérieur qui est du même côté, est caché par la premiére jambe.

Les Figures 16 & 17 représentent une mere abeille; celle de la figure 16, a des espéces de rayes rougeâtres, séparées par des rayes plus larges, & d'une couleur plus pâle, plus blancheâtre. La mere abeille de la figure 17 a à peu près par-tout la même teinte de brun. Elle est une des plus petites meres. L'autre qui est vûe de côté, a le corps plus renflé, & est une mere de la grandeur la plus ordinaire.

La Figure 18 montre en grand & par-dessus une dent de mere abeille.

La

La Figure 19 fait voir par-dessous la dent de la figure 18.

Dans la Figure 20, les deux dents d'une mere abeille sont posées l'une contre l'autre, & engrainées, pour ainsi dire, l'une dans l'autre, comme elles le sont ordinairement. Si on compare ces deux dents avec celles de la figure 8, on verra qu'elles différent beaucoup des dents des abeilles ouvriéres.

## PLANCHE XXVI.

La Figure 1 représente une petite portion d'écaille enlevée du corcelet d'une abeille ordinaire, vûe au microscope; elle semble couverte d'une infinité de petites plantes, dont les tiges sont chargées de feuilles; ces petites plantes sont les poils dont elle étoit couverte.

Les Figures 2, 3 & 4, sont celles de trois jambes d'une abeille ouvriére, vûes par leur face extérieure, & grossies à la loupe. La jambe de la figure 2, en est une de la premiére paire; la jambe de la figure 3, en est une de la seconde paire; & la jambe de la figure 4, en est une de la troisiéme paire. Les mêmes lettres marquent sur ces trois jambes les mêmes divisions. *a,* la partie qui est articulée avec le corcelet de la mouche. *e f,* la cuisse. Dans la figure 4, la partie *p,* qui suit la cuisse, a été nommée la palette triangulaire; on voit qu'elle y est autrement faite que dans les figures 2 & 3, qu'elle a un enfoncement, une gouttiere; au lieu que dans les figures 2 & 3, la même partie est arrondie: aussi cette partie a dans les jambes de la troisiéme paire, un usage qu'elle n'a pas dans celles des autres paires, elle y est destinée à recevoir les poussiéres des étamines, ou la cire brute. *b,* la partie que j'ai appellée la brosse, & qui est beaucoup plus grande dans la jambe de la figure 4, que dans celles des deux autres figures. La brosse *b,* de la figure 3, quoique plus petite que celle de

la figure 4, eſt de même applatie. Mais la broſſe de la figure 2, eſt plus arrondie. *q,* les différentes articulations qui compoſent le pied. *c, c,* deux grands crochets par leſquels le pied eſt terminé. *i, i,* figure 4, deux autres crochets plus petits.

La Figure 5 eſt deſtinée à faire voir plus en grand & mieux qu'on ne le voit dans la figure 4, l'enfoncement de la partie appellée palette triangulaire, & les poils dont elle eſt entourée. *f,* un reſte de la cuiſſe. *b,* une portion de la broſſe. *p,* la palette triangulaire. Les poils dont ſa cavité eſt bordée, forment avec cette cavité une eſpéce de corbeille; ceux qui ſont vers *c, d,* ſe contournent en s'élevant.

La Figure 6 montre une jambe de la troiſiéme paire par ſa face intérieure; c'eſt la jambe qui eſt vûe par ſa face extérieure dans la figure 4. *p,* la palette triangulaire. *b,* la broſſe formée par diverſes bandes de poils paralleles les unes aux autres. *q,* le pied.

La Figure 7 repréſente la broſſe *b,* de la figure précédente telle qu'elle paroît au microſcope, & le pied. *p,* un reſte de la palette triangulaire. *b, b,* la broſſe, dont les poils paroiſſent ici forts & roides. On doit remarquer qu'ils ſont faits autrement que ceux qui rendent velues d'autres parties de l'abeille; on n'a qu'à les comparer avec ceux de la figure 1, pour voir combien ils en différent. *o, q, r, ſ,* les différentes articulations du pied. *c, c,* les deux grands crochets. *i,* un des deux petits crochets.

La Figure 8 eſt celle d'une abeille qui retourne à ſa ruche chargée de ſes deux pelottes de matiére à cire. *p, p,* les deux pelottes, dont chacune eſt poſée ſur la palette triangulaire d'une des jambes de la troiſiéme paire.

La Figure 9 fait voir une abeille dans le moment où elle frotte la broſſe d'une de ſes jambes poſtérieures contre

le bord extérieur de la palette triangulaire de l'autre jambe de la même paire, pour faire paſſer ſur celle-ci les pouſſiéres dont les poils de la broſſe ſont chargés.

Dans la Figure 10, une abeille eſt repréſentée dans le moment, où avec une des jambes de la ſeconde paire, elle tape ſur la pelotte de cire brute qui eſt ſur la jambe de la troiſiéme paire qui ſe trouve du même côté, pour façonner cette pelotte, & pour approcher les uns des autres les petits grains dont elle eſt formée.

La Fig. 11 eſt en grand celle d'une portion d'une jambe de la troiſiéme paire d'une abeille, vûe du côté intérieur, ou du côté oppoſé à celui qui paroît dans la figure 8. *fp,* partie de la palette triangulaire. *ggg,* pelotte de cire brute, logée en partie dans la cavité de la palette. On voit beaucoup de poils collés contre la pelotte, & qui aident à la ſoûtenir.

La Figure 12 repréſente en grand une portion *cc,* du corcelet d'une abeille, & une portion *a,* de ſon corps; le corps & le corcelet y ſont inclinés de maniére, l'un par rapport à l'autre, qu'on peut voir le filet charnu *f,* par lequel paſſe tout ce qui prend ſa route par le corcelet pour ſe rendre dans le corps, & par où repaſſe tout ce qui retourne du corps au corcelet, & à la bouche, comme le miel & la cire, ſoit brute, ſoit parfaite. Le bout du corcelet *c, c,* forme une convexité qui peut ſe loger dans la concavité *o o,* qui eſt à la partie antérieure du corps; quand la convexité de l'un eſt entrée dans la concavité de l'autre, la partie antérieure du corps eſt appliquée contre la partie poſtérieure du corcelet, elles ne paroiſſent plus jointes l'une à l'autre par un ſimple filet.

La Figure 13 montre par-deſſous & en grand, le corps d'une abeille ordinaire. *c, c,* partie du corcelet. *f,* jonction du corps au corcelet. *ſ, ſ, ſ,* &c. *z, z, z,* &c. bouts des

arcs qui forment la partie ſupérieure des anneaux, & qui ſe recourbent ſur les côtés, pour venir ſe terminer du côté du ventre, & y recouvrir les bouts des lames écailleuſes qui deffendent le ventre.

La Figure 14 repréſente une portion du corps de l'abeille vûe du côté du ventre, & plus en grand que dans la figure précédente. *ſ, ſ,* bouts de deux des arcs qui forment la partie ſupérieure de deux anneaux. *l, l,* deux des lames écailleuſes du ventre; elles ont été écartées l'une de l'autre, afin qu'on pût voir non-ſeulement leur partie *l,* qui eſt brune & écailleuſe, & la ſeule qui paroiſſe dans la figure précédente, mais qu'on vît auſſi leur partie *c,* qui eſt blanche, & qui n'eſt que membraneuſe, & au moyen de laquelle chaque lame eſt attachée au-deſſous de la partie écailleuſe de la lame qui la précéde.

## PLANCHE XXVII.

Toutes les Figures de cette Planche ont une grandeur qui ſurpaſſe beaucoup celles qu'ont naturellement les parties qu'elles repréſentent.

Les Figures 1 & 2 ſont celles d'une tête d'abeille ordinaire vûe en-deſſous & de face, figure 1, & vûe en-deſſous & de côté figure 2. *d, d,* les dents. *t,* la trompe. *y,* figure 2, un œil à rezeau.

La Figure 3 fait voir par-deſſus une tête d'abeille, dont la trompe eſt allongée & portée en-devant. *a, a,* les antennes. *y, y,* les yeux à rezeau. *l,* la levre ſupérieure. *d, d,* les dents. *f, f,* les deux piéces qui enſemble forment le fourreau extérieur, le grand fourreau du deſſus & des côtés de la trompe. *h, h,* bouts des deux piéces qui compoſent le petit étui, celui des côtés. *t,* bout de la trompe.

Les Figures 4 & 5 repréſentent toutes deux la trompe vûe par-deſſus, mais de côté, figure 4, & de face, figure 5.

*f, f,* les deux grands demi-étuis. En *g,* figure 4, on voit le côté de la trompe qui eſt couvert par un des demi-fourreaux. *h,h,* les barbes des demi-étuis intérieurs. *d,d,* les dents.

La Figure 6 montre une trompe coupée tranſverſalement en *f, f,* à quelque diſtance des dents *d, d.* Sur cette coupe, on voit comment chacun des demi-fourreaux extérieurs *f,* vient couvrir un des côtés de la trompe, ſans ſe recourber vers le deſſous.

La Figure 7 nous préſente une trompe allongée, vûe par-deſſus, & de laquelle ont été écartés les demi-étuis extérieurs & les intérieurs. *b,* bouton par lequel la trompe eſt terminée. *b t,* la partie antérieure de la trompe qui s'étend juſques un peu par-delà *g, g,* juſque vers *l l;* car c'eſt vers *l l,* qu'elle peut être pliée en deux, comme elle l'eſt dans les figures 1 & 2. La partie *t b,* eſt toute couverte de poils; celle qui la ſuit, l'eſt auſſi juſque près de *g, g.* Mais une ligne droite paroît partager également en deux portions, les poils qui ſont depuis *t,* juſque près de *g, g.* L'origine de l'un & de l'autre demi-étui intérieur eſt près de *g g. e, e,* ces demi-étuis. *h, h,* eſpéces de barbes compoſées de trois à quatre articulations. Ces barbes ſont ordinairement perpendiculaires à l'axe de la trompe. Au-deſſous de chaque *g,* eſt une tache brune formée par une partie qui embraſſe la trompe, & la fortifie. *f i, f i,* les deux demi-étuis extérieurs, & les plus grands, qui ont une eſpéce de côté *f i,* qui fait la ſéparation de la partie deſtinée à couvrir le deſſus de la trompe, & de celle qui l'eſt à couvrir un des côtés. *k, k,* les tiges des demi-fourreaux précédents. *d, d,* les dents.

La Figure 8 fait voir par-deſſous une trompe qui eſt redreſſée ſans être allongée, une trompe qui eſt enveloppée dans tous ſes fourreaux. *t,* la partie antérieure de

la trompe. *f, f,* les demi-étuis extérieurs. *h, h,* les barbes des demi-étuis intérieurs. *p,* la baſe de la partie poſtérieure de la trompe, qui ſe termine par un pivot *q,* aſſemblé avec les deux petits leviers *r, r,* au ſommet de l'angle qu'ils font enſemble. *c,* le trou d'où part le col de la mouche.

La Figure 9 repréſente encore une trompe vûe par-deſſous, mais qui eſt portée loin en devant, & qui eſt hors de ſon grand fourreau, comme elle le doit être alors. *b,* le bouton qui termine la partie antérieure de la trompe. *t,* la trompe. *h, h,* barbes des demi-étuis intérieurs. *e, e,* ces demi-étuis. *g g,* piéces qui embraſſent & fortifient la trompe. *fi, fi,* les deux demi-étuis extérieurs. *fi, fi,* y marquent en creux ce qui eſt en relief, figure 7. *k, k,* tiges des demi-étuis extérieurs. *o, o,* filets tendineux par leſquels les tiges *k, k,* ſont attachées à leurs appuis. *p,* baſe de la trompe. *q,* bout du pivot par lequel elle ſe termine. *r, r,* les deux leviers qui portent en avant la trompe, & qui la retirent en arriére. Dans le premier cas l'angle que font enſemble ces leviers, & ſur le ſommet duquel le pivot porte, cet angle, dis-je, a ſa concavité tournée vers le col *o,* & lorſque la trompe eſt autant en arriére qu'elle le peut être, figure 8, la concavité de cet angle eſt tournée vers la tête. *c,* le col. *m, n, n,* parties muſculeuſes qui ſervent au jeu de la trompe.

La Figure 10 eſt celle d'une longue portion de la partie antérieure, plus groſſie qu'elle ne l'eſt dans la figure précédente. Tout du long de ſon milieu on voit une raye *t x.* De chaque côté de la raye eſt une bande liſſe, qui eſt ſuivie d'une bande cannelée tranſverſalement.

La Figure 11 eſt celle du bout de la partie antérieure de la trompe vû par-deſſus, & qui eſt plus groſſi ici que dans les figures précédentes; les poils dont il eſt couvert de ce côté-là, ſont grands & plus aiſés à reconnoître pour

ce qu'ils ſont. Le bouton eſt auſſi plus ſenſible; ſon milieu eſt creux, & ſemble percé.

La Figure 12 eſt celle d'un crane d'abeille vû par-deſſous. *c,* le trou d'où part le col. *z, z,* ſont des parties convexes, & qui s'élevent ſenſiblement au-deſſus de ce qui les environne. *m,* eſpéce de cloiſon qui ſépare la partie antérieure de la tête de la poſtérieure. *o,* cavité dans laquelle ſont logées les parties de la trompe, analogues à la bouche. Le fond de la cavité *o,* peut être regardé comme une eſpéce de palais.

## PLANCHE XXVIII.

Toutes les Figures de cette Planche ſont groſſies à la loupe ou au microſcope.

La Figure 1 fait voir de côté une trompe d'abeille ordinaire détachée de deſſus le crane, & toutes ſes dépendances. Quelques-unes des parties qui ſervent à la porter en avant, & à la retirer en arriére, s'y trouvent en entier, au lieu qu'il n'y a qu'une portion de ces mêmes parties de viſible dans la figure 9 planche 27, le reſte étant caché par les élevations du crane. *t,* la trompe. *h,* barbe d'un des demi-fourreaux intérieurs. *f i,* un des demi fourreaux extérieurs. *p,* baſe de la trompe. *q,* ſon pivot. *r,* un des deux leviers qui forment enſemble un triangle, & qui ſervent à porter la trompe par-delà la tête, & à la ramener vers le col. *o,* pédicule d'un des demi-fourreaux extérieurs & qui l'attache au levier *r.* Les piéces *o x, r u,* ſont des ligaments. *m,* partie des muſcles de la trompe.

La Figure 2 repréſente une portion de la partie antérieure de la trompe, vûe de côté, & dans le temps où on l'a obligé de ſe gonfler en preſſant la trompe vers ſon origine. *t,* le deſſus de la trompe. *d, d,* eſt le milieu du deſſous qui n'eſt point velu, mais qui eſt pointillé.

La Figure 3 eſt encore celle d'une portion antérieure de la trompe que la preſſion a obligée de ſe gonfler; elle eſt vûe ici par-deſſous. *t ſ,* ligne qui la diviſe tout du long en deux parties. Les endroits les plus proches des bouts qui ſont ras ici, paroîtroient velus, ſi la trompe n'étoit pas gonflée vers *t,* ſi les membranes qui ſont diſtendues pour fournir au gonflement, étoient pliſſées.

Dans la Figure 4, on a diſpoſé la trompe comme il convenoit qu'elle le fût pour mettre en vûe la bouche, & la langue de l'abeille. La trompe a été dépliée & tirée vers le col. Au moyen de la violence qu'on lui a faite, on voit au-deſſous des dents *d, d,* la langue *l,* qui eſt relevée & appliquée contre le palais. *o,* l'ouverture qui peut être regardée comme celle du fond de la bouche. *f, f,* les demi-fourreaux extérieurs. *h, h,* les bouts des demi-fourreaux intérieurs.

La Figure 5 repréſente la tête d'une mouche qui eſt d'un genre qui appartient à la claſſe des abeilles, mais d'un genre qui ne ſe tient point dans des ruches, & qui, comme nous le dirons ailleurs, ſe conſtruit lui-même ſon logement; en un mot, cette tête eſt celle d'une de ces groſſes mouches velues qu'on appelle des bourdons; comme leur tête eſt plus groſſe que celle des abeilles ordinaires, elle eſt plus propre auſſi à faire voir la langue & la bouche. Les trompes de ces bourdons ſont conſtruites comme celles des abeilles, elles n'en différent en aucune partie eſſentielle. *t,* la trompe pliée & couverte de tous ſes étuis. *d, d,* les dents qui ont des cannelûres, que les dents des abeilles n'ont pas.

La Figure 6 montre par-deſſous la trompe du bourdon velu, couverte de toutes ſes enveloppes. *p,* ſon pivot. *k, k,* les tiges des demi-étuis extérieurs. *g f, g f,* ces demi-étuis, ce qui

ce qui paroît blancheâtre entr'eux, eſt la trompe même qu'ils ne couvrent point.

La Figure 7 eſt deſtinée à faire voir la langue du bourdon velu, relevée, & l'entrée de l'œſophage qui eſt dans le fond de la bouche. *a,* portion du devant de la tête. *l,* la langue relevée contre le palais, & qui a une de ces figures bizarres qu'elle prend de temps en temps. *o,* fond de la bouche ou entrée de l'œſophage. *e,* eſpéce de canal, dans lequel ſe rend le ſuc mielleux que la langue pouſſe enſuite vers l'œſophage. *f h, f h,* demi-étuis, ſous leſquels la trompe eſt cachée.

La Figure 8 repréſente une portion de tête, dont *y* & *y,* ſont les yeux à rezeau. La trompe *f, f,* quoique dans ſes fourreaux, a été tirée en avant autant qu'elle le pouvoit être. La langue *l,* eſt logée dans la cavité de la trompe, qui peut être priſe pour le commencement de la bouche.

La Figure 9 ne différe de la figure 8, qu'en ce que la langue *l,* eſt relevée en partie au-deſſus de la cavité deſtinée à la recevoir.

La Figure 10 montre la langue du bourdon par-deſſous & relevée contre le palais, mais ſous une autre forme que celle qu'elle a dans les figures 7, 8 & 9. *o,* l'ouverture de l'œſophage.

La Figure 11 fait voir par-deſſus une langue *l,* de bourdon, qui a aſſés la forme de langue, & qui eſt allongée par-delà la levre ſupérieure.

La Figure 12 repréſente une tête d'abeille qui fait agir ſa trompe pour enlever la liqueur miellée dont la ſurface de quelque corps eſt enduite, & pour conduire cette liqueur à la bouche. *f,* étuis extérieurs qui couvrent alors le deſſus d'une grande partie de la trompe. *h, h,* houppes par leſquelles finiſſent les étuis intérieurs. *t b,* la trompe allongée bien par-delà les bouts des étuis intérieurs. *m,* la

ſurface enduite de liqueur miellée. Le deſſus de la partie allongée de la trompe, a été rendu convexe, & eſt actuellement appliqué ſur la liqueur miellée. Ce qu'on doit ſur-tout remarquer, c'eſt que le bout *b*, de la trompe eſt élevé au-deſſus de la ſurface de cette liqueur, & que par conſéquent la liqueur n'eſt pas aſpirée par ce bout.

La Figure 13 fait voir une trompe d'abeille contournée dans un ſens contraire à celui où elle l'eſt dans la figure précédente. Le côté qui eſt convexe dans cette derniére, eſt concave dans la figure 13; mais auſſi la trompe de la figure 13, s'eſt éloignée du plan *m*, ſur lequel la liqueur miellée eſt étendue. La trompe après s'être chargée de cette liqueur, comme elle s'en charge dans la figure 12, rend concave, figure 13, le côté qui étoit convexe dans la figure 12, pour faire aller vers *h*, *h*, ſous les étuis, la liqueur qui eſt en *t*.

Pl. 25. pag. 338. Mem. 6. de l'Hist. des Insectes Tom. 5.

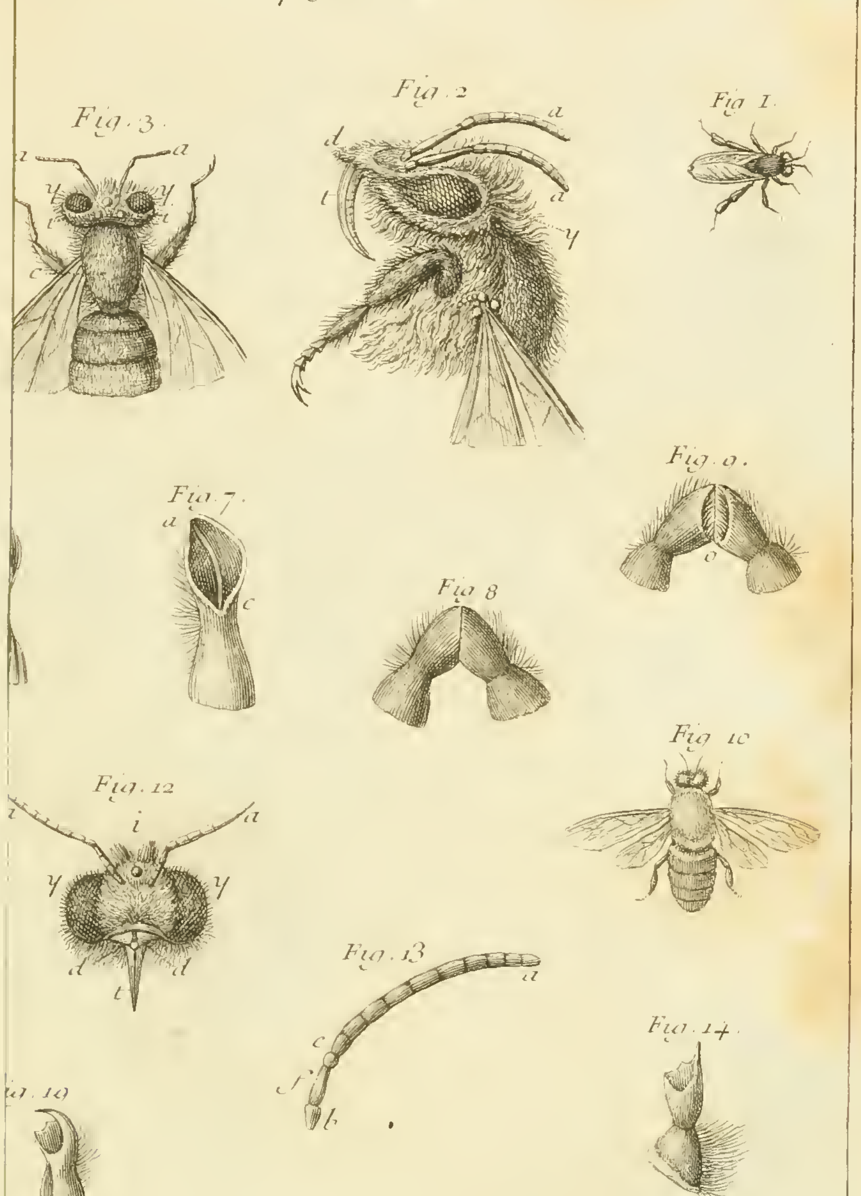


Haussard Sculp.

Fig. 4
Fig. 3
Fig. 2
Fig. 1
Fig. 5
Fig. 6
Fig. 7
Fig. 8
Fig. 9
Fig. 11
Fig. 12
Fig. 13
Fig. 14
Fig. 18
Fig. 19
Fig. 20
Fig. 17
Fig. 16
Fig. 15

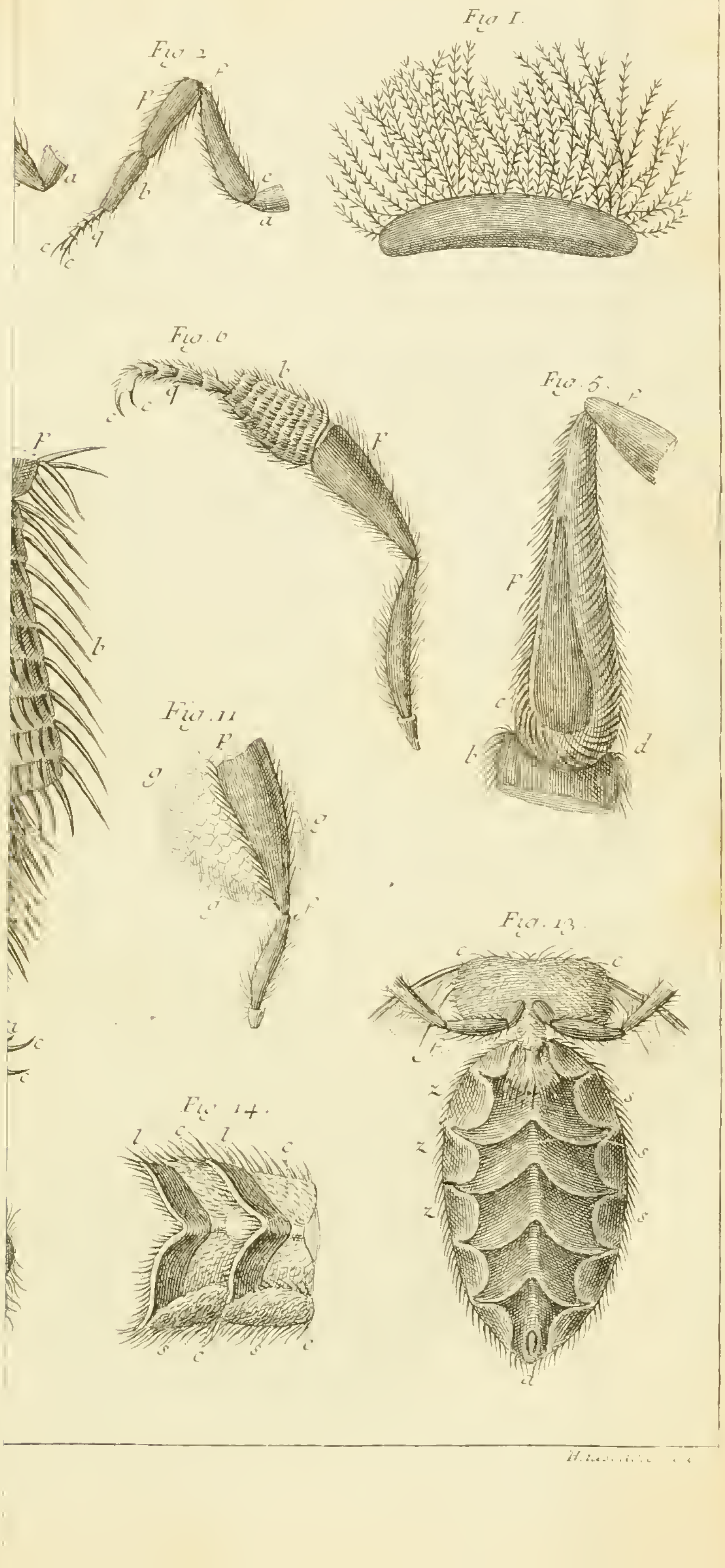
Fig. 1.
Fig. 2
Fig. 5.
Fig. 6
Fig. 11
Fig. 13.
Fig. 14.

Pl. 20 page 338 Mém. p. de l'Hist. des Insecte Tom.

Pl. 27. pag. 338. Mem. 6. de l'Hist. des Insectes. tom. 5.

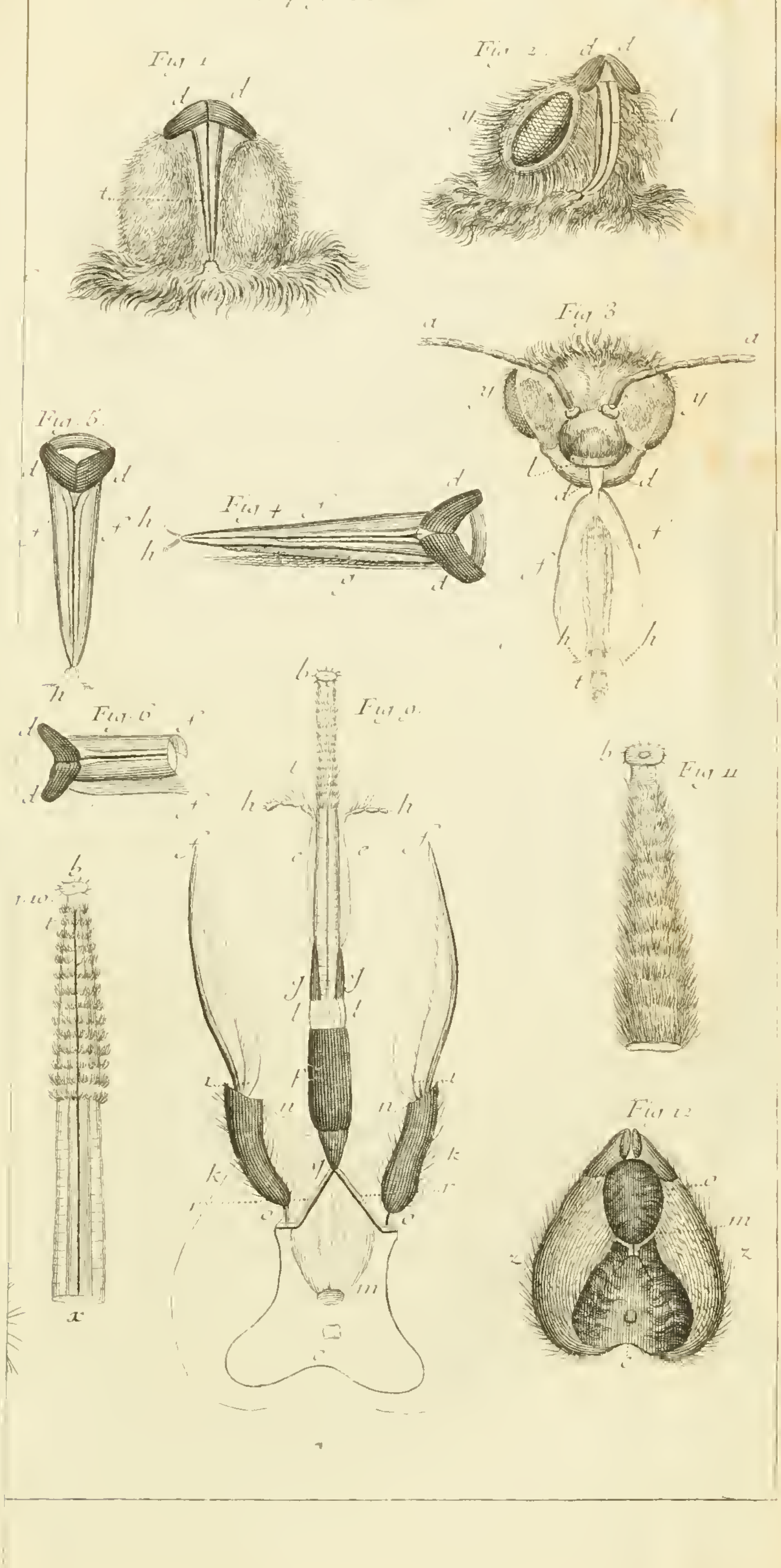

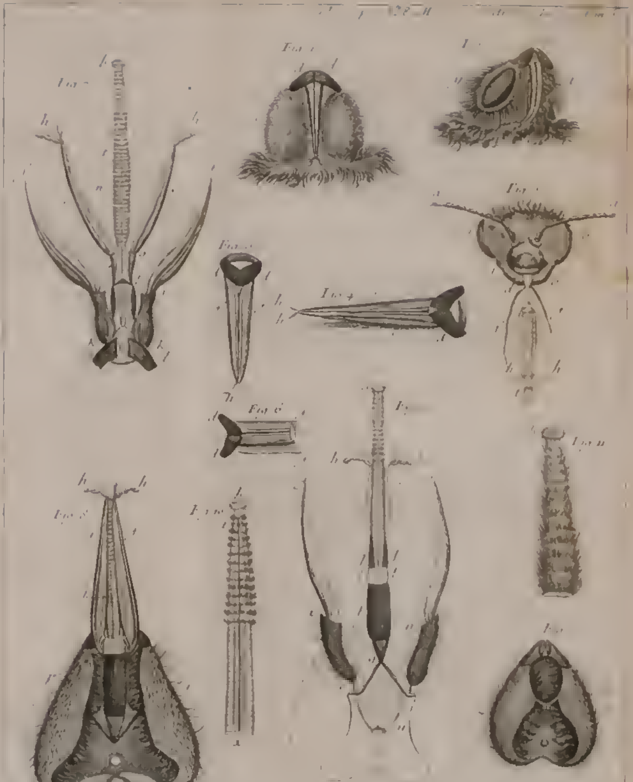

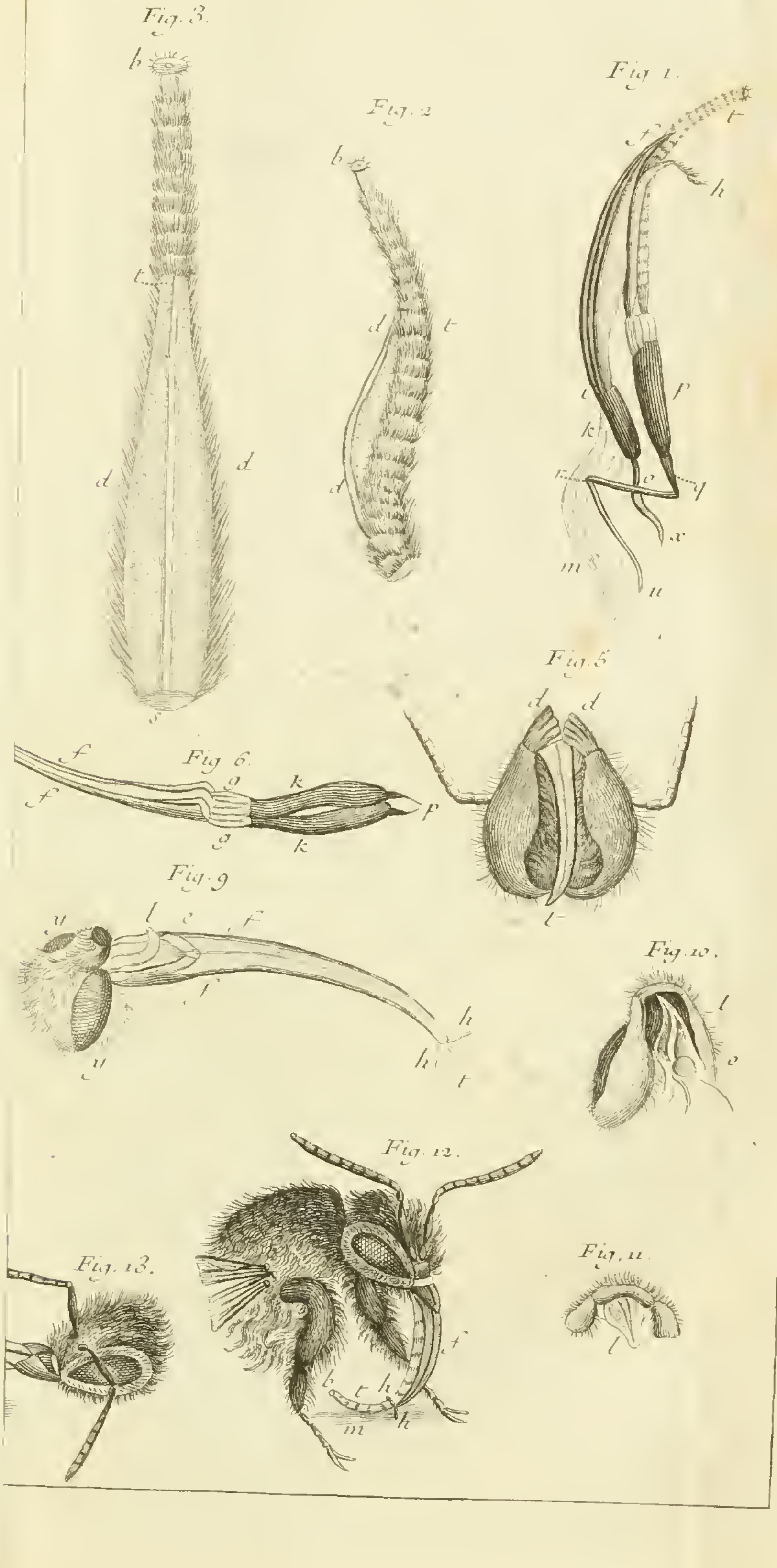
Fig. 3.
Fig. 2
Fig. 1.
Fig. 5
Fig. 6.
Fig. 9
Fig. 10.
Fig. 12.
Fig. 13.
Fig. 11.

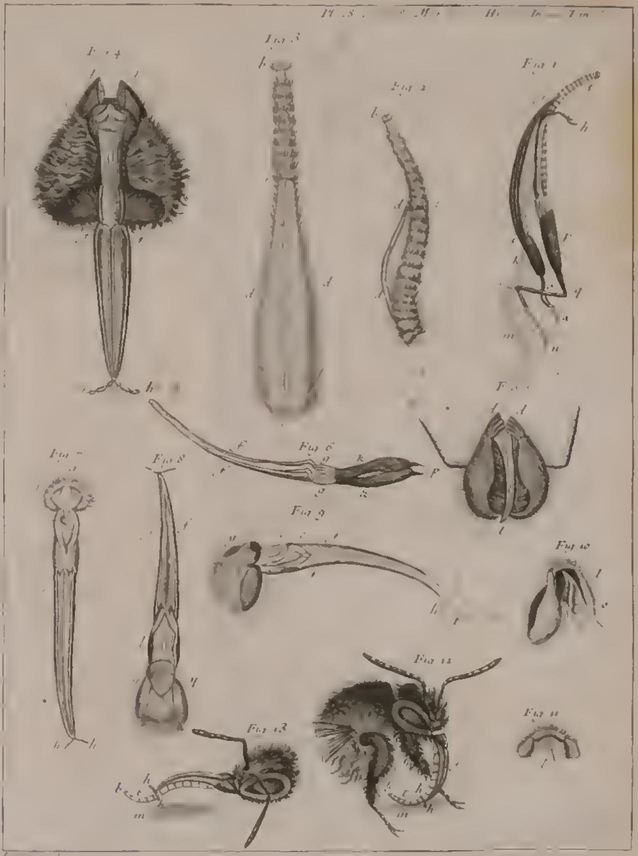

## *SEPTIE'ME ME'MOIRE.*

# DES AIGUILLONS DES ABEILLES, DE LEURS COMBATS,

*Et des différences remarquables entre les parties extérieures des abeilles ordinaires, & les parties extérieures des mâles & des meres.*

NOUS n'avons rien à craindre des trompes des abeilles, par la description desquelles nous avons fini le Mémoire précedent ; elles ne sont pas faites comme celles des cousins, & celles de divers insectes, pour percer notre chair. Mais les abeilles ont le derriere armé d'un aiguillon plus redoutable que la trompe des cousins : sa piquûre est suivie de douleurs beaucoup plus vives que celles que le cousin nous fait sentir pendant qu'il boit notre sang. Aussi cet aiguillon n'est-il par rapport à nous, qu'une arme défensive ; il est rare que les abeilles s'en servent contre quelqu'un qui ne les inquiéte pas. Fût-il destiné à nous faire plus de mal, sa structure n'en seroit pas moins digne d'être connue ; dès qu'on la connoît, on est forcé d'admirer l'appareil avec lequel il est fait. Ce ne sont pas seulement les abeilles ordinaires qui sont pourvûes d'un aiguillon ; les abeilles de différents genres, comme les gros bourdons velus & les bourdons lisses, beaucoup de très-petites espéces d'abeilles solitaires, & des mouches qui ne sont pas de la classe des abeilles, comme les frêlons, & plusieurs espéces de guêpes, sont toutes armées d'un aiguillon fait à peu près sur le même

modéle: Ainſi, en expliquant comment celui des abeilles eſt composé, nous ferons connoître la compoſition de ceux de toutes ces autres mouches.

Dans les temps ordinaires l'aiguillon des abeilles eſt caché dans leur corps; mais dès qu'on en tient une par le corcelet entre deux doigts, elle ne tarde pas à faire ſortir le ſien comme un trait, d'un peu au deſſous de l'anus *. Bientôt elle le fait rentrer, mais c'eſt pour le darder de nouveau & à bien des repriſes. Alors elle recourbe ſon corps dans tous les ſens & de toutes les façons qu'il lui eſt poſſible; elle cherche à piquer les doigts qui la gênent. Mais pour voir plus conſtamment cet aiguillon, & pour ſe procurer le temps de le mieux obſerver, il faut ſaiſir le corps de la mouche, & le preſſer près du derriere; on oblige ainſi l'aiguillon de ſe montrer, & la preſſion continuée ne permet pas aux parties deſtinées à le ramener en arriére, de faire leur fonction. Quand il commence à paroître, il eſt accompagné de deux corps blancs *, oblongs, arrondis par le bout, & dans chacun deſquels une gouttiére eſt creuſée. On juge aiſément que ces deux pieces compoſent enſemble une eſpéce de boîte, dans laquelle l'inſtrument délicat eſt logé lorſqu'il eſt dans le corps de la mouche *. Ainſi renfermé, aucune partie de l'intérieur ne lui peut nuire, & ce qu'il étoit auſſi néceſſaire d'empêcher, il ne peut bleſſer aucune partie. A meſure qu'il avance davantage hors du corps, les deux pieces qui lui ſervoient de fourreau, s'en écartent, & quand il eſt entiérement ſorti, elles ſe trouvent l'une à droite & l'autre à gauche hors de ſon alignement.

Quoique ce petit dard ſoit extrémement délié, on l'apperçoit néantmoins à la vûe ſimple; elle ſuffit même pour faire juger que quelque fin qu'il ſoit, & ſur-tout auprès de ſon extrémité, il eſt creux, & qu'il l'eſt juſques au

* Pl. 29. fig. 2. *f.*

* *c, c.*

* Fig. 1.

bout de sa pointe ; car bientôt une gouttelette d'une liqueur extrémement transparente paroît posée sur le bout même de cette pointe. On voit cette petite goutte grossir de moment en moment. Enfin si on l'emporte avec le doigt, une autre gouttelette reparoît bientôt dans la même place. On prévoit déja le fatal usage auquel une liqueur si claire est destinée. On soupçonne sans doute que malgré sa limpidité elle est le poison qui doit être porté dans la playe ; & c'est ce que nous prouverons dans la suite par les expériences les plus décisives.

Mais il ne faut pas s'en tenir à regarder cet aiguillon avec ses seuls yeux ; si on leur donne le secours d'une loupe d'un court foyer, ils peuvent nous apprendre qu'il n'est pas un instrument aussi simple qu'il le paroissoit. Sa base * est solide, épaisse & grosse, si on la compare avec la tige qu'elle porte. A mesure que cette base s'éleve, elle devient plus menue ; elle est un peu applatie, elle a moins de diametre d'un côté à l'autre, que de devant en arriére. Dans l'endroit qu'on peut prendre pour son terme, il y a une espéce de talon * du côté du dos de la mouche : C'est de là que part cette tige droite destinée à faire des piquûres si douloureuses, qui n'est pourtant que le prolongement de cette partie que nous venons de nommer la base. Le tout est d'une même couleur, d'un châtain-brun, & d'un luisant qui fait connoître que cette piece est de corne ou d'écaille. A mesure que la tige approche de son extrémité, elle devient de plus en plus déliée, & enfin elle se termine par une pointe fine.

* Pl. 29. fig. 3.

* t.

Malgré la finesse dont cette pointe avoit paru, il y a pourtant des circonstances où elle semble mousse. Nous venons de remarquer que son bout est percé, qu'il laisse sortir de la liqueur. De cette même pointe qui avoit semblé

très-fine, on voit quelquefois s'élever une autre pointe, qui l'eſt beaucoup davantage, & qui s'éleve tantôt plus tantôt moins, & qui tantôt rentre entiérement dans celle d'où elle étoit ſortie. C'eſt alors ſur-tout que la premiére pointe paroît mouſſe, parce qu'on conſerve l'image recente de la pointe plus fine qui a diſparu.

Dès lors on juge que ce corps ſi délié qu'on avoit pris pour un aiguillon, n'eſt que la gaine, le tuyau d'un autre aiguillon incomparablement plus fin. On n'a pas cependant encore aſſés d'idée de la fineſſe de ce dernier, quand on en juge par celle de l'étui dans lequel il eſt contenu, car cet étui ne renferme pas un ſeul aiguillon, il en renferme deux égaux & ſemblables. C'eſt ce qu'il eſt plus aiſé de voir qu'on ne croiroit; il y a différentes maniéres d'y parvenir, que nous allons expliquer. Si on examine mieux que nous ne l'avons fait encore, ce corps que nous prenions pour l'aiguillon *, & que nous ſçavons n'être qu'un étui, on remarquera que ſa circonférence eſt arrondie & unie vers le dos & ſur les côtés, mais qu'en deſſous il a une eſpéce de fente ou du moins une cannelûre qui va en ligne droite de ſa baſe à ſa pointe. Une obſervation ſimple & qu'on aura ſouvent occaſion de faire lorſqu'on étudiera les aiguillons, démontre que ce tuyau conique eſt réellement fendu dans toute ſa longueur. Cette obſervation eſt ſemblable à celle qui a prouvé ci-deſſus que le bout de ce tuyau eſt percé. Pendant qu'on le manie, il arrive quelquefois qu'on voit ſuinter de la liqueur en différents endroits de la rainure, tantôt plus & tantôt moins éloignés de la pointe, & quelquefois dans des endroits aſſés proches de la baſe; qu'on voit des gouttes s'y former. Quand on vient à examiner la baſe, & qu'enſuite on ſe rappelle la figure, la nature & la diſpoſition des pieces qui font jouer les deux ſcies dont ſont pourvûes les mouches

* Pl. 29. fig. 3.

dont il a été parlé dans le troisiéme Mémoire, la seule inspection des piéces qu'on trouve à l'origine de l'étui des abeilles, porte à croire ou au moins à soupçonner fortement, que celles-ci ont deux aiguillons comme les autres ont deux scies. On y remarque aisément deux filets écailleux *, dont l'un vient de la gauche & l'autre de la droite en se courbant, & qui arrivés à la base de l'étui & après y être devenus paralleles l'un à l'autre, paroissent s'introduire dans son intérieur. On n'en reste pas au simple soupçon, si on tente de faire passer une pointe très-fine *, telle que celle des petites épingles, ou des lancettes étroites faites pour des opérations de la nature de celle-ci, sous un de ces filets écailleux dans l'endroit où il paroît entrer dans l'étui; on y parvient, & avec quelque patience on réussit à soûlever & à dégager le filet qu'on attaque. Dès qu'on est parvenu à faire passer la pointe entre le filet & l'étui, si on la conduit vers le bout de celui-ci, l'aiguillon sort de plus en plus, & il sort tout entier, & acheve de se dégager avant que la pointe de métal soit arrivée aux deux tiers de la longueur de l'étui *; c'est par la coulisse, par la fente de la face inférieure, qu'il sort. On peut de même & avec plus de facilité encore parvenir à retirer le second filet. Enfin on ne peut les méconnoître pour des aiguillons, dès qu'on voit que depuis leur base jusques à leur extrémité, ils diminuent de grosseur pour finir par une pointe extrémement fine, & qu'ils sont de nature de corne ou d'écaille.

* Pl. 29. fig. 3 & 7. g, e.

* Fig. 4.

* Fig. 5.

Il pourroit, cependant, rester encore quelque scrupule par rapport à ces deux aiguillons; on pourroit craindre que la pointe fine qu'on a fait agir, n'eût détaché de chaque bord de la coulisse une fibre qui est prise ensuite pour ce qu'elle n'est pas. Le vrai est néantmoins que la facilité avec laquelle chacun des filets est séparé du reste, leur lisse &

leur contour arrondi ne permettent guéres de les croire des fibres détachées du tronc. Mais il y a une maniére de se démontrer ces aiguillons, qui levera tout scrupule, sur-tout si on cherche à observer ceux des mouches qui en ont de plus gros que les abeilles ordinaires, comme ceux des bourdons & ceux des frêlons. En tenant le bout du ventre de la mouche pressé, on forcera l'instrument destiné à faire de douloureuses blessures, à rester en dehors. Alors on le coupera transversalement vers le milieu
* Pl. 29. fig. 8. de sa longueur *. On détachera ainsi du reste & on fera tomber une de ses moitiés: Qu'on examine alors le bout de l'autre moitié, avec une loupe de 4 à 5 lignes de foyer, on y distinguera les coupes circulaires de deux petits
* *e, g.* corps * posés à côté l'un de l'autre dans un canal qui a une fente tout du long d'une de ses faces. Ces deux petits corps dont on voit les bouts, sont les deux aiguillons tronqués; mais comme ils l'ont été dans un endroit où leur diametre surpasse celui des environs de leur pointe, il est plus aisé de s'assurer de ce qu'ils sont, qu'il ne l'est quand la pointe de l'un ou celle de l'autre sort par le bout de l'étui.

Diverses circonstances peuvent aider encore à rendre les deux aiguillons sensibles: Si on manie, si on presse en différents sens la base de l'étui, on contraint tantôt les deux aiguillons d'avancer également par-delà le bout de
* Fig. 7. *dd.* l'étui *, tantôt on n'en oblige qu'un à avancer * pendant
* Fig. 6. *d.* que l'autre reste en place. Quelquefois on les voit tous deux excéder le bout de l'étui, mais l'un l'excéde plus que l'autre; tantôt on les fait descendre tous deux, tantôt on n'en fait descendre qu'un seul au-dessous du bout de l'étui. Enfin non-seulement on les voit alors distinctement tous deux, mais on voit comment ils peuvent agir, soit ensemble soit séparement; qu'un des deux peut être porté en avant pendant que l'autre reste en arriére; qu'ils peuvent

peuvent agir alternativement, & c'eſt probablement de la ſorte que la mouche les met pour l'ordinaire en action. On voit auſſi qu'ils peuvent être pouſſés tous deux à la fois & également en avant, & retirés en arriére.

Pour découvrir certaines parties, même dans les grands animaux, il y a des temps à choiſir : on ne réuſſiroit pas à voir les veines lactées d'un animal qu'on n'ouvriroit que plusieurs heures après que la digeſtion ſeroit faite; mais elles paroîtront bien diſtinctes dans l'animal dont la digeſtion ne ſera qu'à peine finie. Il y a de même un temps où l'on peut parvenir à voir les deux aiguillons des mouches dans leur entier & très-diſtinctement. Ce temps favorable eſt celui où la mouche eſt encore cachée ſous les enveloppes de nymphe. Nous avons dit ailleurs que dans un temps ſemblable on découvre plus aiſément que la trompe du papillon eſt compoſée de deux piéces égales, engrainées l'une dans l'autre, qu'on ne le découvre dans le papillon parfait. Dans la mouche qui eſt encore nymphe, l'étui des aiguillons eſt ouvert, il n'eſt preſque alors qu'une lame platte, dont chaque côté a un rebord, ou, ſi l'on veut, une lame cannellée dans toute ſa longueur. Quand cette lame ſe roule, quand elle prend la figure conique qu'elle a dans la mouche parfaite, elle renferme & cache les deux aiguillons ; mais quand la lame eſt platte, les deux aiguillons ſont couchés l'un à côté de l'autre dans une couliſſe où il n'y a que leur petiteſſe qui puiſſe les dérober à la vûe. Mais j'ai eu des nymphes où ils n'étoient pas ſi petits que la vûe ſimple ne pût les diſtinguer *. Les nymphes dont je veux parler, ſont celles d'une eſpéce de frêlons de S.t Dominique, qui ſurpaſſe beaucoup en groſſeur l'eſpéce de frêlons que nous avons dans ce pays. Elles avoient été envoyées dans l'eau-de-vie, dans laquelle leurs parties intérieures s'étoient

* Pl. 29. fig. 10.

bien conſervées dans leur figure & leur poſition naturelles.

Au reſte, tous les bons obſervateurs qui ont examiné ce qu'on appelle communement l'aiguillon des abeilles, ont reconnu que ce corps, qui nous paroît ſi délié & ſi fin, n'eſt que l'étui de deux aiguillons ſemblables. Leeuwenhoek, Swammerdam, Hook & Malpighi le premier, les ont décrits & en ont fait graver des figures. Lorſque j'ai donné dans les Mémoires de l'Académie de 1719. l'Hiſtoire des Guêpes, j'ai parlé de leur aiguillon en homme qui n'avoit pas aſſés profité des obſervations de ces Sçavans, & qui n'avoit pas aſſés cherché à s'inſtruire par ſes propres yeux. Trop occupé & trop ſatisfait peut-être de quantité de faits ſinguliers que ces mouches m'avoient fournis, je négligeai de rechercher autant que je l'aurois dû, les merveilles qui ſe trouvent dans la compoſition d'un inſtrument redoutable pour nous. J'ai voulu réparer ici cette négligence, en détaillant les différentes maniéres dont ceux qui ſeront curieux de s'aſſûrer de la réalité des deux aiguillons, pourront s'en convaincre.

Près de leur pointe ils ont chacun ſur un de leurs côtés * des dentelures fines & dont la partie la plus large eſt tournée vers la baſe. Ces dentelures qui ne permettent pas aux aiguillons de ſortir des chairs où ils ont été introduits, ſans ſouffrir beaucoup de frottement, ſont cauſe ſans doute que les abeilles les laiſſent ſouvent & leur étui dans les piquûres qu'elles ont faites, & dont on les oblige de s'éloigner plus vîte qu'il ne leur conviendroit. D'ailleurs on voit bien que ces dentelures ſont utiles pour faire pénétrer les aiguillons dans la chair. Celui qui vient d'y être enfoncé, s'y maintient & devient un appui pour celui qui eſt reſté en arriére, & qui doit, dans l'inſtant ſuivant, aller plus loin que l'autre.

* Pl. 29. fig. 6. *d.*

Un gros frêlon de l'isle de Cayenne, dont j'ai parlé ci-dessus, a non-seulement des dentelures à chacun de ses aiguillons *, l'étui même des aiguillons est dentelé * ; sur chacun des deux côtés opposés il a une file de dix ou douze grosses & fortes dents. On en peut compter quinze à seize sur chacun des aiguillons des mouches à miel ; mais pour les pouvoir compter, c'est-à-dire pour les voir distinctement, il faut les chercher avec un microscope qui grossisse beaucoup, & les y placer dans une position favorable ; car il arrive souvent que les faces qui sont en vûe, sont celles qui sont lisses, & alors on est tenté de croire que l'aiguillon qu'on examine n'a point de ces inégalités qui lui sont nécessaires.

* Pl. 29. fig. 10. *e, e.*
* *d.*

Lorsque nous avons cherché à nous assûrer de l'existence des deux aiguillons, nous avons déja vû d'avance qu'ils ont chacun leur base particuliére en dehors de l'étui, & qu'elle est courbe. Celle de l'un se contourne vers la droite *, & celle de l'autre vers la gauche *. L'endroit où chacune d'elles va s'inserer, n'est pas difficile à découvrir. Quand on ouvre le ventre d'une abeille, on trouve de chaque côté près de l'origine de l'étui, une plaque dont la surface est assés considérable ; elle a de la solidité, on peut la manier sans la briser. Elle est composée de trois piéces cartilagineuses *, réunies ensemble par une membrane flexible, mais qui a beaucoup de consistance. De ces trois piéces, dont il est inutile de bien décrire les contours, celle du milieu est la plus allongée & la plus étroite. C'est à celle-ci & à la premiére que se réunit la base d'un des aiguillons *, qui tient à l'une & à l'autre par deux petits pedicules. De-là il est aisé de juger que chaque aiguillon a des appuis solides contre la plaque à laquelle il est attaché, & que la plaque est faite pour le faire jouer ; qu'elle est pourvûe de tous les muscles nécessaires pour

* Fig. 7. *e.*
* *g.*
* Fig. 4 & 7. *m, n, o.*
* *p, q.*

le pouſſer en dehors du corps & le retirer en dedans.

Ce n'eſt pas aſſés à la mouche de pouvoir faire pénétrer dans les chairs ſes aiguillons & leur étui ; elle ne manque jamais d'empoiſonner la bleſſure qu'elle fait. Nous avons déja vû que le poiſon qu'elle y verſe, n'eſt pas un noir poiſon, qu'il eſt une liqueur extrémement tranſparente ; mais il nous reſte à faire connoître le reſervoir qui la fournit. Quand on a ouvert le ventre de la mouche, on parvient facilement à le trouver en place, parce qu'il eſt préciſément dans celle où il eſt naturel de le croire & de le chercher. Un peu par-delà la baſe de l'étui, vis-à-vis le milieu de l'eſpace que laiſſent dans le ventre les deux aiguillons en s'éloignant l'un de l'autre, eſt une veſſie * remarquable par ſa tranſparence, & que ſa tranſparence fait juger pleine d'une liqueur très-claire. Elle eſt encore remarquable par ſa ſolidité ; car ſi on la détache, on peut la manier, lui faire changer de figure juſques à un certain point, en la preſſant doucement entre deux doigts, & cela ſans la crever. Dans ſon état naturel elle eſt oblongue comme une olive. Son plus grand diametre eſt poſé dans le ſens de la longueur du corps. On ne ſçauroit la méconnoître pour ce qu'elle eſt, dès qu'on s'eſt aſſûré qu'elle eſt pleine de liqueur, & qu'on obſerve qu'elle ſe termine par une eſpéce de vaiſſeau *, qui ſe dirige entre les deux aiguillons, & qui entre dans leur étui. Swammerdam croit avoir vû que le bout de ce vaiſſeau ſe réunit à l'étui un peu par-delà ſon plus grand renflement ; mais ce qui eſt inconteſtable, c'eſt que ce vaiſſeau eſt le canal qui conduit la matiére vénimeuſe du reſervoir dans l'étui des aiguillons.

* Pl. 29. fig. 7. *u*.

* *r*.

De l'autre bout de ce reſervoir part un autre vaiſſeau * ; Swammerdam aſſûre qu'à une certaine diſtance ce vaiſſeau ſe diviſe en deux. Il n'eſt pas aiſé de l'avoir dans toute ſa longueur ; mais j'en ai eu de beaucoup plus longs que ceux

* *ſ, ſ*.

que ce célébre Auteur a fait repréſenter. Il croit que les deux branches formées par la diviſion de la tige principale, ſont des vaiſſeaux aveugles. Je ſerois plus diſpoſé à penſer qu'elles s'inſérent quelque part dans le canal des aliments ou dans quelque partie où ſe fait la ſécretion d'une liqueur qui eſt apportée au grand reſervoir. Ce reſervoir eſt peut-être pour les abeilles ce qu'eſt la veſſicule du fiel pour les grands animaux. Je veux dire ſeulement que l'œconomie animale des abeilles demande qu'une certaine liqueur ſoit ſéparée de leur ſang par ſécretion ; & que cette liqueur, qui eſt conduite dans une veſſie, eſt celle que la nature a accordée à ces mouches pour les rendre plus redoutables à leurs ennemis.

Malgré ce que l'examen que nous avons fait de l'inſtrument dont les abeilles ſont pourvûes, nous a appris de ſa compoſition, pour nous exprimer plus briévement & plus conformement au langage reçû, nous en parlerons dans la ſuite comme d'un inſtrument ſimple, nous continuerons de donner le nom d'aiguillon à cet aſſemblage de pluſieurs piéces; il n'y aura nul équivoque à en craindre, parce que ce ſera ordinairement au pluriel que nous parlerons des aiguillons renfermés dans l'étui, & que quand nous en déſignerons un ſeul, il ſera caractériſé par quelque épithéte ou par des circonſtances qui ne ſçauroient permettre qu'on ſe méprenne. Nous dirons donc que quand une abeille irritée a piqué ſon aiguillon dans notre chair ou dans quelque corps qui lui a été préſenté, comme dans un gand, ſi on la preſſe de partir, elle l'y laiſſe; mais elle ne l'y laiſſe pas ſeul, la plûpart de ſes dépendances y reſtent attachées, comme les plaques cartilagineuſes, la veſſie à venin, & beaucoup de parties muſculeuſes. La bleſſure qu'elle a voulu faire, lui coûte cher, plus cher que ne coûteroit à un homme le coup de poing qui lui feroit perdre ſur

le champ tout le bras, ou le coup de pied qui lui feroit perdre la cuiſſe. La bleſſure qu'elle s'eſt faite à elle-même, eſt une terrible & mortelle bleſſure, à laquelle elle ne ſçauroit ſurvivre long-temps. Après que cet aiguillon avec ſes dépendances a été arraché & entiérement ſéparé du ventre de l'abeille, il ſemble encore animé du déſir de la venger; au moins comme s'il l'étoit, il travaille à rendre plus profonde la bleſſure qu'il a faite & dans laquelle il eſt reſté. Sa baſe continue à ſe donner des mouvements, elle s'incline alternativement dans des ſens contraires. Les muſcles deſtinés à faire pénétrer l'aiguillon dans les chairs ou dans d'autres corps qui n'ont qu'un médiocre degré de dureté, ſont reſtés adhérents à cette baſe, & ils continuent leur jeu, comme les muſcles de la queue d'un lezard continuent le leur après que cette queue a été coupée, & même coupée en morceaux.

Une des meilleures maniéres de bien voir la longueur
* Pl. 29. fig. 7. ſſ. des vaiſſeaux* qui portent le venin à la veſſie, c'eſt de ſaiſir l'abeille pendant qu'elle pique, ou, ce qui eſt encore plus facile, c'eſt d'offrir à une abeille qu'on tient de maniére à n'avoir rien à en craindre, un morceau de peau épaiſſe & ſouple, un morceau de chamois par exemple. Elle croit ſe venger de celui qui lui fait violence, en enfonçant ſon aiguillon dans le cuir. Quand elle l'y a bien engagé, qu'on la retire bruſquement, mais qu'on ne l'en éloigne que de quelques lignes. L'aiguillon & ſes dépendances reſteront dans le chamois, & on pourra voir au bout poſtérieur de la mouche, un filet blanc qui va aboutir à la veſſie à venin. Qu'on éloigne cette abeille de plus en plus, mais doucement, de l'endroit dans lequel l'aiguillon eſt demeuré, le filet dont nous venons de parler continuera de ſortir du corps, & on parviendra aiſément à l'avoir long de 2 à 3 pouces. D'où il ſuit que ce filet, ou plûtôt ce vaiſſeau, fait

plusieurs contours dans le corps de l'abeille, qu'il y est replié bien des fois; mais étant aussi délié qu'il l'est, il est très-difficile de voir où il se termine, & je n'y suis pas parvenu.

Une observation qu'on doit faire alors, c'est que les deux plaques cartilagineuses* sont paralleles l'une à l'autre, qu'elles semblent tendre à s'appliquer l'une sur l'autre, & qu'elles ne sont séparées que par la vessie à venin, qui est presque vuide. De-là il est assés naturel de soupçonner que l'unique usage de ces deux plaques n'est pas de servir d'appui aux deux aiguillons, & de les faire jouer, qu'elles servent en s'approchant l'une de l'autre, à presser la vessie, à obliger son venin de couler dans le canal qui la porte dans l'étui; & que les deux aiguillons en mouvement conduisent cette liqueur jusques au bout de l'étui, qu'ils la font sortir par cette ouverture, qui leur permet à eux-mêmes de paroître en dehors. Quand les deux aiguillons ne seroient qu'à peu près coniques, comme nous l'avons laissé imaginer, ils ne sçauroient remplir l'étui conique dans lequel ils sont posés à côté l'un de l'autre, il y resteroit un vuide capable de recevoir la liqueur venimeuse qui y est dardée; mais Swammerdam a cru voir qu'ils sont applatis l'un & l'autre par le côté par lequel ils se touchent; que tout du long du milieu du même côté regne une gouttiére, & que les gouttiéres des deux aiguillons appliquées l'une contre l'autre forment un canal qui reçoit & conduit la liqueur venimeuse au bout de l'étui. Je n'ai pû voir ni le côté applati de chaque aiguillon, ni la gouttiére que Swammerdam prétend y être: peut-être est-ce faute d'être parvenu à observer un aiguillon dans une position favorable. Il y a des circonstances où l'on voit la liqueur s'échapper par la fente qui est tout du long du milieu de la face inférieure de l'étui, & il semble qu'elle ne devroit jamais sortir que par l'ouverture du bout, s'il y avoit un canal destiné à la

* Pl. 29. fig. 7. *mno; mno.*

contenir. Elle s'échappe par la longue fente toutes les fois qu'on presse assés l'étui auprès de sa base, pour obliger cette fente à devenir plus large. Dans d'autres temps cette longue ouverture est bouchée par les aiguillons mêmes. La liqueur ne coule pas simplement dans le conduit, elle y est comme dardée, elle l'est au moins par des mouches de certaines espéces. J'ai rapporté ailleurs * que pendant que je tenois entre deux doigts un très-gros frêlon, je vis sortir du bout de son aiguillon un jet de liqueur qui fut poussé à une distance de plusieurs pouces. Au reste il y a grande apparence que les aiguillons n'ont pas simplement la figure arrondie sous laquelle nous les avons fait représenter, & qu'ils ne sont pas contenus dans leur étui comme des plumes le sont dans une écritoire; il y a grande apparence, dis-je, qu'ils y sont assemblés à coulisse & à languette, d'une maniére analogue à celle dont nous avons vû que les limes de la cigale sont assemblées avec leur support. D'autres insectes nous donneront encore d'autres exemples de cet assemblage, employé pour maintenir pendant leur jeu, des piéces qui doivent alternativement être poussées en avant, & retirées en arriére: mais des coulisses qui seroient taillées dans les aiguillons des abeilles, ou des languettes qui y seroient menagées, pourroient bien nous échapper par leur extrême petitesse.

* *Mem. de l'Académie de 1719. page 226.*

Nous avons supposé jusques ici que c'est une liqueur très-limpide qui rend si douloureuses des blessures qui autrement seroient à peine senties; il est temps de le prouver ou plûtôt de le démontrer par une expérience très-simple. Je l'ai faite d'abord sur moi-même, & quelques-uns de nos Académiciens & d'autres amateurs de la Physique, ont voulu depuis que je la repetasse sur eux. Avec une épingle très-fine, je me suis fait deux piqûres à un doigt, proches l'une de l'autre. Avant que de me

me les faire, j'avois eu ſoin de me munir d'une mouche à aiguillon; dès que je me fus piqué, je preſſai le ventre de la mouche, j'obligeai l'aiguillon de ſe montrer, & je pris une petite goutte de la liqueur qui s'étoit raſſemblée à ſon bout, avec la pointe de mon épingle. Alors je fis entrer une ſeconde fois cette pointe dans une des bleſſures qu'elle m'avoit faites, où je ne la tins qu'un inſtant; ç'en fut aſſés pour qu'elle y laiſſât du venin. Il n'y fut pas plûtôt introduit, que je ſentis une douleur ſemblable à celle qu'on ſent après avoir été piqué par une mouche à miel. Au reſte, la douleur de la playe où l'épingle a porté de l'irritation, eſt, comme celle des piqûres d'abeilles, plus aigûe ou plus moderée, ſelon la quantité de liqueur venimeuſe dont la playe a été mouillée; & peut-être encore ſelon l'état de la playe, c'eſt-à-dire, ſelon la grandeur des vaiſſeaux qui ont été ouverts, & ſelon le plus ou moins de ſenſibilité des filets nerveux qui ont été attaqués. Je répétai un jour cette expérience ſur un de nos Académiciens qui doutoit de ſon effet, ou au moins du degré de ſon effet. Pour le mieux convaincre, je n'épargnai pas la liqueur. Je fis entrer dans la piqûre une groſſe goutte que j'avois priſe au bout de l'aiguillon d'un bourdon velu. L'épreuve fut bientôt plus forte qu'il ne l'eût voulu; quoique très-courageux, il ne put ſentir la douleur cuiſante de ſa petite playe, ſans beaucoup piétiner, & ſans peſter contre l'expérience.

Le reſte d'ailleurs égal, il y a des temps où les piqûres des abeilles ſont plus ſenſibles que dans d'autres. Celles qui ſont faites en hyver par des mouches preſque engourdies de froid, ne ſont pas à beaucoup près auſſi douloureuſes, ni douloureuſes pendant un temps ſi long, que celles qui ſont faites dans des jours chauds d'été, & elles ne ſont pas ſuivies d'autant d'accidents. La liqueur peut

être plus exaltée, plus ſpiritueuſe en été qu'en hyver. D'ailleurs la mouche n'en a peut-être pas une auſſi grande proviſion en hyver, ou elle n'a pas aſſés de force pour en faire ſortir autant. J'ai rapporté dans l'Hiſtoire des Guêpes *, une expérience qui fait voir que plus la quantité de liqueur que la mouche a à verſer, eſt grande, & plus la piquûre eſt ſenſible; & qui prouve en même temps que la quantité qui eſt dans le reſervoir, peut être bientôt épuiſée. J'y ai dit, qu'ayant été piqué un jour par une guêpe, je crus qu'il valloit autant prendre ſon mal de bonne grace, je la laiſſai achever de me piquer tout à ſon aiſe: en pareille circonſtance, la mouche retire de la playe ſon aiguillon ſain & entier. Quand elle eut elle-même retiré le ſien, je la pris, & en l'irritant, je la poſai ſur la main d'un domeſtique aguerri, qui n'étoit pas à une piquûre près. Celle qui lui fut faite, fut peu douloureuſe. Je repris la guêpe, & je me fis piquer moi-même une ſeconde fois. A peine ſentis-je cette derniére piquûre; la liqueur venimeuſe avoit été preſque épuiſée dans les deux premiéres. Enfin, j'eus beau irriter la guêpe, elle ne voulut pas piquer une quatriéme fois.

* *Mémoires de l'Académie 1719. page 226.*

La quantité de liqueur venimeuſe qu'on peut prendre avec la pointe d'une épingle au bout de l'aiguillon d'une abeille, eſt ſi peu conſidérable, qu'on ne doit point croire qu'il y ait du riſque à l'appliquer ſur ſa langue, & on doit être curieux de ſçavoir l'effet qu'elle y produit, d'en connoître le goût. C'eſt une expérience que Swammerdam a faite avant moi, & que j'ai répétée pluſieurs fois, & fait répéter à diverſes perſonnes. Sur l'endroit de la langue qui eſt touché par ce peu de liqueur, on ſent d'abord un goût douceâtre qui ſemble tenir un peu de celui du miel; mais bientôt ce doux devient âcre & brûlant. On ſent une impreſſion de chaleur analogue à l'impreſſion

qu'y feroit le ſuc laiteux du titimale. L'endroit de ma langue où la petite gouttelette avoit été appliquée, eſt quelquefois reſté pendant pluſieurs heures, comme s'il eut été légérement brûlé. Quelquefois ma langue a été ſimplement un peu échauffée. La liqueur que Swammerdam a goûtée, a produit plus d'effet, elle a mis ſa bouche plus en feu. Mais l'effet doit être plus grand ſelon la quantité de liqueur qu'on aura priſe, & peut-être encore, comme nous venons de le dire, ſelon le temps dans lequel on l'aura priſe. Une liqueur qui ſemble brûler la langue, qui y fait naître au moins de la chaleur, eſt très-capable de cauſer des douleurs cuiſantes dans des fibres qui viennent d'être briſées. Des liqueurs plus douces étant introduites dans des playes nouvellement faites, y peuvent produire des irritations douloureuſes. Après m'être fait deux petites bleſſures avec une épingle, j'ai quelquefois introduit dans l'une la pointe de la même épingle mouillée de miel; & ſur le champ la piqûre eſt devenue douloureuſe, bien moins pourtant que ſi la pointe de l'épingle y eut porté de la liqueur venimeuſe. Il n'eſt pas au reſte, aiſé de faire des expériences propres à nous découvrir la nature de cette liqueur. Quelquefois j'ai eſſuyé le bout d'un aiguillon où il y en avoit une goutte avec du papier bleu ; l'endroit qui en a été mouillé n'a point rougi : ainſi cette liqueur n'eſt point acide, ou elle n'a pas un acide actuellement développé.

Nous ſçavons que l'œconomie animale demande qu'il ſe faſſe des ſecrétions dans le corps des grands animaux. Et nous avons déja fait remarquer, que comme la ſecrétion de la bile ſe fait dans ceux-ci, de même il ſe fait dans les abeilles celle de la liqueur qui remplit la veſſie qui eſt à la baſe de l'aiguillon. Cette liqueur devoit être ſeparée de celles qui circulent dans les vaiſſeaux de

l'insecte, & elle a apparemment, comme la bile, des usages; peut-être aide-t-elle à faire faire dans les intestins de la mouche, des digestions dont nous parlerons dans la suite.

Les animaux de toutes espéces n'auroient pas à se plaindre de la liqueur venimeuse que l'aiguillon des abeilles introduit quelquefois dans leurs chairs, s'il étoit vrai, comme Pline l'a raconté, que l'ours devenu trop gras, va à dessein irriter des abeilles logées dans un tronc d'arbre, & qu'il se fait faire une infinité de piquûres, sur-tout à son museau, qui lui sont salutaires. Il seroit bien étrange que la nature eût appris à l'ours à avoir recours à un tel remede; que pour rétablir sa santé, il fût obligé de se faire faire un grand nombre de petites blessures capables de faire périr dans des douleurs cuisantes tout autre animal.

Selon les apparences, il n'y en a aucun, sans en excepter l'ours, auquel un tel venin ne fasse quelque mal. Il peut pourtant y avoir du plus ou du moins. Peut-être agit-il plus foiblement sur les animaux de certaines espéces, que sur ceux des autres. Entre les hommes il y en a pour qui ces sortes de piquûres ne sont rien en comparaison de ce qu'elles sont pour d'autres hommes. J'ai eu un domestique qui n'en tenoit presque aucun compte. En quelque endroit qu'il eût été piqué, cet endroit ne s'élevoit presque point, les environs de la piquûre ne s'enfloient pas, comme se fussent enflés les environs d'une semblable piquûre faite à d'autres. J'eus occasion de vérifier ce fait en éprouvant un remede que feu M. du Fay avoit soupçonné bon, & qu'il croyoit avoir expérimenté avec succès. Ayant été piqué par une abeille, il pensa à essayer l'effet de l'huile d'olive mise sur sa piquûre. Des expériences faites en Angleterre, l'avoient conduit à cet essai. Elles ont paru prouver que cette huile est capable d'arrêter les effets funestes d'un venin bien autrement puissant que celui des abeilles. On

a prétendu qu'un homme bravoit les morſures des vipéres au moyen de l'huile d'olive qu'il appliquoit ſur celles qui lui avoient été faites. M. du Fay ayant été piqué au nez par une abeille, voulut éprouver ce que pourroit l'huile d'olive en pareil cas. Dès que l'huile eut été étendue ſur ſa petite bleſſure, la douleur fut appaiſée, elle ne revint point, & il ne parut aucune élevation. Il me raconta ce fait, ſçachant que j'avois plus d'occaſions que perſonne de répéter l'expérience du nouveau remede. Dans des cas ſemblables, j'avois déja éprouvé l'effet de l'huile d'amande douce, & le ſuccès que cette huile avoit eu, ne devoit pas me diſpoſer à bien augurer de celui de l'huile d'olive. Cependant je fus tenté au bout de quelques jours, de lui donner plus de confiance. Un de mes domeſtiques fut auſſi piqué au nez, j'étois préſent, & je ne tardai pas à humecter ſa piquûre d'huile d'olive; il parut s'en trouver très-bien; il m'aſſûra qu'il ne ſentoit plus de douleur, & ſon nez ne devint aucunement enflé. Dès le lendemain, je fis une opération qui demandoit que j'euſſe pluſieurs perſonnes à m'aider, & une de ces opérations, dont on ne ſe tire guéres ſans être piqué. Elle me parut très-favorable pour répéter les épreuves de l'huile d'olive. Après avoir retiré l'aiguillon d'une piquûre qui fut faite à mon cuiſinier, ſur le front & preſque entre les deux yeux, je la frottai d'huile d'olive; il ſe crut ſoulagé, mais s'il reçut un ſoulagement, il ne fut que paſſager. Au bout d'un quart d'heure, à peine pouvoit-il entr'ouvrir les yeux. L'enflûre qui avoit gagné l'une & l'autre paupiére, les tenoit toutes deux abbaiſſées. Je fus moi-même piqué cinq fois tant aux doigts qu'aux bras. Je n'épargnai pas l'application de l'huile d'olive, & malgré l'huile, mes doigts, ma main & mon bras s'enflérent & reſtérent douloureux. L'huile n'eut pas un autre ſuccès par rapport aux piquûres

de quelques autres personnes sur lesquelles elle fut étendue. Pourquoi avoit-elle donc si bien réussi ou paru si bien réussir sur le domestique sur lequel je l'éprouvai d'abord ! J'eus l'après-midi un très-bon éclaircissement à cette difficulté. Dans l'après-midi, ce même domestique fut piqué par plus de douze abeilles différentes, aux doigts, aux mains, aux bras, sans qu'il s'en plaignît, & sans qu'il parût s'en embarrasser le moins du monde, & aussi sans qu'aucune des piquûres produisît d'enflûre sensible. J'ai connu à la campagne, des gens qui ne daignoient pas couvrir d'un gand la main avec laquelle ils alloient couper des gâteaux dans l'intérieur d'une ruche, quoiqu'ils sçussent qu'elle seroit piquée plus d'une fois. Ces piquûres extrémement douloureuses pour les autres hommes, étoient si peu de chose pour eux, qu'elles ne leur paroissoient pas valoir la peine qu'ils se gênassent la main, qu'ils la rendissent moins libre par un gand.

Il n'y a peut-être que trop de remedes qui ne doivent leur réputation qu'à quelque cas semblable au premier où nous avons employé l'huile d'olive ; que parce qu'ils ont été donnés dans des circonstances où ils étoient inutiles pour guérir le mal. Outre l'huile, j'ai éprouvé contre le venin des abeilles, beaucoup de jus de différentes plantes qui nous ont été indiquées par différents Auteurs. J'ai éprouvé l'urine, qui est beaucoup vantée; j'ai éprouvé le vinaigre, &c. & je n'ai rien tenté qui ne m'ait paru avoir dans quelques circonstances, des succès qui ont été démentis par la suite. Ce qui même est trop pour le remede qu'on voudroit préférer, c'est qu'il n'y en a aucun qui, dans l'instant où il a été appliqué, n'ait diminué ou appaisé la douleur. L'eau seule a souvent produit cet effet ; la douleur revient après, & l'endroit piqué & les parties qui en sont voisines, s'enflent plus ou moins selon le

temperament de la personne, & peut-être selon les dispositions actuelles de son intérieur ; & enfin, selon les fibres des nerfs ou des vaisseaux qui ont été blessés. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne faut jamais manquer d'ôter l'aiguillon de la playe dans laquelle il a été laissé. Le persil pilé m'a semblé avoir mieux réussi que tout ce que j'ai employé ; cependant j'ai si peu d'opinion de ce remede, que quoique je sois de ceux à qui les piquûres sont très-cuisantes, & quoique les miennes soient ordinairement suivies d'enflûre, je ne daigne plus y avoir recours.

Mais on demandera peut-être de quelle nécessité il étoit que les abeilles fussent pourvûes, pour nous piquer, d'un aiguillon composé avec tant d'art ! C'est que cet aiguillon qui nous pique quelquefois, ne leur a pas été donné précisément pour nous piquer. Elles ont des ennemis, contre lesquels il faut qu'elles se puissent deffendre. Il y a plus, des mouches plus grosses qu'elles ne sont, & sur lesquelles elles doivent cependant avoir la supériorité, qu'elles doivent attaquer avec avantage ; de telles mouches, dis-je, se trouvent dans leur propre habitation. Ce sont celles qu'on appelle vulgairement les bourdons, que nous avons nommées faux-bourdons, & que nous avons dit être les mâles. Quand les mâles n'ont encore que la forme de ver, les abeilles ordinaires ont précisément pour eux les mêmes soins qu'elles ont pour les vers qui, après leur métamorphose, seront des abeilles ordinaires. Lorsque les mâles sont devenus aîlés, elles se comportent encore avec eux, comme se doivent comporter ensemble les enfants d'une même famille. Les unes & les autres doivent aussi, comme nous le dirons dans la suite, leur naissance à une même mere. Enfin, les abeilles vivent pendant quelque temps avec les mâles en parfaite intelligence ; mais des jours arrivent où ces mêmes

abeilles font aux mâles, & où elles leur doivent faire la guerre la plus meurtriére; elles les tuent impitoyablement, elles en font un carnage affreux. Les mâles sont pourtant beaucoup plus gros, & semblent plus forts que les abeilles ordinaires; mais celles-ci ont une arme qui leur donne bien de l'avantage sur les autres; elles ont un aiguillon, & les mâles n'en ont point. Parmi les loix de quelques Républiques bien policées, nous en trouvons d'étrangement barbares. Les Lacédémoniens pouvoient tuer les enfants qu'ils croyoient devoir être à charge à la République, parce qu'ils étoient nés contrefaits. Les loix des Chinois leur permettent des actions aussi inhumaines. Nous ne sçavons pas apparemment toutes les raisons qui demandent que les abeilles ouvriéres traitent avec tant de cruauté les mouches mâles; mais elles en ont au moins une aussi bonne que celle qui avoit déterminé les Lacédémoniens à faire périr les enfants qu'ils jugeoient devoir être à charge à la République. Nous prouverons dans la suite, qu'il vient un temps où les mâles sont au moins inutiles dans les ruches; & ce n'est que quand ce temps est venu, que les abeilles ordinaires en font un massacre général.

Les abeilles se livrent aussi les unes aux autres des combats à mort. Dans des saisons, & dans des heures du jour où la chaleur les met en pleine vigueur, elles attaquent & tuent impitoyablement les étrangéres qui osent entrer dans leur ruche. Mais il y a souvent des combats à mort entre les mouches de la même ruche. S'il est permis de vouloir deviner la politique des abeilles, & de croire à leur avantage que leurs querelles n'ont pas des motifs aussi frivoles que le sont souvent ceux des nôtres, on peut penser qu'une raison semblable à celle qui les détermine à tuer les mâles, les détermine à tuer d'autres abeilles. Si on leur refuse une charité pareille à celle de

ces

ces peuples ſauvages, qui croient traiter favorablement leurs vieillards, en retranchant de la durée de leur vie, des jours qu'ils paſſeroient dans la peine & le mal-être, au moins y a-t'il apparence que pour le bien de leur ſociété qui ſemble ſeul les faire agir, les abeilles tuent celles qu'elles ſçavent n'être plus en état d'y contribuer.

Dans de beaux jours, & des jours chauds, on a ſouvent occaſion d'obſerver de ces combats à mort entre les mouches d'une même ruche. Quelquefois l'attaquante & l'attaquée en ſortent en ſe tenant déja l'une l'autre; quelquefois c'eſt en dehors qu'il y en a une qui tombe ſur une autre qui vole, ou elle va ſe jetter ſur une autre qui étoit en repos, ou qui marchoit doucement ſur la partie extérieure de l'appui de la ruche. De quelque maniére que le combat ait commencé, dès qu'elles ſe ſont jointes, elles tombent bientôt à terre. Elles ne parviendroient pas à ſe porter des coups ſûrs en l'air, & il ſeroit difficile qu'elles puſſent s'y ſoûtenir pendant qu'elles chercheroient à ſe faire des bleſſures mortelles. Il eſt aiſé de parvenir à en obſerver qui ſeront ainſi aux priſes devant une ruche, pour peu qu'on le cherche. On leur verra faire tout ce que feroient deux lutteurs couchés par terre, & dont chacun voudroit arracher la vie à ſon ennemi. Chacune tâche de prendre la poſition qui lui eſt le plus avantageuſe. Quelquefois elles ſont toutes deux couchées ſur un côté, ſe tenant réciproquement ſaiſies avec leurs pattes, tête contre tête, derriére contre derriére, & contournées de façon qu'elles forment enſemble un cercle ou un ovale. Quand elles ſe tiennent ainſi, les mouvements de leurs aîles les font pirouetter de temps en temps, & les portent quelquefois en avant à plus d'un pied de diſtance, mais toûjours à fleur de terre. Une des deux parvient enſuite à prendre quelque poſition plus favorable, à monter ſur l'autre, &

à approcher son derriére du col de celle-ci. Elles sont alors si acharnées au combat, qu'on peut les observer avec une loupe sans les déterminer à se quitter. La loupe avec laquelle j'ai souvent observé deux combattantes, m'a fait voir qu'elles dardoient continuellement leur aiguillon. Tous les mouvements de l'une & de l'autre, les flexions & les nouvelles positions que leur corps prenoit, ne sembloient tendre qu'à parvenir à trouver une partie molle de son adversaire, dans laquelle l'aiguillon pût être introduit. Ces combats ne dureroient apparemment qu'un instant, si les abeilles étoient moins bien cuirassées; mais malgré les écailles dont leurs chairs sont couvertes, ces chairs ne sont pas inaccessibles. Si une abeille peut faire passer son aiguillon entre une écaille, & celle sur laquelle elle n'est qu'en recouvrement, elle pourra ensuite l'enfoncer dans les chairs qui font l'attache de l'écaille inférieure. Pour peu que le col de l'abeille qui se deffend, s'allonge, il devient à découvert, si l'aiguillon de son ennemie est proche alors, il pourra le piquer. J'ai remarqué qu'elles cherchoient aussi mutuellement à se piquer vers la base de leur aiguillon, peut-être à l'anus.

Il ne m'est jamais arrivé qu'une fois de faire une observation qui prouve décisivement qu'une mouche peut parvenir à enfoncer son aiguillon dans le corps d'une autre. J'en suivis deux qui se battoient en sortant de leur ruche. Le combat se passa sur la partie extérieure de l'appui, il ne fut pas long; bientôt j'en vis une vaincue & expirante. Je la pris, je l'examinai, & je trouvai que l'aiguillon de l'autre étoit resté engagé entre deux anneaux du ventre de celle-ci. Mais il est rare apparemment que l'abeille qui pique une autre mouche de son espéce, lui laisse son aiguillon enfoncé dans le corps. Si ce cas étoit ordinaire, chaque combat coûteroit la vie aux deux mouches. La

victorieuſe ne ſçauroit ſurvivre long temps à la perte de ſon aiguillon, auquel la veſſie à venin, & généralement tout ce qui eſt néceſſaire pour le faire agir, reſte attaché. Tant de parties arrachées font une playe incurable & mortelle.

Ces combats ſont quelquefois très-longs. J'en ai vû un dans lequel ce ne fut qu'après une heure preſque entiére, qu'une des deux mouches laiſſa l'autre expirante ſur la pouſſiére. Quelquefois fatiguées l'une & l'autre, & deſeſperant toutes deux de remporter une victoire complette, elles ſe ſéparent, chacune s'envole de ſon côté. Quand elles ont ſçu l'une & l'autre eſquiver les coups d'aiguillon, le combat ſe termine ſans mort; mais il doit être bientôt fatal à celle dont quelque partie charnue a été atteinte. Quelque petite que ſoit la quantité de venin qui y eſt dépoſée, elle eſt capable de produire un effet funeſte dans un auſſi petit corps que celui d'une mouche; nous pouvons en juger par celui qu'il produit ſur nous. La douleur de quelques piquûres qui ont été bien aſſaiſonnées, eſt quelquefois ſi violente, qu'elle porte à la tête, que la tête en eſt étonnée. Chaque pays, chaque canton preſque a ſon hiſtoire d'un cheval qui ayant été ſe frotter contre une ruche d'abeilles, & l'ayant renverſée, a été aſſailli par les mouches irritées, & qui n'a pu réſiſter aux piquûres qu'elles lui ont faites; qui en eſt mort au bout d'un temps très-court, en moins d'un quart d'heure ou d'une demi-heure; j'ai ouï raconter une de ces hiſtoires par un homme digne de foi, & qui avoit été preſque témoin du fait. Un ſemblable fait a été rapporté par Ariſtote. Des Auteurs ont été juſqu'à déterminer le nombre des piquûres qui peuvent faire périr un grand animal; quelques-uns l'ont fixé à vingt. Je ne ſçais pas ſi la doſe de venin contenue dans ce nombre de piquûres

peut quelquefois suffire pour donner la mort; mais il est certain au moins, qu'il y en a une dose qui, distribuée à différentes parties du corps, causeroit des douleurs, des inflammations, des irritations, & enfin une sorte de fiévre, sous laquelle l'homme le plus robuste succomberoit.

Les actions dont nous venons de parler, sont des actions particuliéres; mais il y a quelquefois entre ces mouches, des actions qu'on peut appeller générales. Ce n'est guéres que dans le temps des essaims, que celles-ci arrivent, que lorsqu'une colonie de mouches qui cherche une habitation, va mal habilement se loger, soit dans une ruche dont d'autres abeilles sont en possession depuis long-temps, soit dans une où un autre essaim s'est établi depuis peu de jours ou depuis peu d'heures. Lorsqu'il fait beau & chaud, les abeilles reçoivent mal les étrangéres qui veulent entrer en société avec elles. C'est alors que se livrent les batailles les plus meurtriéres. J'ai déja dit quelque chose dans le cinquiéme Mémoire, d'une que je vis très-bien, qui dura presque toute une après midi, qui ne finit qu'avec le jour, & peut être que lorsque toutes les abeilles d'une petite troupe, qui avoient voulu se joindre à celles d'un fort essaim, eurent été massacrées. J'ai rapporté dans ce cinquiéme Mémoire, les aventures des premiéres mouches que je m'étois avisé de loger en petit nombre avec une mere, dans une très-petite ruche vitrée. J'ai raconté comment, & combien de fois elles quitterent cette ruche; & qu'enfin après leur derniére sortie, elles se déterminérent peu après midi à entrer dans une ruche où j'avois logé depuis une ou deux heures un essaim très-nombreux. Dès que la petite troupe d'abeilles fut entrée dans la ruche de cet essaim, le combat commença. La ruche n'étoit pas construite de maniére à me laisser voir ce qui se passoit dans l'intérieur, mais les dehors m'offroient un spectacle

meurtrier & très-varié. Je voyois ſortir deux mouches, dont une étoit entraînée par l'autre, qui la ſaiſiſſoit par où elle pouvoit, & qui tendoit à lui monter ſur le corps; quand elle y étoit parvenue, bientôt celle qui avoit du deſſous, étoit égorgée; je dis égorgée, & peut-être le puis-je dire dans le ſens propre. La mouche ſupérieure ſaiſiſſoit l'autre, & la ſerroit avec ſes dents près de la tête, & je ne ſçais ſi ce n'étoit pas au col ou au corcelet. Il m'a paru que quelquefois c'étoit auprès des premiers ſtigmates. Ce qui eſt certain, c'eſt que dès que la mouche vaincue avoit été ſerrée près de ſa partie antérieure, elle étoit morte ou mourante. La victorieuſe la laiſſoit ſans vie ſur la pouſſiére, ou prête d'y expirer; elle l'abandonnoit alors, mais elle reſtoit poſée auprès d'elle, comme pour jouir de ſa victoire, ou pour ſe délaſſer de ſes fatigues. Les mouches victorieuſes faiſoient conſtamment la même manœuvre. Dès que le combat étoit fini par la mort de leur ennemie, poſées ſur leurs quatre premiéres jambes, elles frottoient les deux poſtérieures l'une contre l'autre. Quelquefois l'affaire étoit décidée dès l'intérieur de la ruche, quelquefois c'étoit en dehors à quelque diſtance qu'elle ſe terminoit. Dans le premier cas, une mouche ſortoit triomphante de la ruche tenant ſous ſon ventre & entre ſes jambes celle à laquelle elle avoit ôté la vie, & ſortoit en volant. Elle prenoit tantôt un plus grand & tantôt un plus petit eſſor; quelquefois ce n'étoit qu'à quelques pieds de la ruche qu'elle alloit s'appuyer à terre, & y dépoſer le cadavre dont elle étoit chargée; quelquefois elle s'élevoit à perte de vûe. Souvent je remarquois l'endroit où alloient ſe poſer celles que je pouvois ſuivre des yeux, & lorſque je me rendois où j'en avois vû une s'arrêter, ſi l'abeille pleine de vie & de vigueur en étoit partie, j'y trouvois au moins la morte.

Dans le ſecond cas, dans celui où l'abeille n'avoit pas encore mis à mort l'abeille qu'elle tenoit ſaiſie, & qu'elle portoit en volant hors de la ruche, elle ne la portoit pas loin, qu'à quelques pas; là elle achevoit de la tuer.

Nous ne viendrions pas auſſi vîte à bout de tuer une mouche, ſi nous ne voulions pas l'écraſer, que chaque abeille venoit à bout de tuer celle qu'elle avoit tranſportée hors de la ruche. Elles ſçavent mieux que nous où les coups mortels doivent être portés. Je ne les voyois pas ſe ſervir alors de leur aiguillon; mais il y a apparence que des bleſſures empoiſonnées faites à la mouche vaincue, avoient valu la ſupériorité à la victorieuſe. Il ne reſtoit plus à celle-ci qu'à donner, pour ainſi dire, le coup de grace, & elle le faiſoit avec ſes dents. Hors de la ruche, tous les combats à mort n'étoient que de ſeule à ſeule. Peut-être que tout ne ſe paſſoit pas auſſi généreuſement dans l'intérieur. Celles qui étoient maſſacrées en dehors, avoient déja été miſes hors de combat dans la ruche même. Dans les temps où ſe fait la grande tuerie des mâles, trois ou quatre abeilles n'ont point de honte pourtant d'en attaquer enſemble un ſeul.

Au reſte, j'ai déja dit ailleurs, que je ramaſſai plus de 250 abeilles mortes, de celles qui furent tuées dans cette journée, ou plûtôt dans cette après midi, & je n'en ramaſſai que 250, parce que je n'avois pas beſoin d'en avoir davantage pour l'expérience qui m'avoit engagé à les ramaſſer.

J'ai vû ſouvent, & le jour même du carnage que je viens de raconter, trois à quatre mouches après une ſeule, ſans que la vie lui fut arrachée. Elles la prenoient par une jambe, chacune de ſon côté; quelquefois elles lui mordoient le corps ou le corcelet. J'avois d'abord pitié de celle qu'on attaquoit avec tant de lâcheté &

de ſupériorité ; mais après avoir obſervé que l'abeille attaquée par tant d'ennemies, parvenoit à s'en débarraſſer, j'appris qu'elle avoit un moyen aiſé de ſe tirer d'affaire, & je reconnus qu'on n'en vouloit pas à ſa vie. Le combat ceſſoit dès que celle qui avoit été tiraillée & mordue, allongeoit ſa trompe. Une des attaquantes venoit ſuccer cette trompe avec la ſienne, & ainſi en faiſoient les autres à leur tour. De ſorte que les autres abeilles ne ſembloient lui avoir porté des coups que pour la forcer de leur dégorger du miel qu'elle leur refuſoit. Dans tous les combats inégaux qui ſe paſſerent ſous mes yeux ce même jour, & il s'en paſſa pluſieurs, jamais les attaquées ne furent miſes à mort, elles ſe tirerent toutes d'affaire par le même expédient.

Ç'a été une queſtion ſur laquelle les Anciens ont été partagés, de ſçavoir ſi le roy des abeilles, notre mere abeille avoit un aiguillon. Ariſtote lui en a donné un, & Columelle a prétendu qu'Ariſtote s'étoit trompé, qu'il avoit pris pour un aiguillon un gros poil que le roy porte dans le ventre. Cette queſtion n'étoit pas encore décidée du temps d'Aldrovande, qui s'en eſt tenu à dire qu'elle ne le pouvoit être que par une nouvelle & exacte obſervation. Toute la difficulté qu'il y avoit à éclaircir un fait par rapport auquel on eſt reſté dans l'incertitude pendant tant de ſiécles, étoit pourtant d'avoir une mere abeille, & de lui preſſer le ventre. Car dès qu'on preſſe celui d'une mere, on oblige à ſortir de ſon corps un aiguillon * qu'il n'eſt pas poſſible de méconnoître pour ce qu'il eſt, il ſurpaſſe beaucoup en grandeur celui des abeilles ordinaires ; du reſte, il n'en différe qu'en ce qu'il eſt un peu courbé vers le ventre, au lieu que celui des autres mouches eſt droit.

* Pl. 29. fig. 9.

Ceux qui ont aſſûré, & apparemment d'après Ariſtote,

que la mere abeille avoit un aiguillon, ont voulu avec lui qu'elle n'en fût armée que pour la dignité; ils ont prétendu qu'elle n'en faisoit jamais usage; ils l'ont regardée comme un roy, qui tout petit qu'il est, est un modéle à proposer aux rois auxquels un grand peuple est soûmis; ils nous l'ont donné pour magnanime & pour incapable de faire par lui-même des exécutions cruelles, quoique justes. Il est au moins très-vrai que la mere abeille est bien plus pacifique, plus difficile à irriter que ne le sont les abeilles ordinaires; elle n'est pas aussi disposée à se servir de son aiguillon, que les autres le sont à se servir du leur. J'ai eu cent & cent fois des meres abeilles sur une de mes mains, je les y ai souvent touchées & prises de l'autre main, sans qu'aucune m'ait jamais piqué. Je crois pourtant qu'il n'a quelquefois tenu qu'à moi d'avoir la gloire d'être piqué par une reine. Pendant que deux de mes doigts en saisissoient une par le corps ou par le corcelet, & qu'ils la mettoient mal à l'aise assés long-temps pour pousser sa patience à bout, j'ai vû quelquefois qu'elle faisoit sortir son aiguillon, & qu'elle contournoit son corps autant qu'il lui étoit possible, & successivement de différents côtés, pour parvenir à percer un de mes doigts. La piquûre qu'elle m'eût faite, eût été apparemment plus douloureuse que celles que font les autres mouches. La vessie qui doit fournir son aiguillon de venin, est proportionnée à la grandeur de cet aiguillon, par conséquent plus grosse que celle des abeilles ordinaires. J'ai d'ailleurs goûté du venin tiré de la vessie d'une mere, il m'a paru avoir un goût aussi brûlant, pour le moins, que celui des abeilles ordinaires.

Si l'aiguillon ne devoit être d'aucun usage aux meres, elles en auroient été privées, comme les mâles le sont, elles n'en auroient pas été armées, & d'un qui est plus considérable

confidérable que celui des abeilles communes. Mais apparemment qu'une mere ne s'en fert que dans des occafions importantes, que dans des combats dignes d'elle, peut-être feulement lorfqu'elle a à fe mefurer avec une autre mere, comme il peut y en avoir des occafions, dont nous parlerons dans la fuite. La vie de toutes les mouches d'une ruche, dépend de celle de la mere, puifqu'elles périffent bientôt toutes, quand cette derniére a perdu le jour. Or nous fçavons que la vie d'une mouche qui pique, eft toûjours en grand danger; lorfqu'il lui arrive de laiffer fon aiguillon dans la playe qu'elle a faite, elle fe fait à elle-même une bleffure mortelle. Les fociétés d'abeilles auroient donc été trop fouvent expofées à être détruites, fi la mere de chaque ruche étoit auffi colére, auffi difpofée à faire des piquûres, que le font les mouches ordinaires.

Dès que parmi les abeilles il y a des fémelles, des mâles & des mouches qui ne font ni de l'un ni de l'autre fexe, l'intérieur des unes a néceffairement été conformé différemment de celui des autres. Nous verrons auffi dans un autre Mémoire, qu'on ne trouve dans le corps des ouvriéres aucun veftige des parties qui ont été accordées aux fémelles pour contenir les œufs & les faire croître, ni de celles qui ont été données aux mâles pour féconder ces mêmes œufs. Mais nous n'en fommes encore qu'aux parties extérieures de ces mouches, & nous devons nous arrêter à comparer celles des unes avec celles des autres; elles nous offrent des variétés dans leur conftruction, leur pofition & leur grandeur, qui méritent d'être remarquées. Au lieu que les abeilles ordinaires partent pour la campagne dans les beaux jours dès que le Soleil commence à paroître fur l'horifon, & quelquefois plûtôt, on ne voit prefque jamais les faux-bourdons fortir de leur ruche, que

depuis onze heures du matin jusques à cinq à six de l'après midi. Ce qui est plus constant encore, c'est qu'on ne parvient jamais à en observer aucun qui y retourne avec une récolte de matiére à cire, à en observer aucun qui revienne chargé des deux pelottes. On les a aussi toûjours traités de paresseux, qui, sans rien faire, vivent du miel que les laborieuses abeilles ont ramassé, & qui ne vont à la campagne que pour s'y promener. Quand on examine leurs parties extérieures, on cesse de leur reprocher leur paresse. On reconnoît que s'ils ne travaillent pas, c'est qu'ils n'ont pas été faits pour travailler. Si on considére * la partie de chacune de leurs jambes de la troisiéme paire, qui est analogue à celle des jambes semblables des ouvriéres, que nous avons nommée la palette triangulaire *, on n'y verra pas cet enfoncement, cette petite cavité, qui avec les poils dont elle est bordée, forme une espéce de petite corbeille propre à recevoir & à contenir la petite pelotte composée de poussiéres d'étamines. Dès que la partie nécessaire aux abeilles ordinaires pour former & transporter à la ruche les deux petites boules de cire brute, a été refusée aux bourdons, ils ont été déchargés par la nature de l'un & de l'autre travail.

* Pl. 33. fig. 1. p.

* Pl. 26. fig. 4 & 5. p.

Nous avons vû que les dents des abeilles ordinaires leur sont nécessaires pour faire la récolte de la cire brute, qu'elles s'en servent pour ouvrir ces sommets, ces capsules dans lesquelles sont renfermées les poussiéres qu'elles veulent recueillir, & nous verrons dans la suite combien ces mêmes dents leur sont des instruments essentiels, lorsqu'il s'agit de mettre la cire en œuvre. Quoique ces abeilles soient considérablement plus petites que les mâles, quoiqu'un mâle pese plus que deux abeilles ordinaires, les dents de celles-ci * surpassent beaucoup en grandeur les dents de ceux là *. Au lieu que celles des abeilles ordinaires saillent

* Pl. 25. fig. 2, 6 & 8.

* Fig. 12 & 14.

en-devant de la tête, & qu'elles ſont toûjours très-viſibles, celles des mâles ſont appliquées contre la tête, & elles ſont ſi petites que les poils des environs ſuffiſent pour les cacher entiérement; elles ont d'ailleurs des dentelûres que n'ont pas les dents des abeilles ordinaires.

La diſproportion eſt auſſi grande entre la trompe des faux-bourdons* & celle des abeilles ordinaires*, que celle qui eſt entre les dents des uns & celles des autres. Non-ſeulement la trompe des mâles eſt plus d'une fois plus courte, elle eſt de même beaucoup plus déliée. Ils n'ont donc pas autant de facilité que les abeilles pour puiſer le miel dans les fleurs où il eſt caché à une grande profondeur. La leur ne leur a été donnée que pour ſuccer celui qui eſt néceſſaire pour les faire vivre, & nullement pour en faire des récoltes. Un ſi petit inſtrument ne pourroit parvenir à recueillir la quantité de miel, qui eſt recueillie par un beaucoup plus grand, que dans un temps conſidérablement plus long.

* Pl. 25. fig. 12. *t.*
* Fig. 2.

On peut remarquer d'autres différences entre d'autres parties extérieures des faux-bourdons, & des parties analogues des abeilles ordinaires, dont il ne nous ſeroit pas auſſi aiſé de rendre raiſon, ou même dont il ſera toûjours impoſſible de la rendre. Je ne m'arrêterai point à dire que la partie antérieure de leurs antennes * a une articulation de plus que celle des antennes des abeilles ordinaires*, & que la partie de l'antenne de l'abeille commune, que nous avons nommée le fuſeau *, eſt plus longue que le fuſeau de l'antenne du bourdon *; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire faire attention à la grandeur des yeux à rezeau * des mâles, qui couvrent tout le deſſus de la partie ſupérieure & poſtérieure de la tête, pendant que les yeux à rezeau des abeilles ordinaires *, forment ſimplement chacun une eſpéce d'ovale ſur chaque côté. Auſſi

* Fig. 13. *a c.*
* Fig. 4.
* *f.*
* Fig. 13. *f.*
* Fig. 11. *y, y.*
* Fig. 3. *y, y.*

c'eſt ſur le derriére de la tête que ſont placés les trois petits yeux, ou les yeux liſſes de celles-ci *, & les trois petits yeux des mâles * ſont en devant aſſés près des antennes ; il ne leur eſt pas reſté de place ſur le derriére. Nous n'appercevons pas la liaiſon qu'il peut y avoir entre des yeux à rezeau très-grands, & ce qui conſtitue le ſexe du mâle, quoique pluſieurs obſervations confirment que la nature a donné ces ſortes d'yeux beaucoup plus grands aux mâles des inſectes de diverſes eſpéces, qu'elle ne les a donnés à leurs fémelles. Les mâles des mouches de Saint-Marc, nous en fourniſſent un exemple dans le ſecond Mémoire de ce volume.

* Pl. 25. fig. 3.

* Fig. 11.

Les faux-bourdons ont le corcelet très velu, & plus velu que celui des abeilles; mais les anneaux de leur corps ſont plus liſſes. Ils ont à leurs jambes, & ſur-tout à leurs jambes poſtérieures, des broſſes * dont les poils ſont plus ſerrés & plus courts que ceux des abeilles ordinaires. Elles ne ſont faites que pour nettoyer le deſſus de leur corps & de leur corcelet, pour faire tomber la pouſſiére qui s'y eſt attachée, même celle des étamines ; mais elles ne ſont pas faites pour retenir les grains de celle-ci, & les raſſembler en petites maſſes.

* Pl 33. fig. 2. b.

Les meres abeilles nous paroîtront mieux mériter d'être nourries de proviſions qu'elles n'ont pas ramaſſées, que les bourdons ne le méritent. Comme il n'y en a qu'une ordinairement dans chaque ruche, elle n'y augmente pas conſidérablement la conſommation. Enfin, elle eſt aſſés chargée d'ouvrage, dès qu'elle eſt obligée de mettre au jour un nombre d'œufs auſſi prodigieux que celui qu'elle y met chaque année; elle eſt donc uniquement deſtinée à pondre. Auſſi ne doit-on pas trouver, & ne trouve-t-on pas ſur ſes jambes poſtérieures non plus que ſur celles des bourdons, les deux cavités deſtinées ſur les jambes des abeilles ordinaires

à recevoir deux pelottes de matiére à cire. Elle n'avoit pas besoin d'une trompe aussi longue que celle des abeilles, & de dents aussi grandes que les leurs. Ses dents * bien moins grandes que celles des abeilles, sont pourtant plus grandes que celles des bourdons. Chacune a deux dentelûres que n'ont point celles des abeilles ordinaires. Quand les dents sont en repos, les dentelûres de l'une entrent dans celles de l'autre *. La trompe de la mere est aussi beaucoup plus courte & plus déliée que celle des abeilles ordinaires, quoique plus longue & plus grosse que celle des mâles.

* Pl. 25. fig. 18, 19 & 20.

* Fig. 20.

Les meres * sont sur-tout remarquables par leur longueur. Quoique moins grosses que les mâles *, elles sont ordinairement plus longues. Il y a pourtant des meres bien plus longues & plus grosses que d'autres, ce qui dépend peut-être de la quantité & de l'état des œufs qui sont dans leur corps; car c'est la longueur du leur qui les rend plus longues que les abeilles ordinaires; leur corcelet n'est guéres plus long que celui d'une abeille ouvriére. Leur corps, au reste, n'a pas une figure qui tienne autant de l'ellipsoïde ou de celle d'une olive, que celui des abeilles ordinaires en tient. Depuis le premier anneau jusquès au dernier, son diametre va en diminuant. D'ailleurs le corps de la mere semble plus détaché du corcelet, que ne l'est le corps des abeilles ordinaires: on a souvent occasion de voir que, comme le corps des mouches Ichneumons, il n'est uni au corcelet que par un fil. Mais rien n'aide plus à faire reconnoître une mere abeille, rien ne frappe davantage, quand on l'apperçoit, que le peu de longueur de ses aîles. Les bouts des siennes se terminent souvent au troisiéme anneau, pendant que les bouts des aîles des abeilles ordinaires, & sur-tout de celles des bourdons, vont par-delà celui du corps. Les aîles forment une espéce d'habillement aux mouches, qui les portent sur leur corps. Les abeilles

* Fig. 16 & 17.

* Fig. 10.

* Pl. 25. fig. 1.

ordinaires *, & les faux-bourdons, ſemblent avoir un habit long, pendant que la mere ſemble porter un juſte, ou un de ces habits courts que les Dames ont nommé des *Pets-en-l'air*. Avec de ſi courtes aîles la mere abeille peut voler, mais moins bien & plus difficilement que les abeilles ordinaires; elle doit ſe fatiguer davantage en volant. Auſſi lui arrive-t-il peu de fois dans ſa vie de faire uſage de ſes aîles. Il y a apparemment telle mere qui a donné naiſſance à bien des milliers de mouches, & qui dans ſa vie n'a jamais volé qu'une fois. La mere doit ſe tenir conſtamment dans la ruche. Dès qu'elle en ſort, tout ſon peuple eſt ordinairement déterminé à la ſuivre. Il ne convenoit donc pas qu'elle eût une facilité de voler qui l'eût engagé à prendre trop ſouvent l'eſſor; il faut qu'elle ne s'y détermine que dans la néceſſité.

En deſſus, les anneaux du corps des meres ſont liſſes, on n'y voit point de poils comme ſur ceux des abeilles ordinaires. Une loupe en fait pourtant découvrir quelques-uns ſur le premier anneau. Leur corcelet n'eſt pas non plus auſſi velu que celui des abeilles ordinaires; le milieu de ſa partie ſupérieure eſt liſſe; mais il y a des poils ſur le côté du corcelet, & en deſſous. Les meres en ont beaucoup ſur la tête, & même ſur les yeux à rezeau qui par leur poſition & leur contour, reſſemblent à ceux des abeilles ordinaires. Les trois petits yeux ſont auſſi placés ſur leur tête comme ſur celle des abeilles ordinaires, dans une forêt de poils. On leur trouve des poils ſous le ventre & ſur les jambes. Mais il eſt à remarquer, que non-ſeulement les meres n'ont pas à la palette de chaque jambe de la derniére paire une broſſe faite de poils longs, comme l'ont les abeilles ordinaires *; elles n'en ont pas même une faite de poils courts, comme l'ont les bourdons; à peine trouve-t-on quelques poils ſemés ſur le côté intérieur de cette palette, ſur celui où

* Pl. 26. fig. 6 & 7.

devroit être la broſſe ; auſſi étoit-il inutile qu'elle en fût pourvûe. Les mouches qui entourent la mere, ne ſont continuellement occupées que du ſoin de la nettoyer, de la broſſer, de la lêcher, elles ne lui ſouffrent pas la moindre ordure, & elles ſemblent chercher à lui épargner tout ce qui a apparence de peine.

La couleur de toutes les meres n'eſt pas la même; j'en ai vû pluſieurs qui avoient tous les anneaux du deſſus de leur corps d'un brun couleur de marron très-foncé, & par-tout d'une teinte égale*; & j'en ai vû pluſieurs dont chaque anneau étoit de deux teintes*, & ſouvent de deux couleurs. La moitié antérieure, ou à peu près, étoit d'une couleur plus claire que celle de la partie poſtérieure. Celle-ci étoit rougeâtre dans quelques-unes, & ce qui la précédoit étoit un blanc teinté de cette couleur; enfin, j'ai vû plus ou moins de rougeâtre & de blancheâtre ſur différentes meres. Je ne ferai point de procès à Virgile ſur ce que je ne leur ai jamais trouvé de taches qui approchaſſent de la couleur de l'or. L'or entre naturellement dans la parure d'un Roy, & ce n'eſt pas trop pour un Poëte d'avoir changé du rougeâtre en or. Il n'eſt guéres même d'inſecte qui ait des écailles liſſes & des poils jaunâtres, qui regardé au ſoleil en certains ſens, ne faſſe paroître quelque brillant qui pourra paroître approcher de celui de l'or. Le deſſous du corps eſt d'une couleur plus blancheâtre que celle du deſſus. Ce n'eſt donc pas ſeulement par ſa grandeur, & par ſa forme, qu'une mere abeille peut être diſtinguée des autres abeilles & des bourdons, elle le peut être par la couleur du corps, qui eſt toûjours différente de celle des unes & de celle des autres. Leur corcelet eſt brun.

* Pl. 25. fig. 17.
* Fig. 16.

## *EXPLICATION DES FIGURES DU SEPTIE'ME MEMOIRE.*

### PLANCHE XXIX.

TOUTES les Figures de cette Planche repréſentent des aiguillons de mouches & les parties qui y ont rapport, vûs à la loupe ou au microſcope.

La Figure 1 montre l'intérieur du bout du corps d'une abeille ordinaire, qu'on a mis à découvert en enlevant une portion d'anneau. *a a a,* la portion d'anneau qui a été détachée & tirée hors de ſa place naturelle. *b b,* le contour de l'ouverture, dont la piéce précédente a été enlevée. *f,* la partie qui eſt appellée l'aiguillon, & qui, comme les figures ſuivantes le feront voir, eſt un étui qui renferme deux aiguillons. *c, c,* deux parties blanches & charnues, qui enſemble font un fourreau, dans lequel l'aiguillon eſt logé en grande partie.

La Figure 2 moins groſſie que la précédente, fait voir du côté du ventre le bout poſtérieur d'une abeille, dans un inſtant où l'aiguillon *f,* eſt ſorti, comme il l'eſt lorſqu'elle veut s'en ſervir pour piquer. *c, c,* les demi-fourreaux charnus.

La Figure 3 repréſente un aiguillon vû de côté avec la plûpart de ſes dépendances. *f,* l'étui dans lequel les deux aiguillons ſont renfermés. La face *f,* eſt celle qui eſt en deſſous quand l'aiguillon eſt dans le corps de la mouche poſée horiſontalement. *t,* le talon de l'étui des aiguillons. *g,* & *e,* les deux aiguillons, dont on ne voit ici que les baſes. *m,n,* parties muſculeuſes & cartilagineuſes, qui poſent en *p,* & *q,* ſur la baſe de l'aiguillon *g.* Il y en a de pareilles ſur celles de l'aiguillon *e,* mais qui ne ſçauroient paroître dans cette figure. *c,c,* les demi-fourreaux charnus.

Dans

Dans la Figure 4, une épingle eſt paſſée entre le fourreau *f*, & un des aiguillons *g*. Elle a fait ſortir cet aiguillon en partie du fourreau, & l'en tient dehors.

Dans la Figure 5, l'épingle a mis les deux aiguillons *e, g,* entiérement hors du fourreau *f*. En ces deux figures 4 & 5, *p*, & *q*, montrent les appuis des parties *m, n, o*.

La Figure 6 fait voir une portion du fourreau des aiguillons, du côté où l'on peut voir qu'il eſt un tuyau ouvert dans toute ſa longueur; on n'a laiſſé dans ſa cavité qu'un des deux aiguillons qui y étoient. *e*, cet aiguillon. *d*, les dentelûres qui ſe trouvent ſur un des côtés de l'aiguillon, près de ſa pointe.

La Figure 7 montre très en grand un aiguillon d'une abeille avec toutes ſes dépendances, & elle montre cet inſtrument par ſa face inférieure, qui eſt la même que celle par laquelle eſt vûe la portion repréſentée, figure 6. *g d, e d,* les deux aiguillons. *f*, l'étui dans lequel ils ſont logés à côté l'un de l'autre. *d, d,* les pointes dentellées des deux aiguillons, qui appliquées l'une contre l'autre, ne forment qu'une ſeule pointe très-aigûe. Cette pointe *d d*, qui eſt ici au-deſſus de *f*, eſt quelquefois entiérement dans l'étui, & cela lorſque la baſe *g p*, d'un aiguillon, & celle *e p*, de l'autre, ſont tirées vers *q, q. m, n, o,* les trois feuilles membraneuſes & cartilagineuſes liées par deux eſpéces de pédicules à la baſe d'un aiguillon, & qui ſervent à le faire jouer. En *x, x,* ſont des muſcles qui mettent en mouvement les parties précédentes. *u*, la veſſie qui contient le venin. *r*, le conduit par lequel cette liqueur eſt portée dans l'étui des aiguillons. *ſ ſ*, vaiſſeau long & tortueux, par lequel apparemment la liqueur venimeuſe ſe rend dans la veſſie; Swammerdam prétend avoir obſervé que ce vaiſſeau ſe diviſe en deux branches; mais je ne l'ai pû voir que ſimple.

La Figure 8 fait voir la coupe tranſverſale des deux aiguillons logés dans l'étui. *e, g,* les deux aiguillons. *f f,* l'étui.

La Figure 9 eſt celle du derriére d'une mere abeille, hors duquel l'aiguillon eſt ſorti. *f,* l'aiguillon qui eſt concave du côté du ventre, au lieu que l'aiguillon des abeilles ordinaires eſt droit.

La Figure 10 a été deſſinée d'après une très-groſſe nymphe d'une mouche du genre des frêlons, qui m'eſt venue de Cayenne dans de l'eau-de-vie; elle étoit renfermée dans une forte coque de ſoye. Les parties qui compoſoient ſon aiguillon, ont été plus aiſées à développer qu'elles ne l'euſſent été dans la mouche même. *c, c,* les deux demi-fourreaux analogues aux fourreaux charnus des abeilles, marqués par les mêmes lettres dans les figures précédentes. *e, e,* les deux aiguillons tirés hors de leur fourreau. *f,* le fourreau des aiguillons, qui peut lui-même être regardé comme un troiſiéme aiguillon, parce qu'il eſt dentellé de chaque côté, comme les aiguillons le ſont d'un côté; mais ſes dentelûres ſont plus fortes, & plus groſſes que celles des aiguillons.

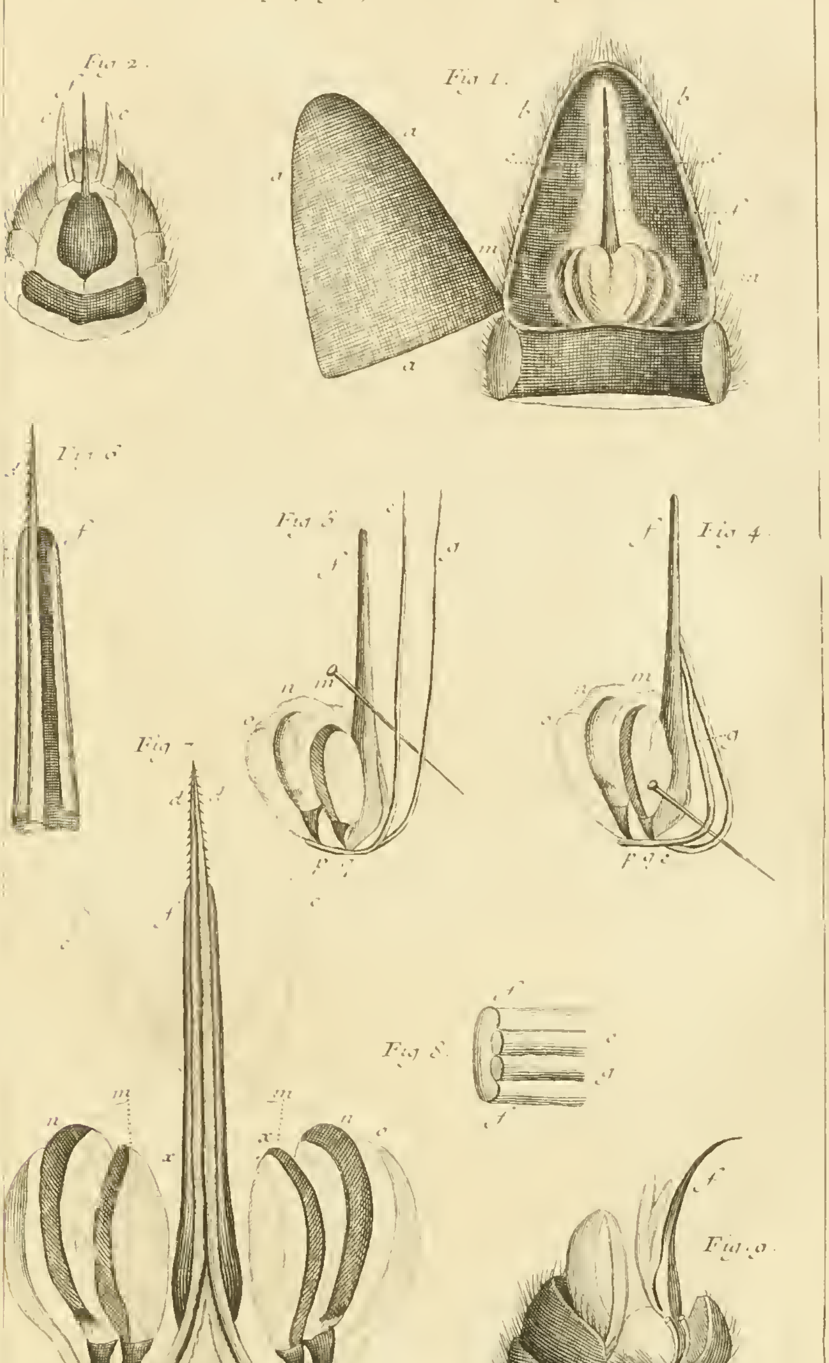
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.

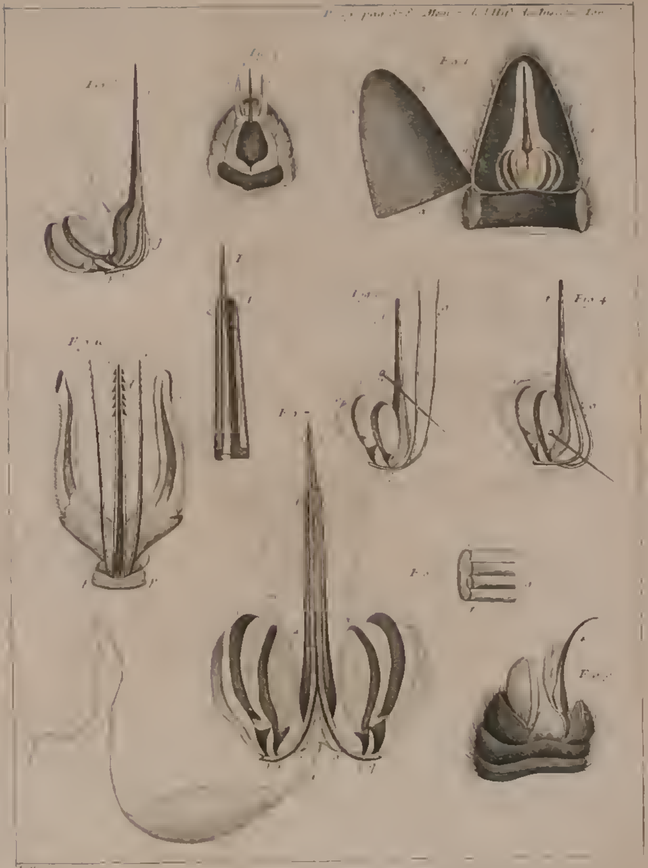

# *HUITIEME MEMOIRE.*

## DES GASTEAUX DE CIRE;

*Comment les Abeilles parviennent à les construire; comment elles changent en véritable cire les poussiéres d'étamines. De la récolte & de l'emploi de la Propolis. Comment elles remplissent les alvéoles de miel, & comment elles l'y conservent.*

IL est temps de considérer les ouvrages des abeilles plus attentivement que nous ne l'avons fait jusqu'ici, de les voir elles-mêmes en travail, de voir comment elles construisent ces gâteaux * composés de cellules de figure réguliére, appliquées les unes contre les autres. Ils ont leurs deux faces semblables; sur l'une & sur l'autre est un nombre à peu près égal d'ouvertures d'alvéoles. Tout y paroît disposé avec tant de symmétrie, & tout y paroît si bien fini, qu'à la premiére inspection on est tenté de les regarder comme le chef-d'œuvre de l'industrie des insectes: on les mettroit même volontiers en parallele avec ce que les plus adroits de nos ouvriers sçavent executer de plus difficile. C'est un ouvrage pour lequel l'admiration croît à mesure qu'on l'examine davantage. Quand on a bien vû la véritable figure de chaque alvéole, quand on a bien étudié leur arrangement, la géométrie semble avoir donné le dessein de tout l'ouvrage, & en avoir conduit l'execution. On reconnoît que tous les avantages qui pouvoient y être souhaités, s'y trouvent réunis. Les abeilles paroissent avoir eu à résoudre un probleme qui rassemble des conditions qui en eussent fait regarder la solution comme

* Pl. 30. fig. 1.

difficile à bien des géométres. Ce probleme peut être énoncé ainsi : une quantité de matiére, de cire étant donnée, en former des cellules égales & semblables, d'une capacité déterminée, mais la plus grande qu'il est possible par rapport à la quantité de matiére qui y est employée, & des cellules tellement disposées qu'elles occupent dans la ruche le moins d'espace qu'il est possible. Pour satisfaire à cette derniére condition, les cellules doivent se toucher de maniére qu'il ne reste entr'elles aucun espace angulaire, aucun vuide à remplir. Les abeilles y ont satisfait, & en même temps, elles ont satisfait aux premiéres conditions, en faisant des cellules qui sont des tuyaux à six pans égaux, des tuyaux exagones. Elles auroient pu faire des cellules qui n'auroient eu que trois côtés égaux, ou des cellules qui auroient eu quatre côtés égaux, faire des cellules dont la coupe transversale eût été un triangle équilateral, ou des cellules dont la coupe eût été un quarré, ou même des cellules qui eussent eu pour coupes d'autres triangles, & d'autres quadrilatéres ; mais ces cellules qui, comme les cellules exagones, auroient été à pans égaux, & qui n'auroient laissé aucun vuide entr'elles, si elles avoient eu chacune la même capacité qu'a chaque cellule exagone, n'auroient pu être faites avec une aussi petite quantité de cire. C'est ce qui est connu depuis long-temps, & ce qui a fait admirer à Pappus, qui tient un rang parmi les géométres anciens, que les abeilles se fussent déterminées pour la figure exagone. D'ailleurs, la figure du corps d'une abeille approchant de la sphérique, il peut entrer à l'aise, & se loger dans une cellule à six pans, sans y laisser autant de vuide qu'il en laisseroit dans une cellule dont la coupe seroit triangulaire ou quarrée.

On voit encore que tout ce que les abeilles pouvoient

faire de mieux pour ménager le terrein & la matiére, étoit de composer leurs gâteaux de deux rangs d'alvéoles tournés vers des côtés opposés. Si elles eussent fait des gâteaux comme les guêpes les font, qui n'eussent eu des ouvertures d'alvéoles que sur une de leurs faces, & qui sur l'autre face n'eussent eu que les fonds de ces mêmes alvéoles, les cellules que les abeilles rassemblent dans un seul gâteau, en eussent composé deux; or il est visible que les deux gâteaux à un seul rang de cellules, eussent tenu plus de place dans la ruche, que n'y en tient un à double rang. Enfin, il est visible encore que les deux gâteaux eussent consommé plus de cire qu'il n'en entre dans le gâteau à double rang de cellules. Toute la cire nécessaire pour former les fonds des cellules d'un des deux gâteaux à un simple rang de cellules, est épargnée dans le gâteau double.

S'il convenoit aux abeilles que le fond de chaque cellule fût plat, que chaque cellule fût exactement un tuyau exagone ouvert à un de ses bouts, & fermé à l'autre *, rien ne seroit plus simple que la disposition des deux rangs de cellules. Le fond entier d'une cellule *, lui seroit commun avec une autre cellule. Deux cellules correspondantes, dont l'une auroit son ouverture sur une des faces du gâteau, & dont l'autre auroit la sienne sur l'autre face, seroient faites d'une seule & longue cellule divisée transversalement par une cloison; ou, si l'on veut, une mince feuille de cire qui diviseroit en deux parties égales toute l'épaisseur du gâteau, fourniroit les fonds de toutes les cellules. Mais nous dirons bientôt qu'il est prouvé que ces fonds plats ne s'accordoient pas avec la plus grande épargne de la cire que nous avons fait regarder comme une des conditions du probleme que les abeilles semblent avoir eu à résoudre. D'ailleurs les usages auxquels les cellules sont destinées, demandoient qu'elles eussent chacune un fond plus

* Pl. 31. fig. 10.

* *a e.*

étroit que le reste, ils demandoient que chaque cellule se terminât en pointe. C'est la plus difficile partie du probleme qui a été résolu pour elles par celui qui les a si bien instruites. Chaque cellule est un tuyau exagone *, posé sur une base pyramidale *. Le fond de chaque cellule est un angle solide formé par la réunion de trois piéces, de trois lames de cire * quadrilatéres.

* Pl. 31. fig. 1.

* *o q r p.*

* *a o e p, q p, r p.*

M.^r Maraldi, qui a bien étudié la figure des cellules, & la maniére dont elles sont disposées les unes par rapport aux autres, veut que chacune des piéces * dont nous venons de parler, soit un rhombe, dont les deux grands angles * ont chacun, à peu près, 110 degrés, & dont les deux petits angles * en ont par conséquent chacun environ 70. Quand en regardant par l'ouverture d'une cellule *, on en observe le fond, on y distingue très-aisément les trois piéces dont il s'agit. Celles de quelques cellules paroissent quarrées, mais plus ordinairement elles semblent des lozanges ou des rhombes plus ou moins allongés, qui s'éloignent plus ou moins du quarré parfait. Swammerdam a cru comme moi, trouver de ces sortes de variétés dans les figures des trois piéces du fond. Mais leurs figures sont néantmoins pour l'ordinaire des rhombes, tels que ceux dont M.^r Maraldi a déterminé les angles. Les Sçavants qui ont besoin d'avoir des instruments de figure réguliére, les grands Astronomes, du nombre desquels a été M.^r Maraldi, sçavent mieux que personne combien il est difficile de mesurer des angles, & combien il est difficile de les tracer avec une extrême précision sur les matiéres les plus dures. Quand donc les abeilles ne donneroient pas toûjours aux rhombes des alvéoles les angles que leur théorie demanderoit qu'elles leur donnassent, il n'y auroit pas de quoi être étonné; on ne doit que l'être de ce qu'elles s'écartent si peu des mesures précises.

* *a o e p.*

* *o, p.*

* *a, e.*

* Pl. 30. fig. 6.

Si nos ouvriers avoient à faire prendre les mêmes figures à d'aussi petits morceaux de cire, il leur arriveroit bien plus rarement d'y réussir. Enfin, si quelque imperfection se glisse dans les piéces du fond d'une cellule, nous verrons que les abeilles sçavent la sauver, la rendre presque insensible & incapable de produire aucun mauvais effet.

Nous devons donc nous représenter le fond de chaque cellule *, comme une cavité renfermée par trois rhombes égaux & semblables, comme une cavité pyramidale. Chacun des rhombes fournit un de ses angles obtus *, & par conséquent, les deux côtés qui le renferment pour former l'angle solide de cette cavité pyramidale, pour en former le sommet. Mais le contour, la circonférence de cette cavité, n'est pas telle que la circonférence d'une vraye pyramide; elle a trois angles que j'appellerai saillants ou pleins *, & qui sont les angles opposés à ceux qui se réunissent au sommet *; & trois angles que j'appellerai rentrants ou vuides *, & qui sont faits par la rencontre de deux côtés *, dont un appartient à un rhombe, & l'autre à un autre rhombe. Cette circonférence a donc six côtés, dont chaque rhombe fournit deux; les six côtés ensemble sont employés à former les trois angles saillants ou pleins, & les trois angles rentrants ou vuides. Ces six côtés sont les appuis, les bases des six lames ou pans de cire *, qui par leur assemblage composent le corps de la cellule, ou la partie exagone. Chacune de ces lames * est rectangle depuis l'ouverture de l'alvéole, jusques à ce qu'elle parvienne à rencontrer le sommet * d'un des angles saillants ou pleins de la circonférence de la base de la cavité pyramidale. Là cette piéce prend la figure aigûe * qui lui convient pour remplir une portion de l'angle rentrant ou vuide, formé en partie par le côté du rhombe sur lequel elle pose. Le reste de cet angle, est rempli * par la lame qui s'appuye

* Pl. 31. fig. 2 & 4.
* *p.*
* *o, o, o.*
* *p.*
* *a, a, e.*
* *o a, a o.*
* Pl. 31. fig. 3.
* Fig. 1 & 3. *o c b f.*
* *o.*
* *o f a.*
* Fig. 3.

ſur le côté de l'autre rhombe qui fait l'angle en ſe joignant au côté précédent.

* Pl. 31. fig. 1. o. — * o c.

Le ſommet d'un angle ſaillant * de chaque rhombe, ſe trouve toûjours dans la ligne droite où eſt l'arête * faite par la jonction de deux des lames, de deux pans de l'exagone. Les deux pans laiſſent entr'eux l'eſpace angulaire qui peut être, & qui eſt exactement rempli par le ſommet de cet angle ſaillant. Cette diſpoſition eſt conſtante & auſſi reguliére qu'il eſt poſſible phyſiquement qu'elle le ſoit. Ainſi des ſix angles de l'exagone, il y en a trois qui ſont toûjours ſymmétriſés très-reguliérement avec la baſe; les trois qui répondent aux angles ſaillants de la circonférence de celle-ci. Pour une regularité complette, il faudroit que chacun des trois autres angles ſaillants du tube exagone *, que chacune de ſes trois autres arêtes allât préciſément rencontrer le ſommet d'un des angles rentrants *, que la moitié de chacun de ces derniers angles ſût remplie par une partie angulaire ſemblable & égale, & par laquelle les pans de l'exagone ſe termineroient; mais on peut ordinairement obſerver une diſpoſition un peu différente. L'arête formée par la jonction de deux lames de l'exagone *, ne va pas rencontrer le ſommet de l'angle rentrant *, elle rencontre un des côtés de cet angle à une petite diſtance du ſommet; un des pans prolongés fournit plus que l'autre pour remplir cet angle. J'ai remarqué auſſi que la lame qui contribue le moins par ſon prolongement à remplir l'angle, eſt plus étroite que l'autre; j'ai aſſés conſtamment obſervé deux lames plus larges, ou dont chacune paſſe ſur le ſommet d'un angle rentrant; & quelquefois j'en ai vû trois lames plus larges que les trois autres. De-là il ſuit que l'exagone n'eſt pas parſait, qu'il n'a pas ſes côtés égaux, qu'il en a de plus petits que les autres. Il en arrive auſſi que les angles de l'exagone ne ſont pas tous

* Fig. 3. a, a, a.

* Fig. 2 & 4. e, a, a.

* Fig. 5. f b.

* a.

tous égaux entr'eux; mais la différence eſt moins grande entre les angles & les pans auprès de l'ouverture, qu'elle ne l'eſt auprès de la baſe. Les petits pans de l'exagone m'ont paru s'élargir, & les grands m'ont paru s'étrécir à meſure qu'ils s'éloignent de la baſe.

Je ne ſçaurois croire qu'on doive attribuer les eſpéces d'irrégularités que je viens de faire remarquer, à manque d'adreſſe de la part des abeilles. Je penſerois plus volontiers qu'il en réſulte que le fond de la cellule en a des endroits mieux diſpoſés à recevoir l'œuf, ou à contenir une liqueur dont nous parlerons dans la ſuite, qui eſt l'aliment néceſſaire au ver qui doit ſortir de cet œuf. Néantmoins les abeilles ne conſtruiſent pas toûjours des ouvrages ſi délicats, avec autant d'exactitude qu'elles ſemblent ſe le propoſer; mais ſi les inégalités deviennent trop grandes dans une cellule, elles ſçavent les ſauver en adjoûtant ou en retranchant à la baſe de la cellule ſuivante; ainſi les irrégularités ne vont pas en augmentant. Si une baſe a été un peu trop étendue, elles en laiſſent une petite portion à la cellule qui ſuit, & ſi la baſe a été faite trop étroite, avant que d'élever les pans, les abeilles prennent ce qui lui manque ſur la baſe deſtinée à ſoûtenir une autre cellule.

Tout ceci deviendra plus aiſé à entendre, quand on ſçaura mieux comment les cellules ſont diſpoſées les unes par rapport aux autres. Leur diſpoſition ſeroit aſſûrément ce que les abeilles auroient imaginé de plus admirable, ſi elles l'avoient imaginée. L'arrangement des cellules d'une des deux couches, des cellules dont les ouvertures ſont ſur une même face, n'a cependant rien de fort remarquable dès qu'on ſçait qu'elles ſont exagones; dès-là, on voit aſſés comment elles peuvent être ajuſtées les unes auprès des autres, ſans laiſſer aucun vuide. Mais quand

on confidére la feconde couche, celle des cellules qui ont leur ouverture fur la face oppofée, que nous appellerons la feconde face du gâteau, il n'eft pas auffi aifé de voir comment elles peuvent être placées, fans que les bafes pyramidales des cellules de la premiére couche obligent à laiffer des vuides entre les bafes des cellules de la feconde couche. Pour qu'il n'y eut point de ces fortes de vuides, & pour épargner la cire qui doit être employée à former la bafe des cellules, il n'y avoit rien de mieux que de faire fervir les bafes mêmes des cellules de la premiére couche, de bafes aux cellules de la feconde couche; c'eft auffi ce que font les abeilles. Chaque cellule d'une couche * a un des rhombes de fa bafe appliqué contre un des rhombes d'une cellule * de l'autre couche. Trois cellules de la premiére couche, qui fe touchent *, fourniffent la bafe complette d'une cellule de la feconde couche; & de même reciproquement trois cellules de la feconde couche, qui fe touchent, fourniffent la bafe à une cellule de la premiére couche; car les bafes n'appartiennent pas plus aux cellules d'une couche, qu'elles appartiennent à celles de l'autre couche. Dès que nous nous repréfenterons trois cellules contigûes d'une même face, n'importe de laquelle, nous concevrons que leurs trois bafes fe touchent *; mais qu'étant pyramidales, elles laiffent entr'elles un vuide pyramidal précifément femblable à celui de l'intérieur de la bafe d'une des cellules. Il eft de même renfermé par trois rhombes femblables & égaux. En un mot, par la réunion de ces trois bafes, il fe forme une cavité pyramidale exactement femblable à celle qui fait le fond de chacune des cellules précédentes, mais tournée dans un fens directement contraire. Si on éleve fur les fix côtés des rhombes qui forment la circonférence de cette cavité, les fix lames qui doivent renfermer le tube exagone, on

* Pl. 31. fig. 6. *b d.*

* *g h.*

* Pl. 30. fig. 2, 3 & 4.

* Fig. 3.

aura une cellule ſemblable & égale aux trois autres, mais tournée vers un côté oppoſé, une cellule de l'autre couche. Chacune des trois cellules de la premiére couche, fournit un des rhombes de ſa baſe pour former la baſe complette de cette cellule.

Quoique tout ce que nous venons de dire puiſſe paroître ſimple à ceux qui ont accoûtumé leur imagination à ſaiſir des figures géométriques, & ſur-tout des figures de ſolides, nous devons avoir paru obſcurs à ceux qui ne ſe ſont point fait une habitude de conſerver les images de ces ſortes de figures; mais ſi ces derniers veulent ſe convaincre que la baſe de chaque cellule d'une couche, eſt fournie par trois cellules de la couche oppoſée, ils en auront un moyen facile. Ils n'ont qu'à prendre trois épingles, & les piquer toutes trois * dans la baſe d'une cellule, ayant attention de faire paſſer chacune de ces épingles à peu près au milieu d'un des rhombes; ils les y enfonceront même toutes trois juſques à ce qu'elles ſoient arrêtées par leur tête; qu'ils retournent enſuite le gâteau, & qu'ils cherchent du côté oppoſé les trois épingles, ils les trouveront en trois cellules différentes.

* Pl. 30. fig. 2 & 4.

Outre l'épargne de cire qui réſulte de cette diſpoſition des cellules, outre qu'au moyen de cet arrangement les abeilles rempliſſent le gâteau ſans qu'il y reſte aucun vuide, il en revient encore des avantages par rapport à la ſolidité de l'ouvrage. L'angle du fond de chaque cellule, le ſommet de la cavité pyramidale, eſt arc-bouté par l'arête que font enſemble deux pans de l'exagone d'une autre cellule. Les deux triangles ou prolongements des pans exagones *, qui rempliſſent un des angles rentrants de la cavité renfermée par les trois rhombes, forment enſemble un angle plan par le côté * où ils ſe touchent; chacun de ces angles, qui eſt concave en dedans de la cellule,

* Pl. 31. fig. 3. *o a o ſ o.*

* *a ſ.*

ſoûtient du côté de ſa convexité une des lames employées à former l'exagone d'une autre cellule ; & cette lame qui s'appuye ſur cet angle, tient contre la force qui tendroit à le pouſſer en dehors. C'eſt ainſi que les angles ſe trouvent fortifiés. Tous les avantages que l'on pouvoit demander par rapport à la ſolidité de chaque cellule, lui ſont procurés par ſa propre figure, & par la maniére dont elles ſont diſpoſées les unes par rapport aux autres.

Enfin, & nous l'avons déja dit, plus on étudie la conſtruction de ces cellules, & plus on l'admire. Il faut même être auſſi habile en géométrie qu'on l'eſt devenu depuis que les nouvelles méthodes ont été découvertes pour connoître la perfection des regles que les abeilles ſuivent dans leur travail. Nous allons le prouver. M. Maraldi, après avoir meſuré avec grand ſoin les angles de ces trois rhombes égaux, dont le fond de l'alvéole eſt formé, a trouvé, comme il a déja été dit ci-deſſus, que les abeilles donnent ou tendent à donner à chacun des deux grands angles oppoſés * de chaque rhombe, à peu près 110 degrés, & à peu près 70 degrés à chacun des deux petits angles *. Les figures des fonds pyramidaux, faits par trois rhombes ſemblables & égaux, & propres à être ajuſtés à des cellules exagones, peuvent cependant varier à l'infini, il peut y avoir une infinité de variétés dans les angles des rhombes employés ; c'eſt-à-dire, que les fonds peuvent être des pyramides plus écraſées, plus mouſſes que celles pour leſquelles les abeilles ſe ſont déterminées, & de plus en plus mouſſes; le terme de celles-ci eſt le fond plat * ; ou au contraire on peut employer des pyramides plus allongées, plus pointues *, & le terme de l'allongement de ces derniéres eſt l'épaiſſeur du gâteau ; car l'angle du fond de chaque cellule eût pu ſe trouver tout près de la ſurface

* Pl. 31. fig. 1. o, p.

* a, e.

* Fig. 10.

* Fig. 7.

opposée à celle où est l'ouverture. Dans une suite infinie de pyramides, les abeilles avoient donc à en choisir une; & il est à présumer, ou plûtôt il est certain & incontestable, qu'elles ont préféré celle qui rassemble le plus d'avantages; car ce n'est pas à elles à qui l'honneur du choix est dû, il a été fait par une intelligence, qui voit l'immensité des suites infinies de tous genres, & toutes leurs combinaisons, plus lumineusement & plus distinctement que l'unité ne peut être vûe par nos Archimédes modernes.

Convaincu que les abeilles employent le fond pyramidal qui mérite d'être préféré, j'ai soupçonné que la raison, ou une des raisons qui les avoit décidées, étoit l'épargne de la cire; qu'entre les cellules de même capacité & à fond pyramidal, celle qui pouvoit être faite avec moins de matiére ou de cire, étoit celle dont chaque rhombe avoit deux angles, chacun d'environ 110 degrés, & deux chacun d'environ 70. Sans parler de la grandeur de ces angles, après avoir fait admirer la disposition des rhombes à M. Kœnig, digne éleve en Mathématique & en Philosophie des Bernouilli & des Volf, je lui proposai de résoudre le probleme suivant. Entre toutes les cellules exagones à fond pyramidal, composé de trois rhombes semblables & égaux, déterminer celle qui peut être construite avec le moins de matiére. M. Kœnig qui a fait ses preuves de la facilité qu'il a de résoudre les plus grands problemes, fut touché de la beauté de celui-ci, & se sentit un goût pour en chercher la solution, que n'avoient pas eu d'autres géométres, à qui je l'avois proposé. Il la trouva, & fut agréablement surpris après l'avoir trouvée, lorsqu'il lut dans les Mémoires de l'Académie de 1712, que je lui envoyai, que le rhombe que sa solution avoit déterminé, avoit à deux minutes près les angles que

M. Maraldi avoit trouvés par des mesures actuelles, à chaque rhombe des cellules d'abeilles.

M. Kœnig est parti pour sa solution, d'un fort beau théoreme. Il a démontré que la capacité d'une cellule à six pans & à fond pyramidal quelconque *, fait de trois rhombes semblables & égaux, étoit toûjours égale à la capacité d'une cellule à fond plat *, dont les pans rectangles ont la même longueur que les pans en trapeze * de la cellule pyramidale, & cela quels que soient les angles des rhombes. Enfin, il a démontré qu'entre les cellules à fond pyramidal, celle dans laquelle il entroit le moins de matiére, avoit son fond fait de trois rhombes, dont chaque grand angle étoit de 109 degrés 26 minutes, & chaque petit angle de 70 degrés 34 minutes. Quand M. Maraldi a donné les mesures les plus précises de ces angles, il a fixé les grands à 109 degrés 28 minutes, & les petits à 70 degrés 32 minutes. Un tel accord entre la solution & les mesures actuelles, a assûrément de quoi surprendre.

* Pl. 31. fig. 1 & 7.

* Fig. 10.

* Fig. 1. *ab*, & fig. 7. *cc*.

Lorsqu'on compare grossiérement une cellule à fond plat *, avec une cellule à fond pyramidal *, on n'apperçoit pas, & même on n'est pas porté à penser que la cellule à fond plat est de toutes, celle qui consomme le plus de cire. M. Kœnig a pourtant démontré que les abeilles œconomisent la cire, en préférant les fonds pyramidaux aux fonds plats, qu'elles ménagent en entier la quantité de cire qui seroit nécessaire pour un fond plat. Si je ne craignois qu'on se lassât de m'entendre parler géométrie, je rapporterois volontiers les démonstrations de M. Kœnig ; mais ceux qui sont curieux de les voir, n'y perdront rien pour ne les pas trouver ici. Le Mémoire qui les donne, a été lû à l'Académie en 1739, il en sera fait mention dans l'Histoire de cette même année ; elles y seront exposées plus nettement, & mises dans un plus grand jour, par

* Fig. 10.

* Fig. 1 & 7.

notre célébre Hiſtorien, que je ne le pourrois faire. M. Kœnig, au reſte, a très-bien remarqué que ce probleme n'étoit pas de ceux qu'on pouvoit réſoudre du temps de Pappus. Quelle idée cet ancien géométre n'eût-il pas eu de la géométrie des abeilles, ſi outre les avantages du tube exagone, il eût connu ceux du fond pyramidal ! Il falloit que les méthodes des nouveaux calculs fuſſent découvertes, que nous fuſſions en état de réſoudre, par le moyen de l'analyſe des Infiniment petits, les queſtions de *Maximis* & *Minimis*, pour ſçavoir à quel point de perfection & d'œconomie l'architecture des abeilles eſt portée.

Le probleme que j'avois propoſé à M. Kœnig, & qu'il a très-bien réſolu, ne renferme pourtant pas encore toutes les conditions que les abeilles auroient pû y faire entrer; car nous avons ſuppoſé que leurs cellules ſont des exagones parfaits; & des obſervations faites avec grande attention, nous ont appris, comme nous l'avons expliqué ci-devant aſſés au long, qu'il y a au moins deux pans oppoſés, plus larges que les quatre autres. Car ſi trois des angles de l'exagone rencontrent exactement les trois angles ſaillants de la baſe, il y a au moins deux angles rentrants, dont chacun * n'eſt pas rencontré par l'angle correſpondant, formé par deux pans voiſins, & prolongés pour remplir le vuide de cet angle rentrant. Je ne ſçais ſi cette diſpoſition va encore à l'épargne de la cire, mais il eſt indubitable qu'elle tend à rendre l'ouvrage plus parfait, qu'elle a quelque utilité qui ſera admirée, dès qu'elle ſera connue.

* Pl. 31. fig. 5. *a*.

Comme la récolte & la préparation de la cire coûtent beaucoup aux abeilles, il leur importoit extrémement de la bien œconomiſer, & nous venons de voir avec quelle ſcience elles le font. Nous remarquerons de plus, que cette

raison d'œconomie les engage à tenir les parois de leurs alvéoles minces, à un point qui demandoit que la solidité de la construction suppléât au peu de matiére. Il n'est point de papier aussi fin que le sont les piéces du fond, & les pans du tube. Cependant les cellules doivent être capables de résister à tous les mouvements des mouches qui y entrent, & qui en sortent en différents temps. Le bord de l'ouverture a plus à souffrir qu'aucun autre endroit, il est plus fréquemment & plus fortement attaqué. Les abeilles aussi ne manquent pas de le fortifier ; elles adjoûtent tout autour de la circonférence de l'ouverture de la cellule, un cordon de cire qui rend le bord trois ou quatre fois plus épais qu'il ne le seroit s'il n'avoit que l'épaisseur des pans. On trouve même ce cordon aux cellules qui ne sont qu'ébauchées, qui n'ont pas encore toute la profondeur qu'elles auront par la suite. Il est plus épais dans les angles que par-tout ailleurs, ce qui fait que l'ouverture de chaque cellule n'est pas un exagone parfait.

Ce n'est pas assés que d'avoir admiré la figure pyramidale des fonds des alvéoles, & le choix des rhombes qui y sont employés ; ces mêmes fonds offrent quelquefois des irrégularités, qui ne sont pas moins propres à donner idée du génie des abeilles. Ceux qui ne voudroient regarder l'emploi constant des trois rhombes égaux, que comme l'ouvrage d'une machine bien montée, doivent être embarrassés & surpris, lorsqu'ils observeront, comme je l'ai observé bien des fois, que les fonds pyramidaux de certaines cellules, sont construits de quatre piéces *; qu'entre ces piéces, il n'y en a quelquefois que deux quadrilatéres, que les autres ont plus ou moins de côtés; enfin, que dans différents fonds, ces piéces varient différemment en figure & en grandeur. Nos mouches sçavent donc se méprendre; elles peuvent manquer de donner

* Pl. 31. fig. 11 & 12.

donner au premier rhombe la grandeur & les angles qui lui conviennent; mais aussi elles sçavent remédier à leurs méprises. Elles ajustent alors plus de piéces les unes contre les autres, afin que la pyramide prenne une figure qui s'éloigne le moins qu'il est possible de celle qu'elle auroit dû avoir.

Mais comment les abeilles viennent-elles à bout de construire ces cellules, d'en composer des gâteaux ou rayons? C'est ce qu'il n'est pas aussi aisé de voir qu'on le souhaiteroit. Elles se portent à l'ouvrage avec tant d'ardeur; il y en a tant à la fois qui veulent y avoir part; elles cherchent tellement à s'entr'aider, que dans les endroits où elles travaillent avec le plus de succès, soit à jetter les fondements de quelque nouveau gâteau, soit à en allonger ou à en élargir un ancien, le spectateur ne voit presque que du trouble & de la confusion. Il voit continuellement arriver de nouvelles mouches, il en voit continuellement partir d'autres, & souvent il voit partir au bout d'un instant, celles qu'il avoit vû arriver. Malgré nos ruches vitrées, il n'y a que des moments, & encore des moments très-courts, où on puisse observer celles qui établissent les bases des cellules, & qui en élevent les pans. Si l'observateur parvient à voir une abeille qui édifie, bientôt il a le regret de la voir partir, ou bientôt il est faché de ce qu'elle lui est cachée par d'autres qui se mettent devant elle. On parvient néantmoins assés aisément à observer que leurs deux dents sont les instruments avec lesquels elles modélent & façonnent la cire. Au moyen d'un peu de patience, on apperçoit des cellules, dont il n'y a encore qu'une partie d'ébauchée; & on ne tarde pas à remarquer l'activité avec laquelle une abeille fait mouvoir ses dents, contre une petite portion de la cellule; cette portion est entre les deux dents, qui par des coups alternatifs & réitérés la

battent de chaque côté, l'applaniſſent, la rendent compacte, & la réduiſent à n'avoir qu'une épaiſſeur convenable.

Sans voir les abeilles occupées à leur travail, on peut s'aſſûrer de l'ordre dans lequel elles le conduiſent, ſi on détache des gâteaux, & ſur-tout des gâteaux nouvellement faits *; leur contour montre la premiére ébauche, ou plûtôt le plan de diverſes cellules, & en montre de plus ou de moins avancées. Le contour de chaque gâteau peut être comparé à ces bâtiments où on a laiſſé des pierres d'attente. Ceux qui ont voulu attaquer l'eſprit géométrique des abeilles, qui ont voulu qu'on n'admirât pas trop la figure exagone de leurs cellules, ont dit que les cellules prenoient néceſſairement cette figure dès que les abeilles vouloient qu'elles fuſſent toutes contigues; qu'il arrivoit dans la conſtruction de ces cellules, ce qui arriveroit ſi l'on preſſoit à la fois un nombre de boules d'une cire molle, & de même diametre, arrangées ſur une table qui auroit des rebords, & où elles ſe toucheroient toutes. La preſſion changeroit les boules en diſques exagones. Mais on rend plus de juſtice au génie des abeilles ou à l'inſtinct qui leur en tient lieu, lorſqu'on a conſidéré les bords des gâteaux dont nous venons de parler : ils prouvent que les abeilles ſe conduiſent comme les ouvriers qui travaillent à élever un bâtiment conforme au deſſein que l'architecte a donné. Elles commencent par établir la baſe de l'édifice, d'une cellule. Nous avons vû que cette baſe doit être compoſée de trois petites lames de cire égales & ſemblables, faites en rhombe. Les abeilles façonnent d'abord un de ces rhombes. Rappellons-nous que deux des côtés de chaque rhombe ſe trouvent à la circonférence de la baſe, & qu'ils ſervent d'appuis à deux des faces, à deux des lames du tuyau exagone. Les abeilles bâtiſſent, pour ainſi dire, ſur chacun

* Pl. 30. fig. 1.

des côtés extérieurs du rhombe nouvellement construit, elles y attachent une petite lame qu'elles allongeront par la suite, & qui formera une des faces de l'exagone; c'est-à-dire, qu'après avoir fait un des trois murs de cire, en rhombe, qui doivent composer la base, elles établissent sur les deux côtés de ce mur, les fondements de deux des murs de l'exagone. Elles travaillent ensuite à faire un autre rhombe de la base, qu'elles assemblent avec le premier dans l'inclinaison qu'il doit avoir. Sur les deux côtés extérieurs de celui-ci, elles ébauchent encore les fondements de deux des pans de l'exagone. Enfin, elles ferment & finissent la base, en y adjoûtant le troisiéme rhombe semblable aux deux premiers, & achevent d'ébaucher les fondements de l'exagone, en mettant une lame de cire sur chacun des côtés extérieurs de ce dernier rhombe.

Pendant que des abeilles prolongent les pans d'un tuyau exagone, d'autres abeilles ébauchent les bases de plusieurs nouvelles cellules; d'autres mettent à profit les bases de celles d'une des faces du gâteau, pour construire des cellules sur l'autre face; car elles travaillent à la fois aux alvéoles des deux côtés. Dans des circonstances où elles sont pressées par l'ouvrage, & nous dirons ailleurs quelles sont ces circonstances, elles ne donnent aux nouvelles cellules qu'une partie de la profondeur qu'elles doivent avoir; elles les laissent imparfaites, & différent de les finir jusques à ce qu'elles ayent ébauché le nombre de celles qui sont nécessaires pour le temps présent. Enfin, les bords de chaque gâteau ne sont faits, pour ainsi dire, que des fondations de diverses cellules.

De quelque adresse que les abeilles soient douées, ce n'est qu'avec le temps & bien de la peine qu'elles peuvent dresser les parois des cellules, les rendre aussi minces

& auſſi unies qu'elles doivent l'être. Elles ne les jettent pas en moule. Si l'abeille qui dégroſſit une partie de la cellule, qui commence à lui faire prendre forme, vouloit d'abord la rendre auſſi mince qu'elle le doit devenir par la ſuite, elle n'y réuſſiroit pas. Cette partie trop foible pour réſiſter au poids & aux mouvements de la mouche, ſe briſeroit. Auſſi l'abeille lui donne de la ſolidité, du maſſif, beaucoup au-delà de ce qu'il convient qu'il lui en reſte. D'autres mouches ſont chargées de limer, pour ainſi dire, de réparer & de polir ce qui eſt encore brut. Dans la plûpart des eſpéces d'ouvrages faits par main d'homme, le travail de finir eſt celui qui demande le plus de temps. Peu de Fondeurs peuvent fournir aſſés de beſogne à un très-grand nombre de Ciſeleurs & de Répareurs. Le plus grand nombre de nos petites ouvriéres en cire, eſt auſſi occupé à travailler les dedans des cellules, à les perfectionner. La place ne permet pourtant qu'à une abeille à la fois de dreſſer & d'applanir les parois intérieures d'une cellule. Mais comme le nombre des cellules eſt conſidérable, & que chaque mouche ne reſte pas long-temps dans celle où elle eſt entrée, c'eſt de tous leurs travaux celui dans lequel l'on a plus d'occaſions de les obſerver. On parvient aiſément à voir une abeille qui fait entrer ſa tête dans un alvéole, & quand elle ne l'y enfonce pas bien avant, on apperçoit enſuite qu'elle en ratiſſe les parois avec les bouts de ſes dents ; qu'elle les fait agir l'une contre l'autre avec une activité admirable & ſans interruption, pour détacher de petits fragments de cire, des eſpéces de coupeaux. Les dents qui les ont détachés ne les laiſſent pas tomber. La mouche qui en a fait une petite boule, groſſe comme la tête d'une épingle, ſort de la cellule, & va porter cette cire ailleurs. Elle n'eſt pas plûtôt ſortie qu'une autre mouche prend ſa place pour continuer le même ouvrage. Celle-ci

entre comme la premiére avoit fait, la tête la premiére dans l'alvéole; elle y entre plus avant, si les endroits à polir sont plus proches du fond. Quand c'est sur le fond même qu'il faut travailler, la mouche est toute entiére dans la cellule; à peine son derriére excéde-t-il un peu les bords de l'ouverture.

Nous avons déja parlé des deux principaux usages des alvéoles. Nous avons dit qu'il y en a qui sont employés à conserver le miel, & qu'il y en a d'autres, dans chacun desquels doit naître un ver, y prendre son accroissement, & s'y transformer en mouche. Nous avons dit aussi que les mâles des abeilles, les faux-bourdons, sont beaucoup plus gros que les abeilles ordinaires. La cellule qui est destinée à loger un ver qui se transformera en faux-bourdon, doit donc être plus grande en toutes ses dimensions, que la cellule qui est destinée à loger un ver qui se transformera dans une abeille ouvriére. Les ouvriéres font aussi des cellules exagones de deux différents diametres. Le nombre de celles qui sont destinées pour des abeilles ordinaires, est grand par rapport au nombre de celles qui sont faites pour des mâles. J'ai trouvé que 20 des petites cellules posées sur une même ligne droite, remplissent ensemble une longueur de quatre pouces moins une demi-ligne. Si on néglige la demi-ligne, le diametre de chacune de ces cellules sera de 2 lignes $\frac{2}{5}$. Et un gâteau de 15 pouces de long, sur un peu plus de 10 pouces de large, sera composé d'environ 9000 alvéoles.

Après avoir mesuré avec soin la longueur qu'occupoient des cellules à vers, d'où doivent naître des faux-bourdons, j'ai trouvé que 10 de celles-ci avoient une longueur de 2 pouces 9 lignes, & $\frac{2}{5}$ de ligne. Ainsi le diametre de chaque cellule, étoit de 3 lignes & $\frac{17}{50}$, ou à peu près de 3 lignes & un tiers de ligne. Mais ayant

mesuré ensuite de ces cellules alignées autrement que les premiéres, je trouvai qu'il n'en falloit que 9 pour remplir la même longueur de 2 pouces 9 lignes & $\frac{2}{5}$ de ligne; c'est-à-dire, que chacune de ces cellules avoit dans un sens, un diametre d'un neuviéme plus grand que celui qu'elle avoit dans l'autre. Quand les mesures me l'ont eu appris, j'ai été conduit à reconnoître que ces cellules n'étoient point des exagones parfaits, comme on a cru qu'elles en étoient: je distinguois fort aisément deux faces opposées, égales entr'elles, & plus petites que les quatre autres; & en répétant les mesures, je me suis assûré que selon que la ligne sur laquelle je les mesurois, passoit par les petites ou par les larges faces, il ne falloit que neuf, ou qu'il falloit dix cellules pour remplir à peu près la même longueur. J'ai cru aussi avoir observé de la différence entre les diametres des petites cellules, celles qui ont des vers qui donnent des abeilles ordinaires, mais des différences moins considérables; & ces différences sont prouvées par ce que nous avons dit ci-devant, que des trois angles rentrants de la base, il y en a au moins deux qui ne sont pas rencontrés par les angles formés par les prolongements des pans de l'exagone.

La longueur du pendule déterminée dans un pays dont la latitude est bien connue, donne une mesure fixe qui a été long-temps desirée des Sçavants, une mesure à laquelle toutes celles dont on veut avoir une connoissance précise & sûre, doivent être rapportées. Nous ne serions pas aussi embarrassés que nous le sommes souvent sur les mesures des Anciens, s'ils eussent connu cette mesure fixe. Nous en aurions une autre, qui, quoique moins exacte, nous suffiroit pour bien des cas, s'ils nous eussent donné les mesures des cellules des abeilles; car il est plus que probable, que les abeilles d'aujourd'hui des environs d'Athénes

& de Rome, ſont de la même eſpéce que celles qui y étoient autrefois; que celles d'aujourd'hui ne font pas des alvéoles plus grands ou plus petits que ceux que faiſoient les abeilles qui travailloient dans les temps où les Grecs & ceux où les Romains ont été le plus célébres. M. Thevenot avoit penſé auſſi, comme nous le rapporte Swammerdam, à prendre une meſure fixe d'après les cellules des abeilles.

Les profondeurs des différentes cellules des abeilles, ne ſont pas auſſi conſtantes que les longueurs de leurs diametres. Communement les cellules à vers d'abeilles ouvriéres, ont cinq lignes $\frac{1}{2}$ de profondeur; & le gâteau compoſé de deux rangs de cellules oppoſées, eſt épais d'environ dix lignes. Les cellules des vers qui doivent devenir des faux-bourdons, ont quelquefois plus de huit lignes de profondeur; mais il y en a de moins profondes. Nous verrons dans la ſuite, que les mêmes cellules qui ſervent à élever les vers juſqu'à leur transformation, ont ſouvent ſervi auparavant à contenir du miel, & qu'elles y ſervent ſouvent après que les mouches dans leſquelles les vers ſe ſont transformés, en ſont ſorties. Ainſi les cellules à vers de mouches ordinaires, & les cellules à vers de mouches mâles, ſont dans différents temps des cellules à miel. Mais il y a des cellules que les abeilles ne deſtinent qu'à recevoir du miel, auxquelles elles donnent beaucoup plus de profondeur qu'aux autres. J'ai meſuré des alvéoles qui n'avoient que le diametre des plus petits, & dont la profondeur étoit au moins de dix lignes. Lorſque la récolte du miel eſt ſi abondante, qu'il eſt difficile d'avoir aſſés de vaiſſeaux pour le loger, lorſque les abeilles ont peine à conſtruire un nombre ſuffiſant de cellules pour contenir tout celui qu'elles peuvent recueillir, elles allongent les anciennes, ou elles donnent aux nouvelles qu'elles bâtiſſent, une longueur qui

ſurpaſſe beaucoup celle des cellules ordinaires. Il eſt viſible qu'elles épargnent ainſi les façons des baſes. Nous verrons encore bientôt qu'il y a pour elles une autre épargne dans les cellules plus profondes. Les abeilles ſçavent s'accommoder au temps, elles ſçavent auſſi s'accommoder au lieu. Quoique l'axe des alvéoles ſoit communement perpendiculaire aux faces du gâteau, elles en conſtruiſent qui l'y ont incliné, & elles en conſtruiſent quelquefois qui ſont courbes, & cela lorſque le voiſinage des parois de la ruche & leur figure, ou lorſque quelqu'autre circonſtance ne permettroient pas d'y placer aſſés d'alvéoles droits.

La diſpoſition des gâteaux offre, comme celle des alvéoles de chaque gâteau, des faits qui ſont honneur à l'intelligence des abeilles. Des mouches nouvellement établies dans une ruche qui étoit vuide, & où elles ſe trouvent bien, n'y reſtent pas long temps ſans y jetter les fondements d'un gâteau qu'elles allongent & élargiſſent avec une célérité ſurprenante ; mais avant que de lui avoir donné autant d'étendue qu'elles lui en veulent, elles ſe partagent. Une partie des ouvriéres en commence un ſecond, & quelquefois une autre partie des mouches entreprend d'en faire un troiſiéme. Quand il y a deux ou trois atteliers, plus d'ouvriéres peuvent s'occuper à la fois ſans s'embarraſſer, elles ſont en état de faire plus de beſogne. Les gâteaux ſont communement arrangés parallelement les uns aux autres, & parallelement à la plus grande des faces de la ruche, ſi la ruche a des faces, c'eſt-à-dire, ſi ſon contour n'eſt pas courbe comme l'eſt celui des ruches coniques. Il doit reſter un intervalle entre deux gâteaux, une rue qui permette aux abeilles d'aller viſiter les alvéoles de l'un & de l'autre gâteau. Ces rues n'ont ordinairement que la largeur qui ſuffit pour laiſſer paſſer deux abeilles à la fois. Chaque gâteau ne tient ſouvent

au haut

au haut de la ruche, & même au haut de celles dont le deſſus eſt plat, que par une eſpéce de pied qui a peu d'étendue. Quand les abeilles commencent un ſecond gâteau dans une de ces derniéres ruches, elles l'attachent ſouvent au bout opposé à celui où l'autre gâteau eſt aſſujetti. Il ſuit de ce que nous venons de dire, que ce ſecond gâteau doit être conſtruit parallele au premier, & qu'il ne doit reſter entr'eux qu'un certain intervalle. Les abeilles qui ont jetté les fondements du dernier, malgré la diſtance qu'il y a entre l'endroit où elles l'ont collé, & l'endroit où tient le premier, ont donc jugé que lorſqu'il ſeroit fini, il ſe trouveroit placé par rapport à l'autre, comme il convient qu'il le ſoit. Il leur arrive pourtant de ſe tromper, & c'eſt encore un de ces faits qui ſemblent prouver qu'elles jugent. Quelquefois l'attache du nouveau gâteau a été poſée ſur une ligne tellement éloignée de la ligne où eſt l'attache de l'autre, qu'il y auroit un trop grand intervalle entre le premier & le ſecond gâteau, ſi celui-ci étoit conſtruit parallele à l'autre. Pour regagner une partie du vuide qui naît de ſa mauvaiſe poſition, les abeilles le conduiſent obliquement. A meſure qu'elles l'étendent, elles lui donnent une inclinaiſon qui le rapproche de l'autre. La poſition du ſecond gâteau a été quelquefois ſi mal choiſie, que le vuide qui reſte d'un côté entre les deux gâteaux, ne paroît pas ſupportable aux abeilles. Alors elles en conſtruiſent un troiſiéme entre ceux-ci, mais qui a toûjours peu d'étendue, par rapport aux deux premiers : elles le terminent dans l'endroit où les deux autres ne laiſſent entr'eux qu'un intervalle qui y peut être ſans inconvenient. Elles font plus quelquefois, elles rempliſſent certains eſpaces de gâteaux tous paralleles entr'eux, mais inclinés ou même perpendiculaires aux premiers faits *.

* Pl. 21. fig. 3 & 4.

Mais, comme nous l'avons dit, les gâteaux ſont pour

l'ordinaire paralleles les uns aux autres. Ils laiſſent entr'eux des eſpéces de rues. Les abeilles auroient ſouvent trop de chemin à faire, ſi pour parvenir entre deux gâteaux juſque vers leur milieu, il falloit toûjours paſſer par les bouts des rues. Pour abréger le chemin, quand elles conſtruiſent un grand gâteau, elles ſçavent y reſerver une ou pluſieurs ouvertures à peu près rondes. Ce ſont de grandes portes toûjours ouvertes, & qui leur permettent d'arriver plûtôt entre les gâteaux, & d'en ſortir. Des gâteaux ſouvent longs de plus de 18 à 20 pouces, & larges de 12 ou 15, comme il y en a dans certaines ruches, contiennent un nombre de cellules bien conſidérable. Leurs contours ſont curvilignes; mais ne prenons d'un gâteau qu'une portion rectangle longue d'environ 15 pouces, & large de plus de 10. Il eſt aiſé de calculer qu'elle ſera compoſée de plus de 9000 cellules, comme nous l'avons déja dit.

Quoique les cellules ſoient formées de feuilles de cire extrémement minces, les gâteaux deviennent des piéces peſantes lorſqu'ils ſont bien pleins de miel. Leur propre poids pourroit rompre les attaches qui les tiennent ſuſpendus au haut de la ruche. Les abeilles ſçavent auſſi les aſſujettir en divers autres endroits contre ſes parois ; & elles multiplient les attaches autant qu'elles en trouvent la facilité. Dans les ruches vitrées, les gâteaux extérieurs ſont ſouvent ſoûtenus par de petites maſſes de cire quelquefois cellulaires, collées par un de leurs bouts à un des carreaux de verre, & par l'autre au gâteau. Les gâteaux intérieurs ſont auſſi quelquefois attachés les uns aux autres. Celui qui ſe trouve immédiatement après un gâteau extérieur, eſt attaché à celui-ci; ainſi les ſoûtiens des gâteaux extérieurs ſervent à maintenir les autres. La prévoyance de ceux qui préparent des ruches pour y

loger des abeilles, les engage à y diſpoſer de petits batons en croix, qui par la ſuite ſervent de ſupports aux gâteaux qui y ſont conſtruits; ces ſupports les mettent hors de riſque de tomber, & épargnent du travail aux mouches.

Nous avons vû les abeilles occupées à conſtruire & à polir des cellules, nous les avons vû en compoſer de grands gâteaux, ſans avoir rien dit encore de la matiére dont elles les conſtruiſent, ſans avoir dit encore comment elles font la cire même; c'eſt-à-dire, ſans avoir expliqué en quoi cette cire brute qu'elles ramaſſent ſur les fleurs différe de la vraye cire, & comment elles la convertiſſent en véritable cire. Nous n'avons pas même dit où chaque abeille prend la cire dans l'inſtant où elle veut la mettre en œuvre pour en faire une portion de cellule. Ce dernier fait me paroît avoir été ignoré par ceux qui ont traité des abeilles; & ils ne nous ont aucunement appris à quoi il falloit s'en tenir ſur la converſion de la cire brute en véritable cire, ce qui eſt cependant une queſtion curieuſe & importante à éclaircir, non-ſeulement par rapport à l'Hiſtoire des abeilles, mais même par rapport à la Phyſique.

Ces deux petites pelottes dont ſont ſouvent chargées les deux derniéres jambes des abeilles qui reviennent de la campagne, ont été priſes ſur les fleurs, ainſi que nous l'avons expliqué dans le ſixiéme Mémoire. Elles ne ſont autre choſe que des amas de pouſſiéres d'étamines. C'eſt ce que nous avons appellé de la cire brute ou de la matiére à cire. On pourroit néantmoins douter ſi ces pouſſiéres d'étamines ne ſont pas actuellement de la cire proprement dite. Certaines parties des plantes & des arbres donnent de la réſine toute faite; les mêmes parties ou d'autres parties de différents arbres, donnent de la gomme telle

que nous l'employons. Enfin, nous connoiſſons à préſent un arbriſſeau commun au Miſſiſſipi, des grains duquel on retire une ſorte de cire au moyen de l'eau bouillante. Ne pourroit-il pas ſe faire que d'autres parties des plantes, que leurs fleurs donnaſſent de la cire telle que celle que nous brûlons journellement, que les abeilles ne fuſſent chargées que du ſoin de l'y ramaſſer? Il ſeroit aſſés naturel de penſer que cela eſt ainſi. Mais quand on vient à examiner ces petits grains que les abeilles ont enlevés aux étamines des fleurs, on reconnoît aiſément qu'ils ne ſont point du tout de la cire, ils ne ſont que la matiére dont elles la font.

En attendant que nous apprenions le moyen d'avoir aſſés de cette cire brute pour fournir à des eſſais un peu en grand, nous nous contenterons de faire remarquer qu'il eſt très-facile d'en avoir pour des eſſais en petit. Dans les jours où les abeilles vont à la campagne, on n'a qu'à ſe tenir le matin auprès d'une ruche, & prendre celles qu'on y voit arriver chargées. Si on n'eſt pas aſſés aguerri avec elles pour oſer les ſaiſir avec une pince, ſi on craint trop leurs piquûres, il y a un autre moyen de leur enlever leur récolte avec moins de riſque. On n'a qu'à tenir à la main un petit bâton frotté de glu. Dès qu'une abeille ſe ſera poſée ſur le devant de la ruche, ou qu'elle y marchera, on s'en rendra maître ſi on la touche avec le petit bâton. On lui ôtera ſes deux boulles ſi elle les a encore, & ſi elle les a laiſſé tomber ſur le devant de la ruche, ce qui arrive aſſés ſouvent en pareil cas, on les y ramaſſera. Quand on ſe ſera fourni ainſi d'un certain nombre de pelottes de cire brute, il ſera facile de faire les expériences propres à montrer qu'elles ne ſont point encore de la cire.

La plus ſimple de toutes, & celle qui s'offre la premiére, eſt de peſtrir entre le pouce & l'index une de ces petites

boules, de lui faire changer de figure en la pestrissant, & sur-tout de la réduire à une lame platte. En pareil cas, la cire ordinaire se ramollit, & devient flexible comme une pâte; quelque figure qu'on lui fasse prendre, ses parties restent continues; en un mot, la cire alors est ductile, & la petite boule ne l'est pas, elle ne se ramollit point entre les doigts, elle s'y brise souvent: on reconnoît toûjours à la vûe simple, & encore mieux à la loupe, que la petite masse n'est qu'un assemblage de grains, dont chacun, malgré les pressions réitérées par des doigts chauds, a conservé sa figure. S'ils tiennent les uns contre les autres, ce n'est que par un peu d'humidité restée sur leur surface.

Pour sçavoir ce que peut sur cette matiére une chaleur plus forte que celle des doigts, on mettra une petite pelotte dans une cuillier d'argent qu'on posera sur de la cendre chaude, ou sur un charbon peu ardent. Si la petite boule étoit de cire, dans un instant elle y deviendroit coulante, au lieu que la petite boule de cire brute conserve sa figure, elle jette de la fumée, elle se desséche & se réduit en charbon.

On peut faire au feu une autre expérience, qui prouvera aussi décisivement que la cire brute n'a pas encore les propriétés de la véritable cire. On en formera un petit corps long, une espéce de filet, dont on présentera un des bouts à la flamme d'une bougie. Ce fil de cire brute s'y allumera & brûlera comme feroit un brin de bois sec, & plus chargé de matiére huileuse que du bois ordinaire; mais il ne se fondra pas, comme se fondroit sans brûler, un petit rouleau de cire.

Cette matiére éprouvée à l'eau, comme éprouvée au feu, paroîtra encore différente de la cire. Si on en jette dans l'eau, elle tombera & restera au fond, au lieu que de la cire remonteroit & resteroit à la surface. Qu'on ne

ſoupçonne pas que, quoique cette matiére paroiſſe plus péſante ſpécifiquement que la cire, elle ne l'eſt pas réellement. Qu'on ne s'imagine pas que ſon excès de péſanteur doive être attribué à l'humidité dont elle étoit pénétrée lorſqu'elle tenoit à la plante, humidité qu'elle conſerve encore lorſque l'abeille la tranſporte. J'ai gardé de cette cire brute pendant pluſieurs années, & j'en ai eu qui a paſſé un hyver entier ſur la cheminée d'un cabinet où il y avoit continuellement du feu; le temps & le lieu euſſent dû ſuffire à la deſſécher parfaitement; néantmoins quand j'ai jetté dans l'eau cette matiére ſi bien deſſéchée, elle a été à fond.

Il s'enſuit donc que les abeilles donnent quelque préparation à la cire brute qui la rend de véritable cire. Mais en quoi conſiſte cette préparation? Ne leur ſuffit-il point de la peſtrir, ou plûtôt de la broyer en quelque ſorte? On peut ſoupçonner que chacun de ces petits grains qui ont été enlevés à la plante, ſont des eſpéces de petits ſacs membraneux, dont l'intérieur eſt rempli de cire. On peut ſoupçonner qu'il n'y a qu'à briſer les enveloppes pour avoir la cire qu'elles couvrent. Mais j'ai eu beau peſtrir, j'ai eu beau broyer même cette matiére, ſoit dans des cuilliers d'argent avec un manche de coûteau de porcelaine, ſoit ſur du verre, je ne lui ai donné aucune des qualités qui lui manquoient pour être de la cire. Après des broyements réitérés, elle n'eſt devenue ni plus ductile ni plus fuſible qu'elle l'étoit auparavant.

Puiſqu'il ne ſuffit pas aux abeilles de peſtrir la cire brute, on peut croire qu'elles y adjoûtent quelque matiére, ou plûtôt quelque liqueur. M.[rs] Maraldi & Swammerdam, l'ont penſé ainſi. Comme le miel eſt ce que les abeilles ont le plus à leur diſpoſition, il étoit aſſés naturel de ſoupçonner qu'elles en mêloient avec la cire brute; mais

ç'a été inutilement encore que j'ai broyé de cette cire imparfaite après l'avoir humectée de miel; son état n'en a pas paru changé.

Swammerdam a eu un autre soupçon qui est ingénieux. Il a pensé que la liqueur venimeuse dont les abeilles ont une assés grosse vessie toute pleine, ne leur avoit pas été simplement accordée pour empoisonner les blessûres qu'elles font; que peut-être les abeilles humectoient avec cette liqueur la matiére qu'elles avoient ramassée sur les plantes, & qu'elle pouvoit avoir une efficacité propre à changer cette matiére en véritable cire. Il a cru même avoir fait quelques expériences favorables à cette idée, & qui lui avoient fait naître le desir de ramasser plus de liqueur venimeuse pour répéter plus en grand les mêmes expériences. Celles que j'ai tentées ne me disposent pas à croire qu'il eût été content du succès. Après tout, les gros bourdons velus, & beaucoup d'espéces d'abeilles qui ne font pas de véritable cire, ont, comme les abeilles, des vessies pleines d'un semblable venin. Les guêpes & les frêlons sont bien pourvûs de ce venin, quoiqu'ils ne fassent que du papier.

Ce seroit assûrément une découverte curieuse & peut-être même utile, que celle d'une manipulation ou d'un procédé simple qui transformeroit la cire brute en vraye cire. Celle que les abeilles nous ramassent ne nous coûte rien; elles sont des ouvriéres que nous n'avons pas la peine de nourrir; mais nous n'avons pas à beaucoup près, assés de ces ouvriéres, & il s'en faut bien qu'elles nous procurent toute la cire que nous pourrions consumer. La quantité de poussiéres d'étamines qu'elles ramassent à la campagne, n'est rien en comparaison de la quantité qu'elles y laissent perdre. Si nous sçavions faire de la cire avec ces poussiéres, peut-être trouveroit-on des moyens d'en recueillir

beaucoup à peu de frais; peut-être trouveroit-on les moyens de mettre les enfants de la campagne en état de faire cette sorte de récolte. La culture du safran est chere, & on n'est point effrayé par la peine de couper les filets de ses fleurs, de son pistile. En l'isle de Candie, on fait la récolte du ladanum avec des fouets de cuir *, des laniéres dont on fouette dans la saison convenable & pendant la plus grande chaleur du jour, les arbrisseaux qui fournissent cette gomme résineuse. Il seroit peut-être moins long qu'on ne se l'imagine, de ramasser beaucoup de poussiéres d'étamines, avec de gros pinceaux, ou même avec des peaux qu'on feroit passer sur les fleurs dont une prairie est émaillée, ou sur celles d'un champ de bled noir. Il y a des arbres & des arbustes qui pourroient en fournir beaucoup. On entrevoit donc des moyens de parvenir à faire à peu de frais, des récoltes de poussiéres d'étamines; au moins ne semble-t-il pas qu'on en dût desespérer. Je voudrois bien qu'on pût autant se promettre de trouver le moyen de convertir ces étamines en cire. Je n'ai pas fait à beaucoup près toutes les tentatives qui peuvent être faites pour y parvenir; j'en indiquerai quelques-unes qui peuvent inviter à en faire beaucoup d'autres.

** Voyage de M.r Tournefort. Lettre 2.*

Dans le Mémoire que M. Geoffroy a publié sur la figure de ces poussiéres, & sur leurs usages, par rapport à la fécondation des graines des plantes, il dit *: *que ces petits grains ne se dissolvent ni dans l'eau, ni dans l'huile d'olive, ni dans l'esprit de térébenthine, ni dans l'esprit de vin, pas même à l'aide du feu; que les trois derniéres liqueurs en tirent bien quelque teinture, mais sans changer, ou très-peu, la figure des grains.* Il adjoûte un peu après, que quelques-uns ont prétendu que ces grains n'étoient que des particules de cire ou de résine; que pour voir ce qui en étoit, il les a fait bouillir dans l'eau où ils ne se sont point fondus. M. Geoffroy croit que ces poussiéres

** Mémoires de l'Académie 1711. Page 216.*

pouſſiéres contiennent une matiére huileuſe, que celles des lys la laiſſent ſur le papier dans lequel on les renferme.

Les teintures que l'eau, l'eſprit de térébenthine & l'eſprit de vin tirent des pouſſiéres des étamines, & ſur-tout celle qu'en tire l'eſprit de vin, quoique légéres, me parurent mériter d'être examinées; & M. Geoffroy l'eût jugé comme moi, s'il eût eu à conſidérer ces pouſſiéres dans le point de vûe où je devois les regarder, comme étant la matiére premiére de la cire. Dans trois tubes de verre, dont chacun avoit intérieurement environ 9 lignes de diametre, & dont la hauteur étoit de près de 6 pouces, je mis une quantité à peu près égale de cire brute que je ne peſai pas; je me contentai de remarquer qu'ellé s'élevoit environ ſix lignes au-deſſus du fond du vaſe. Un des tubes fut rempli d'eau, l'autre d'eſprit de térébenthine, & le troiſiéme le fut d'eſprit de vin. La cire brute a été tenue pendant plus de trois mois dans chacune de ces liqueurs; mais la liqueur de chaque tube a été renouvellée pluſieurs fois. Dans les premiers jours pourtant, comme on l'imagine aſſés, l'eſprit de vin & l'eſprit de térébenthine ont plus extrait de la cire brute que dans tout le reſte du temps. Il n'en a pas été tout-à-fait de même de l'eau.

Les pouſſiéres des étamines ont donné à l'eau une couleur brune aſſés foncée. Il s'eſt bientôt formé ſur toute ſa ſurface un champignon de moiſiſſûre d'une ligne ou deux d'épaiſſeur. Le premier champignon ayant été ôté, il s'en eſt fait un autre à ſa place, & il y en a paru de même cinq de ſuite. L'eau avoit auſſi une odeur qui tenoit du moiſi, & qui étoit plus deſagréable, elle approchoit de celle des plantes pourries. Il ſemble que ces pouſſiéres qui étoient de petites parties de plantes, auroient dû ſe pourrir dans l'eau en un temps moins long que celui pendant lequel elles y avoient été tenues. Cependant quand

j'ai obſervé au microſcope de celles que j'ai tirées de deſſous l'eau qui les avoit couvertes pendant plus de trois mois, je leur ai trouvé la figure qu'elles avoient quand elles y avoient été miſes. Il n'eſt pas auſſi ſingulier que celles qui ont demeuré pendant un pareil temps dans l'eſprit de vin & dans celui de térébenthine, ayent conſervé de même leur premiére figure.

La quantité que j'avois de chaque liqueur qui avoit agi ſur les pouſſiéres des étamines, étoit petite; auſſi ne devois-je pas m'attendre que chacune de ces liqueurs après s'être évaporée, me laiſſeroit une quantité de réſidence ſolide, bien conſidérable. Une cuillier d'argent me parut donc un aſſés grand vaiſſeau, & convenable pour faire l'évaporation. D'abord j'en remplis une de l'eau la plus colorée, & je mis la cuillier ſur des charbons allumés. Afin pourtant d'avoir plus de réſidence, je verſois de nouvelle eau colorée dans la cuillier avant que l'évaporation de celle qu'elle avoit, fût toute faite. J'eus ainſi la réſidence d'environ trois bonnes cuillerées d'eau. Cette réſidence étoit brune, & avoit l'eſpéce de ténacité propre à une gomme; en un mot, elle me parut une véritable gomme. Après l'avoir rendue dure & ſéche, il me fut aiſé de la ramollir & de la diſſoudre entiérement dans l'eau que je verſai deſſus.

J'eſſayai l'eſprit de térébenthine, comme j'avois fait l'eau, ſans eſpérer néantmoins d'en avoir une réſidence auſſi pure. Je m'attendois, comme il arriva, que la réſine que cette liqueur pourroit laiſſer, ne me permettroit pas de diſtinguer dans le compoſé ce qui avoit appartenu à la cire brute, de ce qui avoit été laiſſé par la liqueur réſineuſe. Au reſte, l'eſprit de térébenthine peut peu ſur la cire brute; celle que j'ai fait bouillir dans cette liqueur, loin de s'y ramollir, a paru s'y durcir.

Je me promis davantage de l'eſſai qu'il me reſtoit à

faire de l'eſprit de vin, car par lui-même l'eſprit de vin ne pouvoit rien laiſſer de ſolide ſur la cuillier. Celle qui fut miſe ſur les charbons, fut remplie trois fois de l'eſprit qui avoit pris le plus de teinture. Lorſqu'il fut évaporé en grande partie, la liqueur qui reſta dans la cuillier fut épaiſſe, jaune & trouble, & répandoit une odeur qui me parut être celle de la cire; elle le parut de même à pluſieurs perſonnes à qui je la fis ſentir. Enfin, lorſque j'eus pouſſé l'évaporation juſques à ſiccité, la cuillier ſe trouva enduite d'une couche de matiére jaune qui avoit une odeur de cire ſi forte, qu'on ne pouvoit la méconnoître. Il paroiſſoit donc que l'eſprit de vin avoit extrait des pouſſiéres des étamines, de la cire qu'il y avoit trouvée toute faite, ou au moins, qu'il en avoit extrait la matiére à laquelle la cire doit ſon odeur.

Il me reſta pourtant un ſcrupule ſur l'expérience dont je viens de parler. La cire brute qui y avoit été employée, avoit été priſe dans des cellules d'abeilles; peut-être n'en avoit-elle pas été tirée avec aſſés de précaution; quelques parcelles de véritable cire avoient peut-être été détachées, & l'odeur que donnoit la réſidence de la diſſolution, pouvoit être dûe à ces parcelles. Pour faire une expérience qui ne me laiſſât pas une inquiétude pareille, je fis prendre à des abeilles les pelottes de cire brute qu'elles rapportoient à leur ruche. Après en avoir ramaſſé un volume égal à celui de quatre à cinq gros pois, je mis les pelottes dans un tube avec de l'eſprit de vin. En 24 heures elles lui donnerent une forte teinture, qui le devint encore davantage lorſque j'eus échauffé le tube juſques à faire bouillir la liqueur. Je fis évaporer cette derniére diſſolution, comme j'avois fait évaporer la premiére, dans une cuillier d'argent; j'eus bientôt une liqueur jaunâtre & trouble qui ſentoit la cire. Quand l'évaporation eut été pouſſée juſques à ſiccité,

il resta au fond de la cuillier une assés bonne quantité d'une matiére jaunâtre, qui, dès qu'elle fut réfroidie, eut la consistance de la cire, & qui, comme la cire, pouvoit reprendre de la liquidité lorsque je la chauffois. Ayant vû ensuite que cette matiére qui avoit l'odeur de cire, se laissoit pestrir entre mes doigts, je la crus de véritable cire; mais bientôt je reconnus qu'elle n'étoit pas de la cire pure & parfaite. Je mis dans ma bouche la petite boule que j'en avois faite en la pestrissant, elle s'y fondit, comme s'y seroit fondu un grain de cachou, ou comme s'y seroit fondu un morceau de quelque tablette, dont le sucre auroit fait la base : elle avoit aussi un goût sucré. L'odeur de cette matiére ne me permettoit pourtant pas de douter qu'elle ne contînt de la cire; mais cette cire étoit mêlée avec une autre matiére, & l'esprit de vin les avoit extraites toutes deux en même temps. Elle étoit mêlée avec des sels plus aisés à humecter que le sucre, c'est de quoi j'eus bientôt la preuve. Je fis durcir sur le feu celle qui étoit dans la cuillier, au point de résister au frottement de l'ongle lorsqu'elle étoit froide. Cette matiére si dure ne fut pas une heure à s'imbiber de l'humidité de l'air. En moins d'une heure sa surface fut assés gluante pour s'attacher au doigt qui la touchoit. Ne pourroit-on pas regarder cette matiére comme une espéce de savon de cire? Il paroît donc que si l'esprit de vin tire des poussiéres des étamines, de la cire, qu'il la tire en petite quantité & mêlée avec des sels qui s'humectent aisément à l'air. L'odeur de la matiére que l'esprit de vin avoit extraite de la cire brute, nous prouve décisivement que cette matiére contenoit de la cire, ou au moins le principe auquel la cire doit son odeur, & par conséquent, qu'un des principes de la cire est actuellement dans les poussiéres des étamines. Peut-être la cire y est-elle toute faite, & qu'il ne nous manque

qu'un diſſolvant pour l'en pouvoir extraire ; car nous ne connoiſſons point encore de véritable diſſolvant de la cire. L'eſprit de vin avoit tiré de nos pouſſiéres tout ce qu'il eût tiré de la cire qui nous eſt mieux connue pour cire. J'ai cru autrefois que l'eſprit de vin ſe chargeoit de toute la ſubſtance de la cire, de tout ce qui entre dans ſa compoſition ; mais des expériences auxquelles les précédentes m'ont conduit, m'ont appris le contraire. J'ai mis une chopine de vin ſur une demi-livre de cire jaune diviſée en lames minces. Au bout de deux jours l'eſprit de vin a pris une belle teinture jaune. J'ai fait évaporer de cet eſprit de vin dans une cuillier tenue ſur quelques charbons allumés, comme j'avois fait évaporer l'eſprit de vin chargé de la teinture qu'il avoit priſe ſur les pouſſiéres des étamines. J'avois cru que l'eſprit de vin qui avoit agi ſur de véritable cire, auroit laiſſé de la cire au fond de la cuillier, il n'y a laiſſé qu'une matiére, qui avec l'odeur de cire, n'avoit que la conſiſtance du beurre, & qui pouvoit être diſſoute par l'eau. J'ai fait depuis pluſieurs expériences plus en grand ſur les diſſolutions de cire par l'eſprit de vin ; mais je me reſerve à en parler dans un autre ouvrage, de crainte d'allonger encore un article déja trop long. Je dirai ſeulement qu'il paroît que la matiére que l'eſprit de vin extrait de la véritable cire, eſt ſemblable à celle qu'il extrait des pouſſiéres des étamines.

Je rapporterai pourtant encore une expérience que j'ai faite avec l'eſprit de vin tenu ſur de véritable cire, mais ſur de la cire qui n'avoit jamais été fondue. Je briſai un gâteau de cire, nouvellement conſtruit par les abeilles, & dans les cellules duquel il n'y avoit jamais eu de miel. Cette cire étoit très-blanche & très-ſéche. Je la fis entrer par fragments dans un gros tube où je verſai de l'eſprit de vin ; & afin que cette liqueur en tirât plus vîte ce qu'il lui

étoit poſſible d'en tirer, je la fis chauffer & même bouillir pendant plus d'un quart d'heure. L'eſprit de vin fut enſuite verſé dans une cuillier d'argent qui fut poſée ſur des charbons allumés. Quand il ſe fut évaporé en grande partie, quand il ne reſta plus au fond de la cuillier qu'une liqueur auſſi épaiſſe qu'un ſirop, je la ſentis, & je ne lui trouvai qu'une légére odeur de cire; je la goûtai enſuite, & je lui trouvai précisément le goût d'un ſirop de ſucre. Ce ſirop fut remis ſur le feu & épaiſſi à tel point, que lorſqu'il étoit refroidi, il étoit dur & très-dur. Cependant lorſqu'il eut été expoſé à l'air, il s'humecta; mais au bout de deux jours il devint grainé, & ſe rendurcit de nouveau. Il avoit le goût & la dureté du plus beau ſucre. On doit être porté à regarder cette eſpéce de ſucre comme du miel qui étoit reſté dans la cire.

Tout ce que nous voulons conclurre de cette expérience, c'eſt qu'il reſte dans la cire vierge des abeilles, dans celle qui n'a pas été fondue, une eſpéce de ſel ſucré analogue à celui que l'eſprit de vin tire des pouſſiéres des étamines. Ce ſera un miel ſi l'on veut. Quoi qu'il en ſoit, cette obſervation a ſervi à m'expliquer un fait qui m'avoit embarraſſé. Il m'eſt arrivé quelquefois de tirer de l'eau froide des gâteaux de cire qui s'y étoient ſenſiblement ramollis; l'eau cependant ne peut que durcir la cire ordinaire. Mais je penſe à preſent que la cire de ces gâteaux contenoit de ce ſel, ou ce miel que l'eſprit de vin en peut extraire; & que l'eau qui peut diſſoudre ce ſel ou ce miel, peut par là amollir le gâteau.

Au reſte, quoique les principes qui doivent compoſer la cire ſoient certainement contenus dans les pouſſiéres des étamines, ils peuvent n'y être pas actuellement réunis & combinés, comme ils le ſont dans la cire parfaite. Une obſervation de M. Bernard de Juſſieu, ſemble prouver

qu'ils y ſont ſéparés. Il a étudié au microſcope les pouſſiéres des étamines d'un grand nombre d'eſpéces de fleurs en croix, comme des moutardes, des roquettes, &c; il a étudié, dis-je, ces pouſſiéres pendant qu'elles étoient dans l'eau où il les avoit miſes. Il a obſervé que ces petits grains s'y gonfloient de plus en plus, & cela juſques à ſe créver. Dans l'inſtant où chaque grain ſe crévoit, il en ſortoit un jet de liqueur qui nageoit ſur l'eau ſans ſe mêler avec elle, & qui par conſéquent, devoit être une liqueur huileuſe. Il a répété la même expérience avec le même ſuccès ſur les pouſſiéres de plantes de pluſieurs claſſes différentes.

Mais pour dire le vrai, j'ai été dégoûté de pourſuivre les expériences propres à nous apprendre, s'il eſt poſſible, de parvenir à tirer de véritable cire de la cire brute, ou de convertir la cire brute en vraye cire, dès que les moyens auxquels les abeilles ſont obligées d'avoir recours pour cette opération, m'ont été connus, & dès que des calculs & des obſervations m'ont eu prouvé que les abeilles même ne font que très-peu de vraye cire avec beaucoup de cire brute. J'ai jugé alors que cette opération n'étoit pas auſſi ſimple que Swammerdam & M. Maraldi ſembloient l'avoir penſé, & qu'il étoit aſſés naturel de la croire. J'ai connu qu'il ne ſuffiroit pas aux abeilles de peſtrir la cire brute entre leurs pattes après l'avoir humectée de quelque liqueur. C'eſt dans le corps même des abeilles que la cire brute doit être travaillée; c'eſt-là qu'eſt le laboratoire où ſe fait la véritable converſion ou extraction. Quelques Auteurs qui ont parlé des abeilles, l'ont ſoupçonné, & je crois être en état de le démontrer inconteſtablement. C'eſt dans le ſecond eſtomach *, & peut-être dans les inteſtins * des abeilles, que la cire brute eſt altérée, digérée & convertie en véritable cire, ou c'eſt là que la véritable cire en eſt extraite. Or dès qu'on ſçait le lieu où ſe fait cette opération,

* Pl. 30. fig. 9, 10, 11 & 12. *e.*
* *i.*

on eſt bien tenté de croire qu'il ne nous eſt pas plus aiſé de parvenir à faire de vraye cire avec les étamines des fleurs, qu'il nous l'eſt de faire du chyle avec les différentes ſubſtances, ſoit animales, ſoit végétales, avec leſquelles notre eſtomach & nos inteſtins en font journellement.

Il y a long-temps qu'on a penſé que les abeilles ne vivoient pas ſeulement de miel, qu'elles mangeoient la cire brute. Ce ſentiment a été reçû preſque généralement par ceux qui ont eu beaucoup de ces mouches, dans la vûe de profiter des fruits de leurs travaux. Auſſi dans divers pays, comme la Hollande, la Flandre, le Brabant, &c. la cire brute eſt appellée le pain des abeilles. Ce mets même a paru digne d'un nom plus noble aux Auteurs de divers traités ſur ces mouches; ils ont cru qu'il méritoit celui du mets que les Poëtes ont fait ſervir ſur la table de leurs Dieux. Ils ne l'appellent que l'ambroiſie; & pour que les abeilles ſoient traitées en tout comme ces mêmes Dieux, ils veulent que le miel ſoit du nectar. Les anciens ont donné d'autres noms à la cire brute, rapportés par Pline, quelques-uns, dit-il, l'appellent *erithacé*, d'autres lui ont donné le nom de *ſandarac*, & d'autres celui de *cerinthé*. Il adjoûte enſuite que les abeilles s'en nourriſſent pendant qu'elles travaillent. Le ſentiment, au reſte, qui veut que les abeilles prennent un aliment ſolide, pouvoit trèsbien être du nombre de tant d'autres ſur ces mêmes mouches, qui ont été reçûs, & qui ſe ſont perpétués ſans aſſés d'examen. Swammerdam après l'avoir diſcuté, a prétendu qu'il étoit contre toute vraiſemblance que les abeilles priſſent une nourriture auſſi ſolide que l'eſt la cire brute. Il avoit reconnu par pluſieurs obſervations qu'elle n'eſt qu'un amas de petits grains, le plus ſouvent de figure ſphérique, & qu'il eſt difficile de leur faire perdre. Quelque petits que ſoient ces grains, leur diametre lui a paru

ſurpaſſer

ſurpaſſer beaucoup celui de l'ouverture du bout de la trompe. Il a penſé, ce qui paroît très-vrai, que cette ouverture, contre l'exiſtence de laquelle nous avons rapporté de fortes preuves, ne pouvoit donner paſſage qu'à une liqueur. Il a donc cru que des raiſons auxquelles on ne pouvoit oppoſer rien de vraiſemblable, établiſſoient qu'il étoit impoſſible que les abeilles ſe nourriſſent de cire brute. Il eſt certain auſſi, qu'il ſeroit impoſſible qu'elles la fiſſent paſſer par l'ouverture qu'il prétendoit être au bout de leur trompe. Mais il reſte encore poſſible que les abeilles prennent cet aliment ſolide, dès qu'il eſt prouvé qu'elles ont une bouche. Nous avons fait connoître cette bouche * dans le ſixiéme Mémoire, & nous avons dit qu'il étoit très-important de la connoître, ſi on vouloit ſçavoir l'hiſtoire des abeilles. Nous y avons fait voir que ſon ouverture eſt aſſés conſidérable pour recevoir les ſubſtances ſolides qui doivent être conduites dans l'intérieur de l'abeille. Cette bouche eſt placée au bout de la tête à la partie ſupérieure de la trompe. Non-ſeulement nous avons déterminé ſa poſition, & avons donné une idée de ſa grandeur & de ſa figure, nous avons appris de plus les moyens qui peuvent mettre en état de la voir quand on le veut; il ſuffit donc à préſent qu'on ſe rappelle qu'elle eſt auſſi bien placée qu'une bouche d'inſecte peut l'être, qu'elle ſe trouve immédiatement au-deſſous des dents, & que ſon ouverture eſt aſſés conſidérable.

* Pl. 28. fig. 4, 7 & 10.

Ce qui m'a conduit à chercher cette bouche & à la découvrir, c'eſt qu'après avoir jugé qu'elle étoit abſolument néceſſaire aux abeilles, je les ai vûes ſouvent dans des opérations qui prouvoient inconteſtablement qu'elles l'avoient. Pendant que j'en examinois qui rentroient & qui ſortoient d'une ruche où je les avois nouvellement établies, j'en remarquai une qui arrivoit chargée de deux

boules de cire brute ; elle se posa un peu à l'écart sur l'appui de la ruche ; elle s'y tint tranquille, & si tranquille qu'elle ne fut point déterminée à changer de place lorsque, pour l'observer de plus près, je me mis à genoux, & que j'approchai d'elle une loupe, au travers de laquelle je croyois mieux distinguer à quoi aboutissoient des mouvements de tête qu'elle avoit réitérés plusieurs fois. Je vis très distinctement qu'il y avoit des moments où elle se contournoit autant qu'il étoit nécessaire, pour prendre avec ses deux dents une petite portion d'une de ses boules de cire brute. Elle se redressoit ensuite, & les dents agissoient l'une contre l'autre pour broyer la matiére qu'elles avoient emportée. D'instant en instant cette portion de matiére sembloit diminuer de volume entre les dents qui la mâchoient, & bientôt elle disparoissoit totalement. Alors les dents ne tardoient pas à aller détacher une autre petite portion de la même pelote, qu'elles mâchoient comme elles avoient fait la premiére. Ces opérations furent répétées pendant plus d'un demi-quart d'heure, au bout duquel il ne resta rien de la pelote de cire ; elle avoit été entiérement mangée. A mesure que les dents en avoient suffisamment broyé une partie, la langue * dont nous avons déterminé ailleurs la figure & la position, étoit à portée de la saisir, & la saisissoit pour la conduire dans la bouche. Si j'avois ignoré que cette bouche étoit au-dessous des dents, tout ce que je viens de rapporter me l'auroit prouvé suffisamment ; car que pouvoit devenir la matiére broyée par les dents, si elle n'entroit pas dans un trou destiné à la recevoir ? D'ailleurs la trompe, comme trompe, ne contribuoit en rien à faire disparoître la matiére qui avoit été broyée : elle étoit dans l'inaction la plus parfaite, pliée & ramenée contre la face postérieure de la tête, comme elle l'est dans tous les temps où elle ne doit point agir.

* Pl. 28. fig. 4, 7, 8, 9, 10 & 11. *l.*

Ce que j'ai vû faire à la mouche dont je viens de parler, je l'ai vû faire à beaucoup d'autres mouches que d'autres circonſtances favorables m'ont permis d'obſerver à mon aiſe. Mais il eſt plus ordinaire que l'abeille entre dans la ruche chargée de ſes deux pelotes de cire brute. Elle marche ſur les gâteaux en battant des aîles; lorſqu'elle s'arrête quelque part, lorſqu'elle ſe fixe, elle ne ceſſe pas pour cela d'agiter ſes aîles. Elle ſemble par ces mouvements, & le bruit qu'ils produiſent, inviter ſes compagnes à la venir trouver. On en voit bientôt trois ou quatre qui s'arrangent autour d'elle, & qui travaillent officieuſement à la décharger de ſes fardeaux. Ce que nous venons de dire, apprend aſſés à quoi tendent les bons offices qu'elles lui rendent. Chacune prend entre ſes dents ſa petite portion d'une des pelotes. Après l'avoir priſe, elle ne tarde guéres à en venir reprendre une ſeconde, & même une troiſiéme fois, ſi d'autres abeilles ne ſe ſont pas préſentées pour en avoir leur part. En un mot, les deux pelotes qui chargent les jambes poſtérieures de l'abeille, ſont ſouvent bientôt enlevées & mangées par ſes compagnes, & cela, ſur-tout dans les temps du fort du travail, dans les temps où les mouches ſont preſſées de meubler de gâteaux, un logement où elles ſont nouvellement établies.

Enfin, ſi on veut encore avoir une autre démonſtration pour ſe convaincre que les abeilles ne ſe contentent pas de mâcher la cire brute, on la trouvera dans leur intérieur. Qu'on ouvre leur eſtomach & leurs inteſtins, on les verra ſouvent remplis de cette matiére; les grains y auront ſouvent leur premiére figure, & ſi on les conſidére au microſcope, ils y paroîtront tels qu'y paroiſſent les pouſſiéres des étamines.

Dans les ruches bien fournies de gâteaux de cire, que les abeilles ne ſont pas preſſées d'aggrandir, & lorſque la

réeolte de cire brute, eſt ſi facile & ſi abondante qu'il en vient plus à la ruche qu'il n'y en peut être eonſumé, la mouche qui arrive avec les deux pelotes de cette matiére, attendroit long-temps avant que de trouver des compagnes qui vinſſent les lui ôter. Toutes en ſont gorgées: celle qui en rapporte, s'en eſt auſſi apparemment raſſaſiée à la eampagne, mais elle n'a garde de laiſſer perdre le fruit de ſon travail. Il vient des temps où il y a diſette de pouſſiéres d'étamines; & même dans les ſaiſons les plus favorables, il y a des jours fâcheux où les mouches ne peuvent aller ramaſſer eelles dont les fleurs ſont ehargées. Il leur convient d'avoir pour de pareils temps, de la eire brute en proviſion. Juſqu'ici nous n'avons parlé que de deux uſages des alvéoles; nous avons ſeulement dit, que les uns ſervent à loger les vers qui doivent devenir des mouches, & que les autres ſervent à contenir le miel. Nous devons dire à préſent, que d'autres alvéoles ſont employés à un troiſiéme uſage, à eonſerver la cire brute qui eſt miſe en reſerve. La mouche qui arrive chargée de deux lentilles de cette matiére, dont ſes compagnes n'ont pas actuellement beſoin, s'accroche avec ſes deux jambes antérieures eontre le bord d'une cellule vuide, ou, plus exactement, d'une cellule dans laquelle il n'y a ni ver ni miel. Elle y fait entrer enſuite ſes deux jambes poſtérieures, eelles qui ſont ehargées des deux petites boules; & e'eſt pour aider ſes jambes à y entrer, qu'elle recourbe un peu ſon corps en deſſous, qu'elle le rapproehe de ſa tête. Alors avee le bout de ehacune de ſes jambes du milieu, elle pouſſe vers le dedans de l'alvéole la lentille ou pelote de eire brute de chacune de ſes grandes jambes. Les deux lentilles ſont détaehées dans l'inſtant, & tombent dans l'alvéole.

Souvent dès que l'abeille s'eſt défaite de ſes petits fardeaux, elle part, ſoit pour aller ſur le champ s'occuper d'un

nouveau travail, ſoit pour ſe joindre aux mouches qui, par un repos néceſſaire & mérité, ſe préparent des forces. Mais à peine les deux lentilles ſont-elles tombées dans une cellule, qu'une autre mouche entre dans cette même cellule la tête la premiére; elle y reſte quelquefois pendant un temps aſſés conſidérable. On ne voit pas ce qu'elle y fait; mais quand elle en eſt ſortie, il eſt aiſé de juger de ce qu'elle y a fait. Les deux lentilles ſont alors réunies dans une même maſſe qui a été pouſſée juſqu'au fond de la cellule, qui y a été preſſée, & dont la ſurface a été applanie de maniére à être rendue parallele à l'ouverture de l'alvéole.

Dès qu'il y a une fois deux pelotes de cire brute dans une cellule, il eſt décidé qu'elle doit être un petit magaſin deſtiné à être rempli de pareille matiére. Juſques à ce qu'elle le ſoit, des abeilles viennent les unes après les autres s'y décharger de leur récolte de cire brute, que d'autres mouches peſtriſſent, preſſent & arrangent. Quelquefois la mouche même qui a apporté les deux pelotes, prend elle-même tous ces ſoins.

Chaque mouche paroît employer plus de temps qu'on ne croiroit qu'elle en devroit employer à arranger & à empiler deux petites pelotes de cire brute; car tout ce travail ſemble ſe réduire à étendre, à appliquer le peu de matiére qu'elles contiennent, comme il convient qu'elle le ſoit, ſur celle qui eſt déja poſée dans la cellule. Mais c'eſt que la mouche ne ſe contente pas de les placer comme elles le doivent être; avec ſes dents elle les peſtrit & les humecte en même temps, elle les imbibe d'une liqueur qui ne paroît être autre choſe que du miel. Si on tire d'une cellule de la cire brute qui vient d'y être miſe, elle eſt viſiblement plus humide, plus liée, elle a plus de corps que n'en a la cire brute qu'on a ôtée à une des

jambes d'une abeille ; & si on la goûte, on lui trouve un goût de miel qui fait assés connoître la nature de la liqueur qui a été employée pour lui donner de la liaison. On pourroit croire que la liqueur dont la cire brute est imbibée, aide à la faire digérer, à la préparer à devenir de vraye cire; mais quand je suis venu à examiner de celle qui avoit demeuré dans cette prétendue digestion pendant plus de six à sept mois, je ne lui ai pas plus trouvé les qualités de la vraye cire, que je les ai trouvées aux pelotes dont j'avois dépouillé les abeilles qui arrivoient à leur ruche. Je ne crois pourtant pas que ce soit sans aucune raison d'utilité que les abeilles imbibent de miel celles qu'elles veulent garder. J'y en vois même une; le miel est aussi propre qu'aucune matiére, à empêcher la corruption des corps qu'il couvre, je conçois donc que les poussiéres d'étamines bien enduites de miel, en sont moins exposées à fermenter, & moins en risque de moisir, ou peut-être de se trop dessécher.

Au reste, on trouve dans les ruches plusieurs gâteaux, dont d'assés grandes portions n'ont que des cellules remplies de cette cire brute. On trouve aussi des cellules isolées qui en sont pleines. On en voit quelques-unes dispersées entre des cellules pleines de miel, ou entre des cellules dont chacune contient un ver. Les abeilles aiment apparemment à en trouver à portée dans le besoin.

Il a été assés prouvé par tout ce que nous avons rapporté ci-devant, que les abeilles mangent la cire brute; mais il ne l'est pas encore, que c'est dans leur estomach & dans leurs intestins qu'elle devient de véritable cire. Elle pourroit n'y être portée que comme aliment, & n'en sortir que sous la forme d'un excrément inutile. Elles rejettent aussi par leur anus les fœces de celle dont les sucs ont été extraits pour leur nourriture, & apparemment aussi les fœces de celle qui a été convertie en vraye cire; mais la

même ouverture qui lui a donné entrée lorſqu'elle étoit brute, eſt celle par laquelle elle ſort propre à être miſe en œuvre. C'eſt ce que mes ruches vitrées m'ont mis en état de voir, & ce qui n'a pu être obſervé par Swammerdam, qui ne connoiſſoit pas ces ſortes de ruches, ni par M. Maraldi qui n'en avoit point à ſa diſpoſition de conſtruites auſſi favorablement pour un obſervateur, que le ſont les miennes. J'ai été attentif à ſaiſir les temps où des abeilles travailloient à faire des alvéoles qui touchoient le verre de quelqu'un des carreaux, ou qui en conſtruiſoient de très-proches du verre. Muni alors d'une loupe, & cherchant à obſerver quelque abeille occupée au travail dans le temps où il ſe faiſoit moins tumultuairement, dans des inſtants où le carreau de verre qui me permettoit de voir l'abeille, empêchoit qu'elle ne me fût cachée par d'autres mouches qui ne pouvoient pas ſe placer entr'elle & le carreau ; alors, dis-je, j'ai vû que l'abeille qui bâtiſſoit une portion, ſoit du fond, ſoit d'un des pans d'un alvéole, ne ſe contentoit pas de faire agir ſes deux dents l'une contre l'autre, ou plûtôt contre la petite lame qui étoit entr'elles deux : elle me montroit au-deſſous des dents une autre partie charnue & blancheâtre qui étoit dans un mouvement continuel & extrémement vif; qui étoit dardée en avant & retirée en arriére, comme l'eſt ſouvent la langue d'un ſerpent ou celle d'un lezard. Cette partie étoit auſſi la langue de la mouche. C'eſt pour l'avoir vûe ainſi en action, que j'ai cherché à la trouver, & que je l'ai trouvée aux mouches que j'ai priſes; & cela, toutes les fois que je l'ai voulu.

La figure de cette langue de l'abeille en travail, varioit continuellement. Elle étoit tantôt plus aigûe, tantôt plus large, & plus applatie, & tantôt concave & plus ou moins. Elle étoit quelquefois cachée en partie par une

liqueur mousseuse, & quelquefois par une espéce de bouillie. Cette bouillie étoit la cire que la langue aidoit par ses divers mouvements, à sortir de la bouche, qu'elle conduisoit dans la place où elle devoit être mise pour que les dents la façonnassent. Après que l'abeille avoit fourni ce qu'elle pouvoit donner de cette matiére, ce qui étoit fait en peu d'instants, elle partoit, & c'est à regret que je la voyois partir, sur-tout lorsque celle qui venoit sur le champ prendre sa place ne se mettoit pas dans une position où il me fût aussi aisé d'observer ce qui se passoit auprès des dents. C'est donc avec une espéce de pâte humide que les abeilles dégorgent, qu'elles composent leurs cellules; dès que cette pâte est séche, & elle l'est dans un instant, elle est de la cire telle que notre cire ordinaire.

Quand on n'auroit pas vû aussi distinctement que je l'ai vû plusieurs fois, cette pâte sortir de la bouche de l'abeille, & poussée par sa langue, on auroit dû juger que la matiére dont les cellules sont faites, étoit fournie par la bouche de la mouche. On a pu voir agir les dents de différentes abeilles occupées à bâtir, & on a pu remarquer que ces dents n'alloient prendre de la cire sur aucune partie du corps; que les jambes n'en avoient point alors. A la vérité, M. Maraldi a pensé que chacune de ces abeilles qui avoient part au travail successivement, arrivoit avec une petite portion de cire qu'elle tenoit entre ses dents. Mais M. Maraldi avoue de bonne foi que tout se passe avec tant de mouvements variés & précipités dans la construction des cellules, qu'on croit que tout est en confusion. Il y a donc apparence, qu'il n'a donné à chaque mouche un grain de cire entre les dents, que parce qu'il a cru nécessaire qu'elles l'eussent, ou parce qu'il a pris la cire qui étoit emportée par des mouches qui avoient été occupées à polir, pour de la cire dont les mouches forment les cellules.

Les

Les raclures, les coupeaux de cire qui viennent d'être détachés d'une cellule nouvellement construite, peuvent probablement servir à former une partie d'une autre cellule; & j'ai cru voir des abeilles occupées à les mettre en œuvre. Mais il me paroît certain qu'elles ne sçavent employer que la cire nouvelle, que celle qui, depuis qu'elle est cire, & qu'elle a paru au jour, n'a pas eu le temps de sécher parfaitement. Voici les faits qui me semblent décisifs sur cela. Dans tous les temps de l'année, excepté celui où les abeilles sont engourdies par le froid, si on leur offre du miel, elles vont le succer avec avidité. Elles aiment mieux profiter de celui qu'elles trouvent tout ramassé, & en grande quantité, que d'aller en chercher qui est dispersé dans les fleurs par gouttes infiniment petites. Mais si on leur offre des gâteaux de cire, même dans les temps où elles ne trouvent pas à faire de récolte de poussiéres d'étamines, elles n'en tiennent aucun compte. Elles les hachent quelquefois, mais ce n'est qu'autant qu'ils sont un peu humectés d'un miel dont elles veulent profiter. Jamais elles ne s'avisent de porter la cire de ces gâteaux dans leur ruche. J'ai laissé des gâteaux bien dépourvûs de miel pendant près de cinq à six mois tout auprès de mes ruches, sans que les abeilles les ayent endommagés.

Nous ramollissons par la chaleur la cire que nous voulons mettre en œuvre : cette maniére de la rendre propre à être façonnée, ne convenoit pas aux abeilles. Elles pourroient néantmoins faire prendre à l'air des environs de l'endroit où elles travaillent une chaleur capable de rendre la cire extrémement molle; mais cette chaleur favorable aux petites parties de cire qu'elles voudroient employer à former une nouvelle cellule, seroit contraire aux cellules déja faites & voisines. Ces derniéres, devenues trop flexibles, ne résisteroient pas au poids & aux

mouvements des mouches qui paſſent alors deſſus en très-grand nombre. Les gâteaux pleins de miel chargeroient trop leurs attaches ramollies ; celles-ci ſe briſeroient. La cire que l'abeille met en œuvre, doit donc être rendue molle par un ſecret à nous inconnu, par une liqueur qui la détrempe ; être à peu près dans l'état de la ſoye qui eſt prête à ſortir du corps d'un inſecte, qui alors n'eſt qu'une eſpéce de gomme diſſoute, & qui expoſée à l'air ſe deſſéche bien vîte, & ne craint plus l'action des liqueurs ordinaires.

Mais il faut prouver par des obſervations plus aiſées à faire que les précédentes, que la cire brute eſt convertie en vraye cire dans l'intérieur des abeilles, par des obſervations qui ne demandent pas qu'on ait des abeilles logées dans des ruches tranſparentes, telles que les miennes, ni qu'on ſaiſiſſe des moments rares pour étudier avec ſuccès ces mouches la loupe à la main. Dans la ſaiſon des eſſaims, ſi on ſe trouve à portée d'en examiner un qui s'eſt attaché contre quelque arbre, on pourra remarquer qu'entre les mouches dont il eſt compoſé, il y en a très-peu qui ayent à leurs deux jambes poſtérieures, des pelotes de cire brute. Celles-là ſeules en ont qui revenoient chargées de la campagne dans le temps qu'eſt partie la troupe à laquelle elles ſe ſont jointes. Cependant ſi on a laiſſé l'eſſaim pendant quelques heures en repos, lorſqu'on le fait paſſer dans une ruche, on trouve ſouvent un petit gâteau de cire attaché à l'arbre, & qui étoit caché par les mouches qui l'ont conſtruit. Où auroient-elles pris la cire dont elles l'ont fait, ſi elles ne l'avoient pas tirée de leur intérieur ?

On verra des gâteaux qui ne peuvent avoir été faits que d'une cire ſortie du corps des abeilles, ſi on oblige celles d'une ruche à paſſer dans une autre ruche, & ſi on les y

oblige dès le matin, avant qu'aucune ait encore ſongé à aller à la campagne. Alors ayant toutes été forcées de démenager bruſquement, elles n'emportent point de cire brute à leurs jambes, ni ſur aucune de leurs parties extérieures. Cependant ſi elles ſe trouvent bien de leur nouveau logement, quoiqu'on ne les en ait pas vû ſortir, dès le ſoir même, on y trouvera des gâteaux de cire.

Avant que je ſçuſſe où eſt le laboratoire où ſe fait la cire, où eſt le reſervoir de celle que l'abeille employe, j'ai été quelquefois très-inquiet pour des mouches que j'avois fait changer de demeure, & que je voyois aller à la campagne, & en revenir ſans apporter des pelotes de cire brute. J'étois enſuite étonné au bout d'un jour ou deux, de voir de très-grands gâteaux de cire faits par ces mouches, que je croyois dans une habitation qui leur déplaiſoit. Ordinairement elles cachent elles-mêmes, elles couvrent de toutes parts les premiers gâteaux qu'elles conſtruiſent. Je croyois que des mouches auxquelles je n'avois vû rapporter aucune pelote, étoient dans une parfaite inaction. Je ne ſçavois pas qu'elles pouvoient avoir fait paſſer dans un de leurs eſtomacs & leurs inteſtins la cire brute avec laquelle elles revenoient à la ruche, ou y avoir eu une proviſion de cette cire lorſque je les avois délogées.

On a une preuve encore de l'altération conſidérable que les abeilles doivent produire dans la cire brute, & d'une altération qui ne peut guéres être l'ouvrage d'un inſtant, lorſqu'on a examiné les petites boules qu'elles rapportent à leur ruche. Les boules des unes ſont d'une couleur très-pâle, preſque blanches; celles des autres ſont jaunâtres, & communément elles ſont d'un beau jaune; d'autres ſont d'une couleur orangée, d'autres rougeâtres, & d'autres preſque rouges; j'en ai vû de vertes. On trouve auſſi des couches de cire brute de ces différentes couleurs, dans les

cellules où cette matiére eſt miſe en reſerve. Cependant les gâteaux faits de ces cires brutes différemment colorées, ont tous la même couleur. Tout gâteau nouvellement fait, eſt blanc. Ils différent ſeulement entr'eux par plus ou moins de blancheur. J'ai vû quelquefois que le blanc des gâteaux nouvellement conſtruits, ne le cedoit en rien à celui des plus belles bougies, auprès deſquelles je les avois poſés. Entre les gâteaux nouvellement faits, ceux qui m'ont paru les moins blancs, pouvoient être comparés à la mauvaiſe bougie blanche, ou à celle qui, pour avoir été trop gardée, a jauni. Ces gâteaux qui ſont ſortis ſi blancs des mains des ouvriéres, perdent peu à peu de leur éclat, en vieilliſſant ils jauniſſent; les plus vieux deviennent d'un brun qui approche du noir de la ſuye. Le miel qu'ils contiennent, qui lui-même jaunit avec le temps, contribue à altérer leur couleur; mais elle peut être encore plus altérée par les vers qui prennent leur accroiſſement dans les cellules de ces gâteaux. On peut s'aſſûrer par un moyen qu'il n'eſt pas temps de rapporter, que les cellules qui ſont les plus noires ont ſervi de logement à pluſieurs vers, qui les uns après les autres, y ſont nés, & y ont crû juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient transformés en mouches. Enfin, on imaginera aiſément que les vapeurs qui tranſpirent du corps des abeilles, peuvent altérer la couleur de la cire, dès qu'on ſçait que l'air même d'une chambre eſt capable de faire jaunir avec le temps la bougie la plus blanche.

L'art de blanchir la cire ne paroît donc être que celui de lui enlever la matiére étrangére qui l'a pénétrée & colorée depuis qu'elle a été faite par les abeilles. Mais toutes les abeilles ne font pas de la cire également blanche. Je n'héſiterois pas à croire que cette différence vient uniquement de ce que les unes n'ont pas employé des pouſſiéres

d'étamines auſſi propres à être dépouillées de leurs couleurs, que le ſont les pouſſiéres qui ont été ramaſſées par d'autres, ſi je n'avois obſervé que dans le même temps & le même lieu, les abeilles de certaines ruches ont fait des gâteaux qui, comparés à ceux qui ont été faits par d'autres abeilles dans d'autres ruches, n'étoient que ce qu'eſt la bougie devenue jaune à l'air par rapport à la bougie la plus blanche. On peut ſoupçonner que la matiére propre à devenir cire, n'eſt pas également bien blanchie dans l'intérieur des abeilles de toutes les ruches. Comme celles d'une même ruche doivent toutes leur naiſſance à une même mere, il ne ſeroit pas ſurprenant qu'elles euſſent toutes la même imperfection dans la conformation de leurs eſtomacs & de leurs inteſtins. On ſçait, & on ne ſçait que trop dans les blanchiſſeries, qu'il y a des cires qu'on ne peut rendre d'un beau blanc. C'eſt probablement qu'on ne peut rendre la cire plus blanche qu'elle l'étoit, lorſqu'elle eſt ſortie de deſſous les dents des abeilles; on ne fait que lui ôter les matiéres qui l'ont teinte depuis, & tout notre art ne peut aller plus loin.

Les abeilles ne paroiſſent pas recueillir par préférence les pouſſiéres d'étamines d'une couleur à celles qui en ont d'autres. Elles ramaſſent celles qu'elles trouvent plus aiſément. Il y a des temps où on leur voit à toutes des pelotes jaunes, & d'autres où on ne leur en voit que de preſque rouges; ce qui dépend des fleurs qui ſe trouvent dans les endroits où elles vont faire leur récolte. Mais quelle que ſoit la couleur de ces pelotes, elles la perdent pendant qu'elles ſont macérées & digérées dans l'eſtomac de l'abeille. Si on ouvre le ventre de quelques-unes de ces mouches dans le temps où elles ſont dans le fort du travail, on trouve le ſecond eſtomac & les inteſtins remplis de ces pouſſiéres, qui y ſont aiſées à reconnoître, comme nous l'avons dit,

& qui, au moyen de la liqueur avec laquelle elles ſont mêlées, y compoſent une bouillie jaune ou jaunâtre. Il eſt aiſé de prendre de cette bouillie, de la ſécher entre ſes doigts, & d'en former une lentille aſſés ſemblable à celles qu'on voit aux jambes poſtérieures des mouches. Si on approche de ſon nez la nouvelle lentille, ou encore mieux la bouillie, on eſt ſaiſi par une odeur deſagréable & pénétrante, qui apprend aſſés qu'elle eſt une matiére en fermentation, & dont la digeſtion ſe fait.

Cette odeur qui, quoique plus deſagréable que celle des eſprits volatils, peut lui être comparée, m'a engagé à éprouver quelle altération ſeroit produite dans la cire brute que je laiſſerois en digeſtion dans une bouteille bien fermée, & où elle ſeroit mêlée avec un eſprit volatil qui la ſurnageroit. La cire brute s'y eſt ramollie, & y eſt devenue plus peſtriſſable; mais elle n'eſt point devenue fuſible comme l'eſt la cire.

Il en eſt cependant des eſtomacs des abeilles, comme du nôtre; ils ne digérent pas toûjours tout ce qui leur a été donné à digérer. Lorſque l'abeille fait ſortir par ſa bouche la liqueur mouſſeuſe, qui eſt de la cire délayée, pour ainſi dire, des grains d'étamines qui n'ont pas ſouffert aſſés d'altération dans l'eſtomac, peuvent être portés avec cette liqueur. Quand on examine à la loupe les caſſures de la cire, telle que nous l'employons, de celle qui a été fondue, on y peut ſouvent découvrir de petits grains qui ont conſervé leur figure arrondie, qui ne ſe ſont pas fondus, & qui ne ſont pas fuſibles. Ces petits grains ne ſont apparemment autre choſe que des grains de pouſſiéres d'étamines, qui ſans avoir été digérés, ſont ſortis avec la liqueur cireuſe par la bouche de l'abeille.

On ſeroit ſur la voye de trouver un moyen ſimple de

convertir la cire brute en véritable, si on n'attribuoit pas à quelque hazard des produits qu'ont donné deux expériences rapportées dans les Ephémérides des curieux de la Nature *. M. Daniel Major y apprend ce qui lui est arrivé pendant qu'il faisoit piler des roses à cent feuilles pour en composer de la conserve. Après que les feuilles eurent été pilées dans un mortier de pierre avec un pilon de bois, on trouva un petit morceau de cire blanche du poids de deux à trois grains, attaché au pilon; il croit qu'on ne peut soupçonner que la cire vînt d'ailleurs que des roses, parce que le mortier & le pilon avoient été bien nettoyés. Il adjoûte que ce fait lui est encore arrivé une autre fois, & qu'il fut remarqué par un étudiant qui piloit les roses. S'il étoit bien certain que cette cire n'eût pas été mise toute faite dans le mortier par quelque accident, s'il étoit bien certain qu'elle se fût formée sous les coups de pilon, il paroîtroit que le suc des feuilles de roses auroit transformé en cire les poussiéres des étamines de ces fleurs, pendant qu'elles étoient broyées par les coups de pilon. Cette expérience est simple, je l'ai faite. J'ai pilé huit à dix pelotes de cire brute avec des feuilles de roses; mais les pelotes ne sont point devenues pour cela de véritable cire.

* *Premier Decennium ann. 8. obs. 7. pag. 7.*

Quoique quantité d'abeilles soient occupées dans l'intérieur de chaque ruche à mettre la cire en œuvre, & à perfectionner les cellules qui en sont faites, quoique beaucoup d'autres travaillent à divers autres ouvrages, & quoiqu'il y en ait beaucoup à la campagne pour y faire des récoltes, le nombre de celles qui sont en repos, est encore très-grand dans chaque ruche, & beaucoup plus grand que le nombre de toutes les autres prises ensemble. On y voit des masses d'un volume considérable, formées par plusieurs milliers de mouches accrochées les unes aux autres. Celles

qui ſont ſi tranquilles, pendant que d'autres ſe donnent tant de peine & de ſoins, jouiſſent apparemment d'un repos qu'elles ont mérité par le travail. Elles reprennent des forces pour être en état d'agir, lorſque les abeilles actuellement employées à des exercices fatiguants, auront beſoin de ſe repoſer. Il eſt plus naturel de penſer qu'elles partagent ainſi leur travail par des intervalles de repos, peut-être aſſés courts, que de croire, comme j'ai connu des gens qui le penſoient après les avoir obſervées, qu'elles avoient alternativement des jours ouvriers, pour ainſi dire, & des jours de fête; que celles qui avoient travaillé un jour, ne travailloient pas le jour ſuivant; ou au moins, que les mêmes abeilles ne ſortoient pas tous les jours de la ruche.

Ce ſentiment qui n'eſt appuyé ſur aucune preuve, ne ſeroit vraiſemblable qu'en cas que le nombre des abeilles qui ſortent chaque jour d'une ruche, ne fût pas égal à celui des abeilles qu'elle contient; car s'il lui eſt égal, ou plus grand, il eſt plus naturel de penſer que l'abeille qui eſt revenue chargée de la campagne, ſe repoſe pendant un certain temps, que de croire qu'elle continue de ſe donner les mêmes fatigues pendant tout le jour. Il m'a donc ſemblé que pour décider cette queſtion, il falloit ſçavoir quel eſt à peu près le rapport du nombre des abeilles qui ſortent de la ruche dans chaque jour propre au travail, avec le nombre des abeilles de la ruche. Au lieu de compter le nombre de celles qui en ſortent, j'ai compté le nombre de celles qui y rentrent, ce qui revient au même, & qui eſt plus facile. J'ai, dis-je, compté à différentes heures du jour les abeilles qui rentroient dans leur ruche pendant un certain nombre de minutes, & j'ai compté celles qui rentroient dans différentes ruches plus ou moins peuplées. Il y a eu des ruches où j'ai vû rentrer environ cent mouches par minute, tantôt plus

plus cependant & tantôt moins, de ſorte que je crois pouvoir prendre ce nombre pour un nombre moyen. Il y avoit donc par heure ſix mille abeilles qui rentroient dans la ruche dont je parle. Or on peut ſuppoſer que l'affluence avoit été la même depuis cinq heures du matin juſques à ſept heures du ſoir, & en cela je ne crois pas qu'on ſuppoſe trop, parce que s'il y avoit des heures où elle avoit été moindre, elle avoit été plus grande dans d'autres. D'ailleurs, les abeilles ſortent quelquefois dès quatre heures du matin, & ne ceſſent de ſortir que vers les huit heures du ſoir; mais au lieu de compter celles qui ſeroient rentrées pendant ſeize heures, nous nous contentons de compter celles qui ſeroient rentrées pendant quatorze heures; leur nombre eſt quatorze fois 6000, ou 84000.

Le nombre exact des abeilles qui habitoient la ruche dont il s'agit, m'étoit inconnu; mais j'ai fait aſſés d'obſervations ſur celui des abeilles de différentes ruches, pour avoir lieu de croire que je ne me tromperai pas beaucoup ſur l'évaluation que j'ai faite du nombre de celles de cette ruche. J'ai eſtimé qu'il pouvoit être d'environ 18000 mouches. Ainſi le nombre des 84000 qui étoient rentrées, n'avoit pu être rempli qu'en ſuppoſant que chaque abeille étoit au moins ſortie quatre fois dans la journée pour aller faire des récoltes à la campagne, & que quelques-unes étoient ſorties cinq fois. J'ai compté les mouches qui rentroient dans des ruches ſi peu peuplées que j'aurois cru être ſûr de gagner, ſi j'euſſe parié qu'elles ne contenoient pas 6000 abeilles. Cependant j'ai eſtimé à 50 le nombre de celles que j'y voyois rentrer par minute, ou à 3000 par heure. Chacune de celles-ci ſortoit donc au moins deux fois par jour de plus que chacune des autres, environ ſept fois. Enfin, nous venons de voir à combien d'autres

ouvrages quantité d'abeilles sont occupées pendant tout le jour dans la ruche ; & nous en devons conclurre que si le nombre de celles qui sont en repos, est grand, il n'est pas composé pendant long-temps des mêmes mouches; qu'à mesure qu'il y en a quelques-unes qui se joignent au gros pour se tenir tranquilles, il y en a d'autres qui en partent pour reprendre le travail.

Le calcul que nous venons de rapporter, conduit à en faire un autre, qui seul eût suffi pour prouver que les abeilles ne mettent pas en œuvre la cire brute telle qu'elles la rapportent, qu'elles la mangent ; & qui apprend de plus, qu'il n'y a qu'une très-petite partie de celle qu'elles ont digérée, qui soit convertie en cire propre à être employée à la construction des cellules. Dans le Printemps, il y a des jours où du matin au soir on ne voit rentrer que des abeilles chargées de deux pelotes de cire brute, & où au moins le nombre de celles qui y reviennent chargées des deux pelotes, est beaucoup plus considérable que le nombre de celles qui reviennent à vuide. Supposons néantmoins le nombre de ces derniéres égal à celui des autres. Dans une ruche telle que la premiére des deux dont nous avons parlé ci-dessus, dans celle où 84000 abeilles rentrent par jour, elles y apportent donc 84000 pelotes dans une journée, & cela, dans la supposition qu'il n'y a que la moitié des abeilles qui y en rapportent. Quelque petite & quelque légére que soit chaque pelote, toutes ensemble doivent faire un poids assés considérable par rapport à la quantité des matiéres contenues dans une ruche. Pour sçavoir à peu près à quoi il pouvoit aller, j'ai pesé avec soin, & cela à différentes fois, les pelotes de cire brute que j'avois enlevées à des abeilles avant qu'elles eussent eu le temps de s'en décharger dans la ruche, & j'ai trouvé que huit pelotes pesoient un grain. En divisant

84000 par huit, on a donc le poids des grains de cire brute qui étoient apportés dans une journée dans l'intérieur de la ruche dont nous parlons. Ce poids est de 10500 grains, & la livre n'est composée que de 9216 grains. Ainsi la récolte de cire brute faite dans une seule journée pesoit plus d'une livre. Or il y a dans une année plusieurs jours d'une aussi grande récolte. Il y en a souvent quinze à seize de suite, soit vers la mi-May, soit vers le commencement de Juin ; enfin, dans les jours moins favorables, les abeilles ne laissent pas de rapporter encore de la cire brute dans la ruche. Pendant sept à huit mois consécutifs que les abeilles sortent, elles doivent ramasser plus de cent livres de cette matiére, & peut-être beaucoup plus. Cependant, si on tire au bout d'une année la cire d'une ruche semblable à celle dont il est question, on n'y en trouvera peut-être pas deux livres. D'où il suit que les abeilles n'extraient de la cire brute qu'une assés petite portion de véritable cire; que la plus grande partie de cette matiére sert à les nourrir, & que le reste sort de leur corps sous la forme d'excréments.

Dans quelques années j'ai vû les abeilles de plusieurs ruches en panier, revenir pour la plûpart chargées de cire brute du matin au soir; & cela, pendant la fin d'Avril, & une bonne partie du mois de Mai. Quand après plusieurs semaines d'une si grande récolte, je faisois renverser ces ruches pour en examiner l'intérieur, je n'y pouvois découvrir ni gâteaux nouvellement construits, ni des gâteaux allongés ou élargis. Qu'avoient-elles donc fait de toute la cire brute qu'elles avoient ramassée? Elles pouvoient en avoir mis une portion en reserve dans les cellules; mais il est évident qu'elles en avoient mangé la plus grande partie.

Il est à remarquer que les faux-bourdons, qui ne travaillent

point aux ouvrages de cire, ne prennent pour toute nourriture que du miel, du moins dans bien des centaines de cẽs grosses mouches que j'ai ouvertes, n'en ai-je jamais trouvé une qui eût dans le canal des aliments de la cire brute.

Outre les besoins qui exigent que les abeilles fassent des récoltes de cire brute, elles en ont d'autres qui les engagent à s'aller charger d'une autre matiére. Leur habitation ne doit avoir que les ouvertures qui y tiennent lieu de portes. Par-tout ailleurs elle doit être très-close. Nos mouches ont à craindre que les insectes qui en veulent à leur miel, que ceux qui en veulent à leur cire, & que ceux qui leur en veulent à elles-mêmes, ne trouvent en différents endroits du corps de la ruche, des ouvertures par où ils puissent s'y introduire. Il est plus facile aux abeilles de s'opposer aux incursions de leurs ennemis, quand elles n'ont qu'une porte ou peu de portes à garder. Enfin, les entrées ne doivent pas être seulement bouchées aux insectes, elles le doivent être à la pluye & à l'air. Il importe sur-tout aux abeilles d'être logées bien chaudement, comme nous le prouverons dans le dernier Mémoire de ce volume. Aussi, un de leurs premiers soins, lorsqu'elles sont nouvellement établies dans une ruche, est de boucher toutes les ouvertures, toutes les fentes qui s'y peuvent trouver, & elles veulent qu'elles soient solidement bouchées. Celles que j'ai mises dans des ruches vitrées, dont les bords des carreaux étoient, comme ceux des carreaux de nos fenêtres, recouverts de bandes de papier, & cela, du côté de l'intérieur de la ruche, ces abeilles, dis-je, n'ont pas manqué de ronger ce papier. En le rongeant, elles mettoient pourtant à découvert les ouvertures qui se trouvoient entre le bois & le verre; mais c'est qu'elles se proposoient d'y appliquer une matiére moins pénétrable à l'eau, que celle qu'elles avoient ôtée.

Il ſemble que les abeilles pourroient faire uſage de la cire pour rendre leurs ruches très-cloſes; mais il leur a été enſeigné de ſe ſervir d'une autre matiére qui, ſans doute, y eſt plus propre, qui s'étend & s'attache mieux, & qui a beaucoup plus de ténacité. La matiére dont nous voulons parler, n'a pas été inconnue aux Anciens. Pline même en diſtingue de trois ſortes différentes, dont la premiére qu'il regarde comme le fondement de tout le travail des abeilles, eſt appellée *metys*, la ſeconde *piſſoceron*, & la troiſiéme *propolis*; mais le nom de propolis eſt celui auquel la plûpart des Auteurs ſe ſont tenus, & les deux autres ne ſont propres qu'à déſigner de la propolis plus ou moins pure, plus ou moins mêlée avec de la cire, de laquelle, au reſte, la propolis différe extrémement. Elle ſe laiſſe aiſément diſſoudre par l'eſprit de vin, & par l'huile de térébenthine. En un mot, elle eſt une réſine, qui avec le temps, ſe durcit beaucoup dans la ruche, mais qui peut toûjours être ramollie par la chaleur.

Celle qu'on trouve dans différentes ruches, & même dans différents endroits de la même ruche, offre non-ſeulement des variétés par rapport à la conſiſtance, elle en offre auſſi par rapport à la couleur & à l'odeur. Elle eſt une des matiéres auxquelles on a donné une place dans les boutiques des Apothicaires; & pourquoi n'y en auroit-elle pas eu une? Communément elle répand une odeur agréable quand elle eſt échauffée. George Pictorius dans ſon Traité des abeilles, veut qu'on choiſiſſe celle qui a une couleur jaune, qui a beaucoup d'odeur, qui reſſemble au ſtyrax, & qui, comme la réſine appellée maſtic, peut ſe laiſſer étendre. Pline dit que de ſon temps on la ſubſtituoit au galbanum, & qu'elle a une odeur forte. Mais il eſt ordinaire d'en trouver qui a une odeur aromatique, qui ne ſçauroit manquer de plaire, & il y en a qui ſembleroit

mériter d'être mise au rang des parfums. La couleur de la surface extérieure de la propolis, est un brun rougeâtre, mais tantôt plus claire, & tantôt plus foncée; elle tire tantôt plus sur le brun, & tantôt plus sur le rouge. La couleur de l'intérieur, celle des fragments qu'on détache, approche davantage de celle de la cire, elle est plus jaunâtre. Celle qu'on a dissoute, soit dans l'esprit de vin, soit dans l'huile de térébenthine, pourroit être substituée aux vernis qu'on employe pour donner une couleur d'or à l'argent, ou à l'étain réduit en feuilles, qui ont été appliquées, soit sur du cuir, soit sur du bois. Elle pourroit de même servir pour dorer mieux qu'on ne fait les ouvrages de bimbloterie. Elle donne une belle couleur d'or aux métaux blancs & polis, sur lesquels elle est étendue. Il ne peut lui manquer qu'un peu de brillant, qui lui seroit ajoûté, si on l'incorporoit avec le mastic ou le sandarac.

Dans le temps que les abeilles mettent en œuvre la propolis, elle est molle ; comme un bitume elle est propre à être étendue pour espalmer la ruche ; mais elle prend de jour en jour plus de consistance, & devient bien plus dure que la cire. Elle peut toûjours être ramollie par la chaleur; lorsqu'on en tire un morceau ramolli, par deux bouts opposés, il se laisse étendre & ne se casse qu'après avoir été allongé en fil; ce qui n'arrive pas à la cire dans un semblable cas.

Il est bien plus difficile de voir des abeilles chargées de cette matiére qu'elles employent à boucher les fentes de la ruche, & à en enduire les parois, qu'il ne l'est de les voir chargées de la matiére qu'elles convertissent en cire. Elles n'ont pas besoin d'apporter dans leur ruche autant de la premiére matiére que de la seconde. Ce n'est guéres que dans les premiers temps où elles se sont établies dans une

ruche, qu'elles ont beſoin de celle-là, ou lorſque dans la ſuite il ſe fait quelque trou. Auſſi malgré toutes mes ruches vitrées ai-je paſſé pluſieurs années ſans parvenir à appercevoir des abeilles chargées de propolis. Peut-être eſt-ce faute d'avoir connu les heures favorables. Je les épiois indifféremment à toutes celles du jour, & plûtôt même le matin que l'après midi; & je ſuis à préſent fort diſpoſé à croire que ſi les abeilles choiſiſſent par préférence les heures du matin pour ramaſſer la cire brute, elles prennent celles du ſoir pour faire la récolte de la matiére qu'elles employent à maſtiquer. La premiére fois que j'en vis des abeilles chargées, ce fut en Juillet ſur les cinq heures & demie du ſoir. J'avois toûjours eu envie de ſçavoir ſi elles donnoient à la propolis quelque préparation comme elles en donnent une à la cire brute, ſi elles étoient obligées de la manger, ou ſi elles l'employoient telle qu'elles l'apportoient à la ruche. Mon doute fut éclairci dès que j'eus obſervé des abeilles qui en étoient chargées. J'en remarquai pluſieurs qui avoient à leurs jambes poſtérieures deux plaques lenticulaires rougeâtres, aſſés ſemblables par leur figure aux pelotes de cire brute, mais dont les bords étoient plus applatis. Comme pluſieurs de ces mouches étoient ſi proches des carreaux de verre, qu'elles les touchoient, il me fut aiſé de reconnoître ſoit avec mes yeux ſeuls, ſoit avec mes yeux aidés de la loupe, que cette matiére étoit préciſément la même que la propolis employée à lutter les jointures & les fentes, qu'elle n'étoit point un aſſemblage de petits grains comme l'eſt la cire brute.

Un autre objet de ma curioſité, étoit de ſçavoir comment l'abeille qui portoit à ſes jambes les deux plaques d'une matiére que je ſçavois très-ténace, parvenoit à les en détacher. C'eſt ſur quoi j'eus encore le plaiſir d'être

bien-tôt instruit. Je vis que des compagnes attentives épargnoient à la mouche la peine de se débarrasser d'une matiére qui lui avoit assés coûté à ramasser & à apporter. Je vis bien-tôt une abeille qui alla prendre avec ses dents une petite portion de cette matiére, qui étoit si bien collée contre une des jambes de l'autre. Elle faisoit des efforts pour arracher ce que les dents tenoient saisi, elle le tirailloit. Cette petite portion s'allongeoit comme s'allongeroit en pareil cas une gomme résineuse qui n'auroit pas pris encore toute sa dureté, mais qui auroit beaucoup plus de consistance qu'il n'en faut pour être en état de couler. Quand la mouche, après avoir tiré à plusieurs reprises, étoit parvenue à séparer du reste de la masse cette petite portion, la tenant entre ses serres, elle la transportoit à quelqu'un des endroits où il y avoit une fente à boucher. Une autre mouche remplaçoit celle-ci sur le champ; & quelquefois deux mouches arrachoient en même temps à chacune des deux jambes postérieures de l'abeille de la gomme résineuse. Ainsi peu-à-peu les petites pelotes qu'elle avoit apportées, lui étoient enlevées par des mouches qui ne tardoient pas à les employer.

On croit que c'est sur les peupliers, sur les bouleaux & sur les saules, que les abeilles vont prendre la propolis; le hazard n'a pas voulu que je leur y aye vû faire cette récolte. Je ne crois pourtant pas qu'elle leur soit fournie par ces seuls arbres. J'ai vû des abeilles dans des pays où il n'y avoit ni peupliers, ni bouleaux, ni saules; c'étoit donc sur d'autres arbres qu'elles s'étoient pourvûes de la résine qui leur est nécessaire. Mais quand j'aurois observé des abeilles sur les arbres où elles prennent la propolis, il n'y a pas apparence que j'eusse réussi à voir aussi bien comment elles s'en chargent, que je l'ai vû dans une circonstance particuliére. Une opération qui avoit demandé
que

que j'ôtaſſe le bouchon du trou ſupérieur d'une de mes ruches vitrées, demanda auſſi que je n'y fiſſe pas rentrer ce bouchon en entier. Il avoit été ſcellé par de la propolis, & la partie qui en étoit enduite, reſta au-deſſus du bord du trou. Des abeilles de cette ruche qui s'apperçurent qu'il y avoit là une matiére qu'elles avoient été obligées d'aller chercher au loin depuis peu de jours, & qui ne s'étoit pas encore deſſéchée, en voulurent profiter. J'en vis trois à quatre attroupées deſſus. Une y reſta ſeule par la ſuite, & travailla à la détacher dans un endroit placé auſſi favorablement qu'il eût pu être ſi je l'euſſe choiſi moi-même. Cette gomme tenace, & qui s'étoit deſſéchée depuis qu'elle avoit été apportée à la ruche, ne cédoit qu'à des tiraillements redoublés, néantmoins elle ſe laiſſoit encore étendre. L'abeille s'en chargea; elle s'en fit ſur chaque jambe une pelote d'une groſſeur énorme. Auſſi y fut-elle occupée bien du temps. Une grande demi-heure ſe paſſa avant qu'elle fut parvenue à ſe donner ſa charge. Cette matiére incomparablement plus difficile à détacher que ne le ſont les pouſſiéres des étamines, & plus difficile à manier, ne permettoit pas à l'abeille d'aller vîte, circonſtance heureuſe pour l'Obſervateur. Je l'examinai la loupe à la main pendant toute la demi-heure. Je voyois avec plaiſir combien elle étoit obligée de donner de coups de dents, & de tirailler pour arracher un petit grumeau de cette matiére; elle le peſtriſſoit enſuite avec ſes dents. Les deux premiéres jambes aidoient à achever de le façonner; une de celles-ci s'en chargeoit enſuite, & le donnoit à la ſeconde jambe du même côté, qui le portoit à la troiſiéme, qui l'y appliquoit ſur le tas commencé: dès qu'elle l'y avoit appliqué, elle le tapoit avec ſa palette, elle lui donnoit trois à quatre coups. La mouche choiſiſſoit la propolis le moins deſſéchée, celle qui avoit

encore assés de viscosité pour se coller à la petite pelote. Elle laissoit tomber les fragments qui sembloient trop secs, & elle les négligea comme inutiles, comme n'étant plus propres à être mis en œuvre.

Les abeilles ne se contentent pas de boucher les trous de la ruche avec la propolis, elles enduisent de cette matiére les bâtons en croix qui aident à soûtenir les gâteaux, & souvent elles en étendent sur une grande partie des parois intérieures. C'est apparemment ce qui a donné lieu aux Anciens, & à Pline entr'autres, de dire qu'elles se servoient de propolis comme de colle, pour attacher les gâteaux à la ruche, parce qu'ils auront trouvé entre les parois de la ruche & le gâteau une couche de cette résine. Mais ce n'est pas précisément pour cela, qu'elles l'employent. J'ai détaché un grand nombre de gâteaux qui avoient été faits dans des ruches nouvellement habitées, j'ai examiné leurs attaches, & je les ai toûjours trouvées de pure cire.

Les abeilles ne souffrent que le moins qu'elles peuvent des corps étrangers dans leur ruche. Quand il s'y en trouve qui ne sont pas d'un poids supérieur à leurs forces, elles les portent dehors. Mais il arrive quelquefois à des insectes, & sur-tout à des limaces mal-avisées, & à des limaçons peu instruits, d'entrer dans une ruche, & de s'y promener jusques sur les gâteaux de cire. On ne sera pas étonné que les abeilles n'épargnent pas des ennemis si lourds, qu'à force de piquûres elles les tuent. Mais qu'en faire après qu'ils sont morts! Les abeilles ne peuvent pas songer à transporter de si lourds fardeaux; elles craignent cependant les mauvaises odeurs que ces cadavres répandroient dans la ruche en se corrompant. Pour n'y être pas exposées, elles les embaument, elles les couvrent de toutes parts de propolis. M. Maraldi a déja rapporté qu'il avoit vû un limaçon qu'elles en avoient

enduit par-tout. J'ai vû des faits ſemblables pluſieurs fois; j'ai vû des limaces, dont la peau s'étoit apparemment un peu deſſéchée, qu'elles avoient cachées ſous une enveloppe de cette réſine. J'obſervai un jour qu'elles avoient employé la même matiére pour une ſemblable fin & avec plus d'œconomie, ſur un limaçon. Il avoit appliqué les bords de l'ouverture de ſa coquille contre un carreau de verre; au moyen de la liqueur viſqueuſe, dont il étoit pourvû, il s'étoit attaché là fixement, comme il ſe fût attaché dans la cavité d'un mur contre une pierre, pour y reſter juſqu'à ce que la pluye l'eût invité à ſe mettre en marche. Les abeilles jugerent à propos de l'y attacher plus ſolidement qu'il ne s'y étoit attaché lui-même, & plus ſolidement qu'il ne l'eût voulu. Elles appliquerent une épaiſſe ceinture de propolis tout autour de l'ouverture de la coquille, & contre le carreau de verre. La coquille ſe trouva donc arrêtée par une matiére bien autrement ténace que celle avec laquelle le limaçon l'avoit aſſujettie, & par une matiére qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de ramollir en répandant de l'eau deſſus, comme il peut ramollir celle qu'il employe.

J'ai offert à des abeilles de la térébenthine, & du bitume liquide. J'ai mis de ces matiéres auprès de leurs ruches, pour voir ſi elles ne les ſubſtitueroient pas à la propolis, pour maſtiquer les ouvertures de leur logement. Je n'ai pas obſervé qu'elles ayent tenté de s'en ſervir. Le vrai eſt que j'ai négligé de faire cette expérience dans les temps qui devoient être choiſis par préférence. J'ai négligé de mettre ces matiéres à la diſpoſition des abeilles qui avoient été nouvellement établies dans une ruche.

Nous devons revenir à parler d'une récolte plus importante pour nos mouches, que celle de la propolis, de la récolte du miel. Nous avons prouvé qu'elles mangent la

cire brute, qu'elles s'en nourrissent; mais elle n'est pas leur seul aliment, & nous sommes dispensés d'en donner des preuves. On sçait assés que ce n'est pas pour nous qu'elles font des provisions de miel; qu'il y a des jours, & même des saisons, qui ne leur permettent pas d'aller chercher de quoi vivre à la campagne, & où elles y iroient inutilement; qu'alors elles consument le miel qu'elles avoient ramassé dans des temps plus favorables; que si leur récolte a été trop petite, ou leur consommation trop grande & trop prompte, elles sont réduites à mourir de faim. Mais nous n'avons encore consideré les abeilles que dans l'instant où elles enlevoient avec le bout de leur trompe, cette liqueur de dessus les glandes nectariféres des fleurs. Il nous reste à voir ce qu'elles font de celle qu'elles en ont tirée, & des moyens auxquels elles ont recours pour la conserver.

La trompe de l'abeille est une espéce de langue cartilagineuse & velue, qui, après avoir ramassé des gouttelettes de miel sur quelque fleur, les conduit à la bouche. Là se trouve une véritable langue plus courte & charnue, qui pousse vers l'œsophage le miel qui lui a été apporté. Dans les abeilles, & généralement dans les mouches, on peut laisser le nom d'œsophage à toute la portion du canal des aliments, qui, du fond de la bouche, se rend dans le corps après avoir traversé le corcelet. Mais la premiére portion du canal qu'on peut observer dans le corps, la plus proche du corcelet, doit être regardée comme l'estomac, ou, pour parler plus exactement quand il s'agit des abeilles, comme leur premier estomac. L'œsophage fait donc passer le miel qu'il a reçû, dans le premier estomac. Celui-ci est plus ou moins renflé, selon qu'il en contient une plus grande ou une plus petite quantité. Quand il est vuide *, il a dans toute son étendue un diametre égal; il ne semble être qu'un fil blanc & délié: mais lorsqu'il est bien

* Pl. 30. fig. 10 & 12. *f.*

rempli de miel, il a la figure d'une veſſie oblongue *. Les enfants qui vivent à la campagne, connoiſſent cette veſſie, & ils la cherchent même dans le corps des abeilles, & ſurtout dans celui des bourdons velus, pour en boire le miel. Ses parois ſont ſi minces & ſi tranſparentes, qu'elles laiſſent voir la couleur de la liqueur qu'elles renferment. M. Maraldi paroît avoir pris cette partie pour une ſimple veſſie ouverte par un bout, pour un ſac aveugle. Un auſſi grand Anatomiſte que Swammerdam, ne pouvoit manquer de la reconnoître pour ce qu'elle eſt; il lui a donné le nom d'eſtomac comme nous le lui donnons.

* Pl. 30. fig. 11. *u ſ*.

Après l'étranglement où ce premier eſtomac finit, commence le ſecond eſtomac *, qui eſt un tuyau cylindrique en grande partie, & contourné; il eſt entouré par des cordons charnus poſés les uns auprès des autres, comme les cerceaux d'un tonneau; il reſſemble à un tonneau couvert de cerceaux d'un bout à l'autre. Ce ſont autant de muſcles circulaires. Un étranglement * fait encore la ſéparation du ſecond eſtomac & des inteſtins. Ceux-ci ſont tantôt flaſques *, & tantôt renflés *, ſelon qu'ils ſont pleins ou vuides. On trouve la cire brute dans le ſecond eſtomac & dans les inteſtins, mais on ne trouve jamais que du miel dans le premier eſtomac.

* Fig. 10, 11 & 12. *c*.

* Fig. 12. *i*.

* Fig. 11 & 12. *i*.

* Fig. 10. *i*.

Chaque fleur ne fournit à l'abeille qu'une bien petite quantité de liqueur. Elle eſt obligée d'en parcourir pluſieurs les unes après les autres, avant que d'être parvenue à remplir ſon premier eſtomac autant qu'il le peut être. Ariſtote leur donne une conſtance dans le goût journalier, qui n'eſt rien moins que certaine. Il dit que la même abeille ne va pas d'une fleur ſur une fleur d'un autre genre; qu'elle va d'une violette à une violette, & non d'une violette à une fleur de primever, par exemple. J'ai pourtant vû bien des fois la même abeille aller ſucceſſivement ſuccer

plusieurs différentes sortes de fleurs qui ornoient une platte-bande. Quoi qu'il en soit, quand l'abeille a suffisamment rempli son estomac de miel, elle retourne à sa ruche. Dès qu'elle y est entrée, elle va chercher une cellule dans laquelle elle le puisse dégorger.

C'est ordinairement dans un certain ordre que les abeilles remplissent de miel les cellules. Elles commencent par les supérieures des gâteaux supérieurs, lorsqu'il y a plusieurs rangs de gâteaux. C'est sur le bord d'une des cellules, dont le tour est d'être remplie, que la mouche qui arrive de la campagne s'arrête; elle fait entrer sa tête dedans, & elle y verse bientôt tout ce qu'elle a apporté de liqueur. M. Maraldi a très-bien remarqué, que l'endroit par lequel elle fait sortir le miel de son corps, est au-dessus de la trompe, & tout près des dents; c'est-à-dire, que le miel sort par cette ouverture que nous appellons la bouche. Swammerdam qui n'a pas connu cette ouverture, a pensé que les abeilles le rejettoient par le petit trou qu'il croyoit au bout de leur trompe; mais l'opération de se vuider de miel, seroit alors, pour les abeilles, aussi longue, & peut-être plus longue que ne l'a été celle de s'en remplir. Car il y a lieu de croire, que le miel ne sort pas du corps de l'abeille, tel qu'il y est entré, & Swammerdam l'a jugé ainsi; il y a lieu de croire, qu'il y est digéré, qu'il y reçoit une coction. Il est donc très-vraisemblable, que quand l'abeille le rend, il est plus épais que quand elle l'a pris, & qu'il ne seroit plus aussi aisé à la mouche de le faire passer par une ouverture excessivement étroite.

Pour que le premier estomac d'une abeille puisse faire sortir le miel qu'il contient, s'en vuider entiérement, il doit être capable de se contracter comme le premier estomac des ruminants: il l'est aussi, & de se contracter successivement & alternativement dans différentes de ses portions.

On ne devroit avoir aucune peine à lui ſuppoſer cette force; mais je n'ai pas beſoin de la lui ſuppoſer, car j'ai vû qu'il l'a. Je trouvai un matin deux abeilles languiſſantes dans un poudrier où je leur avois laiſſé paſſer la nuit, & où je n'avois pas oublié de leur donner du miel. Je les condamnai à être les victimes de ma curioſité ; pour examiner leur intérieur, je leur ouvris le ventre ; leur premier eſtomac étoit bien rempli de miel; il étoit très-diſtendu en forme de veſſie. Mais ce que j'obſervai dans celui de chacune de ces mouches de plus remarquable, très-diſtinctement & pendant long-temps, ce furent des mouvements de contraction & des mouvements de dilatation. Une portion de parois de l'eſtomac s'approchoit du centre, & s'en éloignoit enſuite, & ce n'étoit pas toûjours la même portion qui me faiſoit voir ces mouvements. Celle que j'avois vû d'abord s'agiter, ceſſoit de ſe mouvoir. Une autre, quelquefois antérieure, & quelquefois poſtérieure, ſe mettoit en jeu à ſon tour. La liqueur qui remplit un canal, & qui y eſt preſſée, ſortira par celui des bouts qui ſera ouvert. Ainſi quand la bouche de la mouche permet au miel de ſortir, il ſort; & quand cette ouverture eſt fermée, le miel eſt pouſſé vers la partie poſtérieure.

Une cellule a une grande capacité par rapport à ce qu'une abeille peut y dégorger de miel en une ſeule fois. Auſſi faut-il que pluſieurs mouches viennent s'y vuider de celui qu'elles ont recueilli & préparé, avant que d'en remplir une entiérement. Il n'eſt pas poſſible de voir comment elles le dégorgent dans les cellules ordinaires. Ce ſont de petits pots faits d'une matiére opaque, & dans leſquels les abeilles qui les veulent remplir entrent les unes après les autres la tête la premiére. Mais nos ruches vitrées nous offrent ſouvent des cellules moins réguliéres que les ordinaires, & plus longues, dans chacune deſquelles on

peut voir ſucceſſivement pluſieurs mouches. Les longues cellules, & d'une figure irréguliére dont je veux parler, ſont appliquées immédiatement contre les carreaux de verre *. Elles ſont quelquefois partie d'un grand gâteau, dont un des côtés eſt attaché contre un carreau de verre, & ſouvent elles ſont partie d'un gâteau très-petit qui a été conſtruit pour en ſoûtenir un plus grand auquel il eſt uni par un de ſes bords, pendant que par le bord oppoſé, il l'eſt contre le carreau. On peut donc voir ſouvent contre les carreaux de verre des cellules tronquées, des cellules auxquelles il manque deux de leurs pans & plus, & dont chacune eſt fermée par une portion convenable d'un carreau. Les abeilles y mettent du miel comme dans les autres cellules. Lorſqu'on en conſidérera quelques-unes de celles qui ne ſont encore remplies qu'en partie, mais plus ou moins, on ne doit pas manquer de faire une remarque, c'eſt que la derniére couche de miel eſt aiſée à diſtinguer de celle qui précéde ; je veux dire, que depuis le fond de la cellule, juſqu'aſſés près de l'endroit qui eſt encore vuide, tout paroît d'une même nuance, mais que la derniére couche ſe fait diſtinguer du reſte. Elle ſemble être ce que la crême eſt ſur du lait. Cette crême ou croute de miel, pour ainſi dire, ſe voit également, & eſt également épaiſſe dans les cellules où il n'y a encore que très-peu de miel, & dans celles qui en ont beaucoup. Comme on ne riſque guéres de ſe tromper en ſuppoſant aux abeilles les induſtries qui conviennent à leur travail, je ſuis tenté de croire que cette couche eſt faite d'un miel qui a plus de conſiſtance que le miel des autres couches, moins de diſpoſition à couler, & qui ſert auſſi à retenir celui qui eſt par derriére. Au reſte, cette derniére couche, n'eſt pas un plan perpendiculaire à l'axe de la cellule, & n'eſt pas même un plan, elle eſt contournée ; les abeilles

* Pl. 30. fig. 8.

abeilles lui font prendre à deſſein cette courbûre, & elles la lui conſervent. Il ne m'a pas été difficile de voir des abeilles apporter du miel dans ces ſortes de cellules. Lorſqu'elles y étoient entrées la tête la premiére, elles s'arrêtoient près de la croûte de miel : elles faiſoient paſſer ſous cette croûte les deux bouts de leurs premiéres jambes*. Dans le moment qu'elles y étoient paſſées, je voyois une groſſe goutte qui pénétroit ſous la croûte, & qui, en ſe mêlant avec le reſte, perdoit bientôt ſa figure arrondie. Les jambes en perçant la croûte, avoient apparemment ménagé une entrée à la goutte de miel. Dans environ deux minutes, la même mouche a ordinairement donné deux pareilles gouttes. Avant que de ſe retirer, elle façonne avec ſes jambes la croûte, elle lui donne la courbûre convenable ; les filaments qu'elle en tire ſont viſibles.

* Pl. 30. fig. 8. *a*.

Au reſte, ce n'eſt pas toûjours en portant ſon miel dans une cellule, qu'une mouche s'en défait. Souvent elle en trouve le débit en chemin. Quand elle rencontre de ſes compagnes qui ont beſoin de nourriture, & qui n'ont pas eu le temps d'en aller chercher, elle s'arrête, elle redreſſe & étend ſa trompe, afin que l'ouverture par laquelle le miel peut ſortir, ſe trouve un peu par-delà les dents. Elle pouſſe du miel vers cette ouverture. Les autres mouches qui ſçavent bien que c'eſt là qu'il faut le prendre, y portent le bout de leur trompe & le ſuccent. La mouche qui n'a pas été arrêtée en chemin, ſe rend ſouvent aux atteliers des travailleuſes, c'eſt-à-dire, aux endroits où d'autres abeilles ſont occupées, ſoit à conſtruire de nouvelles cellules, ſoit à polir & à border des cellules déja faites ; elle leur offre du miel, comme pour empêcher qu'elles ne ſoient dans la néceſſité de quitter leur travail pour en aller chercher.

Entre les cellules qui ont été remplies de miel, les unes ſont deſtinées à fournir celui qui eſt néceſſaire à la conſommation journaliére des abeilles, & les autres doivent conſerver celui qui ſervira à les nourrir dans les temps où elles iroient inutilement en chercher ſur les plantes. Dans les mois même où plus de plantes ſont en fleur, & où, ce qui revient au même, plus de plantes peuvent donner de la liqueur miellée, il y a des jours où des pluyes abondantes, d'autres où des froids trop rudes pour la ſaiſon, retiennent les mouches dans leur ruche. C'eſt alors qu'elles ont recours au miel deſtiné à être conſumé le premier. Celles que leur travail a empêchées de ſortir, & auxquelles le miel qui leur étoit néceſſaire n'a pas été offert à temps par celles qui en ont rapporté de la campagne, les travailleuſes, dis-je, vont prendre dans des cellules celui dont elles ont beſoin.

Mais ce n'eſt que dans les temps de grande néceſſité, qu'on touche au miel qui eſt contenu dans un très-grand nombre de cellules très-aiſées à diſtinguer des autres. Celles dont le miel eſt comme à l'abandon, ſont ouvertes, & les autres ſont fermées *. Elles ſont comme autant de petits pots de confiture ou de ſyrop, qui ont chacun leur couvercle, & un couvercle bien ſolide, & qui le bouche hermétiquement, car il eſt fait de même matiére que le pot. Je veux dire, que les abeilles donnent un couvercle de cire à chacune des cellules qui contiennent le miel qu'elles ſe propoſent de conſerver pour leur proviſion. Quand la ſaiſon a été favorable à la récolte de cette épaiſſe liqueur, on trouve dans chaque ruche pluſieurs gâteaux, dont toutes les cellules ſont ainſi bouchées.

* Pl. 32. fig. 1. *m m m m.*

Dès qu'on a vû les abeilles bâtir des alvéoles, on ne doit pas être embarraſſé de ſçavoir comment elles peuvent faire

un tel couvercle, qui n'eſt qu'une lame platte, dont la figure eſt déterminée par le contour de l'ouverture. Elles commencent par mettre une ceinture de cire ſur le bord d'un des côtés, & enſuite ſur tous les autres côtés. L'ouverture eſt rendue plus étroite. Une ſeconde ceinture appliquée contre la premiére, réduit l'ouverture à un trou ſi petit qu'il peut être bouché par un ſeul grain de cire. On voit pourtant que ce couvercle ne ſçauroit être fait & appliqué ſans beaucoup d'adreſſe de la part de l'abeille. La cellule eſt pleine de miel juſques aſſés près du bord, & il faut non-ſeulement appliquer, mais conſtruire le couvercle ſur la ſurface de ce miel ſans toucher au miel, ſans qu'il mouille la cire que l'abeille met en œuvre.

On pourroit croire que je fais cette difficulté plus grande qu'elle n'eſt, que les abeilles n'ont garde de remplir chaque alvéole juſques au bord. Si même on ſe rappelle que les gâteaux ſont poſés à peu près verticalement, & que la poſition de chaque alvéole ne s'éloigne pas beaucoup de l'horiſontale, il ſemblera que les abeilles ne doivent pas les remplir entiérement ; que ſi elles le faiſoient, le miel ne manqueroit pas de couler hors d'un alvéole, qui reſteroit, comme il reſte ſouvent, pluſieurs jours ſans être bouché. Cette conſidération m'a fait douter ſi les cellules étoient auſſi pleines qu'elles le paroiſſent quelquefois ; & pour m'aſſûrer de ce qui en eſt, j'ai détaché un morceau de gâteau qui n'en avoit que de bouchées; j'ai enſuite enlevé ſucceſſivement le couvercle à pluſieurs cellules : je les ai trouvées auſſi pleines qu'il étoit poſſible qu'elles le fuſſent, tout au plus près des bords. J'ai obſervé la même choſe dans pluſieurs de ces cellules dont j'ai parlé ci-deſſus, qui ſont bouchées d'un côté par le verre d'un carreau de la ruche. Comment arrive-t-il donc que le miel ne découle

pas de ces cellules, pendant qu'elles ſont ouvertes & poſées preſqu'horiſontalement ? Le fait eſt que réellement le miel n'en découle pas. J'ai poſé des morceaux de gâteaux, dont j'avois ouvert les cellules, comme elles le ſont dans la ruche. J'en ai poſé d'autres même plus deſavantageuſement ; cependant en 24 heures aucune goutte de miel n'eſt ſortie de ſon petit vaſe. Cette eſpéce de crême ou de croûte de miel que nous avons fait connoître ci-deſſus, eſt peu coulante, & aide à retenir le reſte du miel qui l'eſt davantage. D'ailleurs, ſi on fait attention que le miel eſt toûjours une liqueur épaiſſe, que le vaſe, le tube dans lequel il eſt contenu, a peu de diametre, & que le miel s'attache bien contre la cire, on trouvera aſſés de dénouements de la difficulté. Si on diviſe par la penſée la longueur du tube de cire, en une infinité de petites tranches paralleles à l'ouverture, on jugera que la derniére tranche de miel ne doit pas être pouſſée en dehors, & ainſi de tranche en tranche, ſi le poids de chaque particule de la tranche eſt ſoûtenu contre les particules voiſines par ſon adhéſion avec elles ; & ſi la ſomme des efforts que font en avant toutes les particules d'une tranche, peut être arrêtée par l'adhéſion des particules qui en font l'enceinte, contre les parois du tube. Enfin, on voit aſſés que cet effet dépend & du diametre du tube, & de la ténacité du miel ; que ſi du miel étoit contenu dans un vaſe beaucoup plus grand & ſemblablement placé, qu'il en couleroit. Les abeilles, comme ſi elles le ſçavoient, ne donnent pas à leurs alvéoles un diametre qui mettroit le miel en état d'en dégoûter.

Si elles prennent la précaution de fermer les cellules dans leſquelles elles veulent conſerver du miel, ce n'eſt donc pas pour l'empêcher de couler dehors ; ce n'eſt pas auſſi parce qu'elles craignent de paſſer ſur des gâteaux

dont les cellules ouvertes sont pleines de miel; elles le font journellement. Qu'on ne croye pas non plus que ce soit pour le deffendre contre celles qui sont gloutonnes & paresseuses; qui se gorgeroient de miel s'il n'y avoit qu'à en prendre, & pour qui la peine de désceller une cellule est quelque chose. Une autre raison les a engagées à tenir bien clos le miel qu'elles se proposent de garder; elles lui veulent une certaine liquidité, elles n'aiment pas celui qui a pris de la consistance jusques à devenir dur & grainé. Or tout celui qui se trouveroit dans des cellules ouvertes seroit du miel dur & grainé avant la fin de l'hyver; la chaleur considérable qui regne dans une ruche, pourroit en peu de mois faire évaporer la plus grande partie de la liqueur à laquelle il doit sa fluidité.

## *EXPLICATION DES FIGURES DU HUITIE'ME ME'MOIRE.*

### PLANCHE XXX.

LA Figure 1 représente en entier un petit gâteau de cire. Les plus grands gâteaux ont eu une figure approchante de celle de celui-ci; lorsque les abeilles ont commencé à les construire, ils ont tous été des ovales plus ou moins allongés. Les fondements d'un très-grand nombre de cellules, forment le bord de ce gâteau.

La Figure 2 fait voir une cellule *a*, posée sur trois autres. Le contour *a*, est rebordé. *b t*, le tuyau exagone qui fait la plus longue partie de chaque alvéole.

Dans la Figure 3, on n'a que les bases de trois alvéoles vûes du côté convexe. *b*, *c*, *d*, ces trois bases, dont chacune

eſt formée par trois rhombes; entre ces trois baſes, il y a celle d'une quatriéme cellule, *a,* qui eſt vûe du côté concave, & qui eſt faite de trois rhombes, dont chacun eſt fourni par une des baſes *b, c, d.* Une épingle paſſe ici au travers de chacun des rhombes qui forment le fond *a* d'une quatriéme cellule.

La Figure 4 montre le plan de trois cellules, & de la quatriéme; la baſe de celle-ci eſt faite par le concours de trois rhombes, dont chacun appartient à une baſe d'une différente cellule. Cette figure, en un mot, eſt la projection de trois cellules vûes de face par leur ouverture, au travers deſquelles on voit la baſe d'une cellule appuyée ſur celles-ci, & qui a ſon ouverture du côté opposé à celui où eſt la leur. *b, c, d,* les trois cellules vûes par leur ouverture. *a,* la cellule vûe ſeulement par la convexité de ſa baſe, & dont la baſe eſt faite par le concours de trois rhombes, fournis par les trois cellules *b, c, d.* Chacune des trois épingles *p, p, p,* qui paſſent au travers des rhombes qui forment le fond de la cellule *a,* ſe trouve dans une cellule différente.

La Figure 5 repréſente en grand, comme les précédentes, une ſeule cellule, dont l'ouverture eſt embas. *e, f, g,* les trois rhombes qui, par leur rencontre mutuelle, compoſent la baſe de cette cellule.

Dans la Figure 6, une cellule *a,* dont l'ouverture eſt en *a,* eſt poſée ſur deux cellules *b, c;* un des rhombes de la baſe de chacune de celles-ci, fournit un ſupport à un des rhombes de la cellule *a.*

La Figure 7 fait voir une coupe des trois cellules de la figure 6. Cette coupe montre comment deux des rhombes

de l'avéole *a,* ſont appuyés ſur deux des rhombes des alvéoles *b* & *c.* Les lignes *b d, c d,* ſont communes à deux alvéoles.

La Figure 8 repréſente de grandeur naturelle pluſieurs cellules de forme irréguliére, qui d'un côté, & de celui qui eſt ici en vûe, n'étoient point fermées par des lames de cire, elles l'étoient par le verre d'un carreau contre lequel elles étoient appliquées. Pluſieurs de ces cellules ſont remplies de miel, & quelques-unes ne le ſont qu'en partie. *c, c, c,* &c. coupes des couvercles de quelques-unes des cellules pleines de miel. *a, a,* deux abeilles qui verſent du miel dans deux cellules qui en contiennent encore peu. *p,* marque auſſi une cellule qui n'a du miel que juſqu'en *p;* & près de *p,* on peut remarquer la coupe de la pellicule, de l'eſpéce de crême qui eſt à la ſurface du miel. On peut auſſi remarquer la pellicule dans la plûpart des autres cellules, comme *m, m,* & quelques-unes *c, c,* &c. où le miel ne va pas juſqu'au couvercle.

La Figure 9 montre très en grand, & à peu près dans ſa poſition naturelle, tout le conduit dans lequel paſſent les aliments de l'abeille, le miel & la cire brute. Pour mettre ce conduit à découvert, on a emporté la partie ſupérieure des anneaux du corps. *a,* l'anneau où eſt l'anus. *c,* le corcelet. *ſ,* partie du canal, qui peut être regardé comme un prolongement de l'œſophage. *u,* le premier eſtomac, ou la veſſie à miel. *e,* le ſecond eſtomac, qui ici eſt à peu près contourné comme il l'eſt naturellement. En *p,* ſont des fragments des poulmons de l'abeille, que nous ferons mieux connoître dans l'hiſtoire des bourdons velus.

Les Figures 10, 11 & 12 repréſentent en grand comme la précédente, le canal des aliments de l'abeille, mais elles le repréſentent dans ſon entier, & dans des poſitions & des états différents. *a,* dans ces trois figures eſt le bout du corps, l'endroit où eſt l'anus. *ſ,* partie de l'œſophage ou du canal, qui, après avoir traverſé le corcelet, ſe rend dans le corps. *u,* le premier eſtomac ou la veſſie à miel; elle eſt pleine, figure 11, & vuide, figure 10 & 12. *e,* le ſecond eſtomac, qui, dans la figure 11, fait une partie des plis qu'il fait naturellement, & qui, dans la figure 10, eſt très-allongé. *i,* les inteſtins, pleins dans la figure 10, vuides dans la figure 11, & qui ont été allongés beaucoup plus qu'ils ne le ſont naturellement dans la figure 12: ils deviennent néantmoins bien autrement longs qu'ils ne le ſont dans cette derniére figure, pour peu qu'on les tire pour les ôter de place. *t,* figure 10 & 11, lacis ou frange de vaiſſeaux jaunes qui ſe trouvent à la jonction du premier eſtomac avec le ſecond. Ces vaiſſeaux n'ont point été donnés à la figure 12.

## PLANCHE XXXI.

Les Figures de cette Planche repréſentent en grand des alvéoles d'abeilles, & quelques autres alvéoles propres à aider à entendre ce qu'a d'admirable la ſtructure de ceux pour leſquels les abeilles ſe ſont déterminées.

La Figure 1 eſt celle d'un alvéole dont l'ouverture a été miſe en embas, afin que la pyramide qui en fait le fond, fût en vûe. *apeo,* un des trois rhombes dont eſt principalement compoſée la pyramide. *e,* & *a,* ſont les deux angles aigus de ce rhombe. *o,* & *p,* ſes deux angles obtus. *r,* & *q,* les deux autres rhombes, qui, avec le premier, forment

forment en *p*, l'angle de la pyramide ou du fond de la cellule. Les rhombes *r*, & *q*, ſont en tout ſemblables & égaux au rhombe *a p e o*. C'eſt la perſpective ſeule qui produit les différences qui ſe trouvent dans cette figure entre les angles de ce dernier & ceux des autres. *o ſ b c*, *o c d z*, deux pans de l'exagone, dont le premier eſt rectangle juſques en *o ſ*, & dont l'autre l'eſt de même juſques en *o z*. Ces deux pans pris en entier ſont des trapezes *a o b c*, *c d c o*, parce que l'un fournit le triangle *a ſ o*, & l'autre le triangle *c z o*, pour remplir la moitié d'un des angles rentrants de la pyramide formée par les trois rhombes. Les quatre autres pans de l'exagone ſont ſemblables à un des deux qui ſont ici en vûe.

La Figure 2 fait voir la pyramide compoſée des trois rhombes par ſa face convexe, comme elle eſt vûe dans la figure précédente, mais tirée de deſſus le tube exagone.

La Fig. 3 montre le tube exagone, duquel la pyramide de la figure 2, a été ſéparée. Les angles ſaillants *o*, *o*, *o*, de cette pyramide, figure 2, dont chacun eſt un angle obtus d'un des rhombes, ſe logent dans les angles rentrants *o*, *o*, *o*, du tube exagone; & les ſommets *c*, *a*, *a*, des angles rentrants de la pyramide, fig. 2, s'appuyent ſur les ſommets *a*, *a*, *a*, des angles ſaillants du tube exagone, fig. 3. Les triangles *o a ſ*, *ſ o a*, rempliſſent cette même figure, ils rempliſſent les cavités des angles rentrants de la pyramide.

Dans la Fig. 4, la pyramide compoſée des trois rhombes, montre ſon intérieur, ſa concavité, au lieu que c'eſt ſon extérieur, ſa convexité qui eſt vûe dans les figures 1 & 2.

La Figure 5 eſt deſtinée à repréſenter une irrégularité

que les abeilles mettent pour l'ordinaire dans la conſtruction de leurs cellules. L'arête *a b,* formée par deux pans de l'exagone, ne va pas toûjours rencontrer l'angle rentrant *a,* de la pyramide; quelquefois elle rencontre en *f,* un des côtés qui forment ce dernier angle; d'où il ſuit, qu'un des pans de l'exagone eſt plus grand que le pan auquel il eſt joint, & qu'ainſi le tube n'eſt pas un exagone régulier.

La Figure 6 fait voir deux cellules ajuſtées l'une contre l'autre, comme ſe trouvent celles de l'aſſemblage deſquelles les gâteaux de cire ſont formés. *b d,* l'ouverture d'une des cellules. *g h,* celle de l'autre. Un des rhombes du ſond pyramidal d'une de ces cellules, eſt appliqué contre un rhombe du ſond pyramidal de l'autre cellule. On ne voit que le rhombe *r,* de la cellule *g h,* & le rhombe *ſ,* de la cellule *b d;* elles en ont chacune un troiſiéme qui eſt caché par la diſpoſition des figures, comme il eſt aiſé de l'imaginer. On imagine auſſi aiſément comment un des rhombes d'une troiſiéme cellule, dont l'ouverture ſeroit tournée du côté de *b d,* pourroit être ajuſté ſur le rhombe *r;* & comment un des rhombes d'une quatriéme cellule dont l'ouverture ſeroit tournée vers *g h,* pourroit s'appliquer ſur le rhombe *ſ.*

La Figure 7 repréſente une cellule exagone à fond pyramidal beaucoup plus allongé, plus aigu que celui pour lequel les abeilles ſe ſont déterminées. *p a o o, p e o o,* deux des trois rhombes dont eſt fait en grande partie le fond pyramidal. *o, o; o, o,* angles obtus de ces rhombes. *a, p; e, p,* leurs angles aigus. Ici ce ſont des angles aigus qui ſe rencontrent au ſommet de la pyramide, au lieu que dans la figure 1, ce ſont des angles obtus. *a b c ſ; ſ e d c,* deux parties rectangles des pans de l'exagone. *b a o c, c o e d,* pans

de l'exagone faits en trapeze, & qui fourniſſent les triangles *a o ſ, e ſ o,* pour remplir les angles rentrants de la pyramide formée par les trois rhombes.

La Figure 8 fait voir le tube exagone de deſſus lequel la pyramide compoſée des trois rhombes a été tirée. Cette pyramide a été repréſentée ſéparément, figure 9. Les angles rentrants *o, o, o,* de la pyramide, figure 9, doivent recevoir les angles ſaillants *o o o,* du tube exagone, figure 8, & les angles rentrants du tube, *a, a, e,* les angles ſaillants *a, a, e,* de la pyramide, figure 9.

La Figure 10 repréſente un tube exagone à fond plat, & dont le fond eſt en-deſſus. Si les pans de ce tube ont une largeur égale à celle des pans des tubes des figures 1 & 7, & que la hauteur *a b,* de ſes pans ſoit égale au plus long côté *a b,* du trapeze *a b c o,* qui fait un des pans du tube de la figure 1, ou au plus long côté *o c,* d'un des trapezes *o c b a,* du tube de la figure 7, M. Kœnig a très-bien démontré que les capacités de ces trois cellules, figures 1, 7 & 10, ſont égales, mais qu'il y a plus de cire employée pour la cellule de la figure 10, que pour toutes les autres à fond pyramidal; & que celle de toutes les cellules où la cire eſt le plus épargnée, figure 1, a chaque angle obtus *o, p,* de ſes rhombes, de 109 degrés 26 minutes, & les angles aigus *e, a,* chacun de 70 degrés 34 minutes; ce ſont auſſi ces derniers rhombes que les abeilles font le plus volontiers.

Les Figures 11 & 12 nous donnent les plans de fonds pyramidaux, faits de quatre figures. Nous aurions pu faire repréſenter un très-grand nombre d'exemples de ces ſortes de variétés, ſi nous euſſions fait repréſenter toutes celles que nous avons obſervées. Car entre les cellules dont nous

avons vû les fonds, qui, au lieu d'être faits de trois rhombes égaux, l'étoient ſeulement de deux, & de deux autres piéces à plus de côtés, nous en avons trouvé dont les deux rhombes étoient tantôt plus petits & tantôt plus grands que les deux autres piéces, & cela, en bien des proportions différentes. Enfin, nous avons obſervé de grandes variétés entre les figures des piéces du fond, qui n'avoient pas celle de rhombe.

*Pl. 30 pag. 460 Mem. 8. de l'Hist. des Insectes Tom. 5.*

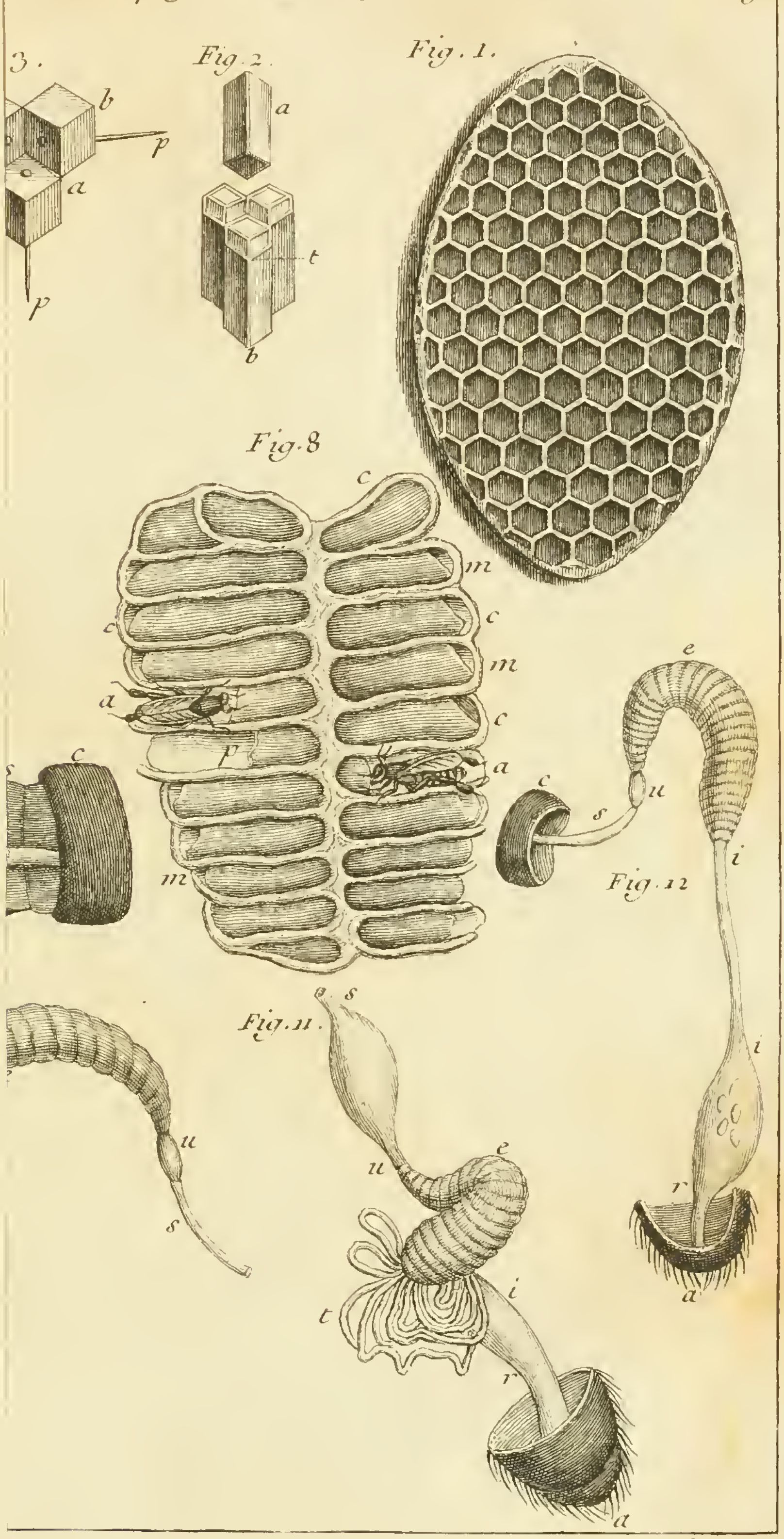


*Haussard Sculp*

Pl. 30 pag. 460 Mem. 8 de l'Hist. des Insectes. Tom. 5.

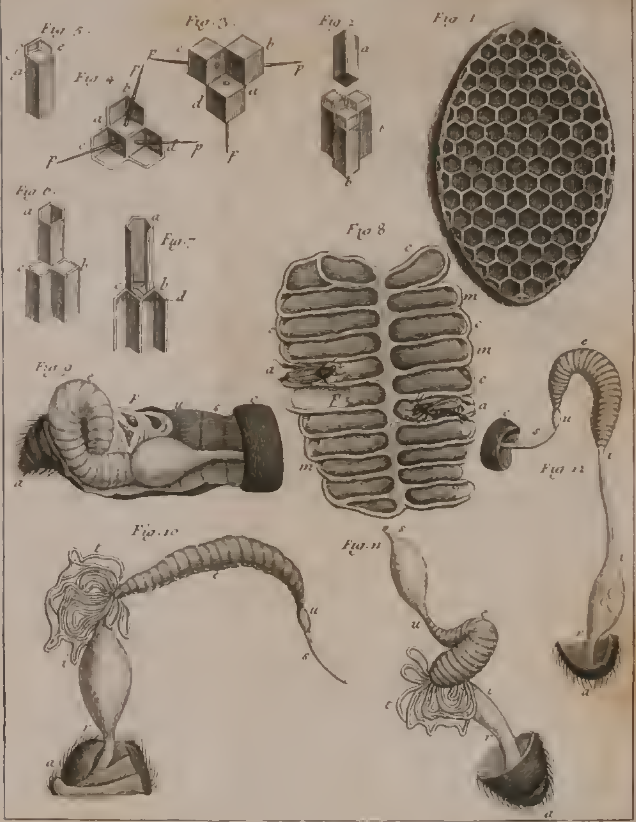


Haussard Sculp.

*Pl. 31. pag. 460 Mem. 8. de l'Hist. des Insectes Tom. 5.*

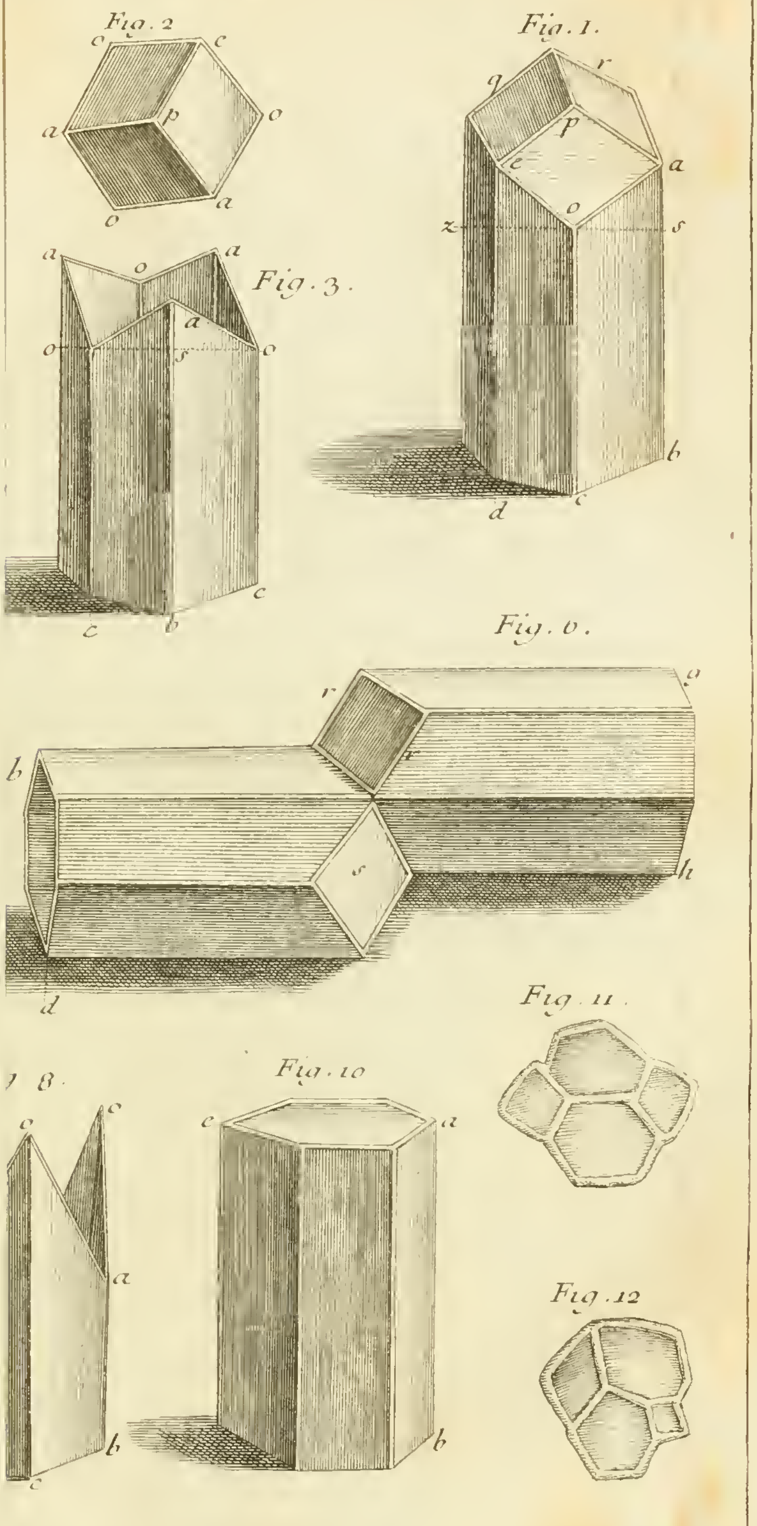


*Haussard Sculp*

Pl. 31. pag. 400. Mem. 8. de l'Hist. des Insectes Tom. 5.

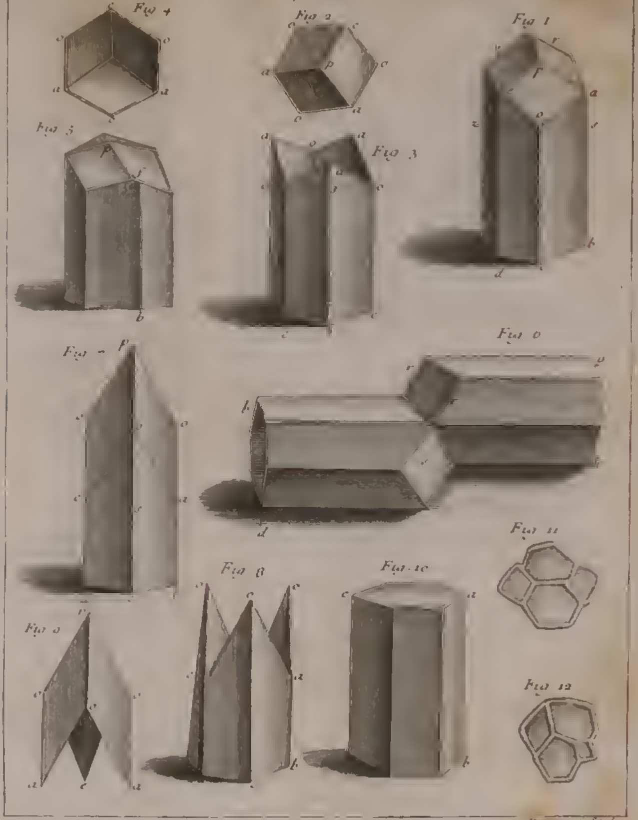

## *NEUVIE'ME MEMOIRE.*

# DE LA FE'CONDATION, ET DE LA PONTE DE LA MERE ABEILLE.

L'AUTOMNE & l'Hyver font ordinairement périr beaucoup d'abeilles : telle ruche qui, dans le milieu de l'Eté, sembloit contenir à peine toutes celles qui l'habitoient, paroît souvent déserte vers la fin de l'Hyver ; elle est alors un logement beaucoup trop vaste pour les mouches qui y sont restées. Mais vers la mi-May, ou vers le commencement de Juin, cette même ruche ne suffit plus à toutes celles qui y sont nées ; elle peut fournir un essaim, une colonie composée de plusieurs milliers de mouches, & rester encore assés peuplée. Cette multiplication paroîtroit admirable, quand toutes les abeilles qui ont passé l'Hyver, y auroient eu part ; elle le devient bien autrement, lorsqu'on sçait qu'elle est dûe à une seule mere. Cette mere, que nous avons prouvé * être si chere aux autres abeilles, a été connue des Anciens ; mais ils n'ont pas connu ses véritables, ou plûtôt sa seule & unique fonction. Ils lui ont donné toutes les connoissances, toute la prévoyance, toute la sagesse, en un mot, toutes les qualités, & même toutes les vertus nécessaires pour gouverner un peuple nombreux sur lequel ils lui ont accordé le pouvoir le plus despotique. Ils ont pensé que tout ne se faisoit dans la ruche que par ses ordres ; & ils lui ont mis la force en main pour faire executer ce qu'elle ordonne. Si des

* *Mémoire V.*

mouches vont recueillir à la campagne, ſoit la cire, ſoit le miel; ſi d'autres conſtruiſent des alvéoles dans l'intérieur de la ruche; ſi d'autres rempliſſent des alvéoles de miel, & ſi d'autres bouchent les alvéoles pleins avec un couvercle de cire; ſi d'autres ont ſoin des vers qui doivent devenir des mouches; ſi d'autres tranſportent hors de la ruche toutes les ordures; ſi d'autres attaquent les inſectes qui veulent s'y introduire; enfin, tout ce que font les abeilles, ſoit dedans la ruche, ſoit dehors, on a voulu que ce fût en conſéquence des ordres de la reine ou du roy. Une tête de mouche qui ſuffiroit à tant de vûes différentes, ſeroit une grande & forte tête, & bien reſpectable. Mais celle de la mere abeille eſt exempte apparemment de tous les ſoins dont on l'auroit dû croire ſurchargée. Si elle regne, c'eſt ſur des ſujets qui ſçavent à chaque inſtant ce que le bien de leur ſociété exige qu'ils faſſent, & qui ne manquent pas de le faire; ils n'ont jamais beſoin de recevoir des ordres. La ſeule fonction de la mere, & une fonction dont l'importance ſemble connue des autres abeilles, & qui leur rend cette mere ſi précieuſe, eſt de mettre au jour une nombreuſe poſtérité.

Quoique cette mouche ſe ſoit fait diſtinguer de tout temps des autres par ſa grandeur & par ſa figure, ſon ſexe n'a pas été bien connu des Anciens. Swammerdam eſt même, je crois, le premier des Modernes qui l'ait déterminé ſur des preuves inconteſtables. La plûpart des Anciens ont crû que cette longue abeille étoit un mâle, & le ſeul mâle de la ruche, & ils lui ont donné le nom de roy. Moufet a adopté ce ſentiment, quoiqu'il ſçût que Pline & d'autres Auteurs anciens avoient aſſûré, ou au moins ſoupçonné, qu'elle étoit fémelle, & qu'elle donnoit naiſſance à d'autres mouches qui devoient regner après elle. Car les Anciens ne laiſſoient pas de croire que la

génération des insectes, ou de la plûpart des insectes, se faisoit d'une maniére analogue à celle dont se fait la génération des plus grands animaux, quoiqu'ils crussent qu'ils naissoient aussi de corruption. La Fable du Berger Aristée, si agréablement racontée par Virgile, n'a pas empêché ce Poëte célébre de parler des abeilles qui naissoient par une autre voye, mais qui, dans le fond, n'étoit pas moins miraculeuse. Les Anciens, au reste, ne s'en sont pas tenus à croire que la chair corrompue du taureau, pouvoit se transformer en abeilles; mais ils ont pensé que c'étoit de cette chair que les meilleures devoient venir. Un lion corrompu en pouvoit fournir de plus courageuses, & même de trop courageuses; c'est de la tête de ce noble animal que les rois & les princes de ces mouches devoient, selon eux, tirer leur origine. Des vaches pourries pouvoient donner des abeilles plus douces & plus traitables; un simple veau n'en pouvoit faire naître que de foibles. Il nous doit paroître bien étrange, que des esprits d'ailleurs d'une bonne trempe, se soient livrés à de pareilles fictions: si nous eussions vécu dans leur siécle, nous eussions revé comme eux, & ils raisonneroient comme nous, ou peut-être mieux que nous, s'ils vivoient dans le nôtre. Nous devons nous trouver heureux d'être nés dans un temps où la raison est venue à bout de détruire tant de préjugés, & où elle nous a montré les routes certaines que nous devons suivre pour découvrir la vérité. Nous devons nous trouver heureux d'avoir été précédés par un Maître tel que Descartes, qui nous a appris à discuter les idées les plus reçûes, & à n'adopter que celles qui n'ont rien pour nous que de clair & d'évident. Quels services un seul homme n'a-t'il pas rendus à tout le genre humain!

Dans des temps donc où l'on croyoit des faits, & où au moins on les débitoit sans avoir assés examiné les preuves

qu'on avoit de leur réalité, les uns ont pensé, comme nous l'avons déja dit, que les rois étoient des mâles, & d'autres qu'ils étoient des fémelles qui ne donnoient naissance qu'à des fémelles qui leur devenoient semblables. Parmi les uns & les autres, il y en a eu qui ont regardé les abeilles ordinaires comme les mâles, & d'autres qui les ont regardées comme des fémelles qui produisoient des abeilles de leur même sexe. D'autres, & *Georgius Pictorius* est un de ceux-ci, ont prétendu qu'elles s'accouploient les unes avec les autres. Un Auteur Anglois qui a publié un Traité sur ces mouches, auquel il a donné le titre de *Monarchia Fœminina*, est de ceux qui veulent que les reines mettent des reines au jour, & que les abeilles communes soient meres d'abeilles communes. Ces mouches plus grosses & moins longues que les reines, que nous avons dit être les mâles, les faux-bourdons, il les fait les enfants des abeilles ordinaires. D'autres ont regardé ces faux-bourdons comme ne contribuant en rien à la génération des mouches d'une ruche, & d'autres, au contraire, ont voulu qu'ils fussent des fémelles. Quelques-uns même ont cru que les rois des abeilles devoient leur naissance aux faux-bourdons ; au lieu que Pline donne les faux-bourdons pour des mouches imparfaites produites par des abeilles surannées. En un mot, toutes les combinaisons qui peuvent être faites par rapport au sexe, & au non-sexe des trois sortes de mouches, l'ont été, & il y en a eu quelqu'une d'adoptée & de donnée pour la vraye par quelque Auteur.

Enfin, il y a eu beaucoup d'Anciens, & il y a eu même des Modernes, qui ont nié que les abeilles, d'aucune des trois sortes connues, missent au jour, soit des œufs, soit des vers. Ils ont rendu la génération ordinaire des abeilles tout aussi fabuleuse que leur prétendue génération extraordinaire, que celle que l'on faisoit dépendre des chairs

pourries.

pourries. Ariſtote nous a appris qu'un ſentiment aſſés ſuivi de ſon temps, étoit que les abeilles ne mettoient au jour ni œufs ni vers; & c'eſt même le ſentiment que Virgile a préféré: il aſſûre qu'elles dédaignent les plaiſirs de l'amour, mais qu'auſſi les douleurs de l'enfantement leur ſont inconnues; que c'eſt ſur des plantes qu'elles recueillent leurs petits. On a prétendu qu'elles alloient chercher ſur les fleurs, une matiére qu'elles portoient dans leur ruche après l'avoir rendue propre à être une ſemence, d'où ſortiroient des vers qui, par la ſuite, deviendroient des abeilles. On a été partagé ſur l'eſpéce de plante où les abeilles ſçavoient trouver cette merveilleuſe matiére. Les uns vouloient que ce fût ſur les fleurs du cerinthé, d'autres ſur celles de l'olivier, & d'autres ſur celles du roſeau. L'Auteur du Printemps de l'abeille, Alexandre de Montfort, dit que le roy eſt formé du ſuc que les abeilles tirent des fleurs; que les abeilles ordinaires ſont tantôt procréées de miel, & tantôt de gomme; que les tyrans, c'eſt-à-dire, que les fémelles qui ne parviennent pas à être ſouveraines d'une ruche, & les faux-bourdons ſont formés de gomme ſeulement. Croiroit-on que de tels ſentiments euſſent pû ſe perpetuer juſqu'à nous! Néantmoins un Auteur qui a beaucoup étudié les abeilles, qui a donné de fort bons préceptes ſur la maniére de les gouverner, a fait entrer dans ſon petit Ouvrage * une Diſſertation ſur leur génération, dans laquelle il prétend établir par des raiſonnements & des obſervations, que cette cire brute que les abeilles apportent à leurs jambes, étoit vivifiée dans la ruche; que comme les vers de certaines mouches, c'eſt ſa comparaiſon, naiſſent de chair pourrie, de même les vers qui doivent devenir des abeilles naiſſent de la cire brute que la chaleur de la ruche a fait corrompre.

* *Traité ſur les Abeilles imprimé en 1720. A Paris, chés Jombert.*

Qu'on nous pardonne de nous être arrêté à rapporter tant de rêveries; elles sont propres au moins à apprendre combien on est en risque de s'égarer, lorsqu'au lieu de consulter la nature, on choisit entre les idées que l'imagination fournit, & lorsqu'on prend pour vrayes celles qui plaisent le plus. Il faut pourtant avouer qu'il y avoit des difficultés considérables à vaincre pour s'instruire de la maniére dont se fait la génération des abeilles; mais on devoit s'en tenir à dire qu'on l'ignoroit, jusques à ce qu'on eût des observations propres à instruire. Quand on n'a pas des ruches vitrées, & même quand on n'a pas des ruches vitrées d'une certaine forme, on ne sçauroit parvenir à voir ce qui se passe dedans. Malgré les ruches de la construction la plus favorable, certaines opérations rares, & qui se font trop avant dans l'intérieur, peuvent échapper à l'Observateur le plus attentif & le plus assidu. Il restoit néantmoins un moyen sûr de déterminer au moins le sexe de chaque sorte d'abeilles, & un moyen auquel Swammerdam n'a pas manqué d'avoir recours, la dissection; d'examiner les parties intérieures des différentes sortes de mouches d'une ruche.

Quoique les parties intérieures d'animaux, aussi petits que le sont la plûpart des insectes, & que le sont nos mouches, doivent être extrémement petites, celles que la nature leur a accordées pour perpetuer leur espéce, sont pour l'ordinaire aisées à reconnoître; elles tiennent beaucoup de place dans la capacité du corps, souvent plus que tout le canal des aliments, & que toutes les autres parties ensemble. Aussi si on ouvre le corps de cette abeille, qui surpasse si fort en longueur celui des abeilles ouvriéres, dans des temps favorables, on y trouve des grains oblongs, très-sensibles à la vûe simple, & qu'on ne sçauroit méconnoître pour des œufs, pour peu qu'on ait

observé des œufs d'insectes. On voit en même temps beaucoup d'autres grains de moins en moins gros que les premiers. Enfin, on en apperçoit un nombre prodigieux de plus petits, & qui, pour être mieux distingués, demandent à être cherchés avec la loupe. L'inspection de l'intérieur de cette abeille, apprend donc qu'elle est une mere qui est en état de mettre au jour une très-nombreuse postérité.

Mais, comme je viens de le dire, il faut choisir des temps pour l'ouvrir, si on veut lui trouver des œufs bien formés, bien distincts, & d'une grandeur sensible à la vûe simple. Il faut prendre les temps où elle est en pleine ponte. Tel est celui où un nouvel essaim n'a été mis dans une ruche que depuis huit à dix jours, & tels sont aussi dans la plûpart des ruches, les mois d'Avril & de May. Si on ouvre des corps de différentes meres en Hyver, comme j'en ai ouvert plusieurs fois, ordinairement on n'y trouve point d'œufs d'une grandeur sensible; ils y sont tous si petits que la plus forte loupe peut à peine les faire appercevoir. Ce qu'il y a de desagréable dans cette expérience, c'est qu'en la faisant, on perd une ruche d'abeilles, on perd cette nombreuse postérité qui eût été mise au jour par la mere qu'on a fait périr si cruellement; cette postérité qui eût travaillé utilement pour nous.

On a moins de regret de faire périr les faux-bourdons; leur vie moins importante est fixée à une durée plus courte, souvent à quelques semaines. Quand on en tient un entre ses doigts, il arrive quelquefois qu'on voit sortir de sa partie postérieure deux cornes charnues *, lisses, polies, humides & jaunâtres, qui, par leur position & leur figure, ont assés l'air de parties destinées à accompagner celle qui doit opérer la fécondation. Si on ouvre leur corps, on le trouve presque rempli par de gros vaisseaux blancs

* Pl. 33. fig. 5 & 6. *c, c.*

tortueux, accompagnés d'appendices. Ces vaisseaux ont de la solidité, & contiennent une liqueur laiteuse. Toutes ces parties que nous décrirons mieux dans la suite, & la liqueur laiteuse dont elles sont pleines, portent à juger qu'elles sont destinées à rendre les œufs féconds, & à regarder comme mâles les mouches à qui elles sont propres.

Enfin, en quelque temps de l'année que l'on ouvre le corps des abeilles ordinaires, on n'y trouve aucune différence remarquable. Le canal des aliments est plus ou moins rempli ; il a tantôt plus & tantôt moins de miel, tantôt plus & tantôt moins de cire brute, mais en dehors de ce canal on ne découvre aucune partie analogue à des ovaires ; on n'y observe aucune partie qui contienne des grains qu'on puisse soupçonner être des œufs ; & on n'y découvre aucune partie analogue aux parties mâles des autres insectes. Il paroît donc par l'inspection de l'intérieur de ces abeilles, & par la comparaison qu'on en fait avec celui des meres, & avec celui des faux-bourdons, qu'elles ne sont ni mâles ni fémelles, qu'elles sont absolument dépourvûes de sexe. Ce que l'anatomie nous fait connoître par rapport à l'état de chacune de ces trois sortes de mouches, peut encore être confirmé par des observations décisives faites sur des mouches en vie.

La mere abeille se tient ordinairement dans l'intérieur de la ruche, dans quelqu'une de ces espéces de places ou de rues que laissent entr'eux deux gâteaux. Si elle en sort, si elle se rend sur la surface extérieure d'un des gâteaux qui sont en vûe, ce n'est que dans des cas rares, mais qui sont ceux où l'on doit être plus curieux de l'observer. Elle n'y vient que lorsque les cellules dont il est composé, ou au moins plusieurs de ces cellules sont vuides. Elle y vient pour pondre des œufs dans quelques-unes de celles-ci. Dès que cela est fait, elle retourne dans l'intérieur de

ſon palais. Quoique ces temps ſoient rares & d'aſſés courte durée, ils ſont moins difficiles à ſaiſir qu'on ne le croiroit. Quand on a des ruches vitrées & conſtruites favorablement, qu'on en aille obſerver une où un eſſaim n'eſt logé que depuis peu de jours, & qu'on l'obſerve à différentes repriſes depuis ſept à huit heures du matin juſques à dix, on ne ſera pas beaucoup de jours ſans y voir la mere occupée à pondre; du moins m'eſt-il ſouvent arrivé de l'y voir dans de pareilles circonſtances. L'ardeur avec laquelle les abeilles travaillent dans la ruche où elles ſont nouvellement logées, eſt incroyable. Nous dirons ailleurs que des gâteaux de cire aſſés grands, longs de plus de huit à neuf pouces, ſont quelquefois l'ouvrage d'une ſeule journée. Ce n'eſt pas principalement pour avoir des alvéoles où elles puiſſent mettre du miel en proviſion, qu'elles redoublent alors d'activité; un motif plus puiſſant paroît les animer. Elles ſemblent ſçavoir que leur reine eſt preſſée par le beſoin de faire des œufs, & il faut une cellule à chacun de ceux qu'elle eſt prête à pondre. Auſſi ſi on examine les cellules nouvellement faites, il y en aura pluſieurs dans chacune deſquelles on découvrira un petit corps blanc *, arrondi, mais oblong, & qui eſt comme piqué par un de ſes bouts dans l'angle ſolide de l'alvéole, ou au moins tout auprès dans une des couliſſes formées par deux des rhombes qui concourent avec le troiſiéme à former l'angle ſolide. Ce petit corps eſt un œuf qui eſt en l'air, & plus ou moins incliné à l'horiſon, car ce n'eſt préciſément que par un de ſes bouts qu'il eſt arrêté au fond de l'alvéole. Les ouvriéres ont beau faire de la diligence dans ces premiers temps, elles ont quelquefois peine à ſuffire à la fécondité de la mere. Auſſi va-t-elle quelquefois dépoſer ſes œufs dans des cellules qui ne ſont encore qu'ébauchées, dans des cellules dont les pans

* Pl. 36. fig. 1 & 2.

de l'exagone n'ont pas encore à beaucoup près la longueur qu'ils doivent avoir, & qu'on ne manque pas de leur donner dans la suite. Mais ordinairement le travail des abeilles fournit à la mere plus de cellules qu'il ne lui en faut. Auprès de chacune de celles où elle a laissé un œuf, on en remarquera souvent un grand nombre qui sont parfaitement vuides; plusieurs de ces derniéres auront des œufs à leur tour, & peut-être dès le lendemain. Si on épie le moment favorable, on surprendra la mere dans le temps où elle sera occupée à donner à chacune de celles-ci, l'œuf qu'elle est destinée à recevoir.

Mais si l'on veut rassembler les circonstances les plus favorables pour faire voir la mere dans la plus importante de ses opérations, on logera un essaim dans une de ces ruches extrémement plattes*, que nous avons décrites dans le cinquiéme Mémoire; dans une de ces ruches, dont l'épaisseur ne permet aux abeilles que de placer deux gâteaux l'un vis-à-vis l'autre, & où elles sont obligées de compenser par l'étendue de chaque gâteau, ce qu'elles ne peuvent avoir par le nombre. Non-seulement les occasions d'observer la mere abeille sont par-là beaucoup multipliées, mais on est à portée de la voir de plus près, parce que les deux gâteaux sont nécessairement placés très-proche des carreaux de verre. C'est aussi sur-tout dans des ruches de cette espéce, que j'ai vû, autant de fois que je l'ai voulu, la mere dans le temps qu'elle faisoit sa ponte. Je l'ai vûë aussi dans des ruches vitrées d'une autre forme, & il paroît qu'elle y a été très-bien vûe par M. Maraldi. Si j'ai indiqué le matin, comme le temps le plus favorable, c'est que dans une année où je suis parvenu bien des fois à surprendre des meres dans cette importante opération, depuis le 29 Avril jusques au 31 May, ç'a toûjours été depuis sept à huit heures du matin jusques à dix. Je ne veux

* Pl. 23. fig. 4. & pl. 24. fig. 1 & 2.

pas pourtant faire penser, & je ne pense pas que ces heures soient les seules du jour qui y soient destinées ; beaucoup d'autres heures y sont peut-être également bonnes, sans en excepter celles de la nuit.

Il ne se passe rien de bien singulier pendant que la mere fait sa ponte; car ce n'est plus une singularité, après tout ce que nous avons rapporté ailleurs, de voir d'autres mouches lui faire cortege ; elles le lui font en tout temps. Le cortege que je lui ai vû alors, a été quelquefois plus, quelquefois moins nombreux. Assés souvent, il a été composé d'une douzaine de mouches; mais quelquefois il a été si mal fourni, qu'il étoit à peine composé de quatre à cinq. Celles qui semblent faire alors leur cour à leur souveraine, sont à peu près disposées en cercle autour d'elle, & toutes ont la tête tournée vers elle. Cette mouche si cherie, quoique pressée alors par le besoin de faire ses œufs, marche assés lentement, ou, comme on l'a voulu, gravement. Elle regarde dans les cellules sur lesquelles elle passe, elle fait entrer successivement sa tête dans l'ouverture de plusieurs. Quand après avoir examiné l'intérieur d'une cellule, elle a reconnu qu'elle étoit vuide & nette, & qu'elle l'a trouvée à son gré, elle se retourne bout par bout; elle y introduit son derriére, & l'y fait avancer jusques à ce qu'une partie considérable de son corps y soit logée; c'est-à-dire, jusques à ce que son derriére soit assés près du fond de la cellule, pour que l'œuf qui va sortir puisse y être appliqué par un de ses bouts. Il sort enduit d'une matiére visqueuse qui colle contre la cire la partie qui la touche.

Un œuf est pondu & mis en place dans un instant. A peine la mere s'est-elle enfoncée autant qu'elle a voulu s'enfoncer dans une cellule, qu'elle en sort pour aller faire la même manœuvre dans une cellule voisine ; & ainsi

de cellule en cellule : c'eſt-à-dire, qu'après s'être aſſûrée qu'une cellule eſt vuide & propre, elle entre dedans par ſa partie poſtérieure, & qu'elle y laiſſe un œuf. Je n'ai jamais vû aucune de ces mouches venir commencer ſa ponte devant moi. Les ruches vitrées ont des volets de bois qu'il faut ouvrir pour voir les gâteaux de cire. Quand on les ouvre, l'intérieur ſe trouve plus éclairé, & cette augmentation de lumiére qui peut par elle-même déplaire à la mere mouche, lui fait découvrir un ſpectateur devant lequel elle ne cherche pas à paroître. Je n'en ſuis pourtant pas plus diſpoſé à croire que ce ſoit la pudeur qui la retienne. Je ne ſçais comment on s'eſt prêté à accorder une telle vertu à des inſectes, quelque riante qu'en ſoit l'idée. On a même voulu nous faire penſer que les abeilles ordinaires étoient très-inſtruites de ce que leur reine auroit à ſouffrir ſi elle n'étoit pas cachée pendant une opération qui ſe doit paſſer dans les ténébres. Nous avons dit ailleurs que les abeilles en s'accrochant les unes aux autres, ſçavent former des maſſes de cent figures différentes. On a prétendu que dans le temps dont nous parlons, elles ſe diſpoſoient devant la mere en eſpéce de rideau. Mais à qui veulent-elles cacher leur reine ? Par qui pourroit-elle être vûe ordinairement que par des abeilles telles que celles qui la cachent ? Enfin, s'il y avoit pour une mouche de l'indécence à faire des œufs, toute indécence ſeroit ſauvée dès que la partie d'où ils ſortent eſt cachée dans la cellule, & que la mere eſt alors poſée comme le ſont en tant d'autres cas les abeilles ordinaires qui entrent dans des cellules le derriére le premier. Il peut y avoir des mouches diſpoſées en rideau pendant que la mere pond ; mais ce n'eſt pas parce qu'elle pond qu'elles ſont diſpoſées de la ſorte. Je n'ai jamais vû de pareils rideaux ſe former, pour me dérober la mere qui étoit occupée à pondre.

A la

A la vérité il eût été quelquefois difficile aux abeilles de prendre cet arrangement dans mes ruches plattes; mais j'ai vû pondre des meres dans d'autres ruches. Il y a plus, j'en ai quelquefois vû pondre une dans des cellules qui étoient très-proches des carreaux de verre, pendant qu'elle négligeoit des cellules vuides qui en étoient assés éloignées. Ce n'étoit donc pas par nécessité que cette mere avoit renoncé à la pudeur.

On nous a donné aussi le temps où la reine fait ses œufs, pour un temps de fête & de réjouissance; si cela étoit, ce petit peuple seroit trop heureux, il seroit presque toûjours en joye, car la mere pond dans la plûpart des mois de l'année. A force de se réjouir, il courroit pourtant risque de périr de faim. Dans les plus grandes monarchies, pendant que la reine donne à l'état un héritier desiré, les artisans sont occupés dans leurs boutiques à leurs travaux ordinaires; le peuple ne sçait rien de ce qui se passe alors d'important au palais de son roy, ou agit comme s'il n'en sçavoit rien. Il en est de même dans chaque monarchie d'abeilles. De même les travaux de la ruche ne sont point interrompus pendant la ponte de la mere; on y apporte le miel & la matiére de la cire, on construit, on polit des cellules tout comme à l'ordinaire. Si pourtant on veut appuyer sur une comparaison fort honorable à nos abeilles, on aimera peut-être à trouver une sorte de parité entre les mouches qui font cortége à la mere dans des moments si importants, avec les grands qui, par leur rang & leur place, doivent être instruits les premiers du présent que la reine va faire à l'état. Les mouches au moins qui sont alors autour de la mere, cherchent à se rendre agréables. On ne peut prendre que pour des espéces d'hommages, ou que pour des caresses préférables aux hommages, les mouvements qu'elles font faire à leur

trompe pour la lécher, la frotter doucement, la nettoyer, & pour lui offrir du miel très-pur, si elle en a besoin.

Après avoir vû une mere entrer successivement le derriére le premier dans deux ou trois cellules, & après avoir découvert avec ma loupe l'œuf qu'elle avoit laissé dans chacune, je l'ai vûe quelquefois se tenir tranquille pendant six à sept minutes; c'étoit alors que redoubloient les caresses des mouches de sa petite cour. C'étoit alors surtout qu'elles la léchoient avec leur trompe, & qu'elles léchoient principalement ses derniers anneaux, apparemment pour les nettoyer. Deux ou trois mouches y étoient occupées à la fois. Je n'ai guéres observé qu'elle ait pondu plus de cinq à six œufs de suite sans prendre du repos, & ordinairement elle en a pondu au plus huit à dix devant moi; soit que je n'aye jamais commencé à l'observer que quand sa ponte du jour étoit avancée, soit que le grand jour & ma présence la déterminassent à partir, elle rentroit alors entre les gâteaux, peut-être pour y chercher des alvéoles vuides qui fussent moins à découvert.

Il y a des temps où la mere passe des jours, & sans doute bien des jours de suite sans faire des œufs, mais ce n'est pas au Printemps; c'est alors qu'est le fort de sa ponte. Dans cette saison, elle ne fait pas apparemment sortir de son corps le même nombre d'œufs dans chaque journée; & il n'est pas possible de déterminer le nombre de ceux qu'elle en fait sortir dans la journée où elle en pond le plus; mais on peut juger combien elle en pond communément par jour dans cette saison, combien alors sa fécondité est grande, par le nombre des mouches qui composent un essaim qui prend l'essor vers le 20 ou le 25 de May. Lorsqu'il est sorti de la ruche, cette ruche est souvent aussi peuplée ou plus peuplée qu'elle l'étoit

au commencement de Mars. L'essaim, sans être des forts, peut être composé de plus de 12000 abeilles. La mere a donc pondu plus de 12000 œufs dans moins de deux mois, dans partie de celui de Mars, & dans celui d'Avril, car les 20 jours qui restent du mois de May, ne doivent pas être comptés; c'est pendant ces 20 jours que les abeilles de l'essaim qui se sont transformées les derniéres, ont pris leur accroissement; elles ont dû naître d'œufs pondus vers la fin d'Avril ou le commencement de May. Si pour avoir un terme moyen, on divise par 60 les 12000 œufs qui ont été pondus en moins de deux mois, on trouve que la mere a dû pondre chaque jour de ces deux mois environ 200 œufs. Quelque considérable pourtant que soit cette fécondité, nous avons donné un exemple d'une fécondité beaucoup plus grande * dans une mouche vivipare à deux aîles, puisque nous avons compté plus de 20000 vers vivants dans son corps, dont chacun devoit par la suite devenir une mouche semblable à celle dans le corps de laquelle il étoit contenu.

* *Tome IV. page 417.*

La fécondité de la mere abeille a cependant encore de quoi paroître merveilleuse; & peut-être aura-t-on même peine à croire qu'elle aille jusqu'où nous venons de la porter. On se presse peut-être de nous faire une objection. On demande quelle certitude nous pouvons avoir que c'est la mere abeille qui a fait tous les œufs qui ont fourni un essaim de mouches. On nous accordera volontiers que la mere pond; mais on ne nous accordera pas qu'elle ponde seule. On demandera quelle certitude on peut avoir que les abeilles ordinaires ne font pas chacune au moins quelques œufs. On pourra ajoûter que celles-ci entrent quelquefois dans des cellules le derriére le premier, comme y entre la mere; qu'on en trouve des centaines de mortes dans cette position dans les ruches dont

les mouches ſont péries de froid ou de faim. On peut avoir du penchant à penſer que ſi les grandes abeilles, celles qu'on appelle des reines, mettent au jour des œufs, ce ne ſont que de ceux qui donnent des reines, & que les abeilles ordinaires doivent faire des œufs qui donnent des abeilles ordinaires. Enfin, la preuve anatomique que nous avons rapportée, peut n'avoir pas aſſés de force ſur ceux qui n'imaginent pas poſſible de bien diſtinguer les unes des autres, les parties intérieures d'animaux ſi petits. Ils penſeront volontiers que quatre à cinq œufs à peine viſibles, & les parties qui les renfermeroient, pourroient très-bien échapper à l'Obſervateur. Or il ſuffiroit pour fournir à un eſſaim, que chaque abeille ordinaire pondît quatre à cinq œufs. Mais dans cette ſuppoſition, la mere ne mettroit au jour que des fémelles ; cette conſéquence offre un moyen de ſe convaincre que la ſuppoſition, quoiqu'aſſés vraiſemblable, n'eſt pas vraye ; on n'aura qu'à remarquer les cellules dans leſquelles on aura vû pondre une mere. Des œufs qu'elle aura laiſſés dans les cellules d'une grandeur ordinaire, naîtront des vers qu'on verra dans la ſuite ſe transformer dans des abeilles ouvriéres, dans des abeilles de la plus petite taille. La longue abeille, celle qui eſt décorée du nom de reine, eſt donc la mere des abeilles communes. Si ces derniéres abeilles en pouvoient produire de telles qu'elles ſont, la nature n'eût pas mis la reine en état de donner naiſſance à ces ſortes de mouches.

Enfin, nous avons parlé ailleurs de cellules plus grandes que les cellules ordinaires, dont ſont compoſés certains gâteaux ou certaines portions de gâteaux, & nous avons dit que ce ſont les cellules dans leſquelles croiſſent les vers qui ſe transforment dans les groſſes mouches, que nous nommons les mâles. Il ſera encore aiſé de s'aſſûrer que ces vers ſortent d'œufs pondus par la reine, qui, en un

mot, & dans le ſens naturel, eſt la mere de tout ſon petit peuple, ou au moins de toute la partie du peuple qui naît dans ſa ruche.

Cette mouche ſemble avoir des connoiſſances bien ſingulières, & des connoiſſances que je lui ai entendu envier par des dames: elles étoient choquées & ſe plaignoient de ce que la mere abeille ſemble ſçavoir quelle ſorte de mouche doit naître de l'œuf qu'elle va mettre au jour, puiſqu'elle ſe donne bien de garde de poſer dans une cellule à mâle, dans une grande cellule, un œuf d'où il ne doit venir qu'une abeille ordinaire, & qu'elle ne laiſſe jamais dans une petite cellule, dans une cellule ordinaire, un œuf qui doit donner un faux-bourdon. Les dames dont je parle, trouvoient mauvais que la nature eût ſi bien inſtruit de ſimples mouches, pendant qu'elle leur laiſſe ignorer de quel ſexe eſt l'enfant qu'elles doivent mettre au jour. Les œufs auxquels les plus groſſes mouches doivent leur naiſſance, ſont plus gros que ceux qui la donnent à des mouches plus petites. La mere eſt apparemment douée d'un ſentiment qui lui apprend quand l'œuf qu'elle va faire ſortir eſt plus gros que les œufs ordinaires, & qu'il doit être mis dans une grande cellule.

Outre les deux ſortes d'œufs dont nous venons de parler, on doit penſer que la mere mouche a encore à en pondre d'une troiſiéme ſorte. Ce ne ſeroit pas aſſés qu'elle donnât naiſſance à pluſieurs milliers de mouches ouvriéres, à pluſieurs centaines de mâles, elle doit la donner à d'autres mouches propres à devenir des meres, à d'autres mouches qui perpetuent l'eſpéce. Il faut qu'elle ponde au moins un œuf, d'où naiſſe l'abeille qui conduira hors de la ruche trop peuplée une colonie qui ne ſubſiſteroit pas ſans cette mouche. La mere doit donc pondre, & pond des œufs d'où doivent ſortir des mouches propres à

être meres à leur tour. Elle le fait, & nous allons voir que les travailleuſes paroiſſent ſçavoir qu'elle le doit faire. Dans la rigueur, il ſuffiroit qu'il naquit chaque année dans chaque ruche autant de meres mouches qu'il en ſort d'eſſaims; mais le nombre des meres qui y naiſſent, eſt ſouvent beaucoup plus grand que celui des eſſaims qui en ſortent. La nature ne paroît pas s'être embarraſſée de l'œconomie par rapport à la multiplication des êtres organiſés. Combien de millions de graines d'ormes ſont perdus chaque année, pour une qui donne un germe qui parvient à être un grand arbre! Entre les milliers d'œufs jettés dans l'eau par une carpe, combien y en a-t-il peu dont les embryons deviennent de grandes carpes! Nous ne trouverons pourtant pas d'exemple d'une pareille prodigalité dans le nombre des œufs de la mere abeille, propres à donner d'autres meres abeilles. Elle n'a pour l'ordinaire à en pondre que 15 à 20 par an; quelquefois elle n'en pond que 3 ou 4, & quelquefois elle n'en pond point du tout; & dans ce dernier cas, la ruche ne donne pas d'eſſaim.

Les abeilles ouvriéres à qui les meres ſont ſi cheres, paroiſſent auſſi s'intéreſſer beaucoup pour les œufs qui en doivent donner, & les regarder comme bien importants. Elles conſtruiſent des alvéoles particuliers où ils doivent être dépoſés. Elles ne ſe contentent pas comme pour les œufs d'où ſortent les mâles, de faire des alvéoles plus grands que ceux des mouches ordinaires, mais d'ailleurs conſtruits ſur le même modéle; elles abandonnent leur architecture ordinaire, quand il s'agit de bâtir des logements dans leſquels doivent être élevés des vers qui deviendront des mouches reines. Elles ne font point alors des alvéoles exagones; elles en conſtruiſent d'une forme moins propre à nous plaire, mais qui paroît peut-être plus belle aux abeilles. Elles leur donnent une figure

arrondie & oblongue * plus grosse près d'un de ses bouts qu'à l'autre, & dont la surface extérieure est pleine de petites cavités. Si les abeilles ne nous paroissent pas avoir été occupées de la beauté & de l'élégance de ces cellules, elles doivent nous paroître avoir été très-attentives à leur procurer de la solidité ; elles leur en donnent tant, qu'elles en semblent mal faites, qu'elles en semblent lourdes & massives. * Pl. 32. fig. 2. *ro.*

La cire qui est employée avec une œconomie si géometrique dans la construction des cellules exagones, est employée avec profusion dans celle des logements où les reines doivent être élevées; rien ne coûte alors aux abeilles. J'ai pesé une de ces cellules qui méritent d'être distinguées des autres par l'épithete de royales, contre des cellules exagones, & j'ai vû qu'il en falloit environ cent de ces derniéres pour égaler le poids de l'autre. Cependant la cellule royale n'étoit pas encore finie, elle n'avoit pas toute sa longueur, & n'étoit pas de celles qui sont les plus grandes ; je crois qu'il y en a telle qui pese autant que 150 cellules ordinaires. Après tout, ce n'est pas trop que la dépense faite pour bâtir une espéce de louvre, ou au moins une maison royale, surpasse 100 ou 150 fois celle que demande la construction d'un simple logement de particulier.

Les abeilles ne paroissent pas non plus chercher à ménager le terrein, quand il s'agit de placer une de ces cellules qui doit être le berceau d'une reine. C'est quelquefois sur le milieu même d'un gâteau qu'elles la posent *, comme s'il lui convenoit d'avoir une place distinguée. Plusieurs cellules communes sont sacrifiées à lui servir de base & de support. Le plus souvent les cellules royales pendent du bord inférieur d'un gâteau ordinaire *, comme les stalactites pendent de la voute des cavernes. Il y en a quelquefois * Fig. 3. *h o.* * Fig. 1. *r e, c o, d e.*

* Pl. 32. fig. 2. *ro*, & fig. 3. *g*, *g*.

qui pendent de même le long d'un des côtés d'un gâteau *, qui ne touche pas les parois de la ruche. Ce qui m'a paru très-constant, c'est que leur gros bout est en haut, & que leur longueur, leur axe est dans un plan vertical, de sorte que leur longueur est presque perpendiculaire à celle des cellules ordinaires. Les figures qu'a données Swammerdam des cellules royales, feroient prendre une toute autre idée de leur position. Cependant cette position n'est pas sans doute indifférente, & il s'ensuit une singularité que nous aurons lieu de faire plus remarquer dans un autre Mémoire; c'est que la nymphe qui doit se transformer dans une fémelle, est tout autrement posée que la nymphe qui doit se transformer dans une abeille ouvriére, & que celle qui se doit transformer dans un mâle. La premiére a précisément la tête en embas, pendant que les autres l'ont posée horisontalement, & même un peu en enhaut.

* Fig. 3. *g*, *g*, & fig. 4. *o*.

Quand une cellule royale n'est encore que commencée, elle a assés la figure d'un gobelet *, ou plus précisément celle d'un de ces calices destinés à contenir un gland, & d'où le gland est sorti. Quelquefois ce calice, comme celui du gland, a un pédicule; mais à mesure que les mouches prolongent la cellule, elles lui font perdre cette figure. Loin de la tenir évasée, elles la rétrécissent de plus en plus, de sorte que le bout inférieur est plus menu que le supérieur. Elles laissent ce bout inférieur ouvert * jusques à ce que le temps de le fermer soit venu, ce qui n'est que lorsque le ver qui a cru dedans, est prêt à se métamorphoser. Elles donnent à plusieurs de ces cellules distinguées 15 à 16 lignes de longueur. La surface de celle qui n'est encore qu'ébauchée, qui a encore la figure d'une coupe, est assés souvent lisse *; par la suite elle devient raboteuse; il semble que les abeilles l'ayent sculptée en espéce de guilochis. Ce pourroit être plûtôt pour

* Fig. 1. *o*, *o*, *o*.

* Fig. 4. *o*.

pour la fortifier que pour l'orner, qu'elles y auroient attaché de petits cordons de cire. Mais ces cordons ſont faits pour une autre fin, ce ſont les fondations groſſiéres de cellules ordinaires; c'eſt de quoi quelques faits m'ont inſtruit. J'avois été embarraſſé pour les abeilles ouvriéres des cellules royales qui pendoient au bas des gâteaux *; il me paroiſſoit que ces cellules devoient les incommoder par la ſuite, lorſqu'il s'agiroit de prolonger la partie du gâteau d'où elles pendoient. Mais j'ai obſervé que les ouvriéres attendent à allonger ce gâteau juſqu'à ce que les fémelles ſoient ſorties des alvéoles dans leſquels elles ſont nées. Alors elles raccourciſſent les cellules royales, & elles en bâtiſſent de communes deſſus, pour étendre le gâteau; celui-ci ſe trouve ſeulement un peu plus épais qu'ailleurs, avoir une eſpéce de nœud dans chacun des endroits où il y a eu une cellule royale. C'eſt ce que j'ai vû pratiquer à des abeilles dont j'ai parlé dans le cinquiéme Mémoire, auxquelles j'avois donné des portions de gâteaux d'où pendoient des alvéoles où il y avoit des vers ou des nymphes qui devoient devenir des mouches fémelles. Ceci apprend qu'il y a telle ſaiſon où on ne retrouvera plus dans une ruche les cellules royales qui y étoient au Printemps.

* Pl. 32. fig. 1.

C'eſt donc dans chacune de ces cellules plus longues & plus ſolides que les autres & d'une autre forme, que la mere abeille pond un œuf dont l'embryon doit devenir avec le temps une mouche capable de pondre à ſon tour. Il faudroit que les abeilles ordinaires ſçuſſent combien il y a de ces œufs dans le corps de leur reine, ſi elles faiſoient un nombre de cellules qui fût exactement égal à celui de ces œufs. Elles ſçavent tant de choſes, qu'elles pourroient bien encore ſçavoir cela. Ce que je crois certain, c'eſt qu'elles font au moins autant de ces ſortes de cellules que la mere a beſoin d'en trouver de faites, &

peut-être en font-elles plus qu'il ne lui en faut. Je n'en ai vû que deux ou trois dans quelques ruches, & j'en ai compté jusques à 40 dans d'autres.

Quand on se rappelle que les abeilles ordinaires bâtissent des cellules de trois espéces, & qu'elles semblent en proportionner le nombre à la quantité de chaque sorte d'œufs qui doit être pondue par la mere, on est tenté de les croire douées de quelque sens qui les instruit de la quantité de chaque sorte d'œufs, qui doit paroître au jour. On a persuadé, il y a quelques années, à ceux qui sont trop avides de prodiges, qu'une fille de Lisbonne avoit une vûe qui perçoit au travers des objets les plus opaques pour nous; qui lui faisoit distinguer si le fœtus contenu dans le ventre de la mere étoit mâle ou femelle; ceux qui ont été assés crédules pour recevoir un pareil fait comme vrai, n'hésiteroient pas apparemment à penser que les abeilles ouvriéres ont des yeux qui voyent & distinguent les uns des autres, les œufs renfermés dans les ovaires de la mere.

Au reste, le nombre des cellules oblongues & arrondies est toûjours si petit dans chaque ruche, & elles sont placées dans des endroits si frequentés, qu'on ne sçauroit se promettre de surprendre une mere pendant qu'elle est occupée à pondre dans quelqu'une de ces cellules. Mais en est-il besoin? Dès qu'on s'est bien assûré qu'il n'y a dans chaque ruche qu'une mouche qui donne naissance à tant d'ouvriéres & à tant de mâles, il n'est pas permis de douter qu'elle ne la donne à quelques abeilles qui, comme elle, doivent être des meres. Ce que l'imagination ne nous permet d'accorder qu'avec plus de peine, c'est que toutes ces abeilles nécessaires pour composer un nombreux essaim, ayent pu être mises au jour en sept à huit semaines par une seule mouche: mais si on ouvre le corps d'une mere

dans un temps convenable, on le trouvera rempli d'une si prodigieuse quantité d'œufs, qu'on cessera d'être surpris du nombre des abeilles qui naissent d'une seule reine, surtout si on pense qu'outre les œufs actuellement visibles, il y en a un nombre beaucoup plus grand de ceux qui n'ont pas encore acquis la grosseur qui peut les rendre sensibles à nos yeux.

Les œufs de la mere abeille, comme ceux de tant d'autres mouches dont nous avons parlé, & comme ceux des papillons, sont distribués en deux ovaires, dont l'un est à droite & l'autre à gauche. Swammerdam a donné très en grand une figure de ces ovaires de la mere abeille, qui m'a paru si bien entendue, que j'ai mieux aimé m'en tenir à la faire paroître réduite *, que d'en faire dessiner une nouvelle qui auroit pu n'être pas aussi parfaite que la sienne. J'ai adopté avec plaisir sa figure, comme j'ai adopté ailleurs celle de Malpighi qui représente les ovaires du papillon fémelle du ver à soye. D'ailleurs pour faire dessiner une nouvelle figure des ovaires de la mere abeille, j'eusse été obligé de faire périr plusieurs meres, & on ne se résoud que dans une grande nécessité à en tuer même une seule, quand on pense au nombre des mouches auxquelles elle alloit donner la vie; & quand on pense qu'en la faisant périr on condamne à mourir bientôt tant de milliers de mouches qui habitoient avec elle.

* Pl 32. fig. 5.

Chaque ovaire * d'une mere abeille, ressemble dans l'essentiel à un de ceux de diverses autres mouches, & en particulier, à un de ceux des cigales qui a été représenté dans ce volume, planche 19 figure 10. Je veux dire que l'ovaire de la mouche à miel est un assemblage de vaisseaux *, qui tous tirent leur origine du même endroit *, qui tous vont aboutir à un canal commun *, & qui tous sont remplis d'œufs dans le temps de la ponte.

* Fig. 5. *a o o t h, b c c c c t.*

* *a o o t*

* *a.*

* *t t.*

J'ai cru obſerver une eſpéce de reſervoir charnu, un vaiſſeau extrémement gros en comparaiſon de chacun de ceux qui compoſent l'ovaire, d'où tous ceux-ci partent. Quand on ouvre une mere dans des temps où celui de ſa ponte eſt encore éloigné, comme j'en ai ouvert pluſieurs en Hyver, & dans d'autres ſaiſons, alors les vaiſſeaux de chaque ovaire ne forment qu'une eſpéce d'écheveau, ou plûtôt de paquet de fils poſés les uns contre les autres, & parallelement les uns aux autres, & de fils plus déliés que les cheveux, auſſi ſins peut-être que des fils de vers à ſoye. Au moyen d'une loupe très-forte, on y apperçoit pourtant de petites inégalités, on croit voir à chaque fil de petits nœuds. Mais quand la mouche eſt en pleine ponte, ſon corps ne ſemble être rempli que d'un nombre prodigieux de différentes files d'œufs, qui, de la partie antérieure du corps, ſe rendent à la partie poſtérieure. Les œufs les plus proches de celle-ci, ſont longs, & tels que ceux qu'on peut obſerver dans les alvéoles de cire; mais ceux qui ſont plus près de la partie antérieure*, ſont plus courts, ils ont une figure plus approchante de celle des œufs qui nous ſont les plus connus. Les premiers œufs *, ou, plus exactement, ceux qui paroiſſent être les premiers de chaque file, ſont très-petits, on a beſoin de la loupe pour les voir, pendant que les autres ſont beaucoup plus longs & plus gros qu'il ne faut pour être très-ſenſibles à la vûe ſimple. Ces derniers ſemblent être à découvert, parce que les parois des vaiſſeaux qui les renferment, ſont extrémement minces. C'eſt une remarque que d'autres inſectes nous ont déja donné occaſion de faire pluſieurs fois. Enfin, tous les vaiſſeaux d'un même ovaire aboutiſſent à un vaiſſeau beaucoup plus grand *, dans lequel ils ſe déchargent ſucceſſivement de leurs œufs. Comme il y a deux ovaires, il y a donc deux grands canaux ou conduits qui ſe rendent à

* Pl. 32. fig. 5. *a.*

* *b, c, c, c.*

* *t e; t e.*

un canal commun *, qui a été regardé comme la matrice par Swammerdam. Il ne reste pas beaucoup de chemin à faire à ceux qui sont dans cette derniére cavité pour sortir hors du corps de la mouche. C'est dans ce court chemin que Swammerdam veut qu'ils soient enduits de la liqueur visqueuse propre à les tenir arrêtés par un de leurs bouts contre le fond d'un alvéole. L'analogie conduit à le penser. Nous avons vû ailleurs des reservoirs destinés à fournir de la liqueur gluante, propre non-seulement à coller les œufs des papillons contre les corps sur lesquels ils sont déposés, mais qui, en se desséchant, peut même faire des loges à ces œufs. L'analogie ne veut peut-être pas de même qu'un petit corps sphérique * qui tient à la cavité dans laquelle tous les œufs de la mere abeille se rendent, soit destiné à fournir la liqueur visqueuse. Malpighi au moins a donné un usage plus important à un semblable corps, & placé de même dans les papillons. Mais l'incertitude où nous sommes encore sur l'usage de parties d'un volume considérable qui se trouvent dans l'intérieur des grands animaux, telle qu'est la ratte, &c. doit nous empêcher de prononcer affirmativement sur les usages des parties intérieures des insectes, lorsqu'ils ne sont pas très évidents.

* Pl. 32. fig. 5. m.

* g.

Ce que chaque ovaire des meres abeilles a de plus remarquable, c'est le nombre des vaisseaux à œufs dont il est composé. Swammerdam après avoir desesperé de venir à bout de les séparer les uns des autres à cause de la quantité prodigieuse des ramifications des trachées, qui les tiennent liés; & ayant tenté inutilement de les compter tous, n'a pas cru courir risque de se tromper, en assûrant que chaque ovaire avoit plus de 150 vaisseaux destinés à contenir des œufs. Si le nombre de ces vaisseaux est ici considérablement plus grand qu'il ne l'est dans les ovaires de beaucoup d'autres insectes, les vaisseaux sont plus courts.

Swammerdam a pourtant compté dans chacun de ceux d'une abeille 17 œufs. Chaque ovaire avoit donc 150 fois 17 œufs, ou 2550 œufs, & les deux ovaires en renfermoient 5100. On ne doit plus avoir de peine à accorder qu'une abeille puisse mettre au jour en sept à huit semaines 10 à 12000 abeilles ou davantage, lorsqu'on lui peut compter 5100 œufs à la fois; car on imagine aisément que le nombre de ceux qui ne sont pas visibles, qui grossiront pendant le temps que les autres seront pondus, & qui prendront leur place dans les ovaires, que le nombre de ces œufs qui échappent à nos yeux par leur petitesse, surpasse plusieurs fois le nombre des autres.

Si l'examen des parties intérieures de la mere abeille est propre à nous faire voir qu'elle peut seule suffire à donner la vie à tant de milliers d'abeilles qui naissent chaque année dans une ruche, l'examen des parties intérieures des faux-bourdons n'est pas moins propre à nous convaincre qu'ils sont destinés à rendre les œufs féconds, qu'ils sont les mâles. Dès qu'on a mis à découvert l'intérieur de leur corps *, on reconnoît que sa cavité n'est presque occupée que par des vaisseaux & des reservoirs, dont l'usage ne peut être que de préparer & de contenir la liqueur propre à vivifier les œufs. Quelques parties d'un volume considérable par rapport à celui du lieu où elles sont logées, sont plus blanches que le lait, & elles doivent leur couleur à la liqueur qu'elles renferment. Enfin, on ne trouve aucune partie qui ressemble à celles dont nous parlons dans le corps des fémelles, ni dans celui des abeilles ouvriéres.

* Pl. 34. fig. 8 & 9.

On prend même en certains temps des faux-bourdons qui ont fait sortir de leurs corps, & qui tiennent en dehors des parties qui leur sont propres, & qui semblent ne pouvoir être que celles qui caractérisent le sexe des mâles; en certains temps, on en trouve qui portent à leur derriére

deux cornes charnues *, aussi longues que le tiers ou la moitié de leur corps, qui s'écartent l'une de l'autre en s'éloignant de leur base commune. Cette base est assés massive. Entre les deux cornes paroît quelquefois un corps charnu * qui s'éleve au-dessus du derriére en se contournant en arc. Si le faux-bourdon qu'on a pris ne montre pas les parties dont nous venons de parler, s'il les tient cachées dans son corps, on peut le forcer de les faire voir en pressant son ventre entre deux doigts. En ménageant la pression, on oblige à paroître au jour différentes piéces formées & disposées avec beaucoup d'appareil & d'art, & des piéces dont on ne trouve point de vestiges dans les meres ni dans les ouvriéres. C'est précisément au bout postérieur du corps des abeilles ordinaires & des meres, que le dernier de leurs anneaux s'entr'ouvre. C'est-là qu'est l'anus, & c'est de-là même que l'aiguillon sort; mais le bout du corps des faux-bourdons n'est point percé; le dernier anneau est recourbé vers le ventre, & c'est sous le ventre, & fort près du bout postérieur, qu'on remarque un endroit * à peu près circulaire comme un petit bouton applati, dont la couleur est différente de celle du reste; elle est cannelle. Ce qui paroît de couleur cannelle est un arc annulaire qu'on peut appeller intérieur; il part de dessous l'anneau. De-là sortent aussi les bouts de deux lames *, qui ensemble forment une espéce de pince. Quand elles s'écartent l'une de l'autre, elles laissent une ouverture par laquelle la pression peut faire sortir les parties qui sont propres au mâle. C'est aussi dans la même ouverture que se trouve celle de l'anus.

* Pl. 33. fig. 5 & 6. *c, c.*

* Fig. 5, 6 & 11. *u.*

* Fig. 3 & 4. *a.*

* Fig. 4. *c, c.*

Pendant qu'on presse entre deux doigts le ventre près de l'endroit de couleur cannelle, & après qu'on a forcé la fente à s'entr'ouvrir, on voit paroître une espéce de vessie toute pointillée de points roux *. La vessie grossit

* Fig. 7. *m.*

de plus en plus lorſqu'on continue la preſſion, de nouvelles portions membraneuſes ſortent. La partie qui eſt ſortie alors a des inégalités ; elle eſt groſſe & oblongue ; ſon bout a une figure qui approche de celle d'un maſque velu, il eſt couvert de poils roux ſerrés les uns contre les autres, à peu près comme ceux de nos draps de caſtor. Si on conſidére cette partie par-deſſus, on y
* Pl. 33. fig. 7. c, c. peut remarquer deux enfoncements circulaires * à côté l'un de l'autre, dans des membranes blanches, & deux
* d, u. autres plus petits & plus bruns * poſés ſur une ligne dirigée ſelon la longueur du corps. Quand on continue de preſſer, on voit ſortir de chacun des deux premiers
* Fig. 9. c, c. enſoncements une eſpéce de corne charnue *, qui de très-mouſſe qu'elle étoit d'abord le deviendra de moins en moins à meſure qu'elle s'allongera, & qui quand elle ſera
* Fig. 10. c, c. entiérement dehors, ſe terminera en pointe *. Aſſés ordinairement les pointes de ces deux cornes membraneuſes ſont rougeâtres, & ce qui ſuit eſt jaunâtre dans une moitié de la longueur. Pendant que les cornes ſe montrent, les deux autres enſoncements, ceux qui ſont ſur la ligne qui paſſe entre les cornes, s'élévent. De celui qui eſt le plus près des cornes, il ne ſort qu'une partie membraneu-
* d. ſe * couverte de poils, & qui forme un petit monticule velu. Mais de l'enfoncement le plus éloigné ſort une par-
* u. tie * dont il n'a ſouvent paru qu'une portion, quand les deux cornes ſe montrent déja dans leur entier. Si on ne ceſſe pas de preſſer, la derniére partie que nous voulons faire obſerver, s'éléve de plus en plus, & en s'élevant elle ſe contourne en arc, en portion de cerceau dont la con-
* Fig. 11. u. & pl. 34. fig. 2. u. cavité eſt tournée vers le dos de l'inſecte *. Cet arc, car c'eſt le nom que nous lui laiſſerons, paroît dans toute ſa longueur, quand on peut compter ſur ſa ſurface convexe, cinq bandes d'un velu rouſſeâtre, ſéparées par des intervalles blancs,

blancs & liſſes, plus larges que les bandes rouſſeâtres; il a alors une longueur environ égale à celle de la moitié d'une des cornes, & il n'eſt que de peu moins gros à ſon bout qu'à ſon origine. Tout ce qui a à paroître n'a pas encore paru. Si on redouble la preſſion, on fait ſortir du bout de l'arc une partie blanche *, qui bientôt le ſurpaſſe en groſſeur. Elle s'allonge & groſſit continuellement. Elle peut devenir beaucoup plus longue que les cornes. Elle ne ſe contourne pas toujours de la même maniére; mais à meſure qu'elle ſe montre, elle force l'arc à deſcendre vers la baſe velue. Sur cette partie qui s'eſt montrée la derniére, & ſur la face la plus proche du corps, on peut obſerver deux petites piéces écailleuſes *, que leur couleur fait aſſés diſtinguer du reſte.

* Pl. 34. Fig. 3. *y e.*

* *e.*

On doit chercher à voir dans l'intérieur du corps de la mouche, ces mêmes parties que nous venons d'en faire ſortir. Elles n'y ſont pourtant pas auſſi ſenſibles qu'elles le ſont lorſqu'elles en ſont dehors. A meſure qu'elles ſortent, elles ſe gonflent conſidérablement; elles n'y ſont pas même celles dont on eſt le plus frappé. Lorſqu'on a ouvert le corps d'un faux-bourdon, ſoit par-deſſus *, ſoit par-deſſous *, on remarque bien plûtôt une maſſe formée par l'aſſemblage de pluſieurs corps, ſouvent d'un blanc qui ſurpaſſe celui du lait. Vient-on à développer cette maſſe *, on la trouve compoſée principalement de quatre corps oblongs *. Les deux plus longs & les deux plus gros de ces corps *, tiennent à une eſpéce de cordon tortueux * que Swammerdam a appellé la racine de la partie du mâle, & il a donné le nom de veſicules ſeminales aux deux corps blancs & longs que nous venons de conſidérer. Deux autres corps oblongs * comme les précédents, mais qui ont un diametre qui n'eſt guéres que la moitié de celui des premiers, & qui ſont plus courts, ont été appellés par le

* Fig. 8.

* Fig. 9.

* Fig. 7.

* *ſ, ſ; d, d.*

* *ſ, ſ.*

* *r.*

* *q d, q d.*

même Auteur, les vaisseaux déférents. Chacun d'eux com-
* Pl. 34. fig. 7. q, q. munique avec une des vesicules seminales *, près de l'en-
droit où celles-ci s'unissent avec le cordon tortueux. De
l'autre bout de chacun de ces vaisseaux déférents, part un
* x. vaisseau assés délié *, qui, après quelques plis & replis,
* t. aboutit à un corps un peu plus gros *, mais difficile à déga-
ger des trachées qui l'environnent. Swammerdam regarde
ces deux derniers corps comme les testicules. Nous avons
* d, d. donc deux corps d'un volume assés considérable *, qui
communiquent avec deux autres corps encore plus longs
* f, f. & plus gros *. Ces quatre corps ont un tissu cellulaire
rempli d'une liqueur laiteuse qu'on en peut tirer par ex-
* r. pression. Le cordon * long & tortueux auquel tiennent
les deux plus grands de ces corps, ceux qui ont été nom-
més les vesicules seminales ; ce cordon, dis je, est sans
doute le conduit par lequel la liqueur laiteuse peut sortir.
Après s'être plié & replié plusieurs fois, il s'élargit, ou, si
l'on veut, il se termine à une espéce de vessie ou de sac
* l. charnu *. On trouve cette derniére partie plus ou moins
allongée, & plus ou moins applatie dans différents mâles.
En l'appellant le corps lenticulaire ou la lentille, nous lui
donnons un nom qui présente une image assés ressem-
blante de la figure qu'il a constamment dans tous les faux-
bourdons dont les parties intérieures ont acquis de la
consistance dans l'esprit de vin. Ce corps est donc une
lentille assés renflée, dont une moitié ou à peu près de la
* e, e. circonférence, est bordée par deux lames * écailleuses, de
couleur de marron, qui suivent la courbûre de son con-
tour. Un petit cordon blanc qui fait le vrai bord de la
lentille, est pourtant visible, & les sépare l'une de l'autre.
Cette lentille est un peu oblongue. Aussi pour nous ex-
primer plus commodément, lui donnerons-nous deux
bouts que nous distinguerons l'un de l'autre par le nom

de poſtérieur *, & par celui d'antérieur *. Le bout antérieur, le plus proche de la tête, eſt celui où s'inſere le canal qui part des veſicules ſeminales ; le bout oppoſé, le plus proche de l'anus, eſt le poſtérieur. C'eſt d'auprès de ce dernier que partent les deux lames écailleuſes, dont chacune s'élargit pour venir couvrir une partie de la face de la lentille. Au-deſſous de l'endroit où chaque lame s'eſt le plus élargie, elle a une eſpéce d'échancrûre qui lui fait deux pointes mouſſes d'inégale longueur, & dont la plus longue eſt ſur la circonférence de la lentille. Outre ces deux lames écailleuſes, il y en a deux autres * de la même couleur, plus étroites & au moins plus courtes de la moitié, dont chacune eſt poſée tout proche d'une des précédentes, & dont l'origine eſt auprès de l'origine de celle qu'elle accompagne, c'eſt-à-dire, au bout poſtérieur de la lentille. Le reſte de cette lentille eſt blanc & membraneux. De ſon bout poſtérieur part un tuyau *, un canal de même blanc, & de même membraneux, du diametre duquel il eſt difficile de juger, car les membranes qui le forment ſont viſiblement pliſſées. A un des côtés de ce tuyau eſt attachée une petite partie charnue qui a quelque choſe de la figure d'une palette * dont une des faces ſeroit concave, & auroit ſes bords gaudronnés. L'autre face de cette palette eſt convexe. En quelques circonſtances les gaudrons ſe relevent, leurs bouts excédent le reſte du contour, ils forment des eſpéces de rayons qui font paroître la palette très-joliment ouvragée *. Elle eſt couchée ſur la lentille, elle s'y applique par ſa partie concave; mais elle ne lui eſt pas adhérente. Swammerdam a paru diſpoſé à croire que cette palette eſt la partie qui caractériſe le mâle.

* Pl. 34. fig. 7. *i.*

* *e, e.*

* *n.*

* *i.*

* *p.*

* Fig. 5 & 6.

Les parties dont nous venons de parler, & qui ſont les plus viſibles dans le corps du faux-bourdon, ne ſont point

encore de celles qui en ſortent les premiéres, ni de celles qui, hors du corps, ſe font le plus remarquer. Si on conſidére le canal ou l'eſpéce de ſac qui part du bout poſtérieur de la lentille, ſi on le conſidére, dis-je, du côté oppoſé au bord de la lentille qui fait la ſéparation des deux grandes plaques écailleuſes, on voit diſtinctement ce corps
* Pl. 34. fig. 7. *u*. que nous avons appellé l'arc *; on peut compter ſes cinq bandes velues diſpoſées tranſverſalement; elles ſont de couleur fauve, pendant que le reſte eſt blanc. Cet arc ſemble même hors du canal membraneux, parce qu'il n'eſt couvert que par une membrane très-tranſparente: par un de ſes bouts, il atteint preſque le corps lenticulaire, & par l'autre, il ſe termine à l'endroit où le canal membraneux
* *m*. ſe joint à des membranes pliſſées & jaunâtres * qui ſont une eſpéce de ſac qui s'applique contre les bords de l'ouverture préparée pour laiſſer ſortir toutes les parties deſtinées à la fécondation. Les membranes rouſſeâtres dont nous parlons, ſont celles que la preſſion oblige à ſe montrer les
* Pl. 33. fig. 7, 8 & 9. *m*. premiéres en dehors *, celles qui forment cette maſſe allongée, dont le bout eſt une eſpéce de maſque velu. Enfin, à ce ſac, fait de membranes rouſſeâtres, tiennent deux
* Pl. 34. fig. 7. *c, c*. appendices * d'un jaune rougeâtre & rouges même à leur bout. Ce ſont ces appendices qui paroiſſent en dehors ſous
* Fig. 1, 2 & 3. *c, c*. la forme de cornes *.

Quand en preſſant le ventre d'un faux-bourdon peu à peu, mais de plus en plus, & avec précaution, on fait ſucceſſivement ſortir de nouvelles parties, ces parties ſe montrent par la face oppoſée à celle qu'elles preſentent lorſqu'elles ſont dans le corps. La ſurface de ces parties qui étoit alors l'intérieure, devient l'extérieure. Il leur arrive ce qui arrive à un bas qu'on retourne. Si l'entrée du bas qu'on veut retourner étoit fixée contre un cerceau, & qu'on commençât à renverſer le bas peu à peu, en

commençant par la bande la plus proche de l'ouverture, & ainsi de suite, de façon qu'on fist sortir le talon & le pied les derniers, on auroit dans le retournement du bas une image de la maniére dont se retournent les parties du mâle des abeilles pour paroître en dehors. Quand on connoît leur disposition dans l'intérieur, il est aisé de juger de l'ordre dans lequel elles doivent se montrer à l'extérieur. Le sac rousseâtre *, qui est le plus près de l'ouverture, doit paroître le premier *, & comme une portion de sa surface intérieure est velue, elle fournit le masque velu. Les bases des cornes * doivent ensuite commencer à se faire voir *. L'arc doit paroître ensuite *. Quand l'arc est entiérement sorti, il faut redoubler la pression pour faire sortir de nouvelles parties; car c'est par le bout de cet arc que sort le corps lenticulaire qui prend alors une figure très-allongée *. Malgré cette figure il est aisé à reconnoître, & il est évident qu'il a été renversé, parce que sur un de ses côtés, on trouve les plaques écailleuses * que nous avons décrites, & la face par laquelle on les voit, est concave, au lieu que celle par laquelle on les voit dans le corps, est convexe.

[* Pl. 33. fig. 7.]
[* Pl. 34. fig. 1, 2 & 3. *m.*]
[* Pl. 34. fig. 7. *c, c.*]
[* Pl. 33. fig. 9. *c, c.*]
[* Fig. 10 & 11. *u.*]
[* Pl. 34. fig. 3.]
[* *e.*]

Swammerdam a parlé de la partie en palette *, & l'a fait représenter comme une de celles que le retournement des parties qui sortent hors du corps du faux-bourdon ne manque pas de faire paroître; mais j'ai tout lieu de croire qu'elle ne se montre que lorsqu'il arrive quelque déchirement considérable. J'ai obligé à sortir du corps de plus de cent faux-bourdons pressés les uns après les autres, tout ce que la pression en pouvoit faire sortir, sans parvenir à voir une palette à découvert, & j'ai ainsi pressé de suite des centaines de faux-bourdons à bien des reprises différentes. Il ne m'est arrivé de voir la palette en dehors que dans des cas rares, & lorsque j'appercevois un déchirement dans les

[* Fig. 5, 6 & 7. *p.*]

parties qui étoient proches du bout de l'arc. Un de ces cas rares aura été vû aussi par Swammerdam, & il l'aura pris pour un cas ordinaire. Ce célébre Auteur ne paroît pas avoir eu assés de faux-bourdons à sa disposition. Il parle de quelques-uns qui lui furent donnés, comme d'un présent qui mérite qu'il cite celui de qui il le reçut. Pour moi qui en ai eu autant que j'en ai voulu, j'ai examiné sur plus d'un millier peut-être, si la partie dont il est question, étoit de celles qui peuvent paroître en dehors à découvert.

Quand la pression est poussée loin, il arrive souvent qu'il sort du lait épais, & en assés grande quantité, du bout de la partie qui a paru la derniére. Mais il y a plus d'apparence qu'il sort en si grande quantité par une ouverture faite par déchirement, que par une ouverture destinée à le laisser échapper.

Un appareil de tant de parties, & de parties si singuliérement disposées, qui contiennent une liqueur laiteuse, & qu'on oblige à paroître hors du corps, & dont plusieurs viennent s'y montrer naturellement, forceroient de reconnoître les faux-bourdons pour les abeilles mâles, ceux qui auroient le plus d'envie de douter de leur sexe. Le retournement qui arrive dans ces parties, lorsqu'elles paroissent au jour, est admirable; & Swammerdam a bien sçu l'admirer. Il ne se lasse point d'en parler avec surprise. Ce retournement de tant de parties ne lui a paru ressembler à aucune des méchaniques que d'autres animaux font voir. Il ne lui a pas échappé de faire remarquer, que des parties qui avoient peu de volume pendant qu'elles étoient dans le corps, en avoient un considérable lorsqu'elles en étoient dehors; & il a très-bien observé que l'air est principalement employé à les enfler & à les distendre: des milliers de trachées qui se rendent aux parties de

la génération, peuvent fournir tout l'air néceſſaire à un jeu ſi merveilleux.

Une mere abeille qui ſe trouve ſeule de ſon ſexe dans ſa ruche, comme elle s'y trouve en certains temps, avec ſept à huit cens, & quelquefois avec plus de mille faux-bourdons, paroît y être au milieu d'un très-nombreux ſerail de mâles. On a prétendu cependant qu'elle n'en ſouffroit aucun ſe joindre à elle; & il eſt vrai que juſqu'ici perſonne ne l'a vû unie à un mâle, ou perſonne au moins n'a écrit qu'il l'y avoit vû unie : mais c'eſt un des cas où la preuve négative ne ſçauroit avoir beaucoup de force, car ſans vouloir donner de la pudeur à cette mouche, il n'y a aucune raiſon de penſer qu'elle quitte l'intérieur de la ruche où elle aime tant à ſe tenir, lorſqu'elle veut permettre à un mâle de rendre ſes œufs féconds. Il n'y a pas apparence qu'elle cherche alors à s'expoſer aux yeux des ſpectateurs. Nous ne ſommes pas à portée de voir des actions qui doivent ſe paſſer dans les ténébres, & qui doivent nous être cachées par des voiles faits de gâteaux de cire, & de pluſieurs couches d'abeilles ordinaires. Dès que cette fémelle a un ſi grand nombre de mâles à ſa diſpoſition, l'analogie ſemble vouloir qu'elle s'accouple comme s'accouplent les fémelles de tant d'autres inſectes. Cette preuve tirée de l'analogie devient très-forte, lorſqu'on ſçait ce que nous avons établi ailleurs *, que les républiques des guêpes, comme celles des abeilles, ſont compoſées de trois ſortes de mouches, de guêpes ouvriéres, de guêpes mâles & de guêpes fémelles; que ce ſont les guêpes ouvriéres qui font le gros de celles d'un guêpier; que quoiqu'on y trouve en certains temps pluſieurs meres, leur nombre eſt toûjours petit; & que le nombre des mâles inférieur à celui des guêpes ouvriéres, ſurpaſſe beaucoup celui des meres. Si de plus on a vû, comme j'ai

* *Mémoires de l'Académie 1719. Page 230.*

rapporté l'avoir vû, des mâles guêpes s'accoupler avec des fémelles guêpes, il ne semblera pas qu'il y ait lieu de douter que dans les républiques des abeilles qui ressemblent si fort à celles des guêpes, les meres abeilles ne s'accouplent avec les mâles abeilles. Enfin, je rapporterai dans un autre Mémoire que j'ai vû l'accouplement d'une espéce de mouches du genre auquel appartiennent les abeilles qui habitent des ruches, que j'ai vû l'accouplement de ces grosses abeilles qu'on appelle des bourdons, & que nous nommerons des bourdons velus. Pourquoi croiroit-on donc que la mere abeille ne se joint avec aucun mâle?

Le grand nombre des mâles est peut-être ce qu'on peut alléguer de plus fort contre l'accouplement de la mere abeille; car, dira-t-on, falloit-il tant de mâles pour une seule fémelle? Ils lui ont été accordés sans doute pour de bonnes raisons, mais que nous ne sommes pas en état de deviner. D'ailleurs, nous verrons dans la suite que ces mâles ne sont pas destinés à une seule mere, ils sont faits pour toutes les meres qui doivent naître dans la ruche. Enfin, comme nous venons de le dire, la nature a de même donné un grand nombre de mâles à un petit nombre de meres guêpes.

Un sentiment soûtenu dès le temps d'Aristote, veut que les œufs des abeilles soient fécondés, comme on croit communément que le sont ceux des poissons; qu'après avoir été pondus, ils soient arrosés d'un lait qui a la vertu de les vivifier. Les mâles des abeilles paroissent très-propres à fournir ce lait. Mais ceux qui auront observé des œufs, & en grande quantité, d'où des vers naissent journellement, & cela, dans des temps où il ne paroît aucun faux-bourdon dans la ruche, & dans des temps où nous prouverons qu'il n'y en a aucun, ceux, dis-je, qui l'auront observé

obſervé, croiront qu'il eſt bien démontré que les œufs de la mere abeille ne ſont pas fécondés par le lait des faux-bourdons qui a été répandu ſur eux. Charles Butler avoit peut-être connu la force de cette démonſtration ; car après avoir dit dans un endroit de ſa république féminine, que les œufs des abeilles ſont fécondés comme ceux des poiſſons, il dit plus loin que les abeilles ſont fécondées par une certaine vertu admirable.

Mais un Auteur dont l'autorité eſt bien d'un autre poids que celle de Butler, & que toutes celles des Anciens par rapport à la queſtion que nous examinons, Swammerdam, en un mot, a penſé comme eux, que la mere abeille étoit fécondée ſans accouplement, & par une eſpéce de vertu ſemblable à celle au moyen de laquelle Butler a cru que les abeilles ordinaires l'étoient, & c'eſt ſur quoi il s'eſt expliqué beaucoup plus nettement. Son ſentiment ne ſçauroit manquer de paroître fort étrange. Obligés, comme nous le ſommes, de le rapporter, nous craignons qu'il ne paroiſſe trop ridicule à ceux qui n'ont pas aſſés médité les profonds myſtéres de la génération des animaux. Swammerdam a donc cru qu'il ſuffiſoit à la mere abeille de ſe trouver auprès des mâles, pour être fécondée ; que les vapeurs, que les eſprits qui s'exhalent du corps des mâles, pouvoient vivifier les œufs qui ſont dans le corps de la fémelle. Enfin, il a dit, & il faut bien le redire après lui, que la fémelle peut être fécondée par l'odorat. Quand cela ſeroit, peut-être n'en devrions-nous pas être ſi étonnés. Aſſûrément nous ignorerons toûjours pourquoi cette Sageſſe qui ne manque jamais de choiſir les moyens les plus parfaits de parvenir à ſes fins, a voulu que les eſpéces des animaux ſe perpetuaſſent au moyen des mâles & des fémelles ; pourquoi elle n'a pas voulu que les deux ſexes fuſſent toûjours réunis dans chaque animal.

Si nous y étions moins accoûtumés que nous le ſommes, nous ſerions extrémement ſurpris de la néceſſité du concours des deux ſexes. Il s'en faut bien que nous ſçachions aſſés en quoi & comment chaque ſexe contribue à l'œuvre de la génération. Les œufs des fémelles depuis qu'ils ſont œufs renferment-ils des embryons qui n'ont beſoin que de ſe développer pour devenir des animaux parfaits? ou ces œufs reſtent-ils ſans embryons juſqu'à ce que le mâle leur en ait donné? ſont-ils uniquement deſtinés à recevoir & à faire croître quelques-uns des embryons qui ont paſſé du corps du mâle dans celui de la fémelle? Ce dernier ſentiment, quoiqu'appuyé par les obſervations qui ont fait voir à Leeuwenhoek de petits vers dans les liqueurs laiteuſes des mâles d'animaux de différentes eſpéces, n'eſt pas encore auſſi prouvé qu'il ſeroit à ſouhaiter. Ç'a été inutilement que j'ai cherché à pluſieurs repriſes de ces vers dans le lait des mâles des abeilles, ſoit que cette liqueur n'en contienne pas réellement, ſoit que je ne les aye pas cherchés dans les temps convenables, ou, ſoit enfin qu'ils y ſoient ſi petits que les plus forts microſcopes ne ſçauroient les rendre ſenſibles. Mais je propoſerai en paſſant à ceux qui aiment à faire des recherches avec les microſcopes à liqueurs, de tâcher de découvrir de petits vers dans les liqueurs laiteuſes des mâles d'un grand nombre d'eſpéces d'inſectes. Ce ſont des obſervations que je n'ai pas eu le temps de faire autant que je l'euſſe ſouhaité, & qui peuvent répandre du jour ſur la grande queſtion dont il s'agit actuellement.

Swammerdam a été pour le ſentiment qui veut que l'embryon ait toûjours été renfermé dans l'œuf de la fémelle; mais qu'il n'y peut croître qu'après avoir été vivifié par le mâle. Ce grand Anatomiſte, qui avoit beaucoup étudié la ſtructure admirable des parties de la génération,

sçavoit qu'il n'étoit guéres possible d'imaginer qu'une portion même très-petite, de la liqueur laiteuse du mâle, pût être portée jusques aux œufs d'une fémelle de quelque espéce d'animaux que ce soit; d'où il lui sembloit qu'on devoit conclurre que les œufs ne pouvoient être fécondés que par la vapeur, que par l'esprit de cette liqueur: & c'est ce qu'il a taché de prouver par des exemples qui lui ont été fournis par les accouplements d'animaux de beaucoup d'espéces différentes. Dès-lors, au moins, le sentiment de Swammerdam par rapport à la fécondation de la mere abeille, n'a plus tout le ridicule qu'on a cru lui trouver d'abord. Car après tout la vapeur vivifiante qui environnera une mere abeille qui est entourée de mâles, cette vapeur qu'elle respirera par les stigmates disposés le long de son corps, pourroit être aussi bien portée à ses œufs par des conduits préparés à cette fin, que peut être portée aux œufs d'une fémelle d'une autre espéce, la vapeur qui s'exhale de la petite quantité de liqueur laiteuse qu'un seul mâle a laissée à l'entrée d'un canal, qui est assés éloignée des œufs. Dans le systeme de ceux qui veulent avec beaucoup de probabilité, que les embryons soient fournis par les mâles; dans ce systeme où on n'est point effrayé de ce que de tant de millions de vers propres à devenir des animaux plus parfaits, il y en a si peu qui y parviennent; dans ce systeme, dis-je, on pourroit supposer ces embryons aussi petits qu'on auroit besoin qu'ils le fussent, aussi petits que les corpuscules qui agissent sur notre odorat, & supposer que des milliers de ces petits embryons s'exhalent du corps des mâles.

Mais nous nous jettons bien avant dans le pays des conjectures. Celles que nous venons de rapporter montrent seulement qu'il ne seroit pas impossible qu'une mere abeille fût fécondée par des mâles dont elle ne seroit

qu'environnée ; mais nous devons avouer que pour admettre que la fécondation de cette fémelle est opérée d'une façon si différente de celle dont sont opérées les fécondations des fémelles des autres insectes, il faudroit y être forcé par des preuves auxquelles il n'y eût rien à repliquer, & Swammerdam n'en a pas donné de telles. C'en est une bien foible, si même c'en est une, que de dire, comme il a fait, que si on renferme sept à huit abeilles mâles dans une boîte, lorsqu'on l'ouvre dans la suite, on est frappé par l'odeur qui s'en exhale ; odeur beaucoup plus forte que celle que répandroient en pareil cas des abeilles ouvriéres, & à laquelle la premiére odeur ne ressemble point. Qui n'auroit jamais vû de bouc s'accoupler avec une chevre, auroit donc une preuve encore meilleure à alléguer contre l'accouplement de ces animaux. Le bouc est bien autrement en état de faire impression sur sa fémelle, par la pénétrante odeur qu'il laisse par-tout où il passe.

Les autres raisons par lesquelles Swammerdam a prétendu établir un sentiment si singulier, ne me paroissent guéres meilleures. Elles se réduisent à deux principales, dont l'une est, qu'il n'a pu trouver aux parties du mâle destinées à la génération, à celles que la pression fait sortir de son corps, aucune issue à la liqueur laiteuse. Ce n'est pas assés pour croire qu'il n'y en a pas, de ne l'avoir pas vûe. Elle peut être assés petite pour échapper à nos yeux. D'ailleurs, il peut se faire que dans les temps de l'accouplement, elle s'ouvre, quoiqu'elle soit tenue fermée contre la pression des doigts.

La seconde raison de Swammerdam est tirée de la disproportion entre le volume des parties du mâle par lesquelles la jonction devroit se faire, & celle de l'ouverture dans laquelle elles devroient être introduites : mais cette

diſproportion ne m'a pas paru auſſi grande qu'il l'a trouvée. Nous pouvons juger mal du volume des parties qui caractériſent le mâle, quand nous en jugeons par celui qu'elles ont lorſque nous les avons forcé de paroître en preſſant le ventre. Il peut y avoir des inſtants où tout ſe proportionne, ſoit de la part du mâle, ſoit de la part de la fémelle.

Il y a donc tout lieu de croire que la fécondation de la mere abeille n'eſt pas opérée de la façon extraordinaire dont Swammerdam a cru qu'elle l'étoit. Il eſt plus naturel de penſer qu'elle eſt, comme dans les autres animaux, une ſuite de la jonction de la fémelle avec le mâle. On ne ſçauroit ſe promettre de voir cette jonction dans les ruches, même les moins peuplées, la mere y étant preſque toûjours cachée par des gros d'abeilles ordinaires. Mais j'ai cru devoir chercher à faire accoupler un mâle avec une mere dans un lieu où leur accouplement ne pourroit m'échapper. J'eus vers la fin de May une mere qui avoit donné naiſſance à un grand nombre de mouches, & qui étoit prête à la donner à beaucoup d'autres. La ruche d'où cette mere fut tirée, pouvoit à peine contenir toutes les abeilles qui y habitoient avec elle. Son ventre étoit rempli d'œufs, parmi leſquels il y en avoit une grande quantité de prêts à être mis au jour. Il en ſortit pluſieurs de ceux-ci par une bleſſure mortelle que je lui fis mal adroitement & malgré moi. Après l'avoir eue pluſieurs heures en ma poſſeſſion, je lui crevai le ventre en la maniant, & dès qu'il fut crevé, je n'héſitai plus à le lui ouvrir tout du long, & j'y trouvai une quantité d'œufs difficile à nombrer. Quand j'en vins à ouvrir cette mere, elle avoit déja eu une aventure fâcheuſe, mais qui avoit été plus volontaire de ma part, que celle de la playe du ventre. Elle avoit été tirée de l'eau preſque noyée. Il n'eſt pas

temps d'expliquer pourquoi je l'avois presque noyée, on en trouvera les raisons dans le Mémoire suivant. Il suffit actuellement de dire, qu'après l'avoir séchée & réchauffée, je lui redonnai sa premiére vigueur, & qu'alors je la mis dans un poudrier où je la renfermai avec sept à huit mâles. J'étois curieux de voir comment ils se comporteroient avec elle. Ils avoient été pris dans sa propre ruche. Ils la traiterent cependant avec une indifférence à laquelle je ne m'attendois pas, avec l'indifférence la plus parfaite. Ils ne lui firent aucune des caresses que des abeilles ordinaires n'auroient pas manqué de lui faire. Pendant près de deux heures que je la laissai avec eux, ils ne tinrent aucun compte d'elle.

Parmi la plûpart des animaux, les mâles ne cherchent les fémelles, & ne leur font des caresses, que lorsqu'elles ont besoin d'être fécondées. Notre mere abeille n'avoit pas besoin de l'être. Elle n'étoit pas une jeune mere. L'état de ses aîles prouvoit aussi bien son âge que les rides de notre visage prouvent notre vieillesse. Les bases des deux aîles supérieures étoient déchiquetées, de petits morceaux en étoient tombés. Enfin, ce qui étoit plus décisif, son ventre étoit plein d'œufs, & d'œufs à terme. D'ailleurs, revenue depuis peu de temps des portes de la mort, il n'étoit pas étonnant qu'elle ne souhaitât pas les mâles, & que les mâles n'eussent pas pour elle les empressements qu'ils auroient pu avoir dans un autre temps.

Les observations que j'avois envie de faire, demandoient que je renfermasse avec des mâles, une fémelle qui n'eût pas encore souffert leurs approches, ou qui ne les eût pas souffert assés de fois. Vers la mi-Juin, on m'en apporta une que j'eus lieu de croire être telle qu'il me la falloit. Elle avoit été trouvée le matin auprès d'une ruche dans laquelle un essaim avoit été mis la veille. Nous verrons dans

la ſuite qu'il y a quelquefois des reines ſurnuméraires dans les eſſaims; celle-ci en étoit une de l'eſſaim dont je viens de parler, & elle avoit ſauvé ſa vie par la fuite. Le bon état de ſes aîles & ſa couleur faiſoient juger qu'elle étoit encore jeune ; & le volume de ſon corps moins grand que celui d'une fémelle prête à pondre, ſembloit prouver qu'elle n'avoit que des œufs extrémement petits. Je la renfermai dans un poudrier, où je mis bien-tôt avec elle un mâle que j'avois fait prendre dans une de mes anciennes ruches. Le caractére de la jeune reine me parut ſe démentir dès que le mâle eut été introduit auprès d'elle. Je n'avois jamais vû que des reines abeilles accoûtumées à être fêtées à chaque inſtant par les mouches ouvriéres, à en recevoir des préſents de miel, mille careſſes, & mille petits ſoins de toute eſpece. Auſſi vis-je avec quelque ſurpriſe, que toutes les prévenances que les abeilles ordinaires ont pour une mere, la jeune reine les avoit pour le mâle que j'avois mis auprès d'elle. Non contente de s'être approchée de lui, elle ne tarda pas à allonger ſa trompe, tantôt pour lécher ſucceſſivement différentes parties du corps de ce mâle, tantôt pour lui offrir du miel. Elle tourna tout autour de lui en le careſſant toûjours, ſoit avec ſa trompe, ſoit avec ſes pattes. Le faux-bourdon, ainſi que le plus imbécille de tous les mâles, ſoûtenoit tant d'agaceries, comme ſi elles lui euſſent été dûes. Il n'en paroiſſoit aucunement touché; il ſembloit que ce fût par pure bonté qu'il ſe laiſſoit flater. Au bout d'un quart d'heure pourtant, il s'anima un peu; lorſque la fémelle placée vis-à-vis de lui en regard, broſſoit avec ſes jambes la tête de ce mâle, & qu'elle faiſoit jouer doucement ſes antennes, le mâle faiſoit auſſi jouer les ſiennes. Les antennes de celui-ci, & les antennes de celle-la, ſe frottoient mutuellement & doucement. L'une & l'autre courboient enſuite leur corps en deſſous & le redreſſoient,

& ils firent ce manége à bien des reprises. La fémelle redoubla ensuite de vivacité, & se mit dans des positions qui ne s'accommodent pas avec les idées qu'on a voulu nous donner de sa pudeur; c'est se servir de termes foibles, que de n'appeller ces positions qu'immodestes. Elle monta sur le corps du mâle; & comme si ç'eut été à elle à faire ce que font les mâles des insectes des autres espéces, elle recourboit son corps, & cherchoit à en appliquer le bout contre le bout de celui du mâle. Après avoir observé ces manéges, & les avoir vû répéter pendant plus de deux heures, je fus obligé de quitter mes deux mouches & la campagne pour me rendre à Paris, où une de nos assemblées de l'Académie m'appelloit. Mais plusieurs personnes que je laissai chés moi, & une entr'autres, aux yeux de laquelle je me fie autant qu'aux miens propres, ne cessérent d'observer ce qui se passa pendant le reste de l'après-midi, & me rendirent compte à mon retour, de ce qu'elles avoient vû. Ils revirent une infinité de fois de la part de la fémelle, les mêmes agaceries que j'avois vûes; mais ils n'apperçurent rien d'absolument complet.

Le mâle pourtant devint plus actif, il s'anima de plus en plus. Il fit sortir de son bout postérieur les deux cornes charnues *, & la partie courbée en arc qui est entr'elles *, cette partie que nous avons aussi nommée l'arc, & qui paroît être celle au moyen de laquelle le mâle & la fémelle s'unissent, s'ils s'unissent. Le sens dans lequel cette partie est contournée, semble aussi demander que pour l'accouplement la fémelle soit posée sur le mâle, comme nous avons vû qu'elle s'y posoit. L'arc peut alors rencontrer le derriére de la fémelle, & il ne le pourroit si le mâle au contraire étoit sur la fémelle; ou il faudroit, comme le pratiquent en pareil cas les mâles de quelques autres insectes, qu'il ramenât le bout de son corps sous le ventre de la fémelle. Enfin, on observa des temps de tranquillité, & on

* Pl. 33. fig. 5, 6 & 11. *c, c.*

* *u.*

& on en obſerva d'autres où les careſſes recommencerent. Le mâle tomba enſuite dans un repos de trop longue durée. Pour le remettre en mouvement, la fémelle ſaiſiſſoit le corcelet de ce mâle avec ſes dents, elle le soûlevoit un peu; quelquefois pour le ſoûlever davantage, elle faiſoit paſſer ſa tête ſous le corps de celui-ci. Mais tous ſes ſoins pour le ranimer furent inutiles; il étoit mort. Quand on eut reconnu qu'il l'étoit, on en donna un autre plein de vigueur à la fémelle. On me raconta combien on avoit été touché de voir que la préſence de ce dernier, n'avoit point détourné la fémelle des careſſes qu'elle faiſoit, des bons offices qu'elle cherchoit à rendre à celui qui avoit perdu la vie. Je le trouvai le ſoir à mon retour auprès de la fémelle, ayant hors du corps les parties qui caractériſent le ſexe des mâles.

Pour tenir chaudement la jeune mere pendant la nuit, après avoir ôté d'avec elle, & le mâle mort & le mâle vivant, je renfermai dans ſon poudrier une centaine d'abeilles ordinaires. Le lendemain je voulus voir comment elle ſe comporteroit avec le nouveau mâle que je me propoſois de lui donner. Ce même jour, dès le matin, je me procurai encore une autre mere, qui, comme la précédente, me parut être une jeune mere. Il n'importe d'expliquer ici comment je la pris, en faiſant paſſer les mouches d'une ruche pleine dans une ruche vuide. Dans deux différents poudriers j'eus donc deux fémelles. J'appellerai celle de l'un, la premiére mere; & celle de l'autre, la ſeconde mere. Je leur donnai à chacune un mâle. J'obſervai ce qui ſe paſſoit dans l'un & dans l'autre poudrier, pendant preſque toute la journée. Ils furent toute la matinée poſés ſur mon Bureau, & je les eus auprès de moi dans les endroits où je me tins pendant la plus grande partie de l'après-midi. Tout ce que je vis ne fut pourtant preſque que ce que

j'avois vû la veille; mêmes careſſes de la part de l'une & l'autre fémelle pour leur mâle; & pendant un temps aſſés long, chaque mâle y répondit très-froidement. L'un & l'autre eurent pourtant des moments où ils parurent s'animer; quelquefois même ils paſſérent l'un & l'autre ſur le corps de leur fémelle. Mais je ſurpris pluſieurs fois chaque fémelle dans la plus indécente des poſtures. Je la ſurpris bien des fois ſur le corps de ſon mâle, recourbant le bout de ſon derriére, & cherchant à l'appliquer contre cet endroit qui eſt en deſſous, & près du bout du corps du mâle, & d'où ſortent les parties qui paroiſſent faites pour la fécondation. Dans des moments même, je vis le derriére de la fémelle bien appliqué contre cet endroit; mais il n'y reſta appliqué qu'un inſtant. La jonction du mâle avec la fémelle ſe réduiroit-elle à cela? Cet inſtant ſuffiroit-il pour que ce qui eſt néceſſaire de liqueur ſéminale pour féconder une partie des œufs, fût introduit dans le corps de la fémelle? Et ſeroit-ce au moyen de pareilles jonctions répétées un grand nombre de fois, que tous les œufs recevroient ſucceſſivement des embryons en état de ſe développer? C'eſt ſur quoi je n'oſerois prononcer. Au moins cet accouplement, quoique de courte durée, reſſembleroit-il à d'autres dont nous avons des exemples dans la Nature; celui de la plûpart des oiſeaux ne dure qu'un inſtant. Swammerdam veut même que celui du coq avec la poule ſe faſſe ſans qu'il introduiſe dans le corps de celle-ci, aucune partie ſolide.

Au reſte, il paroît hors de doute que dans la ruche la mere fait les avances aux mâles qui lui plaiſent, comme je les lui ai vû faire dans les poudriers; c'eſt à elle à les tirer de leur état d'indolence & de froideur. Ce renverſement d'ordre ſemble même néceſſaire; car dès qu'il a été établi qu'une ſeule fémelle habiteroit avec un millier

de mâles, il devoit l'être que ces mâles n'auroient pas trop d'ardeur pour elle. Elle n'auroit aucun repos ſi tous la recherchoient ; ils ne lui laiſſeroient pas le temps de prendre des aliments, ni celui de pondre ; au lieu qu'elle vit tranquille au milieu de ces mâles indolents, parmi leſquels elle choiſit ceux qui ſont les plus aiſés à animer.

Quelque difficile, au reſte, qu'il puiſſe paroître, de décider ſi l'accouplement de la mere abeille ſe réduit à ce que j'ai vû, je crois qu'il n'eſt pas impoſſible de ſe mettre en état de pouvoir prononcer avec certitude ſur cette queſtion ; & peut-être le ſerois-je actuellement ſi j'euſſe penſé plûtôt au moyen d'y parvenir. Les éclairciſſements que ne pouvoient donner mes deux meres, pourroient être donnés par une mere qu'on ſçauroit n'avoir jamais eu de communication avec des mâles, & à laquelle on en accorderoit un ou deux avec leſquels on la laiſſeroit pendant une journée. On mettroit enſuite cette mere dans une ruche où il n'y auroit que des abeilles ouvriéres. Si on voyoit naître des vers propres à devenir des abeilles dans les cellules de cette ruche, on ſeroit certain qu'il n'auroit fallu pour féconder les œufs de cette mére, que les accouplements qu'on auroit vû ſe faire dans le poudrier. La ſeule difficulté qu'on peut trouver à faire cette expérience, c'eſt d'avoir une mere bien vierge, une mere qui n'ait point habité avec des mâles ; & c'eſt à quoi on peut parvenir, en ôtant d'une ruche une de ces cellules de figure particuliére & très-reconnoiſſable, dans leſquelles les vers qui ſe transforment en meres, prennent leur accroiſſement. Lorſqu'on aura obſervé de ces cellules, & qu'on en aura remarqué quelqu'une de bouchée, qu'on la détache ; alors la mouche y eſt ſous la forme de nymphe, ou le ver eſt prêt à prendre cette forme. Il ne s'agira que de tenir cette cellule à peu près auſſi chaudement

hors de la ruche, qu'elle l'étoit dans la ruche; & pour cela, il n'y a qu'à la renfermer dans un tube de verre qu'on portera pendant le jour dans son gousset, & qu'on placera pendant la nuit sous le chevet du lit dans le pli du drap. J'ai pris ces soins pendant huit à neuf jours, pour une cellule qui ne les méritoit pas. Je la couvai, pour ainsi dire, croyant qu'elle contenoit une femelle, & j'avois lieu de le croire, parce qu'elle étoit bouchée de toutes parts: le hazard avoit voulu que la porte qui avoit laissé sortir la mouche femelle, se fût si bien refermée, après qu'elle en fut sortie, qu'il ne sembloit pas que la cellule eût jamais été ouverte. Au reste, quand on sçait qu'on peut faire naître dans les gâteaux de cire tirés hors de la ruche, des abeilles ordinaires & des mâles, lorsque les cellules de ces gâteaux sont pleines de nymphes, on ne doutera pas qu'on n'y puisse faire naître de même des femelles. La plus grande difficulté consiste à avoir des cellules qui contiennent des nymphes prêtes à se transformer en mouches femelles, parce que ces cellules sont très-rares en comparaison des autres. Comme il n'y a pourtant guéres de ruches où on n'en puisse trouver plusieurs chaque année, on peut réussir à faire l'expérience que nous proposons. Nous nous promettons bien de la tenter cette année; & nous prions ceux qui aiment l'Histoire naturelle, de chercher à la faire. Elle doit éclaircir une question très-curieuse.

Mais pour dire encore quelque chose des deux meres dont chacune avoit été tenue dans un poudrier avec un mâle, vers le midi je m'apperçus que le mâle que j'avois donné à la premiére, étoit mort. Ce cadavre étoit posé transversalement sur le corps de la femelle, qui le soûlevoit, comme si elle eût eu espérance de le ranimer. Je lui ôtai ce mâle, & je lui en donnai un autre qui mourut encore

auprès d'elle sur les trois à quatre heures. Il sembleroit que les caresses de la fémelle avoient été fatales aux mâles, qu'elles avoient opéré dans ces mâles, quelque indolents qu'ils semblent être, une dissipation d'esprits, un épuisement qui leur avoit été funeste : mais ce qui doit m'empêcher de regarder cette cause de leur mort, comme absolument certaine, c'est que j'en trouvai quelques-uns de morts le même jour, dans un poudrier où j'en avois renfermé un grand nombre, & où ils n'avoient point de fémelle avec eux.

La premiére fémelle mourut elle-même la nuit suivante par un accident qu'il est inutile de rapporter ici; mais je dois dire que j'ouvris son corps, & il étoit nécessaire que je l'ouvrisse. Je n'y trouvai aucun œuf de grosseur sensible à la vûe simple. A peine la plus forte loupe me pouvoit-elle faire appercevoir des files de petits grains dans ces conduits où les œufs sont visibles sans le secours d'aucun verre, lorsque la mere est en pleine ponte. Nous avons rapporté ci-devant, qu'une mere qui avoit le corps rempli de gros œufs, n'avoit tenu aucun compte des mâles. Il y a donc apparence que les meres qui caressent les mâles, sont celles qui ont besoin d'être fécondées. La seconde de mes deux derniéres meres, n'avoit pas le ventre plus gros que la premiére. Je ne crus donc pas nécessaire de l'ouvrir pour m'assûrer qu'elle n'avoit pas des œufs plus avancés que ceux de l'autre. Je pris un parti plus doux. Après avoir peint son corcelet avec un vernis jaune, je la mis dans une ruche où, outre la mere naturelle, j'en avois déja introduit une autre à laquelle j'avois donné une livrée rouge. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ce qui se passa dans la ruche où étoient ces trois reines, il suffit de dire actuellement que celle à livrée jaune fut fort bien reçûe par les abeilles ordinaires.

La fécondation & la ponte de la mere abeille nous fournissent encore des faits dignes d'être remarqués, & de la certitude desquels il est aisé de se convaincre. Nous avons déja dit que comme les poules d'une basse-cour pondent journellement, de même la mere abeille pond dans presque tous les mois de l'année, si on en excepte ceux d'une trop rude saison. Mais les poules ont besoin de vivre avec le coq pendant toute l'année ; si elles restoient plusieurs semaines de suite sans souffrir ses approches, leurs œufs seroient stériles, au lieu que ce n'est que pendant quelques semaines que la mere abeille a besoin de vivre avec des mâles. Quand le temps est venu où elle a pour eux une indifférence dont nous avons rapporté un exemple, ou, plus exactement, quand le temps est venu où ils ne sont plus nécessaires aux fémelles nouvellement nées dans la ruche, les abeilles ordinaires déclarent la plus cruelle guerre à ces mâles. Pendant trois à quatre jours elles en font une tuerie effroyable. Malgré la supériorité qu'ils sembleroient avoir par leur taille, ils ne sçauroient tenir contre les ouvriéres qui sont armées d'un poignard qui porte le venin dans les playes qu'il fait. D'ailleurs, le nombre des abeilles surpasse considérablement celui des mâles, & elles n'ont point de honte de se joindre trois ou quatre ensemble contre un seul. Tant que ces jours de carnage durent, on en voit du matin au soir d'acharnées sur des mâles qu'elles traînent morts ou mourants hors de la ruche. Ceux même qui ne sont pas encore parvenus à l'état de mouche, qui sont encore sous la forme de ver ou sous celle de nymphe, ne sont pas épargnés. Les abeilles arrachent ces vers de ces mêmes cellules qu'elles avoient construites pour eux en d'autres temps, & dans lesquelles elles avoient même pris soin de les nourrir. Leur haine s'étend alors sur tout ce qui est mâle, ou qui peut le devenir. Elles font tout ce

qui eſt en elles pour qu'il n'en reſte, ni ne puiſſe y en avoir de long-temps dans la ruche. Il y a des ruches où ces carnages ſe font plûtôt, & d'autres où ils ſe font plus tard, parce qu'il y en a où les mâles ont commencé à naître ou plûtôt ou plus tard que dans les autres. Dans telle ruche, la tuerie des mâles arrive dans le mois de Juin; dans d'autres, c'eſt dans le mois de Juillet; & ce n'a été que dans le mois d'Août que j'ai vû maſſacrer les mâles de certaines ruches; mais elles étoient de celles où un eſſaim avoit été mis au mois de May.

Qu'on ſuppoſe avec nous pour un moment, ce que nous promettons de prouver dans la ſuite, que les abeilles parviennent à exterminer tous les mâles de leur ruche, ſoit dans le mois de Juin, ſoit dans celui de Juillet, ſoit dans celui d'Août; depuis le jour où le dernier d'une ruche a été tué, la mere de cette ruche n'en reverra plus juſqu'au Printemps de l'année ſuivante; elle ne ſçait ce que c'eſt que de ſortir de chés elle pour aller en chercher dans d'autres ruches où il pourroit en être reſté. Cependant, la mere qui, dès le mois de Juin a été privée de tous ſes mâles, ne laiſſera pas de faire beaucoup d'œufs féconds dans le reſte de l'Eté & au commencement de l'Automne. Ce ſera ſur-tout au Printemps de l'année ſuivante qu'elle pondra aſſés d'œufs pour fournir un eſſaim de mouches, & qu'entre ces œufs il y en aura qui donneront des abeilles ordinaires, d'autres qui donneront des mâles, & d'autres qui donneront des femelles. Ces derniers œufs ont donc été fécondés neuf à dix mois avant qu'ils ayent été pondus, & cela lors qu'ils étoient d'une petiteſſe que nous ne ſçaurions imaginer. Après l'avoir été, ils ſont reſtés auſſi long-temps dans le corps de la mere mouche, pour y prendre tout l'accroiſſement qu'ils doivent avoir pris lorſqu'ils en ſortent, que le fœtus humain reſte dans le corps de ſa mere,

avant qu'il ſoit devenu un enfant en état de voir le jour. Mais les fœtus humains demandent pour naître bien conditionnés, de demeurer à peu près neuf mois dans le corps de la mere ; & entre les œufs de la même abeille, quelques-uns contiennent des fœtus parfaits, quoiqu'ils ſoient mis au jour quelques ſemaines ſeulement après qu'ils ont été fécondés, & peut-être plûtôt. C'eſt de quoi on a des preuves dans les nouveaux eſſaims. Il eſt fort ſingulier que pendant que des œufs ne ſortent avec l'embryon qu'ils renferment, que neuf à dix mois après qu'ils ont été fécondés, d'autres ſortent auſſi parfaits au bout de quelques ſemaines, & que d'autres ſortent dans tous les temps intermediaires.

Mais on demandera, & on doit demander s'il eſt bien ſûr qu'il ne reſte aucun mâle caché parmi tant de mouches ! ſi on peut être bien certain qu'il n'y en ait pas quelques-uns qui ayent échappé à un carnage preſque général ! Le Mémoire ſuivant apprendra les moyens qui nous ont mis en état de parler affirmativement ſur cet article ; qu'ils étoient tels qu'il n'étoit pas poſſible qu'un ſeul mâle pût ſe dérober à nos yeux, s'il avoit été dans une des ruches où nous le cherchions.

## *EXPLICATION DES FIGURES DU NEUVIE'ME MEMOIRE.*

### PLANCHE XXXII.

LA Figure 1 repréſente une portion d'un gâteau de cire, dont les alvéoles qui ſont en *m m m m m,* ſont remplis de miel & fermés; ils ont chacun leur couvercle de cire. Les alvéoles qui ſont en *b b,* ont auſſi chacun un couvercle, mais un peu plus relevé que celui des autres, parce que des nymphes ou des vers prêts à ſe transformer en nymphes, ſont

ſont logés dans ces alvéoles. *r, oc, od,* ſont trois cellules, de celles dans leſquelles croiſſent les vers qui ſe métamorphoſent en meres abeilles, de celles que nous avons nommées des cellules royales; elles pendent du bord inférieur du gâteau. La cellule *o c,* eſt encore très-courte, & devoit être allongée par les abeilles. Les cellules *r,* & *d,* ſont chacune en état de recevoir un œuf. *o,* leur ouverture.

La Figure 2 fait voir un morceau d'un gâteau de cire, à un des côtés duquel ſont attachées deux cellules royales. *o r, o r,* ces deux cellules. Leur bout inférieur *o,* eſt actuellement fermé, comme l'eſt le bout de chacune de celles dans leſquelles il y a une nymphe, ou un ver prêt à devenir nymphe.

Dans la Figure 3, une cellule royale eſt poſée ſur des cellules ordinaires qui ont été un peu élevées pour lui faire un appuy. *h,* cette cellule. *o,* ſon ouverture. *g, g,* marquent deux cellules royales qui ne ſont que commencées, qui ſont faites encore en gobelet, ou en calice de gland.

Dans la Figure 4, une cellule royale a ſon ouverture *o,* en enhaut, c'eſt-à-dire, dans un ſens contraire à celui où elle eſt naturellement; auſſi peut-on voir l'intérieur de ſa cavité. Cette cellule qui n'eſt que commencée, a la figure d'un gobelet; ſa ſurface eſt liſſe; les abeilles n'y avoient pas fait encore une ſculpture ſemblable à celle qu'a l'extérieur des cellules plus avancées.

La Figure 5 repréſente en grand les ovaires d'une mere abeille, & les conduits par leſquels paſſent les œufs pour ſortir du corps. Elle a été deſſinée d'après celle de Swammerdam, qui eſt ici beaucoup réduite. La grandeur qu'on lui a donnée, a ſemblé ſuffiſante pour faire paroître diſtinctement toutes les parties dont elle eſt compoſée. *a h t o o o,* un des ovaires, qui eſt compoſé d'un grand nombre de vaiſſeaux tels que celui qui eſt marqué *a o o o t,* dans chacun

desquels des œufs sont mis à la file. Si j'eusse voulu faire quelque changement dans la figure de Swammerdam, j'eusse fait ajoûter en *a*, un vaisseau assés gros, à peu près aussi gros que celui qui est au-dessous de *t*, duquel tous ceux qui composent l'ovaire m'ont paru tirer leur origine. *b c c t c c c b*, est l'autre ovaire. On remarquera qu'il n'est pas aussi plein d'œufs que le premier; & c'est à dessein que Swammerdam ne l'a pas fait représenter parfaitement semblable à l'autre. Il a voulu qu'un des ovaires donnât idée de l'état d'une mere très-féconde, & l'autre de celui d'une mere qui l'est moins, ou dont la ponte est avancée. Quand on ouvre une mere qui n'est pas en état de pondre, & qui n'y sera pas si-tôt, comme j'en ai ouvert plusieurs de celles-ci en Hyver, alors chaque ovaire est un assemblage de filets qui, dans toute leur longueur, sont tels que les portions les plus proches de *c, c, c*, &c. Il n'est pas nécessaire d'avertir que les vaisseaux *c, c, c, c*, ont été écartés les uns des autres près de leur bout, pour les rendre plus sensibles, que tous les bouts sont naturellement réunis comme ceux de l'autre ovaire le sont en *a*. *t e*, *t e*, deux conduits à l'un desquels aboutissent tous les vaisseaux d'un des ovaires, & de même ceux de l'autre ovaire se rendent à l'autre conduit. *e*, œufs qui paroissent dans chacun des conduits *t e*, *t e*. *m*, le grand canal dans lequel les conduits *t e*, *t e*, portent les œufs. *g*, petit corps sphérique que Swammerdam croit destiné à fournir la liqueur visqueuse dont les œufs doivent être enduits. *q*, deux vaisseaux aveugles qui partent d'un même tronc implanté sur le grand canal. Swammerdam soupçonne qu'ils sont destinés à faire la sécretion de la liqueur visqueuse. *n, n*, muscles qui servent au jeu de l'aiguillon. *u*, la vessie à venin. *f*, le vaisseau qui lui porte le venin, que Swammerdam assûre avoir vû divisé en deux branches *z z*. *f*, l'aiguillon. *d d*, les deux piéces qui

ſont un étui à l'aiguillon. Une infinité de trachées lient les vaiſſeaux des deux ovaires, & leur fourniſſent de l'air. Entre les deux ovaires, il y a une veſſie *x*, que Swammerdam regarde comme une veſſie pulmonaire.

## PLANCHE XXXIII.

Les Figures 1 & 2 repréſentent en grand une jambe de la derniére paire d'une abeille mâle. La figure 1 la montre par la face extérieure, & la figure 2 en fait voir la face intérieure. Si on compare cette jambe avec une de celles de la même paire d'une abeille ouvriére *, & une de celles d'une mere abeille, on remarquera, figure 1, que la partie *p*, que nous avons nommée la palette triangulaire, n'a point un enfoncement tel que l'a la jambe de l'abeille ouvriére; cette cavité eſt néceſſaire à la jambe de celle-ci, pour recevoir & conſerver la cire brute. Elle eût été inutile à la jambe du mâle qui ne ramaſſe pas cette matiére. La même cavité n'a pas auſſi été donnée à la jambe de la mere abeille, parce que cette mouche n'a pas été faite pour travailler. La jambe de la figure 2, a deux broſſes de poils très-fins, & très-preſſés les uns contre les autres. L'une de ces broſſes *p*, eſt attachée à la face intérieure de la palette triangulaire, & l'autre *b*, l'eſt à la face de la partie ſuivante. La jambe de la mere abeille n'a point de pareilles broſſes. Comme elle ne va jamais ſur les fleurs, elle n'eſt pas ſujette à ſe poudrer des pouſſiéres de leurs étamines. D'ailleurs, elle n'a pas beſoin de ſe broſſer elle-même pour ôter de ſes poils les pouſſiéres ou autres ordures qui peuvent s'y attacher; elle a à ſon ſervice un grand nombre de mouches qui prennent volontiers ce ſoin. Il falloit que le mâle qui va quelquefois ſur les fleurs, pût lui-même ſe nettoyer, c'eſt un office que les abeilles ordinaires ne lui rendroient pas. Mais les broſſes des jambes

* Pl. 26.

du mâle n'avoient pas besoin d'être faites de poils aussi longs & aussi roides que sont ceux des jambes des abeilles ouvriéres. Il suffit que les brosses de ceux-là puissent faire tomber les poussiéres attachées à quelques-unes de leurs parties; au lieu que les brosses des ouvriéres, doivent retenir les poussiéres qu'elles ôtent à quelqu'autre partie; elles servent à en faire des amas nécessaires.

La Figure 3 fait voir un mâle abeille par-dessous, de grandeur naturelle. En *a* est l'anus, & l'ouverture par laquelle sortent les parties qui caractérisent le sexe de cette mouche.

La Figure 4 est le bout postérieur du corps du mâle de la figure précédente, extrémement grossi & vû du même côté. *a*, l'anus. *c, c*, deux plaques analogues aux crochets qu'on trouve ordinairement au derriére des mâles des insectes de différentes classes & de différents genres. *e*, cartilage, sous lequel les crochets *c, c*, sont souvent cachés, au moins en partie.

Les Figures 5 & 6 font voir l'une par-dessus, & l'autre par-dessous, un mâle de grandeur naturelle, qui a fait sortir de son corps les deux cornes charnues, & l'arc qui est entr'elles. *c, c*, les deux cornes charnues. *u*, l'arc.

La Figure 7 représente le bout postérieur du corps du mâle vû avec une forte loupe, & par-dessus, dans l'instant où la pression a commencé à faire paroître en dehors les parties qui constituent son sexe. *f f*, le dernier anneau. *f f c c*, membrane blanche très-distendue. *c, c*, deux enfoncements, de chacun desquels la pression continuée fera sortir une corne charnue. *d*, autre enfoncement qui a quelques poils. *u*, quatriéme enfoncement, duquel doit s'élever par la suite la partie faite en arc. *m*, le bout de la partie qui s'est montrée; il est extrémement velu, & a une ressemblance grossiére avec un masque.

Dans la Figure 8, on voit le deſſous de ce dont on voit le deſſus dans la figure 7. *m,* le maſque velu. *u,* marque l'arc qui eſt apperçû au travers des membranes qui le couvrent.

La Figure 9 montre les deux cornes charnues qui ont commencé à s'élever au-deſſus des enfoncements *c, c,* de la figure 7. *c, c,* ſont dans la figure 9 ces deux cornes.

Dans la Figure 10, les cornes *c, c,* qui ne commençoient qu'à s'élever dans la figure 9, paroiſſent dans toute leur longueur. La petite cavité *d,* de la figure 7, eſt ici remplie; en ſa place eſt un petit monticule velu. *u,* l'arc qui eſt ſorti en partie. *m,* le maſque.

La Figure 11 fait voir par-deſſous, les parties qui ſont vûes par-deſſus dans la figure précédente, & dans un inſtant où la preſſion a forcé l'arc à ſortir. *u,* l'arc. *c, c,* les cornes. *m,* le maſque.

Ces cornes avec le maſque, ont paru à un Auteur avoir de la reſſemblance avec la tête d'un bœuf ou d'un taureau; c'eſt même une merveille ſur laquelle il s'eſt fort récrié. Peut-être qu'il n'en a pas fallu davantage dans des temps où on ſe contentoit des raiſons les plus frivoles, pour faire penſer que les abeilles pouvoient venir d'un taureau pourri.

## PLANCHE XXXIV.

Les premiéres Figures de cette Planche ſont encore deſtinées à repréſenter les parties propres aux mâles des abeilles, que la preſſion continuée fait ſortir de leur corps; & les autres figures repréſentent ces parties dans l'état où elles ſont dans le corps même: toutes les parties qu'elles nous font voir ſont extrémement groſſies, mais elles ne le ſont pas toutes également.

La Figure 1 ne repréſente qu'une portion de la figure

2, mais plus groſſie. *c, c,* les cornes. La portion *c e,* de chacune eſt ordinairement d'un jaune rougeâtre. *u,* l'arc, ſur lequel on compte aiſément cinq bandes de poils, tranſverſales. *m,* le maſque, dont les poils ſont ici plus ſenſibles que dans les figures de la planche précédente.

La Figure 2 fait voir de côté, des parties qui ne ſont vûes que par-deſſus & par-deſſous dans les figures de la planche précédente. *a,* partie ſupérieure d'un anneau. *c, c,* les cornes. *m,* le maſque. *u,* l'arc.

La Figure 3 nous montre les parties qui ont été forcées de ſortir du corps du mâle, par une preſſion plus longue & plus forte que celle qui a fait paroître les parties qui paroiſſent dans les autres figures. En *u,* eſt l'arc qui n'eſt plus reconnoiſſable, tant il eſt gonflé & allongé. Tout ce qu'on voit de charnu, depuis *u,* juſques en *y,* eſt ſorti par le bout de l'arc des figures 1 & 2. *n,* eſt un cartilage brun, le même qui eſt marqué par la même lettre, figure 7. Au lieu qu'il eſt vû par ſon côté convexe dans cette derniére figure, il eſt vû dans la figure 3, par ſon côté concave.

Dans la Figure 4, nous trouvons les effets d'une preſſion encore plus grande que celle qui donne les parties de la figure 3. *c, c,* les cornes. *u,* l'arc, qui a été contraint de deſcendre en bas par les parties qui ſont ſorties de ſon bout. Alors pourtant cet arc eſt plus défiguré qu'il ne l'eſt ici; mais pour marquer ſa poſition, on lui a conſervé une forme qu'il a preſque perdue. *p,* la partie que nous avons nommée la palette, & que je n'ai jamais vû paroître que lorſqu'il s'eſt fait un déchirement en *b,* ou aux environs.

Nous aurions pû faire deſſiner beaucoup de figures moyennes entre les figures 3 & 4. mais nous n'avons pas cru le devoir faire, parce que ces deux derniéres figures & toutes les intermédiaires, n'ont rien d'aſſés conſ-

tant. Lorſque la preſſion devient aſſés forte pour obliger des parties à ſortir du bout de l'arc, figure 1 & 2, elle produit des dérangements qui ne ſont pas toûjours les mêmes.

Dans la Figure 5, les gaudrons de la palette ſont plus nets que ceux de la palette *p*, figure 4; & cela, parce qu'ils n'ont pas été dérangés par une preſſion outrée.

Dans la Figure 6, les gaudrons de la palette paroiſſent plus détachés les uns des autres que dans la figure 5, & il eſt aſſés ordinaire de les trouver diſpoſés comme ils le ſont dans cette figure 6.

La Figure 7 repréſente les parties propres au mâle des abeilles, telles qu'elles ſont lorſqu'après avoir ouvert ſon corps on les en a tirées, & qu'on les a étendues afin que les unes ne cachaſſent pas les autres. *a*, le bout poſtérieur du corps, le deſſus du dernier anneau. *ſ, ſ*, les véſicules ſéminales. *d, d*, les vaiſſeaux déférents. *q, q*, étranglements par lequel les vaiſſeaux déférents communiquent avec les véſicules ſéminales. *x, x*, vaiſſeaux tortueux, qui ont plus de longueur qu'ils n'en ont ici, & qui ſe rendent aux teſticules. *t, t*, les teſticules. *r*, canal dans lequel les véſicules ſéminales peuvent porter leur liqueur laiteuſe, & que Swammerdam appelle la racine de la partie du mâle. *l*, l'endroit où le canal précédent ſe joint au corps que nous avons nommé la lentille. *l i*, la lentille. *i e, i e*, deux plaques brunes & écailleuſes ou cartilagineuſes, qui fortifient la lentille près d'un de ſes bords. *n*, autre plaque cartilagineuſe. Sur la face de la lentille qui ne ſçauroit paroître dans cette figure, il y a deux plaques ſemblables à celles qui ſont marquées *i e*, & *n*, elles y ſont ſemblablement placées. *k*, canal fait de membranes pliſſées, qui part du bout poſtérieur de la lentille. *p*, la palette gaudronnée. *u*, l'arc; il paroît au travers des membranes qui le couvrent.

*m*, les membranes qui forment cette espéce de sac charnu, qui, lorsqu'il est hors du corps, a à son bout un masque velu. *c, c,* les deux cornes, dont l'une est étendue ; l'autre est pliée ; elles le sont toutes deux naturellement, & plus pliées que celle qui l'est ici.

La Figure 8 montre les parties du mâle arrangées comme elles le sont dans son corps, & comme elles y paroissent lorsqu'on a emporté la partie supérieure de chaque anneau. Le trait *z z y y a,* marque le contour du ventre. *s, s,* les vésicules séminales. *d, d,* les vaisseaux déférents. *x, x,* vaisseaux tortueux qui doivent aboutir aux testicules, lesquels ne paroissent pas dans cette figure, & ne sont pas aisés à dégager des trachées qui les enveloppent. *l,* la lentille à laquelle se rend le canal *r l.*

La Figure 9 fait voir les parties du mâle dans l'état où elles paroissent lorsqu'on a emporté les parties d'anneaux qui recouvrent le ventre. Le trait *z z y y a,* marque le contour du dos sur lequel sont posées les parties qui sont actuellement visibles. *s, s,* les vésicules séminales. *l,* la lentille. *e,* une des plaques écailleuses qui fortifie un des côtés de la lentille.

DIXIEME

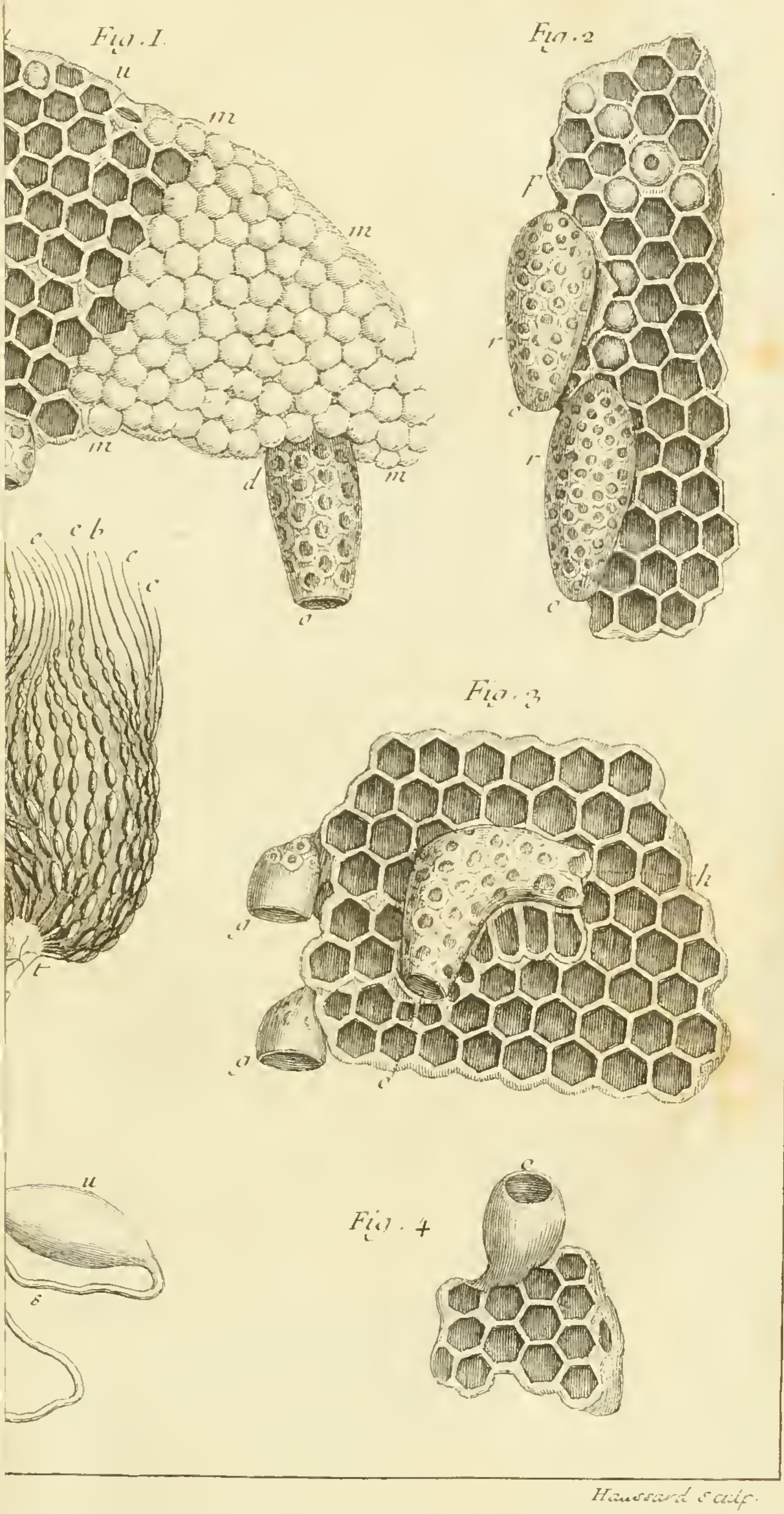


Haussard Sculp.

Pl. 32 pag. 520 Mem. 9 de l'Hist. des Insectes Tom. 5

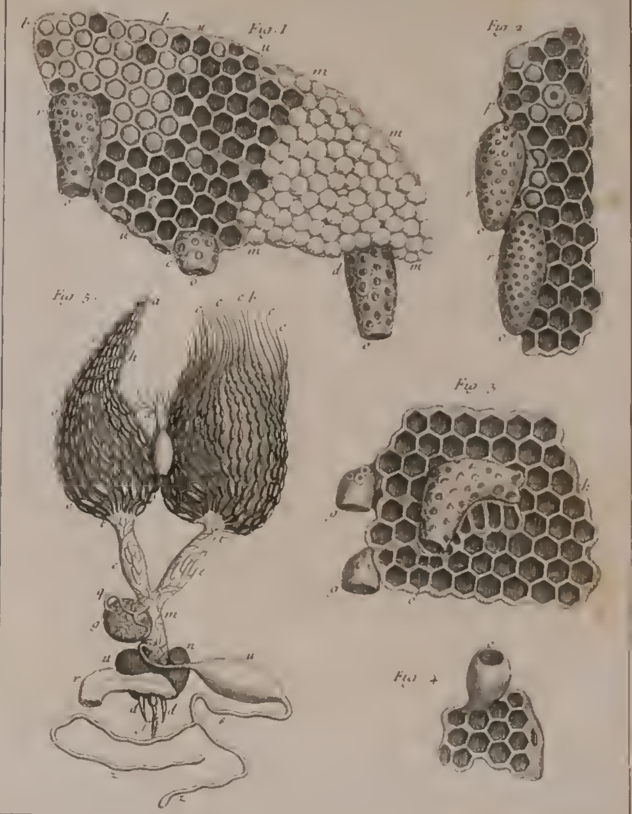

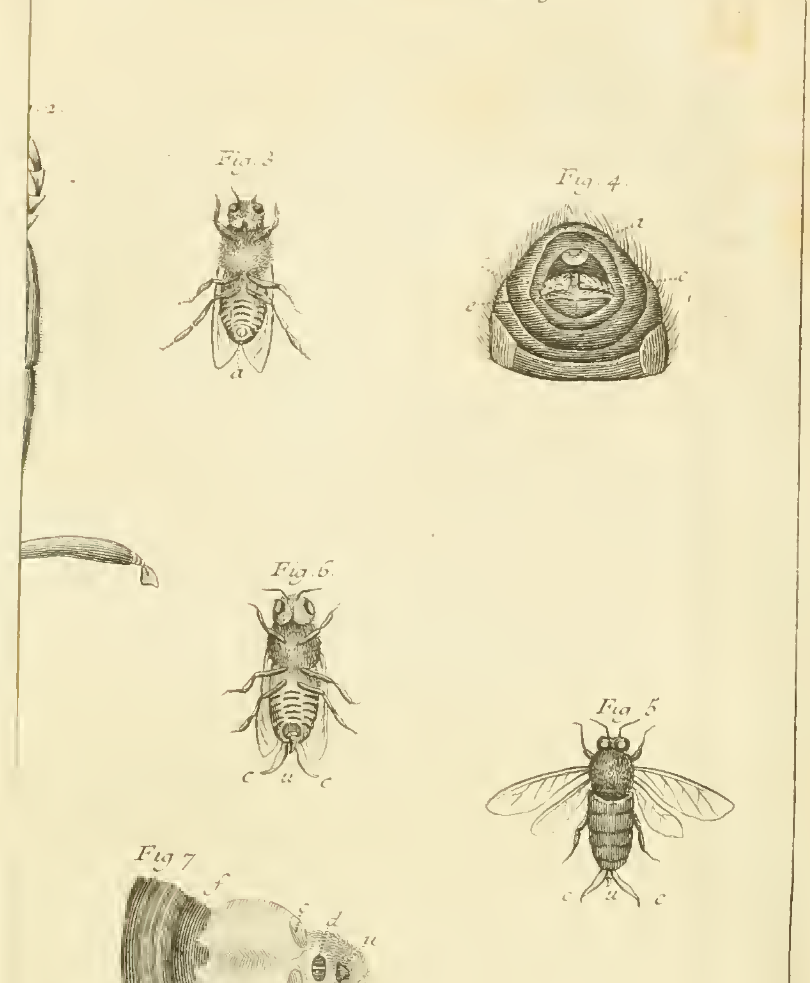
Fig. 3
a
Fig. 4
a
c
c
Fig. 6
c
u
c
Fig. 5
c
u
c
Fig 7
f
d
u
m
f
Fig. 10
u
m
c
c
d
Fig 11
c
c
u
m

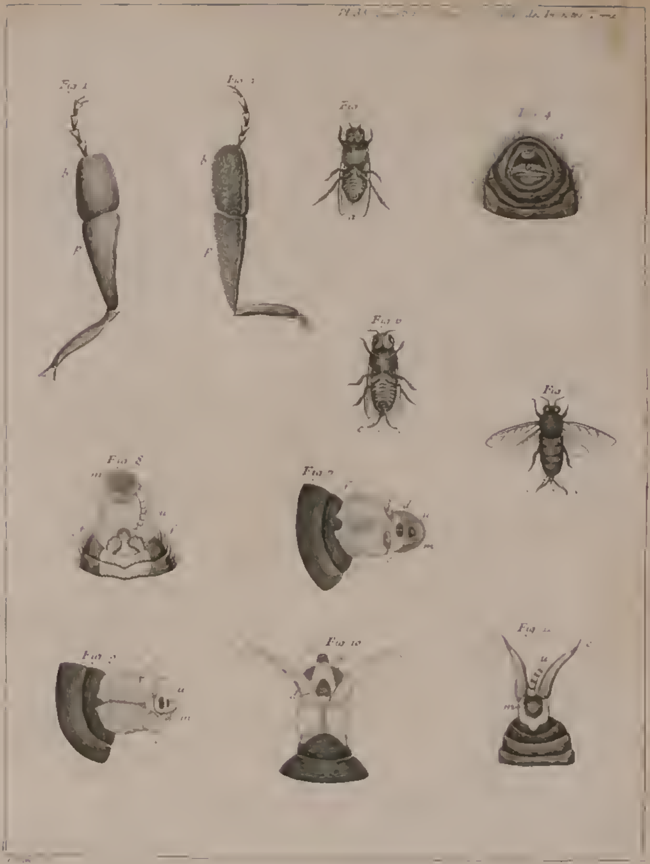

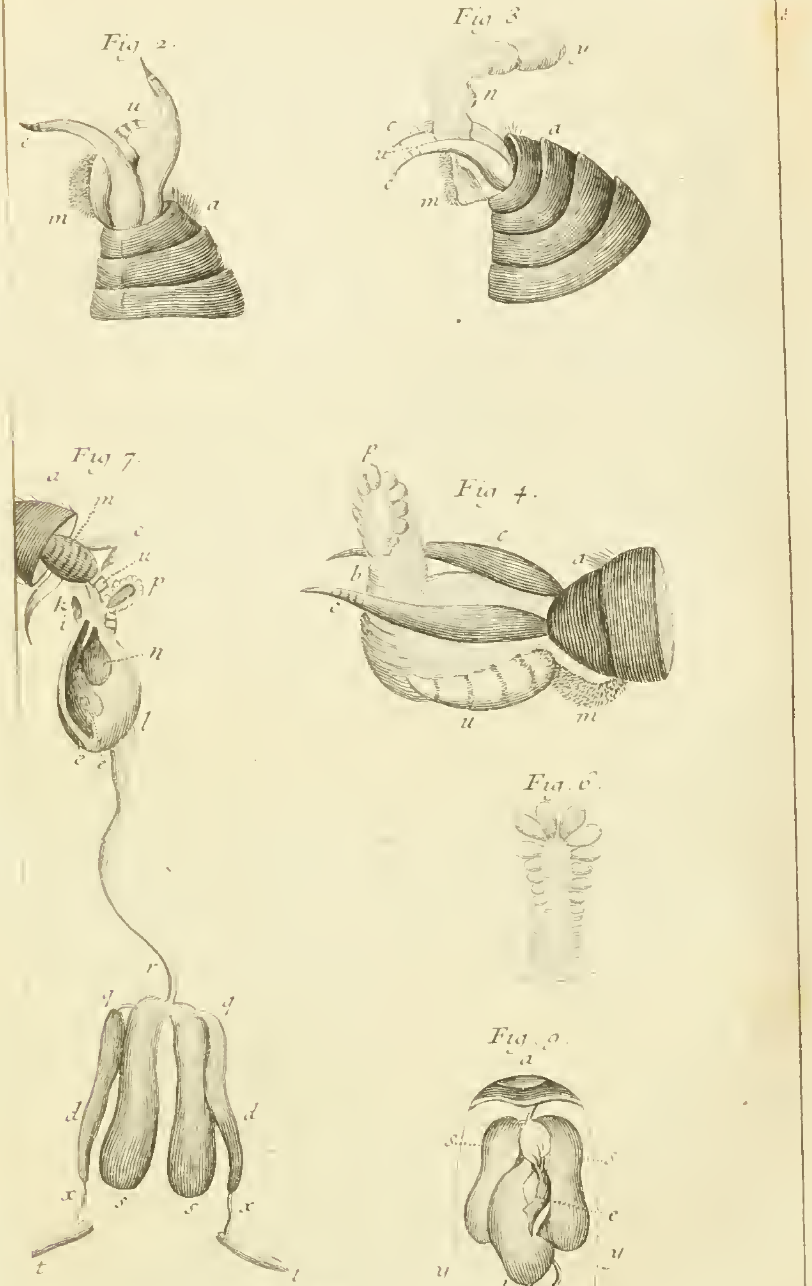
Fig 2.
Fig 3
Fig 7.
Fig 4.
Fig. 6.
Fig. 9.

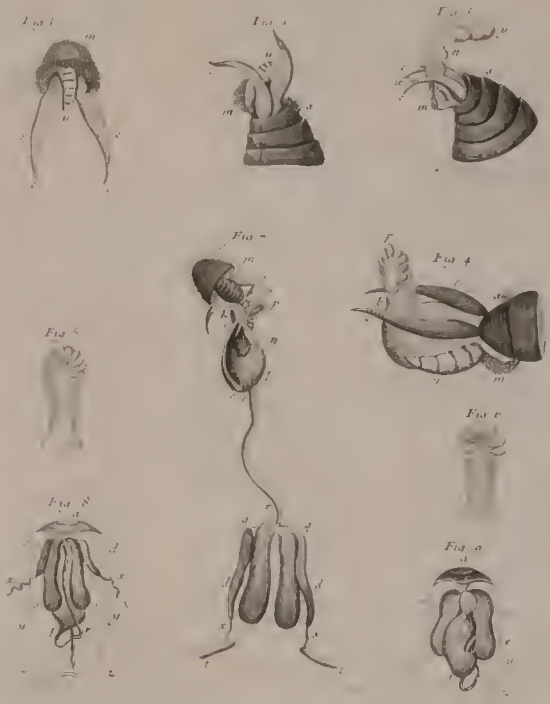
Fig. 1
Fig. 4
Fig. 8

# DIXIÉME MÉMOIRE.

## DES MOYENS DE FAIRE PASSER LES ABEILLES D'UNE RUCHE DANS UNE AUTRE;

*Et comment on peut examiner une à une toutes celles d'une ruche.*

IL importe également à ceux qui élevent des abeilles dans la vûe de profiter de leurs travaux, & à ceux qui cherchent principalement à s'instruire de leur Histoire, de sçavoir les moyens de forcer celles d'une ruche de passer dans une autre. On se met par-là en possession de toute la cire & de tout le miel de la ruche dont elles ont été chassées. Si ce procédé semble avoir quelque chose d'injuste, au moins la cruauté n'y est-elle pas jointe à l'injustice, comme elle l'est dans la pratique usitée en beaucoup de pays, où, pour s'emparer de tout ce que ces mouches ont ramassé, on a la barbarie de les faire périr elles-mêmes, où on les étouffe toutes dans leur propre habitation. Il y a même des circonstances où c'est leur rendre un bon office que de leur faire quitter un logement qui est rempli de gâteaux de cire, quoique ce soit pour les établir dans un autre qui est dénué de tout. Lorsque ces fausses teignes dont nous avons parlé dans le troisiéme volume, se sont trop multipliées dans une ruche, les abeilles n'ont rien de mieux à faire que de la leur abandonner. Elles ne sçauroient suffire à y construire autant de cellules que ces fausses teignes en détruisent. On sert

donc alors les mouches, en les forçant de prendre un parti qu'elles auroient dû prendre d'elles-mêmes.

Ce n'eſt auſſi qu'en mettant toutes les abeilles hors de la ruche dans laquelle elles ſont établies, qu'on peut parvenir à s'aſſûrer de pluſieurs faits eſſentiels à leur Hiſtoire; de pluſieurs faits que nous avons avancés dans les Mémoires précédents, ſans en avoir encore prouvé la réalité: comme de s'aſſûrer que pendant preſque toute l'année, il n'y a dans chaque ruche qu'une mere; de ſçavoir le temps d'une aſſés courte durée pendant lequel il peut y en avoir pluſieurs; de ſe convaincre que les ruches ſont ordinairement dépourvûes de mâles pendant au moins huit à neuf mois conſécutifs. Mais avant que d'expliquer les moyens nouveaux que nous avons employés pour certifier ces faits, nous devons parler des moyens qui ne ſont pas ignorés, & auxquels on ſçait avoir recours pour faire paſſer les abeilles d'une ruche dans une autre.

Nous ſuppoſerons d'abord que la ruche dont on veut déloger les mouches, & celle où on les veut faire entrer, ſont en panier d'ozier ou d'autre bois propre à être entrelacé, & que leur figure tient de la conique. Ce que nous aurons dit de celles-ci pourra être aiſément appliqué aux ruches de toute autre figure, de toute autre matiére, & de toute autre ſtructure. La maniére la plus uſitée & une des plus ſimples de faire paſſer les mouches d'un panier dans un autre, eſt celle que nous allons décrire la premiére.

Les ruches en panier, comme tous les vaſes coniques, n'ont qu'une ſeule & très-grande ouverture, celle de leur baſe, mais qui eſt bouchée par l'appuy plat ſur lequel elles ſont poſées. On commence par renverſer ſans deſſus deſſous, la ruche peuplée * qu'on veut rendre déſerte, par mettre ſon ouverture en enhaut. Comme on a beſoin de

* Pl. 35. fig. 6.

ſa maintenir pendant du temps dans cette poſition, avant que de la renverſer on a eu ſoin de creuſer en terre un trou ſur le fond duquel on poſe ſon ſommet & dans lequel elle entre de cinq à ſix pouces. La terre qui a été ôtée pour faire le trou étant rapprochée de la ruche, aide encore à la ſoûtenir. Sans creuſer même la terre, on peut ſuppléer à l'appuy qui manque à la ruche renverſée, par quelques groſſes pierres. Il n'eſt gueres néceſſaire d'avoir pour cette opération, comme quelques-uns l'ont, une eſpéce de trepied fait de trois piéces de bois diſpoſées triangulairement & aſſujetties avec trois autres piéces qui ſoûtiennent le triangle parallelement à l'horiſon.

On imagine bien qu'il eſt très-ſimple de renverſer une ruche ſans deſſus deſſous, & de la retenir en cet état; mais de le faire, peut paroître une mauvaiſe commiſſion pour celui qui s'en charge; il ſemble devoir être expoſé à bien des piquûres. Il le ſeroit auſſi, s'il choiſiſſoit pour cette opération, les heures d'un jour chaud, où le ſoleil eſt le plus ardent; mais le ſoir, lorſque le ſoleil eſt couché, & le matin, lorſqu'il ne paroît pas encore ſur l'horiſon, ou qu'il s'y eſt peu élevé, on peut ſouvent renverſer la ruche & la tenir renverſée, ſans qu'il en ſorte une ſeule mouche. Cependant, comme d'un moment à l'autre, elles peuvent ceſſer d'être tranquilles, qu'il faudra même bien-tôt les faire mouvoir, la prudence veut que celui qui les doit inquieter, ſe précautionne contre leurs attaques; il faut même le ſçavoir faire de façon qu'à quelque heure du jour qu'on veuille les tourmenter, on le puiſſe ſans riſque.

C'eſt ſur-tout pour le viſage qu'on a à craindre : pour le deffendre & pour deffendre le col, on a un camail * de toile forte, dont le devant eſt fermé par une eſpéce de maſque de toile de crin *, de toile à tamis très-claire, & au * Pl. 35. fig. 1. * m.

travers de laquelle on voit comme au travers d'un verre. Je fais donner de larges manches à ce camail, qu'on lie avec un ruban *, auprès des poignets. Le bas du camail doit aussi être tenu bien appliqué contre le corps par une ceinture *. Des bas ordinaires ne suffisent pas pour deffendre les jambes; des bottines de cuir mol, de celles qui sont faites en bottes & qui se laissent appliquer contre la jambe par une jarretiére mise au-dessous du genou, seroient admirables. Au défaut de pareilles bottines, on s'en peut faire une très-bonne à chaque jambe en la couvrant d'une serviette qui y fait plusieurs tours, & qui est retenue par une ficelle tortillée dessus depuis le bas jusques au haut de la jambe. Des gants ordinaires ne mettent pas les mains en sûreté; l'aiguillon peut passer au travers de ceux d'un chamois épais. Quelques Auteurs recommandent des gants de laine; ils prétendent que les abeilles ne piquent pas dans la laine; il n'y a rien de moins vrai. Ce qui l'est, c'est que des gants faits d'une grosse laine sont meilleurs que des gants d'un cuir mince. Une espéce de bourre qui se trouve dessus, fait qu'il y a plus loin jusques à la main pour faire pénétrer l'aiguillon; mais les abeilles sçavent très-bien le diriger entre des floccons de cette bourre; dans beaucoup de circonstances, j'ai vû les mains de celui à qui j'avois donné de ces gants, & des plus épais, remplies de piqûres. Pour que les mains soient hors de risque, c'en est à peine assés de donner deux gants à chacune, un de peau sous celui de laine.

* Pl. 35. fig. 1. c, c.

* d d.

Il n'est point de temps où on ne puisse affronter les abeilles quand on s'est muni contre leur aiguillon, comme nous venons de le prescrire; mais ceux qui sont aguerris avec elles, négligent une partie de ces précautions, ils ne redoutent que médiocrement leurs piqûres. On peut donc être en état d'agir sans risque sur la ruche qui

a été miſe le haut en bas & arrêtée dans cette poſition. Elle peut alors ſervir d'appuy à une ruche vuide dont on la couvre*. Si les diametres des deux ruches ſont égaux, elles s'ajuſtent l'une ſur l'autre; & ſi le diametre de la baſe de l'une ſurpaſſe un peu le diametre de la baſe de l'autre, une des deux entre un peu dans l'autre. Il n'eſt preſque pas poſſible que les deux ruches ſoient appliquées l'une contre l'autre ſans laiſſer des vuides qui ſont autant de portes par leſquelles les abeilles pourroient ſortir; mais on peut boucher ces vuides ſur le champ avec quelque terre graſſe ramolie par l'eau, ou avec de la bouze de vache. Pour les boucher plus ſolidement, je fais volontiers entourer les deux ruches à leur jonction, par une bande de toile*, faite d'une longue ſerviette ou d'une petite nappe rendue étroite par des plis redoublés. Pluſieurs tours d'une petite corde arrêtent cette bande de toile contre l'une & contre l'autre ruche.

* Pl. 35. fig. 7.

* Fig. 8.

Pendant qu'on a fait les diſpoſitions dont nous venons de parler, on a commencé à mettre le trouble parmi les abeilles, on cherche à l'y augmenter pour les déterminer à quitter la ruche inférieure où elles ſont, & à monter dans la ſupérieure. On prend deux baguettes de bois, une de chaque main, avec leſquelles on frappe alternativement contre deux côtés oppoſés de la ruche inférieure. Les ébranlements que cauſent les coups réiterés, & le bruit qui les accompagne, inquietent les mouches. Bien-tôt on les entend bourdonner, & leurs bourdonnements vont en augmentant. Elles ſe mettent en mouvement. Quelques-unes ſe déterminent à abandonner une habitation qui eſt ſans deſſus deſſous, & où on ne les laiſſe pas tranquilles, pour paſſer dans une autre qui n'eſt pas ébranlée comme la premiére par des coups continuels; d'autres ſuivent celles-ci. Quand la mere eſt de celles qui ſe ſont

déterminées à partir, le plus grand nombre des mouches ſe trouve bien tôt dans la ruche ſupérieure : mais lorſque la mere eſt plus pareſſeuſe ou plus affectionnée à tout ce qui eſt dans ſon ancien logement, on battroit quelquefois pendant des heures entiéres ſans que les coups déterminaſſent les abeilles à déménager. On reconnoît l'effet qu'ils ont produit, en appliquant l'oreille contre la ruche ſupérieure. Quand on entend bien du bruit dans celle-ci, c'eſt un ſigne certain que beaucoup de mouches s'y ſont rendues, & on peut ſéparer alors les deux ruches l'une de l'autre.

Lorſque les coups de baguette ne produiſent pas un effet aſſés prompt, ſans ſéparer les deux ruches je fais mettre en embas la ſupérieure que je fais bien-tôt remettre en enhaut. Et enfin, je les fais agiter à bras autant qu'il eſt poſſible. Ainſi, on ne manque pas de déterminer un nombre d'abeilles à paſſer dans la ruche vuide ; & quelque petit qu'il ſoit, il ſuffit pour la faire devenir le logement de toutes les autres, ſur-tout ſi on porte ſur le champ la ruche qu'on veut remplir dans la place où étoit celle qu'on veut vuider. C'eſt une circonſtance très-eſſentielle & de laquelle je ne trouve pas qu'on ait aſſés ſongé à avertir. Dès qu'elle y aura été miſe *, on étendra un drap * par terre auprès de la nouvelle ruche, & l'on ſecouera rudement ſur le drap l'ancienne ruche dont l'ouverture ſera en embas. On donnera même des coups de cette ruche contre le terrain que le drap couvre. L'effet de ces ſecouſſes & de ces coups, ſera de faire tomber ſur le drap, des gros de mouches qui s'étoient obſtinées à reſter dans leur ancien logement. Le drap n'eſt ici néceſſaire que pour recevoir les gâteaux pleins de miel qui pourroient tomber eux-mêmes, & qui deviendroient mal propres s'ils tomboient ſur la terre. Les mouches qui ſont en tas ſur le drap, & qui ſe

* Pl. 35. fig. 9.

* Fig. 10. *nn*.

trouvent tout près de l'endroit où elles avoient coûtume de se rendre, dirigent leur marche vers ce même endroit. On en voit de larges files & bien continuës qui tendent à y arriver. A mesure que les mouches de ces files parviennent à une ruche où il y a déja plusieurs de leurs compagnes, elles entrent dedans en foule. Afin même qu'elles trouvent un chemin plus facile & plus court, on placera une planche *, de maniére qu'un de ses bouts porte sur le drap, & l'autre sur l'appuy de la ruche.

* Pl. 35. fig. 9. P.

La circonstance de poser la nouvelle ruche auprès de l'ancienne, contribue si fort à la réussite du déménagement qu'on veut faire, qu'elle pourroit dispenser de toutes les premiéres pratiques que nous avons enseignées, qu'il suffiroit de secouer sur le drap la ruche habitée, d'obliger ainsi les abeilles à la quitter, pour les déterminer à aller s'établir dans l'autre. On peut pourtant réussir à faire entrer les mouches dans une ruche qui n'est pas placée si favorablement.

Il y a toûjours un certain nombre d'abeilles qui, malgré les secousses qu'on a données à leur ancienne ruche, quoiqu'on l'ait frappée rudement contre terre un grand nombre de fois, s'opiniâtrent à y demeurer; mais bientôt on les met dans la nécessité d'aller rejoindre le gros: car on ôte les uns après les autres les gâteaux de la ruche. On coupe avec un couteau le plus près qu'il est possible des parois, celui qu'on veut détacher. Quand on tire ce gâteau hors de la ruche, plusieurs abeilles y sont cramponnées ou courent dessus. On les balaye avec les barbes d'une plume, & on les fait tomber sur le drap. Tous les gâteaux ayant été ainsi retirés les uns après les autres, ce qui reste d'abeilles dans l'ancienne ruche est peu considérable; en la frappant contre terre deux ou trois fois, on les fait tomber; & enfin, on transporte au loin la ruche que l'on vient

de vuider de mouches & de gâteaux, afin que l'autre se peuple plus paisiblement & plus promptement.

Lorsqu'on veut deloger des mouches d'une ruche où elles ne sont pas établies depuis long-temps, & où elles n'ont pas encore fait beaucoup de gâteaux, l'opération de les faire passer dans une autre est extrémement simple. Le soir ou le matin on frappe la ruche dans laquelle elles sont, contre une terre unie ou contre le dessus d'une table posée à terre. Les mouches qui ne sont pas entre des gâteaux, ne peuvent pas résister aux secousses qui ont passé jusques à elles; elles tombent en masse. Le peu de gâteaux qu'il y a dans la ruche tombe quelquefois en même temps. Comme ils sont petits, ils n'ont que de foibles attaches, & ils ne tiennent encore qu'au haut de la ruche. On couvre de la nouvelle ruche le gros des abeilles qui est par terre; elles montent dedans & s'accommodent de l'échange qu'on les a obligé de faire. Nous dirons ailleurs qu'on réunit quelquefois ensemble deux essaims foibles, ou qu'on joint un essaim foible à un essaim plus fort, ce qu'on appelle marier ensemble deux essaims. Une des plus commodes façons de faire ces mariages, de faire passer les abeilles d'une ruche dans une autre déja habitée, est celle que nous venons d'expliquer; sur les abeilles qu'on a fait tomber de leur ruche, on met la seconde ruche dans laquelle sont les abeilles auxquelles on veut les associer.

Mais ces moyens de faire passer les abeilles d'une ruche dans une autre, ne sont pas de ceux qui peuvent convenir à un Observateur qui veut sçavoir s'il y a pluralité de meres dans une ruche, s'il y a des mâles, ou s'il n'y en a pas. Tout se passe trop tumultuairement alors pour qu'il puisse faire de bonnes observations. On peut tirer un peu plus de parti d'une autre maniére d'obliger les abeilles à déménager, & très-anciennement connue. Les premiers

Auteurs

Auteurs qui ont parlé des abeilles, ont ſçu que toute fumée leur déplaît, & qu'on pouvoit l'employer pour les rendre plus traitables. On a ſçu il y a long-temps qu'on pouvoit s'en ſervir avec ſuccès, lorſqu'on vouloit leur ôter une partie de leur cire & de leur miel, ce qu'on appelle *châtrer* une ruche. Quand on a conduit la fumée ſur l'endroit où elles ſont le plus entaſſées, elles l'abandonnent. Un gâteau qu'elles cachoient entiérement à nos yeux, eſt entiérement à découvert au bout de quelques inſtants; il n'y reſte pas une ſeule mouche. La fumée les incommode, elle les étourdit, elle les enyvre; elle peut même les enyvrer au point de les rendre incapables de ſe mouvoir, au point de les faire paroître mortes, & même de les faire mourir. Toute fumée, comme celle des herbes ſéches, ou à demi-ſéches, eſt capable de produire cet effet ſur elles; mais il n'y en a point dont il ſoit plus commode de ſe ſervir, que celle d'un linge tortillé auquel on a mis le feu & dont on a éteint la flamme, ou celle d'un papier tortillé. J'éviterois de me ſervir de fumée des mêches où on peut avoir introduit du ſouffre. L'odeur en peut être trop promptement funeſte aux abeilles. Dans bien des circonſtances où l'on veut s'approcher de près des gâteaux de ces mouches, on ſe met à l'abri de leurs piquûres, en tenant à la main un linge qui répand beaucoup de fumée, ſurtout ſi on a ſoin de s'entourer d'une eſpéce d'athmoſphére de cette fumée.

Ce n'eſt pas ſeulement pour manœuvrer plus à ſon aiſe aux environs des ruches, que l'on peut ſe ſervir de la fumée, on peut l'employer pour faire paſſer les abeilles d'une ruche dans une autre, & voici de quelle maniére. Nous continuons de ſuppoſer que la ruche dont on veut les faire ſortir, & celles où on veut les faire entrer, ſont des

ruches en panier. On coupera plusieurs des brins de bois du sommet de la premiére, on y fera un trou de deux ou trois pouces de diametre : plus le trou sera grand & plus le succès de l'opération sera prompt. On fera entrer le haut de cette ruche dans une autre qu'on posera dessus, & qui y sera naturellement soûtenuë & fixée. Tout étant ainsi disposé, on introduira sur l'appuy de la ruche peuplée, des linges ou des papiers qui répandront de la fumée. Pour la mieux déterminer à monter j'ai quelquefois fait un trou au sommet de la ruche vuide & supérieure. La fumée porte le troûble dans la ruche habitée; on y entend bientôt du murmure, & ensuite un bourdonnement considérable. Les mouches abandonnent les endroits les plus enfumés; elles montent vers le haut de la ruche, & celles qui trouvent le trou qu'on y a fait, en profitent pour entrer dans un lieu où la vapeur qui les tourmente n'a pas encore pénétré. Il m'est arrivé quelquefois de déterminer assés vîte celles que je fumois à passer dans la ruche où je les voulois; mais quelquefois aussi il a fallu les fumer long-temps, mettre sous leurs ruches, & à bien des reprises, des rechauds où il n'y avoit qu'autant de feu qu'il en falloit pour faire répandre beaucoup de fumée aux matiéres qui le couvroient.

Un des inconvenients de cette opération, c'est que quand les abeilles ne se déterminent pas assés tôt à quitter leur ruche, quand elles donnent le temps à la fumée de les étourdir, il y en a beaucoup qui volant ou marchant au hazard, ou qui cherchant à sortir par le bas de la ruche, se jettent dans l'endroit où elle est le plus épaisse, & dans le feu même qui l'entretient. Alors il en périt un bon nombre, non-seulement de celles qui sont tombées dans le feu, mais même de celles qui ont été trop attaquées par la vapeur. Ordinairement néantmoins on ne les force

à ſortir qu'après avoir renouvellé pluſieurs fois les matiéres qui répandent la fumée; pour cela, on eſt obligé de tirer de dedans la ruche le rechaud ou le ſupport plus plat où ſont les matiéres qui ſont trop brûlées, ou qui ſe ſont trop éteintes; ce qui ne ſe peut faire ſans ſoûlever le bas de la ruche, & ſans y ouvrir, pour ainſi dire, une large porte dont une partie des abeilles peut profiter pour ſortir. D'ailleurs, en renouvellant ſouvent le feu, on les expoſe davantage au riſque de ſe brûler.

Pour faire entrer la fumée plus commodément, j'ai quelquefois poſé la ruche dont je voulois chaſſer les mouches, ſur un rondeau percé de pluſieurs trous qui avoient un pouce ou un pouce & demi de diametre. Le fond d'un bacquet fait d'un tonneau ſcié en deux inégalement, m'a fourni le fond que je faiſois percer, & ſur lequel je poſois la ruche. Mais avant que de l'y poſer, je faiſois faire une eſpéce de petit édifice qui ſoûtenoit en l'air à quatre à cinq pieds de terre le bacquet percé. Deux planches, par exemple, paralleles l'une à l'autre dont chacune avoit un de ſes bouts appuyé ſur le bord d'un mur de terraſſe aſſés bas, & dont l'autre bout étoit ſoûtenu en dehors de la terraſſe par un montant de bois; deux planches, dis-je, ainſi diſpoſées, faiſoient mon édifice. Elles étoient écartées de maniére que le vuide qui étoit entr'elles étoit moins grand que le diametre du bacquet qu'elles devoient porter. Ce bacquet étant donc placé ſur ces deux planches, & la ruche habitée étant poſée ſur le bacquet, rien n'étoit plus ſimple que de fumer les abeilles; il n'y avoit qu'à tenir le rechaud hors de la ruche, mais ſous le fond ſur lequel je l'avois établie. On renouvelloit dans le rechaud tout autant de fois qu'on le vouloit, les matiéres propres à donner beaucoup de fumée, & les abeilles étoient peu en riſque de ſe venir jetter dans le feu; elles ne cherchoient

pas à ſortir par des trous où il y avoit une fumée trop épaiſſe. Cette maniére de fumer les abeilles m'a paru bonne. Quand on les a forcées pour la plûpart à monter dans la ruche ſupérieure, on acheve le reſte comme nous avons dit qu'on l'achevoit dans le cas de la ruche qu'on a battuë pour en chaſſer les mouches; c'eſt-à-dire, qu'on ſépare les deux ruches l'une de l'autre; qu'on ôte un à un les gâteaux de l'ancienne ruche, & qu'on fait tomber les abeilles qui ſont deſſus auprès de la nouvelle ruche en balayant ces gâteaux avec les barbes d'une plume.

Je me ſuis ſouvent ſervi de flacons d'un verre très-tranſparent pour un uſage fort différent de celui auquel on les employe ordinairement. Au lieu de les remplir de liqueur, je les ai ſouvent remplis de mouches à miel. Souvent j'ai eu en bouteilles toutes les mouches d'une ruche; & un des moyens & le premier dont je me ſuis ſervi pour y réuſſir, a été de les fumer. C'eſt ſur-tout pour parvenir plus aiſément à faire ſortir de la ruche les mouches, & à les recevoir quand elles ſortiroient, dans tel vaſe que je voudrois, que j'ai fait faire des ruches vitrées en cone tronqué *, & qui à leur partie ſupérieure ont un trou rond. Ces mêmes ruches ont un fond qui les ferme. Après avoir bouché les petits trous qui ſervent de portes aux abeilles, avec de petits bouchons de papier, j'ouvrois pour un inſtant un des chaſſis vitrés du bas, & je faiſois entrer dans la ruche des linges qui répandoient beaucoup de fumée. Sur le champ je débouchois le trou du haut de la ruche, & je mettois ſur ce trou * & dans une poſition renverſée, la bouteille ou le poudrier dans lequel je voulois faire entrer les abeilles, & dans lequel entroient bientôt celles qui cherchoient à fuir la fumée qui les incommodoit. Quand ce poudrier avoit aſſés d'abeilles, je le

* Pl. 22. fig. 6. & Pl. 24. fig. 1, 2, 3 & 5.

* Pl. 24. fig. 5.

retirois, je le couvrois pour y retenir celles qui y étoient; & je mettois un autre poudrier en ſa place, qui à ſon tour ſe rempliſſoit d'abeilles au point où je le ſouhaitois.

On pourroit croire que chaque fois qu'on retire un poudrier de deſſus la ruche, qu'il s'en échappe bien des abeilles, quelque choſe qu'on faſſe, avant qu'il ſoit bouché, & qu'il s'en échappe de même par le trou de la ruche, avant qu'il ſoit couvert par le nouveau poudrier, ſi nous ne rappellions une manœuvre très-ſimple & dont nous avons déja parlé, qui met en état de faire tout cela ſans qu'aucune abeille puiſſe s'envoler. Cette petite manœuvre demande ſeulement qu'on ſoit pourvû de deux quarrés de papier égaux & plus grands qu'ils n'ont beſoin de l'être pour boucher le poudrier. Quand on eſt content du nombre des abeilles qui ſont entrées dans le poudrier, on fait gliſſer les deux quarrés de papier poſés l'un ſur l'autre ſur le deſſus de la ruche, pour les faire paſſer entre ce deſſus & le poudrier. Les deux feuilles de papier gliſſées ſous le poudrier, n'occaſionnent jamais un vuide aſſés grand pour donner paſſage à des abeilles. Enfin, quand on a fait gliſſer ces deux quarrés juſques à ce que leur milieu ſoit vis-à-vis celui du trou, toute communication eſt ôtée aux abeilles de la ruche avec celles du poudrier. Ce qui reſte alors à faire eſt bien facile, mais demande quatre mains. Quelqu'un retient avec les deux ſiennes le quarré de papier qui eſt immédiatement appliqué ſur la ruche, pendant qu'une autre perſonne enleve l'autre quarré de papier & le poudrier contre les bords de l'ouverture duquel il eſt appliqué, & fait ſur le champ de ce papier un couvercle qu'on ne ſera plus obligé de tenir, parce qu'après avoir plié le papier tout autour des bords, comme il convient qu'il le ſoit, on l'arrête avec une ficelle au-deſſous des rebords de l'ouverture. Alors

on n'a plus qu'à placer l'ouverture d'un nouveau poudrier ſur le quarré de papier qu'on tient ſur le trou de la ruche, & de maniére que les centres des deux ouvertures ſoient à peu près vis-à-vis l'un de l'autre. On retire auſſi-tôt le papier en le faiſant gliſſer, & les abeilles de la ruche entrent dans ce ſecond poudrier, comme d'autres étoient entrées dans le premier.

On peut donc faire paſſer ainſi toutes ou preſque toutes les abeilles de la ruche, dans autant de bouteilles ou de poudriers qu'on veut; & par conſéquent on eſt maître de ne remplir chaque poudrier qu'autant qu'il le doit être pour qu'on puiſſe eſpérer de voir les unes après les autres les abeilles qu'il contient, & y diſtinguer les unes des autres celles qui ſont de différent ſexe. On a même le temps d'examiner ces abeilles, lorſqu'elles ſe rendent de la ruche dans la bouteille, ſur-tout ſi cette bouteille eſt de celles qui ont un col long & étroit.

Au lieu de la fumée, on peut ſe ſervir de l'eau pour faire paſſer les abeilles dans autant de poudriers qu'on voudra, & pour les faire ſimplement paſſer d'une ruche dans une autre. C'eſt peut-être même la maniére la plus commode de faire ces ſortes d'opérations, & avec la moindre perte de mouches, & avec moins de riſque d'être piqué. Elle n'eſt pas abſolument ignorée, mais elle n'eſt pas aſſés connuë; je ne l'ai trouvé décrite nulle part; & je ne ſçais point d'endroit où on s'en ſerve pour obliger les abeilles à changer de ruche. Tout ce qu'elle demande de plus difficile à avoir, & dont on eſt aſſés ordinairement pourvû à la campagne, c'eſt un bacquet, une eſpéce de cuvier qui ait autant de profondeur que la ruche dont on veut faire ſortir les abeilles, a de hauteur. Un tonneau défoncé par un bout, peut dans le beſoin fournir un tel bacquet; il a toûjours plus de

profondeur qu'il n'en faut, & aſſés de diametre pour recevoir une ruche ordinaire. On fera le ſoir une ouverture d'un pouce & demi, ou de deux pouces de diametre, à la partie ſupérieure de celle dont on veut faire ſortir les abeilles. On poſera enſuite cette ruche dans ſa ſituation ordinaire dans un bacquet; & lorſqu'elle y ſera, & que les abeilles que le tranſport peut avoir miſes en mouvement, ſe ſeront tranquilliſées, on ajuſtera la ruche dans laquelle on les veut faire entrer, ſur celle où elles ſont. On bouchera tous les vuides qui ſe trouveront entre les bords de la ruche ſupérieure & la ruche inférieure, avec de la glaiſe. Dès qu'on fait tout cela le ſoir, on le fait aiſément, & avec peu de riſque d'être piqué. Si on veut ſe ménager toutes ſes commodités, on aura attention de placer le bacquet où eſt la ruche, auprès du puits ou du reſervoir qui fournira l'eau dont on aura beſoin. Le lendemain dès le matin, avant que les abeilles ayent encore ſongé à aller à la campagne, on jettera quelques ſceaux d'eau dans le bacquet. On y en jettera juſques à ce que l'eau ôte aux mouches toutes les ſorties qu'elles auroient pû trouver dans les endroits où les bords de la ruche & le fond du baquet ne ſe touchent pas aſſés exactement. On achevera enſuite le reſte à ſon aiſe; il ne s'agira que de verſer ſucceſſivement des ſceaux d'eau. A meſure que l'eau s'élevera ſur le fond du bacquet, elle entrera & s'élevera dans la ruche. Les abeilles qui craignent d'être ſubmergées, gagnent des endroits plus élevés quand elles voyent que l'eau atteint leurs gâteaux; à meſure qu'elles voyent l'eau monter plus haut dans leur ruche, elles ſont contraintes de s'approcher de ſon ſommet; elles profitent de l'ouverture qu'elles y trouvent, pour ſortir & pour paſſer dans l'autre ruche qu'on leur a préparée. Lorſque cette derniére eſt vitrée, comme l'ont été ſouvent celles qui m'ont ſervi à

cette expérience, & qu'on a laiſſé les volets de bois ouverts, on voit dans certains moments les abeilles s'y rendre en foule pour ſe ſauver de l'inondation. Quelquefois pourtant on ne les force toutes à quitter une habitation qui leur étoit chere, qu'après l'avoir entiérement remplie d'eau. Alors il ne reſte plus qu'à ſéparer la nouvelle ruche de l'ancienne, & à la poſer proche du bacquet ſur un appuy ſolide, au moins juſques à ce que les grands mouvements ſoient calmés; & pour le mieux, on la porte enſuite dans la place où étoit l'ancienne ruche; cette circonſtance n'eſt pourtant pas abſolument néceſſaire.

On imagine bien qu'entre les mouches qu'on a voulu chaſſer, il y en a eu de pareſſeuſes, qui ne ſe ſont pas aſſés preſſées de fuir l'eau qui les venoit chercher; que d'autres ont volé trop étourdiment vers l'eau; que d'autres dans l'agitation générale y ſont tombées. Auſſi quand on a retiré l'ancienne ruche du bacquet, la ſurface de l'eau paroît quelquefois couverte de mouches noyées ou de mouches qui ſe noyent. Malgré ce déſaſtre apparent, il reſte encore vrai, que de tous les moyens de faire paſſer les mouches d'une ruche dans une autre, il n'y en a aucun qui mette en état d'y parvenir avec une auſſi petite perte de mouches. On doit avoir ſoin de pêcher ſur le champ, toutes celles qui flottent ſur l'eau. Il n'eſt point d'inſtrument plus commode pour cela, qu'une écumoire ordinaire. Qu'on étende enſuite les mouches qu'on a pêchées, ſur une ſerviette poſée par terre auprès de la nouvelle ruche; ſi l'air eſt doux, & ſur-tout ſi le Soleil ſe montre de temps en temps, on verra toutes les abeilles languiſſantes reprendre vigueur : on verra même retourner à la vie celles qu'on croyoit noyées, devenir vigoureuſes comme les autres, & toutes ſe rendront

à la

à la ruche où leurs compagnes ſont établies. Enfin, on ne ſçauroit croire combien il en périt peu. J'ai fait pluſieurs fois de ces opérations, dont chacune ne m'a pas coûté une douzaine de mouches. Il en périt bien autrement même dans les ruches qu'on bat pour obliger les abeilles à déloger, parce que, comme nous l'avons dit, elles ne paſſent pas toutes de bonne grace, dans celle qu'on leur a deſtinée; il y en a un grand nombre qu'on ôte de deſſus les gâteaux, en les balayant avec une plume; pluſieurs de celles-ci ſe trouvent emmiellées. Les gâteaux coupés ou briſés laiſſent couler du miel qui en enduit d'autres; & le miel qui bouche leurs ſtigmates, les fait périr. Enfin, beaucoup d'autres abeilles trop irritées, piquent les gants, les bas, les habits de celui qui les inquiete; elles laiſſent leur aiguillon dans les piquûres, & il leur en coûte la vie.

Les gâteaux qu'on retire de la ruche dont l'eau a chaſſé les abeilles, ont ſouvent bien des cellules dans chacune deſquelles une mouche étoit nichée dans le moment de l'inondation; l'eau les y a ſurpriſes. Ce ſont celles qui ſont le plus en danger de périr; ſouvent elles n'ont pas la force de ſe retirer de leur loge qui eſt pleine d'eau en partie; mais on les ſauve, ſi on ſe donne la peine de les en tirer avec attention; c'eſt-à-dire, ſi on les manie aſſés légérement pour ne les point bleſſer.

Le ſeul inconvénient que l'on peut trouver dans cette pratique, c'eſt que tous les gâteaux ſont mouillés. Ceux dont les cellules ſont vuides, & ceux dont les cellules ont du couvain, c'eſt-à-dire, des œufs, des vers, ou des nymphes, n'en ſçauroient être endommagés; la cire ne ſçauroit être alterée par l'eau qui la mouille: mais les gâteaux qui contiennent du miel en peuvent ſouffrir. Le miel qu'on tire enſuite de ces gâteaux, reſſemble au vin qui vient de raiſins cueillis dans des jours de pluye;

il eſt mêlé avec un peu d'eau. Cet inconvénient n'eſt pourtant pas grand ; car on eſt même obligé d'avoir recours à beaucoup plus d'eau, lorſqu'on ne veut point laiſſer de miel aux gâteaux de cire. D'ailleurs cet inconvénient ne tombe que ſur le miel d'une partie des cellules ; car tout celui qui eſt dans des cellules fermées par un couvercle de cire, n'eſt point mouillé.

Swammerdam a eu recours à l'eau lorſqu'il a voulu examiner les abeilles d'une ruche ; il les a noyées, & il a remarqué ce que les expériences dont je viens de parler, m'ont donné occaſion de voir bien des fois, que beaucoup d'abeilles qui paroiſſoient noyées revenoient à la vie, & reprenoient leur premiére vigueur. On ſçait depuis long-temps que les mouches de pluſieurs eſpéces, que les mouches les plus communes dans nos appartements, après avoir été tirées de l'eau comme parfaitement mortes, redeviennent ſouvent en état de marcher & de voler, ſi on les réchauffe peu à peu. Ce retour à la vie a été regardé comme une eſpéce de réſurrection. Ce prétendu miracle ſe réduit à ce que certains inſectes perdent pour du temps tout mouvement ſans ceſſer de vivre. Il m'a paru que je pouvois faire uſage de ce fait anciennement connu, pour m'inſtruire ſur l'hiſtoire des abeilles, ſans être obligé de faire périr trop de milliers de mouches ſi induſtrieuſes, & pour la vie deſquelles on ne peut manquer de s'intéreſſer. Il me paroiſſoit dur d'être obligé de faire mourir toutes celles d'une ruche chaque fois qu'une circonſtance particuliére demandoit que je puſſe examiner une mere ou un mâle ; toutes les fois que j'avois à m'aſſûrer s'il y avoit des unes ou des autres dans une ruche, & combien il y en avoit. Nous ne ſommes pas aſſés convaincus intérieurement, du droit que nous croyons avoir ſur la vie des animaux, nous ne le ſommes pas aſſés qu'ils ſont privés de

ſentiment, pour n'avoir pas quelque peine à en ſacrifier dans un inſtant, un très-grand nombre à notre curioſité.

Je penſai donc que je pouvois au moyen de l'eau, rendre en toute ſaiſon les abeilles d'une ruche auſſi traitables que ſi elles euſſent été mortes, & me donner un moyen ſûr de les examiner une à une tout autrement que je ne l'avois pû, en les faiſant ſimplement paſſer dans des poudriers ou dans des flacons de verre; que je n'avois qu'à mettre toutes celles d'une ruche dans le même état où j'avois mis une partie de celles que j'avois fait changer de domicile par le moyen de l'eau; les mettre dans un état où elles paroîtroient noyées, & duquel je pourrois enſuite les tirer avec le ſecours de la chaleur. Néantmoins avant que d'en faire l'expérience, je crus devoir m'aſſûrer du temps pendant lequel une abeille pouvoit reſter ſous l'eau dans une ſorte de létargie; m'inſtruire s'il ſeroit d'aſſés longue durée pour me donner celui de faire toutes les obſervations que j'aurois à faire ſur ces mouches. Je commençai donc par chercher à connoître la longueur du temps pendant lequel on pouvoit tenir des abeilles ſous l'eau, comme mortes, ſans qu'elles le fuſſent réellement. J'y en tins d'abord quelques-unes pendant quelques minutes, & je les y tenois bien réellement. Leur légereté tend à les ramener à la ſurface, mais je les forçois de reſter ſubmergées au moyen d'un tampon de papier aſſés gros pour être arrêté lui-même ſous l'eau par ſon frottement contre les parois du vaſe qui étoit un poudrier de verre. Les abeilles ſur leſquelles je faiſois l'expérience, étoient ſous ce tampon de papier. Après avoir ramené à la vie celles qui n'étoient reſtées ſous l'eau que pendant quelques minutes, je tentai d'y en ramener qui avoient été ſubmergées pendant un quart d'heure. Les ſuccès me conduiſirent à éprouver ce qui

arriveroit à celles qui feroient tenues dans l'eau pendant une demie-heure, & pendant deux heures. Enfin, j'y en laiſſai d'autres pendant plus de neuf heures de ſuite, & je vis que les abeilles qui avoient reſté dans l'eau pendant ce temps, & qui au bout d'une minute ou deux y avoient paru mortes, ne l'étoient pas réellement. Quoique neuf heures doivent paroître un temps bien long pour un animal dans un tel état, je ne ſçai pas ſi c'eſt le terme de celui où nos mouches y peuvent reſter vivantes. J'en ai eu que j'ai retirées de l'eau mortes au bout de 21 heures, & on pourroit même en retirer de mortes au bout de trois à quatre heures. Le plus ou le moins de vigueur des mouches qu'on met à une telle épreuve, peut faire qu'elles la ſoûtiennent plus ou moins long-temps. La température de l'air ou plûtôt celle de l'eau, doit auſſi entrer pour beaucoup dans le ſuccès. Mes expériences ont ſemblé prouver le contraire de ce qu'on auroit peut-être attendu, que les abeilles vivent plus long-temps dans de l'eau froide que dans de l'eau chaude. Il y a pourtant en ceci des limites qui peuvent être déterminées par des expériences que je n'ai point tentées, parce que le principal objet que j'avois en vûe, ne demandoit pas que je les fiſſe. Celles que j'ai rapportées ont été faites dans un lieu où la température de l'air étoit marquée par ſept à huit degrés au-deſſus de la congélation, & où celle de l'eau étoit apparemment à peu près la même. Mais j'ai remarqué aſſés conſtamment ce qu'on devoit attendre, que les abeilles qui avoient été plus long-temps couvertes d'eau, étoient auſſi plus long-temps à ſe ranimer. Quand on les en tire, elles ne diffèrent en rien des abeilles mortes; elles ont alors pour la plûpart, leur trompe allongée; j'en ai pourtant vû quelques-unes, mais très-peu, qui l'avoient pliée.

Après que je les avois retirées de l'eau, je commençois

par les essuyer, & je les mettois ensuite sur un papier près du feu, mais pourtant à une distance telle que ma main y eût pû rester sans souffrir. Quelquefois aussi je les tenois dans un poudrier. Attentif alors à leur état pour lequel j'étois inquiet, j'examinois si elles donnoient quelques signes de vie. C'est ordinairement par le bout de leur trompe qu'elles commencent à en donner; il est la premiére de leurs parties extérieures où l'on apperçoit un petit mouvement; il se courbe un peu, & quelquefois il se redresse ensuite: on revoit souvent trois ou quatre de ces mouvements dans le bout de la trompe avant que d'en découvrir dans aucune partie du corps. Le bout de quelqu'une des jambes en fait voir ensuite de semblables. La trompe recommence à se mouvoir; les bouts de quelques autres jambes se meuvent à leur tour. Les mouvements se font ensuite dans une plus grande portion de chaque jambe; quelqu'une d'elles paroît avoir repris toutes ses forces, & les autres reprennent les leurs successivement: la trompe se plie, & enfin la mouche devient en état de marcher & de voler. Celles qui n'ont pas été tenues long-temps dans l'eau, font voir du mouvement au bout de leur trompe dans la minute même où on les a approchées du feu. Celles qui ont été plus long-temps sous l'eau, restent quelquefois sept à huit minutes ou plus auprès du feu avant que de faire aucun mouvement. Mais quand elles ont une fois donné un signe de vie, elles sont en état de marcher en moins de trois à quatre minutes.

Des lettres imprimées en différentes années du Mercure Suisse *, & qui ont été dictées par un vrai amour pour le genre humain, nous ont confirmé une vérité de l'espéce de celle dont nous venons de parler, mais bien autrement importante, & qui ne devroit être ignorée en aucun pays. C'est que les hommes mêmes ne perdent pas la vie sous

* 1733, 1734 & 1735.

l'eau auſſi vîte qu'on le croit communément. Qu'entre ceux qu'on retire de l'eau ſous laquelle ils ont été retenus pendant pluſieurs heures, il y en a qui, quoiqu'ils paroiſſent parfaitement morts, pourroient être ſauvés ſi on tentoit pour leur redonner la vie, tout ce que l'amour que nous nous devons mutuellement voudroit qu'on tentât; c'eſt-à-dire, ſi on les ſoignoit, ſi on les chauffoit, ſi on les agitoit, ſi on leur faiſoit prendre des liqueurs ſpiritueuſes, ſi on introduiſoit dans leurs inteſtins, ſoit de l'air, ſoit de la fumée de tabac, ſoit certaines liqueurs chaudes, &c. & c'eſt ce qui eſt prouvé par des faits qu'on doit lire avec plaiſir, & dont on devroit chercher à inſtruire les habitants de tous les lieux ſitués ſur les bords des riviéres, des lacs, & de la mer.

Mais pour revenir à nos abeilles, dès que j'ai été aſſés certain par le ſuccès des expériences que j'ai rapportées, du temps pendant lequel elles peuvent être tenues ſous l'eau ſans y périr, je n'héſitai point à profiter du moyen que ces expériences me fourniſſoient d'examiner toutes les mouches d'une ruche, l'une après l'autre. Ce fut vers la fin de Décembre que j'en fis uſage pour la premiére fois. Je voulois ſçavoir s'il étoit bien vrai qu'il n'y eût alors qu'une mere dans chaque ruche, & qu'il n'y eût pas un ſeul mâle. Ma premiére épreuve fut faite ſur une ruche peu peuplée; il me fut aiſé de ſçavoir préciſément le nombre de ſes mouches, il n'alloit qu'à environ 2500. Le froid du jour, & le beſoin que j'avois d'avoir du feu dans la ſuite de l'opération, me déterminerent à la faire dans mon cabinet. J'y fis apporter un bacquet qu'on remplit d'eau. La ruche dont je voulois avoir toutes les abeilles à ma diſpoſition, étoit vitrée, & une de celles que j'ai fait compoſer de pluſieurs boîtes poſées les unes ſur les autres*. Les trois boîtes ſupérieures

* Pl. 24. fig. 6.

étoient les ſeules qui euſſent des gâteaux de cire & des abeilles. On ſépara ces trois boîtes des autres, & dès qu'on les en eut ſéparées, on les plongea dans l'eau; on les y enfonça même, juſques à ce qu'elle s'élevât de quelques pouces au-deſſus de la boîte ſupérieure: elles ne tarderent pas à en être remplies; & bientôt toutes les abeilles furent plus baignées qu'elles ne l'euſſent voulu; bientôt la doſe du bain devint trop forte pour la plûpart des mouches; il leur ôta toute faculté de ſe mouvoir. Je continuerai pourtant à me ſervir de l'expreſſion de baigner les abeilles, plûtôt que de celle de les noyer, parce que réellement on ne les noye pas dans cette opération, quoiqu'on les baigne outre meſure. La boîte inférieure étoit ouverte par deſſous; les fluctuations de l'eau en faiſoient ſortir des mouches que leur légereté portoit à la ſurface. Le plus grand nombre de celles-ci ne paroiſſoit plus animé; il y en avoit pourtant quelques-unes plus vigoureuſes que les autres, ou ſur leſquelles l'eau avoit moins opéré, qui battoient des aîles, mais ſur un liquide contre lequel elles ne pouvoient agir avec ſuccès. C'étoit leur épargner des tourments, & les mettre plûtôt dans l'état où je les voulois, que de leur faire perdre leur reſte de forces; pour cela, on les enfonçoit dans l'eau avec le premier inſtrument qu'on trouvoit ſous ſa main. Enfin, on retourna ſans deſſus deſſous les boîtes qui formoient la ruche. Une partie des mouches qui y étoient reſtées comme plus légeres que l'eau, s'éleverent bientôt à ſa ſurface; on détacha enſuite tous les gâteaux de cire les uns après les autres, & à meſure qu'on en avoit retiré un de la ruche & de l'eau, on le balayoit ſucceſſivement des deux côtés avec une plume, pour faire tomber dans le bacquet les mouches qui s'étoient cramponnées contre ce gâteau, & qui ne l'avoient point abandonné depuis qu'elles

s'en étoient ſaiſies, comme les malheureux ſe ſaiſiſſent dans un naufrage de la premiére planche qu'ils trouvent. Aucun naufrage, aucune inondation, fût-elle plus conſidérable que celle du Gange qui arriva il y a quelques années, ne fait voir ſur les eaux à la fois autant de corps humains qu'il y avoit d'abeilles ſur la ſurface de l'eau du bacquet.

Quand le bain eut mis tant de mouches dans un état parfaitement ſemblable à celui de mort, on s'occupa à les pécher: c'eſt ce qui peut être fait dans un temps aſſés court; & la cuiſine fournit pour le faire deux fort bons inſtruments, une écumoire & une paſſoire à pois. On laiſſoit égouter pendant un inſtant celles qu'on avoit enlevées avec l'un ou avec l'autre. J'avois eu ſoin de faire diſpoſer une très-grande table aſſés près du bacquet, dont plus d'une moitié étoit couverte de ſerviettes qui y étoient étendues, & dont l'autre l'étoit de feuilles de papier gris. Dès que les abeilles dont l'écumoire étoit remplie, étoient un peu égoutées, on la renverſoit ſur une des ſerviettes; en peu de temps, toutes les mouches furent ainſi tranſportées ſur la table. L'eau fut bientôt écumée de toutes celles qui flottoient à ſa ſurface. C'étoit un ſpectacle aſſés ſingulier, & qui avoit cependant quelque choſe de triſte, de voir tant d'abeilles ſi actives & même ſi redoutables quelques inſtants auparavant, en tas, ou étalées ſur la table, ſans aucune apparence de vie. Des gens qui ne ſont pas ordinairement fort compatiſſants pour les animaux, pluſieurs domeſtiques qui étoient autour de moi, pour m'aider dans les différentes manœuvres, paroiſſoient touchés de ce ſpectacle; ils ne pouvoient s'empêcher de ſoûrire, lorſque je diſois qu'on verroit peut-être encore ces mêmes abeilles apporter de la cire & du miel à la ruche; ils ſe diſoient entr'eux, & tout bas, qu'ils voleroient eux-mêmes, ſi jamais ces mouches ſe ſervoient de leurs aîles.

Elles

Elles étoient dans l'état où je les voulois, aussi traitables assûrément qu'on pouvoit les desirer; & mes expériences précédentes me rassûroient contre toutes les apparences, & me promettoient qu'elles retourneroient à la vie dès que je voudrois les faire vivre. Mais avant que de le vouloir, il falloit remplir l'objet de mon expérience, les examiner une à une pendant qu'elles me permettoient de le faire à l'aise. J'avois avec moi une personne qui aime l'Histoire naturelle, & qui m'a fourni des observations qui sont entrées dans les volumes précédents, & plus que des observations, des desseins très-parfaits; qui se connoissoit comme moi en abeilles de différent sexe; elle les avoit dessinées. Elle & moi, nous nous mîmes à les examiner, à les trier, pour ainsi dire, une à une, avec plus de soin qu'on n'en apporte à trier les grains de caffé. Ce que je voulois sçavoir, c'étoit principalement si nous trouverions une mere, & si nous n'en trouverions qu'une, & si nous ne trouverions aucun mâle, parce que c'étoit le temps où il n'y en devoit pas avoir. Car supposé qu'il n'y eût qu'une mere & point de mâle, si par la suite après avoir rendu la vie à cette mere, elle pondoit des œufs féconds, il étoit prouvé incontestablement que les meres n'ont pas besoin d'avoir des mâles dans le temps qu'elles pondent; & qu'elles ont été privées de tout commerce avec eux pendant plusieurs mois qui ont précédé celui où elles recommencent leur ponte.

Nous mettions à l'écart d'un plus gros tas, un tas d'abeilles gros comme un petit œuf; nous essuiyons bien avec la serviette celles dont il étoit composé; & pour les mieux sécher, nous les faisions passer sur un papier gris où nous les examinions les unes après les autres. Toutes celles qui avoient passé par l'examen, & qui étoient séches déja en partie, étoient jettées dans un poudrier; & quand

on jugeoit y en avoir fait entrer aſſés, on le fermoit avec un couvercle quelquefois de papier gris, & quelquefois de gaze. Enfin on portoit ce poudrier auprès du feu, qui devoit achever de ſécher les abeilles.

A peine le poudrier avoit reſté quelques inſtants auprès du feu, qu'on voyoit pluſieurs de ſes mouches ſe ranimer. Diverſes circonſtances avoient fait & feront néceſſairement en toute opération pareille, que toutes les mouches ne ſeront pas tenues ſous l'eau pendant un temps également long; auſſi y en avoit-il quelques-unes ſur la table même qui commençoient déja à ſe mouvoir; & parmi celles qui ſembloient les plus mortes, il y en eut qui me donnerent des ſignes de vie qui me déplurent, & qui leur furent plus funeſtes que le bain. Je prenois avec ma main des poignées de celles qui ſembloient les plus privées de vie, & je les y étendois pour les examiner plus vîte & de plus près; je ne me defiois aucunement d'elles; je ne penſois pas que la chaleur que je leur communiquois leur redonneroit bientôt des forces; que quelques-unes qui n'en avoient pas repris aſſés pour marcher, en avoient aſſés pour me piquer. Comme ſi le deſir de la vengeance ne les eut point quittées, comme s'il eut été ce qui les ranimoit, avant que d'avoir pû mouvoir ni aîles ni jambes, elles faiſoient ſortir leur aiguillon, & l'enfonçoient dans ma chair. Je ſouffris plus de dix à douze piquûres pareilles, & cela, parce que je croyois que j'avois été piqué les premiéres fois pour avoir pris avec les mouches qui ſembloient parfaitement mortes, de celles qui étoient revenues de leur état léthargique. Ce ne fut qu'après avoir éprouvé que les premiéres même étoient à redouter, que je ceſſai d'en prendre dans ma main. Le vrai eſt que les piquûres que je reçus furent bien moins douloureuſes que ne le ſont les piquûres

ordinaires de ces mouches. La force renaiſſante de l'abeille ſuffiſoit pour faire pénétrer l'aiguillon dans ma chair; mais elle ne ſuffiſoit pas pour comprimer aſſés la veſſie à venin, pour faire paſſer aſſés de liqueur cauſtique dans la bleſſûre. Si pourtant on tient les abeilles ſous l'eau plus long-temps que je ne l'avois fait, on n'aura rien à en craindre; & ce ſera pour elles-mêmes un bien, puiſqu'on ſçait que celles qui ont piqué, & laiſſé comme elles laiſſent ordinairement leur aiguillon dans la playe, périſſent bientôt.

Nous avions examiné plus des deux tiers des abeilles, lorſque nous parvinmes à trouver une mere; elle fut la ſeule que nous trouvâmes, & la ſeule auſſi qui fut dans la ruche. S'il y en eût eu une autre, il n'étoit pas poſſible qu'elle nous eût échappé. Nous n'étions pas moins attentifs à chercher des mâles; mais malgré toutes nos attentions, qui furent pouſſées juſques au ſcrupule, nous ne pûmes en trouver un ſeul. Aſſés de ſignes extérieurs les rendent aiſés à reconnoître: de crainte pourtant que ces ſignes ne nous trompaſſent, dès que quelque mouche nous paroiſſoit un peu plus groſſe que les autres, pour nous aſſûrer qu'elle n'étoit pas un faux-bourdon, nous ne manquions pas de lui preſſer le ventre; l'aiguillon que nous faiſions ſortir ne nous permettoit plus d'avoir aucune incertitude. Nous venons de faire entendre qu'entre les abeilles ordinaires d'une ruche, il y en a de plus groſſes les unes que les autres; mon Jardinier qui les remarquoit bien, les nommoit les ſuiſſes de la reine. Ces mouches peuvent pourtant ne paroître plus groſſes, que parce qu'elles ont le ventre plus plein de miel ou de cire brute.

Enfin, toutes les mouches furent miſes dans neuf à dix poudriers, dont il y en avoit un extrémement grand; tous furent portés auprès du feu. On ne donna que peu de

mouches à celui où la mere fut renfermée, peut-être une cinquantaine. Nous étions plus inquiets pour le sort de cette seule mere, que pour celui de toutes les autres abeilles ensemble; leur vie dépendoit de la sienne; si elle périssoit, toutes devoient périr, la ruche devoit être détruite. Il n'y en avoit point qui parût plus morte. Nous la tinmes assés long-temps sur nos mains; nous la maniâmes, mais doucement, à bien des reprises, car tout le monde en pareil cas veut voir & manier une mere abeille. Nous ne pûmes appercevoir le plus leger mouvement dans aucune de ses parties; elle se ranima pourtant, mais un peu plus tard que plusieurs de celles qui étoient dans son poudrier.

Si le spectacle des mouches étalées sur une table où elles paroissent toutes sans vie & bien noyées, avoit eu quelque chose de triste, la scene étoit changée; on les voyoit avec plaisir ressusciter, en quelque façon, dans tous les poudriers qui étoient autour de la cheminée. Après leur avoir vû remuer le bout de leur trompe, & les bouts de leurs jambes, leurs jambes achevoient de se dégourdir, elles se posoient dessus, elles marchoient; & à mesure qu'elles achevoient de sécher, elles prenoient plus de vigueur. Quoiqu'on les eût essuyées, elles n'étoient pas parfaitement séches; afin que l'eau qui s'en évaporoit, ne se rassemblât pas en trop grande quantité sur le fond du poudrier, chaque poudrier étoit renversé, l'eau s'en écouloit au travers du papier gris, ou des mailles de la gaze qui faisoit le couvercle. Quand les abeilles sont mouillées, elles sont brunes, même noirâtres; en séchant, elles devenoient rousses. On les voyoit monter à la partie supérieure du poudrier, s'y accrocher, & s'accrocher les unes aux autres, former, soit des grouppes, soit des guirlandes, soit d'autres figures, comme elles en forment dans les ruches ordinaires

en ſe cramponnant les unes aux autres. Dès que quelques-unes de celles qui étoient dans le poudrier où étoit la mere, furent en état de marcher, elles parurent oublier l'état languiſſant où elles étoient elles-mêmes, pour ſe placer autour d'elle, pour en prendre ſoin. Le premier uſage qu'elles firent de leur trompe, fut de s'en ſervir à la lecher.

Pendant que toutes les mouches retournoient à la vie, on faiſoit ſécher leur ancienne habitation, & quelques-uns des gâteaux de miel qu'on en avoit tirés, qu'on arrêta enſuite avec de petits bâtons au haut de la ruche. Toutes les parties dont elle étoit compoſée, furent remiſes en place, & elle ſe trouva préparée pour recevoir ſes anciennes habitantes, qui étoient en état elles-mêmes d'y retourner, & d'y faire leurs manœuvres ordinaires. On la renverſa pourtant le haut en bas, parce qu'il parut commode d'ouvrir une des fenêtres qui étoient proche du fond, & qu'on vouloit faire tomber les abeilles ſur les gâteaux de miel. Par cette fenêtre ouverte, on vuida les poudriers les uns après les autres. Celui où étoit la mere fut vuidé le troiſiéme; ainſi, quand elle entra dans la ruche, il y avoit déja aſſés de mouches pour lui compoſer une nombreuſe cour, & quand les abeilles des autres poudriers furent miſes dans la même ruche, elles ſe trouvérent réunies à leur reine. Avec un petit balai compoſé de quelques plumes, on faiſoit rentrer dans la ruche, celles qui en vouloient ſortir. Enfin, quand toutes y furent logées, on ferma la fenêtre, & la ruche fut portée auprès du feu, qui devoit achever de la ſécher & les mouches qui pouvoient être humides, & leur donner de la vigueur. Cette ruche peuplée de mouches très-vives, qui toutes avoient été comme noyées & étendues ſur une table à trois heures & demi après midi, ſe trouva vers les ſix heures repeuplée par les mêmes

mouches qui avoient repris toute leur activité. La plûpart restérent auprès du feu dans des poudriers, pendant plus de deux heures; il en périt très-peu, moins que dans les opérations les plus usitées pour faire passer les mouches d'une ruche dans une autre; il n'en coûta la vie qu'à quelques-unes de celles qui étoient dans des cellules, & qui furent difficiles à en ôter, & à celles qui s'avisérent de se servir de leur aiguillon.

Je me suis arrêté volontiers à détailler cette premiére expérience, non-seulement parce qu'elle est curieuse par elle-même, & qu'elle a été le modéle de plusieurs autres que j'ai répétées dans la suite, mais encore parce qu'elle est une source féconde de beaucoup d'expériences singuliéres & même utiles, qui peuvent être faites sur les abeilles. Elle ne me donna pourtant pas toutes les connoissances que je m'en étois promis; car j'espérois qu'elle m'apprendroit incontestablement si une mere qui se trouvoit en Décembre dans une ruche où il n'y avoit aucun mâle, feroit au printemps des œufs féconds; & cette mere ne vêcut pas jusques à ce temps-là; elle périt avec toutes ses compagnes vers le 20 Janvier. L'opération qu'avoient soufferte ces mouches, ne fut pourtant pas la cause de leur mort. Je ne les laissai pas manquer de miel. Avant que de quitter la campagne, j'eus de plus l'attention de les mettre dans une chambre; mais elles n'y furent pas encore assés chaudement; j'ai tout lieu de croire qu'un froid assés considérable qui survint vers la mi-Janvier, les fit périr: elles étoient toutes mortes le 20. Les mouches d'une autre ruche aussi peuplée, périrent toutes dans la même chambre huit à dix jours plûtôt. Des mouches de plusieurs autres ruches que j'ai baignées dans la suite, m'ont assés prouvé qu'elles peuvent très-bien soûtenir cette opération, qui peut nous procurer dans la suite beaucoup de

connoiſſances par rapport à l'hiſtoire de ces mouches, parce qu'elle donne la facilité de faire une infinité d'expériences qu'on n'eût pas oſé ſe promettre de tenter; nous allons en indiquer quelques-unes, tant de celles que nous avons faites, que de celles que nous nous propoſons de faire, & que des curieux pourront faire comme nous.

Le temps qu'une ruche ſubſiſte ne conclut rien pour la durée de la vie des mouches qui l'habitent. Une ruche pourroit durer dix ans, quoique les abeilles ordinaires y vêcuſſent à peine une année, & quoique la durée de la vie d'une mere ne fût que de douze à treize mois, & cela, parce que tout ſe rénouvelle dans une ruche comme dans une grande ville. Les mouches qui naiſſent remplacent celles qui périſſent. On peut ſe mettre en état de ſçavoir ſi la vie de la mére eſt de pluſieurs années, & ſi celle des abeilles ordinaires n'eſt que d'un an. Après avoir baigné les abeilles d'une ruche & les avoir bien eſſuyées, rien ne ſera plus aiſé que de leur faire à chacune une tache de quelle couleur on voudra avec un pinceau. Elles n'en ſeront point incommodées, ſi on met la tache ſur leur corcelet. Pour cette expérience, on ſe ſervira d'un vernis qui puiſſe ſécher aſſés vîte. Je me ſuis ſervi pour l'ordinaire de celui à lacque fait avec de l'eſprit de vin. Tantôt je les ai colorées de rouge, tantôt de jaune & quelquefois de bleu, lorſque je ne voulois pas que les abeilles portaſſent la même livrée. Je n'ai pas eu cependant encore la patience de vernir toutes les abeilles d'une ruche, quoique celle qu'il eût fallu n'eût pas été bien grande; mais j'en ai au moins verni cinq cens d'une même ruche, qui, malgré leur nouvel habit, ne furent pas plus mal reçuës de celles avec leſquelles elles étoient en ſocieté. De ces cinq cens abeilles marquées de rouge en Avril, & que je reconnoiſſois dans les mois ſuivants lorſqu'elles alloient à la campagne, je

n'en vis pas une en vie dans le mois de Novembre. Pendant ceux de Septembre & d'Octobre j'avois été éloigné de mes ruches.

C'eſt un moyen ſûr de réunir dans une même ruche, ſans guerre & ſans combats, les abeilles de pluſieurs ruches différentes, que de les y mettre enſemble après les avoir tirées du bain. On les accoûtume à vivre enſemble, lorſqu'après les avoir ſéchées, on a eu attention de renfermer dans le même poudrier, de celles des différentes ruches. Etre revenues à la vie dans le même lieu, équivaut à être nées dans la même habitation.

C'eſt auſſi par ce moyen qu'on peut donner & que j'ai donné en différents temps de l'année, tout autant de meres que j'ai voulu à une même ruche peuplée. On peut diſtinguer ces meres les unes des autres, par des marques de différentes couleurs ſur le corcelet. On peut faire porter la livrée de chaque mere aux abeilles qui étoient dans ſa ruche; & on verra ſi ces abeilles lui ſeront plus dévouées qu'aux autres meres.

On peut par ce moyen faire des échanges de meres, donner à une ruche la mere d'une autre ruche, & réciproquement.

Quelle maniére plus aiſée peut-on avoir de s'aſſûrer, ſans faire périr les abeilles, s'il n'y a pas des temps où il y a pluſieurs meres dans une ruche, combien il y en a dans la ruche qui eſt prête à donner un eſſaim! C'eſt auſſi le moyen auquel j'ai eu recours pour m'en inſtruire.

Dès qu'on aura marqué une mere dans la ſaiſon convenable, on pourra ſçavoir ſûrement ſi le nouvel eſſaim eſt conduit par une jeune mere, comme il y a grande apparence qu'il l'eſt, ou s'il eſt conduit par la vieille mere. Mais pour revenir à l'uſage que j'ai fait de ce moyen, pour m'aſſûrer par le plus exact examen, que juſques à ce que

le temps

le temps des essaims approche, il n'y a dans chaque ruche qu'une seule mere, & qu'elle y multiplie alors sans mâle, je dois dire que je baignai les abeilles de trois ruches les premiers jours d'Avril; l'une le 5, l'autre le 9, & l'autre le 11; & que j'en baignai deux autres à la fin du même mois, le 25. Dans chacune de ces cinq ruches, je ne trouvai qu'une mere, & je ne pus y trouver un seul mâle. Dans celle qui fut baignée le 11, & de même dans celles qui le furent le 25, il y avoit du couvain dans tous les états, & des œufs récemment mis au jour. Ces meres avoient donc pondu, & leurs œufs avoient réussi quoiqu'elles fussent privées de mâles. Quand on voudroit pousser la supposition jusques à imaginer que les mâles étoient péris hors de chacune des ruches quelques jours avant l'opération que j'avois fait soûtenir aux mouches, on seroit au moins obligé d'avouer, que les meres peuvent continuer leur ponte long-temps après que leurs mâles sont morts; car ces meres pondirent bientôt, & donnérent naissance à des abeilles dans les nouvelles ruches où je les fis passer. Mais il n'y avoit ni couvain ni œufs dans les gâteaux de la ruche que je baignai le 5 Avril, & la mere que j'en retirai ne fut pas long-temps dans le nouveau logement que je lui donnai, sans m'apprendre qu'elle étoit féconde.

Au lieu de m'arrêter à prouver davantage un fait qui n'a plus besoin de l'être, je dois apprendre à ceux qui seront curieux de baigner des abeilles, que les bains que j'ai répétés ne m'ont pas tous aussi bien réussi que le premier; qu'il m'est arrivé plus d'une fois de perdre plus des trois quarts des abeilles, & quelquefois plus des sept huitiémes. Ce n'est qu'après avoir fait & refait plusieurs fois les opérations, même les plus simples, qu'on parvient à sçavoir éviter tous les accidents qui peuvent en

empêcher la réussite, qu'on parvient à les faire aussi parfaitement qu'il est possible. Les inconvénients à éviter pour faire réussir le bain des abeilles, peuvent être divisés en ceux de deux temps différents, en ceux qui arrivent depuis qu'on baigne les mouches jusques à ce qu'on les ait tirées hors de l'eau, comme noyées; & en ceux qui arrivent depuis qu'elles ont été tirées de l'eau jusques à ce qu'elles soient remises en ruche.

Plus on les baignera en grande eau & moins on aura à craindre du bain, comme bain. Pour avoir baigné deux ruches de suite dans l'eau d'un même tonneau qui n'avoit gueres plus de diametre que les ruches que j'y fis entrer successivement, je perdis presque toutes leurs abeilles. Lorsque la quantité d'eau qui lave les gâteaux de miel est petite, cette eau se trouve bien-tôt trop emmiellée par les abeilles mêmes qu'on fait entrer dedans. L'état violent où elles se trouvent, les oblige à se vuider par les deux bouts; elles jettent alors du miel par leur trompe, & rendent des excrements mielleux. L'eau dans laquelle trop de miel & trop d'excrements gluants ont été délayés, devient elle-même trop gluante. Les abeilles mouillées de cette eau, sont dans un état semblable à l'état de celles qui ont été enduites d'huile. La matiére visqueuse qui s'introduit dans leurs stigmates, s'y fixe pour n'en plus sortir; elle arrête la respiration, ou elle la rend trop difficile. On voit l'effet de cette eau, même sur le corps des abeilles; celles qui n'ont été mouillées que par une eau ordinaire, se séchent vîte, & en séchant reprennent une couleur rousse; au lieu que les autres ont beau sécher, jamais elles ne redeviennent rousses, elles restent d'un brun luisant.

Pour éviter le mauvais effet d'une pareille eau, on aura deux grands bacquets l'un auprès de l'autre. Dans l'un de

ces bacquets, on se contentera de plonger la base de la ruche jusques à environ un pouce ou deux de haut; pendant qu'un homme la soûtiendra en cet état, un autre battra dessus avec une baguette. Les mouches inquietées par les coups & le bruit de cette baguette, sont déterminées à voler: plusieurs tombent dans l'eau; le nombre de celles qui y tombent est plus grand que celui des autres; en changeant un peu la ruche de place & en produisant des agitations dans l'eau, ces abeilles sont conduites à sa surface; on les prend à mesure avec une écumoire ou avec une passoire à pois, & on les porte dans le second bacquet, dans l'eau duquel celles qui avoient encore une apparence de vie, achevent de la perdre. Enfin, on ne vient à plonger entiérement la ruche dans l'eau, que quand les mouches qui y restent sont obstinées à se tenir sur les gâteaux. Au bout de quelques instants, on retire la ruche de l'eau, on détache les gateaux, & on balaye avec une plume, les mouches qui sont restées dessus; on les fait tomber dans le premier bacquet. Dans quelques-unes des opérations qui ont mal réussi, je faisois détacher les gâteaux pendant que la ruche étoit sous l'eau & renversée sans dessus dessous; je ne pensois pas combien ce procedé étoit mauvais. Les gâteaux brisés laissoient couler beaucoup de miel, & donnoient prise à l'eau sur celui qu'ils contenoient; l'eau en devenoit trop chargée. Un avantage encore qu'il y a à battre la ruche avant que de la plonger entiérement dans l'eau, c'est qu'il reste très-peu de mouches dans les cellules; les coups de baguette les déterminent à en sortir: outre qu'il y a toûjours du risque à les en tirer lorsqu'elles ont perdu tout mouvement, cela est long.

Après avoir fait passer les mouches dans le second bacquet, quand elles y paroîtront toutes mortes, on les

portera ſur des ſerviettes étendues ſur une grande table, ſoit dans une chambre, ſoit à l'air, ſelon la ſaiſon. Avec les ſerviettes on eſſuyera les mouches, & on les rendra le plus ſéches qu'il ſera poſſible. Je perdis une grande partie des abeilles d'une ruche, pour m'être contenté de les laiſſer un peu égouter ſur une table de bois ſur laquelle elles étoient immédiatement poſées, & pour les avoir miſes trop mouillées dans des poudriers.

J'en perdis encore beaucoup de celles d'une autre ruche, qui cependant avoient été aſſés bien eſſuyées, parce que j'en mis une trop grande quantité dans chaque poudrier. A peine avois-je laiſſé le quart ou le tiers du poudrier vuide; & c'en eſt trop que le quart ſoit plein. En poſant les premiéres immédiatement ſur le bois, j'avois voulu mettre hors de riſque de périr, celles qui reprendroient trop tôt des forces, hors de riſque de piquer, comme elles le font ſouvent, les ſerviettes, & d'y laiſſer leurs aiguillons. Mais quand on les a tenues aſſés de temps dans l'eau, on a celui de les eſſuyer avant qu'elles deviennent en état de piquer. Pour ne pas courir le riſque ſoi-même de ſentir l'aiguillon de quelques-unes, il faut prendre avec une cuillier d'argent, le tas qu'on vient d'eſſuyer & qu'on veut faire entrer dans le poudrier.

Les poudriers de verre dont je me ſuis ſervi pour pluſieurs operations de cette eſpéce, & pour pluſieurs même qui ont très-bien réuſſi, ſont cependant des vaſes des moins propres pour achever de faire ſécher les abeilles. La plus grande partie de l'eau que la chaleur fait évaporer du corps des mouches, s'attache contre le verre, elle remouille les abeilles. Or, & c'eſt une remarque que j'ai eu occaſion de faire plus de fois que je ne l'euſſe ſouhaité, la chaleur qui ne ſeroit propre qu'à ranimer les abeilles dans toute autre circonſtance, fait promptement périr

celles qui ſont mouillées. Pluſieurs fois après avoir vû toutes les abeilles d'un poudrier ranimées & en mouvement, je les ai vû périr toutes en moins d'un quart d'heure, ſans que je puſſe attribuer leur mort à d'autre cauſe qu'à la chaleur qui avoit fait pénétrer l'eau dans leurs ſtigmates, quoique cette chaleur n'eût pu être qu'agréable à des mouches plus ſéches ou tenues dans un lieu moins humide.

J'ai penſé à un moyen de leur faire ſoûtenir la même chaleur ſans danger; j'ai ſubſtitué aux poudriers de verre, d'autres vaſes, que je nomme des ſéchoirs, & qui en ſont; ils ont tous les avantages qu'on peut leur ſouhaiter. Ce ſont des eſpéces de paniers * en forme de bouteilles, dont les parois ſont de toile à tamis la plus groſſiére & par conſéquent la plus claire. Quatre montants * du même bois dont on fait les paniers, ſont attachés par chacun de leurs bouts à un cercle, à un anneau de même matiére. Un des anneaux plus grand que l'autre, fait le fond du ſéchoir, & le plus petit en fait le collet. C'eſt ſur ce bâtis qu'on coud une toile à tamis qui l'environne de toutes parts. On ſe contente pourtant de la coudre autour de l'anneau du collet * au-deſſus duquel elle s'éleve, & au-deſſus duquel on la lie avec un ruban *, comme on lie la gueule d'un ſac; & cela, lorſqu'on a mis dans le ſéchoir les abeilles qu'on y veut. Il ſeroit inutile de faire remarquer combien ces ſéchoirs ont d'avantage ſur les poudriers de verre; mais je dois dire que ces mêmes ſéchoirs m'ont fait penſer qu'après avoir eſſuyé groſſiérement les abeilles, il n'y avoit rien de mieux pour les reſſuyer plus à fond, & ſans les expoſer à perdre leur aiguillon, que de les étendre ſur de grands tamis, d'où on les tire enſuite avec une cuillier d'argent pour les mettre dans les ſéchoirs. On voit aſſés que la grandeur des ſéchoirs eſt arbitraire.

* Pl. 35. fig. 2.
* Fig. 3.
* Fig. 2. g
* c c.

Ce qui eſt très-important, c'eſt de ne ſonger à faire rentrer les abeilles dans une ruche, qu'après qu'elles ont repris toute leur vigueur, qu'après qu'elles ſont devenues bien rouſſes, qu'après les avoir vûes en grouppe ou en guirlandes dans les ſéchoirs. Pour m'être trop preſſé d'en remettre dans une ruche, il m'eſt arrivé une fois de perdre preſque toutes celles que j'avois baignées; elles tombérent les unes ſur les autres au fond de la ruche; elles s'y trouvérent raſſemblées dans une maſſe trop épaiſſe, & dont l'humidité ne pouvoit s'échapper. Celles qui étoient au-deſſous des premiéres couches, & à plus forte raiſon celles qui étoient dans les derniéres couches, étoient accablées par le poids des mouches des couches ſupérieures, & elles étoient trop foibles pour s'en tirer. Les excrements qu'elles rendoient, humectés par l'eau qui ſe trouvoit entr'elles, s'étendirent ſur leurs ſtigmates & les mirent dans un état où les ſecours que je voulus leur donner trop tard, leur furent inutiles; car ce ne fut que le lendemain, c'eſt-à-dire, au bout de douze heures, que je les vis en ſi mauvais état, & que je voulus les chauffer.

Mais on aura un ſuccès plus heureux, on perdra à peine quelques mouches de chaque ruche, ſi on les baigne & ſéche avec les précautions qui viennent d'être indiquées. Les temps les plus chauds ne ſont peut-être pas les plus favorables à cette opération: outre les premiéres abeilles que je baignai à la fin de Décembre, je baignai celles d'une ruche le 10 de Novembre au milieu d'un jardin, à des heures du matin où le thermometre n'étoit qu'à deux degrés $\frac{1}{2}$ au-deſſus de la congélation; je perdis cependant auſſi peu de ces abeilles qu'il eſt poſſible d'en perdre dans le changement de ruche le plus heureux. J'ajoûterai en paſſant, que parmi ces abeilles qui

furent baignées en Novembre, il n'y avoit qu'une ſeule mere, & aucun mâle.

Quand on voudra baigner des abeilles dans les belles ſaiſons de l'année, ce ſera toûjours le matin qu'il faudra le faire. On doit même être attentif à choiſir une journée où le Soleil ſe leve brillant, & où on peut ſe promettre de le voir tel pluſieurs heures de ſuite ; car alors tout s'exécute avec une grande facilité dans le milieu d'un jardin. Le Soleil même ſéche les abeilles qu'on vient d'eſſuyer ſur la table, & il acheve de les ſécher & de les ranimer quand il agit ſur les ſéchoirs où on les a renfermées. On aura ſoin ſur-tout de celui où eſt la mere, & de faire reprendre vigueur à celle-ci, & aux mouches qu'on lui a données pour compagnes, le plûtôt qu'il ſera poſſible. Quand cette mere reparoîtra pleine de forces, on la fera entrer dans la ruche avec quelques centaines d'abeilles ; en voilà aſſés pour faire entrer enſuite aiſément dans la même ruche toutes les autres abeilles, ſur-tout, & cette circonſtance eſt eſſentielle, ſi la ruche eſt placée où étoit auparavant celle dont les mouches ont été baignées. Pour ne les y faire entrer que lorſqu'elles ſeront en bon état, on étendra une nappe ou pluſieurs ſerviettes devant cette ruche, c'eſt-à-dire, du côté où ſont les entrées. A meſure que les mouches d'un ſéchoir paroîtront avoir repris leurs forces, on le vuidera ſur une des ſerviettes. Là les mouches acheveront de ſe ſécher ; & on verra bientôt celles qui ſeront en état de marcher, diriger leur route vers la ruche. On vuidera ainſi tous les ſéchoirs les uns après les autres, & leurs mouches rentreront dans la ruche ; il ne reſtera ſur les ſerviettes que celles qui auront perdu leur aiguillon, & que celles à qui quelque autre accident aura ôté la vie.

Les opérations qui m'ont le plus mal réussi, celles qui m'ont fait perdre le plus d'abeilles, m'ont fourni une remarque qui ne doit pas être oubliée, & qui a été confirmée par ce qui est arrivé en d'autres circonstances; c'est qu'il semble que la vie de la mere peut résister à ce qui est capable de faire périr les abeilles ordinaires. Cela devoit être ainsi, puisque la vie de toutes les autres dépend de la sienne; & ce qui devoit être, est. Les différentes opérations qui m'ont fait perdre tant de mouches ordinaires, n'ont jamais fait périr une seule mere, ou, plus exactement, je n'en ai eu qu'une qui ait péri; mais ce fut par un accident contre lequel la nature n'a pas eu besoin de prendre des précautions. Elle ne fut repêchée au fond d'un tonneau, qu'au bout de trois heures; elle y avoit été entraînée par une croute de terre qui avoit été détachée de dessus la ruche, & qui l'y avoit recouverte. L'écumoire avec laquelle on la tira de-là lui cassa une jambe. Toutes ou presque toutes les abeilles qui étoient auprès d'elle, ne revinrent point à la vie. La mere quoiqu'estropiée reprit des forces, & je la conservai vivante pendant plusieurs jours. Après une nuit très-froide, j'ai trouvé quelquefois toutes les abeilles mortes ou mourantes sur le fond d'une ruche. Quand parmi ces abeilles, il y en a eu en état d'être ranimées par la chaleur, la mere a toûjours été une de celles-ci. Il est vrai aussi qu'elle est de celles qui sont le moins exposées au froid, qu'elle est couverte par les autres; & il est vrai que toutes les autres la soignent autant qu'il est en elles. Ses stigmates, par exemple, ne seront pas aussi poissés de miel, ou n'en resteront pas aussi long-temps poissés, que ceux des abeilles ordinaires; elle ne courra pas autant de risque d'être étouffée par le miel; car ces dernières léchent la mere avec leur trompe, avec beaucoup plus de soin qu'elles ne léchent une abeille commune.

Indépendamment

Indépendamment de ce que font les abeilles ordinaires pour conserver la vie de leur reine, il m'a paru que cette vie précieuse peut se soûtenir contre des accidents qui seroient funestes aux autres mouches, comme cela devoit être.

N'ayant trouvé constamment qu'une seule mere dans chacune des différentes ruches que j'ai examinées dans les mois de l'année où il n'en devoit pas sortir d'essaims, j'ai cherché à en voir plusieurs à la fois dans celles où j'avois lieu de présumer qu'il y avoit un essaim prêt à partir. Les pluyes & les froids du printemps, ont rendu l'année 1739 tardive en essaims. Aucune de mes ruches, ni aucune de celles de mes voisins, n'en avoient encore donné, lorsque je me déterminai le 23 Mai, à en baigner une qui étoit si peuplée, que lorsque les nuits étoient chaudes, il y avoit des pelottons d'abeilles qui les passoient en dehors de la ruche. Pendant le jour, j'en avois vû sortir des mâles. Quoique ces signes ne soient pas certains, ils sont pourtant de ceux qui annoncent la sortie prochaine d'un essaim. Les mouches de cette ruche ayant été tenues sous l'eau pendant le temps nécessaire pour les mettre dans un état semblable à celui des mouches mortes, elles en furent tirées & étallées sur une table. Trois personnes qui se connoissoient bien en meres, s'occupérent à les examiner une à une : afin même qu'on les épluchât avec plus d'attention, & pour satisfaire encore un autre objet de curiosité, j'exigeai qu'on les comptât. Je voulois sçavoir le nombre de mouches que pouvoit contenir un panier de grandeur ordinaire, lorsqu'il étoit bien rempli d'abeilles. La hauteur de celui-ci étoit environ de 19 pouces, & le diametre de sa base de 17. J'avois l'œil sur mes ouvriers, qui avoient autant d'envie de trouver des meres, que j'en pouvois avoir qu'ils en trouvassent ; en découvrir une en pareil cas, c'est avoir le gros lot. On compta vingt-six mille quatre cens vingt-six

abeilles communes qui avoient été baignées; je dis qui avoient été baignées, parce que toutes ne le furent pas. La ruche fut plongée dans l'eau à huit heures du matin; c'est-à-dire, à une heure où il y en avoit déja plusieurs à la campagne. On compta sept cens mâles.

Malgré le grand nombre des mouches communes de la ruche en question; & quoiqu'il y eût déja sept cens mâles transformés, on ne put parvenir qu'à trouver une seule mere. La ruche n'étoit pas aussi prête à donner un essaim que je l'avois cru. J'examinai tous les gâteaux avec soin; j'y trouvai dix cellules à fémelles, mais dont quelques-unes n'étoient encore qu'ébauchées, & dont les plus avancées n'avoient pas à beaucoup près, toute la longueur qu'elles auroient eue par la suite. Une seule & qui étoit la plus longue de toutes, avoit un ver encore assés petit, & qui n'auroit pû être en état de sortir hors de sa loge sous la forme d'une mouche mere, de plus de 12 à 15 jours. Ce n'étoit donc qu'après un pareil nombre de jours, qu'un essaim auroit pû prendre l'essor. Cette expérience prouve que dans les temps qui précédent de peu celui de la sortie d'un essaim, les ruches les plus peuplées n'ont encore qu'une mere.

La même expérience nous apprend de plus, qu'une ruche est fournie de mâles avant que les vers qui doivent devenir des meres, soient en état de se transformer. Dès que les mouches fémelles sortent de leurs cellules, il y a dans la ruche plus de mâles qu'il n'en faut pour les féconder.

La ruche dont je viens de parler avoit en tout cinq gâteaux de cire posés parallelement les uns aux autres. Je fus curieux de compter, mais grossiérement, le nombre de leurs cellules; c'est-à-dire, qu'en prenant des termes moyens de longueur & de largeur, je réduisois chacun de ces gâteaux de forme irréguliére, à un gâteau de figure rectangle. Suivant ce calcul grossier dans lequel je ne crois

pas m'être trompé par excès, le nombre des cellules alloit à plus de cinquante mille. De ces cinquante mille cellules, il y en avoit plus de vingt mille pleines de couvain; c'est-à-dire, pleines, soit d'œufs, soit de vers, soit de nymphes. La mere avoit cependant le ventre rempli de plusieurs milliers d'œufs, d'autant de milliers qu'il pouvoit en contenir, & de beaucoup d'œufs prêts à être pondus. C'est de quoi je fus instruit malgré moi; en la poussant mal adroitement pour la faire entrer dans une ruche vitrée, je lui crevai le ventre; des œufs aussi gros que ceux qui sont déposés dans les cellules, sortirent par la blessure. Il n'y avoit pas d'espérance qu'une pareille playe pût être guérie, aussi n'hésitai-je point à la faire périr sur le champ: je lui ouvris le corps; & ce fut alors que je vis qu'il étoit plein d'œufs en tous états. Une partie considérable, & probablement la plus considérable partie des mouches de la ruche, c'est-à-dire, de plus de vingt-huit à vingt-neuf mille, devoit sa naissance à cette mere; elle l'avoit donnée à plus de vingt mille autres mouches qui étoient encore dans les cellules sous la forme de couvain; & cependant, elle avoit le corps plein de plusieurs milliers d'œufs. Voilà une fécondité bien étonnante.

Parmi les cellules, il y en avoit environ deux mille cinq cens vingt de celles où les vers qui deviennent des mâles prennent leur accroissement; & plus de la moitié de ces cellules étoit occupée, soit par des vers, soit par des nymphes dans lesquelles ils s'étoient transformés. Nous avons dit ci-devant qu'on avoit trouvé sept cens mâles dans cette ruche; il auroit donc dû y en avoir plus de deux mille. Il est bien surprenant que tant de mâles soient destinés à si peu de femelles, & naissent pour être tous tués au bout de quelques semaines.

Des ruches, quoique peu peuplées d'abeilles ordinaires, ne laissent pas d'avoir un assés grand nombre de mâles.

Après avoir compté les abeilles ordinaires d'une ruche que j'avois baignée, je ne lui en trouvai que deux mille neuf cens, & je lui trouvai quatre cens cinquante mâles.

Ces mâles vivroient bien plus long-temps qu'ils ne font, ils passeroient l'hiver comme le passent la mere & les abeilles ouvriéres, si celles-ci ne les condamnoient pas & ne les mettoient pas à mort. Car quoique nous ayons dit que nous n'avions pas trouvé un seul mâle dans les ruches que nous avions baignées, soit dans l'automne, soit en hiver, soit au commencement du printemps, il y a quelquefois des ruches où il en reste dans toutes ces saisons, & on n'a pas besoin d'en baigner les mouches pour les y trouver. On les en voit sortir & on les y voit rentrer. Ce que nous avons voulu établir & ce que nous avons bien prouvé, c'est que les meres peuvent être extrêmement fécondes, quoiqu'elles soient huit à neuf mois sans avoir de communication avec des mâles; il semble même que de vivre avec eux pendant ces huit à neuf mois, ne puisse que nuire à leur fécondité. Il arrive, quoique très-rarement, que les abeilles ouvriéres ne parviennent pas à les tuer tous dans le temps, qu'elles désespérent peut-être d'y pouvoir réussir; & qu'elles se resolvent à les laisser tranquilles. Alors elles passent avec eux l'automne & au moins une partie de l'hiver. Ce fait, quoique rare, est connu de ceux qui font commerce de mouches à miel; mais loin qu'ils augurent bien par rapport à la multiplication, des ruches où des mâles sont restés dans un temps où il ne devroit pas y en avoir, ce sont des ruches sur lesquelles ils ne comptent plus & qu'ils regardent comme perdues. Ils croyent que les mâles mangent tout le miel des abeilles; ils en mangent assurément; mais une ruche bien pleine de miel, auroit de quoi en fournir pendant l'hiver & le commencement du printemps, aux abeilles & aux faux-bourdons. Il y a donc lieu de croire qu'ils nuisent à la ruche de

quelqu'autre façon. Il se pourroit faire qu'ils empêchassent que l'ancienne mere & les nouvelles meres qui y naissent, ne fussent fécondées au printemps & au commencement de l'été; en un mot, dans le temps où elles ont besoin de l'être. S'ils n'étoient pas aussi indifférents qu'ils nous l'ont paru dans le dernier Mémoire, on pourroit croire, que trop vieux pour contribuer à la génération, ils empêchent les jeunes mâles de s'approcher des reines. Peut-être y a-t-il plus que cela; peut-être que les œufs sont alterés dans le corps des meres qui vivent trop long-temps avec des mâles, que les embryons de ces œufs périssent.

Ce ne sont là que des conjectures, & qui probablement resteront toûjours conjectures; mais ce que je sçais de certain, c'est que j'ai eu trois ruches, & chacune des trois dans une année différente, où des mâles en grand nombre restérent en vie pendant l'automne & pendant partie de l'hiver, & que je les perdis toutes trois de la même maniére. Une de ces ruches m'avoit donné au commencement de Juin, le plus fort essaim que j'aye vû. Après qu'il fut parti, lorsque j'examinai les mouches qui avoient demeuré dans l'ancienne habitation, j'y crus voir autant de faux-bourdons que d'autres abeilles. Le nombre de ceux-ci, au moins, étoit peu inférieur au nombre de celles-là. Inutilement entrepris-je d'aider aux ouvriéres à les détruire. J'en tuai plus de cinq cens, & ce ne fut pas assés; ils vêcurent encore en grand nombre avec elles. Dans les beaux jours d'hiver & les premiers du printemps, les mouches de cette ruche alloient à la campagne comme celles des autres, & les mâles y alloient quelquefois avec elles. Mais le printemps n'étoit encore gueres avancé, quand il m'arriva un matin de trouver la ruche déserte; ses mouches l'avoient abandonnée. Tout se passa de même par rapport aux deux autres des trois ruches dans lesquelles beaucoup de bourdons s'étoient conservés pendant

l'hiver, elles furent même abandonnées de meilleure heure; l'une le fut dès le commencement de Février, & l'autre à la fin du même mois. Ce n'étoit pourtant pas parce que les provisions manquoient, que les abeilles se déterminérent à quitter la derniére. Elles y laissérent plus de douze livres de très-bon miel. Le nombre des ouvriéres que j'y trouvai mortes, n'alloit pas à trente ou quarante; les autres étoient parties avec la mere. Le nombre des mâles morts surpassoit quatre à cinq fois celui des ouvriéres mortes.

M. de Moralec Lieutenant d'artillerie à Saumur, & du génie inventif duquel on a des preuves dans le Recueil des machines approuvées par l'Académie, a imaginé une maniére simple & sûre de détruire tous les mâles d'une ruche dans le temps où ils ne peuvent plus que nuire. Il a imaginé de mettre devant les trous qui permettent aux mouches d'entrer dans leurs ruches, des espéces de portes *. Chacune est faite d'une petite lame de fer blanc coupée quarrément, & dont un des bouts est roulé pour laisser passer un fil de fer sur lequel la porte peut se mouvoir. Le même fil de fer peut porter plusieurs portes pareilles *, autant qu'il y a de trous allignés par lesquels les abeilles peuvent entrer. On arrête le fil de fer qui est chargé de toutes les portes, à une hauteur telle qu'une abeille ordinaire puisse passer librement sous la porte; mais de maniére aussi que cette distance soit trop petite pour le volume du faux-bourdon : celui-ci pourtant ne laisse pas de sortir aisément quand il le veut ; il soûleve la porte; legére comme elle l'est, elle lui fait peu de résistance. Mais s'il est aisé au faux-bourdon de la soûlever pour sortir, il n'en est pas de même pour rentrer. C'est une soûpape qui peut être poussée vers le dehors de la ruche, & qui ne peut l'être vers le dedans, elle est arrêtée par le bois. Tous les mâles qui sont une fois sortis de leur ruche, ne peuvent donc plus espérer de rentrer; & on est maître de les tuer

* Pl. 35. fig. 4 & 5.

* Fig. 5.

pendant qu'ils ſont des efforts inutiles pour y parvenir, ou de les laiſſer tuer par les abeilles ordinaires.

## *EXPLICATION DES FIGURES DU DIXIÉME MÉMOIRE.*

### PLANCHE XXXV.

LA Figure 1 eſt celle d'un camail propre à mettre à couvert contre les piquûres des abeilles, le viſage, la tête & le col de celui qui eſt obligé de les inquieter, & même de les irriter. *m,* maſque de crin, c'eſt-à-dire, de toile à tamis. *c, c,* cordons qui ſervent à attacher une des manches ſur un des bras. *d, d,* cordons propres à tenir le camail appliqué bien exactement ſur la poitrine.

La Figure 2 repréſente un de ces ſéchoirs, au moyen deſquels l'on reſſuye & l'on ranime les abeilles qui ont été tirées du bain comme mortes. Les parois de ce ſéchoir ſont faites d'une toile à tamis, étendue & aſſujettie ſur un bâtis d'oſier. En *g,* finit le bâtis d'oſier. *go,* peut être appellé le col du ſéchoir. Ce col pourroit être plus long qu'il ne l'eſt ici, & il n'en ſeroit que plus commode. Il eſt à propos de mettre un anneau de fil de fer auprès de ſon ouverture *oo;* il la tient ronde dans les temps où l'on veut faire entrer les abeilles, & ce qui importe plus, dans celui où on veut les faire ſortir du ſéchoir. Le cordon *cc,* ſert à lier le col du ſéchoir, afin que les abeilles qui ont repris vigueur, n'en puiſſent ſortir que lorſqu'on le leur permet. *p, p,* poignées qui mettent en état de manier le ſéchoir ſans riſque, lors même que les abeilles ſont devenues très vives.

La Figure 3 montre le bâtis du ſéchoir ſur lequel la toile à tamis peut être appliquée & arrêtée comme elle l'eſt dans la figure 2.

Les Figures 4 & 5 font voir de ces portes ou soûpapes que M. de Moralee a imaginé de mettre aux ruches dont on veut détruire les mâles. La figure 4 a quatre trous ouverts, & un seul couvert en partie par une soûpape. Les quatre trous de la figure 5, ont chacun leur soûpape. L'ouverture qui est entre le bord inférieur du trou, & celui de la porte, suffit pour laisser passer librement une abeille. Mais le faux-bourdon ne peut sortir qu'en soûlevant la soûpape, & il ne lui est plus possible de la soûlever quand il veut rentrer.

La Figure 6 fait voir une ruehe qu'on a renversée sans dessus dessous pour faire passer ses abeilles dans une autre ruehe; on l'a fait entrer en terre jusqu'en *rr,* pour la maintenir ainsi renversée.

Dans la Figure 7, une ruehe *ſſ,* dans laquelle on veut loger les abeilles, a été posée sur la ruche de la figure 6.

La Figure 8 représente les ruches *rr,* & *ſſ,* de la figure précédente, entourées à leur jonction d'une grande serviette liée autour d'elles avec de la ficelle; & cela pour fermer tous les passages que les abeilles pourroient trouver.

La Fig. 9 fait voir la ruehe *ſſ,* des figures précédentes, posée sur l'ancien appuy de la ruche *rr;* beaucoup de mouches y sont déja entrées, & d'autres continuent à s'y rendre.

La Figure 10 est celle de la ruehe *rr,* des figures 6, 7 & 8, dont la plûpart des mouehes ont été chassées, & dont celles qui restent sortent pour s'acheminer vers la ruehe *ſſ.* *nn,* est une nappe sur laquelle la ruehe *r,* a été secouée. *p,* planehe disposée en maniére de pont pour abbréger le chemin aux mouches qui sont en route pour se rendre à la ruche *ſſ.*

La Figure 11 représente un euvier plein d'eau, dans lequel une ruche a été baignée. Les abeilles flottent sur l'eau de ce cuvier.

*ONZIEME*

Pl. 35. pag. 568 Mem. 10. de l'Hist. des Insectes Tom. 5.

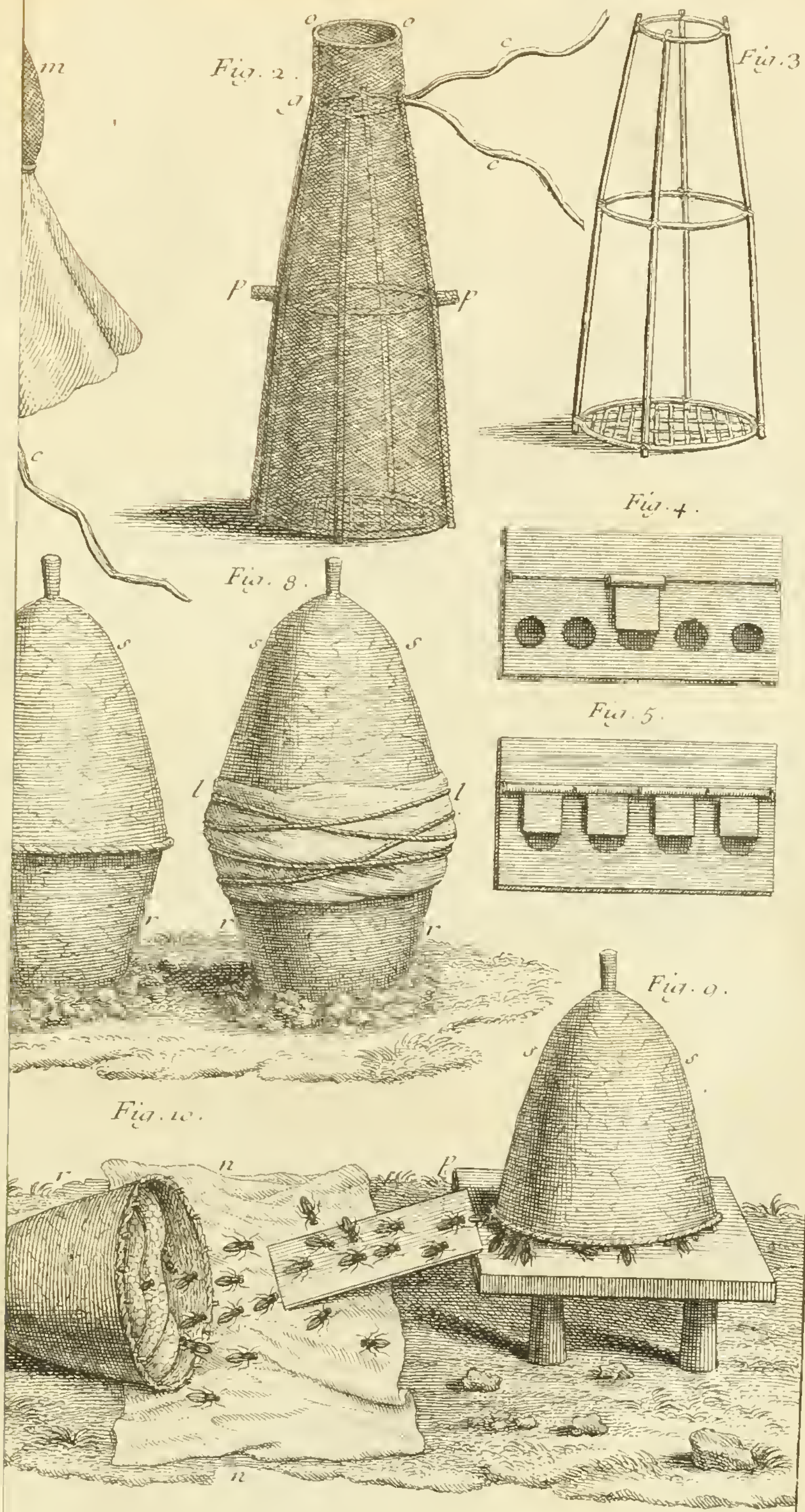


Haussard Sculp.

Pl. 35 pag. 508 Mem. 10 de l'Hist des Insectes Tom. 5

## *ONZIE'ME MEMOIRE.*

# DE CE QUI SE PASSE DANS CHAQUE ALVE'OLE D'UNE RUCHE

*Depuis qu'un œuf y a été déposé, jusques à ce que le ver sorti de cet œuf parvienne à être une abeille.*

NOUS devons retourner à ces alvéoles dans le fond de chacun desquels nous avons vû * que la mere avoit laissé, ou, pour ainsi dire, planté un œuf; car nous avons fait remarquer que cet œuf, qui a cinq à six fois plus de longueur que de diametre, n'a d'appuy que par un de ses bouts; il est en l'air, il s'en faut même peu qu'il ne soit parallele à l'horison *. C'est une position dans laquelle il ne resteroit pas, s'il n'y étoit retenu par quelque espéce de colle; mais il est si leger que la colle la plus foible, un peu de miel épais, suffiroit pour l'assujettir. Pour peu que l'épingle avec lequel on en détache un, soit mouillée, il s'y tient dans la position où on l'y a mis *: à la vérité, il n'y est pas aussi solidement arrêté qu'il l'est au fond de sa cellule. Ses deux bouts sont arrondis; l'un des deux * est plus gros que l'autre *. C'est le supérieur, le plus éloigné du fond de la cellule, qui est constamment le plus gros; preuve encore que la mere abeille n'a pas eu besoin d'être attentive à lui donner des appuis. Sa figure n'est pas droite, il a un peu de courbûre. Ces œufs sont d'un blanc un peu bleuâtre qui tire sur le girasol. Ils n'ont pour enveloppe, comme ceux de tant d'autres espéces d'insectes, qu'une

* *Mémoire IX.*

* Pl. 36. fig. 1. *o.*

* Fig. 2.

* *o.*

* *b.*

mémbrane flexible; l'œuf lui-même l'eſt; on peut le plier preſque en deux, & lui faire reprendre enſuite ſa premiére figure. A la vûe ſimple, & même avec une loupe de trois à quatre lignes de foyer, il paroît extrémement liſſe; mais ſi on le conſidére avec un microſcope qui groſſiſſe extrémement, on apperçoit un travail qu'on croit ſur ſa ſurface, & qui eſt peut-être dans ſon intérieur. Swammerdam a dit qu'il paroît alors comme s'il étoit couvert d'écailles. Ce que j'ai vû, c'eſt que près de ſes bouts, il y a des traits droits qui forment des eſpéces de lozanges très-allongés.

Juſques ici nous avons fait entendre que la mere ne laiſſoit qu'un œuf en chaque cellule. C'eſt pourtant une regle qui ſouffre des exceptions, & le cas où elle en ſouffre eſt aiſé à prévoir. Si la mere preſſée par le beſoin de pondre, ne trouve pas autant de cellules vuides qu'elle a d'œufs dans le corps qu'elle n'y peut plus retenir, il ne lui reſte d'autre parti à prendre, que d'en dépoſer pluſieurs dans chaque cellule. J'ai vû auſſi quelquefois des cellules qui en avoient deux, quelques-unes qui en avoient trois, & d'autres qui en avoient juſques à quatre. La premiére fois que j'obſervai des cellules dont chacune contenoit plus d'un œuf, ce fut dans une petite ruche où j'avois mis une mere avec trop peu d'ouvriéres; à peine en avoit-elle ſix cens à ſon ſervice; & elle eût eu beſoin d'y en avoir autant de milliers qu'elle y en avoit de centaines. Le petit nombre de mouches ne put fournir à conſtruire autant de cellules que la mere avoit beſoin d'en avoir à ſa diſpoſition. Pluſieurs de celles qui furent conſtruites furent même remplies du miel néceſſaire pour vivre au jour le jour. Dans le peu de cellules dont la mere put diſpoſer, elle mit preſque par-tout les œufs deux à deux. Je ne pus ſuivre ce qui arriva à ces œufs, car la mere & ſa petite troupe

abandonnérent la ruche, & peut-être la mere ne l'abandonna-t-elle que pour tâcher de se faire recevoir dans une autre mieux peuplée, & où elle pût pondre à son aise.

Avant que j'aye été bien instruit de toutes les attentions qu'il falloit avoir en baignant les abeilles, j'ai perdu un grand nombre de celles à qui je faisois soûtenir cette opération : dans une ruche que j'avois assés mal peuplée, des abeilles qui m'étoient restées d'un bain mal fait, & où pourtant je mis bien le double des mouches qu'il y avoit dans l'autre ruche dont je viens de parler, celles que j'y établis ne purent encore construire le nombre de cellules que la fécondité de la mere demandoit. Aussi en vis-je un matin plusieurs qui avoient deux œufs, & quelques-unes qui en avoient jusques à trois. La mere qui sçavoit apparemment ce qu'elle devoit se promettre de mieux pour l'avenir de ses ouvriéres, n'abandonna pas sa ruche. C'est dequoi je fus fort content, parce que j'étois curieux de sçavoir ce qui arriveroit aux œufs surnumeraires. Une cellule ne peut servir qu'à élever un ver, deux, & à plus forte raison, trois vers y seroient mal à leur aise. Il vient un temps où l'insecte sous sa premiére forme, ou sous celle de nymphe, remplit la cellule en entier. Les abeilles qui sçavent cela, comme elles sçavent tout ce qu'elles ont besoin de sçavoir, & qui, comme nous le verrons dans l'instant, prennent un grand interêt à la vie des vers, remarquerent apparemment les cellules où trop d'œufs avoient été déposés; elles n'en laisserent qu'un dans chacune. Au bout de 24 heures je ne vis plus qu'un œuf dans plusieurs des cellules où j'en avois vû deux ou même trois; & au bout de deux jours toutes n'en avoient qu'un seul. Dans ces deux jours beaucoup de cellules nouvelles avoient été construites; mais je ne sçais si les abeilles

avoient porté dans quelques-unes de ces nouvelles cellules les œufs qu'elles avoient ôtés aux anciennes. Se fussent-elles contentées de tirer les œufs surnumeraires de chaque cellule, les eussent-elles abandonnés à leur mauvais sort, elles eussent toûjours fait une action utile. Si au lieu de sacrifier les vers qui devoient sortir de ces œufs, elles les eussent épargnés, tout ce qui en seroit arrivé, c'est qu'ils seroient péris plus tard, & qu'ils auroient fait languir, & peut-être périr des vers qui ne pouvoient manquer de venir à bien dès qu'ils resteroient seuls.

Il arrive quelquefois dans des ruches dont les mouches n'ont pas été aussi mal traitées que celles dont je viens de parler, dans des ruches très-peuplées & très-fournies de gâteaux, qu'il y a quelques cellules qui ont deux œufs; & cela arrive, quand la mere n'en trouve pas de vuides & de nettes, lorsque trop de cellules sont remplies de miel ou de couvain, c'est-à-dire, selon la définition que nous avons déja donnée de ce dernier terme, d'œufs, de vers ou de nymphes.

La plûpart des Auteurs qui ont écrit sur les abeilles sans les avoir examinées avec des yeux assés éclairés & assés attentifs, ont prétendu qu'elles couvoient les œufs déposés dans les cellules, comme les oiseaux couvent les leurs. Plusieurs ont chargé les mâles de cette fonction; quelques-uns même ne les désignent que par le nom de mouches *couveuses*. Ce sentiment est assés commun aux Auteurs qui ont donné des préceptes pour bien gouverner les abeilles. Vandergroen, par exemple, dans l'ouvrage qu'il a intitulé, le Jardinier des Pays-Bas *, veut que dès qu'un essaim est sorti d'une ruche, on la renverse, on visite tous les gâteaux, & il prescrit *de couper la tête avec un couteau bien affilé à toutes les mouches qui couvent, & même à celles de ces mouches qui ne*

* *Imprimé à Bruxelles en* 1672.

*ſont pas encore ſorties des cellules.* D'autres qui ont fait attention qu'on trouve pendant preſque tous les mois de l'année, ſoit des œufs, ſoit des vers naiſſants, dans la plûpart des ruches, quoique ces ruches ſoient dépourvûes de faux-bourdons pendant plus de huit ou neuf mois entiers, ont chargé les abeilles ordinaires du ſoin de couver.

M. Maraldi n'a pas cru que les abeilles couvaſſent les œufs à la maniére des oiſeaux; il ſçavoit très-bien que l'on ne voit point une abeille ſe tenir conſtamment dans une cellule où il y a un œuf. Mais il a cru qu'elles avoient une façon de couver qui leur eſt particuliére, que des abeilles alloient ſe poſer ſur les bords des ouvertures des cellules à œufs, & qu'en agitant leurs aîles avec vîteſſe, elles produiſoient une chaleur propre à fair éclorre les vers. Quoiqu'il ſoit certain, comme nous le prouverons dans la ſuite, que les mouvements que ſe donnent à la fois les abeilles d'une ruche, peuvent faire naître aſſés ſubitement un grand degré de chaleur, on ne doit pas attendre que celle d'une ruche ſoit ſenſiblement augmentée par l'agitation des aîles d'un petit nombre de mouches. L'œuf qui eſt au fond d'une cellule ne peut gueres être échauffé par la mouche qui meut avec vîteſſe ſes aîles au-deſſus de l'ouverture de cette cellule. Mais ce qui doit parfaitement déſabuſer de l'idée qu'on a eûe de faire couver les abeilles de quelque maniére que ce ſoit, c'eſt qu'on peut obſerver que les cellules à œufs ſont ſouvent les plus abandonnées; elles ſont ſouvent plus à découvert que les autres; les mouches ne paſſent deſſus que quand la route qu'elles ont priſe l'exige. Les œufs ne demandent pour être couvés, que la chaleur qui eſt répandue dans la ruche, chaleur qui ſouvent approche fort de celle qu'une poule peut donner aux œufs ſur leſquels elle reſte conſtamment poſée, & qui quelquefois la ſurpaſſe.

Le moment où un ver ſort de ſon œuf n'eſt pas aiſé à ſaiſir, & il m'a échappé. Je l'euſſe mieux épié que je n'ai fait, ſi j'euſſe ſoupçonné qu'il dût avoir quelque choſe de particulier à m'offrir. Ce qui eſt certain, & ce que je me ſuis contenté de ſçavoir, c'eſt qu'au bout de deux ou de trois jours, ſelon qu'il fait plus ou moins chaud, on peut trouver le ver dans le fond de la cellule. Si on attend à l'y chercher quatre ou cinq jours après que l'œuf a été pondu, on l'y trouve plus grand qu'on n'auroit cru qu'il devoit être. Son accroiſſement & toutes ſes métamorphoſes ſe font aſſés vîte dans les ſaiſons favorables.

Qu'on remarque, comme je l'ai fait pluſieurs fois, une cellule dans laquelle un œuf vient d'être dépoſé, ſi on ne vient la revoir qu'au bout de vingt à vingt-un jours, on pourra arriver dans le moment où la mouche à laquelle cet œuf a donné naiſſance, travaille à ſortir de ſa cellule, & eſt prête à prendre l'eſſor. Je mis des mouches en ruche le 25 du mois de Mai; le lendemain elles travaillerent avec ardeur à faire des gâteaux; le 27, j'obſervai quantité de cellules dans chacune deſquelles il y avoit un œuf; le 17 Juin, chacune de ces cellules donna à la ruche une nouvelle mouche. J'ai fait des obſervations ſemblables bien des fois, & dans des ſaiſons favorables quoique plus ou moins avancées.

Depuis que le ver eſt né juſques à ce que le temps de ſa premiére métamorphoſe approche, il eſt toûjours dans la même attitude; il eſt long *, & il ſe tient roulé en anneau, de maniére que ſa tête touche ſon derriére *. L'anneau qu'il forme eſt plein ou preſque plein; le milieu en eſt rempli par les parties charnues du ventre. On diſtingue différentes lignes blanches, qui des côtés ſe dirigent à peu près vers un centre commun. Le ver eſt ainſi appliqué preſque contre le fond de ſa cellule. Ce fond ne ſemble pas trop propre à le recevoir à cauſe de ſa figure angulaire;

* Pl. 36. fig. 3 & 4.

* Fig. 5 & 6.

mais ſi on ſe rappelle la poſition de la cellule, que ſa coupe tranſverſale eſt preſque perpendiculaire à l'horiſon, on jugera que le ver en doit peu preſſer le fond par ſon poids. Si on en retire un & qu'on examine le fond de la cellule, on verra même que le ver y étoit poſé plus mollement qu'on ne l'avoit penſé : on y appercevra une couche aſſés épaiſſe d'une eſpéce de gelée ou de bouillie qui a une couleur blancheâtre ; elle fait, pour ainſi dire, le lit ſur lequel le ver eſt couché, ou, plus exactement, le doſſier de ſon ſiége.

Cette même matiére ſur laquelle le ver eſt mollement appuyé, eſt auſſi celle dont il ſe nourrit. Il ſeroit incapable de l'aller chercher ; il ne ſeroit pas même en ſon pouvoir de ſe traîner hors de ſa loge. Mais il peut y être tranquille ; il y ſera toûjours pourvû abondamment de tout le néceſſaire. Les abeilles ordinaires ſont les nourrices que la nature a accordées aux vers ; elle leur a donné pour eux une affection ſur laquelle on peut plus compter qu'on ne peut compter parmi les hommes ſur celle des nourrices que les meres choiſiſſent à leurs enfants. A pluſieurs heures du jour, on voit une abeille entrer la tête la premiére dans la cellule où il y a un ver, y reſter quelque temps. Ce qu'elle y fait ne peut être obſervé, mais on eſt ſûr au moins qu'elle fournit au ver la matiére dont il doit ſe nourrir, & qu'elle en renouvelle la proviſion. Après que cette abeille eſt ſortie, on en voit quelquefois une ou pluſieurs autres ſucceſſivement & en différents temps qui mettent leur tête à l'entrée de la même cellule, comme pour reconnoître ſi le ver qui y eſt logé, a tout ce qu'il lui faut : un coup d'œil ſuffit pour le leur apprendre ; ſouvent elles paſſent outre dans l'inſtant ; & ce n'eſt quelquefois qu'après avoir examiné beaucoup de cellules les unes après les autres, qu'elles entrent dans une qu'elles ont reconnuë n'avoir pas été pourvûe ſuffiſamment.

Quand une abeille reste pendant quelques instants dans la cellule d'un ver, c'est sans doute pour y dégorger de cette espéce de bouillie ou de gelée contre laquelle le corps du ver est appliqué & dont il est entouré. On pourroit douter si cette matiére que nous regardons comme celle dont il se nourrit, n'est pas plûtôt celle dont il se vuide; mais ce doute ne paroîtra pas assés fondé, lorsqu'on se rappellera que tous les vers auxquels ceux-ci sont analogues, rejettent très-peu ou ne rejettent presque point d'excréments; & sur-tout lorsqu'on sçaura que les plus jeunes vers ont autant de cette matiére dans leurs cellules, que ceux d'un âge plus avancé en ont dans les leurs. Loin même qu'elle aille en s'y accumulant, comme elle le devroit si elle étoit composée des excréments, elle va en diminuant, on n'en trouve plus dans les cellules habitées par des vers prêts à se métamorphoser. D'ailleurs, elle a si peu de ressemblance avec des excréments, qu'il paroît incontestable qu'elle est la matiére qui doit fournir à l'accroissement du ver.

Il y a assés de cette bouillie dans chaque cellule pour en pouvoir prendre avec la tête d'une épingle à trois ou quatre reprises différentes, de petites masses de la grosseur de la tête de l'épingle, sans ce qui reste trop étendu sur le fond de la cellule pour pouvoir être enlevé d'une façon si grossiére. On peut donc goûter de cette matiére. Si on l'a prise dans la cellule d'un jeune ver, on la trouve absolument insipide telle qu'une espéce de colle de farine. Swammerdam qui a observé cette espéce de gelée, paroît embarrassé comme on doit l'être, sur l'endroit où les abeilles la prennent. Il s'échappe à la vérité de certains arbres, une seve qui s'épaissit & s'accumule sur l'ouverture qui l'a laissé sortir, & qui, autant que les yeux & le goût en peuvent juger, a beaucoup de ressemblance avec la gelée en question; mais Swammerdam a très-bien remarqué que les abeilles

abeilles ne trouveroient pas de cette ſeve épaiſſie en hiver, au milieu duquel elles ont quelquefois des vers à nourrir. Il y a donc plus d'apparence, comme il paroît diſpoſé à le croire, que le miel, j'y ajoûterois la cire brute que les abeilles ont fait paſſer dans leur corps, y reçoivent une préparation qui les fait devenir l'eſpéce de bouillie qui eſt l'aliment des vers.

Quelques obſervations qui ont échappé à Swammerdam, car à qui n'en échappe-t-il pas! me confirment dans cette idée; & ces obſervations m'ont paru curieuſes par elles-mêmes; elles nous apprennent que les abeilles proportionnent la nourriture à l'état des vers; qu'elles leur en donnent de différentes ſelon leur âge & leurs forces. Quand j'ai goûté de la bouillie qui étoit dans les cellules des vers dont la grandeur étoit au-deſſus de la moyenne, je ne l'ai plus trouvée ſi inſipide que celle que j'avois tirée des cellules de vers plus jeunes; je lui ai trouvé une légere pointe de ſucre ou de miel. La matiére tirée de cellules de vers plus âgés, avoit un goût de miel plus marqué, très-ſenſible. Enfin, dans les cellules des vers preſque à terme, la gelée avoit un goût très-ſucré. Je dis ſucré, car ſa douceur n'avoit pas le fade du miel, une petite acidité y étoit pourtant jointe. Les différences que le goût fait appercevoir, ne ſont pas les ſeules qui ſe trouvent entre la matiére du fond des cellules des jeunes vers & celle des cellules des vers plus âgés; des yeux attentifs y en peuvent appercevoir d'autres. La matiére des premiéres cellules reſſemble plus à de la bouillie, elle eſt plus blanchâtre; & celle des derniéres reſſemble plus à de la gelée, le blanc en a diſparu, elle eſt plus tranſparente; & elle tire tantôt ſur le jaunâtre & tantôt ſur le verdâtre. Enfin, la matiére des cellules des vers d'un âge moyen, entre les âges de ceux dont nous venons de parler, eſt d'une couleur

moyenne entre les couleurs des matiéres des autres cellules. Il semble que ce soit par degrés que les abeilles conduisent les vers à être en état de se nourrir de miel dont ils doivent vivre en grande partie sous la forme de mouches.

Ces vers sont de ceux qui sont dépourvûs de jambes, elles leur eussent été bien inutiles, puisqu'ils devoient passer leur vie de ver roulés dans une cellule. Outre la différence que la grandeur met entre les plus jeunes & ceux qui sont à terme, il n'y en a gueres d'autre si ce n'est que les premiers ont leurs anneaux mieux marqués; & que regardés de quelque distance, ils paroissent d'un blanc bleuâtre, presqu'ardoisés. Le fond de leur blanc est alteré par un bleu foncé tirant sur le brun, qui est répandu dans quelques-unes de leurs parties intérieures; mais en croissant, ils deviennent presque par-tout d'un blanc de lait. Il faut apporter quelqu'attention pour parvenir à les tirer hors de leurs cellules sans les blesser. Lorsqu'ils en sont dehors, on reconnoît qu'ils sont incapables de se traîner sur la place où on les a mis; ils allongent un peu leur partie antérieure *; ils la contractent ensuite, & se donnent quelques légers mouvements qui prouvent à la vérité qu'ils sont en vie, mais qui les font regarder comme très-engourdis & comme très-foibles.

* Pl. 36. fig. 3. t.

Leur tête * demande qu'on les place dans la classe des vers qui en ont une de figure constante. Leur museau considéré à la loupe, paroît aussi décider que leur genre ou leur classe subordonnée est celle des vers qui ont une bouche qui a de la ressemblance avec celle des chenilles; car la partie antérieure de la tête ou le bout du crane, a une lévre supérieure, & on lui trouve en dessous, une lévre inférieure composée de trois parties *, comme l'est celle des chenilles, & comme l'est celle de beaucoup de vers. Il ne reste qu'à trouver à leur tête, deux dents ou

* Fig. 9 & 10.

* l s l.

crochets qui répondent aux deux dents des chenilles, & à celles des vers de la classe où nous voulons mettre ces vers des abeilles. Ceux-ci, qui n'ont qu'à avaler une sorte de bouillie, n'ont pas besoin d'avoir de fortes dents; ils n'en ont aussi que deux foibles & difficiles à appercevoir. On commence à s'assûrer que les environs de la bouche ont des parties dures, comme écailleuses, si l'on conduit son doigt sur la tête de derriére en avant. On sent des parties qui frottent plus rudement que des chairs. Mais si on considére le dessus de la tête dans un jour favorable, on trouve les deux crochets analogues à ceux des vers dans la classe desquels nous voulons les laisser. Ces deux crochets * suivent le contour du bout supérieur de la tête; ils * se terminent près de la lévre supérieure par une petite pointe écailleuse & jaunâtre. Ils sont si exactement appliqués contre le contour de la tête, qu'il ne seroit pas possible de les y distinguer, si on n'avoit les deux mains libres pendant qu'on les regarde à la loupe; c'est-à-dire, si on n'avoit sur le nez une de ces lunettes à loupe dont nous avons enseigné ailleurs à se servir, qui donnent l'usage d'une main de plus. Swammerdam à qui ce secours manquoit, avouë naturellement qu'il n'a pû bien voir les parties de la tête de ce ver; & cela, ajoûte-t-il, faute d'une main qui pût les écarter les unes des autres; car l'une de ses mains étoit occupée à tenir le ver, & l'autre à tenir la loupe. Mon nez étant chargé de la loupe, j'ai eu la main nécessaire pour éloigner avec la pointe d'une épingle, un des crochets du contour de la tête contre lequel il étoit appliqué.

* Pl. 36. fig. 9. c, c.

En dessous de la tête * on trouve la levre inférieure; la partie * qui en fait le milieu s'éleve jusques à la levre supérieure & même par-dessus, comme s'éleve la levre d'une bouche humaine dont la mâchoire inférieure se

* Fig. 10.
* f.

porte trop en devant. Le bout de cette partie eſt comme taillé quarrément; il a quelquefois lui-même l'air d'une eſpéce de bouche; je veux dire qu'en certains temps, on y voit une cavité oblongue formée par des chairs pliſſées; mais quelquefois il ſort de cette cavité, une petite lame charnue qui eſt taillée quarrément. Nous prouverons bientôt que ces ſortes de vers ſçavent filer, & c'eſt dans cette lame charnue que la filiére eſt placée. Les deux autres parties * de la levre inférieure, celles qui en font les côtés, diminuent inſenſiblement de groſſeur en s'éloignant de leur baſe; elles ſe terminent par des pointes fines, rouſſeâtres, dures & comme écailleuſes. Ces pointes ſont peut-être des inſtruments utiles au ver, lorſqu'il place les fils de ſoye qu'il tire de ſa filiére. Elles ont auſſi à leur face intérieure au-deſſous de la pointe, comme deux à trois petites dentelûres jaunâtres & écailleuſes. La partie * qui eſt entre celles-ci & la plus conſidérable de la levre inférieure, eſt appellée la langue par Swammerdam; ce ſeroit une langue qui ſe trouveroit en entier hors de la bouche. Les conformations des inſectes ont des choſes plus biſarres; mais on peut trouver une vraye langue dans la cavité de la bouche, à des inſectes qui ont une partie ſemblable à celle dont nous parlons. De-là il ſuit qu'elle ne doit encore être priſe que pour la plus conſidérable partie de la levre de nos vers d'abeilles, dont nous ne ſçaurions gueres nous promettre de voir la vraye langue. Celle-ci eſt apparemment dans la cavité qui ſe trouve entre la levre ſupérieure & l'inférieure, cavité que Swammerdam ne ſemble pas avoir connue; & cela encore, faute d'avoir eu la facilité de ſéparer les unes des autres, les parties de la tête pendant qu'il les obſervoit.

Avant que de quitter cette tête, nous y devons faire remarquer deux petits globes * dont il y en a un de chaque

* Pl. 36. fig. 10. *l*, *l*.

* *f*

* Fig. 10. *i*, *i*.

côté, environ à diſtance égale du bout antérieur & du bout poſtérieur. Ils ſont auſſi blancs que le reſte, mais plus luiſants, & on ne peut les prendre que pour deux yeux; ils ſont l'un & l'autre dans un enfoncement qui leur fait une eſpéce d'orbite.

Les vers les plus gros & les plus blancs, ont tout du long du dos *, depuis la tête juſques à l'anus, une raye jaunâtre: quoiqu'elle ſemble être ſur la peau, elle n'y eſt pas réellement; la peau ne paroît colorée que parce qu'elle laiſſe voir le conduit des aliments qui eſt étendu en ligne droite, & rempli d'une matiére d'un jaune fauve. C'eſt apparemment la blancheur du reſte du corps, & ſon air douillet & dodu qui ont tenté Swammerdam, & qui lui ont donné envie de ſçavoir quels goûts avoient ces vers. Je m'en ſuis d'autant plus volontiers rapporté à ſon expérience, qu'il dit leur avoir trouvé un goût très-déſagréable, ſemblable à celui du ſuc pancréatique des poiſſons, & qui, ce qui en donnera une idée à plus de gens, laiſſe au goſier une impreſſion ſemblable à celle du lard rance.

* Pl. 36. fig. 11.

Sous le ventre *, on croit voir de diſtance en diſtance, des plis plus blancs que le reſte, diſpoſés parallelement les uns aux autres, & tranſverſalement. On eſt porté à croire, que ce ſont ceux qui ſe font dans les endroits où le ver ſe courbe. Quand on examine ces prétendus plis de plus près, on reconnoît que ce ſont des vaiſſeaux, qui pour être d'un blanc argenté, ont plus d'éclat que le blanc de tout le reſte du corps & que celui de la peau au travers de laquelle ils paroiſſent; en un mot, que ces vaiſſeaux ſont des trachées. On peut s'en convaincre aiſément; on paſſera ſous l'un d'eux la pointe d'une épingle, & on le forcera de s'élever au-deſſus de la peau déchirée; alors on verra que le vaiſſeau qu'on a enlevé, a conſervé ſa rondeur, quoiqu'il ſoit ouvert, & qu'il a une blancheur

* Fig. 12. t, t, t.

argentée; deux caractéres qui distinguent les trachées des autres vaisseaux. Si même on tire de suite deux ou trois de ces vaisseaux hors du corps du ver, quelqu'un d'eux & peut-être tous les trois, feront voir que leur structure est telle que nous avons trouvé celle des trachées * des vers aquatiques qui donnent les mouches à corcelet armé, & telle que nous avons dit alors qu'il y avoit apparence qu'étoit la structure de toutes les trachées des insectes. Nous avons prouvé que les trachées de ces vers aquatiques étoient faites d'un fil cartilagineux d'une prodigieuse finesse, roulé en spirale, comme le fil d'argent dont on fait ces ornements appellés cannetilles ou bouillons; on voit que la structure des trachées des vers des abeilles, est la même. Le tuyau qu'on a brisé pour l'élever au-dessus de la peau, laisse paroître à un de ses bouts, un fil qui s'est dévidé & qui se dévide davantage si on parvient à le prendre entre ses doigts, & qu'on le tire ensuite.

** Tome IV. Mem. 7. Pl. 22. fig. 12.*

Les stigmates * de ces vers, quoique très-petits, & quoique dépourvûs d'un rebord jaunâtre qui aide à faire distinguer ceux de divers insectes, ne sont pas difficiles à trouver; on n'a qu'à suivre une trachée transversale *, elle aboutit de chaque côté tout auprès d'un stigmate. On trouve de la sorte la suite des stigmates de chaque côté; la ligne sur laquelle ils sont rangés, est marquée par une trachée qui va de la tête à la partie postérieure. C'est sur ces deux longues trachées que sont posés immédiatement les stigmates; d'auprès de chacun de ceux-ci part un tronc de trachée très-court, mais aussi gros que les trachées transversales du ventre; il s'éleve vers le dos & jette deux branches déliées, qui elles-mêmes fournissent des ramifications.

* Pl. 36. fig 12. *s, s, s*, &c.

* *t*.

En dessous du ver, près de sa tête, on voit des trachées

qui forment diverſes ondes ; on diſtingue de plus d'autres ondes blancheâtres formées par des parties intérieures vûes au travers de la peau.

L'anus du ver eſt à ſon dernier anneau, & n'eſt deſtiné qu'à rendre peu d'excréments ; jamais il n'en rejette lorſqu'on tient le ver entre ſes doigts ; c'eſt pourtant un temps où les vers qui ont à ſe vuider, ne manquent guéres de le faire.

Dans les ſaiſons favorables à l'accroiſſement des inſectes, j'ai remarqué des cellules où la mere abeille venoit pondre. J'ai enſuite obſervé au bout de huit jours, que chacune de ces cellules étoit remplie par un ver qui n'avoit plus beſoin de prendre d'aliment, c'eſt-à-dire, qui n'avoit plus à croître : d'où il ſuit que tout le croît de chacun de ces vers avoit été fait en moins de ſix jours, puiſque nous avons vû que ce n'eſt guéres que deux jours après que l'œuf a été pondu que le ver en ſort. Dès qu'il naît il ſe roule, mais le rouleau qu'il forme alors eſt ſi petit qu'il laiſſe bien du vuide entre ſa circonférence & les parois de la cellule. Bientôt, c'eſt-à-dire, au bout de deux jours ou environ, ce vuide eſt rempli : ce même rouleau formé par le ver s'applique contre le contour de la portion de la cellule, à laquelle il répond. D'ailleurs le ver étant devenu plus long, un ſeul tour ne ſuffit plus pour la longueur de ſon corps. La tête ſe trouve poſée au-deſſus du penultiéme anneau. Ses autres dimenſions doivent augmenter, & augmentent en même temps. Or puiſque dès les premiers jours le rouleau étoit un rouleau plein, le corps que ſa poſition empêche de s'étendre du dos vers le ventre, ne peut s'étendre que vers les côtés ; il eſt forcé de prendre une figure applatie *. La coupe d'un anneau qui, dans les premiers temps étoit circulaire, eſt alors ovale. J'ai ſouvent ouvert des cellules qui avoient

* Pl. 36. fig. 7 & 8.

été détachées des autres, & elles me sembloient contenir deux vers posés l'un sur l'autre, parce que je n'imaginois pas qu'un seul ver roulé pût occuper une aussi longue portion d'une cellule que celle qu'il occupe quand il est applati au point où le roulement demande qu'il le soit; mais dès que j'avois ôté ce ver de place, & que je l'avois mis en quelque sorte en liberté, son corps reprenoit de la rondeur.

Il vient donc un temps où le ver doit se trouver mal à son aise d'être roulé, & où il doit chercher à se mettre dans une autre position, à s'allonger. Ce temps arrive quand celui où il doit se métamorphoser pour la premiére fois, est proche. C'est aussi alors que les abeilles qui jusques-là lui avoient apporté des aliments convenables, cessent de lui en donner qui lui seroient inutiles. Elles connoissent qu'il n'a plus besoin de manger; & elles songent à le mettre hors de risque d'être inquieté dans son alvéole, où il ne doit plus même avoir de communication avec l'air extérieur. Le dernier des soins qu'elles prennent pour lui, est celui de le renfermer dans sa petite loge, d'en murer, pour ainsi dire, l'ouverture avec de la cire. Plusieurs abeilles travaillent à la fois, ou les unes après les autres, à faire un couvercle de cire * à la cellule, & à l'appliquer exactement sur les bords, ceux-ci lui servent d'appuis. Ainsi le ver se trouve renfermé dans une espéce de boîte de cire scellée hermétiquement. La maniére dont les abeilles s'y prennent pour faire le couvercle de cire, ne suppose rien que nous ayons besoin d'expliquer; la façon en est plus simple que celle des cellules exagones, & la même que celle des couvercles des cellules à miel.

* Pl. 36. fig. 16 & 17. *c, c, c,* &c.

C'est après que le ver a été ainsi renfermé dans sa cellule, qu'il se déroule, se redresse & s'allonge. Jusques-là, il n'avoit eu d'autre peine que celle de manger. Son corps avoit

avoit été dans le plus parfait repos ; mais les besoins de son état futur demandent qu'il commence à travailler. La peau qui le couvrira lorsqu'il sera nymphe, est apparemment plus délicate que celle qui le couvre pendant qu'il est ver ; elle ne doit pas être exposée lorsqu'elle est nouvelle & excessivement tendre, à toucher immédiatement les parois de la cellule ; le ver songe à les tapisser de soye ; il sçait filer comme le sçavent les chenilles. C'est un fait qui a échappé à M. Maraldi, & qui pouvoit très-bien échapper à un bon observateur, mais que Swammerdam n'a pas ignoré. Je crois seulement que ce dernier a fait filer le ver de trop bonne heure ; il l'a mis à l'ouvrage avant que l'alvéole eût son couvercle de cire ; & il m'a toûjours paru que le ver ne commençoit à filer qu'après qu'il avoit été renfermé de toutes parts. La portion de la toile qu'il ourdit, qui se trouve à l'ouverture de la cellule, pourroit être gâtée par les abeilles qui mettent le couvercle de cire, si elle étoit déja faite alors, comme Swammerdam l'a voulu. Malgré toute l'adresse que nous sçavons aux abeilles, il ne paroît nullement possible qu'elles pussent parvenir à appliquer la cire aussi parfaitement qu'elle est appliquée sur toute cette portion de la toile ; au lieu que le ver ne fait là que ce qu'il fait ailleurs quand il couche & colle exactement sur le couvercle, des fils de soye très-proches les uns des autres, & qui se croisent.

La toile de soye que file notre ver, est extrémement fine & extrémement serrée ; elle suit exactement toutes les faces & les angles de la cellule à laquelle elle sert, pour ainsi dire, de chemise. On pourroit très-bien ne pas s'appercevoir qu'une cellule est tapissée de cette toile, si on se contentoit de lui ôter son couvercle & d'en considérer le dedans avec des yeux qui ne seroient aidés du secours d'aucun verre. Mais si on vient à briser une cellule dans

toute sa longueur, ou plûtôt à en briser plusieurs à la fois, & cela, en rompant un gâteau rempli de celles dont chacune a un ver ou une nymphe, & qui sont toutes fermées par leur couvercle de cire; les cassures du gâteau font voir alors plusieurs cellules ouvertes longitudinalement; & on remarque que le ver ou la nymphe de chaque cellule, ne paroît qu'au travers d'une pellicule rousseâtre *. Cette pellicule n'a rien de commun avec les parois de cire qui ont été rompues; plus flexible & d'ailleurs forte, elle s'est décollée de dessus la portion de la cellule qui a été emportée par le déchirement.

* Pl. 36. fig. 13. *c f c d.*

En rompant ainsi des cellules, on se convainc donc aisément que chaque ver a soin de tapisser la sienne d'une toile de soye; mais on en pourroit rompre, & c'est même ce qui arrivera le plus souvent, qui feroient juger que le ver file une enveloppe qui est beaucoup plus épaisse que nous ne l'avons laissé imaginer, & qui est réellement cinq à six, peut-être huit à dix, & peut-être vingt fois plus épaisse. Aussi n'est-elle pas l'ouvrage d'un seul ver; elle n'est pas une enveloppe simple; elle est composée de plusieurs toiles qui ont été mises les unes sur les autres. Nous avons déja dit que moins de trois semaines après que le ver est né, il est en état de sortir de sa loge sous la forme de mouche. L'habitation qu'il laisse vuide est nettoyée sur le champ par les abeilles, & est rendue aussi propre qu'elle l'étoit d'abord, à servir à élever un autre ver; la mere abeille y peut venir & y vient pondre. Le second ver qui habite cette cellule, y file comme le premier y a filé, avant que de se métamorphoser. La même cellule peut donc être tapissée d'une nouvelle toile de soye plusieurs fois dans une année; & lorsqu'une ruche a subsisté pendant plusieurs années, il y a telle cellule qui a servi successivement d'habitation à bien des vers, & qui par conséquent,

a reçû successivement bien des toiles de soye. Elles sont si minces qu'il en faut un grand nombre d'appliquées les unes sur les autres avant que le logement en soit rendu sensiblement plus étroit. On pourroit s'assûrer du nombre des vers qui se sont transformés en mouches dans chaque cellule, si on se donnoit la patience de séparer les unes des autres les pellicules qui s'y trouvent, car elles sont séparables. La cellule qui en a plusieurs, loin d'en valoir moins, est plus forte & plus solide que les autres; elle est moins en risque d'être brisée que celles qui ne sont que de cire; la tapisserie est ici capable de soûtenir les murs.

Pour séparer d'une cellule l'enveloppe, soit simple, soit composée, dans son entier, Swammerdam a eu recours à un moyen un peu long, mais commode; c'est de tenir pendant quelques jours la cellule dans l'esprit de vin; il agit sur la cire, & fait qu'elle est bien moins adhérente à la toile de soye qu'elle n'y est naturellement. M. Maraldi qui avoit observé la pellicule ou l'assemblage de pellicules qui recouvre une cellule, ne s'en étoit pas fait une juste idée; il a cru que chaque pellicule simple étoit la dépouille que le ver avoit laissée lorsqu'il s'étoit transformé: il n'avoit pas assés pensé combien il eût été difficile que cette peau se fût moulée exactement dans les angles que forment les pans de l'exagone; car il n'y a que le fond de la cellule qui prenne un peu de rondeur, où les arrêtes des angles soient effacées par les toiles. Au reste, s'il eût ouvert plusieurs cellules bouchées récemment, il seroit parvenu à en observer dont l'intérieur auroit été tapissé, quoique le ver eût encore sa premiére forme; ainsi, il se fût convaincu que ce n'est pas de sa dépouille qu'il la tapisse; il auroit pû aussi surprendre le ver occupé à filer. Enfin, si on examine au microscope ou seulement avec une forte loupe cette pellicule, malgré son tissu serré on reconnoît qu'elle est

faite de fils très-déliés, appliqués les uns contre les autres, & que sa structure est toute autre que celle d'une peau.

Ce n'est pas seulement par la forme de leurs cellules que les vers qui se doivent transformer en fémelles, sont traités avec distinction ; nous venons de dire que plusieurs œufs de ceux d'où doivent naître des abeilles ordinaires, sont successivement pondus dans la même cellule; mais on donne une cellule neuve à chacun de ces œufs plus précieux d'où doivent éclorre des vers qui deviendront des meres. Les observations que j'ai faites le prouvent. Je n'ai jamais trouvé une cellule royale tapissée que d'une seule toile de soye ; & j'ai vû les abeilles détruire les cellules royales dans lesquelles des fémelles étoient nées, ou n'en laisser que les fondements sur lesquels elles élevoient des cellules exagones. Enfin, ce qu'elles avoient conservé de chaque cellule royale se trouvoit dans la suite entiérement renfermé dans l'intérieur d'un gâteau. Ce que nous avons dit ailleurs * de la position la plus ordinaire à ces cellules, fait voir que les abeilles sont dans la nécessité de les détruire, si elles veulent prolonger les gâteaux de cire du bord desquels elles pendent. Je rapporterai une seule observation, qui prouve incontestablement cette destruction des cellules royales. Je baignai une ruche qui m'avoit donné l'année précédente deux essaims, & de laquelle il n'en étoit point encore sorti le 6 de Juillet de l'année où elle fut baignée. Après avoir examiné ses gâteaux les uns après les autres, je n'y pû trouver aucune cellule royale; elle en avoit pourtant eu au moins deux l'année précédente. Plusieurs couches de fils de soye appliquées successivement sur les parois de la même cellule exagone, la rendent moins fragile; mais les cellules royales sont si solidement construites, que la multiplication des couches de soye leur seroit très-inutile.

* *Mem. IX.*

Je dois faire remarquer que les abeilles ſe donnent bien de garde de porter au ver plus d'aliments qu'il n'en peut conſommer Avant que de filer ſa coque, il acheve de manger toute ſa proviſion de gelée; ainſi, il rend le fond de ſa cellule net & ſec: on ne voit pas même qu'il y ſoit reſté d'excréments. Après avoir rendu ſon logement propre, après l'avoir tapiſſé de ſoye, il continue de ſe tenir allongé; le temps où il devoit être roulé eſt fini. Il paſſe un jour ou plus tout étendu; & enfin, le moment arrive où il va changer d'état, où il ſe défait de la peau ſous laquelle il paroiſſoit ver, pour devenir nymphe *. Nous avons parlé ſi au long en différents endroits, de la maniére dont s'accomplit la métamorphoſe des chenilles en criſalides, & celle des vers de divers genres qui doivent devenir des mouches à quatre aîles, en nymphes incapables de véritable mouvement progreſſif, qu'il ſeroit très-inutile que nous nous arrêtaſſions à décrire comme ſe fait le changement d'état du ver d'abeille. On ſçait aſſés que ſa peau doit ſe fendre ſur le dos, que la nymphe ſort peu à peu par la fente qui s'y eſt faite, qu'elle force cette peau à aller en arriére, que la nymphe s'en tire toute entiére; & que dès qu'elle s'eſt défaite de cette enveloppe, on lui peut trouver toutes les parties extérieures d'une abeille, les antennes, les jambes & la trompe qui ſont ramenées en devant du côté du ventre; & que ces parties n'ont plus beſoin que de prendre de la conſiſtance pour être en état de fournir à tous les uſages auxquels elles ſont deſtinées.

* Pl. 36. fig. 14.

Ces faux-bourdons, ces mâles que les abeilles maſſacrent impitoyablement dans le mois de Juillet, quelquefois un peu plûtôt & quelquefois un peu plus tard, ont été l'objet de leurs ſoins pendant qu'ils prenoient leur accroiſſement ſous la forme de vers qui ne différoient que par leur

grandeur, de ceux qui deviennent des abeilles sans sexe. Ces dernières leur portent les mêmes aliments qu'elles portent aux autres vers, & avec la même assiduité; & enfin, quand il y en a quelqu'un de prêt à se métamorphoser, elles ont aussi l'attention de mettre un couvercle de cire à sa cellule. Quand les cellules où ils sont ne se feroient pas distinguer des autres par leur grandeur, on les reconnoîtroit par la forme du couvercle *. Ce couvercle est une calotte sensiblement plus relevée en dehors que n'est celle d'une cellule de ver qui doit devenir une abeille ordinaire. On voit dans certains temps des gâteaux entiers ou des portions de gâteaux dont toutes les cellules ont de ces couvercles relevés.

* Pl. 36. fig. 17. c, c, c, c. &c.

Les vers qui doivent devenir des faux-bourdons, naissent d'œufs semblables à ceux d'où sortent les vers qui doivent devenir des abeilles communes, mais peut-être un peu plus gros. Ces premiers vers avoient besoin de cellules plus grandes que celles des autres, parce qu'ils se transforment en des mouches dont la grandeur surpasse considérablement celle des abeilles ouvriéres. Quoique ces mouches mâles soient considérablement plus grandes que les autres, M. Maraldi rapporte qu'il trouva dans une ruche dont on avoit fait périr toutes les mouches, un grand nombre de faux-bourdons qui n'étoient guéres plus gros que des abeilles ordinaires. Il m'est arrivé une seule fois de voir de ces petits mâles, & j'en ai même conservé un dans mon recueil d'insectes secs. Dès qu'on n'en trouve pas ordinairement de ceux-ci dans les ruches, en quelque saison qu'on les y cherche, il y a plus d'apparence que quelquefois des mâles restent petits par quelque circonstance qui s'est trouvée contraire à leur accroissement, qu'il n'y en a qu'ils soient une espéce particuliére de faux-bourdons. Nous avons parlé des cas de nécessité où la

mere abeille dépose deux & même trois œufs dans le même alvéole, ne peut-il pas aussi arriver que les abeilles ouvriéres ne fassent pas à temps les grands alvéoles dans lesquels les vers mâles peuvent croître à leur aise, ou que ceux qui sont faits se trouvent tous remplis de miel? Alors la mere abeille seroit obligée de déposer dans des cellules ordinaires les œufs qui donnent naissance à des vers qui se transforment en mâles ; le corps de chaque ver étant trop & trop tôt serré par les parois de sa cellule, ne pourroit parvenir à prendre le volume qu'il auroit pris dans une plus grande cellule.

L'amour des abeilles ordinaires pour les vers nés dans leur ruche, est assés marqué par les soins & les attentions qu'elles ont pour eux; mais il m'a paru curieux de sçavoir si cet amour s'étendroit jusques à des vers qui auroient pris naissance dans une autre ruche ; & nous verrons dans la suite que j'avois même raison de souhaiter que cela fût. J'ai donné aux abeilles de plusieurs ruches, des portions de gâteaux que j'avois tirées d'autres ruches, & dont les cellules étoient remplies de couvain en tous états. Les unes l'étoient d'œufs, d'autres de vers naissants, d'autres de vers très-gros, de vers dont les cellules étoient bouchées de cire. D'autres cellules de ces mêmes portions de gâteaux contenoient des nymphes de différents âges, c'est-à-dire, de celles qui n'étoient nymphes que depuis peu de temps, & de prêtes à devenir mouches; & enfin on y en pouvoit trouver de tous les âges moyens. Les nymphes n'ont plus besoin du secours des abeilles ordinaires; elles sont devenues des mouches dans la nouvelle ruche où elles ont été transportées, & ont augmenté le nombre de celles qui l'habitoient. Mais je n'ai point vû les abeilles de cette ruche prendre soin des œufs & des vers nés dans une autre ruche ; elles ont même traité ces derniers avec la plus

grande barbarie ; elles les ont arrachés de leurs cellules, & les ont jettés hors de la ruche ; elles les ont fait périr impitoyablement.

Dans bien des circonstances, je les ai vû traiter avec la même cruauté des vers nés parmi elles-mêmes. Lorsque quelque accident fait tomber un gâteau ou quelque portion de gâteau remplie de couvain, sur le fond d'une ruche qui n'est pas bien pleine, on voit les abeilles s'attrouper dessus ; elles ne font grace à aucun des vers qui se trouvent dans des cellules ouvertes, elles les en tirent, les tuent & les vont jetter au loin. Elles peuvent être excusables alors, peut-être même méritent-elles d'être louées. C'est un ouvrage au-dessus de leurs forces que celui de remettre le gâteau dans son ancienne place ; & dès qu'il reste où il est tombé, il n'est peut-être pas possible d'entretenir autour des vers le degré de chaleur qui leur est nécessaire ; ils périroient à la longue de froid ; les abeilles aiment mieux leur donner une mort prompte, que de les laisser languir trop long-temps.

Elles agissent pourtant de la même maniére dans un autre cas, où loin de me paroître dignes des éloges que M. Maraldi leur a donnés, elles me semblent plus difficiles à justifier. J'ai vû tomber des gâteaux pleins de couvain en tous états sur le fond d'une ruche extrémement pleine de gâteaux & d'abeilles ; elles s'assembloient, comme l'a dit M. Maraldi, sur la portion qui étoit tombée ; mais loin d'en soigner les vers, comme il a pensé qu'elles le faisoient, elles n'épargnoient que ceux des cellules fermées : elles pouvoient pourtant entretenir autour d'eux une chaleur suffisante ; mais une autre raison apparemment ne leur permettoit pas d'espérer qu'ils vinssent à bien. Les cellules qui, quand elles étoient dans leur premiére position, avoient leur axe presque horisontal, l'avoient alors vertical ; les

vers

vers se trouvoient donc dans une position fort différente de celle où ils avoient été, & dans laquelle il n'étoit peut-être pas possible qu'ils achevassent de prendre leur accroissement, & qu'ils se transformassent.

Enfin, il arrive quelquefois que les abeilles de certaines ruches, arrachent les vers des alvéoles, qu'elles les tuent & qu'elles en transportent les cadavres au loin, quoiqu'il ne soit arrivé aucun dérangement aux gâteaux, quoiqu'ils soient tous restés dans leur place. Un tel procedé est assurément bien étrange, & s'accorde mal avec l'affection tendre que les abeilles montrent généralement pour les vers de leur habitation. Néantmoins il est apparemment fondé sur des raisons que nous trouverions bonnes, si les abeilles pouvoient plaider leur cause devant nous. Entre celles que j'en imagine, la trop grande fécondité de la mere en peut être une; lorsqu'elle va à un tel point que presque tous les gâteaux de la ruche sont remplis de couvain, dans un temps qui invite à faire une abondante recolte de miel; alors pour trouver où mettre le miel dont il est nécessaire que les abeilles de cette ruche se fournissent, elles sont contraintes de vuider les cellules remplies par les vers, il faut qu'elles se résolvent à les tuer. Car après tout, la premiére chose est de songer à donner de quoi vivre à tout le peuple de la république. Ç'a été aussi dans un temps où des abeilles pouvoient faire facilement, & en peu de jours, de grandes récoltes de miel, que je leur ai vû tuer des vers qui eux-mêmes devoient être bientôt des abeilles ouvriéres. Elles peuvent encore faire un carnage de ces vers, dans une autre circonstance, sans mériter qu'on leur en reproche la cruauté, sçavoir, lorsqu'elles sont en si grand nombre dans leur ruche, qu'elles trouvent à peine à s'y loger, & que leur mere ne met point au jour des œufs d'où des fémelles doivent sortir, ou que ceux de

cette eſpéce qu'elle a pondus ont mal réuſſi. Des mouches qui raiſonneroient & prévoiroient, & nous avons aſſés de preuves que nos abeilles agiſſent comme ſi elles raiſonnoient & prévoyoient, voyant qu'il n'y a pas lieu d'attendre qu'une colonie pût être conduite hors de la ruche, concluroient à empêcher le nombre des mouches de s'y multiplier trop ; elles verroient la néceſſité de ſacrifier au moins une partie des vers qui doivent devenir des mouches, aux mouches qui ont toute leur vigueur. Enfin, des raiſons peut-être encore meilleures que nous ne ſçavons pas deviner, les forcent à cette cruauté. Nous ne ſçavons pas ſi des vers qui nous paroiſſent bien conditionnés, ne ſont pas attaqués de quelque maladie ; ſi les abeilles dans leſquelles ils ſe métamorphoſeroient, ne ſeroient pas trop foibles, &c.

J'ai penſé qu'il pourroit y avoir une circonſtance où les abeilles prendroient ſoin des vers nés dans une ruche étrangére, ſçavoir, lorſqu'après leur avoir ôte tous ceux qu'elles avoient vû naître, on ne leur donneroit à ſoigner que des vers qui devroient leur naiſſance à une reine ou mere à elles inconnuë. Ce ſeroit un étrange projet, & qui ne pourroit tomber que dans l'eſprit d'un tyran exécrable, que celui de ſe donner le ſpectacle de faire paſſer réciproquement tous les habitants d'une grande ville dans une autre, en les obligeant de laiſſer chacun dans leurs maiſons, toutes leurs proviſions, tous leurs meubles, & juſques aux enfants à la mammelle ; d'obliger, par exemple, tous les habitants de Roüen, de laiſſer leurs maiſons dans l'état où elles ſont, pour aller s'établir dans celles d'Orléans dont les habitants auroient été chaſſés, pour aller occuper à leur tour les maiſons abandonnées à Roüen. Sans être trop barbare, on peut imaginer de ſe donner un ſpectacle du même genre avec des ruches. Il peut

paroître curieux de voir ce qui se passeroit si lorsqu'après avoir chassé toutes les abeilles d'une ruche, après les avoir forcé d'abandonner leurs gâteaux de cire pleins de miel & de couvain en tous états, on obligeoit les abeilles d'une autre ruche de sortir de leur habitation pour aller s'établir dans la premiére ruche dont les mouches auroient été chassées, & qui se trouveroit bien pourvûe de tout ; & enfin, si en échange on donnoit aux premiéres mouches la seconde ruche garnie de gâteaux faits par les mouches qu'on auroit établies dans la premiére ruche. J'ai tenté de faire cet échange entre des mouches qui étoient dans des ruches en panier. Je fis passer de la maniére dont je l'ai expliqué * ailleurs & sans avoir recours à l'eau, les abeilles d'une ruche assés fournie de gâteaux, dans une ruche vuide. Pour faire cette expérience, je m'y pris dès le matin dans le mois de Mars. Quand toutes ou presque toutes les abeilles furent sorties de la premiére ruche, je forçai les abeilles d'une autre ruche bien pourvûe elle-même de gâteaux, à aller s'établir dans le logement qui venoit d'être abandonné, & où elles devoient trouver tout ce qui leur étoit nécessaire. Dès qu'elles y furent entrées, dès que la ruche qu'elles habitoient auparavant fut vuide, je fis faire un second déménagement aux abeilles que j'avois forcé d'abandonner la premiére ruche, à celles qui avoient été mises dans la ruche dépourvûe de tout ; je les fis passer dans la ruche des mouches qui étoient en possession de la leur. Ainsi fut fait l'échange de ruches toutes meublées & auxquelles rien d'essentiel ne manquoit, & il fut fait plus vîte qu'on ne se l'imagineroit. Les manœuvres qu'il demanda furent finies en moins de cinq quarts d'heure. La saison dans laquelle je le fis, n'étoit pas favorable à un déménagement de mouches. Les secousses qu'on donna aux ruches pour déterminer les abeilles à en sortir plus vîte, détachérent quelques gâteaux ;

* *Mem. X.*

le vuide en devint plus grand dans les ruches; auſſi y en eut-il une dont les mouches ne purent réſiſter aux froids qui ſurvinrent au bout de douze à quinze jours, elles périrent. Les autres qui étoient en plus grand nombre & dans une ruche mieux fournie de gâteaux, ſoûtinrent ces mêmes froids. Au reſte, les parois opaques de ces ruches, ne me permirent pas de voir à mon gré comment les abeilles ſe comportoient dans l'intérieur; mais j'eus tout lieu de croire qu'elles prirent en affection les vers qu'elles y trouvérent; j'en ai une très-forte preuve. Si elles n'euſſent pas voulu avoir ſoin de ces vers, elles les euſſent laiſſé périr; & ſans attendre même qu'ils fuſſent morts, elles n'euſſent pas manqué de les arracher de leurs cellules & de les jetter hors de la ruche, ou au moins ſur ſon appui; mais je ne pus trouver ſur l'appui aucun ver, & je ne pus voir de mouches occupées à en tranſporter; ce qui prouve que les vers furent bien traités par les abeilles. Je me promets de répéter la même expérience ſur des ruches vitrées, ſur leſquelles j'euſſe commencé à la faire, ſi, lorſque je la fis, j'en euſſe eu deux dont j'euſſe pû diſpoſer.

Si les abeilles ordinaires prennent non-ſeulement tant de ſoins pour élever les vers qui doivent leur devenir ſemblables, ſi elles en prennent de pareils pour ceux qui doivent ſe transformer en faux-bourdons, on penſe bien qu'elles ſont au moins auſſi attentives aux vers qui ſe doivent métamorphoſer en fémelles ou reines; que lorſque ces derniers vers n'ont plus à croître, elles n'oublient pas de fermer leurs cellules avec un épais couvercle de cire. Nous devons même rapporter une obſervation qui prouve qu'elles font tout avec profuſion, lorſqu'il s'agit de ces vers. Nous avons déja vû qu'elles dépenſent plus en cire pour conſtruire une cellule à chacun de ceux-ci, qu'elles n'en dépenſent pour en conſtruire

cent, ou cent cinquante, à des vers communs. Elles leur donnent aussi la nourriture avec plus de prodigalité. J'ai dit que lorsque les vers qui deviennent des abeilles communes étoient prêts de se transformer en nymphes, ou qu'ils s'y étoient transformés, on ne trouvoit plus au fond de leur cellule, de cette bouillie qui y est portée pour les nourrir. J'ai ouvert plusieurs cellules de vers qui deviennent des fémelles, après que le ver y avoit été renfermé, & j'y ai vû un volume de bouillie égal à celui du ver. Cette bouillie sembloit une espéce de ragoût assaisonné; je lui ai trouvé un goût legérement sucré, mêlé avec de l'aigre & du poivré. Dans les cellules royales dont les vers s'étoient transformés en nymphes, j'ai remarqué une plaque de cette bouillie assés épaisse, & qui avoit plus ou moins de consistance, selon qu'il y avoit plus ou moins de temps que la nymphe s'étoit tirée de la peau du ver.

Ce reste d'aliment semble pourtant aussi superflu aux nymphes qui doivent devenir meres, qu'à celles qui deviennent des abeilles ouvriéres; elles n'ont pas plus besoin & ne sont pas plus en état de manger les unes que les autres; il sembleroit même n'être propre qu'à les incommoder. Mais quand on ouvre avec précaution une cellule * où est une de ces nymphes royales renfermée *, on voit que son logement a plus de capacité proportionnellement que celui des autres nymphes, qu'elle ne le remplit pas à beaucoup près. C'est contre le fond, c'est-à-dire, contre le bout supérieur de la cellule qu'est appliquée la couche de bouillie qui n'a pas été mangée; & entre cette couche & le derriére de la nymphe, il reste un grand vuide. Sa tête est à l'autre bout tout près du couvercle.

* Pl. 36. fig. 15. *u u.*

* *n.*

Nous devons encore remarquer ici combien la nature a voulu que dès leur naissance les fémelles fussent distinguées des autres abeilles. Au lieu que les nymphes de

celles-ci ſont poſées preſque horiſontalement, & ont même la tête un peu plus élevée que le derriére, les nymphes royales ſont poſées verticalement ayant la tête en embas. Le plan de l'anneau que forme un ver ordinaire, roulé dans ſa cellule, eſt vertical; & le plan de l'anneau du ver qui doit devenir mere, eſt horiſontal. Tout cela ſuit de la différente diſpoſition des cellules des uns & de celles des autres.

Entre des cellules d'où des meres étoient ſorties, j'en ai trouvé qui avoient été ouvertes par le côté, mais plus ordinairement elles le ſont par le bout. L'ancienne mere n'attend pas à pondre un œuf dans une cellule royale, juſques à ce que les mouches ordinaires ayent donné à cette cellule toute la longueur qu'elle doit avoir. J'ai vû des vers dans quelques-unes qui avoient encore la figure d'un calice de gland *.

* Pl. 32. fig. 1.

Nous avons déja dit que lorſque le couvercle de cire a été une fois mis à une cellule, le ver qui y eſt renfermé, de quelque eſpéce qu'il ſoit, n'a plus beſoin de ſecours étrangers; il file, il ſe transforme enſuite en nymphe qui d'abord eſt extrémement blanche. Par la ſuite, ſes yeux prennent une teinte de rouge qui devient de plus en plus forte, & des poils griſâtres paroiſſent ſur le corps & ſur le corcelet. Quand toutes les parties de la nymphe ont acquis la conſiſtance qui convient aux parties d'une mouche, alors l'abeille eſt en état de paroître au jour. Elle commence par ſe défaire de l'enveloppe mince, d'une eſpéce de voile blanc qui tenoit toutes ſes parties extérieures emmaillotées ; enſuite elle fait uſage de ſes dents pour s'ouvrir une ſortie qui lui permette de quitter un logement qui eſt devenu pour elle une priſon. Avec une de ſes dents elle perce le couvercle de cire de la cellule environ vers le milieu; elle ſaiſit enſuite entre cette même

dent & l'autre une petite portion de cire ; elle la hache ; elle la fait tomber ; elle a prise alors pour continuer de hacher peu à peu le couvercle, d'aggrandir l'ouverture commencée. A mesure que cette ouverture devient plus grande, on voit paroître une plus grande portion de sa tête. Enfin, au bout de deux à trois heures, lorsque la mouche naissante est vigoureuse, & lorsque la saison est favorable, elle parvient à rendre l'ouverture suffisante pour lui permettre de sortir. Des mouches moins fortes, & dans des jours peu chauds, sont quelquefois plus d'une demi-journée à y parvenir. Cet ouvrage même est au-dessus des forces de quelques-unes ; il y en a qui périssent dans leur cellule après y avoir fait une ouverture par laquelle leur tête seule ou une partie de leur tête peut passer ; c'est ce qui n'arriveroit pas si, comme Swammerdam l'a cru, les abeilles qui ont mis les couvercles venoient les ôter dans des temps où loin d'être nécessaires, ils ne sont plus qu'incommodes. Mais Swammerdam n'avoit pu que deviner sur cet article, n'ayant point eu de ruches vitrées, les seules qui peuvent donner la facilité de voir les abeilles en travail.

Quand donc la jeune mouche est parvenue à avoir assés ouvert sa cellule, elle en fait sortir sa tête & ensuite ses premiéres jambes qu'elle cramponne sur les bords du trou, & sur lesquelles elle se tire en avant. Bientôt les autres jambes sont à portée de sortir à leur tour ; & alors elle n'est pas long-temps à dégager le reste de son corps. Elle paroît toute entiére à découvert ; elle se pose sur ses six jambes sur le gâteau de cire, assés près de la cellule qu'elle vient de quitter. Ses aîles achevent de se déplier & de s'affermir : son corps & toutes ses parties extérieures sont encore mouillées ; mais quand l'air chaud de l'intérieur de la ruche ne suffiroit pas pour les sécher vîte, elles ne resteroient pas long-temps humides. Les abeilles qui

apperçoivent celle qui vient de naître, se rendent autour d'elle, & semblent lui marquer la joye qu'elles ont de la voir, par de bons offices; deux ou trois se placent autour d'elle, la léchent & l'essuyent successivement de toutes parts avec leur trompe; quelques-unes même la lui présentent pleine de miel qu'elles ont dégorgé.

Presque dans le même temps d'autres abeilles qui voyent la cellule qui vient d'être abandonnée, cherchent à la remettre en état de recevoir un nouvel œuf, en état de servir à élever une autre abeille, ou à la rendre un vase propre & net, & dans lequel du miel puisse être déposé. M. Maraldi assûre avoir observé une cellule dans laquelle cinq œufs furent pondus successivement, & desquels sortirent cinq abeilles en moins de trois mois. La mouche nouvellement née a laissé dans la cellule deux dépouilles, celle qui lui donnoit d'abord la forme de ver, & celle qui la faisoit paroitre une nymphe. Cette cellule est bientôt apperçûe par une ancienne abeille qui ne tarde pas à y entrer la tête la première; elle saisit avec ses dents une des dépouilles; elle sort aussi-tôt, & va la transporter hors de la ruche. Une autre abeille entre sur le champ dans la même cellule, & retire la seconde dépouille pour la transporter au loin. Enfin, plusieurs abeilles qui entrent les unes après les autres dans cette même cellule, ôtent toutes les petites ordures qui peuvent y avoir été laissées; tels sont les fragments de cire qui y sont tombés, lorsque le couvercle a été percé. Mais elles ne donnent aucune atteinte à la tenture de soye dont le ver en a tapissé les parois avant que de se métamorphoser; elle ne nuit en rien à l'intérieur, & rend la cellule plus solide. D'autres abeilles achevent en même temps d'ôter tout ce qui peut rester du couvercle, de bien dresser, de bien unir tous les bords du contour de la cellule; en un mot, elles la mettent dans l'état d'une cellule

cellule nouvellement conſtruite, tant elles la réparent avec ſoin.

Mais retournons à l'abeille que nous avons vû naître; elle eſt aiſée alors à diſtinguer des autres par ſa couleur; celle des vieilles abeilles eſt plus rouſſe, la ſienne eſt plus griſâtre ; les anneaux de cette derniére ſont plus bruns; les poils qui ſont couchés deſſus, & ceux des autres parties ſont blancs: le blanc des poils joint au brun noir des anneaux forme la couleur griſâtre. A meſure que les abeilles vieilliſſent, leurs poils deviennent de plus en plus roux, & le brun des anneaux s'éclaircit; de ſorte que les différences de nuances, mettent en état quelqu'un qui a occaſion de voir ſouvent des abeilles, de diſtinguer les jeunes de celles d'un âge moyen, & de diſtinguer même celles-ci des vieilles. L'abeille qui vient de naître, a le ventre gros ; ſi on l'ouvre, on le trouve très plein de miel; elle a donc encore celui qu'elle avoit pris lorſqu'elle avoit la forme de ver; auſſi avons-nous remarqué que le miel ſemble entrer dans la compoſition de la derniére bouillie qui eſt donnée au ver. Peut-être même que les abeilles, outre la bouillie, lui donnent du miel avec leur trompe; peut-être que comme les abeilles ſe nourriſſent de cire brute & de miel, le ver eſt nourri de miel & de bouillie.

A peine toutes les parties de la jeune abeille ſont aſſés deſſéchées, à peine ſes aîles ſont-elles en état d'être agitées, qu'elle ſçait tout ce qu'elle aura à faire dans le reſte de ſa vie. Qu'on ne s'étonne pas qu'elle ſoit ſi bien inſtruite, & de ſi bonne heure; elle l'a été par celui même qui l'a formée. Elle ſemble ſçavoir qu'elle eſt née pour ſa ſocieté, & qu'elle doit travailler à s'acquitter des ſoins qu'on a pris pour elle ; elle marche ſur les gâteaux, & cherche à aller jouir du grand air. D'autres abeilles qui ſortent

continuellement de la ruche, lui apprennent où sont les portes; elle ne manque pas de guides qui lui montrent le chemin. Comme les autres elle sort de l'habitation commune, & va comme elles chercher des fleurs; elle y va seule, & n'est point embarrassée ensuite de retrouver la route de la ruche, même quand elle y veut retourner pour la premiére fois. Ce ne sont pas ses seuls besoins qui la déterminent à voler sur les plantes. Nous avons déja vû ses compagnes lui offrir du miel; si elle va donc en puiser dans le fond des fleurs ouvertes, c'est moins pour s'en nourrir que pour commencer à travailler pour le bien commun, pour en ramasser qu'elle puisse porter dans les endroits où il est mis en dépôt. Ce qui prouve bien que ce n'est pas pour son interêt particulier qu'elle recueille du miel, c'est que dès sa premiére sortie, elle fait quelquefois une récolte de cire brute. M. Maraldi assûre qu'il a vû revenir à la ruche des abeilles chargées de deux grosses boules de cette matiére, le jour même qu'elles étoient nées.

Quand des abeilles ont commencé à naître dans une ruche, il n'en naît pas pour une chaque jour; il y a tel jour où plus de cent sortent de leurs cellules. Des gâteaux, ou de très-grandes portions de gâteaux qui ne montroient que des cellules fermées, au bout de quatre à cinq jours n'ont plus que des cellules ouvertes, parce que les mouches qui y étoient renfermées en sont sorties. Alors la ruche se peuple journellement, & en quelques semaines le nombre de ses habitants devient si grand, qu'elle peut à peine les contenir; c'est ce qui donne lieu aux essaims qui fourniront la matiére du Mémoire suivant.

# *EXPLICATION DES FIGURES DU ONZIE'ME MEMOIRE.*

## PLANCHE XXXVI.

LA Figure 1 repréſente un alvéole de cire, groſſi & ouvert tout du long, pour faire voir un œuf d'abeille attaché par un de ſes bouts contre le fond. *c c*, l'alvéole ouvert. *o*, l'œuf.

Dans la Figure 2, un œuf d'abeille *o b*, eſt vû plus groſſi que dans la figure 1. *b*, ſon petit bout, qui ici eſt collé contre l'épingle, & qui eſt celui que l'abeille colle contre le fond de la cellule.

Les Figures 3 & 4 ſont celles d'un des vers qui ſe transforment en abeilles ouvriéres, à peu près de la grandeur à laquelle il parvient quand il a pris tout ſon accroiſſement. Il eſt vû de côté & par-deſſus, figure 3, & par-deſſous, figure 4. *t*, ſa tête.

La Figure 5 eſt une projection d'une cellule vûe par le bout ouvert. Un ver roulé eſt placé au fond de cette cellule.

La Figure 6 nous montre auſſi un ver roulé dans une cellule qui a été à moitié ouverte tout du long; mais le rouleau composé du ver, n'eſt pas ici parallele au fond de la cellule, comme il l'eſt naturellement.

Les Figures 7 & 8 repréſentent encore deux portions de cellules ouvertes & groſſies, dans chacune deſquelles eſt un ver. Dans l'une & dans l'autre le ver eſt vû par le dos. On peut remarquer que celui de la figure 8, forme un anneau plus large que n'eſt l'anneau fait par le ver de la figure 7, & par celui de la figure 5. Ce dernier qui a été ſuppoſé pris dans un état où il avoit beaucoup à croître, rempliſſoit déja preſque toute la circonférence de la cellule dans l'endroit où il étoit poſé. Dès que ce ver a crû en reſtant toûjours roulé, ſon corps a donc été forcé de s'élargir vers

les côtés, de former un anneau plus large tel qu'eſt celui du ver de la figure 8.

La Figure 9 fait voir par-deſſus, la tête d'un ver d'abeille extrémement groſſie. *i, i,* ſes yeux. *c, c,* deux crochets qui s'appliquent contre la lévre ſupérieure. *f, l, l,* les trois piéces, qui enſemble compoſent la lévre inférieure. Les piéces *l, l,* ſont terminées par des pointes brunes & écailleuſes. *f,* la partie la plus conſidérable de la lévre inférieure, dans le bout de laquelle eſt la filiére.

La Figure 10 montre par-deſſous, la tête qui eſt vûe par-deſſus dans la figure précédente. *l, l, f,* les trois piéces dont eſt compoſée la lévre inférieure. Il ſort actuellement du bout de la partie *f,* une piéce coupée quarrément que le ver ne fait ſortir que dans certains inſtants.

Les Figures 11 & 12 ſont en très-grand, celles du ver qui n'a que ſa grandeur naturelle dans les figures 3 & 4. Il eſt vû de côté & par-deſſus, figure 11, & par-deſſous, figure 12. *a,* ſa tête. *ſ, ſ, ſ,* figure 12, marquent trois des ſtigmates; dans cette figure *tſ, tſ, tſ,* ſont trois trachées qui aboutiſſent aux trois ſtigmates précédents.

La Figure 13 repréſente un alvéole ouvert tout du long. *c d c,* bords de l'ouverture. *d f,* eſt une toile de ſoye d'un brun clair qui renferme une nymphe.

La Figure 14 eſt celle d'une nymphe d'abeille vûe du côté du ventre, & à peu près de grandeur naturelle.

La Figure 15 montre de face un morceau de gâteau, dont la plûpart des cellules ſont vuides; des abeilles ordinaires qui y ont pris leur accroiſſement, en ſont ſorties. *c, c,* quelques cellules qui ont encore leurs couvercles, & dans leſquelles des nymphes qui doivent devenir des abeilles ouvriéres, ſont encore renfermées. *m,* abeille qui vient de ſe dépouiller des enveloppes de nymphe, & qui a rongé le couvercle de ſa cellule dont elle ſe prépare à ſortir.

*r ſ,* eſt une cellule royale. *u u,* portion de cire qui a été emportée pour mettre à découvert l'intérieur de cette cellule. *n,* la nymphe, qui doit devenir une abeille fémelle. On voit qu'elle n'occupe qu'une partie aſſés petite de la capacité de ſon logement, où elle eſt la tête en embas.

La Figure 16 eſt celle d'un morceau de gâteau qui n'eſt composé que de ces cellules dans leſquelles des vers qui doivent devenir des abeilles ordinaires croiſſent ſous la forme de ver. Pluſieurs de ces cellules *c, c, c,* ſont actuellement fermées. *m,* abeille, qui après s'être transformée, & avoir rongé le couvercle de ſa cellule, travaille à en ſortir, & en eſt déja ſortie en partie. *h, h,* ſont des cellules, dont les ouvertures ſe trouvent ſur la face du gâteau oppoſée à celle qui eſt ici en vûe.

La Figure 17 repréſente un morceau de gâteau compoſé de cellules, dans leſquelles croiſſent les vers qui doivent devenir des abeilles mâles. La plûpart des cellules qui paroiſſent ici, ont un couvercle. En comparant ces cellules avec celles de la figure 15, on remarque non-ſeulement qu'elles ſont plus grandes que les autres, mais on voit de plus, que leurs couvercles ont une convexité que n'ont pas les couvercles des autres cellules. Les couvercles des cellules à mâles, s'élevent au-deſſus des bords de l'ouverture. *o, o,* quelques cellules ouvertes. En *k k,* étoit un bord du gâteau. On doit faire attention, que pluſieurs des cellules qui s'y trouvent, ont des figures irréguliéres. Quelques-unes qui ont ſix côtés, les ont très-inégaux; d'autres ne ſemblent avoir que quatre ou cinq côtés, parce qu'un ou deux de leurs côtés ſont ſi petits, qu'à peine peut-on les diſtinguer des autres. L'endroit de la ruche où ces cellules étoient placées, n'étoit pas un de ceux où les abeilles cherchent à mettre à profit tout

l'eſpace; elles avoient négligé, comme elles négligent quelquefois en pareils cas, la régularité de leur architecture, dans la conſtruction de quelques cellules qui n'étoient deſtinées qu'à recevoir du miel. J'ai obſervé ſouvent de ces ſortes de cellules, placées hors des plans des gâteaux, qui avoient ſix pans, dont deux des oppoſés étoient égaux, & qui, enſemble, étoient à peu près auſſi grands que les quatre autres pans pris auſſi enſemble.

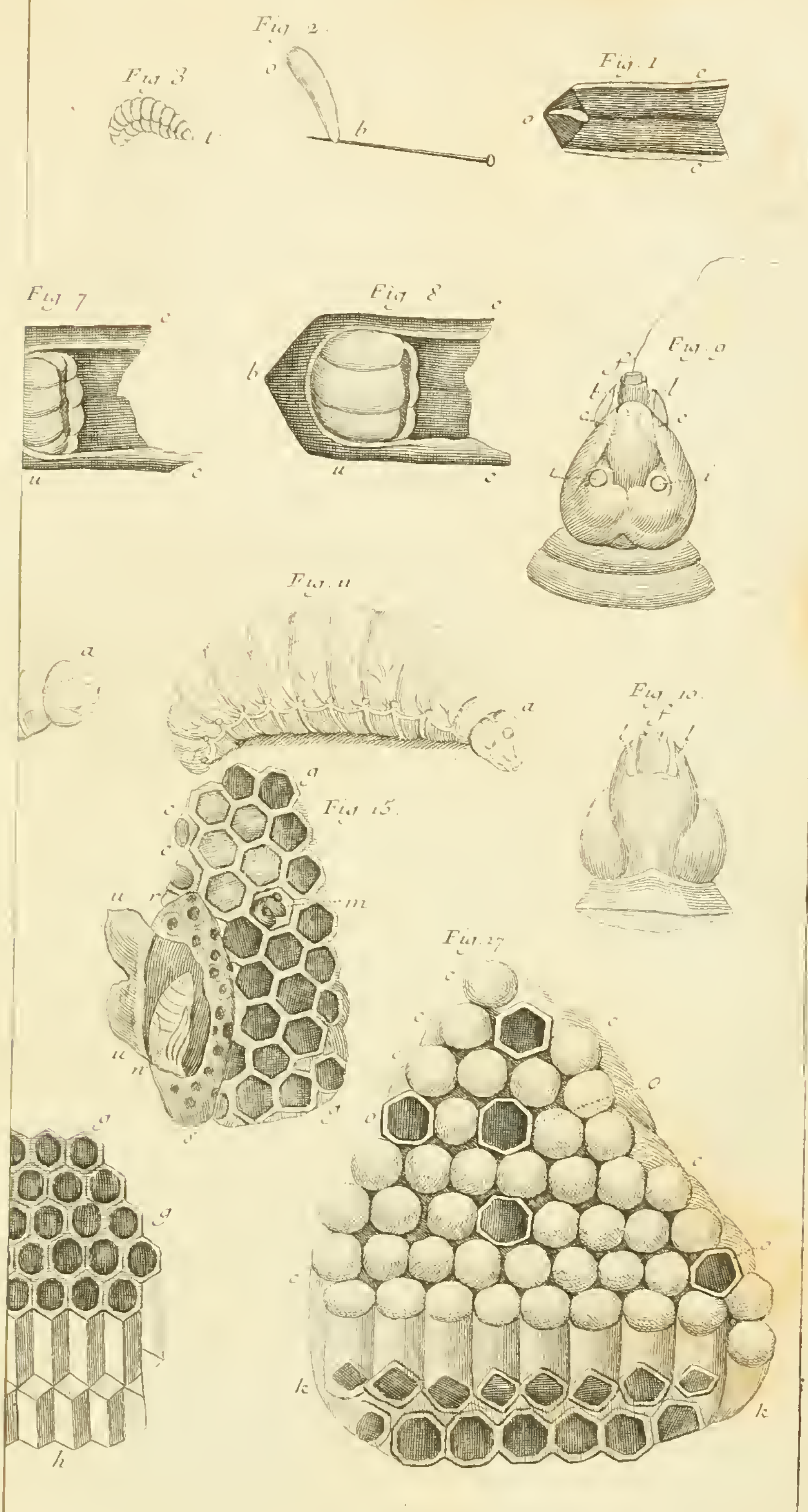
Fig 2
Fig 3
Fig. 1
Fig 7
Fig 8
Fig. 9
Fig. 11
Fig. 10
Fig 15
Fig. 17

## *DOUZIE'ME MEMOIRE.*

# DES ESSAIMS.

LORSQUE la saison devenuë plus douce a permis à une mere abeille de recommencer sa ponte qui avoit été interrompuë pendant les froids de l'hiver, elle fait chaque jour un grand nombre d'œufs dont chacun vaut à la ruche une nouvelle abeille, qui y paroît au bout de trois semaines ou environ, & qui y est en état de s'occuper aux différents travaux. Alors les pertes que la ruche avoit faites pendant l'automne & pendant l'hiver se reparent; elle acquiert journellement de nouveaux habitants, elle se repeuple. Mais ce n'est qu'après qu'elle s'est repeuplée de mouches ouvriéres, que la mere pond des œufs qui doivent donner de ces mouches qui passent dans l'oisiveté une vie assés courte, & qui ne sont destinées qu'à rendre féconds les œufs que la même mere pondra par la suite, & ceux qui doivent être pondus par des meres qui naîtront bientôt. Enfin, on revoit donc paroître des faux-bourdons ou mâles dans cette ruche qui avoit été huit ou neuf mois sans en avoir aucun. Quand les mâles s'y sont multipliés, quelques nouvelles fémelles, ou une nouvelle fémelle au moins, n'est pas éloignée du temps où elle doit sortir de la cellule dans laquelle elle a pris son accroissement sous la forme de ver, & où elle est encore sous celle de nymphe. De nouvelles mouches ouvriéres sortent aussi chaque jour des leurs. La ruche se trouve fournie de mouches des trois sortes, & se trouve quelquefois si remplie d'abeilles ordinaires, que sa capacité ne suffit pas pour les loger à l'aise.

Quand l'habitation eſt devenuë trop petite pour contenir tout ſon peuple, il convient qu'il en ſorte une colonie qu'on appelle un eſſaim, qui aille chercher ailleurs un établiſſement. Il faut qu'une partie des abeilles ſe réſolve à ſe ſéparer des autres, qu'il y en ait qui ſe déterminent à quitter pour toûjours leurs compagnes & le lieu de leur naiſſance. C'eſt un parti pourtant qu'elles ne prendroient jamais ſi elles n'y étoient déterminées par un chef, ou ſi elles ne pouvoient ſe promettre d'en avoir un; c'eſt-à-dire, ſi elles n'avoient à leur tête une reine propre à perpétuer l'empire qu'elles vont fonder. Nous avons vû que lorſqu'elles ſont privées d'une reine capable de donner une grande poſtérité, elles n'ont plus le courage d'entreprendre aucun travail, qu'elles ſongent à peine à ſe nourrir. Mais pendant que le nombre des abeilles ordinaires ſe multiplioit dans la ruche, une ou même pluſieurs fémelles y ſont nées; & une ſeule ſuffit pour conduire l'eſſaim.

Quoique la trop grande quantité des abeilles d'une ruche puiſſe être une des cauſes qui déterminent une colonie à ſe ſéparer du reſte, ce n'eſt donc pas une cauſe qui y ſuffiſe ſeule. J'ai eu pluſieurs fois des ruches qui étoient très-pleines de mouches, & plus pleines qu'elles ne pouvoient l'être, dont une partie des leurs étoient obligées de ſe tenir dehors, ramaſſées en peloton, ſans que ces ruches ayent donné d'eſſaim. D'autres ruches, au contraire, dans leſquelles il y avoit beaucoup de vuide, m'ont ſouvent donné des eſſaims. Pour m'aſſûrer même de ce fait, que ce n'eſt pas préciſément parce que les mouches ſe trouvent trop à l'étroit dans leur ruche qu'elles ſe partagent, j'en ai logé dans des ruches d'une très-grande capacité, telle qu'eſt celle en tour quarrée *; j'ai vû ſortir un eſſaim de cette derniére ruche quoiqu'avant ſa ſortie

* Pl. 22. fig. 5.

si sortie plus des trois quarts de la ruche fussent vuides. S'il n'y a pas dans la ruche une jeune mere propre à mettre au jour une nombreuse postérité, quelque grande qu'y soit la quantité des mouches, elles y resteront toutes. Impatient de ce que des ruches excessivement peuplées, ne m'avoient pas donné les essaims que j'en attendois, & curieux de sçavoir si la cause n'en devoit pas être attribuée à ce que dans chaque société composée de tant d'autres mouches il n'y avoit qu'une seule mere, je baignai quelques-unes de ces ruches; après avoir examiné à l'aise & une à une, toutes leurs mouches, je ne trouvai effectivement qu'une seule mere dans chacune de celles qui n'avoient pas donné d'essaim.

Mais lorsqu'une nouvelle mere a quitté la dépouille de nymphe, en peu de jours elle est fécondée & elle est prête à pondre, & est par conséquent en état de se mettre à la tête d'une troupe disposée à la suivre. Divers contre-temps, dont plusieurs peuvent venir de la température de l'air, comme du froid, de la pluye & du vent, sont capables de retarder la sortie de l'essaim. Je ne sçais si la jeune mere ne seroit pas prête à le conduire dès le jour même de sa naissance ou le lendemain. Au moins ai-je fait une expérience qui ne permet pas de douter qu'elle n'y soit propre au bout de quatre à cinq jours.

Une expérience curieuse rapportée dans le cinquiéme Mémoire, m'a appris ce fait, dont il ne sembleroit pas facile de s'assûrer, parce qu'il n'est guéres possible, même dans les ruches dont la construction est la plus favorable, de parvenir à voir naître une mere, & qu'elle y pourroit vivre pendant plusieurs mois sans qu'on l'y apperçût. L'expérience dont je veux parler, & d'une partie de laquelle seulement j'ai rendu compte, est celle que je fis pour sçavoir si la seule espérance de voir bientôt naître une mere parmi elles, suffiroit pour déterminer des abeilles

au travail. Je mis dans une ruche platte quelques cellules où étoient renfermées des nymphes qui devoient devenir des meres ; & je fis entrer dans cette ruche environ mille à quinze cens abeilles ordinaires , & à peu près une vingtaine de mâles. J'ai dit que ces mouches qui n'eussent fait aucun ouvrage si, n'ayant point de mere, elles eussent été privées de l'espérance d'en avoir une, avoient été déterminées à travailler, parce qu'elles pouvoient se la promettre. Elles travaillérent néantmoins un peu mollement pendant deux ou trois jours, après lesquels elles parurent s'occuper avec ardeur à des ouvrages de toutes espéces, comme à faire de nouvelles cellules, & à en remplir de miel. Je ne doutai pas alors qu'il n'y eût parmi elles, une fémelle nouvellement née ; je ne parvins pourtant pas à la voir ; mais elle fut vûe par une personne qui en étoit aussi curieuse que moi, & qui se connoissoit aussi-bien en meres : j'examinois chaque jour les cellules, & je ne pouvois cependant y appercevoir des œufs.

Ces abeilles avoient été mises dans la ruche avec les cellules d'où des meres devoient sortir le 18 Juin. Lorsque j'allai les observer le 27 au matin, comme j'avois fait dans tous les jours précédents, je remarquai qu'elles sortoient en petit nombre de leur ruche, que celles qui y revenoient de la campagne, n'étoient point chargées. J'ouvris un des volets, & je vis au travers d'un carreau de verre, que tout y étoit dans un parfait repos. Je soupçonnai qu'il s'agissoit de quelqu'entreprise considérable, qu'elles vouloient tenter la grande aventure du changement d'habitation. Je fus encore plus confirmé dans ce soupçon, lorsque sur les onze heures je ne pus voir aucune mouche sortir de la ruche ni y entrer, pendant plus d'un quart d'heure. Je devois prévoir ce qu'annonçoit cette inaction si générale. Les abeilles que je me suis obstiné à

loger tant de fois dans une très-petite ruche, & qu'elles se sont de leur côté obstinées à quitter, m'avoient appris qu'elles se préparoient par la cessation de tout travail, à aller chercher un autre logement. Ce fait est un de ceux qui appartiennent à la sortie des essaims dont nous traitons actuellement. Il n'y a point de signe qui indique aussi sûrement qu'il y en a un qui se dispose à prendre l'essor, que lorsque le matin à des heures où le Soleil brille & où le temps est favorable au travail, les abeilles sortent en petit nombre d'une ruche dont elles sortoient en grande quantité les jours précédents, & qu'elles y rapportent peu de cire brute. Une telle façon de se comporter semble forcer d'accorder à ces mouches plus d'esprit, & de prévoyance qu'on ne voudroit ; elle embarrasse extrémement celui qui veut expliquer toutes leurs actions par un pur méchanisme. Ne paroît-il pas prouver que dès le matin toutes les habitantes d'une ruche, ou presque toutes, sont instruites d'un projet qui ne sera exécuté que vers midi ou quelques heures après ! Car on demandera pourquoi ces mouches qui travailloient la veille avec activité, cessent-elles dès le matin de faire de l'ouvrage dans une habitation qu'elles abandonneront vers midi, si ce n'est parce qu'elles sçavent qu'elles la doivent abandonner ! C'est une histoire très-connuë que celle de ce vieux grenadier, qui étant dans un repos parfait pendant que ses camarades étoient occupés à établir leurs tentes, répondit à son Général, M. de Turenne, qui le questionna sur sa tranquillité, qu'il sçavoit bien que l'armée ne devoit pas rester dans le camp où elle étoit. Toutes nos mouches ou presque toutes nos mouches, semblent avoir prévû la marche que leur reine veut leur faire faire, comme ce vieux soldat avoit prévû celle que le Général devoit faire faire à l'armée.

Hhhh ij

Pour revenir aux abeilles qui ont donné lieu à la derniére remarque, je les fis veiller pendant le reste de la matinée du 27. A une heure & demie après midi on m'annonça qu'elles étoient toutes en l'air. On ne m'apprit que ce que j'avois compté qu'on m'apprendroit même plûtôt. Je me rendis dans le jardin où elles formoient un tourbillon que je vis s'approcher d'un poirier en buiſſon, ſur une branche duquel elles ne tardérent pas à ſe raſſembler. Là, elles eſſuyérent ſur les trois heures, une groſſe ondée de pluye, & ſur les ſix heures, on les remit dans la même ruche qu'elles avoient abandonnée. Je n'eſpérois pas trop de les y voir reſter, quoique le ſuccès de l'aventure du jour eût dû dégoûter la mere d'en tenter une nouvelle. Le lendemain, elles ne parurent pas diſpoſées à demeurer dans un logement qu'elles avoient déja quitté une fois; je ne les vis point aller à la campagne, ou très-peu y allérent, & n'en rapportérent point de cire brute. Je les fis donc veiller encore; & ce fut à midi & demi qu'elles prirent l'eſſor une ſeconde fois, & qu'on m'en avertit : j'arrivai dans le jardin pendant qu'elles étoient encore toutes en l'air. Le gros s'approcha d'un pommier en buiſſon, au pied duquel je me rendis; je ne tardai pas à en voir qui s'arrêtérent autour d'une de ſes branches; je cherchai à y découvrir la mere; & je déſeſpérois déja de l'appercevoir par l'épaiſſeur de la couche de mouches qui s'y étoit formée, lorſque j'en remarquai une plus groſſe que les autres qui arrivoit, & qui ſe poſa ſur une feuille diſtante d'environ un pied de l'endroit où le gros ſe réuniſſoit. Une douzaine d'abeilles vinrent ſe placer autour d'elle. Cette mere étoit une des plus longues & des plus groſſes meres que j'aye vûes; bientôt elle quitta la feuille, elle ſe rendit ſur la branche, & toute la troupe des mouches s'y réunit.

Je songeai à les placer dans une autre ruche; mais je fus impatient d'examiner les gâteaux de celle qu'elles avoient abandonnée. Le nombre des cellules pleines de miel étoit grand par rapport à celui des cellules qui n'en avoient pas; mais ces derniéres avoient des œufs; j'en trouvai même jusques à quatre dans une seule cellule, & deux ou trois dans la plûpart des autres: d'où il semble que ce qui avoit déterminé la mere à partir, n'étoit pas précisément un dégoût pour la ruche où elle étoit née & à laquelle rien ne manquoit, mais qu'elle avoit voulu tenter fortune pour trouver des ouvriéres qui pussent suffire à lui faire assés de cellules pour loger les œufs qu'elle étoit prête à mettre au jour. Je songeai à lui préparer un logement qui pût suppléer à ce que ses ouvriéres n'avoient pû lui procurer; je fis disposer dans une autre ruche plusieurs grands gâteaux de cire dont les cellules étoient vuides. Mais avant que la mere pût reconnoître l'état de cette ruche, avant que je l'y pusse faire entrer avec ses mouches, je les vis toutes partir au bout d'une demie-heure, de l'endroit où elles s'étoient posées: elles s'élevérent trop à mon gré; une partie passa sur le mur du jardin; elles prirent l'essor au-dessus du toit de la maison; je ne pus les suivre des yeux; & elles furent pour toûjours perdues pour moi.

Le regret que j'eus de les perdre ne fut pas grand; elles m'avoient appris une grande partie de ce que je souhaitois sçavoir d'elles; que l'espérance de voir naître une mere suffit seule pour empêcher les abeilles ordinaires de s'abandonner à l'oisiveté. Elles m'avoient appris de plus, qu'une mere est en état de pondre cinq à six jours après qu'elle s'est tirée de sa dépouille de nymphe; car depuis que les abeilles dont il s'agit, furent mises dans la ruche, jusques à leur premiére sortie, jusques à celle du 27 Juin,

il ne se passa que neuf jours. Il y en avoit au moins deux ou trois qu'elles y étoient quand la mere fut en état d'y paroître, de sortir de l'état de nymphe. Elle avoit sans doute déja pondu des œufs le jour où elle se détermina à aller chercher un autre établissement ; ces œufs pouvoient avoir été pondus dès la veille. Ainsi, nous avons au moins trois à quatre jours à déduire des neuf, pour déterminer le nombre de ceux au bout desquels la mere commença sa ponte. Au reste, c'est-là un de ces faits qu'on n'a pas besoin de sçavoir dans une plus grande précision.

Un autre fait dont j'aurois souhaité être instruit, c'est si les œufs qui avoient été pondus étoient féconds; si les vingt mâles, ou à peu près, que je m'étois contenté d'accorder à cette mere, avoient autant opéré que l'eussent fait plusieurs centaines de mâles, plus d'un millier qui eussent vêcu avec elle, si elle fût née dans la ruche où elle devoit naître naturellement. Mais c'est un fait dont je ne pus être instruit, parce que je ne trouvai dans les cellules aucun ver éclos.

Quoi qu'il en soit, il est au moins vrai que la jeune reine est en état de conduire un essaim hors de la ruche où elle est née, quatre à cinq jours après qu'elle y a paru avec des aîles; & quand elle s'y détermine, ses œufs ont déja été fécondés. C'est ce que beaucoup de preuves concourent à établir. Le plus grand nombre des mâles reste dans l'ancienne ruche; quelquefois on a peine à en trouver quelques-uns dans l'essaim, & quelquefois on ne peut parvenir à y en voir un seul. Enfin, dans une ruche où un essaim n'étoit établi que depuis 24 heures, j'ai souvent observé des gâteaux dans les cellules desquels j'ai vû des œufs, & des œufs d'où des vers n'étoient pas long-temps à éclore.

Dans différents pays les eſſaims ſortent en différents temps; & dans le même pays, ils ſortent tantôt plus tard & tantôt plûtôt, ſelon que la ſaiſon a été plus ou moins favorable. Ceux des ruches qui étoient bien peuplées à la fin de l'hiver, paroiſſent ordinairement plûtôt que ceux des ruches qui étoient alors mal fournies de mouches. Dans ce pays, les ruches ne donnent guéres d'eſſaims, ou, comme on les appelle encore, de jettons, que vers la mi-Mai pour le plûtôt, & pour le plus tard, par de-là la mi-Juin.

Pluſieurs ſignes annoncent la ſortie prochaine d'un eſſaim, ou en termes de l'art, qu'une ruche jettera ou eſſaimera bientôt. Les faux-bourdons qu'on voit paroître dans la ruche, apprennent qu'elle devient en état de jetter; & il ne faut pas s'attendre que celle où on ne peut découvrir aucune de ces mouches mâles, jette. Un autre ſigne, mais qui, comme nous l'avons déja dit, n'eſt nullement infaillible, c'eſt lorſque la quantité des mouches paroît très-grande, & trop grande dans une ruche; lorſqu'elles ſemblent s'y trouver ſi mal à leur aiſe, qu'une partie en ſort & ſe tient en dehors, ſoit contre le ſupport de la ruche, ſoit contre la ruche même; lorſqu'il y en a ainſi en dehors des tas d'ammoncelées à milliers les unes ſur les autres. Mais le moins équivoque de tous les ſignes, & qui annonce l'événement pour le jour même, c'eſt lorſque les abeilles d'une ruche ne vont pas à la campagne en auſſi grande quantité qu'elles avoient coûtume d'y aller, quoique le temps ſemble les y inviter.

Dans les ruches qui eſſaimeront bientôt, on entend le ſoir, & même pendant la nuit, un bourdonnement qu'on n'entend point dans les autres ruches. Tout ſemble y être dans l'agitation. Il arrive au contraire quelquefois que pour y entendre du bruit, il faut en approcher très-près

l'oreille, & qu'elle n'eſt frappée que par des ſons clairs & aigus qui paroiſſent n'être produits que par l'agitation des aîles d'une ſeule mouche. Ceux qui ſçavent mieux que moi le langage des abeilles, ont dit des merveilles de ces ſons; ils prétendent que c'eſt la nouvelle reine qui fait ce bruit; qui harangue peut-être la troupe qu'elle veut engager à ſortir, ou qui, avec une eſpéce de trompette, les anime pour leur donner le courage de tenter une grande aventure. Charles Butler, l'Auteur de la Monarchie féminine, donne une toute autre ſignification au bruit aigu & varié dont nous parlons. Il dit qu'il ſemble que l'abeille qui aſpire à devenir reine, ſupplie la reine mere par des lamentations & par des gémiſſements de lui accorder la permiſſion de conduire une colonie hors de la ruche; que la reine ne ſe rend quelquefois à de ſi touchantes priéres, qu'au bout de deux jours; que quand elle y acquieſce, elle répond à la ſuppliante d'une voix plus pleine & plus forte; que lorſqu'on a entendu la mere accorder cette permiſſion, on peut eſpérer dès le lendemain d'avoir un eſſaim, ſi le temps n'eſt pas contraire à ſa ſortie. Enfin, les Auteurs qui ont traité des abeilles, pourroient fournir de quoi étendre beaucoup l'eſſay du Dictionnaire ſur le langage des bêtes, qu'un ingénieux Auteur s'eſt diverti à nous donner. Le même Butler, dont nous venons de parler, a déterminé toutes les modulations du chant de l'abeille ſuppliante; les différentes clefs ſur leſquelles elles ſe font, & les ſons dont elles ſont compoſées; & de même celles des chants de la reine mere. Il prétend qu'il n'eſt pas permis à celle qui veut s'élever au rang ſuprême, d'imiter les chants de la ſouveraine; malheur à la jeune femelle ſi cela lui arrive; elle ne le fait que par un eſprit de révolte; elle en eſt punie ſur le champ par la perte de ſa tête. L'ancienne reine fait plus, dans le même

le même moment elle fait ôter la vie à plusieurs des abeilles qui avoient été séduites.

Mais pour parler de faits plus certains, ces divers chants, ou ces sons plus ou moins graves, & plus ou moins aigus, que les abeilles font entendre, sont produits par des coups plus ou moins prompts de leurs aîles contre l'air, & peut-être aussi par des coups donnés à l'air par leurs aîles différemment inclinées; car leurs aîles sont les seuls organes de leur voix; elles trouvent toûjours de l'air prêt à être frappé. Aussi me paroît-il peu nécessaire d'avoir recours, comme l'a fait Swammerdam, à l'air que les stigmates peuvent fournir, & il est aisé de prouver qu'il ne produit ici aucun effet. Il n'est pas sûr que les stigmates laissent sortir dans les temps ordinaires, même quelques bulles d'air, & il faudroit que des jets continus en sortissent, & que ces jets fussent modifiés par le trou même par lequel ils sortent. Les aîles ne serviroient par leur mouvement, qu'à lui donner plus de modifications: or, si cela étoit, une abeille dont les aîles auroient été coupées, nous feroit encore entendre des sons, qui, à la vérité, pourroient être différents de ceux de l'abeille pourvûe d'aîles; mais au moins l'abeille qui auroit perdu les siennes, ne seroit pas rendue parfaitement muette, comme elle l'est.

Ce n'est guéres que lorsque le Soleil a échauffé l'air, que sur les dix à onze heures du matin, & jusques vers les trois heures après midi, que les essaims sortent des ruche, & cela selon l'endroit où elles sont posées. Les mouches qui sont dedans, & qui y sont en trop grand nombre, y font naître une chaleur déja considérable. Lorsque cette chaleur est augmentée par l'action du Soleil sur une ruche, ou sur ses environs, elles ne la peuvent plus soûtenir. Celles qui étoient encore irrésolues, sont alors déterminées à partir. Quelques heures d'un temps chaud & couvert,

produisent aussi l'effet qu'un coup de Soleil produit sur le champ. Ceux pour qui les ruches sont un objet digne d'attention, les doivent veiller dans les jours & aux heures que nous venons d'indiquer ; car il est important d'être présent à la sortie de l'essaim pour ne le pas perdre.

Dans le moment qui précéde celui où il va partir, il se fait un bourdonnement dans la ruche plus fort que les bourdonnements ordinaires ; plusieurs mouches marchent avec vîtesse vers les ouvertures qui permettent d'en sortir ; elles sortent & prennent l'essor. Si la nouvelle reine est à la tête des premiéres qui sont parties, ou si elle les suit de près, dans l'instant même d'autres abeilles marchent en foule après elle, & s'élevent en l'air ; dans l'instant l'air des environs est plus rempli d'abeilles, qu'il ne l'est en certains jours d'hiver de gros flocons de neige. Enfin, dans bien moins d'une minute, dans quelques secondes, toutes celles qui doivent composer l'essaim abandonnent la ruche, & se dispersent en l'air.

Toutes ne semblent voltiger que pour examiner en quel endroit il leur convient de se rassembler. Il ne paroît pas que ce soit la reine qui fasse le choix du lieu. Plusieurs mouches auxquelles une branche d'arbre a plû, se déterminent à venir se poser dessus ; elles y sont suivies de beaucoup d'autres. Les différentes sorties des petites troupes d'abeilles de diverses ruches où je les avois mises, & sur-tout de la petite ruche vitrée où je les avois voulu faire rester contre leur gré, ces différentes sorties, dis-je, ne devoient pas différer de celles des essaims ; & il nous a été plus aisé d'observer ce qui se passoit parmi ces petites troupes d'abeilles, que dans des espéces d'armées de ces mouches. Ces petites troupes nous ont appris que la mere se pose auprès de la branche sur laquelle les abeilles se rassemblent ; & que ce n'est que quand la couche qu'elles

forment autour de cette branche s'est épaissie, que la mere va se joindre au gros : dès qu'elle s'y est réunie, le peloton déja formé grossit d'instant en instant ; les abeilles qui sont encore répandues en l'air, se pressent de se rendre où sont les autres ; toutes ensemble forment bientôt un massif composé de mouches cramponnées les unes aux autres par les jambes, & plus ou moins gros proportionnellement à la quantité de celles qui sont sorties de la ruche. Quoiqu'elles soient à découvert, elles s'y tiennent tranquilles ; souvent en moins d'un quart d'heure tout devient calme ; & on ne voit guéres voltiger plus de mouches autour de l'essaim rassemblé, qu'on en voit autour d'une ruche ordinaire dans un temps chaud & favorable au travail.

C'est ordinairement dans des jardins qu'on place les abeilles, afin qu'elles y trouvent au moins quelques fleurs à portée, qu'elles ne soient pas toûjours obligées d'aller en chercher au loin. On court moins de risque de perdre les essaims, lorsque ces jardins sont plantés d'arbres peu élevés, tels que sont ceux en buisson, que lorsqu'ils ne sont remplis que de très-hauts arbres. Il y a toûjours à craindre pour l'essaim quand les mouches qui le composent s'élevent beaucoup en l'air en sortant de la ruche ; le haut vol qu'elles ont pris, les engage à un vol plus long. Alors elles passent les limites du jardin où sont les ruches, & souvent elles vont plus loin que ne les peuvent suivre les yeux qui les ont vû partir. Quelquefois elles vont si loin, que les recherches qu'on fait pour retrouver l'essaim, deviennent inutiles. Un moyen généralement connu, & qui réussit assés souvent, de faire descendre celles qui prennent un essor trop haut, & qui se tiennent trop élevées en l'air, c'est de jetter vers elles à pleines mains du sable ou de la terre en poudre. Les grains dont elles sont frappées, les déterminent à s'abbaisser ; elles les

prennent peut-être pour des gouttes de pluye; l'abri le plus proche leur paroît alors le meilleur.

Une autre pratique aussi généralement & aussi anciennement connue, mais de la valeur de laquelle je ne suis pas aussi convaincu, c'est celle de frapper sur des chauderons, ou sur des poëles dans l'instant où l'essaim vient de partir. On prétend que cette espéce de charivari détermine les abeilles à prendre plûtôt le parti de se fixer & de se rassembler. Le bruit du tonnerre fait retourner à leur ruche celles qui sont à la campagne; & on a pensé apparemment que le bruit dont nous venons de parler, pouvoit de même engager celles qui sont dispersées en l'air, à chercher un asyle. Mais elles peuvent plûtôt se méprendre en confondant une pluye de sable avec une pluye d'eau, qu'en confondant le bruit d'un chauderon avec celui du tonnerre. Il y a apparence qu'elles se connoissent mieux en tonnerre; car quelque tintamarre qu'on fasse avec de pareils instruments, on ne voit pas que celles qui sont sur les fleurs en soient effrayées, & qu'elles s'en pressent davantage de retourner à leur habitation.

Lorsqu'on attend des essaims, on doit avoir eu soin de préparer d'avance, des ruches pour les loger. Si celui qui vient de sortir s'est placé sur la tige ou sur quelque branche d'un arbre peu élevé, tels que ceux en buisson, de prendre cet essaim, de le faire passer dans la ruche qu'on lui a destinée, est une operation plus facile qu'on ne se l'imagineroit, & qu'on peut entreprendre une demi-heure après que les grands mouvements ont été calmés; sur-tout, si le Soleil n'est pas trop brillant & trop ardent. On peut pourtant différer de plusieurs heures, jusques à une heure ou deux avant que le Soleil se couche. Si le Soleil donnoit sur l'essaim, il y auroit du risque à attendre; l'essaim pourroit partir & aller dans un autre endroit

où il feroit difficile de le trouver. La caufe la plus capable de l'y déterminer, fera ôtée, fi avec une grande nappe on lui fait une efpéce de tente, ou fi on lui en fait une avec des branches bien chargées de feuilles.

Ceux qui fe font plû à nous raconter des merveilles de ces mouches, ont prétendu fçavoir qu'avant que l'effaim s'expofe à fortir de la ruche, quelques-unes de celles qui doivent le compofer, vont reconnoître l'endroit où il leur conviendra de s'établir; ils ont donné à la nouvelle reine, des marêchaux-des-logis, qui, à la vérité, font affés malhabiles : car en fuppofant ce qui fera, je crois fuppofer le vrai, que ce n'eft que quand l'effaim eft forti de la ruche, que quelques-unes des mouches qui le compofent, fe décident à l'infpection des objets des environs pour le lieu où elles fe doivent établir ; le choix de ce lieu ne fait pas honneur au génie de ces mouches; c'eft ordinairement autour d'une branche d'arbre qu'elles fe fixent, où expofées à toutes les injures de l'air, elles ne pourroient fubfifter. Qu'on ne dife pas que ce lieu n'a été pris que comme un entrepôt; il y a une preuve forte qu'il eft regardé comme un établiffement à demeure, en ce que, lorfqu'on n'en retire les abeilles qu'au bout de cinq à fix heures, on y trouve déja quelque petit gâteau de cire qu'elles y ont fait. Il eft vrai qu'elles n'attendroient pas peut-être plufieurs jours à quitter ce lieu d'elles-mêmes; mais ce ne feroit qu'après avoir appris qu'il n'étoit pas convenable, parce qu'elles y auroient fouffert, foit trop de chaud, foit trop de froid, ou qu'elles y auroient été trop tourmentées par le vent & la pluye.

Auffi, quand on les a fait entrer dans une ruche, ne font-elles pas long-temps à reconnoître qu'elles y font mieux qu'où elles s'étoient placées elles-mêmes; elles y reftent pour l'ordinaire. Si l'effaim, comme je l'ai déja

dit, s'eſt poſé ſur quelque branche d'un arbre en buiſſon, ou quelqu'autre branche peu élevée, rien n'eſt plus facile que de le faire paſſer dans la ruche; les mouches y iroient ſouvent d'elles-mêmes ſi on la ſoûtenoit pendant quelque temps au-deſſus de leur branche. Le plus ſûr pourtant & le plus court, eſt de tenir la ruche renverſée; c'eſt-à-dire, ſa grande ouverture en enhaut, & tout auprès des abeilles. Si elle n'eſt point trop lourde ou d'une figure incommode, l'homme qui la ſoûtient avec le bras & la main gauche *, peut avec la main droite faire tomber les abeilles dedans. La prudence veut que celui qui ſe charge de cette opération, ſe mette hors de riſque d'être piqué par celles qui peuvent s'irriter, c'eſt-à-dire, qu'il ait ſon camail ſur la tête & ſes mains couvertes de gands. Il y a pourtant des payſans, qui, en chemiſe, à viſage découvert & les mains nûes, ne ſe font point une affaire de faire tomber les abeilles dans la ruche. L'opération s'exécute encore plus commodément quand deux hommes s'entr'aident, quand l'un tient la ruche, & que l'autre, ſoit avec ſa main, ſoit avec une eſpéce de petit balay, ou quelque petit rameau, fait tomber les mouches.

*Voyés la Vignette.*

On ne doit pas être inquiet ſi elles ne tombent pas toutes dans la ruche, s'il y en a des pelotons qui tombent à côté, & ſi beaucoup d'autres s'envolent. C'en eſt aſſés, ſi une partie conſidérable de l'eſſaim y a été jettée. Sur le champ, on n'a qu'à poſer la ruche à terre tout près de l'arbre, dans la ſituation où elle doit être naturellement; c'eſt-à-dire, qu'à la poſer ſur ſa baſe. On aura pourtant attention de laiſſer des ouvertures entre les bords de la baſe & le terrain ſur lequel elle eſt. Les abeilles qui ſont tombées à terre, vont bientôt rejoindre leurs compagnes; mais il faut qu'elles trouvent des paſſages libres pour arriver. Celles qui ſe ſont diſperſées en l'air, ſe rendent auſſi

pour la plûpart, à la ruche. Il y en a pourtant, & quelquefois en assés grand nombre, qui s'obstinent à retourner sur la branche où elles étoient auparavant; pour leur en faire perdre l'envie, on frotte cette branche avec des feuilles dont l'odeur leur déplaît, comme des feuilles de sureau & de ruë, & on y arrête de petits paquets de ces mêmes plantes. Enfin, si cela ne suffit pas, on fume avec la fumée d'un linge, celles qui persistent à y vouloir rester.

Au lieu qu'on cherche à rendre désagréable aux abeilles l'endroit d'où on les a retirées, avant que de leur offrir une autre habitation, on a cherché à la mettre en état de leur plaire; on a eu soin de la bien nettoyer; on en a frotté les parois avec des herbes ou des fleurs dont elles aiment l'odeur, comme avec des feuilles de melisse, avec des fleurs de féves, &c. ou ce qui vaut autant que de flatter leur odorat, on enduit legérement quelques endroits des parois de ce qui peut le plus flatter leur goût, de miel; quelques-uns y étendent de la creme. Ces petites précautions ne sçauroient faire de mal, mais je ne les crois pas nécessaires; tout a fort bien réussi en diverses circonstances où je n'y point eu recours.

Si on fait l'emménagement des abeilles vers midi ou peu après, on doit avoir attention de poser la nouvelle ruche de maniére que le Soleil ne la puisse pas trop échauffer. Si l'arbre auprès duquel elle est, ne lui donne pas assés d'ombre, on peut lui faire une tente avec une nappe, ou tout simplement une espéce de feuillée, en la couvrant de divers branchages chargés de feuilles. On la laissera où on l'a mise, jusques à ce que le Soleil soit couché ou prêt de se coucher; & alors, on la transportera doucement sur le support qu'on lui a destiné & sur lequel on veut qu'elle reste.

L'essaim que nous venons de faire prendre, étoit placé

le plus favorablement qu'il eſt poſſible, & ils ne ſe placent pas toûjours ſi bien. Il y en a tel qui va ſe percher ſur d'aſſés petites branches de très-hauts arbres, & ils ne peuvent pas ſe mettre plus mal. Selon la figure de l'arbre, ſelon la diſpoſition de ſes branches & ſelon ſa hauteur, il faut avoir recours à des expédients différents. Le génie de celui qui ne veut pas laiſſer perdre cet eſſaim, doit lui faire choiſir les manœuvres qui conviennent. Si la hauteur à laquelle il eſt, n'eſt pas exceſſive, un homme monté ſur une échelle appuyée contre la tige de l'arbre, peut quelquefois tenir la ruche renverſée au-deſſous de l'eſſaim, pendant qu'un autre homme qui a grimpé ſur l'arbre, fait tomber les abeilles dans cette ruche avec un balay qui a un manche d'une longueur ſuffiſante. Si l'eſſaim eſt trop près du bout des branches pour que l'homme monté ſur une échelle appuyée contre la tige de l'arbre, puiſſe préſenter la ruche deſſous cet eſſaim, on peut attacher la ruche à une longue & forte perche, & la poſer enſuite de maniére qu'elle puiſſe recevoir les abeilles lorſqu'on les fera tomber. Si tout cela n'eſt pas exécutable & qu'on trouve des branches au-deſſous de celle où eſt l'eſſaim, on peut étendre une nappe ſur ces branches, faire tomber les mouches ſur la nappe, les envelopper promptement, & deſcendre, ou jetter enſuite en bas la nappe pleine de mouches. Enfin, on étendra par terre la nappe, & on poſera la ruche ſur l'endroit où eſt le gros des abeilles; ordinairement les autres ne tarderont pas à s'y rendre: mais ſi elles n'y paroiſſoient pas aſſés diſpoſées, on les y détermineroit en dirigeant la fumée d'un linge ſur celles qui ſont trop écartées de la ruche. Il y a encore un autre moyen d'avoir l'eſſaim qui eſt ſur une branche, c'eſt de couper ou ſcier cette branche en l'agitant le moins qu'il eſt poſſible; ſi on n'y travaille qu'après que le Soleil ſera

couché,

couché, les abeilles ne l'abandonneront point; elles se laisseront descendre au bas de l'arbre avec la branche coupée; & il sera alors aisé de les faire entrer dans une ruche.

Un grand trou de mur, ou un grand trou de tronc d'arbre vaut pour un essaim une ruche; celui qui en trouve un & qui s'y niche, a bien mieux sçû choisir le lieu où il devoit s'établir, que ne le sçavent choisir les essaims qui se contentent des dehors d'une branche d'arbre. Mais l'essaim qui a eu l'habileté de se loger si bien, s'est placé au plus mal pour celui qui a droit dessus, & qui veut le faire passer dans une ruche: il y en a pourtant des moyens, mais différents selon la position du trou. Souvent il faut commencer par en aggrandir l'ouverture, & le pis aller est alors de puiser les abeilles dedans avec quelqu'espéce de cuillier, comme celles à pot, & de les verser à mesure dans la ruche. Cela peut s'exécuter avec succès le soir, sur-tout si l'air est froid.

Pour expliquer tout de suite comment on établit un essaim dans une ruche, nous avons laissé beaucoup de questions à éclaircir auxquelles il nous faut revenir. Une de celles qu'on n'aura pas manqué de nous faire, c'est si un essaim n'a pas quelquefois deux meres, ou même s'il n'en a pas quelquefois un plus grand nombre? Nous avons prouvé dans le neuviéme Mémoire, que dans la même année il naît dans beaucoup de ruches, bien plus d'une fémelle. S'il n'y en devoit naître qu'une, il n'auroit pas été assés pourvû à la multiplication des abeilles; les surnuméraires d'une ruche manqueroient souvent de la conductrice qui leur est essentielle. Mille accidents peuvent faire périr le petit ver contenu dans un œuf, avant que ce ver soit parvenu à se métamorphoser en mouche. Ce ne seroit donc pas assés que la mere ne pondît chaque année, qu'un de ces œufs qui doivent donner des fémelles.

Nous avons rapporté aussi, que dans la même ruche nous avions trouvé jusques à quarante cellules, de celles qui sont destinées à recevoir de ces œufs distingués; que vingt-deux de ces cellules royales n'étoient pas encore finies, mais que de dix des autres, dix fémelles étoient déja sorties, & que dans les huit autres cellules il y avoit huit fémelles, soit sous la forme de ver, soit sous celle de nymphe qu'elles devoient quitter, pour paroître successivement dans la ruche avec des aîles, dans un intervalle de peu de jours. Comme il est certain que le froid, la pluye & le vent, peuvent retarder de plusieurs jours la sortie de la troupe qui veut abandonner la ruche, il est évident que dans le moment où l'essaim va partir, il peut y avoir plusieurs jeunes fémelles. La seule question est donc si alors il y en a plusieurs qui sortent avec l'essaim.

Cette question a été décidée uniformement par tous ceux qui ont traité des abeilles, à commencer par Aristote. Tous assûrent, & nous prouverons qu'ils ont eu raison de l'assûrer, qu'il arrive quelquefois qu'un essaim a deux rois ou deux reines. Ils nous ont raconté ce qui se passe dans ce cas, qui n'est pas rare. Ils veulent qu'alors l'essaim se partage constamment en deux; & il est réel que quelquefois les mouches qui le composent, se divisent en deux troupes. On voit alors sur le même arbre ou sur deux arbres assés proches l'un de l'autre, deux tas d'abeilles. Un des deux est ordinairement bien moins considérable que l'autre; l'un ne sera quelquefois qu'un peloton pas plus gros que le poing, pendant que l'autre aura plus de volume qu'une tête humaine. Chacune de ces portions de l'essaim, a sa reine. Quelle que soit la circonstance qui a fait que la reine du petit peloton a entraîné si peu de mouches à sa suite, ordinairement sa troupe ne lui est pas fidelle. Les expériences que nous avons rapportées ailleurs sur des abeilles mises

en petit nombre dans de petites ruches, ont appris qu'elles n'aiment pas à vivre en des sociétés peu nombreuses, & que la reine elle-même n'est pas contente quand elle a peu de mouches à son service; elle semble en sçavoir les inconvénients: peu à peu aussi, il y a des mouches qui se détachent du peloton, & qui vont rejoindre le gros. Le peloton diminuë d'instant en instant; & quand il est réduit à un petit nombre de mouches, celles-ci ensemble & la mere même, vont se réunir aux autres. L'essaim alors a deux meres.

Il pourroit bien n'y avoir eu que du malheur dans le sort de la mere qui a été abandonnée par sa troupe; peut-être que si le hazard lui eût été aussi favorable qu'à l'autre, elle eût été la plus suivie. Mais dans des temps où on cherchoit plus à raconter des faits agréables que des faits vrais, où l'on donnoit ce qu'on imaginoit devoir être, pour ce qu'on avoit vû, & dans des temps où l'on regardoit le gouvernement des abeilles comme le modéle du plus parfait gouvernement monarchique, on nous a parlé de la mere heureuse comme du véritable roy, & qui avoit toutes les qualités qui la rendoient digne de l'être; qui avoit même un extérieur propre à se faire respecter. Au lieu que la fémelle infortunée a été traitée comme une misérable mouche, indigne de la puissance souveraine qu'elle avoit voulu usurper; on lui a prodigué les noms d'usurpateur & de tyran; on a voulu que sa figure fût hideuse & eût quelque chose de méprisable. C'est d'après Aristote que Virgile a dépeint l'une & l'autre, qu'il nous a dit que les extérieurs de ces deux rois étoient fort différents; que l'un avoit des écailles rougeâtres, qui brilloient de taches d'or, que sa figure étoit noble; au lieu que l'autre étoit désagréable à voir, qu'il sembloit couvert de poussiére, qu'il avoit un large ventre; enfin, qu'il ne méritoit que la mort.

On peut lire avec plaiſir tout le mal qui a été dit de cette pauvre mouche par Alexandre de Montfort, dans l'ouvrage auquel il a donné le titre du *Printemps de la mouche à miel,* qu'il aſſûre être le fruit de pluſieurs années d'obſervations, & qu'il a rempli de moralités. Il nomme cette mouche malheureuſe, *le tyran ou le prince brouillé;* il dit que *ſa couleur triſte, ſon ventre gros, ſes jambes ſcabreuſes & ſes geſtes languiſſants, ſont ſignes d'envie, d'avarice, d'ambition, de gourmandiſe, de lâcheté & de pareſſe,* &c. *Que ce prince brouillé a un accent rude qui retentit dans tout le quartier* (lorſqu'il eſt encore dans la ruche) *careſſant la nouvelle gendarmerie, qu'il tâche d'enyvrer & d'attirer à la révolte contre ſon ſouverain.*

*Le prince brouillé ſort* (de la ruche) *avec l'eſſaim, s'éloigne du roy comme un traître ou comme une piéce de mauvais alloy qui ne s'oſe produire. Auſſi-tôt que le Soleil lui luit ſur la tête, ſes mauvaiſes humeurs s'éveillent, & font révolter une partie de ce petit peuple, qui ſe va brancher avec lui, où elles ſe perdroient ſous ce mauvais chef, ne fût que reconnoiſſant leur faute, elles l'effacent s'allant incontinent remettre auprès du roi légitime,* &c. *De ſorte que ce prince brouillé ſe voyant abandonné, ſe va rejoindre au gros de l'eſſaim.*

*Ces vertueuſes beſtioles qui ſe picquent pour ce qui touche l'honneur de leur chef, conjurent la ruine de ce brouillon,* &c. *elles lui courent ſus, le déchirent, le foulent aux pieds; de ſorte que dès le lendemain on le trouve mort, étranglé ſous la ruche avec dix ou douze abeilles, comme victimes très-malheureuſes.*

Tous les Auteurs qui ont traité cette mouche comme un uſurpateur, lui donnent la triſte fin que nous venons de raconter dans les termes d'Alexandre de Montfort. Ils aſſûrent qu'on la trouve morte le lendemain au bas de la ruche. Charles Butler veut que, lorſque la premiére reine

a pris possession de son *capitole*, qu'après que l'empire lui a été accordé, la seconde en rang soit condamnée à mort par arrêt du peuple, & que sur le champ l'arrêt soit exécuté. Il ne nous raconte pas qu'il ait vû faire cette exécution; mais il nous parle des combats terribles qui durérent pendant deux jours dans une ruche où deux forts essaims étoient entrés, & qui ne finirent que lorsqu'une des meres eut été tuée.

Mais pour substituer des faits plus simples & plus vrais, à ceux qu'on a chargés de circonstances que l'imagination s'est plû au moins à embellir, il est très-certain que l'essaim qui sort d'une ruche, a quelquefois deux meres. J'en ai même eu deux l'année derniére, dont chacun en avoit trois; & il peut y avoir des cas où un essaim en aura un plus grand nombre. Il paroît certain encore, & c'est un fait bien singulier, que toutes les meres surnuméraires sont tuées dans la ruche où l'essaim a été logé; qu'on n'y conserve la vie qu'à une seule; que jusques à ce que cette grande & cruelle exécution ait été faite, les abeilles ne se mettent pas sérieusement au travail. La premiére preuve que j'en rapporterai, me sera fournie par un des essaims que je viens de citer, qui avoit trois meres. Il sortit de la ruche le 12 Juin; les mouches dont il étoit composé se partagérent en deux bandes; le gros s'arrêta autour d'une branche d'un pommier en buisson, & la cinquiéme ou sixiéme partie environ se posa sur la branche d'un poirier aussi en buisson, du même quarré que le pommier, & qui en étoit éloigné d'une vingtaine de pas. La petite troupe resta constamment pendant plus d'une heure dans la place qu'elle avoit choisie, mais elle se débanda ensuite; quelques mouches commencérent à s'en détacher pour aller rejoindre le gros; d'instant en instant elles furent suivies de quelques autres; enfin, le reste du peloton s'envola

à la fois, se dispersa en l'air, & ces mouches dispersées vinrent bientôt se réunir à leurs compagnes; toutes les mouches de l'essaim se trouvérent ne faire plus qu'une seule masse. Le partage qui s'y étoit fait d'abord, me fit juger qu'il devoit avoir deux meres; la suite m'apprit qu'il en avoit même trois. Ainsi, le nombre des divisions qui se font dans un essaim, n'est pas toûjours égal à celui des meres. D'autres observations m'ont appris qu'il n'arrive pas même toûjours qu'un essaim qui a deux meres, se divise.

Je fus attentif à suivre l'essaim dont je viens de parler; je le fis mettre le soir dans une de ces ruches plattes *, où il est plus aisé de voir ce qui se passe. Il y entra paisiblement, & le lendemain tout m'y parut très-calme; je ne vis point dans la ruche de ces combats qu'on dit qui s'y livrent tant que la pluralité des meres y subsiste. Les mouches ne me semblerent qu'y avoir été trop tranquilles; l'ouvrage de leur journée fut fort peu de chose. Le jour suivant, sur les trois heures après midi, il me parut y avoir plus de mouches en l'air en dehors de cette ruche, & sur-tout auprès de ses portes, qu'il n'auroit dû y en avoir. J'ouvris un des volets pour observer ce qui se passoit dans l'intérieur; & je fus bientôt certain que le trouble y avoit regné. Les mouches avoient abandonné le haut de la ruche où elles s'étoient tenues le premier jour, & deux petits gâteaux qu'elles y avoient construits; la partie la plus élevée du massif qu'elles formoient, étoit vers le milieu du logement. J'eus lieu de croire qu'il s'étoit fait quelque expédition sanglante; j'examinai le terrain du devant de la ruche, j'y trouvai quelques mouches mortes, parmi lesquelles il y avoit une mere.

* Pl. 24. fig. 1 & 2.

Pendant le jour où se fit cette expédition, les abeilles ne travaillerent point; elles passerent même la nuit entiére

près du fond de leur ruche, sans regagner le haut; je les revis dans cette position lorsque j'allai les visiter sur les sept heures du matin. Lorsque j'y retournai vers les dix heures, je trouvai une seconde mere morte assés près de l'endroit où j'avois trouvé la premiére. C'étoit la derniére de celles qui devoient périr; aussi l'ordre avoit-il été remis dans la ruche; les abeilles en occupoient la partie supérieure; elles s'étoient placées comme elles l'avoient été d'abord, & comme elles le devoient être; & elles se livrerent au travail avec ardeur.

L'essaim dont je viens de parler, n'est pas le seul de ceux que j'ai eu dont deux meres ont été tuées. Une des meres d'un autre que j'avois aussi logé le soir dans une ruche vitrée, fut trouvée morte le matin tout près de la ruche, & une seconde fémelle fut trouvée morte à peu près dans le même endroit vers les deux heures après midi du même jour. Malgré le nombre des meres, ce dernier essaim ne s'étoit point divisé; mais le nombre de ces meres l'empêcha peut-être de rester paisiblement sur l'arbre où il s'étoit établi. Après qu'il y eut demeuré deux heures, quoiqu'il y fût à l'abri des rayons du Soleil, il se détermina à le quitter; il prit même un long vol; il traversa un bras de la Marne qui sépare le jardin où il étoit, d'une isle, sur un des arbres de laquelle il alla se fixer; on parvint à l'y trouver, & on l'y prit le soir. J'ai eu aussi quelques autres essaims de chacun desquels une seule mere a été mise à mort le jour d'après celui où les abeilles étoient entrées dans une ruche, & quelquefois un jour plus tard.

Quand des reines surnumeraires sont nées dans une ruche, ce ne sont pas uniquement celles qui partent avec un essaim, qui sont sacrifiées. Le sort de celles qui restent dans leur ruche natale n'est pas plus heureux; elles y sont mises à mort; & quelquefois on y en tue un bon nombre.

On m'apporta un matin ſix meres qu'on avoit trouvées mortes ſur l'appuy d'une même ruche qui avoit donné un eſſaim la veille.

Il eſt donc inconteſtable, qu'il y a des temps où les abeilles ne ſouffrent pas pluſieurs fémelles, & qu'il n'en faut qu'une ſeule aux abeilles d'un eſſaim. Mais quels ſont les motifs qui déterminent ces mouches à en prendre une pour reine à l'excluſion des autres ! Il y a grande apparence que celle qui parvient à ce haut rang, en eſt la plus digne. Ce n'eſt pourtant pas, & il n'eſt pas beſoin de le dire ſérieuſement, parce qu'elle eſt douée de toutes les vertus morales qu'on lui a cru néceſſaires. Nous ne devons pas craindre non plus qu'on croye que les meres qui ont été miſes à mort, méritoient une ſi triſte fin, parce qu'elles avoient la noirceur d'ame propre aux uſurpateurs & aux tyrans, & de plus, tous les vices auxquels Alexandre de Montfort a aſſûré qu'elles étoient ſujettes. Probablement, la reine qui eſt conſervée, a dans le plus haut degré la vertu qui intéreſſe les abeilles, mais une vertu phyſique, celle de mettre beaucoup d'œufs au jour, d'y en mettre plus que n'y en euſſent mis les fémelles qui ont été immolées au bien public. Lorſqu'il y en a pluſieurs de nées dans une ruche, il n'eſt pas néceſſaire que les mouches qui doivent compoſer l'eſſaim prêt à ſortir, en viennent à une élection pour ſe donner une ſouveraine. Souvent ſans doute elles acceptent pour reine celle qui s'eſt offerte à l'être; un moment peut-être en décide. Je veux dire, qu'entre les fémelles nouvellement nées, celle qui eſt aſſés active, aſſés inquiette pour ſortir la premiére de la ruche, peut déterminer les abeilles qui ſe trouvoient mal de leur ancienne habitation, à ſe mettre à ſa ſuite pour chercher un nouveau logement. Si encore un rayon de Soleil fait partir bruſquement une troupe de mouches

mouches de la ruche, & qu'une fémelle parte avec elles, beaucoup d'autres mouches ſont déterminées à ſortir en même temps; toutes de concert doivent accepter pour reine la fémelle qui eſt parmi elles, ſans l'avoir choiſie autrement. Malgré l'eſpéce de hazard qui décide alors de la ſouveraineté, peut-être eſt-elle accordée comme dans les plus fameuſes monarchies, à la mouche qui y a le plus de droit par ſa naiſſance. La premiére née eſt probablement celle qui a acquis le plus de vigueur, qui a été plûtôt fécondée, qui eſt la plus prête à pondre des œufs, & celle qui a eu le plus d'impatience de prendre l'eſſor. S'il eſt arrivé qu'elle ait été plus pareſſeuſe, ſi une de ſes cadettes eſt ſortie la premiére, alors au moins c'eſt la plus digne qui a été priſe pour reine.

Le ſeul cas qui puiſſe mettre dans une ſituation embarraſſante les mouches qui compoſent un eſſaim, & qui ſemble les obliger à faire des actions barbares, c'eſt quand il y a parmi elles pluſieurs meres. Ce cas ſemble les mettre dans la néceſſité de choiſir. Si entre ces meres, il y en avoit une d'une forme majeſtueuſe & toute brillante d'or, & que l'or parût auſſi beau aux abeilles qu'à nous, & ſi les autres fémelles avoient une figure ignoble & même hideuſe, & qui fût telle pour les abeilles, leur choix ſeroit facile à faire. Je crois qu'il l'eſt auſſi. Quoiqu'on ne trouve pas entre l'extérieur de l'abeille qui reſte ſouveraine, & l'extérieur de celles qui ſont condamnées à mort, les grandes différences dont nous venons de parler, on y en trouve quelques-unes. La premiére m'a toûjours paru d'une couleur plus rougeâtre que les autres; & c'en étoit aſſés pour mettre en droit, lorſqu'on en a parlé poëtiquement, de faire entrer l'or dans ſa parure. Les autres ſont plus brunes, & elles m'ont toûjours ſemblé moins groſſes. Ariſtote a dit auſſi que le vrai roi eſt roux

& que l'autre eſt noir, ce qui ſe réduit à être plus brun. Les meres, comme les autres abeilles, deviennent plus rougeâtres en vieilliſſant; le moment où elles ſe ſont transformées eſt celui où elles ſont le plus brunes: enfin, à meſure que les œufs qu'elles ont dans le corps, groſſiſſent, leur corps groſſit. De-là il paroît, comme nous l'avons dit, que celle qui eſt conſervée pour reine, eſt la premiére née & la plus prête à pondre.

Mais d'être la plus prête à pondre, doit être par rapport aux abeilles, la circonſtance eſſentielle & déciſive; & j'ai des preuves que la mere qui avoit été choiſie, s'étoit trouvée dans cette circonſtance favorable. J'ai ouvert le corps de neuf à dix jeunes fémelles auxquelles la vie avoit été ôtée dans différentes ruches, & il n'y en a eu aucune à laquelle j'aye pû trouver un ſeul œuf d'une groſſeur ſenſible. La plus forte loupe n'a pû même me faire appercevoir dans le corps de quelques-unes, de ces petits grains qui ſont des œufs qui ont beaucoup à croître. Si j'euſſe ouvert le corps de la fémelle qui avoit été conſervée dans chacune des ruches hors deſquelles les autres fémelles avoient été jettées mortes, je l'euſſe trouvé rempli d'œufs dont pluſieurs auroient été très-ſenſibles. Je puis donner ce dernier fait pour auſſi certain que ſi je l'euſſe vû, puiſque j'ai trouvé des œufs dans quelques-unes de ces ruches, au bout de 24 heures, & dans d'autres au plus tard, au bout de deux ou trois jours.

Quelquefois entre les fémelles qui naiſſent la même année dans une même ruche, il y en a trois ou quatre d'heureuſes. Il y en avoit eu trois de celles-ci dans la ruche où j'ai dit que j'avois trouvé quarante cellules royales, de dix deſquelles dix fémelles étoient ſorties; de ces dix fémelles il y en avoit eu trois qui établirent trois petits empires, trois dont chacune reſta ſouveraine d'une

nouvelle ruche. Lorſque je baignai l'ancienne ruche d'où ces trois eſſaims étoient ſortis en moins de 15 jours, j'y trouvai une jeune femelle avec une autre qui étoit probablement ſa mere. Trois à quatre eſſaims ſortent donc quelquefois de la même ruche les uns après les autres, dans des intervalles de cinq à ſix, & tantôt dans des intervalles de dix à douze jours. Des meres nées les unes après les autres, deviennent propres à être les conductrices de colonies qu'elles ſont en état de faire multiplier. Dans ces mêmes ruches où il y a eu trois à quatre femelles fortunées, il y en a eu ordinairement un plus grand nombre de malheureuſes.

Mais eſt-ce par les abeilles même nouvellement établies dans une ruche, que la mere ou les meres ſurnuméraires ſont miſes à mort ! Comment cela s'accorde-t-il avec cet amour ſi vif pour toutes les meres en général dont les abeilles nous ont donné tant de preuves dans le cinquiéme Mémoire ! Ne ſeroit-ce point plûtôt que deux meres jalouſes l'une de l'autre, ſe livrent un combat dont la plus foible eſt la victime ! C'eſt ce que je n'ai pû parvenir à voir. Ce qui pourroit faire penſer que les deux meres, quoique très-pacifiques naturellement, s'attaquent l'une l'autre, c'eſt qu'elles ſont armées d'aiguillons dont elles n'ont gueres d'autre occaſion de faire uſage, car elles ne s'en ſervent pas contre les abeilles de leur ruche. Malgré pourtant le reſpect qu'ont ces derniéres pour les meres, malgré l'amour qu'elles leur témoignent, il pourroit bien y avoir des temps où elles ne balanceroient pas à leur ôter la vie. Nous avons vû qu'après avoir pris des ſoins infinis des vers qui deviennent des abeilles mâles, qu'après avoir bien vêcu avec ces mâles, il vient un temps où elles en font un furieux carnage. Elles ſont capables des meilleures actions & de celles qui nous ſemblent les plus barbares;

ſelon que le bien de leur ſociété le demande ; elles ont été inſtruites à faire tout ce qui y convenoit le mieux. Des abeilles nouvellement miſes dans une ruche, ont aſſés à travailler pour conſtruire la quantité des rayons de cire néceſſaire pour fournir à loger les vers qui naîtront des œufs que la jeune & féconde reine va pondre, à ramaſſer tout le miel qui doit être mis en reſerve dans la ruche. Leur inſtinct leur apprend que pendant pluſieurs ſemaines ou pluſieurs jours au moins, il faudroit qu'elles fuſſent capables de faire une fois plus d'ouvrage qu'elles n'en peuvent faire, pour ſuffire à deux reines ; elles ne pourroient loger & ſoigner les vers qui naîtroient de leurs œufs. Le meilleur parti à prendre eſt donc de ſacrifier une de ces reines.

Quand les abeilles ſe trouvent ſupérieures à leur travail, quand elles ont rempli leurs ruches de beaucoup de gâteaux bien fournis de miel & de cire brute, elles peuvent n'avoir plus de raiſons de craindre la pluralité des meres ; telle étoit la ſituation des abeilles que nous avons vû être empreſſées à rendre de bons offices à la reine étrangére que nous leur avions offerte. Alors elles font le plus grand accueil à une fémelle qu'elles euſſent immolée ſi elle eût été introduite parmi elles dans les temps où elles ſe trouvoient dans une nouvelle habitation dénuée de tout. Ou ſi l'on veut, qu'une mere ne ſoit jamais tuée que par une autre mere, ce qui eſt bien auſſi probable, la mere qui a à ſa diſpoſition tous les gâteaux d'une ruche, n'eſt point jalouſe qu'une autre les partage, quand il lui paroît qu'il y en a aſſés pour elles deux. Mais je puis être fort mal inſtruit de la politique des abeilles & de la façon équitable de penſer que je viens de leur accorder. La ſuite des faits que j'ai à rapporter, fera au moins voir encore bien du ſingulier dans les différentes maniéres dont les mêmes fémelles ſont traitées en différents temps dans la même ruche.

Par le moyen du bain j'eus le 15 Juin à ma diſpoſition, une mere que je tirai d'une ruche ancienne, mal fournie de mouches & de couvain. Cette mere qui juſques-là avoit fait peu d'œufs, paroiſſoit en état d'en pondre beaucoup par la ſuite; elle avoit le corps long & renflé. Après lui avoir peint le corcelet avec un vernis rouge, qui, étant très-ſiccatif, fut bientôt ſec, je l'introduiſis dans une ruche quarrée & platte où un fort eſſaim n'avoit été logé que le 10 du même mois; mais où il avoit travaillé avec beaucoup d'activité; il y avoit déja fait deux gâteaux, dont chacun étoit auſſi grand qu'une des moitiés d'une des faces de la ruche, & qui avoient beaucoup de cellules pleines de miel. Je fis entrer la mere à laquelle j'avois donné une livrée rouge, par un trou percé au milieu de la piéce ſupérieure de la ruche, & cela, à cinq heures & demie du ſoir. Dès qu'elle y fut entrée, elle diſparut, elle ſe cacha entre les deux gâteaux; mais ſon arrivée n'occaſionna aucun tumulte ſenſible; il parut qu'elle avoit été bien reçûe. Au bout d'une heure, je la vis appliquée contre un des carreaux de verre, & entourée de pluſieurs abeilles qui ſembloient occupées à la nettoyer, & qui peut-être vouloient lui ôter ſa tache rouge. Le jour ſuivant ſur les huit heures du matin, mon jardinier que mon exemple a rendu curieux d'obſerver les abeilles, vint m'avertir qu'il avoit vû la mere rouge, qu'il l'avoit ſuivie des yeux, qu'il avoit remarqué qu'elle avoit fait entrer ſa tête dans une cellule vuide, & qu'enſuite s'étant retournée bout par bout, elle y avoit introduit ſon derriére, & qu'elle devoit être occupée à pondre. Lorſque j'arrivai, je la trouvai ſur le même gâteau où il l'avoit vûe, mais elle n'étoit plus dans une cellule. Des mouches qui l'entouroient, s'ouvroient pour lui laiſſer le paſſage libre à meſure qu'elle alloit en avant;

quelques-unes de celles qui lui faisoient cortége, lui léchoient le derriére, comme elles ont coûtume de le lécher à une mere qui vient de déposer un œuf. Je vis ensuite qu'elle fit entrer sa tête successivement dans plusieurs cellules; mais dans chacune desquelles il y avoit déja un peu de miel; ne les ayant pas trouvées telles qu'elle les vouloit, elle quitta la surface extérieure du gâteau où elle étoit, pour aller peut-être en chercher qui fussent à son gré dans l'intérieur de la ruche. Ceci se passa dans un temps où plusieurs meres surnuméraires des nouveaux essaims furent tuées; & on croit bien que je fus attentif à examiner chaque jour, si je ne trouverois pas l'une des deux meres dont il s'agit, morte auprès de la ruche. Je n'y trouvai ni l'une ni l'autre. Dix à douze jours après, je donnai une troisiéme mere à la même ruche, à laquelle je fis porter une livrée jaune. Je ne pus depuis parvenir à en voir aucune des trois; elles se tinrent trop constamment dans l'intérieur de la ruche & dans les gros de mouches, au moins aux heures où je cherchois à les voir. Mais jusques au mois de Septembre, je ne pus parvenir à en trouver une morte, quelqu'attention que j'eusse apportée à la chercher.

Les vacances qui m'éloignerent de Paris, me mirent pendant deux mois hors d'état de pouvoir observer les dehors & l'intérieur de cette ruche. A mon retour, c'est-à-dire, après la Toussaints, je me déterminai à la baigner, pour sçavoir si les trois meres lui étoient restées. Lorsque ses mouches parurent bien noyées, lorsqu'elles furent toutes dans un état semblable à celui de mort, je les examinai à mon aise, & avec soin une à une. Je les comptai même, & j'en trouvai plus de sept mille, ce qui, dans une pareille saison, est un nombre de mouches assés considérable pour une ruche. Parmi elles il n'y avoit

aucun mâle, auſſi n'étoit-ce pas le temps où il y en devoit avoir. Enfin, ce qui étoit l'objet eſſentiel, c'étoit de retrouver les meres, & des trois qui y avoient été quelques mois auparavant, je n'en trouvai qu'une ſeule, & probablement la mere naturelle; au moins ſon corcelet n'étoit-il coloré ni de jaune, ni de rouge. Quand on ſuppoſeroit que le verni de ſon corcelet avoit été emporté, on ne ſçauroit guéres ſuppoſer qu'il n'en fût pas reſté la moindre tache. La mere marquée de rouge, & la mere marquée de jaune avoient donc péri, &, ſelon toute apparence, de mort violente. Si ce ſont les abeilles qui immolent les meres étrangéres après leur avoir fait tant d'accueil, on ſeroit tenté de croire qu'elles les prennent à l'eſſai; qu'elles ne les gardent que juſqu'à ce qu'elles ſe ſoient aſſûrées que leur fécondité ne ſurpaſſe pas celle de leur reine naturelle; que peut-être celle-ci eſt la ſacrifiée quand il s'en eſt préſenté une plus féconde. On n'auroit pas beſoin d'accorder tant de politique aux abeilles, ſi on étoit ſûr qu'une mere eſt ſacrée pour elles, que toute mere ne peut être tuée que par une autre mere. Alors la plus courageuſe & la plus forte ſe rendroit la ſeule ſouveraine en arrachant la vie à ſes rivales. Les expériences qui peuvent inſtruire ſur-tout ceci, ne ſont pas impoſſibles, quoique je ne ſois pas encore parvenu à les faire.

J'eus dans le mois de Décembre une mere tirée d'une ruche, dont preſque toutes les autres mouches avoient péri; de languiſſante qu'elle étoit, je parvins à la rendre forte & vigoureuſe en la chauffant avec précaution. Pour lui conſerver la vie, & pour faire en même temps une des expériences qui m'étoit néceſſaire, je la logeai dans une ruche vitrée & conique. Cette ruche étoit bien remplie de cire & de miel; depuis la Touſſaints je la tenois dans mon cabinet, à Paris, bien fermée de toutes parts; j'avois

eu peur que le nombre des abeilles n'y fût pas ſuffiſant pour qu'elles puſſent réſiſter au froid de l'hiver; je l'y tenois encore par rapport à d'autres vûes. Dès que la mere étrangére fut entrée dans la ruche, je ceſſai de la voir; elle gagna le gros des abeilles qui ſe trouvoit aſſés près du fond de la ruche. Il ne me fut donc pas poſſible d'obſerver comment elle fut traitée. Mais bientôt j'entendis un grand murmure; le bourdonnement alla toûjours en augmentant; & les abeilles, de tranquilles qu'elles étoient, devinrent agitées. S'il nous eſt permis d'interpréter la cauſe de ce bruit & de cette agitation, nous ne l'attribuerons qu'à l'eſpéce de joye que les abeilles témoignoient d'avoir une ſeconde reine; celles qui avoient été les premiéres inſtruites du grand évenement, l'apprenoient aux autres : ce qui eſt ſûr, c'eſt que ce bruit ne fut point un bruit de guerre; l'arrivée de la ſeconde reine ne cauſa aucun combat dans la ruche. J'eus beau obſerver pendant pluſieurs jours de ſuite, je ne vis point augmenter le petit nombre des mouches mortes qui y étoit, lorſque la nouvelle mere fut introduite : elle ne parut point parmi les mortes; elle eût été aiſée à diſtinguer par ſa grandeur; mais ce qui l'auroit rendue encore beaucoup plus reconnoiſſable, c'eſt que j'avois eu ſoin de peindre en rouge avec du vernis, preſque toute la partie ſupérieure de ſon corcelet. Avant que je l'euſſe introduite dans la ruche, les abeilles y ſembloient être dans un engourdiſſement dont ſa préſence les fit ſortir, & dans lequel elles ne retomberent plus. Tous les jours ſuivants, elles me firent entendre des bourdonnements tantôt plus forts tantôt plus foibles, que je n'entendois pas dans les jours qui avoient précédé; elles furent beaucoup plus en mouvement, elles mangerent beaucoup davantage. Dès les premiers jours de Février je portai cette ruche à la campagne;

campagne. Lorſqu'au bout de deux ſemaines, ou environ, je retournai la voir, je la trouvai preſque dépeuplée; ce n'étoit point parce que la faim, ou le froid avoit fait périr une grande partie de ſes mouches; on ne les avoit pas laiſſé manquer de miel; & ſi elles n'euſſent pu ſoûtenir le froid, on eût trouvé les mortes ſur le fond de la ruche où il n'y en avoit que quelques-unes de celles-ci. Il y a donc grande apparence qu'une des meres abandonna la ruche pour aller s'établir en quelqu'autre endroit avec les mouches qui la voulurent ſuivre. Il reſta cependant une des deux meres dans l'ancien logement, je ne ſçais laquelle : la ſeule preuve que j'en ai, car je ne la vis pas, eſt une preuve ſuffiſante, c'eſt qu'au commencement du mois de Mars les abeilles de cette ruche allérent faire des recoltes à la campagne, elles revenoient chargées. La ruche ne fut pourtant pas long-temps ſans être entiérement deſerte. Cette mere accompagnée de trop peu d'ouvriéres, prit apparemment un parti ſemblable à celui que nous avons vû prendre à toutes les meres qui ont été miſes dans la petite ruche vitrée avec trop peu de mouches ordinaires; elle alla chercher ailleurs une meilleure fortune.

L'expérience d'introduire une ſeconde mere dans une ruche, me parut devoir être faite dans une circonſtance différente de celles où j'en ai ci-devant donné de ſurnuméraires. J'avois une ruche en panier, ſi peuplée depuis pluſieurs ſemaines, qu'une partie de ſes abeilles étoit obligée de ſe tenir dehors en grouppe, ſoit pendant le jour, ſoit pendant la nuit. Cependant cette ruche n'avoit pas encore donné d'eſſaim le 25 Juin. Il me ſembloit que je n'en pouvois attribuer la cauſe qu'à ce qu'il n'y étoit point né de fémelle. Je fus curieux de voir ce qui arriveroit ſi j'y en faiſois entrer une très en état de pondre.

La mere d'une ruche dont j'avois déja eu trois essaims, fut destinée à cette expérience. Depuis quelques jours je l'avois fait passer dans une nouvelle ruche avec ses ouvriéres, qui y avoient déja commencé quelques gâteaux de cire, & dans lesquels la mere avoit déposé des œufs. Après l'avoir tirée du bain qui me mit en état de la démêler des mouches de sa troupe, après lui avoir rougi le dessus du corcelet, & enfin, après lui avoir fait reprendre toute sa vigueur, je la posai sur les sept heures & demie du matin sous cette ruche en panier, qui ne pouvoit contenir toutes ses abeilles, & de laquelle cependant aucun essaim n'étoit sorti. Bientôt elle me fut cachée par tant de mouches, qu'il ne me fut plus possible de la voir. Il est à présumer qu'elle fut bien reçûe par les abeilles ordinaires; elle n'occasionna aucun tumulte sensible. Le soir je fis pancher le panier pour sçavoir si je ne parviendrois pas à voir la mere que j'y avois introduite. Je l'y vis; elle y étoit dans une guirlande d'autres mouches. Quelle que fut la cause pour laquelle elle étoit resté-là, & qui l'avoit empêché de pénétrer dans l'intérieur du palais, avec un brin de paille je la détachai de sa guirlande, je la fis tomber sur l'appui de la ruche; mais bientôt elle le quitta, elle se mêla avec d'autres abeilles, je cessai de la voir, & je fis remettre la ruche dans sa position naturelle.

Je ne m'attendois pas que le succès de cette expérience seroit tel qu'il fut. Lorsque le lendemain 26 j'allai dès le matin pour voir la ruche dont il s'agit, je trouvai la mere marquée de rouge morte; je la trouvai dans une allée qui est au long d'une terrasse sur laquelle la ruche étoit placée, & vis-à-vis cette ruche. Pourquoi cette mere féconde n'avoit-elle pas été épargnée, & cela dans une circonstance où elle sembloit précieuse aux mouches,

qui devoient attendre avec impatience une reine qui les conduisît hors d'un logement où elles ne pouvoient pas toutes se tenir à la fois! Ne ressemblons point à ces Historiens qui paroissent avoir été présents aux conversations les plus secrettes qui ont été tenues dans les cabinets des Rois & des Ministres. Avouons sans peine que les principes sur lesquels les abeilles agissent, ne nous sont pas assés connus. La mort de la mere étrangére pourroit pourtant, avec assés de vraisemblance, être mise sur le compte de la mere regnante; elle pouvoit avoir des raisons de vouloir la perte de cette reine étrangére, dont ses ouvriéres devoient être fort contentes. Quoi qu'il en soit, cette ruche n'étoit pas favorable aux nouvelles reines. Le 5 Juillet j'en trouvai une tout auprès de cette ruche, qui sans doute y étoit née, & y avoit été mise à mort. La reine rouge ne passa qu'une journée dans la ruche, pendant l'après-midi de laquelle il fit de l'orage & une grande pluye. Peut-être que sans cette pluye, & sans cet orage, elle eût eu un sort plus heureux, qu'elle se fût déterminée à sortir, & qu'elle eût été suivie d'autant de mouches qu'il y en a dans les meilleurs essaims.

Il est constant au moins, qu'un jour de grande pluye, ou qu'un orage, retient dans la ruche, l'essaim qui n'attend pour en sortir, qu'à y être déterminé par un beau temps. Un Soleil brillant, sur-tout s'il donne sur la ruche, hâte les mouches de prendre leur parti; il augmente la chaleur qui les environne, que leur nombre rendoit déja trop grande. On peut se rappeller une des aventures * des mouches mises dans une de nos petites ruches vitrées, celle où les mouches la quittérent pendant que je les observois, parce que je les avois exposées aux rayons du Soleil, qui, après avoir traversé les carreaux de verre, tomboient sur elles. Par une raison contraire, des jours trop froids

* *Mémoire V.*

pour la saison, empêchent la sortie des essaims. Mais des jours d'un chaud pesant, des jours où, quoique le Soleil ne se montre pas, on trouve la chaleur incommode, sont encore de ceux où les ruches jettent.

Diverses autres circonstances peuvent déterminer la jeune mere à prendre l'essor. Il arrive dans les ruches des événements dont nous ne sommes pas en état de sçavoir les causes, qui y mettent subitement toutes les mouches en agitation, qui jettent le trouble par-tout. Qu'on soit auprès d'une ruche, on y restera souvent pendant un temps considérable sans entendre qu'un leger murmure; mais tout d'un coup on entendra ensuite un bourdonnement considérable; les abeilles sembleront être toutes saisies en même temps d'une terreur panique: on les verra toutes quitter leur ouvrage pour courir de différents côtés. Que dans un de ces moments de trouble, une jeune mere se trouve près des ouvertures de la ruche, qu'elle sorte, elle sera sur le champ suivie par une nombreuse troupe de mouches avec laquelle elle partira.

Quelquefois les abeilles après être sorties de la ruche dans la quantité nécessaire pour composer un essaim, après s'être dispersées en l'air, & même après s'être rassemblées sur un arbre, retournent à leur domicile natal. On prévoit que cela doit arriver, si elles n'ont pas été suivies par une jeune reine, qui, quoiqu'elle eût paru aux portes de la ruche & prête à les accompagner, n'a pas eu le courage de faire usage de ses aîles. Si la jeune mere est sortie avant que d'avoir été fécondée, avant que le temps de sa ponte fut assés prochain, ce peut-être pour elle une raison de rentrer dans la ruche qu'elle s'étoit trop pressée de quitter; & ses ouvriéres ne manquent pas d'y retourner avec elle.

Ceux qui passent pour les plus entendus dans l'œconomie

des abeilles, croyent qu'il convient d'empêcher de jetter les ruches qui ſont foibles en mouches. Il y auroit à craindre de perdre l'ancienne ruche & la nouvelle où l'eſſaim auroit été mis, parce que l'une & l'autre ne ſeroient pas ſuffiſamment peuplées ; auſſi a-t-on enſeigné des moyens d'empêcher de jetter celles qui ſont peu fournies d'abeilles. Un de ces moyens quand la ruche n'eſt qu'un panier, eſt ſimple; c'eſt de retourner le panier, de mettre le devant derriére. C'eſt ſur-tout ſur le devant du panier que les mouches travaillent, c'eſt le devant qu'elles rempliſſent d'abord de gâteaux. Quand le derriére eſt devenu le devant, les abeilles ſe trouvent plus au large qu'elles n'y croyoient être; elles ont encore de l'ouvrage à faire, & pour lequel elles ne ſont pas en trop grand nombre.

Un autre expédient auquel on a recours, c'eſt de donner une hauſſe à la ruche; c'eſt-à-dire, quelle que ſoit ſa figure, de lui donner une baſe creuſe qui augmente ſa capacité; de mettre, par exemple, ſous un panier d'oſier ou de paille, une eſpéce d'anneau d'oſier ou de paille dont le diametre de la partie ſupérieure eſt égal à celui du bas de la ruche, & qui, à ſa partie inférieure, en a un plus grand. A l'égard de la hauteur de la hauſſe, on lui en donne plus ou moins, ſelon qu'on veut augmenter plus ou moins la capacité de la ruche. Mais l'effet de l'un & de l'autre de ces expédients, n'eſt rien moins que certain, puiſque nous avons rapporté dès le commencement de ce Mémoire, que nous avions vû ſortir un eſſaim d'une ruche dont plus des deux tiers de la capacité étoient vuides.

Les ruches qui ont déja donné un ou deux forts eſſaims, quelque fortes qu'elles fuſſent, deviennent des ruches mal peuplées; & s'il en ſort un troiſiéme ou un quatriéme eſſaim, ces derniers ſont ordinairement trop foibles. Le moyen le plus ſûr de conſerver ces eſſaims, eſt d'en réunir

deux ensemble, ce qu'on appelle marier des essaims. Nous avons expliqué d'avance dans le dixiéme Mémoire, comment on peut parvenir à faire de ces sortes de mariages.

Quand on a beaucoup de ruches placées dans le même alignement, & par conséquent dans la même exposition, il arrive quelquefois que le même jour, à la même heure, & presque dans le même moment, deux essaims partent de deux ruches différentes, qu'ils se mêlent dans l'air, & qu'ils se réunissent ensemble. Quoique ces deux essaims réunis ayent deux meres, ils sont dans un cas différent de celui de l'essaim sorti d'une seule ruche avec deux meres; car chacun des deux premiers étoit accompagné des mouches nécessaires pour le nouvel établissement. Il pourroit se faire que ces deux meres vécussent dans la même ruche. Cependant si les deux essaims sont forts, on trouve qu'il convient mieux de les séparer dans deux ruches différentes; lorsqu'on les loge on fait tomber à peu près la moitié de la masse dans une des ruches, & l'autre moitié dans l'autre. On s'y prend encore d'une maniére un peu différente; on fait entrer dans une même ruche toutes les mouches, & lorsqu'elles y sont devenues tranquilles, vers le soir on secouë cette ruche pour en faire tomber à peu près la moitié des mouches, soit sur la terre, soit sur une nappe, & on couvre les mouches qui sont tombées, d'une ruche qu'on tient préparée. Afin que ce partage soit bien fait, il faut qu'il se trouve une mere dans chaque ruche. Si une des deux en étoit privée, on le reconnoîtroit le lendemain par la maniére dont ses abeilles se comporteroient. Il faudroit encore en venir à les réunir, pour tenter ensuite un partage plus heureux.

Lorsqu'une ruche donne plusieurs essaims dans l'année, celui qui est sorti le premier est toûjours le meilleur de tous. Outre qu'il est le plus nombreux, il se met au travail

dans une saison plus favorable, dans une saison où la campagne fournit le plus aux récoltes de cire & de miel; & enfin, il a plus de temps pour travailler avant l'hiver. Ces avantages des premiers essaims sur les autres, suffisent assûrément pour expliquer pourquoi ils réussissent mieux. M. de la Ferriere qui nous a donné un Traité sur les mouches à miel, prétend pourtant que les nouveaux essaims l'emporteroient sur les seconds, ceux-ci fussent-ils aussi nombreux ou plus nombreux, par une autre raison, parce qu'ils sont composés de mouches plus exercées. Mais cette proposition auroit demandé à être appuyée par des preuves qu'on n'a pas données. Il y a grande apparence que l'abeille née depuis deux jours est aussi habile & aussi laborieuse que celle qui a vécu plusieurs semaines, ou même plusieurs mois.

Cette proposition de M. de la Ferriere, nous conduit au moins à éclaircir une question qui nous a dû déja être faite, & à laquelle on a dû s'attendre que nous satisferions. De quelles mouches l'essaim est-il composé? La nouvelle reine n'est-elle suivie que par de jeunes abeilles, par des abeilles nouvellement nées? Il ne paroît point du tout que ce soit la conformité de l'âge qui lui ait affectionné une partie de celles de la ruche. Nous avons dit ailleurs qu'on connoissoit à peu près celui de ces mouches à leur couleur, que les jeunes étoient plus brunes & avoient des poils blancs, & que les plus vieilles avoient des poils roux & des anneaux moins bruns. Parmi celles qui se sont mises à la suite de la nouvelle reine, on en observe de ces deux couleurs, & de toutes les nuances moyennes qui sont entre deux. Enfin, si on examine celles qui sont restées dans l'ancienne ruche, on y en remarquera de même de jeunes, de vieilles & de celles d'un âge moyen. L'essaim est donc composé d'abeilles de tous âges, & il reste

des abeilles de tous âges dans la ruche. Celles qui se sont trouvées auprès des ouvertures quand la nouvelle reine est sortie, sont sorties avec elle ; & celles qui étoient occupées dans l'intérieur & dans des endroits élevés, n'ont point été entraînées par l'espéce de tumulte qui s'est fait au bas de la ruche.

Mais est-il bien certain, comme nous l'avons supposé jusqu'ici avec tous ceux qui ont parlé des abeilles, que ce soit toûjours une jeune mere qui se mette à la tête de la colonie? La vieille reine ne pourroit-elle point prendre du dégoût pour son ancienne habitation? Enfin, ne pourroit-elle pas être déterminée par quelque circonstance particuliére, à abandonner toutes ses possessions à la jeune mere? Je serois en état de satisfaire à cette question autrement que par des vraisemblances, sans des contre-temps qui ont fait périr les mouches des ruches à la mere de chacune desquelles j'avois mis une tache rouge sur le corcelet, ou qui ont empêché ces ruches de jetter; mais j'espére être dans la suite en état de parler plus affirmativement. Il est pourtant très-probable que c'est toûjours, ou presque toûjours une jeune mere qui se met à la tête de l'essaim. J'ai vû beaucoup de meres qui étoient sorties avec des essaims, & je n'en ai jamais vû aucune qui n'eût les aîles bien saines; au lieu que j'ai observé dans plusieurs ruches anciennes, des meres dont la base de l'aîle étoit déchiquetée, & de laquelle de petits lambeaux étoient tombés.

La couleur de celles qui avoient conduit des essaims m'a paru moins rougeâtre que la couleur des vieilles meres. Quand celle d'une ruche périt, si elle y périt dans un temps où de jeunes fémelles sont prêtes à se transformer, il est tout naturel qu'elle soit remplacée par une de celles-ci. On pourroit être tenté de croire que la vieille mere est du

est du nombre des fémelles qui sont souvent sacrifiées au bien public dans la ruche même. Cependant toutes les fémelles mortes dans ce temps, qu'il m'a été permis d'observer, m'ont paru être des fémelles nouvellement métamorphosées.

La mere qui a plus de mouches dans sa ruche, y est tenuë plus chaudement pendant tout l'hiver. Le printemps vient pour elle plûtôt que pour les autres; elle peut recommencer sa ponte de meilleure heure. Nous sçavons que la ponte des poules est retardée ou même arrêtée par le froid, & qu'on fait pondre pendant l'hiver celles qu'on tient dans des caves ou dans d'autres lieux chauds. Il en doit être de même des insectes. Il y a quelquefois des meres abeilles qui pondent en hiver. J'ai quelquefois trouvé dans le mois de Janvier, du couvain en tous états dans une ruche. Quelle que soit la cause pour laquelle les abeilles se multiplient si fort dans certaines ruches en comparaison de ce qu'elles se multiplient dans d'autres, je crois devoir dire combien il peut y avoir de mouches dans certains essaims. Je crois devoir raconter comment je parvins à connoître à peu près le nombre de celles qui composoient le plus considérable essaim que j'aye vû.

Dans un de mes jardins de Charenton, il y a une butte assés élevée sur laquelle j'avois placé une ruche vitrée d'une grande capacité *. Cette ruche quoique très-peuplée de mouches, passa une année sans donner d'essaim; mais l'année suivante elle en donna un, qui seul valoit plusieurs essaims ordinaires. En montant à la butte dont je viens de parler, on trouve diverses terrasses. Une allée de figuiers est plantée tout du long du pied de la premiére; leurs branches tombent sur cette même terrasse. Le neuviéme Juin sur les 10 heures du matin, une

* Pl. 22. fig. 5.

nuée d'abeilles sortit de la ruche de la butte. Ces mouches loin de s'élever en sortant, s'abaissérent, & vinrent se placer à souhait; elles commencérent à se poser sur deux menues branches de figuier, sur deux de celles qui pendoient au-dessus de la terrasse. Ces branches étoient peu distantes l'une de l'autre, & à peu près paralleles l'une à l'autre; les mouches s'y attroupérent, & en si grand nombre, que les branches qu'elles avoient choisies, qui n'étoient pas plus grosses que le pouce, n'étoient pas assés fortes pour résister au poids dont elles étoient chargées; elles furent contraintes de ceder. La derniére portion de chaque branche fut amenée à être perpendiculaire à l'horison sur une longueur de plus de deux pieds: bientôt même une de ces deux branches se trouva chargée d'un poids presque double; les abeilles de l'autre vinrent se réunir aux siennes. Je craignis, non sans fondement, qu'elle ne pût résister à un si grand fardeau, je fis passer dessous une fourche de bois * dont le bout fut piqué en terre; je la fis soûtenir comme on soûtient les branches trop chargées de fruit. Toutes, ou presque toutes les abeilles se rendirent sur cette branche; & malgré le support, elles amenérent son bout très-près de la terre de la terrasse; il en étoit au plus éloigné d'un ou de deux pouces. La masse que forment les mouches attroupées est de différente figure dans différents essaims, sa figure même est différente dans le même essaim en différents temps. Celui dont nous parlons, étoit plus gros que partout ailleurs à son bout inférieur *. Sa figure étoit celle d'un parallelepipede dont deux des côtés avoient chacun environ six à sept pouces de largeur sur sept à huit de hauteur. Sur ce parallelepipede de mouches s'élevoit une pyramide, qui, insensiblement s'arrondissoit. Le parallelepipede & la pyramide avoient ensemble plus de deux pieds de hauteur.

* Pl. 37. fig. 2. p.

* e, e.

Dans un tel maſſif de mouches, il devoit y en avoir un nombre bien conſidérable. Je fus curieux de connoître ce nombre. La maniére d'y parvenir étoit de commencer par connoître le poids de l'eſſaim. Il étoit placé ſi commodément, qu'il ſembloit s'être mis exprès pour m'inviter à le peſer; quand je l'euſſe placé moi-même, je n'euſſe pu le mettre mieux. Il me parut donc qu'il me ſeroit aſſés facile de parvenir à le peſer avec une balance Romaine; & voici comment je m'y pris. On entoura d'une ficelle *, la branche qui portoit l'eſſaim, aſſés près de la partie ſupérieure de cet eſſaim, & on l'y arrêta bien par un nœud *. Au-deſſus de l'endroit où cette ficelle étoit arrêtée, on avoit eu ſoin de former une boucle deſtinée à laiſſer paſſer le crochet * de la romaine, & au moyen de laquelle l'eſſaim pourroit être ſuſpendu en l'air.

* Pl. 37. fig. 2. *c, d.*

* *n.*

* *c.*

Après cette petite préparation, on paſſa une perche de bois * dans cet anneau de fer * de la romaine qui eſt au-deſſus du fléau, & qui ſert à la ſuſpendre. Deux hommes entre leſquels étoit l'eſſaim, furent chargés de ſoûtenir la perche qui portoit la romaine; un de ſes bouts fut mis ſur l'épaule de l'un, & l'autre bout ſur l'épaule de l'autre; enfin, on paſſa le crochet * de la romaine qui eſt deſtiné à porter le poids dans la boucle de la ficelle qui ſe trouvoit au-deſſus de l'eſſaim. Il ne reſta plus alors qu'à couper la branche du figuier, & à la couper ſans l'agiter trop, ſans inquieter l'eſſaim qui y étoit attaché; c'eſt ce qui fut exécuté aiſément & promptement. Dès que la branche eût été coupée, elle ne fut plus ſoûtenuë que par la corde dans laquelle le crochet de la romaine étoit paſſé; il fut donc facile de la peſer avec l'eſſaim dont elle étoit chargée; on eut le temps de peſer & repeſer à loiſir. Pendant tout celui qui fut néceſſaire à cette opération, les mouches ne ſe troublérent point, elles reſtérent tranquilles.

* Fig. 1. *II.*

* *a.*

* *c.*

Il y eut pourtant un instant qui donna quelqu'inquiétude à un des domestiques qui soûtenoit la perche. Un gros de mouches se détacha, prit sa route vers une de ses jambes & monta dessus : il craignit, & il eut quelque lieu de le craindre, que tout l'essaim ne se déterminât à préférer sa jambe à la branche de figuier; mais il en fut quitte pour un peu d'inquiétude. Les mouches qui s'étoient assemblées sur sa jambe, ne furent pas long-temps à retourner vers leurs compagnes qui ne s'étoient pas déterminées à les suivre. On fit durer l'opération au-delà de ce qu'il étoit nécessaire, parce qu'il y avoit des plaques d'abeilles sur la terrasse qu'on eût voulu voir réunies au gros; mais enfin, on s'en tint à peser celles qui étoient attachées à la branche, & la branche elle-même. On trouva que le tout pesoit huit livres, & on arbitra qu'il eût pesé huit livres & demie, si les abeilles qui étoient en plaques par terre, & celles qui étoient en l'air, eussent été réunies aux autres. Sur le champ on présenta à cet essaim une ruche dans laquelle on força une partie des mouches d'entrer, & dans laquelle les autres se rendirent de bonne grace. On eut alors la branche sur laquelle elles avoient été jusques-là, on la pesa, son poids n'étoit que de six onces. Celui des mouches peut donc être mis à huit livres, sans risque de le mettre trop fort.

Mais combien faut-il de mouches pour faire un poids de huit livres! Assurément, il doit en falloir un grand nombre. Pour connoître à peu près ce nombre, je mis l'après-midi dans un des bassins d'une balance, une demi-once, & dans l'autre bassin, autant de mouches qu'il en fallut pour faire équilibre. Ces mouches étoient de celles qui avoient été tuées dans des combats acharnés qui se livrérent dans la ruche, à l'occasion d'une troupe d'étrangéres

qui s'y introduisit, & dont j'ai parlé ailleurs *. Cent soixante-huit de ces mouches mortes, ne pesérent que la demi-once. Dans une once, il y a donc trois cens trente-six mouches; & dans seize onces ou une livre, il y en a cinq mille trois cens soixante-seize. Par conséquent, l'essaim qui pesoit huit livres, étoit composé de quarante-trois mille huit mouches. A la vérité, les mouches vivantes de l'essaim pouvoient être plus pesantes que celles qui avoient été tuées. Celles-ci pouvoient s'être vuidées. Plusieurs des autres pouvoient être chargées de cire. J'ai aussi trouvé quelquefois des mouches mortes qui étoient plus pesantes; j'en ai pesé dont il ne falloit que deux cens quatre-vingt pour faire une once. Par ces considérations, réduisons si l'on veut le nombre de nos mouches, à quarante mille. Il est encore plus considérable que celui des habitants de plusieurs grandes villes. Je ne crois pas qu'il fût resté dans l'ancienne ruche, à beaucoup près, autant d'abeilles qu'il en étoit sorti. Elle avoit un nombre de faux-bourdons si considérable, qu'ils ne purent être détruits pendant l'été; aussi cette ruche fut abandonnée au printemps.

* *Mem. V.*

Charles Butler, qui apparemment avoit pris la peine de peser des abeilles, dit que 4480 mouches font à peu près le poids d'une livre, ce qu'on trouvera ne s'éloigner pas beaucoup de ce que nous avons déterminé, si on compare la forte livre Angloise à la nôtre de seize onces. Par ce poids, il apprécie le mérite des essaims. Il dit qu'un excellent essaim pese six livres Angloises; un bon, cinq livres; un médiocre, quatre. Il n'a point dit la maniére dont il a pesé les essaims, mais il est tout simple de l'imaginer pour les cas où ils ne sont pas aussi favorablement placés que l'étoit celui dont nous venons de déterminer le poids; car il ne s'agit que de peser la ruche dans laquelle l'on en veut loger un, & d'avoir

eu ſoin d'attacher à cette ruche un crochet ou une corde, au moyen de laquelle on la pourra peſer une ſeconde fois, dès que les mouches y ſeront toutes entrées, & avant qu'elles ayent eu le temps d'y travailler, c'eſt-à-dire, dès le jour même où elles y auront été établies. L'excès du ſecond poids ſur celui qu'on avoit trouvé à la ruche, ſera le poids de l'eſſaim, & mettra en état de calculer à peu près le nombre des mouches dont il eſt composé. J'ai aſſés ordinairement la curioſité de faire peſer ainſi les eſſaims que mes ruches me donnent. J'en ai eu quelquefois de ſi legers qu'ils ne peſoient pas une livre.

Si l'eſſaim qui a été mis dans une ruche, s'y trouve bien, il n'y eſt pas long-temps dans l'inaction; quoique toutes les mouches y paroiſſent en repos, quoiqu'il n'en ſorte aucune pour aller à la campagne, ſoit qu'elles n'y ſoient pas diſpoſées, ſoit que le temps ne le permette pas, il y en a pourtant qui travaillent à faire des gâteaux; & ce n'eſt ſouvent que quand elles ont fait des morceaux longs de plus d'un demi-pied ou d'un pied, & larges de pluſieurs pouces, qu'on s'apperçoit que parmi ces mouches qu'on croyoit parfaitement oiſives, il y en a eu pluſieurs de très-occupées, ou plûtôt que toutes ont été occupées tour à tour.

Une des marques que les mouches aiment la ruche qu'on leur a donnée, c'eſt quand elles y montent auſſi haut qu'elles peuvent monter, & que c'eſt-là qu'elles ſe mettent en grouppe. C'eſt auſſi au haut de la ruche qu'elles attachent ordinairement les premiéres cellules du premier gâteau. Le maſſif qu'elles forment n'eſt pas alors maſſif juſqu'au centre; les abeilles y conſervent un vuide dans lequel elles ſe propoſent de travailler; elles y conſtruiſent ſucceſſivement un grand nombre d'alvéoles de cire. Ce n'eſt que quand l'aſſemblage de ces cellules compoſe déja un aſſés

long & large gâteau, qu'elles le laiſſent à découvert.

La pluye ne diſcontinua pas pendant deux jours qui ſuivirent celui où il m'étoit arrivé d'établir un eſſaim dans une ruche. Il ne fut pas poſſible pendant ces deux jours à aucune des abeilles de ſortir, & toutes les fois que je les regardois au travers des carreaux de verre, elles me paroiſſoient dans une eſpéce d'engourdiſſement, tant elles ſe mouvoient peu. Cependant au bout de ces deux jours, je vis un gâteau qui avoit plus de quinze à ſeize pouces de long, & quatre à cinq de large. La formation de ce gâteau auroit été difficile, ou plûtôt impoſſible à expliquer à ceux qui ont cru que la cire n'étoit que de la cire brute que l'abeille peſtrit, & qu'elle humecte de quelque liqueur pendant qu'elle la peſtrit. Où les abeilles qui n'étoient point ſorties de leur ruche, auroient-elles pris la cire brute qui y avoit été néceſſaire? Quelques douzaines d'abeilles au plus, qui pouvoient en avoir des pelotes à leurs jambes, lorſque toutes avoient été logées dans la ruche, n'auroient pas eu de quoi fournir même à quelques cellules. Mais on n'eſt plus embarraſſé à trouver de quoi former un grand gâteau, dès qu'on ſçait, ce que nous avons prouvé ailleurs, que les abeilles en font ſortir la matiére de leur intérieur, de leur eſtomac & de leurs inteſtins. Quelque peu qu'il y en ait dans le corps d'une abeille, dès qu'il y en a dans les corps de preſque toutes celles d'un eſſaim, il y en a de quoi fournir à bien de l'ouvrage. Enfin, les gâteaux qui ſont faits dans la circonſtance dont nous venons de parler, prouvent inconteſtablement que les abeilles digérent la cire brute pour la convertir en véritable cire.

Lorſque le temps eſt favorable à l'eſſaim mis en ruche, lorſqu'un air doux & un beau Soleil invitent dès le lendemain les mouches à ſortir de leur nouvelle habitation, elles

vont à la campagne. Quelques-unes, mais c'est le plus petit nombre, reviennent avec des pelotes de cire brute. Celles qui ne paroissent pas rapporter de cette matiére, en apportent peut-être de plus prête à être mise en œuvre; elles l'ont fait passer dans leurs estomacs pour l'en faire sortir toute préparée. C'est une chose admirable que l'activité avec laquelle elles travaillent dans la nouvelle ruche. Quelquefois en moins de 24 heures, elles font des gâteaux de plus de vingt pouces de long sur sept à huit de large. J'ai vû quelquefois des ruches plus d'à moitié remplies de cire en quatre à cinq jours. Aussi un essaim fait-il souvent plus de cire dans les premiers quinze jours, qu'il n'en fait dans tout le reste de l'année. Pour tirer des abeilles grand parti en cire, il sembleroit donc qu'il n'y auroit qu'à les faire déloger tous les quinze jours. Mais il faut que le nombre des ouvriéres qui périssent journellement, soit remplacé par d'autres auxquelles la mere donne naissance; & si on ôtoit si fréquemment à une ruche tous les gâteaux de cire, on ôteroit en même temps les œufs & le couvain qui doivent l'entretenir aussi peuplée qu'elle l'est, & même la rendre plus peuplée.

La construction des gâteaux de cire n'est pas le seul ouvrage qui occupe les abeilles nouvellement établies dans une ruche; elles en visitent tous les coins & recoins, elles en ôtent toutes les ordures ou tout ce qui est pour elles des ordures. Quand les carreaux de verre sont retenus par des bandes de papier collé, & que ces bandes sont en-dedans de la ruche, ces bandes, comme nous l'avons déja dit, déplaisent aux abeilles, elles les regardent comme une malpropreté; elles les rongent & en emportent les fragments hors de la ruche. En ôtant ce papier, elles rendent pourtant leur habitation moins close, elles y font des ouvertures qu'elles n'y aiment pas: aussi ne tardent-elles guéres à les boucher,

boucher, comme nous l'avons dit ailleurs, avec un mastic plus solide que celui que nous employons à un usage semblable, avec cette espéce de résine rougeâtre, & d'une agréable odeur, qui a été nommée propolis. Elles bouchent avec la même matiére toutes les autres ouvertures qu'on peut avoir laissées à la ruche. Enfin, lorsque l'essaim étoit considérable, & lorsqu'il a paru de bonne heure, il donne quelquefois lui-même un autre essaim dès la même année; il est pourtant plus ordinaire aux environs de Paris, de ne les voir jetter que l'année suivante.

## *EXPLICATION DES FIGURES DU DOUZIE'ME ME'MOIRE.*

### PLANCHE XXXVII.

LA Figure 1 fait voir un petit essaim d'abeilles attaché à une branche d'arbre, qui a une figure qu'ils ont assés ordinairement. *e e,* cet essaim.

La Figure 2 représente un essaim beaucoup plus considérable que le précédent, le plus considérable que j'aye vû, & les dispositions au moyen desquelles je parvins à le peser avant que de le faire entrer dans une ruche. *f,* tige ou grosse branche du figuier, sur une des petites branches duquel les mouches se rassemblerent. Le pied de ce figuier étoit planté au bas d'une terrasse, dont *t, t,* est le dessus. *r, r, r,* &c. branches qui ont été coupées pour empêcher la figure d'être trop confuse. *e e, h h, i i,* l'essaim qui par son poids forçoit la petite branche à laquelle il s'étoit attaché à être dans une position verticale. La portion inférieure de l'essaim *e e h h,* eut d'abord la figure d'un parallelepipede, mais les angles de ce parallelepipede s'effacerent par la suite. *p,* perche qui fut mise comme on la voit

ici pour ſoûtenir avec ſa fourche la branche trop chargée par les mouches. *d,* corde que je fis attacher autour de la branche de l'eſſaim lorſque je me fus propoſé de le peſer. *n,* nœud de la corde autour de la branche. *c,* le crochet d'une romaine qui eſt engagé dans une boucle de la corde. *l l,* levier qui paſſoit dans l'anneau de fer *a,* auquel la romaine étoit ſuſpendue.

Fig. 2

## *TREIZIE'ME MÉ'MOIRE.*

# DES SOINS QU'ON DOIT PRENDRE DES ABEILLES POUR LES CONSERVER, LES FAIRE MULTIPLIER, ET POUR PROFITER DE LEURS TRAVAUX.

CES ſociétés de mouches ſi induſtrieuſes, pour leſquelles les Mémoires précédents ont dû nous remplir d'admiration, travaillent pour nous: nous ne ſommes pourtant pas obligés de leur ſçavoir grand gré de leurs ouvrages, que nous nous approprions contre leur intention; mais celui qui les a ſi bien inſtruites, ſçavoit que nous profiterions de leurs travaux; & c'eſt à lui que notre reconnoiſſance eſt dûe. Notre intérêt nous porte à ſouhaiter la multiplication de ces mouches, & à y contribuer autant qu'il eſt en nous. On ne ſçauroit avoir trop de ces ouvriéres qui ne vivent point à nos dépens, & qui, ſans que nous ſoyons obligés de labourer, de planter, de ſemer & de cultiver pour elles, font des récoltes qui nous ſont extrémement utiles. Quoique le miel ne ſoit pas auſſi recherché qu'il l'étoit dans les temps où l'on ne connoiſſoit point ou preſque point le ſucre, il a encore une valeur; il eſt au rang des aliments ſains & des remedes doux. Mais ſi le miel a un peu perdu, la cire a beaucoup gagné; la conſommation en eſt conſidérablement augmentée dans tous les pays policés, & plus peut-être en France, & ſur-tout à

Paris, qu'en aucun pays & aucun lieu du monde. Il ſeroit à ſouhaiter qu'elle pût ſeule ſuffire à nous éclairer, qu'on pût ſe paſſer pour cet uſage, de toutes les autres matiéres combuſtibles.

Il n'y a plus de pays barbare ſi le commerce y conduit, où la valeur de la cire ſoit ignorée, comme elle l'étoit autrefois chés les Livoniens, qui prenoient pour un marc inutile,& rejettoient les gâteaux dont le miel avoit été exprimé. On va la chercher dans toutes les contrées où on en peut faire des récoltes, qui ſont le produit du travail, ſoit des abeilles qu'on tient en ruche, ſoit de celles qui habitent des creux de troncs d'arbres dans des forêts. Il faut fournir à la conſommation que tant d'arts en font. La Médecine & la Chirurgie ſçavent s'en ſervir pour nous donner des ſecours; mais la quantité que nous en brûlons ſurpaſſe beaucoup la quantité de celle qui eſt employée à tous les autres uſages enſemble. On épargneroit chaque année des ſommes conſidérables au Royaume, ſi on n'étoit plus obligé de tirer de la cire des pays étrangers. Ce n'eſt pas ici la matiére premiére qui nous manque, ce ne ſont que les ouvriéres néceſſaires pour la mettre en œuvre. Quels regrets n'auroit-on pas, ſi, dans un pays rempli de côteaux les mieux expoſés, couverts de vignes chargées de raiſins à maturité, & propres à donner le meilleur vin, on étoit obligé, faute de vendangeurs, de laiſſer pourrir ou ſécher tant de raiſins ſur les ceps! ſi on n'avoit des ouvriers que pour faire la récolte de ceux de quelques petits clos voiſins des maiſons! Nous n'y faiſons point d'attention, nous ne nous aviſons pas d'en avoir des regrets, quoique nous ſoyons tous les ans dans un cas ſemblable par rapport aux récoltes de cire & de miel. Le nombre des fleurs qui rempliſſent la campagne, eſt immenſe en comparaiſon de celui des fleurs des jardins, des champs & des prairies qui

environnent chaque village; c'eſt-à-dire, que la quantité des fleurs qui ont de la cire & du miel qui y ſont en pure perte, eſt immenſe, en comparaiſon de la quantité des fleurs ſur leſquelles les abeilles en vont recueillir. Enfin, il eſt évident qu'une quantité de cire & de miel qui ſurpaſſe prodigieuſement celle que nous fournit le Royaume chaque année, eſt perduë, parce que nous manquons d'abeilles qui aillent la ramaſſer.

On ne doit pas mettre néantmoins au nombre des choſes poſſibles, le projet de faire recueillir chaque année, toute la cire & tout le miel, ni même la plus grande partie de la cire & du miel que les plantes du Royaume fourniſſent; mais il n'eſt pas hors de vraiſemblance, il eſt même très-probable qu'on y pourroit augmenter conſidérablement ces deux ſortes de récoltes, puiſqu'il n'y a qu'à y multiplier les abeilles. Il eſt étonnant combien il y en a peu dans divers cantons du Royaume où elles ſe trouvent très-bien. Je connois en Poitou un grand nombre de paroiſſes, ſituées auprès des bois, environnées de prairies, & qui ont des champs où l'on ſeme du bled noir; c'eſt-à-dire, des paroiſſes ſituées au mieux pour les abeilles, & où il y en a cependant très-peu. La plûpart des métairies n'ont point de ruches; & il ne devroit pas y avoir un jardin de payſan qui n'en eût. Ceux cependant qui ont commencé d'en avoir, y font un profit qui les engage à les conſerver. Le Gouvernement ſi attentif aujourd'hui au bien public, pourroit tirer les gens de la campagne de l'indolence où ils ſont ſur cet article, en leur donnant des aſſûrances, que non-ſeulement leur taille ne ſeroit point augmentée à cauſe des produits qui leur pourroient venir des abeilles; mais en accordant même chaque année une petite diminution de taxe à celui qui auroit un certain nombre de ruches. On pourroit, par exemple, fixer à cinq ſols

ou environ de diminution par ruche, ou ſimplement accorder cette diminution ou une plus grande par chaque ruche au-deſſus d'un certain nombre; par exemple, dix ſols pour chacune des ruches qu'on auroit par de-là le nombre de dix ou de vingt.

Mais eût-on aſſés éclairé les payſans ſur leurs anciens intérêts, & par l'objet d'un intérêt nouveau, leur eût-on fait déſirer à tous, d'avoir des ruches d'abeilles, & d'en avoir beaucoup, tout ce qui en arriveroit, c'eſt qu'elles ſeroient une marchandiſe plus ſouhaitée, & qui par-là deviendroit plus chere; mais de cela préciſément le nombre des ruches n'en deviendroit pas plus grand dans le Royaume. Il n'en eſt pas des abeilles comme des vers à ſoye, qu'on eſt maître de multiplier autant que l'on veut quand on a de quoi les nourrir & qu'on en prend ſoin. On n'eſt pas maître de faire éclorre des abeilles, comme on l'eſt de faire éclorre des vers à ſoye. Il n'eſt pas même temps de ſonger à en faire venir des pays étrangers. Peut-être que par la ſuite on pourra établir un commerce de ruches d'abeilles avec ceux qui ramaſſent une grande quantité de leur cire dans de vaſtes forêts; qu'on pourra leur apprendre à vendre les abeilles mêmes après les avoir miſes dans des logements convenables. Mais c'eſt là une de ces vûes, qui, quand elles réuſſiroient, ne réuſſiroient de long-temps. Il faut que bien des circonſtances ſe ſoient réunies, avant que nous voyions des vaiſſeaux revenir d'Afrique chargés de ruches d'abeilles, comme ils le ſont de Négres; ou, avant que nous faſſions paſſer en France les abeilles des forêts du Nord, qui ſont peut-être celles qui s'accommoderoient le mieux de notre climat.

Il ne nous reſte donc actuellement qu'à ſonger aux moyens de faire multiplier dans le Royaume, les abeilles qui y ſont; & ces moyens ſe réduiſent à empêcher qu'il

n'y périſſe autant de ruches qu'il en périt chaque année. Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, qui ont écrit de la vie ruſtique, ont donné des préceptes par rapport aux ſoins qu'on doit prendre des abeilles dans le cours de l'année. Ces préceptes ſont auſſi rapportés, & quelquefois avec plus d'étenduë, dans des traités particuliers dont les Auteurs ſe ſont bornés à parler des mouches à miel : nous tâcherons de ne rien obmettre dans ce Mémoire, de ce qui a été dit d'utile pour conſerver ces mouches & pour en tirer plus de profit. Mais ce qui nous a paru le plus eſſentiel, c'eſt de diſcuter les moyens qu'on peut employer plus ſûrement pour les empêcher de périr pendant l'hiver & au commencement du printemps; car c'eſt alors qu'arrive chaque année la grande mortalité des abeilles.

On perd tous les ans dans pluſieurs provinces du Royaume, & même aux environs de Paris, un grand nombre de ruches, parce qu'on veut les perdre. Il s'y eſt établi une pratique auſſi mal entenduë que barbare, car elle eſt contraire aux intérêts de ceux qui y ont recours. Pour avoir le miel & la cire, on n'y ſçait autre choſe que de faire périr toutes les mouches par qui les récoltes en ont été faites avec tant d'adreſſe & de ſoins. Quand une ruche eſt devenuë bien peſante, quand elle eſt bien remplie de gâteaux de cire qui ont beaucoup de miel, on fait un trou en terre capable de recevoir le bas de la ruche; dans le fond de ce trou, on jette quelques linges ſouffrés & tout allumés, on poſe auſſi-tôt la ruche deſſus la vapeur, & on ramene tout autour aſſés de terre pour empêcher les mouches & la fumée même de s'échapper. L'odeur forte de ſouffre dont la ruche ſe trouve bientôt remplie, étouffe dans peu de temps toutes les miſérables abeilles.

On a même enſeigné différents moyens pour cette

belle opération. Vandergroen que nous avons déja cité, ou le Jardinier des Pays-Bas, prescrit d'allumer cinq à six tourbes dans un trou creusé en terre, & de mettre la ruche dans ce trou quand les tourbes commencent à fumer. Il nous apprend que d'autres se servent de fumée de vesses de loup : qu'on fait tomber dans un bacquet les mouches étouffées & celles qui ne sont qu'étourdies, où on les pile avec les gâteaux de miel & de cire. Voilà un beau procedé ! Butler donne de même des moyens de les faire périr par la fumée du souffre & par celle des vesses de loup. Il veut prouver de plus que cette voye est la seule de tirer du profit des abeilles en Angleterre. Qu'il n'y a que dans des pays plus abondants en fleurs, comme la Grece, la Sicile & l'Italie, où il convienne de les châtrer; c'est-à-dire, de partager avec elles la cire & le miel.

Dans les endroits où ce procedé aussi mal-habile que cruel, est en usage, on cherche à le justifier, en disant que l'on ne fait périr de la sorte que de vieilles mouches de qui il n'y a plus rien à attendre, qui ne donneroient pas d'essaim l'année suivante, & qui mangeroient pendant l'hiver, une grande partie du miel qu'elles ont amassé. Le vrai est aussi, que c'est à l'envie d'avoir quelques livres de miel de plus, qu'on sacrifie tant d'ouvriéres capables par elles-mêmes d'en ramasser d'autre, & de contribuer à élever de nouvelles ouvriéres par lesquelles elles seroient remplacées quand elles viendroient à périr : car par rapport à la cire, il n'y a à craindre aucune diminution pour celle qu'on laisse pendant l'hiver dans la ruche. Mais ceux qui alléguent de si mauvaises raisons pour mettre à mort tant de mouches laborieuses, sçavent-ils aussi sûrement qu'ils le disent, qu'elles n'eussent pas subsisté encore plusieurs années, pendant lesquelles elles eussent donné des essaims dont chacun eût lui-même produit d'autres

d'autres essaims! S'il y a telle ruche dont les mouches périssent par quelque accident au bout de quatre à cinq ans, ou plûtôt, il y en a d'autres qui durent huit à dix ans; & un de mes paysans en a conservé une pendant plus de trente années. Combien d'essaims eussent été perdus, si on eût fait périr les mouches de cette derniére ruche lorsqu'elles ne l'avoient habitée que pendant trois ou quatre ans!

C'est même entendre mieux ses intérêts par rapport à la quantité de miel & de cire qu'on retire d'une ruche, de lui retrancher en différentes années & en différentes saisons de l'année, une partie de ce qu'elle en a, comme on le pratique en divers pays, que de vouloir tout lui ôter à la fois. La somme des quantités que l'on en tire à plusieurs reprises, excéde probablement la quantité que l'on en retire en prenant à la fois tout ce qu'elle a; & en conservant les mouches, on conserve les essaims qu'elles donnent, & les essaims de ces essaims.

Enfin, si on veut enlever aux mouches d'une ruche tout le produit de leur travail, faut-il vouloir en même temps leur ôter la vie! Ne devroit-on pas plûtôt chercher à la leur prolonger! Ne doit-on pas tout tenter pour elles! Pourquoi ne les pas faire passer dans une autre ruche! Si la saison n'est pas trop avancée, la nécessité où elles se trouveront de travailler, les mettra en état de pourvoir leur nouvelle habitation pour y passer l'hiver. Si on a pour elles les mêmes attentions qu'on a pour les abeilles des ruches foibles, on parviendra peut-être à les faire vivre jusques à la saison où la campagne fournira à tous leurs besoins. Enfin, nous allons voir dans le moment, que quantité de ruches qu'on appelle des ruches foibles, ne périssent pendant l'hiver, que parce qu'elles ne sont pas assés peuplées. Pourquoi ne pas réunir aux mouches d'une ruche foible, celles auxquelles on veut

ôter tout ce qu'elles ont de cire & de miel? Ces mouches réunies vivroient pendant l'hiver, & on auroit au printemps une ruche bien peuplée d'abeilles, qui dédommageroient avec usure du peu de miel qu'il auroit fallu leur donner pour subsister, s'il avoit fallu leur en donner.

Alexandre de Montfort dans son Printemps des abeilles, dont nous avons déja parlé, cite une loi faite par un Grand-Duc de Toscane, qui défend de faire ainsi mourir les abeilles, sous peine de punition arbitraire. Une pareille loi devroit être établie dans tous les pays policés; & si elle l'eût été en France, nous y aurions apparemment beaucoup d'abeilles qu'une avidité mal entenduë nous a fait perdre.

Mais dans les pays où l'on ne fait pas périr de gayeté de cœur des mouches si utiles, on perd beaucoup de ruches chaque année, depuis le mois de Novembre jusques à la fin d'Avril. Il y a telle année où l'on en perd plus de la moitié, & il n'y en a gueres où l'on n'en perde quelques-unes. Nous n'entrerons point actuellement dans le détail des maladies auxquelles les abeilles sont sujettes, ni des remédes par lesquels on prétend les guérir, car ces mouches ont depuis long-temps leurs médecins. Nous ne voulons d'abord parler que des deux grands fleaux qui détruisent les ruches entiéres, ce sont le froid & la faim. Si l'on défendoit les abeilles contre l'un & l'autre, on se trouveroit presque toûjours au mois de Mai, le même nombre de ruches qu'on avoit à l'entrée de l'hiver.

Est-il si difficile de défendre les abeilles contre le froid & la faim? Il l'est plus qu'on ne le croiroit. Les précautions prises contre le froid peuvent elles-mêmes faire mourir les abeilles de faim. Il a été établi avec une sagesse que nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, c'est-à-dire, avec cette sagesse avec laquelle tout a été fait &

compaſſé dans la nature, que dans la plûpart du temps où la campagne ne peut rien fournir aux abeilles, elles n'ont plus beſoin de manger. Le froid qui arrête la végétation des plantes, qui fait perdre à nos prairies & à nos champs leurs fleurs, met les abeilles dans un état où la nourriture ceſſe de leur être néceſſaire; il les tient dans une eſpéce d'engourdiſſement pendant lequel il ne ſe fait chés elles aucune tranſpiration, ou au moins, pendant lequel la quantité de ce qu'elles tranſpirent eſt ſi peu conſidérable, qu'elle peut n'être pas reparée par des aliments, ſans que leur vie courre riſque. En hiver pendant qu'il gele, on peut conſidérer ſans crainte l'intérieur des ruches qui n'ont pas des parois tranſparentes; car on peut les coucher ſur le côté, & même les renverſer ſans deſſus deſſous, ſans mettre aucune abeille en mouvement. On les voit entaſſées & très-preſſées les unes contre les autres; peu de place auſſi leur ſuffit alors: elles ſont ordinairement entre les gâteaux vers leur partie inférieure, ou au plus, vers le milieu de la hauteur de la ruche.

Si le dégel ſurvient, ſi l'air ſe radoucit, & ſur-tout ſi les rayons du Soleil tombent ſur la ruche & l'échauffent, les mouches à miel ſortent de leur eſpéce de léthargie; elles agitent leurs aîles, elles ſe mettent en mouvement, l'activité leur eſt renduë. Mais les beſoins de prendre des aliments reviennent alors, & la campagne ne pouvant leur en fournir, elles ont recours au miel & à la cire brute qu'elles ont mis en proviſion dans leur ruche. Elles ôtent les couvercles qui bouchent les alvéoles où eſt contenu le miel qu'elles veulent manger le premier: elles commencent par conſumer celui des gâteaux inférieurs, & réſervent pour le dernier, celui des cellules les plus élevées. Elles ont une bonne raiſon apparemment de manger d'abord le miel qui a été ramaſſé le dernier, mais qui

peut ne nous être pas connuë. Celui des cellules inférieures est celui d'Eté ou d'Automne, qui ne leur paroît pas aussi propre à être conservé, qui peut-être s'épaissit plus vîte que celui du Printemps.

Mais ce à quoi nous voulons faire faire attention, c'est que plus l'air doux continuë pendant l'hiver, plus les abeilles consument de miel, plus elles diminuent journellement la provision qu'elles en avoient faite, & plus elles courent risque de l'avoir entiérement consumée avant que la chaleur du Soleil échauffe suffisamment & assés constamment la terre pour faire paroître des fleurs. Les abeilles qui ont été mises tard en ruche, qui n'ont pu parvenir à faire une récolte de miel assés considérable, sont les premiéres réduites à jeûner, & ensuite à mourir de faim.

J'ai à rapporter une observation propre à montrer combien un air assés doux pour laisser aux abeilles leur vigueur, est à craindre pour elles pendant l'hiver. Un essaim que j'avois mis dans une ruche vitrée au commencement de Juin, y travailla beaucoup par rapport au nombre des mouches dont il étoit composé. Les parties supérieures des gâteaux furent remplies de miel. Cependant comme le nombre des mouches ne me paroissoit pas grand dans cette ruche, je craignis pour elles le froid de l'hiver. D'ailleurs, j'étois bien aise d'observer des abeilles qui pendant l'hiver même se trouveroient dans un air tempéré. Après avoir bien bouché toutes les ouvertures de la ruche où étoient celles dont je viens de parler, je la fis porter à Paris & placer dans le cabinet même où je me tiens ordinairement. Pendant la plus grande partie du jour, la température de l'air y étoit marquée par dix à douze, & assés souvent par quinze degrés au-dessus de la congélation; ce qui indique un chaud à peu près

tel que celui des beaux jours du printemps. Là ces abeilles, qui étoient très-bien pourvûes de miel par rapport à leur nombre, à qui il en fût resté beaucoup au mois d'Avril, si elles eussent été tenues dans un jardin, mangérent presque tout le leur avant la fin de Février; & elles seroient péries de faim, si je n'eusse pris le parti de les mettre dans un lieu plus froid, ou de leur donner d'autre miel.

Un certain degré de froid est donc favorable aux abeilles; celui qui ne fait que les engourdir, les met hors de danger de manquer trop tôt de vivres: mais un degré de froid trop grand, un degré qui fait plus que les engourdir, leur est funeste. Ainsi dans les rudes hivers les abeilles courent risque de mourir de froid, & dans les hivers doux, elles sont exposées à mourir de faim. Des Auteurs qui ont assés bien traité de la maniére de gouverner les abeilles, prétendent même qu'il en périt plus dans les hivers doux que dans les grands hivers; on en voit assés la cause. Ceci pourtant ne peut être vrai qu'avec certaines restrictions; qu'en supposant que quoique l'hiver ait été long, le degré de froid n'a pas été excessif. Celles de mes ruches qui étoient suffisamment peuplées, ont très-bien soûtenu le dernier hiver, quoiqu'il puisse tenir rang parmi les plus longs & les plus rudes hivers.

Cependant chaque abeille par elle-même n'est pas en état de soûtenir long-temps un grand degré de froid, un degré de froid bien moins considérable que celui qui suffit pour congeler l'eau. Je ne connois aucun insecte à qui la chaleur soit aussi nécessaire. Elles périssent de froid dans un air dont la température paroîtroit assés douce à tous les insectes de notre climat. Comment peuvent-elles donc vivre, lorsqu'on laisse les ruches qu'elles habitent dans des jardins pendant des hivers où le froid fait descendre la

liqueur du thermometre de plusieurs degrés au-dessous de celui de la congélation, de dix à douze degrés ! C'est que l'air qui les environne immédiatement, est bien éloigné d'avoir le degré de froid qu'a l'air du reste du jardin; elles l'échauffent. On ne seroit pas étonné qu'un homme qui se seroit endormi pendant une forte gelée au milieu d'un jardin, y fût mort de froid, pendant que des hommes eussent pu avoir assés & même trop chaud dans un petit cabinet bâti au milieu de ce jardin, où ils se seroient trouvés en si grand nombre & si pressés les uns contre les autres, qu'ils n'auroient pu s'y remuer. Les abeilles serrées les unes contre les autres, échauffent l'air de leur ruche, comme des hommes échaufferoient celui du cabinet où nous venons de les entasser.

On aura peut-être peine à croire que des mouches, qui, lorsque nous les touchons, ne font pas sur nos doigts une impression sensible de chaleur, soient capables de répandre dans l'air qui les environne, une chaleur telle que nous la voulons faire imaginer. On ne pourra pourtant s'empêcher de se rendre aux expériences qui le prouvent incontestablement. Dans le mois de Janvier, j'observai un jour sur les deux heures après midi, que la liqueur d'un thermometre que j'avois placé en dehors d'une ruche vitrée, mais tout auprès de cette ruche, étoit à trois degrés au-dessous de la congélation. Un carreau de verre qui étoit cassé près d'un coin, me donna la facilité d'y faire entrer la boule & partie du tube du thermometre dont je viens de parler. Après que j'eus ôté le thermometre de dessus son cadre, je retirai le bois mince qui remplissoit la place du morceau de verre qui étoit tombé; & par cette ouverture, je fis passer la boule du thermometre dans la ruche. Je ne pus pourtant l'y faire pénétrer bien avant; les gâteaux de cire l'arrêtérent; & les gâteaux sur

lesquels elle fut arrêtée, étoient assés éloignés de ceux entre lesquels étoient les abeilles. La liqueur cependant ne tarda pas à s'élever dans le tube; elle monta à dix degrés au-dessus de la congélation; elle eût monté beaucoup plus haut, si la boule eût pu être posée plus près des mouches; & si cette boule eût pu être mise au milieu du massif qu'elles formoient, la liqueur se fût peut-être autant & plus élevée qu'elle ne s'éleve dans plusieurs de nos jours chauds d'Eté.

Dans le mois de Mai, je fis passer par le trou * de la traverse supérieure d'une ruche platte & vitrée, la boule d'un thermometre; & après l'avoir fait descendre dans la ruche de cinq à six pouces, j'arrêtai en dehors le tube de ce thermometre. Quelques heures auparavant j'avois logé dans celle dont je parle, un essaim peu nombreux. Ses mouches n'étoient point encore montées au haut de la ruche, & elles y monterent par la suite. La boule du thermometre se trouva presque au centre du massif qu'elles formérent. Je marquai la hauteur où, au bout de quelques heures, elles avoient fait élever la liqueur dans le tube. Alors je retirai le thermometre, & le remis sur sa planche; & je vis que les abeilles avoient fait prendre à sa liqueur une chaleur exprimée par 31 degrés, c'est-à-dire, une chaleur plus grande que celle de nos plus chauds jours d'été; & qui est à peu près celle que prennent les œufs sous la poule qui les couve.

* Pl. 24. fig. 1 & 2.

Les abeilles dont je viens de parler, étoient tranquilles; mais quand elles marchent, ou que sans voler, & sans même changer de place, elles agitent leurs aîles, comme cela leur arrive souvent, elles font bien naître un autre degré de chaleur. J'ai conservé pendant l'hiver des abeilles dans une ruche conique & vitrée, où je les avois fait passer sans leur avoir donné aucun gâteau de cire. Il m'est souvent arrivé

de les obſerver, ou de leur donner du miel, pendant que je les tenois dans un endroit où l'air n'avoit que peu de degrés de chaleur au-deſſus de la congélation. Les carreaux de verre de la ruche paroiſſoient froids à mes doigts. Quand il m'arrivoit d'inquiéter ces mouches, ſoit à deſſein, ſoit ſans l'avoir voulu; quand le grouppe qu'elles formoient ſe rompoit, & que tumultuairement elles ſe déterminoient à marcher de divers côtés, & à faire un grand bourdonnement, dans peu d'inſtants une chaleur ſi conſidérable étoit produite dans la ruche, que lorſque je touchois avec mes doigts ces mêmes carreaux de verre qui m'avoient paru froids, je les trouvois auſſi chauds qu'ils euſſent été ſi je les euſſe tenus près du feu, & expoſés à un degré de chaleur qu'on a peine à ſoûtenir.

Après avoir tourmenté des abeilles pour les déterminer à quitter leur panier, & à paſſer dans un autre, lorſque j'en ſuis venu à tirer les gâteaux, j'ai obſervé que leur cire étoit très-ramollie. Il arrive auſſi quelquefois que les gâteaux chargés de miel tombent au fond de la ruche, lorſque la chaleur qui y regne a rendu leurs attaches trop molles.

D'autres que moi, & M. Maraldi entr'autres, ont remarqué que les abeilles échauffent l'air de leur ruche lorſqu'elles agitent leurs aîles; mais ils ne me paroiſſent pas avoir aſſigné la véritable cauſe de cette augmentation de chaleur. Ils ſemblent avoir cru que les battements des aîles échauffoient l'air contre lequel ils agiſſoient, qu'alors l'air étoit échauffé, comme l'eſt un corps ſolide frotté avec vîteſſe contre un autre corps ſolide. Je ne ſçais ſi un fluide tel que l'air, peut être échauffé de la ſorte; & il y a grande apparence que non. Le corps ſolide eſt échauffé parce qu'après un intervalle très-court, les mêmes parties qui avoient été frappées ou choquées, le ſont encore, &

cela

cela à un très-grand nombre de reprises différentes; mais la petite masse d'air sur laquelle est tombé le premier coup d'aîle, n'est pas celle sur laquelle tombe le second coup; de nouvel air prend la place de celui qui a été frappé & chassé. Ce sont les abeilles elles-mêmes qui s'échauffent en agitant leurs aîles & en marchant, comme nous nous mettons en sueur pendant qu'il gele très-fort en courant ou en faisant des efforts redoublés. Les abeilles qui ont acquis un plus grand degré de chaleur par les mouvements qu'elles se sont donnés, communiquent de cette chaleur à l'air qui les touche, comme cet air communique ensuite de la sienne aux carreaux de verre.

De tout ce que nous venons de dire, il suit que plus le nombre des mouches à miel qui habitent une ruche, est grand, & moins il est à craindre que l'air ne devienne assés froid pour les faire périr. Aussi, pendant que des mouches ont vêcu dans des ruches exposées dans mon jardin à des degrés de froid de six à sept degrés au-dessous de la congélation, & même de dix à douze, j'ai eu d'autres mouches qui sont péries, quoique leurs ruches fussent dans des chambres dont l'air n'avoit pris que le degré de froid de l'eau qui se gele. Ces derniéres ruches entourées d'un air plus tempéré que celui qui entouroit les autres, en avoient intérieurement un plus froid. Les mouches qui y étoient en petit nombre, n'avoient pas pu entretenir dans l'intérieur de la ruche, un air aussi chaud que celui qui étoit répandu dans l'intérieur des autres. On souffre du froid au spectacle dans des jours où l'air extérieur n'est pas extrémement froid, si la salle est mal remplie de spectateurs, & dans des jours où il gele dehors, mais où le parterre est agité de flots, on y a trop chaud.

J'ai vû plusieurs ruches périr au printemps, c'est-à-dire, dans les mois d'Avril & de Mai, qui n'étoient exposées

qu'à un même froid, ou à des froids moindres que ceux qu'elles avoient soutenus pendant l'hiver. Il ne sera pas difficile de rendre raison de ce fait, quand on sçaura qu'à la sortie de l'hiver, beaucoup de mouches qui prennent trop-tôt l'essor, meurent avant que de pouvoir rentrer dans leur ruche; que journellement il y en a qui sont saisies dehors par le froid, & qui n'ont pas la force de regagner leur habitation. Or, si au milieu d'Avril une ruche est sensiblement moins peuplée qu'elle ne l'étoit en Janvier ou en Février, ses mouches ne seront pas en état de se défendre contre un froid égal à celui auquel elles ont résisté.

Après tout, on ne devroit pas craindre de voir périr des abeilles de froid pendant l'hiver, si on pouvoit les ressusciter par un moyen aussi simple que celui que nous ont appris Varron & Columelle. Ils disent que pour les faire revivre il n'y a qu'à les mettre sur la cendre chaude, sur celle de figuier sur-tout. Il n'y auroit même rien de plus commode, que de tenir pendant tout l'hiver ses abeilles dans une espéce d'état de mort, pour leur rendre la vie quand la belle saison seroit revenue. Malheureusement, il y a beaucoup à rabattre de l'idée qu'on a voulu nous donner de cette résurrection; nous allons examiner à quoi elle doit être réduite; il nous en restera quelques faits curieux & même utiles pour la conservation de ces mouches.

Nous avons assés dit que lorsqu'il n'y a plus qu'un certain degré de chaleur dans leur ruche, elles se tiennent amoncelées & très-pressées les unes contre les autres, qu'elles sont comme engourdies, qu'elles n'ont plus alors besoin de prendre de nourriture; c'est dans cet état qu'elles passent une grande partie de l'hiver. Mais pour peu qu'on les échauffe, ou si on les prend avec la main, on leur

voit faire des mouvements qui prouvent de reste qu'elles sont en vie. Si le degré de chaleur de l'air qui les environne, diminuë jusques à un certain point, en un mot, si elles sont saisies de froid, au lieu qu'elles ne paroissoient auparavant qu'engourdies, elles paroissent véritablement mortes. Des milliers d'entr'elles n'ont plus la force de conserver les muscles de leurs jambes dans la contraction nécessaire pour les tenir cramponnées dans les jambes des autres; le massif de mouches se défait alors peu à peu; il s'en détache des pelotons qui tombent sur le fond de la ruche. Si on va donc visiter une ruche après une nuit pendant laquelle le froid a attaqué les mouches trop rudement, on les trouve empilées sur le fond; elles y semblent véritablement mortes; on peut les prendre à poignée sans rien craindre de leurs aiguillons; il semble qu'elles ne seront jamais en état de s'en servir, ni d'aucune de leurs parties extérieures. Quelquefois les abeilles quoique dans un état aussi fâcheux que l'état de celles qui sont tombées sur le fond de la ruche, ne tombent pas, ou il n'en tombe que quelques petits pelotons; le frottement des gâteaux qui aide à les arrêter, supplée à ce qui peut manquer de force pour tenir les jambes des unes accrochées aux jambes des autres: quelquefois même les crochets des pieds de la mouche inférieure sont cramponnés si à propos dans les jambes de la supérieure, qu'ils ne s'en dégagent pas lorsqu'elles meurent l'une & l'autre; quelquefois on trouve des guirlandes de mouches parfaitement mortes, aussi bien faites & plus solides que celles des mouches vivantes.

Si les abeilles tombées sur le fond de la ruche, ou celles, qui, quoique restées plus haut entre les gâteaux, n'en paroissent pas moins mortes, ne sont pas dans cet état depuis trop long-temps, on les rappelle à la vie en les mettant

ſur la cendre chaude, comme l'a rapporté Columelle; ou, ce qui eſt plus commode, & qui ne les rend pas ſi poudreuſes, on n'a qu'à les mettre dans des poudriers de verre ou dans des ſéchoirs, comme nous y avons mis celles qui avoient été baignées, & les approcher d'un feu doux. Dès qu'il les a réchauffées, on en voit quelques-unes qui ſe donnent de petits mouvements; peu à peu toutes ſe raniment; & en moins d'un quart d'heure, elles ont repris la vigueur qui leur eſt naturelle, elles ſont en état d'être remiſes dans leur ancienne habitation. Quand un Soleil brillant ſuccéde au froid de la nuit, & que ſes rayons tombent ſur la ruche dans laquelle on a fait rentrer les abeilles ranimées, on peut la laiſſer dans ſa premiére place; mais ſi le froid continuë, on bouchera toutes les ouvertures de cette ruche, & on la portera dans un lieu tempéré.

J'ai eu quelquefois des ruches dont toutes les abeilles paroiſſoient ſans vie, quoiqu'elles fuſſent reſtées entre les gâteaux. Alors pour les ranimer ſans cauſer aucun dérangement dans les gâteaux, j'ai fait entrer ſous la ruche & j'ai poſé ſur ſon fond, un petit pot de terre qui contenoit un peu de braiſe couverte de beaucoup de cendre chaude. La chaleur qui ſe répandoit dans la ruche, étoit bientôt aſſés conſidérable pour donner aux abeilles la force de ſe mouvoir; quelquefois au bout d'une heure ou deux, lorſque l'air extérieur étoit devenu moins froid, elles ſortoient pour aller à la campagne, à leur ordinaire.

Quelqu'un qui ſera attentif à viſiter le matin ſes ruches, lorſque le froid de la nuit aura été plus conſidérable que celui des nuits précédentes, & qui y ſera attentif, non ſeulement pendant l'hiver, mais ſur-tout après les nuits froides du printemps, en pourra ſauver chaque année qui ſeroient péries par ce manque d'attention. En

chauffant les abeilles, il les tirera d'un état trop ſemblable à celui de la mort où le froid les avoit miſes; mais il ne faut pas trop tarder à les en tirer; ſi on les y laiſſoit pendant pluſieurs jours, ce ſeroit ſans ſuccès qu'on auroit recours au reméde; au moins ſi elles avoient été ſaiſies par un grand froid.

Je l'ai déja avancé, un froid qui ſeroit aſſés leger pour nous & pour le commun des inſectes, en eſt un trop grand pour les abeilles. Il y a plus: un air aſſés doux pour nous, eſt un air trop froid pour elles. Je vais le prouver par des expériences qui apprendront combien la chaleur eſt néceſſaire à ces mouches. Vers la fin de Novembre, je renfermai deux douzaines d'abeilles dans un poudrier de grandeur médiocre, c'eſt-à-dire, dans un poudrier d'environ quatre pouces de hauteur, & de deux & demi de diametre. Je le plaçai dans un cabinet dont la température de l'air fut pendant un jour entier, entre quatre à cinq degrés au-deſſus de la congélation. En moins d'une heure toutes les mouches y parurent mortes, & elles parurent telles pendant tout le jour. Le ſoir je les fis chauffer ſeulement autant qu'il falloit pour ſçavoir ſi elles n'étoient point mortes réellement, pour les mettre en état de donner quelques ſignes de vie. Toutes en donnérent, & ſur le champ je les remis dans le cabinet où elles devoient redevenir comme mortes. Le lendemain je les chauffai dès le matin, je les trouvai encore en vie. Je les laiſſai ainſi dans un état de mort, où elles étoient miſes par un degré de température d'air exprimé par quatre à cinq degrés au-deſſus de la congélation; je les laiſſai, dis-je, dans cet état pendant trois jours, examinant chaque ſoir & chaque matin, ſi elles pouvoient être ranimées; mais au bout du troiſiéme jour, je les trouvai véritablement mortes Douze mouches miſes dans un autre poudrier de même grandeur,

à peu près que le précédent, auprès duquel il fut placé, ne furent réchauffées que de 24 heures en 24 heures. Au bout du troisiéme jour, ce fut inutilement que je les approchai du feu, toutes étoient privées de vie.

Le premier de Decembre, je mis une douzaine & demie d'abeilles très-vives dans un autre poudrier, & qui fut tenu dans un air bien plus doux que celui où avoient été les poudriers précédents. Il resta dans le cabinet où je travaille; la liqueur du thermometre s'y éleva pendant le jour, à plus de quinze degrés; & pendant la nuit, elle ne descendit pas à plus de onze degrés. Dans un air aussi doux que celui du printemps, les abeilles ne parurent plus en état de se mouvoir au bout de trois heures; & les tentatives que je fis au bout de trois jours pour leur en rendre la puissance, furent inutiles; toutes étoient péries sans ressource.

Je n'ai point averti que j'avois mis un peu de miel contre le couvercle de chacun de ces poudriers. C'étoit une précaution assés inutile pour les abeilles dès qu'elles étoient tombées en léthargie; mais c'étoit afin qu'elles mangeassent autant qu'elles voudroient avant que d'y tomber. C'est donc de froid & non de faim qu'étoient péries des mouches dans un endroit dont l'air étoit doux. Elles ont besoin d'être environnées d'un air plus chaud; réunies ensemble elles font prendre un grand degré de chaleur à l'air de leur ruche. Pour sçavoir quel est ce degré de chaleur dans lequel une abeille ou un petit nombre d'abeilles peut vivre, j'en renfermai une seule dans un tube de verre long d'un peu plus de trois pouces, dont le diametre intérieur étoit de neuf lignes. Un des bouts de ce tube étoit scellé hermetiquement, & l'autre bout étoit bouché par un bouchon de liege. Pendant le jour je portai ce tube dans mon gousset avec la seule mouche qui y

étoit renfermée, & je le tenois pendant la nuit sous le chevet de mon lit, tout près de moi. La mouche eut assés chaud, elle conserva aussi toute son activité dans un tube tenu toûjours dans des lieux où l'air avoit autant de chaleur qu'il en a dans nos jours d'été qui nous paroissent trop chauds, dans des lieux où la liqueur du thermometre monte à près de 28 à 29 degrés. Chaque fois que j'examinois cette mouche, je la voyois marcher le long des parois du tube. Celle-ci étoit dans le cas des abeilles qui ont besoin de prendre de la nourriture. J'avois eu soin d'enduire de miel le bout intérieur du bouchon, mais peut-être avec trop peu d'œconomie; elle venoit le succer de temps en temps, & probablement trop souvent. Elle ne vécut que six jours, au bout desquels elle périt, non de froid ni de faim, mais peut-être d'avoir trop mangé de miel, ou au moins pour s'être trop frottée contre celui du bouchon. Un jour avant qu'elle mourut, son corps parut plus brun qu'à l'ordinaire, plus luisant & comme mouillé; il l'avoit été de miel & encore des excréments qu'elle avoit rendus trop liquides & en trop grande quantité pour avoir trop mangé. La liqueur visqueuse dont le corps étoit enduit, s'étoit insinuée dans les stigmates, & les avoit bouchés. La mouche avoit péri par une cause semblable à celle qui fait périr tous les insectes dont on a huilé les stigmates.

Quand j'ai mis dans un tube pareil à celui dont je viens de parler, huit à dix mouches, elles n'y sont pas restées si long-temps en vie; quelquefois elles y sont mortes en moins de vingt-quatre heures; aussi leur corps a-t-il paru mouillé au bout de quelques heures; il l'a été par les excréments qu'elles ont rendus; ceux des unes sont nécessairement tombés sur les autres; & celles qui ont frotté leurs corps contre les parois du verre, l'ont chargé d'une humidité

nuiſible. Les abeilles qui ſont en grouppe dans une ruche ; ſe feroient périr mutuellement ſi elles rendoient leurs excréments pendant qu'elles ſont ainſi réunies; quand elles veulent les faire ſortir de leurs corps, elles ſe détachent du gros, & elles les font tomber ſur le fond de la ruche. On dit que les abeilles ſont ſujettes au dévoyement, qu'alors elles rendent des excréments très-liquides. En tout temps leurs excréments n'ont pas beaucoup de conſiſtance. Lorſque celles d'une ruche qu'on tient en chambre, s'en échappent, qu'elles ſe rendent ſur les vitres, elles ne manquent guéres d'y faire des jets d'une matiére jaunâtre, qui n'eſt qu'une bouillie peu épaiſſe; quelquefois leurs excréments ſont encore plus liquides. Quand l'abeille qui les doit rendre ſe trouve affoiblie, & que par pareſſe ou manque de force, elle les rend où elle ſe trouve, ſa maladie eſt plus funeſte à ſes compagnes qu'à elle-même. J'ai eu en ruche des mouches auxquelles j'avois ôté tous leurs gâteaux & auxquelles pour dédommagement je donnois du miel. Je leur en donnai d'abord ſobrement, & je les conſervai en vie pendant plus de trois ſemaines; mais je le leur donnai enſuite avec trop d'abondance, elles en mangérent trop, bientôt elles eurent le dévoyement, elles ſe mouillérent les unes les autres ; au bout de quelques jours, elles tombérent mortes ſur le fond de la ruche, & auſſi mouillées qu'elles l'euſſent été ſi on les eût plongées dans une eau bien chargée de miel.

Malgré tout ce que nous avons dit de la chaleur néceſſaire pour entretenir la vie des abeilles, on peut, ſans trop de ſurpriſe, en voir qui paſſent l'hiver dans les forêts du Nord. Nous n'avons pas beſoin de les ſuppoſer d'une eſpéce différente de l'eſpéce de celles que nous avons dans le Royaume. On pourroit croire que le climat où elles ſont nées les rend moins ſenſibles au froid ; mais dès qu'elles

qu'elles se trouvent répandues en grande quantité dans les forêts, c'est une preuve que le pays est favorable à leur multiplication, qu'il leur fournit de quoi faire d'amples récoltes de cire & de miel. Or, dès que des abeilles se trouveront logées en très-grand nombre dans un tronc d'arbre & bien pourvûes de miel, il n'y a point de froid qu'elles ne puissent braver. D'ailleurs un tronc d'arbre, non habité par les abeilles, ne doit pas renfermer un air aussi froid que l'est l'air extérieur. Il est probable que les corps organisés pour végéter, ont, comme les animaux, un degré de chaleur qui les deffend contre le froid de l'air extérieur, tant que leur organisation n'est pas détruite. Il est pourtant singulier que dans des pays extrémement chauds & dans des pays extrémement froids, il y ait des abeilles qui nous fournissent de la cire. On peut lire dans Aldrovande, l'énumération de ces pays incommodes, soit par la chaleur excessive, soit par le froid excessif, où elles réussissent.

Ceux qui ont observé des mouches dans différentes saisons de l'année, demanderont comment il se peut faire qu'elles sortent souvent de leurs ruches pendant que l'air extérieur ne tient la liqueur du thermometre élevée qu'à quatre à cinq degrés au-dessus de la congélation! comment celles qui prennent alors l'essor ne périssent pas toutes! La réponse est premiérement qu'il en périt de celles-ci, sçavoir, celles qui étoient trop foibles, ou qui ont trop resté à la campagne. Mais en second lieu, les autres, celles qui retournent à leur domicile, doivent être comparées à un homme qui s'est chauffé auprès d'un bon feu, & qui, lorsqu'il le quitte pour s'exposer à un air froid, marche très-vîte, ou s'occupe de quelque exercice violent. Les abeilles ont chaud quand elles sortent de leur ruche, l'exercice d'agiter leurs aîles entretient une partie de leur chaleur; elle est de même

entretenuë par les mouvements qu'elles se donnent en suçant les fleurs, & en dépouillant les étamines de leurs poussiéres.

Nous venons d'établir la théorie d'où doivent être tirés les meilleurs préceptes sur lesquels se puissent conduire ceux qui ne veulent rien négliger pour empêcher leurs abeilles de périr pendant l'hiver & au commencement du printemps : mais le passage de la théorie à la pratique, a ici, comme dans tous les cas, ses difficultés. Il est certain que si au lieu de laisser les ruches pendant l'hiver dans des jardins exposées à toute la rigueur du froid, on le leur fait passer dans des serres ou dans quelqu'autre lieu couvert & fermé de toutes parts, dans une chambre; il est certain, dis-je, qu'elles n'y seront pas aussi en danger de périr de froid. C'est aussi une pratique très-ancienne & en usage encore dans beaucoup de pays, de boucher toutes les ouvertures des ruches vers le commencement de Novembre, & de les transporter ensuite dans une serre, dans un cellier, ou dans quelque endroit équivalent. Comme ce lieu n'est pas ordinairement un de ceux qu'on habite & où l'on fait du feu, quoique l'air y soit plus tempéré que l'air extérieur pendant la plus grande partie de l'hiver, il est assés froid pour tenir les abeilles dans cette espéce d'engourdissement qui leur ôte le besoin de manger; ce qui les met hors de risque de mourir de faim, pourvû qu'elles ne soient pas entiérement dépourvues de miel.

Le lieu qui sera assés chaud pour conserver la vie à des ruches très-peuplées ou passablement peuplées, ne le sera pas assés pour des ruches qui ont très-peu de mouches. Plus le nombre des mouches y sera petit, & plus elles demanderont à être dans un air doux. Ces derniéres périront dans une serre, dans un cellier, où les autres seront

bien. Les instruments qui ne semblent faits que pour les Physiciens, ne seroient pas inutiles à ceux qui ont de grandes ménageries de ruches, si on pouvoit les engager à y avoir recours. En tenant des thermometres dans les lieux où ils feroient passer l'hiver aux ruches, ils seroient en état de connoître la température de l'air de ce lieu, de juger si l'air ne s'y refroidit point trop pour les ruches foibles. Ils pourroient même juger plus sûrement & immédiatement de l'état de celui de chaque ruche. Je voudrois une ouverture à un de leurs côtés environ vers le milieu de leur hauteur ou plus bas, de diametre convenable; c'est à-dire, une ouverture capable de laisser entrer dans la ruche la boule d'un thermometre. Dans les temps ordinaires, cette ouverture seroit bouchée par un bondon semblable à ceux des tonneaux; on ôteroit ce bondon, & on introduiroit la boule du thermometre dans la ruche, dans les temps où le froid de l'air extérieur seroit sensiblement augmenté. Le thermometre apprendroit le degré de chaleur de la ruche, & en même temps si cette ruche peut être laissée où elle est, ou si elle demande à être transportée dans un lieu plus chaud, ou, ce qui revient au même, s'il est nécessaire de lui donner des couvertures qui conservent sa chaleur & qui même peuvent contribuer à la faire devenir plus grande.

Toute simple qu'est cette pratique, il ne faut gueres espérer qu'on y ait recours; on veut encore des choses plus simples; & c'est beaucoup qu'on se donne le soin de mettre des abeilles dans des serres pendant l'hiver. Quand le froid ou la faim les font périr dans une ruche, il n'y en réchappe pas une. D'autres causes produisent dans diverses ruches des mortalités qui ne sont pas si générales; mais qui souvent changent une ruche forte en une ruche foible. Lorsqu'on vient à la renverser un peu, on voit sur

son fond, une couche épaisse de mouches mortes, & cette couche s'épaissit journellement. Il peut y avoir de ces mouches qui meurent, parce qu'elles ont atteint le terme qui est prescrit à la plus longue durée de la vie des abeilles. Le plus grand nombre alors est pourtant de celles qui meurent avant que d'être arrivées à ce terme ; quelque maladie les attaque & termine leurs jours. Les mouches qu'on tient à couvert dans des ruches qui sont fermées de toutes parts, sont beaucoup plus sujettes à des maladies, que les mouches dont les ruches ont été laissées dans des jardins, & qui ont une ouverture par laquelle l'air se peut renouveller, & par laquelle elles peuvent sortir lorsqu'il vient quelque beau jour. L'air trop renfermé dans les autres ruches, s'y corrompt de jour en jour; il est infecté de l'odeur des abeilles qui périssent & se pourrissent dans la ruche même. Enfin, il devient excessivement humide, il se charge de tout ce qui transpire du corps des mouches; aussi les gâteaux sur lesquels elles ne se tiennent pas, se couvrent-ils de moisissures. Si nous respirions un air aussi mal sain, nous n'y résisterions pas; & pourquoi les abeilles seroient-elles en état de le soûtenir? C'est ce qui fait que malgré les risques qu'on fait courir aux ruches qu'on laisse pendant tout l'hiver en plein air, plusieurs croyent que le meilleur parti encore, est de les y laisser, qu'elles ne s'affoiblissent pas autant que dans les maisons.

M. l'Abbé de la Ferriere, après avoir pesé les inconvénients qu'il y a de part & d'autre, se détermine sagement, ce me semble, pour un parti moyen. Il veut qu'on laisse toutes les ruches fortes exposées à l'air extérieur, & qu'on transporte dans les serres les ruches foibles. Les ruches bien peuplées sont en état de se deffendre contre les plus grands froids; mais la difficulté est de sauver les ruches foibles, & même les ruches médiocrement peuplées.

Comme il m'a toûjours paru à ſouhaiter qu'on pût laiſſer pendant l'hiver les ruches dans les mêmes endroits où elles ont été pendant les autres ſaiſons, j'ai fait des tentatives pour voir, ſi, quoiqu'en plein air on ne pourroit pas mettre les ruches foibles en état de réſiſter au froid; ſi on ne pourroit pas l'empêcher de pénétrer trop dans leur intérieur. Le premier moyen que j'ai tenté, a été de les bien empailler, de mettre autour de chaque ruche, une couche de paille épaiſſe de plus de quinze à ſeize pouces. On peut imaginer diverſes maniéres d'arrêter la paille ſur la ruche, & choiſir entre ces maniéres. Celle dont je me ſuis ſervi, & ſur-tout, pour les ruches vitrées, & entre celles-ci, pour les ruches qui étant minces donnoient plus de priſe au froid, a été de planter des picquets autour de chaque ruche, qui la ſurpaſſoient en hauteur, & d'empiler bien la paille entre elle & les picquets. Malgré cette robe de paille, dans pluſieurs années différentes, toutes les mouches de quelques-unes de mes ruches ſont péries; mais il eſt plus que probable que ce n'a jamais été de froid; car quand je ſuis venu à examiner les gâteaux de cire, je n'y ai pas trouvé une goutte de miel; il eſt donc à croire que c'étoit de faim qu'elles étoient mortes, & que je n'avois pas été aſſés attentif à ſuppléer à la trop petite proviſion de miel qu'elles avoient faite pendant l'été.

Les Anciens ont enſeigné une maniére de deffendre les abeilles contre le froid, à laquelle on ne croira pas à propos d'avoir recours. C'eſt de remplir en partie la ruche d'oiſeaux qu'on a fait deſſécher, après leur avoir vuidé le corps.

J'ai tenté un autre moyen de deffendre les abeilles contre le froid; & pour pouvoir compter plus ſûrement ſur ſon ſuccès, s'il en avoit, je m'en ſuis ſervi dans les

circonſtances les plus déciſives, c'eſt-à-dire, que je m'en ſuis ſervi pour tacher de conſerver des ruches qu'on ne devoit pas eſpérer de voir paſſer l'hiver. J'achetai trois de ces ruches au commencement de Novembre 1738. Je demandai à un Marchand d'abeilles les trois plus mauvaiſes de ſon rucher; je n'avois pas à craindre qu'il ne me les donnât meilleures que je ne les voulois. Je ne les lui payai que la moitié du prix que j'avois coûtume de lui payer les ruches médiocres, & il fut très-content du marché. Dans une de ces ruches il n'y avoit que deux ou trois poignées d'abeilles placées entre des gâteaux très-ſecs. Je joignis à ces trois ruches une des miennes qui n'étoit pas bien forte, quoique meilleure que les autres. Mon deſſein
* Pl. 38. fig. 11. étoit de les placer chacune dans un tonneau mis debout *, & défoncé par enhaut, & de remplir l'eſpace qui reſteroit entre les parois du tonneau & la ruche, d'une matiére capable de la deffendre. Je les plaçai donc dans quatre tonneaux. Je fis remplir de terre ſéche & bien preſſée tout le vuide qui ſe trouvoit dans deux tonneaux, & je fis remplir le vuide des deux autres avec du foin fin & court que les balayeures de mon grenier avoient fourni. On empila ce foin le mieux qu'il fut poſſible. La terre & le foin furent mis en comble au-deſſus du bord du tonneau. Les ruches ne furent pourtant pas poſées immédiatement ſur le fond de chaque tonneau; elles en
* Fig. 10. furent miſes à une diſtance de quatre à cinq pouces *. Sur le fond de deux des tonneaux on étendit une cou-
* *d d f f.* che de terre *, & ſur celui des deux autres, on en mit une de foin. Sur cette couche, ſoit de terre, ſoit de foin,
* *f f.* on mit un ſecond fond de bois *. Les piéces de bois qui avoient auparavant fermé le tonneau par le bout où il étoit ouvert, ſervirent à faire ce ſecond fond.

Je ne m'étois pas ſimplement propoſé de bien couvrir

mes ruches, ce qui peut être fait de différentes maniéres, & ce que font quelques gens de la campagne plus industrieux que les autres, en mettant les leurs dans des tas de bled. Je voulois que les abeilles qui habitoient des ruches très-bien couvertes puſſent ſortir quand le beau temps les y inviteroit; que l'air de la ruche pût être renouvellé: enfin, qu'elles ne fuſſent pas ſujettes aux inconvenients auxquels ſont expoſées celles qu'on tient dans des chambres. Auſſi avant que de les mettre chacune dans leur tonneau, avois-je eu ſoin de faire faire un trou au tonneau tout près du ſecond fond, tout près de celui ſur lequel la ruche étoit poſée, capable de laiſſer paſſer un tuyau de bois de forme quarrée *. Quatre étroits morceaux d'une planche mince, arrêtés les uns contre les autres par des clous d'épingle, formoient ce tuyau, dont la façon n'avoit pas été chére; deux de ſes côtés, le ſupérieur & l'inférieur, avoient chacun près de deux pouces de large, & chacun des deux autres n'avoit que *ſix à ſept lignes* de largeur. On voit d'avance que ce tuyau étoit le chemin que j'avois préparé aux abeilles. J'en fis entrer un des bouts dans chaque tonneau, aſſés avant pour que la ruche pût poſer deſſus; & l'autre bout ſailloit en dehors du tonneau de quelques pouces. Enfin il falloit ſonger à empêcher les mouches de ces ruches ſi mal fournies de miel, de mourir de faim. Sur le fond de chaque tonneau, je mis une terrine qui contenoit environ trois quarterons de miel, & qui étoit couverte par-deſſus d'un papier piqué d'une infinité de petits trous, & cela afin que les mouches puſſent aller ſuccer le miel ſans s'en empâter. Le tuyau étant ajuſté à chaque tonneau, & la terrine pleine de miel étant poſée ſur le milieu de ſon fond, je fis entrer dans chacun de ces tonneaux la ruche que je lui voulois donner; & je fis remplir comme je l'ai dit, tout le vuide

* Pl. 38. fig. 10 & 11. *t o.*

qui se trouvoit entre les parois intérieures du tonneau, & la surface extérieure de la ruche.

Des deux ruches qui furent couvertes de terre, l'une étoit celle qui avoit été prise parmi les miennes, & l'autre étoit la plus foible de celles que j'avois achetées. C'est sur-tout pour le sort de cette derniére que j'étois inquiet. Ses mouches se tinrent tranquilles pendant les mois de Novembre, de Décembre & de Janvier. Pour sçavoir si au lieu d'être simplement tranquilles, elles n'étoient pas mortes, à la fin de Décembre je fis découvrir la ruche, & je lui donnai quelques petits coups; de pareils coups déterminent les mouches qui ne sont qu'engourdies, à se mouvoir. Ceux que je donnai firent naître un bourdonnement parmi les mouches, de la vie desquelles j'avois lieu de douter. C'étoit tout ce que je voulois. Je les fis recouvrir sur le champ. J'eus de même le plaisir de les entendre bourdonner vers la fin de Janvier, dans une circonstance semblable à la précédente. Enfin, dans des jours doux du mois de Février, & dans beaucoup plus de jours du mois de Mars, je les vis sortir de leur tonneau par le chemin que je leur avois préparé; je les vis revenir de la campagne chargées de cire brute. Aussi le commencement de ce mois fut-il beau; mais la fin du même mois & le commencement d'Avril ayant été rudes, elles cessérent de sortir, & ne sortirent plus du tout dans des jours devenus un peu plus doux. Je les jugeai mortes, & quand j'eus fait découvrir leur ruche, je trouvai qu'elles l'étoient; mais c'étoit faute d'avoir eu de quoi manger. Dès que je les renfermai, elles n'avoient point de miel dans leurs gâteaux; & je leur en avois donné une trop petite provision dans leur terrine, elles l'avoient entiérement consumée; il eût fallu la renouveller. Mais il n'en résulte pas moins de l'expérience précédente, que les abeilles seront bien

bien défendues contre le froid dans des ruches couvertes de terre séche, & je dois ajoûter, de terre qui n'est pas exposée à être mouillée par la pluye; car il y avoit un toit de paille au-dessus de mes ruches. Mais il ne faut pas laisser manquer d'aliments les abeilles qu'on met en état de résister à l'hiver.

Les mouches de l'autre ruche que j'avois couverte de terre, outre le miel que je leur avois donné, en avoient dans leurs gâteaux. Aussi celles-ci restérent-elles vigoureuses. Qu'on ne craigne pas que la terre conserve trop d'humidité dans l'habitation; si la terre dont elle est entourée est séche, elle s'imbibera de tout ce qui transpire d'humide de la ruche, & elle le laissera ensuite évaporer. En voici la preuve. Lorsque je couvris mes deux ruches de terre, celle que j'y employai n'étoit pas assés séche à mon gré; je ne m'étois pas préparé d'assés loin à cette expérience; la couleur de cette terre étoit encore brune; & si je l'eusse fait assés sécher, elle eût dû être grise, couleur de cendre. Quand au printemps je la tirai du tonneau, je vis qu'une couche d'un pouce d'épaisseur, ou plus, qui entouroit immédiatement la ruche, étoit très-grise, c'est-à-dire, très-séche, pendant que le reste étoit encore brun. La chaleur de la ruche avoit séché parfaitement la terre qui la touchoit.

Les mouches de deux ruches foibles qui avoient été mises chacune dans un tonneau où elles étoient entourées de foin empilé, ne soûtinrent pas moins bien l'hiver & les commencements du printemps, que celles de la ruche précédente. Ces deux ruches devinrent très-fortes, très-fournies de mouches; & une remarque qui ne doit pas être obmise, c'est que je ne trouvai pas une douzaine de mouches mortes sur le fond de l'une & de l'autre; elles n'avoient point péri dans celles-ci, comme elles périssent souvent dans les ruches qu'on tient dans des serres.

De quinze ruches que j'avois achetées en Décembre, & auxquelles j'avois fait paſſer l'hiver dans une chambre cloſe, quatre me parurent très-foibles à la fin de Février; je les fis porter alors dans le jardin, & je les mis dans quatre tonneaux qui avoient des tuyaux de bois propres à laiſſer ſortir & rentrer les mouches. Après avoir bien bouché les vuides qui pouvoient reſter entre le contour de la ruche & le fond du tonneau, avec de la bouze de vache, je fis remplir de paille courte & bien empilée les eſpaces qui étoient entre les parois du tonneau & ſa ruche. Les abeilles de chacune de ces quatre ruches, ſe ſont bien trouvées d'être ainſi couvertes; elles ont été à la campagne toutes les fois que le temps le leur a permis; non-ſeulement elles ont ſoûtenu un printemps aſſés rude, mais elles ſe ſont multipliées; par la ſuite leurs ruches ſont devenues très-peuplées.

Mais l'hiver dont nous venons de ſortir, celui de 1740. a été extrémement propre à m'apprendre combien on pouvoit compter ſur l'expédient dont il s'agit pour défendre les abeilles contre le froid. Je mis quatre ruches très-peu fournies d'abeilles, de la maniére dont il a été expliqué, en quatre tonneaux, dans chacun deſquels on fit entrer de la terre bien ſéche, qui rempliſſoit les vuides qui ſe trouvoient entre les parois du tonneau & ceux de la ruche, & au-deſſus de laquelle elle étoit élevée en dome. Je donnai à chaque ruche un vaſe qui contenoit environ une livre de miel. Quoique ces ruches fuſſent peu peuplées, elles ont été très-bien deffendues contre le long & rude froid de cet hiver. Inſtruit par une de mes ruches de la premiére expérience, je ne voulus pas laiſſer les abeilles de celles-ci en riſque de périr de faim. Je viſitai leur intérieur au commencement d'Avril. Je trouvai vuides les vaſes dans leſquels je leur avois donné du miel.

J'en fis remettre une livre dans chacun ; au moyen de quoi, les abeilles de ces ruches se sont trouvées en état de faire des récoltes de cire brute dès que les fleurs ont commencé à s'épanouir, & se portent si bien aujourd'hui quinziéme de Mai, qu'elles sont de celles dont j'attends des essaims.

De mes quatre derniéres ruches, il y en a pourtant eu une dont j'ai perdu les abeilles ; mais elles ne m'ont été enlevées ni par le froid, ni par la faim, ni par aucune maladie. Elles ont abandonné leur habitation quoique bien fournie de miel, comme je m'y étois attendu, & je ne sçais où elles ont été loger. Un très-grand nombre de mâles s'étoit conservé dans cette ruche, & j'ai dit ailleurs que les abeilles avec lesquelles il y en avoit eu pendant l'hiver, abandonnoient leur ruche au plûtard au commencement du printemps ; qu'au moins cela est arrivé à toutes celles de mes ruches dont les mâles n'avoient pas été tous tués pendant l'été.

Les expériences précédentes me persuadent que c'est un très-bon moyen de conserver ses ruches, que de les mettre dans des tonneaux où on les couvrira de quelque matiére propre à empêcher le froid d'agir contre elles autant qu'il eût fait. Je ne décide pas encore sur le choix de la matiére ; si on doit prendre par préférence de la terre, du sable, du foin ou de la paille. Toute matiére qui arrêtera l'action de l'air froid, & qui ne sera pas trop humide, peut être employée avec succès ; d'ailleurs l'opération est extrémement facile. Il est peu de paysans à la campagne qui n'ayent de vieux tonneaux ; & ce ne seroit pas un objet de dépense même pour des gens de leur état, que de se fournir d'autant de tonneaux qui ne sont plus bons pour mettre du vin, qu'ils auroient de ruches. Les mêmes tonneaux leur serviroient pendant une longue suite

d'années. De grands paniers d'osier, comme on en fait en plusieurs endroits, pourroient servir au même usage.

Mais ceux qui ont une très-grande quantité de ruches, & à qui il faudroit autant de tonneaux que s'ils avoient à faire une grande récolte de vin, peuvent se passer absolument de tonneaux, & défendre très-bien leurs ruches d'une façon au moins équivalente. Ils les arrangeront les unes auprès des autres sur des planches qui formeront une espéce de table très-longue & étroite, ou une très-longue tablette. Des planches mises de chan de chaque côté & tout du long de cette tablette, seront propres à soûtenir la terre, le sable, le foin ou la paille dont on voudra couvrir les ruches; c'est-à-dire, que les ruches se trouveront renfermées entre deux longues cloisons de planches qui s'éleveront plus haut qu'elles. Ces cloisons ne seront pas cheres à faire pourvû qu'on ait des planches; elles pourront être faites sans ménuisier; on maintiendra les planches les unes au-dessus des autres avec des picquets, comme les jardiniers maintiennent celles dont ils entourent quelquefois leurs couches.

Dans bien des campagnes, on fait volontiers & à peu de frais des clayes; les clayes pourront être substituées aux planches, elles seront moins cheres & d'un aussi bon usage. Enfin, il ne s'agit que de contenir la matiére qu'on veut employer pour couvrir les ruches, & on voit assés qu'il y a à choisir entre les maniéres de le faire sans grande dépense. On voit aussi que plus la couverture qu'on leur donnera sera épaisse, & mieux elles seront deffendues. Enfin, on ne doit pas oublier de laisser à chaque ruche, une ouverture par laquelle les mouches en puissent sortir; car l'avantage de la pratique que nous proposons sur celle de mettre les ruches dans les serres, c'est de ce qu'elle permet aux mouches de profiter des beaux jours, de prendre

de temps en temps l'eſſor; ce qui peut contribuer à les défendre contre les maladies auxquelles elles ſont expoſées quand elles demeurent trop long-temps renfermées dans un air qui ne ſe renouvelle pas.

Les mulots ſont mis au rang des ennemis des abeilles. Je doute pourtant qu'il y en ait d'aſſés hardis pour oſer entrer dans une ruche dont les mouches ont leur activité ordinaire. Ils ſe tireroient mal d'une pareille expédition; ils ne réſiſteroient pas au nombre des piquûres qu'ils auroient à eſſuyer. Mais ils peuvent avec très-peu de riſque, faire de grands ravages parmi des abeilles engourdies de froid. Il faut faire en ſorte que les ruches qu'on laiſſe en plein air, ſoient placées de maniére qu'il ne leur ſoit pas aiſé d'y entrer. C'eſt une des raiſons pour leſquelles on ne doit leur laiſſer à chacune, qu'une très-petite ouverture; & que la baſe qui les ſupporte, doit être élevée de terre, & avoir des pieds le long deſquels il ne ſoit pas aiſé au mulot de monter, & diſpoſés de maniére ſous la baſe qu'ils ſoûtiennent, que le mulot ſoit dans l'impoſſibilité de venir ſur cette baſe, parce que pour y arriver, il faudroit qu'il pût marcher contre le deſſous étant à la renverſe. Dans une nuit un mulot pourroit détruire la ruche la mieux peuplée. Après en avoir viſité une placée dans le jardin un jour où il geloit très-fort, je ne retournai la viſiter qu'au bout de deux jours; je trouvai toutes ſes mouches mortes & mangées en partie, & d'une façon ſinguliére: il n'y avoit que le corcelet & la tête de chacune qui euſſent été mangés; on ne trouvoit que des corps. Les crottes de mulot qui étoient parmi ces reſtes d'abeilles, déceloient l'animal qui avoit fait tant de carnage. Dans le mois de Mai même, lorſqu'après des nuits froides j'ai renverſé des ruches qui n'avoient pas été aſſés bien placées, il m'eſt arrivé pluſieurs fois d'en voir ſortir des mulots,

& de trouver les débris de leur repas, c'eſt-à dire, les corps des abeilles dont ils avoient mangé la tête & le corcelet. Auſſi des gens attentifs ne manquent-ils pas de tendre des ſouriciéres auprès des ruches, ou des quatres de chiffre.

Ce ne ſeroit pourtant pas aſſés que d'avoir ſongé efficacement à défendre les mouches contre le froid, il ne faut pas leur laiſſer ſouffrir la faim. On doit de temps en temps aller viſiter les ruches, ſur-tout quand des jours doux ſont ſuivis de jours froids ou pluvieux qui empêchent les abeilles de ſortir. C'eſt alors qu'il eſt à craindre qu'elles ne manquent de miel, que n'ayant pas la reſſource d'aller en ramaſſer à la campagne, elles ne périſſent de faim chés elles, ſi tout celui qu'elles y avoient, a été conſumé.

Si l'on veut bien avoir les attentions que nous venons de preſcrire, on ſauvera chaque année un grand nombre de ruches; & on parviendra à les multiplier beaucoup dans le Royaume, où il ne ſçauroit y en avoir trop. Car de les ſauver pendant l'hiver & le commencement du printemps, eſt le point le plus eſſentiel pour leur multiplication. Elles demandent pourtant encore quelques attentions dans le cours de l'année. Les Auteurs qui ont publié des traités ſur la maniére de les gouverner, ont donné divers préceptes dont nous allons rappeller les plus importants, & ceux qui ne ſe trouvent pas déja dans nos Mémoires précédents ou qui n'y ſont pas aſſés développés.

Chaque pays a des eſpéces de ruches qu'on y prend par préférence. Aux environs de Paris, on ne connoît que ces paniers de figure à peu près conique, faits d'oſier, ou de bois noir, ou bois punais, ou de bois rouge. Dans d'autres pays, on donne la même figure aux ruches, mais on les fait de cordons de paille de ſeigle *, qui font le nombre de tours neceſſaire pour fournir à la hauteur & à la capacité de la ruche. Vandergroen dit que l'uſage du

* Pl. 38. fig. 7.

Brabant eſt de ſe ſervir de ces ſortes de ruches. Ce ſont auſſi celles qui ſont en uſage en Beauce. Ce ſont peut-être celles qui doivent être préférées, ce ſont peut-être les plus propres à défendre les abeilles contre le froid, & celles qui en été s'échauffent plus lentement; deux raiſons pour leſquelles les ruches de terre cuite employées en quelques endroits, ſont les plus mauvaiſes de toutes. Des troncs d'arbres * creux ſont des ruches durables, & où les abeilles ſe trouvent bien; les payſans qui en peuvent avoir de cette eſpéce s'en ſervent volontiers. Les ruches faites de planches, ſont encore fort bonnes *. Je crois que celles qu'on fait d'écorce de liége, dans les pays où les liéges ſont communs, ſont des meilleures, Palladius les donne auſſi pour telles.

* Pl. 38. fig. 9.

* Fig. 8.

De quelque matiére que ſoient les ruches dont on ſe ſert, les curieux & même ceux qui penſent à l'utilité, devroient écrire deſſus chacune ce qu'elle peſe, y attacher une petite piéce de plomb où leur poids fût marqué, comme les Fleuriſtes en mettent dans leurs pots où ils ſement des graines. Avec cette petite attention, on pourroit porter un jugement aſſés ſûr de l'état de chaque ruche à l'entrée de l'hiver, & on jugeroit de celles qui demanderoient à être tenues plus chaudement. L'Auteur de la Monarchie feminine prétend, qu'on ne peut eſpérer de conſerver les mouches qui, à la fin de l'automne, ne peſent avec la cire & le miel, que dix à douze livres Angloiſes de net, le poids de la ruche déduit; qu'en nourriſſant celles qui en peſent environ quinze, on peut eſpérer de les ſauver; que celles qui peſent entre quinze à vingt livres, n'ont pas beſoin, ou ont peu beſoin, qu'on ſonge à les nourrir; mais qu'il n'y a rien à craindre pour celles qui peſent entre vingt & trente livres. Ces régles ne ſont pourtant pas abſolument certaines. Les gâteaux pleins de miel pourroient faire une trop grande partie du poids, & les abeilles en pourroient

faire une trop petite partie, ou au contraire, si les gâteaux étoient vuides de miel. Un curieux qui a pesé ses ruches avant l'hiver, peut encore les repeser avec plaisir lorsqu'il est passé, pour voir ce qu'elles ont perdu de leur poids pendant cette rude saison.

On étend un enduit sur l'extérieur de celles qui sont en panier. Dans quelques pays on les revétit de plâtre; dans d'autres de mortier fait de chaux & de sable; & dans d'autres pays on se contente de les lutter avec une espéce de lut fait de cendre mêlée avec de la bouze de vache. On veut au moyen de ces enduits mettre l'intérieur de la ruche à l'abri de la pluye. D'ailleurs ces ruches qui sont, pour ainsi dire, tissues, ont une infinité de trous par où l'air pourroit entrer. Les abeilles ne pourroient parvenir de long-temps à les boucher tous avec de la propolis, à espalmer toutes les parois intérieures.

Le rucher, c'est-à-dire, l'endroit où sont toutes les ruches, doit toûjours être dans une exposition telle que les rayons du Soleil l'échauffent pendant une grande partie de la journée. Il ne doit jamais être exposé au nord; le mieux est qu'il le soit au midi, & de maniére qu'il profite de bonne heure du Soleil levant, & que le Soleil soit prêt de se coucher lorsqu'il le quitte. Mais comme on n'a pas toûjours des terrains disposés à souhait, on est quelquefois obligé de placer des ruches au levant, & d'autres au couchant. Quoique le Soleil leur soit favorable, il y a des jours où il pourroit leur être contraire, parce qu'il a trop de force. Lorsque l'intérieur des ruches est très-échauffé, les mouches en souffrent & leur cire se fond. Si on a attention de construire un petit toit *, & de placer les ruches dessous, elles n'ont plus à craindre la trop grande ardeur du Soleil; & ce qui est encore une fort bonne chose, elles sont à couvert de la pluye. Ceux qui n'ont que peu de ruches,

* *Voyés la Vignette.*

ruches, négligent assés ordinairement de leur donner le toit dont nous venons de parler, quoiqu'il soit un ouvrage très-simple, & dont la matiére n'est pas chere; car il peut être fait de quelques paillassons soûtenus en l'air par de petites perches plantées en terre.

Ceux qui se dispensent de donner un toit commun à toutes leurs ruches, leur donnent assés ordinairement à chacune une couverture, une chappe de paille *. Avec un brin d'osier on lie le bout d'une botte de longue paille; on ouvre ensuite cette botte en cone creux, & on la met sur la ruche qu'elle deffend contre la pluie & contre le Soleil trop ardent. Il y a beaucoup de gens à la campagne qui poussent la négligence jusques à refuser à leurs ruches des couvertures si simples.

* Pl. 38. fig. 5. & 6.

L'eau est peut-être au rang des choses nécessaires aux abeilles; Columelle assûre que si l'eau leur manque, elles ne peuvent *faire ni miel ni cire, ni élever leurs petits*: mais elles ne sont pas aussi délicates sur ses qualités, que quelques-uns l'ont prétendu. Je leur ai vû souvent préférer l'eau qui croupissoit dans mon jardin dans des bacquets où étoient des insectes aquatiques, à celle du bras de riviére qui coule le long du même jardin.

Après que la rude saison est passée, vient le temps où les abeilles font d'abondantes récoltes, & où leur nombre croît journellement. Les ruches se trouvent abondamment fournies de cire & de miel, & trop fournies de mouches; il faut qu'il en sorte des essaims. Tout ce que nous avons dit dans le Mémoire précédent de la sortie de ces essaims & de la maniére dont on les doit prendre, nous exempte d'en parler à présent.

Des pays qui peuvent être mis au nombre de ceux qui nous fournissent le plus de bled de toutes espéces, des pays qui n'ont presque que de grandes plaines dont

la terre eſt fertile, mais qui ont peu de prairies arroſées par des ruiſſeaux, ces pays, dis-je, ceſſent dans bien des années de fournir aux abeilles de quoi faire des récoltes, long-temps avant que les ſaiſons qui les retiennent chés elles ſoient proches; ſur-tout lorſque, comme aux environs de Paris, on eſt dans l'uſage d'arracher des champs tout le chaume, & en même temps les herbes qui s'y trouvent. Dans les pays dont nous venons de parler, lorſque l'été eſt ſec, après que les foins ont été coupés, & au moins dès que les bleds ſont mûrs, tout eſt aride dans la campagne; les abeilles ont beau la parcourir, elles n'y trouvent point ou y trouvent ſi peu de fleurs, qu'à peine celles que la fortune favoriſe le plus, parviennent à ramaſſer quelques pelotes de cire brute, qu'à peine recueillent-elles de quoi ſe nourrir hors de leur ruche; mais elles ne trouvent pas de miel à y apporter. Quelle différence alors entre la ſituation de ces abeilles & la ſituation de celles qui ſont dans des pays remplis de prairies arroſées d'eau, qui y fait éclore continuellement de nouvelles fleurs, & des pays où l'ombre des bois entretient une humidité & une fraîcheur, qui font végéter vigoureuſement beaucoup de plantes pendant les étés les plus chauds!

Il a paru en 1735 une deſcription de l'Egypte, faite par M. l'Abbé le Maſcrier, ſur les Mémoires de M. Maillet, qui a été Conſul au Caire pendant pluſieurs années, où on nous raconte les ſoins qu'on a pris de tout temps, & qu'on prend encore dans ce pays, où ſont nés la plûpart des Arts & des Sciences, pour mettre les abeilles en état de faire les plus grandes récoltes de cire & de miel. L'article dont je veux parler eſt ſi curieux, & il peut être ſi utile, que je crois le devoir tranſcrire en entier. Le voici.

» Je ne dois pas oublier de vous parler des abeilles ou

mouches à miel. Il y en a une très-grande quantité dans « ce pays, & on y conserve encore aujourd'hui un usage « introduit par les anciens Égyptiens, de les nourrir « d'une maniére très-singuliére. Vers la fin d'Octobre, « lorsque le Nil en baissant a laissé aux laboureurs le temps « d'ensemencer les terres, la graine de sainfoin est une « de celles qu'on seme des premiéres, & qui rapporte le « plus de profit. Comme la haute Égypte est plus chaude « que la basse, & que les terres y sont de même plûtôt « découvertes de l'inondation, le sainfoin y croît aussi « plûtôt. La connoissance que l'on en a, fait qu'on y en- « voye de toutes les parties de l'Égypte, les ruches à miel « qui s'y trouvent, afin que les abeilles jouissent de meil- « leure heure de la richesse des fleurs qui naissent dans « ces contrées plûtôt qu'en aucun autre endroit du « Royaume. Ces ruches parvenues à cette extrémité de « l'Égypte, y sont entassées en pyramides sur des bateaux « préparés pour les recevoir, après avoir été toutes nume- « rotées par les particuliers qui les y déposent. Là ces « mouches à miel paissent dans les campagnes pendant « quelques jours; ensuite, lorsqu'on juge qu'elles ont à « peu près moissonné le miel & la cire qui se trouvent « dans les environs à deux ou trois lieuës à la ronde, on « fait descendre les bateaux, qui les portent deux ou trois « autres lieuës plus bas, & on les y laisse de même à pro- « portion autant de temps qu'il est nécessaire pour mois- « sonner les richesses de ce canton. Enfin, vers le commen- « cement de Février, après avoir parcouru toute l'Égypte, « elles arrivent à la mer, d'où l'on repart pour les conduire « chacune dans le lieu de leur domicile ordinaire; car on « a soin de marquer exactement sur un regître, chaque « quartier d'où partent les ruches au commencement de « la saison, leur nombre, & les noms des particuliers qui «

» les envoyent; auſſi-bien que les numeros des bateaux » où elles ont été arrangées, relativement à leur habi- » tation.

Ne ſeroit-ce point la pratique que nous venons de rapporter, qui auroit donné lieu à divers paſſages, qui ſemblent prouver qu'en Orient les abeilles avoient autrefois des conducteurs qui les menoient à la campagne, comme nos bergers y menent les troupeaux de moutons; que les mouches à miel, plus dociles encore que ces derniers animaux, étoient déterminées par un ſeul coup de ſifflet à ſortir de leur ruche, à y rentrer, à paſſer d'une prairie à une autre, à ſe rendre au bord d'un ruiſſeau; qu'enfin, toutes celles d'un village ſe rendoient auprès de leur gouverneur, qui les conduiſoit par-tout où il le jugeoit à propos! Quelque poſitif que ſoit ſur cela le paſſage de Saint Cyrille, rapporté dans l'agréable ouvrage, & ſi connu ſous le titre du Spectacle de la nature *, on eſt bien tenté de croire, que les coups de ſifflet donnés peut-être pour le départ ou pour les mouvements qu'on vouloit faire faire ſur le Nil aux bateaux chargés de ruches, ont occaſionné tout ce qui a été dit de l'obéiſſance des abeilles. Ce qui eſt certain, c'eſt que ſi celles d'Egypte ou de quelques autres cantons de l'Orient, étoient capables d'être ainſi dreſſées, elles avoient une docilité que les notres n'ont point. Toutes celles que nous connoiſſons rentrent quand elles veulent dans leurs ruches; celles qui ont fait leurs proviſions ne manquent point de s'y rendre pendant que d'autres en ſortent; & cette eſpéce de circulation ne finit qu'avec le coucher du Soleil, ſi le jour n'eſt point trop froid ou pluvieux.

* *Tom. III. pag. 37.*

Ce que nous devons plûtôt chercher qu'à donner de l'éducation aux abeilles, à quoi nous travaillerions ſans ſuccès, c'eſt ſi nous n'avons point de riviére en France ſur laquelle nous puiſſions les faire voyager utilement,

comme on le fait sur le Nil. C'est ce qui mérite d'être examiné. Alexandre de Montfort nous dit que les Italiens voisins des rivages du Pô, ont un soin de leurs abeilles pareil à celui qu'en ont les Egyptiens, qu'ils remplissent de ruches des barques qu'ils conduisent au voisinage des montagnes de Piedmont; qu'à mesure que le produit des récoltes des mouches augmente, les barques qui deviennent plus chargées s'enfoncent davantage dans l'eau, & que les bateliers ne ramenent les barques que quand ils les jugent assés chargées. J'ignore si cette pratique s'est conservée en Italie.

Ce n'est pas seulement par eau qu'on peut voiturer les abeilles avec avantage. Columelle nous a appris que les Grecs ne manquoient pas chaque année de transporter les abeilles de l'Achaïe dans l'Attique, & cela parce que dans un temps où les fleurs de l'Achaïe étoient passées, celles de l'Attique s'épanouissoient. Alexandre de Montfort nous dit aussi qu'on en usoit de même dans le pays de Juliers; qu'en certain temps on y transportoit les abeilles au pied de montagnes chargées de thim & de serpolet.

Qu'on ne croye pas, au reste, qu'il n'a été accordé qu'aux Grecs & à d'autres Etrangers, & qu'il ne l'est aujourd'hui qu'aux Egyptiens, de prendre des soins pour mettre leurs abeilles à portée de faire d'abondantes récoltes. Un de ces Particuliers, dont le Royaume n'a pas assés, nommé M. Proutaut, établit une Blanchisserie de cire en 1710 à Yevre-la-Ville, Diocèse & Généralité d'Orléans, & à une lieuë de Petiviers. Pour la fournir en partie de cire, qu'il ne fût pas obligé d'acheter, il songea habilement à rassembler autant de ruches d'abeilles qu'il en pourroit nourrir. Il s'est appliqué à les soigner comme elles méritoient de l'être, pendant toute sa vie, c'est-à-dire, jusqu'en 1737. Son fils a continué de soûtenir un établissement qui lui

avoit été laiſſé en bon état. J'ai ſouhaité avoir des Mémoires ſur la maniére dont on y gouverne les abeilles, & j'ai pu me promettre d'en avoir des meilleurs & des plus ſûrs, puiſque M. du Hamel eſt voiſin de campagne d'Yevre-la-Ville. Ce n'eſt auſſi que d'après ceux qu'il m'a fournis, que je vais parler. C'eſt ſur les ſainfoins des environs d'Yevre-la-Ville que les abeilles vont faire leurs principales récoltes, & l'expérience a appris que ſon territoire peut, année commune, nourrir cinq à ſix cens ruches pendant les mois de May & de Juin; mais il y a des années où deux cens cinquante paniers auroient peine à y ſubſiſter. En toute année, quand les fleurs ſont paſſées, on ſonge à retirer les abeilles d'un pays où les campagnes ne fourniſſent plus rien, pour les conduire dans des pays où elles puiſſent mieux employer leur temps. Lorſque la ſéchereſſe a été cauſe que les ſainfoins ont donné peu de fleurs, ou des fleurs qui ont paſſé trop vîte, on tranſporte les ruches dans des lieux qui étant naturellement couverts, ont en grand nombre des plantes fleuries ou prêtes à fleurir. Dans les années très-pluvieuſes, & même dans celles qui ne le ſont que médiocrement, les abeilles trouvent de quoi dans les plaines de Beauce, & on les y mene. Les fleurs de melilot, de cheneviére bâtarde, & celles de diverſes autres plantes, y offrent aux mouches de quoi faire des récoltes. Dans les années où les fleurs de ſainfoin ont été abondantes & ont duré, ce n'eſt qu'à la fin de Juin, qu'on fait quitter aux ruches les environs d'Yevre, pour mettre de nouvelles campagnes à la diſpoſition de leurs mouches. Le voyage qu'on leur fait faire, ſoit du côté de la Beauce, ſoit du côté du Gâtinois, ſelon le canton pour lequel on a cru devoir ſe déterminer, ce voyage, dis-je, n'eſt ordinairement que de ſix à ſept lieuës. Mais lorſqu'on croit que les abeilles ne trouveroient ni dans l'un ni dans l'autre de ces pays, de quoi

s'occuper utilement, on les mene en Sologne vers le commencement d'Août. On sçait qu'elles y auront à leur disposition quantité de champs de sarrasins fleuris, & qui le seront jusque vers la fin de Septembre.

Mais de quelque façon que l'année se soit comportée, on est en usage d'envoyer en Sologne au mois d'Août, les essaims tardifs & ceux qui ont peu travaillé, & d'y envoyer aussi les mouches qui se trouvent dans un état semblable à celui des essaims, celles qu'on a fait passer depuis peu de temps d'un panier dans un autre. Quoiqu'après la fin de Septembre, ces mouches ne puissent guéres trouver de quoi ramasser même en Sologne, parce qu'il ne reste plus guéres alors de fleurs de bled noir, M. Prouteau les y laissoit passer l'hiver. Il a quelquefois essayé de les faire revenir en Septembre avant que les chemins fussent gâtés, mais cela ne lui a pas réussi. Quelle qu'en soit la cause, l'expérience lui a appris qu'il valoit mieux ne faire revenir ses ruches de Sologne, qu'en May, c'est-à-dire, dans un temps où elles ne sont pas retenues chés elles par les rigueurs de la saison, & où les fleurs de la campagne fournissent à celles qui sortent, de quoi se remettre de la fatigue du voyage.

Car de pareils voyages doivent réellement fatiguer les abeilles; on ne les transporte pas aussi doucement que celles qui navigent sur le Nil ou sur le Pô. C'est en charrette qu'on les voiture, & si on ne les conduisoit avec des attentions & des précautions que nous croyons devoir détailler, on courroit risque d'en faire périr beaucoup en route. Entre les ruches qu'on a à transporter, les unes ont plusieurs gâteaux de cire, & les autres n'en ont point ou presque point. Les premiéres demandent qu'on prenne des soins qui seroient inutiles aux autres. Les gâteaux seroient en danger d'être détachés par les ébranlements de la voiture,

si on ne les mettoit en état d'y résister; ils ne sont pas assés solidement assujettis: on les assujettit mieux qu'ils ne le sont, au moyen d'une ou de plusieurs petites baguettes de bois qu'on fait entrer à force dans la ruche, & qu'on pose horisontalement, & perpendiculairement au plan des gâteaux; elles en pressent les bords inférieurs sans les briser. On a encore une petite attention, c'est d'appuyer les bouts de ces baguettes contre deux endroits où sont deux des montants du bâtis de la ruche. Souvent les mouches elles-mêmes travaillent pendant la route à attacher les gâteaux contre ces petits bâtons; & elles le feroient avant le départ, si on leur en donnoit le temps.

Les abeilles peu au fait du bien qu'on leur veut faire, ne soûtiendroient pas patiemment l'opération dont nous parlons; aussi pour les empêcher d'être inquiettes, commence-t-on par les fumer. On les étourdit & les enyvre avec de la fumée; alors on couche sans risque la ruche sur le côté, & on y dispose les bâtons destinés à maintenir les gâteaux.

Dès que cela est fait, on pose la ruche sur une serpilliére, c'est-à-dire, sur une toile très-grossiére & très-claire. Cette derniére circonstance importe, parce qu'il est nécessaire par la suite que l'air de la ruche puisse se renouveller. On releve les bords de cette serpilliére sur le corps de la ruche contre lequel on les tient bien appliqués au moyen d'une ficelle qui fait plusieurs tours. L'on arrange ensuite dans la charrette les ruches dont les gâteaux sont assujettis, & où les abeilles sont renfermées de maniére à n'en pouvoir sortir. Les charrettes dont on se sert à cet usage dans la Manufacture de Yevre, sont faites exprès. Leurs ridelles ont quatorze à seize pieds de long, sur trois pieds & demi de hauteur. La distance entre les deux ridelles, ou, ce qui est la même chose, la largeur de la charrette est telle

eſt telle que deux ruches y peuvent être placées, de ſorte qu'on peut les arranger ſur le fond de la charrette en deux files paralleles l'une à l'autre. Nous ne devons pas oublier de faire obſerver que les ruches y doivent être poſées le haut en bas. C'eſt encore par rapport aux gâteaux, qu'on eſt obligé de leur donner une poſition qui eſt celle que les abeilles aiment le moins. Les gâteaux ne ſe trouvent pas pendants comme ils le ſeroient, ſi les ruches étoient placées comme elles le ſont naturellement ; leur propre poids ne tend plus à les détacher. Toutes les ruches en panier ſont terminées par une poignée de bois. La poignée de chaque ruche paſſe au-deſſous du fond de la charrette. On a eu ſoin de laiſſer de chaque côté un vuide entre deux planches, & c'eſt dans ce vuide qu'on fait entrer les poignées des ruches de chaque file. Ces deux files compoſent une premiére couche, un premier lit de ruches ſur lequel on en met un ſecond. Enfin, après avoir calé les ruches, on les arrête le plus fixement qu'on peut avec des cordes. L'attention eſſentielle par rapport à celles du ſecond lit, c'eſt de les placer de maniére qu'elles ne couvrent que le moins qu'il eſt poſſible les ruches inférieures, qu'elles n'empêchent pas l'air d'y entrer.

Nous n'avons parlé juſques ici que des ruches qui ont beaucoup de gâteaux. On ſe contente de boucher avec une ſerpilliére, l'ouverture de celles qui n'en ont point ou qui n'en ont que de très-petits. Enfin, comme il n'y a pas de raiſon qui demande que ces derniéres ſoient poſées le haut en bas, on les met dans leur poſition ordinaire, ayant ſeulement attention de les placer de maniére que l'air puiſſe s'introduire au travers de la ſerpilliére.

Chaque charrette peut contenir depuis trente juſques à quarante-huit ruches. On ne doit faire marcher que la nuit

celle qui en eſt chargée, pour peu qu'il faſſe chaud. Ce n'eſt que dans des journées fraîches qu'on peut voiturer les ruches pendant le jour. Quoiqu'on doive ſouhaiter de les conduire promptement au terme, on doit éviter de faire trotter les chevaux, & être attentif à choiſir les chemins les plus unis; en un mot, cahotter les abeilles le moins qu'il eſt poſſible: quelques attentions même qu'on apporte, il en coûte toûjours la vie à bien des mouches. Ce n'eſt pas que les cahots, préciſément comme cahots, leur ſoient extrémement contraires; ils le ſont principalement, parce qu'ils mettent les abeilles en riſque d'être étouffées par la chaleur. Ce que nous avons dit de celle qu'elles entretiennent dans leur ruche par leur ſeule préſence, doit faire imaginer qu'il fait très-chaud dans les ruches où l'air ne peut s'introduire qu'au travers d'une toile lâche. Mais ſi on ſe rappelle que nous avons fait obſerver que lorſqu'elles s'y agitent, elles y augmentent la chaleur au-delà de ce qu'on auroit pu penſer; que par leur agitation, elles rendent au milieu de l'hiver les carreaux de verre ſi chauds, qu'ils ſemblent avoir été tenus auprès du feu; ſi, dis-je, on ſe rappelle ce fait, on jugera que les cahots qui déterminent en été, les abeilles à être dans un mouvement continuel, peuvent être cauſe qu'elles feront monter la chaleur de leur ruche à un degré qu'elles ne pourront ſoûtenir.

On a remarqué que les mouches qui étoient dans des ruches vuides de cire, ne pouvoient gueres être tranſportées à plus de ſept à huit lieuës de ſuite. Elles n'ont point de miel, & cependant elles auroient beſoin de prendre des aliments, pour réparer les pertes qu'elles ont faites par une tranſpiration plus grande que l'ordinaire, & qui a été néceſſairement produite par l'agitation dans laquelle on les a tenues. Si à la fin de la nuit elles ne ſont pas

rendues à leur terme, on les fait séjourner où elles se trouvent. On ôte les ruches de dessus la charrette, on les pose à terre; & après avoir délié la corde qui tient la serpilliére, on ménage au bas de chaque ruche, une ouverture par laquelle les mouches sortent pour aller prendre leurs repas à la campagne. Le soir, quand elles sont toutes rentrées, on referme les ruches, & on les remet dans la charrette pour leur faire continuer le voyage. Quand elles sont arrivées au terme, on les distribue dans les jardins ou dans les champs qui sont auprès des maisons de différents paysans; elles ne coûtent rien à ceux qui veulent bien les souffrir auprès de chés eux; aussi, pour une très-petite somme pour chacune, consentent-ils de veiller même à ce qui peut leur être nécessaire.

Combien chaque province du Royaume n'a-t-elle pas d'endroits au moins aussi favorablement situés pour les abeilles, qu'Yevre-la-Ville! Quel seroit par an le produit de la cire & du miel dans le Royaume, s'il avoit autant d'habitants aussi éclairés & aussi entendus que M. Proutaut, qu'il y a de ces lieux heureusement situés pour les abeilles, & dans chacun desquels on pourroit les faire multiplier! Combien y a-t-il d'endroits qui, comme Yevre-la-Ville, pourroient entretenir cinq à six cens ruches! L'exemple de M. Proutaut a déja ouvert les yeux à ses voisins. Plusieurs se sont déterminés à soigner les abeilles, quoique moins en grand. Il est à désirer qu'un si bon exemple gagne de province en province. Le Ministére, dont le zele pour le bien public est si connu, peut beaucoup contribuer à y faire entreprendre de pareils établissements. Il jugera sans doute que ceux qui y donneront leurs soins, mériteront d'être protegés, d'être distingués par des graces, de ceux qui vivent dans l'indolence; il peut déterminer à faire des entreprises de cette espéce, beaucoup de particuliers qui restent dans

l'oisiveté, en les y invitant par des graces offertes, comme des exemptions de taille, ou par d'autres privilléges.

Nous avons avoué dans un autre Mémoire, que nous ignorions encore si la durée de la vie de chaque mouche à miel n'étoit que d'une, ou si elle étoit de plusieurs années, comme beaucoup d'Auteurs l'ont cru sur une assés mauvaise raison, sur le temps qu'une ruche reste peuplée. C'est juger que la vie des habitants d'une ville, est d'autant d'années qu'il y en a que cette ville subsiste. Des expériences que nous avons indiquées pourront apprendre dans la suite combien de temps une abeille peut vivre. Mais outre celles qui périssent tous les ans de mort naturelle, il en périt beaucoup de mort violente. Elles ont hors de leurs ruches des ennemis redoutables; malgré leur aiguillon, des oiseaux de différentes espéces les avalent toutes vivantes; & parmi les insectes, parmi les mouches mêmes, il y en a qui leur sont supérieures en force, qui les attaquent & qui les tuent pour les manger. J'ai vû souvent des frêlons & même des guêpes de l'espéce la plus commune, de celles qui ne sont gueres plus grosses que les abeilles, roder en voltigeant autour d'une ruche, y épier le moment favorable pour tomber sur une mouche laborieuse & qui revenoit de la campagne fatiguée & chargée de cire; celle-ci faisoit des efforts inutiles pour se défendre, dans l'instant elle étoit mise à mort. Quelquefois la guêpe s'envoloit au loin en emportant sa proye; quelquefois elle se posoit assés près, & ouvroit à belles dents le ventre de l'abeille pour succer tout ce qui y étoit contenu. J'ai vû de même quelquefois des abeilles occupées sur les fleurs à faire leur récolte, ou qui s'y rendoient pour la faire, qui étoient enlevées par des guêpes ou par des frêlons. On prétend qu'il a été impossible d'établir des abeilles dans quelques-unes de nos Isles de

l'Amérique, parce que les guêpes qui y ſont en trop grand nombre, les détruiſent toutes. Le mal qu'elles font dans ce pays-ci à nos ruches, n'eſt pas grand, & ne vaut pas la peine qu'on tente tous les moyens de les faire périr que nous ont indiqués des Auteurs bien intentionnés pour les abeilles.

Les araignées qui font la guerre à tous les inſectes auxquels elles ſont ſupérieures en force, quoi qu'on en ait dit, ne ſont pas fort redoutables aux abeilles. On a mis auſſi les fourmis au nombre des inſectes qu'il faut éloigner des ruches; elles ne ſont pas à craindre aux abeilles mêmes; elles ſeroient très-capables d'en vouloir à leur miel; mais elles paroiſſent ſçavoir à quoi elles s'expoſeroient, ſi elles alloient piller celui d'une ruche bien peuplée. J'ai admiré ſouvent le choix que certaines fourmis avoient fait du lieu où elles s'étoient établies, de ce qu'elles avoient ſçu en trouver un qui raſſembloit des avantages que tout autre n'eût pu leur offrir. En ouvrant les volets de mes ruches vitrées, j'ai vû ſouvent des milliers de fourmis qui étoient entre ces volets & les carreaux de verre; elles y avoient tranſporté leurs œufs, leurs vers & leurs nymphes, dont le nombre égaloit & ſurpaſſoit quelquefois celui des fourmis mêmes. Où auroient-elles pu trouver un endroit dans le jardin qui eût un pareil degré de chaleur & auſſi conſtant! Mais on n'appercevoit aucune fourmi en dedans de ces mêmes ruches qui en avoient tant en dehors; elles auroient trouvé de reſte des ouvertures pour y entrer, dont ſans doute elles avoient grande envie, & ce qu'elles n'euſſent pas manqué de faire, ſi le miel eût été moins bien gardé. Quand j'ai laiſſé pendant quelques heures dans le jardin, des ruches dont les mouches étoient péries, alors les fourmis qui n'avoient rien à craindre, n'ont pas manqué d'aller ſe régaler du miel

qui y étoit resté; mais je ne les ai point vû aller inquieter les abeilles dans des ruches bien vives.

Les préceptes donnés par les Anciens, ne veulent pas qu'on souffre les lézards, les grenouilles, les crapauds, auprès des ruches. Quand ces animaux peuvent attraper des abeilles, ils les mangent assurément, comme ils mangent tant d'autres insectes; mais ils en attrapent si peu dans le cours d'une année, qu'ils ne diminueront jamais sensiblement le nombre de celles d'une ruche.

Les oiseaux sont bien autrement rédoutables aux abeilles. J'ai vû souvent à regret les moineaux attroupés autour de mes ruches, & qui, sous mes yeux, prenoient leurs mouches & les avaloient comme des grains de bled. C'est aussi l'espéce d'oiseaux qui en détruit le plus, & qui seule en détruit plus que toutes les autres ensemble; car, quoi qu'on ait dit contre les hirondelles, je ne crois pas qu'elles fassent de grandes captures d'abeilles.

Elles ont des ennemis qui ne leur en veulent pas à elles-mêmes, & qui cependant sont les plus à craindre pour leurs républiques. Je veux parler de ces fausses teignes, dont nous avons donné ailleurs une histoire * qui nous dispense de dire à présent comment elles se conduisent pour être en sûreté pendant qu'elles hachent les gâteaux de cire; comment elles percent de longues suites de cellules pour se nourrir de cire, à laquelle seule elles en veulent. Nous avons fait connoître les différentes espéces de papillons dans lesquels les différentes espéces de ces fausses teignes se métamorphosent. Quand on peut tuer de ces papillons, on ne leur doit pas faire grace; les abeilles ne semblent pas assés instruites de ce qu'elles en ont à craindre; elles les laissent quelquefois dans leur ruche sans les poursuivre; elles paroissent ignorer que ce sont ces papillons qui donnent naissance aux fausses teignes qui font

* *Tom. III. Mem. VIII. pag. 245.*

tant de ravages dans leurs gâteaux. L'état où ſont certaines portions des gâteaux, des toiles, des tuyaux de ſoye qu'on y voit, des fragments de cire hachée menu qui ſont ſur le fond d'une ruche, apprennent à celui qui la viſite, ſi elle eſt infectée de ces fauſſes teignes. Il doit ſans héſiter, couper les portions de gâteaux où elles ſe ſont établies. Enfin, ſi elles ont attaqué un trop grand nombre de gâteaux, il faut faire paſſer les abeilles dans une autre ruche; elles pourroient être forcées, mais trop tard, à quitter la leur. Il y a pourtant des temps où les abeilles ſçavent faire la guerre aux fauſſes teignes. Après avoir vû partir une mouche chargée d'un long corps blanc, j'ai été examiner le fardeau dont elle s'étoit déchargée à dix ou douze pas de la ruche; & j'ai quelquefois trouvé qu'il étoit une fauſſe teigne de la plus grande eſpéce, & prête à ſe transformer en nymphe.

C'eſt aux abeilles mêmes que s'attaque un petit inſecte *, qui les ſucce pour ſe nourrir. Elles ont été accordées à une eſpéce de poux qu'on ne trouve point ſur les autres mouches. Les jeunes abeilles n'en ont point; ce ne ſont que les vieilles, & les vieilles de certaines ruches qui ſont ſujettes à cette vermine. Ordinairement on n'en peut découvrir qu'un ſur chaque abeille; & pour le voir, il ne faut pas beaucoup le chercher. Il eſt rougeâtre, à peu près de la groſſeur de la tête d'une très-petite épingle; il ſe tient preſque toûjours ſur le corcelet; on ſeroit porté à le prendre pour un petit grain de cire brute qui y ſeroit reſté attaché: mais quand on l'examine avec une loupe même foible, on ne peut s'y méprendre; on diſtingue très-bien la plûpart de ſes parties; ſon corps paroît luiſant & écailleux, comme le ſont les ſix jambes qui le ſoûtiennent. Si on a recours à une forte loupe, on voit ſur ſon enveloppe écailleuſe, une grande quantité de

* Pl. 38. fig. 1, 2, & 3.

poils. On ne trouve point une forme de tête à ſa partie antérieure ; le bout en ſemble coupé quarrément *, & cela, parce qu'il ſe recourbe en deſſous ; & cette portion recourbée va en diminuant de groſſeur, ſe terminer par une pointe fine, qui eſt ſans doute le bout de la trompe *. En deſſus, la partie qui ſe recourbe, a de chaque côté un tubercule aſſés élevé; on peut ſoupçonner que ces deux tubercules ſont les yeux de l'inſecte. Après la partie antérieure, ſont trois anneaux bien marqués, de chacun deſquels part une paire de jambes. Il faut bien chercher ſur le corps les ſéparations des autres anneaux pour les appercevoir ; mais elles ſont plus ſenſibles du côté du ventre. Le pied qui termine chaque jambe forme une eſpéce de palette bordée au moins de trois à quatre crochets. On voit avec plaiſir comment les crochets de chaque pied ſe cramponnent ſur les poils de l'abeille, qui ſoûtiennent le petit animal ſans ſe courber ſous le poids. Souvent je l'ai trouvé près du col de la mouche, près de l'origine de ſes aîles, & quelquefois près de celle de quelque jambe. Je ne crois pas ſa trompe capable de percer les écailles qui recouvrent le corcelet de l'abeille ; mais elle peut s'introduire dans les articulations où la flexibilité étant néceſſaire, il a fallu que l'écaille manquât.

Pl. 38. fig. 2. cc.

* Fig. 1, & 3. t.

On n'a pas bonne idée des ruches dont la plûpart des mouches ont de ces poux, & peut-être a-t-on raiſon, parce qu'il eſt plus ordinaire de les trouver aux mouches des vieilles qu'à celles des nouvelles ruches ; ils ont eu plus le temps de ſe multiplier ; mais font-ils réellement beaucoup de mal aux mouches ? c'eſt ce qu'on ne ſçait pas trop, au moins paroît-il ſûr qu'ils ne leur cauſent pas beaucoup de douleur, ni même qu'ils ne les inquietent pas ; car quoiqu'il ne ſoit peut-être pas auſſi aiſé à la mouche

mouche de faire paſſer quelqu'une de ſes jambes ſur ſon corcelet, que ſur quelqu'autre partie de ſon corps; & que ce ſoit peut-être ce qui détermine le pou à s'y placer, il eſt ſouvent dans des endroits où une jambe de la mouche peut être portée, & d'où elle pourroit le faire tomber, & où cependant il lui eſt permis de reſter tranquille. On a néantmoins regardé ces petits inſectes comme très nuiſibles aux abeilles. On a enſeigné des moyens de les faire périr, que je ne crois pas bien certains. Un des remédes des plus vantés pour en délivrer les abeilles, eſt de les arroſer d'urine, d'en jetter ſur elles dans la ruche avec une eſpéce de goupillon; mais l'urine ne m'a pas paru auſſi funeſte à ces poux qu'on l'a penſé; & il y en auroit bien peu qui s'en trouveroient mouillés. Un autre remède, car il y a pour les maladies des abeilles, comme pour les nôtres, des remédes à choiſir, c'eſt de les arroſer d'eau-de-vie; & un autre, c'eſt de les *fumer*.

Une *maladie des abeilles plus conſidérable* que la pédiculaire, & dont nous avons déja parlé, c'eſt le dévoyement; quelques-uns de leurs Médecins l'attribuent au miel nouveau dont elles ſe nourriſſent au printemps & dans des jours froids. Pour me mettre auſſi au rang de ceux qui ont diſcouru ſur les cauſes de leurs maladies, je dirai que je crois que celle-ci ne vient pas préciſément de la qualité du miel; mais de ce que les abeilles l'ont pris pour toute nourriture, de ce qu'elles n'ont pû ſe nourrir en *partie de cire brute*. J'ai dit ailleurs que j'avois donné le flux de ventre aux abeilles que je n'avois nourries que de miel; & j'ai dit en même temps combien cette maladie leur eſt funeſte, parce qu'elles ſe mouillent réciproquement de leurs excréments. Auſſi des Auteurs tels que Vandergroen, qui ont donné de bons préceptes pour ſoigner les abeilles, aſſûrent que le flux de

ventre vient à celles qui manquent de pain, c'est-à-dire, à celles qui manquent de cire brute. La recette prescrite par un Auteur intelligent * contre cette maladie, & à laquelle beaucoup d'autres reviennent, est d'une demi-livre de sucre, autant de bon miel, une chopine de vin rouge, & environ un quarteron de fine farine de féve, le tout mêlé ensemble, qu'on présentera aux abeilles sur une assiette. Si je voulois faire le réformateur, je diminuerois la dose du miel. Mais j'aime mieux proposer mon reméde; celui qui me paroît le plus sûr, est de tirer de quelque autre ruche, si on y en peut trouver, un gâteau dont les cellules soient remplies de cire brute, & de le donner aux abeilles malades. On voit quelquefois les abeilles ronger par embas, leurs propres gâteaux de cire. Je croirois volontiers qu'elles n'en viennent là que quand la cire brute leur manque; & qu'à son défaut, elles mangent un peu de cire; qu'elles en choisissent les fragments où il est resté de la cire imparfaite.

* *M. l'Abbé de la Ferriere.*

Quoique M. l'Abbé de la Ferriere nous ait donné beaucoup des avis utiles par rapport aux abeilles, j'appréhende qu'il n'ait mis au rang de ce qui est à craindre pour elles, un aliment qui leur est nécessaire. Il dit que la rougeole leur est fatale. Ce qu'il appelle la rougeole, est *une espéce de miel sauvage. C'est une matiére rouge, épaisse, qui n'emplit jamais que la moitié des trous des rayons. Cette matiére est plus amére que douce; elle devient jaunâtre, & engendre des vers ou grillots qui font périr les mouches,* &c. Il veut qu'on ait grand soin d'ôter tout ce vilain miel. On voit qu'il a été déterminé à le vouloir par une très-mauvaise physique, parce qu'il a cru que des vers pouvoient naître d'une matiére corrompuë. Mais ce miel sauvage n'est point du miel, c'est de la cire brute très-nécessaire pour la nourriture & pour les ouvrages des abeilles.

J'ai lû avec plus de plaiſir ce que M. l'Abbé de la Ferriere a écrit dans le chapitre XVI. de ſa ſeconde Partie, ſur la mortalité des abeilles, ce qu'il y rapporte me paroît très-vrai. Il remarque qu'il y a deux ſaiſons qui épuiſent les ruches de mouches; ſçavoir, l'automne, & cela lorſque les feuilles commencent à tomber, & le commencement du printemps. Il ne croit pas dire trop quand il aſſûre qu'il meurt plus du tiers des mouches de chaque ruche en automne, & qu'il n'en meurt pas moins au printemps; & c'eſt ce qui l'empêche de croire avec certains Auteurs, qu'elles vivent ſept ans, & avec d'autres, qu'elles en vivent dix. Les grandes mortalités dont nous venons de parler lui paroiſſent prouver que les mouches ordinaires ne vivent gueres qu'un an. Il penſe avec beaucoup de fondement, que les mouches ſe renouvellent dans chaque ruche tous les ans, ou au moins tous les deux ans. Il ne veut pas que ce ſoit le froid qui faſſe périr celles qui meurent en automne; ſouvent pourtant il y a beaucoup de part; il ſurprend celles qui ont hazardé de ſortir pendant que l'air étoit encore doux, mais qui eſt devenu trop froid avant leur retour. Il veut que celles qui meurent alors, meurent de vieilleſſe & épuiſées des fatigues de l'été, & que les jeunes mouches alors tuent les vieilles qui mourroient bientôt de langueur. Enfin, pour confirmer ſa premiére aſſertion, il aſſûre que lorſqu'on fait périr deux ruches qui ſemblent également fortes, c'eſt-à-dire, qui ſont également peſantes, l'une au mois de Juin ou de Juillet, & l'autre, au mois d'Avril ou de Mars, on ne trouve pas dans la derniére, la moitié au plus, ou le tiers des mouches de l'autre.

Lorſqu'on a été attentif à prendre pour les abeilles, tous les ſoins qui peuvent contribuer à les conſerver, à les multiplier, & à leur faire faire de grandes récoltes, on

a acquis le droit de partager avec elles, les fruits de leurs travaux. Néantmoins je trouverai toûjours trop dur de leur enlever, non-ſeulement tout ce qu'elles ont ramaſſé, mais de les faire périr elles-mêmes pour l'avoir. On le trouve de même dans la plûpart des pays du Monde; dans le plus grand nombre des provinces du Royaume, on ſe contente de prendre une portion des gâteaux de chaque ruche, ce qu'on appelle la châtrer ou la tailler. Dans différents pays, on les châtre en différentes ſaiſons; dans quelques-uns, c'eſt à la fin de Février ou dans le mois de Mars. On peut alors, ſans faire tort aux mouches, leur ôter une grande partie du miel qui leur eſt reſté de leur proviſion d'hiver. Elles n'ont beſoin qu'on leur laiſſe que ce qu'il leur en faut pour paſſer les jours rudes qu'il peut y avoir juſqu'au commencement de Mai. On peut auſſi leur ôter alors, pluſieurs de leurs gâteaux de cire qui ſont vuides de miel, ſur-tout ceux dont la cire eſt devenuë trop noire On peut raffraîchir par embas la plûpart des gâteaux. Pendant qu'on enleve ainſi aux abeilles, ce qu'elles pourront remplacer bien vîte, on leur rend de bons offices ſi on eſt attentif à ôter les fauſſes teignes qui ont crû dans la ruche.

Le petit ouvrage qui a pour titre, Traité des mouches à miel, & dont la ſeconde Edition a été imprimée à Paris en 1697. nous rapporte les différents temps dans leſquels on dépouille les abeilles d'une partie de leur cire & de leur miel dans différentes provinces du Royaume. Il dit qu'en Champagne, c'eſt vers la fin de Juin; aux environs de Paris, au commencement de Juillet; en Normandie, au commencement d'Août; en Provence, à la fin de Septembre; & qu'en Poitou & en Limoſin, on ôte les hauſſes qu'on a données aux ruches au commencement d'Octobre, & qu'on coupe tous les gâteaux qui ſe trouvent

dans ces hausses. Le temps de cette opération doit non-seulement varier dans différentes provinces, il doit varier dans différents cantons de la même province, & même y varier dans différentes années; car il en est de cette récolte comme de toutes les autres sur lesquelles les saisons influent tant. Nous ne pouvons faire la nôtre qu'après que les abeilles ont eu fait la leur; & elles la font plûtôt ou plus tard, selon que le pays où elles sont & selon que l'année ont donné plûtôt ou plus tard des fleurs. Il ne faut donc pas prendre à la rigueur ce qu'a rapporté l'Auteur du Traité des abeilles. Je connois des cantons du Poitou, par exemple, où l'on ne sçait ce que c'est que de donner des hausses aux ruches, & où on les châtre dès la fin de Février; & d'autres où ce n'est qu'en Juillet ou en Août.

C'est une espéce d'expédition militaire d'enlever de l'intérieur d'une ruche, des gâteaux que des milliers de mouches *bien* armées sont très-disposées à *défendre*. Aussi celui qui l'entreprend doit-il avoir mis son visage à l'abri au moyen du camail *, & avoir ses mains dans de bons gants. Il y a pourtant des gens à la campagne qui bravent assés les piquûres des mouches pour aller faire le ravage chés elles sans s'être cuirassés; mais aussi commence-t-on toûjours par endormir, ou du moins par étourdir l'ennemi. Les uns veulent que pour châtrer une ruche, on prenne l'heure de midi, parce que plus d'abeilles sont alors à la *campagne*: mais celles qui restent dans la *ruche sont alors plus actives*, plus difficiles à étourdir; & celles qui reviennent de la campagne continuellement, incommodent fort pendant l'opération. D'autres pensent, & je pense comme eux, qu'il vaut mieux choisir le matin, temps où elles sont encore engourdies. Pour les engourdir davantage, à quelque heure du jour qu'on veuille opérer sur leur ruche, on commencera par

* Pl. 35. fig. 1.

les fumer. On soûleve un peu la ruche, & l'on y fait entrer la fumée d'un tampon de linge qu'on tient à la main. La fumée qui les incommode & qui les étourdit, les oblige à monter le plus haut qu'il leur est possible. Un coup d'œil jetté dans cette ruche, apprend quels sont les gâteaux qu'il convient de couper; & c'est de dessus ceux-ci qu'il faut chasser les mouches, c'est-à-dire, que ce sont ceux sur lesquels il faut faire aller la fumée. Une fumée qui a duré quelques minutes, a ordinairement conduit les mouches où on les veut, & leur a fait perdre une partie de leur activité. Alors on prend la ruche, on la couche sur une chaise, sur une sellette de bois, sur un banc; tout appuy qui la soûtient à une hauteur commode pour couper où l'on veut, est bon. Si le châtreur est bien outillé, il a un couteau dont la lame est un peu courbe, comme celle des serpettes; mais il peut se servir d'un couteau ordinaire; les gâteaux les plus pleins de miel, n'opposent pas une résistance bien difficile à vaincre. Pendant tout le temps que l'opération dure, il est à propos de conserver un tampon de toile qui répande de la fumée pour chasser les mouches de dessus les gâteaux qu'on veut avoir, quand elles y sont en trop grand nombre. La position des gâteaux pleins de miel, & la position de ceux qui sont très-vieux, déterminent à détacher ceux d'un côté plûtôt que ceux d'un autre, à les détacher en entier, ou à les couper à quelque distance du haut. Enfin, on est convenu, & il y a une sorte d'équité & même de nécessité, de laisser aux abeilles à peu près la moitié de leur miel.

Celui qui opére est ordinairement un homme qui connoît les ruches, qui sçait que les cellules bouchées par des couvercles qui ne sont pas si plats que ceux qui ferment les cellules à miel, sont remplies par du couvain,

c'eſt-à-dire, par des nymphes ou par des vers prêts à ſe transformer en nymphes. Il ſe donne bien de garde de couper les gâteaux qui doivent dans la ſuite peupler la ruche & fournir même aux eſſaims. Mais ſouvent il n'eſt pas aſſés attentif à ne pas couper les gâteaux dont les alvéoles ne ſont remplis que de couvain moins apparent, que de très-jeunes vers. Il faudroit pourtant porter l'attention juſques à épargner tous les gâteaux qui ſont pleins d'œufs, & ordinairement on ne s'aviſe pas ſeulement d'y regarder. Avant que de couper un gâteau dont les alvéoles ſemblent vuides, on devroit en rompre un petit morceau, & examiner ſi dans le fond de chacun de ces alvéoles qui paroiſſent vuides, il n'y a pas un œuf. Si on y en découvre, le reſte du gâteau mérite d'être conſervé, puiſqu'en moins de trois ſemaines il donnera autant de mouches qu'il a de loges.

Quelques Auteurs preſcrivent de ne couper *que les gâteaux qui ſont vers le derriére de la ruche*; mais on doit s'aſſujettir à cette regle, ou ſe diſpenſer de la ſuivre, ſelon que les gâteaux les plus pleins de miel ſe trouvent placés. Après qu'on a ôté à une ruche tout ce qu'on veut lui ôter, on la remet en place. Le côté auquel on a le plus ôté, doit être mis en devant, c'eſt-à-dire, être le plus expoſé au Soleil, parce que c'eſt de ce côté là que les abeilles travaillent plus volontiers.

M. l'Abbé de la Ferriere conſeille de coucher *le ſoir les ruches qu'on veut tailler dans le mois de Mars.* Le matin ſuivant on trouve beaucoup de facilité à faire l'opération. Les mouches ſont alors ſi engourdies par le froid de la nuit, qu'il n'eſt preſque pas néceſſaire de les fumer. D'ailleurs, ſi on a eu attention de mettre en haut le côté où ſont les gâteaux auxquels on ne veut point toucher, on trouvera ceux qu'on veut couper abſolument

dégarnis de mouches, parce que c'eſt vers le haut qu'elles ſe ſont attroupées pendant la nuit.

On peut non-ſeulement partager avec les abeilles leur cire & leur miel, on peut ne leur en rien laiſſer. Cette pratique eſt même celle qu'on préfére à la Manufacture d'Yevre-la-Ville, dont nous avons parlé ci-devant. Ordinairement on n'y châtre point les ruches, on oblige les abeilles à paſſer de celle dans laquelle elles ont bien travaillé, dans une vuide de tout. Mais on a attention de le faire dans un temps où la campagne fournit abondamment aux mouches laborieuſes de quoi réparer ce qui leur a été enlevé. Si les environs d'Yevre-la-Ville ne ſont pas alors aſſés fournis de fleurs, on les voiture dans un pays où l'on ſçait qu'elles ne leur manqueront pas, c'eſt-à-dire, tantôt dans les plaines de Beauce, tantôt dans des endroits couverts du Gâtinois, & tantôt en Sologne; & cela ſelon que l'année & la ſaiſon le demandent Il n'y auroit rien à dire contre la pratique de faire paſſer les abeilles d'une ruche dans une autre, ſi on pouvoit ſauver le couvain de la premiére. Les meilleures pratiques ont des inconvenients; celui de faire périr le couvain ſera rendu moindre, ſi on choiſit pour faire le démenagement des abeilles, le temps où il y a peu de couvain dans l'ancienne ruche.

Je ne dirois que tout ce que le monde ſçait, & ce qui a été dit & redit dans mille ouvrages, ſi je m'arrêtois à expliquer comment on tire le miel des gâteaux, & comment on reduit enſuite les gâteaux en pains de cire. On a dû entendre, ſans que nous en ayons averti, qu'à meſure que les gâteaux ſont coupés, on les met dans des plats qui reçoivent le miel qui en découle. Perſonne n'ignore que les gâteaux les plus blancs donnent le plus beau miel; que le miel que l'on en laiſſe dégoutter, en les mettant, ſoit dans des chauſſes, ſoit dans des tamis, &c. eſt plus beau que celui

celui qu'on en tire par expreſſion; qu'il faut pourtant mettre les gâteaux ſous une preſſe, ſi l'on veut en faire ſortir tout le miel qui y eſt. Que lorſqu'on ſe contente de les preſſer dans une ſerviette dont on roule les deux bouts dans des ſens oppoſés, on ne parvient pas à en tirer autant de miel, que lorſqu'on les comprime ſous des eſpéces de Preſſoirs.

Enfin, qui ne ſçait pas qu'il n'y a plus qu'à mettre dans un chauderon qui contient un peu d'eau, les gâteaux dont le miel a été exprimé; que l'eau empêche que la cire ne ſe brûle ou noirciſſe pendant qu'elle fond; & qu'après qu'elle eſt fonduë, on la verſe ſur une ſerviette que deux hommes tiennent étenduë au-deſſus d'un plat creux qui contient de l'eau! La cire qui paſſe au travers de cette eſpéce de filtre groſſier, tombe dans le plat. On roule la ſerviette, on la ſerre pour contraindre toute la cire à ſortir. Il reſte dans la ſerviette une quantité de marc aſſés conſidérable, fournie par tout ce que les gâteaux avoient qui n'étoit ni cire ni miel. La cire qui a coulé dans le vaſe qui contenoit un peu d'eau froide, s'y fige & forme un pain. Il ſeroit plus curieux d'apprendre comment au moyen de pluſieurs manipulations, on fait perdre à cette cire ſa couleur jaune, comment on la rend de la cire très-blanche; mais ceci appartient à l'Hiſtoire des Arts; & nous ne déſeſpérons pas de l'expliquer dans un autre temps.

On ſçait qu'il y a des miels qui différent en qualité, qu'il y en a qui ſont bien ſupérieurs aux autres; ils doivent tenir des plantes dont ils ont été tirés. Le miel de Narbonne a à Paris une réputation que les miels des autres cantons du Royaume n'y ont pas. Les abeilles trouvent autour de Narbonne des plantes qu'elles ne trouvent pas en Sologne: peut-être auſſi que dans différents climats, les mêmes plantes fourniſſent un ſuc miellé, plus

ou moins parfait. Ce ſuc, comme le vin, doit ſe ſentir du terroir. J'ai voulu tenter s'il n'y auroit pas moyen de faire faire aux abeilles un miel d'un goût plus relevé que celui des meilleurs miels qui nous ſont connus, un miel qui eût un goût qui approchât plus de celui du ſucre. Pour y parvenir, je mis des abeilles à même de porter dans leurs alvéoles, du ſucre au lieu de miel. Dans une ſaiſon où elles pouvoient à peine trouver à la campagne de quoi vivre, j'en fis paſſer une petite république dans une ruche vitrée qui n'étoit gueres plus grande que la plus petite de celles dont j'ai parlé dans le cinquiéme Mémoire. Je portai cette ruche dans mon jardin de Paris, & je fis mettre auprès une aſſiette où il y avoit toûjours du ſucre délayé avec de l'eau à conſiſtance de ſirop. Les mouches qui auroient été obligées de faire au loin des courſes qui leur auroient peu produit, s'accommodoient de la liqueur qui étoit ſi fort à leur portée, & qui ne leur manquoit pas. Ces abeilles firent de petits gâteaux de cire; & au bout de quelques jours les cellules d'un de ces gâteaux, furent pour la plûpart, remplies de miel. On n'a pas beſoin de ſçavoir quel fut le ſort de ces mouches; je dois ſeulement dire que je leur ôtai bientôt ce gâteau qui contenoit du miel que je croyois devoir être tout ſucre. Je lui trouvai effectivement un goût plus relevé que celui du miel ordinaire; mais d'ailleurs, il étoit de véritable miel. J'aurois cru qu'il ſe ſeroit grainé plus vîte que ne ſe graine le miel ordinaire; mais depuis près de quatre ans que je le garde, il eſt reſté clair, tranſparent, & coulant comme il l'étoit d'abord, & n'eſt nullement en grain. Cette expérience eſt très-propre à confirmer ce que nous avons dit ailleurs, que le miel eſt travaillé dans le corps des abeilles; s'il ne l'étoit pas, les cellules de mon petit gâteau n'euſſent dû être remplies que d'un ſirop de

ſucre. Peut-être auſſi ce ſirop a-t-il été mêlé avec un peu de miel ordinaire que les abeilles avoient été recueillir à la campagne; mais il a dû y entrer peu de celui-ci : le nombre des abeilles qui s'en tenoient au ſucre, ſurpaſſoit de beaucoup celui des abeilles qui alloient à la campagne.

Au reſte, dans des temps où les abeilles trouvoient aſſés de miel à la campagne, je les ai vû mépriſer le ſucre en poudre dont j'avois rempli des aſſiettes que j'avois poſées auprès de ruches très-peuplées.

Les miels différent encore plus entr'eux par la couleur, que par le goût. Le plus blanc eſt le plus eſtimé; il y en a de plus ou de moins jaune. La couleur du plus blanc s'altére lorſqu'il vieillit. Le vieux miel des ruches eſt ordinairement jaune ; mais il y en a qui l'eſt dès qu'il vient d'être dépoſé dans les alvéoles. J'en ai obſervé d'une couleur qu'il eſt beaucoup plus rare de lui trouver; & je n'en ai obſervé qu'une ſeule fois de cette couleur. Il paroiſſoit ſi vert dans les cellules, qu'elles ſembloient remplies du jus d'herbe le plus vert. D'ailleurs, ſon goût fut trouvé plus agréable que celui des miels ordinaires. Dans la même ruche, il y avoit pourtant quelques gâteaux de cire nouvelle pleins de miel jaunâtre. Pourquoi la plûpart des vieux gâteaux de cette ruche avoient-ils du miel vert pendant que celui de toutes mes autres ruches étoit blanc ou jaune? Eſt-ce que les abeilles de cette ruche avoient été le puiſer dans des endroits où n'alloient pas les abeilles des autres ruches? N'y a-t-il pas plus d'apparence que la diſpoſition de l'intérieur des mouches de cette ruche avoit été cauſe de ce que la couleur de ſon miel différoit de la couleur du miel des autres ruches? J'en ai mis dans des pots d'un verre blanc & tranſparent, il ne paroiſſoit plus alors auſſi vert qu'il le paroiſſoit lorſqu'il étoit dans

des cellules d'une cire un peu brune; il y avoit à peine une legére nuance de vert.

Ce n'eſt pas ſeulement en couleur & en goût que les miels peuvent différer entr'eux, ils peuvent différer par des qualités qu'il nous importeroit fort de pouvoir connoître. Quoique le miel ſoit communément très-ſain, il peut y en avoir dont l'uſage ſeroit funeſte. C'eſt de quoi la derniére des aventures de cette fameuſe retraite des dix mille nous a donné une preuve bien authentique. Xenophon rapporte que ceux des Grecs, qui, après avoir traverſé avec tant de peine & de courage, une ſi grande étenduë de pays ennemi, eurent le bonheur d'arriver auprès de Trebiſonde, y trouvérent *pluſieurs ruches d'abeilles; les ſoldats*, dit cet Auteur, *n'en épargnérent pas le miel; il leur prit un dévoyement par haut & par bas ſuivi de rêveries; en ſorte que les moins malades reſſembloient à des yvrognes, & les autres, à des perſonnes furieuſes ou moribondes. On voyoit la terre jonchée de corps comme après une bataille; perſonne néanmoins n'en mourut, & le mal ceſſa le lendemain, environ à la même heure qu'il avoit commencé; de ſorte que les ſoldats ſe levérent le troiſiéme & le quatriéme jour, mais en l'état où on eſt après avoir pris une forte médecine.* M. de Tournefort, qui a rapporté ce paſſage dans la dix-ſeptiéme lettre de ſon voyage du Levant, où il parle de Trebiſonde, étoit plus en état que perſonne de nous inſtruire de la plante de laquelle les abeilles pouvoient avoir tiré un miel ſi à craindre; il penſe que c'eſt quelqu'une des eſpéces de *Chamærhododendros* *, qu'il a trouvées auprès de Trebiſonde. Pluſieurs Auteurs anciens, & quelques modernes, ont parlé du miel qui cauſoit des vertiges. C'eſt ſur quoi on peut conſulter encore la lettre de M. de Tournefort que nous venons de citer.

* *III. Vol. pag. 76.*

Comme il y a des différences entre les miels, il y en a

entre les cires faites par différentes abeilles, dont celle qui a été le plus remarquée, est que les unes sont plus difficiles à blanchir que les autres. On ne peut parvenir à donner un beau blanc à la cire de certains pays; & dans le même pays, la cire qu'on tire de quelques ruches ne peut jamais prendre toute la blancheur qu'on parvient à donner à celle des autres ruches. A la Blanchisserie d'Yevre-la-Ville, on préfére les cires de Sologne à celles du Gâtinois; mais on y regarde les cires de la forêt de Fontainebleau, comme bien inférieures même à ces derniéres; on assûre qu'elles ne deviennent jamais bien blanches. Nous avons dit ailleurs que les abeilles ne font que de la cire blanche dont la couleur s'altére, qui jaunit & noircit même par la suite; & nous avons dit dans le même endroit, que la cire qui ne vient que de sortir des mains, pour ainsi dire, ou plus exactement, des pattes de certaines abeilles, a la blancheur de la plus belle bougie, pendant que la cire qui vient d'être faite par d'autres abeilles, ressemble à de la bougie qui a jauni à l'air. La derniére cire doit être plus difficile à blanchir que l'autre.

Nous ne devons pas finir l'histoire des abeilles sans parler du produit qu'on peut espérer chaque année de chaque ruche. C'est le point essentiel, & c'est ce qui peut engager à prendre des soins pour elles dans les temps où elles en demandent. Tout ce que nous avons rapporté jusques ici, a assés fait entendre que ce produit doit extrémement varier selon les pays; que dans le même pays, il ne sçauroit être le même tous les ans; que toutes les ruches n'ayant pas des meres également fécondes, elles ne sont pas également pourvûes d'ouvriéres; que par conséquent, il y a bien plus d'ouvrage fait dans la même année dans certaines ruches, que dans d'autres. Mais pour donner quelque idée de ce qu'on en peut attendre dans des endroits du Royaume dont la situation n'est pas des

plus ſavorables aux mouches, nous dirons qu'à la Blanchiſſerie d'Yevre près de Petiviers, où la pratique n'eſt point de châtrer les abeilles, mais de les changer de panier, & de profiter ainſi de tout ce qu'elles ont fait juſques alors; qu'à Yevre, dis-je, ſuivant les Mémoires que j'en ai eûs de M. du Hamel, un bon eſſaim de deux ans peut donner deux livres & demie de cire, & vingt-cinq à trente livres de miel; & que valeur moyenne, on arbitre la dépouille de chaque ruche à deux livres de cire, & à vingt livres de miel. Si l'on joint à ce produit celui de l'eſſaim, on conclurra qu'un grand nombre de ruches qui ne coûtent preſque rien dans le cours de l'année, peuvent être à la campagne un objet digne d'attention. A Charenton mes ruches ne m'ont jamais donné plus de deux livres de cire, & ſouvent qu'une livre & demie ou cinq quarterons; mais les abeilles donnent bien d'autres produits dans les pays où elles trouvent pendant la plus grande partie de l'année des fleurs en abondance. On nous parle de contrées où on les taille tous les quinze jours & même plus ſouvent. Je ne crois pas cela impoſſible; car aux environs de Paris, les abeilles d'un bon eſſaim font ſouvent en moins de quinze jours plus de cire qu'elles n'en font dans tout le reſte de l'année. Elles travaillent par-tout, d'autant plus qu'elles ſont plus dans la néceſſité de travailler, ſi la campagne peut fournir à leurs récoltes.

## *EXPLICATION DES FIGURES DU TREIZIE'ME MEMOIRE.*

### PLANCHE XXXVIII.

LEs Figures 1, 2 & 3 repréſentent un pou d'abeille groſſi au microſcope. La figure 1 le montre vû de côté. *t*, ſa trompe qui ſe recourbe en-deſſous.

La Figure 2 fait voir le pou par-dessus, & par le bout postérieur. Alors sa tête semble coupée quarrément en *ee;* & cela parce qu'elle se recourbe vers le ventre.

La Figure 3 est celle de l'insecte vû du côté du ventre. *t,* sa trompe.

La Figure 4 représente une jambe du pou plus grossie qu'elle ne l'est dans les figures précédentes. Le pied par lequel elle se termine est armé de crochets en *c.*

On n'a pas donné d'échelle des figures qui suivent, qui sont celles de différentes ruches, parce qu'outre que les grandeurs des ruches ont quelque chose d'arbitraire, on a déterminé en différents endroits des Mémoires les proportions qu'on leur veut communément. Les figures 10 & 11 sont faites sur une échelle plus petite que celle des autres figures. Cela est indifférent en soy, & ne l'étoit pas par rapport à la place qui leur restoit.

La Figure 5 est celle d'une ruche en panier qui est couverte d'une chappe de paille *npp.* En *n,* est la poignée de la ruche, elle y est cachée par la paille. *aa,* appui de la ruche, qui est une espéce de rondeau de plâtre. *e,* entrée de la ruche.

Dans la Figure 6, la ruche en panier est comme dans la figure 5, couverte d'une chappe de paille, mais qui y est assujettie par deux cerceaux. *cc, dd,* les deux cerceaux.

La Figure 7 représente une ruche faite de cordons de paille. *n,* la poignée de la ruche.

La Figure 8 montre une ruche composée de quatre planches. *oprs,* une des planches du côté. *osux,* la planche du derriére de la ruche. *ttho,* toit de cette ruche, qui est fait de tuiles creuses. Les trous par où les mouches entrent dans la ruche sont percés dans la face opposée à celle qui est en vûe.

La Figure 9 eſt celle d'une ruche faite d'un tronc d'arbre creux. *c c,* planche qui en couvre l'ouverture ſupérieure. *o o,* trous qui permettent aux abeilles d'entrer & de ſortir.

La Figure 10 repréſente la coupe d'un tonneau dans lequel une ruche a été logée & entourée de terre de toutes parts, afin que ſes mouches fuſſent défendues contre le froid. *c c d d,* coupe du tonneau, dont le fond eſt en *d d,* & porte une couche de terre. *f f,* ſecond fond poſé ſur la couche de terre précédente, & qui ſert d'appui immédiat à la ruche. *t,* tuyau de bois, dont un bout eſt en dehors du tonneau; c'eſt le conduit par lequel les abeilles peuvent ſortir quand elles y ſont invitées par un air aſſés chaud. *l,* languette ſur laquelle ſe poſe l'abeille qui retourne à la ruche. *o,* entrée du tuyau. *r,* la ruche. Le vuide qui reſte entr'elle & les parois du tonneau, eſt rempli de terre ſéche, qui s'éleve en *u u,* au-deſſus des bords ſupérieurs du tonneau.

La Figure 11 fait voir un tonneau dans lequel une ruche eſt logée, entourée & couverte de terre, un tonneau tel que celui dont la figure 10 donne la coupe. *u u,* terre qui s'éleve au-deſſus des bords ſupérieurs de l'ouverture du tonneau. *t o l,* le conduit par lequel les abeilles ſortent de la ruche, & y rentrent quand il leur plaît.

*Fin du cinquiéme Volume.*
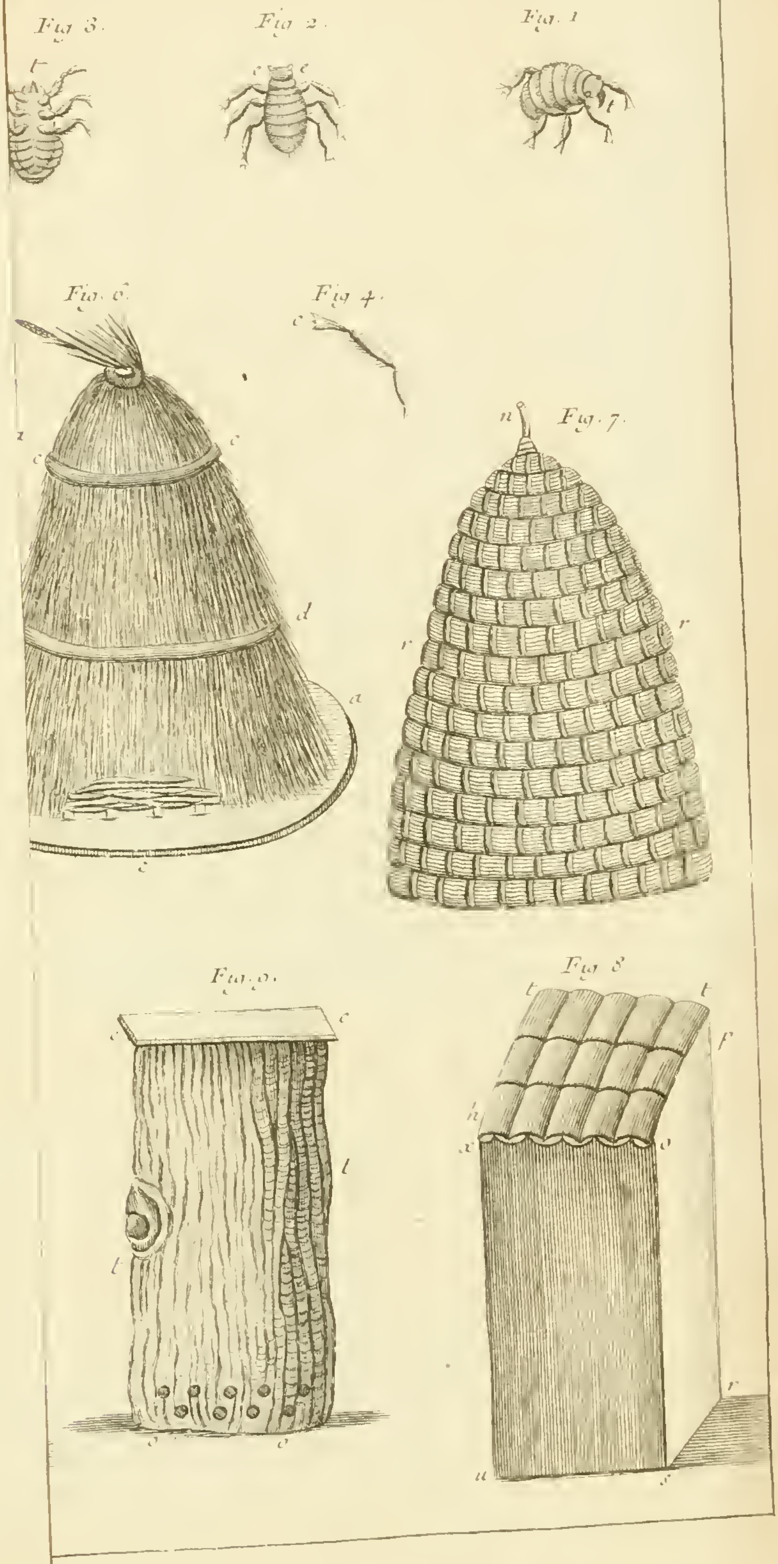
Pl. 38. Pag. 728. Mem 13 de l'Hist des Insectes Tom 5.